



HAL
open science

Les armes dans l'Antiquité

Pierre Sauzeau, Thierry van Compernelle

► **To cite this version:**

Pierre Sauzeau, Thierry van Compernelle (Dir.). Les armes dans l'Antiquité: de la technique à l'imaginaire. Presses universitaires de la Méditerranée, 691 p., 2007, Mondes anciens, 978-2-84269-799-0. hal-03050820

HAL Id: hal-03050820

<https://hal.science/hal-03050820>

Submitted on 2 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les armes dans l'Antiquité

De la technique à l'imaginaire



Études rassemblées par
Pierre SAUZEAU & Thierry VAN COMPERNOLLE



CERCAM — Université Paul-Valéry, Montpellier III

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Les armes dans l'Antiquité
De la technique à l'imaginaire

Études rassemblées par
Pierre SAUZEAU & Thierry VAN COMPERNOLLE

Les armes dans l'Antiquité

De la technique à l'imaginaire

Études rassemblées par
Pierre SAUZEAU & Thierry VAN COMPERNOLLE

Actes du colloque international du SEMA
Montpellier, 20 et 22 mars 2003

CERCAM — Université Paul-Valéry, Montpellier III
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Illustration de couverture
Stèle daunisienne Ac.85/15. Musée royal de Mariemont (Morlanwelz, Belgique).

Faire parler les armes !

Pierre SAUZEAU

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Il s'agit de faire parler les armes antiques. Pourquoi devrions-nous, paisibles spécialistes du monde antique que nous sommes, et dont les seuls combats (parfois féroces il est vrai) se font la plume à la main, pourquoi devrions-nous faire parler les armes ? Ne parlent-elles pas suffisamment de par le monde ? Qu'on se rassure : le thème du colloque du SEMA, qui, par quelque amère ironie du destin, s'est déroulé alors que commençait la guerre d'Irak, ne devait rien à une morbide fascination devant la violence militaire. Il s'inscrivait dans une tradition qui doit beaucoup à notre ami Alain Moreau : *l'Initiation* (1991, actes parus en 1992), les *Astres* (1995, actes parus en 1996), la *Magie* (1999, actes parus en 2000). J'ai choisi de reprendre l'héritage de ces grands colloques en proposant un thème concret, sans doute plus facile à circonscrire. Tout le monde s'entend à définir une arme, au moins par sa destination, qui est de blesser ou tuer (ou de protéger des coups). D'autre part, parmi les outils que les hommes se sont fabriqués, les armes jouent un rôle primordial. Leur histoire s'inscrit dans une durée coextensive à celle de l'espèce elle-même, voire plus longue encore. Il a fallu, pour acquérir de la nourriture carnée, pour se défendre contre les menaces des fauves ou d'autres humains, pour étendre son prestige, sa richesse ou son pouvoir, varier, perfectionner et spécialiser cette catégorie si particulière d'outils.

Une arme peut s'emprunter à la *nature* : un gros caillou non façonné devient une arme du simple fait d'être utilisée pour frapper un être vivant – usage attesté depuis les débuts de l'humanité jusqu'à nos jours, en passant par *l'Illiade* d'Homère... Mais l'arme devient par excellence un objet de *culture*, quand l'ingéniosité des peuples anciens a su en créer de plus efficaces, en métal, solides, capables de résister aux coups et d'en donner avec toute la force du guerrier ; des armes complexes, comme l'arc composite ou certaines machines de guerre – et l'art de s'en servir, des armes d'intelligence ; des armes brillantes, magnifiques, couvertes d'or et de pierreries ; des armes qui sont des

signes, où se reflète le monde des hommes et des dieux – armes réelles ou armes de paroles et de poésie.

Ainsi associées à la puissance, à la violence, au sang, à la mort, et par là puissamment chargées de symbolique sociale ou religieuse, les armes font l'objet d'un chapitre important dans l'étude d'une société. Voici le programme tracé dans les années 1930 par Marcel Mauss dans son *Manuel d'ethnographie* (p. 48), ouvrage paru en 1947 : «Quelle que soit l'arme étudiée, l'enquête portera successivement sur son nom; sur sa matière première et les différents moments de sa fabrication; sur son emploi, la façon dont elle est maniée, son mode d'action, sa portée, son efficacité; qui a le droit de s'en servir [...]; enfin sur son idéologie, ses rapports avec la religion et la magie...» Autrement dit : «de la technique à l'imaginaire».

Mais notre perspective devait dépasser en plusieurs sens les consignes données par M. Mauss aux «ethnographes». D'abord il s'agit pour nous d'étudier des sociétés antiques depuis longtemps disparues, qui nous ont transmis d'importants témoignages matériels, artistiques et littéraires. D'autre part, l'ethnologie elle-même a connu de profonds développements que suffit à évoquer le nom de Claude Lévi-Strauss, et son champ a fini par rencontrer celui des spécialistes de l'Antiquité et par vivifier leurs approches et leur méthodes. Il suffira de citer ici Pierre Vidal-Naquet, dont les réflexions sur les ambiguïtés de l'arc grec ont été à l'origine de mon intérêt personnel pour les armes antiques. J'ai le cœur serré à la pensée qu'il ne lira jamais ces pages qui si souvent font écho à sa pensée.

Bien entendu, le sujet des armes antiques n'était neuf d'aucune façon. Nombreux sont les ouvrages et les articles, souvent de grande qualité scientifique, consacrés aux armes de tel peuple antique pour telle période. On les trouvera abondamment cités dans ce volume, et ils seront réunis dans la bibliographie générale. Mais ces ouvrages s'imposent légitimement deux limitations : la première concerne le domaine historico-géographique de l'enquête; d'autre part, chacun répond à une partie seulement du questionnement proposé par M. Mauss. Pour dépasser ces limitations, il fallait soit rédiger une vaste encyclopédie, soit, plus raisonnablement, réunir, comme nous l'avons fait, les spécialistes de l'Antiquité venus d'horizons divers, linguistes, littéraires, historiens, archéologues, historiens de l'art; spécialistes de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, de la Gaule etc. À défaut d'une exhaustivité encyclopédique sans doute illusoire, on pourrait voir se dessiner les grandes lignes, parallèles ou divergentes,

d'une histoire totale des armes antiques, de la technique à l'imaginaire.

Le principe d'un tel projet rendait nécessaire l'alliance d'au moins deux responsables, chacun amenant sa compétence et sa personnalité. C'est pourquoi j'ai demandé, et obtenu, la collaboration enthousiaste d'un historien, Thierry Van Compernelle, mon collègue à l'Université Paul-Valéry, et je le remercie ici pour son intelligence critique, ses initiatives, sa volonté. C'est pour une grande part grâce à lui que le colloque a tenu ses promesses et que les Actes ont pris forme. Signe essentiel de la réussite, l'échange entre spécialistes a été particulièrement fructueux : il suffira de citer les démonstrations sur le maniement de la fronde qu'aucun d'entre nous n'est près d'oublier...

Un regret toutefois : les délais de préparation de l'ouvrage ont été plus longs que prévu. Ce retard est dû pour une part aux imprévisibles flèches d'Apollon, qui portent la maladie où et quand elles le veulent, pour une autre part à un certain souci de perfection, qui sans doute n'évitera pas toutes les erreurs.

Il nous reste à remercier tous les participants au colloque, tous les contributeurs, et tous ceux qui nous ont aidés d'une façon ou d'une autre : nos collègues et fidèles complices J.-F. Thomas, B. Pérez, Ph. Le Moigne et J.-C. Turpin, avec une mention pour G. Devallet, J. Du Bouchet, M.-P. Noël et S. Zerner qui ont traduit les résumés en anglais ; Mme Marie-Cécile Bruwier, directrice scientifique du Musée royal de Mariemont (Morlanwelz, Belgique), qui nous a autorisés à reproduire l'image de couverture ; le Pôle Européen, la Région Languedoc-Roussillon, l'Université Paul-Valéry et le CERCAM, qui ont permis le financement du colloque et des Actes.

Le texte a été mis en forme par Mme Dominique Blanc (d.blanc-microedition@club-internet.fr), et l'édition réalisée par le Service des publications de l'Université Paul-Valéry.

Février 2007



Prolégomènes à l'étude du vocabulaire et de la symbolique des armes dans l'Antiquité. L'exemple du casque*

Pierre SAUZEAU

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

1. Le vocabulaire des armes

La séparation des disciplines empêche souvent d'appréhender les phénomènes dans leur globalité, et constitue une gêne pour l'étude anthropologique des sociétés du passé. Les armes, dont le rôle a été si important pour les peuples antiques, ont fait l'objet de nombreuses études d'archéologie, d'histoire de l'art, d'histoire générale; elles ont plus rarement intéressé les linguistes et les philologues, comme si un vocabulaire technique comme celui des outils ou des armes, qui a tendance à se renouveler rapidement, se contentait d'une signification générique étroitement limitée par la pratique: or le nom d'un objet fabriqué par l'homme ne peut pas se réduire à une simple désignation, sémantiquement neutre.

L'histoire des mots fournit des informations nombreuses, mais trop souvent, il faut le reconnaître, inutilisables d'un point de vue proprement historique, parce qu'imprécises, indatables, discutables; elle nous offre cependant, dans les meilleurs des cas, le privilège d'entrer dans la pensée des peuples anciens. L'étymologie d'un mot, la définition de son signifié, peuvent évoquer non seulement un état de la technique, mais les contextes sociaux et idéologiques. Cela reste vrai que cette «étymologie» soit fondée sur l'histoire des mots, ou

* Ce texte est le développement de mon intervention d'ouverture au colloque de Montpellier. Le propos est fondé avant tout, mais non exclusivement, sur le vocabulaire grec. Il convient de le compléter par la contribution de J.-F. Thomas pour les faits latins.

qu'elle relève de l'étymologie trop longtemps dite « populaire », qu'il vaut mieux considérer comme « synchronique »¹.

On peut réfléchir sur la rencontre entre deux mots totalement différents par leur étymologie, comme il arrive en grec pour le nom de la flèche (ἰός < **iswos* cf. sanskrit *isuḥ*), et celui du poison (ἰός < **wisos*, cf. latin *uirus*) : les deux signifiés tendent à se rapprocher à cause de la parfaite homophonie des signifiants. Cette rencontre, due à l'évolution phonétique, illustre « par hasard » l'usage du poison de flèches, pratiqué par Ulysse et Héraklès, pratique qui explique à son tour le mot τοξικός "qui convient à l'arc, poison, toxique", dérivé du nom de l'arc (τόξον). L'autre nom de l'arc, ὀβιός, fournit l'occasion de multiples et profonds jeu de mots, qui sont autre chose que des jeux superficiels, avec βία "force, violence" et βίος "vie"². Le bouclier ἄσπις proposait un magnifique jeu avec la vipère parfaitement homonyme³.

• L'héritage et l'emprunt

Les noms d'armes se renouvellent fréquemment, mais ce phénomène n'empêche pas certaines continuités remarquables avec l'héritage indo-européen : par exemple ἰός "flèche", et βιός "arc", déjà cités ; μίτρα, (ionien μίτρα) la "ceinture" ou le "couvre-ventre" du guerrier homérique, pose un problème intéressant, puisque le mot (féminin) semble répondre au terme indo-iranien "amitié, contrat" (neutre), qui a donné le nom du dieu Mitra / Mithra, mais cette fois dans le sens concret de "lien" (**mei-*). Dans ce cas, l'hypothèse de l'emprunt ne me semble pas indispensable⁴.

Fréquent dans le vocabulaire de l'armement, l'emprunt linguistique reflète l'emprunt réel de l'arme de l'autre, et suggère d'innombrables rencontres entre cultures, qui souvent demeurent dans les brumes d'une histoire oubliée. Guerres sans doute, échanges avec des alliés ou des mercenaires, dont le rôle, souligné dès l'Antiquité – Hérodote (I, 171) pensait que, pour l'essentiel, l'armement des Grecs avait été emprunté aux Cariens au service de Minos –, a dû être d'une grande importance sur ce plan comme sur d'autres.

Trop souvent, le linguiste en est réduit à l'aveu d'ignorance ; par exemple ἔγχος "javeline", courant dans l'*Illiade*, n'a pas d'étymolo-

1. *Étymologie* (1991).

2. Sauzeau (2002).

3. Là encore, le jeu est peut-être plus sérieux qu'on ne pense : cf. Sauzeau (1999) 141-142.

4. Malgré Frisk. Cf. *DELG*, s. u.

gie. Ou bien il recourt à des hypothèses floues, que P. Chantraine présente avec prudence. Le mot *δίστος* "trait, flèche" pourrait à la rigueur s'expliquer comme une forme grecque, mais « pourrait être aussi l'arrangement d'un mot d'emprunt⁵ » ; quant au mot *ξίφος* "épée", déjà présent en mycénien⁶, et qu'accompagnent d'assez nombreux dérivés et composés, il a sans doute été emprunté, mais à qui ? Quelle langue « méditerranéenne » a donné, comme nom de la "fronde", *σφενδόνη* en grec, *fundā* en latin⁷ ? Le rapport entre le grec *λόγχη* (cf. latin *longus* ?) et le latin *lancea* est complexe : le mot latin est-il un simple emprunt au grec (Festus) ? ou à une langue ibérique (Varron) ? ou plutôt au celtique (Diodore de Sicile)⁸, peut-être par l'intermédiaire de l'étrusque⁹ ? Même incertitude pour l'épieu *σιδώνη*, ou le latin *clipeus* / *clupeus* / *clipeum* "bouclier rond"¹⁰ ; les variations de genre et de vocalisme signalent dans ce cas l'emprunt, sans doute aux Étrusques, qui auraient aussi fourni *sagitta* "flèche"¹¹, *cuspis -idis* "pointe de lance", *cassis -idis* "casque de métal"¹². Mais les emprunts supposés aux langues méditerranéennes et à l'étrusque sont-ils autre chose, le plus souvent, que des cache-misères ?

Il arrive cependant que l'emprunt linguistique soit plus lisible historiquement et évoque les grandes rencontres entre les cultures antiques ; voici quelques exemples :

— rencontre entre Grecs et peuples iraniens : *τὸ τόξον* est un emprunt très ancien à une langue iranienne ; c'était déjà l'hypothèse d'É. Benveniste en 1937, mais il faut désormais remonter avant l'époque mycénienne, ce qui pose d'autres problèmes ; la *σάγαρις* "hache de guerre" (Hérodote, VII, 64), *ἄκινάκης* "cimenterre"¹³, l'épieu *σιγύνης*¹⁴ désignent des armes caractéristiques des peuples scythes – et dans

5. DELG, s. u.

6. *qi-si-pe-e* (PY Ta 716 avec l'idéogramme pour "épée").

7. Voir, sur l'usage de la fronde, outre l'intervention de M. Casevitz p. 281, celles de P. Ducrey et C. Brélaz p. 325 et la note de S. Aufrère p. 353.

8. Delamarre (2003) 196.

9. Biville (1990) II, 393.

10. L'étymologie synchronique s'en est donné à cœur joie : « *quod clepet i.e. celet* » (Isidore de Séville, *Origines*, 18, 12, 1), *ἀπὸ τοῦ κλέπειν*, « *a cluendo* » etc.

11. On a cependant songé à rapprocher *sāgittaet sāgīre* "percevoir rapidement" (**sch,g-*). Le profond symbolisme de l'arc et des flèches dans la pensée des Indo-Européens permet d'envisager cette piste.

12. *Cassida*, ae chez Virgile, *Énéide*, XI, 775. Emprunt étrusque : Isidore de Séville, *Origines*, 18, 14, 1.

13. Sogdien *kyn 'k* ; Benveniste (1937) 45. Symbole de l'Arès scythe : Hérodote, IV, 62.

14. Scythe d'après Apollonios de Rhodes, IV, 320 ; chypriote selon Hérodote et Aristote. Mais les *Σιγύνναι* sont un peuple iranien.

cette mesure, notons-le, ne se contentent pas de désigner : elles évoquent le monde barbare, les Amazones, etc.¹⁵.

— entre Thraces et Grecs, et Romains : la *ρομφαία* etc.¹⁶. La *sica* (dague courbe des tueurs romains, les *sicarii*) aurait été empruntée par le latin au thrace¹⁷.

— entre Grecs et Macédoniens. La *σάρις(σ)α* désigne en grec la pique macédonienne. — entre Celtes, Grecs et Romains. Le *gladius* (*gladium*) des Romains est emprunté aux Gaulois (irlandais *claid-eb*, gallois *clad-dyf*)¹⁸, comme le “javelot lourd” **gaisos* qui a donné le latin *gaesum*, et indépendamment le grec *γαῖσος*¹⁹.

— entre Grecs et Romains. Les emprunts du latin au grec sont nombreux dans ce domaine comme dans tant d'autres²⁰. On peut, selon la forme latine, reconnaître le dialecte d'origine²¹, et distinguer l'emprunt populaire – qui s'est fait oralement, sur le terrain, à une époque de confrontations en Grande-Grèce – de l'emprunt savant : ainsi, le grec *ἡ ρομφαία* devient d'abord en latin *rumpia*²² avant d'être repris par les auteurs chrétiens sous la forme *romphaea*. À l'inverse, le grec *ἡ πάρμη* “bouclier rond et léger” (Polybe, VI, 22) semble emprunté au latin *parma* (Tite-Live, II, 20, 10).

15. Plus tardivement, une forme qui deviendra en persan *šamšir* “épée d'apparat” a été empruntée en grec sous la forme *σαμψήρα* (Flavius Josèphe, *Antiquités Juives*, 20, 2, 3 ; *Souda*), ou *σαμσέτρα*, qui, par quelque intermédiaire (turc ?) passera dans l'italien *scimitarra* (XV^e s.), d'où le français “cimenterre”. Notre “sabre” a été emprunté à l'allemand *Sabel*, qui vient du hongrois *szablya* (cf. *DHLF*, s. u.).

16. La *ρομφαία* semble d'origine thrace, mais l'étymologie est inconnue (*DELG*, s. u.) ; l'épieu *σιδώνης* d'origine thraco-scythe « s'est propagé simultanément à l'Est et à l'Ouest de la Mer Noire » : Benveniste (1937) 46.

17. Citée sous la forme *ἡ σίκη* en grec (Flavius Josèphe, *Antiquités Juives*, XX, 8, 10).

18. Peut-être par l'intermédiaire étrusque. Voir en dernier lieu Delamarre (2003) 118.

19. Sur ce **gaisos* gaulois, cf. Delamarre (2003) 174. Voir aussi la communication de M. Casevitz p. 281. Empruntés au gaulois également, le “javelot-boomerang” latin *cateia* : Delamarre (2003) 110, et la “javeline” *mataris / materis / matara* (César) ; cf. Ernout (1954) 91. Les Romains semblent s'être intéressés – pour quelque bonne raison ! – aux javelots celtes.

20. Par exemple *catapulta*, *corytus*, *galea*, *machaera*, *pelta*, *pharetra*, *rumpia / romphaia*, *thorax*, etc.

21. Par ex. latin *māchina*, tôt emprunté – le mot a subi l'apophonie – au dorien *μᾶχωνά* : cf. Ernout (1954) 72 ; Biville (1990) II, 447 ; *thorax* ≠ ionien *θώραξ* : Biville (1990) II, 450. Souvent la forme latine prouve que l'emprunt n'est pas direct. Les *ἀγκυλίδες* “épieux de chasse” deviennent chez Virgile (*Énéide*, VII, 730) *aclydes* – en passant par l'osque ?

22. Ennius *ap. Aulu-Gelle, Nuits Attiques*, 10, 25, 2. Cf. Biville (1990) I, 156 et 205.

— entre Romains et Germains. L'allemand *Pfeil* "trait, flèche"²³ dérive du *pilum* "javelot romain", lui-même sans étymologie. Les invasions germaniques renouvellent une partie du vocabulaire des armes dans les langues romanes : français "flèche"²⁴, "heaume", "broigne", "targe" (bouclier), etc.

De fait, l'arme est un signe identitaire, qui fonctionne comme tel sur le plan de la réalité comme sur le plan des représentations : un peuple s'identifie volontiers à un type d'armes²⁵. D'où l'importance paradoxale du thème de l'emprunt ; on prendra garde au risque de prendre au sérieux une information ancienne sur un emprunt, alors que peut-être ce n'est qu'une représentation, une arme grecque périphérique étant attribuée à l'étranger barbare. La *πέλιτη* passe pour thrace (cf. Hérodote, VII, 75), mais une étymologie grecque peut s'envisager²⁶.

• Le matériau : la pierre, l'osier, le bois, le tissu, le cuir

Le vocabulaire donne un témoignage sur les matériaux et les techniques de fabrication. Le matériau constitue d'ailleurs la principale matrice du vocabulaire des armes, et permet d'évoquer la préhistoire de celles-ci. Les armes (que nous imaginons surtout métalliques) ont souvent été faites tout simplement de pierre, de bois, de tissu, de cuir.

Les héros de *Illiade* utilisent volontiers une simple pierre (*πέτρος, χερμάδιον*) pour casser la tête de leur adversaire²⁷. Le vocabulaire germanique garde le souvenir des lames de pierre qui ont précédé l'usage du bronze. Ainsi les *Saxones* sont des guerriers à l'épée (*Sahs*), à rapprocher du nom latin de la pierre (*saxum*)²⁸. Les Gaulois n'étaient pas les seuls à se fabriquer des boucliers d'osier²⁹ ; en Grèce, un tel bouclier s'appelle ἡ ἰπέα "saule, osier, bouclier d'osier", ou τὸ

23. Mais aussi le gallois *pilwrn*.

24. Du francique **fliugika*, du verbe **fliugon* "voler" ; le mot a fini par éliminer "saïette" < latin *sagitta*.

25. Voir chez Hérodote le remarquable catalogue des troupes de Xerxès (VII, 61-86). C'est vrai aussi à l'intérieur du monde grec : les Locriens sont des frondeurs, les Crétois des archers, etc.

26. DELG, s. u. Cf. Lissarrague (1990).

27. *Illiade*, XVI, 411-412 ; 577-578 ; 587. *Χερμάδιον* est un dérivé de *χερμός* "pierre, pierre de fronde" (DELG, s. u.).

28. Les noms sanskrits de la massue *párvata-*, *ásman-*, *ádra-* viennent de mots désignant la pierre. Cf. Pottier (1984) 71 ; Sergent (1995 a) 289. Le rapport entre **āk-* "pierre" (sanskrit *aśan* ; *aśani* "pointe de flèche") et **ak* est problématique.

29. César, *Guerre des Gaules*, II, 33.

γέρρον "bouclier d'osier" (celui-ci, volontiers recouvert de peaux, caractérise certains peuples barbares³⁰). La πέλτη est faite d'osier recouvert de peau de chèvre ou de mouton³¹ (cf. πέλμα "semelle"). Ou bien le bouclier est une planche de bois (d'où le germanique *skeldu, allemand *Schild*, anglais *shield*, de *skel- "fendre"). Le grec ἄσπις vient peut-être (mais rien n'est moins sûr) d'un nom d'arbre (cf. haut allemand *aspa* "tremble").

J'ai montré ailleurs qu'il fallait rapprocher τὸ τόξον (emprunt très ancien à une langue iranienne) du nom de l'if (latin *taxus*)³². En anglais, par exemple, l'if désigne l'arc par métonymie (*yew*). La flèche est un roseau, en grec ὁ δόναξ, en latin *calamus*³³. C'est le nerf sciatique du bœuf qui fournit la corde de l'arc (ἡ νευρή, τὸ νεῦρον). La massue est un "bois" τὸ ξύλον, une "branche écorcée" τὸ σκύταλον (cf. latin *claua* "scion de bois, massue"). De même, la lance est d'abord une "tige de bois" τὸ δόρυ, (**dor-w*, **dr-ew*), comme le latin *hasta* "verge, bâton, lance" ou le germanique **speru* "épieu de bois, lance" (allemand *Speer*, anglais *spear*) qui répond au latin *sparus* (*sparum*) "épieu". Plus précis sont ἡ / ὁ κάμαξ "roseau, perche, lance"³⁴, et surtout, du nom de l'arbre le plus propre à fabriquer une pique droite, ferme et solide, ἡ μελίη "frêne, pique" qui désigne chez Homère la lance fameuse d'Achille³⁵.

Le tissu de lin a servi à confectionner des "cuirasses" (cf. λινοθήρηξ)³⁶. Le feutre donne son nom au bonnet πῖλος. Le cuir, remarquablement résistant, sert à désigner de nombreuses armes défensives. La cuirasse romaine *lorica* tire (peut-être) son nom de *lorum* "lanière de cuir, cuir" – cf. l'italien *corazza*, d'où le français *cuirasse*. L'usage du cuir explique aussi plusieurs désignations du bouclier, en Grèce comme ailleurs : sanskrit *carman* "peau, bouclier"; grec τὸ σάκος "bouclier de cuir", τὸ ῥινόν (*idem*) et tout simplement βουῖς, ou βοεῖη (δορή)³⁷. Le latin *scutum* (*scutus*) était rattaché par les anciens au

30. Hérodote, VII, 61; Xénophon, *Anabase*, IV, 7, 22; V, 4, 12.

31. Aristote fr. 498 Rose (= *Scholie à Euripide, Rhésos*, 311).

32. Sauzeau (2002). Cf. Virgile, *Géorgiques*, II, 447-448, commenté par Harrison (1994).

33. Virgile, *Bucoliques*, III, 13. Cf. sanskrit *śara* "roseau, flèche"; peut-être à rapprocher du grec κῆλα "traits".

34. *Iliade*, XVIII, 563.

35. Voir la contribution de F. Létoublon p. 215.

36. Déjà chez Homère, *Iliade*, II, 529 etc. Cf. la cuirasse de lin égyptienne (Hérodote, III, 47).

37. À noter l'accusatif βῶν (*Iliade*, VII, 238), et les analyses de Burkert (1983) 167. Cf. les boucliers des Pisidiens (?), Hérodote VII, 76, et des Mares (VII, 79). Signalons le terme homérique τὰ λασιήτα "bouclier léger faits de peaux ayant conservé leurs

grec σκῦτος "cuir" (peut-être une étymologie synchronique³⁸). Le carquois particulier des peuples iraniens (où l'on place l'arc et les flèches) a été désigné en langue scythe par le nom "goryte" γωρυτός, qui signifiait "peau du bœuf" (γω- "bœuf" ; **ruta* ou **rauta* "boyau", "peau d'animal")³⁹ ; il a été emprunté aux Scythes, avec son nom, par les Grecs (déjà chez Homère), qui ne pouvaient évidemment plus en sentir le sens étymologique⁴⁰, et parfois confondu avec le carquois proprement dit (φωρέτρα).

Les noms du bronze et du fer ont signifié ou évoqué les "armes"⁴¹. Le mythe a travaillé à partir de cette métonymie, faisant des guerriers couverts d'armes des êtres "métalliques" : cf. Arès χάλκεος "de bronze" (*Iliade*, V, 704 etc.), les "hommes de bronze" d'Hésiode (*Travaux*, 143-155), et l'oracle cité par Hérodote (II, 152).

• La forme et l'usage

Certains noms d'armes sont descriptifs : la pointe de la lance, de la flèche est ἄκωκή, ou ἀκίς; le javelot ἄκων ou ἀκόντιον; ces mots dépendent du radical *ak-* "pointe, tranchant". Le latin *micra* "pointe" peut désigner le "poignard" par métonymie⁴². L'arc se définit souvent comme "courbe" (cf. *arcus*, anglais *bow*, lituanien *lankas*, etc.). L'évocation de la forme peut passer par une métaphore : θυρεός "bouclier long" évoque la forme d'une porte θύρα⁴³; le mot κύμβαλος "calotte du casque" – si ce n'est pas un emprunt – évoque la "coupe" κύμβαλη.

L'usage peut définir l'arme en tant qu'outil, selon sa forme et sa destination pratique. Le nom de la grande épée large ἡ σπάθη s'explique selon **sph₂dh-* qui signifie toute sorte d'"outil long et aplati" : cf. anglais *spade* "pelle". Le mot grec a été emprunté par le latin : *spat(h)a*, d'où italien *spada* et espagnol *espada*, français "épée" etc. En tant qu'ensemble, les armes, surtout défensives, sont des

poils[?]", compris par les Anciens soit comme "velu" (λάσιος), soit comme "à gauche" (λαίος).

38. Il faut sans doute rapprocher : sanskrit *skāuti* "il couvre", latin *oscurus*; irlandais *sciath*, vieux-slave *stītu* "bouclier". *Scutum* a donné le français "écu".

39. Benveniste (1937) 42-45. Mot passé en latin (*corytus*), puis en espagnol (*goldre*) et en portugais (*coldre*) avec le sens de "carquois".

40. Pas plus que nous ne sentons dans le mot "carquois" le grec byzantin *tarkasion*, emprunté lui-même au persan *trikaš* "porte-flèches".

41. Σίδηρος : "épée", "pointe de flèche" ou "hache" dans l'*Iliade*; Eschyle, *Sept contre Thèbes*, 730. Voir l'emploi de *ferrum* en latin.

42. Cf. la contribution de P.-M. Martin p. 389.

43. Voir aussi latin *spiculum* "fer barbelé d'une flèche, d'une lance ; javelot", à partir de *spica* "épi".

“équipements” dans un sens spécialisé (τὰ τεύχεα⁴⁴, τὰ ἔντεα⁴⁵, τὰ ὄπλα⁴⁶, τὰ σκεύη) – on retrouve cela dans l’allemand *Rüstung* “armure”, cf. *rusten* “préparer”; le bouclier sera l’équipement (τὸ ὄπλον) par excellence du guerrier hoplitique⁴⁷. Le baudrier est le τελαμών (“ce qui sert à porter”, cf. τελάσσαι). Le carquois φαρέτρα s’explique par φέρω “porter”⁴⁸. L’épée τὸ ἄορ serait à rattacher à αείρω⁴⁹ (cf. anglais *hangler* “coutelas” dérivé de *to hang* “suspendre”). Les ἀορτῆρες sont des “ceinturons porte-épée”.

L’arme doit souvent s’adapter à une partie du corps humain : l’ἔγχειρίδιον se tient dans la “main” χεῖρ ; cf. français “poignard”. C’est surtout vrai des armes défensives : le nom de la κνημῖς -ίδος dérive évidemment de κνήμη “jambe”. Également transparent le dérivé τὰ ἐπισφύρια “couvre-chevilles” (homérique), le casque “qui entoure la tête” qu’il protège ἡ περικεφαλαία⁵⁰, et les “couvre-joues” παραγοναθίδες. En échange, la “cuirasse” donnera son nom θώραξ, à la “poitrine” dont elle couvre et imite les formes (sens attesté à partir d’Hippocrate).

Plus sinistre, l’épée déjà nommée à Mycènes⁵¹, τὸ φάσγανον – le mot dérive (peut-être !) de σφάζω “égorger”, qui explique en tout cas la σφαγίς “couteau du sacrifice”, comme δρέπανον se rattache à δρέπω “couper, cueillir”. La massue τὸ ῥόπαλον semble dérivée de ῥέπω “s’abattre”; la javeline τὸ παλτόν dérive à coup sûr de πάλλω “brandir”⁵². Le nom quasiment pangermanique de l’épée, qu’on retrouve dans l’allemand *Schwert* et l’anglais *sword*, évoque l’idée de “couper, blesser en coupant”, comme latin *pugio* “poignard” évoque l’idée de “percer”. Le “trait”, c’est ce qu’on lance : βέλος, βέλεμνον.

On voit le sens “civil” (en particulier religieux) passer au sens guerrier : ainsi au sanskrit védique *así* “coutelas sacrificiel” correspond le latin *ensis* “épée”. Même phénomène en grec : la faucille ou serpe (ἄρπη, δρεπάνη, δρέπανον⁵³) peut trancher indifféremment une

44. “Objets fabriqués, équipement, armes” – surtout offensives, parfois défensives (*Odyssée*, XXIV, 534). Cf. Trümper (1950) 75 sq. ; DELG, s. u.

45. “Équipements, armes défensives”.

46. “Instruments, agrès, armes, armures” ; assez rare dans *Illiade*. Peut signifier “hommes en armes”.

47. Sur *arma*, cf. la contribution de J.-F. Thomas p. 35.

48. Étymologie des Anciens (Philoxène d’Alexandrie). Mais P. Chantraine soupçonne un emprunt..

49. Sauzeau (1997).

50. Cf. la contribution de M. Casevitz p. 281.

51. *Pa-ka-na*, à Knossos.

52. En mycénien *pa-ta-ja* (πάλταια) désigne les “flèches”.

53. Noter le composé δορυδρέπανον, sorte de hallebarde : cf. Lindblom (1999) 73.

branche ou une tête⁵⁴; la κόπις (cf. κοπή, κόπτω) vaut pour "coutelas de sacrifice"⁵⁵ et "épée de taille"⁵⁶; la μάχαιρα "coutelas du boucher, sabre du cavalier" peut s'expliquer par le rapprochement de μάγειρος "boucher"⁵⁷. Les mêmes mots (ὁ πέλεκυς, ἡ ἄξινη, ὁ τύκος) désignent en grec la hache comme outil et la hache de guerre⁵⁸, qui figure dans les traditions épiques et légendaires comme une arme sauvage, barbare. Si ὁ ζωστήρ évoque dans l'*Illiade* le "ceinturon de cuir recouvert de métal" qui protège le bas-ventre du guerrier, la "ceinture" ἡ ζώνη peut désigner la pièce de vêtement féminin comme le "ceinturon" militaire (Hérodote, VIII, 120)⁵⁹, auquel s'accroche le περιζώνιον "poignard". Ces mots de la "ceinture" sont marqués par la double polarisation féminine-érotique / guerrière.

• Un objet symbolique

Tout objet fabriqué par l'homme, fût-il un banal outil, un couteau, présente un *sens*, et l'on peut dire qu'il relève ainsi du *symbolique*. C'est pourquoi l'apport de la sémantique, des recherches sur le vocabulaire et sur les contextes, peut se révéler utile à la recherche historique. Le nom n'épuise pas son sens dans l'évocation de l'usage concret pour lequel on a fabriqué l'objet désigné, mais se charge de nombreuses connotations, souvent d'associations poétiques récurrentes et traditionnelles. Cette vérité sera amplement confirmée, on s'en doute, dans le domaine des armes, associées à la violence, au sang, à la chasse et à la guerre, à la mort.

Tout prouve que, dans les sociétés antiques comme dans bien d'autres, les armes ont joué un rôle qui dépasse largement celui de l'efficacité matérielle. Il se pourrait que la puissance symbolique de l'arme fût bien souvent égale, voire supérieure, à son efficacité immédiate. Quelques exemples, qu'on pourrait développer à l'infini, suffiront ici.

54. Voir la contribution de J. Ducat p. 557.

55. Sophocle, *Antigone*, 602; Euripide, *Électre*, 837.

56. Xénophon, *Cyropédie*, 2, 1, 9 etc.; Plutarque, *Alexandre*, 16.

57. Sur le latin *culter*, le "couteau", cf. la communication de P.-M. Martin p. 389. Ces armes sont celles du suicide, du meurtre, de la guerre civile.

58. Même phénomène dans les langues celtiques : vieil-irlandais *túag*; gaulois *touga-*, cf. Delamarre (2003) 299 – à rapprocher étymologiquement du grec τύκος; le même mot *túag*, ou un homonyme, désigne curieusement l'arc. Le russe distingue *sekira* / *topor*.

59. Ces termes font évidemment partie de la famille de ζώννυμι (*yes-), comme τὸ ζῶμα, τὰ ζώστρα "ceinture", et ζωγύς ou ζωτύς "cuirasse" (Hésychios).

Une arme peut se transformer en un instrument de musique, et pas seulement dans le fracas de la bataille⁶⁰; la *musique* de l'arc, des flèches, du carquois, constitue un thème qu'on trouve en Grèce comme en Inde⁶¹. Les lances d'un héros homérique brûlent d'envie de «goûter à la chair blanche», «de s'en rassasier»⁶². La lance évoque dans la comédie le sexe masculin⁶³, comme l'épée⁶⁴. Les traditions germaniques font de l'épée une "flamme" : *brand* "tison enflammé" est une métaphore traditionnelle des épopées nordiques (une *kenning*) pour "épée". Celle-ci est dotée, dans la tradition héroïque des Celtes et des Germains, d'un nom propre (la fameuse *Excalibur*, *Gramr* de Sigurdr, *Hrunting* de Beowulf, *Durandal* de Roland, etc.), d'une véritable personnalité, «amie fidèle dans le combat⁶⁵», et – comme il arrive en Grèce et à Rome – d'une grande puissance magico-religieuse : l'épée d'Ulysse le protège contre les sortilèges de Circé (*Odyssée*, X, 821) et éloigne les morts (XI, 24). Selon une symbolique très répandue, la "flèche" des Germains (vieil-allemand *strala*, allemand moderne *Strahl*) a suffisamment à voir avec le "rayon" de lumière pour partager son nom.

Autant par sa forme que par sa fonction, le bouclier *aspis* évoque un *ventre* (γάστήρ), un ventre féminin, maternel, où l'on peut se cacher. S'opposent et se complètent la protection féminine du bouclier, qu'on tient au bras gauche (cf. Plutarque, *Romulus*, 17, 2-4), et la lance virile agressivement tenue dans la main droite. Au centre de ce ventre se trouve l'ombilic (ὄμφαλος; cf. latin *umbo* "nombriil"⁶⁶). Les spécialistes

60. *Iliade* XVI, 633-637.

61. Cf. Germain (1954) 21; Dumézil (1982) 27, et, en dernier lieu, Monbrun (2001). Du point de vue de l'étude anthropologique des armes, l'un des dossiers les mieux étudiés est celui de l'arc, que nous ne reprendrons pas ici. Cf. Vidal-Naquet (1972); Vidal-Naquet (1983²); Vidal-Naquet (1992); Sergent (1991); Sauzeau (2002).

62. *Iliade*, XV, 316-317. Cette matrice métaphorique explique l'emploi de στόμα pour "tranchant de l'épée" : cf. DELG s. u. Voir aussi la contribution de Ph. Le Moigne p. 69. Une épée de la tradition germanique s'appelle *Leggbitr* "qui mord la jambe".

63. Aristophane, *Lysistrata*, 985; Suétone, *Vespasien*, 23, 1. Cf. Henderson (1991) 120; Adams (1982) 19-20.

64. Aristophane, *ibid.*, 156. Henderson (1991) 122. Cf. latin *sicula* (Catulle, 67, 21). Dans le domaine scandinave, cf. Boyer (1992²) 73. Le gallois *caly* "pénis" dérive d'un mot celtique *calgo-* évoquant la "pointe", l'"épée" : Delamarre (2003) 98. Cf. l'emploi français de "braquemart", "sabre", "sabrer".

65. *Beowulf*, 1810. Dans le meilleur des cas, l'épée du dieu germanique Freyr se bat toute seule : Dillmann (1991) 68. Chez les Celtes, les épées racontent leurs exploits : Guyonvarc'h (1980²) 58.

66. Cf. ὄμφαλόεσσα, 11 fois dans l'*Iliade*. Ainsi, Tyrtée (*Élégies*, 8, 24-25) conseille au guerrier de se tenir «... caché par le ventre du bouclier profond / et qu'il brandisse dans sa main droite la lance robuste...». Cf. aussi Tyrtée, *Élégies*, 9, 25. Cette bosse cen-

hésitent parfois à identifier certaines trouvailles archéologiques comme des *bosses* de boucliers, des ornements de ceintures féminines ou des *tympana*⁶⁷. De fait, le tambourin ressemble à un bouclier (cf. *Anthologie Palatine*, VI, 219⁶⁸), le bouclier peut, chez Eschyle, se transformer en un terrifiant tambourin sous lequel «des cloches de bronze sonnent l'épouvante» (*Sept contre Thèbes*, 385-386) : Étéocle se moque de cet appareil terrifique (397-399). Un bouclier peut être aussi la coupe d'Arès, où boire le sang (43-44). Il peut aussi se transformer en cercueil... On pourrait poursuivre longtemps : ne revenons pas ici sur les signes (épisèmes) identitaires, apotropaiques ou agressifs, ni sur l'*ekphrasis* traditionnelle du bouclier fabriqué par un dieu, qui devient dans l'épopée un miroir où le monde héroïque se «réfléchit». Contentons-nous de souligner sa fonction symbolique essentielle dans la Grèce archaïque et classique : l'*aspis* constitue l'arme par excellence de la guerre hoplitique, de la solidarité citoyenne.

2. L'exemple du casque : vocabulaire et symbolique

Le *marine* [anglais] a reçu l'ordre
d'enlever son casque pour avoir
l'air moins effrayant et gagner la
confiance des gens [les Irakiens].
(*Le Monde*, 02/04/2003, p. 5)

• Le casque

Nous traiterons à titre d'exemple du casque⁶⁹, c'est-à-dire d'une arme "défensive". Le vocabulaire, la phraséologie et la thématique poétique de l'épopée montrent que les armes défensives (cuirasse,

trale, dite en ancien-français "boucle" (= récipient), a fourni "écu bouclier", d'où le français "bouclier".

67. Snodgrass (1964) 38-47. Cette signification *féminine* et *maternelle* du bouclier *aspis* n'est cependant pas due uniquement à sa forme, puisque, dans l'*Illiade*, c'est sous le *sakos* d'Ajax que l'archer Teukros se réfugie comme au ventre maternel (VIII, 266-272). N. Loraux n'a pas laissé échapper cette dimension *féminine* de la guerre épique : Loraux (1989) 39, n. 72. Dans la *Saga des Völsungar*, c'est derrière un rempart de boucliers que Sigurdr trouve Brynhildr, qui dort revêtue d'une armure : Boyer (1989) 230-231.

68. ...μέγα τύπανον ... δινωτὸν ρείας ὄπλον ... (Antipater de Sidon, II^e s. av. J.-C.)

69. Le mot français est emprunté à l'espagnol *casco* "armure de tête, tesson", lui-même déverbal de *cascar* "briser". Le sens originel est donc "tesson", cf. l'étymologie de "tête". Le nom de la "salade", casque profond, emprunté à l'italien *celata*, serait issu de *caelum* "ciel" (DHLE, s. u.). Mais le mot italien pourrait s'expliquer comme participe passif de *celare* "cacher" (cf. *infra*, note 9).

bouclier, casque) ne se réduisent pas au rôle d'équipement protecteur : elles sont *symboliquement offensives*. L'égide – peau de chèvre ou peau de la Gorgone – en constitue le modèle fantastique; «impétueuse, terrible, velue, éclatante» (*Iliade*, XV, 308-309), elle met en fuite l'ennemi et protège le dieu ou le héros qui s'en couvre. On sait avec quelle puissance Eschyle orchestre la force des boucliers des Sept contre Thèbes.

Quand le casque métallique, attesté en Grèce à l'âge du Bronze, réapparaît au VIII^e siècle av. J.-C., les Grecs développent plusieurs traditions techniques⁷⁰, et surtout le remarquable casque dit "corinthien". Mais le casque métallique a été précédé, accompagné ou remplacé par des coiffures non métalliques, qui pouvaient passer de l'usage civil à l'usage guerrier : des coiffures de feutre, comme le *πίλος*, ou la *καυσία*⁷¹ des Macédoniens, qui servait aussi bien de protection contre la neige que de casque à la guerre⁷².

• Divers casques homériques

Le traducteur d'Homère, amené à interpréter certains noms de casques, avance à l'aveuglette, obligé de rendre compte d'un vocabulaire souvent impénétrable⁷³. Le terme le plus courant pour "casque" (46 fois dans l'épopée) n'est pas le plus problématique : ἡ κόρυς - υθος. C'est le seul nom du casque clairement attesté en mycénien⁷⁴. L'étymologie n'est pas claire, mais se rattache sans doute à celle de mots signifiant "tête", "crête" (κόρυμβος, κορυφή), "corne" (κέρας, lat. *cornu*) etc. Le casque protégeant la tête du guerrier se trouve associé aux valeurs symboliques de la tête elle-même, conçue comme la partie souveraine du corps⁷⁵. Objet de prestige, propice à l'ostentation, le casque a souvent désigné celui qui le portait comme le "chef", amplifiant la symbolique propre de la "tête".

70. En particulier celle du *Kegelhelm*, et le casque dit illyrien : Snodgrass (1964) 28 et 34. Le casque dit ionien prolonge le type corinthien. Voir en général Bottini (1988); Feugère (1994).

71. L'étymologie semble en faire une protection contre la brûlure du soleil.

72. Καὶ σκέπας ἐν νιφετῷ καὶ κόρυς ἐν πολέμῳ, *Anthologie Palatine* VI, 335. Le roi portait une *καυσία* rouge ornée d'une écharpe blanche : illustration frappante du statut royal chez les Indo-Européens. Cf. la coiffe de Darius : Dumézil (1985) 229-235. Les Mosques avaient des casques de bois (Hérodote, VII, 78), les Paphlagoniens et les Mares des casques tressés (VII, 72 et 79).

73. Lorimer (1950) 211.

74. Génitif *ko-ru-to*; instrumental *ko-ru-pi*.

75. Ceci apparaissait nettement au moment où Hector va vaincre Patrocle (*Iliade*, XVI, 793-797).

Les difficultés du casque homérique apparaissent avec une série de mots sans doute aussi obscurs pour les philologues anciens que pour les modernes : τρυφάλεια (28 emplois)⁷⁶; αὐλώπις (4 fois, seulement dans l'*Iliade*), jamais véritablement expliqué⁷⁷. Très tôt, ces mots techniques sont sortis de l'usage courant; ils sont devenus mystérieux, et donnent aux objets évoqués une sorte d'aura poétique. Pour le mot πήληξ "casque" – 10 emplois dans l'épopée; terme technique, comme θώρηξ – on ne voit pas d'étymologie indo-européenne⁷⁸; c'est pourquoi l'on pense à un emprunt. Les Anciens tiraient le mot de πάλλω "secouer" en songeant à l'aigrette du casque⁷⁹.

• Le casque en cuir et le guerrier-chasseur de fauves

Le cuir de bœuf fournit un matériau particulièrement propice à la fabrication d'une coiffure de protection. Mais un autre matériau a pu être choisi pour renforcer l'utilité défensive par une action symbolique agressive. Le modèle mythique de ce type de coiffure est bien sûr la λεοντέη (δορά sous-entendu), c'est-à-dire la dépouille du lion de Némée, dont Héraclès utilise la peau comme cuirasse et la tête comme casque. Un exemple intéressant de casque en peau animale sera fourni par le latin *galea*, à l'origine "casque de cuir": «*cassis de lamina est, galea de corio*» (Isidore de Séville, *Origines* 18, 14).

Mais ici l'étymologie permet d'aller plus loin sans un trop grand risque d'erreur: il s'agit d'un «emprunt au grec γαλήη qui désignait, à l'origine, un casque fait, ou plutôt recouvert d'une peau d'un petit animal carnassier⁸⁰...». On pourrait citer en parallèle l'άλωπεκίς "coiffe en peau de renard" (Xénophon, *Anabase*, VII, 4, 4)⁸¹, et la λυκεία⁸²

76. Qu'il faut sans doute comprendre comme équivalent à κόρυς τετράφολος c'est-à-dire "casque à quatre φύλος"; cf. τετράφολος, ἀμφίφολος – mais on ignore le sens exact du mot φύλος. P. Chantraine propose prudemment "partie métallique non identifiée du casque"; plusieurs hypothèses (bossette, clou, visière) avaient été proposées par les Anciens; s'agit-il d'une corne? D'une plaque de métal? Cf. Lorimer (1950) 239 sq.; Hainsworth (1993) III, 222. L'étymologie dite populaire y voyait quelque chose de "blanc" (φολός). Notons φαλαριτίς, épithète d'Athéna "au casque": Callimaque fr. 638. On trouve aussi φύλαρα en *Iliade* XVI, 106; cf. τετροφάληρος *Iliade* V, 543 = XI, 41.

77. DELG s. u. αὐλώπις; Trümpy (1950) 44; Lorimer (1950) 239-242.

78. DELG s. u. πήληξ; Trümpy (1950) 46 et 51.

79. Ajoutons στεφάνη, 5 fois dans l'épopée, dont 2 n'ont rien à voir avec le casque (sens de "diadème").

80. DELL, s. u.

81. Cf. aussi la coiffure des Thraces dans l'armée de Xerxès: Hérodote, VII, 75.

82. Polybe, VI, 22, 3.

“coiffe en peau de loup” qui a des parallèles dans les usages italiques⁸³. L'emprunt latin est d'autant plus curieux qu'en fait γολέη “belette” n'est pas attesté en grec au sens de “casque”⁸⁴.

En revanche, un terme homérique courant (28 fois dans l'épopée), ἡ κυνέη, a certainement signifié “coiffure en peau de chien”, même s'il désigne toutes sortes de casques et de coiffes⁸⁵; une pacifique coiffure en peau de chèvre, par exemple, comme celle que porte Laërte dans sa campagne (*Odyssée*, XXIV, 231)⁸⁶; le mot en est arrivé à fonctionner comme nom du casque quelle qu'en soit la matière, y compris le métal⁸⁷. Le sens étymologique “peau de chien” a été souvent contesté, en particulier par H. L. Lorimer⁸⁸. Un passage fameux du chant X de l'*Illiade* nous éclaire pourtant sur la véritable nature et sur le symbolisme de l'ancienne κυνέη. Ulysse et Diomède s'équipent pour une expédition nocturne. Thrasymède prête à Diomède « sa propre épée (φάσγανον) à deux tranchants [...] et son bouclier (σάκος). Sur le front, il lui met un de ces casques faits en cuir de taureau (κυνέην... ταυρείην), sans cimier ni panache, qu'on appelle des “pots” (κατᾶτυξ⁸⁹) et dont les gars robustes se protègent la tête. À Ulysse, c'est Mérion qui offre son arc, son carquois, son épée; puis il lui met au front un casque travaillé dans le cuir d'un bœuf (κυνέην βίνοῦ ποιητήν). Il est, à l'intérieur, solidement tendu de multiples courroies. À l'extérieur, les dents luisantes d'un sanglier aux vives défenses⁹⁰

83. Cf. Ornytus, le guerrier chasseur, vêtu d'une peau de taureau et coiffé de « l'énorme baillement d'un loup montrant mâchoires et dents blanches », Virgile, *Énéide*, XI, 688-689; et latin *cūdō* – seulement chez Silius Italicus : «...*capiti cudone ferino / sat cautum...*» (VIII, 493-494); cf. aussi XVI, 59. On rapproche avestique *xaodō* “casque”.

84. Cf. cependant *infra* la κτιδέη κυνέη.

85. DELG, s. u. κυνέη.

86. La *kuneē* des esclaves, des hilotes : cf. Vernant (1989) 191. Sur Laërte, cf. Sauzeau (2003 a).

87. Par exemple, une κυνέη en bronze (χαλκήρεϊ; *Illiade* III, 316 = XXIII, 861). Le magnifique casque d'Athéna (*Illiade* V, 743-744) est une κυνέη en or (χρυσείη); le vers formulaire 743 est repris pour évoquer le casque d'Agamemnon (XI, 41), casque certainement métallique. Cet usage, qui n'est pas confiné à l'épopée puisque Hérodote (II, 151) cite une κυνέη en bronze, avait été bien expliqué par les Anciens (ainsi chez Eustathe, *ad Illiade* 421, 6). De la même façon, Virgile (*Énéide*, V, 490) parle d'une *aerea galea*.

88. « Though the derivation from κύων is, philologically speaking, irreproachable, it has never gone unquestioned and is in the highest degree improbable... Why so improbable a material should be used by a people who normally employed ox-hide for such purposes remains unexplained » : Lorimer (1950) 245.

89. Cet hapax n'a pas d'étymologie; les scholiastes n'en savent pas plus que nous, apparemment.

90. Nous modifions ici la traduction de P. Mazon.

sont, sur les deux faces, disposées en grand nombre, avec art et savamment. Le fond en est bourré de feutre.. » (vers 256-265).

Ce passage prouve la capacité de conservation de la tradition orale, quand il s'agit de détails matériels significatifs, et ceci même en dehors de l'usage formulaire : la description est celle d'un type de casque mycénien qui semble avoir disparu avant même la fin de l'Helladique récent III⁹¹. Mais l'évocation présente, en outre, une unité contextuelle remarquable⁹². Le nom même de la κυνή évoque le chien et la chasse; la chasse au sanglier semble avoir été pour les Mycéniens, comme pour les héros de la légende, en Grèce comme chez de nombreux peuples indo-européens, l'épreuve par excellence de la bravoure. Le gibier de nos chasseurs nocturnes (Δόλων) porte un nom dérivé de ὁ δόλος "ruse, piège"; notons que ὁ δόλων (qui n'est attesté que tardivement, chez Plutarque, mais est sans doute bien plus ancien⁹³) désigne un "poignard" ou une "épée cachée dans un canne"⁹⁴.

Dolon s'était lancé dans une mission d'espionnage nocturne : « Sur ses épaules, [il] jette aussitôt l'arc recourbé; il vêt son corps de la peau d'un loup gris; sur sa tête il pose une κυνή en peau de martre (κτιδέην)... » (*Iliade*, X, 333-335). La coiffe en peau de martre (ἴκτις) évoque la γαλέη. Dans cette terrible chasse nocturne, chiens, loups, sangliers, martres sont les références des vêtements, des casques, des pratiques de la chasse rusée et nocturne dont Autolykos et son petit-fils Ulysse sont les maîtres, et Dolon, malgré son nom, l'apprenti et la victime.

La coiffure en peau de renard citée *supra*, ἄλωπεκίς, pourrait bien fonder le mot de Lysandre (Plutarque, *Apophtegmes laconiens*, 229 b) :

Répondant à ceux qui le blâmaient d'agir le plus souvent par ruse et par tromperie, ce qui était indigne d'Héraklès, il disait en riant que, quand la peau du lion (ἡ λεοντῆ) ne suffisait pas, il fallait y coudre celle du renard (τῆν ἄλωπεκῆν). (Trad. Fuhrmann, CUF)

91. Cf. Lorimer (1950) 211 sq.

92. Gernet (1982) parlait du *Rhesos* d'Euripide, et son article était consacré plus spécialement à Dolon et aux loups-garous; Schnapp-Gourbeillon (1981) 112 sq. a davantage souligné la cohérence de l'épisode. L'iconographie a été étudiée par Lissarrague (1980).

93. DELG, s. u. δόλων. Les emplois techniques maritimes sont certainement secondaires et métaphoriques. Il n'y a pas lieu de suspecter un emprunt au latin : c'est bien plutôt le latin qui a emprunté *dolo* "poignard, canne-épée".

94. Wathelet (1988) I, 435.

Une coiffure qui assimile le héros à un fauve nocturne, et même le rend invisible, est nécessaire à l'accomplissement de certains exploits qualifiants. La tradition grecque permet d'apercevoir la cohérence d'un thème devenu « folklorique », celui d'une *Tarnkappe*⁹⁵. C'est la fameuse « κυνέη d'Hadès » fabriquée (Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, I, 2, 1), par les Cyclopes. Ainsi dans l'*Illiade* (V, 845) Athéna « se coiffe de la *kunèè* d'Hadès (Ἄιδος) : il ne faut pas que le puissant Arès la voie (ἴδοι)... » Le nom du dieu des Enfers est interprété comme un composé privatif en α-, « l'invisible »⁹⁶. Encore une fois, le jeu de mots n'est pas superficiel ; devenir invisible, c'est passer en quelque sorte du côté des morts⁹⁷. Le combattant qui revêt ce type de casque devient provisoirement un fantôme. Le *Bouclier* hésiodique évoque ainsi Persée (vers 226-227) :

Et, terrible, sur les tempes du héros était posée la *kunèè* d'Hadès,
qui contient les ténèbres lugubres de la nuit...

L'étymologie du mot germanique pour désigner le casque (allemand *Helm*, anglais *helmet*, français heaume) dépend de **kel* « cacher » (cf. grec καλύπτω, κρύπτω ; latin **celo*, cf. *occulere* etc.) et nous éclaire sur une fonction archaïque du casque, qui est de « couvrir », de « cacher » (allemand *hehlen*) le guerrier⁹⁸. Il ne s'agit pas seulement de se protéger, mais de *se dissimuler* aux yeux de l'ennemi, et, ce faisant, de se transformer, aux yeux de ses adversaires, de ses compagnons et pour soi-même, en autre chose qu'un être humain : une bête féroce, rapide ou effrayante, un fantôme. Le casque est un masque. Ici encore, la légende germanique dit les choses nettement : le nom de *Grimhildr* associe le mot « masque » (*grim*)⁹⁹ et le mot « bataille » (*hildir*). Le *Beowulf* anglo-saxon désigne le casque par les composés *heregrima* « masque d'armée » et *beadogrima* « masque de guerre » (*Beowulf*, 2049 et 2257).

95. Jeanmaire (1939) 400 ; Schnapp-Gourbeillon (1981) 109.

96. L'étymologie du nom n'est pas connue ; cf. *DELG s. u.* P. Chantraine ne dit rien de l'étymologie synchronique ἀειδής (l'Invisible), qui était cependant très répandue chez les Anciens. Cf. Alvino (1981).

97. Vernant (1989) 124.

98. Une association d'idées identique peut expliquer le mot avestique *xaoda-* (dans le composé *ayo-xaoda* « casque de bronze » ou « de fer ») si l'on admet le rapprochement du grec κεύθω « cacher », de l'anglais *to hide* (indo-européen *(s)qeu-dh-).

99. Que nous trouvons en français dans « grimace », « grimer » etc.

• Le casque-masque

Cette fonction symbolique du casque-masque, bien attestée en Grèce ancienne, ne se limite pas au casque fabriqué avec la peau d'un animal : le casque métallique l'assume également. Il suffit, pour comprendre l'effet que pouvait produire un guerrier « de bronze », dont le visage devenait un masque d'épouvante, de contempler certains casques grecs (ou dérivés de modèles grecs)¹⁰⁰ qui pouvaient couvrir entièrement la tête du guerrier, les couvre-joues étant joints, avec des trous étroits pour les yeux, la forme des sourcils monstrueusement soulignée, des incisions représentant un lion et un taureau, sans parler des plumets aujourd'hui disparus.

Les images de vases viennent confirmer cette piste¹⁰¹. Signalons la facialité des représentations de casques ou de Géants casqués. Les casques-masques sont bien attestés dans le monde iranien¹⁰². On pensera au fameux "heaume de terreur" (*oegishjálmr*) de Fáfnir dans la légende de Sigurdr¹⁰³.

• Le guerrier-taureau, le guerrier-sanglier

Une importante dimension symbolique du casque est l'assimilation du combattant à un animal senti comme guerrier : carnassier furtif, sanglier, comme nous l'avons vu plus haut ; mais aussi taureau, bélier, cheval, oiseau de proie... En Iran, on a donné aux casques la forme de tête de loup ou de dragon¹⁰⁴. Un casque gaulois célèbre (Ciumesti, Roumanie) porte une figure de corbeau – incarnation de la bataille chez les Celtes – en plein vol¹⁰⁵. Voici une évocation des casques gaulois et de leurs fonctions (Diodore de Sicile, V, 30, 3) : « Ils se coiffent de casques d'airain avec de grands ornements en hauteur, les-

100. Par exemple, celui du V^e siècle, provenant de Grande-Grèce et conservé au *Badisches Landesmuseum* de Karlsruhe : Bottini (1988) 135, n° 4, type C.

101. Une amphore chalcidienne représente le meurtre de Rhésos par Diomède ; outre les boucliers, on voit un extraordinaire casque corinthien à deux *lophoi*, figuré de face : image terrifiante et monstrueuse ; Lissarrague (1980). Cf. la communication de C. Jubier-Galinier et A.-F. Laurens p. 105.

102. Voir dans ce volume l'évocation des cataphractaires par P.-L. Malosse, p. 249. Les casques-masques font partie de l'équipement de la cavalerie romaine pour des jeux paramilitaires : Feugère (1994), 123 sq.

103. Boyer (1989) 226.

104. Sergent (1995 a) 291.

105. Cf. l'histoire de M. Valerius Coruvinus (Tite-Live, VII, 26), expliquée par Bloch (1969) et Davies (1979). Casque de Ciumesti : Feugère (1994) 64. Voir aussi le personnage représenté sur le chaudron de Gundestrup, détail reproduit par Brunaux et Lambot (1987-1988) 104.

quels donnent à ceux qui s'en servent une apparence gigantesque. À quelques-uns de ces casques sont fixées des cornes de même nature, et à d'autres des masques en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes... »

Le nom grec usuel signifiant "casque", qui a dans une large mesure remplacé les termes épiques, est τὸ κράνος¹⁰⁶ ; on le rapproche (comme κόρυς) de κόρα "tête" et de κέρας "corne"¹⁰⁷. On peut songer à ces cornes qui ornent tant de casques antiques, chez les Gaulois, les Shardana, les Mycéniens du Vase des guerriers, les Pisidiens (Hérodote, VII, 76 [?]) etc., transformant le guerrier en homme-taureau. Le même symbolisme est attesté en Grèce à l'époque archaïque en particulier. Un extraordinaire casque de Grande-Grèce¹⁰⁸ du VI^e siècle av. J.-C., de type corinthien, était orné de deux amples cornes métalliques en plus du *lophos* central aujourd'hui disparu. Un thème fréquent dans la décoration des casques était également la tête de bélier¹⁰⁹.

On pourrait voir dans ces objets, et dans le contexte dont ils témoignent, quelques traces – atténuées dans le texte homérique, mais beaucoup plus nettement visibles ailleurs en Grèce – de ces guerriers-fauves indo-européens dont les *berserkir* germaniques fournissent le modèle¹¹⁰.

• Le guerrier-cheval

Le cheval, rapide, fougueux, est l'animal héroïque par excellence. Les Éthiopiens d'Asie décrits par Hérodote (VII, 70) portaient, en guise de casque, « des peaux de crâne de cheval prélevées avec les oreilles et la crinière : la crinière leur servait de panache, et les oreilles étaient fixées de façon à se tenir droites » (trad. Barguet, *La Pléiade*). De cette coiffure « primitive », la tradition hellénique a gardé le symbolisme tout en perfectionnant la technique et l'esthétique. Le casque grec portait souvent un cimier en crins de cheval : ὁ λόφος "nuque", "crinière de cheval", et par une métaphore qu'on retrouve en français "crête, colline". On ne connaît pas d'étymologie probable¹¹¹. Le sens "aigrette, panache du casque" est une spécialisation technique à partir

106. Sur la formation du mot : DELG s. u.

107. Cf. κράνιον "crâne" et le latin *cornu* avec la même suffixation en -n- que τὸ κράνος.

108. Bottini, in *Armi* (1993) 71 sq. Voir aussi le casque corinthien (début du V^e s.) à cornes et oreilles de taureau, in Feugère (1994) 18.

109. Par exemple à Olympie, le casque B 4667 du dernier quart du VI^e siècle av. J.-C.

110. Briquel (1995) ; Sauzeau (2003 b).

111. DELG s. u. L' étymologie « populaire » de λόφος en fait un dérivé de λείπω.

de "crinière de cheval". Le sens peut être souligné par une épithète : λόφος ἵπποχαίτης "panache fait d'une crinière de cheval" (*Iliade* VI, 469). Un casque muni d'un tel λόφος est dit ἵππουρις "muni d'une queue de cheval" (7 fois dans l'épopée, en début de vers, dont 5 avec κυνέη); il faut ajouter les épithètes également formulaires ἵπποκομος "pourvu d'une crinière" (5 fois dans l'épopée), ἵπποδάσεια "à la crinière velue" (9 fois dans l'épopée). Le guerrier coiffé d'un tel casque est ἵπποκορυστής "au casque à crinière de cheval"¹¹². Un autre mot, ἔθειραι "crinière" (6 fois, seulement dans l'*Iliade*) désigne le panache du casque. P. Chantraine¹¹³ admet prudemment un sens "qui s'agite, qui se secoue". Homère définit le λόφος par l'épithète δεινόν "effrayant". Le but de ce panache – qui n'est pas sans efficacité pratique, puisqu'il protège des coups de taille – est clairement de transformer le guerrier en homme-cheval, à la fois rapide et terrifiant.

Le personnage d'Hector constitue l'une des créations les plus émouvantes du poète de l'*Iliade*. À partir d'un personnage violent et proche d'Arès¹¹⁴, Homère a composé un guerrier humain, responsable, affectueux. Traditionnellement, Hector recevait des épithètes formulaires évoquant un casque de bronze (χαλκοκορυστής, 8 fois dans l'*Iliade*) à cimier : κορυθαίολος (38 emplois, dans l'*Iliade*) peut signifier "dont le casque étincelle" ou plutôt "qui agite son casque"¹¹⁵. C'est à partir de cette épithète formulaire, attachée à Hector, que le poète a imaginé l'une des scènes les plus pathétiques de l'*Iliade* (466-474) :

L'enfant se détourne [...], il s'épouvante à l'aspect de son père; le bronze lui fait peur, et le panache aussi en crins de cheval (λόφον ἵπποχαίτην), qu'il voit osciller, au sommet du casque, effrayant. Son père éclate de rire, et sa digne mère. Aussitôt, de sa tête, l'illustre Hector ôte son casque : il le dépose, resplendissant (παμφανώσσαν) sur le sol. Après quoi, il prend son fils...

Ce passage constitue un témoignage sur la création de l'*Iliade* en tant qu'élaboration personnelle d'une donnée traditionnelle : le casque héroïque, effrayant et brillant, devient le révélateur du lien affectif profond qui unit l'époux, l'épouse et leur rejeton; en même temps, par une ironie tragique, l'arme terrible sera sans effet sur l'ennemi, et ne fait peur qu'au petit enfant, lui qui ne sera jamais « plus vaillant que son père » (vers 479), ni « le roi de la ville » comme le voudrait son nom.

112. D'autres comprennent "equippers of chariots" : Kirk (1985) I, 115.

113. DELG s. u.

114. Wathelet (1988) I, 501-502.

115. Nous ne suivons pas ici Wathelet (1988) II, 1305.

• L'éclat lumineux

Les armes, comme la gloire des héros, brillent¹¹⁶. Le thème de l'éclat lumineux du casque, particulièrement associé à Hector, est ici exprimé par l'épithète *παμφανώσσαν*. Ailleurs les Achéens sortent des « divines nefes » pour accompagner le retour d'Achille (*Iliade* XIX, 357-359) :

comme, à flocons serrés, la froide neige s'envole [...] de même, en foule, voici sortir des nefes les casques qui luisent d'un joyeux éclat...

Alcée (fr. Z 34 LP ; 137 Reinach) brode sur le même thème :

La grande demeure respendit d'airain. Arès a décoré toute la toiture de casques brillants (*λάμπραισιν κυνίασι*) d'où pendent de blancs panaches en crinière de cheval [...], voici les brillantes cnémides ...

Les casques d'or, bien attestés en Grèce d'Homère à Alexandre, en poésie ou dans la réalité, ont des répondants magnifiques en Gaule. Les armes d'or, ou couvertes d'or, sont présentes dans les traditions épiques¹¹⁷ et historiques, et parfois attestées dans la réalité archéologique. L'or n'ayant qu'une faible résistance mécanique, sa fonction relève évidemment du symbolique : il est le signe de la protection divine¹¹⁸, d'où son efficacité magique (cf. la formule *χρυσός γὰρ ἐρύκακε*, *Iliade* XX, 268 ; XXI, 594), et son pouvoir d'exaltation du chef, du héros. Les « armes immortelles »¹¹⁹, scintillantes, les *fulgentia arma*, les *Helle Waffen* (R. Wagner, *Siegfried*, III, 3) constituent un thème épique qui, comme celui des casques « animaux », dépend certainement de l'héritage indo-européen¹²⁰.



Tel se présente le témoignage du vocabulaire sur la conception que les Anciens se faisaient de leurs armes, et celui des traditions poétiques les plus vénérables de la Grèce sur l'imaginaire du casque.

116. Le vocabulaire et le formulaire évoquant chez Homère la "brillance" des armes sont riches et mériteraient une étude particulière.

117. Citons le casque d'Athéna (*Iliade* V, 744 ; *Hymne homérique à Athéna*, 6), l'armure de Glaukos (*Iliade* VI, 230-236) ; Héraklès reçut d'Hermès une cuirasse d'or (Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, II, 4, 11).

118. Sauzeau et Sauzeau (2002).

119. Lacroix (2002) 214.

120. Cf. la contribution de J.-F. Thomas p. 35. Dans la tradition germanique, les épées illuminent la halle comme des torches : Dillmann (1991) 105.

Il convient que l'historien étudie la fonction réelle et symbolique des armes dans la synchronie, au sein des sociétés qui les utilisent, ou dans la diachronie. Mais, sans pour autant renoncer à l'histoire, je dois souligner ici que les valeurs traditionnelles des armes, qui se font écho d'un peuple indo-européen à l'autre¹²¹, ont fonctionné sur la très longue durée. La tradition de l'épopée celtique pré-chrétienne, attestée tardivement, répond de façon troublante à l'épopée grecque¹²². L'imaginaire des armes y est très riche : par exemple le javelot-foudre que Cuchulainn envoie sur son ennemi « entra dans son corps par l'anus et chaque membre et chaque partie [du personnage] fut emplie de ses pointes¹²³... » Même richesse dans les traditions germaniques. Il est clair que l'imaginaire des armes résiste aux siècles, et, pour l'essentiel, est resté peu sensible aux ruptures historiques¹²⁴. De nos jours, coupé de la réalité militaire dans une large mesure – mais pas totalement –, il s'exprime avec force dans l'Heroic Fantasy chère à nos jeunes.

Je voudrais citer en conclusion un passage du *Beowulf* anglo-saxon, dont le seul manuscrit date de la fin du X^e s. de notre ère, mais dont le texte a été rédigé sans doute au VIII^e s. (IV, 303-V, 321) :

Des têtes de sangliers scintillaient sur les couvre-joues luisant de l'éclat de l'or – le sanglier guerrier montait la garde sur les féroces combattants. [...] Étincelantes étaient les cottes, et les brillants anneaux sonnaient à leurs armures rayonnantes¹²⁵... (traduction personnelle).



121. Voir une intéressante perspective de répartition fonctionnelle chez Dumézil (2000) 141-150 ; cf. Dumézil (1982) 227-229.

122. Sergent (1999 b).

123. Guyonvarc'h (1980²) 193. Arme fantastique comme le marteau de Thórr, sur lequel on lira la contribution de B. Sergent, p. 477, ou le *vajra* védique.

124. Malgré l'intérêt des études comparatives et diachroniques, il est clair que l'étude d'une arme dans son contexte historique et culturel reste une perspective fondamentale. Voir, par exemple, pour la hache au Moyen Âge, Raynaud (2002).

125. Les casques réels trouvés à Sutton Hoo en Angleterre, à Vendel ou à Valsgärde en Suède, qui portent des représentations de sangliers, ou de guerriers dont les casques sont en forme de hure, commentent précisément le texte de l'épopée germanique. Cf. le heaume nommé *Hildisvin* "Porc de combat" : Dillmann (1991) 129.

Vocabulaire et symbolique des armes en latin

Jean-François THOMAS

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Le peuple romain place à ses origines la gloire de la guerre (Tite-Live, I, prol. 7) et, dans son histoire comme dans ses mythes, interfèrent profondément le militaire et le politique, si bien qu'une recherche sur les armes trouve des justifications évidentes. Or celle-ci a été conduite en grande partie autour de deux axes. Depuis plusieurs décennies, la connaissance des objets eux-mêmes a beaucoup progressé grâce à de nombreuses découvertes archéologiques et à un travail rigoureux sur les textes, démarche dont les livres de M. Feugère (1993) et E. Polito (1998) constituent la synthèse. Les armes sont aussi au centre d'une thématique littéraire féconde où se rencontrent l'épopée et le lyrisme décrivant la séduction amoureuse comme un combat, en même temps que se créent des images utilisées par la rhétorique, avec les armes de l'éloquence, mais aussi par l'écriture philosophique¹. Le vocabulaire en revanche n'a pas fait l'objet d'une étude globale. La communication de P. Sauzeau publiée dans les *Actes* de ce Colloque montre tout ce que peuvent apporter des analyses étymologiques fouillées face aux incertitudes sur l'histoire des différents termes où, pour le latin en tout cas, l'on suppose souvent l'origine du mot à partir de celle de l'objet.

Pour notre part, nous souhaiterions nous intéresser à quelques problèmes d'ordre sémantique rarement évoqués, en nous limitant à des termes désignant les armes offensives et les armes défensives, à l'exclusion des baudriers et des cuirasses. Les langues techniques présentent peu de phénomènes de polysémie, lit-on souvent, y compris dans l'ouvrage de Di Meo (1983) qui consacre un chapitre au vocabu-

1. Sur ces questions, voir entre autres respectivement Thomas J. (1999) 31-49 et Armisen-Marchetti (1989) 94-97 et 314-317.

laire militaire latin². Le corpus retenu de 45 termes permet d'apprécier la validité d'une telle affirmation, d'autant qu'il comprend quelques exemples intéressants d'une pluralité de significations assez particulière, y compris pour le mot en apparence le plus simple, *arma*. L'on admettra aisément que les faits linguistiques ne sont pas dus au hasard, mais s'éclairent par des données historiques et culturelles.

Le champ lexical des armes comporte un certain nombre de vocables monosémiques qui s'appliquent à un seul référent. De telles relations existent, surtout quand le terme et l'objet désigné paraissent empruntés : *aclys* (origine osque) « javelot attaché à une courroie », *bebra* (rapprochement avec le vieil irlandais) « sorte de lance ou de javelot », *cateia* (origine celtique) « arme à effet boomerang », *copis* (emprunt au grec) « sabre à large lame », *gaesa* (origine celtique) « javelot de fer », *pelta* (emprunt grec *πέλτη* et origine thrace) « petit bouclier en forme de croissant », et sans doute de même *cudo* « casque de peau de bête »³. La spécialisation du mot tient à la spécificité de la chose. Ce rapport univoque entre un nom et un référent n'est pas systématique, tant s'en faut. Un substantif peut dénommer un type précis d'armes, puis les armes d'une même famille : *parma* « petit bouclier rond », *scutum* « bouclier ovale et convexe », « bouclier long et creux », puis, pour les deux mots, « bouclier » ; *cassis* « casque de métal », puis « casque », sans que le contexte spécifie la matière.

L'on insistera davantage sur les cas où le mot s'applique à un ou plusieurs objets qui ont une ressemblance de forme avec l'arme qu'il désigne dans son sens premier. Cette extension est de nature métaphorique. Une telle formule mérite une mise au point car, à la suite de toute une tradition remontant à Bréal⁴, il faut voir là non un phénomène stylistique relevant de l'ornementation du discours, mais un procédé de nature linguistique permettant l'enrichissement de la signification au même titre que la métonymie et la synecdoque⁵.

Se dégage tout un ensemble de termes qui en viennent à s'employer pour des réalités de la vie rurale, qu'il s'agisse des instruments agricoles, de plantes ou des animaux familiers : *dolabra* « pic pour atta-

2. Cette affirmation se trouve dans plusieurs études de linguistique générale, influencées plus ou moins par les travaux sur les nomenclatures où s'opère une correspondance stricte entre un mot et un référent : voir Lerat (1995) 127-134 ; Cabre (1998) 186-190 et 229-240 ; Thomas J.-F. (à paraître).

3. L'origine de ces mots peut d'ailleurs générer des connotations, selon un phénomène étudié par P. Sauzeau dans sa communication p. 13.

4. Bréal (1897) 124-150.

5. Voir Fruyt (1989).

quer les palissades» et «pioche pour labourer la terre», et *gladius* «épée», mais aussi «coute de charrue» (Pline l’Ancien, XVIII, 172), «espadon» (Pline l’Ancien, IX, 3); *galea* «casque», puis «huppe d’oiseau» (Columelle, VIII, 2, 2); *sagitta* «flèche», puis «bout pointu d’un bourgeon» (Columelle, III, 10, 22); *iaculum* «javelot» et «filet pour prendre les poissons» désigné ainsi d’après la corde qui sert à retenir le filet (Ovide, *Art d’aimer*, I, 763; *CIL* II, 2335). Ce transfert métaphorique repose sur la perception d’une ressemblance entre les objets. Il est aussi favorisé par une grande familiarité avec les choses : les similitudes entre les armes et les outils ne peuvent échapper à des soldats, qui sont aussi des paysans et des artisans. Plus encore, le citoyen qui combat est souvent un agriculteur qui défend son bien en défendant Rome, en sorte qu’un lien symbolique fort s’établit entre la vie militaire et le travail de la terre (Pline l’Ancien, XVIII, 19).

Cependant, les noms d’armes se disent d’objets relevant de bien d’autres activités, essentiellement la médecine, la description géographique, l’architecture, ce qu’illustrent ces quelques exemples : *sica* «poignard» et «pointe des dents» (Pline l’Ancien, XVIII, 2); *arcus* «arc» et «arc-en-ciel» (Cicéron, *Sur la nature des dieux*, III, 51) et aussi «voûte, arc de triomphe» (Tacite, *Annales*, II, 41), à quoi l’on ajoutera le cas plus complexe de *clipeus*. Il est d’abord le terme spécifique pour un type précis de bouclier circulaire et concave (Virgile, *Énéide*, II, 227; III, 637; X, 546; XII, 925), puis s’étend aux boucliers en général (Cicéron, *Lettres Familiales*, V, 12, 5; Tite-Live, VIII, 8, 5; Ovide, *Fastes*, III, 1), avant de recevoir diverses applications métaphoriques : le disque du soleil (Ovide, *Métamorphoses*, XV, 192), une sorte de météore (Sénèque, *Questions Naturelles* I, 1, 15).

L’on aura remarqué que l’essentiel des occurrences se trouve chez des auteurs postérieurs à l’époque cicéronnienne. Cela nous paraît lié à la conception même de l’œuvre technique, encore très centrée sur un domaine précis avec Caton, plus ouverte sur l’ensemble des différents savoirs avec Columelle et surtout Pline, selon une évolution fort bien décrite par Claudia Moatti⁶. À partir du moment où «la culture est un corps dont chaque discipline est un membre»⁷, se trouve favorisé l’emprunt des termes d’un domaine à l’autre.

Une telle extension d’emploi pour les noms d’armes paraît parfois liée aux genres littéraires. Chez Ennius, *clipeus* désigne la voûte

6. Moatti (1997) 39-42 et 302-307.

7. Vitruve, I, 1, 12 : *encycliis disciplina uti corpus unum ex his membris est composita*.

du ciel⁸, et l'arme, thème important de l'épopée, se prête au grandissement épique pour figurer le ciel. Chez Stace, les noms d'armes ont bien sûr chacun sa signification première, mais parfois le poète les utilise pour désigner d'autres réalités. Par exemple, *umbo* «bosse du bouclier» désigne aussi le promontoire ou l'isthme⁹ : un tel emploi s'inscrit dans une tendance de l'écriture poétique où le cadre descriptif contribue à marquer la violence de la situation¹⁰. Martial, quant à lui, parle de la broche à rôtir comme d'une *cuspis*¹¹ : ce transfert de sens se révèle caractéristique de l'épigramme où l'auteur se joue des images et des thèmes traditionnels pour décrire la réalité du quotidien selon une tendance qui peut aller jusqu'au matérialisme poétique, pour reprendre l'expression de P. Laurens¹².

Différents facteurs socioculturels et littéraires paraissent expliquer comment des noms d'armes ont pu servir à désigner d'autres objets. Le phénomène a une certaine ampleur (20 noms sur 47), tandis que la relation inverse demeure très rare¹³.

En somme, contrairement à ce que l'on pourrait peut-être attendre, la monosémie, certes bien représentée (18 sur 47), n'est pas systématique, et elle concerne surtout des noms désignant des armes moins connues. Quand elles sont plus familières, les substantifs qui les dénomment sont plus souvent polysémiques. Dans ce cas, l'enrichissement de sens se fait alors sur la base de la *métaphore*, conformément à la place de ce phénomène observée dans les vocabulaires techniques latins¹⁴.

N'en apparaît alors que plus remarquable le fonctionnement sémantique du terme central de ce champ lexical, *arma*, où la métaphore n'a pas, tant s'en faut, un rôle prédominant. *Arma* est formé

8. Ennius dans Varron, *Sur la langue latine*, V, 3, 19 (= éd. Vahlen Sc. 215) : *in altisono / caeli clipeo* «sur le bouclier céleste aux multiples échos.»

9. Stace, *Thébaïde*, VII, 14-16 : ... *nempe olim accendere iussus / Inachias acies atque omne quod Isthmius umbo / distinet* «... voilà longtemps qu'il (Mars) a reçu l'ordre d'embraser les forces inachiennes et toute la zone que sépare la saillie rocheuse de l'Isthme ...»

10. Voir Taisne (1994) 146-149.

11. Martial, XIV, 221, 1-2 : *Rara tibi curua craticula sudet ofella; / spumeus in longa cuspidē fumet aper* «Que les barreaux de ton gril soient graissés par une côtelette recourbée; mais que le sanglier écumant fume à une longue broche» (trad. J. Izaac).

12. Laurens (1987) 230.

13. C'est le cas de deux termes : *conus* «cône» (Lucrèce, IV, 430; Cicéron, *Sur la nature des dieux*, I, 24) devient le nom du sommet d'un casque (Virgile, *Énéide*, III, 468), et *ligula* «cuiller» (Caton, *Sur l'agriculture*, 84) se trouve chez Aulu-Gelle (X, 25, 3) pour la «petite épée».

14. Voir Fruyt (1989) 109-113 et 120-121.

avec le suffixe de collectif *-a* < **h*₂, sur un radical *ar-* issu de la racine **h*₂*er-* exprimant l'idée d'ajustement¹⁵, ce qui rend compte de l'opposition bien connue (Tite-Live, I, 43, 2) entre les *arma*, armes défensives qui s'ajustent au corps, et les *tela* projetées pour attaquer¹⁶.

De là *arma* se dit des armes de l'éloquence qui permettent de se défendre (Cicéron, *Sur l'orateur*, I, 172), mais aussi d'attaquer (Quintilien, *Institution oratoire*, I, 16, 10) selon une *métaphore lexicalisée* puisque le transfert repose sur l'élément de sens /qui peut permettre de vaincre/¹⁷.

En revanche, le sens d'«ustensiles, instruments» occupe une place particulière. L'une des premières attestations se trouve dans ce passage de Virgile, *Énéide*, I, 177-179¹⁸. Ce sens ne présente pas l'idée de défense et d'attaque inhérente à la signification première d'*arma*, en sorte qu'il ne peut se rattacher à elle grâce à une relation métaphorique. Il s'explique par l'influence du grec ὄπλα dont le sens de «armes» favorisait un rapprochement avec *arma* et rendait possible le développement, dans le terme latin, de sa seconde valeur d'«instruments, ustensiles», d'autant qu'elle n'était pas sans rapport avec la notion très générale d'équipement, d'adaptation à une tâche, qui est centrale dans plusieurs mots construits en latin sur la base *ar-* (*arma*, *ars*). Ce mécanisme correspond très exactement au *calque sémantique* analysé par Chr. Nicolas¹⁹. Le phénomène linguistique en jeu a lui-même des implications littéraires : le grec ὄπλα signifie «instruments, ustensiles» dans la poésie homérique et chez les lyriques : l'on ne s'étonnera pas alors que les premières occurrences en latin se trouvent chez Virgile et que l'emploi demeure limité globalement à l'épopée.

15. Voir Benveniste (1969) 101 et Gavaille (2000) 21.

16. Cette différenciation, assez souvent observée (*Guerre d'Alexandrie*, IX, 3; Salluste, *Catilina*, LI, 38; Ovide, *Métamorphoses*, XI, 382; Virgile, *Én.*, X, 841; Tite-Live, X, 4, 2; Tacite, *Histoires*, IV, 46; etc.), se retrouve dans toute une tradition philologique (Paul Festus, 3; Festus, 364; Isidore, *Origines*, XVIII, 5) et cependant elle n'a rien de systématique puisque *arma* désigne souvent les armes en général (César, *Guerre des Gaules*, VII, 18, 4; etc.) comme *tela* (*ibid.*, I, 47, 2; etc.).

17. L'élément de sens noté entre /.../ est le sème. Sur l'analyse sémique et son utilité pour caractériser le phénomène de la métaphore lexicalisée, voir Fruyt (1989) 107 et Moussy (1989) 309-319.

18. *Tum Cererem corruptam undis Cerealiaque arma / expediunt fessi rerum, frugesque receptas / et torrere parant flammis et frangere saxo.* «Alors malgré leur fatigue ils préparent les dons de Cérès que l'eau a gâtés, les instruments de la déesse : ils se mettent à griller aux flammes, à broyer sur la pierre les grains qu'ils ont sauvés» (trad. Perret, *CLF*).

19. Nicolas (1996) 38-46.

Les autres valeurs d'*arma* ne relèvent pas davantage d'une extension métaphorique à partir du sens de base, car elles constituent des significations très précises ayant leur logique propre.

Le *Thesaurus Linguae Latinae* (I, col. 600, l. 44) indique qu'*arma* se dit de l'armée et des hommes en armes (*arma* i. q. *exercitus uel armati significant*), mais le mot a une réelle spécificité par rapport à *exercitus*. Une série d'occurrences montre *arma* appliqué à l'armée en tant qu'elle est constituée de plusieurs composantes, comme dans ce passage de César, *Guerre des Gaules*, VII, 4, 8 : *armorum quantum quaeque ciuitas ... efficiat constituit ; inprimis equitatu studet* où chaque cité fournit un contingent correspondant aux diverses armes, entre autres la cavalerie (*equitatu*) : « il fixe à quel nombre d'hommes en armes chaque cité doit arriver ; il donne un soin particulier à la cavalerie »²⁰. Un tel exemple éclaire le lien avec le sens de base. Les différentes sections qui font l'armée se définissent par leur armement, et ainsi, dans la signification, s'opère une extension entre l'objet possédé et le possesseur selon un rapport qui ne se confond pas avec la ressemblance formelle de nature métaphorique, mais relève, lui, de la *métonymie*²¹.

L'on comprend alors que le substantif mette l'accent sur la pluralité de l'armée qui devient une force armée. À propos des rapports entre Milon et Pompée, Cicéron (*Pour Milon*, 61) décrit l'autorité de ce dernier : ... *eius potestati cui senatus totam rem publicam, omnem Italiae pubem, cuncta populi Romani arma commiserat*. Si le substantif *arma* ne peut pas, bien sûr, signifier « armes », équivaut-il cependant à *exercitus* dans un parallélisme entre la prédominance du pouvoir politique (*res publica*) et l'armée comme corps constitué ? Une telle interprétation ne prend pas en compte les trois compléments de *commiserat*. L'autorité de Pompée s'exerce sur la *res publica* et aussi sur la jeunesse (*pubes*) qui forme l'armée, en sorte qu'*arma* voit son sens premier s'étendre de « armes » à une réalité qui dépasse celle de l'armée et qui est la « force militaire », pour reprendre la traduction d'A. Boulanger : « ... l'autorité de celui à qui le sénat avait remis l'État tout entier, toute la jeunesse de l'Italie, toutes les forces militaires du peuple Romain. » Un autre bon exemple est fourni par la *Première Philippique* (34), où Cicéron stigmatise Marc Antoine en évoquant le souvenir de son ancêtre l'orateur : *Putasne illum immortalitatem mereri uoluisse, ut propter armorum habendorum licentiam metueretur*. Le syntagme *armorum habendorum licentiam* s'applique à la possibilité d'un coup de force

20. De même Ovide, *Métamorphoses*, VI, 424.

21. Voir Tamba-Mecz (1981) 140-142.

pour acquérir la liberté, si bien qu'*arma* ne peut désigner ni les armes, ni l'armée, mais la force armée, expression retenue d'ailleurs par les traducteurs de la CUF : « Crois-tu que, même pour parvenir à l'immortalité, il aurait consenti à se faire craindre par l'emploi illégal de la force armée ? »

Ce nouvel emploi a sans doute été influencé par *armatus* « [homme] en armes » c'est-à-dire préparé pour faire usage de ses armes, comme le laisse penser le parallélisme avec *arma* « armes » en un passage comme Tite-Live (III, 19, 9-10), où Cincinnatus rappelle le peuple romain à ses devoirs : ... *si quis ex his domum suam obsessam a familia armata nuntiaret, ferendum auxilium putaretis. Iuppiter Optimus Maximus exsulum atque seruorum saeptus armis nulla humana ope dignus erat ?* « ... si l'un d'eux venait vous dire que sa maison était assiégée par des esclaves en armes, l'aide vous paraîtrait nécessaire; et Jupiter, très bon, très grand, entouré de bannis et d'esclaves en armes, ne méritait-il pas le moindre secours des hommes ? » *Arma*, c'est l'ensemble des hommes avec leurs équipements divers qui sont prêts à s'en servir ou s'en servent, si bien qu'apparaît ainsi un aspect non négligeable du sémantisme du mot : la force armée a une puissance dynamique. Cet aspect, on ne s'en étonnera pas, s'observe dans l'épopée. Un passage du chant X de l'*Énéide* (149-151) montre Énée en train de rechercher l'alliance de Tarchon, roi des Étrusques :

... *regi memorat nomenque genusque
quidue petat quidue ipse ferat, Mezentius arma
quae sibi conciliat ...*

J. Perret rend *arma* par « armes » : « ... il dit au roi son nom et sa race, ce qu'il demande et ce que lui-même apporte, l'instruit des armes que Mézence gagne à sa cause », mais, compte tenu de la polysémie du terme français, il s'agit à la fois des armes et des hommes que Mézence réunit, c'est-à-dire les forces armées. Le mot dit en somme la dynamique des armes, qui prend tout son poids ici puisque l'enjeu est la capacité pour Énée de pouvoir résister à l'hostilité lors de son implantation en Italie. Cette nuance importante s'observe dans plus de la moitié des 170 occurrences environ²² où *arma* signifie « armées ».

Assez souvent encore, à en juger par les relevés du *Thesaurus Linguae Latinae*, *arma* se dit des guerres. Ce sens s'explique aisément à partir de celui d'« armes » selon une *métonymie*, et s'impose dans des

22. Autres exemples : Salluste, *Jugurtha*, XXIV, 3; Cicéron, *Pour Milon*, 61 et *Philippiques*, I, 34; II, 53; Ovide, *Fastes*, IV, 628; Valère Maxime, IV, 3, 14; etc.

passages où est décrite la réalité des combats, par exemple en Cicéron, *Pour Marcellus*, 6 : *in armis militum uirtus, ... classes, commeatus multum iuuant*²³, mais il se trouve aussi actualisé lorsque s'établit une opposition implicite ou explicite avec la paix, comme en Cicéron, *Brutus*, 308 : *triennium fuit urbs sine armis sed oratorum aut interitu aut discessu aut fuga ... primas in causis agebat Hortensius*²⁴. De tels énoncés laissent penser qu'*arma* équivalait à *bellum*. Sans doute arrivent-ils à être synonymes, mais il existe un emploi qui les différencie. Il n'est pas sans importance que, d'après nos dépouillements non exhaustifs mais tout de même assez larges, les syntagmes *bellum parare, indicere, ducere, gerere* (« préparer, mener la guerre ») n'aient pas de symétrie avec *arma*. Une telle situation montre qu'*arma* n'est pas le terme normal pour la guerre en tant qu'ensemble de combats formant un tout et, à ce titre, organisée selon des règles strictes. L'on peut alors supposer qu'*arma* se dit plutôt d'opérations armées.

Effectivement, un tel emploi s'observe en plusieurs passages. Cicéron utilise ainsi *arma* pour les désordres des guerres civiles et leur caractère de grande confusion révolutionnaire²⁵. C'est dans cette perspective que l'on doit comprendre le fameux *cedant arma togae*, d'autant que, mis en cause par Pison, l'orateur précise (*Contre Pison*, 73) : ... *quia pacis est insigne et oti toga, contra autem arma tumultus atque belli ...* « ... parce que la toge est le symbole de la paix et du calme, les armes, au contraire, celui du trouble et de la guerre... » Le mot *arma* prend une nuance dépréciative (cf. *Philippiques*, XIII, 8), mais elle n'a rien de systématique, et personne ne songerait à spécialiser *arma* pour les désordres de la guerre civile et *bellum* pour la guerre civile considérée de manière plus globale et plus neutre. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le premier – *arma* – désigne des opérations précises quand le second dénomme plutôt l'ensemble du conflit, l'état de guerre, comme en Salluste, *Jugurtha*, XXXVI, 1 : *Albinus ... statim ipse profectus uti ante comitia, quod tempus haud longe aberat, armis aut deditioe aut quouis modo bellum conficeret* « Albinus partit aussitôt avant les comices dont

23. « Dans les guerres la valeur des soldats, [...] les flottes, les convois jouent un grand rôle. »

24. « Pendant trois ans Rome fut sans guerre mais, en raison de la mort, de l'exil ou de la fuite d'orateurs, Hortensius était alors l'avocat le plus en vue. »

25. Cicéron, *Lois*, III, 19 : *Nam mihi quidem < potestas > pestifera uidetur, quippe quae in seditione et ad seditionem nata sit. Cuius primum ortum, si recordari uolumus, inter arma ciuium et occupatis et obsessis Urbis locis procreatum uidemus.* « Ce pouvoir me semble désastreux comme devait l'être un pouvoir né dans la sédition et pour la sédition et dont, si l'on pense à son origine première, nous voyons qu'elle s'est faite au milieu des affrontements entre citoyens avec l'occupation ou le blocage des quartiers de la Ville. »

la date approchait afin de pouvoir terminer la guerre (*bellum*) à tout prix soit par un affrontement (*arma*) soit par un traité de paix.» *Bellum* s'applique à la lutte globale contre Jugurtha, *arma* à des opérations ponctuelles. La quarantaine d'exemples où *arma* désigne les affrontements²⁶ forme un petit groupe par rapport aux quelques 160 où il équivaut à *bellum*, mais apparaît une cohérence sémantique du polysème : des « armes » à la « force armée », des « armes » à la « guerre » et aux « affrontements », il y a la même idée d'une dynamique des armes.

Toutefois, c'est avec la célèbre formule du début de l'*Enéide*, *arma uirumque cano*²⁷, que la polysémie du substantif paraît manifester à la fois toute son ampleur et sa richesse. Mais que recouvre au juste *arma* ? Si A. Bellessort et J. Perret, les traducteurs successifs de la CUF, traduisent par « armes », d'autres occurrences de ce syntagme devenu le symbole de l'épopée (Properce, I, 7, 2; II, 34, 64; III, 9, 47; Ovide, *Amours*, I, 1, 1) sont comprises différemment : « chanter les combats »²⁸. Peut-on aller jusqu'à « faits d'armes », « exploits » comme le fait l'*Oxford Latin Dictionary* qui isole cet emploi et en fait un sens autonome paraphrasé *military exploit* ? L'on doit cependant se demander si l'idée d'exploit, de titre de gloire n'est pas plutôt liée au contexte, comme c'est le cas au début des *Punica* : *Ordior arma, quibus caelo se gloria tollit / Aeneadum ...* « Je vais raconter les combats qui firent monter jusqu'aux cieux la renommée des fils d'Énée ... » (trad. Miniconi-Devallet CUF). Cette situation illustre la difficulté de délimiter les sens. Sans doute objecterait-on à une telle démarche sa trop grande rigidité la conduisant à vouloir fixer de manière artificielle, en un sens unique,

26. Autres exemples : Cicéron, *Pour Marcellus*, 6; *Pour Milon*, 33; *Philippiques*, II, 20; *Sur les devoirs*, I, 17; *Sur la vieillesse*, 11; *Lettres Familiales*, XIV, 15, 7; Velleius Paterculus, II, 50, 2; Valère Maxime, III, 2, 19, etc.

27.	<i>Ille ego qui quondam gracili modulatus auena carmen et egressus siluis uicina coegi ut quamuis auido parerent arua colono, gratum opus agricolis, at nunc horrentia Martis arma uirumque cano, Troiae qui primus ab oris Italiam fato profugus Lauiniaque uenit litora ...</i>	1* 4* 1
-----	---	-----------------------

« Moi qui jadis sur un frêle pipeau modulai mon chant, qui sortant de mes bois contraignis les campagnes voisines de se plier à tous les désirs de leur maître, œuvre bénie des gens de la terre, – voilà que maintenant je chante l'horreur des armes de Mars et l'homme qui, premier, des bords de Troie vint en Italie, prédestiné, fugitif, et aux rives de Lavinium ... » (trad. J. Perret, CUF). Les vers numérotés 1*-4* ne sont pas retenus par tous les éditeurs (*infra* p. 44).

28. Stace, *Thébaïde*, I, 33-34 : ... *nunc tendo chelyn satis arma referre / Aonia ...* « ... maintenant je ne tends ma lyre que pour retracer les combats d'Aonie ... » (trad. Lesueur, CUF).

ce que la parole poétique unit en un même mouvement créateur qui lui fait décrire les armes pour raconter les combats afin de célébrer ces hauts faits propres à donner la gloire.

Or, il semble bien qu'il faille reconnaître à *arma* un sens très précis. À propos de Créthée, ce combattant-poète qui accompagne Turnus, Virgile écrit (*Énéide*, IX, 777) *semper equos atque arma uirum pugnasque canebat*, et le contexte oblige à comprendre avec J. Perret : « il chantait toujours les chevaux, les armes des héros, leurs combats ». Mais revenons au début de l'*Énéide* cité précédemment. La coordination *arma uirumque cano* permet de distinguer le héros et ses exploits d'une part, et d'autre part les armes qui représentent donc un enjeu spécifique. Cela a son importance, car les premiers vers de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* font référence au héros, mais non à ses armes. Une telle observation est-elle pertinente ? Ces premiers vers de l'œuvre virgilienne (de 1* à 4*), qui sont donnés par Servius, n'ont pas toujours été retenus par les éditeurs, mais une partie de la critique moderne (J. Perret, pour la CUF) les réintègre au poème de Virgile. S'ils en font bien partie, l'épopée de Virgile se doit donc de faire aux armes en elles-mêmes une place particulière. Elles ne sont pas seulement l'instrument du combat, elles ont une spécificité énoncée par l'adjectif *horrentia* qui associe l'effroi à l'efficacité. *Arma* signifie non pas « combats », encore moins « exploits », mais « armes », c'est-à-dire le sens de base, hors de toute extension sémantique métonymique. En revanche, à cette signification première, le contexte donne toute sa plénitude car l'adjectif *horrentia* souligne la force inquiétante des armes : l'on retrouve bien sûr cette dynamique caractéristique.

Elle se manifeste encore avec les emplois de *in armis* ou *sub armis*, dont les contextes laissent clairement voir que le sujet est actif, prêt à passer aux actes²⁹. Corrélativement « accomplir son service militaire » fait référence à un statut juridico-administratif et n'est pas désigné par *in armis esse* mais par *militia*.

Si *arma* désigne les armes, mais aussi les armées et affrontements de la guerre, ces valeurs sont unifiées par la notion d'une force dynamique. Ces trois emplois ont entre eux des liens métonymiques. Y a-t-il une simple coïncidence entre l'idée commune à ces trois sens et la

29. César, *Guerre des Gaules*, I, 49, 2 : *Primam et secundam aciem in armis esse, tertiam castra munire iussit*. « Il ordonna que les deux premières lignes restent en alerte, et que la troisième fortifie le camp. » ; César, *Guerre des Gaules*, VII, 11, 6 : *... duas legiones in armis excubare iubet*. « ... il fait veiller deux légions en alerte. » ; Pacuvius (dans Cicéron, *Tusculanes*, II, 49) : *... nimis paene animo es / molli, qui consuetus in armis / aeuom agere ...* « ... tu es trop sensible pour un homme habitué à vivre sous les armes. »

nature de la relation sémantique qui consiste en une causalité ? À notre avis non, car la dynamique inhérente aux *arma* fait des armes la condition nécessaire pour qu'existent les forces armées et les affrontements.

De fait, le fonctionnement sémantique d'*arma* doit être mesuré avec tous ses enjeux. Il constitue une spécificité du substantif quand on le compare à tous les mots déjà étudiés fonctionnant sur la base de la métaphore. Même *telum*, qui pourtant forme couple avec *arma*, ne connaît pas son développement sémantique. En effet, bien loin de désigner les hommes équipés pour la guerre et les conflits, il s'applique à des objets ou des entités qui ressemblent aux armes, les rayons du soleil (Lucrèce, I, 171), le trait de la foudre (Ovide, *Fastes*, III, 316), le malheur qu'inflige la fortune (Cicéron, *Lettres Familières*, V, 16, 2).

Il y a donc bien une originalité d'*arma*, et elle paraît étroitement liée à plusieurs phénomènes de nature très différente.

Par sa morphologie d'abord. Si le singulier *telum* a un pluriel *tela*, et ὄπλον de même avec ὄπλα, *arma* n'est un pluriel qu'extérieurement, puisqu'il n'a pas de singulier. C'est en fait un collectif et, à ce titre, il exprime non une série d'armes, mais un ensemble qui forme un tout, un équipement, qui donc dégage un effet de masse et constitue par son unité même une force.

Mais, surtout, les textes épiques, et aussi certains usages, montrent que les armes sont représentées comme pourvues d'une force en elles-mêmes. Trois faits méritent d'être rappelés, car leur convergence donne tout son impact à la dynamique inhérente aux armes.

Leur *éclat* constitue un thème classique de l'épopée et, bien loin d'être un simple motif descriptif, il représente symboliquement la force des armes. Il doit générer un effroi qui fait céder les ennemis, comme dans cette scène de la descente aux Enfers, riche de symboles, où les chefs grecs s'écartent devant l'avancée d'Énée en armes (VI, 489-493) :

*At Danaum proceres Agamemnoniaequae phalanges
ut uidere uirum fulgentiaque arma per umbras,
ingenti trepidare metu; pars uertere terga,
ceum quondam petiere rates, pars tollere uocem
exiguam : inceptus clamor frustratur hiantis.*

Mais les chefs des Danaens, les phalanges agamemnoniennes, dès qu'ils le virent, avec ses armes étincelantes, parmi les ombres, tremblent dans l'épouvante; les uns tournent le dos comme jadis ils coururent à leurs navires, d'autres élèvent une petite voix : un essai de cri déçoit leur bouche grande ouverte. (trad. J. Perret)

La crainte (*metu*) entraîne une conduite qui est à l'exact inverse de la *uirtus*. Or un retournement d'une telle ampleur est la conséquence de ces *fulgentia arma* : l'opposition avec les ombres et la place centrale de *fulgentia* dans le vers 490, entre les deux coupes de l'hexamètre, tout cela met en valeur un adjectif dont le sens premier n'est pas indifférent, car il se dit non de la lumière, mais de la foudre : les armes ont un éclat aveuglant. Le radical de *fulgere* est à l'origine du nom de la foudre *fulmen*, qui lui-même donne un verbe *fulminat* appliqué à Énée dans ce passage de l'*Énéide* (XII, 654-655) :

*Fulminat Aeneas armis summasque minatur
deiecturum arces Italum excidioque daturum*

où l'éclat des armes se reporte, à travers le verbe, sur l'action du héros pour le faire se lancer dans une attaque nécessairement victorieuse :

Énée, ses armes frappent comme la foudre; il menace de jeter à
bas et d'anéantir les hautes citadelles des Italiens. (trad. Perret)

À l'éclat est souvent associé le bruit, et finalement les armes s'animent d'une vie propre à effrayer l'adversaire, les compagnons d'Énée en l'occurrence quand ils voient Pandarus (*Énéide*, IX, 731-733).

*Continuo noua lux oculis effulsit et arma
horrendum sonuere, tremunt in uertice cristae
sanguineae clipeoque micentia fulmina mittit.*

Les termes appartenant à la famille de *fulgere* (*effulsit*, *fulmina*) caractérisent aussi bien le brillant des armes que celui des yeux en une même fusion où l'homme et les armes ne font plus qu'un pour laisser entendre un bruit terrible :

Aussitôt une lueur nouvelle a brûlé dans ses yeux, ses armes
ont fait entendre un bruit terrible, sur sa tête frémissent les
aigrettes sanglantes, de son bouclier il lance de brusques éclairs.
(trad. Perret)³⁰

C'est encore à une arme, un bouclier d'Argos, qu'est comparé l'œil qui fait vivre le cyclope (*Énéide*, III, 635-637) :

... et telo lumen terebramus acuto
ingens quod torua solum sub fronte latebat,
Argolici clipei aut Phoebeae lampadis instar

³⁰. Égalementment *Én.*, II, 750 ; VI, 490 et 826 ; IX, 732 ; X, 181 et 550 ; XI, 188.

avec un trait pointu nous perçons comme avec une tarière l'œil énorme, unique qui se cachait sous un front torve, semblable à un bouclier d'Argos ou à la lampe de Phébus. (trad. Perret)³¹

Destinées à effrayer et donc à permettre les victoires, les armes représentent aussi la puissance et la gloire dans leur longue dialectique. Le nom *fulgor*, qui désigne d'abord la foudre avant que le verbe ne se dise des armes (*fulgentia arma*), fait aussi référence à un éclat blanc brillant qui est celui de l'argent. Or, P. et A. Sauzeau ont bien montré que ce métal, bien loin d'être en soi inférieur à l'or, est attaché à la noblesse, à la vie héroïque et à la gloire lumineuse³². Toutes ces idées se trouvent associées dans un passage de Virgile où un équipement est qualifié de ... *uiro decus et tutamen in armis* (*Énéide*, V, 262) «parure pour le guerrier, défense dans les combats», avec un substantif, *decus*, qui signifie bien ici «parure éclatante», mais a aussi parmi ses sens celui de notoriété prestigieuse³³. Cette dynamique ressort nettement dans la description de Turnus qui, malgré sa longueur, mérite d'être citée en entier³⁴. Les figures dessinées sur le casque sont riches de sens. La Chimère crache un feu de plus en plus dense au fur et à mesure que s'enchaînent des combats de plus en plus durs. Les figures argiennes, en apparence au moins plus pacifiques, incarnent la richesse et la prospérité (Io), la force agissante (Inachus), l'autorité et la protection (Argus). Cette symbolisation est renforcée par les cise-

31. Sur le bouclier argien, cf. Sauzeau (à paraître).

32. Sauzeau et Sauzeau (2002) 269-271.

33. Voir Thomas (2000) 244.

34. Virgile, *Én.*, VII, 783-791 :

*Iipse inter primos praestanti corpore Turnus
uertitur arma tenens et toto uertice supra est.
Cui triplici crinita iuba galea alta Chimaeram
sustinet Aetnaeos efflantem faucibus ignis ;
tam magis illa fremens et tristibus effera flammis,
quam magis effuso crudescunt sanguine pugnae.
At leuem clipeum sublatis cornibus Io
auro insignibat, iam saetis obsita, iam bos,
argumentum ingens, et custos uirginis Argus
caelataque amnem fundens pater Inachus urna.*

«Voici Turnus lui-même, sa stature le met parmi les champions, il passe et repasse tenant en main ses armes et il les domine de toute sa tête. Le haut de son casque, cheveu d'une crinière triple, supporte une Chimère soufflant de sa gorge les feux d'un Etna, d'autant plus grondante et sauvage parmi ses flammes sombres que les combats se font plus cruels et répandent plus de sang. Mais Io, cornes hautes, illuminait d'or son bouclier poli, déjà couverte de poils, déjà génisse devenue, figure saisissante, et Argus qui garde la vierge, et l'auguste Inachus, d'une urne ciselée épanchant l'eau d'un fleuve» (trad. Perret, CUF).

lures dorées d'Io et la lumière associée à Argus jusque dans son nom en grec et son qualificatif de nature (πανόπτης « qui voit tout »). Le casque représente la force et le pouvoir en même temps qu'il est indissociable de la gloire de Turnus, puisqu'il est justement l'objet par lequel le héros domine les siens (*toto uertice supra est*) et s'impose à eux dans la plénitude de son prestige. Mais cette prééminence se manifeste au moment précis où l'armée des Latins s'organise contre les Troyens, à la veille donc de combats décisifs où les qualités acquises doivent plus que jamais apparaître. Le casque, par sa beauté et son éclat, par la puissance qu'il exprime, rappelle les succès acquis, mais en fait attendre d'autres. L'arme se charge symboliquement d'une véritable dynamique. De même, les vertus d'Auguste sont inscrites sur un bouclier d'or, comme pour associer la pratique du pouvoir et de la morale dans ce qu'elle a été et dans ce qu'elle doit être. L'autel de la *gens Augusta* découvert à Carthage représente le même bouclier porté par une Victoire qui, au terme de son vol, doit se poser sur la main droite de Rome, tandis que la gauche porte une courte épée³⁵ : c'est l'image des succès qui s'enchaînent aux succès pour apporter la paix au monde.

L'effroi et la gloire que donnent lances, boucliers et casques sont plus profondément les deux aspects d'une certaine ambivalence foncière attachée à la dynamique des armes. Leur force anime le héros Énée de manière positive et maîtrisée, mais Turnus est l'exemple même du *furor* en divers épisodes où Virgile souligne son énergie extrême, toujours difficile à maîtriser : ses *arma* sont d'ailleurs non *fulgentia* mais *aurea*³⁶, et elles ne font pas partie de la distribution si elles sont un jour une prise de guerre (IX, 270). La double fonction des trophées est elle aussi significative : ils font l'objet d'une consécration aux dieux lors du triomphe afin de débarrasser les hommes du *furor* meurtrier³⁷, mais en même temps ils concrétisent la gloire et laissent attendre

35. Voir Meslin (1989) 121.

36. *Én.*, IX, 49-53 :

... quem Thracius albis
portat equos cristaque tegit galea aurea rubra.
"Ecquis erit mecum, iuuenes, qui primus in hostem ... ?
En " ait et iaculum attorquens emittit in auras,
principium pugnae ...

« ... Turnus monte un cheval thrace tout moucheté de blanc, il porte un casque d'or paré d'un cimier rouge. "Qui va venir avec moi, camarades, qui, premier contre l'ennemi ... Sus !" dit-il, et, brandissant son javelot, il le lance dans les airs pour ouvrir le combat ... » (trad. Perret).

37. Voir Picard (1957) 116.

d'autres succès (*Énéide*, II, 390 ; XI, 10). L'entraînement extrême du *furor* et la mise en perspective des réussites sont deux aspects bien différents de la puissance inhérente aux armes.

Plus encore, à plusieurs reprises, l'*Énéide* montre des héros qui revêtent les armes comme pour transférer sur eux l'énergie que leur avait donnée soit celui qui les avait créées, soit celui qui les avait portées. Quand Énée reçoit de sa mère Vénus les armes forgées par Vulcain, la puissance du dieu et le rayonnement du feu nécessaire à leur fabrication leur confèrent un pouvoir, symbolisé par leur éclat, qui garantit à Énée la réalisation de grands exploits³⁸. Reprendre les armes d'un héros, c'est une façon de s'assimiler leur force comme le montre l'invocation de Turnus à sa lance³⁹. La matière même des armes paraît avoir un pareil effet. Des casques peuvent être faits en peau (Virgile, *Énéide*, VII, 688), ce dont témoigne l'étymologie de *galea*, au propre «casque de cuir», issu du grec γολέη désignant à l'origine un casque fait, ou du moins recouvert d'une peau d'un animal carnassier (belette ou autre). Tout se passe comme si les vertus combattives se transmettaient au guerrier : même s'il s'agit d'une notation inventée par Properce⁴⁰, il n'est pas indifférent qu'un tel casque soit associé à Romulus. D'une façon plus générale, dans le domaine indo-européen, plusieurs peuples ou héros sont dénommés avec des mots formés sur

38. Virgile, *Én.*, VIII, 612-616 :

*"En perfecta mei promissa coniugis arte
munera ; ne mox aut Laurentis, nate, superbos
aut acrem dubites in proelia poscere Turnum."
Dixit et amplexus nati Cytherea petiuit,
arma sub aduersa posuit radiantia quercu.*

«Voici mes cadeaux, chefs d'œuvre, comme promis, de l'art de mon époux. Pour que tu n'hésites pas, mon fils, à provoquer aux combats les orgueilleux Laurentes ou le fougueux Turnus.» Ainsi parla Cythérée et elle se jeta dans les bras de son fils, puis déposa les armes étincelantes en face de lui, sous un chêne » (trad. Perret).

39. Virgile, *Én.*, 12, 95-97 :

*... "Nunc, o numquam frustrata uocatus
hasta meos, nunc tempus ades ; te maximus Actor,
te Turni nunc dextra gerit ..."*

«Maintenant, ô ma lance, toi qui jamais ne déçus mes appels, maintenant c'est l'heure. Hier aux mains du grand Actor, maintenant dans celles de Turnus » (trad. Perret).

40. Properce, IV, 10, 17 et 19-20 :

*Vrbis uirtutisque parens sic uincere sueuit [...]
Idem eques et frenis, idem fuit aptus aratri
et galea hirsuta compta lupina iuba.*

«C'est ainsi que le père de notre ville et de notre valeur apprit à vaincre [...] il était à la fois un cavalier habile pour les attelages, il était habile pour les charrues, et son casque en peau de loup n'avait pour ornement qu'une crinière hérissée.» Cf. la communication de P. Sauzeau p. 13 et Sauzeau (2003 b).

le nom du loup⁴¹, et un texte avestique donne même une formule à dix éléments s'interprétant « animaux successifs aboutissant au guerrier en armes »⁴².

Enfin, pour riche que soit la polysémie d'*arma*, elle n'épuise pas toutes les relations possibles entre les sens. Elles peuvent en effet s'expliquer par la fonction symbolique.

Le terme *hasta* illustre un phénomène original sur les plans des *realia* et de la linguistique proprement dite. Il désigne une lance qu'il n'est pas toujours facile de distinguer du *pilum*, mais qui est une arme spécifiquement romaine d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VII, 664) : *pilum proprie est hasta romana*. Quoi qu'il en soit, elle est un attribut avec lequel sont représentés les dieux qui président à la guerre (Tite-Live, XXIV, 10, 10; XXXIII, 26, 8; Silius Italicus, VI, 138) et elle contribue à symboliser la force en action. C'est aussi le nom spécifique de la lance utilisée par le fécial afin de déclarer la guerre (Tite-Live, I, 32, 13). À un moment du processus, le fécial s'avance à la frontière et lance la *hasta* en prononçant une formule solennelle. L'on a beaucoup discuté pour déterminer si cette action, qui remonte à un rite indo-européen, marque simplement la revendication juridique du territoire ennemi ou a une portée magique⁴³, mais quoi qu'il en soit, l'association de la parole performative et du geste fait de l'arme la concrétisation de la volonté offensive.

Comment comprendre alors que cette lance ait pu voir son nom appliqué à la vente aux enchères de biens du domaine public ? Le rapport sémantique en synchronie n'est pas évident, et l'on pourrait être tenté de distinguer deux homonymes *hasta* 1 « lance » et *hasta* 2 « vente aux enchères publiques ». Ce dernier emploi paraît en effet n'avoir aucun lien visible avec le précédent, en un passage tel que Cicéron, *Philippiques*, IV, 9 : ... *eorum quos non bonorum donatio, non agrorum adsignatio, non illa infinita hasta satiauit*, où le substantif se trouve en parallèle avec d'autres termes du champ lexical de la vente sans que le contexte fasse référence à une « lance » : « ...ni les distributions de biens, ni les partages de terres, ni ces confiscations sans limites n'ont pu les rassasier » (trad. Wuilleumier, CUF). Cependant, dans certains syntagmes désignant ce type d'opérations, *hasta* est complètement d'un verbe compatible avec le sens de « lance », par exemple *hastam ponere* en Cicéron, *Sur les devoirs*, II, 83 : *sic par est agere cum*

41. Sergent (1995 a) 296.

42. Dumézil (1969¹) 129-130.

43. Voir Meslin (1985) 43-44.

ciuibus, non, ut bis iam uidimus, hastam in foro ponere et bona ciuium uoci subicere praeconis. L'on comprendra avec M. Testard : « C'est ainsi qu'il est équitable d'agir avec ses concitoyens et non pas, comme nous l'avons déjà vu deux fois, de planter la pique sur le forum et de jeter les biens des citoyens à la criée publique. » Le second groupe verbal *bona ciuium uoci subicere* explicite le sens de *hastam ponere* à partir de sa signification première « planter la pique », car la pique est fichée dans le sol pour indiquer qu'il va y avoir une vente à l'encan. Il n'est donc pas nécessaire de distinguer deux homonymes comme le ferait une sémantique structuraliste à l'excès, qui aurait une excessive tendance à systématiser les oppositions. En fait, la langue suit la pratique, et c'est cette dialectique entre les mots et les actes, bien mise en évidence par la théorie de la praxématique⁴⁴, qui rend compte d'évolutions de sens pour lesquelles l'on ne peut parler de métaphore, de synecdoque, ni même de métonymie, car le lien entre les valeurs tient seulement à l'utilisation d'un même objet en raison d'un symbolisme. Il existe en effet un point commun à tous les usages de la *hasta*. Outre qu'elle est une lance, elle est aussi l'arme avec laquelle le fécial déclare la guerre; elle est aussi celle avec laquelle le général sur le point de partir en campagne entrait dans le temple de Mars pour déclarer : *Mars uigila* (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, 3). La *hasta* a ainsi quelques emplois très précis pour des actes de guerre où se manifeste la puissance publique, quand la situation politique et militaire va radicalement changer. Or, l'acte juridique désigné par *hasta* repose sur l'initiative de la puissance publique, et consiste lui aussi en un changement de statut, puisque des biens vont être vendus⁴⁵. Il s'opère une extension de sens liée à une pratique qui attache à l'usage de l'objet, la lance en l'occurrence, une fonction symbolique très précise.

Sans doute retrouve-t-on dans le champ lexical des armes bien des phénomènes sémantiques habituels dans les vocabulaires techniques, mais au-delà du fonctionnement linguistique de la signification, plusieurs faits apparaissent. D'une part, la monosémie caractérise d'abord les termes désignant des armes d'origine étrangère, comme pour préserver leur spécificité. En revanche, des substantifs dénommant des armes plus connues s'appliquent à des objets qui leur ressemblent, par des liens de nature métaphorique qui doivent beaucoup à la familiarité avec les choses, dans une interaction entre la langue et la *praxis*. *Arma* échappe en grande partie à cette logique, car

44. Pour une application au latin, voir Thomas (à paraître).

45. Voir Cuq (1917) 258-259.

il désigne non un type d'armes, mais un équipement complet. Plus encore, le passage de la métaphore à la métonymie révèle un autre rapport au référent. Il ne s'agit plus d'une proximité dans l'expérience concrète, mais d'un lien qui prend en compte la fonction inhérente des armes : la force dynamique propre à l'ensemble qu'elles forment contribue à expliquer que le mot, à partir de son sens d'«armes» prenne ceux de «force armée» et «affrontements». La polysémie fait place à la tentation de l'homonymie quand l'unité sémantique se révèle, dans un premier temps au moins, difficile à retrouver. C'est le cas lorsque l'arme se charge d'une portée symbolique telle que l'objet prend un usage qui n'a rien de militaire. La sémantique éclaire en somme les différents enchaînements des sens, mais elle est aussi un bon révélateur de diverses façons d'appréhender et de se représenter les armes.



Les armes dans les formules de l'épopée homérique

Paul WATHELET

Université de Liège

Dans l'épopée homérique, surtout dans l'*Illiade*¹, les combats sont multiples et nombreux sont les termes qui désignent les armes. Beaucoup de ces noms d'armes sont inscrits dans des formules ou des éléments formulaires, dont certains sont susceptibles d'être anciens. En voici quelques exemples :

δολιχόσκιον ἔγχος III, 346, 355 ² , ...	"une pique qui projette son ombre au loin"
χάλκεον ἔγχος III, 317 ³ , ...	"une pique de bronze"
ῥοιμον ἔγχος III, 357 ⁴ , ...	"une pique robuste"
βέλος ἐχευκὲς ἐφειὲς I, 51 ⁵	"projectile à pointe aiguë". Apollon provoque la peste,
βέλος ἐχευκὲς ἄμυνεν IV, 129	Athéna dévie la flèche de Pandaros
ἐν κόρυθι βριαρῆ. XVI, 413 et 579 ⁶ ,	"dans un casque fort"
καὶ κόρυθα βριαρῆν XI, 375; XXII, 112	"et un casque fort"
κυνῆς διὰ χαλκοπαρήου XII, 183; XVII, 294; XX, 397 ⁷	"à travers un casque aux joues d'airain"

1. Ndlr : la plupart des références se rapportent à l'*Illiade* : elles sont données par le seul numéro du chant. Les références à l'*Odyssee* sont précédées de l'abréviation *Od.*

2. La formule προίει δολιχόσκιον ἔγχος apparaît dans plusieurs vers dont III, 355 (= V, 280 ; VII, 244 ; XI, 349 ; XVII, 516 ; XXII, 273 et 289). L'expression δολιχόσκιον ἔγχος après diverses formes verbales est attestée en V, 616 ; VI, 44 etc. L'adjectif δολιχόσκιον est uniquement épique.

3. Sur ἔγχος, DELG 311, s. u. ; W. Beck, s. u., in *LfggrE*, II, col. 392-394.

4. Sur ῥοιμος, DELG 772, s. u.

5. Sur ἐχευκὲς, Ruijgh (1995) 78-81 ; W. Beck, s. u. ἐχευκὲς, in *LfggrE*, II, col. 829-830.

6. Sur βριαρός, DELG 196, s. u.

7. Sur χαλκοπαρήου, DELG 857-858, s. u. παρειά. Dans l'épopée homérique, l'adjectif n'est employé que dans la formule attestée ici, avec un génitif en -ου irréductible en finale, ce qui est un indice de caractère récent, à moins que le génitif en -ου ne recouvre un autre cas qui ne présenterait pas le même caractère.

- || αὐλώπις τρυφάλεια ... XIII, 530; XVI, 795⁸ "casque à quatre saillies percé de trous pour les yeux"
 χαλκήρεϊ δουρί || V, 145; XI, 742; XIX, 53⁹ "avec une lance munie de bronze"
 σάκος μέγα τε στιβαρόν τε || III, 335¹⁰, ... "un bouclier grand et robuste"
 ἀσπίδες ὀμφαλόεσσαι || IV, 448; XII, 161; XIII, 264¹¹, "des boucliers dotés d'une partie bombée"

Les quelques exemples qui précèdent ne sont qu'un petit échantillon. Une étude complète¹² fournirait la matière d'un livre important et elle dépasserait de beaucoup le cadre d'une communication de colloque. On se bornera donc ici à évoquer quelques cas particuliers où l'examen des formules, liées à l'un ou l'autre héros, suggère des hypothèses relatives à l'origine ou à l'évolution du héros en question. Il convient de souligner avec vigueur qu'à des degrés divers les conclusions avancées sont hypothétiques.

Homère a fait du héros troyen Hector¹³ un personnage qui suscite la sympathie. Époux fidèle et très attaché à sa femme Andromaque¹⁴, qui le lui rend bien, père attentionné de leur fils le jeune Astyanax¹⁵, respectueux des dieux¹⁶, Hector est hostile à la guerre, mais conscient de ses responsabilités envers les siens et envers ses concitoyens, il se montre valeureux au combat¹⁷. Bref, une très belle figure, dont la mort sous les coups d'Achille est pleine de dignité. Tous ceux qui se souviennent de la scène des « adieux d'Hector et d'Andromaque », au chant VI de l'*Iliade*, en sont bien conscients.

À l'inverse des Troyens Pâris ou Priam, Hector porte un nom manifestement grec qui est déjà attesté sur les tablettes mycéniennes¹⁸ pour un personnage qui n'a rien à voir avec le héros troyen. "Ἐκτωρ est un dérivé en -τωρ, qui désigne l'agent, formé sur la racine du verbe

8. Sur τρυφάλεια, DELG 1141, s. u.

9. Sur χαλκήρης, DELG 416, s. u. -ηρης

10. Sur στιβαρός, DELG 1046-1047, s. u. στῖβω; R. van Bennekom, s. u. βριαρ (ός), *LfggrE*, II, col. 95.

11. ὀμφαλόεις est un adjectif en *-wents, comme il en existe beaucoup à l'époque mycénienne. Hormis χαρίεις, tous ces adjectifs ont fini par disparaître de l'usage, et ils ne subsistent plus qu'en poésie. Cf. Lejeune (1956).

12. On pourrait notamment consulter Stubbings (1962); Borchhardt J. (1977); Höckmann (1980).

13. Wathelet (1988) 466-506, n° 106 "Ἐκτωρ.

14. *Ibid.* 274-283, n° 33 "Ἀνδρομάχη.

15. *Ibid.* 345-353, n° 63 "Ἀστυάναξ Σκαμάνδριος.

16. XXIV, 33-38 et 66-70.

17. Wathelet (1995).

18. PY Ep 705.8; Eb 913; En 74; Eo 247-276; Ep 212.3.

ἔχω < *sek^h- "tenir, avoir en sa possession"¹⁹. Hector est donc "celui qui tient, qui a en son pouvoir" et, comme la suggestion en a été faite, à partir du sanskrit *sahati* "il vainc"²⁰, Hector serait "le vainqueur". Indépendamment de la tradition épique, l'anthroponyme a dû continuer à exister dans les dialectes²¹ qui ne pratiquaient pas la psilose, comme l'attique et l'ionien d'Eubée, puisque l'aspiration initiale, conforme à l'étymologie, a été restaurée dans l'épopée homérique, après les phases de composition éolienne et ionienne en Asie Mineure, l'éolien oriental et l'ionien d'Asie ayant tous deux perdu l'aspiration initiale²². La dernière remarque confirme, s'il en était besoin, le caractère hellénique du nom d'Hector.

Pour en revenir à l'*Illiade*, Hector est mentionné dans des expressions formulaires. Citons ὄριμος²³ Ἐκτωρ || "le puissant Hector" (en fin de VIII, 473; X, 200; XI, 347; XIV, 44); κορυθαίολος Ἐκτωρ || "Hector au casque étincelant" (en fin de II, 816; III, 324; V, 680, etc. : 28 vers différents); Ἐκτορος ἀνδροφόνιοιο || "d'Hector tueur d'hommes" (à la fin de I, 242; IX, 351; XVI, 77 et 840, etc. : 7 vers; et en tête de XVII, 638 et XXIV, 724). Hector a ces trois épithètes en commun avec Arès²⁴, le dieu de la guerre brutale. La dernière épithète ἀνδροφόνιοιο avec un génitif thématique ancien, achéen ou thessalien²⁵, permet de supposer que, dans la tradition pré-homérique, Hector était sans doute un héros plus violent, moins pondéré et sympathique que le personnage qu'Homère a si bien dépeint.

Hector est aussi κορυθαίολος "au casque étincelant". Le second terme du composé en -αίολος apparaît en mycénien dans le nom donné à un bœuf, *ai-wo-ro*²⁶. Quelle que soit l'étymologie de κόρυς, le terme est également attesté en mycénien²⁷. Hormis dans un vers (XX,

19. Kamptz (1985) 26, § 10 a 1; 171, § 64; 261, § 71 b 1 et n. 106.

20. Meier Brügger (1976) 180-181; Ruijgh (1981) 54.

21. Bien que rare, Hector est attesté comme anthroponyme à Athènes et son dérivé Ἐκτορίδης en Eubée. Ἐκτωρ, à Athènes, vers 510-500 av. J.-C. : ARV², 1582-3, sur un vase comme nom d'éromène; en Eubée, on trouve Ἐκτορίδης in IG, XII, 9, 254 A 159 et 249 B 32.

22. Pour l'éolien oriental, Thumb et Scherer (1959²) 97, § 255, 20, et pour l'ionien d'Asie, *ibid.* 265, § 311, 24.

23. Cf. n. 4.

24. Sur le rôle d'Arès dans la tradition épique, voir Wathelet (1992) 113-128.

25. Wathelet (1970) 239-242.

26. Lejeune (1963) 6-7.

27. Morpurgo (1963) 88, s. u. *e-pi-ko-ru-si-jo* et 159-160 s. u. *ko-ru*; Ruijgh (1967) 121, § 100. – Sur l'étymologie de κόρυς, voir DELG 569, s. u.; G. Markwald, s. u. in *LfgGE*, II, col. 1492-1493.

38) οὐ κορυθαίολος est appliqué à Arès, l'épithète est uniquement réservée à Hector²⁸.

Hector est également "au casque de bronze", χαλκοκορυστής²⁹. Ici encore, l'épithète ne désigne qu'Hector, avec une seule exception en VI, 199, où elle est appliquée à Sarpédon (ἡ δ' ἔτεκ' ἀντίθεον Σαρπηδόνα χαλκοκορυστήν). Fils de Zeus, roi de la lointaine Lycie, Sarpédon³⁰ est en quelque sorte l'ambassadeur de son père auprès des Troyens. Sa mort, au chant XVI, sous les coups de Patrocle, peu avant que ce dernier ne soit tué à son tour, marque la fin de la faveur que Zeus accorde aux Troyens. Fait remarquable, toute la tradition grecque³¹ voit dans Sarpédon un frère de Minos et de Rhadamante. Il faudrait donc situer Sarpédon trois générations avant la guerre de Troie, puisque le chef des Crétois y est Idoménée³², petit-fils de Minos. Sarpédon est un héros très ancien qu'Homère a arbitrairement amené à la guerre de Troie, car il avait besoin de héros prestigieux pour peupler les rangs des Troyens.

L'armement d'Hector présente trois autres particularités qui doivent être mentionnées ici. En deux passages (VI, 319 = VIII, 494 – le second vers est répété), Hector est doté d'une « lance de onze coupées ». Le second hémistiche et l'hexamètre suivant décrivent cette lance :

|| ἔγχος ἔχ' ἑνδεκάπηχυν· πάροιθε δὲ λάμπετο δουρός
αἰχμὴ χαλκείη, περὶ δὲ χρύσεος θεῆε πόρκης.

dont la pointe de bronze, qu'enserme une virole d'or, projette ses
feux devant eux.

Cette longue lance semble archaïque. D'après les illustrations de vases, elle remonterait à une période du mycénien³³ bien antérieure à l'époque à laquelle on situe en général la guerre de Troie, c'est-à-dire vers 1250 avant J.-C.

28. Page (1959), 249; DELG 37, s.u. αἰόλος; H. J. Mette, s. u. in *LfggrE*, I, col. 329-330.

29. Ce casque est remarquable dans la mesure où les casques sont en général en cuir.

30. Wathelet (1988) 973-989, n° 302 Σαρπηδών.

31. Dès le *Corpus hésiodique* (fr. 140 M.-W.), etc.

32. XIII, 451-452 : Zeus père de Minos, Minos père de Deukalion, Deukalion père d'Idoménée.

33. Höckmann (1980) 276-279 – Kirk (1990) 201-202, en VI, 319-320. Πόρκης n'apparaît qu'ici dans l'épopée homérique. Le mot n'est pas attesté ailleurs et n'a pas d'étymologie connue. Chantraine (1968-1980) 929, s. u. πόρκης. Le caractère archaïque de χρύσεος πόρκης est rappelé par Anselmi (1998) 51.

La mention de la lance et les trois hémistiches qui la décrivent sont susceptibles d'être anciens dans la tradition, sans qu'ils présentent de critères chronologiques ou dialectaux qui permettent d'être plus précis. Un seul point mérite qu'on s'y arrête un instant : la formule même qui mentionne la lance. Dans ἔγχος ἔχ' ἔνδεκάπηχῳ, il est impossible au point de vue métrique de restaurer une aspiration initiale qui ferait position dans *hèχ' (ε)*³⁴ et dans *héndeká-πηχῳ*. *Ἐγχος *héche* *héndekáπηχῳ* donnerait un premier hémistiche faux, car, à une date très reculée, il semble bien que l'aspiration faisait position³⁵. On peut dès lors se demander si la formule la plus ancienne n'était pas ἔγχος *héndekáπηχῳ*. Le verbe aurait été introduit pour éviter ce qui était devenu une faute métrique au moment où l'aspiration ne faisait plus position ; c'est là une hypothèse, sans plus.

Au chant VII, les champions des deux camps, Hector et Ajax, fils de Télamon, s'affrontent en duel³⁶. La lutte est incertaine, mais elle est interrompue par l'arrivée de la nuit. Les deux guerriers échangent des cadeaux. Hector donne à Ajax une épée à clous d'argent (VII, 303)³⁷ :

ὣς ἄρα φωνήσας δῶκε ξίφος ἀργυρόηλον.

Ξίφος ἀργυρόηλον || constitue une expression formulaire qui termine plusieurs vers : II, 45 (= III, 334 ; XVI, 135 ; XIX, 372) ; XIII, 610 ; VII, 303 ; *Od.*, VIII, 406 et 416 ; *Od.*, X, 261 ; *Od.*, XI, 97³⁸. Ici encore, il s'agit d'une arme attestée tôt à l'époque mycénienne.

Alors qu'ailleurs Hector est doté d'un bouclier rond (cf. XI, 61 *Ἐκτωρ δ' ἐν πρώτοισι φέρ' ἀσπίδα πάντοσ' ἔισην et XIII, 803 Πριάμίδης· πρόσθεν δ' ἔχεν ἀσπίδα πάντοσ' ἔισην³⁹), en un passage du chant VI (v. 117-118), il porte un bouclier beaucoup plus grand :

34. L' ἔχ(ε) de *sek^h(e), avant l'action de la loi de Grassmann, sans doute de peu postérieure au mycénien des tablettes. Ruijgh (1967) 44-45, § 21.

35. Ruijgh (1995) 73-78.

36. Hector et Ajax s'affrontent à plusieurs reprises dans l'*Iliade*, chants VI, XIII, XIV, XV et XVIII. Il s'agit certainement d'un thème traditionnel qui est largement illustré dans la peinture sur vases : Wathélet (1988) 482-485, n° 106 *Ἐκτωρ.

37. Ajax donnera une ceinture. Hector donne une arme offensive, tandis qu'Ajax donne un objet qui retient les vêtements. Les cadeaux ont une valeur symbolique : Hector attaque et Ajax est « le rempart des Achéens ». Ces cadeaux entre ennemis ont un effet négatif : Ajax se suicidera sur l'épée offerte par Hector (Sophocle, *Ajax*, 661-665), et la ceinture servira à attacher Hector, encore vivant, au char d'Achille (Sophocle, *Ajax*, 1029-1031). Reconnaissons que cette aggravation de la situation n'est pas du meilleur goût.

38. II, 45 (Agamemnon) ; III, 334 (Pâris) ; III, 361 (Ménélas) ; sur l'épithète : Anselmi (1998) 62.

39. Sur le sens et l'ancienneté de ἔισην, voir Ruijgh (1987).

ἀμφὶ δὲ μιν σφυρὰ τύπτε καὶ αὐχένα δέρμα κελαινόν
 ἄντυξ ἢ πυμάτη θέεν ἀσπίδος ὀμφαλοέσσης.

et en haut comme en bas, sur sa nuque et sur ses talons, bat le cuir noir de la bande qui court à l'extrême bord de son bouclier.

On a depuis longtemps suggéré que, dans ce passage, le bouclier d'Hector était un bouclier-tour, ou plutôt un bouclier en forme de huit, deux boucliers qui semblent remonter au début de la période mycénienne⁴⁰, bien avant l'époque supposée de la guerre de Troie.

L'explication la plus vraisemblable consiste à penser qu'Hector a d'abord été un héros grec, et qu'il a été transporté assez tard parmi les Troyens. Priam était trop âgé pour combattre et Pâris n'était plus un héros digne de ce nom. En écartant Héra et la puissance, de même qu'Athéna et l'intelligence guerrière, Pâris avait choisi Aphrodite, déesse de l'amour sans retenue, lors du fameux jugement⁴¹. Sans respect pour les lois de l'hospitalité, il avait séduit et enlevé la femme de son hôte. En un mot, il ne pouvait plus être un personnage glorieux, et il fallait que, parmi les Troyens, les Achéens trouvent un adversaire digne d'eux.

Tel Alexandre Dumas qui faisait la révolution de 1830 avec une épée et le casque de François I^{er}, et l'arquebuse de Charles IX, pièces prises au musée de l'artillerie⁴², Hector porte sur le champ de bataille des armes héritées du passé. Que dire de l'adversaire constant et traditionnel d'Hector, Ajax fils de Télamon⁴³? Celui-ci porte un bouclier-tour σάκος ἡῦτε πύργον (VII, 219; XI, 485; XVII, 128)⁴⁴. Il s'agit d'un bouclier qui couvre l'homme entier et qui date du début de l'époque mycénienne⁴⁵. Ajax est manifestement un héros des temps très anciens. Son nom n'a pas reçu d'explication satisfaisante. Αἶψα a été rapproché de αἶα "la terre", mais ce dernier mot est dépourvu d'étymologie

40. Stubbings (1962) 510-511.

41. Homère ne mentionne qu'une seule fois, incidemment, le célèbre jugement, au chant XXIV (28-30) de l'*Illiade*. Le passage était suspecté par les Alexandrins sur la base d'arguments philologiques, ce qui fait qu'on peut hésiter à négliger leur avis. Quoi qu'il en soit, il semble très probable qu'Homère connaissait l'épisode, mais ce ne serait pas le seul cas où il s'abstiendrait de rapporter un fait très marqué par le merveilleux.

42. A. Dumas, *Mes mémoires*, Paris, 1852, ch. XXI.

43. Cf. *supra* n. 36.

44. ἡῦτε est uniquement poétique. La particule est donnée comme issue de ἦ, ἦ(F)έ "ou" et *ute = sanskrit *utá* "et, aussi". Cf. DELG 418, s. u. ἡῦτε; sur ἡῦτε et son emploi, voir Ruijgh (1971) 851-855, § 696-698; Anselmi (1998) 54 (Minoen Moyen). Ce bouclier est fait de sept peaux de bœufs ἐπταβόειον.

45. Borchhardt H. (1977) 25-27.

assurée⁴⁶. Les deux Ajax sont protégés par Poséidon, le maître de la terre, et, en un passage du chant XIII, l'Ébranleur de la terre excite au combat les deux héros ; une force nouvelle s'empare d'eux, qui semble monter du sol (XIII, 59-61) :

Il [Poséidon] dit, et les touchant de son bâton, le Maître de la terre et du sol, les emplît tous les deux d'une fougue puissante. Il assouplit leurs membres, leurs jambes d'abord, puis – en remontant – leurs bras...

Ἦ, καὶ σκηπανίῳ γαιήοχος ἐννοσίγαιος
ἀμφοτέρω κεκοπῶς πλῆσεν μένεος κρατεροῖο,
γυῖα δ' ἔθηκεν ἐλαφρά, πόδας καὶ χεῖρας ὑπερθεῖν⁴⁷.

Comme on vient de le rappeler, il y a deux Ajax, le Grand, le fils de Télamon, le rempart des Achéens (ἔρκος Ἀχαιῶν), le plus valeureux d'entre eux après Achille et qui assure leur défense durant l'absence du Péléide. L'autre Ajax, le Locrien est fils d'Oileus. Il est petit, mais rapide à la course. Homère s'amuse à opposer les deux : le Locrien est « petit, beaucoup plus petit » (II, 528-530) :

μείων, οὗ τι τόσος γε ὅσος Τελαμώνιος Αἴας
ἀλλὰ πολὺ μείων· ὀλίγος μὲν ἦν λινοθώρηξ,
ἐγχείη δ' ἐκέκαστο Πανέλληνας καὶ Ἀχαιούς·

Ajax le Locrien a assez mauvaise presse, on aime s'en moquer. Aux concours funèbres en l'honneur de Patrocle, il gagnerait la course à pied s'il ne glissait et ne tombait la figure dans une bouse de vache. Du coup, il n'obtient que le second prix : une vache évidemment (XXIII, 773-784)⁴⁸. Ultérieurement, lors de la prise de Troie, il tentera de faire violence à Cassandre dans le temple même d'Athéna⁴⁹. On devine la fureur de la déesse. Les deux Ajax ignorent apparemment l'usage du cheval⁵⁰ ; on ne les voit jamais transportés en char comme la

46. DELG 29, s. u. αἴα ; H. J. Mette, s. u. αἴα in *Lfgre*, I, col. 230-231. L'hypothèse (s. u. Αἴας) selon laquelle Αἴας serait un hypocoristique de Αἴολος "vif" n'emporte pas la conviction.

47. La formule πόδας καὶ χεῖρες ὑπερθε(v) termine XIII, 75 (Ajax, fils d'Oileus à l'autre Ajax) ; V, 122 (Athéna aide Diomède) ; XVII, 541 (Automédon dépouille Arétos qu'il vient de tuer, il est couvert de sang) ; XXI, 453 (Laomédon menace Poséidon et Apollon) ; XXIII, 772 qui répète XIII, 61 (Athéna aide Ulysse à la course). Comme Poséidon, Athéna a un caractère chtonien, mais la formule a été employée dans des contextes divers, et, quand il s'agit d'un seul personnage, on aurait attendu le duel et non le pluriel.

48. Sur le passage, voir Richardson (1993) 256, ad II, 775-781.

49. *Iliupersis*, 261 (Proklos, *Résumés*, éd. A. Severyns). Sur l'épisode : Wathélet (1988) 646-675, n° 187, Κασσάνδρη.

50. À l'inverse de combattants comme Achille, Diomède, Agamemnon, Nestor, etc.

plupart des combattants qui, lourdement armés, se font amener en char à l'endroit même du combat.

Il y a deux Ajax, désignés en grec par le duel, Αἴωντε. Depuis longtemps⁵¹, on a noté que l'existence des deux Ajax provenait d'une mauvaise interprétation du duel Αἴωντε, qui désignait à l'origine Ajax et son compagnon, en l'occurrence Teukros.

Le grand Ajax, doté de son bouclier-tour, est fils de Télamon. La tradition post-homérique fait de Télamon un fils d'Éaque et un frère de Pélée. En raison du meurtre de leur demi-frère Phôkos, Télamon et Pélée ont dû s'exiler, Pélée en Thessalie et Télamon à Salamine, d'où il accompagnera Héraclès à la première prise de Troie⁵². Désireux d'idéaliser ses héros, Pindare passe le meurtre sous silence et exalte le courage conquérant des deux frères⁵³.

À l'inverse d'Ajax, Télamon porte un nom grec qui n'a pas la forme habituelle d'un anthroponyme⁵⁴. Τελάμων est un nom commun qui désigne "ce qui porte", et particulièrement le "baudrier". Le substantif est constitué de la racine *telh₂-⁵⁵ qui signifie "porter, supporter".

Le bouclier-tour que porte Ajax devait être très lourd ; il était donc indispensable qu'il soit soutenu par un baudrier, afin que le guerrier conserve sa liberté de mouvement pour pouvoir participer activement au combat. On peut imaginer qu'Ajax a été qualifié de τελαμώνιος "doté d'un baudrier". Il existe effectivement une formule assez fréquente μέγας τελαμώνιος Αἴας⁵⁶. Or, peut-être déjà en achéen, mais sûrement pendant la phase éolienne de composition épique, il a existé des adjectifs dérivés en -ιος qui ont pris la valeur de patronymes : c'est le cas de Νηλήϊος "fils de Nélée", Καπανήϊος "fils de Kapaneus", Οἰλήϊος "fils d'Oileus", etc.⁵⁷. Le duel Αἴωντε a cessé d'être compris comme "Ajax et son compagnon", mais il a été interprété

51. Wackernagel (1877) 302-310.

52. Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 12, 6.

53. Pindare, *Néméennes*, III. Dans la même ode, Pindare souligne, que, dès l'âge de six ans, Achille tuait des lions et des sangliers dont il apportait les dépouilles au centaure Chiron !

54. Sans doute à cause du héros, père d'Ajax, on trouve quelques attestations du nom de Télamon dans l'anthroponymie, mais il y en a très peu.

55. DELG 1100, s. u. ; Ruijgh (1980) 89-90 ; Ruijgh (1986) 379-380. Le poids du bouclier-tour impose l'usage d'un baudrier : Anselmi (1998) 61 et 76. Sur tout ce développement, Anselmi (1998) 90-96.

56. Τελαμώνιος Αἴας en fin de II, 528 et 768 ; IV, 473 ; V, 615 ; VII, 224 et 283 (= XIII, 76) ; XII, 370 ; μέγας Τελαμώνιος Αἴας en fin de V, 610 ; XII, 364 ; XIII, 321 ; XIV, 409 ; XV, 471 (= 715) ; XV, 560 ; XVII, 628 ; XXIII, 708 (= 811), XXIII, 722 et 842, avec des remplois divers.

57. Wathelet (1970) 350-353.

comme “les deux Ajax”, ce qui est acquis dès la phase de composition éolienne de l'épopée, comme le montre le datif pluriel analogique Αἰώντεσσι, typiquement éolien⁵⁸. Dès lors, un des Ajax était fils d'Oïleus, tandis que l'autre aurait été dépourvu de patronyme et par conséquent d'ascendance noble, si τελαμώνιος n'avait été interprété comme un patronyme : “Ajax au τελάμων”, “au baudrier”, est devenu “fils de Télamon”. C'est là une hypothèse, mais il est symptomatique que Télamon n'est jamais mentionné dans l'épopée que comme père d'Ajax. Prudent, Homère ne nous dit rien d'autre à son sujet. La tradition ultérieure y pourvoira largement, ainsi qu'on l'a rappelé plus haut.

Le compagnon du grand Ajax, compagnon qui se trouve à l'origine du duel Αἴωντε, est Teukros⁵⁹. Teukros semble être l'éponyme d'un peuple d'Asie Mineure, qu'Homère ne mentionne pas. D'après Hérodote (VII, 20 et 75), ces Teukroi auraient quitté la Troade pour gagner les Balkans⁶⁰. Dès le V^e siècle, le terme de Τευκροί désignera les Troyens.

Ajax le Locrien est fils d'Oïleus. Déjà dans le *Corpus hésiodique*, Oïleus est attesté sous la forme Ἰλεύς⁶¹, qui n'est pas sans évoquer l'éponyme d'Ilion. Je me garderai de pousser plus en avant les hypothèses, mais on voit jusqu'où peut mener l'évocation du bouclier-tour d'Ajax.

On a signalé au sujet d'Hector qu'Homère manque parfois de constance dans la description des armes des héros. Entraîné par le jeu de la composition formulaire, le poète attribue à un guerrier des armes de modèles différents⁶², ou même il mélange parfois au sein de la même description d'un armement des expressions qui conviendraient à des formes d'armes diverses⁶³.

58. *Ibid.* 253-265.

59. Kamptz (1985) § 13 a 1 ; § 45 d ; § 81. Τεύκρος est qualifié de κασίγνητος καὶ ὄπατρος d'Ajax en XII, 370-371, mais en VIII, 283-284 πατρί σε σφί Τελαμώνι, σ' ἔτρεφε τυτθὸν ἑόντα, καὶ σε νόθον περ ἑόντα κομίσσατο ᾧ ἐνὶ οἴκῳ.

60. How et Wells (1928) 133.

61. Fr. 235 M.-W.

62. Au chant VI, Hector porte un bouclier-tour en forme de huit, tandis qu'ailleurs, il porte un bouclier rond.

63. Par exemple, en XII, 294, Sarpédon est doté d'un bouclier “rond de toutes parts” ἀσπίδα πάντοσ' ἔισην, mais, peu après, Teukros l'atteint au baudrier, lequel soutient son bouclier qui “couvre l'homme entier” ἀσπίδος ἀμφιθρότης (XII, 402-403). Comme on va le signaler, cette formule archaïque s'applique mieux à un bouclier-tour du type de celui d'Ajax, fils de Télamon. Cf. Edwards (1991) 324. Même situation au chant XX, quand Achille frappe Énée sur son bouclier ἀσπίδα πάντοσ' ἔισην (XX, 274), bouclier qui, peu après, est qualifié de ἀσπίδος ἀμφιθρότης (XX, 281).

Avant de quitter le bouclier en forme de tour, il convient d'évoquer une expression qui dépeint le même genre de bouclier. Il s'agit de la formule de premier hémistiche ἀσπίδος ἀμφιβρότης (II, 389; XII, 402; XX, 280, avec un emploi en XI, 32). C'est littéralement, au génitif, "le bouclier qui enveloppe le mortel", appellation qui ne convient pas au bouclier rond, mais qui est appropriée pour un bouclier-tour. À l'inverse du σάκος ἤντε πύργος qui est réservé à Ajax le grand, la formule ἀσπίδος ἀμφιβρότης concerne des personnages divers : en II, 389, Agamemnon exhorte ses troupes à se dépenser, il parle en général; en XII, 402, Sarpédon est frappé par Teukros; en XX, 281, Achille atteint de sa lance le bouclier d'Énée. Enfin, dans le remploi de XI, 32, il s'agit de la description de l'armement d'Agamemnon.

Outre l'allusion à la forme même du bouclier, la formule présente un intérêt dans la mesure où elle comporte un trait archaïque. En effet, ἀσπίδος ἀμφιβρότης au premier hémistiche comporte une irrégularité métrique, puisque le "ι" de ἀμφιβρότης doit être scandé bref, alors que, suivi d'un groupe de deux consonnes, il devrait être compté pour une longue. L'usage répandu en attique classique et qui consiste à ne pas compter comme allongée une voyelle brève suivie d'une occlusive et d'une sonante résulte d'un changement de syllabation qui n'a pu se produire qu'à l'époque d'Homère lui-même et qui n'apparaît que dans un très petit nombre d'emplois récents dans la langue épique. Dans l'immense majorité des cas, tous les groupes d'occlusive et sonante font position dans l'épopée⁶⁴; ἀμφιβρότης pose donc un problème de scansion, d'autant plus que βροτός comporte le traitement avec vocalisme o de l'ancien r voyelle, traitement propre à l'achéen et à l'éolien⁶⁵, là où l'ionien-attique atteste le vocalisme a. En fait, ἀσπίδος ἀμφιβρότης doit recouvrir un plus ancien ἀσπίδος ἀμφιβροτης avec le r voyelle originel et scandé comme une brève. L'analyse de quelques formules qui attestent un phénomène analogue montre qu'à une date très ancienne, antérieure au mycénien des tablettes, le grec possédait encore des liquides voyelles traitées comme

64. Wathelet (1966); Hainsworth (1999) 13, n° 24, renvoie à Bernabe (1995) 34-48.

65. Chantraine (1958) 24, qui ne parle que de l'éolien; Ruijgh (1995) 51. Les formes de βροτός où les deux -o- sont brefs ne posent pas problème pour la scansion. Il n'en va de même pour les cas où la seconde syllabe de βροτός est longue. βροτοί et βροτώ sont suivis d'une voyelle, avec abrègement de la longue au temps faible en hiatus. Pour βροτών et βροτούς, ils viennent le plus souvent après la césure médiane, qui permet au groupe br- de ne pas allonger par position. Il reste βροτοῖσσι(v) en fin de vers de telle sorte que le βροτ- constitue la seconde brève du 5^e pied, où le rythme impose un dactyle.

telles⁶⁶. On serait ainsi amené au temps où le bouclier-tour était utilisé, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle où on situe la guerre de Troie. Un des héros qui portent un bouclier dépeint comme ἀσπίδος ἀμφιβρότης est Sarpédon, dont on a souligné qu'il fallait le situer deux générations avant la guerre de Troie. Notons encore que l'opinion qui verrait dans σάκος un bouclier ancien opposé à ἀσπίς, bouclier récent, ne repose sur rien d'assuré; on a une étymologie possible pour σάκος⁶⁷, mais aucune pour ἀσπίς⁶⁸.

Revenons-en un moment à Teukros, le fidèle compagnon d'Ajax. C'est un guerrier valeureux qui tue un certain nombre d'ennemis. Il les abat de ses flèches en se cachant parfois sous le bouclier-tour d'Ajax⁶⁹. Il s'y réfugie aussi quand il a été blessé par une pierre lancée par Hector⁷⁰. Teukros est un archer; il en va de même du second d'Idoménée, Mérion, dont on va reparler. Parmi les guerriers qui s'affrontent dans la plaine Troyenne, les archers ont mauvaise presse. Il s'agit surtout, du côté troyen, de Paris-Alexandre, présenté comme peu recommandable; de Pandaros, qui a commis la sottise de venir à pied à la guerre de Troie, craignant que ses chevaux ne souffrent d'un blocus, alors qu'il n'y en a pas. Pandaros se fait remarquer en blessant Ménélas d'une flèche, au chant IV, et il rompt ainsi la trêve⁷¹; de Dolon qui n'apparaît que dans un épisode du chant X et qui ne brille pas par son courage⁷².

Des peuples sont présentés comme archers: des alliés des Troyens, les Péoniens Παίονες ἀγκυλότοξοι (fin de II, 848 et de X, 428)⁷³. Du côté grec, c'est le cas des Locriens qui ont suivi le petit Ajax, sans porter de casques, de boucliers ou de lances, mais seulement armés d'arcs et de tresses de laine qui doivent être des frondes (XIII, 712-718)⁷⁴.

Après ce qu'on a vu des deux Ajax, on notera que les troupes qui suivent le petit Ajax sont armées comme Teukros, le compagnon du grand Ajax. Le tir à l'arc a suscité quelques formules comme par exemple (προ)ῖει χαλκήρε' οἴστον en fin des vers XIII, 650 et 662.

66. Wathelet (1966); Ruijgh (1995) 85-91.

67. DELG 985, s. u. σάκος. Le vocalisme a n'est pas celui qu'on attendait: Ruijgh (1980) 86, s. u.

68. DELG 126-127, s. u. ἀσπίς.

69. VIII, 267.

70. VIII, 330-331.

71. Wathelet (1988) 799-809, n° 260 Πάριδος.

72. Sur Dolon et la Dolonie, voir Wathelet (1989 b).

73. Kirk (1985) 258, ad II, 848-850.

74. Janko (1992) 136-137, ad XIII, 712-718.

Dans le premier, le Crétois Mérion frappe et tue Harpalion, fils de Pylaiménès⁷⁵, et, dans le second, Pâris tue l'Achéen Euchénor, fils du devin Polyidos. L'adjectif uniquement poétique χαλκῆρης "garni de bronze", de χαλκός et de -ηρης, issu de la racine de ἀραρίσκω, semble pouvoir être ancien⁷⁶. Dans un autre cadre et à d'autres cas, χαλκῆρης est appliqué à d'autres armes⁷⁷.

Les termes ἰός et οἰστός sont associés au terme νευρή "la corde qui sous-tend l'arc". C'est le cas dans ἰὼ ἄπο νευρῆς (XI, 476, dans une comparaison où un chasseur a frappé un cerf) ; pour un Achéen non précisé (XI, 664), chaque fois en début de vers, ou, pour le second hémistiche de XV, 313, ἄπο νευρῆφι δ' οἰστοί (des flèches jaillissent des cordes d'arc au-dessus de la mêlée). Ἄπο νευρῆφι se retrouve au même endroit de l'hexamètre en XVI, 773, ἰοί τε πτερόεντες ἄπο νευρῆφι θορόντες⁷⁸. Ici encore, il s'agit d'une mêlée, cette fois autour du cadavre de Kébrionès, bâtard de Priam, et qui servait de cocher à Hector⁷⁹. Dans ces passages comme dans d'autres, le groupe *sn- qui commençait à l'origine νευρή < *sneura⁸⁰ fait position et allonge le o de ἄπο, ce qui nous conduit à une certaine ancienneté dans la composition formulaire.

L'arc est dit τόξον, ou plus souvent, au pluriel, τόξα⁸¹, notamment dans l'élément formulaire de fin de vers καμπύλα τόξα, appliqué à Pâris (III, 17) ; à Pandaros (V, 97) ; à Dolon (X, 333) ; à Teukros (XII, 372) ; à Létéo qui ramasse l'arc et les flèches de sa fille Artémis (XXI, 502). L'adjectif κάμπυλος vient de κάμπω ; il est surtout poétique⁸². Τόξον semble un mot emprunté par le grec⁸³, et le vieux mot indo-européen βιός, qui désigne aussi l'arc, est également attesté⁸⁴. Avec le génitif, en -οιο mycénien ou thessalien⁸⁵, on trouve ἀργυρέοιο

75. Le passage est célèbre dans la mesure où Pylaiménès a été tué au chant V et où le texte du chant XIII dit qu'il va pleurer son fils. Inconséquence du poète qui compose une œuvre très longue. Wathelet (1988) 316-318, n° 51 Ἀρπαλίων et 949-951, n° 292 Πυλαιμένης.

76. DELG 1243-1244, s. u. χαλκός.

77. L'épithète est appliquée à δοῦρα en VI, 3 ; à τεύχεα en XV, 544 ; à κόρυθαξ en XIII, 714 ; à κυνέη en III, 316 et XXIII, 861 ; à δουρί en V, 145 ; XI, 742 et XIX, 53 ; à κόρυθος en XV, 535 ; à ἐγχείησιν en XVIII, 534 et XX, 258 ; et à σάκεσι en XVII, 268.

78. On trouve de surcroît la formule ἰδὲ πτερόεντες οἰστοί ; en fin de V, 171, avec l'adjectif πτερόεις qui est sûrement ancien.

79. Wathelet (1988) 677-679, n° 190 κεβριόνης.

80. DELG 747, s. u. νεῦρον ; W. Beck, s. u. in *LfggrE*, III, col. 345.

81. Sur le pluriel pour désigner l'arc et les flèches, voir DELG 1124-1125, s. u. τόξον.

82. DELG s. u. κάμπω, 490-491 ; B. Mader, s. u. κάμπυλος in *LfggrE*, II, col. 1325

83. DELG 1124-1125, s. u. τόξον.

84. DELG 176, s. u. βιός.

85. Wathelet (1970) 239-242.

βιοῖο, qui, à la fin de deux vers (I, 49 et XXIV, 605) désigne l'arc d'Apollon.

À l'accusatif, βίον alterne avec τόξον en X, 260 : Μηριόνης δ' Ὀδυσῆϊ δίδου βιὸν ἠδὲ φαρέτρην (Mérion prête son arc et son carquois à Ulysse); et en XV, 443 : τόξον ἔχων ἐν χειρὶ παλίντονον, ἠδὲ φαρέτρην (il s'agit de Teukros).

Parmi les armes très anciennes mentionnées dans l'*Illiade*, il en est une qui mérite une mention : il s'agit du casque recouvert de défenses de sanglier que le Crétois Mérion prête à Ulysse, au moment où, au cours du chant X, les chefs achéens, réunis à l'extérieur du camp, décident d'envoyer en éclaireurs Diomède et Ulysse. C'est la célèbre Dolonie (X, 260-265)⁸⁶ :

Μηριόνης δ' Ὀδυσῆϊ δίδου βιὸν ἠδὲ φαρέτρην
καὶ ξίφος, ἀμφὶ δὲ οἱ κυνέην κεφαλῆφιν ἔθηκε
ρίνου ποιητήν· πολέσιν δ' ἐντοσθεν ἰμάσιν
ἐντέτατο στερεῶς· ἔκτοσθε δὲ λευκοὶ ὀδόντες
ἀργιόδοντες ὑὸς θαμέες ἔχον ἔνθα καὶ ἔνθα
εὖ καὶ ἐπισταμένως· μέσση δ' ἐνὶ πῖλος ἀρήρει.

À Ulysse, c'est Mérion qui offre son arc, son carquois, son épée; puis il lui met au front un casque travaillé dans le cuir d'un bœuf. Il est à l'intérieur, solidement tendu de multiples courroies. À l'extérieur, les dents luisantes d'un sanglier aux crocs blancs sont, sur les deux faces, disposées en grand nombre et savamment. Le fond est bourré de feutre.

La suite du passage insiste sur le fait que ce casque prestigieux a appartenu à une série de possesseurs successifs dont il fournit la liste. Un tel modèle de casque est bien connu à l'époque mycénienne et les exemplaires attestés rejoignent la description qu'Homère en donne⁸⁷. Il faut toutefois reconnaître que cette description comporte un mélange de traits formulaires parfois susceptibles d'être anciens et des éléments apparemment récents comme les -v éphelcystiques indispensables à la scansion de κεφαλῆφιν et de πόλεσιν⁸⁸.

Si l'on ne peut tirer beaucoup de la description du casque archaïque de Mérion, le personnage lui-même semble très ancien, ainsi que le montre une épithète qui lui est exclusivement appliquée dans le vers VII, 166 (= VIII, 264 et XVII, 259) :

Μηριόνης, ἀτάλαντος Ἐνυαλίφ ἀνδρεΐφόντη.

86. Sur l'ensemble du passage, voir Wathelet (1989 b).

87. Borchhardt J. (1977) 62-63; Hainsworth (1993) 178-179, ad X, 258.

88. Thumb et Scherer (1959²) 267, § 311, 28.

et dans le vers II, 651 :

Μηριόνης τ' ἀτάλαντος Ἐνυαλίῳ ἀνδρείφοντι.

Méridon semblable à Enyalios, tueur de Guerriers⁸⁹.

Le deuxième hémistiche, tel qu'il nous est parvenu, est impossible à scander. En fait, il recouvre la formule Ἐνυαλίῳ ἀνδρείφοντι, avec de nouveau la restitution d'un *r* voyelle qui nous renvoie au mycénien, à une époque antérieure à celle des tablettes en linéaire B.

Il y aurait beaucoup de choses encore à dire sur les armes dans l'*Illiade*. On aurait pu évoquer l'extraordinaire bouclier d'Achille, longuement décrit au chant XVIII et dont la décoration, assez peu guerrière, reprend les éléments attestés dans les célèbres comparaisons homériques⁹⁰, ou la fameuse lance magique en frêne du Pélion du même Achille, ou encore l'armement extraordinaire d'Agamemnon.

Mais il est grand temps de conclure, même si c'est à titre provisoire et hypothétique.

Première remarque, mais elle est banale : les armes les plus anciennes sont souvent les plus prestigieuses. À l'inverse de nos stratèges modernes, soucieux de posséder les dernières découvertes, les héros d'Homère attribuent plus de prestige aux armes archaïques.

Les formules ou éléments formulaire liés à des armes sont fréquents. Si certaines, comme le bouclier semblable à une tour, σάκος ἢ ὕτε πύργον, sont uniquement réservées à un héros, d'autres, susceptibles d'être aussi anciennes, comme ἀσπίδος ἀμφιρότης, sont appliquées à plusieurs personnages.

Toutes les armes ne confèrent pas nécessairement la même gloire à ceux qui s'en servent. Sur le champ de bataille, le corps à corps semble plus noble, plus estimé que le tir à l'arc qui permet d'atteindre un ennemi à distance. C'est surtout une arme fréquente chez les Troyens et leurs alliés. Notons qu'en revanche, à la chasse, l'usage de l'arc est très estimé ainsi qu'il apparaît pour un chasseur de monstres comme Héraclès et aussi sans doute Ulysse qui n'avait pas pris son arc pour aller à Troie.

Enfin et surtout, l'analyse formulaire de certains armements, comme les analyses qui portent sur d'autres éléments, permet de jeter quelque clarté sur la « préhistoire » des héros de l'épopée homérique, et parfois d'entrevoir combien des personnages ont évolué. Hector

89. Wathelet (1966); Ruijgh (1995) 85-86.

90. Wathelet (1995). Sur le bouclier d'Achille, Aubriot (1999), et sur ses armes en général, Lacroix (2002). Voir aussi la contribution de F. Létoublon p. 215.

apparaît à l'origine comme un héros hellénique, proche d'Arès, dieu de la guerre brutale et doté d'un armement archaïque. Il est à plusieurs reprises opposé à Ajax, héros qui s'est dédoublé en raison d'une mauvaise interprétation du duel Αἴαντε. Une fois les deux Ajax apparus, une autre erreur d'interprétation a fait du plus célèbre des deux le fils de son baudrier, τελάμων.

Les armes ont des usages aussi variables qu'inattendus.



« Et de sa bouche sortait une épée acérée, à double tranchant » :

essai sur la symbolique des armes dans l'*Apocalypse* de Jean

Philippe LE MOIGNE

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

à Tintin † et Céline

Air du sang, tu n'as pas su jouer. Toi non plus, tu n'as pas su. Tu as jeté subitement, stupidement, ton sot petit caillot obstruteur en travers d'une nouvelle aurore. (Michaux)

L'*Apocalypse*, dernier livre dans l'ordre canonique du *Nouveau Testament* et par conséquent de la plupart des *Bibles* chrétiennes, et l'un des derniers dans l'ordre chronologique, daté d'environ 90 après J.-C. par une majorité d'exégètes, aurait pour auteur – selon la tradition – Jean, qu'il faudrait identifier avec l'auteur du quatrième *Évangile* et avec celui des épîtres johanniques. La question est débattue, mais ce qui est indéniable, c'est que l'écrivain à qui nous devons ce livret (qui compte 22 chapitres « bibliques », soit une vingtaine de pages) brille par son originalité. Pour un livre qui est censé nous présenter une « révélation » (c'est la signification du mot grec ἀποκάλυψις), il faut reconnaître que nous aimerions parfois qu'on « lève la voile » sur la révélation elle-même et qu'on nous guide quant à la signification de tel ou tel élément présent dans le livre. Citons ici trois procédés particulièrement chers à notre auteur :

– il manie avec une rare dextérité les nombres (et la symbolique des nombres) ; ses chiffres préférés sont quatre et sept :

- quatre êtres vivants entourant le trône de Dieu dans la description de la cour céleste donnée au chapitre 4; quatre chevaux aux couleurs différentes au chapitre 6; quatre anges debout aux quatre coins de la terre qui retiennent les quatre vents de la terre au chapitre 7 (7.1-2); quatre cornes de l'autel d'or qui est devant Dieu au chapitre 9 (9.13, mais variante sans *τεσσάρων*); quatre anges liés sur le grand fleuve Euphrate en 9.14, qui vont être déliés pour prendre la tête d'une cavalerie infernale destinée à faire beaucoup de mal sur la terre;
- et sept étoiles dans la main du personnage en 1.16; sept Églises qui sont en Asie aux chapitres 2-3; sept lampes ardentes, qui sont les sept esprits de Dieu en 4.5; le livre aux sept sceaux qui apparaît à partir de 5.1; l'agneau qui semble immolé en 5.6 a sept yeux et sept cornes, qui sont les sept esprits de Dieu; sept anges auxquels on donne sept trompettes en 8.2; sept coupes données aux sept anges en 15.7 (sans parler des sept mille hommes tués dans un petit tremblement de terre en 11.3)¹;

– le procédé constant de l'allusion. Allusion *versus* citation : la version du *Nouveau Testament* de la *Traduction œcuménique de la Bible* parue en livre de poche, qui récapitule les citations de l'*Ancien Testament* présentes dans chaque livre du *Nouveau Testament*, ne donne rien pour l'*Apocalypse*. C'est que notre auteur ne cite jamais au sens technique du terme, de la manière que l'on trouve parfois chez Paul : « comme dit Ésaïe »², « comme il est écrit »³; en revanche il utilise constamment (au sens littéral) l'allusion et une grande partie de son « symbolisme » est nourri de l'*Ancien Testament*; on peut même supposer qu'il a voulu en quelque sorte récapituler en son livre l'ensemble du symbolisme et plus largement du sens des écrits sacrés;

1. En matière de numérogie, l'énigme la plus illustre est celle de 13.18 : « Ici est la sagesse ! que celui qui a de l'intelligence calcule le chiffre de la Bête; car c'est un chiffre d'homme, et son chiffre est de six cent soixante-six ». On a voulu voir dans ce mystérieux 666 le code d'une imperfection hyperbolique (si 7 est le chiffre de la plénitude, 6 est celui de l'incomplétude); ou encore une allusion au persécuteur César (= empereur) Néron, dont la transcription en lettres hébraïques donne QSR NRWN; or les lettres hébraïques étaient utilisées comme chiffres, et la somme des valeurs numériques des lettres composant QSR NRWN donne 666; etc.

2. Par exemple *Romains* 9.29 καὶ καθὼς προείρηκεν Ἰησοῦς; 10.16 Ἰησοῦς γὰρ λέγει; 10.19-20 : πρῶτος Μωϋσῆς λέγει (citation de *Deutéronome* 32.21) : Ἰησοῦς δὲ ἀποτολμᾷ καὶ λέγει (citation d'*Ésaïe* 65.1) : « D'abord Moïse dit [...] ; puis Ésaïe a l'audace de dire [...] ».

3. Par exemple *Romains* 1.17 (2.24; 3.4, etc.) καθὼς γέγραπται; 3.10 (4.17; 8.36) καθὼς γέγραπται ὅτι; 12.19 (14.11) γέγραπται γὰρ.

– mais le « symbolisme » ne consiste pas uniquement en un système de références externe au livre. La troisième caractéristique majeure de l’auteur, c’est qu’il a organisé son écrit d’une manière prodigieusement précise, une manière tellement complexe que la structure en est parfois difficile à cerner : cette difficulté d’appréhension provient, non d’une absence de structure, mais à l’opposé d’une structure si dense qu’elle demande beaucoup à son lecteur en fait de capacités de synthèse et de mémoire.

Les trois caractéristiques ci-dessus énoncées sont intimement liées. Ainsi une lecture d’ensemble du livret peut faire apparaître quatre groupes de sept éléments apparentés : les sept sceaux (5.1-8.6) ; les sept trompettes (8.7-11.19) ; les sept signes (12-15.4) ; les sept coupes (15.5-6.21) : encore quatre et sept⁴. Pour les première, deuxième et quatrième unités, un « intermède » prend place entre le sixième et le septième épisodes, mais rien de tel pour la troisième unité : notre auteur sait éviter la monotonie. Symbolique des chiffres dans la composition du livre, et, au sein des divers épisodes, utilisation d’images provenant de l’*Ancien Testament* ; par exemple le fils d’homme en 14.14-20 provient de *Daniel* et d’*Ézéchiël* et l’expression est déjà utilisée en 1.3 : nos trois caractéristiques sont bien présentes.

« Images provenant de l’*Ancien Testament* » : ce n’est pas ici le lieu de débattre du sens exact que prend le mot *image* quand on l’utilise pour décrire les scènes extraordinaires que nous rapporte l’auteur. Disons simplement qu’elles ne sont pas à prendre en un sens uniquement pictural, mais que ce sont des images au sens où les scènes décrites parlent à notre imagination : elles engendrent elles-mêmes une multiplicité de sens. C’est donc une de ces « images », non la moins illustre certes⁵, que nous allons étudier, en gardant à l’esprit les trois caractéristiques évoquées précédemment. Nous allons d’abord prendre connaissance des trois passages où apparaît l’épée qui sort de la bouche ; nous essaierons ensuite d’explicitier l’arrière-plan vétéro-testamentaire qu’utilise l’auteur dans ces passages ; enfin, nous reviendrons à l’*Apocalypse* elle-même, mais prise dans son ensemble, afin de tenter d’y voir plus clair à propos du rôle que cette épée singulière occupe dans l’économie du livre.

4. Le chiffre sept entre parfois d’une manière plus subtile dans la composition : il y a par exemple sept macarismes (1.3 ; 14.13 ; 16.15 ; 19.9 ; 20.6 ; 22.7 et 14).

5. On peut penser notamment à la première des gravures de l’*Apocalypsis cum figuris* de Dürer (1498).

Le plan se justifie de la manière suivante : l'étude de l'arrière-plan vétérotestamentaire qui baigne l'œuvre permet de tenter de mieux saisir les rapports exacts qu'entretient notre épée avec d'autres armes qui pourraient lui être comparées au sein du livre.

I. Les trois passages où apparaît l'épée sortant de la bouche du personnage⁶

1) 1.10-16 : la vision inaugurale

L'épée à double tranchant sortant de la bouche d'un personnage mystérieux apparaît dès le début de l'œuvre, qui s'organise de la façon suivante : un titre (1.1-3), une adresse (1.4-8) et en 1.5-20 la vision du personnage qui va dicter à Jean sept lettres, adressées chacune à une Église d'Asie (c'est l'objet des chapitres 2 et 3). Voici donc une grande partie de cette vision inaugurale :

<p>1.10 ἐγενόμην ἐν πνεύματι ἐν τῇ κυριακῇ ἡμέρᾳ καὶ ἤκουσα ὀπίσω μου φωνὴν μεγάλην ὡς σάλπιγγος</p>	<p>1.10 Je fus (transporté) en esprit, au jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une voix forte comme (celle) d'une trompette</p>
<p>1.11 λεγούσης, Ὁ βλέπεις γράβων εἰς βιβλίον καὶ πέμψον ταῖς ἑπτὰ ἐκκλησίαις, εἰς Ἔφεσον καὶ εἰς Σμύρναν καὶ εἰς Πέργαμον καὶ εἰς Θάτειρα καὶ εἰς Σάρδεις καὶ εἰς Φιλαδέλφειαν καὶ εἰς Λαοδίκειαν.</p>	<p>1.11 qui disait : «Ce que tu vois, écris-le dans un livre et envoie-le aux sept Églises, à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée».</p>
<p>1.12 Καὶ ἐπέστρεψα βλέπειν τὴν φωνὴν ἣτις ἐλάλει μετ' ἐμοῦ, καὶ ἐπιστρέψας εἶδον ἑπτὰ λυχνίας χρυσοῦς</p>	<p>1.12 Et je (me) tournai pour voir la voix qui parlait avec moi, et quand je (me) fus tourné je vis sept chandeliers d'or</p>
<p>1.13 καὶ ἐν μέσῳ τῶν λυχνιῶν ὅμοιον υἱὸν ἀνθρώπου ἐνδεδυμένον ποδήρη καὶ περιεζωσμένον πρὸς τοῖς μαστοῖς ζώνην χρυσοῦσαν.</p>	<p>1.13 et au milieu des chandeliers une ressemblance de fils d'homme vêtu d'une robe talaire, et ceint à la poitrine d'une ceinture d'or;</p>
<p>1.14 ἡ δὲ κεφαλὴ αὐτοῦ καὶ αἱ τρίχες λευκαὶ ὡς ἔριον λευκόν ὡς χιῶν καὶ οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ὡς φλόξ πυρός</p>	<p>1.14 sa tête et ses cheveux (étaient) blancs comme de la laine blanche, comme de la neige, et ses yeux comme une flamme de feu;</p>

6. Le texte, que je traduis, est celui de Nestle et Aland (1984²⁷). Pour les livres de la *Septante* parus dans la collection *La Bible d'Alexandrie* (= BA), Paris, Cerf, 12 volumes depuis 1986 : Gn, Ex, Lv, Nb, Dt, Jo, Jg, 1 R (= 1 S), Écclésiaste, Pr, Douze Prophètes 1 (Osée) et 4-9 (Joël, Abdiou, Jonas, Naoum, Ambakoum, Sophonie), je cite cette traduction; pour le reste, sauf indication contraire, je traduis.

1.15 καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιθάνῳ ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης καὶ ἡ φωνὴ αὐτοῦ ὡς φωνὴ ὑδάτων πολλῶν,	1.15 ses pieds étaient semblables à de l'orichalque passé par le feu d'une fournaise, et sa voix comme la voix de grandes eaux.
1.16 καὶ ἔχων ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ αὐτοῦ ἀστέρας ἑπτὰ καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ῥομφαία διστομος ὄξεια ἐκπορευομένη καὶ ἡ ὄψις αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος φαίνει ἐν τῇ δυνάμει αὐτοῦ.	1.16 Il avait à la main droite sept étoiles, et de sa bouche une épée à double tranchant, acérée, sortait; son apparence comme le soleil brille dans sa puissance.

Dans la fin du chapitre, le narrateur tombe aux pieds du personnage, qui lui dit de ne pas craindre; il révèle qu'il est le Premier et le Dernier, et le Vivant, et lui confie aussi le secret des sept étoiles qu'il tient à la main (ce sont les anges des sept Églises), les sept lampadaires étant les sept Églises (1.17-20).

Nous n'avons donc aucune explicitation du symbolisme de l'arme dans cette vision inaugurale, alors que nous en avons une pour les étoiles et les lampadaires; les sept Églises qu'ils représentent font d'ailleurs l'objet chacune d'une lettre dans les deux chapitres qui suivent: l'explication est immédiatement suivie d'une application. Pour notre épée, il faudra attendre. Il nous reste, si nous voulons nous arrêter encore quelques instants sur le passage, à proposer une esquisse d'étude philologique.

a) L'adjectif ὄξεια, féminin de ὄξυς, appartiendrait (à la difficulté du vocalisme *o* près) à la grande et illustre famille indo-européenne **ak-* désignant ce qui est «pointu»⁷; à propos d'une arme, l'adjectif n'est pas rare au sens de «pointu» ou bien de «(qui à une lame) fine»⁸. Dans le *Nouveau Testament*, ce sens ne se lit qu'à propos de notre épée⁹; dans la *Septante* (*Ancien Testament* grec), nous avons, sur 19 occurrences de l'adjectif, plusieurs cas où il s'applique à une épée: *Ézéchiel* 5.1 ῥομφαίαν ὄξειαν ὑπὲρ ξυρὸν κουρέως «un glaive plus acéré que le rasoir du barbier»¹⁰ et *Sagesse* 18.16 ξίφος ὄξύ «glaive acéré» – un des passages de ce livre de la *Sagesse* que nous

7. Voir *DELG* s. u. ἄκ et ὄξυς.

8. Cf. *LSJ*, s. u. ὄξυς; au sens propre «chez Homère et Hésiode, se dit principalement d'armes ou de tout objet métallique»; voir aussi un composé comme ὄξύθηκτος «aiguisé». Voir Lamberterie (1990) 54-55 (en ce sens l'adjectif s'oppose à *παχύς*).

9. L'adjectif lui-même n'est au reste attesté qu'une seule fois ailleurs, dans une citation de *Proverbes* 1.16 faite par *Romains* 3.15: ὄξεις οἱ πόδες αὐτῶν ἐκχέαι αἷμα «leurs pieds sont prompts (littéralement *aiguisés*) à verser le sang».

10. Cf. aussi *Ézéchiel* 21.14-15, où ὄξύνομαι «être aiguisé» se dit à propos de la ῥομφαία.

évoquerons rapidement dans la deuxième partie. Nous y envisageons aussi *Psaumes* 56.5 (hébreu 57.5) μάχαιρα ὀξεῖα et *Ésaïe* 49.2 μάχαιραν ὀξεῖαν.

Signalons pour terminer *Ésaïe* 5.28 ὧν τὰ βέλη ὀξεῖά ἐστι καὶ τὰ τόξα αὐτῶν ἐντεταμένα «(eux) dont les traits sont acérés et les arcs bandés», et *Job* 42.22 α ἡ στρωμνὴ αὐτοῦ ὀβελίσκοι ὀξεῖς «il a pour couverture des broches aiguës».

b) Le substantif ῥομφαία¹¹, qui sert ici à désigner l'arme qui sort de la bouche du personnage, ne se lit, au sein des écrits du *Nouveau Testament*, que dans l'*Apocalypse*, à l'exception de Luc 2.35 (prophétie de Syméon annonçant à Marie sa douleur future¹²). Bien plus fréquent (22 occurrences) est μάχαιρα, «épée»¹³, qui sert parfois de métonymie pour la mort¹⁴. Dans la *Septante* ῥομφαία est un des trois mots, avec μάχαιρα et ξίφος (absent du *Nouveau Testament*), qui traduisent l'hébreu *herēb* «épée». Ces trois substantifs partagent la caractéristique de n'avoir pas d'étymologie indo-européenne¹⁵; en principe, s'il faut établir une distinction entre eux, ῥομφαία désignerait une large épée à deux tranchants, ou un sabre; le ξίφος serait également une épée à double tranchant, ou un poignard, une arme fine et acérée; enfin μάχαιρα serait un couteau, un sabre ou un coutelas¹⁶. Loin de tenter ici une recherche sur les *realia* qui se cachent, dans la *Septante* ou le *Nouveau Testament*, derrière ces trois (ou deux) mots, j'attirerai l'attention sur le fait que, dans l'*Apocalypse* elle-même, le seul emploi de ῥομφαία qui ne figure pas dans les passages concernant notre épée qui sort de la bouche, à savoir 6.8, reprend une μάχαιρα de 6.4. Il semblerait donc que, pour l'auteur de l'*Apocalypse*, la notion d'«épée»

11. Sur ce mot voir Alexandre (1986) 408, n. 34, avec bibliographie.

12. Καὶ σοῦ [δὲ] αὐτῆς τὴν ψυχὴν διελεύσεται ῥομφαία, ὅπως ἂν ἀποκαλυφθῶσιν ἐκ πολλῶν καρδιῶν διαλογισμοί «et pour toi-même, une épée te transpercera l'âme, afin que les raisonnements de bien des cœurs soient révélés».

13. Par exemple, ce sont les armes de ceux qui viennent arrêter Jésus en *Matthieu* 26.47 et parallèles.

14. À partir de passages comme *Actes des apôtres* 12.2 : ἀνείλεν δὲ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν Ἰωάννου μαχαίρῃ «il supprima Jacques, frère de Jean, par l'épée» ou *Apocalypse* 13.10 : [...] εἰ τις ἐν μαχαίρῃ ἀποκτανθῆναι αὐτὸν ἐν μαχαίρῃ ἀποκτανθῆναι [...] «si quelqu'un doit être tué par l'épée, il sera tué par l'épée», on a des expressions telles que *Matthieu* 10.34 b : «je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée» ou *Romains* 8.35 : τίς ἡμᾶς χωρίσει ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Χριστοῦ; θλίψις ἢ στενοχωρία ἢ διωγμὸς ἢ λιμὸς ἢ γυμνότης ἢ κίνδυνος ἢ μάχαιρα; «qui nous séparera de l'amour du Christ ? l'affliction ? l'angoisse ? la persécution ? la faim ? le dénuement ? le danger ? l'épée ?»

15. Voir DELG s. uu.

16. Utilisé pour la circoncision : voir la note de la BA ad *Josué* 5.2.

puisse s'exprimer aussi bien par ῥομφαία (que nous avons dans nos cinq attestations d'aujourd'hui) que par μάχαιρα (qui est employé dans le même contexte que la ῥομφαία de 6.8). Nous verrons toutefois, dans la deuxième partie de l'exposé, une hypothèse qui pourrait expliquer le choix de ῥομφαία : hypothèse d'ordre littéraire, et non historique.

c) Le troisième et dernier terme à étudier dans cette présentation de l'épée qui sort de la bouche du personnage est précisément un composé de στόμα «bouche», puisqu'il s'agit de l'adjectif δίστομος «à double tranchant», littéralement «à double bouche». L'adjectif, bien attesté en grec classique, y qualifie¹⁷ d'une part ce qui a deux bouches, deux ouvertures (par exemple la δίστομος πέτρα «caverne à deux entrées» de Sophocle, *Philoctète*, 16; ou une rivière à deux embouchures chez Polybe, XXIV, 10, 5); d'autre part une épée «à double tranchant» : ainsi du δίστομον ξίφος d'Euripide, *Hélène*, 983.

C'est uniquement en ce dernier sens que l'adjectif se lit dans la Bible grecque; dans le *Nouveau Testament*, à part nos passages de l'*Apocalypse*, on ne rencontre l'adjectif qu'en *Hébreux* 4.12, où il qualifie une μάχαιρα (nous y reviendrons dans la deuxième partie de l'exposé); dans la *Septante*, les quatre occurrences de δίστομος se rapportent toutes à une épée (ῥομφαία 2 fois, μάχαιρα 2 fois également) :

– en *Juges* 3.16 Aod se fabrique un poignard à double tranchant μάχαιραν δίστομον;

– en *Psaumes* 149.6 des ῥομφαῖαι δίστομοι sont dans les mains des «purs» (ὄσιοι, voir le précédent) ;

– en *Proverbes* 5.4, le gosier qui pour l'instant se délecte des paroles de la femme de rien deviendra «plus amer que du fiel, et coupant plus encore qu'un glaive à deux tranchants» ὕστερον μέντοι πικρότερον χολῆς (εὐρήσεις) καὶ ἠκονημένον μάλλον μαχαίρας διστόμου¹⁸;

– enfin, la sagesse du fils de Sirach (*Siracide* 21.3) nous apprend que ὡς ῥομφαία δίστομος πᾶσα ἀνομία, τῆ πληγῆ αὐτῆς οὐκ ἔστιν ἴασις «comme une épée à double tranchant (est) pure transgression, et de la plaie qu'elle cause il n'y a pas de guérison».

Les trois premiers exemples septantiques cités possèdent un correspondant dans le texte hébreu (en revanche, 21.3 ne figure pas parmi les passages du *Siracide* dont l'hébreu nous est parvenu); notre

17. Cf. *LSJ s. u.*

18. Traduction M. d'Hamonville, BA 17.

adjectif δίστομος y traduit à chaque fois *peh* «bouche» diversement modifié pour aboutir au sens «à deux bouches» :

- en *Juges* 3.16 par le numéral, exactement comme en français : *š nēy piyyōt* «(à) deux bouches» ;
- en *Psaumes* 149.6 on a un redoublement du mot : *pîpiyyōt*, qui exprime directement l'idée de «deux bouches» ;
- enfin, *Proverbes* 5.4 atteste le simple pluriel *piyyōt* «bouches».

L'emploi de δίστομος «à double tranchant», littéralement «à deux bouches», était appelé par une coïncidence qui veut que la même métaphore lexicalisée existe dans les deux langues : en effet, en grec comme en hébreu, les termes désignant la «bouche» au sens anatomique (respectivement στόμα et *peh*) s'emploient aussi au sens de «tranchant (de l'épée)» ; en grec extra-biblique l'emploi n'est pas inconnu¹⁹ et il rencontre le même phénomène en hébreu ; *peh* «bouche»²⁰ est surtout fréquent au sens de «tranchant (de l'épée)» en complément prépositionnel de verbes signifiant «frapper» ou «tuer» ; ainsi *Genèse* 34.26 *hārāgū l'pî-herēh* «ils tuèrent avec le tranchant du glaive» ἀπέκτειναν ἐν στόματι μαχαίρας ; ou encore *Josué* 10.28 «Quant à Maqqéda, Josué s'en empara ce jour-là, et il la frappa du tranchant du glaive *wayyikkehā l'pî-herēh*», καὶ τὴν Μακκηδα ἐλάδοσαν ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ καὶ ἐφόνευσαν αὐτὴν ἐν στόματι ξίφους.

La description que donne du personnage l'auteur de l'*Apocalypse* peut ainsi jouer à la fois sur l'écho sonore : ἐκ τοῦ στόματος [...] ῥομφαία δίστομος, de la métaphore lexicalisée στόμα «bouche (tranchant) de l'épée» et de l'arrière-plan septantique représenté par l'exploitation de cette métaphore, sur laquelle nous reviendrons dans la deuxième partie de l'exposé.

Notre épée sortant de la bouche réapparaît dans deux passages, où elle bénéficie à chaque fois de deux occurrences : 2.12 et 16, dans la lettre à l'Église de Pergame ; et 19.15 et 21 lors de la présentation du Verbe de Dieu qui s'apprête vaincre la Bête.

19. Voir *LSJ*, s. u. στόμα : à propos d'une arme, désigne la pointe (*Iliade* XV, 389 ; Philostrate, *Heroicus*, 19, 4) ou le tranchant (Asclépiodote le Tacticien, 3, 5) ; pour la «bouche» de l'épée pour en désigner le «tranchant», mon ami Pierre Sauzeau – qui est aussi l'inspirateur de cette étude – estime que semblable coïncidence devrait inviter à entamer une étude de la matrice métaphorique de la «bouche qui mord» ; voir *Iliade* XV, 316-317 et la note 62 de l'étude de P. Sauzeau dans le présent volume.

20. Qui prend la forme *pî* quand il est suivi d'un complément de nom (état construit).

2) 2.12-16 La lettre à Pergame

a) Ce passage retranscrit donc l'une des sept lettres envoyées chacune à une des Églises d'Asie nommées dans l'ordre en 1.11. En voici le début :

<p>2.12 Καὶ τῷ ἀγγέλῳ τῆς ἐν Περγάμῳ ἐκκλησίας γράψων· Τάδε λέγει ὁ ἔχων τὴν ῥομφαίαν τὴν διστομον τὴν ὀξεῖαν· 2.13 Οἶδα ποῦ κατοικεῖς, ὅπου ὁ θρόνος τοῦ Σατανᾶ, καὶ κρατεῖς τὸ ὄνομά μου καὶ οὐκ ἠρνήσω τὴν πίστιν μου καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις Ἀντιπᾶς ὁ μάρτυς μου ὁ πιστός μου, ὃς ἀπεκτόνη παρ' ὑμῖν, ὅπου ὁ Σατανᾶς κατοικεῖ. 2.14 ἀλλ' ἔχω κατὰ σοῦ ὀλίγα ὅτι ἔχεις ἐκεῖ κρατοῦντας τὴν διδασχὴν Βαλαάμ, ὃς ἐδίδασκεν τῷ Βαλάκ βαλεῖν σκάνδαλον ἐνώπιον τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ φαγεῖν εἰδωλόθυτα καὶ πορνεῦσαι. 2.15 οὕτως ἔχεις καὶ σὺ κρατοῦντας τὴν διδασχὴν [τῶν] Νικολαίτων ὁμοίως. 2.16 μετανόησον οὖν· εἰ δὲ μὴ, ἔρχομαί σοι ταχύ καὶ πολεμήσω μετ' αὐτῶν ἐν τῇ ῥομφαίᾳ τοῦ στόματός μου. 2.17 ὁ ἔχων οὖς ἀκουσάτω τί τὸ πνεῦμα λέγει ταῖς ἐκκλησίαις. τῷ νικῶντι δώσω αὐτῷ τοῦ μάννα τοῦ κεκρυμμένου, καὶ δώσω αὐτῷ ψῆφον λευκὴν, καὶ ἐπὶ τὴν ψῆφον ὄνομα καινὸν γεγραμμένον ὃ οὐδεὶς οἶδεν εἰ μὴ ὁ λαμβάνων</p>	<p>2.12 Et à l'ange de l'Église qui est à Pergame écris : « Voici ce que dit celui qui a l'épée à double tranchant, acérée : 2.13 Je sais où tu habites, là où est le trône de Satan, et tu prends mon nom, tu ne renies pas ma foi même aux jours d'Antipas mon témoin, mon fidèle, qui a été tué chez vous, là où Satan habite. 2.14 Mais j'ai contre toi quelques (reproches) : tu as là des gens qui prennent l'enseignement de Balaam, qui apprit à Balak à jeter une pierre d'achoppement devant les fils d'Israël – manger des viandes sacrifiées aux idoles et se prostituer ; 2.15 ainsi tu as toi également des gens qui prennent l'enseignement des Nicolaites d'une manière semblable. 2.16 Repens-toi donc ; sinon, je viens à toi bientôt et je ferai la guerre avec eux par l'épée de ma bouche. 2.17 Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises. Au vainqueur je donnerai de la manne cachée, je lui donnerai une pierre blanche ; et sur la pierre, un nom nouveau écrit, que personne ne connaît sinon celui qui (le) reçoit. »</p>
---	---

Les lettres obéissent toutes à un même schéma de composition, que voici, avec référence du passage correspondant pour la lettre à l'Église de Pergame :

1) ordre d'écrire « à l'ange de l'Église qui est à... » (cf. 2.12 a) ;

2) « voici ce que dit » + sujet de ce τάδε λέγει, une périphrase décrivant le personnage de la vision inaugurale (cf. 2.12 b) ;

3) «je sais» + compléments de ce οἶδα, des éléments, tant positifs que négatifs, caractérisant la fidélité de l'Église à la Foi (cf. 2.13-15);

4) menaces de punition pour ce qui est mal et/ou de récompense pour ce qui est bien (cf. 2.16);

5) conclusion «qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises», amplifiée dans les trois premières lettres par une promesse de don au vainqueur (cf. 2.17).

La périphrase décrivant le personnage dans l'étape 2) reprend le plus souvent un ou plusieurs des éléments de la description donnée au chapitre 1; il s'agit de l'épée acérée à double tranchant de la vision inaugurale proprement dite pour notre lettre à l'Église qui est à Pergame; les autres exemples sont :

— 2.1 b lettre à Éphèse : ὁ κρατῶν τοὺς ἑπτὰ ἀστέρας ἐν τῇ δεξιᾷ αὐτοῦ, ὁ περιπατῶν ἐν μέσῳ τῶν ἑπτὰ λυχνιῶν τῶν χρυσῶν «celui qui prend les sept étoiles dans sa droite, celui qui marche au milieu des sept chandeliers d'or»; cf. 1.16 et 1.12;

— 2.8 b lettre à Smyrne : ὁ πρῶτος καὶ ὁ ἔσχατος, ὃς ἐγένετο νεκρὸς καὶ ἔζησεν· «le Premier et le Dernier, qui fut mort et qui est (re)venu à la vie»;

— et 3.7 b lettre à Philadelphie : ὁ ἅγιος, ὁ ἀληθινός, ὁ ἔχων τὴν κλεῖν Δαυὶδ, ὁ ἀνοίγων καὶ οὐδεὶς κλείσει «le Saint, le Véristique, celui qui possède la clef de David, celui qui ouvre et nul ne fermera» : cf. 1.17 b-1.18 ἐγὼ εἰμι ὁ πρῶτος καὶ ὁ ἔσχατος / καὶ ὁ ζῶν, καὶ ἐγενόμην νεκρὸς καὶ ἰδοὺ ζῶν εἰμι εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων καὶ ἔχω τὰς κλεῖς τοῦ θανάτου καὶ τοῦ ἄδου «je suis le Premier et le Dernier, et le Vivant; j'ai été mort et voici, je suis vivant pour les siècles des siècles, et je possède les clefs de la mort et de l'Hadès»;

— 2.18 b lettre à Thyatire : ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ, ὁ ἔχων τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ ὡς φλόγα πυρός καὶ οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιθάνῳ «le fils de Dieu, celui qui a des yeux comme la flamme d'un feu et dont les pieds (sont) semblables à de l'orichalque» : cf. 1.14-15;

— 3.1 b lettre à Sardes : ὁ ἔχων τὰ ἑπτὰ πνεύματα τοῦ θεοῦ καὶ τοὺς ἑπτὰ ἀστέρας «celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles» : pour les sept étoiles cf. 1.16; et pour les sept esprits, cf. 1.4 b χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ ὁ ὦν καὶ ὁ ἦν καὶ ὁ ἐρχόμενος καὶ ἀπὸ τῶν ἑπτὰ πνευμάτων ἃ ἐνώπιον τοῦ θρόνου αὐτοῦ «grâce et

paix à vous de la part de Celui qui est, qui était et qui vient, et de la part des sept esprits qui sont devant son trône »

– 3.14 b lettre à Laodicée : ὁ Ἀμήν, ὁ μάρτυς ὁ πιστός καὶ ἀληθινός, ἡ ἀρχὴ τῆς κτίσεως τοῦ θεοῦ. « L'Amen, le témoin, le Fidèle et Véridique, le principe de la Création de Dieu » ; pour Amen cf. 1.7 Ἴδου ἔρχεται μετὰ τῶν νεφελῶν, καὶ ὄψεται αὐτὸν πᾶς ὀφθαλμὸς καὶ οἵτινες αὐτὸν ἐξεκέντησαν, καὶ κόψονται ἐπ' αὐτὸν πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς. ναί, ἀμήν «voici, il vient parmi les nuées, et tout œil le verra, aussi ceux qui l'ont transpercé; et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine pour lui. Oui, Amen»²¹; et pour «témoin» et «Fidèle» voir 1.5 a : καὶ ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μάρτυς ὁ πιστός, ὁ πρωτότοκος τῶν νεκρῶν καὶ ὁ ἄρχων τῶν ασιλέων τῆς γῆς «et de la part de Jésus-Christ, le témoin, fidèle, le premier-né des morts et le prince des royaumes de la terre».

b) Ainsi, en ce qui concerne l'utilisation d'un élément du chapitre 1 dans une paraphrase qui sert de sujet à τὰδε λέγει, notre lettre à Pergame suit rigoureusement le modèle de ses sœurs. Un élément en revanche lui est particulier : c'est que l'étape 4 (menaces de punition et/ou de châtement) reprend elle aussi un élément du chapitre 1, et cela est unique (dans les autres lettres, l'étape 4 ne prend pas particulièrement un élément du chapitre 1). On le voit en 2.16 : «l'épée de ma bouche» sert à faire la guerre aux Nicolaites. Rien de plus naturel, dira-t-on, que de faire la guerre avec une épée. Nous aurons l'occasion dans la troisième partie de voir que le concept de «naturel» dans *l'Apocalypse* a quelque chose de dépaysant, mais en attendant il est possible de faire trois remarques :

α) dans les autres menaces, le personnage parle aussi du mal qu'il va faire à ceux qui ne trouvent pas grâce à ses yeux, mais l'épée n'y intervient pas ; par exemple contre la prophétesse Jézabel qui sévit à Thyatire (2.20-23) :

2.20 ἀλλὰ ἔχω κατὰ σοῦ ὅτι ἀφεῖς τὴν γυναῖκα Ἰεζάβελ, ἡ λέγουσα ἑαυτὴν προφῆτιν καὶ διδάσκει καὶ πλανᾷ τοὺς ἐμοὺς δούλους πορνεῦσαι καὶ φαγεῖν εἰδωλόθυτα. 2.21 καὶ ἔδωκα αὐτῇ χρόνον ἵνα μετανοήσῃ, καὶ οὐ θέλει μετανοῆσαι ἐκ τῆς πορνείας αὐτῆς. 2.22 ἰδοὺ βάλλω αὐτὴν εἰς κλίνην, καὶ τοὺς μοιχεύοντας μετ' αὐτῆς εἰς θλίψιν μεγάλην, ἐὰν μὴ μετανοήσωσιν ἐκ τῶν ἔργων αὐτῆς. 2.23 καὶ τὰ τέκνα αὐτῆς ἀποκτενωῖ ἐν θανάτῳ. καὶ γνώ-

21. Doublet (l'adverbe affirmatif grec puis son «équivalent» hébreu) après une réécriture de *Daniel* 7.13 et de *Zacharie* 12.10-12.

σονται πᾶσαι αἱ ἐκκλησίαι ὅτι ἐγώ εἰμι ὁ ἐραυνῶν νεφροῦς καὶ καρδίας, καὶ δώσω ὑμῖν ἐκάστω κατὰ τὰ ἔργα ὑμῶν.

2.20 Mais j'ai contre toi que tu laisses faire la femme, Jézabel, qui se dit prophétesse, qui enseigne et égare mes serviteurs dans la prostitution et la consommation des viandes sacrifiées aux idoles. 2.21 Et je lui avais donné du temps pour qu'elle se repente, et elle ne veut pas se repentir de sa prostitution. 2.22 Voici, je la jette sur un lit, et ceux qui commettent l'adultère avec elle dans une grande affliction, s'ils ne se repentent pas de leurs œuvres; 2.23 et je tuerai tes enfants par la mort et toutes les Églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je vous donnerai, à chacun, selon vos œuvres.

β) L'élément du chapitre 1 qui est repris dans l'étape 4 (2.16) n'est pas choisi au hasard; il reprend l'épée qui sort de la bouche, c'est-à-dire la seule arme au sens traditionnel du mot²² qui soit présente dans la description inaugurale 1.12-1623.

γ) Enfin, et ceci est important, non seulement l'élément de l'étape 4 reprend l'épée qui sort de la bouche, mais surtout elle la reprend de manière à compléter la description : l'élément qui manquait dans l'étape 2 en 2.12 (le rapport entre l'épée et la bouche, alors qu'il y est dit qu'elle est acérée et à double tranchant) est fourni dans l'étape 4²⁴. Plus exactement, il est question en 2.16 de « l'épée de ma bouche » τῆ ῥομφαίᾳ τοῦ στόματός μου. La formulation est surprenante, car le génitif n'est pas de la même nature que celui que l'on aura par exemple en 19.21, où il désigne le possesseur : ἐν τῆ ῥομφαίᾳ τοῦ καθημένου ἐπὶ τοῦ ἵππου « par l'épée de celui qui montait le cheval ». En 2.16 il pourra s'agir d'un génitif exprimant la relation logique de l'apposition²⁵ : « par l'épée qu'est ma bouche ». Cette expression n'est pas seulement une inversion – qu'on n'osera qualifier de piquante – de la formule ἐν στόματι ῥομφαίας « par le tranchant de l'épée »²⁶; il s'agit désormais d'une métaphore *in praesentia*, qui élucide

22. Pour des armes moins traditionnelles dans le corpus, voir la partie 3 de la présente étude.

23. Mais voir précisément la discussion du paragraphe suivant sur la valeur plus ou moins métaphorique de l'épée.

24. Pourquoi manquait-elle dans l'étape 1, en 2.12 ? On peut penser, avec beaucoup d'audace jointe à une grande naïveté, certes, que puisque le personnage mystérieux va précisément dicter la lettre à l'Église de Pergame, la bouche est alors – tout provisoirement – l'instrument de la parole et non de la destruction.

25. Exemples néotestamentaires chez Blass et Debrunner (1990¹⁷), par exemple σημείον περιτομῆς « le signe de la circoncision ».

26. Voir *Josué* 6.21; 8.24; *Juges* (1 A et B) 1.8; 1.25, etc.; *1 Règnes* (= hébreu *1 Samuel*) 15.8, etc.; et voir ici même I, 1, c.

la mise en scène : je dis « l'épée de ma bouche », donc ma bouche est bien une épée. Dans les autres occurrences, la métaphore est seulement *in absentia* : l'épée sort de ma bouche, ce qui veut dire par métaphore que ma parole est une épée²⁷. Cette troisième occurrence, en 2.16, pourrait bien constituer peut-être une occurrence-clef de notre formule²⁸, et comme une traduction partielle de son symbolisme.

3) 19.11-21 : le Verbe de Dieu s'apprête à vaincre la Bête

Le troisième et dernier épisode où apparaît notre épée prend place dans la grande lutte qui aboutit à la ruine de Babylone : annonce de la chute de Babylone (18), cantique de louange sur la chute de Babylone (19.1-5), les noces de l'Agneau (19.6-10) ; présentation du Fidèle et Véridique prêt pour le combat (19.11-16), sa victoire sur la Bête et le Faux Prophète (19.17-21) ; le Dragon enchaîné (20.1-10), le jugement dernier (20.11-15), le monde nouveau et la Jérusalem nouvelle (21) ; félicité des élus (22.1-9) et « envoi » du livre (22.10-21).

Le rappel du détail de ce « finale » de *l'Apocalypse* aide à comprendre que notre passage s'intègre dans le grand combat ultime qui aboutit à la victoire définitive de Jésus et de ses fidèles.

<p>19.11 Καὶ εἶδον τὸν οὐρανὸν ἠνεωγμένον, καὶ ἶδὸν ἵππος λευκός καὶ ὁ καθήμενος ἐπ' αὐτὸν [καλούμενος] πιστὸς καὶ ἀληθινός, καὶ ἐν δικαιοσύνῃ κρίνει καὶ πολεμεῖ. 19.12 οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ [ὡς] φλόξ πυρός, καὶ ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ διαδήματα πολλά, ἔχων ὄνομα γεγραμμένον ὃ οὐδεὶς οἶδεν εἰ μὴ αὐτός, 19.13 καὶ περιβεβλημένος ἱμάτιον βεβαμμένον αἵματι, καὶ κέκληται τὸ ὄνομα αὐτοῦ ὃ λόγος τοῦ θεοῦ.</p>	<p>19.11 Et je vis le ciel ouvert, et voici, un cheval blanc et celui qui le montait s'appelle « Fidèle et Véridique », et selon la vérité il juge et combat. 19.12 Ses yeux [étaient] comme la flamme d'un feu, et sur sa tête de nombreux diadèmes ; il a un nom écrit que nul ne connaît sinon lui ; 19.13 il était habillé d'un manteau baigné de sang, et il était appelé du nom « Verbe de Dieu ».</p>
--	--

27. On aura remarqué que, dans le cas de ce qui est analysé ici comme métaphore *in praesentia*, l'épée est assimilée à la bouche ; dans la métaphore *in absentia*, l'épée est ce qui sort de la bouche, c'est-à-dire la parole. Or il existe toute une série de métonymies fort courantes dans la *Septante*, qui font que l'organe de la parole vaut souvent pour la parole elle-même (cf. français « une langue bien pendue ») ; pour στόμα cf. par exemple *Genèse* 41.40 σὺ ἔση ἐπὶ τῷ οἴκῳ μου, καὶ ἐπὶ τῷ στόματί σου ὑπακούσεται πᾶς ὁ λαός μου que M. Harl traduit (*BA* 1, p. 375) « tu seras à la tête de ma maison et tout mon peuple obéira aux paroles qui sortent de ta bouche ».

28. En ce cas il pourrait ne pas être totalement indifférent qu'il s'agisse de la troisième sur les cinq, soit celle qui est centrale.

<p>19.14 καὶ τὰ στρατεύματα [τὰ ἐν τῷ οὐρανῷ ἠκολούθει αὐτῷ ἐφ' ἵπποις λευκοῖς, ἐνδεδυμένοι βύσσινον λευκὸν καθαρὸν.</p>	<p>19.14 Et les armées qui sont au ciel le suivaient sur des chevaux blancs, (des hommes) vêtus de lin blanc, pur.</p>
<p>19.15 καὶ ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ἐκπορεύεται ῥομφαία ὀξεῖα, ἵνα ἐν αὐτῇ πατάξῃ τὰ ἔθνη, καὶ αὐτὸς ποιμανεῖ αὐτοὺς ἐν ῥάβδῳ σιδηρᾷ, καὶ αὐτὸς πατεῖ τὴν ληνὸν τοῦ οἴνου τοῦ θυμοῦ τῆς ὀργῆς τοῦ θεοῦ τοῦ παντοκράτορος,</p>	<p>19.15 Et de sa bouche sort une épée acérée, afin qu'il en frappe les nations, et lui-même les fera paître d'un bâton de fer, et lui-même foule le pressoir du vin de l'emportement de la colère de Dieu le Tout-Puissant;</p>
<p>19.16 καὶ ἔχει ἐπὶ τὸ ἱμάτιον καὶ ἐπὶ τὸν μηρὸν αὐτοῦ ὄνομα γεγραμμένον· Βασιλεὺς βασιλέων καὶ κύριος κυρίων.</p>	<p>19.16 et il a sur son manteau et sur sa cuisse un nom écrit : «Roi des rois et Seigneur des seigneurs».</p>
<p>19.17 Καὶ εἶδον ἕνα ἄγγελον ἐστῶτα ἐν τῷ ἡλίῳ καὶ ἔκραξεν [ἐν] φωνῇ μεγάλῃ λέγων πᾶσιν τοῖς ὀρνέοις τοῖς πετομένοις ἐν μεσουρανήματι, Δεῦτε συνάχθητε εἰς τὸ δεῖπνον τὸ μέγα τοῦ θεοῦ</p>	<p>19.17 Et je vis un ange debout dans le soleil, et il cria d'une voix forte, disant à tous les oiseaux volant au zénith : «Ici ! réunissez-vous pour le grand festin de Dieu,</p>
<p>19.18 ἵνα φάγητε σάρκας βασιλέων καὶ σάρκας χιλιάρχων καὶ σάρκας ἰσχυρῶν καὶ σάρκας ἵππων καὶ τῶν καθημένων ἐπ' αὐτῶν καὶ σάρκας πάντων ἐλευθέρων τε καὶ δούλων καὶ μικρῶν καὶ μεγάλων.</p>	<p>19.18 afin que vous mangiez la chair des rois, la chair des chiliarques, la chair des puissants, la chair de chevaux et de ceux qui les montent, la chair de tous les gens libres et des esclaves, des petits et des grands».</p>
<p>19.19 Καὶ εἶδον τὸ θηρίον καὶ τοὺς βασιλεῖς τῆς γῆς καὶ τὰ στρατεύματα αὐτῶν συνηγμένα ποιῆσαι τὸν πόλεμον μετὰ τοῦ καθημένου ἐπὶ τοῦ ἵππου καὶ μετὰ τοῦ στρατεύματος αὐτοῦ.</p>	<p>19.19 Et je vis la Bête, les rois de la terre et leurs armées réunies pour faire la guerre avec celui qui montait le cheval et avec son armée.</p>
<p>19.20 καὶ ἐπιάσθη τὸ θηρίον καὶ μετ' αὐτοῦ ὁ ψευδοπροφήτης ὁ ποιήσας τὰ σημεῖα ἐνώπιον αὐτοῦ, ἐν οἷς ἐπλάνησεν τοὺς λαβόντας τὸ χάραγμα τοῦ θηρίου καὶ τοὺς προσκυνούντας τῇ εἰκόνι αὐτοῦ· ζῶντες ἐβλήθησαν οἱ δύο εἰς τὴν λίμνην τοῦ πυρὸς τῆς καιομένης ἐν θείῳ.</p>	<p>19.20 Et la Bête fut capturée, et avec elle le Faux Prophète qui avait fait les signes devant lui, par lesquels il avait trompé ceux qui avaient reçu la marque de la Bête et ceux qui adoraient son image; vivants ils furent jetés tous deux dans l'étang de feu, brûlant de soufre.</p>
<p>19.21 καὶ οἱ λοιποὶ ἀπεκτάνθησαν ἐν τῇ ῥομφαίᾳ τοῦ καθημένου ἐπὶ τοῦ ἵππου τῇ ἐξελεύσει ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ, καὶ πάντα τὰ ὄρνεα ἐχορτάσθησαν ἐκ τῶν σαρκῶν αὐτῶν.</p>	<p>19.21 Et ceux qui restaient furent tués par l'épée de celui qui montait le cheval, laquelle sortit de sa bouche, et tous les oiseaux se rassasièrent de leur chair.</p>

Comme dans le passage précédent, l'épée qui sort de la bouche apparaît à deux reprises, mais cette fois-ci il n'y a pas de caractéristique nouvelle dans la seconde des deux occurrences : dans chacune de celles-ci manque la précision δίστομος. Est-ce parce que désormais il ne s'agit plus que de tuer ? On pourrait faire l'hypothèse, en effet, que la précision « à double tranchant » désigne dans le grec du chapitre 2, exactement comme le sens de l'expression française le comporte, l'idée que la parole de Dieu²⁹, dans les lettres adressées aux sept Églises d'Asie, énonce du bien mais aussi du mal, ou plus précisément du mal qui est destiné à exterminer les adversaires des fidèles, et du mal qui est destiné (dans le sens de la παιδεία divine) à amender les fidèles. On mettrait alors en rapport δίστομος, littéralement « à deux bouches », avec δίγλωσσος, littéralement « à deux langues », adjectif qui revient cinq fois dans la *Septante* pour désigner le langage fourbe, à double sens³⁰.

Or, au chapitre 19, il s'agit uniquement de faire périr les forces du mal, et donc « un seul tranchant » – celui qui va frapper les adversaires des fidèles et de Dieu – est nécessaire.

Si le passage de l'occurrence de 19.15 à celle de 19.21 ne permet pas un complément de caractérisation, il témoigne d'un autre phénomène, non dénué d'intérêt peut-être. En 19.15, comme dans les quatre autres mentions de l'épée qui précèdent, l'arme n'est pas utilisée ; elle reste un simple attribut du personnage. En revanche, 19.21 montre – enfin – l'épée en action (cf. participe *aoriste* ἐξεληθούση³¹). Tout se passe comme si les quatre premières occurrences ne faisaient que préparer le *passage à l'acte* de la dernière.

29. La *parole* et non l'épée au sens propre ; la parole, exprimée métaphoriquement sous forme d'épée sortant de la bouche, ou même, en 2.16, d'« épée de la bouche » τῆ ῥομφαίᾳ τοῦ στόματός.

30. Par exemple *Proverbes* 11.13 ἀνὴρ δίγλωσσος ἀποκαλύπτει βουλάς ἐν συνεδρίῳ, πιστὸς δὲ πνοῇ κρύπτει πράγματα « L'homme à la langue double dévoile les décisions en assemblée, le fidèle ne souffle pas mot des affaires » ; les quatre autres occurrences, similaires, se lisent en *Siracide* 5.9 et 14 ; 6.1 ; 28.13 ; cf. δίλογος en 1 *Timothée* 3.8.

31. Cf. les présents (imperfectifs) du participe 1.16 ἐκπορευομένη « qui sort » et de l'indicatif 19.15 ἐκπορεύεται « sort », qui *font tableau* ; le combat commence véritablement en 19.20 avec l'*aoriste* indicatif ἐπίσθη « fut capturée ».

Conclusion de la première partie

Le livre de l'*Apocalypse* présente donc cinq attestations de l'épée qui sort de la bouche, dont aucune n'est identique à l'autre. Pour récapituler brièvement les caractéristiques de chacune, rappelons que :

- la première (1.16) présente un tableau d'ensemble de cette épée en tant qu'attribut du personnage; vision statique appelée par un signal auditif;

- la deuxième (2.12) sert à caractériser périphrastiquement celui qui dicte à Jean la lettre à l'Église de Pergame : y manque la caractéristique de la bouche (laquelle bouche dicte la lettre);

- la troisième (2.16) permet précisément de retrouver l'élément «bouche» de notre épée, sous la forme d'un génitif appositif qui pourrait être, au centre des attestations, une sorte de clef de lecture;

- la quatrième (19.15) est à nouveau, comme la première, la caractéristique d'un personnage apparaissant dans une vision statique, juste avant son combat décisif contre la Bête. Manque désormais la caractéristique δίστομος, peut-être parce que la lutte est totale entre le mal et le bien;

- la cinquième, enfin, nous plonge justement au sein de cette lutte; l'épée agit enfin (ἐξελεύσῃ ἐκ τοῦ στόματος).

Il s'agirait donc d'une progression concertée. Il nous faut à présent, conformément à notre propos initial, nous demander à partir de quels éléments l'auteur a pu ainsi disposer son motif.

II. Les sources du motif de la parole-épée

Nous passons désormais aux sources vétérotestamentaires possibles de l'image de l'épée qui sort de la bouche; nous nous arrêterons au motif de la parole comme épée avant de revenir sur le choix de ῥομφαία *versus* μάχαιρα.

1) Le thème de la parole comparée ou assimilée à un glaive provient de l'*Ancien Testament*; il a connu dans la littérature juive un grand succès, dont témoigne notre thématique d'aujourd'hui. Nous examinerons donc successivement les attestations du thème dans l'*Ancien Testament*, puis dans la littérature dite «intertestamentaire», enfin dans le *Nouveau Testament* lui-même : le motif, s'il est légitimement attaché à l'*Apocalypse*, n'est toutefois pas isolé au sein de la collection d'écrits formant le *Nouveau Testament*.

a) Ancien Testament

i) On trouve l'image de la parole comme une épée exprimée avec des mots rappelant nos passages de l'*Apocalypse* en deux versets :

α) *Psaumes* 56.5 (hébreu 57.5) μάχαιρα ὄξεια et β) *Ésaïe* 49.2 μάχαιραν ὄξειαν.

α) *Psaumes* 56.5 (hébreu 57.5)

καὶ ἐρρύσατο τὴν ψυχὴν μου ἐκ μέσου σκύμων. ἐκοιμήθην τεταραγμένος· υἱοὶ ἀνθρώπων, οἱ ὀδόντες αὐτῶν ὄπλον καὶ βέλη, καὶ ἡ γλῶσσα αὐτῶν μάχαιρα ὄξεια
 et il a sauvé ma vie au milieu des lions
 – je m'étais couché bouleversé –
 Les fils des hommes, leurs dents sont armure et lances,
 et leur langue est une épée acérée.³²

β) *Ésaïe* 49.2 (début du deuxième des quatre « chants du serviteur ») :

49.1 Ἀκούσατέ μου, νῆσοι, καὶ προσέχετε, ἔθνη· διὰ χρόνου πολλοῦ στήσεται, λέγει κύριος. ἐκ κοιλίας μητρὸς μου ἐκάλεσεν τὸ ὄνομά μου

49.2 καὶ ἔθηκεν τὸ στόμα μου ὡσεὶ μάχαιραν ὄξειαν καὶ ὑπὸ τὴν σκέπην τῆς χειρὸς αὐτοῦ ἔκρυψέν με, ἔθηκεν με ὡς βέλος ἐκλεκτὸν καὶ ἐν τῇ φαρέτρᾳ αὐτοῦ ἐσκέπασέν με

49.1 Écoutez-moi, îles, et prêtez attention, nations ; pendant un long temps il se tiendra, dit le Seigneur. Depuis le sein de ma mère il a appelé mon nom

49.2 et il a fait de ma bouche comme une épée acérée et sous l'abri de sa main il m'a caché ; il a fait de moi comme un trait de choix et de son carquois il m'a abrité.

Ces deux passages possèdent en commun, outre l'annonce de l'épée ὄξεια comparée (*Ésaïe* 49.2) ou assimilée (*Psaumes* 56.5) à la bouche ou à la langue, de représenter deux bons exemples du procédé majeur de la poésie hébraïque (puis, plus largement, biblique) : le parallélisme synonymique, par lequel la même idée est exprimée deux fois de suite, avec des termes différents, mais choisis pour se répondre deux par deux. On observera que l'auteur de l'*Apocalypse*, qui s'inspire probablement en particulier de ces deux passages, n'a retenu que la thématique de l'épée liée à la bouche ; il l'a en quelque sorte

32. En *Psaumes* 51.4 (hébreu 52.4) la ponctuation adoptée par Rahlfs dans son édition de la *Septante* ne permet pas de retrouver l'image : ἀδικίαν ἐλογίσαστο ἡ γλῶσσά σου ὡσεὶ ξυρὸν ἠκονημένον ἐποίησας δόλον « ta langue a médité l'injustice ; comme un rasoir affûté tu as perpétré la ruse » ; l'hébreu, lui, a l'image : « tu penses à des malheurs ; comme un rasoir affûté est ta langue, elle commet des fraudes ».

hypostasiée, la coupant de sa motivation poétique première. On pourrait dire en d'autres termes qu'il a extrait une image symbolique (au sens de poétique) et qu'il l'a traitée comme réelle – mais dans le cadre d'un système d'expression qui, pour ne pas obéir aux canons de la « versification » hébraïque, n'en est pas moins un symbolisme, lequel, dans sa suggestivité picturale, lui est propre.

ii) Si l'on s'attache à l'idée et non aux mots qui l'expriment, on ne pourra manquer de penser à des passages tels que les suivants :

α) *Psaumes* 63.4 (hébreu 64.4)

63.3 ἐσκέπασάς με ἀπὸ συστροφῆς πονηρευομένων, ἀπὸ πλήθους ἐργαζομένων τὴν ἀνομίαν,

63.4 οἵτινες ἠκόνησαν ὡς ῥομφαίαν τὰς γλώσσας αὐτῶν, ἐνέτειναν τόξον αὐτῶν πρᾶγμα πικρὸν

63.3 tu m'as abrité de la troupe des malfaiteurs, de la masse de ceux qui commettent la transgression,

63.4 qui ont affûté comme une épée leur langue, qui ont tendu leur arc, une amère action.

β) *Psaumes* 139.4 (hébreu 140.4)

139.2 Ἐξελοῦ με, κύριε, ἐξ ἀνθρώπου πονηροῦ, ἀπὸ ἀνδρὸς ἀδίκου ῥῦσαί με,

139.3 οἵτινες ἐλογίσαντο ἀδικίας ἐν καρδίᾳ, ὅλην τὴν ἡμέραν παρετάσσοντο πολέμους·

139.4 ἠκόνησαν γλώσσαν αὐτῶν ὡσεὶ ὄφεως, ἰὸς ἀσπίδων ὑπὸ τὰ χεῖλη αὐτῶν. διάψαλμα.

139.2 Délivre-moi, Seigneur, de l'être mauvais, de l'homme injuste écarte-moi,

139.3 eux qui méditent des injustices dans leur cœur, tout le jour ils ont préparé la guerre;

139.4 ils ont affûté leur langue comme celle d'un serpent, un venin d'aspic sous leurs lèvres. Pause.

γ) Signalons également toute une série de passages de la *Sagesse* qui jouent sur le sens de ἀπότομος, littéralement « coupé net », « escarpé, à pic », puis « tranchant » et finalement « concis », « péremptoire, inexorable » :

11.10 τούτους μὲν γὰρ ὡς πατὴρ νουθετῶν ἐδοκίμασας, ἐκείνους δὲ ὡς ἀπότομος βασιλεὺς καταδικάζων ἐξήτασας

11.10 car ceux-ci, tu les avais éprouvés comme un père qui avertit, mais ceux-là, comme un roi inexorable tu les avais examinés en les condamnant ;

18.15 ὁ παντοδύναμος σου λόγος ἀπ' οὐρανῶν ἐκ θρόνων βασιλείων ἀπότομος πολεμιστῆς εἰς μέσον τῆς ὀλεθρίας

ἤλατο γῆς ξίφος ὄξυ τὴν ἀνυπόκριτον ἐπιταγὴν σου φέρων
18.16 καὶ στὰς ἐπλήρωσεν τὰ πάντα θανάτου καὶ οὐρανοῦ
μὲν ἤπτετο, βεδήκει δ' ἐπὶ γῆς

18.15 ta parole omnipotente, depuis les cieux, de trônes royaux, s »élança, guerrier inexorable, au milieu d'une terre vouée à la perdition, portant comme épée acérée ton précepte inexorable; 18.16 puis, s'arrêtant, elle remplit l'univers de mort; elle touchait le ciel et s'avançait sur la terre;

12.9 οὐκ ἀδυνατῶν ἐν παρατάξει ἀσεβεῖς δικαίους ὑποχειρίους δοῦναι ἢ θηρίοις δεινοῖς ἢ λόγῳ ἀποτόμῳ ὅφ' ἐν ἐκτρῖψαι

12.9 il n'était pas incapable de soumettre aux justes les impies dans une bataille rangée, ni de les écraser d'un seul coup par des bêtes féroces ou une parole tranchante;

6.5 φρικτῶς καὶ ταχέως ἐπιστήσεται ὑμῖν, ὅτι κρίσις ἀπότομος ἐν τοῖς ὑπερέχουσιν γίνεται

6.5 terrible et rapide, il sera auprès de vous, car un jugement tranchant est rendu parmi les gens haut placés;

5.20 ὄξυνεῖ δὲ ἀπότομον ὄργην εἰς ῥομφαίαν, συνεκπολεμήσει δὲ αὐτῷ ὁ κόσμος ἐπὶ τοὺς παράφρονας

5.20 il aiguisera sa colère tranchante pour en faire une épée, et le monde se joindra à lui dans sa guerre contre les insensés.

Ce dernier verset (5.20) montre, je crois, que l'on peut légitimement parler de « jeu » sur ἀπότομος (dont il est remarquable que nous ayons là les seules attestations septantiques³³); la communauté de terme qui unit les cinq versets et qui permet de les rapprocher (malgré la différence que j'ai été obligé d'introduire dans la traduction, « inexorable » à propos d'une personne en 11.10 et 18.15, « tranchant » à propos d'une parole ou d'un sentiment en 12.9, 6.5 et 5.20), cette communauté de terme fait du personnage, instrument ou image de la volonté divine, comme de la parole ou du sentiment, un substitut de la parole « tranchante » de Dieu³⁴. *Sagesse* 18.15, en particulier, assigne exactement la même fonction dévastatrice à la parole de Dieu que le chapitre 19 de *l'Apocalypse*.

33. L'adjectif rappelle bien sûr le τομός d'*Hébreux* 4.12 (voir *infra* II, 1, c).

34. Peut-on même imaginer que l'auteur de *l'Apocalypse*, en qualifiant de διστομος l'épée si particulière que le personnage extraordinaire a pour attribut, a lui-même joué sur une sorte de mécoupure qui ferait voir, dans δίστομος, un rappel de l'ἀπότομος de la *Sagesse* ? Ce n'est guère probable, mais pas tout à fait impossible toutefois.

b) Littérature intertestamentaire

L'*Apocalypse*, comme l'ensemble des écrits du *Nouveau Testament*, ne puise pas uniquement dans la *Septante*; il est souvent fécond de lire les écrits intertestamentaires qui peuvent attester une inspiration commune. Que nous disent-ils pour le sujet présent ?

α) En *Hymnes* I.9-11³⁵ nous lisons l'action de grâces suivante :

[...] Et tu as fermé la gueule des lionceaux, dont les dents sont comme un glaive, et les crocs comme une lance pointue, (remplis) de venins de serpents. Tous leurs desseins tendaient à me mettre en pièces, et ils étaient à l'affût; mais ils n'ont pas ouvert contre moi leur gueule. Car toi, ô mon Dieu, tu m'avais caché au regard des fils d'homme, et tu avais celé ta Loi en [moi] [...].

Cet extrait semble s'inspirer des deux passages qui ont été cités sous II, 1, a, i : *Psaumes* 56.5 (hébreu 57.5) pour les lions dont les dents sont des armes, et *Ésaïe* 49.2 pour l'idée de « cacher » le serviteur de Dieu.

β) Les autres occurrences du thème de la parole destructrice s'analysent en revanche comme des reprises d'*Ésaïe* 11.4 :

– *Psaumes de Salomon* 17.24 « qu'il brise d'un sceptre de fer toute leur assurance ! qu'il extermine les nations impies d'une parole de sa bouche ! »³⁶.

– *Hénoch éthiopien* 62.2. Dans ce passage, le Seigneur notifie aux puissants de la terre les signes par lesquels ils reconnaîtront l'Élu : « Le Seigneur des Esprits <l'aura fait asseoir> sur Son trône glorieux, l'esprit de justice se sera répandu sur lui, et la parole de sa bouche fera mourir tous les pécheurs, tous les méchants périront devant sa face »³⁷.

– 4 *Esdras* 13.9-11 : Esdras nous rapporte le songe qu'il a eu, d'un homme qui sort de la mer :

et voici, lorsque cet homme vit l'assaut de la multitude qui venait, il ne leva pas sa main, il ne prit ni épée ni aucun instrument de guerre; mais je vis seulement qu'il fit sortir de sa bouche comme un flot de feu, de ses lèvres un souffle de feu et de sa langue une tempête d'étincelles. Le flot de feu, le souffle enflammé et la violente tempête, tout cela fut mêlé, tomba sur la

35. Traduction d'André Dupont-Sommer in *La Bible. Écrits intertestamentaires*, 1 (Dupont-Sommer A. et Philonenko M. éd.), *Pléiade*, Paris, 1987, 250-251.

36. Traduction de Pierre Prigent, *ibid.*, 988; cf. aussi 17.35, *ibid.* 989 : « car il frappera la terre de la parole de sa bouche, à jamais ».

37. Traduction d'André Caquot, *ibid.*, 536.

multitude des assaillants prêts à combattre et les consuma tous, si bien qu'on ne vit subitement plus rien de cette immense multitude [...].³⁸

Nous concluons par une absence du thème restreint de la parole comme épée dans le corpus qumranien et intertestamentaire, ce dernier ayant préféré exploiter *Ésaïe* 11.1-5.

c) *Nouveau Testament*

Le *Nouveau Testament* en revanche, outre nos passages de l'*Apocalypse*, atteste à deux reprises, de la façon la plus nette qui soit, le thème de la parole comme épée :

α) *Éphésiens* 6.17. Le verset s'intègre dans la « panoplie de Dieu » :

<p>6.10 Τοῦ λοιποῦ, ἐνδυναμοῦσθε ἐν κυρίῳ καὶ ἐν τῷ κράτει τῆς ἰσχύος αὐτοῦ.</p>	<p>6.10 Pour le reste, soyez puissants dans le Seigneur et la puissance de sa force.</p>
<p>6.11 ἐνδύσασθε τὴν πανοπλίαν τοῦ θεοῦ πρὸς τὸ δύνασθαι ὑμᾶς στήναι πρὸς τὰς μεθοδείας τοῦ διαβόλου·</p>	<p>6.11 Revêtez la panoplie de Dieu afin d'être capables de tenir face aux manœuvres du diable.</p>
<p>6.12 ὅτι οὐκ ἔστιν ἡμῖν ἡ πᾶλη πρὸς αἷμα καὶ σάρκα, ἀλλὰ πρὸς τὰς ἀρχάς, πρὸς τὰς ἐξουσίας, πρὸς τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τούτου, πρὸς τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς ἐπουρανίοις.</p>	<p>6.12 Car notre combat n'est pas contre le sang et la chair, mais contre les principautés, les pouvoirs, les puissants de ce monde de ténèbres, les êtres spirituels mauvais des régions célestes.</p>
<p>6.13 διὰ τοῦτο ἀναλάβετε τὴν πανοπλίαν τοῦ θεοῦ, ἵνα δυνηθῆτε ἀντιστῆναι ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ πονηρᾷ καὶ ἅπαντα κατεργασάμενοι στήναι.</p>	<p>6.13 C'est pourquoi prenez sur vous la panoplie de Dieu, afin de pouvoir résister le jour mauvais, mettre tout en œuvre et tenir.</p>
<p>6.14 στήτε οὖν περιζωσάμενοι τὴν ὀσφὸν ὑμῶν ἐν ἀληθείᾳ καὶ ἐνδυσάμενοι τὸν θώρακα τῆς δικαιοσύνης</p>	<p>6.14 Tenez donc, vous ceignant les reins de la vérité et revêtant la cuirasse de la justice,</p>
<p>6.15 καὶ ὑποδησάμενοι τοὺς πόδας ἐν ἐτοιμασίᾳ τοῦ εὐαγγελίου τῆς εἰρήνης,</p>	<p>6.15 chaussant vos pieds de la disponibilité à la bonne nouvelle de la paix,</p>
<p>6.16 ἐν πᾶσιν ἀναλαβόντες τὸν θυρεὸν τῆς πίστεως, ἐν ᾧ δυνησεσθε πάντα τὰ βέλη τοῦ πονηροῦ [τὰ] πεπυρωμένα σδέσαι·</p>	<p>6.16 en toute occasion prenant sur vous le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre les traits enflammés du Mauvais;</p>
<p>6.17 καὶ τὴν περικεφαλαίαν τοῦ σωτηρίου δέξασθε καὶ τὴν μάχαιραν τοῦ πνεύματος, ὃ ἐστὶν ῥῆμα θεοῦ.</p>	<p>6.17 recevez le casque du salut et l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu.</p>

38. Traduction de Pierre Géoltrain, *ibid.*, 1455.

Ici l'auteur de l'*Épître aux Éphésiens* rassemble divers passages de l'Écriture³⁹ pour composer un armement spirituel, destiné à vaincre les puissances spirituelles (cf. 6.12); dans cette panoplie, on remarquera la place éminente (en fin de liste, avant un appel à la prière) de l'épée de la parole de Dieu⁴⁰.

β) *Hébreux* 4.12

Un passage nous exhortant à entrer par la foi dans le repos promis (cf. 4.2) se termine par une évocation puissante de l'invincibilité de la parole divine :

<p>4.11 σπουδάσωμεν ὄν εισελθεῖν εἰς ἐκείνην τὴν κατὰπαυσιν, ἵνα μὴ ἐν τῷ αὐτῷ τις ὑποδείγματι πέση τῆς ἀπειθείας.</p>	<p>4.11 Hâtons-nous donc d'entrer dans ce repos [celui de Dieu, cf. 4.9-10], afin que nul ne tombe dans ce même exemple de manque de foi.</p>
<p>4.12 Ζῶν γὰρ ὁ λόγος τοῦ θεοῦ καὶ ἐνεργῆς καὶ τομώτερος ὑπὲρ πᾶσαν μάχαιραν δίστομον καὶ δίκινούμενος, ἄχρι μερισμοῦ ψυχῆς καὶ πνεύματος, ἄρμῶν τε καὶ μυελῶν, καὶ κριτικῶς ἐνθυμήσεων καὶ ἐννοιῶν καρδίας·</p>	<p>4.12 En effet, la parole de Dieu est vivante, active, plus coupante que n'importe quelle épée à double tranchant, elle pénètre jusqu'à la séparation de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles; elle est le juge des réflexions et des pensées du cœur,</p>
<p>4.13 καὶ οὐκ ἔστιν κτίσις ἀφανῆς ἐνώπιον αὐτοῦ, πάντα δὲ γυμνά καὶ τετραχλισμένα τοῖς ὀφθαλμοῖς αὐτοῦ, πρὸς ὃν ἡμῖν ὁ λόγος.</p>	<p>4.13 et il n'est pas de créature invisible devant elle : tout est nu, le cou offert aux yeux de celui à qui nous rendons compte.</p>

L'auteur de l'*Épître aux Hébreux* montre ici la parole de Dieu comme une force agissante et plus aiguisée (τομώτερος, seule occurrence dans la *Bible* grecque de cet adjectif τομός⁴¹, que le grec extrabiblique connaît comme qualificatif ou bien d'une épée – cf. Sophocle, *Ajax*, 815 – ou bien d'une parole) que toute épée à double tranchant.

39. Notamment *Ésaïe* 59.16-18 et *Sagesse* 5.16-20; cf. aussi *Psaumes* 34 (hébreu 35) 1-3.

40. L'assimilation explicite par ὅ ἐστιν de «l'épée de l'esprit» à «la parole de Dieu» ne peut manquer de rappeler le refrain conclusif de chacune des lettres aux Églises des chapitres 2 et 3 : ὁ ἔχων οὖς ἀκουσάτω τί τὸ πνεῦμα λέγει ταῖς ἐκκλησίαις «que celui qui a des oreilles entende ce que l'esprit dit aux Églises». Voir également *Apocalypse* 4.5 : ἅ εἰσιν τὰ ἑπτὰ πνεύματα τοῦ θεοῦ, cité *infra*, III, 1.

41. «Coupant, tranchant»; *LSJ s. u.* donne : «à propos de la parole, Pseudo-Phoclide, i^o AD (?), γνῶμαι, 124»; cf. encore Plutarque, *Moralia* 46, 695 b ἔχει δὲ τι τομὸν καὶ διααιρετικὸν «il exerce une action incisive et pénétrante».

2) la ῥομφαία « épée » de l'Alpha et Oméga

Le choix du mot ῥομφαία, exceptionnel dans le *Nouveau Testament* en dehors de l'*Apocalypse* (et, au sein de l'*Apocalypse* elle-même, réservé à une exception près à notre épée qui sort de la bouche du personnage), se comprend peut-être (et telle sera l'hypothèse ici présentée) en référence à une autre ῥομφαία, non moins illustre, celle qui défend l'accès du jardin des délices pour interdire à quiconque de toucher à l'arbre de vie, à la fin du chapitre 3 de la *Genèse*. Nous voici donc à la fin du « second récit de la création » narrant l'origine d'Adam et d'Ève, leur désobéissance et leur expulsion du paradis terrestre.

L'étude de référence est ici celle de Monique Alexandre, dans les *Mélanges Nikiprowetzky*⁴² : l'auteur y décortique chacun des mots du verset 3.24 de la *Genèse*, examinant de près leur signification et leur interprétation dans la postérité littéraire de la *Septante*. En ce qui concerne τὴν φλογίνην ῥομφαίαν τὴν στρεφόμενην « l'épée de flamme, tournoyante » qui accompagne les Chérubins gardiens du jardin des délices, elle signale que notre vision inaugurale, *Apocalypse* 1.16, « dominera certaines exégèses du verset » ; elle attire aussi l'attention sur la fin du livre d'Ésaïe, au verset 66.16 : ἐν γὰρ τῷ πυρὶ κυρίου κριθήσεται πᾶσα ἡ γῆ καὶ ἐν τῇ ῥομφαίᾳ αὐτοῦ πᾶσα σὰρξ· πολλοὶ τραυματίαι ἔσονται ὑπὸ κυρίου « car par le feu du Seigneur toute la terre sera brûlée, et par son épée toute chair ; il y aura beaucoup de blessés du fait du Seigneur ». On peut préciser que, dans ce verset d'Ésaïe, la version grecque est quelque peu différente de l'hébreu, sur un point qui nous touche de près : en effet, l'hébreu dit « Car c'est par le feu que le SEIGNEUR exerce la justice, et par son épée, contre toute chair, et nombreuses seront les victimes du SEIGNEUR ».

On constate donc que le grec, qui introduit le verbe « brûler » (à la place de « entrer en jugement » de l'hébreu), peut rappeler le thème de l'épée de feu puisque les deux compléments instrumentaux de « brûler » dans la *Septante* sont « le feu » et « l'épée ». Ce qui préparait le chemin à l'auteur de l'*Apocalypse*, en lui permettant de « boucler la boucle » et d'intégrer le motif de l'épée dans un livre qui, dans l'ordre canonique de la *Bible* chrétienne, forme inclusion avec la *Genèse*. Certes il est impossible d'attribuer à l'auteur de l'*Apocalypse* la place qu'occupe son livre dans l'ordre canonique – ni même sa canonicité elle-même. Toutefois, un livre qui s'affiche comme « la révélation [...]

42. Alexandre (1986), en particulier 407-409. Merci à O. Munnich qui m'a signalé et procuré cet article.

pour montrer [...] ce qui doit arriver rapidement» (Ἀποκάλυψις [...] δειξάει [...] ἃ δεῖ γενέσθαι ἐν τάχει) et qui, du fait même de son genre apocalyptique, évoque la victoire définitive de Dieu, ne peut pas ne pas avoir été pensé et écrit comme un pendant de la *Genèse*. Divers indices – outre cet aspect de genre littéraire – le laissent penser; ainsi est-il question, dans les dernières lignes de notre livret, de l'« arbre de vie » précisément gardé par la ῥομφαία :

22.18 καὶ ἐάν τις ἀφέλῃ ἀπὸ τῶν λόγων τοῦ βιβλίου τῆς προφητείας ταύτης, ἀφελεῖ ὁ θεὸς τὸ μέρος αὐτοῦ ἀπὸ τοῦ ξύλου τῆς ζωῆς καὶ ἐκ τῆς πόλεως τῆς ἁγίας τῶν γεγραμμένων ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ

et si quelqu'un supprime [quelque élément] du livre de cette prophétie, Dieu supprimera la part qui lui revient de l'arbre de vie et de la ville sainte de ceux qui sont écrits dans ce livre.⁴³

Cette deuxième partie a tenté de montrer que l'image si frappante et à juste titre célèbre de l'épée qui sort de la bouche du personnage n'est pas une pure création de l'auteur de l'*Apocalypse*, mais qu'elle s'inspire d'un thème vétérotestamentaire qui, relativement négligé dans le corpus intertestamentaire, a connu une reprise dans le *Nouveau Testament*, une reprise qui peut faire écho à l'épée tournoyante gardant l'accès du paradis, notamment si l'on prend en compte également *Ésaïe* 66.16. Reste à examiner comment elle prend place dans l'économie, au plus haut point concertée, de l'*Apocalypse* dans son ensemble.

III. L'épée et les autres « armes » buccales

Le petit aperçu qui suit n'a d'autre ambition que de mettre en regard l'imagerie de l'épée qui sort de la bouche, d'une part, et d'autre part un certain nombre d'objets ou d'éléments qui, sortant également de la bouche, ont dans l'*Apocalypse* la même fonction destructrice.

1) Trompette

Si l'on se reporte à nouveau au texte de la vision inaugurale, on voit que l'attention de Jean est d'abord attirée, non par le caractère esthétique pour le moins frappant du personnage, mais par une voix

43. Belle mise en abyme (cf. 1.3; 1.11; puis 22.7, 9, 10 et 19); sur le livre de vie (inspiré par *Exode* 32.33; *Psaumes* 68.29 (hébreu 69.29); *Malachie* 3.16; *Ésaïe* 4.3; *Daniel* 12.1) cf. 3.5; 13.8; 17.8; 21.27; 20.15.

comme celle d'une trompette (1.10). La même voix de trompette réapparaît en 4.1, lorsque commence la narration de l'*Apocalypse* proprement dite, après le chapitre introductif et les lettres aux Églises :

4.1 Μετὰ ταῦτα εἶδον, καὶ ἰδοὺ θύρα ἠνεωγμένη ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἡ φωνὴ ἡ πρώτη ἣν ἤκουσα ὡς σάλπιγγος λαλούσης μετ' ἐμοῦ λέγων, Ἐνάβα ὦδε, καὶ δεῖξω σοι ἃ δεῖ γενέσθαι μετὰ ταῦτα. 4.2 εὐθέως ἐγενόμην ἐν πνεύματι, καὶ ἰδοὺ θρόνος ἔκειτο ἐν τῷ οὐρανῷ, καὶ ἐπὶ τὸν θρόνον καθήμενος;

4.1 Après cela je vis, et voici, une porte ouverte dans le ciel, et la voix que j'avais d'abord entendue, comme d'une trompette, qui parlait avec moi : Monte ici, disait-elle, et je te montrerai ce qui doit arriver après cela. 4.2 Je fus tout de suite [ravi] en esprit, et voici, un trône était placé dans le ciel, et sur le trône quelqu'un d'assis [...].

Suit la description du trône de Dieu et de sa cour céleste, avec les vingt-quatre vieillards, καὶ ἑπτὰ λαμπάδες πυρὸς καιόμεναι ἐνώπιον τοῦ θρόνου, ἃ εἰσὶν τὰ ἑπτὰ πνεύματα τοῦ θεοῦ « et sept torches de feu, brûlant devant le trône ; ce sont les esprits de Dieu » (4.5).

La trompette (σάλπιγξ), ou la voix de trompette, est donc une caractéristique du personnage de la vision inaugurale. Comme l'épée, elle sert à la destruction, ou du moins l'accompagne : la section des « sept trompettes » (8.7-11.19) montre que, chaque fois qu'un des sept anges fait sonner la trompette, une catastrophe se produit. La septième sonnerie de trompette, rendue plus solennelle par le double intermède 10.1-11.14⁴⁴, annonce quant à elle la royauté du monde qui passe à Dieu et l'ouverture du sanctuaire céleste. Dans ce passage, la trompette est plus qu'une compagne de l'épée dans la bouche du personnage ; elle se substitue à elle dans sa fonction d'arme. On se rappelle la vision inaugurale : Jean entend une voix comme celle d'une trompette, mais quand il se retourne, au lieu de voir une trompette, il voit notre épée qui sort de la bouche.

Naturellement, comme tout pour ainsi dire dans l'*Apocalypse*, l'image de la trompette comitative-instrumentale de l'action de Dieu provient de l'*Ancien Testament* ; on se référera en particulier aux passages suivants :

44. Cf. en particulier 10.7 ἄλλ' ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς φωνῆς τοῦ ἐκδόμου ἀγγέλου, ὅταν μέλλῃ σολπίζειν, καὶ ἐτελέσθῃ τὸ μυστήριον τοῦ θεοῦ, ὡς εὐηγγέλισεν τοὺς ἑαυτοῦ δούλους τοὺς προφήτας « mais aux jours où l'on entendra le septième ange, quand il sera sur le point de jouer de la trompette, alors le mystère de Dieu est accompli, comme il en a annoncé la bonne nouvelle à ses serviteurs les prophètes ».

– *Exode* 19.16, théophanie du Sinaï qui précède le don du décalogue; voir la note de la *BA ad loc.*;

– *Lévitique* 23.24 *μνημόσυνον σαλπίγγων* «mémorial de trompettes» en face de l'hébreu «mémorial d'acclamation», voir *BA* 3, p. 43;

– *Josué* 6, le célèbre épisode des (sept) trompettes de Jéricho, ou plus précisément des Hébreux, qui par ce moyen s'emparent sans coup férir de la ville palestinienne;

– *Ésaïe* 27.13 (dernier chapitre de la «petite apocalypse» d'Ésaïe), le son de la grande trompette annonce le culte universel rendu au Seigneur.

Le plus célèbre des passages du *Nouveau Testament* qui exploitent la trompette dans un contexte eschatologique est le chapitre 15 de *1 Corinthiens*; au verset 52 Paul dit qu'au son de la trompette οἱ νεκροὶ ἐγερθήσονται ἄφθαρτοι καὶ ἡμεῖς ἀλλαγησόμεθα «les morts se lèveront, incorruptibles, et nous, nous serons changés»; cf. aussi *1 Thésaloniciens* 4.16⁴⁵ et *Matthieu* 24.31⁴⁶.

2) Feu

Le feu est un moyen de destruction auquel recourt fréquemment l'auteur de *l'Apocalypse*⁴⁷; c'est aussi l'une des caractéristiques du personnage de la vision inaugurale⁴⁸. En ce qui nous concerne, il convient de remarquer que cette «arme» sort à deux reprises d'une bouche :

a) en 9.17, le son de la sixième trompette provoque l'apparition d'une troupe destructrice :

45. ὅτι αὐτὸς ὁ κύριος ἐν κελεύσματι, ἐν φωνῇ ἀρχαγγέλου καὶ ἐν σάλπιγγι θεοῦ, καταβήσεται ἀπ' οὐρανοῦ καὶ οἱ νεκροὶ ἐν Χριστῷ ἀναστήσονται πρῶτον «parce que le Seigneur lui-même, au signal donné, à la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts dans le Christ se relèveront d'abord.»

46. καὶ ἀποστελεῖ τοὺς ἀγγέλους αὐτοῦ μετὰ σάλπιγγος μεγάλης, καὶ ἐπισυνάξουσιν τοὺς ἐκλεκτοὺς αὐτοῦ ἐκ τῶν τεσσάρων ἀνέμων ἀπ' ἄκρων οὐρανῶν ἕως [τῶν] ἄκρων αὐτῶν «et il enverra ses anges avec un grand son de trompette, et ils réuniront ses élus depuis les quatre vents de la terre, d'une extrémité des cieux à l'autre.»

47. Voir notamment 8.5 (tonnerre, voix, éclairs et tremblement de terre provoqués par le feu de l'autel jeté par l'ange sur la terre); 8.7 (la première sonnerie de trompette provoque grêle, feu et sang sur la terre, et beaucoup de dégâts); 13.13 (la Bête de la terre fait descendre le feu du ciel et égare les humains); 14.10 (le feu et le soufre sont promis à l'adorateur de la Bête); 16.8 (le quatrième ange brûle les hommes); encore 17.16; 18.8; 19.20; 20.6, 10, 14 et 15; 21.8.

48. Cf. 1.14; 2.18; 19.12.

9.16 καὶ ὁ ἀριθμὸς τῶν στρατευμάτων τοῦ ἵππικοῦ δις-
 μυριάδες μυριάδων, ἤκουσα τὸν ἀριθμὸν αὐτῶν. 9.17 καὶ
 οὕτως εἶδον τοὺς ἵππους ἐν τῇ ὄρασει καὶ τοὺς καθημένους
 ἐπ' αὐτῶν, ἔχοντας θώρακας πυρίνους καὶ ὑακινθίνους καὶ
 θειώδεις, καὶ αἱ κεφαλὰ τῶν ἵππων ὡς κεφαλὰ λεόντων,
 καὶ ἐκ τῶν στομάτων αὐτῶν ἐκπορεύεται πῦρ καὶ καπνὸς
 καὶ θεῖον.

9.16 Et le nombre des cavaliers en campagne était de deux
 myriades de myriades⁴⁹, j'entendis leur nombre. 9.17 Et je vis
 ainsi les chevaux dans la vision et ceux qui les montaient; ils
 avaient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre, et la tête
 des chevaux était comme la tête de lions, et de leur bouche sort
 feu, fumée et soufre.

Par leur queue et par leur tête les chevaux vont faire du mal (cf.
 9.19). La description n'est pas sans rappeler celle que le livre de *Job*
 (41.5-15) donne de Béhémot, ἀρχὴ πλάσματος κυρίου, « le principe
 de l'activité créatrice du Seigneur » (40.19)⁵⁰.

Un verset du cantique de David conservé dans une double ver-
 sion évoque aussi le Seigneur en des termes semblables :

2 Règnes (hébreu 2 *Samuel*) 22.9 ἀνέβη καπνὸς ἐν τῇ ὀργῇ
 αὐτοῦ, καὶ πῦρ ἐκ στόματος αὐτοῦ κατέδετα, ἄνθρακες
 ἐξεκαύθησαν ἀπ' αὐτοῦ

il monta une fumée dans sa colère⁵¹ et un feu issu de sa bouche
 dévorera, des charbons en ont été consumés.⁵²

Le feu et le soufre sont les plaies qui frappent Sodome et
 Gomorrhe en *Genèse* 19.24⁵³, et la fumée monte de ces villes en *Genèse*
 19.28⁵⁴.

49. $2 \cdot 10^4 \cdot 10^4 = 20^8$ soit deux cents millions.

50. Cf. en particulier 41.11-12 : 41.11 ἐκ στόματος αὐτοῦ ἐκπορεύονται λαμπάδες
 καιόμεναι καὶ διαρριπτοῦνται ἐσχάται πυρός· 41.12 ἐκ μυκτήρων αὐτοῦ ἐκπορεύε-
 ται καπνὸς καμίνου καιομένης πυρὶ ἀνθράκων· « de sa bouche sortent des torches
 enflammées et tombent des brasiers; de ses naseaux sort la fumée d'une fournaise
 brûlant d'un feu de charbons. »

51. L'hébreu dit *b' appô* qui signifie proprement « dans ses narines ».

52. Quelques variations dans le grec du *Psaume* 17.9 (hébreu 18.9), pour un texte
 hébreu identique : ἀνέβη καπνὸς ἐν ὀργῇ αὐτοῦ, καὶ πῦρ ἀπὸ προσώπου αὐτοῦ
 κατεφλόγιεν, ἄνθρακες ἀνήφθησαν ἀπ' αὐτοῦ « il est monté une fumée dans sa
 colère, et un feu sorti de sa bouche a brûlé, des charbons en ont été allumés. »

53. Καὶ κύριος ἔδρεξεν ἐπὶ Σοδομα καὶ Γομορρα θεῖον καὶ πῦρ παρὰ κυρίου ἐκ
 τοῦ οὐρανοῦ « et le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu,
 d'auprès du Seigneur, depuis le ciel. »

54. Ἐπέβλεψεν ἐπὶ πρόσωπον Σοδομων καὶ Γομορρας καὶ ἐπὶ πρόσωπον τῆς γῆς
 τῆς περιχώρου καὶ εἶδεν, καὶ ἰδοὺ ἀνέβαιναν φλόξ τῆς γῆς ὡσεὶ ἀτμὴ καμίνου « et

b) En 11.5 les deux témoins de Dieu reçoivent comme arme un feu qui sortira de leur bouche s'ils doivent tuer qui veut leur nuire. L'idée, là encore, se trouve déjà dans l'*Ancien Testament* : *Siracide* 48.1 résume 4 *Règnes* (= 2 *Samuel*) 1.10-14 en ajoutant notre idée de « feu sorti d'une bouche » :

Καὶ ἀνέστη Ηλιας προφήτης ὡς πῦρ, καὶ ὁ λόγος αὐτοῦ ὡς λαμπὰς ἐκαίετο

et Élie le prophète se leva, comme le feu, et sa parole brûlait comme une torche.

En outre, le Seigneur place ses paroles « comme du feu » dans la bouche du prophète en *Jérémie* 5.14 :

διὰ τοῦτο τάδε λέγει κύριος παντοκράτωρ Ἄνθ' ὧν ἐλάλησατε τὸ ῥῆμα τοῦτο, ἰδοὺ ἐγὼ δέδωκα τοὺς λόγους μου εἰς τὸ στόμα σου πῦρ καὶ τὸν λαὸν τοῦτον ξύλα, καὶ καταφάγεται αὐτούς

C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur tout-puissant : Puisque vous avez tenu ce propos, voilà, moi j'ai fait de mes paroles dans ta bouche un feu, et de ce peuple, du bois; et il les dévorera.⁵⁵

Le feu est donc placé par l'auteur de l'*Apocalypse* dans la bouche des *serviteurs de Dieu*, ce qui pourrait constituer un élément confirmant son utilisation de l'épée de feu *ῥομφαίαν φλογίνην* de *Genèse* 3.24.

3) Esprits impurs

Troisième type d'émissions buccales remplissant le rôle d'une arme, trois esprits impurs qui sortent de la bouche de trois êtres mal-faisants en 16.13 :

16.13 Καὶ εἶδον ἐκ τοῦ στόματος τοῦ δράκοντος καὶ ἐκ τοῦ στόματος τοῦ θηρίου καὶ ἐκ τοῦ στόματος τοῦ ψευδοπροφήτου πνεύματα τρία ἀκάθαρτα ὡς βάτραχοι· 16.14 εἰσὶν γὰρ πνεύματα δαιμονίων ποιοῦντα σημεῖα, ἃ ἐκπορεύεται ἐπὶ τοὺς βασιλεῖς τῆς οἰκουμένης ὅλης συναγαγεῖν αὐτοὺς εἰς τὸν πόλεμον τῆς ἡμέρας τῆς μεγάλης τοῦ θεοῦ τοῦ παντοκράτορος.

il tourna son regard face à Sodome et Gomorrhe, et face au pays avoisinant, et il vit : voici, il montait une flamme dans la terre, comme la fumée d'un four.»

55. Traduction du projet *Jérémie* in *BA*, en cours de rédaction.

16.13 Et je vis, [sortant] de la bouche du dragon⁵⁶, de la bouche de la Bête⁵⁷ et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, comme des grenouilles; 16.14 ce sont en effet des esprits démoniaques qui font des signes, qui sortent contre les rois de l'univers entier pour les rassembler en vue de la guerre au grand jour de Dieu le tout-puissant.

Les esprits impurs sortant par la bouche ne sont pas attestés dans l'*Ancien Testament*; en revanche, on trouve des esprits qui sortent en abondance dans les récits de guérison miraculeuse rapportés par les évangiles synoptiques⁵⁸, attestation à la fois d'une piété populaire mais aussi de la démonologie développée chez certains juifs de l'époque. L'auteur de l'*Apocalypse* joue certainement sur le double sens de πνεῦμα « esprit » mais aussi « souffle, air qui sort de la bouche ».

4) Eau

À sa manière enfin, l'eau de l'*Apocalypse* est δίστομος elle aussi; si elle apparaît majoritairement, dans le livret, comme l'eau de vie que donne Dieu⁵⁹, en 12.15 elle est vomie par le dragon qui veut engloutir la Femme qui a enfanté le garçon (cf. 12.4-5 et 12.13) :

καὶ ἔβαλεν ὁ ὄφις ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ ὀπίσω τῆς γυναικὸς ὕδωρ ὡς ποταμόν, ἵνα αὐτὴν ποταμοφόρητον ποιήσῃ
et le Serpent⁶⁰ vomit [littéralement « jeta »] de sa bouche, derrière la femme, de l'eau comme un fleuve, afin de l'emporter par le fleuve.

Or le dragon est un être qui, dans l'*Ancien Testament*, est le plus souvent lié au monde maritime : ainsi

56. Celui du chapitre 12, voir *infra*.

57. La Bête venue de la mer, cf. 13.1-8.

58. Par exemple *Marc* 1.23-26; 5.2-13; 7.25-30. Dans les évangiles il n'est pas dit explicitement que l'esprit impur sort par la bouche, mais on peut le penser au vu de *Marc* 1.26 : καὶ σπαράξαν αὐτὸν τὸ πνεῦμα τὸ ἀκάθαρτον καὶ φωνῆσαν φωνῇ μεγάλῃ ἐξῆλθεν ἐξ αὐτοῦ « et l'esprit impur l'agita convulsivement et, poussant un grand cri, sortit de lui ».

59. Cf. 21.6; 22.1 et 17. C'est un thème johannique par excellence : cf. *Jean* 4.5-42 (épisode de la Samaritaine); 7.38 (citation inidentifiée de l'Écriture); 19.34 (le sang et l'eau qui coulent du flanc du crucifié, détail absent des synoptiques).

60. Dans le chapitre 12, narrant la lutte du Dragon et de la femme, l'animal est désigné tantôt par le terme δράκων « dragon » (versets 3, 4, 7 bis, 9, 13, 16 et 17), tantôt par le terme ὄφις « serpent » (versets 9, 14 et 15).

– *Psaumes* 73.13 (hébreu 74.13)

σύ ἐκραταίωσας ἐν τῇ δυνάμει σου τὴν θάλασσαν, σύ συνέτριψας τὰς κεφαλὰς τῶν δρακόντων ἐπὶ τοῦ ὕδατος
c'est toi qui l'as emporté par ta puissance sur la mer, toi qui as écrasé la tête des dragons sur l'eau;

– en *Ézéchiel* 29.3 et 32.2, le dragon sert de métaphore de l'orgueil de Pharaon :

29.3 καὶ εἶπόν Τάδε λέγει κύριος Ἰδοὺ ἐγὼ ἐπὶ Φαραῶν τὸν δράκοντα τὸν μέγαν τὸν ἐγκαθήμενον ἐν μέσῳ ποταμῶν αὐτοῦ τὸν λέγοντα Ἐμοὶ εἰσὶν οἱ ποταμοί, καὶ ἐγὼ ἐποίησα αὐτούς

et je dis : Voici ce que dit le Seigneur : Voici, moi je m'oppose à Pharaon, le grand dragon qui est assis au milieu de ses fleuves, disant : C'est à moi que sont les fleuves, et c'est moi qui les ai faits » ;

32.3 Ἵτι ἀνθρώπου, λαβὲ θρῆνον ἐπὶ Φαραῶν βασιλέα Αἰγύπτου καὶ ἐρεῖς αὐτῷ Λέοντι ἐθνῶν ὁμοιώθης καὶ σὺ ὡς δράκων ὁ ἐν τῇ θαλάσῃ καὶ ἐκεράτιζες τοῖς ποταμοῖς σου καὶ ἐτάρασσες ὕδωρ τοῖς ποσίν σου καὶ κατεπάτεις τοὺς ποταμούς σου

Fils d'homme, entame un chant funèbre sur Pharaon, le roi d'Égypte, et tu lui diras : Tu as été assimilé à un lion des nations, et tu es comme le dragon qui est dans la mer, tu as donné des coups de cornes avec tes fleuves, tu as troublé l'eau de tes pieds et tu as piétiné tes fleuves.⁶¹

En *Jérémie* 28.34 (hébreu 51.34) le dragon *engloutit* l'être humain et ne le submerge pas :

κατέφαγέν με, ἐμερίσατό με, κατέλαβέν με σκευὸς λεπτὸν Ναβουχοδονοσορ βασιλεὺς Βαβυλώνης· κατέπιέν με ὡς δράκων, ἔπλησεν τὴν κοιλίαν αὐτοῦ, ἀπὸ τῆς τρυφῆς μου ἐξῶζσέν με

Il m'a dévorée, il m'a déchiquetée, il m'a saisie comme un objet insignifiant, Nabuchodonosor, roi de Babylone; il m'a engloutie comme un dragon, il a rempli son ventre, il m'a arrachée à mes plaisirs. (trad. du projet *Jérémie* in *BA*, en cours de rédaction)

On le voit, aucun de ces versets ne parle d'eau qui sort de la bouche du dragon. On a l'impression que l'auteur de l'*Apocalypse* a modifié en

61. En *Ésaïe* 27.1 le grec n'a pas la précision « qui est dans la mer » qualifiant le dragon que supprimera Dieu.

12.15 ses modèles vétérotestamentaires pour les adapter à son thème de « moyen de destruction qui sort de la bouche », thème qui pour d'autres éléments (feu, trompette, épée) provient de l'*Ancien Testament*, mais qui prend dans son livret un relief nouveau.

Conclusion de la troisième partie

Il appert que l'épée qui sort de la bouche du personnage dans la vision inaugurale, image reprise par la suite, n'est ni plus ni moins réaliste que d'autres « armes » de même origine. Quand l'auteur n'a pas trouvé la notion de « sortir de la bouche » directement dans l'*Ancien Testament*, il a adapté sa source pour la conformer à ce qui est devenu l'un des thèmes généraux de son livre.

Il est donc possible de constater l'existence d'un motif récurrent dans le livret, selon lequel ce n'est pas, ou pas seulement, une parole qui sort de la bouche, mais un fléau, ou la mort. Il y a peut-être là – ce n'est qu'une hypothèse – un nouvel appui sur les données vétérotestamentaires, mais un appui subtil, et d'une espèce particulière.

En effet

apud Hebraeos dabar quod per tres litteras scribitur consonantes daleth, beth et res, pro locorum qualitate, si legatur dabar, uerbum significat, si deber, mortem et pestilentiam

chez les Hébreux le mot D(A)B(A)R, qui s'écrit avec les trois consonnes *daleth*, *beth* et *resh* peut se lire, suivant le contexte, *dabar* – il signifie alors "parole" –, ou *deber*, ce qui veut dire "mort" et "fléau".⁶²

Les voyelles n'ont été introduites de manière systématique dans la Bible hébraïque que fort avant dans l'ère chrétienne; les auteurs de la *Septante* et ceux du *Nouveau Testament* lisaient donc un texte hébreu non vocalisé, dans lequel seul le contexte ou une « tradition de lecture » permettait de faire la distinction entre *dâbâr* "parole" et *deber* "peste, mort"⁶³. On peut donc imaginer qu'un mot qui a été vocalisé *dâbâr* "parole" par les savants juifs qui ont établi le texte normatif de la Bible hébraïque, ou qui était compris comme tel par certains courants de lecture, avait été antérieurement compris *deber* "mort" par les auteurs de la *Septante*. C'est le cas d'*Ésaïe* 9.8 (hébreu 9.7) :

62. Jérôme, *In Isaiam*, ad 9.8. in *Patrologia Latina*, 24.129.

63. La traduction par θάνατος de *deber* se lit entre autres en *Exode* 9.3; *Lévitique* 26.25; *Deutéronome* 28.21.

Θάνατον ἀπέστειλεν κύριος ἐπὶ Ιακωβ, καὶ ἦλθεν ἐπὶ
 Ἰσραηλ

le Seigneur a envoyé la mort contre Jacob, et elle est venue
 contre Israël

alors que l'hébreu est compris *Verbum* [...] *misit Dominus in Iacob et cecidit in Israel*⁶⁴. Un cas inverse est offert par *Habakuk* 3.5 a, où le mot compris comme "peste" dans le texte hébreu reçu, *deber*, semble avoir été lu *dābār* "parole" par les LXX

On pourrait donc dire que certains passages de la *Septante*, notamment quand celle-ci était lue en regard de l'hébreu ou de versions grecques plus proches de l'hébreu, ouvrent vers une interprétation suivant laquelle il existerait d'une certaine manière une superposabilité de la « parole » d'une part, et de la « mort apportée », du « fléau » de l'autre⁶⁵. L'auteur de l'*Apocalypse* aurait alors pu exploiter ces doubles lectures⁶⁶ pour représenter, de manière grandiose, la mort, et non plus seulement la parole, qui sort de la bouche.

Conclusion

Ce bref parcours a tenté de montrer que le motif de l'épée qui sort de la bouche du personnage s'intègre parfaitement dans les caractéristiques du livre en général : symbolique des nombres (trois apparitions de l'épée, pour cinq occurrences en tout), inspiration vétérotestamentaire et recomposition globale. Nous avons émis quelques hypothèses relatives à la distribution des occurrences tout au long du livre (description en deux temps au chapitre 2, absence de δίστομος au chapitre 19), au sens du mot «symbolisme» à propos de

64. Jérôme, *In Isaiam, ad loc.* in *Patrologia Latina*, 24.129; c'est précisément le passage d'où est extraite la citation latine que l'on vient de lire; et Jérôme de commenter : *Quam ob causam plerique sermonis ambiguitate decepti, non uerbum dicunt missum esse, sed mortem, « c'est pourquoi la plupart, abusés par l'ambigüité du terme, disent que ce n'est pas un mot qui a été envoyé, mais la mort ».*

65. Cf., toujours à propos d'*Ésaïe* 9.8 (9.7), ce que dit M. Harl (1992) 260 : dans leurs commentaires respectifs sur *Ésaïe*, Théodoret de Cyr et Eusèbe de Césarée montrent « que les mots employés d'un côté et de l'autre sont de sens équivalent [...] ; si la *Septante* dit que le Seigneur a envoyé 'la mort', alors que les autres versions disent qu'il a envoyé 'la parole', cela revient au même, car la parole portait la décision du châtement. »

66. La note BA ad *Habakuk* 3.5 (voir *supra*), p. 289, signale la traduction du *Targum*, qui nous intéressera au plus haut point : cette version juive araméenne dit en effet « Devant lui était envoyé l'ange de la Mort et sa Parole sortit comme une flamme de feu ». L'araméen traduit deux fois *dbr*, selon l'une et l'autre possibilités. Cf. ce qui a été dit de la troisième occurrence de notre épée en 2.16, et de son type particulier de métaphore.

notre auteur (le recours à l'épée, tirée de ses contextes vétérotestamentaires, représenterait le passage d'un symbolisme à un autre, par l'intermédiaire d'une perspective réaliste fugitive parce qu'aussitôt dépassée), enfin au choix du mot de ῥομφαία pour désigner l'« épée », qui serait un élément démontrant la volonté de l'auteur d'écrire un livre sur la *fin* qui réponde au *début*, à la *Genèse*. Enfin, une vue rapide mais générale a voulu montrer que le motif « arme sortant de la bouche », qu'il ait ou non des parallèles exacts dans l'*Ancien Testament*, est une constance remarquable du livret, représentant, sinon une vaste mise en scène de l'ambiguïté de l'hébreu *db'r* « parole » ou « mort », du moins un de ses éléments structuraux au sens fort. Là encore, il s'agit de *créer*, à partir d'une matière utilisée avec autant de liberté que de génie.



Armement et civilisation

Boucliers en images et images de bouclier*, effets de réel

Cécile JUBIER-GALINIER

UMR 5140 (Montpellier)

Annie-France LAURENS

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Les représentations de guerriers ne sont pas étrangères au spécialiste d'histoire militaire, qui traque les données et les dates des techniques et des tactiques¹ de cet art dont l'évolution est étroitement liée à l'organisation politique des cités à l'époque archaïque. Toutefois, l'intérêt porté reste ponctuel tant le corpus d'images semble fait de séries répétitives; des séries qui disent certes la valeur de l'hoplite et de ses armes, mais ne peuvent guère être placées dans une perspective historique. Néanmoins il existe des exceptions fameuses, et, parmi les images céramiques, rares sont celles qui ont autant fait couler l'encre des historiens que *l'olpè* Chigi² (fig. 1 a).

Ce vase, trouvé en 1881 dans une tombe étrusque non loin de Véies, est considéré comme le chef-d'œuvre de la céramique proto-corinthienne à figures noires du milieu du VII^e siècle, en raison notamment de son aspect polychrome obtenu à l'aide d'une large gamme de rehauts et de vernis délayés. Sur la panse, on distingue trois zones figurées sur le fond en réserve et, intercalée entre les deux frises les plus larges, une bande de vernis noir rehaussée d'une suite animalière à présent à peine visible. Il existe des liens graphiques et sémantiques entre les différentes frises³, mais seule, ici, la partie supérieure retiendra notre attention (fig. 1 b). La scène représentée, sur ce niveau, est en effet indissociable des études sur les techniques de combat des hoplites. Pour certains il s'agit de la meilleure représentation de la

1. Cf. bien sûr Snodgrass (1964) et Snodgrass (1967), ou encore Ducrey (1985).

2. Rome, Villa Giulia, inv. 22679. Pour une approche globale de ce vase et de son historiographie, voir en dernier lieu Hurwit (2002).

3. *Ibidem*, en particulier p. 16-20.

phalange hoplitique dont on puisse disposer⁴. Pour d'autres, si cette image renvoie aux fondamentaux de la tactique en raison de son caractère compact, elle pose néanmoins un certain nombre de problèmes et, pour n'en citer qu'un, nous rappellerons celui que constitue la manipulation par les hoplites de deux lances – une en position verticale, l'autre à l'horizontale – en plein VII^e siècle⁵.

Nous ne nous prononcerons pas ici sur ces questions d'évolution chronologique et de tactique, mais nous ne renonçons pas pour autant à poser la question du réel auquel renvoie cette image. Plus précisément, puisque la phalange est une affaire d'espace entre les hommes et d'utilisation rationnelle des armes à disposition⁶, nous souhaitons étudier la manière dont le peintre organise l'espace de la scène et sélectionne les objets. Et pour mieux saisir les procédés de création, bien que cette image soit un *hapax*, nous pouvons construire autour d'elle une série partiellement hétérogène constituée de vases attribués au peintre dit de Chigi⁷ et représentant des scènes de combat. Plutôt que de faire appel à des modèles de grande peinture imaginés pour l'occasion, nous choisissons de nous concentrer sur le corpus du peintre de l'*olpè* afin de mieux cerner le problème de la marge de liberté de ses expressions graphiques.

Premier point bien connu : la prouesse du peintre réside dans la multiplication des chevauchements, dans le traitement rigoureux de l'imbrication des lignes, des profils et des surfaces. Ce qui frappe le spectateur, c'est d'abord le rendu des boucliers représentés face interne puis face externe, ainsi que la superposition des motifs géométriques pour les uns, et le rendu partiel des épisèmes figurés pour les autres, qui ajoutent à l'effet de proximité.

Dans l'éventail des solutions offertes au peintre, et nous verrons qu'il en maîtrise effectivement d'autres, celui-ci a pris le parti de travailler ici la seule dimension horizontale de la surface du vase en multipliant les plans, mais sans jamais donner de volume aux objets. Et ce sont ces chevauchements qui, pour nous modernes, disent le mieux la tactique de la phalange, la cohésion des hommes d'un même

4. Murray (1995) 139.

5. Cf. par exemple Anderson (1999) 113-117, pour qui l'image de l'*olpè* est une « preuve » de la présence de la seconde lance dans la tactique de la phalange.

6. Sur ce sujet nous nous référons aux synthèses d'Anderson (1999), de Krentz (1999) ou de Hanson (1991).

7. Sur la production de ce peintre et de son groupe stylistique cf. Benson (1989) 56 et Neeft (1991) 15.

rang⁸. Le même principe d'imbrication étroite est repris au niveau des cimiers puis des jambes qui s'entremêlent.

Reconnaissant au peintre de Chigi une compétence jamais plus égalée, certains s'étonnent de l'existence d'une paire de jambes supplémentaire dans le premier rang de gauche, quand on ne compte pour ce groupe que quatre boucliers et quatre lances verticales⁹. De même l'extrémité inférieure des lances n'est pas ici figurée, alors qu'elle est bien signalée pour le groupe opposé. Pour rendre compte de la cohésion des hoplites en marche, le *rythme* des espaces entre les corps et les armes prime de fait sur la logique d'exactitude qui pourrait brouiller l'effet visuel recherché.

Mais l'espace n'est pas la seule dimension investie par le peintre : le temps du combat est également pris en charge. La position des corps et des armes montre l'avancée plus ou moins rapide, l'affrontement physique imminent, mais rien de plus. Aucun coup n'a été donné, et la multiplication des lances tenues à la verticale et à l'horizontale ne laisse aucun doute sur ce temps de l'image. Dans le temps et l'espace de cet affrontement, et non dans l'espace visible à la surface du vase, l'ennemi n'est pas encore à portée. Plus que le positionnement des lignes de guerriers les unes par rapport aux autres¹⁰, la panoplie et sa manipulation prennent en charge espace et temps.

Le même type de remarque peut être fait pour la scène située à gauche de l'image. Certes la lacune est importante, mais nous apercevons clairement un hoplite qui se saisit de son bouclier tandis qu'un autre, d'après son seul bras visible, ajuste peut-être son casque. En tout cas, le bouclier et les deux lances ne sont pas encore tenus.

Cette partie de l'image nous intéresse à plus d'un titre. Nous assistons ici à un autre temps de la guerre : celui du préparatif au combat. Sur la même surface délimitée par le fond noir du vase, le peintre déploie son sujet en plusieurs temps, le temps de l'armement, puis celui de la progression vers l'ennemi. Il n'est guère crédible de voir en effet dans ces deux hoplites quelques retardataires : cela donnerait une dimension anecdotique que l'image ne possède pas. Une telle interprétation serait même contradictoire par rapport à la notion d'*eutaxia*, de bon ordre, qui domine la scène.

8. Hurwit (2002) 14 et n. 47 avec renvois à la bibliographie antérieure; Anderson (1999) 115; Krentz (1999) 207 etc.

9. Hurwit (2002) 15 et n. 51.

10. Sur les différentes phases d'une bataille hoplitique cf. Krentz (1999), en particulier p. 207 où il met en doute l'aspect réaliste de la scène de l'*olpè*.

Ainsi, en ce milieu du VII^e siècle, l'image céramique ne représente pas un seul espace, un seul temps, et cette maîtrise complexe de la dimension spatio-temporelle est entièrement prise en charge par le corps des hommes et par la manipulation d'objets précis. Parmi ceux-ci, nous nous attarderons tout d'abord sur la double flûte. Sa présence est si remarquable que l'on a voulu voir dans l'aulète une référence aux hoplites de Sparte qui, explique Thucydide (V, 70), avancent « avec lenteur, au rythme de nombreux joueurs de flûte dont la règle exige la présence parmi eux, non pas pour des raisons religieuses, mais pour que, marchant en mesure, ils avancent avec ensemble, sans rompre leur ordonnance comme les grandes armées le font volontiers lorsqu'elles s'abordent ».

Sans parier sur l'origine des hoplites qui l'entourent, le rôle de ce musicien ne laisse guère de doute. Et Plutarque d'insister : « c'était un spectacle à la fois majestueux et effrayant de les voir s'avancer en cadence au son de la flûte » (*Vie de Lycurgue*, 22, 5).

Sur un petit aryballe¹¹ un peu plus ancien, dont la scène n'est connue que par des dessins tant le vase est en mauvais état, on peut également voir un joueur d'*aulos*, mais celui-ci a pris position à l'extérieur des rangs disloqués ; il s'en détourne même, si l'on tient compte de l'orientation de ses pieds. Ainsi l'image de l'*olpè* reste le seul exemplaire montrant un musicien au cœur de la progression.

Vêtu d'un *chiton* court d'un noir profond, ce personnage n'a pas la longue tunique des aulètes des processions ou des concours. Il est une tache qui accroche l'œil, comme le dessin des épisèmes du camp adverse. D'un point de vue rythmique, quasi arithmétique, sa position derrière quatre hoplites fait de lui le pendant du cinquième homme de la ligne adverse, c'est-à-dire de l'hoplite portant sur son bouclier un *gorgoneion*.

Cet épisème grimaçant (fig. 1 b), cerclé de dents de loup, occupe toute la surface du bouclier. Avec le joueur d'*aulos*, il est un des points de vision privilégiés par le peintre, d'autant qu'à la verticale, sur la frise inférieure, la représentation d'une sphinx, tête de face, rompt avec le défilé des hommes en action et force notre regard dans sa direction. Tout comme le son de l'*aulos* encourage ceux qu'il accompagne et terrifie les autres, le *gorgoneion* protège celui qui le porte et crée la panique et la déroute pour qui le regarde. Et l'on sait, depuis Pindare (*Pythique*, XII, 7 sq.), que le son de la flûte, créée par Athéna, reproduit le bruit des Gorgones en pleurs à la mort de Méduse, leurs

11. Lorimer (1947) 93, fig. 7. Aryballe de Pérachora : Amyx (1988) 25, D. 1.

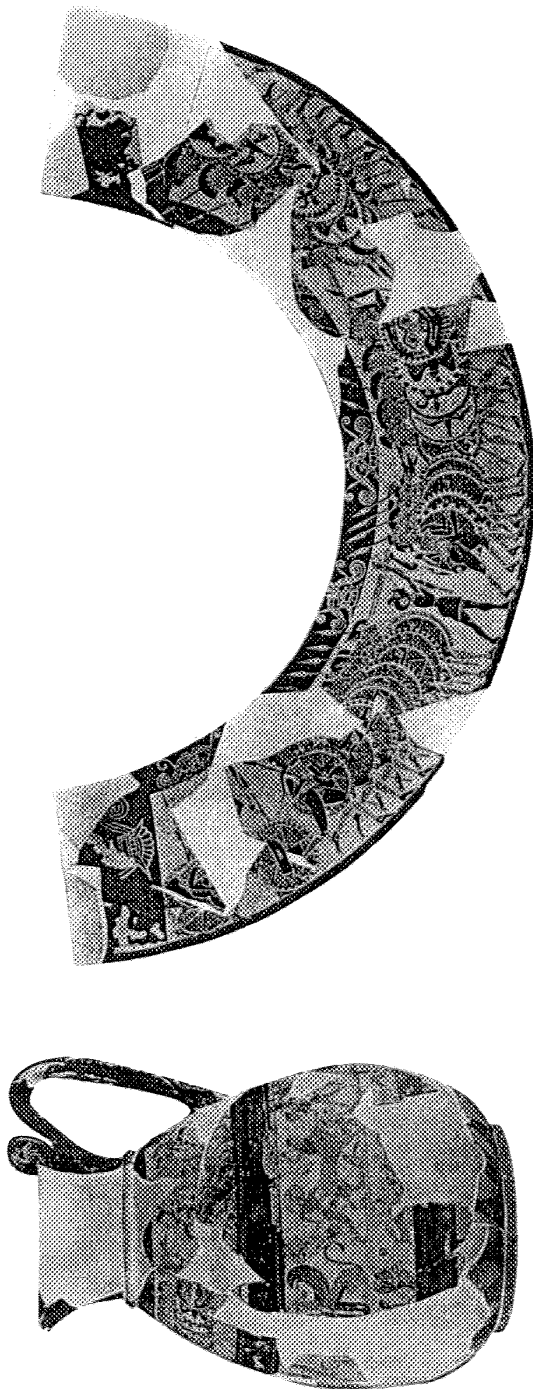


Figure 1 a. – Olpe proto-corinthienne, peintre de Chigi, Rome, Villa Giulia, inv. 22.679, d'après Spivey (2001), fig. 57.

Figure 1 b. – Frise supérieure de l'olpe Chigi, d'après Johansen (1923), pl. 39, 1 b.



Figure 2. – Aryballe proto-corinthien, peintre de Chigi, Londres, British Museum, inv. 89.4-18.1, d'après Johansen (1923), pl. 31, 1 b et 1 e.

sifflements, leurs grincements de dents. De même, celui qui joue de la flûte déforme son visage et le transforme en masque gorgonéen. Dans l'image, les deux éléments, flûte et *gorgoneion*, sont les deux faces d'un même pouvoir, celui de provoquer l'effroi et la panique¹².

D'objet défensif, le bouclier devient une arme offensive, une arme dangereuse à regarder, reflet de la peur incarnée, que l'on astique, puis fait miroiter à l'aide d'huile. Dans les *Acharniens* d'Aristophane (1128 sq.), c'est ce que fait Lamachos qui voit ensuite sur la surface brillante jusqu'à son avenir sans gloire. Les scholiastes commentent ce passage en expliquant : « c'est l'habitude pour ceux qui partent au combat de fourbir leurs armes afin que par leur aspect brillant elles effrayent l'ennemi, et après l'astiquage on verse de l'huile pour qu'elles étincellent en recevant les rayons du soleil »¹³. Si l'on va un peu plus loin, il existe un rapport analogique entre la *kibisis* qu'utilise Persée pour masquer le regard pétrifiant de la tête de Gorgô, et les tissus qui recouvrent l'*hoplon* au repos afin de protéger la vue de son éclat aveuglant. L'éblouissement provoquée par le bronze étincelant paralyse en effet et tue aussi sûrement que le masque du monstre¹⁴. Les yeux, épisème récurrent dans l'art grec, non seulement rappellent l'homothétie formelle qui existe entre le rayonnement de l'écu et celui de l'œil, mais disent également cette mort provoquée par le regard. Ainsi, sur la mosaïque d'Alexandre à Pompéi¹⁵, la représentation du Perse qui se voit mourir dans le miroitement du bouclier ovale est un développement magistral de ce thème du reflet mortel.

Finalement la scène de l'*olpè* Chigi tient moins d'une représentation du champ de bataille que d'une monstration exemplaire de la dimension tant tactique que psychologique de l'avancée en phalange et de l'*aretè*, la valeur guerrière, qu'elle implique. Parade ? guerre ? à quel réel renvoie la scène ? Nous préférons jouer la prudence sans pour autant refuser aux images cette référence à un temps de l'histoire grecque.

Sur l'aryballe Mac Millan¹⁶ (fig. 2 a), autre objet célèbre, où la hauteur de la frise supérieure dépasse à peine les trois centimètres, le

12. Sur Phobos, la Peur panique, employé comme arme efficace dans la guerre mythique, mais aussi hoplitique, et en particulier à Sparte où un culte lui est rendu, cf. Detienne (1968) 124-125.

13. Cf. Frontisi-Ducroux et Vernant (1997) 191-192.

14. Vernant (1985) 40.

15. Naples, Musée Archéologique, inv. 10020 : mosaïque de l'exèdre de la maison du Faune à Pompéi (I^{er} siècle av. J.-C.), représentant la bataille d'Alexandre contre Darius à Issos.

16. Londres, British Museum, inv. 89.4-18.1.

peintre de *l'olpè* Chigi a choisi de déployer la scène principale sur tout le pourtour du vase. Tous les hoplites sont représentés bouclier vu de face, côté épisème, et tous se dirigent, à une exception près, vers la gauche. L'effet de masse, de mêlée, domine, mais non plus celui de cohésion. La frise ne possède pas de véritable centre, si ce n'est de manière discrète à l'endroit où les opposants sont bien debout, visage vers la droite, avant que le plus faible d'entre eux soit déjà au sol. En position de défaite, ils se retournent pour protéger leurs arrières, tandis qu'inexorablement l'adversaire achève ceux qui sont tombés. Le sang coule. La mort est clairement donnée à ceux qui sont à terre, mais le mouvement dominant est bien celui de la progression vers la gauche indiquée par l'orientation monovalente des boucliers.

Le moment ainsi représenté est celui de la déroute et de la poursuite : il s'agit pour le vainqueur de prendre possession du champ de bataille pour mieux s'appropriier les dépouilles. On le sait, c'est cette appropriation qui dit la victoire.

Sur un troisième exemplaire, autrefois conservé à Berlin¹⁷ (fig. 3 a) et connu seulement par des dessins, la formule choisie est encore différente. Sous l'embouchure, face principale du vase, deux lignes d'hoplites s'affrontent (fig. 3 b). Les guerriers qui se dirigent vers la droite présentent leur bouclier de profil; leurs opposants montrent l'*hoplon* côté épisème. Les trois dimensions du bouclier sont ainsi prises en compte, ainsi que le volume de l'objet peint. Autre différence par rapport aux deux représentations précédentes : tandis que sur le côté droit on retrouve une scène de déroute, le motif complet de l'affrontement en ligne se répète sur le côté gauche et à l'arrière du vase. Cette répétition peut représenter les vagues successives de la phalange, mais elle peut être aussi la simple reprise d'un élément de l'image pensé comme une « unité graphique ».

Finalement, si ces quelques vases attribués au peintre de Chigi n'apprennent rien de précis sur le stade réel de l'avancée technique et tactique de la phalange au milieu du VII^e siècle, ils sont par contre pour l'historien de l'art les témoins d'un temps antérieur à l'installation de stéréotypes iconographiques. Chaque vase est une esquisse, et sa surface est un espace à explorer, à expérimenter. Dans ce contexte de l'atelier-laboratoire d'images, la solution mise en place sur *l'olpè* Chigi apparaît au final comme une tentative parmi d'autres, sans qu'elle se soit imposée comme la meilleure formule pour représenter la guerre hoplitique.

17. Dernière localisation : Pergamon Museum, inv. V.I.3773.



Figure 3. – Aryballe proto-corinthien, peintre de Chigi, Berlin, dernière localisation au Pergamon Museum, inv. V.I.3773, d'après Johansen (1923), pl. 32, 1 b et 1 d.

En effet, pour dire la solidarité collective, les peintres corinthiens ont mis au point un peu plus tard, à la fin du VII^e siècle, une solution radicalement différente (fig. 4). Il s'agit de représentations de files de guerriers qui, pendant des décennies, couvrent la surface des aryballes. À la forme ronde de l'objet correspondent la rondeur du bouclier, sa surface bombée, et le défilé circulaire des hoplites. Les peintres ont trouvé ici un point d'équilibre, une formule artisanale qui les a satisfaits parce qu'elle permettait une totale adéquation entre la forme et son sujet. L'unité de l'image, sa monovalence dit le collectif, mais ne renvoie plus du tout à du réel : nous sommes bien là face à un stéréotype achevé. Et il n'est pas le seul.

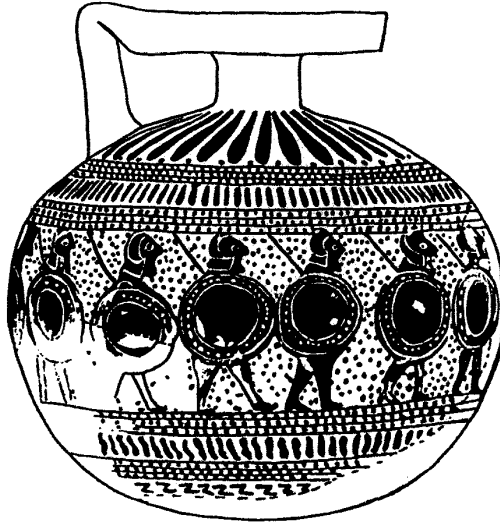


Figure 4. – Aryballe corinthien, Paris, Louvre, inv. Eléonte 357, dessin C. Jubier-Galinier d'après CVA France 12, Louvre 8, pl. 26, 1.

Parmi les différentes solutions graphiques retenues très tôt par les peintres, nous trouvons des scènes de déroute, le combat en duel, simple ou avec sa variante qui est le combat au-dessus de la dépouille.

Sur un plat de style orientalisant¹⁸, fabriquée autour de 600 dans un atelier de la Grèce de l'Est, la guerre est déclinée sur le mode héroïque : tous les personnages sont nommés par des inscriptions. Euphorbos, bouclier encore en main, gît sur le dos, la tête vers la gauche. Devant lui, Ménélas avance vers la droite face à Hector ; tous deux s'opposent, lance et bouclier en main, prêts à s'affronter pour la dépouille du héros et afin de récupérer sa panoplie¹⁹. Le travail du graphiste, qui est à la fois sur le fond du plat et sur les trois boucliers, ne permet guère de doute quant à l'issue du combat. Le rendu identique et superposé des écus d'Euphorbos et de Ménélas, présentés face interne et ornés de spirales, dit que la partie est gagnée pour le fils d'Atrée : dans l'image, les armes du défunt sont passées à l'ennemi. De même, l'aigle qui vole vers la gauche sur le bouclier d'Hector n'a pas été choisi au hasard. Le présage, signe divin, est mauvais. Mais plus encore, au-dessus de la scène, deux yeux nous font face, disposés de part et d'autre d'un grand triangle représenté la pointe vers le bas et orné de losanges blancs et noirs. Ce regard hypnotisant nous ramène à d'autres masques, à commencer par celui de la Gorgone. Phobos a pris possession du champ de bataille, ce lieu où l'on perd la vie, mais aussi – ce qui est bien pire – ce lieu où peut être mise en péril la gloire acquise, quand on confisque le corps, après les armes, signes impérissables de la valeur de celui qui les a portées. Bien sûr l'image du plat appartient au mythe, mais précisément, le mythologique sert aux peintres de céramique à construire, penser leurs stéréotypes et l'on ne compte plus les scènes où des guerriers anonymes s'affrontent au-dessus d'un corps armé et inerte, devenu enjeu du combat.

Gagner la bataille, c'est pouvoir récupérer et transmettre les armes du guerrier, afin qu'elles continuent à servir sa mémoire, au même titre que les rituels funéraires effectués autour du corps, puis du tombeau, perpétuent son glorieux souvenir²⁰. Ce thème de l'importance de la transmission des armes a notamment été développé sur

18. Plat provenant de Camiros : Londres, British Museum, inv. 1860.4-4.1 ; Boardman (1998 a) fig. 290.

19. Cf. *Iliade*, XVII, 59-107. Si l'image du plat n'est en rien l'illustration fidèle du texte connu, le thème de la récupération des armes et des corps est bien au cœur du début du chant XVII. Euphorbos apparaît dans cette scène comme le pendant de Patrocle dépouillé par Hector et gisant encore sur le champ de bataille.

20. Sur ce parallèle en image entre la valeur des armes et du rituel funéraire, voir la scène de l'amphore du Vatican, inv. 350 : *ABV*, 140, 1 ; Boardman (1974) fig. 134. À gauche, cnémides, casques et bouclier échancre sont disposés au pied de deux arbres, tandis qu'à droite de l'image une femme pleure au-dessus du guerrier mort, représenté dans la nudité héroïque et allongé sur des branchages au pied de cyprès.

une coupe attique à figures rouges du début du V^e siècle signée par le peintre Douris²¹. Sur la face A, Ajax et Ulysse sont prêts à s'entre-tuer pour hériter des armes prestigieuses d'Achille; face B, les Achéens votent pour les départager. Sur le *tondo*, Ulysse, vainqueur du vote, donne au jeune Néoptolème les armes de son illustre père. L'image est bien connue et a été commentée maintes fois. La panoplie, portée en partie par les deux hommes, est le positif du héros disparu. Elle suffit à le faire apparaître tel un fantôme sous l'airain. Le phénomène est d'autant plus lisible que le peintre n'a pas hésité à travailler le dessin du casque vu de profil et à rendre des jeux d'ombres, faisant apparaître le volume d'un visage dans ce casque, quand, d'ordinaire, l'espace en creux entre protège-nez et paragnathides est beaucoup plus important.

Les armes servent à présenter l'invisible, néanmoins bien réel, c'est-à-dire l'*aretè* d'Achille, son excellence toujours d'actualité. Sa force, sa valeur sont inscrites sur le bouclier échancré, orné d'un lion attaquant une biche²². L'épïsème est le *tupos*, la trace, de ce qui a été et qui reste, telle l'image produite par un phénomène de persistance rétinienne.

Sur une amphore pseudo-chalcidienne (fig. 5)²³, fabriquée en Grande-Grèce dans les années 550-540 av. J.-C., le peintre des Inscriptions explore le thème du meurtre du roi thrace Rhésos raconté par Homère au chant X de *Illiade* (471 sq.). Comme toujours, l'image ne suit pas à la lettre le récit parvenu jusqu'à nous²⁴ mais là n'est pas notre propos : seul nous retiendra ici l'investissement de l'espace par le peintre et la mise en scène des boucliers.

Sur une face (fig. 5 a), Ulysse, dont le nom inscrit souligne le geste, égorge de son épée un homme endormi au milieu de ses compagnons allongés les uns à côté des autres. Le sang coule à flot. La scène est délimitée à gauche par un pieu auquel est accroché un grand bouclier avec un bucrane en son centre, et une épée est suspendue par son baudrier à la ligne en vernis qui marque la séparation entre la panse et l'épaule. De l'autre côté, deux boucliers sont accrochés dans un arbre feuillu. Le camp des guerriers thraces est physiquement

21. Vienne, Kunsthistorisches Museum, inv. 3695. *ARV*², 429, 26; Buitron-Oliver (1995) 442-446, fig. 27, 8-10.

22. Sur le lion « symbole héroïque par excellence » cf. Schnapp-Gourbeillon (1981) 39 sq.

23. Malibu, Musée Paul Getty, inv. L.88.AE.56.

24. Pour une présentation générale du vase et l'écart entre texte et image, cf. True (1995).

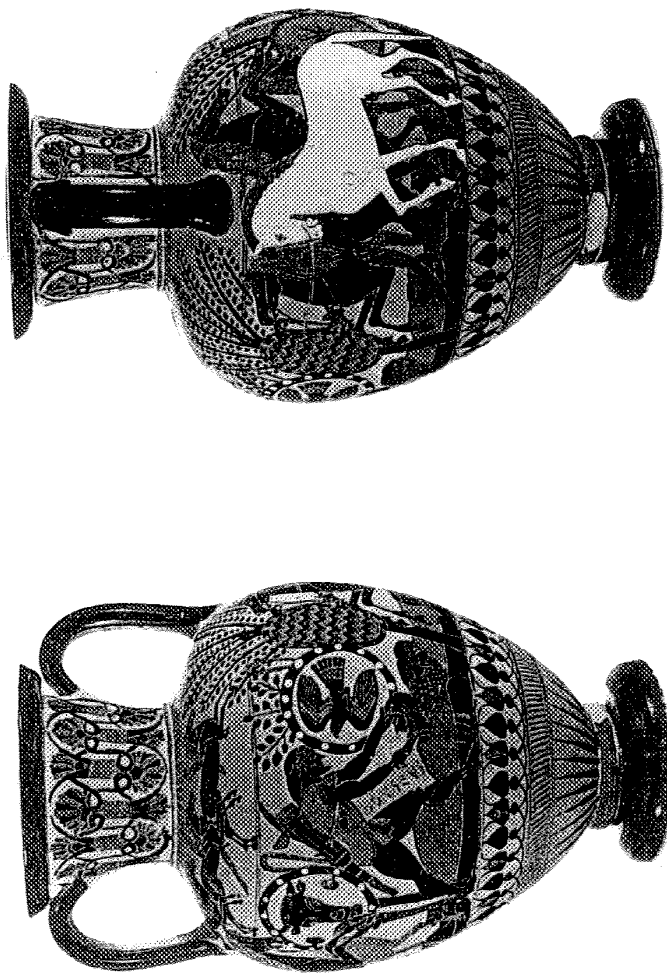


Fig. 5 a
Figure 5 : amphore à figures noires « chalcidienne » attribuée au peintre des Inscriptions, vers 540 av. J.-C., Malibu, Musée Paul Getty, inv. 96.AE.1. Crédit photographique : Musée Paul Getty.

Fig. 5 b



Fig. 5 c

Fig. 5 d

Figure 5 : amphore à figures noires « chalcidienne » attribuée au peintre des Inscriptions, vers 540 av. J.C., Malibu, Musée Paul Getty, inv. 96.AE.1. Crédit photographique : Musée Paul Getty.

représenté, borné par les armes, les arbres et le pieu. Au-dessus de l'homme que l'on assassine, un aigle, représenté en épisème sur le bouclier rond, vole vers la gauche. Le bouclier est hors de portée, inutilisé, mais il continue à faire signe. Le second bouclier a une curieuse forme oblongue et un décor de chevrons : il est le seul élément qui peut renvoyer à l'origine étrangère des combattants endormis.

La passivité des hommes sans défense dit la violence de la scène, sa démesure. Les seuls à réagir sont les chevaux attachés qui se cabrent (fig. 5 b). De par leur nature, ces derniers, plus que les hommes, sont sensibles aux phénomènes surnaturels et de fait, au fur et à mesure que l'on tourne autour du vase, l'image bascule dans une autre dimension.

À côté d'un bouclier bien accroché à un arbre avec une étoile en épisème, nous retrouvons un aigle sinistre au centre d'un écu (fig. 5 c), mais cette fois, le bouclier n'est visiblement suspendu à rien. Le danger plane physiquement au-dessus des têtes et crée une atmosphère délétère, amplifiée par la représentation d'un casque qui, montré de face, cimier dédoublé et déployé sur les côtés tel les ailes d'un oiseau, signifie l'exclusion par rapport au monde des vivants, la mort²⁵. Extraordinaire construction qui nous fait basculer dans l'irrationnel, dans la *phantasia*. Il ne s'agit pas en effet, comme sur la face où Ulysse est en action, de délimiter le camp, ni de représenter un vrai trophée, puisqu'aucun pieu ne supporte ni le bouclier ni le casque²⁶. Et cette volonté de glisser vers le surnaturel se retrouve jusque sous l'anse (fig. 5 d) où un casque corinthien flotte dans l'espace entre deux chevaux agités.

Dans cet espace ainsi jalonné (fig. 5 c-d), Diomède s'apprête à égorger sans autre façon le roi Rhésos. Au-dessus de ce dernier, le peintre a cette fois choisi la Sphinx en épisème, autre signe de destin funeste. Les endormis font preuve, il est vrai, d'autant d'impuissance que les jeunes gens enlevés par ce démon ailé²⁷. Plus encore, entre la tête relevée du roi, représenté les yeux ouverts, et l'épisème du bouclier, la superposition est amplifiée ; le visage de Rhésos est projeté dans l'orbe de l'écu sous le flanc du monstre.

Au vers 496 du chant X, Homère raconte : « quand le fils de Tydée (Diomède) arrive enfin au roi, celui-ci est le treizième à qui il

25. Cf. Frontisi-Ducroux (1995), en particulier 82-85.

26. Toutefois difficile de nier cette potentialité du trophée, et cette image est un élément à prendre en considération dans le dossier concernant l'apparition de cette coutume en Grèce ancienne.

27. Cf. Moret (1984).

prend la douce vie, alors qu'il est tout haletant : sur son front un mauvais rêve a pesé toute la nuit» (*kakon onar kephalèphin epestè*). L'image de ce bouclier est, dans cette scène spectaculaire, la représentation de ce cauchemar. Elle permet au peintre de montrer l'impalpable, l'invisible. Ainsi le rêve, matérialisé par l'épïsème, s'actualise au réveil de Rhésos qui croise le regard de son meurtrier : le visage de la victime entre alors dans l'espace de la Sphinx et le songe devient réalité.

Les armes sont un programme, mais pas seulement d'un point de vue iconographique : elles sont programmatiques dans ce qu'elles sont contraignantes pour l'avenir de celui qui les porte. Elles inscrivent un destin, et la pratique de l'épïsème consiste à choisir et fixer l'image de ce destin révélé par la vision soit de l'action, soit du reflet ou du rêve, perception éphémère quand l'image seule reste réelle.

Quel que soit le centre de production considéré – Corinthe, Athènes, les centres insulaires et coloniaux –, les peintres de céramique grecque de l'époque archaïque ont su mettre en scène sur la paroi convexe de leur vase le bouclier du héros mythique comme du guerrier anonyme dans la masse de ses semblables. Mais moins soucieux de réalisme que ce que nous le souhaiterions parfois, ils ont traité les armes comme une « parure » du guerrier, un prolongement de l'homme, le commentaire de son destin, voire parfois une sorte de double. Ils ont surtout su parfaitement explorer les possibilités iconiques que leur offrait le bouclier, objet épïsème, porteur de signes par nature. L'image permet alors de montrer plus et mieux que ce que les yeux peuvent voir et pour toujours. La distance prise avec le réel est ainsi partie constitutive du langage figuré.



* À l'heure de la parution de cet essai, nous signalons l'étude de F. Lissarague sur « Le temps des boucliers », à paraître dans un ouvrage collectif de l'EHESS qui portera sur *Tradition et temporalité des images*.

Images et imaginaires des armes en Étrurie archaïque : du rituel au combat. La mise en scène des armes dans la peinture des VII^e et VI^e siècles avant J.-C.

Dominique FRÈRE

Université de Bretagne Sud (Lorient)

Laurent HUGOT

Université de Rennes II

Un article récent est intitulé «La clientèle étrusque de vases attiques a-t-elle acheté des vases ou des images ?»¹. Cette problématique du choix des images de la part d'une clientèle ne concerne évidemment pas que l'offre athénienne et la demande étrusque, mais c'est en Étrurie et en Campanie interne qu'elle est particulièrement sensible puisque c'est là que furent découverts les vases grecs les plus nombreux, mais aussi nombre des plus connus. Prenons quelques exemples de vases : le célèbre cratère d'Aristonothos mis au jour à Caere², l'*olpè* Chigi de Véies³, l'amphore d'Exékias représentant Achille et Ajax exhumée à Vulci⁴, l'amphore du peintre de Kléophradès à scène d'extispice⁵. Prenons maintenant les exemples des vases fabriqués en série et importés en masse en Étrurie : les aryballes corinthiens aux frises de guerriers qui ont donné lieu à quelques imitations dans la céramique étrusco-corinthienne (fig. 1), les lécythes attiques du groupe du «*Hoplite Leaving Home*», parmi tant d'autres que nous

1. Hastrup Blikenberg (1999).

2. Boardman (1998 b) fig. 282 ; *Ceramica* (2000) n° 40, p. 93 et 263-265.

3. Boardman (1998 b) fig. 178. Voir aussi l'article de C. Galinier et A.-F. Laurens *supra* p. 105.

4. *ABV* 145, n° 13 ; Boardman (1996) 56-58, fig. 100.

5. *ARV*² 181, n° 1 ; Boardman (1997) n° 129, p. 92-93.

pourrions citer en de longues litanies, comme les innombrables lécythes du groupe de Hémon ornés de courses d'apobates, les coupes à figures rouges avec représentations en majesté du jeune hoplite etc.

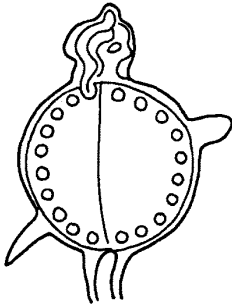


Figure 1

Cette répétition monotone de scènes à caractère militaire banalise l'image de l'hoplite en même temps qu'elle l'exalte, avec de plus, les vases de grande qualité qui montrent l'hoplite beau comme un héros de *Illiade* ou même comme un dieu. Cette mise en scène de l'hoplite grec en fait le paradigme du guerrier, véritable modèle moral et héroïque non seulement de l'aristocrate combattant tel un héros homérique mais aussi du digne citoyen qui quitte son foyer afin de lutter pour sa cité. Dans le monde étrusque, l'hoplite repré-

sente dès le VII^e siècle avant J.-C. le type de guerrier le plus répandu dans l'imagerie, submergeant rapidement les guerriers proche-orientaux, figurés sur différents supports tel que la tabletterie et l'orfèvrerie (fig. 5). Pourtant, fait curieux, on ne retrouve que relativement peu souvent, dans l'imagerie peinte étrusque, cette exaltation de l'hoplite et des combats héroïques.

Les Étrusques sont les seuls barbares ou semi-barbares à produire des vases peints du VIII^e au III^e siècle avant J.-C. sur le modèle grec, et ils s'inspirent en partie, pour les répertoires iconographiques, de ce modèle. Pourtant, que ce soit sur les parois des vases ou sur celles des tombes de l'époque archaïque, les représentations peintes de guerriers diffèrent souvent, par leur esprit et leur contexte, de celles du monde corinthien et attique. S'ils connaissent l'efficacité de l'armement hoplitique et sans aucun doute de la technique de combat en phalange⁶, les aristocrates étrusques ne confèrent pas à la figure de l'hoplite une réelle importance politique et symbolique, et ils lui préfèrent celle du héros triomphateur et du chef charismatique.

6. Jannot (1991) 79-80.

1. L'iconographie orientalisante

Au VIII^e siècle, en Étrurie, l'ostentation des armes dans le monde des morts prouve que la fonction guerrière joue un rôle très important dans la structuration sociale. Le casque villanovien en bronze ou son *fac simile* en terre cuite fermant l'urne biconique identifie le défunt en tant que guerrier ou chef de guerre, et atteste, au sein de la société villanovienne, de l'articulation de l'aristocratie autour du savoir-faire militaire et de la puissance guerrière⁷ et représente la capacité, par les razzias et actes de piraterie, à accroître la richesse de l'*oikos* aristocratique⁸.

Vers le milieu du VII^e siècle, c'est toujours le type de casque à crête qui figure en bonne place dans la tombe 89 de Verucchio (fig. 2)

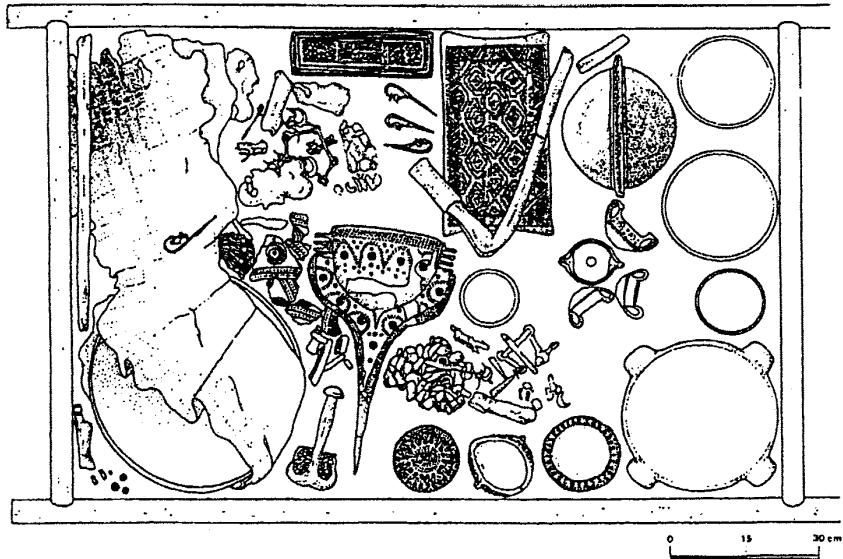


Figure 2

en compagnie de deux lances, d'un bouclier rond en bronze, d'une hache et d'un abondant et riche matériel lié au rituel funéraire, dont les restes d'un char⁹. Cette tombe marquée par trois influences, celle du monde villanovien, celle de la Vénétie et celle de la Méditerranée

7. Menichetti (1994 a) 8-9.

8. Venise (2000) 558.

9. Sassatelli (1995).

orientalisante, est contemporaine des premières images de combattants hoplitiques qui arrivent en Étrurie, dont les deux plus connues sont le cratère d'Aristonothos et l'olpe Chigi¹⁰. Il est d'ailleurs avéré que c'est vers le milieu du VII^e siècle que l'armement hoplitique apparaît en Italie centrale avant de rapidement s'imposer¹¹. La tombe de Verucchio est donc, en termes de modèles techniques militaires, à la charnière entre deux mondes, le villanovien qui jouit d'un prestige traditionnel, et le grec qui s'affirme d'une part par son efficacité et d'autre part par sa forte valeur symbolique justement véhiculée par les images. Une génération plus tard, ce ne sont pas des hoplites qui sont représentés sur une amphore orientalisante de Civitavecchia¹² mais des guerriers utilisant un armement traditionnel, à savoir le petit bouclier rond, le javelot et la hache (fig. 3), soit des armes de même type que celles déposées dans la tombe de Verucchio.



Figure 3

Ces guerriers sont mis en scène au sein de trois thématiques : le défilé de fantassins, celui des cavaliers et le duel, schèmes iconographiques que l'on retrouve en Étrurie jusqu'à la fin de l'époque archaïque. Pour la seconde moitié du VII^e siècle, ce sont les vases en *bucchero nero* (fig. 4), les vases en métal¹³ (fig. 5), les objets en ivoire (fig. 6), les œufs d'autruche (fig. 7) qui sont décorés de frises guerrières et de duels, mais le guerrier apparaît à cette époque¹⁴ soit sous une forme orientale, soit sous celle de l'hoplite, soit enfin sous celle des hommes d'armes de la civilisation des situles (fig. 8).

10. Voir *supra* notes 2 et 3 pour la bibliographie.

11. *Bologne* (2000) 225-226.

12. Stary (1981) pl. 12 ; Camporeale (1984) n° 5, pl. 24 b ; *Ceramica* (2000) n° 45, p. 96 et p. 268.

13. Voir par exemple la situle en or de Plikasna (Cristofani et Martelli 1985, n° 116, p. 286), les coupes en argent et en or de la tombe Regolini-Galassi (Cristofani et Martelli 1985, n° 39, 40 et 41, p. 264).

14. *Bologne* (2000) n° 300, p. 250-251.

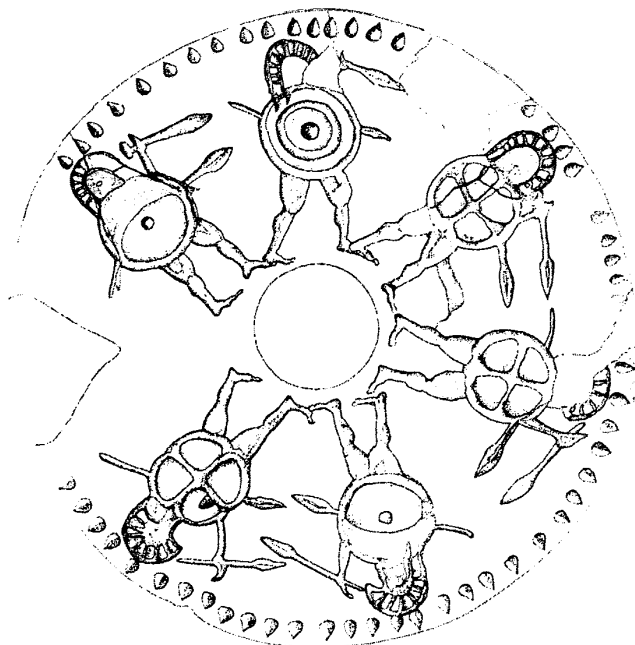


Figure 4

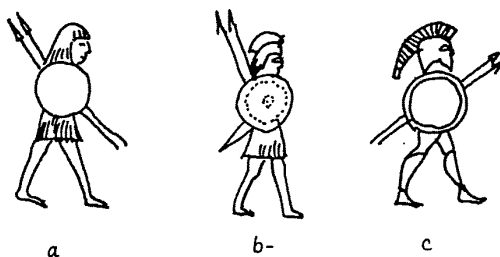


Figure 5

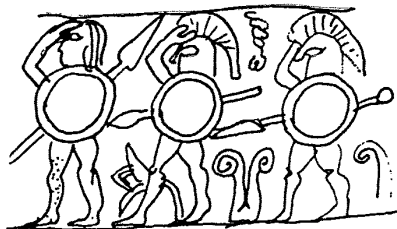


Figure 6

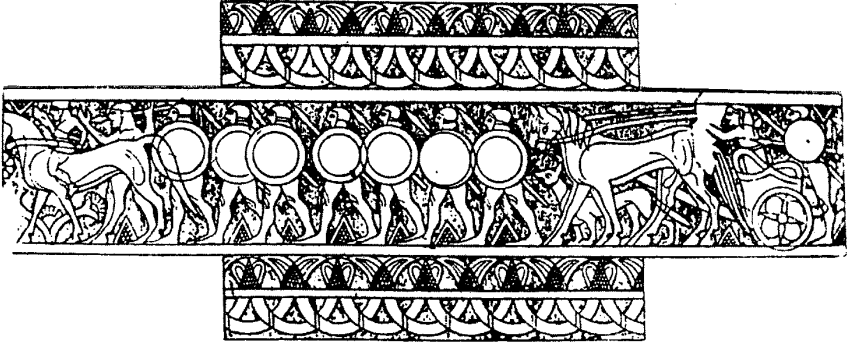


Figure 7



Figure 8

La hache dont sont armés nos guerriers de l'amphore de Civitavecchia est une arme particulièrement répandue dans le Latium, en Étrurie, dans la plaine du Pô, en Ligurie et dans le monde celte. Une étude récente sur l'interprétation du matériel de la tombe princière de Hochdorf¹⁵, une hache à douille en fer, un couteau en fer et une pointe de pic, fait référence à l'iconographie d'une ciste et d'une situle de Vénétie (fig. 9 et 10).

15. Krauß (1999).



Figure 9

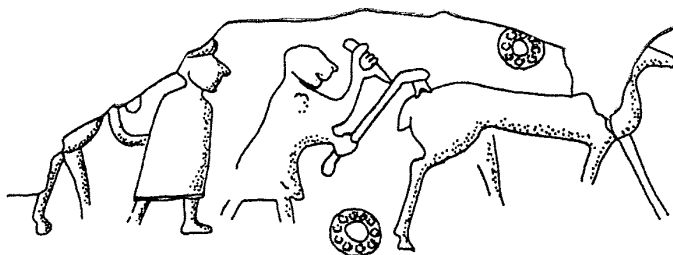


Figure 10

D'après l'auteur de cette étude, les œuvres padanes mettent en scène un sacrificateur portant un coup de hache à l'animal qu'il s'apprête ensuite à saigner à l'aide d'une pique ou d'un couteau. Il en conclut que les «ustensiles d'Hochdorf ont les fonctions suivantes : la hache servait à porter un coup, la pique à saigner, le couteau à partager et vider...». Dans ces sources iconographiques, c'est l'arrière-train de l'animal qui est visé par la hache et non la tête, véritable incongruité dans un contexte sacrificiel. On peut rapprocher ces deux représentations de celles qui figurent sur trois reliefs archaïques de la cité de Chiusi¹⁶ : nous y retrouvons la même gestuelle de coup de hache donné à un animal, mais à chaque fois dans un contexte cynégétique qui ne fait aucun doute. C'est à l'issue de la poursuite, quand l'animal est assailli par les chiens, que les chasseurs le mettent à mort à coups de hache et de javelot. Chronologiquement plus proches de l'amphore de Civitavecchia, deux vases étrusques nous apportent des précisions intéressantes : le premier, une *olla* en *impasto*, met en scène

16. Jannot (1984) C, I, 12; C, I, 13 et C, I, 30; Camporeale (1984) pl. XXX b; pl. XLVII a et b.

un chasseur s'approchant d'un cerf qu'il s'apprête à abattre d'un coup de hache¹⁷ et le second (fig. 11), une amphore étrusco-corinthienne du groupe des « Anforoni Squamati »¹⁸, représente un chasseur derrière un taureau qu'il s'apprête à frapper de sa hache (l'auteur parle d'un *lagobolon*, mais la forme ne fait aucun doute : il s'agit bien d'une hache).

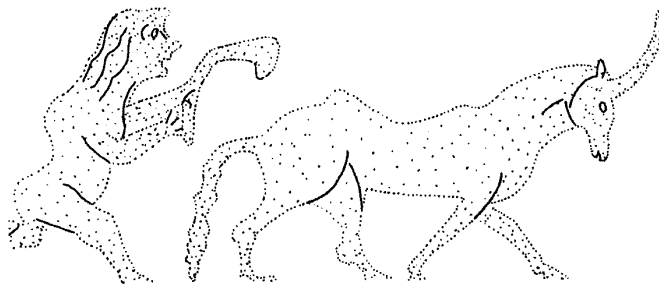


Figure 11

Il apparaît ainsi que la hache est bel et bien une arme de guerre et de chasse, supposition renforcée par le fait qu'en Étrurie, dans la plaine du Pô et dans le Latium, durant tout le VIII^e et la première moitié du VII^e siècle, ces haches en bronze et en fer ne sont découvertes que dans des tombes à caractère guerrier¹⁹, certaines de ces haches ayant une véritable fonction militaire, d'autres assumant une valeur symbolique forte comme les exemplaires de grand prestige découverts à Chiusi²⁰, à Casale Marittimo²¹ et à Bologne²². La valeur de symbole guerrier est confortée par l'existence de stèles funéraires en Ligurie²³ et en Étrurie avec représentation de guerriers portant une ou deux lances d'une main et une hache de l'autre. Ces constatations sont renforcées par le fait qu'aucune de ces haches n'a été découverte dans un sanctuaire. Il est donc difficile d'affirmer, au moins en Étrurie, que la hache est un instrument de sacrifice et l'insigne même du sacrificeur, le symbole de sa fonction religieuse et de son statut sacré.

17. Bonamici (1974) pl. XXXVI a et b, n° 75, p. 56-57; Camporeale (1984) pl. X, a, p. 35 et 41; Bologne (2000) 228.

18. Szilágyi (1998) pl. XLVIII a-b et pl. XLIX a, n° 104, p. 138.

19. Bologne (2000) 238-239.

20. *Ibid.* cat. n° 268.

21. *Ibid.* cat. n° 269 et 270-271.

22. *Ibid.* cat. n° 272-273.

23. Stèle du Musée civique de La Spezia – *Prima Italia* (1981) n° 21, p. 43-44 – et stèle dite de « Larth Ninie » de Fiesole – *Venise* (2000) 251 et cat. n° 76, p. 564.

C'est le symbole de la dimension guerrière de son possesseur, activité guerrière qui prend en compte évidemment la chasse. Il n'est donc pas surprenant que sur le vase de Civitavecchia datant de la fin du VII^e siècle, les guerriers soient armés de cette hache. Toutefois cette représentation est empreinte d'un fort caractère archaïque puisque la petite hache n'est plus une arme usitée pour la guerre à cette époque, mais se trouve cantonnée désormais au seul domaine de la chasse. C'est le guerrier de type grec qui représente le modèle même du combattant, modèle qui connaît en Étrurie, d'après les représentations peintes, diverses adaptations. Ainsi, l'œnochoé de Tragliatella²⁴ met en scène des combattants, tous armés de trois lances ou javelots et du grand bouclier rond portant le même épisème (fig. 12).

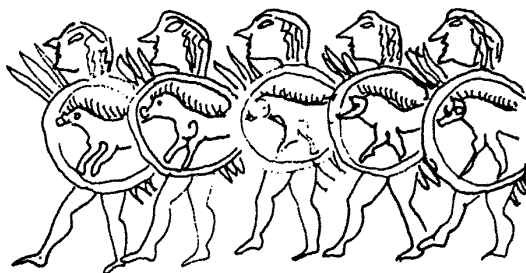


Figure 12

L'absence de casque, de cnémides, montre que l'on a affaire, comme le note Jean-René Jannot, à une armée gentilige qui n'utilisait que certains éléments de l'armement hoplitique²⁵. La marche de cette troupe est menée par un individu nommé *Mamarce*, vêtu seulement du *perizoma*, et fermée par un homme nu portant un long bâton à la verticale. Il s'agit d'une scène de départ à la guerre qui, dans son esprit comme dans son mode narratif, s'avère fort différente de celles qui apparaîtront plus tard dans la céramique à figures noires attique mettant l'hoplite au centre d'un groupe composé de deux femmes ou d'une femme et d'un homme âgé, figures symboliques non seulement de sa famille mais aussi de la Cité, qui participent aux préparatifs de départ. Les valeurs politiques véhiculées par cette image étrusque sont donc fondamentalement différentes de celles des images attiques : ce n'est pas la figure de l'hoplite qui est mise en exergue mais celle du

24. Giglioli (1929) ; Menichetti (1994 b) ; *Ceramica* (2000) n° 49, p. 102 et 271-272.

25. Jannot (1991) 79-80. Autre hypothèse, celle de la danse armée sous la direction d'un chef de chœur : Jannot (1992) 61.

princeps qui n'apparaît pas en combattant mais en chef charismatique, portant le simple *perizoma* et suivi de ses hommes de guerre, ainsi que de celui qui l'aide dans sa fonction religieuse de prise des auspices et qui porte le bâton sacré. C'est toujours un guerrier ne revêtant qu'une partie de l'armement hoplitique qui est représenté sur l'alabastré étrusco-corinthien du Peintre de Pescia Romana²⁶, mais caractérisé par le port du *perizoma* (fig. 13).

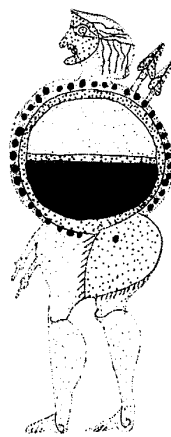


Figure 13

Le défilé hoplitique qui apparaît sur l'*olpè* du Peintre de Garovaglio²⁷ est plus conforme aux canons grecs, avec le casque à haut cimier, le bouclier rond, la lance et le concept de la nudité héroïque des guerriers. Toutefois, nous pouvons noter la taille très réduite des boucliers, qui ne peut être interprétée comme une certaine liberté qu'aurait prise le peintre par rapport à la réalité, mais comme un témoignage de la survivance d'armements traditionnels qui se greffent sur la panoplie hoplitique. Ces petits boucliers sont, par leur taille et leurs épisèmes géométriques, strictement identiques à ceux que l'on retrouve sur l'amphore de Civitavecchia déjà citée et sur une amphore en *bucchero nero*²⁸. Autre manifestation de l'originalité de l'armement étrusque dans une panoplie *a priori* hoplitique, les sortes de corsets protégeant la poitrine et enserrant la taille que portent trois combattants d'un *dinos* étrusco-corinthien²⁹. Nous retrouvons exactement le même type de corset sur les pugilistes de la célèbre « Fiasca da Pellegrino »³⁰ et sur un « guerrier-chasseur » d'une amphore étrusco-corinthienne³¹.

La parade militaire de l'*olpè* du Peintre de Garovaglio fait écho aux représentations semblables qui apparaissent sur un œuf d'autruche peint de Vulci³² et sur une catégorie de plaques en terre cuite qui apparaissent dans la seconde moitié du VII^e siècle décorant les résidences princières (fig. 14). L'iconographie de ces plaques comprend

26. *Ceramica* (2000) fig. 67, p. 118 et 281 ; Szilágyi (1995) n° 39, pl. XCIII a-b.

27. Szilágyi (1995) n° 14, p. 83, pl. XXIV ; *Ceramica* (2000) n° 50, p. 103 et 272.

28. Bonamici (1974) n° 98, p. 68 et fig. 11, p. 180 ; Camporeale (1984) pl. XXIV b, fig. 15, p. 74-75.

29. Szilágyi (1995) n° 137, p. 140 : combattants aux cheveux longs, défaits, similaires à ceux du guerrier de l'aryballe étrusco-corinthien de la figure 1 et du guerrier de l'alabastré de la figure 14.

30. Szilágyi (1998) n° 140, p. 140, pl. LXIII ; *Ceramica* (2000) n° 56, p. 274-275.

31. Coen (1991) n° 37, pl. XI b, p. 20-21 et 108-109.

32. Rahtje (1986) 397.

« une file d'hoplites guidée par un cavalier ou un guerrier, dans un char ou dans l'acte de monter dans le caisson du char »³³.

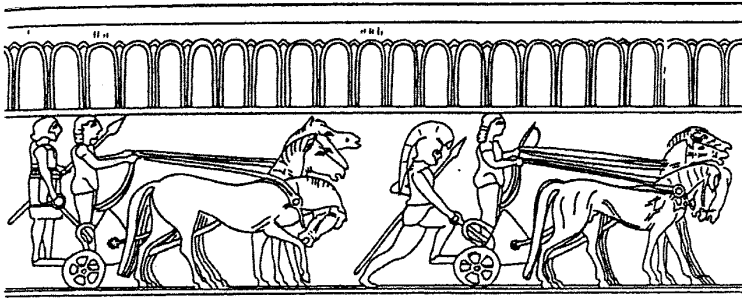


Figure 14

Ces plaques font référence à la vertu guerrière qui garantit l'apothéose³⁴. Le *princeps* y apparaît comme le chef de guerre charismatique et victorieux, celui qui par son action militaire déterminante bénéficie de la protection des dieux et qui, de ce fait, peut prétendre à l'apothéose³⁵. La riche iconographie du char de Monteleone di Spoleto³⁶ est à cet égard révélatrice puisque le duel de type homérique y figure en bonne place à côté de l'apothéose. La découverte de ce char de très grand prestige dans un contexte funéraire que l'on peut qualifier de princier accrédite l'idée, formulée par Jean-René Jannot, que nombre de ces cortèges victorieux sont des triomphes privés correspondant à une activité militaire du clan gentilice³⁷. Ces représentations du retour ritualisé de la guerre, nombreuses dans les résidences princières et les sanctuaires, sont absentes de la peinture funéraire aussi bien orientalisante qu'archaïque. Sur les peintures de la paroi du fond de la première chambre de la tombe Campana de Véies, nous assistons à l'apothéose du cavalier, selon les propres termes de Jean Gran-Aymerich³⁸ parlant des vases en *bucchero nero*, soit le parcours triomphal vers l'au-delà de l'aristocrate, qui par son action cynégétique héroïque est devenu le maître des animaux sauvages³⁹. Chasse mais aussi pêche, puisque des fouilles conduites à Via San Jacopo à

33. Menichetti (1994 a) 44.

34. Torelli (1997) 97.

35. Emiliozzi (1997) 17.

36. Emiliozzi (1997).

37. Jannot (1985) 127-141 et Chateigner (1989) 122-138.

38. Gran-Aymerich (1995).

39. Colonna (1989) 19 ; Maggiani (2000) 254-257.

Pise⁴⁰ ont mis au jour un grand tumulus-cénotaphe de l'Orientalisant récent sur lequel a été déposé un trident de fer avec le manche rituellement plié. Ce trident ne peut en aucun cas être en relation avec Nethuns / Poséidon qui n'apparaît que beaucoup plus tard en Étrurie. Nous sommes ici en bordure de mer et le trident est un instrument bien connu de chasse aux animaux marins⁴¹, une chasse beaucoup plus valorisante que la pêche d'attente. Ici l'aristocrate se définit comme un chasseur d'animaux marins, thématique répercutée au VII^e siècle sur le plat d'Acqua Acetosa⁴² (fig. 15) et qui aura un vif succès un siècle plus tard dans la peinture tarquinienne. Animaux sauvages dans le monde des vivants, animaux fantastiques dans celui des morts ou plutôt dans cet espace outre-tombe, peuplé de monstres dangereux, créatures fantastiques et plantes exubérantes qui séparent l'univers matériel, terrestre, de l'au-delà. Le défunt n'est pas guerrier victorieux, il est « Maître des animaux », apparaissant comme le dompteur de chevaux et celui qui mène un cortège d'animaux fantastiques (fig. 16).



Figure 15

40 Bruni (1998).

41. Concernant le trident utilisé pour la pêche voir l'article *Piscatio et Piscatus* dans le Daremberg et Saglio. Pour les représentations de pêche au trident en Étrurie, Lubtchansky (1998) 115, fig. 2 (chasseur au trident de la Tombe de la Chasse et de la Pêche).

42. *Ceramica* (2000) fig. 39, p. 32 et 263.

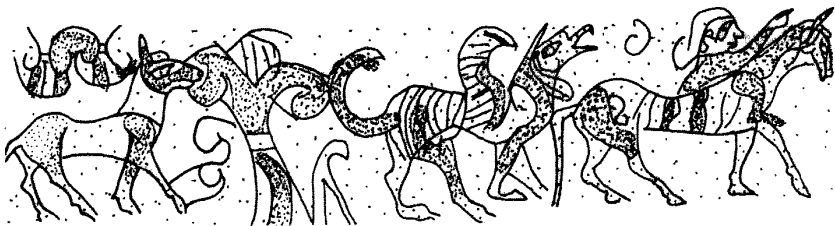


Figure 16

Nous avons donc dans l'espace funéraire une iconographie qui s'avère différente de celle qui s'impose dans l'espace public. La seconde, à vocation politique, s'inspire des modèles grecs avec défilés d'hoplites et de cavaliers menés par le char, parfois tiré par des chevaux ailés, dans la caisse duquel monte le triomphateur. La première ignore cette dimension d'ostentation militaire puisqu'elle n'a qu'une vocation privée et familiale, à savoir le voyage du défunt vers l'au-delà et son héroïsation selon un modèle oriental. Le point commun entre ces deux iconographies, l'une privée et l'autre publique, est l'importance du cavalier ou de l'homme monté dans un char, le symbole prestigieux du cheval étant toujours mis en évidence. Ainsi la peinture funéraire, comme la peinture sur vase, diffuse un message idéologique fort différent de celui des plaques en terre cuite. Ce n'est pas la tenue hoplitique qu'y porte le *princeps* mais le *perizoma*. Ainsi vêtu, il étend son pouvoir sur ses hommes de guerre librement armés à la manière hoplitique mais aussi sur l'ensemble de l'univers qui l'entoure, l'univers familial de son *oikos* mais aussi le monde sauvage symbolisé par un bestiaire fantastique. C'est donc sa dimension charismatique qui est mise en images, celle qui lui permet d'exercer sa domination sur les hommes et les animaux et de pratiquer la guerre, la chasse et la pêche⁴³, activités indispensables à la prospérité de son *oikos* mais aussi à sa propre héroïsation. Dans ce contexte orientalisant, la figure de l'hoplite n'a aucune dimension politique, et même la bravoure individuelle du guerrier, chantée dans *l'Iliade*, avec les valeurs aristocratiques qui lui sont étroitement liées comme le *kleos*, ne sont que peu répercutées dans l'imagerie peinte. Les scènes de duels homériques y sont rares au VII^e siècle comme si *l'agôn* sur le champ de bataille n'était que secondaire par rapport à d'autres valeurs légitimant le pouvoir. Dans l'imagerie peinte, ce ne sont pas les exploits guerriers de type homérique qui sont mis en valeur, mais l'idéologie

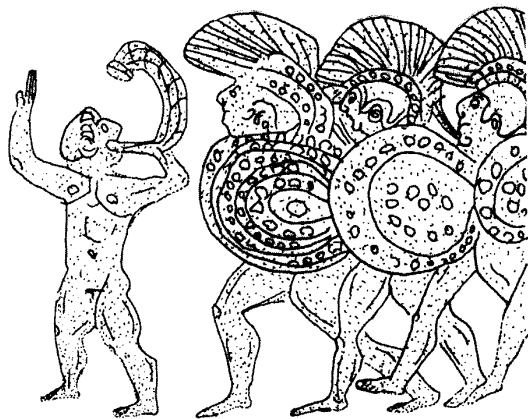
43. Sur l'importance de la chasse comme activité prestigieuse de l'aristocratie : Menichetti (1994) 33.

proche-orientale du pouvoir mise en scène par le commandement des troupes et la domination sur le monde humain et animal. Idéologie proche-orientale du pouvoir qui se greffe sur une tradition villanovienne de rituels militaires où, selon l'imagerie de l'urne cinéraire de Bisenzio⁴⁴ datant de la fin du VIII^e siècle, les danses armées sont accomplies autour de l'animal sauvage capturé, symbole de fertilité et de puissance sacrée sur le monde animal.

2. Les représentations peintes d'hommes en armes au VI^e siècle

L'arrivée en Étrurie des céramiques attiques et gréco-orientales à figures noires dans les premières décennies du VI^e siècle est accueillie avec enthousiasme par les Étrusques à tel point que vers 560, quelques ateliers de céramique attique adaptent leur production à la demande étrusque et travaillent presque exclusivement pour cette clientèle occidentale⁴⁵. Ces flots d'images peintes grecques se déversant sur l'Étrurie apportent un nouveau vocabulaire iconographique. À partir du milieu du VI^e siècle, des artisans athéniens ou grecs orientaux fondent et animent en Étrurie des ateliers de céramiques à figures noires. Les images que créent ces centres de production ne sont plus véritablement des compositions grecques : la forme des vases, le langage iconographique et le style utilisé sont le plus souvent grecs mais les peintres introduisent, à l'intérieur des schèmes iconographiques grecs, des éléments spécifiquement étrusques (fig. 17).

Figure 17



44. Voir en particulier Calvetti 1987 ; Torelli 1997, 36, fig. 25 ; Venise (2000) 541, n° 15.

45. Gaultier (2000) 430.

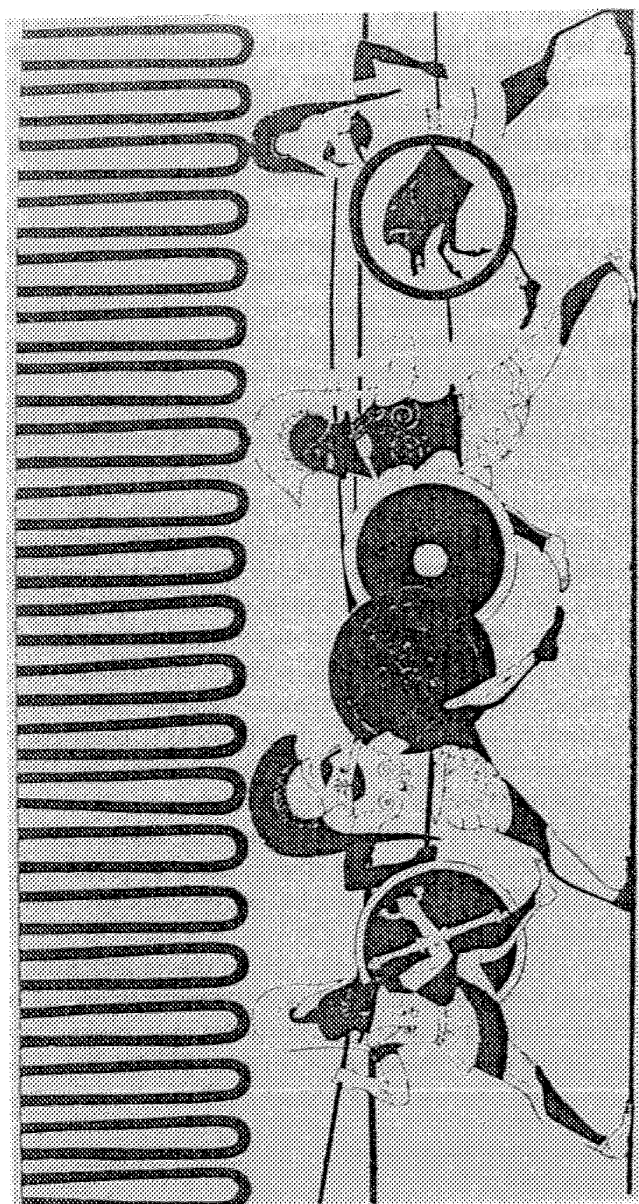


Figure 18

Ces artisans immigrés sont immergés dans la société autochtone et cherchent par le choix d'images, de compositions, et l'intégration dans les scènes figurées de détails spécifiquement étrusques, à mieux satisfaire les attentes de leur clientèle pour concurrencer les productions importées. Pourtant, plusieurs vases étrusques à figures noires de la seconde moitié du VI^e siècle, copies plus ou moins fidèles d'œuvres attiques, narrent des épisodes de la mythologie grecque et on s'aperçoit que, comme leurs homologues athéniens, les artisans étrusques prennent plaisir à représenter l'armement du guerrier grec de manière détaillée : ainsi, un combat entre quatre hoplites est représenté de manière très précise sur une hydrie de Caere⁴⁶ (fig. 18). C'est le modèle homérique du combat d'Hector et de Ménélas pour les dépouilles du malheureux Euphorbos qui s'impose en Étrurie pour nombre de représentations à figures noires de combat hoplitique⁴⁷. Toutefois, comme nous le verrons, même dans le cadre de duels hoplitiques *a priori* banals, nous pouvons discerner des différences avec le prototype grec concernant en particulier l'armement. Si les représentations d'hoplites sont beaucoup plus nombreuses dans la peinture céramique étrusque de la seconde moitié du VI^e et de la première moitié du V^e siècle, elles sont loin d'être aussi courantes que dans les productions céramiques attiques et surtout, elles sont rares dans la peinture pariétale. En Étrurie, plusieurs peintres appartenant au groupe des Hydries de Caere ont également exercé leur art dans les tombes de Tarquinia dans la seconde moitié du VI^e siècle⁴⁸. Dans ces tombes, encore plus que dans la peinture sur vase (groupe des Hydries de Caere, Peintre de Micali et ses successeurs etc.), le guerrier n'est pas particulièrement mis en valeur : les images de soldats de type grec existent mais elles sont souvent transformées et placées dans des contextes qui diffèrent fondamentalement de ceux que l'on connaît dans le monde grec.

Ainsi, l'exaltation du guerrier est un thème totalement absent de la peinture funéraire étrusque. Les aristocrates étrusques ont préféré célébrer, plutôt que la guerre, la chasse et la pêche (Tombe du Chasseur, Tombe de la Chasse et de la Pêche, Tombe de la Chasse au Cerf de Tarquinia ; Tombe de la Chasse de Chiusi⁴⁹), sans oublier les

46. Hemelrijk (1984) pl. 21.

47. Jannot (1986) 123.

48. Gaultier (1987 b) ; Vlad Borrelli (1989).

49. Tombe du Chasseur : Steingraber (1984) 301-302 ; Tonini (1970). Tombe de la Chasse et de la Pêche : Steingraber (1984) 299-300 ; Cerchiai (1987). Tombe de la Chasse au Cerf : Steingraber (1984) 298. Tombe de la Chasse de Chiusi : Steingraber (1984) 272.

scènes rituelles ou eschatologiques⁵⁰. Les guerriers apparaissent seulement dans deux contextes : le sacrifice humain et la danse armée. Dans la Tombe des Taureaux (vers 520), Achille, caché derrière une fontaine, attend le jeune Troïlos pour le tuer⁵¹. Le héros grec porte des cnémides et un casque corinthien mais il est vêtu d'un *perizoma* et il brandit une *machaira* dans sa main droite. Ce n'est pas ici le héros de l'*Illiade* qui est célébré. En effet, plusieurs études⁵² ont montré qu'Achille est représenté en sacrificateur (*machaira*, fontaine identifiée à un autel) : il n'est pas un guerrier mais un prêtre. Quant aux danseurs armés⁵³, ils sont peints dans deux tombes de Tarquinia à la fin du VI^e siècle : la Tombe des Pyrrhicistes⁵⁴ et la Tombe des Biges⁵⁵. Dans ces deux tombes, les guerriers sont des danseurs armés qui portent un armement incomplet et qui dansent au son de la flûte. On constate que, dans les tombes, l'exaltation du défunt ne passe jamais par la célébration des vertus agonistiques. À la guerre, les aristocrates étrusques préfèrent la représentation de scènes de jeux athlétiques dans lesquels ils sont spectateurs et non acteurs, de chasses et de banquets auxquels ils participent, alors qu'à la même époque, à Athènes, les images mettent en avant les vertus agonistiques et l'intégration du soldat dans le système civique.

Alors que le motif de la course armée est quasi inexistant dans le répertoire iconographique étrusque⁵⁶, celui de la danse armée connaît une faveur particulière. En Étrurie, les danses armées sont intégrées dans des scènes de jeux athlétiques. On connaît bien sûr des images de danse armée en Grèce, mais ces images sont beaucoup plus nombreuses et variées en Étrurie. En Grèce, la danse armée est le plus souvent comprise comme un entraînement militaire⁵⁷. Il en va peut-être tout autrement en Étrurie car plusieurs armes utilisées lors des danses armées semblent impropres à la pratique de la guerre. En effet, les danseurs en armes sont parfois vêtus de la tenue hoplitique mais le plus souvent d'une tenue incomplète avec des armes de parade aux détails extravagants sans doute d'influences gréco-orientales (fig. 19).

50. Camporeale (1987) 19.

51. Voir Steingraber (1984) 351 et sq.; Moretus (1970).

52. Cerchiali (1980); d'Agostino et Cerchiali (1999) 91-106; cf. Rouveret (1988).

53. Sur la présence des danseurs armés lors des jeux voir Jannot (1992).

54. Steingraber (1984) 339.

55. *Ibid.* 295-297; Benassai (2001).

56. Thuillier (1986) 14-16.

57. Poursat (1968).



Figure 19



Figure 20

Des cornes et de grandes plumes apparaissent sur les casques (fig. 21) mais aussi, de manière plus surprenante, sur les boucliers. Ainsi, au centre du bouclier apparaissent deux grandes plumes (fig. 20) qui se révèlent évidemment être totalement incongrues dans le contexte d'un combat réel⁵⁸. D'ailleurs les combattants ne sont parfois armés que de ce bouclier à plumes, se menaçant de leurs poings nus dans des combats qui paraissent des parodies d'affrontements⁵⁹. Dans certains cas, c'est un autre

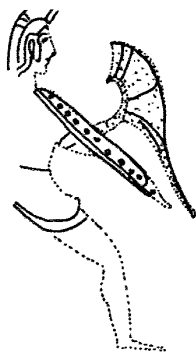


Figure 22

appendice qui orne le centre du bouclier, sorte de longue corne rigide sur laquelle est parfois fixé (comme un trophée de guerre ?) le grand cimier d'un casque⁶⁰ (fig. 22).



Figure 21

58. Spivey (1988) 595 et Gaultier (2003) 84 avec bibliographie antérieure.

59. Gaultier (2003) pl. 53, 2.

60. Spivey (1987) n° 110, p. 20; Rome (1988) n° 30, p. 76, pl. VI et VII, 1.

L'armement offensif diffère aussi des représentations attiques. Dans le cadre de combats en groupes, de duels homériques, de danses armées, nombre de combattants manient une lance caractérisée par la présence de petits appendices fixés (souvent par groupes de deux ou trois) sur la hampe de part et d'autre de l'emplacement de la main (fig. 23).



Figure 23

La lance peut être très courte ou longue mais le guerrier l'empoigne toujours à proximité de son extrémité inférieure. Que sont ces petits appendices ? Des stabilisateurs qui servent à équilibrer la lance après sa propulsion, lors de son trajet vers la cible, comme le pense Jean-René Jannot (information orale) ? Cette hypothèse ne nous semble pas la bonne, puisque la disposition particulière de ces appendices ne se prête pas à une telle fonction. Il peut quand même s'agir de stabilisateurs qui ne seraient pas légers mais au contraire d'un certain poids, sans doute en métal, avec le rôle d'alourdir la lance, de l'équilibrer dans le contexte d'un combat rapproché où la lance fait office d'arme non pas de jet mais de choc. Les poids circulaires fixés de part et d'autre de la main permettent ainsi d'équilibrer une arme lourde que l'on manie à bout de bras. Enfin, on peut envisager que ces appendices soient des grelots ou des « disques tintinnabulant » : ces lances seraient alors des « lances sonores »⁶¹ comme celles utilisées, selon Dion Cassius (LXXVII), par les Calédoniens pour effrayer leurs ennemis⁶². Ainsi, ces armes pouvaient être utilisées pour effrayer les ennemis lors des combats mais surtout pour créer une musique « primaire »⁶³ lors des danses armées ou de combats mimés⁶⁴.

61. Nous devons cette hypothèse à C. Vendries.

62. Clodoré et Vendries (2002) 115-118.

63. *Ibid.* 115.

64. Jannot (1992) 58 rappelle que Denys d'Halicarnasse, lorsqu'il narre la *pompè* des jeux de 499 (*Ant. Rom.*, LXXI, 3), affirme la présence de danseurs armés dans le défilé. Ces hommes dansent selon un rythme saccadé sous la direction d'un chef de chœur. Ce type de danses, caractérisées par des mouvements brusques, conviendrait parfaitement pour faire « sonner les lances » (comme pour des hochets).

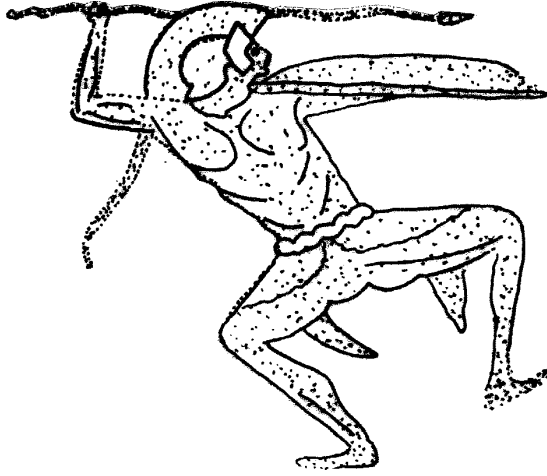


Figure 24

Autres armes aux formes étranges, les petites et fines lances serpentiformes⁶⁵ (fig. 20 et 24) qu'on retrouve à plusieurs reprises dans les mains de chasseurs sur des Hydries de Caere⁶⁶. La forme de ces armes, qui en plus ne pouvaient pas être de bois, est impropre à une utilisation dans un contexte cynégétique. La seule explication de la présence d'une telle arme dans des scènes de chasse est qu'il s'agit d'une arme de parade et que ces représentations sont des narrations symboliques. L'aristocrate accompagné de son chien est représenté avec une arme qui l'identifie et non pas avec une arme réellement utilisée dans un contexte cynégétique. En Étrurie, on connaît de telles armes dans un seul autre contexte, où elles sont aussi des armes de parade : il s'agit de la danse armée sur des vases à figures noires, mais aussi dans les tombes de Chiusi (Tombe de la colline Casuccini, première moitié du V^e siècle⁶⁷). On peut légitimement se demander si la danse armée n'entretient pas en Étrurie des connexions symboliques fortes avec le monde de la chasse, qu'il s'agisse de l'entraînement ou de la mise en scène d'histoires de chasse. Au début du V^e siècle, le

65. L'hypothèse selon laquelle les lances serpentiformes pourraient être des armes dionysiaques ne peut pas être retenue. En effet Dionysos n'est jamais représenté avec ce type bien particulier de lance. Voir dans ce même ouvrage l'article de D. Paléothodoros, *infra* p. 459.

66. Hemerljik (1984) pl. 105 et 115. Ce type de lance est commun dans le groupe des Hydries de Caere, mais il est connu aussi dans d'autres groupes à figures noires et dans la peinture tarquinienne. Chaque école représente quelques catégories d'armes spécifiques : Camporeale (1987) 20, fig. 9.

67. Steingraber (1984) 272-273.

Peintre des Satyres Dansants⁶⁸ s'éloigne très nettement des représentations grecques : ses danseurs armés sont de plus en plus proches des représentations du *Phersu* ; l'affranchissement des conventions iconographiques grecques conduit à une accentuation du caractère théâtral et rituel des représentations de danseurs armés.

Sur les vases à figures noires, les chasseurs affrontent parfois des animaux dangereux comme des sangliers⁶⁹, mais également des animaux plus inoffensifs comme des lièvres ou des cervidés. La nature de l'animal chassé ne serait pas essentielle : c'est l'activité qui est valorisée parce qu'elle était un exercice communautaire réservé à une élite sociale (la Tombe du Chasseur à Tarquinia est la reproduction d'une tente de chasse⁷⁰). Ainsi, on peut légitimement se demander si un certain nombre d'armes tenues comme des insignes de pouvoir par des aristocrates étrusques sur les représentations du VI^e siècle sont celles du guerrier ou du chasseur⁷¹. Il aurait été très simple pour les aristocrates étrusques, lorsque ceux-ci se font représenter avec des armes, de revêtir l'armement de l'hoplite grec. Sur la stèle d'Aule Feluske⁷² (fin VII^e - début VI^e siècle) le guerrier est coiffé d'un casque corinthien et il porte l'*hoplon* mais il n'a pas de cnémides et il brandit une hache double qui n'est pas une arme mais un insigne de pouvoir. Sur une autre stèle d'Artimino⁷³, le guerrier, toujours de profil est cette fois revêtu de la tenue hoplitique mais ses armes, une étrange lance, une *machaira* et un petit bouclier rond, ne sont certainement pas des armes de guerre mais plutôt des armes de parade.

Comme nous l'avons montré précédemment pour l'époque orientalisante à propos du trident de Via San Jacopo à Pise, la chasse aux animaux terrestres ou marins serait parfois à l'origine de l'adoption de quelques armes de chasse comme insignes de pouvoir en Étrurie (trident). Il est difficile d'affirmer, lorsque les armes sont utilisées dans la guerre comme dans la chasse (lances, arcs), si c'est l'une ou l'autre des activités que les aristocrates ont voulu mettre en avant ; cette ambiguïté ne semble pas fortuite mais elle est au contraire recherchée. Toutefois, on peut remarquer qu'au VI^e siècle, les aristocrates étrusques éprouvent peu le besoin de s'affirmer comme des

68. Voir en particulier Szilágyi (1981) et *Ceramica* (2000) n° 136-137, p. 312.

69. *Camporeale* (1984) 83-92.

70. *Steingräber* (1984) 301-302.

71. Particulièrement sur les stèles funéraires, comme celle de Larth Ninie (550-530) avec représentation d'un homme de profil vêtu d'un simple *perizoma* et tenant une lance et une hache : *Venise* (2000) n° 76, p. 534.

72. *Bologne* (2000) 227.

73. *Torelli* (1998) 91, fig. 56.

chefs de guerre ; au contraire ils préférèrent montrer leur maîtrise et leur domination sur les animaux et sur les éléments naturels.

Conclusion

À l'époque orientalisante, l'aristocrate étrusque apparaît comme un chef charismatique, un meneur d'hommes, plus proche, toute proportion gardée, d'un souverain oriental que d'un guerrier grec. Il exerce sa domination sur les hommes et sur la nature qui l'entourent et assure la pérennité et la prospérité de son *oikos*. La pression des images est beaucoup plus forte au VI^e siècle avec l'apparition en Étrurie des figures noires grecques, mais peu à peu, par touches successives, les artisans étrusques intègrent et s'approprient ce nouveau vocabulaire iconographique, au besoin en le transformant. Progressivement, des pratiques aristocratiques grecques sont adoptées en partie : c'est le cas du banquet couché et de la consommation du vin mélangé à l'eau, et des jeux athlétiques où les aristocrates étrusques ne sont pas acteurs comme leurs collègues grecs mais des arbitres et des spectateurs. Encore au milieu du IV^e siècle l'originalité étrusque est prégnante : l'iconographie de la tombe François de Vulci en est le plus bel exemple⁷⁴. Dans cette tombe, une parfaite connaissance de l'image et de l'imaginaire grecs permettent aux Saties d'exalter les hauts faits guerriers de la *gens* et particulièrement une bataille datant du milieu du VI^e siècle. Vel Saties, le personnage le plus important de la tombe, n'est pourtant pas représenté en guerrier mais en prêtre qui lit dans le vol du pic les messages divins. Ainsi, dans le discours ou l'imagerie, le plus important n'est pas de mettre en valeur un acte héroïque sur le champ de bataille. La puissance des hommes et de leurs armes n'est pas seule capable de donner la victoire ; celle-ci est avant tout possible grâce à la capacité des aristocrates à déchiffrer et à comprendre les signes divins : c'est cette connaissance qui permet la victoire ; encore pour Vel Saties, la connaissance du langage des oiseaux l'emporte sur le langage des armes.



74. Voir en particulier *Vulci* (1987) ; Steingraber (1984) 377-390 ; Briquel (1997) 57-116.

Index des figures

- Figure 1 : aryballe globulaire du cycle des Coqs Affrontés, d'après Szilágyi (1998) fig. 159, p. 626.
- Figure 2 : plan de la tombe 89 de Verucchio, d'après Torelli (1997) 55.
- Figure 3 : détail de l'œnochoé de Civitavecchia, d'après Stary (1981) 12.
- Figure 4 : détail d'un *kyathos* en *bucchero nero*, d'après *Bologne* (2000) 227 et *Rome* (2001).
- Figure 5 : trois étapes de l'imagerie des orfèvres orientalisants, d'après Jannot (1991) fig. 1.
- Figure 6 : détail de la pyxide de la Pania, d'après Jannot (1991) fig. 2.
- Figure 7 : décor d'un œuf d'autruche de Vulci, d'après Rahtje (1986).
- Figure 8 : détail d'une plaque en ivoire du tumulus de Montefortini, d'après *Bologne* (2000) n° 300.
- Figure 9 : détail d'une ciste d'Eppan, d'après Krauß (1999) fig. 2.
- Figure 10 : détail d'une situle de Sanzeno, d'après Krauß (1999) fig. 3.
- Figure 11 : détail d'une amphore du Groupe des « Anforoni Squamati », d'après Szilágyi (1995) pl. XLIX a.
- Figure 12 : détail de l'œnochoé de Tragliatella, d'après Jannot (1991) fig. 4.
- Figure 13 : détail de l'alabastré du Peintre de Pescia Romana, d'après *Ceramica* (2000) fig. 67.
- Figure 14 : plaque architectonique de l'aire urbaine de Caere, d'après Emiliozzi (1997) fig. 2.
- Figure 15 : plat d'Acqua Acetosa, d'après *Ceramica* (2000) fig. 39.
- Figure 16 : détail d'un aryballe du Peintre de Castellani découvert à Calatia, d'après Frère (à paraître).
- Figure 17 : détail d'une amphore du Peintre de Micali, d'après *Rome* (1988) pl. III et *Clermont-Ferrand* (1989) pl. V a.
- Figure 18 : détail d'une hydrie de Caere, d'après Hemelrijk (1984).
- Figure 19 : fragment de vase gréco-oriental, d'après Blinkenberg (1931).
- Figure 20 : détail d'une amphore de l'atelier du Peintre de Micali, d'après *CVA, Japan 2*, pl. 13, 7.
- Figure 21 : différents casques apparaissant sur des vases étrusques à figures noires, d'après *CVA, Würzburg 3*, pl. 48, 1.
- Figure 22 : détail d'une amphore du Peintre de Micali, d'après Beazley (1947) pl. III, 3 et *Rome* (1988) pl. VI.
- Figure 23 : type de lance apparaissant sur les vases étrusques à figures noires. La flèche indique l'emplacement de la main.
- Figure 24 : exemple d'une lance serpentiforme sur un vase étrusque à figures noires.



Caractères originaux de l'armement celtique. Contraintes idéologiques et choix techniques

Thierry LEJARS
CNRS, Paris

L'épée, avec son étui entièrement métallique, est l'arme emblématique des Celtes, même si, dans l'action, la préférence est donnée à la lance et au javelot¹. Elle figure aussi depuis les débuts de l'archéologie celtique parmi les principaux indicateurs culturels et chronologiques de la civilisation de La Tène (V^e-I^{er} siècle avant J.-C.)². Son dépôt fréquent dans les sépultures et dans les lieux de culte témoigne de l'importance des guerriers qui occupent dans la société celtique une position prépondérante. Sa distribution sur une grande partie de l'Europe permet en outre de suivre l'étendue et le rayonnement de la culture de La Tène (ou laténienne), en particulier, dans les régions de marge comme dans les péninsules ibérique, italienne et balkanique, où existent d'autres traditions dans le domaine de l'armement.

1. Les sources littéraires et iconographiques

L'importance de l'armement celtique est confirmée par les historiens de l'Antiquité qui ont, par ailleurs, trouvé dans les mœurs et les comportements guerriers des Celtes une riche matière pour stigmatiser l'image du barbare. Malheureusement, si la tradition littéraire antique s'attarde parfois sur l'équipement du guerrier, la manière de combattre et la stratégie militaire, les renseignements concernant les armes elles-mêmes sont très lacunaires³. Les préjugés idéologiques

1. Lejars (1994) 59.

2. Par exemple Mortillet (1870-1871); Déchelette (1927).

3. Pour une analyse des sources anciennes, voir en particulier Vitali (2002) 105-118 et Deyber (1986), (1987).

véhiculés par cette tradition s'accompagnent le plus souvent d'une énumération de lieux communs : le Celte est individualiste, indiscipliné, impulsif et querelleur, il est peu résistant à l'effort, mauvais stratège et prompt à s'enivrer...

Si les anciens reconnaissaient aux Gaulois un véritable savoir-faire en matière de métallurgie, la qualité de leurs épées est souvent dénigrée. C'est même un des lieux communs de la tradition littéraire antique. Pour Polybe (II, 30, 8 et II, 33, 3 et 5), elles sont inférieures à celles des Romains parce qu'elles ne frappent que de taille et que pour cette raison leur efficacité se limite au premier choc. Elles sont également inférieures à celles des Ibères qui sont puissantes et frappent aussi bien de taille que d'estoc (Polybe, III, 114, 2-3). Cette seconde comparaison n'a rien d'étonnant puisque les Romains adoptèrent au III^e siècle avant J.-C. l'épée courte dite « espagnole » qui, à Pydna encore, fit tant de ravages⁴. Le commentaire de Polybe, qui concerne les événements de la fin du III^e siècle avant J.-C. (bataille de Télamon en 225), fut repris beaucoup plus tard par Plutarque (*Camille*, 41, 5) dans sa relation de la dernière campagne militaire de Camille, à l'occasion de la seconde invasion celtique de 367 avant J.-C. Or, cette période, qui correspond à La Tène B1, est caractérisée dans le domaine de l'armement par des armes de poing plus courtes que celles décrites pour l'époque des faits relatés par Polybe et surtout dotées d'une pointe très acérée. Le témoignage de Plutarque, qui ne fait que reproduire une opinion commune, n'est guère crédible, comme l'avait montré en son temps Salomon Reinach⁵. Ce dernier conclut son essai par ce jugement définitif : « la torsion des épées celtiques est un rite ; la mollesse du fer celtique est un mythe ». Enfin, il est probable que si l'épée celtique était d'aussi mauvaise qualité que le prétendent certains historiens grecs, les Celtes en auraient changé et que cette arme n'aurait pas eu le succès qu'on lui connaît.

Les sources littéraires médiévales ne sont guère plus explicites. Fait cependant exception un texte gallois tardif, « *Le songe de Rhon-abwy* », où est décrit le décor de l'épée d'Arthur : elle « portait l'image de deux serpents en or, et quand on la dégainait, on croyait voir deux flammes de feu sortir de la gueule des serpents. C'était si terrifiant qu'il n'était pas facile d'en supporter la vue »⁶. Cette description évoque

4. Nicolet (1979) 315.

5. Reinach (1906). Il précise que les auteurs latins ne disent rien en revanche de la mauvaise qualité des épées gauloises, mais parlent seulement de leur pointe camarde (*gladii praelongi sine mucronibus*).

6. *Mabinogi* (1993) 197.

des motifs animaliers, les « dragons » ou « griffons » et les « lyres zoomorphes », parfois rehaussés d'un fil d'or, qui ornent l'embouchure de certains fourreaux du second âge du Fer⁷.

Les sources iconographiques méditerranéennes⁸ incluent, dès le V^e siècle, des représentations de Celtes armés (fig. 1) à l'occasion de duels (stèle de Bologne, La Certosa n° 168⁹), de combats avec plusieurs protagonistes (*stamnos* de Bonn n° 1569¹⁰, cratère du Louvre n° 9830001¹¹) et de fuites après le pillage d'un temple (frise de Civitalba¹²). Même si le caractère celtique de ces guerriers n'est pas explicitement précisé, ils se distinguent des combattants méditerranéens par leur nudité (avec parfois un manteau), une longue chevelure et des attributs spécifiques (l'épée, la ceinture à la taille, le bouclier ovale et le torse). Ils sont conformes en cela à la description qu'en donne Polybe (II, 28, 8), qui insiste sur la nudité de certains guerriers celtes comme les Gésates lors de la bataille de Télamon en 225. Le dessin généralement schématique des armes offre une image très succincte, souvent difficile à interpréter sur le plan typologique, à l'exception de quelques formes particulières comme le casque à cimier en trident du cratère du Louvre, identique à l'un des exemplaires découverts dans la nécropole sénone de Filottrano¹³ (Marches, Italie), les épées dégainées à lame effilée représentées sur les parois de la Tombe des Reliefs à Cerveteri¹⁴, un bouclier ovale équipé d'un *umbo* caractéristique de la fin du V^e siècle avant J.-C. sur le col d'un cratère de Volterra¹⁵ ou encore le bouclier sculpté de Camarina en Sicile¹⁶.

Au contraire, les représentations continentales (fig. 2), mêmes si elles sont peu nombreuses, les montrent vêtus et cuirassés (Glauberg, Allemagne¹⁷). C'est probablement la statue du guerrier de Vachère¹⁸ qui permet le mieux de comprendre comment l'arme était portée et fixée à la taille avec la pièce de suspension prenant appui sur la hanche, comme il se doit, et non pas dans le creux de la taille, comme

7. Citée dans Ginoux (1996).

8. Andrea (1991) ; Vitali (2002) 118-122.

9. *Museo Bologna* (1988²) 292 ; *Celtes* (1991) 60.

10. *Celtes* (1991) 62.

11. Adam et Jolivet (1986) pl. XIII-XIV.

12. Galli (1978) 196-203 ; *Celtes* (1991) 63.

13. Baumgärtel (1937) pl. XXXIII.

14. Blanck et Proietti (1986) 46-47, fig. 32, pl. XXV.

15. Information aimablement communiquée par Daniele Vitali, qui en prépare la publication.

16. Rapin (2001).

17. *Rätsel der Kelten* (2002) 104-107 ; Frey, *ibid.* 208-218.

18. *Celtes* (1991) 332. Pour la suspension de l'arme, voir Rapin (1987) et (1991 b).

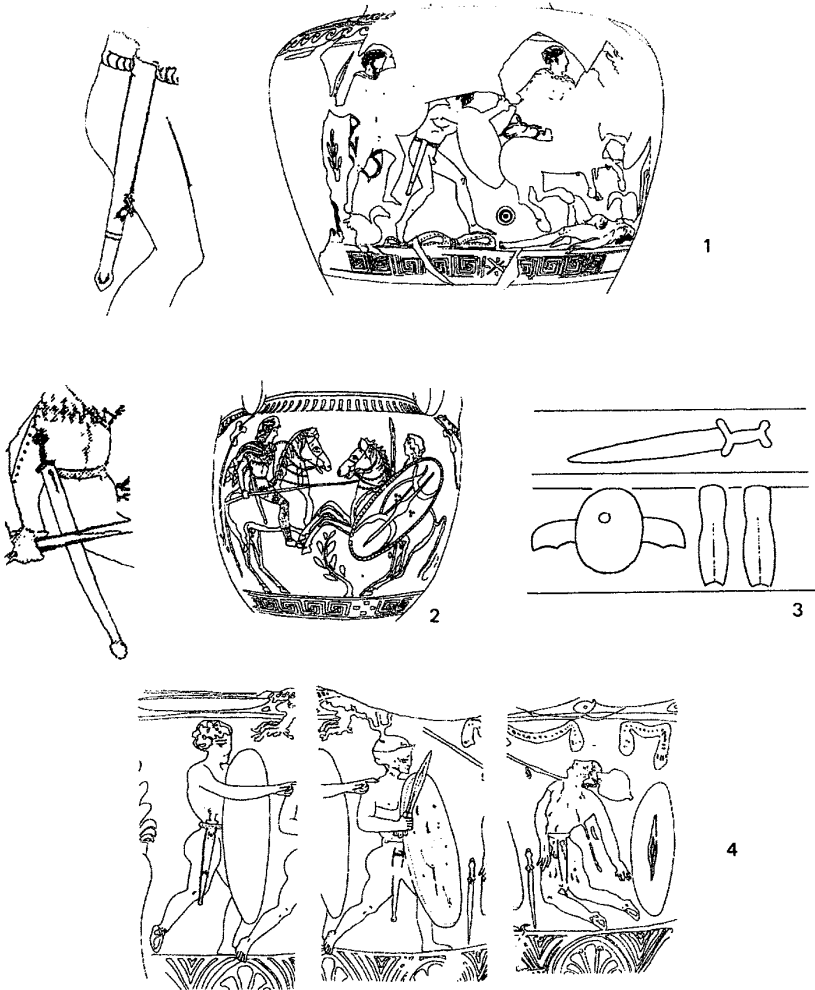


Figure 1 : Représentation d'armes et de guerriers armés à la manière celtique sur une série de documents falisques et étrusques du IV^e siècle avant J.-C. :

1. Stamnos de Bonn, inv. 1569, d'après photo in Adam et Jolivet (1986)
2. Cratère de Leipzig, inv. T 952, d'après photo in Adam et Jolivet (1986)
3. La Tombe des Reliefs, Cerveteri, détail, d'après Blanck et Proietti (1986)
4. Cratère du Louvre, inv. 9830001, d'après photo in Adam et Jolivet (1986)

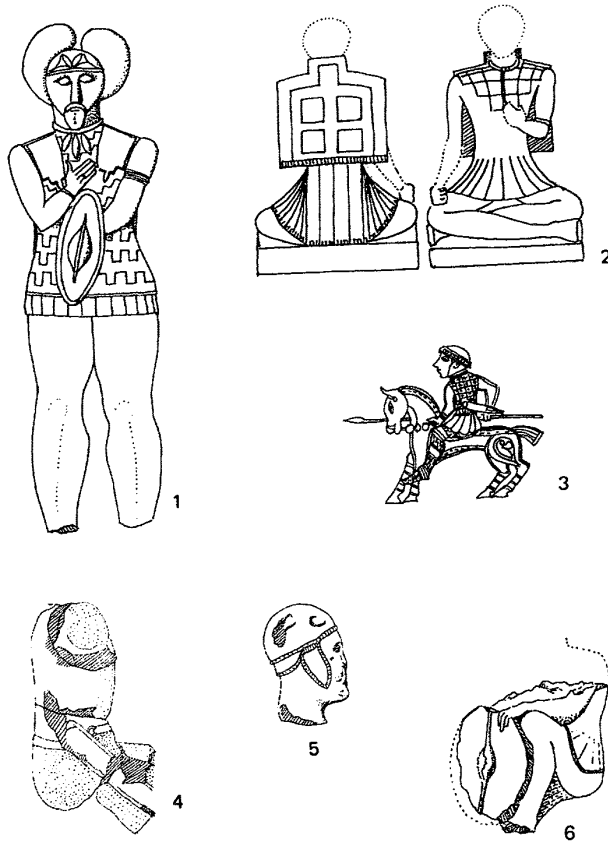


Figure 2 : La représentation du guerrier dans l'iconographie celtique du V^e au III^e siècle avant J.-C. :

1. Glaubeurg (Allemagne), d'après Rapin (1999)
2. Roquepertuse, d'après Rapin (1999)
3. Hallstatt (Autriche), détail du décor gravé du fourreau d'épée de la Tombe 994. Cavalier équipé d'une cuirasse à ptérides, d'un casque de type Böckweiler, d'une lance et d'une épée courte, d'après Rapin (1999)
4. Entremont (Bouches-du-Rhône, France), torse de guerrier assis équipé d'une cote de mailles et d'une épée (dans son étui) sur le flanc droit ; dessin d'après photo in Arcelin et Rapin (2002)
5. Entremont, tête coiffée d'un casque à calotte hémisphérique avec couvre-nuque et paragnatides ; dessin d'après photo in Arcelin et Rapin (2002)
6. Vix (Côte-d'Or, France), statue de guerrier assis, d'après Rapin (1999)

on le voit sur de nombreuses images antiques et certaines reconstitutions modernes (fig. 7). L'arme, symbolisée par son étui, est toujours placée sur le côté droit comme le signale aussi Diodore de Sicile (V, 30, 3). La statuaire d'Entremont (Bouches-du-Rhône), avec ses représentations de fantassins et de cavaliers, offre quant à elle un excellent aperçu de l'armement de la fin du III^e et du début du II^e siècle avant notre ère¹⁹ (fig. 2, 7 et 8).

La morphologie des poignées d'épées est à l'origine de nombreuses interprétations erronées. Les pommeaux d'épées avec leurs deux sphères juxtaposées qui signalent les représentations d'armes de certains guerriers nus (fig. 1), ont parfois été comparés avec une série d'épées caractérisée par une longue lame étroite et une poignée entièrement métallique, dite «à sphères»²⁰ (fig. 6, n° 7). Or, ce type particulier, dont la datation est toujours très discutée (V^e siècle ou II^e-I^{er} siècle avant notre ère) se distingue par la présence, non pas de deux ou trois sphères comme sur les représentations, mais de quatre²¹. De plus, il s'agit d'une arme munie d'une lame longue et étroite. Il en va de même de certaines armes courtes de l'imagerie monétaire qui ont parfois été comparées par les numismates à des exemplaires de la série des poignards à poignée métallique, dite «anthropoïde». Cependant, ces armes à poignée entièrement ou partiellement métallique ne représentent qu'une partie infime de la documentation archéologique dans la mesure où la plupart des épées étaient équipées d'une simple poignée en bois (fig. 6). Les exemplaires les mieux conservés du fait de la minéralisation des parties organiques indiquent que leur morphologie n'était guère différente de celle des spécimens en métal. Dans ces conditions, voir dans les formes figurées uniquement l'image de types exceptionnels peut passer pour une gageure.

2. Données archéologiques

L'archéologie livre, à travers les objets et leurs contextes, des informations importantes pour définir les caractéristiques morphologiques et techniques des armes, pour comprendre les mécanismes de

19. En dernier lieu Arcelin et Rapin (2002). De Navarro avait déjà établi un parallèle entre les armes de La Tène et la statuaire d'Entremont : De Navarro (1972) 137, 180, 186 et 326, d'après Klindt-Jensen (1949).

20. Par exemple Adam et Jolivet (1986) 137. J.-P. Guillaumet fait une comparaison semblable à propos d'une des statues d'Entremont, dans Guillaumet et Szabo (2002) 229-230. *Contra* : A. Rapin, dans Arcelin et Rapin (2002) 49-50.

21. Gendron *et alii* (1986) ; Rapin (2003).

leur évolution et saisir les principales innovations. Les marques de coups, les traces d'usure et de réparation, nous renseignent quant à elles sur la manière dont ces armes étaient utilisées. Au-delà, ces données nous informent sur le travail et le savoir-faire des artisans qui se conformèrent à des schémas généraux relativement stricts. Ils obéissaient en cela aux désirs des utilisateurs et commanditaires qui adhéraient à une idéologie guerrière commune et se reconnaissaient autant dans leur manière d'être que dans leur équipement.

Plutôt que de détailler l'ensemble de cet armement, il me semble plus intéressant ici de définir les grandes lignes de son évolution, d'insister sur quelques traits marquants et de voir en quoi l'armement celtique est original et se distingue d'autres traditions. Cependant, il importe avant cela de revenir sur quelques aspects généraux concernant la documentation archéologique.

Notre connaissance des armes des populations du second âge du Fer en Europe moyenne est liée pour l'essentiel aux très nombreuses découvertes archéologiques. Ces armes de typologie laténienne, du nom d'une station suisse²² fouillée au XIX^e siècle, sont généralement qualifiées de celtiques. Cette commodité de langage ne tient pas compte du fait que tous les peuples de langue celtique n'ont pas développé les cultures de Hallstatt et de La Tène, et inversement que des populations non celtiques ont adopté des mobiliers de tradition laténienne²³.

Il s'agit pour l'essentiel d'objets métalliques, les parties organiques (le bois des boucliers, des armes d'hast et des poignées d'épée, le cuir des cuirasses et des ceinturons...) étant rarement conservées (boucliers du site de La Tène²⁴). Il est cependant possible de restituer les parties manquantes à partir des éléments métalliques conservés (l'*umbo*, le manipulate et l'orle pour le bouclier, ou encore la pointe et le talon pour la lance) et des traces organiques piégées par la corrosion du fer (bois, cuir, tissu et feutre). De même, la nature du bois, lorsque l'on peut l'identifier à partir des restes minéralisés, nous renseigne sur les choix techniques (par l'utilisation de bois de frêne ou de chêne pour les lances) et sur l'usage qui était fait de ces objets (arme de jet ou combat d'estoc). Le bronze et certains matériaux précieux, comme

22. Vouga (1923).

23. Voir en particulier Collis (1994).

24. Kaenel (1990) 322-323. Ces vestiges, plus ou moins bien conservés, ont permis d'obtenir des datations très précises par la dendrochronologie. On sait notamment que le bois d'un des boucliers, équipé d'un *umbo* caractéristique de La Tène C1, a été abattu en 229 av. J.-C.

l'or, le corail et l'émail rouge, sont parfois utilisés. Le choix du fer s'est imposé dans l'ensemble de l'Europe dès le début de l'âge du Fer pour la fabrication des armes offensives, en raison de ses qualités techniques de résistance et d'élasticité. Cependant, sur les milliers d'armes découvertes en un peu plus d'un siècle et demi, peu sont lisibles et directement accessibles à l'étude (moins de 5 %). Seuls les objets immergés ou brûlés ont conservé une surface proche de leur état d'origine.

Pour la majorité du matériel enfoui, l'identification et l'étude sont rendues difficiles en raison de l'épaisse couche de corrosion qui recouvre la surface et altère la morphologie des pièces. Le processus de minéralisation qui affecte les métaux, et plus encore le fer, conduit à une transformation de la morphologie originelle, et, à terme, à une destruction partielle ou complète de l'objet. Cette caractéristique, propre aux alliages ferreux et directement liée à l'agressivité du milieu d'enfouissement, explique pourquoi les archéologues et les historiens d'art ont longtemps négligé cette documentation et privilégié l'étude des exemplaires les mieux conservés, lesquels représentent un pourcentage dérisoire. Cette vision réductrice ne pouvait qu'aboutir à des classifications et des chronologies peu fiables en comparaison de celles établies à partir des autres catégories de mobiliers, comme la céramique ou les parures en bronze. Le peu d'intérêt manifesté pour ce type de matériel a eu pour effet de jeter dans l'oubli une partie importante de la production métallique²⁵.

L'essor des fouilles archéologiques à partir des années 70 et la mise au jour d'une série impressionnante d'armes à Gournay-sur-Aronde²⁶ (Oise) ont eu des répercussions d'une ampleur insoupçonnée pour l'étude de l'armement celtique. La multiplication des laboratoires de restauration et la mise au point de protocoles de recherches adaptés aux problématiques archéologiques permettent aujourd'hui de prendre la mesure du haut degré de technicité auquel étaient parvenus les Celtes. Ce travail de « remise en état » de la documentation n'est pas exempt de risques. Il a parfois conduit à la fabrication involontaire de « faux » ou tout du moins à des remontages abusifs et des restitutions incertaines²⁷. Cependant, la radiographie et un nettoyage partiel par abrasion mécanique des oxydes, lorsqu'il est mené

25. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la place réservée aux objets en fer dans les publications et la qualité des dessins, à la limite de l'inutile, proposés en illustration.

26. Brunaux *et alii* (1985).

27. Lejars et Rapin (2000).

avec discernement, suffisent généralement pour identifier, classer et dater les objets, surtout lorsque leur nombre est important. Il en va tout autrement quand il s'agit de repérer et de suivre un décor. Dans ce cas, et plus encore pour les motifs gravés à la pointe sèche, il importe de procéder à un nettoyage minutieux et exhaustif afin de rendre lisible et intelligible l'ensemble du tracé.

La restauration a permis de prendre en compte une partie importante des données anciennes et nouvelles, de multiplier les informations techniques, de préciser les typologies et, en combinant ces résultats, d'affiner les chronologies²⁸. Cette démarche a également permis d'étendre la recherche sur l'armement à une grande partie de l'Europe, alors qu'auparavant elle était limitée à quelques régions seulement, du fait de la conservation différentielle des vestiges (Hongrie, Slovaquie, Suisse, bassin de la Tamise...)²⁹.

De la même façon, il est important de souligner que les armes ne sont pas partout présentes de manière identique. La qualité et l'importance de la documentation varient considérablement suivant les régions, les époques et les contextes de découverte : dépôts funéraires ou cultuels, résidus d'habitat et trouvailles en milieu humide³⁰. Le dépôt d'armes dans la tombe n'est pas la règle, loin s'en faut. Notre méconnaissance de l'armement de certaines périodes, comme au IV^e siècle avant J.-C., n'est pas toujours liée à un appauvrissement de la documentation comme on le pense parfois, mais à des problèmes d'identification. Or, durant cette période, l'épée et son étui, que complète parfois un fer de lance, sont souvent les seuls objets déposés dans la tombe. Les *umbo* métalliques qui signalaient les boucliers de la fin de La Tène A ne sont plus attestés et les fibules en fer, souvent mal conservées, ne sont pas toujours identifiables. À cela s'ajoute, dans certaines régions, l'absence complète de céramique. À l'inverse, le début du III^e siècle avant J.-C. est marqué par un très net accroissement de la documentation archéologique. Aux données funéraires plus nombreuses, il faut désormais ajouter les riches ensembles cultuels et une augmentation sensible des catégories d'objets identifiables, en particulier les éléments métalliques du bouclier et du ceinturon.

Les armes sont déposées, suivant les cas, intactes, pliées ou brisées. La lance, l'épée avec son étui et son harnachement, sont, avec le

28. Rapin (1996) 521; Sankot (1996); Vitali (1996); Lejars (1996 a) 607-608; Ruta Serafini (1996).

29. Par exemple De Navarro (1972) pour les collections du site éponyme; Petres et Szabo (1986) pour les régions danubiennes ou Bozic (1981) pour la Slovaquie.

30. Lorenz (1986); Lejars (1998).

bouclier, les pièces les plus fréquemment représentées. Les fers de javelots, fréquents au V^e siècle avant J.-C., n'apparaissent plus par la suite. Le dépôt du casque est rare et concerne plutôt la phase ancienne ou les régions méditerranéennes (l'Italie du nord en particulier). Un char léger à deux roues et des pièces de harnachement de chevaux complètent parfois le dépôt (fig. 3). Précisons cependant que le dépôt d'un véhicule n'est pas un privilège réservé aux seuls guerriers (femmes et enfants en sont également dotés) et que tous les véhicules à deux roues ne sont pas des chars de combat³¹. Il est difficile de dire dans quelle mesure cet équipement d'armes offensives et défensives est représentatif de la panoplie des combattants celtes³². Durant cette période longue d'un peu plus de quatre siècles, l'équipement de base du guerrier semble avoir été constitué, d'après les données funéraires, de l'épée, de la lance et du bouclier. À cela s'ajoute le fait que nombre de combattants ne devaient pas disposer de tout cet attirail qui restait l'apanage des puissants, en particulier l'épée, le casque et le char. Dans certains ensembles tardifs, la condition militaire du défunt n'est signalée que par un unique fragment. Au contraire, les armes provenant des sanctuaires sont souvent nombreuses mais fragmentées, et les ensembles généralement dépareillés. La collection d'armes réunie dans l'enceinte sacrée de Gournay-sur-Aronde représente, avec un minimum de 220 équipements, l'équivalent d'une trentaine de grands cimetières celtes ou d'une centaine de petits cimetières, le type le plus fréquent dans la documentation archéologique³³.

3. Caractères généraux de l'armement des Celtes du second âge du Fer

Alors que les guerriers des IX^e et VIII^e siècles en Europe moyenne disposaient d'un armement défensif comprenant casque, cuirasse, cnémides et bouclier en bronze (fig. 4), leurs successeurs de l'âge du Fer abandonnent ces lourdes protections au profit d'équipements en matériaux organiques, avec en particulier le développement des cuirasses à couvre-nuque et grande dossière rectangulaire³⁴ (fig. 2). Il n'y a guère que dans la zone hallstattienne orientale que ces lourds équipements métalliques auront un avenir, comme en témoignent les

31. *Cheval* (2001) 77-94; Lejars (2003) 63.

32. Lorenz (1986).

33. Rapin dans Brunaux et Rapin (1988) 135-140.

34. Rapin (1999) 36-40.

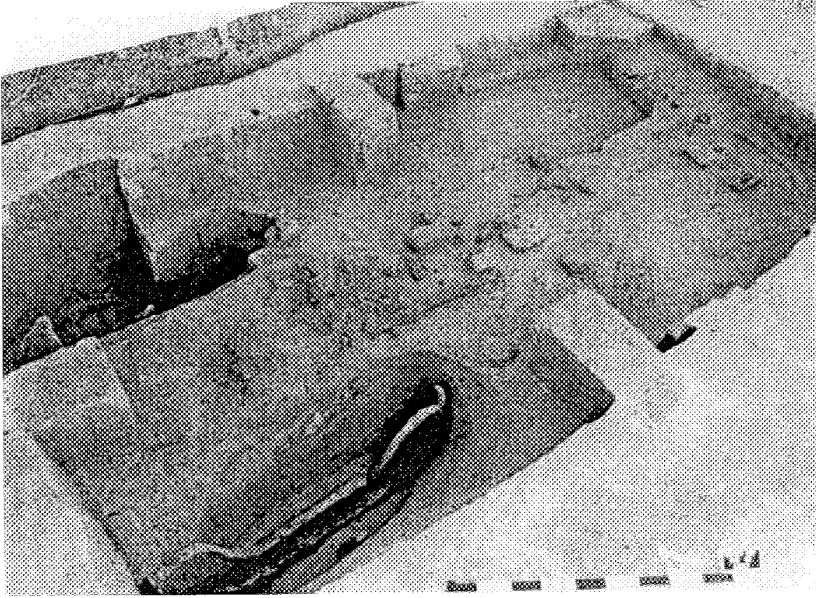


Figure 3 : Roissy, tombe de guerrier (épée, lance et bouclier) avec char (fouille Th. Lejars, photo C. Valéro, AFAN).

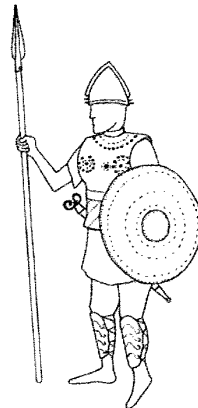


Figure 4 : Guerrier de l'âge du Bronze final avec son équipement défensif (cuirasse, cnémides, casque et bouclier en tôle de bronze) et offensif (épée et lance également en bronze).

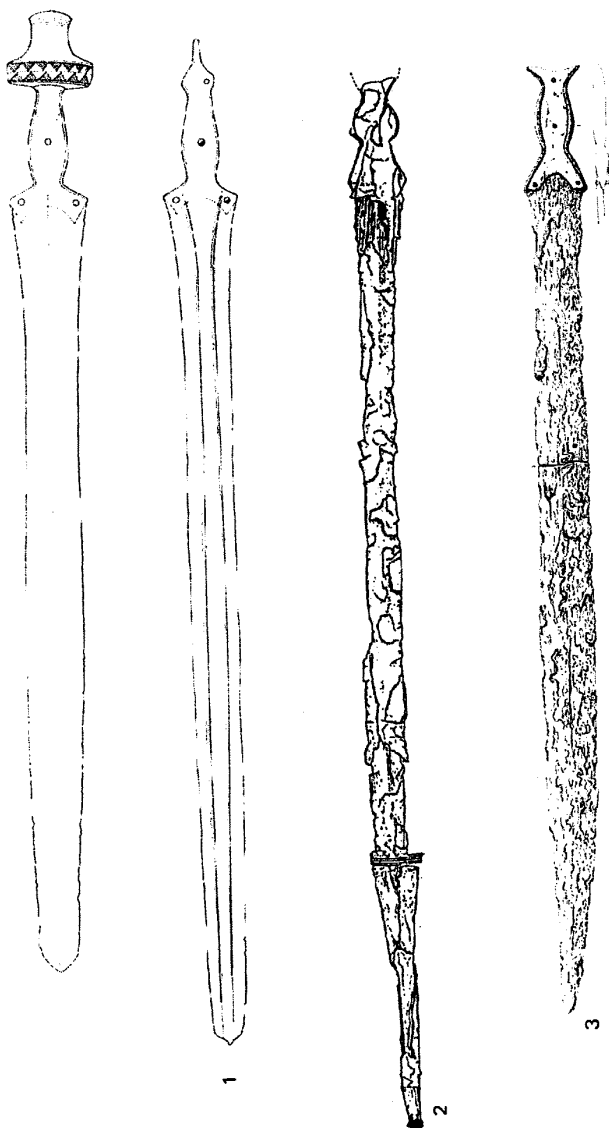


Figure 5 : Les debuts de la metallurgie du fer : les grandes epees.

1 et 2. exemples d'epees hallstattiennes, d'aprs Schauer (1971)

3. Craco, S. Argelo (Basilicate, Italie), Tombe 6, d'aprs Bottini (1994)

4. Lefkandi (Eubee, Grece), d'aprs Kilian-Dirlmeier (1993)

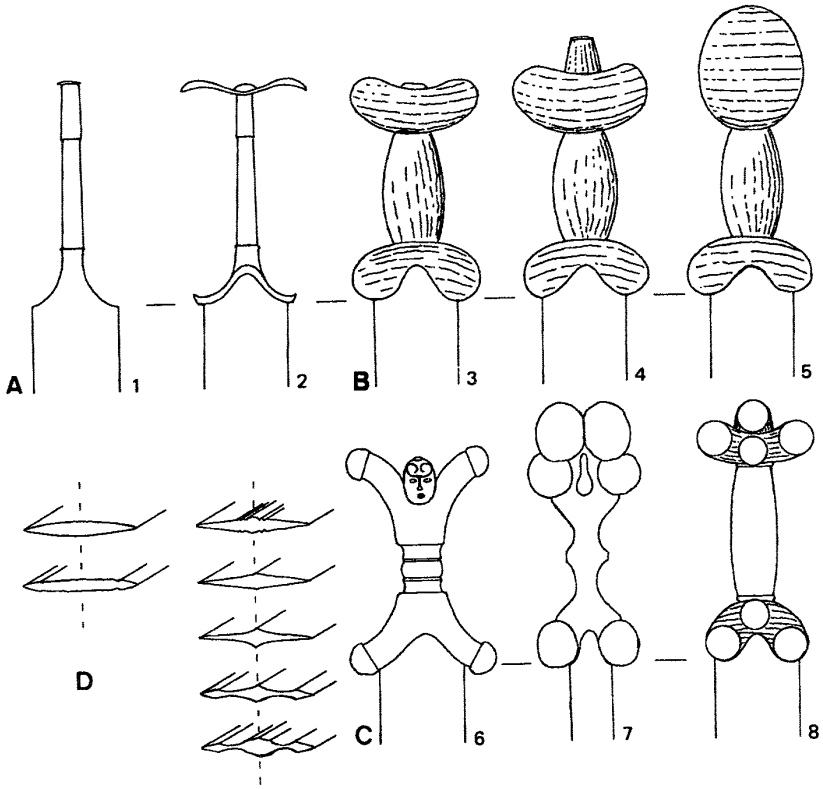


Figure 6 : Variations morphologiques des poignées et des sections de lame des épées celtiques :

- A. Structures métalliques de la poignée d'épée, d'après les données de fouilles :
- 1 et 2. Sur la soie de section quadrangulaire, ovoïde ou losangée, viennent parfois s'ajouter des rivets (comme sur le n° 8) et des pièces de renfort en forme d'ailettes aux extrémités. À partir du I^{er} siècle avant J.-C., le tracé sinusoïdal de la garde est remplacé par une forme droite.
- B. Principales formes de poignées d'épée :
3. Poignée de forme bilobée (soie longue de 10 à 12 cm).
 4. Poignée de forme trilobée (soie longue de 12 à 14 cm).
 5. Poignée avec un grand pommeau massif ovoïde (soie longue de 14 à 18 cm).
- C. Les poignées d'épée métalliques :
6. Les épées à poignée « anthropoïde » (Juac, Charente-Maritime, France)
 7. Les épées « à sphères » (Le Pont-de-l'Ouen, Loire-Atlantique, France)
 8. Épée à poignée mixte, métal et matériaux organiques (Kirkburn, Yorkshire, Angleterre)
- D. Variations morphologiques des sections de lame (séries lenticulaires et nervurées).

riches ensembles funéraires du VII^e siècle avant J.-C. de Stična en Slovénie et Klein Klein en Autriche³⁵. La découverte à Vix, au pied du site princier, d'une statue de guerrier accroupi avec son bouclier à *spina* verticale, témoigne de l'existence de cuirasses à lambrequins dès la fin du premier âge du Fer (fig. 2, n° 6), tandis que les figurations de Roquepertuse et de Glauberg attestent de leur usage, dans le sud de la France et en Allemagne, au V^e siècle avant J.-C.³⁶ Pour A. Rapin, l'allègement des équipements pourrait être à l'origine du concept du « gaulois nu » dont témoignent les récits des auteurs anciens et l'iconographie méditerranéenne³⁷. La disparition de ces équipements lourds semble concomitante de l'introduction du fer dans la fabrication des armes offensives. La cote de mailles qui équipe le guerrier de Vachères (fig. 7, n° 1) et sera par la suite réservée aux cavaliers dans l'armée romaine³⁸, fait quant à elle son apparition dès le début du III^e siècle avant J.-C. (en France³⁹, Suisse⁴⁰ et Roumanie⁴¹) et peut-être même avant (en Angleterre⁴²). C'est également du III^e siècle avant J.-C. que datent les représentations figurées sur les monuments d'Entremont et de Pergame⁴³.

Le début de l'âge du Fer (Hallstatt C) est marqué par l'apparition d'un nouveau type de guerrier qui se singularise à travers les dépôts funéraires (inhumation et incinération) par le port d'une longue épée à lame pistiliforme, munie d'un lourd pommeau, gainée dans un étui de bois terminé le plus souvent par une volumineuse boulerolle en bronze⁴⁴. Suivant les cas, une lance ou une hache complète l'équipement. L'usage de ces longues épées en fer paraît avoir été l'un des traits dominants de l'armement du début de l'âge de Fer dans différentes régions du bassin méditerranéen (fin IX^e – début VI^e siècle avant J.-C.) (fig. 5). On en trouve de nombreux témoignages tant

35. Brun (1987) 144-145; Egg (1996).

36. Si la datation au V^e s. de la statue du Glauberg s'impose en raison du très riche contexte qui l'entoure, il n'en va pas de même de l'ensemble de Roquepertuse pour lequel a longtemps prévalu une datation basse. On doit à André Rapin la révision de la chronologie de ce dernier ensemble, qui a longtemps été considéré comme un héritage de la statuaire hellénistique et daté tardivement vers la fin du III^e siècle avant J.-C. Voir Rapin, dans *Rätsel der Kelten* (2002).

37. Rapin (1999) 36.

38. Chew (1991).

39. Vielle (Landes) : Roux et Coffyn (1987).

40. Tiefenau : Müller (1990) 229.

41. Ciumesti : Rusu (1969).

42. Kirkburn (Yorkshire) : *Current Archaeology* (1988) 115-117 ; Stead (1991) 54-56.

43. Arcelin et Rapin (2002) 46-48.

44. Schauer (1971) ; Gerdson (1989) ; Bichet et Millotte (1992) 96-100.

en Grèce⁴⁵ (XI^e – VIII^e siècle avant J.-C.) qu'en Italie méridionale⁴⁶ (IX^e – VIII^e siècle avant J.-C.) ou sur la côte levantine⁴⁷ (XI^e – VII^e siècle avant J.-C.), mais il faut attendre le VI^e siècle pour en trouver de semblables en Italie centrale⁴⁸. À partir du VI^e siècle, leur taille diminue considérablement et se généralise alors dans le monde hallstattien l'usage d'armes courtes, de type dague ou poignard⁴⁹.

Tout au long de l'âge du Fer, et plus encore durant la période de La Tène, l'arme de poing est incontestablement la pièce majeure de l'équipement. Pendant longtemps, son évolution a été perçue de façon très schématique et linéaire. Cette vision, héritée des travaux pionniers de J. Déchelette⁵⁰ du début du XX^e siècle, montre comment, en cinq siècles, on serait passé progressivement d'une arme courte et effilée, destinée à frapper d'estoc, à une arme longue à extrémité arrondie, uniquement réservée aux coups de taille. À cette vision simpliste et anachronique s'oppose une réalité beaucoup plus complexe dont la légitimité repose sur une meilleure connaissance des objets et de leur chronologie⁵¹.

• L'épée

L'épée laténienne, comme celle du premier âge du Fer, est une arme droite à deux tranchants. La lame se singularise par des bords droits, rectilignes ou convergents, et une extrémité plus ou moins effilée ou arrondie. Elle se distingue en cela de la plupart des armes hallstattiennes et romaines d'époque républicaine qui présentent un aspect pistiliforme assez prononcé. La poignée, le plus souvent en bois, se compose de trois parties distinctes : une garde étroite dont le tracé concave épouse celui de l'embouchure du fourreau, une fusée longue d'environ 5 à 7 cm et le pommeau dont la morphologie s'adapte aux dimensions de la soie (fig. 6, A). À une soie courte, d'environ 10 cm de long, correspond un pommeau de forme bilobée, tandis que les

45. Snodgrass (1964) 93-113; Waldbaum (1978) 31; Kilian-Dirlmeier (1993).

46. Bottini (1994) 33-41.

47. Warmenbol (1983).

48. Par exemple Alvino (2000) et Papi (2000); Cherici (2001); D'Ercole (2001) 116-117.

49. Sievers (1980).

50. Déchelette (1927).

51. Pour une vision d'ensemble et actuelle de l'armement celtique, voir en particulier Rapin (1999). Le plus souvent, il s'agit d'études limitées à un type d'arme, une période ou une région. Il faut également signaler différentes tentatives de synthèse qui datent déjà comme Rapin (1983); Brunaux et Lambot (1987); Brunaux (1990).

exemplaires plus longs, entre 12 et 14 cm, sont trilobés. Pour certains exemplaires datés du II^e siècle avant J.-C., caractérisés par une soie pouvant atteindre 18 cm, le pommeau relativement volumineux devait prendre la forme d'un disque (fig. 6, B). Les poignées métalliques sont rares et fréquemment qualifiées d'«anthropoïdes» ou de «pseudo-anthropoïdes» en raison de leur aspect et du remplacement du bouton sommital par une tête humaine (fig. 6, C). Dans ce cas, il s'agit presque toujours d'armes courtes de type poignard, d'apparat (ou à caractère cérémoniel ?). La longueur de l'arme, le poids et la morphologie (section et extrémité) sont autant de critères qui varient au fil du temps.

Aux dagues et poignards⁵² de la première moitié du V^e siècle succèdent de longues lames étroites et acérées d'environ 80 cm. Leur taille diminue sensiblement à la fin du siècle (50 à 60 cm). Au IV^e siècle, trois grandes familles d'épées sont utilisées simultanément⁵³. Elles se caractérisent par le tracé effilé de la lame et une section marquée par une nervure médiane plus ou moins prononcée. Les plus longues atteignent 65 à 70 cm pour une largeur d'environ 5 cm, tandis que les plus courtes, larges de 3 à 4 cm, ne dépassent guère 50 cm (type également nommé «Hatvan Boldog», du nom d'un important cimetière de Hongrie). Le module intermédiaire comprend des lames mesurant entre 60 et 64 cm. Cette différence se retrouve dans les autres constituants de la panoplie associés à l'épée comme le décor du fourreau et la morphologie de la pointe et du talon de lance.

Au III^e siècle, avec le passage à La Tène moyenne, les épées les plus courtes disparaissent au profit d'armes plus puissantes avec des longueurs allant de 65 à 75 cm⁵⁴. Si l'extrémité est encore marquée, la pointe s'émousse et la section tend à devenir lenticulaire. La fin du siècle et le suivant se singularisent par un allongement significatif de l'épée. L'amplitude des longueurs de lame (65 à 85 cm), qui n'excédait pas une dizaine de centimètres durant la première moitié du siècle, double, marquant plus nettement la différence entre l'équipement des cavaliers et celui des fantassins⁵⁵. L'épée, avec sa pointe à peine marquée, n'assume plus que des fonctions de taille, la lance étant l'arme d'estoc par excellence de cette période.

52. Pour la Champagne : Charpy (1995) ; pour l'Europe centrale : Sievers (1980) ; pour l'Aquitaine : Dhennequin (1999) ; Rapin (1999) 41-42.

53. Rapin (1999) 51.

54. Lejars (1994) 39-59.

55. Lejars (1994) 58-59 ; Rapin (1999) 59.

La rigidité des longues lames du tiers central du II^e siècle – elles peuvent atteindre 90 cm – est accrue par l'aménagement de larges gorges de part et d'autre de la nervure médiane. Dans d'autres cas, la structure de la lame, à l'exception des tranchants, est mise à nu par des traitements chimiques appropriés, de manière à lui donner un aspect fibreux⁵⁶. Ce sont ces traitements de surface qui ont donné naissance à l'hypothèse erronée des tranchants rapportés⁵⁷. Il est également fréquent de trouver sur les armes de cette période des marques estampées sous la poignée. Cet usage singulier disparaît dans la deuxième moitié du II^e s. qui est marquée par un retour des lames d'estoc. Coexistent alors des lames courtes d'environ 70 cm et des lames étroites, très effilées, longues de 80 à 90 cm. Ces armes, encore en usage dans la première moitié du I^{er} siècle, équipaient les Gaulois de la Guerre des Gaules⁵⁸.

• Le fourreau

Cette épée que les Celtes portaient à la taille sur le côté droit est associée à un fourreau entièrement métallique et un système de suspension original (fig. 7). Le fourreau est un objet composite, conçu pour préserver la lame des chocs et ménager le fil des tranchants⁵⁹. Il est fabriqué sur mesure et adapté à l'épée. Les deux plaques sont ajustées et serties de manière à ce que la lame soit parfaitement maintenue et le jeu limité au minimum (un jour de 1 à 2 mm isole le tranchant). La solidité du montage est assurée par la tension exercée sur les gouttières par la plaque sertie légèrement plus large (d'où son aspect bombé). L'extrémité distale de l'étui est quant à elle maintenue par une pièce métallique terminale, la bouterolle, avec ses deux branches

56. Rapin (1999) 62.

57. Lejars (1996 b) 90, n. 37. Cette hypothèse fut développée dès le XIX^e siècle : Verchère de Reffye (1864); Déchelette (1927) 622. Vouga (1923) 33, a toujours ses partisans : voir par exemple *Vercingétorix* (1994) 276 et Dieudonné-Glad et Parisot (1998) 160. Pourtant, E. Salin qui s'est aussi intéressé à la fabrication des épées gauloises, a montré dès la fin des années 60 ce qu'il fallait penser de cette idée. Voir aussi Salin (1957) 76-77 : « L'examen micrographique a permis de montrer que le fer, qui est d'une grande pureté et remarquablement élaboré, est le même qu'il s'agisse de l'âme ou des tranchants ; mais en ce qui concerne les tranchants, un traitement mécanique et thermique a eu pour effet à la fois d'épurer le métal par élimination des scories et de modifier sensiblement la structure cristalline : comme pour les épées de la station de La Tène où les cristaux deviennent beaucoup plus gros ; le métal prend en définitive les qualités physiques et mécaniques du fer forgé sans qu'il y ait apport de métal différent plus carboné, ni cémentation ». Voir aussi Pleiner (1993) pour la fabrication des épées celtiques.

58. Lejars (1996 b) 90.

59. Lejars (1994) 13-14.

latérales qui se referment sur l'étui dont elles épousent le tracé. Sa forme ne respecte pas toujours la morphologie de la pointe de l'épée⁶⁰. Cet élément rapporté était monté en force et certainement maintenu à l'aide de colle ou de résine. L'ajout d'un rivet, fixé sur la plaque arrière, sous l'entretoise de l'entrée de la bouterolle, complétait parfois le système d'assemblage. La liaison avec le ceinturon était réalisée au moyen d'une pièce de suspension, le pontet, soudée et rivetée sur l'arrière de l'étui. Le montage était particulièrement soigné puisque, dans la plupart des cas, on doit avoir recours à la radiographie pour en retrouver la trace. Enfin, une ou plusieurs frettes ou agrafes renforcent parfois le sertissage de l'entrée du fourreau. Sur certaines pièces anciennes, comme le fourreau de Filottrano (Marches, Italie), il semble que l'on ait préféré à la frette métallique un substitut en cuir, mais peut-être s'agit-il d'une réparation⁶¹.

Le métal, qui entrait parfois dans la fabrication des étuis en bois ou en cuir des épées de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, s'impose à partir du VI^e siècle avant J.-C. D'abord conçus comme simples enveloppes de l'étui traditionnel en bois, les fourreaux métalliques, en fer ou en fer et bronze, deviennent la norme à partir du second tiers du V^e siècle avant J.-C. L'usage du bronze pour la fabrication des tôles, fréquent pendant tout le V^e siècle, est abandonné et remplacé par celui du fer dès la fin du siècle. Cependant, il ne disparaît pas complètement, comme on peut le voir avec les fourreaux de la première moitié du IV^e siècle avant J.-C., mais son usage devient uniquement ornemental. Ce n'est que dans les Îles britanniques que l'on continuera à fabriquer des étuis en fer et en bronze pendant toute la durée du second âge du Fer. Sur le continent, il faut attendre La Tène finale pour trouver à nouveau des fourreaux en alliage cuivreux (poignards anthropoïdes⁶² et certains fourreaux des types Ludwigshafen et Orme⁶³). La préférence donnée au fer a marqué de façon durable l'histoire de l'armement des populations d'une grande partie de l'Europe moyenne. Cette option technique, qui s'est imposée dès le V^e s., repose en partie sur la maîtrise nouvellement acquise dans la fabrication des tôles fines (quelques dixièmes de millimètres seulement)⁶⁴. C'est là, à n'en pas douter, une des grandes inventions de la

60. *Ibid.* 17-19.

61. Baumgärtel (1937) 266, pl. 30; Jacobsthal (1944) 176, cat. n° 103, pl. 64.

62. Par exemple à Tesson en Charente-Maritime : Duval, Gomez de Soto et Perrichet-Thomas (1986) 42-44.

63. Haffner (1989) 197-209; Lejars (1996 b) 85-86, 92; Guillaumet et Szabo (2002).

64. Rapin (1999) 42-44.

métallurgie antique. C'est probablement ce qui a conduit dans un premier temps les artisans à procéder par assemblage et rivetage. Cette innovation en accompagne une autre, liée cette fois au système de suspension, et à la nécessité de réaliser une fixation qui résiste aux secousses induites par des déplacements rapides⁶⁵. En développant ce système qui perdure jusqu'à la romanisation de la Gaule, les Celtes ont opté pour une solution différente de leurs voisins méridionaux (Grecs, Étrusques, Romains et Ibères) et orientaux qui sont demeurés, au contraire, fidèles à la tradition des fourreaux de bois.

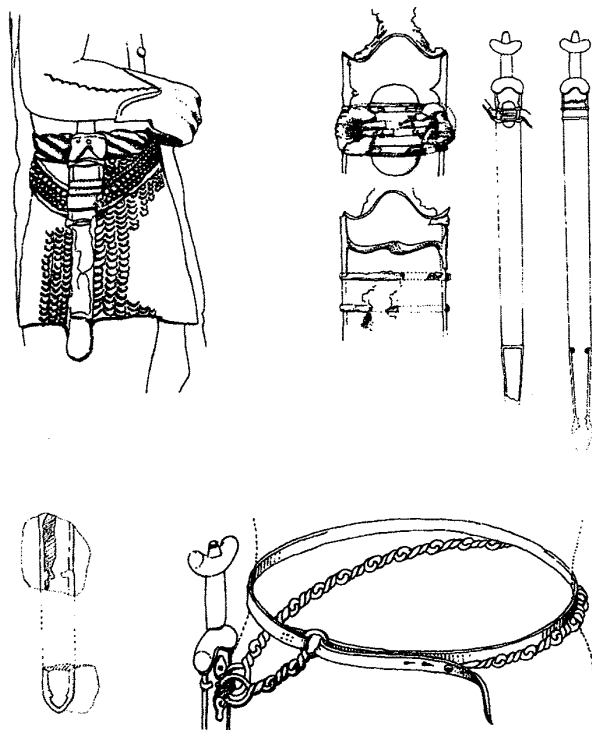


Figure 7 : Le fourreau d'épée et son système de suspension :

1. Le guerrier de Vachères (Alpes-de-Haute-Provence, France), d'après Lejars (1994)
2. Épée et fourreau de King's Road (Guernesey, Angleterre). Traces minéralisées des ligatures du système de suspension, d'après Lejars et Rapin (2000).
3. Entremont (Bouches-du-Rhône, France), détail d'une extrémité de fourreau d'épée caractéristique du début du II^e siècle avant J.-C., dessin d'après photo in Arcelin et Rapin (2002)
4. Reconstitution du système des ceinturons à chaînes du III^e siècle avant J.-C., d'après Rapin (1996)

65. Rapin (1996).

Enfin, avec ses plaques allongées et ses nombreuses pièces rapportées, le fourreau offre à l'artisan un vaste champ d'expérimentation où il pouvait déployer tout son art en combinant différentes techniques comme la gravure, le repoussé et l'estampage, ou encore l'incrustation et l'application d'autres matériaux⁶⁶. L'utilisation de pièces rapportées, en fer ou en bronze, ou encore l'application d'éléments colorés (la feuille d'or, le corail, le verre opaque rouge...) avait pour effet d'accentuer les contrastes et de donner l'illusion d'une profondeur de champ accrue.

Par la complexité du mode d'élaboration, le fourreau d'épée peut être considéré comme un fossile directeur majeur pour la connaissance de l'armement laténien. Les éléments du ceinturon sont pour nous des indicateurs tout aussi précieux.

• Le système de suspension

Le traditionnel ceinturon en cuir avec anneaux et agrafe en usage depuis le V^e siècle avant J.-C., connaît au III^e siècle une mutation sans précédent, marquée par l'adjonction de chaînes⁶⁷. Le nouveau système comprend une partie courte située vers l'avant sur la hanche droite et une seconde, trois à quatre fois plus longue (45 à 55 cm de longueur), qui fait le tour par l'arrière pour venir se refermer sur le côté gauche (fig. 7, n° 4). Ces pièces, solidement ligaturées à la pièce de suspension du fourreau, enveloppaient la taille et venaient se fixer sur la partie en cuir du ceinturon (fig. 7, n° 2). L'introduction de ces éléments semi-rigides avait pour but de raidir le système de suspension et de limiter les oscillations de l'épée qui risquaient d'entraver les mouvements du guerrier lors de déplacements rapides. Ce système original sera abandonné à la fin du III^e siècle, au moment où se met en place la cavalerie, et remplacé par le traditionnel ceinturon à anneaux et agrafe⁶⁸.

• Les armes d'hast

Les armes d'hast, lances et javelots, constituent l'armement offensif par excellence⁶⁹. La différence entre les deux types paraît liée à la morphologie de l'armature qui, dans le premier cas, se distingue

66. Ginoux (1994) ; Lejars (1994) 63-64 ; Lejars (2003 b).

67. Rapin (1987), (1991) et (1996).

68. Rapin (1990) 289-290.

69. Rapin dans Brunaux et Rapin (1988) 85-134 ; Rapin (1999) 48.

par la présence d'une forte nervure médiane destinée à raidir le fer pour absorber les chocs répétés et, dans l'autre, par une section relativement plane avec, sur les exemplaires anciens du V^e siècle, des cannelures longitudinales. La diversité de formes et de dimensions qui caractérise ces armes rend difficile toute entreprise de classification. Seules quelques formes spécifiques bien calées dans le temps peuvent servir de points d'ancrage et caractériser certains types de combattants. C'est le cas des fers de lance à flamme étroite et douille courte, des fers de lance à flamme convexe ou biconvexe, ou encore des fers de lance à flamme étroite convexe équipée d'une longue douille. À cela, il faut ajouter une série particulière d'exemplaires de très grande dimension (jusqu'à 70 cm de longueur) parfois ornés de motifs ajourés, fragiles et peu fonctionnels, qui sont interprétés de ce fait comme des enseignes. Diodore de Sicile (V, 30) évoque l'usage chez les Celtes de lances équipées de fers aussi longs qu'une épée.

Les armes de jet équipées d'une grande armature métallique ne sont que très rarement attestées au nord des Alpes. Au contraire, en usage chez certains peuples des péninsules ibérique et italienne, ces armes sont également fréquentes dans les ensembles celtiques d'Italie centrale-septentrionale, en particulier dans la région des Apennins⁷⁰.

• Le bouclier

Le bouclier celtique, comme le *scutum* romain, a une forme ovale, mais il s'en distingue par sa surface plane alors que celle du bouclier romain est nettement convexe⁷¹ (fig. 8). Il se différencie aussi des exemplaires circulaires du Bronze final⁷² que recouvrait parfois une tôle de bronze ornée de motifs géométriques comme il en existe aussi à la même époque dans le domaine villanovien⁷³. La hauteur du bouclier celtique varie entre 110 et 120 cm⁷⁴. Constitué pour l'essentiel de matériaux périssables (des plaques en bois de bouleau ou de tilleul ou même de chêne, juxtaposées comme sur les exemplaires découverts sur le site éponyme) il est de ce fait rarement identifié (fig. 8, n° 1

70. Lejars (à paraître).

71. Pour l'armement romain, voir Feugère (1993).

72. En particulier *Europe* (1999) 96-97 et 253-254.

73. *Naissance de Rome* (1977) : tombe Castellani à Palestrina, n° 687-689 ; Saulnier (1980) 28-30 et 65 ; Bermond Montanari (1988) 252-253 et 259-260 ; Morigi-Govi et Tovoli (1993).

74. Rapin dans Brunaux et Rapin (1988) 13-84. L'iconographie méditerranéenne suggère en outre l'existence de boucliers de plus petits modules : comme sur la frise de Civitalba dans les Marches (Italie).

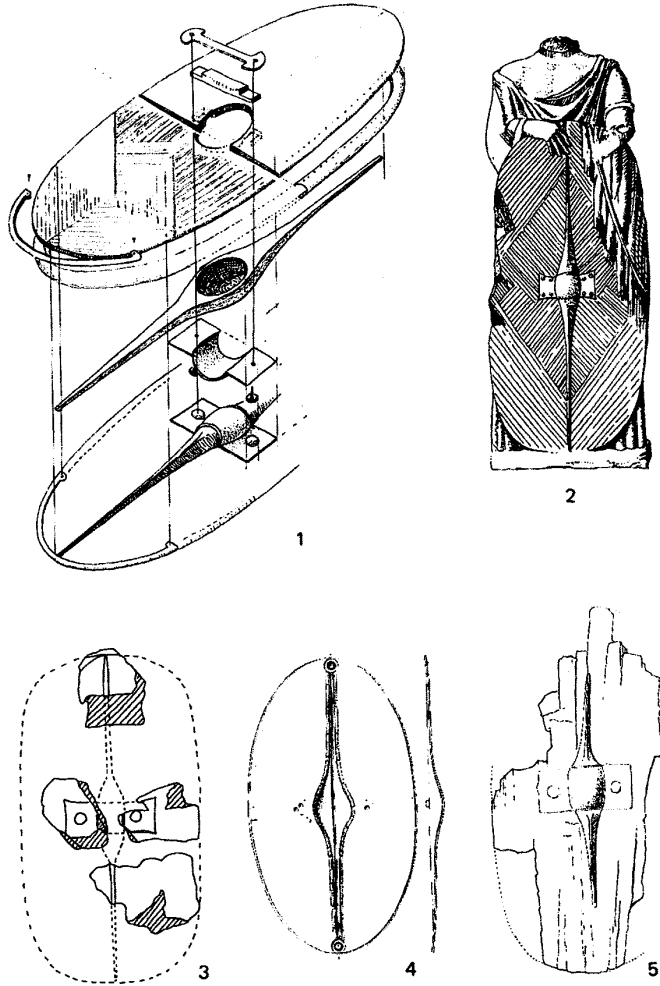


Figure 8 : Le bouclier :

1. Vue éclatée d'un bouclier avec ses garnitures métalliques, d'après Brunaux et Rapin (1988)
2. Statue du guerrier de Montdragon (Vaucluse, France), d'après Brunaux et Rapin (1988)
3. Entremont (Bouches-du-Rhône, France), reconstitution d'un bouclier équipé d'un *umbo* à ailettes trapézoïdales de la fin du III^e siècle avant J.-C. ; dessin d'après photo in Arcelin et Rapin (2002)
4. Bouclier en tôle de bronze de Chertsey (Angleterre), d'après Stead (1991)
5. Vestiges d'un des boucliers découverts sur le site éponyme de La Tène (Suisse), d'après Brunaux et Rapin (1988)

et 5). César évoque aussi l'existence de boucliers d'écorce ou d'osier tressé, garnis de peaux (*Guerre des Gaules* II, 33). Sa morphologie est connue par les différents témoignages littéraires et iconographiques mais aussi par les éléments métalliques qui entrent parfois dans sa constitution (l'*umbo*, le manipule, les rivets et appliques diverses qui parfois ornent la surface, et les orles en fer qui renforcent et dessinent les bords du bouclier). Les placages en tôle de bronze constituent une autre source d'information privilégiée, même si, pour le moment, cette forme particulière n'est connue que dans le domaine insulaire⁷⁵ (fig. 8, n° 4). Ces accessoires sont d'abord attestés pendant une courte période correspondant à la fin du V^e siècle avant J.-C., puis disparaissent au IV^e siècle pour finalement réapparaître au début du III^e siècle et devenir une constante du bouclier jusqu'à la guerre des Gaules⁷⁶. L'*umbo* est l'élément le plus fréquent et sa forme peut être considérée comme un très bon marqueur chronologique. L'*umbo*, d'abord constitué de deux coques séparées (à la fin du V^e s. et au début du III^e siècle) est remplacé dans le second quart du III^e siècle par une pièce unique formée d'une bosse centrale bordée de chaque côté par un repli latéral. La forme en bandeau transversal, qui domine les III^e et II^e siècles, sera progressivement remplacée à partir de la fin du II^e siècle par les types circulaires qui impliquent la disparition de la *spina* centrale. Le renforcement de la bordure par une pièce métallique n'est pas systématique ; il se limite souvent aux extrémités et parfois à la seule extrémité supérieure. Il est intéressant de noter que ces orles auraient été introduits dans l'équipement des Romains par Camille à peu près à la même époque (Plutarque, *Camille* 40, 5).

• Le casque

L'usage du casque, connu à l'âge du Bronze, n'est plus attesté durant le premier âge du Fer⁷⁷. Sa disparition est concomitante des autres équipements défensifs en bronze, la cuirasse et le bouclier. Il faut attendre la seconde moitié du V^e siècle pour le voir de nouveau équiper certains guerriers de haut rang, ensevelis avec un char à deux roues. Deux modèles sont alors utilisés conjointement (fig. 9). La série la plus importante comprend les formes coniques avec un couvre-

75. Stead (1985) 54-57 ; Stead (1991).

76. Pour une vision d'ensemble de l'évolution des éléments métalliques du bouclier celtique voir Brunaux et Rapin (1988) ; Rapin (1991 a) 325-327.

77. Voir *Europe* (1999) 94-96 et 248-249.

nuque prolongeant la base du timbre⁷⁸. La seconde est constituée de casques de morphologie plus simple et sans couvre-nuque. Ils se présentent sous la forme d'une simple calotte hémisphérique. Cette forme qui coiffe certains guerriers figurés sur le fourreau de Hallstatt (Autriche)⁷⁹ est souvent réalisée en fer, en particulier en Europe centre-orientale. Le bronze est en revanche préféré pour la fabrication des exemplaires coniques, de morphologie plus complexe.

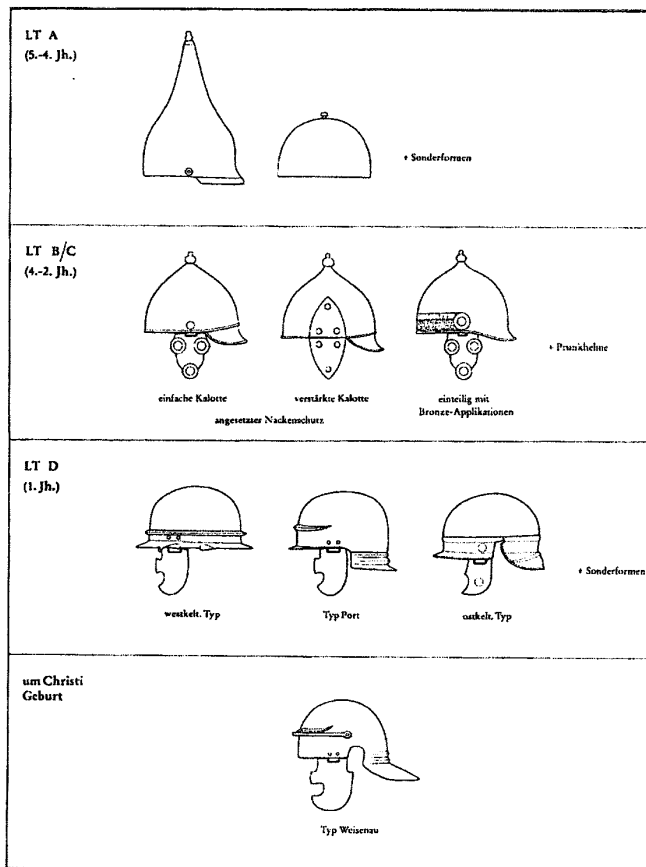


Figure 9 : Évolution des casques celtiques et celto-italiques , d'après Schaaff (1988).

78. Schaaff (1973). Pour les casques celtiques et celto-italiques, voir Schaaff (1988).

79. Megaw et Megaw (1989) 80-81.

L'emploi du fer dans la fabrication des formes coniques n'interviendra que dans un second temps, au début du IV^e siècle avant J.-C. Le couvre-nuque est réalisé séparément et rivé sur le timbre. C'est de cette époque que datent quelques-unes des pièces les plus remarquables de l'art celtique comme les casques d'Amfreville⁸⁰ (Seine-Maritime), de Saint-Jean-Trolimon⁸¹ (Finistère), d'Agris⁸² (Charente), de Montlaurès⁸³ (Aude) et de Canosa⁸⁴ (Pouilles, Italie). Le caractère exceptionnel de ces casques tient autant à la complexité des techniques mises en œuvre, qu'à la variété des matériaux utilisés et à la qualité des décors. L'exemplaire d'Agris, véritable chef-d'œuvre de technologie, se compose d'un timbre en fer plaqué de bronze, recouvert d'une feuille d'or. La fabrication du casque a mis en œuvre des matériaux variés comme le fer, le bronze, l'or, le corail, l'argent, le bois et le cuir, et plusieurs centaines de pièces. Le casque se compose en outre d'une base de cimier, de protège-joues ajourés (un seul est conservé) et de pièces ornementales qui étaient initialement fixées sur les côtés. Ces casques, à la différence des exemplaires antérieurs, n'ont pas été trouvés dans des sépultures des zones traditionnelles du monde celtique, mais dans des dépôts à caractère votif situés sur les marges occidentales (Amfreville, Saint-Jean-Trolimon et Agris) et méridionales (Montlaurès), ou dans des régions plus éloignées encore comme l'Italie méridionale (Canosa).

Les trouvailles sud-alpines (Tessin, Tyrol) comme celles des régions du moyen-Danube (Slovaquie et Roumanie) marquent la progression méridionale et orientale de la culture laténienne, mais c'est en Italie centrale-septentrionale, et plus particulièrement dans le secteur des Apennins que ce type de protection connaît un essor sans précédent (depuis les Marches jusqu'en Ligurie et en Corse). Ces casques de type « Apennins » en fer, dits celto-étrusques, datés de la seconde moitié du IV^e et du premier tiers du III^e siècle avant J.-C., se distinguent des exemplaires septentrionaux par la confection du timbre et du couvre-nuque en une seule pièce, un décor d'appliques en tôles de bronze et l'usage de couvre-joues trilobés⁸⁵ (fig. 12). Cette série particulière, qui n'a pas d'antécédents locaux connus, résulte plus probablement de la fusion des deux traditions militaires et artisanales, nord-

80. Kruta (1978) ; Duval, Lehoczky et Schaaff (1986).

81. Schaaff (1974).

82. Gomez de Soto (1986) ; Gomez de Soto et Verger (1999).

83. *Archéologue* (2000) 41.

84. De Juliis (1992) 225-230.

85. Coarelli (1976) ; Vitali (1987).

alpine et péninsulaire, ce qui n'est en revanche pas le cas de l'épée et de son système de suspension, qui continuent à être fabriqués selon les usages en vigueur au nord des Alpes.

Les casques, qui avaient disparu des dépôts funéraires depuis le début du IV^e siècle, font leur réapparition au cours de La Tène finale (fin du II^e et I^{er} siècle avant J.-C.). Ces casques en fer sont équipés, pour les plus anciens, d'un timbre légèrement pointu⁸⁶, mais c'est la forme à calotte hémisphérique avec couvre-nuque surbaissé (rapporté ou non), proche des exemplaires romains, qui l'emporte et arme l'élite gauloise de l'époque de la Guerre des Gaules⁸⁷. Ils sont en outre pourvus de couvre-joues échancrés vers l'avant, suivant en cela la tradition étrusco-italique du III^e siècle avant J.-C. des paragnatides dites « anatomiques ». On connaît également en Gaule un certain nombre d'exemplaires en bronze de forme hémisphérique (type Mannheim)⁸⁸. Ces casques, qui proviennent de sépultures ou de dépôts et paraissent dater d'une période légèrement antérieure à la Guerre des Gaules, sont généralement interprétés comme étant romains⁸⁹.

4. Uniformisation de la panoplie

S'il est possible, à travers cette revue des principales catégories d'armes, de se faire une idée de la spécificité de l'armement celtique, il importe maintenant de s'interroger sur les raisons de son succès auprès d'une grande partie des élites guerrières d'Europe moyenne. Les cartes de répartition des découvertes témoignent de son adoption généralisée depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à la mer Noire. L'uniformisation de la panoplie guerrière, perceptible dès le V^e siècle⁹⁰, se vérifie, tout au long du second âge du Fer, aussi bien dans la typologie et les choix techniques que dans les associations et l'évolution des formes. Elle est également sensible dans le domaine de l'art dans la mesure où ce mode d'expression plastique paraît étroitement lié au monde de la guerre et à ses instruments, qu'il s'agisse du fourreau ou plus rarement de l'épée, de la lance, du bouclier, du casque, de l'agrafe de ceinture et des pièces de harnachement du cheval.

86. Schaaff (1988) 309-311.

87. *Ibid.* 293-317.

88. *Ibid.* 322-324.

89. Feugère (1994).

90. Pour la Champagne : *Celtes en Champagne* (1991); pour l'Hunsrück : Haffner (1976); pour la Bohême : Sankot (1996); pour l'Italie septentrionale : Bergonzi et Piana-Agostinetti (1997); Dore (1995).

Les gravures, qui ornent les fourreaux et en recouvrent parfois la surface entière, ne sont pas de simples ornements⁹¹. Les motifs sont souvent finement ciselés et recouvrent aussi parfois des parties cachées comme la plaque arrière ou la pièce de suspension, échappant ainsi au regard pour qui n'y prête pas attention. De ces représentations émerge un bestiaire fantastique qui nous plonge au cœur de l'imaginaire celtique. Ces êtres fabuleux à l'aspect tantôt animal, tantôt humain, se déploient sur leur support. Loin de tout réalisme, les gueules et visages parfois monstrueux se caractérisent par une accentuation des traits essentiels, tels les yeux, les sourcils et le nez, comme sur certains masques. Ils se combinent le plus souvent avec des motifs abstraits curvilignes pour former de nouvelles figures. On retrouve, derrière la complexité des motifs et l'enchevêtrement des formes de cette imagerie, une caractéristique essentielle du tempérament des Gaulois qui, selon Diodore de Sicile (V, 31), « parlent par énigmes et procèdent la plupart du temps par allusion, en laissant entendre bien des choses »⁹². Cette forme d'expression plastique, malgré des différences régionales significatives, était partagée par l'ensemble des populations que nous qualifions de celtiques. Il ne s'agit pas de simples ornements mais d'un mode de représentation codifié, une sorte de langage auquel adhéraient les communautés celtiques dans leur ensemble, comme l'indique la diffusion des différents styles décoratifs sur une grande partie de l'Europe moyenne. Même si le sens de ces images nous échappe faute de clé pour en percer le mystère, on reconnaît, à travers les différents motifs, des variations sur des thèmes relativement immuables comme la présence « divine » évoquée à travers un masque et les animaux fabuleux qui l'entourent (lyres, dragons, griffons, oiseaux, etc.) (fig. 10). C'est probablement là l'un des traits les plus marquants de l'homogénéité culturelle qui caractérise les élites celtiques durant les cinq derniers siècles avant notre ère.

Pour comprendre ce phénomène, il importe de rechercher les raisons matérielles et psychologiques qui ont conduit à l'adoption généralisée de cet armement en Europe moyenne, y compris dans des régions périphériques, *a priori* non-celtiques. C'est le cas en particulier des Ibères, des Ligures, des Vénètes et des Picéniens, qui n'ont pas d'autres armes de poing que l'épée « celtique ». C'est également avec une épée « celtique » (*keltikè machaira*) cachée sous son manteau, qu'un certain Pausanias porte un coup fatal au roi Philippe II de Macédoine

91. Rapin (2000); Rapin (à paraître); Lejars (2003 b).

92. Jullian (1920-1926) 351, n. 15.

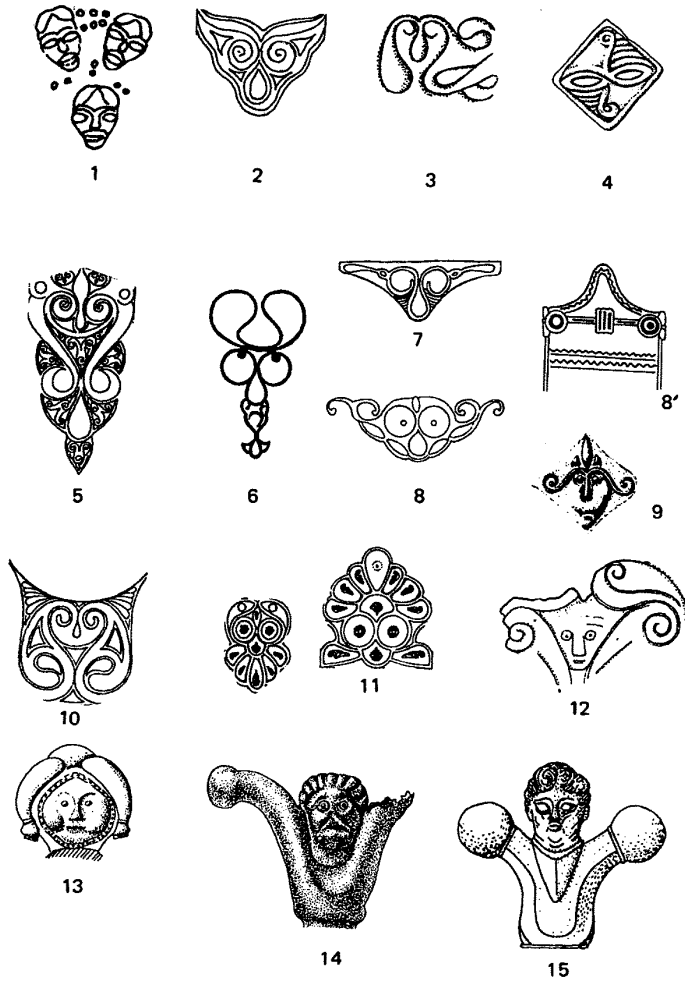


Figure 10 : Visages « celtiques », références in Lejars (2003 b) :

A. Fourreaux d'épée :

1. Marson « La Vignette », Tombe 22 (Marne, France)
2. La Tène n° 4 (Suisse)
3. Filottrano (Marches, Italie)
4. Potypusztá (Hongrie)
5. Vojvodine (Yougoslavie)
6. Bölcske-Madocsahegy 1 (Hongrie)
7. Batina / Kiskoszeg (Yougoslavie)
8. Magyarszerdahely (Hongrie)
- 8'. La Tène, émail sur fer (Suisse)

B. Fer de lance

9. Saunières (Saône-et-Loire, France)

C. Casques

10. Canosa (Pouilles, Italie)
11. Agris (Charente, France)
12. Monte Bibele, Tombe 120 (Émilie, Italie)

D. Épées

13. Bescheid (Hunsrück, Allemagne)
14. Dinnyés (Hongrie)
15. Tesson (Charente-Maritime, France)

(Diodore de Sicile XVI, 94). Il s'agit très certainement d'une de ces armes courtes et étroites destinées à frapper d'estoc, apparentée au type dit de «Hatvan Boldog». Les populations d'Europe moyenne semblent avoir été réfractaires à l'utilisation de toute autre forme d'armement. C'est là un fait amplement confirmé par l'archéologie. Si Hannibal peut, dans certaines circonstances particulières, armer ses troupes à la manière gauloise ou romaine, il ne semble pas en avoir été de même pour les Celtes. Considérant que les soldats combattaient mieux avec leur armement traditionnel, Denys l'Ancien fit fabriquer pour ses mercenaires, parmi lesquels figuraient des Celtes, des armes conformes à leurs habitudes respectives (Diodore de Sicile XIV, 41). C'est aussi une manière d'assurer la cohésion des troupes en favorisant un esprit de corps par le rapprochement ethnique⁹³.

Le succès de cet armement peut s'expliquer par la mobilité des hommes et certains flux migratoires, documentés par les auteurs anciens, comme la colonisation de la Plaine du Pô ou encore la fondation des royaumes galates en Asie mineure⁹⁴. Comme beaucoup de peuples de l'Antiquité, les Celtes ont trouvé dans le métier des armes une importante source de revenus. Le mercenariat, par les tractations et les déplacements nombreux qu'il induit, dut également favoriser la diffusion des nouveautés en matière d'équipements et de tactiques. C'est probablement à ce type d'activités qu'il faut imputer certains ensembles découverts dans les régions méridionales : ainsi dans la nécropole étrusque d'Aléria⁹⁵ ou encore certains ensembles isolés de Toscane (Scansano⁹⁶), d'Ombrie (Pérouse⁹⁷ et Todi) et du Latium (Capena⁹⁸). C'est également dans ce sens qu'ont parfois été interprétés les ensembles funéraires mis au jour à Ensérune⁹⁹ (Hérault). Or, l'étude actuellement en cours¹⁰⁰ montre une situation sensiblement différente. Cette nécropole de plus de 500 tombes compte une centaine de sépultures de guerriers équipés d'armes laténiennes, ce qui en fait

93. Collin-Bouffier (1999) 65.

94. Kruta (2000). À propos des migrations négociées comme celle des Gésates en Italie, vers 225, voir Peyre (1994) 193-195.

95. Jehasse et Jehasse (1973) et (2001).

96. Information amicalement communiquée par Daniele Vitali; cf. Firmati et Rendini (2002).

97. Messerschmidt (1932); Cherici (1995).

98. Kruta Poppi (1986).

99. Schwaller et Rapin (1987); Kruta (2000) 162, 217 et 727. Voir aussi Jannoray (1955) et Mohen (1979).

100. Sous la direction de M. Schwaller, avec la participation de G. Marchand, d'E. Sanmarti, de D. Orliac, de T. Janin, d'A. Rapin et de T. Lejars.

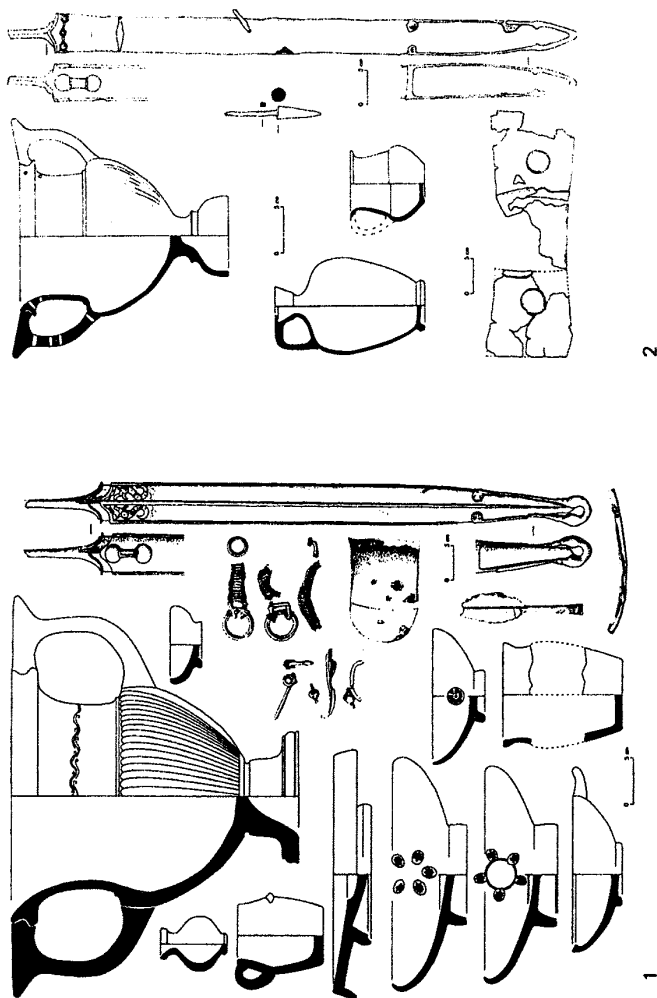


Figure 11 : Ensérune (Hérault), d'après Schwaller et alii (2001)

1. Mobilier de la Tombe 163, début du III^e siècle avant J.-C.

2. Mobilier de la Tombe 157, fin du III^e siècle avant J.-C.

le plus important ensemble de ce type en Europe. Les guerriers armés de la *falcata* ibérique sont peu nombreux et appartiennent à la phase la plus ancienne¹⁰¹. En outre, on peut affirmer que les armes déposées dans ces tombes, dont la chronologie s'échelonne entre 450 et 200 av. J.-C., sont tout à fait identiques à celles des régions classiques du monde celtique (fig. 11). Si l'on considère cet oppidum à travers le prisme des productions métalliques (les armes et les parures, fibules et agrafes de ceinture), qu'elles soient issues de l'habitat ou de la nécropole, et le répertoire décoratif associé, il faut admettre que la culture de La Tène s'épanouit dans cette région périphérique aussi précocement que dans l'ensemble du domaine celtique continental, et qu'elle évolue ici au même rythme qu'ailleurs. S'agit-il pour autant de Celtes ? La présence de Celtes dans ce creuset méridional ibère est probable. La tradition signale en outre leur présence autour de Marseille dès la fin du V^e siècle avant J.-C. (Tite-Live, V, 34 ; Justin, 43, 5, 6)¹⁰². La documentation épigraphique d'Ensérune témoigne pour sa part de l'usage exclusif de la langue comme de l'écriture ibériques, alors que l'onomastique y révèle trois groupes de noms propres d'importance à peu près identique, ibères, celtes et ligures. Cette mixité des influences culturelles (indigène, grecque et celtique) est perceptible jusqu'en Catalogne, où de récents travaux ont recensé une cinquantaine d'équipements de type laténien alors qu'ils sont rares dans les territoires celtibères de l'Espagne intérieure¹⁰³.

La mobilité des hommes et la transmission d'objets (dons) ou de savoirs peuvent s'exercer de façon plus pacifique, à travers en particulier les liens que devaient nouer entre elles les élites. Tite-Live témoigne à plusieurs reprises de ces liens privilégiés qui s'accompagnent généralement d'ambassades et de dons réciproques. Il mentionne en particulier le cas d'un petit roi de la Gaule transalpine (*regulus Gallorum*) qui, malgré les distances, n'hésita pas à offrir ses services à Rome dans la guerre qu'elle menait contre la Macédoine. Le Sénat remercia les envoyés et leur donna en présent un collier d'or de deux livres, des coupes d'or qui en pesaient quatre, un cheval orné de phalères et une armure de cavalier (Tite-Live, 44, 14). Ces liens pouvaient être encore plus étroits. Ainsi, Orgétorix, un chef Helvète contemporain de César, scelle son alliance avec Dumnorix, un noble éduen, en lui donnant sa fille en mariage (César, *Guerre des Gaules* I, 9).

101. Schwaller *et alii* (2001) 175.

102. Jullian (1920-1926) 160-161 ; Peyre (1994) 195.

103. Sanmarti (1994). Voir aussi Quesada Sanz (1997).

Ces réseaux d'alliances aristocratiques ne devaient pas toujours tenir compte de l'appartenance à un peuple, notamment dans les zones de marges. C'est probablement par de tels mécanismes que s'exerce l'influence laténienne, notamment dans certains territoires excentrés comme les Îles britanniques, où les objets de facture continentale demeurent exceptionnels.

Le cas de l'Italie septentrionale où s'établirent, à partir de la fin du V^e siècle, différents peuples originaires du nord des Alpes, est à cet égard extrêmement intéressant si l'on considère la manière dont se signalent les élites jusque dans la mort. L'exemple des Boïens et des Sénons, qui se fixèrent dans les Apennins, est assez emblématique. Leur histoire et leur implantation géographique sont bien connues grâce aux récits des auteurs anciens, en particulier Polybe et Tite-Live. En entrant en contact avec les populations locales, étrusques, ombriennes et picéniennes, les Celtes adoptèrent, dans les nombreux domaines de la vie quotidienne, les usages locaux, au point qu'il est parfois délicat de faire la part entre les aspects spécifiquement celtiques ou plutôt indigènes de tel ou tel rituel, de tel ou tel ensemble¹⁰⁴. De fait, il est souvent impossible de préciser l'appartenance ethnique des défunts sur la base des seules données archéologiques. Les références à la culture celtique, qui ne sont guère visibles dans le matériel d'habitat, apparaissent en revanche très nettement dans les ensembles funéraires, avec l'armement et certains accessoires du costume comme les fibules (fig. 12). Les aristocrates « celtiques » de ces régions sont, d'après les mobiliers funéraires, « gaulois » au combat et « étrusques » pendant le banquet ou aux jeux athlétiques, et enfin, « étrusques », « picéniens » ou « ombriens » dans les activités domestiques (fig. 14 et 15). Dans tous les cas, qu'il s'agisse ou non de Celtes, l'épée laténienne est et restera la seule arme de poing en usage. C'est non seulement l'épée qui est adoptée, mais aussi son mode de suspension (fourreau et ceinturon) et son ornementation avec des décors typiques de l'art celtique. Autrement dit, on a ici affaire à des individus qui partagent une même vision de la guerre. L'épée, c'est enfin un symbole qui témoigne du statut de l'individu et de son appartenance au groupe des guerriers. À ne considérer que les épées, les guerriers boïens et sénons de Monte Bibele¹⁰⁵, de Monterenzio Vecchio¹⁰⁶, de Filottrano¹⁰⁷

104. Galli (1978) ; Kruta (1988) ; *Monte Bibele* (à paraître).

105. Vitali (1987) ; Vitali (2003).

106. Lejars, Verger et Vitali (2002) ; Vitali et alii (2002).

107. Baumgärtel (1937).

ou de Montefortino¹⁰⁸, donnent l'apparence d'un groupe qui conserve et entretient des liens privilégiés avec les élites guerrières celtiques des régions septentrionales (fig. 13).

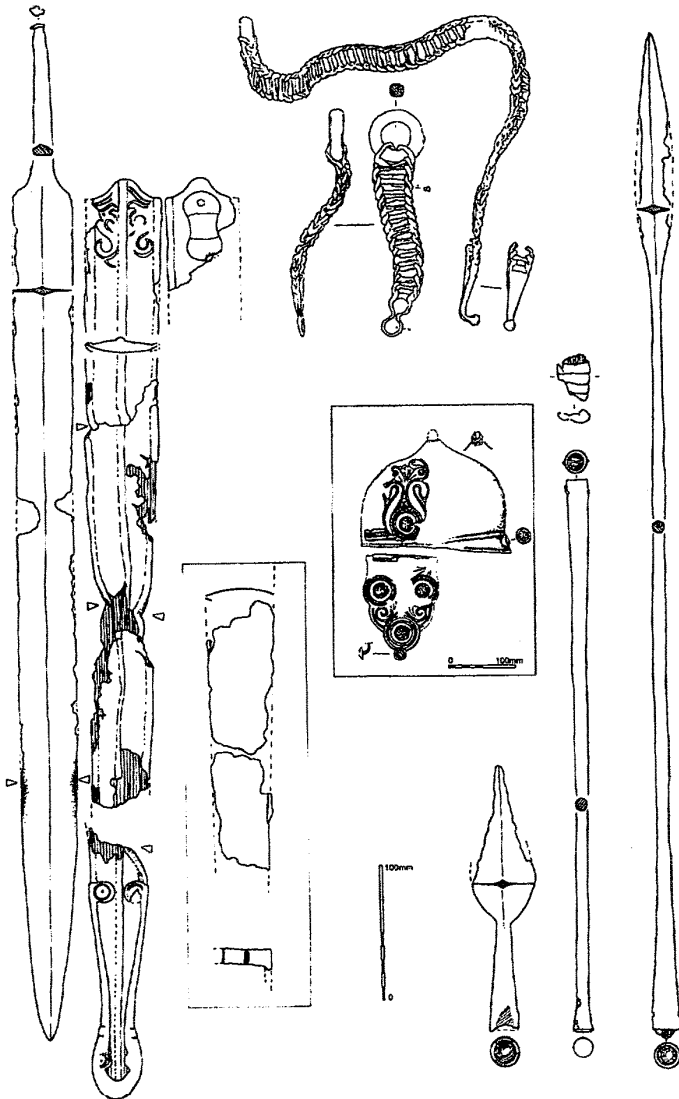


Figure 12 : Monte Bibele (Émilie, Italie), d'après Lejars (à paraître) : armement de la Tombe 120.

108. Brizio (1899).

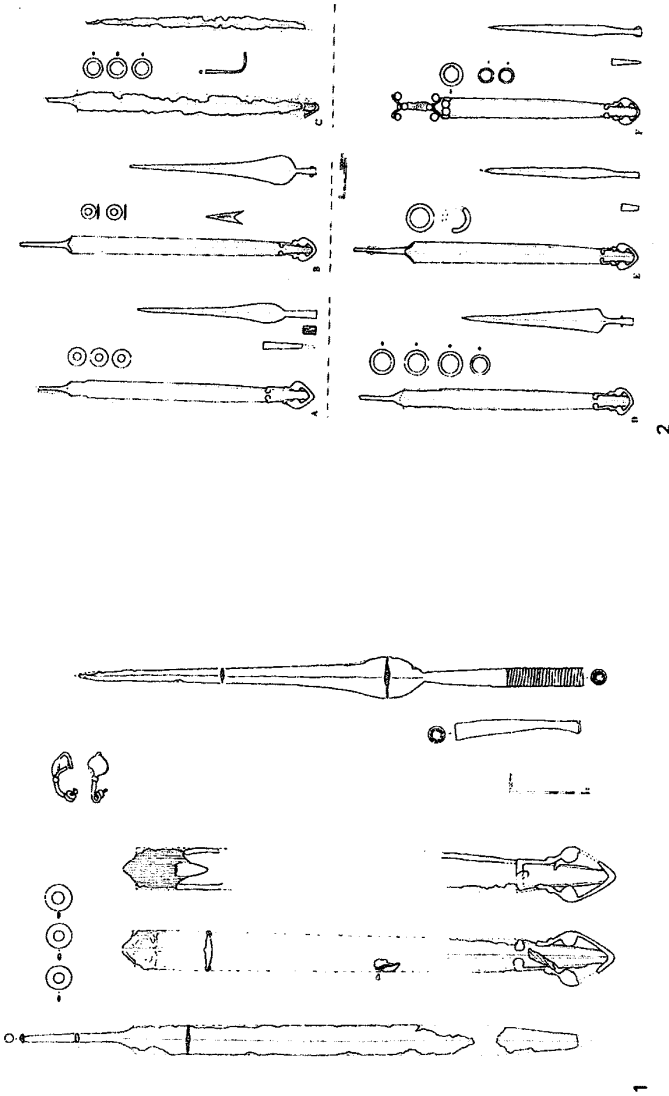


Figure 13 : Des équipements standardisés, références in Lejars (2003 b) :

1. Monte Bibele (Émilie, Italie), d'après LEJARS (à paraître) : armement de la Tombe 70

2. Exemples d'associations d'armes avec fourreau à bouterolle surdimensionnée et grand fer de lance avec flamme à base renflée ou étroite :

A. Pegazzano (Ligurie, Italie)

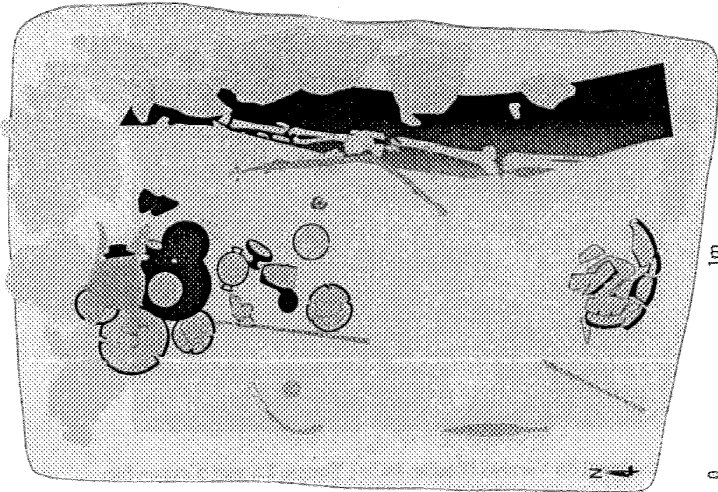
B. Pottenbrunn, Tombe 520 (Autriche)

C. Nebringen, Tombe 11 (Bade-Wurtemberg, Allemagne)

D. Manching "Steinbichel", Tombe 15 (Bavière, Allemagne)

E. Münsinger-Rain, Tombe 86 (Berne, Suisse)

F. Barbey, Tombe 8 (Seine-et-Marne, France).



1. Plan d'ensemble.



2. Détail : vases (*olla*, coupe et mortier) et casque en fer avec appliques décoratives en tôle de bronze.

Figure 14 : Monterenzio Vecchio (Émilie, Italie), Tombe 1, dessin et photo T. Lejars.

Pour autant, leur armement ne saurait se réduire à ces seules pièces. Il s'enrichit, dans la seconde moitié du IV^e siècle avant J.-C., d'un nouveau type d'arme de jet, le *pilum* caractérisé par une longue armature métallique terminée par une flamme à empennage convexe ou triangulaire, ou encore une pointe pyramidale (fig. 12). Le casque en fer, et plus rarement en bronze, est également fréquent à partir du dernier quart du IV^e siècle avant J.-C. (fig. 14, 1). C'est là, à n'en pas douter, un trait singulier propre aux populations d'origine celtique des Apennins. Le fait que les Celtes se manifestent uniquement à travers leur art et leurs armes n'est certainement pas le fait du hasard. Ce sont deux aspects indissociables qui démontrent l'originalité et la spécificité du tempérament gaulois dans un milieu fortement imprégné des cultures étrusco-italiques et helléniques¹⁰⁹.



Fig. 15 : Monterenzio Vecchio (Émilie, Italie), Tombe 12, vue d'ensemble, montage photographique D. Josset.

109. Cette spécificité se retrouve dans d'autres aspects, comme l'organisation sociale et politique, et la langue. Cf. Peyre (1979) ; Vitali (1992).

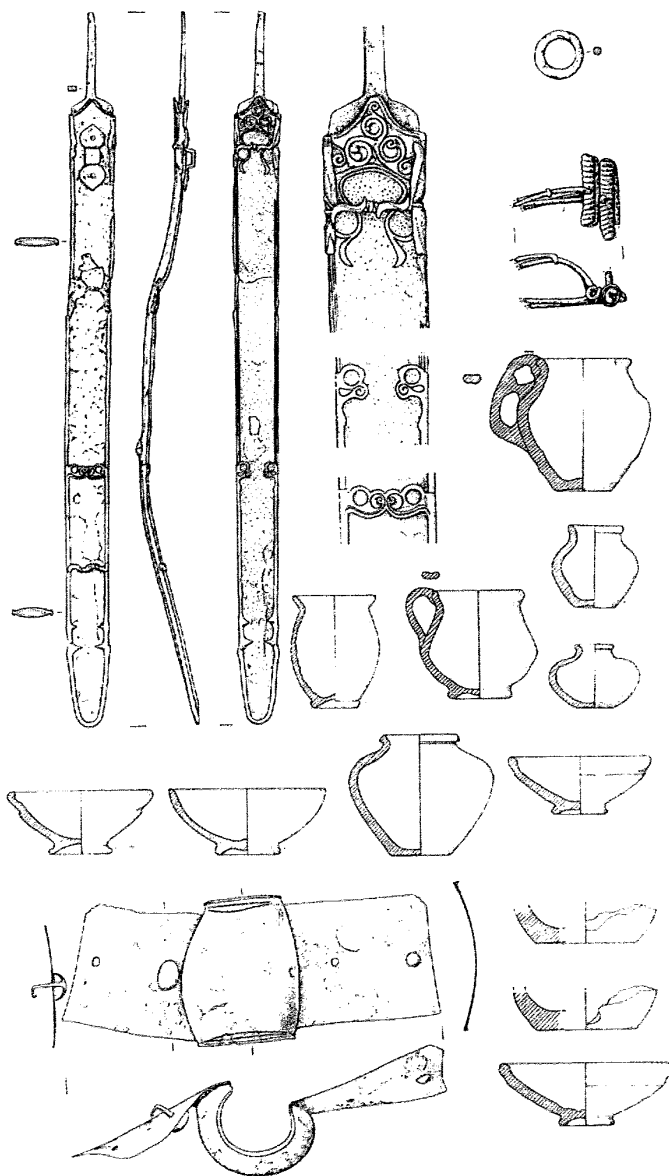


Figure 16 : Santa Maria di Zevio, La Mirandola, Tombe 131, mi I^{er}-II^{er} s. av. J.-C., d'après Salzani (1996).

L'importance de cet armement auprès des élites celtiques de Cisalpine trouve une ultime et tardive confirmation, à l'époque de la romanisation, au début du II^e siècle avant notre ère. En contestant l'ordre du préteur M. Furius Crassipedes, qui en 187, ordonna la confiscation de leurs armes, les Cénomans, obtinrent gain de cause auprès du Sénat romain (Tite-Live, 39, 3). La restitution des armes souligne l'autonomie laissée à ces alliés de toujours et témoigne, à travers cette anecdote, de leur désir d'afficher leur « celticité ». De fait, les Cénomans comme les Insubres ou les *Vertamocori* se signalent à partir de ce moment par le dépôt systématique d'armes dans les tombes, et nous donnent la preuve archéologique de leur attachement à l'armement celtique au temps même de la romanisation¹¹⁰ (fig. 16). Il est clair qu'en ce domaine ils n'en continuèrent pas moins à entretenir des liens forts avec leurs « parents » nord-alpins. Des différences minimes dans la conception des fourreaux d'épée attestent cependant qu'il s'agit bien de produits fabriqués localement et non pas d'objets importés. Il faut attendre pratiquement le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et la soumission de la Gaule pour voir en Italie du Nord les premières armes romaines (Ornavasso¹¹¹ près de Côme et Giubiasco dans le Tessin suisse¹¹²).



110. Par exemple Salzani (1996); Spagnolo Garzoli (1999).

111. Piana Agostinetti (1972); Graue (1974).

112. Egg (2000) 329-332; Pernet, étude en cours.

Nature et emploi des armes dans l'épopée romaine : essai de typologie

Georges DEVALLET

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Arma uirumque cano... un héros, personnage unique, mais qui porte en lui le destin de tout un peuple, mais aussi des combats, ou, pour traduire plus littéralement le début de l'*Énéide*, des «armes»¹ : voilà les deux composantes majeures de l'épopée romaine, où l'on trouve la panoplie presque complète des instruments pouvant servir à donner ou à éviter les coups. D'où la tentation d'examiner cette panoplie en classant les éléments de cet ensemble pour aboutir à une typologie des armes qui apparaissent dans l'épopée romaine «classique», c'est-à-dire de l'*Énéide* aux œuvres de l'âge des Flaviens, en prenant essentiellement les exemples, sous peine de dépasser largement les limites de ce travail, chez Virgile et chez son admirateur fanatique qu'était Silius Italicus, avec quelques références à la *Guerre civile* de Lucain, ainsi qu'à la *Thébaïde* de Stace et aux *Argonautiques* de Valerius Flaccus.

Pour établir une typologie des armes, on opposera les uns aux autres des critères antithétiques, en distinguant :

- les armes *individuelles* des armes *collectives*
- les armes de *protection* des armes *d'attaque*, individuelles mais aussi collectives
- les armes de combat *rapproché* de celles qui permettent de combattre *de loin* (*comminus* vs *eminus*)
- les armes qui *tranchent* de celles qui *écrasent* : *mucro* vs *moles*².

1. Sur l'étendue des sens que le terme d'*arma* peut prendre, voir dans ce volume la communication de J.-F. Thomas p. 35.

2. Diehl (1952) 176-187 attachait une grande importance à cette différenciation anthropologique, ce que réfute Durand (1969) 183-185, et, de fait, il semble bien que les épopées romaines fassent peu de différence entre elles, tant sur le plan de leur emploi que sur celui de la qualification qu'elles donnent à leurs détenteurs.

Un type d'arme pourra donc se définir par une combinatoire de ces critères de nature. Mais en ce qui concerne leur emploi, il est évident que ces distinctions ne sont pas exclusives, et que, justement, certaines armes peuvent participer de plusieurs catégories³. Au-delà d'un tel inventaire, simplement destiné à baliser le terrain, il semble que l'intérêt que l'on peut trouver à l'étude des armes telles qu'elles apparaissent dans l'épopée réside dans une brève étude, qui ne saurait prétendre, loin s'en faut, à l'exhaustivité, de l'emploi que fait l'épopée de ces armes et de la valeur qu'elle leur donne, c'est-à-dire ce en quoi elle se différencie de ce qu'on peut trouver chez les historiens ou chez les auteurs spécialistes de l'art militaire.

1. Les armes individuelles pour le combat de près

Le véritable combat épique, celui qui donne aux adversaires la gloire qu'ils recherchent, c'est le *certamen*, le duel dans une bataille en rase campagne, qui seul permet au héros la succession d'exploits, l'« aristie ». Le plus noble combat sera donc celui qui oppose les deux adversaires dans une bataille en rase campagne⁴.

1.1. Les armes individuelles offensives : le tranchant

La scène où le guerrier s'arme est un *topos* important de l'épopée⁵; la panoplie traditionnelle est faite pour le combat rapproché. Elle comprend évidemment des armes offensives (épée, lance), et aussi des protections (casque, cuirasse, jambières); mais, parmi ces dernières, la pièce la plus importante est le bouclier sculpté qui donne lieu à de célèbres descriptions (panoplies d'Héraklès, d'Achille, d'Énée et d'Hannibal).

Telles sont les armes que Vénus remet à son fils au chant VIII de l'*Énéide* (v. 608 et sq.) : casque, cuirasse, jambières, et le bouclier qui porte gravées les scènes fatidiques qui ont fait la célébrité du passage. Rappelons seulement que le contre-type de cet armement sera celui que Silius Italicus fait remettre par les peuples « riverains de l'Océan » à ce héros du Mal qu'est pour lui Hannibal. Les deux descriptions s'opposent en effet point par point⁶, notamment dans le fait que

3. Voir *infra*, et aussi dans la communication de P. Sauzeau p. 13, comment les armes en principe « défensives » prennent très souvent un caractère « offensif ».

4. Devallet (1984).

5. Miniconi (1951) : très utile inventaire des thèmes épiques.

6. Silius Italicus, *Punica*, II, 391-456. Cf. Létoublon et Devallet (1992) 173-200.

les armes d'Énée sont des armes divines qui, comme telles, ont un pouvoir supérieur à des armes ordinaires, que le texte nomme «armes d'hommes» : l'épée (v. 621 *fatiferum ensem*) est l'instrument des *fata* qui ont promis la victoire à Énée et à ses Troyens.

Cette arme offerte par Vénus remplace l'épée d'apparat serties de jaspe qu'Énée porte à sa ceinture lorsqu'il agit comme un «prince consort» à Carthage (*Én.*, IV, 262-263). Il a donné à Didon celle qu'il portait depuis Troie, et qui, elle aussi instrument du destin, percera la poitrine de l'*infelix Dido* (*Én.*, IV, 646-647 : *ensemque recludit / Dardanium, non hos quaeritum munus in usus*⁷).

Les pouvoirs de cette arme se manifesteront lors du duel final, et c'est bien elle qui conclura le dernier combat⁸. Celui-ci a commencé par un jet de javelines, puis suit un duel à l'épée. Mais Turnus, qui a pris par erreur l'épée de son cocher Metiscus (v. 735-737), est trahi (v. 731 : *perfidus ensis*) par cette arme qui n'est qu'une «épée d'homme» (v. 740 : *mortalis mucro*). Vénus rend sa lance à son fils, qui en blesse son adversaire (*Én.*, XII, 919 et sq.), mais c'est bien avec l'épée du destin qu'il achèvera (v. 950 : *ferrum aduerso sub pectore condit*) celui qui cristallise l'opposition à la réalisation des destins de la future Rome.

À l'inverse, et comme dans le cas du bouclier, l'épée offerte à Hannibal est elle aussi une «arme d'hommes», et sa lance, malgré la reprise de l'adjectif *fatalis* qui prend ici un autre sens (*fatalem milibus hastam*, Silius It., *Punica*, II, 400), ne porte pas les destins, elle est seulement le signe des ravages que fera l'invasion du Punique.

Transition entre les armes de près et de loin, le trait (*telum*, *hasta*) appartient à l'arsenal classique, et prend honorablement place dans la panoplie du guerrier; il peut être utilisé comme une lance, mais c'est surtout une arme de jet. Ce sera, par exemple, l'instrument fatal à la vierge Camille au chant XI de l'*Énéide* (v. 799 et sq.).

1.2. Les armes individuelles offensives : le contondant

À ces armes dont la fabrication est du domaine de Vulcain, mais qui sont régies par la puissance de Mars, s'ajouteront parfois celles qu'a rendues célèbres le personnage de l'Hercule romain, toujours armé de sa massue, même s'il ne dédaigne pas d'user aussi parfois du fer.

7. Cf. Perret, *Énéide*, I, 1980 (C.U.F.), note *ad loc.*

8. Sur ce dernier combat, *ibid.*, IV, 256, note à XII, 710 et sq.

Ainsi, dans le catalogue de l'*Énéide* (chant VII), Aventinus, fils d'Hercule, est armé de la massue et porte la *leontè*, comme les guerriers de Tirynthe dans le catalogue de la *Thébaïde* de Stace (IV, 145 et sq.). Mais un exemple plus développé se trouve au chant II des *Punica*, dans le duel qui oppose Théron, un Sagontin, prêtre d'Hercule, à la vierge guerrière Asbyté, créée par Silius sur le modèle de la Camille virgilienne. Asbyté combat en char avec pique et javelots; Théron la frappe de sa massue, et tout le déroulement de ce duel met bien en valeur la différence dans l'emploi, dans le maniement, mais aussi dans le statut, de ces deux systèmes d'armes.

1.3. Les armes individuelles défensives

Elles ne sont pas, elles non plus, sans une valeur qui dépasse leur simple rôle de protection, car elles sont réputées posséder un pouvoir offensif. Non seulement, nous l'avons vu, le bouclier du héros annonce par son héraldique son destin et celui de son peuple, mais il intimide l'ennemi grâce à son blason, aux reflets étincelants qu'il lance au loin⁹, enfin à son *umbo* qui peut servir à bousculer, voire à blesser, un ennemi¹⁰. Quant au casque, il vomit des flammes, et son cimier, avec son aigrette (*Punica*, II, 620 : *terribilem cristis galeam flammisque uomentem*), terrifie l'ennemi (et pas seulement le petit Astyanax), se transformant ainsi lui aussi en arme offensive.

2. Les armes individuelles pour le combat de loin (*eminus*) : les armes de jet

2.1. Le tranchant et le contondant : l'arc et la fronde

Beaucoup moins nobles, mais tout aussi efficaces, l'arc et la fronde semblent bien avoir été empruntés au domaine de la chasse. Ce sont souvent les armes des troupes auxiliaires, voire des ennemis, et elles sont servies par des hommes d'une ethnie « spécialisée » dans leur maniement : ainsi, les Crétois sont de très habiles archers, et les Baléares de redoutables frondeurs. C'est à une biche crétoise blessée par un chasseur qu'est comparée Didon égarée par sa passion¹¹; c'est

9. Silius Italicus, *Punica*, I, 467; II, 211 (Hannibal); XVII, 295 (Scipion).

10. Silius It., *Punica*, II, 256 : *incurtit umbonem fesso (hosti)*; XV, 797 : *(hostis) collapsi premens umbone trementia membra...*

11. *Én.*, IV, 664 et sq.

la flèche décochée par Ascagne qui, elle aussi *fatifera*, inspirée par la haine de la Furie Allecto, marquera les débuts de la guerre¹². Mais l'arc ne se contente pas d'être une arme qui exige moins de courage, car elle frappe de loin : il permet aussi cette *fraus* qui empoisonne la pointe des flèches, pratique abominable à la guerre¹³, habituellement attribuée aux Parthes, mais aussi, chez Silius, aux Daces et aux Gètes : c'est évidemment cet exemple que suit l'incarnation même de la *perfidia* qu'est pour lui Hannibal¹⁴.

Quant au contondant, il sera évidemment représenté avant tout, dans l'armement individuel, par la fronde et les engins analogues, lançant pierres rondes ou balles de plomb. C'est la spécialité des Baléares, au point que cette technique semble leur être réservée.

2.2. Les armes « par destination »

Plus primitif, presque préhistorique, un autre procédé consiste à utiliser des objets qui ne sont pas des armes proprement dites. On voit ainsi dans l'*Énéide* (XII, 289) Messapus abattre Aulestès en utilisant le manche de sa pique comme une massue, ou chez Silius (*Pun.*, V, 243) Surticus s'armer d'un tronc de chêne. Enfin, il est une autre tactique qui semble, sinon spécifique de l'épopée, du moins plus systématiquement utilisée par ses acteurs : c'est le jet de pierres. Dans le duel final de l'*Énéide*, Turnus se saisit d'un énorme bloc de pierre qu'il tente, mais en vain, de lancer sur Énée¹⁵. Au premier chant des *Punica*, les Sagontins lancent contre Hannibal toutes sortes de projectiles, parmi lesquels des pierres¹⁶. C'est avec des pierres que s'affrontent ensuite Hannibal et Mopsus. Le Punique tue le second fils du Sagontin, et celui-ci (comme Turnus) tente en vain de relancer ce bloc. On retrouve ce type de combat au chant IX (v. 337), comme chez Valerius Flaccus (*Argonautiques*, VI, 648) et chez Stace (*Thébaïde*, II, 559).

12. *Én.*, VII, 475 et sq. et la note de J. Perret *ad loc.* Cet incident sera repris par Silius It., *Punica* XIII, mais là, c'est le hasard qui, devant Capoue, conduit le consul Fulvius à immoler une biche consacrée à Diane.

13. *Én.*, IX, 773 : *ferrum armare ueneno* ; X, 140 : *calamos armare ueneno* ; XII, 856-857 : *sagitta / armatam saeui Parthus quam felle ueneni*

14. Silius It., *Punica*, I, 322-326 et III, 272 (Nubiens). Cf. aussi *Én.*, IX, 773, Lucain, *Guerre civile*, VIII, 382 : *inlita tela dolis* ; Valerius Flaccus, *Argonautiques*, I, 108 : *flammata ueneno / tela* ; Stace, *Thébaïde*, VIII, 418 *non una morte* ...

15. *Én.*, XII, 896 et sq.

16. Silius It., *Punica*, I, 317 : *hic ualido librat stridentia saxa lacerto*...

3. Les armes collectives

3.1. L'attaque

Le souci de la vraisemblance historique, comme aussi celui de la variété, ont conduit les auteurs à décrire des armes collectives, et notamment des machines de guerre. Celles-ci, apparaissant le plus souvent, mais pas toujours, au cours d'opérations de siège (même si l'*Illiade* n'en est pas le modèle puisque le siège de Troie est un simple blocus), les combats se déroulent devant les murailles sans *teichomachia* et l'affaire se termine par une invasion par ruse et sans assaut. Ici encore se retrouvera la complémentarité du tranchant et du contondant : le bélier brise les murailles, comme dans le passage du deuxième chant de l'*Énéide* lors de l'invasion du palais de Priam (II, 492 : *labat ariete crebro / ianua*), dans la relation du siège de Marseille par César chez Lucain¹⁷ ; ou encore, parmi les qualités que Silius attribue à un chef, figure celle de pouvoir « abattre les remparts sous le choc du bélier »¹⁸. Certaines machines (*tormenta*) lancent des blocs de pierre, tandis que la baliste, lors du siège de Marseille, associée à la falarique au siège de Sagonte, sont des armes redoutables, d'immenses javelots parfois incendiaires, qui causent des pertes considérables¹⁹.

Le feu donne une autre arme, au moins aussi redoutable que l'artillerie ou l'assaut : l'incendie. Car la prise d'une ville ennemie se fait, selon la formule traditionnelle, *ferro et igni*, comme le dit Énée lors de la dernière nuit de Troie (*Én.*, II, 582) : *Occiderit ferro Priamus ? Troia arserit igni ?* C'est aussi ce que tentent les Rutules pour prendre le camp troyen (*Én.*, X) ; c'est ce que réussit à faire Scipion pour détruire le campement de Syphax (Silius, *Pun.*, XVII, 88 et sq.) ; c'est enfin le bûcher d'autodestruction où se jettent les Sagontins pendant que l'armée d'Hannibal détruit leur ville (*Pun.*, II, 599 ; 657 et sq. : *furit ensis et ignis / quique caret flamma scelerum est locus*).

Arme collective de destruction, le feu est aussi utilisé par des individus dans des conditions parfois surprenantes : Corynée incendie la barbe d'un ennemi avec un tison pris au foyer d'un autel (*Én.*, XII, 298 et sq.) et c'est aussi par un tison que Genysus remplace les armes

17. *Guerre civile*, III, 498 et sq. : *nunc aries suspenso fortior ictu / incussus densi compagem soluere muri / temptat*.

18. Silius It., *Punica* V, 553-554 : *duro resolvere muros / ariete*.

19. Lucain, *Guerre civile*, III, 465 et sq. : *tenso balistae turbine rapta [lancea] ; / haut unum contenta latus transire quiescit...* ; Silius It., *Punica*, I, 333 et sq. : *adductis stridula nervis / Phocais effundit vastos balista molaris* ; *ibid.*, 350 (la falarique) ; cf. Tite-Live, XXI, 8, 10.

que son épouse lui a enlevées (Valerius Flaccus, *Argonautiques*, III, 115).

3.2. La défense

Il en est du niveau collectif comme de celui du guerrier individuel, et l'on peut dire à bon droit, me semble-t-il, que le rempart est à la cité ce que le bouclier est à chacun de ses défenseurs. C'est là un thème fondamental des *Punica*, comme l'a bien montré M. von Albrecht²⁰. Car dès le début, l'œuvre de Silius envisage le moment où Hannibal se trouvera devant les murs de Rome (*Pun.*, I, 16 : *muris defendit Roma salutem*). Cette bataille pour les murs de Rome est une lutte à mort, dont l'enjeu est l'hégémonie sur le monde, qui mettra à l'épreuve la *uirtus Romana*.

L'attaque contre Sagonte (qui, comme Rome, incarne la *pietas*), n'est qu'une « répétition générale » de l'attaque contre Rome. Murrus, ardent défenseur de Sagonte, proclame d'ailleurs que cette défense des *mœnia* se confond avec celle de tout ce qui doit protéger Rome (*Pun.*, I, 487). Les murs de Rome sont donc la toile de fond sur laquelle se joue le sort de Sagonte, et la portée de la lutte n'échappe pas aux Sagontins (*Pun.*, I, 639 et sq.).

3.3. Les armes « exotiques »

Ce sont celles qui ne font pas partie de la panoplie traditionnelle des Romains, mais qui participent par leur étrangeté à la caractérisation d'un peuple : ainsi, le *dolon*, une sorte de poignard, l'*aclys*, qui semble avoir été une masse de jet, et la *catée*, javelot clouté ou arme de jet revenant vers son lanceur comme un boomerang (?) figurent dans les catalogues du chant VII de l'*Énéide* (peuples qui vont s'engager contre les Troyens), du chant III des *Punica* et du chant VI des *Argonautiques*²¹.

En conclusion, si l'épopée n'invente rien en matière d'armement, et évite même les anachronismes, elle fait intervenir les armes non seulement pour leur efficacité reconnue, mais aussi pour leur valeur symbolique en allant jusqu'à opposer les uns aux autres (comme le fera l'amphithéâtre) des types d'armement chargés de signification.

20. Albrecht (1961).

21. *Dolon* : *Énéide*, VII, 664 ; *aclys* : VII, 730 ; *cateia* : VII, 741 ; Silius It., *Punica* III, 277 ; Valerius Flaccus, *Argonautiques*, VI, 83.

Il semble en effet que l'on puisse trouver dans ces épopées une hiérarchie qui s'établit entre les types d'armes, non pas dans le domaine de l'efficacité, mais dans celui de la valeur morale : les armes individuelles sont préférées à l'armement collectif, celles du combat de près aux armes de jet, le tranchant au contondant, alors qu'au tout dernier rang se placent les objets naturels utilisés fortuitement comme armes (pierres, blocs, etc.). Même les remparts, qui jouent un si grand rôle, par exemple dans les *Punica*, et dont le statut pourrait apparaître comme une exception, sont explicitement considérés comme un substitut à la véritable défense de la cité, la bravoure de ses citoyens.

Aussi, en reprenant la citation initiale, peut-on dire pour conclure qu'*arma* le cède à *uirum*. Le héros est préféré aux armes qui l'équipent, fussent-elles un don des dieux, et c'est le porteur du bouclier, et non celui-ci ou l'épée, qui est l'élus des *fata*.



Les armes du cavalier africain : de la réalité à la symbolique

Christine HAMDOUNE

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Aujourd'hui, au Maroc, le tourisme a popularisé – mais aussi dénaturé – les scènes de fantasia, une manifestation associée aux fêtes du pays au cours de laquelle des cavaliers lancent leur monture à toute allure avant de lâcher des salves de tir, de se replier très rapidement pour revenir à leur point de départ et recommencer encore et encore; armes à feu et chevaux richement sellés et bridés ont remplacé les javelots et la badine qui servait à guider les bêtes, mais les chevaux, les hommes, les tactiques sont les mêmes que lorsque Lusius Quietus, prince maure au service de Trajan, faisait déferler ses cavaliers sur les avant-postes daces au cours des guerres menées entre 102 et 105; la gloire alors acquise lui valut d'être représenté en pleine action sur la Colonne trajane. Cette scène¹ illustre tout à fait la mobilité des cavaliers, la rapidité et la violence de leurs interventions, qu'il s'agisse d'opérations de reconnaissance, d'embuscades, ou de harcèlement; le sculpteur, qui a multiplié les effets de surimposition, rend compte du caractère impétueux de la charge. C'est le même scénario que laissent deviner les gravures rupestres libyco-berbères qui jalonnent de nombreux sites de l'Atlas² depuis l'âge du Bronze jusqu'à la veille de l'invasion arabe. Ces deux documents viennent illustrer toutes les descriptions des auteurs de l'Antiquité qui, de Polybe à Corippe³ n'ont pas manqué d'insister sur des formes de combat très spécifiques.

1. La scène n° 64 dans la classification usuelle depuis Cichorius (1896-1900).

2. Parmi ces sites, il faut mentionner celui du Tizi N'Tirlist (haut Rat, nord du Haut-Atlas), celui de la région de Demnate, publié par Luquet (1967); celui du Haut-Draa (sud du Haut-Atlas), publié par Reine (1969), et enfin celui de la région de Marrakech, publié par Rodrigue (1994).

3. À partir des guerres puniques qui mirent en contact les Romains et les cavaliers numides servant dans l'armée carthaginoise en tant qu'alliés, avant d'être utilisés par les Romains, conscients de la valeur de ces combattants pour certains types de

À ces formes de combat qui donnent la priorité au mouvement et qui reposent sur l'entente étroite de l'homme et de sa monture, sont associées des armes remarquablement appropriées; si les textes insistent davantage sur la tactique des cavaliers africains, ils montrent cependant l'efficacité de leurs armes; et la diversité des représentations iconographiques⁴, très dispersées dans le temps et l'espace, invite également à s'interroger sur la valeur symbolique qui a pu être donnée à ces armes.



Les cavaliers africains sont dotés d'armes offensives ou défensives que leur légèreté rend parfaitement adaptées à cette conception du combat, mais aussi à une façon très particulière de pratiquer l'équitation. Ce sont tous ces aspects que réunit la description la plus ethnologique que nous ayons de ces combattants africains, celle que donne Strabon quand il en arrive à l'Afrique, au livre XVII (3, 7) de sa *Géographie* :

Ils [les Maurusiens] combattent la plupart du temps à cheval au javelot, ils se servent d'une bride faite en jonc et montent à cru. Ils portent aussi un coutelas (*machaira*) [...] d'ailleurs les Maurusiens, les Masaesyliens, leurs voisins, et d'une façon générale les Libyens ont presque partout le même équipement et se ressemblent pour tout le reste; ils montent de petits chevaux, vifs et si dociles qu'on les conduit avec une baguette. Les chevaux ont un collier fait en matière végétale ou en crin, la bride y est attachée. Il en est qui suivent leur maître comme des chiens, sans être tenus en bride. Ils se servent du petit bouclier rond en cuir, du javelot à fer large et court, de tuniques à larges bandes sans ceinture.

Strabon parle des Maurusiens, les Maures du nord-ouest de l'Afrique, mais il précise que sa description est valable pour tous les guerriers libyens. Ce texte montre à quel point le cheval, domestiqué assez tard⁵, occupe une place considérable dans les sociétés africaines,

manœuvres; cette participation des cavaliers africains, numides d'abord, puis maures, devait perdurer jusqu'à la fin de l'Empire romain, puisque dans la *Notitia Dignitatum*, il est encore question des cavaliers maures.

4. Bien que les sources écrites mentionnent parfois des fantassins armés de javelots et, plus rarement d'arcs, c'est à propos des armes des cavaliers que l'on peut traiter de cette dimension symbolique, étant donné la nature de nos sources iconographiques.

5. L'apparition du cheval en Afrique peut remonter au XVI^e siècle avant J.-C., un peu avant l'invasion des Hyksos en Égypte, comme l'ont montré les fouilles de Nubie; le

numides et maures. Les revers des plus anciennes monnaies numides de Syphax et Vermina ont adopté le type du cavalier sur une monture lancée au galop⁶. Le texte de Strabon met bien en évidence que le cavalier, ses armes et sa monture sont intimement liés en mêlant description des armes et celle d'une pratique originale de l'équitation⁷.

Strabon insiste sur les qualités des chevaux africains, vivacité et docilité, plus que sur leur allure dont il ne retient que la petite taille; les documents iconographiques nous apportent sur ce point beaucoup plus, notamment une remarquable figurine de terre cuite produite par les ateliers de Canosa⁸, que l'on date de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle avant J.-C. – donc au moment de l'expédition d'Agathocle – d'après les dernières études des tombes dans lesquelles ce type de matériel a été retrouvé⁹. Le cavalier, le bouclier encore accroché à son bras gauche, est atteint par une flèche; il est couché sur sa monture, lancée au galop, la tête allongée et l'encolure raide, sans mors, dans un élan qui est très proche des détails d'une description de Tite-Live (XXXV, 11, 7-8)¹⁰ :

À première vue, rien de plus dérisoire que l'aspect de ces cavaliers : des hommes et des chevaux peu nombreux et chétifs, le cavalier sans ceinturon et sans armes sauf les javalots qu'il porte, les chevaux sans mors, et vilains même d'allure, avec leur façon de courir l'encolure raide et la tête allongée. Ils augmentent volontairement le mépris qu'ils inspirent déjà en se laissant tomber de leurs montures et en s'exposant aux risées.

cheval est bien connu en Égypte à partir de ce moment-là. On admet qu'il s'est ensuite répandu à travers le Sahara pour gagner l'Afrique du Nord. Cf. Camps (1989).

6. Mazard (1955) 18-20, n° 1-12 et pl. 1.

7. Le cheval a peut-être été utilisé dans un premier temps pour la conduite des chars, comme le suggèrent les gravures rupestres et les peintures sahariennes. Si, au temps de l'expédition d'Agathocle, Diodore de Sicile mentionne des chars libyens à côté des cavaliers (XX, 38, 1 et 64, 1), ils disparaissent par la suite. Strabon ne parle des chars que pour les Pharusiens, un peuple saharien (XVII, 3, 7).

8. Il s'agit de petites figurines de terre cuite qui venaient s'appliquer sur la panse de vases de grande taille grâce à des trous de fixation percés dans le support. Le cavalier numide blessé fait partie d'un lot représentant des guerriers grecs et barbares qui sont de même facture, même s'ils n'appartiennent pas forcément au même vase. Cf. Besques (1986), statuette D 4134, pl. 160.

9. Ce document est très intéressant, car il représente le plus ancien témoignage de la perception du cavalier numide dans le monde gréco-romain. Si l'on suit les hypothèses d'Oliver (1968), cette représentation illustre les guerres entre les Grecs et les Carthaginois, qui faisaient appel aux cavaliers numides dont ils cherchaient l'alliance pour lutter contre les Grecs en Sicile.

10. Sa description est reprise par Frontin, *Stratagèmes* I, 5, 16, pour illustrer un modèle de ruse parfaitement réussie et forcément juste, car on est dans le camp romain.

Tite-Live, comme les autres auteurs de l'Antiquité, souligne avant tout le manque d'élégance de ces chevaux qui appartiennent à la race barbe, avec leur tête assez grosse, à profil convexe, la croupe courte et avalée et la queue plantée bas¹¹.

Mais cette piètre allure est compensée par des qualités d'endurance, de sobriété, de sûreté dans les terrains difficiles et par une docilité remarquable : aux observations de Strabon font écho les vers des poètes épiques comme Silius Italicus (*Guerre punique* I, 215-218 : «là galopent librement les cavaliers numides, sur leurs chevaux sans rênes qu'ils font obéir avec une baguette souple, aussi efficace qu'un mors, et dont ils jouent entre les oreilles de leurs montures») et de Lucain (*Pharsale* IV, 680 : «les Masaesyales, montés sur le dos nu du cheval, dirigent avec une légère baguette sa bouche qui ignore le frein»).

Les auteurs précisent que les Africains montent à cru des chevaux non bridés. Illustrée par la figurine de Canosa et plus tard par la Colonne trajane, cette façon de monter *sine frenis* manque singulièrement de prestance aux yeux des Grecs et des Romains qui vont parfois jusqu'à utiliser le vocabulaire du spectacle pour décrire les prouesses de ces cavaliers «qui, à la façon des écuyers de cirque (*desultores*) menant chacun deux chevaux, ont l'habitude, souvent au plus fort du combat, de sauter tout armés du cheval fatigué sur le cheval frais : si grande est leur agilité, si docile la race de leurs chevaux !» (Tite-Live, XXIII, 29, 5). Ces remarques sont révélatrices de mentalités différentes. Dans le monde grec, comme dans le monde romain, la cavalerie est longtemps restée l'apanage de l'aristocratie. Cette conception élitiste s'oppose à celle des Numides pour lesquels l'équitation est partie intégrante de la vie quotidienne, ce qu'Appien (*Livre africain* XI, 42-44) a fort bien décrit à propos de Massinissa¹² :

Massinissa prit possession du royaume de son père, réunissant un corps de cavaliers dont la tactique consiste, de jour comme de nuit, à procéder à des attaques suivies d'un repli puis d'une nouvelle attaque, avec un emploi massif de javelines : bref, le combat n'est chez eux que fuite et poursuite [...] leurs chevaux eux aussi ignorent jusqu'au goût de l'orge, car ils ne broutent que de l'herbe et ils ne boivent que rarement. Massinissa rassembla donc environ vingt mille hommes de cette trempe qu'il emmenait soit chasser, soit piller d'autres tribus, ce qui, à ses yeux, représentait à la fois une occupation active et un entraînement.

11. Lassère (1991).

12. Traduction P. Goukowski, CUF, Paris, 2001.

Ce texte, en insistant aussi sur les formes du combat, montre bien que c'est la manœuvre plus que l'arme qui a retenu l'attention des historiens, et, dans cette manœuvre, la rapidité d'exécution, ce qui prédispose ces cavaliers à l'offensive brutale et détermine l'allure des armes utilisées, défensives ou offensives, mais dans tous les cas, extrêmement légères pour ne pas entraver les mouvements.

Le bouclier rond, apparu au moment du développement de la cavalerie¹³, est attesté dans toute l'Afrique du Nord jusqu'à la fin de l'Antiquité¹⁴. Il est parfaitement reconnaissable car il est pourvu d'un large *umbo* en saillie ; ce détail est bien visible sur bon nombre de documents de date et de provenance variées, comme la figurine de Canosa, les plus anciennes gravures rupestres protohistoriques du Maroc, en particulier la gravure de Tinoumra près de Demnate dans l'Atlas¹⁵, ainsi que certaines stèles de Volubilis¹⁶ et les gravures de Kabylie¹⁷.

C'est la seule arme défensive de ces cavaliers, dépourvus de casque et de cuirasse, puisqu'ils vont vêtus d'une simple tunique que l'on peut remarquer sur la Colonne trajane et que signale encore Corippe (*Johannide* II, 133)¹⁸. Les cavaliers portent le bouclier ajusté à leur main gauche pendant l'action, et dans le dos pendant les marches, comme le précisent Tite-Live (XXII, 48, 23)¹⁹ et Corippe (*loc. cit.*) : « et souvent un bouclier léger repose, tout rugueux, sur leur dos résistant, ou retombe, suspendu à leur flanc ».

Ce bouclier en cuir très léger ne freine pas la mobilité des attaques, sauf en cas de pluie, un incident assez rare pour que l'épisode ait été rapporté par Orose (*Histoires contre les païens*, V, 15, 16-17)²⁰ qui le tient certainement de Tite-Live :

De plus la pluie rendit glissantes les hampes des javelots (*hastilia telorum*) qu'ils ont l'habitude de lancer sans courroies, avec la

13. Camps (1978).

14. Gsell (1918) 350-351.

15. Luquet (1967) avec relevé p. 591.

16. Jodin (1987), pl. 12-13.

17. La stèle d'Abizar, conservée au musée d'Alger, est la plus célèbre ; mais on en compte dix autres, toutes trouvées dans la même région. Cf. Laporte (1992) ; Camps, Chaker et Laporte (1999).

18. Traduction Zarini (1997) : « et c'est en tunique flottante qu'ils [les Maures] poussent au combat leurs sauvages escadrons ».

19. Il s'agit du passage relatif à des transfuges numides qui gagnent le camp romain juste avant Cannes : « cinq cents Numides environ, comme s'ils désertaient, avaient quitté les leurs, le bouclier (*parma*) sur le dos, et avaient galopé jusqu'à l'ennemi, jetant boucliers et javelots aux pieds des Romains ».

20. Il s'agit d'un épisode de la guerre de Jugurtha.

main; quant aux boucliers qu'ils portaient, en cuir d'éléphant (*scuta*) tendu et durci, commodes et sûrs, dont la substance est telle qu'elle boit l'averse reçue comme une éponge et à cause de cela devient soudainement d'un poids qui rend tout maniement impossible – parce qu'ils ne pouvaient pas les faire pivoter autour d'eux, ils ne purent se défendre.

L'auteur note que la pesanteur soudaine des boucliers les rend impropres à toute manœuvre. Au-delà de l'incident, la description permet de comprendre comment les cavaliers utilisaient le bouclier après avoir lâché les javelots, pour couvrir leur flanc exposé à la riposte de l'adversaire, au moment de la manœuvre de retournement.

Le bouclier défensif est inséparable de l'arme offensive par excellence qu'est le javelot; les stèles de Kabylie, l'homme d'Abizar en particulier, montrent un guerrier qui en tient plusieurs dans sa main gauche. C'est cette pluralité qui explique que les auteurs – Polybe, Tite-Live, Appien, Orose – abusent de l'image de la grêle de traits²¹ qui s'abat sur l'ennemi. Ces javelots permettent aux cavaliers de frapper de loin leurs adversaires et de les maintenir à distance. Plus que la précision du tir, c'est l'accumulation des tirs qui importe pour éviter d'en arriver au corps à corps que les cavaliers africains refusent en se dérochant.

Les représentations iconographiques correspondent à la description que donne Strabon : ce sont des armes à hampe courte, mais à fer large, deux caractéristiques sur lesquelles Corippe insiste²². Ces javelots ne sont plus visibles sur la Colonne trajane : on voit simplement les mains droites fermées et les bras armés en arrière pour les lancer; cette technique est également visible sur les gravures de l'Atlas. Ces deux représentations viennent illustrer la description d'Orose (V, 15, 15)²³. On a retrouvé de telles pointes de javelots, de largeur variable d'ailleurs, dans les tombes protohistoriques : G. Camps a pu noter que ces dépôts d'armes dans les tombes coïncidaient avec les régions où la poterie funéraire était rare, à l'ouest de l'Algérie et dans le Maroc oriental²⁴.

21. Orose, V, 15, 11 : un déluge de traits tomba, *telorum nimbus ingruerit*; Lucain, IV, 773-6; *Guerre d'Afrique*, 49, 4-5; Appien, *Livre ibérique*, V, 25-26.

22. Corippe, *Johannique* II, 134 et 150 : « chacun portant deux javelines armées d'un fer très puissant » (*binaque praecualido portant hastilia ferro*); « leur lance double fixe une solide hampe de genévrier sous un fer aigu ».

23. Texte cité en traduction *supra*, p. 195.

24. Camps (1961) 434-435.

Quant au poignard, c'est sans doute l'arme la plus souvent représentée sur les gravures rupestres de l'Atlas²⁵, à tel point que la typologie des poignards permet d'établir des hypothèses de datation. Cependant, sur son usage, les documents tant archéologiques que littéraires sont rares : Strabon mentionne des coutelas, et Corippe de courts glaives qui «ne sont pas, comme à l'ordinaire, attachés à leur flanc, mais un anneau entoure leur bras en le serrant sans excès, l'étreignant dans un cercle, et ils laissent pendre le fourreau à leur bras nu»²⁶. L'usage guerrier de ces armes n'est explicité qu'une fois chez Tite-Live, dont le récit est repris par Valère-Maxime (VII, 4, 2) : au moment de la bataille de Cannes, quand les Numides, après avoir feint de désertir et de passer dans le camp ennemi, se retournent contre les Romains et «les frappant dans le dos, leur coupant les jarrets, en font un grand massacre»²⁷.

Les exemplaires de lames, le plus souvent en fer, rarement en bronze, trouvés dans les tombes, sont tous à un seul tranchant et confirment que les Africains utilisaient un couteau forgé pour tailler et non pour frapper d'estoc ; en particulier, au Telagh, dans le sud Oranais, on a retrouvé dans une fosse les squelettes d'un couple : l'homme avait un poignard sous le bras qui devait être suspendu à un bracelet de cuir qui ceinturait le bras, comme dans la description de Corippe ; la femme portait un bracelet et une boucle d'oreille²⁸.



Documents iconographiques et textes montrent une permanence remarquable de ces armes en milieu africain depuis la proto-histoire jusqu'à la veille de l'invasion arabe, bien que la datation des documents libyco-berbères soit le plus souvent très difficile. Sur les sites voisinent des gravures d'époques différentes que les spécialistes

25. Les plus anciennes peuvent reproduire des armes importées depuis l'Espagne au Bronze ancien : cf. Ponsich (1970) 55.

26. Corippe, II, 126-129 ; cf. également II, 151 : «un glaive menu mais foudroyant leur pend au bras gauche».

27. Tite-Live, XXII, 48, 4 ; le lendemain, sur le champ de bataille, les Carthaginois, au moment où ils ramassaient les dépouilles, trouvèrent des moribonds ; parmi ceux qui étaient couchés là, certains vivaient encore, les cuisses et les jarrets sectionnés. Cf. Brizzi (1997). L'auteur montre comment l'impression que les Numides surgissent de tous côtés est liée à la rapidité de leur déplacement, et détaille l'usage des poignards utilisés au terme de la poursuite de l'ennemi, pour trancher les tendons de bas en haut, au moment où les Numides arrivent à hauteur de leur ennemi et se penchent sur le côté pour tailler les membres inférieurs de leurs adversaires.

28. Camps (1961) 431, n. 1 et 436.

classent d'après la qualité de la patine et la technique de gravure, mais aussi la nature de la faune qui les accompagne (félidés, autruches, mouflons et surtout camélidés dont l'introduction en Afrique du Nord se généralise dans l'Antiquité tardive au IV^e siècle, même si certains documents attestent sa présence fort tôt²⁹); certaines, au style très patiné, peuvent remonter au début de l'âge du Bronze et les plus récentes correspondre à la période qui précède immédiatement la conquête arabe. On constate donc une permanence remarquable de ces armes. L'efficacité de ces armes et leur parfaite adéquation à des techniques de combats particuliers ont conduit les Romains à les utiliser, soit en recrutant des cavaliers africains³⁰, soit en adoptant ces armes pour certaines unités spécialisées.

La Colonne trajane, la meilleure illustration de l'utilisation de cavaliers maures dans l'armée romaine, permet de constater que ces troupes gardaient leur armement propre. Au départ formés de contingents temporaires sous l'autorité de chefs locaux, comme Lusius Quietus, ces corps ethniques africains vont laisser peu à peu la place à des unités placées sous les ordres d'officiers de l'armée romaine, les *mauri equites* mentionnés dans diverses inscriptions; ces unités deviennent permanentes et régulières, donc intégrées dans l'armée romaine, mais toujours fondamentalement ethniques et attachées à leurs armes : ce sont les *numeri Maurorum*. On sait que des *numeri* maures étaient affectés à la défense de la frontière danubienne en Dacie, notamment à Micia où ils ont dédié un temple aux *dii patrii*³¹. Les cavaliers de ces corps restaient fidèles au bouclier et au javelot : sur le bas-relief de la stèle funéraire³² d'un soldat d'un de ces *numeri* qui, en tant que corps spécialisés avaient accompagné les légions de Septime Sévère dans sa lutte contre Pescennius Niger, on retrouve le court javelot à pointe large.

Les Romains ont aussi adopté ces armes pour certaines de leurs unités de cavalerie, en particulier dans les garnisons des régions frontalières du Danube ou du Rhin et pour des unités spécialisées dans le renseignement ou la reconnaissance; dans de telles unités, la rapidité comptait beaucoup et l'efficacité des armes africaines en ce domaine

29. Camps (2002³) 94.

30. Sur ces aspects, cf. Hamdoune (1999) 165-186.

31. *AE* (1944) 74.

32. *AE* (1948) 148 : stèle du cavalier maure tué devant Néapolis pendant la guerre de Septime Sévère contre Pescennius Niger. Ces troupes sont mentionnées par Hérodien, III, 3, 4.

était reconnue. On retrouve ainsi le bouclier rond à *umbo* et les deux javelots à large pointe sur un bas-relief funéraire conservé à Heidelberg, la stèle d'un *explorator Germanorum*³³. Si l'on en croit M. P. Speidel, ces armes figurent également sur le monument d'un cavalier de l'aile *I Thracum ueterana* ayant servi en Pannonie³⁴.

Ces armes sont aussi adoptées par des unités auxiliaires servant en Afrique. Dans cette région, l'adoption de l'armement traditionnel des Africains semble très précoce³⁵, comme le montre un monument funéraire trouvé à Cherchel³⁶ : le défunt a servi dans l'aile des Parthes, une unité de la garnison de la province ; il a participé à une expédition parthique, sans doute celle de Trajan, d'après l'allure de la stèle avec un relief en creux et le texte gravé au-dessus, semblable aux stèles du I^{er} siècle trouvées dans la région de Cherchel, l'onomastique et le formulaire, la qualité de pérégrin du soldat et de son compagnon d'armes attestée par le nom unique. Or le relief joint à ce texte – tout aussi maladroit que la mise en forme de ce dernier – montre que ce soldat d'une unité régulière de cavalerie, une aile, est armé d'un bouclier rond à *umbo* dont il présente bien la face extérieure caractéristique dans un geste de protection, et d'un court javelot³⁷ avec le bras droit armé à l'arrière en préparation du lancer.

Ce document n'est pas unique. Deux autres stèles de cavaliers, plus tardives, mais très semblables dans leur allure, ont été trouvées à *Portus Magnus* : la première a été élevée par des parents qui perpétuent ainsi le souvenir de leur fils, mort après deux ans de service dans l'aile des Parthes³⁸ et la deuxième a été posée par la fille d'un cavalier de l'aile milliaire en garnison sur la *noua praetentura* au III^e siècle³⁹. On

33. CIL VIII, 11735, épitaphe du cavalier *Respectus* par son frère. Ces troupes d'éclaireurs, *exploratores*, très mobiles, ont été utilisées pour la défense des Germanies.

34. CIL III, 3677 = 10 609. Cf. Speidel (1992).

35. Speidel (1993).

36. Publié par Leveau (1976) 185-186 = AE (1976) 746 : *Rufinus, miles al(ae) / <sale> Part(h)orum, militauit / annis <uigint> XXIII, expe(ditione) Parth(ica). Capito / fratri bene merenti / Sit tibi ter(r)a leuis*. Cette lecture est plus satisfaisante que celle de Speidel, *op cit*, qui ajoute un *functus* après *expeditione* (non visible sur la pierre).

37. Leveau (1976) avait vu une épée au bout du bras droit, mais une épée n'est pas brandie de la sorte.

38. CIL VIII, 21619 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / M(arcus) Silicius / Catus mil(es) / ala Parto(rum) m(ilitauit) an(nis) II / u(ixit) ann(is) XXIII. Marcus et Val(eria) / filio pissimo (sic). Cf. le dessin reproduit dans Revue de l'Algérie française 6 (1888) 156 ; photo du relief dans Cagnat (1912), hors texte n° 1.*

39. CIL VIII, 21617 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / Lurius Rogatus e(ques) a(lae) m(illiariae) cui / non licuit mili(tare) nisi m(ensibus?) XIII / missus est in / -m anu P M / et occiditur / -- VIII idus ian(uarias) u(ixit) a(nnis) XXXIII. / Luria Valeria f(ilia) fecit / cuius morte colli(gere) non potui. Cf. Catalogue du musée d'Oran, I (1932) 176 = Benseddik (1982), fig. 6.*

reconnaît, malgré la maladresse du travail, le cheval non bridé, le bouclier et la courte javeline. D'autres reliefs, comme celui de Nonius Julianus⁴⁰ présentent le cavalier à côté de sa monture. Ce type de document est à rapprocher du monument funéraire d'Aurelius Masfelus⁴¹. Cette stèle s'apparente aux précédentes. Mais on peut aussi la rapprocher de reliefs qui décorent les monuments funéraires de chefs de groupes tribaux, en particulier par le double registre figuré et sa thématique. La lecture du texte, difficile, n'exclut pas l'hypothèse d'un préfet de tribu (*ex praefecto gentis*), un notable local chargé par Rome de l'administration du groupe tribal. De ce fait, on passe dans un autre domaine, celui de la dimension symbolique de la représentation de ces armes.



La dimension symbolique des armes apparaît avec la représentation des poignards et des pointes de lances, plus rarement des boucliers, dans les gravures rupestres, mais aussi dans le choix des sites retenus pour fixer de telles représentations. Elle se manifeste aussi par la présence d'armes dans les tombes (mais c'est rare) ou en relief sur des stèles funéraires ou votives. Le javelot, quant à lui, en vient à être très étroitement associé à l'image du Maure à l'époque impériale.

Dans les gravures de l'Atlas marocain, deux types de représentations sont à distinguer, les armes isolées et les scènes composées. Il est difficile d'interpréter la signification des très nombreux poignards, de formes diverses, que l'on trouve dans le Haut-Atlas, au milieu de représentations d'animaux sauvages (éléphants, panthères, girafes) ou domestiqués (bovidés)⁴². Quant aux ensembles relevés dans le haut Draa, le Rat, le Tensift, ils ont en commun de représenter des scènes complexes de combat ou de chasse, les premières étant apparemment les plus anciennes⁴³. Ces ensembles sont gravés en des endroits très précis qui correspondent à des lieux de passage de pistes carava-

40. *CIL VIII*, 21618, *Portus Magnus* : stèle d'un cavalier de l'aile milliaire.

41. La lecture du *CIL VIII*, 21516, reprise par Benseddik (1982) n° 17, p. 199, est acceptée par Devijver (1984) 591 qui propose une datation haute; Speidel (1993) propose une nouvelle lecture du texte épigraphique: au lieu d'y voir un vétéran de l'aile des Gétules, il développe les deux premières lignes en *Aurelius Masfelus ex b[ene]fic[ario] al(a)e Gem[in(a)]e se[basten(orum)]*. Cf. La Blanchère (1893) 35 = Benseddik (1982) fig. 4.

42. Je renvoie pour tous ces aspects aux travaux de Malhomme (1961), Simoneau (1972) 15-36 et Rodrigue (1994).

43. Cf. celles du haut Draa bien étudiées par Reine (1969).

nières, et à proximité de *tumuli* et d'*azibs*. Ils matérialisaient donc des lieux de rencontre sacralisés. Enfin, un dernier site mérite attention, car il réalise une synthèse des précédents : localisé près de Demnate, au pied du Haut-Atlas, il juxtapose les deux types de représentations : des armes isolées, mais il s'agit du bouclier et du javelot et non de poignards ; et un cavalier inscrit dans un cadre bien délimité, une véritable stèle représentant peut-être un dieu ou un chef.

Un certain nombre de stèles, mieux datées que celle de Demnate, votives ou funéraires, sont décorées de reliefs figurant les armes traditionnelles des Africains, essentiellement le bouclier, ou de scènes plus complexes dans lesquelles interviennent toujours des cavaliers.

Le bouclier, parfois accompagné d'armes offensives, est représenté sur un certain nombre de stèles votives à Baal, rédigées en punique et retrouvées dans le sanctuaire d'El-Hofra près de Constantine⁴⁴. Ces stèles ont été datées du II^e siècle avant J.-C. d'après les références aux rois numides, Massinissa et Micipsa, dont Cirta était la capitale. Certaines stèles reproduisent les armes utilisées par l'armée carthaginoise (bouclier allongé, javelot à pointe fine et épée, voire casque) ; quelques-unes renvoient aux armes traditionnelles des cavaliers libyens, le bouclier rond, le javelot à pointe large et le coutelas. La fonction symbolique de ces armes est manifeste ; les éditeurs les présentent comme des représentations de trophée, car elles « occupent sur les stèles une place d'honneur où elles remplacent tous les autres symboles habituels et il devient plus difficile de les considérer comme le simple armement du dédicant ».

Des boucliers ronds à *umbo* apparaissent également sur un certain nombre de stèles funéraires avec des inscriptions en punique ou en libyque retrouvées au Maroc, à Lixus et à Volubilis⁴⁵ ; l'adoption du motif du bouclier sur ces stèles répond visiblement à une fonction protectrice des morts ; le bouclier est dégagé de son contexte purement militaire pour s'insérer dans un contexte funéraire. Ce contexte funéraire semble être celui de chefs, comme le montre la traduction des inscriptions puniques de Volubilis faisant mention de suffètes.

44. Berthier et Charlier (1955) 193-196 et pl. XV-D et XVII-A pour le bouclier ovale et XVIII-A, B, C, D pour le bouclier rond.

45. Février (1966) : Lixus, n° 123, p. 126-128, pl. XII et Volubilis, n° 1-3, pl. IV, et commentaire p. 83-97. Galand (1966) : n° 9 et 10 pour Lixus, 15 pour Volubilis et Jodin (1987) 226 et sq., pl. XII.

Il est plus difficile de dater les gravures de Kabylie⁴⁶, mais aussi de démêler leur signification : à ce jour, onze stèles de cavaliers, dont la plus célèbre est celle d'Abizar, ont été recensées⁴⁷. Les reliefs, qui présentent de nombreux points communs, peuvent être interprétés comme des stèles votives au dieu cavalier replacé dans un contexte de chasse ou de combat⁴⁸. Une telle interprétation est renforcée par l'inscription latine d'une stèle fragmentaire conservée au musée d'Alger, une dédicace au dieu libyque *Mast---*⁴⁹. Du relief, maladroit mais plus romanisé, il reste la partie supérieure, une tête et un buste de face et l'extrémité d'un javelot à pointe large. Mais ces stèles peuvent également prendre une signification funéraire et s'inscrire alors dans la catégorie des hommages au chef mort. Cette dimension funéraire est là encore confirmée par le rapprochement avec la stèle de Vergien Nerdocen dont l'épithaphe est en latin⁵⁰ et celle d'Aurelius Masfelus. Cependant, on constate une évolution des thèmes des registres sculptés sur ces stèles funéraires de chefs tribaux, les *principes gentis*, qu'elles soient de facture libyque, comme celle de Kerfala⁵¹, ou romaine, comme celles de Diar Mami datées du III^e siècle par l'ère provinciale⁵² : si le cavalier est toujours présent, les armes passent peu à peu au second plan au profit d'insignes plus civils du pouvoir, comme le globule déjà présent, au même titre que les armes sur la stèle d'Abizar. Ainsi à l'époque romaine, la représentation des armes tend à s'inscrire dans un cadre funéraire militaire, mais des modèles iconographiques de tradition africaine ont incontestablement influencé la représentation du cavalier, comme on le voit sur la stèle de Rufinus quand on la compare à celle d'Abizar : même frontalité du personnage central, et même présence d'un petit personnage à l'arrière.

46. Ces stèles sont de l'Antiquité tardive pour P.-A. Février, d'époque maurétanienne pour G. Camps et J.-P. Laporte. La datation haute semble prévaloir et ces documents sont à replacer à l'époque maurétanienne, au III^e ou II^e siècle avant J.-C..

47. Cf. Laporte (1992).

48. Les figures secondaires permettent de penser à des scènes de combat et / ou de chasse (présence d'une autruche à Abizar) avec une dimension symbolique comme la représentation de mains et de pattes coupées sur celle de Naamane.

49. *CIL VIII*, 9007 = Doublet (1893) pl. 5 : fragment de stèle avec inscription latine : *Deo Mast---*.

50. *CIL VIII*, 8984, une inscription aujourd'hui perdue, mais connue par un dessin de Rénier.

51. Laporte (1992) ; Camps, Chaker et Laporte (1999).

52. *CIL VIII*, 9005 et 9006 : il s'agit de stèles à double registre figuré, associant le thème du cavalier chassant et celui du repas funèbre. Dans les deux cas, l'épithaphe nous apprend qu'il s'agit d'un chef local, *princeps castelli Tulei*.

La permanence de ce modèle se retrouve encore sur une stèle trouvée à Aïn Temouchent (*Albulae*), en Maurétanie césarienne occidentale⁵³, dont l'épithaphe en latin encadre le relief très maladroit d'un cavalier portant un bouclier rond et un javelot.

Cette dimension identitaire des armes africaines est perçue comme telle par les Romains, et c'est tout un peuple, les Maures, qui apparaît ainsi défini par son arme offensive, le javelot. L'association d'une arme, le javelot, *iaculum*, et d'un ethnique, le Maure, est partout présente dans la poésie épique⁵⁴ et on le retrouve au III^e siècle sous la plume d'Hérodien quand il veut caractériser la spécificité des unités dans l'armée romaine⁵⁵.

Mais c'est dans le monnayage d'Hadrien que cette association des armes et d'un ethnique paraît la plus affirmée. En effet, toute une série de monnaies émises à la fin du règne vise à la commémoration des voyages impériaux (type *adventus*), mais aussi à exalter l'intégration du monde provincial (type *provincia*). Dans ces séries, la Maurétanie est, sauf dans un cas⁵⁶, distinguée de l'Afrique représentée traditionnellement sous la forme d'une déesse coiffée de la *proboscis* (dépouille d'éléphant)⁵⁷. Tous les revers, avec les légendes *adventus*⁵⁸ ou *provincia*⁵⁹ représentent la Maurétanie sous la forme d'un génie ou d'une

53. CIL VIII, 9813 ; dessin de La Blanchère (1893) 14 = *Marisgarua/tis uix(it) an(nos) L Bona / uix(it) an(n)o(s) XL Nassaietia/Mascal fil(i) ben(e) mer(entibus) fec(erunt)*. L'épithaphe n'est pas antérieure au III^e siècle de notre ère.

54. Quelques exemples : Lucain, *Pharsale* I, 210-211 : *torta leuis si leancea Mauri / haereat*, « si la lance du Maure agile vibre et vient se loger dans sa poitrine » ; Silius Italicus, X, 400-401 : *at multa thorax perfossus cuspidе, et haerens / loricae interdum Maurusia pendet harundo*, « mais l'armure est criblée de nombreux javelots et, fiché dans la cuirasse, reste parfois suspendu le roseau maure ».

55. Hérodien, III, 3, 4 ; IV, 15, 1 ; VI, 7, 8 ; VII, 2, 1-2.

56. BMC, Hadrien, 1667 (sesterce) et 1669 (*dupondius*) : type amazone portant la dépouille, tunique courte et javelot dans la main droite.

57. À l'époque des rois maurétaniens, Juba et Ptolémée, des monnaies royales sont frappées avec la tête de l'Afrique portant la *proboscis* et une légende au nom du roi ou de l'année de règne.

58. BMC, 1664 et 1668.

59. BMC 1758 et 1759 sesterce, MAVRETANIA, amazone, vêtue d'une courte tunique, debout vers la droite, tête tournée vers la gauche en direction du cheval qu'elle tient par la bride avec sa main droite, deux javelots dans la main gauche = BMC 1760 (pl. 95.4) ; même type sur le *dupondius* n° 1765.

BMC, 1760A, sesterce (= pl. 95.2) : MAVRETANIA, génie, avançant vers la gauche dans la même attitude, mais inversée (tête tournée à droite, javelots dans la main droite).

BMC, 1761 (= pl. 95. 5), sesterce, *idem*, mais avec MAVRETANIA, amazone, de face, épaules et tête vers le cheval.

amazone⁶⁰ vêtue d'une courte tunique, tenant d'une main la bride d'un cheval, de l'autre plusieurs javelots.

Le bouclier et le javelot restent les armes spécifiques des Africains, des Maures tels que les décrit Corippe au temps de leur révolte contre Justinien dans son épopée la *Johannide* au milieu du VI^e siècle après J.-C. Mais hors d'Afrique, il n'est plus fait mention de ces armes dans l'Antiquité tardive; certes il existe toujours des cavaliers maures parmi les troupes d'élite énumérées dans la *Notitia Dignitatum*. Mais les auteurs, comme Claudien, citent plus souvent les archers maures que les lanceurs de javelots; ces archers sont représentés sur la frise de l'arc de Constantin illustrant la bataille du pont Milvius; on peut se demander s'il s'agit véritablement des Maures d'Afrique du Nord ou de peuples du désert qui, à la différence des premiers Libyens, semblent avoir beaucoup utilisé l'arc comme arme de guerre.

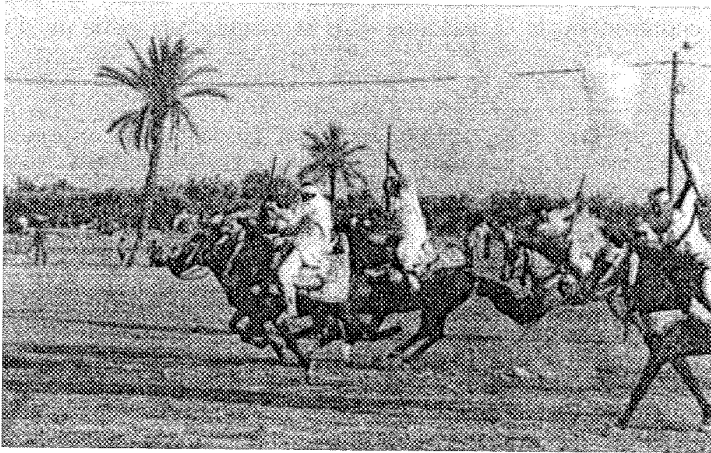


Figure 1.– Scène de fantasia; photo C. Hamdoune.

BMC, 1762, sesterce (= pl. 95.6), MAVRETANIA, génie tourné vers la droite, avec deux javelots dans la main droite, représenté devant un cheval avançant à gauche, qu'il tient par la bride avec la main gauche.

BMC 1763, sesterce (= pl. 95.7) : *idem*, mais amazone tournée vers la gauche = 1764; même type sur le *dupondius* n° 1766, et les *asses* 1767 et 1768 = pl. 95.14.

60. Le génie, proche d'un dioscore, symbolise l'indigène et l'amazone, la province.



Figure 2.- Scène 64 de la Colonne trajane ; photo L. Hamon, 1997, Musée Saint-Germain-en-Laye.

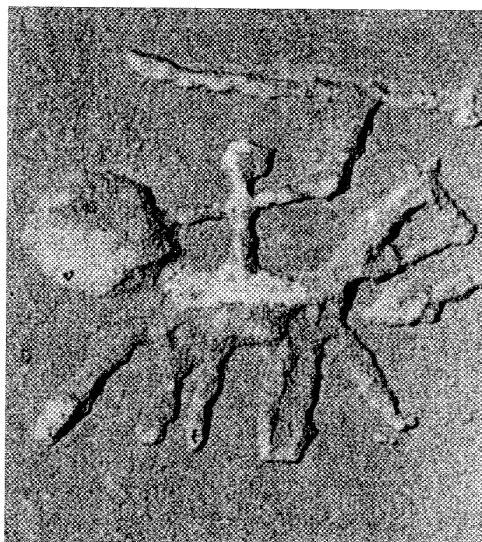


Figure 3.- Gravure rupestre du Tizi N'tirlist (Maroc) ; photo G. Bluche.



Figure 4.- Figurine de terre cuite de Canosa ; photo Musée du Louvre.

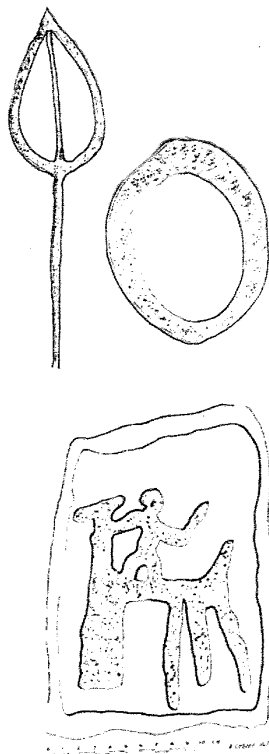


Figure 5.- Gravures de la région de Demnate (Maroc) d'après A. Luquet.



Figure 6.- Stèle d'Abizar, photo C. Hamdoune (exposition d'Arles).



Figure 7.– Stèle du cavalier maure de Néapolis;
photo Israel Antiquities Authority.



Figure 8.– Stèle funéraire d'un
explorator, photo Kurpfälzisches
Museum Heidelberg (E. Kemmet).



Figure 9.– Cavalier de l'aile des Parthes d'après Cagnat (1912).

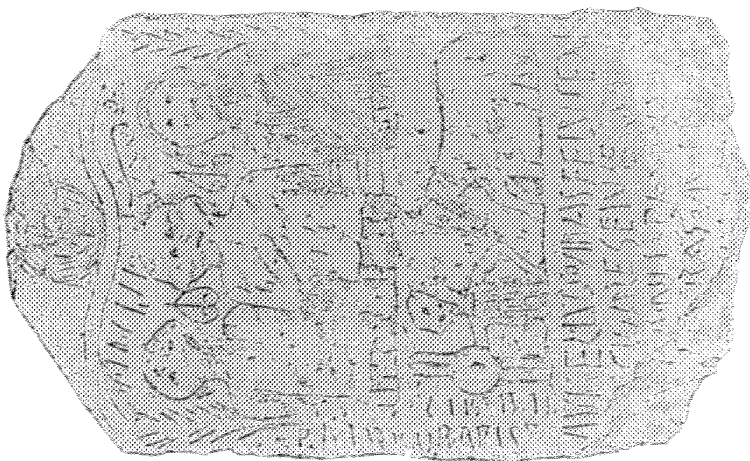


Figure 11.- Stèle d'Aurelius Masféus d'après La Blanchère (1893).

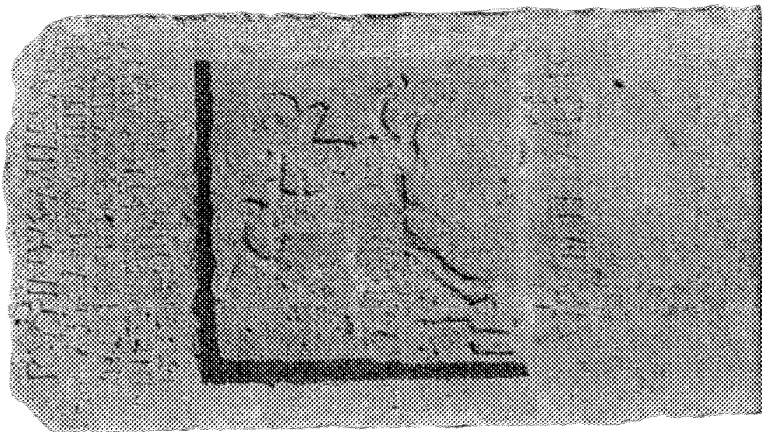


Figure 10.- Stèle de Rufinus ; photo C.N.R.S., Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence.

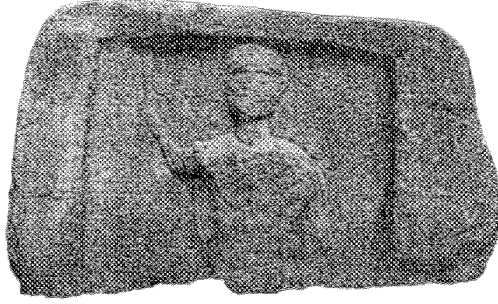


Figure 12.- Stèle votive de Kabylie d'après Doublet (1893).

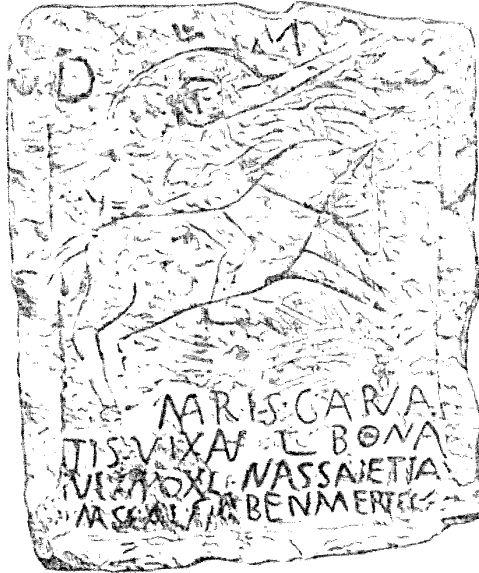


Figure 13.- Stèle d'Ain Temouchent d'après de La Blanchère.



Figure 14.- Monnaies d'Hadrien d'après *BMC*, pl. 95, 6-7.

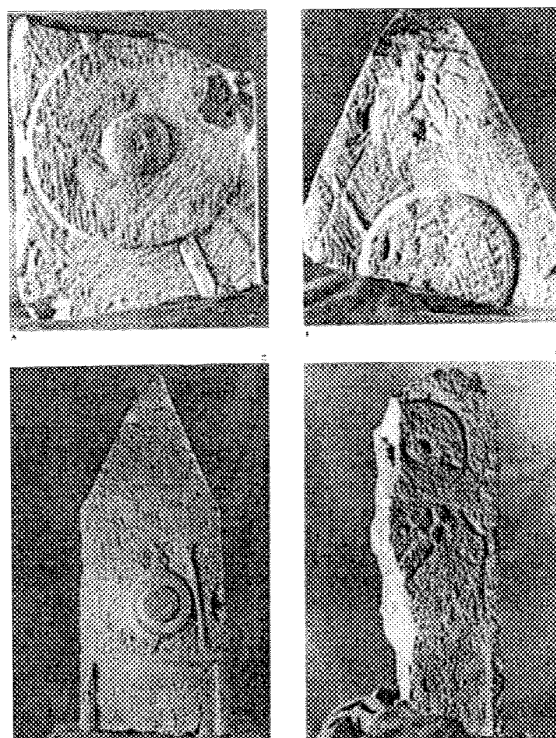


Figure 15.- Stèles du sanctuaire d'El-Hofra.
Berthier et Charlier (1955), pl. XVIII, A-B-C-D.

Armes et armures

La lance en frêne du Pélion et les armes d'Achille

Françoise LÉTOUBLON

Université Stendhal-Grenoble 3

Une étude antérieure des scènes d'armement dans l'*Illiade* mettait en évidence, à la suite entre autres de celles de Fenik, Shannon, Armstrong, et Lord auxquelles il faut ajouter les études allemandes des scènes de combat par Niens et Hellmann¹, le rôle des formules récurrentes dans une série de scènes typiques, et en même temps l'art avec lequel la narration homérique distingue Achille des autres personnages mis en scène dans les précédentes scènes². La présente recherche pourra dès lors se concentrer sur le rôle des armes d'Achille dans la narration pour rappeler l'intimité du rapport entre le héros et ses armes dans le genre épique, et pour souligner en particulier le rôle de la lance en frêne du Pélion, qui n'a pas suffisamment retenu jusqu'à présent l'attention des chercheurs. Le rôle de l'arc d'Ulysse dans les chants XXI-XXII de l'*Odyssée* confirme à la fois les conclusions tirées de l'*Illiade* et le renouvellement du modèle héroïque apporté par l'*Odyssée* : le combat héroïque fait encore partie des scènes de bravoure attendues dans le genre épique, mais la grandeur de l'héroïsme propre à Ulysse ne réside plus spécifiquement dans ce type de scènes. L'héroïsme d'Ulysse se manifeste certes dans le combat contre les Prétendants au chant XXII de l'*Odyssée*, mais sa véritable nouveauté se voit plutôt dans la solitude de la tempête³ et dans les diverses manifestations de la *mêtis* d'Ulysse.

1. Ces auteurs n'ont pas tous travaillé dans le même cadre théorique et ne se citent généralement pas les uns les autres : le dernier en date, Hellmann (2000), cite Fenik (1968) et Niens (1987), mais ni Shannon (1975), ni Armstrong (1976), ni Lord (1991), non plus que M. Parry (1928 a, 1928 b et 1971), alors qu'il cite Arend (1933), probablement parce que l'idée des scènes typiques lui convient, mais non celle de langue formulaire.

2. L'ouvrage français de Miniconi (1951), malgré son caractère pionnier, n'a, semble-t-il, guère eu d'écho, même en France. Je remercie G. Devallet de me l'avoir fait connaître. Je n'ai pu utiliser à temps Lacroix (2002).

3. Voir Létoublon 2001.

1. Armes, formules et scènes typiques

Comme l'a montré l'analyse des scènes d'armement (Pâris au chant III de l'*Iliade*, Agamemnon au chant XI, Patrocle au chant XVI et Achille au chant XIX), tous les héros de l'épopée homérique s'équipent de la même manière, ce qui entraîne la récurrence d'un ensemble cohérent de formules. Ils revêtent successivement, toujours dans le même ordre justifié par des raisons pragmatiques (on ne peut pas se pencher pour revêtir les jambières une fois qu'on a mis la cuirasse; le casque est mis en dernier) jambières, cuirasse, glaive et bouclier, casque. Ces scènes montrent des variantes intéressantes : Agamemnon pour la cuirasse, longuement décrite, avec une variante plus minime pour le glaive; Patrocle pour la mention de la lance qu'il ne prend pas; Achille pour la lance qu'il prend et pour les quatre comparaisons suscitées par son armement alors qu'il n'y en a aucune pour les autres héros.

Shannon a noté la variation remarquable du chant X par rapport à cette « scène typique » : deux héros, Ulysse et Diomède, s'équipent en même temps, et c'est là qu'intervient la fameuse description du casque avec les défenses de sanglier qui est prêté à Ulysse. On notera pourtant au passage que, s'il y a cohérence de l'onomastique dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, le casque que Mérion semble lui prêter vient du grand-père d'Ulysse, Autolykos : il pourrait s'agir d'un cadeau d'hospitalité, mais le retour de cet objet sur la tête du petit-fils de l'ancien possesseur prendrait une valeur symbolique importante, d'autant que le casque fait d'Ulysse un homme-sanglier, petit-fils du Loup, alors qu'il va affronter Dolon, homme-loup.

Autre phénomène notable, avant d'entrer dans le vif du sujet, l'ellipse du récit sur l'armement d'Hector, alors qu'il quitte le combat à plusieurs reprises et devrait donc revêtir son armure plusieurs fois dans le récit. Le narrateur semble avoir sélectionné les scènes d'armement du côté achéen; la seule qui intervienne du côté troyen a un caractère presque parodique, puisqu'il s'agit de Pâris, qui, avec son élégante peau de léopard, va au combat comme s'il allait au bal.

La description de l'armement d'Hector serait particulièrement attendue après qu'il a emporté les armes d'Achille prises à Patrocle, puisqu'il va alors, en affrontant Achille équipé d'une nouvelle armure et de la lance que Patrocle lui a laissée, provoquer un extraordinaire affrontement d'Achille contre un autre lui-même, armé de ses anciennes

armes, prises sur le cadavre de cet autre Achille que fut Patrocle⁴. L'étude des scènes d'armement et de combat nous mène vers une analyse de la structure profonde de l'*Illiade*, jusqu'au dénouement de la colère d'Achille par l'envoi au combat de son substitut rendu semblable à lui par son armure, par la mort héroïque – mais aussi signe d'*hybris* : Patrocle n'a pas respecté les recommandations d'Achille –, par le passage des armes d'Achille sur le corps du plus valeureux des Troyens, la fabrication d'armes nouvelles pour Achille et son départ pour son *aristeia*.

Pour une étude complète des scènes d'armement, il faudrait étudier une par une toutes les formules concernant chacune des armes dans le détail⁵. Je me limiterai à la lance, pour laquelle on connaît deux noms en grec, δόρυ et ἔγχος⁶, combinés respectivement avec cinq ou six épithètes différentes, à caractère plus ou moins formulaire⁷.

4. Sur Patrocle comme double d'Achille une fois qu'il a revêtu ses armes, voir la belle analyse de Whitman (1965²) 200 : « When he puts on the armor of Achilles, a great change comes over him. The gentlest man in the army becomes a demon-warrior, who drives the Trojans headlong from the ships, slays the redoubtable Sarpedon, utters proud, insulting speeches over his fallen enemies. [...] Otherwise, only when he emerges from his tent to go on Achilles' errand does he have any warlike epithet? Then he is "like Ares"; but here the poet is looking forward consciously to the *Patrocleia*, as is shown by the remark, "This was the beginning of his woe." There can be little doubt that the change in Patroclus' character and characteristic epithets is not due simply to his presence in a battle scene. A kind of double image, as in surrealist painting, is involved. Patroclus is playing the role of Achilles. For the moment, he has become Achilles, and acts much more like the great hero than like himself. When Achilles prays to Zeus for Patroclus' safety, he seems to ask, indirectly, whether his friend can play his role adequately or not. » La note 52 de Whitman pour ce passage insiste sur le caractère traditionnel de cette identification de Patrocle à Achille : « The *Patrocleia* is thought by Pestalozzi and Schadewaldt, p. 186, to be modelé on the death of Achilles in the *Aethiopsis*. There can be no doubt that it is at least a montage on the traditional tale, if not on Arctinus' poem. » D'autres spécialistes voient dans cette identification la valeur d'un « substitut rituel », en s'appuyant sur l'hypothèse d'un parallèle formel entre grec *θεράπειον* et anatolien *tarp-*, tel Lowenstamm (1981) 126-131, reprenant une hypothèse due à Nadia Van Brock.

5. Whallon (1969) a fait cette analyse pour *sakos* et *aspis*, pour *doru* et *enkhos*; Gray (1947) l'avait faite de son côté pour les noms de la mer, et parmi les noms d'armes, outre les noms du bouclier qui ont donné prise à la discussion de Whallon, pour les noms du casque, p. 114-119.

6. S'agit-il de deux réalités différentes ? L'analyse du formulaire par Whallon (1969) 41-42, cherchant à réfuter celle de Gray (1947) sur la différence entre *sakos* et *aspis*, montre un système formulaire sans valeur d'opposition dans le réel, mais avec plusieurs formules équivalentes métriquement qui contredisent la théorie stricte de M. Parry : « Parry observed that two laws governed the epic diction: the law of scope, there are many expressions for any concept, used as exact synonyms of each other; and the law of economy, expressions used as synonyms differ from each other in meter. The laws are equally important, but the second is the more interesting. It explains why "Odysseus" and "Laertiades" which are used as synonyms, differ in meter, and why

— χάλκεον se trouve avec les deux noms dans un ordre différent : χάλκεον ἔγχος se trouve dans une vingtaine d'exemples, toujours en fin de vers, tandis que l'on rencontre 5 exemples de δόρυ χάλκεον, avec prédilection pour la coupe bucolique.

— l'association δόλιχον δόρυ se trouve toujours dans cet ordre à la même place, à la coupe bucolique, tandis que l'on ne connaît aucun exemple de δόλιχον avec ἔγχος. Mais on a 12 exemples de δολιχόσκιον ἔγχος, toujours en fin de vers sauf *Iliade* VI, 126 : ... ὃ τ' ἔμὸν δολιχόσκιον ἔγχος ἔμεινας. On n'a aucun exemple de δολιχόσκιον avec δόρυ.

— l'adjectif μείλινον "de frêne" se trouve avec les deux noms dans un ordre différent :

μείλινον ἔγχος : 7 exemples, tous en fin de vers ;

δόρυ μείλινον : 5 exemples, tous à la même place avec coupe bucolique.

On a aussi ὄριμον ἔγχος en fin de vers après la coupe bucolique.

— avec δόρυ seulement : δόρυ χάλκεον + coupe bucolique

δόρυ μακρόν et δουρὶ φαεινῶ toujours en fin de vers.

Pour synthétiser ces résultats, on trouve en fin de vers après coupe bucolique :

χάλκεον ἔγχος·	- ~ - - -
μείλινον ἔγχος·	- ~ - - -
ὄριμον ἔγχος·	- ~ - - -
μείλινον ἔγχος·	- ~ - - -

(soit quatre formes de même structure métrique à la même place)

δολιχόσκιον ἔγχος	.../ ~ - - - -
-------------------	----------------

θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη "goddess Athene of the bright eyes" and Χάρις "λιπαροκρήδεμνος" "Charis of the glistening veil", which do not differ in meter, are not used as synonyms. Violations are uncommon» (exemple de βέλος ὄξύ / βέλος ὠκύ, ὄξυ βέλος / ὠκὺ βέλος) (p. 41) et surtout p. 42 : « δόρυ and ἔγχος, both meaning spear, have the epithets μείλινον "ash" and χάλκεον "bronze" (in the phrases δόρυ μείλινον and δόρυ χάλκεον), which are likewise distributed as if by chance. Among those who have an ash spear (δόρυ μείλινον or μείλινον ἔγχος), Menelaus, Aeneas, Ajax, Hector, and Achilles have a bronze spear (δόρυ χάλκεον or χάλκεον ἔγχος) somewhere else, and only Tlepolemus and Euphorbus do not. In brief passages the epithets-μείλινον or χάλκεον- for a given spear may (*Il.* 13.595-597), inconsistently but interestingly, be different, or they may (16.608-610), consistently but uninterestingly, be the same (on this example and others, see Page, p. 274). »

7. Ayant oublié dans un premier temps l'existence de l'analyse faite par Whallon dans son chapitre II, « The epithets for the heroes of the *Iliad* influenced their characterization », j'ai refait l'analyse formulaire en utilisant le TLG pour aboutir à des résultats très voisins, présentés d'une manière un peu différente ici. Il faut citer ici l'analyse exemplaire du formulaire avec distinction entre les épithètes "nucléaires" et "périphériques" de Bakker et Fabbriotti (1991).

(deuxième hémistiche formulaire complet après coupe heptémère).

Ce système ne vérifie que grossièrement la loi de M. Parry : en général, la même épithète se trouve avec les deux noms mais dans un ordre et à une place différents dans le vers ; dans plusieurs cas, une épithète se trouve seulement avec un seul des deux noms ; mais le nom ἔγχος se trouve avec quatre épithètes de même structure métrique et à la même place, ce qui semble contraire à la loi d'« économie » dégagée par Parry.

2. Les armes et les images

Pour analyser la relation entre les armes et les images dans l'épopée, c'est-à-dire un aspect important de la *poétique* de l'*Iliade*, la méthode qui s'impose est de commencer par les aspects les plus formels, relativement faciles à repérer, comme les comparaisons, pour aller ensuite vers un type d'images moins bien défini, diffus dans le texte⁸, comme les images de lumière qu'a analysées jadis C. Whitman (1965²).

• Les comparaisons et leur localisation

On a déjà remarqué qu'il n'y a pas de comparaisons homériques dans les scènes d'armement de Pâris et d'Agamemnon. Dans celle de l'armement de Patrocle, il n'y en a pas non plus dans la scène typique proprement dite, mais une comparaison très développée des Myrmidons à une meute de loups⁹ se trouve dans le proche contexte (*Iliade*, XVI, 155-166) :

Μυρμιδόνας δ' ἄρ' ἐποιχόμενος θώρηξεν Ἀχιλλεὺς
πάντας ἀνά κλισίας σὺν τεύχεσσιν· οἱ δὲ λύκοι ὡς
ὠμοφάγοι, τοῖσιν τε περὶ φρεσὶν ἄσπετος ἀλκή,
οἱ τ' ἔλαφον κεραὸν μέγαν οὔρεσι δηώσαντες
δάπτουσιν· πᾶσιν δὲ παρήϊον αἶματι φοινόν·
καὶ τ' ἀγελήδων ἴασιν ἀπὸ κρήνης μελανύδρου

8. Mais au début du chant III, Pâris a lancé son défi à l'armée ennemie, vêtu d'une peau de panthère (III, 17), et, en le voyant, Ménélas « s'est réjoui comme un lion » qui voit une proie facile, un faon ou une chèvre (III, 23-24), et l'image de la peau de léopard semble entraîner la comparaison animale : voir sur ces images Naiden (1999) 130-131.

9. Sur le thème du loup dans l'*Iliade*, en dehors même de la Dolonie, voir Wathélet (1986), pour qui la sauvagerie des mythes arcadiens aurait été en quelque sorte édulcorée dans le récit épique.

λάμοντες γλώσσησιν ἀραιῆσιν μέλαν ὕδωρ
 ἄκρον ἐρευγόμενοι φόνον αἵματος· ἐν δέ τε θυμὸς
 στήθεσιν ἄτρομός ἐστι, περιστένεται δέ τε γαστήρ·
 τοιοὶ Μυρμιδόνων ἡγήτορες ἠδὲ μέδοντες
 ἄμφ' ἀγαθὸν θεράποντα ποδάκεος Αἰακίδαο
 ῥώοντ'· ἐν δ' ἄρα τοῖσιν ἀρήϊος ἵστατ' Ἀχιλλεύς.

Au contraire, la scène d'armement d'Achille donne lieu à un nombre exceptionnel de quatre comparaisons, dans la scène d'armement elle-même, densité qui fait de son équipement typique une scène tout à fait originale. Avant même cette scène qui commence au vers formulaire 369 (avec les habituelles cnémides), on remarque une préparation du grandissement épique de l'armement du « meilleur des Achéens » par diverses comparaisons :

- Athéna-faucon, vers 350-351 :

ἦ δ' ἄρπη εἰκυῖα ταυνοπτέρυγι λιγυφάνῳ
 οὐρανοῦ ἐκκατεπάλτο δι' αἰθέρος, Αὐτὰρ Ἀχαιοὶ;
- Les Achéens comme une tempête de neige, vers 357-365 (on notera les *μείλινα* *δοῦρα* du vers 361) :

ὥς δ' ὅτε ταρφειαὶ νιφάδες Διὸς ἐκποτέονται
 ψυχραὶ ὑπὸ ῥιπῆς αἰθρηγενέος Βορέαςο,
 ὥς τότε ταρφειαὶ κόρυθες λαμπρὸν γανόωσσαι
 νηῶν ἐκφορέοντο καὶ ἀσπίδες ὀμφαλόεσσαι
 θώρηκές τε κραταιγύαλοι καὶ μείλινα δοῦρα.
 αἴγλη δ' οὐρανὸν ἴκε, γέλασσε δὲ πᾶσα περὶ χθῶν
 χαλκοῦ ὑπὸ στεροπῆς· ὑπὸ δὲ κτύπος ὄρνυτο ποσσὶν
 ἀνδρῶν· ἐν δὲ μέσοισι κορύσσετο διὸς Ἀχιλλεύς.
- les yeux d'Achille comme un feu, vers 365-366 :

τοῦ καὶ ὀδόντων μὲν καναχῆ πέλε, τῶ δὲ οἱ ὄσσε
 λαμπέσθην ὡς εἶ τε πυρὸς σέλας,
- la notation exceptionnelle, même s'il n'y a pas d'image à proprement parler, sur ses dents qui s'entrechoquent (premier hémistiche du vers 365, cité ci-dessus), notation qui a posé problème à divers traducteurs dans l'histoire des traductions d'Homère, montrant une forte tendance à édulcorer le texte tant ce détail paraissait incongru, alors que l'effet sonore produit par les dentales et les vélares paraît de nos jours un effet voulu du poète.

À partir de la scène typique elle-même, les éléments formulaires sont amplifiés par les comparaisons : essayons de mettre en évidence cette amplification par la présentation des vers formulaires à gauche, des comparaisons à droite :

369-370 jambières :

κνημίδας μὲν πρῶτα περὶ κνήμησιν ἔθηκε
καλὰς ἀργυρείσιν ἐπισφυρίοις ἀραρυίας·

371 cuirasse :

δεύτερον αὖ θόρηκα περὶ στήθεσσιν ἔδυνεν.

372-373 glaive (ξίφος) :

ἀμφὶ δ' ἄρ' ὤμοισιν βάλετο ξίφος ἀργυρόηλον
χάλκεον· αὐτὰρ ἔπειτα σάκος μέγα τε στιβαρόν τε

373 bouclier (σάκος) → comparaison 374

τοῦ δ' ἀπάνευθε σέλας γένετ' ἦύτε μήνης.

(éclat semblable à celui de la lune)

375-380 grande comparaison à un feu vu par des marins depuis la mer

ὡς δ' ὄτ' ἂν ἐκ πόντοιο σέλας ναύτησι φανήη
καιομένοιο πυρός, τό τε καίεται ὑψόθ' ὄρεσφι
σταθμῶ ἐν οἰοπόλῳ· τοὺς δ' οὐκ ἔθελοντας ἄελλαι
πόντον ἐπ' ἰχθυόεντα φίλων ἀπάνευθε φέρουσιν·
ὡς ἀπ' Ἀχιλλῆος σάκεος σέλας αἰθέρ' ἴκανε
καλοῦ δαιδαλέου·

380-383 le casque sur la tête est un élément de la scène typique, mais au formulaire habituel (κυνέην εὔτυκτον) se substitue, avec un effet rythmique expressif, τρυφάλεια... βριαρή:

περὶ δὲ τρυφάλειαν ἀείρας
κρατὶ θέτο βριαρήν·

Le casque donne lieu à une comparaison dans le deuxième hémistiche du vers 381 (qui se poursuit au vers 382) :

ἦ δ' ἀστήρ ὡς ἀπέλαμπεν
ἵππουρις τρυφάλεια, περισσεῖοντο δ' ἔிரαι

ainsi qu'à la justification de la comparaison par les crins d'or qu'Héphaïstos a mis dans le panache destiné à Achille.

Les vers 384-385, consacrés à l'essai de ses armes par Achille¹⁰, j'allais dire *l'essayage* en pensant à la technique des couturiers et tailleurs, ne font pas partie d'ordinaire de la scène typique parce qu'en principe le héros a déjà l'expérience de ses armes. Pourtant, cet élément n'est pas présent quand Patrocle revêt les armes d'Achille, alors que c'est aussi la première fois qu'il est censé le faire : il s'agit donc au

10. Sur cet emploi du composé en ἐν- de τρέχω dans son sens étymologique de "tourner", voir Létoublon (1985) 197.

chant XIX d'un développement exceptionnel, concerté et contribuant à la mise en scène de l'aristie qui va suivre.

Au vers 386 intervient la métaphore, tout aussi exceptionnelle, des ailes qui soulèvent Achille¹¹ :

τῷ δ' εὐτε περὰ γίγνεται, ἄειρε δὲ ποιμένα λαῶν.

Enfin, avec sa terminologie spécifique faisant écho à la formule négative du chant XVI, en XIX, intervient la lance en 387-391 :

ἐκ δ' ἄρα σύριγγος πατρώϊον ἐσπάσατο ἔγχος
βριθὺ μέγα στιβαρόν· τὸ μὲν οὐ δύναται ἄλλος Ἀχαιῶν
πάλλειν, ἀλλὰ μιν οἶος ἐπίστατο πῆλαι Ἀχιλλεύς·
Πηλιάδα μελίην, τὴν πατρὶ φίλω πόρε Χείρων
Πηλίου ἐκ κορυφῆς φόνον ἔμμεναι ἠρώεσσιν·

Après la scène typique ainsi développée se trouve une nouvelle comparaison de lumière aux vers 397-398, une fois qu'Achille équipé est monté sur son char,

ὄπιθεν δὲ κορυσσάμενος βῆ Ἀχιλλεύς
τεύχεσι παμφαίνων ὡς τ' ἠλέκτωρ Ὑπερίων,

Image de lumière vite suivie de la sinistre prédiction du cheval Xanthos, qui constitue encore un effet d'écho avec l'épisode de la mort de Patrocle, XVII, 426-440 // XIX, 404 et sq.¹².

• L'arme-image et emblème : le bouclier

Toutes les armes du héros ont une valeur symbolique et emblématique, plusieurs autres communications dans ce colloque se chargent de le montrer. On sait que, à l'époque contemporaine de la fixation des poèmes plutôt qu'à l'époque mycénienne¹³, figuraient des

11. « On eût dit » dans la traduction de P. Mazon comme dans celle de F. Mugler est un ajout qui atténue de manière regrettable à mon sens la force de l'image. Sur les métaphores homériques, voir Létoublon et Montanari (2004), avec la bibliographie sur l'autre métaphore du passage, ποιμένα λαῶν.

12. Bien que le commentaire des deux passages dans le monumental ouvrage publié à Cambridge sous la responsabilité de G. S. Kirk soit dû au même Mark W. Edwards, il ne s'attache pas spécialement à cet effet d'écho, mais insiste sur l'analogie de l'image des chevaux en deuil avec les stèles funéraires : à XVIII, 434-436 « The point of comparison is the stillness of the horses (μένει ἔμπεδον; ἔμπεδον; μένον ἀσφαλέως) and that of a grave-stone, but in the context the funereal association is the more important », p. 106 ; à XIX, 404-417 : « There was an association between the horse and death in Greek thought », p. 285. Voir aussi Létoublon (2003), communication au colloque de Buenos Aires sur la mort dans l'Antiquité.

13. Voir Clarke (1981) 237-238 à propos du bouclier d'Agamemnon (*Iliade* XI, 32-40).

images sculptées sur les boucliers, et l'on a effectivement trouvé de tels objets décorés de Gorgones par exemple. La description des boucliers emblématiques des chefs affrontés autour de Thèbes dans *Les Sept contre Thèbes* en constitue aussi un témoignage. Le bouclier sculpté par Héphaïstos pour Achille dans sa forge semblable à un cosmos comporte évidemment cet aspect d'emblème du héros et de symbole de sa puissance guerrière et de son illustre ascendance, même si en même temps, la scène de fabrication du bouclier au chant XVIII lui donne aussi un caractère dramatique dans la construction de l'*Illiade*¹⁴.

• L'arme-mythe : la lance et l'onomastique

Comme Shannon l'a montré, la lance d'Achille a un caractère exceptionnel par de nombreux aspects, à commencer par sa formule spécifique, qui l'isole des autres lances : elle n'est désignée dans les deux scènes d'armement ni par ἔγχος ni par δόρυ et ne reçoit aucune des épithètes formulaires habituellement accolées à ces deux mots. Ce qui la caractérise comme tout à fait à part est l'appellation Πηλιάδα μελίην, avec une autre occurrence au nominatif Πηλιάς μελίη¹⁵. Elle est mise en valeur très soigneusement dans le récit épique pour diverses raisons probablement : parce que c'est l'arme qui va servir à tuer Hector, mais aussi par le fait que cette arme a une « histoire » exceptionnelle¹⁶, rapportée une première fois au chant XVI quand Patrocle ne la prend pas, à nouveau au chant XIX quand Achille la saisit. Elle a été donnée jadis à Pélée par Chiron, alors que les autres armes de la première panoplie d'Achille, revêtue par Patrocle au chant XVI, et dans laquelle Hector va mourir, font partie des cadeaux des dieux au moment du mariage de Thétis et de Pélée. Comme on sait, la deuxième armure est pour Achille un don de sa mère divine et du dieu Héphaïstos.

Venant de Chiron par l'intermédiaire du seul Pélée, la lance en frêne du Pélion a très probablement un caractère magique par ses liens intimes avec le sol, la terre natale, les Nymphes Méliades, et aussi du fait des légendes rapportant que les hommes sont nés des frênes et des chênes ; Shannon l'a aussi bien montré¹⁷. Son importance capitale

14. Voir Létoublon (2001).

15. Sur la spécificité de la désignation de la lance d'Achille, Shannon (1975) 31-41 ; Nagy (1994) 194.

16. Sur l'histoire des objets dans les descriptions homériques, Létoublon (1998 a), Létoublon (1998 b).

17. Shannon (1975) 44-46.

explique pourquoi elle était mentionnée au moment de l'armement de Patrocle, fût-ce de manière négative : il s'agit d'une sorte de mise en réserve du récit, de pierre d'attente et d'élément de dramatisation dans la préparation de l'*aristeia* de Patrocle et d'Achille. Elle explique aussi peut-être pourquoi Patrocle, sans cet élément capital de l'armement d'Achille, pouvait l'emporter sur beaucoup de Troyens de second ordre, mais non sur Hector, sans conteste le meilleur d'entre eux¹⁸.

Dans les deux passages, on notera l'importance des relations verbales, peut-être beaucoup plus importantes qu'un simple jeu sur les mots : se succèdent *πάλλειν*, *πῆλαι*, *Πηλιάδα*, *Πηλίου*, *πατρί* enfin faisant appel à l'implicite *Πηλεύς*¹⁹. En effet, puisque le seul élément lexical dont le nom du père d'Achille puisse être rapproché est le nom grec de la "boue", *πηλός* (dorien *πᾶλός*)²⁰ et que son nom est très visiblement lié à celui de la région montagneuse et réputée sauvage du Pélion²¹, qui selon la tradition faisait partie de son royaume, ces vers pourraient renvoyer à une très ancienne légende d'origine faisant de Pélée un premier humain fait de terre glaise²² et en relation avec les frênes. Par ailleurs, le contexte contient la formule archaïque par ses éolismes *φόνον ἔμμεναι ἠρώεσσιν*²³, anticipant sur le rôle de la lance dans la mort d'Hector et le dénouement de l'*Illiade*²⁴. Formule qui pourrait, elle, être mise en relation avec le nom d'Achille, si l'on accepte de l'interpréter comme « douleur pour les guerriers (ennemis) »

18. Sur l'importance des hiérarchies dans l'héroïsme, voir Nagy (1994) et Létoublon (1983).

19. Il est évidemment impossible de déterminer si le nom de Pélée est omis volontairement – pour obliger à chercher le sens caché sous les mots, suivant le principe du *kenning* – ou par le hasard de la « diction » homérique.

20. Voir DELG, s. u. *πηλός*: « "glaise, argile" (utilisée comme mortier ou comme terre à potier), "boue, vase, fange" », malheureusement sans allusion à l'onomastique qui nous occupe ici. J'avais suggéré cette hypothèse dans mon texte écrit, et cela m'a beaucoup encouragée de l'entendre de la bouche de P. Wathelet dans la discussion de la communication orale faite à Montpellier.

21. Voir Scheliha (1943) 258 : Achille est par sa mère Thétis fils de la mer, tandis que son père serait un ancien dieu de la montagne, « ein Gebirgsdaimon des Pelion, mit dem Felsen gleichgesetzt. »

22. Sur les mythes de création de l'humanité à partir de la terre glaise, donc d'un dieu potier (maîtrisant les arts du tour et du feu), voir Canteins (1986). Scheid et Svenbro (1994) me semblent en revanche jouer sur les mots en parlant du mythe d'un dieu tisseur : le passage de Platon qu'ils allèguent comme argument n'est pas un mythe, mais un apologue philosophique complexe qui ne répond nullement à la définition classique du mythe comme récit primordial et collectif relatif aux origines.

23. Sur les infinitifs en *-μεναι* comme éolismes typiques, voir Wathelet (1970) 193, 320-322, et sur le datif en *-εσσι*, 258-260.

24. Sur le "dénouement" de l'*Illiade* par la *λύσις* d'Hector et la possibilité d'une relation avec la terminologie aristotélicienne, voir Létoublon (2001).

plutôt que « pour son propre peuple » comme l'a voulu G. Nagy reprenant une remarque de L. Palmer²⁵. La lance, arme de mort pour le « meilleur ennemi » d'Achille, serait dans ce cas comme une sorte de deuxième nom propre, un commentaire de son nom ou un emblème du « meilleur des Achéens ».

3. La mise en scène de la lance dans l'aristie d'Achille

Cette arme magique tuera effectivement Hector, mais seulement au terme d'une mise en scène soigneusement dramatisée, dans laquelle elle ne touche jamais son but, et va se planter à plusieurs reprises au loin. Mais elle revient toujours à point nommé entre les mains d'Achille, quelquefois de manière miraculeuse et par l'intervention des dieux.

Au chant XX, Apollon a poussé Énée contre Achille. Après le long défi qu'il lui lance, Énée vise Achille de sa lance (vers 259, ὄβριμον ἔγχος), mais le bouclier fabriqué par Héphestos (magique lui aussi ?) ne se laisse pas entamer (vers 261 à 272). Au vers 273, Achille jette sa lance à son tour (δολιχόσκιον ἔγχος) et au vers 277 Πηλιάς ἤριξεν μελίη, unique occurrence de la formule au nominatif avec disjonction du substantif et de l'épithète²⁶, elle se plante dans le sol à peu de distance d'Énée, qui ramasse un énorme rocher pour le jeter sur la tête d'Achille. Il faut alors un débat des dieux pour les séparer et les sauver tous deux, et c'est alors qu'intervient la prédiction de Poséidon sur l'avenir de la race de Dardanos, qui a pu donner argument à la légende des origines troyennes de Rome. Quand le brouillard se dissipe, au vers 340, Achille voit sa lance en terre et la reprend en main (vers 345 et sq.).

25. Nagy (1994) 93-120, avec la n. 1, p. 94, renvoyant à Palmer (1963) 19. Cette interprétation du nom du héros est à mon sens le seul point vraiment discutable du *Meilleur des Achéens*.

26. J'utilise les termes traditionnels, mais en l'occurrence, je ne saurais dire lequel des deux est "substantif" et "adjectif" : étymologiquement au moins, Πηλιάς et μελίη semblent tous deux formés comme des adjectifs dérivés, le premier du nom de la boue cité plus haut, le deuxième du nom du frêne par processus de dérivation autonymique (DELG, s.u. μελίη).

Aux vers 419-454, la rencontre attendue en Achille et Hector est en fait évitée par Apollon, dieu protecteur d'Hector et des Troyens et antagoniste rituel d'Achille selon l'interprétation de G. Nagy²⁷.

Achille utilise sa lance contre des «héros mineurs»²⁸, Dryops, puis Laogonos. À la fin du chant XX, une grande comparaison d'Achille à un feu qui s'étend dans les montagnes a peut-être pour fonction, outre l'amplification poétique propre au genre épique, de préparer l'affrontement cosmique qui va suivre au chant XXI, où l'impossibilité pour Achille d'affronter seul le fleuve Xanthos, qui est un dieu, entraîne le déchaînement du feu d'Héphaïstos. Mais auparavant, la lance d'Achille intervient contre Lycaon désarmé²⁹, et se pique en terre, avec au vers 70 l'étonnante qualification anthropomorphe de la lance, concordant avec l'hypothèse déjà faite de son caractère magique : *ἰεμένη χροὸς ἄμεναι ἀνδρομέοιο* «avide de se rassasier de chair humaine»³⁰, que l'on peut rattacher au désir du combat qui habite aussi bien les grands héros que le peuple anonyme des combattants³¹. Lycaon s'accroche à elle tandis qu'il supplie Achille de l'épargner, en vain bien sûr. Astéropée³² sort alors du fleuve avec deux lances, souhaitant vivement venger les Troyens et stimulé par le dieu du fleuve. Au vers 162, Achille utilise la *Πηλιόδα μελίην* et Astéropée touche le bouclier d'Achille d'une de ses lances, mais l'or divin arrête l'arme une fois de plus. La lance en frêne du Pélion s'est de son côté plantée dans un rocher, et c'est Astéropée qui essaie à trois reprises de l'en arracher (vers 173-178), mais Achille s'approche alors au corps à corps et le tue avec son glaive (*ἄορι*, vers 179).

Après son discours de victoire, il n'oublie pas – ni lui, ni le narrateur – de retirer la lance du rocher, au vers 200. On ne reparle plus de la lance d'Achille jusqu'au début de la rencontre avec Hector³³,

27. Sur l'antagonisme rituel entre Apollon et Achille, antagonisme hérité de son père par Pyrrhos-Néoptolème, d'où sa mort et son culte héroïque à Delphes, voir Nagy (1994) chapitres 7 et 8.

28. Sur la terminologie de G. Strasburger, voir Létoublon (1983).

29. Sur l'épisode de Lycaon et ses relations possibles avec les mythes arcadiens du héros homonyme et du Mont Lycée, voir l'article déjà cité de Wathelet (1986), repris de manière détaillée dans Wathelet (1988) I, 721-734 et de manière abrégée dans Wathelet (1989 a) 122-125.

30. Wathelet (1986) 291-292, note que cette expression pourrait refléter un ancien souvenir d'anthropophagie.

31. Sur «l'insatiabilité» et «l'amour de la tuerie», voir Loraux (1994).

32. Sur ce personnage, voir Wathelet (1988) I, 336-343.

33. Sur le combat d'Achille et d'Hector, voir Wathelet (1988) I, 486-496, avec mention p. 486 d'une amphore de Copenhague montrant Achille prêt à le frapper de sa lance.

au chant XXII. Mais Achille la brandit dès les vers 132-135, ce qui entraîne encore une fois une comparaison à une flamme ou à l'éclat du soleil³⁴ :

Ἔως ὄρμαινε μένων, ὃ δέ οἱ σχεδὸν ἦλθεν Ἀχιλλεύς
 Ἴσος Ἐνυαλίῳ κορυθαίκι πτολεμιστῇ
 σείων Πηλιάδα μελίην κατὰ δεξιὸν ὄμον
 δεινὴν· ἀμφὶ δὲ χαλκὸς ἐλάμπετο εἵκελος αὐγῇ
 ἢ πυρὸς αἰθομένου ἢ ἡελίου ἀνιόντος.

Hector s'enfuit alors, comparé à une colombe poursuivie par un épervier, jusque près des lavoirs de Troie, et l'enchaînement du récit suscite l'hypothèse que c'est l'éclat de la lance brillant comme un soleil éblouissant qui provoque la fuite éperdue du meilleur défenseur de Troie. La fuite d'Hector est alors amplifiée par toute une série de comparaisons, qui ont suscité certains commentaires négatifs :

- vers 189-192 : comparaison animale, relativement attendue, à un faon poursuivi par un chien³⁵;
- vers 199-201 : comparaison beaucoup plus originale au cauchemar de poursuite d'un fuyard : on peut soutenir l'hypothèse que la difficulté, pour le narrateur d'une épopée traditionnelle, de donner accès aux états mentaux de ses personnages, entraîne cette comparaison, puisque finalement le cauchemar de la comparaison semble très voisin de la terreur d'Hector lui-même, poursuivi par le monstrueux Achille³⁶.

Puis, après qu'ils ont fait trois fois le tour des murailles de Troie, vient l'épisode de la balance de Zeus et de l'abandon d'Hector par les dieux ; de surcroît, Hector est trompé par Athéna sous l'apparence de Déiphobos.

Le véritable affrontement commence au vers 272 : Achille jette sa lance et rate Hector, mais Athéna rend sa lance à Achille (vers 273) à l'insu d'Hector. À son tour, il lance la sienne au vers 289, et touche le bouclier sur lequel la lance rebondit pour se planter au loin. C'est alors qu'Hector s'aperçoit de la trahison des dieux : Déiphobos n'est plus là pour lui fournir comme il s'y attendait une lance de rechange,

34. Sur l'enchaînement des comparaisons dans le récit de l'*aristeia* d'Achille, cf. Scott (1974) 114-120.

35. Sur la fuite d'Hector et les comparaisons animales dans la suite narrative de l'*Iliade*, voir Lonsdale (1990), en particulier ch. VI, « Pursuit and attack: Reversals in Hunting Imagery », p. 85-102.

36. Voir l'analyse de cette comparaison par N. Richardson (1993) : « The repetitions are surely deliberative, suggesting constant, frustrated effort. » Aristarque avait frappé ces vers d'athétèse, ce qui selon Richardson « montre ses limites ».

et, en revanche, Achille a de nouveau la sienne. Hector s'élanche avec son glaive, ce qui entraîne une nouvelle série de comparaisons : Hector est comparé à un aigle fondant sur un agneau ou un lièvre, mais le μένος d'Achille fait de lui un animal tout aussi sauvage que son adversaire. Aux vers 317-320, le cimier du casque et son arme font à nouveau d'Achille un astre brillant. C'est la lance en frêne du Pélion qui tue Hector (vers 326-328)³⁷, et Achille, encore une fois, pense bien à la récupérer (vers 367) après son discours triomphal.

Si le chant XVIII a assuré la célébrité du bouclier d'Achille, la lance du Centaure, venue des montagnes sauvages du Pélion, constitue bien l'arme d'attaque la plus importante dans l'*Illiade*, et le récit épique lui a bien accordé une place de choix, à la fois par les formules spécifiques qui lui sont appliquées, et par la mise en scène très dramatisée des usages qu'en fait Achille dans le récit de son ariste, du chant XIX jusqu'au fameux épisode de la mort d'Hector³⁸.

Parmi plusieurs traits, l'usage de la lance apparente très fortement Achille au héros celtic Cuchulainn, comme l'a montré en détail B. Sergent³⁹.

Mais le récit épique fait peut-être place à une autre arme, plus secrète parce qu'intérieure : un ouvrage récent dû à D. Collins (1998) attire en effet l'attention sur un des nombreux noms homériques de la "force", ἰσχύς. Le formulaire montre que dans le combat, le héros épique doit « se souvenir de l'*iskhè* » et « ne pas l'oublier ». Quelques exemples attestent un emploi (est-il métaphorique ?) avec un verbe du type "revêtir" (ἐπιειμένον ἰσχύην) comme pour une armure, et dans d'autres cas, un dieu la "met" à l'intérieur d'un héros. Les scholiastes disent que le héros en est "possédé" (ἔνθεος) et devient par là comme

37. Sur l'épisode de la mort d'Hector, voir désormais Clay (2002).

38. La lance *Gungnir* est l'arme par excellence du dieu germanique Odinn. Cf. Boyer (1992²) 10 et 159; Renaud (1993) 43; Boyer (1997) 117; Simek (1984) 150. Le thème du frêne et de la lance de Wotan (= Odinn) a été développé par R. Wagner, qui en a fait l'un des principaux *leitmotiv* du *Ring*. La lance joue un rôle important dans *Parsifal*, au croisement de la tradition celtique et de la légende d'Achille. Sur le rapprochement Odinn – Laërte et le jet de la lance, cf. Sauzeau (2003 a).

39. Sergent (1999 b) 101-200. Les points communs sont, dans l'ordre de la démonstration, la naissance exceptionnelle, l'éducation et le rôle de la mère, l'intervention d'un initiateur, le séjour auprès d'une femme terrible, avec engendrement d'un fils unique, des traits physiques exceptionnels, des objets, des rôles spécifiques, une mort exceptionnelle. La lance fait partie des objets qui caractérisent aussi bien Cuchulainn qu'Achille. Je remercie B. Sergent d'avoir, dans la discussion, rappelé cette similitude capitale que j'avais oubliée.

hors de lui-même : on pense bien sûr au *furor* de l'épopée latine⁴⁰. Cette armure intérieure entraîne selon Collins un paradoxe : plus le héros est brillant et mieux il est armé, plus il est exposé au danger. L'*alkè* possède successivement Patrocle, puis Hector et enfin Achille, comme si elle suivait constamment les armes d'Achille : mais elle condamne inexorablement les héros qu'elle possède à une victoire qui leur sera fatale, pour Achille après *Illiade*, comme on le sait, mais les prédictions sur sa mort, dans *Illiade* même, sont suffisamment explicites pour que nous n'ayons pas besoin des témoignages des poèmes du Cycle épique pour en être sûrs. Dans le corpus, on rencontre en fait d'autres termes qui font penser aussi au *furor* latin : *mènis* et *menos*. L'étude de Collins ne permet pas de distinguer ces différents termes les uns des autres. L'ouvrage de L. C. Muellner sur *mènis* (1996) pourrait aller dans le sens d'une équivalence partielle de ces différents termes⁴¹, mais ne prend pas en compte *alkè*. Le problème du champ sémantique de la colère pourrait donc probablement être repris sur des bases nouvelles.



40. Dumézil (1971), à lire avec le complément «Fougue et rage dans *Illiade*», in Dumézil (1983) 181-191. Dumézil évoque essentiellement le μένος du guerrier homérique, Collins son ἄλκη. Le cadre limité de cet article ne permet pas de chercher si les termes sont synonymes ou s'il existe de subtiles différences entre eux. Je n'ai pas pu consulter R. Touya, *La psychologie du guerrier et le problème du 'Furor' dans la poésie latine jusqu'à la fin de l'époque augustéenne*, thèse de l'université de Bordeaux 3, sous la direction de M. Desport.

41. Voir sur *menos* et *kholos* p. 111-112 en particulier. On peut regretter que D. Collins, qui connaît un bel article de L. Muellner publié en 1990, n'ait pas cru utile ou n'ait pas pu bénéficier du délai nécessaire pour lire son livre.

Le bouclier d'Aristoménès : une arme de propagande politico-religieuse dans la *Périégèse* de Pausanias

Jean-Christophe VINCENT

I.S.T.A. Besançon

à Gilda, *die Schildkröte*

Car le bouclier de la foi repousse les flèches impies,
Il protège l'empereur, lui prépare d'illustres trophées.
Sa pieuse poitrine, confiante dans le divin présent,
Rendue invulnérable, met toujours en fuite les armées
[ennemies.

Raban Maur, *Louanges de la Sainte Croix*, Amiens Bibl.
mun. (ms 223, fol. 3v^o-4r^o trad. M. Perrin)

Dans la culture populaire du XX^e siècle, les histoires mouvementées d'un petit héros gaulois, râleur et bagarreur, du nom d'Astérix, ont connu un grand succès. Dans l'une de ses aventures – *Le bouclier arverne* –, ce « héros » part à la recherche du bouclier que Vercingétorix aurait lancé en signe de reddition, avec ses armes, aux pieds, ou plutôt sur les pieds de César, créant ainsi le comique de la scène. Le chef du village des « irréductibles Gaulois » voulait apparaître au monde debout sur le bouclier de celui qui défia les armées de César. Ce clin d'œil rappelle l'importance que revêtent les armes des chefs et des héros, armes qui les protègent durant leur vie et qui deviennent des « reliques » après leur mort.

Si l'on en vient à la Grèce, le bouclier rond (*aspis*) est l'arme par excellence de l'hoplite¹. Arme défensive, de fabrication complexe et parfois divine, le bouclier semble faire corps avec son possesseur. Sa

1. L'invention en est attribuée à Proitos et Acrisios ; cf. Pausanias II, 25, 7, et Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque* II, 2, 1.

décoration permet à l'autre, ennemi ou ami, d'identifier le propriétaire². Le bouclier peut devenir, grâce à son épisème, une arme offensive. C'est alors une arme de persuasion, de guerre psychologique, qui peut et qui doit effrayer l'ennemi.

En parcourant la province romaine d'Achaïe, Pausanias le Périégète n'a pas manqué de décrire les armes qui s'entassaient dans les sanctuaires. Certaines anciennes (lance d'Achille à Phasélis)³, souvent disparues, d'autres plus récentes... Les boucliers sont ainsi très nombreux, car ils représentent un butin de guerre estimé. La longue liste des occurrences du mot *aspis* (71 occ.) permet de différencier, si l'on fait abstraction des boucliers sculptés sur des monuments, ceux qui sont déposés dans les *naoi* (ou dans d'autres monuments comme une *stoa*) à la suite d'une victoire, de ceux liés à la vie des héros ou des hommes d'exception : retenons par exemple le bouclier d'Euphorbe (déposé par Ménélas dans le temple d'Héra *Argeia*) ou celui de Pyrrhos (accroché sur le portique d'entrée du *hiéron* de Déméter à Argos, là où il trouva la mort)⁴.

Certaines de ces armes se retrouvent en des lieux bien singuliers. C'est au fin fond des entrailles de la terre, dans l'ancre sacré de Trophônios, que Pausanias (IX, 39, 13) a vu personnellement l'une des armes les plus symboliques de la *Périégèse* : le bouclier d'Aristoménès. L'histoire de ce bouclier se confond avec celle de son propriétaire. Le retour sur ce personnage emblématique s'impose donc, en commençant par replacer dans leur contexte pseudo-historique ses aventures exceptionnelles.

1. Pausanias face au destin de la Messénie et de son héros Aristoménès

Ce fameux bouclier n'apparaît qu'à un moment précis de l'*aristeia* d'Aristoménès. Mais il est le symbole de la puissance invincible du « héros » messénien et de ceux qui le possèdent, comme on va le voir.

2. On reconnaît le mort grâce à son épisème : ainsi un certain Apollonios à Tymnos ; cf. Bresson (1991) 106 n° 94, dont la tombe portait la sculpture d'un serpent, le même que celui qui ornait son bouclier.

3. Pausanias III, 3, 8. Sur cette lance voir Lacroix (2002) 231 et dans ce colloque, la communication de F. Létoublon p. 215. Cf. aussi le bouclier sacré (*hiera aspis*) de Tlépolémios, consacré à Athéna Ilias. Alexandre l'aurait échangé contre son épée (*machaira*) d'après Arrien (*Anabase* VI, 8, 3).

4. Respectivement II, 17, 3 (dans le *pronaos* du temple) et II, 21, 4.

• Le héros d'une guerre tragique

Le nom d'Aristoménès est lié à la seconde guerre messénienne⁵. Les sources concernant l'histoire du héros lors cette guerre sont limitées⁶. Seuls Pausanias, Pline l'Ancien et Polyen évoquent les moments forts de la vie du héros, en résumant de façon d'ailleurs discordante ses exploits⁷. C'est surtout le texte de Pausanias, dans ses *Messenikiaka* (livre IV)⁸, qui va servir de trame à cette étude, sans qu'on néglige pour autant Polyen, le seul auteur ancien, à l'exception du Périégète, à parler du bouclier. Les deux œuvres sont tardives, mais elles puisent à des sources plus anciennes. En particulier, Pausanias opère une synthèse entre plusieurs sources. Assez exceptionnellement, il cite dans son texte⁹ les deux principales, qui sont d'époque hellénistique : le poème de Rhianos de Béné (III^e s.)¹⁰ et l'œuvre en prose de Myron de Priène (III^e s.)¹¹. Certaines informations précieuses viennent d'un poème de Tyrtée, le maître d'école boiteux envoyé par Athènes (à la suite d'un oracle) pour aider Sparte¹².

5. La première guerre trouve son origine dans le meurtre du roi spartiate Téléklos lors d'une fête commune qui se déroulait dans le sanctuaire frontalier d'Artémis Limnatis (cf. Pausanias IV, 4, 2-3 avec les deux versions). Sur le problème des guerres messéniennes, et leur difficile chronologie, voir Pearson (1962) 397-426 ; Parker (1991) 25-47 ; et plus récemment Richer (1998) 568-570. Notons que certains auteurs anciens affirment qu'Aristoménès a combattu durant la première guerre ; il aurait, selon certains, tué au combat le roi Théopompe : cf. Plutarque, *Agis* 21, 4 ; même argument chez Myron d'après Pausanias IV, 6, 4-5.

6. Voir Shero (1938) 500-531. Diodore de Sicile, XV, 66, 1-6, donne une présentation rapide de l'histoire de la Messénie, où Aristoménès apparaît comme l'instigateur de la révolte qui conduira à la deuxième guerre ; Plutarque fait quelques allusions, du reste assez critiques, au héros messénien, à propos du rituel de l'hécatomphonie (*Romulus* 25, 3 ; *Propos de table*, 4, 1, 660 f ; *Sur la malignité d'Hérodote*, 11, 856 f).

7. Fondamentalement, on retrouve la mention du rituel de l'hécatomphonie et des trois captures du héros. Ces thèmes se rencontrent aussi chez Pausanias, ce qui peut indiquer une source commune, probablement le poème épique de Rhianos de Béné.

8. Sur le livre IV, voir l'excellente édition de Musti et Torelli (1991), avec le commentaire *ad loc.*

9. Pausanias s'explique sur ses choix au chapitre 6. Sur les sources hellénistiques chez Pausanias, voir Bearzot (1992) et Castelli (1995). Voir aussi Marinescu-Himu (1975).

10. Cf. *FGrHist* 265 F 38-42 avec le commentaire de Jacoby. Sur les *Messenikiaka* de Rhianos et l'œuvre d'Homère, voir Castelli (1994). Le poème écrit par Rhianos était centré sur Aristoménès, conçu comme un nouvel Achille. Les emprunts à *l'Illiade* (tant sur la forme – vocabulaire épique – que sur le fond – thème de *l'Ilioupersis* repris dans une *'Heirapersis'*), sont très nets, même au travers du filtre de la *Périégèse*. Mais cela dépasse une banale reproduction de *l'Illiade*. Castelli (1994) 13, parle d'« imitazione intelligente di Omero ».

11. Cf. *FGrHist* 106 F 5.

12. Sur Tyrtée et la deuxième guerre messénienne, voir Tarditi (1983).

Si le Périégète s'étend sur l'histoire la plus ancienne de la Messénie, jusqu'à y consacrer 26 chapitres de ses *Messenika*, c'est qu'il tient là l'occasion de narrer, sur un mode qui n'est pas sans évoquer le roman, une histoire mêlant épique et tragique : celle de la résistance héroïque du peuple messénien face aux Lacédémoniens.

• Image des Messéniens dans la *Périégèse*

Les récits recomposés des guerres messéniennes, en particulier celle menée par Aristoménès, le « meilleur des Hellènes »¹³, lui permettent de laisser libre cours à son *misolaconisme*. Et il s'en donne à cœur joie. En effet, « l'historien Pausanias », cela a été bien étudié par J. Auberger¹⁴, est très impartial dans l'affaire. D'un côté, il encense les Messéniens, qui se défendent corps et âmes. Ils seront pourtant les victimes d'un destin funeste qui, malgré leur courage et la bravoure de leurs chefs, devenus des modèles¹⁵, ne peut être changé. De l'autre, l'armée spartiate, aguerrie et puissante, mais dont les rois donnent un mauvais exemple en pratiquant l'impiété et l'*hubris*. Parmi les griefs retenus par le Périégète contre Sparte, il y a bien sûr son attitude politique : Sparte, à la différence de sa rivale Athènes¹⁶, trahit souvent l'idéal de liberté des Hellènes. Il y a aussi les actes impies de ses rois, notamment à l'égard des déesses d'Éleusis, ce qui choque profondément Pausanias¹⁷. D'ailleurs, le Périégète ne manque pas d'insister lourdement sur un acte odieux commis par le roi de Sparte : la corruption à prix d'or du roi arcadien Aristocratès (IV, 17, 2). Cette première dans l'histoire des Hellènes entraînera la défection des alliés arcadiens, et donc la défaite messénienne. D'autre part, il a relevé les indices qui permettent de rapprocher l'Attique de la Messénie. Pausa-

13. L'expression se trouve dans un oracle de Delphes rapporté par Pausanias (IV, 24, 2).

14. Auberger (1992 a); Auberger (1992 b); Auberger (1994); Auberger (2000); Auberger (2001).

15. Sur cet aspect voir maintenant Auberger (2000). Si l'on peut suivre la thèse de l'auteur sur bien des points, il ne paraît pas nécessaire de penser que Pausanias ait voulu donner une leçon aux empereurs romains. Il est d'abord et avant tout tourné vers le monde hellénique, avec la volonté d'écrire une page méconnue ou oubliée de l'histoire grecque, même romancée, et non de créer « une longue fable » comme il est écrit dans Auberger (2000) 260.

16. Il faut rappeler l'importance d'Athènes dans le cœur et l'œuvre de Pausanias. Athènes a fait front devant les Perses. Elle reste, au II^e s. après J.-C., une ville rayonnante, celle des philosophes et des artistes. De plus, Athènes est intimement liée aux mystères d'Éleusis. Il ne fait guère de doute (même si cela n'est pas dit expressément) que notre auteur est initié aux mystères éleusiniens.

17. Pausanias évoque le saccage de l'*orgas hiera* d'Athènes (III, 4, 2).

nias trouve, dans l'histoire messénienne la plus ancienne, les débris d'un passé commun liant Athènes à cette riche région du Péloponnèse, sur le plan politique (histoire de Nélée), mais aussi religieux (mystères d'Andanie refondés par Lykos, fils de Pandion)¹⁸.

On comprend mieux ainsi l'intérêt que le Périégète porte à l'histoire très romancée de ces guerres, et à la valeur des chefs messéniens.

2. Aristoménès et son bouclier

• La figure exceptionnelle d'Aristoménès

Aristoménès, nouvel Achille, est un jeune homme fougueux, rusé, et investi d'une mission quasi-divine. Il entreprend avec ses compagnons d'âge de libérer la Messénie asservie (depuis la première guerre messénienne)¹⁹. Après la bataille dite « des Combes » (Δέραι), où la victoire ne revint à personne, mais où déjà Aristoménès fit montre de son courage (IV, 15, 4), notre héros veut prendre l'ascendant psychologique sur les Spartiates. Par un acte d'un courage exemplaire, il parvient, selon Pausanias, à dédier un bouclier dans le sanctuaire d'Athéna Chalkioikos, avec une inscription éloquente : ἀπὸ Σπαρτιατῶν δίδοναι τῇ θεῷ.

Polyen connaît cet épisode, mais il le place à la suite de la seconde capture d'Aristoménès : le héros messénien, libéré de ses liens par ruse, entra dans Sparte secrètement et cloua un bouclier au mur du *téménos* du temple d'Athéna²⁰. Quelque temps plus tard, les Messéniens remportèrent d'après le Périégète la victoire dite de « la tombe du Sanglier » (ἐπὶ τῷ καλουμένῳ Κάπρου σήματι)²¹.

• La perte du bouclier

Si Pausanias n'avait pas encore fait allusion dans son récit aux armes du chef, le bouclier d'Aristoménès prend subitement une

18. Cf. IV, 1, 6-8 et 2, 6. On notera que Pausanias (comme ses sources) insiste sur les cultes très anciens des Messéniens (survivances probablement mycéniennes, avec la figure centrale de la *po-ti-ni-ja*), ce qui souligne avec malice l'importance de la rupture avec le vieux fonds religieux commun aux Doriens.

19. La chronologie adoptée par Pausanias de la première guerre est la suivante : 746-724/3. En dernier lieu, voir Richer (1998) 78-83 (il la situe entre 695 et 675).

20. Cf. *Stratagèmes* II, 31, 2, 1 : le texte inscrit sur le bouclier est le suivant : Ἀριστομένης ἀπὸ Λακεδαιμονίων ἀελλᾶθῆς ἀνεσώθη.

21. IV, 15, 7 : le sanglier fait référence à un épisode de l'histoire d'Héraclès, qui aurait prêté serment ici-même avec les fils de Nélée.

importance cruciale dans le récit de l'*aristeia* du héros. En effet, alors que la victoire dite de «la tombe du Sanglier» est assurée pour les Messéniens, Aristoménès, cédant à son désir (*thumos*, il est alors sous l'emprise d'une *mania* terrifiante)²², ne tient pas compte d'un avertissement du *mantis* qui l'accompagne. En effet Théoclos avait vu²³ les Dioscures assis sur un poirier sauvage (*ἀχράς*). En passant près de cet arbre sacré, Aristoménès perd son bouclier²⁴. Dès lors, il ne pourra plus poursuivre les Spartiates en fuite, contraint d'arrêter sa course pour chercher son arme qu'il ne retrouvera plus. Acte généralement considéré comme honteux, cette *rhipsaspis* n'est pas dans ce cas le fait d'un manque de courage, mais la conséquence de la volonté divine, en l'occurrence celle des Dioscures. L'apparition des fils de Zeus sur ce poirier sauvage est particulièrement lourde de sens.

D'une part, il faut se souvenir que l'on est en terre dorienne. Or les Dioscures sont particulièrement honorés en Argolide²⁵ et en Laconie : Castor n'a-t-il pas son *mnêma* à Sparte²⁶ ! De même en Messénie, les jumeaux Lynkeus et Idas, cousins des Dioscures, semblent bien être des doubles des dieux Sauveurs spartiates. Le culte des Dioscures est connu à Messène par la description qu'en fait Pausanias (IV, 32, 9 : *ἱερόν* de Déméter et *ἀγάλματα* des Dioscures portant les filles de Leukippos). Et les recherches archéologiques récentes de P. Thémélis ont permis de dégager un important sanctuaire commun à Déméter et aux Tyndarides²⁷. Lors de la fouille du *hiéron*, P. Thémélis a découvert dans le sanctuaire deux boucliers en bronze datant de la fin IV^e/début

22. Voir en particulier Brelich (1958) 317-319 et Sauzeau (2003 b) 107-108.

23. C'est là l'étymologie de *mantis*, cf. Casevitz (1992).

24. IV 16, 5 : *ἐνθα δὴ καὶ παρ' ἀχράδα πεφυκυῖάν που τοῦ πεδίου, παρὰ ταύτην Ἀριστομένην οὐκ εἶα παραθεῖν ὁ μάντις Θεόκλος· καθέζεσθαι γὰρ τοὺς Διοσκούρους ἔφασκεν ἐπὶ τῇ ἀχράδι. Ἀριστομένης δὲ εἶκον τῷ θυμῷ καὶ οὐκ ἀκροώμενος τὰ πάντα τοῦ μάντεως ὡς κατὰ τὴν ἀχράδα ἐγίνετο, ἀπολλύσι τὴν ἀσπίδα, Λακεδαιμονίοις τε τὸ ἀμάρτημα τοῦ Ἀριστομένου παρέσχεν αὐτῶν ἀποσωθῆναι τινὰς ἐκ τῆς φυγῆς...*

25. D'après Plutarque (*Questions Grecques*, 23, 296 f), Castor, appelé *Mixarkhagétas*, a participé à la fondation d'Argos, et il y serait enterré. Sur les dédicaces aux *Wanakes*, épiclèse des Dioscures à Argos, voir Moretti (1998) 237-239 (où p. 238 *Mixargetas* est mis par erreur pour *Mixarkhagetas*).

26. Cf. Pausanias III, 13, 1, avec un *hiéron* tout près, car, au dire des Spartiates, les Dioscures ne furent reconnus comme *theoi* que 40 ans après la bataille contre Idas et Lynkeus (ces derniers seraient d'ailleurs enterrés au même endroit, ce que les Messéniens ne pouvaient accepter).

27. Themelis (1998) 157-186. Ce sanctuaire du IV^e s. nommé Ω-Ω (et qui recouvre un sanctuaire plus ancien) était peut-être dédié aux initiations, et il pourrait aussi intégrer le *megaron* des Courètes, dont Pausanias parle juste avant. Le rapprochement entre les Dioscures et Déméter pourrait indiquer une influence thébaine (on pense au Cabirion ?).

III^e s. avant J.-C., dont un portait une dédicace à Pollux, faite par un certain Kallipidas avec ses compagnons d'armes²⁸. Voilà qui rappelle de façon étonnante l'histoire d'Aristoménès, et il n'est pas impossible que Kallipidas se soit souvenu, lors de l'offrande, de l'histoire du héros national.

D'autre part, la mention du poirier sauvage n'est sûrement pas due au hasard. Elle rappelle le rôle que ce bois joue dans les rites de fertilité, comme on peut le voir dans le cas du *xoanon* d'Héra Argéia à Argos²⁹. On sait que les Dioscures sont intimement liés à une déesse, et le fait qu'ils se trouvent perchés sur un arbre évoque le cas d'Hélène Dendritis à Rhodes³⁰.

Enfin, le fait même d'*apparaître* aux hommes est l'une des caractéristiques des Dioscures, héritiers d'une tradition indo-européenne bien établie³¹. En général, en tant que dieux Sauveurs, leurs apparitions sont synonymes de victoire³². Mais dans le cas d'Aristoménès, on peut s'interroger sur la signification à donner à la vision des Dioscures, puisque le héros messénien ne peut jouir pleinement de sa victoire. Les divins Jumeaux semblent préférer les Spartiates (qu'ils sauvent de la rage du héros) aux Messéniens³³. Or, la vengeance divine (μήνιμα) des Dioscures envers les Messéniens empêchera longtemps la libération de la Messénie et la refondation de Messène. L'épi-

28. Cf. Themelis (1998) 161. Le bouclier dans le sanctuaire des Dioscures à Messène porte l'inscription suivante :

Τῶι Πολυδ-
έκηι ἀνέθηκε
Καλλιπίδας
καὶ τοὶ συμπειθ[όμεν]
οι.

29. La statue est sculptée en bois de poirier sauvage (ἀχράς), dit Pausanias (II, 17, 4).

30. Cf. Pausanias III, 19, 9. Sur Hélène et les Dioscures, voir Chapouthier (1935) 127-151. Pindare évoque une scène où Lynkeus débusque Castor caché dans le tronc d'un chêne (*Néméennes*, X, 115).

31. On connaît d'autres « fils du **dyeus* », les *Divo napata* en Indc, et les *Dieva deli* lettons.

32. On peut citer par exemple l'apparition de deux étoiles qui brillaient de chaque côté du bateau de Lysandre avant Aigos Potamos (Plutarque, *Lysandre* 12, 1). Cf. aussi l'apparition à Rome, sur le *forum*, de deux cavaliers annonçant la victoire des Romains lors de la fameuse bataille du lac Régille (499 av. J.-C.).

33. D'ailleurs les fantômes des Tyndarides et d'Hélène ont empêché une nuit la prise de Sparte par Aristoménès et sa troupe infernale (IV, 16, 9). Ce thème de la vengeance des Dioscures est central dans l'histoire messénienne, puisqu'elle doit cesser pour que Messène soit refondée.

sode de la perte du bouclier en est clairement un des griefs, mais ce n'est pas le seul³⁴.

• La réapparition miraculeuse du bouclier

Que devient ce bouclier ? L'arme arrive miraculeusement à Lébadée, par des chemins insoupçonnés, dans le Trophônion. Aristoménès retrouvera donc son arme après s'être rendu à Delphes, car la descente chez Trophônios lui a été imposée par la Pythie. Dernière précision, il reviendra, nous dit Pausanias, déposer lui-même son bouclier dans l'autel sacré de Trophônios, là même où le Périégète l'a vu³⁵.

La perte du bouclier est un tournant dans l'histoire d'Aristoménès. La troisième bataille se solde par la défaite de la Grande fosse (Μεγάλη τάφος)³⁶. Cette défaite conduit les Messéniens à changer de tactique. Convaincus par leur général Aristoménès, ils se replient sur le mont Heira³⁷, et pratiquent dès lors une politique de terre brûlée. C'est alors que le récit se concentre sur la geste héroïque du chef messénien.

Jusque-là, il menait une guerre d'hoplite³⁸. Dès lors, Aristoménès va accomplir ses plus grands exploits lors de raids terrifiants et nocturnes, à l'image d'un guerrier fauve. Ce héros possédait une monstruosité : un cœur velu (δασεῖα καρδία)³⁹, tel un de ces *berserkir* germaniques, dont P. Sauzeau a récemment montré la survivance, au moins symbolique, dans la mentalité grecque⁴⁰. Sa troupe infernale se compose, à partir de ce moment, de 300 *logades*, référence évidente aux

34. Un autre grief bien plus grave commis par deux Messéniens – un massacre de Laconiens réunis pour honorer lors d'une fête les Dioscures – est raconté par Pausanias (IV, 27, 2-3). Épaminondas comprendra grâce à un rêve que les Dioscures sont désormais apaisés, et qu'il peut refonder Messène (IV, 26, 6).

35. IV, 16, 7; cf. aussi IX, 39, 14 : Pausanias étant lui aussi descendu dans le Trophônion, son témoignage direct de l'arme ne fait aucun doute, mais rien ne permet de savoir quel type de bouclier archaïque il a vu.

36. IV, 17, 2-9 et 22, 1-7. Cette bataille est citée par Polybe (IV, 33, 6) et peut-être par Tyrtée (fr. 5 West).

37. On trouve ce toponyme avec ou sans aspiration.

38. Sur la double nature du héros, à la fois solitaire et organisateur de la phalange messénienne, voir Sergent (1996) 258-262.

39. Étienne de Byzance s. u. 'Αρδανία (qui cite comme sources Rhianos, Plutarque – dans une *Vie perdue* ? – et Hérodote ?); cf. aussi Valère Maxime (*Faits et dits mémorables* I, 8, 15) et Pline l'Ancien, XI, 135 : les Spartiates, l'ayant capturé une troisième fois, lui ouvrirent la poitrine alors qu'il était encore tout vivant et trouvèrent son cœur velu de fauve (*hirsutum cor*).

40. Sauzeau (2003 b). On trouvera des illustrations des guerriers-fauves germaniques dans Wilson et alii (2003) 67 (fourreau de Gutenstein, avec un homme-loup tenant une lance et un fourreau) et 131 (casque de Sutton Hoo).

bataillons sacrés de Sparte et de Thèbes. C'est aussi la partie la plus romanesque de l'histoire des guerres messéniennes, avec les trois captures et les trois évasions rocambolesques du héros : par amour, par ruse et à la suite d'un rêve...

3. Le bouclier et l'expérience infernale

En descendant dans l'ancre trophôniaque, non seulement Aristoménès a retrouvé miraculeusement son bouclier, mais surtout il est entré dans le royaume des morts. Or, cette expérience initiatique trouve un parallèle dans l'un des épisodes de l'*aristeia* de notre héros, un épisode où l'on retrouve le fameux bouclier.

• Le Kéadas et la « résurrection » d'Aristoménès

Pausanias n'est pas le seul auteur à évoquer le bouclier d'Aristoménès. Polyen⁴¹ en fait, lui aussi, mention dans son résumé des exploits du héros. Lors de la première capture d'Aristoménès par les Spartiates, celui-ci, blessé, est emmené avec ses compagnons à Sparte où l'attend son destin. Il est jeté dans un gouffre appelé Kéadas (Κεάδας ou Καίαδας). C'est la punition que l'on réservait aux voleurs.

À la différence de ses compagnons, eux aussi condamnés au même supplice, Aristoménès est poussé en armes (ἐν τοῖς ὀπλοῖς) à cause de sa bravoure (διὰ τὴν δόξαν τῆς ἀρετῆς). Là se produit un miracle digne d'un héros : son bouclier lui aurait sauvé la vie, en servant de parachute en quelque sorte⁴². Au fond du gouffre, il est sur le point de perdre espoir quand la fortune lui sourit à nouveau. Il trouve le chemin de la sortie en observant les allées et venues des renards. En attrapant la queue d'un de ces animaux, il arrive à un passage qu'il va devoir agrandir avec un os d'ancien condamné.

Polyen indique qu'à peine sorti, Aristoménès se réarme aussitôt⁴³ et décide de conduire la phalange messénienne qui se préparait à l'attaque (on ne sait pas à quelle bataille Polyen fait allusion).

Cette vision d'« outre-Kéadas » ne pouvait qu'effrayer les Spartiates, incapables de concevoir que quelqu'un puisse sortir vivant du

41. *Stratagèmes* II, 31, 2, 1.

42. Τοῦ δὲ Ἀριστομένουσ ἡ ἀσπίς ἐφελκόμενη τὸν ἀέρα ἐλαφρῶσ αὐτὸν ἐπὶ τὴν γῆν κατήνεγκεν.

43. Le texte de Polyen présente ici une lacune, mais il est probable qu'Aristoménès a dû abandonner son bouclier « parachute » (comment aurait-il pu d'ailleurs faire passer ce bouclier par un trou de terrier ?).

Kéadas (ἀφ' ὧν ουδεὶς ἐσώθη πάποτε). Le retour du héros en armes produisit un grand désarroi chez les soldats⁴⁴. À sa vue, ils rompent les rangs et fuient, en estimant qu'Aristoménès est désormais bien plus qu'un mortel (θνητῆς φύσεως μείζονα εἶναι τὸν ἄνδρα ἡγούμενοι).

Pline connaît aussi l'histoire du Kéadas, qu'il appelle Latomies, mais il ne fait allusion qu'aux renards salvateurs⁴⁵. Pausanias, quant à lui, rapporte un récit un peu différent (IV, 18, 4 - 19, 2).

Blessé à la tête par un caillou, momentanément aveugle, Aristoménès est conduit à Sparte, où il est jeté dans le gouffre avec une cinquantaine de ses compagnons d'armes (IV, 18, 4). Pausanias n'évoque pas à ce moment du récit les armes du héros. Si ses compagnons meurent dans l'instant, Aristoménès, lui, va survivre, car il est protégé des dieux⁴⁶. Il va être secouru, si l'on en croit ceux qui exaltent l'histoire du héros, dit Pausanias, par un aigle qui passe sous le héros (ὄρνιθα τὸν ἀετὸν ὑποπέτεσθαι) et le soutient de ses ailes (ἀνέχειν ταῖς πτέρυξιν) pour le faire descendre en douceur jusqu'au fond du gouffre (IV, 18, 5). Là, sain et sauf, il attendait son sort, quand soudain, le troisième jour, il voit un renard dans le noir, attiré par les cadavres. Aristoménès devient lui-même un homme-renard, rusé et désormais nyctalope⁴⁷. En agrippant le renard par derrière, et en se protégeant avec sa chlamyde, il arrive à le suivre en courant ou en se laissant traîner, et trouve finalement un passage qu'il doit agrandir pour sortir (IV, 18, 6-7). Sorti indemne (σῶς) du Kéadas, Aristoménès rejoint Heira. Mais les Spartiates ne croyaient pas à cette «résurrection»⁴⁸; ils durent pourtant se rendre à l'évidence : seul Aristoménès pouvait attaquer et vaincre l'armée de leur alliée Corinthe (IV, 19, 2).

Polyen et Pausanias puisent donc à la même source, probablement Rhianos. Leurs récits se recourent dans les grandes lignes : capture du héros blessé (aveuglé) avec ses compagnons, saut dans le

44. Polyen (ou sa source) insiste sur le désespoir des Spartiates, convaincus de la disparition de leur pire ennemi, et qui pourtant le retrouvent πάλιν ἐν τοῖς ὀπλοῖς, πάλιν ἀριστεύοντα, πάλιν διώκοντα, tel un fauve sûr de sa victoire.

45. Pline l'Ancien, IX, 135.

46. Cf. la phrase de Pausanias, IV, 18, 5 : ὁ μὲν δὴ ἄλλοι Μεσσηνίων ἐσπίπτοντες ἀπώλλυντο αὐτίκα, Ἀριστομένην δὲ ἕξ τε τὰ ἄλλα θεῶν τις καὶ δὴ καὶ τότε ἐφύλλασεν. Quelques lignes plus bas, on lit qu'un δαίμων lui montrera le chemin. L'opposition *daimôn* / *théos* peut se comprendre ainsi : Aristoménès a la chance avec lui (*daimôn*) pour sortir du Kéadas, alors qu'il faut une intervention divine pour échapper à la mort.

47. Cf. IV, 18, 6 : ἐδύνατο δὲ ἤδη διὰ τοῦ σκότου διοραῖν.

48. IV, 19, 1 : νομιζομένου δὲ ἀπίστου κατὰ ταυτὰ ἢ εἴ τινα τεθνεῶτα ἐλέγετο ἀνάδιναι, παρ' αὐτοῦ τοιοῦδε Ἀριστομένουσ ὑπῆρξεν ἐς πίστιν.

Kéadas, mort des compagnons, sauvetage miraculeux, sortie possible grâce à un animal rusé, réapparition et panique spartiate.

On relève toutefois une divergence notable lors du sauvetage du héros : l'absence de l'épisode du bouclier chez Pausanias. Tout se passe comme si, dans le récit du Périégète, la descente dans l'antré trophôniaque, là même où Aristoménès va retrouver son bouclier, avait la même signification symbolique (passage dans le monde des morts et « résurrection » du héros pour le malheur des Spartiates) que le saut dans le Kéadas.

Il n'est pas impossible non plus que Pausanias ait pris en compte d'autres sources (locales ?) et les ait intégrées à la trame de base donnée par Rhianos, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de modifier sciemment le récit⁴⁹. Il est difficile de trancher, mais la phrase de Pausanias introduisant le sauvetage miraculeux (IV 18, 5 : οἱ δὲ ἀποσεμνύνοντες τὰ κατ' αὐτόν 'Αριστομένει...) laisse clairement entendre qu'il existait d'autres versions (poèmes ou chansons ?) que celle de Rhianos ou de Myron. En tout cas, Pausanias rechigne à croire que le bouclier – devenu en quelque sorte un parachute magique – ait pu sauver Aristoménès. Au contraire, l'apparition de l'aigle sauveur rend le récit plus acceptable, tout en maintenant son caractère romanesque. Mais d'un épisode magique, on passe à un vrai miracle voulu par la divinité, et c'est, à mon avis, pour cette raison que le Périégète a choisi cette version⁵⁰. D'ailleurs, il insiste lourdement sur le caractère divin (cf. l'expression, très rare dans la *Périégèse*, οὐκ ἄνευ θεοῦ)⁵¹ du sauvetage d'Aristoménès⁵². D'autant que l'apparition de l'aigle, comme celle du renard, renvoie à des réalités symboliques et religieuses propres à la Messénie.

49. Pausanias semble atténuer le caractère dramatique de l'épisode du Kéadas en écrivant par exemple que le héros messénien s'ouvre un passage avec les mains (IV, 18, 7) et non avec les os d'autres condamnés.

50. Pausanias est un homme pieux et respectueux. Il accepte de dire ou de taire ce qui est religieux même s'il n'est pas d'accord, et ne cède jamais à la magie : par exemple, si le *xoanon* est un objet investi par le divin, tout ce qui paraît comme magique ou inexplicable (cris, saignement etc.) est écarté de la description.

51. Cf. III, 2, 4 et IV, 17, 1.

52. IV, 18, 7 : [...] παραδόξω μὲν τῇ τύχῃ καὶ ἐς τὴν ἄλωσιν χρησάμενος [...] παραδοξότερα δὲ ἐστὶ καὶ πάντων προδηλότατα οὐκ ἄνευ θεοῦ ἢ ἐκ τοῦ Κεάδα σωτερία.

• La symbolique du renard et de l'aigle

La mention du renard chez Pausanias (Polyen et Pline parlent de renards) n'est pas innocente. Elle rappelle à la fois la ruse du héros et les origines doriennes de la Messénie : en effet le renard est le symbole de la Messénie depuis le « retour des Héraclides »⁵³. Cette symbolique du renard se retrouve dans une histoire lacédémonienne rapportée par Plutarque (*Lycurgue* 18,1) : un enfant ayant volé un renardeau se laissa déchirer le ventre par l'animal pour ne pas dévoiler son larcin, et il mourut sans avoir cédé. Ce récit reprend, en les inversant, les moments de la confrontation entre Aristoménès et le renard⁵⁴.

Quant à l'apparition de l'aigle sauveur, c'est un signe divin qui ne trompe personne. Pausanias dit lui-même (IV, 16, 7) qu'un aigle était peint sur le bouclier qu'il a vu à Lébadée (les ailes épousaient les bords de ce bouclier). Aristoménès était donc symboliquement protégé par l'*epithêma* de son bouclier. L'aigle fait évidemment référence à Zeus, dieu suprême et sauveur des alliés Arcadiens (Zeus Lykaios)⁵⁵, comme des Messéniens (culte de Zeus Ithômatas, sur le mont Ithômè qui surplombe Messène et lui sert de citadelle inexpugnable)⁵⁶. Or Aristoménès est lié à Zeus, car c'est à ce dieu qu'il offrira les trois fameuses *hekatomphonia* (sacrifice pour 100 ennemis tués)⁵⁷.

Enfin, il faut évoquer, à titre de comparaison, l'histoire de Jean de l'Ours⁵⁸, homme sauvage né le jour de la Saint-Jean d'un père ours. Dans certains récits, Jean de l'Ours se retrouve abandonné dans un gouffre, et c'est à ce moment qu'il se transforme en animal. Il ne doit son salut qu'à l'intervention d'un aigle qui le hisse jusqu'au niveau du sol. Même inversée, l'histoire de Jean de l'Ours présente d'incontestables points de contact qui nous renvoient à un mythe très ancien⁵⁹.

53. D'après le Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque* II, 8, 4-5 (le serpent étant l'animal des Lacédémoniens, et la grenouille celui des Argiens). Sur la signification de ces animaux pour les Héraclides, voir Sergent (1978).

54. Voir Sergent (1978) 8-10.

55. On peut rappeler ici la dédicace des Arcadiens au sanctuaire de Zeus Lykios, cf. Callisthène *apud* Polybe, III, 33, 1-4, et, avec un texte légèrement modifié, Pausanias, IV, 22, 7 : *χαῖρε Ζεῦ βασιλεῦ, καὶ σάω Ἀρκαδίαν*. Les Arcadiens ont consacré cette stèle près de l'autel, dans le *téménos* de Zeus Lykaios (cf. VIII, 38, 6).

56. Cf. Strabon, VIII, 4, 8 et Pausanias, IV, 33, 1.

57. Ce type de sacrifice très archaïque n'était qu'une vantardise messénienne selon Plutarque, mais il s'inscrit parfaitement dans la geste héroïque d'Aristoménès.

58. C'est à B. Sergent que revient cette judicieuse comparaison.

59. Notons encore que Jean de l'Ours met une vessie sur la tête, pour symboliser une calvitie : on prétend alors que ses cheveux poussent à l'intérieur, ce qui rappelle le cœur velu d'Aristoménès. Sur ce personnage, voir la somme de Gaignebet (1986) 160-161. Je dois la connaissance de cet ouvrage monumental à Anne et à Benoît.

En envoyant un aigle, le dieu sauve donc Aristoménès d'une mort certaine; et en faisant cela, il va aussi sauver la Messénie. En effet, avant d'abandonner leur terre, les Messéniens devaient garder (à la suite des oracles de Lykos, fils de Pandiôn) un objet sacré et secret (IV 20, 4: ...τι ἐν ἀπορρήτῳ). Appelée *parakatathêkê*, cet objet était en fait une boîte qui renfermait le règlement des mystères des Grandes déesses (Déméter et Korè). Ce talisman ne devait en aucun cas tomber entre les mains des ennemis, sous peine d'entraîner la disparition totale de la Messénie. Aristoménès, l'initié qui connaît le passé comme le futur, se rend donc au sommet de l'Ithômè, et enfouit la *parakata-thêkê* à l'endroit le plus désert, en priant Zeus Ithômatas et les autres dieux de la protéger, seul espoir d'un retour des Messéniens dans leur patrie.

Par un chassé-croisé étonnant, qui n'a pas manqué de frapper le Périégète, le départ d'Aristoménès prépare le retour messénien sur une terre provisoirement soumise. La sauvegarde de la Messénie (et donc la «refondation» de Messène) dépend des actes du héros, d'abord cacher la *parakatathêkê*, puis organiser le départ, le «grand dérangement» des Messéniens. Ici encore, Pausanias suit une des variantes de l'histoire du héros messénien, en narrant son départ pour Rhodes, où il mourut. Mais avant cela, il lui fallait replacer le bouclier dans le Trophônion, car l'histoire de cette arme exceptionnelle ne s'arrête pas là.

4. Le bouclier d'Aristoménès : une arme de propagande béotienne ?

Le bouclier d'Aristoménès réapparaît à un moment inattendu, en plein IV^e siècle, au moment de la bataille de Leuctres (371 av. J.-C.). En effet, Pausanias a décrit la tombe (qui n'est pas, précise-t-il, un cénotaphe)⁶⁰ du héros Aristoménès et le rituel qui s'y déroule⁶¹, où l'on retrouve d'ailleurs le lien entre le guerrier-fauve en transe et la fureur de l'animal (ici, un taureau). Or, Pausanias rappelle à ce moment qu'Aristoménès a bien participé à la bataille de Leuctres, bataille célèbre puisqu'elle sonnera le glas de l'hégémonie spartiate.

60. Le monument a, semble-t-il, été retrouvé par P. Themelis; en dernier lieu : Touchais (2001) 851. Sur la fouille de Messène en général, voir Themelis (2002³).

61. IV, 32, 3-4. Sur le culte du héros Aristoménès, voir Zunino (1997) 271-274 ; Boehringer (2001) 352-353. Le rite est un ἐναγισμός (voir SEG XXIII, 207, 13-14).

Notre auteur connaît deux versions : l'une entendue à Messène et l'autre en Béotie (IV, 32, 5). Si toutes deux concordent pour affirmer que le héros messénien a bien aidé les Béotiens, la première, qui a, semble-t-il, les faveurs du Périégète, prétend que le héros lui-même serait apparu lors de la bataille. Comme il le laisse entendre en d'autres occasions, Pausanias adhère à l'idée que des héros (voire des dieux) puissent apparaître pour sauver les Grecs⁶².

La seconde version est beaucoup plus intéressante, car elle fait intervenir le bouclier d'Aristoménès dans un contexte historique bien particulier – celui des présages et des oracles qui précéderent la bataille de Leuctres.

• Signes divins et oracles à Thèbes

M. Sordi, et plus récemment E. Lanzillotta⁶³, ont étudié de façon approfondie à la fois les présages et la propagande religieuse des Thébains, ou plus exactement d'Épaminondas. En effet, certains signes inquiétants se produisent à Thèbes : Xénophon (*Helléniques* VI, 4, 7), après avoir rappelé l'oracle concernant les vierges de Leuctres (violentes par les Spartiates, elles se suicidèrent, bientôt suivies par leur père Skédasos) et de la défaite qui s'annonçait pour les coupables spartiates, les temples se seraient ouverts seuls et les armes déposées dans le sanctuaire d'Héraclès auraient disparu. Diodore (XV, 53, 4-54, 4), qui dépend ici d'Éphore, précise que c'est Épaminondas lui-même qui a forcé le destin par ruse ou grâce à son intelligence. Il a fait en sorte qu'un certain nombre de faits apparaissent favorables aux soldats béotiens : ainsi les soldats pouvaient compter sur le renfort des divinités.

C'est dans ce climat bien particulier qu'un homme, qui était descendu dans le Trophônion, revient (orné de guirlandes) avec un message du dieu : celui-ci ordonnait que la fête de Zeus Basileus soit instituée après la victoire de Leuctres⁶⁴.

De tout cela, Pausanias ne dit rien à l'exception de l'histoire de la vengeance des vierges de Leuctres Hippô et Molpia (IX, 13, 5-6), ce

62. Comme à Delphes, lors de l'invasion galate, ou deux cents ans auparavant à Marathon.

63. Sordi (1974) 45-53 ; Lanzillotta (1984) 163-179.

64. Sur Zeus à Lébadée et les *Basileia*, voir Schachter (1995) 109-118 ; Turner (1994) 362-427.

qui lui permet au passage de souligner la piété d'Épaminondas, qui ne manqua pas de sacrifier et de prier les deux vierges sur leurs tombes⁶⁵.

Par contre, au livre IV, le Périégète dit que les Thébains consultèrent les oracles béotiens (Apollon Isménios et Ptôos), ainsi qu'Abai et Delphes. De l'antré de Trophônios vint un oracle qui rappelait l'importance du héros messénien et de son bouclier :

Πρὶν δορὶ συμδαλέειν ἐχθοροῖς, στήσασθε τρόπαιον,
ἀσπίδι κοσμήσαντες ἐμῆ, τὴν εἰσατο νηῶ
θοῦροι Ἀριστομένης Μεσσήνιος. ἀτὰρ ἐγὼ τοι
ἀνδρῶν δυσμενέων φθίσω στρατὸν ἀσπιστάων

Avant de vous battre avec la lance contre l'ennemi, élevez un *tropaion*, en l'ornant de mon bouclier, qui a été consacré dans le temple par Aristoménès l'impétueux Messénien. Ensuite, moi j'anéantirai l'armée des hommes hostiles porteurs de boucliers.

(IV, 32, 5; traduction personnelle)

Cet oracle, qui mériterait une étude à lui seul, est bien évidemment une création *a posteriori*, et le style utilisé rappelle fortement les oracles de la Pythie⁶⁶. Quoi qu'il en soit, Épaminondas, dit Pausanias, envoya Xénocratès chercher l'arme et il fit installer le bouclier sur un *tropaion*, un trophée d'avant-guerre. En voyant le bouclier, les Spartiates prirent peur, car certains connaissaient cette arme quasi-divine, et d'autres en avaient entendu parler (IV, 32, 6).

La victoire acquise, les Béotiens restituèrent la précieuse relique à Lébadée, et c'est dans l'antré même que Pausanias l'a vue.

• Aristoménès, Trophônios et la propagande thébaine

Si l'on imagine quelque arrangement après-coup, probablement béotien d'ailleurs, il ne fait pas de doute que l'histoire du bouclier fût connue hors de la Messénie, avant même le IV^e siècle. Il était facile ensuite de broder autour de cette arme mythique. Pausanias, pour le coup, ne fait que rapporter ce qu'il a entendu (ou lu) sur place. S'il préfère penser que le fantôme d'Aristoménès a réellement pris part à la bataille sur la foi de l'immortalité de l'âme, ce qu'Épaminondas

65. Fait notable, il livre un présage qui intéresse cette fois le camp spartiate : l'attaque des chèvres (qui mènent le bétail sacré) par des loups, signe funeste pour les chefs spartiates (IX, 13, 4).

66. Voir Parke et Wormell (1956), en particulier p. 218-219 pour l'association indirecte de Delphes à l'histoire du bouclier. L'influence homérique se retrouve dans l'emploi d'ἀσπιστάων (toujours employé au génitif pluriel chez Homère, cf. *Lfgre s. u.* ἀσπιστής).

croyait peut-être lui aussi, une inscription thébaine de 371 avant J.-C.⁶⁷ fait mention de νικαφόρα τρόπαια, rapportés à Zeus justement par ce Xénocratès. Lui et ses deux compagnons béotarques, agacés par l'attitude d'Épaminondas, prétendaient, sur la même inscription, courir aussi vite que ce dernier.

Au moment de la bataille, les béotarques cherchèrent à motiver les hommes par le biais de signes divins et d'oracles favorables. Épaminondas essaya de toutes les manières possibles de détourner cette *deisidaimonia* qui figeait ses soldats. C'est ainsi que les oracles de Béotie et de Phocide furent mis à contribution. De son ancre à Lébadée, le dieu a prophétisé la victoire thébaine⁶⁸. Une fois les Spartiates vaincus, les Béotiens élevèrent un trophée (ou même plusieurs) à la suite de l'oracle de Trophônios. Épaminondas pouvait tirer toute la gloire de cette victoire.

Mais une fois Messène refondée, les Thébains et les Messéniens ont dû modifier les faits historiques à des fins de propagande. Il fallait pour cela relier l'histoire d'Aristoménès à la Béotie. Or, il devait y avoir un lien très ancien entre ce héros et le Trophônion⁶⁹.

En utilisant le bouclier, vénérable relique du héros⁷⁰, comme pivot, les exégètes ont inversé la séquence, remodelant ainsi l'histoire. Dès lors, le dieu ne donne plus un signe, mais délivre un oracle, selon le mode delphique, imposant la mise en scène du bouclier. Remarquons que c'est ce Xénocratès qui est envoyé à Lébadée pour chercher le bouclier. La victoire suit l'érection du trophée, ce qui est anormal. Quelle que soit la place de Lébadée dans la geste d'Aristoménès, on voit bien comment les Thébains et leurs alliés Messéniens ont manipulé les faits. Avec toutefois une réserve : les Messéniens, et c'est normal, étaient convaincus que le fantôme d'Aristoménès était apparu à Leuctres, lui qui était considéré à Messène comme le héros « arché-

67. IG VII, 2462 ; cf. Bertrand (1992) 95-96, n° 45.

68. Cf. Diodore de Sicile, XV, 66. Il est important de noter que Polyen connaît l'histoire d'un homme qui arrive de l'ancre de Lébadée et qui annonce la victoire (*Stratagèmes*, II, 3, 8)

69. Rappelons la présence de Trophônios (avec son frère Agamédès) dans le Péloponnèse, comme bâtisseurs à Mantinée et en Élide. Bien d'autres indices (comme la toponymie : cf. Leuctres) prouvent les liens qu'entretenait le sud du Péloponnèse (Messénie, Laconie) avec la Grèce centrale (Attique et Béotie). Cela remonte probablement à l'époque mycénienne, comme l'a souligné Sergent (1982). D'ailleurs, le palais mycénien de Thèbes a enregistré la présence en ses murs d'un lacédémonien et de son fils (cf. TH Gp 227.2) !

70. Il était probablement facile de trouver une *aspis* de type archaïque parmi les offrandes sacrées déposées dans le Trophônion.

gète », fondateur de la cité à côté du nouvel œciste qu'était Épaminondas.

Ce qui compte finalement, c'est, comme le dit le Périégète, cette haine éternelle envers les Spartiates dont Aristoménès fut l'instigateur.

Le bouclier d'Aristoménès, à l'image de celui d'Achille, est exemplaire à plus d'un titre. Il protège le héros messénien, et peut même, dans certaines versions, le sauver d'une mort certaine, ou bien disparaître pour mieux réapparaître dans l'ancre trophônique. Comme une précieuse relique ou comme un talisman, cette arme terrible permet la victoire à celui qui la possède. À sa seule vue, l'armée la plus puissante de Grèce se désagrège. Cet aspect magique ou divin n'a pas échappé au Périégète. Un bouclier si exceptionnel ne pouvait appartenir qu'à un chef exemplaire, que ce soit Aristoménès (protégé des dieux) ou plus tard Épaminondas. Le bouclier du héros messénien sert de lien entre les deux stratèges grecs. Au-delà de l'aspect fantastique de cette arme, ce qui mérite le plus d'attention, c'est l'extrême complexité des récits entourant l'histoire de la Messénie, une pseudo-histoire où apparaissent à la fois des thèmes anciens, hérités du plus lointain passé hellénique, mais aussi et surtout l'idéologie du IV^e siècle avant J.-C., sur fond de propagande thébaine. Pausanias a patiemment rassemblé les faits, utilisant Rhianos, Myron et des sources locales, rapprochant et choisissant dans les épisodes de l'aristie du héros ce qu'il souhaitait souligner en en laissant d'autres de côté, moins convenables ou moins conformes à son idée. Le Périégète réécrit l'histoire et livre une version romancée des aventures du héros et de son bouclier, mais c'est bien du courage de la farouche Messénie, et partant de la liberté des Grecs, dont il s'agit. Il y a là une lecture toute personnelle des faits historiques, qu'il faut analyser sous peine de manquer la portée idéologique de la *Périégèse*.



Les cataphractaires (et comment s'en débarrasser) : un *topos* littéraire du IV^e siècle après J.-C.¹

Pierre-Louis MALOSSE

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Quand on songe aux cataphractaires de l'Antiquité, on évoque inmanquablement les chevaliers du Moyen Âge : le heaume, le haubert, la cotte de mailles, les brassards et jambières articulés, le caparaçon du cheval, la longue lance de tournois, la charge incoercible, et jusqu'aux défaites à la mode de Crécy et d'Azincourt, tout semble identique. Mais il ne faut pas se laisser abuser par cette ressemblance formelle, car, au même principe d'une couverture métallique totale correspondent nécessairement les mêmes équipements, la même tactique et la même faiblesse dans la mêlée, sans que l'analogie puisse être étendue au-delà des simples apparences. Les cataphractaires ne sont pas forcément des seigneurs², ils ne jouent pas dans des tournois, ils n'ont pas de fiefs; plutôt qu'aux chevaliers, il vaudrait encore mieux les comparer aux cuirassiers du XIX^e siècle, voire à la cavalerie blindée du XX^e. Il s'agit en effet d'une cavalerie lourde – troupes d'élite certes, mais subordonnées – utilisée en masses compactes pour impressionner l'ennemi et briser ses lignes par des charges auxquelles il ne peut résister.

Le mot « cataphractaire » est en grec *κατάφρακτος*, ce qui signifie exactement « cuirassier »; on trouve aussi, surtout dans les textes latins, « clibanaire » (*clibanarius*), mot non point perse, comme l'a cru ou feint de le croire l'*Histoire Auguste*, mais grec aussi, peut-être à l'ori-

1. On trouvera en appendice à cette communication d'une part la liste des textes de référence, d'autre part les huit *ekphraseis* étudiées, en traduction française.

2. Sauf chez les Perses : voir Richardot (2001²) 242.

gine un sobriquet dans l'argot militaire³. Que les deux termes aient été ou non synonymes⁴, il faut noter deux faits : d'une part cet équipement n'est pas, dans l'Antiquité tardive, strictement une nouveauté ; d'autre part, il a été adopté en premier (ou inventé ?) par les peuples scythes et iraniens. Tacite et la Colonne Trajane s'accordent pour prêter aux cavaliers sarmates un justaucorps de lames ou d'écaillés⁵ ; au V^e siècle après J.-C., quand de tels corps font normalement partie de l'armée romaine, on continue de les qualifier de « perses » ou de « parthes »⁶. Or, déjà, Xénophon (*Anabase*, I, 8, 6-7) avait remarqué que la garde de Cyrus le Jeune était constituée de cavaliers portant cuirasse, cuissards et casque et que la tête et le poitrail de leurs chevaux étaient protégés par des plaques de métal. Ce n'était encore qu'une ébauche⁷. Mais, quand les Romains arrivèrent en Orient, ce sont bien des cataphractaires que leur opposèrent les royaumes héritiers de la Perse achéménide – de siècle en siècle, les Séleucides, les Arméniens, les Parthes et les Sassanides⁸. De leur côté, les Romains, dont on connaît l'aisance avec laquelle ils ont toujours su adopter ce qui leur paraissait utile

3. Le mot grec se rapporte à un type de four rustique (κλίβανος) ou plus vraisemblablement au gâteau qu'on cuit dans ce genre de four (κλίβάνη) : je me figure une sorte de tourte à la croûte très dure abritant une farce beaucoup plus tendre. N'appelons-nous pas en français "tourteau" certaine variété de crabe ? Cette explication me paraît meilleure que celle de Ferril (1986²) 39 : « A *clibanus* was an oven for baking bread, and in the Mesopotamian deserts the Persian *clibanarius* must have been rather warm in his scale or chain armour. » Ce pourrait être aussi, comme semble le suggérer Richardot (2001²) 242, la traduction littérale (et par méprise à l'intérieur d'une polysémie) d'un mot perse.

4. On a supposé une différence entre *clibanarii* recrutés à l'étranger et *catafracti* proprement romains, ou entre *catafracti*, appellation générale des cuirassiers et *clibanarii*, cavaliers plus particulièrement protégés. Voir Domaszewski (1899), Fiebiger (1900) et Lammert (1919), ainsi que Tantillo (1997) 361.

5. Mais il n'est pas sûr que les écaillés que l'on voit sur les Sarmates de la Colonne Trajane soient faites de métal : voir Wolfram (1990) 494, n. 290, et Webster (1969) 152. Richardot (2001²) 239, cite les témoignages de Pausanias et d'Ammien, qui parlent d'écaillés de corne tirée des sabots des chevaux.

6. La *Notitia Dignitatum* recense des *Equites Persae clibanarii* (VI, 32) et des *Equites [...]* *clibanarii Parthi* (V, 40). Au total, on trouve dans cet ouvrage neuf mentions de *clibanarii* et neuf autres de cataphractaires.

7. Libanios cite presque littéralement ce passage au début de son développement, mais pour indiquer justement que l'équipement qu'il décrit est beaucoup plus complet. Sans doute faut-il suivre Richardot (2001²) 239-242, quand il distingue cavaliers lourds et cavaliers « ultra-lourds », seuls ces derniers méritant l'appellation de cataphractaires.

8. Guerre contre Antiochos III : Polybe, Tite Live et Appien ; contre Tigrane : Plutarque (*Lucullus*), Eutrope, Festus ; contre les Parthes : Plutarque (*Crassus*), Dion Cassius ; contre les Sassanides : Ammien Marcellin (XXIV) et Libanios. La plus ancienne version que nous ayons du *Roman d'Alexandre*, l'abrégé latin de Julius Valerius, qui date du IV^e siècle après J.-C., prend soin de préciser : *quod armaturae genus orientis inuentio est*.

chez leurs adversaires, ont certainement fait très tôt des expériences de cavalerie cuirassée. On en a la trace sous Hadrien⁹. L'*Histoire Auguste* prétend qu'Alexandre Sévère récupéra pour ses propres troupes les armures des cataphractaires perses qui avaient été tués au combat¹⁰. Hérodien les cite parmi les auxiliaires de Maximin le Thrace. Au IV^e siècle, la présence de cavaliers cuirassés dans les armées romaines est bien attestée par le rhéteur gaulois Nazarius, Libanios (*Discours XVIII*), l'Empereur Julien et Ammien Marcellin¹¹ (sans parler de l'*Epitoma rei militaris* et de la *Notitia Dignitatum*, documents plus tardifs). Cela nous conduit au sujet de la présente communication, qui n'a pas pour but d'étudier les diverses questions que posent les cataphractaires aux historiens¹², mais le motif littéraire qui fut consacré à ces cavaliers.

• Mentions et *ekphraseis*

La théorie rhétorique prévoyait comme ornement des *basilikoi logoi* (éloges de souverains) la description de l'équipement militaire et même, comme en témoigne un traité du III^e siècle après J.-C., elle préconisait exactement : « Tu décriras (ἐκφράσεις)... l'équipement des cavaliers pour les combats de cavalerie »¹³. Cet ornement du discours ne doit pas forcément occuper une grande place : l'une des principales vertus de l'*ekphrasis*, dit Théon, est « de ne pas s'étendre tout au long sur les détails inutiles », l'important étant avant tout de faire « presque voir ce qu'on présente », effet que le grec appelle *enargeia*, « évidence »¹⁴.

9. Une inscription d'Étrurie (*CIL XI*, 5632) mentionne sous cet empereur un préfet commandant les cataphractaires pannoniens. Mais on peut penser que de telles troupes étaient déjà utilisées au moins sous Trajan.

10. Mais cette indication, bien entendu, n'a rien de fiable. Voir à ce sujet le commentaire de Chastagnol (1994) LXXXIX et 624, n. 1.

11. Jacques Schamp me signale aussi deux allusions dans le *Discours I* de Théonistios. Est-ce, de la part de celui-ci, une manière de sacrifier à la mode de l'*ekphrasis* consacrée à ces cavaliers, ou, justement, de s'en démarquer, en faisant comprendre qu'il aurait pu s'y attarder mais ne veut pas le faire ?

12. Ce sujet a d'ailleurs été évoqué par la plupart des ouvrages d'histoire militaire. Voir, outre les travaux déjà cités de Wolfram (1990) et Webster (1969), Feugère (1993) 181-187; Eadie (1967); Richardot (2001²) 242-250 et la monographie de Mielczarek (1993), qui oublie le témoignage de Libanios. On peut se reporter aussi aux comptes-rendus très détaillés (de véritables articles, plutôt que des comptes rendus) de Carrié et Janniard (2000-2001).

13. Second traité attribué à Ménandre de Laodicée, 373, 26 (Spengel).

14. Aelius Théon, *Progymnasmata*, 119, 31-33, trad. M. Patillon dans son édition de ce texte (*CUF*). Sur l'*enargeia*, voir ce qu'en dit Nicolas de Myra dans ses *Progymnasmata*, 70, 2-6 : l'*ekphrasis* « n'est pas une simple relation [= narration], mais [...] elle ajoute

Parmi les exemples cités par ce technographe, certains sont en effet d'une grande brièveté, un vers, une phrase. Mais il en donne d'autres, tels les récits de batailles nocturnes chez Thucydide, qui sont nettement plus développés. Sans doute en va-t-il de l'*ekphrasis* comme il en va d'autres modes théorisés par la rhétorique ancienne, par exemple le parallèle¹⁵ : selon le besoin du moment, on pouvait choisir entre une forme longue et détaillée et une forme brève et condensée.

Bon nombre de nos sources – Polybe, Tite Live, Tacite, Dion Cassius, Appien, Hérodien, Eutrope, Festus, Julius Valerius, l'*Histoire Auguste*, Végèce, la *Notitia Dignitatum*, Ammien Marcellin (sauf dans les livres XVI et XXIV), Libanios (dans son *Discours XVIII*), Plutarque (dans sa *Vie de Lucullus*)¹⁶ – ne font que mentionner les cataphractaires, signalant leur présence dans telle ou telle armée barbare ou romaine. Tout au plus précisent-elles parfois un détail, par exemple que ces cavaliers portent une lance (Tite Live et la *Vie de Lucullus*) ou qu'il leur est difficile de manœuvrer quand ils sont à l'étroit (Appien). Rien de plus normal, d'ailleurs, puisqu'il s'agit en général de textes d'historiens ou de documents techniques. Xénophon (mais il ne s'agit pas encore à proprement parler de cataphractaires) manifeste un plus grand souci du détail, ce qui fait déjà penser à la forme brève de l'*ekphrasis*. Sept auteurs, enfin, consacrent aux cataphractaires des *ekphraseis* caractérisées. Plutarque compose un tableau plein d'*enargeia* de la cavalerie cuirassée qui joua un rôle majeur dans la défaite de Crassus. Nazarius, Libanios, et Julien traitent le sujet à l'intérieur de leurs *basilikoi logoi*. Claudien et Héliodore le font dans des ouvrages qui ont un certain rapport avec ce genre, parce que le premier évoque, dans un poème d'apparat, des événements de l'histoire récente de l'Empire, et que le second narre les exploits de personnages fictifs, mais présentés comme historiques. Seul Ammien Marcellin paraîtrait un intrus dans la liste, si l'on ne se souvenait de l'influence fondamentale de la rhétorique sur ses *Res Gestae* et de son goût pour les digressions ornementales¹⁷.

l'évidence (*enargeia*) aux faits et [...] elle met sous nos yeux les choses qui sont le sujet du discours et dont elle nous fait presque spectateurs», trad. de M. Patillon (CUF).

15. Ménandre évoque deux types de parallèles (comparaison du *laudandus* avec un roi célèbre du passé), l'un complet (τελειοτάτη σύγκρισις, 376, 31), l'autre partiel (συγκρίσεις ... μερικαί).

16. Voir la liste des textes de référence en appendice.

17. Voir, entre autres, Sabbah (1978) 306-308 ; Blockley (1994) et Blockley (2001) ; Foucher (2000), chap. 3, « Rhétorique et Histoire » ; Barnes (1998) – certaines thèses contestables.

Surtout, on est frappé de constater que, mis à part Plutarque, isolé comme bien souvent, ces auteurs se trouvent concentrés au IV^e siècle (ou, à la rigueur, au début du V^e)¹⁸. Même en tenant compte du hasard qui nous a transmis certains textes et retenu d'autres, compte aussi du fait que c'est à cette époque que les cataphractaires sont devenus plus familiers au monde romain, on est en droit de supposer que l'*ekphrasis* de cataphractaires fut au IV^e siècle une véritable mode dans les ouvrages littéraires évoquant des événements militaires. Elle faisait partie de ces *topoi* qu'orateurs, poètes et historiens se devaient d'employer, d'une part pour y faire briller leur habileté, d'autre part parce que leur public demandait à les entendre traiter ce motif, à côté, entre autres, de la comparaison de l'empereur avec les grands rois de l'histoire, de la recension de ses vertus et de l'évocation des peuples et pays lointains¹⁹. Que Julien, élève appliqué qui observe scrupuleusement les règles scolaires²⁰, ait pris soin de placer cette *ekphrasis* dans **chacun** de ses deux éloges de Constance confirme le caractère en quelque sorte imposé du sujet. Le même Julien qui, pour montrer qu'il sait bien sa leçon, se réfère à plusieurs reprises explicitement à l'usage en matière d'éloge²¹, aborde notre *topos* en donnant cette intéressante indication : « Beaucoup s'étant risqués à en discourir... ». On ne saurait mieux dire qu'il s'agissait d'un sujet

18. Certes, on place le plus souvent Héliodore au III^e siècle, mais la fin du IV^e ou le début du V^e me paraissent beaucoup plus probables : voir en ce sens les arguments donnés, après d'autres – cf. Reardon (1971), 334-336, n. 57 – par Chuvin (1990) 321-325, à quoi on ajoutera, justement, la présence dans les *Éthiopiennes* d'une *ekphrasis* consacrée aux cataphractaires ! Pas d'*ekphrasis* de cataphractaires, en revanche, dans le très scolaire discours anonyme *En l'honneur de l'Empereur* (*Discours XXXV* dans le *corpus* d'Aelius Aristide) que l'on date du règne de Philippe l'Arabe au III^e siècle après J.-C.

19. Les *topoi* de l'éloge de souverains ont été énumérés par Ménandre (voir *supra* n. 13). Pour prendre l'exemple d'un autre sujet, on voit à la même époque les panégyristes gaulois (*Panégyriques latins*, IV, 14 et VII, 5), Firmicus Maternus (*Sur l'erreur des religions païennes*, 28, 6), Libanios (*Discours LIX*, 137-138), Julien (*Discours III*, 6), Ammien Marcellin (dans un livre perdu, voir *infra*, n. 25), auteurs qui sont, sauf Julien par rapport à Libanios, tout à fait indépendants les uns des autres, consacrer chacun une digression à l'île de Bretagne, à l'Océan et au phénomène des marées. Sur la question de la topique des personnes et des lieux, voir Pernot (1981) et Pernot (1986).

20. Ainsi son *Discours I* suit-il pas à pas les directives de Ménandre (thèmes de l'infériorité de l'orateur par rapport à son sujet, de son embarras au moment de commencer, de la patrie de l'empereur, de ses ancêtres, des présages avant sa naissance, de sa première enfance, de son éducation, des traits de mode de vie, des actes classés en quatre vertus, etc.). Cf. le commentaire de Tantillo (1997).

21. Par exemple, *Discours I*, 4 : Ὁ μὲν οὖν τῶν ἐπαίων νόμος [...] ἀξίον... « La règle des éloges demande que... ».

couramment traité à l'époque, et le jeune César veut faire savoir qu'il prend part lui aussi au concours²².

Quoi qu'en dise le préjugé, le lieu commun rhétorique n'est pas source d'uniformité, bien au contraire : les anciens le considèrent comme un tremplin pour l'imagination et comme un magasin de diversité, dans lequel chacun choisit et laisse de côté parmi les éléments disponibles, ce qui fait de chaque texte une combinaison originale²³. L'*ekphrasis* de cataphractaires, dont nous avons huit exemples²⁴, est une excellente occasion de le constater. Elle est aussi l'occasion de comprendre dans quelle perspective un historien doit aborder un texte rhétorique.

• La diversité

Le premier mode de différenciation que l'on remarque est celui du choix déjà évoqué entre la forme brève et la forme longue de l'*ekphrasis* : il suffit de mettre d'un côté Julien (III) et Ammien Marcellin (les deux passages), qui ne s'étendent que sur une ou deux phrases, de l'autre Libanios, Julien (I), Nazarius et surtout Héliodore, dont les développements se comptent en demi-page ou en pages. On comprend qu'Ammien ait opté pour la forme brève, ce motif ne valant dans une œuvre historique d'une telle ampleur que pour ornement occasionnel. De son côté, Julien, qui avait déjà traité le sujet dans son premier éloge de Constance, se devait d'abrégé dans le second, sinon il aurait paru incapable de se renouveler²⁵. Par contraste, le style fleuri

22. L'attribution de cataphractaires à Alexandre Sévère par l'*Histoire Auguste*, s'il s'agit d'une pure invention (comme on le soupçonne), pourrait être un indice de plus de la vogue littéraire de cette cavalerie à la fin du IV^e siècle, époque la plus probable pour la rédaction de cet ouvrage.

23. Une autre image sera peut-être plus claire : la contrainte du petit nombre de signes que comporte un alphabet sert – et non dessert – la création littéraire. Une telle idée est au cœur de la théorie rhétorique ancienne et touche la plupart de ses catégories. Voir, par exemple, la théorie des *ideai*, « catégories stylistiques du discours », selon la définition qu'en donne Patillon (1988), conçues comme des combinaisons complexes.

24. Je laisserai de côté celle de la *Vie de Crassus* pour limiter cette étude à une seule époque. Mais le texte de Plutarque aurait pu facilement être confronté avec les autres sans qu'il fit contraste. Julien et Ammien Marcellin ont rédigé chacun deux *ekphraseis*. Il faut considérer en revanche que Libanios a coupé la sienne en deux, plutôt que composé deux descriptions autonomes.

25. Il s'est peut-être passé la même chose pour Ammien : il est très vraisemblable qu'il ait déjà décrit les cataphractaires en évoquant les guerres persiques de Constance dans les livres perdus des *Res Gestae*. On peut en juger par comparaison avec ce qu'il dit à propos de la Bretagne et des marées de la Manche en XXVII, 8, 4 : « Et puisqu'en racontant les actes de l'empereur Constant, j'ai exposé dans la mesure de mes forces les

de l'école bordelaise et la liberté propre au genre romanesque permettaient respectivement à Nazarius et à Héliodore de s'attarder davantage. On voit se placer à mi-chemin entre ces extrêmes le poème de Claudien dont la description des armées n'est pas le sujet principal et les deux éloges de Libanios et de Julien (I) qui sont soumis aux contraintes du genre et à l'idéal de mesure²⁶. Chacun modèle la longueur de sa digression sur les besoins de son œuvre.

D'autre part, toute la perspective de la description dépend du camp auquel appartiennent les cataphractaires : au service de Constance (Julien ; Ammien Marcellin, XVI) ou d'Arcadius (Claudien), ce sont des merveilles invincibles ; quand il s'agit des ennemis, Perses (Libanios ; Héliodore ; Ammien, XXIV) ou mercenaires de Maxence (Nazarius), ce sont des monstres dont il faut faire voir la défaite. C'est donc chez ces derniers auteurs, sauf Ammien²⁷, que l'on trouve, à titre de supplément, l'*ekphrasis* des ruses employées pour les abattre. Notons en outre qu'il est certain qu'Ammien et Julien ont vu de près des cataphractaires, tant perses que romains. La chose est beaucoup moins sûre pour les autres qui, pourtant, sont plus prolixes sur le sujet que nos auteurs « militaires » !

On voudrait aussi distinguer une « manière » grecque et une « manière » latine. Une telle étude est malheureusement impossible parce que deux sur trois de nos auteurs latins, Ammien Marcellin et Claudien, sont en réalité des Grecs, formés dans les écoles grecques de l'Orient²⁸. On pourrait même émettre l'hypothèse que le *topos* est proprement grec et que nos exemples latins furent des exceptions. En tout cas, on note quelques analogies entre les *ekphraseis* de Libanios, Julien et Héliodore. Cela n'étonne guère entre Libanios et Julien, le second se référant continuellement dans ses éloges de Constance à son prédécesseur dans le sujet²⁹. D'autre part, on a pu conjecturer à propos d'autres passages de leurs œuvres une influence de Julien sur Héliodore

mouvements de flux et de reflux de l'océan et la situation de la Bretagne, il m'a paru superflu de reprendre le sujet traité » (trad. M.-A. Marié, CUF).

26. Libanios explique à plusieurs reprises au cours de ce discours – qui est déjà l'un des plus longs qu'il ait écrits – qu'il est gêné par le manque de temps (voir à ce sujet mon commentaire dans le tome 4 des *Discours* de cet auteur, CUF, 2003). Julien s'est souvent démarqué des rhéteurs « aux discours abondants comme les fleuves » (*Lettre* 31).

27. Celui-ci, néanmoins, évoque ensuite la défaite de l'armée perse.

28. Et Nazarius connaissait sans doute le grec.

29. Voir, à ce sujet, les commentaires parallèles de Tantillo (1997) et de moi-même (cf. ci-dessus note 26). Cependant, ce n'est pas à propos des cataphractaires que Julien est le plus redevable à Libanios. Le point commun le plus net est l'utilisation dans les deux cas du procédé rhétorique du *prôtos heuretès* (cf. *infra*).

dore, mais on s'attendait moins à constater des ressemblances entre Libanios et Héliodore³⁰.

Enfin et surtout, la liberté de chacun réside dans le choix qu'il fait parmi les motifs élémentaires constitutifs du *topos*, ce qu'Aelius Théon (7) appelle les *ἐπιχειρήματα* («arguments»), et dans la manière dont l'auteur les a traités et ordonnés les uns par rapport aux autres. Et ce n'est pas un choix réduit. En effet, l'*ekphrasis* de la rhétorique ancienne est plus riche et plus nuancée que ce que nous appelons aujourd'hui «description», surtout si nous nous référons au formalisme qui définit avec la rigueur de Procruste le «discours descriptif» par opposition au «narratif», à l'«explicatif» et à l'«argumentatif». Pour s'en rendre compte, il n'est pas besoin de recourir aux théoriciens : Julien le fait entendre quand il conclut son développement du *Discours I* en invitant son auditeur à aller voir de lui-même les cavaliers cuirassés s'il n'est pas satisfait de la transposition en paroles qu'il vient d'en donner³¹. L'*ekphrasis* est en effet dans le discours l'équivalent de l'œuvre d'art, destinée à représenter la réalité non point immobile ou figée dans un instant, mais telle qu'elle peut être perçue par l'œil, dans toute sa diversité. Comme une peinture ou une mosaïque, elle peut figurer non seulement des objets ou des personnes, mais encore des événements, des successions ; plus que «description», elle est «tableau», comme il y a des tableaux picturaux de batailles, de danses ou de scènes de genre. Elle peut aussi comporter une analyse des causes, un exposé des conséquences, une réflexion sur la manière³². En ce sens, le récit de la manière dont on abat les

30. Sur Héliodore et Julien, voir Chuvin (1990) 321-325. Sans nier la possibilité d'une lecture de Libanios par Julien, je crois que la présence simultanée de l'*ekphrasis* des cataphractaires chez nos trois auteurs et les ressemblances que l'on constate entre eux ont une autre raison : l'existence d'une source commune perdue.

31. Ces propos correspondent d'ailleurs à la fois à une intention «éthique» (l'orateur est modeste) et à un lieu commun très fréquent chez Aelius Aristide, par exemple, et qui veut que les yeux soient plus sûrs que les oreilles : voir, à ce sujet et sur l'idée que la parole peut au contraire égaler ou surpasser la vue, Pernot (1993) 673 ; sur le rapport entre l'*ekphrasis* et les œuvres picturales ou plastiques, Billault (1991) 246-251.

32. Théon, 7, précise : «On a des ekphraseis de personnes, de faits, de lieux et de temps», «On a aussi des ekphraseis de 'manières', comme celles qui décrivent les divers modes de production des mobiliers, des armes, des machines» (trad. de M. Patillon dans son édition de ce texte, mais ce savant utilise le mot «description», que j'ai remplacé, pour plus de clarté, par *ekphrasis*). Un peu plus loin, Théon mentionne, comme on l'a vu, les *ekphraseis* de batailles chez Thucydide. On note qu'il énumère pour «arguments» de la description de faits «les événements antérieurs, les événements concomitants et les conséquences», toutes choses qui sembleraient à un moderne parfaitement étrangères à la description, mais qui, à y bien réfléchir, ne peuvent être conçues comme

cataphractaires (Nazarius, Libanios, Héliodore), le raisonnement sur l'effet produit par le spectacle de ces troupes (Nazarius) ou l'évocation des sentiments des spectateurs (Julien, I; Claudien; Héliodore) font partie de l'*ekphrasis* et sont un moyen de l'enrichir, de mettre en valeur l'art de l'auteur.

• Les *arguments* du *topos*

Logiquement, le premier argument (au sens donné par Théon à ce mot) consiste donc à évoquer la cause, c'est-à-dire ici celui qui a inventé le corps des cataphractaires. Pour Libanios, il s'agit de Sapor II ; pour Julien (*Discours I*), c'est Constance. Même si l'on peut résoudre la contradiction entre les deux auteurs en considérant que l'un se limite aux Perses, l'autre aux Romains³³, ces déclarations ont de quoi déconcerter, puisque nous savons (et Libanios et Julien savaient sans doute) que ni Sapor II ni Constance n'ont inventé cet équipement. Mais il faut d'abord se rappeler que dans l'Antiquité, où il suffisait d'ajouter des constructions à une ville déjà existante et de la rebaptiser pour être réputé l'avoir fondée, la création, l'invention ne sont pas des commencements absolus. D'un point de vue historique, il suffit que Sapor et Constance aient ajouté une pièce de protection, renouvelé un décret antérieur, équipé un régiment de plus, pour que les propos de Libanios et de Julien soient justifiés. Mais il n'est pas seulement question d'histoire, ici : en réalité, ils font tous deux appel à un procédé d'amplification bien connu, celui du *prôtos heuretès*, qui est propre à l'éloge de personnes³⁴ : c'est l'une des tâches du *laudator* de trouver un point en lequel le *laudandus* peut être dit premier inventeur. On voit que Julien applique scrupuleusement la formule à son cousin. Plus subtil, Libanios l'a en quelque sorte « retournée » : il n'a pas, bien sûr, l'intention de glorifier Sapor, mais il le grandit pour mieux l'abattre un peu plus loin ; il y a quelque ironie à parler de « cavalerie pour ainsi dire invulnérable » quand on s'apprête à raconter la déconfiture de celle-ci. L'ingénieux dispositif imaginé par ce roi plein de jactance trouve chez les simples soldats romains une parade

séparables de la description proprement dite, à moins d'en tenir encore pour la fameuse distinction catégorique entre le fond et la forme.

33. D'ailleurs, dans son *Discours XVIII*, composé après la mort de Julien, Libanios lui-même confirme que Constance a « recouvert de fer ses cavaliers plus complètement que ne le font les Perses », mais peut-être ne fait-il que répéter ici ce qu'il a lu chez Julien.

34. Voir Pernot (1993) 705-706.

encore plus ingénieuse³⁵ : Sapor est ridiculisé, la supériorité radicale des Romains est démontrée.

Deuxième argument, l'image d'ensemble, l'impression visuelle donnée par les cataphractaires au spectateur ou au soldat qui s'apprête à les affronter. Cela semble presque indispensable au *topos*, car seul Libanios n'y a pas recours³⁶. C'est ici que se manifeste l'effort d'*enargeia* : nos auteurs condensent en quelques mots des notations visuelles intenses. Claudien résume l'effet paradoxal qu'il s'agit de produire : « à les voir on éprouve à la fois de la crainte et du plaisir ; l'on admire et l'on tremble ». Du côté de la crainte, outre l'effroi lui-même (Claudien, Nazarius), il faut ranger l'insistance sur la masse et le nombre (Nazarius ; Julien, I, Ammien Marcellin, XXIV), qui font de la ligne de bataille un « mur inébranlable » (Héliodore), ainsi que l'immobilité (Julien, I ; Claudien ; Héliodore) et la profusion de métal, en particulier de fer (mention la plus fréquente et souvent répétée : Nazarius ; Julien, III ; Ammien ; Claudien ; Héliodore) : les cataphractaires présentent le spectacle d'êtres inhumains, comme le feront bien plus tard les armées de robots dans le cinéma de science-fiction³⁷. Du côté de l'admiration, il faut placer les effets de lumière : éclat et éblouissement des spectateurs chez Nazarius et Ammien (XXIV), véritables visions de peintres chez Claudien (effets de couleurs) et Héliodore (lumière du soleil levant réfléchi par les cuirasses)³⁸. Julien à plusieurs reprises, Ammien, Claudien, Héliodore usent de la comparaison avec des statues, qui semble avoir été conçue comme particulièrement appropriée à ce *topos*.

La description au sens étroit du terme, c'est-à-dire le parcours par le regard du détail de l'équipement, a été traitée de manières très diverses et dépend avant tout de la taille que nos auteurs ont choisi de donner à leur *ekphrasis*. Mais, dans deux cas au moins, le degré de connaissance que l'auteur avait du sujet semble avoir joué un rôle. On remarque en effet la profusion de détails qui distingue, dans notre *corpus*, Héliodore : non seulement il a la liberté (parce que son œuvre

35. Libanios, *Discours* LIX, 110 (cf. *infra* p. 260).

36. Est-ce par respect de ce qui prévaut traditionnellement dans la prose grecque ou par sa nature propre ? Libanios est d'une manière générale un auteur très peu visuel ; c'est un homme de voix, de gestes et d'oreille, mais presque jamais d'œil.

37. Voir sur la valeur de masque du casque antique, et aussi sur les armes brillantes, la communication de P. Sauzeau *supra* p. 32 et 28, ainsi que la note suivante.

38. Xénophon évoque aussi les cuirasses brillantes (λευκοθώρακες) de la cavalerie commandée par Tissapherne : elles ne sont pas "blanches", mais brillent au soleil, comme chez Héliodore. Le même équipement et la même brillance sont prêtés aux cavaliers de la *Cyropédie*.

est un « roman ») et le goût (c'est un auteur très visuel³⁹) de s'attarder autant qu'il le veut dans la description, mais encore, il dispose d'une matière abondante, que ce soit parce que le spectacle des cataphractaires lui est familier ou parce qu'il en a sous les yeux une représentation graphique ou (plutôt) le compte-rendu précis tiré de quelque document technique. Inversement, Nazarius (*Panegyriques latins*, X, 22), dont l'*ekphrasis* est pourtant bien développée, n'a peut-être jamais vu de près un cavalier cuirassé, car ce qu'il en sait semble se réduire à cette phrase rapide : « À la partie supérieure, les cavaliers couverts d'une cuirasse; du poitrail des chevaux une cotte de mailles qui leur pendait jusqu'aux pattes les défendait contre le danger des blessures sans entraver leur marche »⁴⁰. Les autres auteurs ont fait le tri dans la matière disponible⁴¹. Ainsi, Julien et Ammien Marcellin ont-ils laissé de côté l'équipement du cheval pour se concentrer sur celui du cavalier⁴², et si tous mentionnent la couverture du torse, seuls Libanios et Julien évoquent les jambières et Julien (I) les brassards. On suit globalement l'ordre – bien naturel – qui va du haut vers le bas, de la tête du cavalier à ses pieds et aux jambes du cheval, mais chacun lui donne à sa guise un peu de variété : Julien (III) commence à la cuirasse, Libanios présente en parallèle l'homme et le cheval, Ammien (XVI) s'arrête au ceinturon ; le parcours suivi par Julien (I) est le plus original : il part du poignet, remonte par le bras et le torse jusqu'au masque qui couvre le visage, puis redescend aux jambes.

D'autres arguments du *topos*, ornements ou compléments, s'offrent à qui veut s'attarder sur le sujet. La référence que nous dirions « culturelle » permet de rehausser à la fois l'auteur, qui montre son érudition, le lecteur ou auditeur, qui a le plaisir de comprendre

39. Il est en quelque sorte le contraire de Libanios (voir la note 36) : il est facile de s'en rendre compte dès l'*incipit* des *Éthiopiennes* et les modernes ont évoqué à son sujet le modèle du théâtre (à bon droit) ou du cinéma (comparaison abusive, certes, mais il est vrai qu'Héliodore, comme la caméra, montre ce qu'il raconte à partir d'un regard de spectateur qui glisse lentement sur le spectacle).

40. On notera cependant, comme me l'a fait remarquer Paul M. Martin lors du colloque, qu'un peu plus loin la description du massacre des cataphractaires est précise et réaliste : Nazarius n'est donc pas si mal informé.

41. Néanmoins, le texte de Libanios, pourtant beaucoup plus bref, comporte presque tous les éléments décrits par Héliodore : cuirasse, jambières, casque, front et ensemble du corps des chevaux, ouvertures pour les yeux. Et cette conformité se retrouve aussi à propos de l'armement et de l'usage des rênes. Il semble bien que d'une même source, Héliodore a tout récupéré, tandis que Libanios composait un résumé : voir *supra*, n. 30.

42. Cependant Ammien, dans le seul livre XXIV, mentionne brièvement le caparçon des chevaux, qu'il dit non en métal mais en cuir.

l'allusion, et le sujet, qui est égalé aux plus nobles. C'est pourquoi Libanios évoque explicitement les hommes de bronze d'Hérodote⁴³ et cite – sans le dire – Xénophon⁴⁴; Ammien (XVI) nomme Praxitèle et Nazarius se réfère à l'époque prestigieuse d'Antonin⁴⁵. Héliodore est le seul à parler de ce qui se passe **avant** : choix des hommes, manière dont on les hisse sur leurs montures. En revanche, Nazarius et Libanios le rejoignent pour ce qui est de traiter de l'**après**, chacun décrivant de manière plus ou moins étendue la tactique employée, qui est chaque fois la même : une charge irrépressible. D'autre part, Nazarius, sans doute pour compenser la maigreur de sa description, a introduit à l'intérieur de son *ekphrasis* un raisonnement d'ordre psychologique sur les effets contraires que peut produire la vue d'un tel corps de cavalerie – raisonnement sophistiqué, certes, mais qui rend crédible la défaite des cataphractaires narrée par la suite⁴⁶.

Il faut enfin faire un sort à ce qui est presque un second *topos* autonome, comme en témoigne sa mise en place à quelque distance du premier, au moins chez Libanios et Héliodore : l'évocation de la manière dont on parvient à vaincre cette cavalerie présentée d'abord comme invincible. Il y a, disent nos auteurs, deux méthodes : l'une, décrite par Nazarius et Libanios, consiste à frapper les cataphractaires par côté à l'aide de massues, de façon à les faire tomber⁴⁷; l'autre, celle que met en valeur Héliodore avec son goût habituel du spectaculaire, nécessite que l'on se glisse sous les chevaux de façon à leur taillader le ventre⁴⁸. Dans les deux cas, le résultat est le même : les cataphractaires sont jetés au sol, immobilisés : le fantassin dispose alors, comme le dit Libanios, de « toute facilité pour terminer son œuvre ». De ces deux méthodes, il ne faut pas croire que ceux qui connaissaient l'une igno-

43. Hérodote, II, 152 (il s'agit des vengeurs promis par un oracle au pharaon Psamétique).

44. Pour Xénophon, cf. *supra* p. 250.

45. Mais la référence de Nazarius est erronée : Antonin n'a pas eu à affronter les armées des Parthes.

46. Cet exemple est une bonne illustration de ce qui a été dit plus haut : la notion d'*ekphrasis* n'est pas purement formelle ; elle associe étroitement, comme le fait habituellement la rhétorique ancienne, énoncé et énonciation. Car les considérations psychologiques ne sont pas ici une véritable interruption de la description, mais elles la prolongent en un autre mode.

47. On notera que Libanios use d'une seule phrase en continu, dont le mouvement tournant mime l'action racontée : charge du cavalier, glissement latéral du fantassin, mouvement du bâton, chute du cavalier et, finalement, approche du fantassin pour tuer l'homme prisonnier de son armure. C'est un effet d'*enargeia*.

48. Ammien Marcellin, XXV, 6, 2, dans un passage qui n'est pas une *ekphrasis* de cataphractaires, mais celle de la mort de Julien, mentionne lui aussi ce procédé.

raient l'autre : il est très vraisemblable qu'elles figuraient ensemble sous forme d'alternative dans les manuels militaires (ou dans les recettes transmises oralement à l'intérieur de l'armée romaine)⁴⁹. Sans doute, comme les soldats en situation, nos auteurs ont-ils choisi entre les deux, de la même manière qu'ils choisissaient parmi les divers arguments disponibles pour leurs *topoi*. Ce qui compte surtout pour eux, c'est d'offrir à l'imagination de leurs auditeurs (ou lecteurs) un tableau plein d'*enargeia* : évocation du mélange des corps des cavaliers et des chevaux chez Nazarius et Héliodore, du glissement continu qui va, tel un effet de panoramique de cinéma⁵⁰, en une seule phrase de la charge du cataphractaire à sa chute, chez Libanios. Ces trois exemples montrent parfaitement comment l'*ekphrasis* s'intéresse au mouvement et profite de la nature chronologique du discours pour réaliser ce que les arts graphiques ou plastiques ne peuvent que suggérer.

Bref, ce qui est dit nouveau n'est pas forcément nouveau, ce qui est dit terrible pourrait tout aussi bien être dit admirable, ce qui est dit exister existe bel et bien, mais peut-être pas exactement de cette manière, peut-être pas exactement dans cet ordre, peut-être pas exactement avec le même sens – ce qui n'est pas dit n'est pas forcément inconnu de l'auteur, encore moins absent de la réalité. Le contenu d'une *ekphrasis* ne peut être évalué sans tenir compte du fait qu'il s'agit d'une *ekphrasis* et qu'elle correspond à des intentions précises, à un moment donné, devant ce public-là.

• Conclusion

Il me semble que cette étude illustre deux principes dont il convient de tenir compte pour ne pas tomber dans les pièges que nous tendent la tendance moderne à la simplification et notre goût pour les distinctions formelles. D'une part, on voit que la rhétorique n'est pas l'ennemie de l'histoire ; au contraire, elle peut la servir et l'enrichir. Car le *topos* n'est pas un mensonge ou un vain ornement que l'on peut, voire que l'on doit éliminer pour atteindre la vérité. Nos auteurs donnent de véritables informations (sauf Héliodore, certes, mais n'y a-

49. On songera aux deux méthodes utilisées par les fantassins de la seconde guerre mondiale pour attaquer les tanks : glisser des explosifs sous leur ventre ou, comme les soldats de Libanios, frapper en quelque sorte à la tempe en sautant par côté sur la tourelle afin d'y jeter une grenade.

50. Qu'on ne prenne pas cette remarque pour l'anachronisme habituel : je ne veux pas dire que Libanios (ou Héliodore) a la prescience du cinéma ; c'est le cinéma qui a réalisé visuellement un effet souvent mis en œuvre dans la rhétorique et la littérature.

t-il pas aussi une forme de vérité dans le roman ?) qu'il vaut la peine de recueillir. Sans parler d'Ammien Marcellin, pour qui c'est évident, Julien, Libanios et même Nazarius étaient convaincus d'apprendre à leur auditoire ce qu'étaient réellement les cataphractaires, et ils pensaient qu'appliquer les leçons de la rhétorique non seulement ne nuirait pas à l'information, mais que celle-ci serait d'autant mieux transmise. L'autre principe, qui ne s'oppose au premier qu'en apparence, c'est qu'il convient de ne pas prendre pour argent comptant tout ce que nous disent les auteurs anciens. Il faut donner sa part à la rhétorique, même chez des auteurs tenus pour « objectifs », chez un Ammien, chez un Julien surtout, dont on a parfois pris à la lettre les protestations de mépris de l'éloquence (ce qui est typiquement un *topos* des discours d'éloge !). Sinon, on s'expose au risque évoqué plaisamment par J.-M. Carrié de « prendre Homère, Hérodote et Thucydide comme sources pour l'histoire romaine »⁵¹.



Textes de référence

(par ordre chronologique approximatif. Les *ekphraseis* sont marquées d'un astérisque)

*Xénophon, *Anabase*, I, 8, 6-7 (cavaliers de Cyrus) et I, 8, 9 (cavaliers de Tisapherne); *Cyropédie*, VI, 4, 1 et VII, 1, 2.

Polybe, XVI, 18, 6

Tite Live, XXXV, 48 et XXXVII, 40, 5

Tacite, *Histoires*, I, 79.

Plutarque, *Lucullus*, 28, 3.

*Plutarque, *Crassus*, 24, 1 ; 25, 5 ; 25, 8.

Appien, XI, 6, 32, 33 et 34.

Dion Cassius, XL, 14-25.

Hérodien, VIII, 1, 3.

Eutrope, 6, 9.

Festus, 15, 2.

Julius Valerius, I, 35.

*Nazarius, *Panegyriques latins*, X, 22, 4-24.

*Libanios, *Discours*, LIX, 69-70 et 110.

Libanios, *Discours*, XVIII, 206.

51. Carrié et Janniard (2000-2001) 341, n. 103.

*Julien, *Discours*, I, 30 (37 b-38 a) et *Discours*, III, 7 (57 b-d).

Thémistios, *Discours*, I, 1, p. 4, 13-14 et 20-21 Downey.

*Ammien Marcellin, XVI, 10, 8; XXIV, 6, 8 (*ekphraseis*). Autres mentions : XVIII, 8, 7; XX, 7, 2; XXIV, 6, 8; XXV, 3, 4-5 et 6, 2; XXIX, 1, 1.

*Claudien, *Contre Rufin*, II, 355-364.

Histoire Auguste, *Vie d'Alexandre Sévère*, LVI, 5.

*Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 14-15 et 18.

Végèce, *Epitoma rei militaris*, III, 23-24.

Notitia Dignitatum, 5, 34; 6, 35; 6, 36; etc.



Ekphraseis du corpus

Nazarius, *Panegyriques latins*, X, 22-24 : les troupes de Maxence à la bataille de Turin.

Quel spectacle, dit-on, s'offrit alors ! Quelle chose affreuse à voir, quelle chose effrayante que ces chevaux et ces hommes également bardés de fer ! C'étaient les «clibanaires», comme on dit à l'armée. À la partie supérieure, les cavaliers couverts d'une cuirasse; du poitrail des chevaux une cotte de mailles qui leur pendait jusqu'aux pattes les défendait contre le danger des blessures sans entraver leur marche.

Toi, pourtant, empereur (*scil.* Constantin), tu ne fus pas épouvanté de voir cet appareil redoubler la terreur inspirée par un si grand nombre, et le nombre ajouter à la puissance des armes. On sait, en effet, que la valeur se fait intrépide au gré des circonstances, parce qu'elle règle sa conduite sur le cours des événements : dans les petites choses elle s'abandonne presque à la sécurité, dans les affaires d'importance moyenne elle se montre un peu plus attentive, quand de grands intérêts sont en jeu, elle s'élève jusqu'à la hauteur de l'œuvre à accomplir. Cet étalage d'armes, ces troupes caparaçonnées de fer qui eussent blessé des yeux moins aguerris exaltèrent des âmes invincibles, car les soldats pénétrés de l'exemple de l'empereur sentirent s'échauffer leur courage quand ils rencontrèrent l'ennemi dont il fallait triompher. Ces cuirassiers, qui étaient dans la bataille l'élément le plus solide, tu te les réserves à toi-même. Leur tactique de combat, est la suivante : quand ils ont enfoncé la ligne adverse, ils poursuivent l'attaque et, invulnérables aux coups, ils brisent sans s'arrêter tout ce qui leur est opposé.

Mais toi, très prudent empereur, qui connaissais tous les procédés de combat, tu trouvas des ressources dans ton ingéniosité : comme le parti le plus sûr était d'éviter ceux dont le choc était le plus difficile à soutenir, tu ouvres ton front de bataille, tu laisses les ennemis se lancer dans une attaque qu'ils ne pourront ramener en arrière, puis, de tes bataillons refermés sur eux, tu cernes ceux que tu avais admis dans tes lignes pour t'en faire un jouet. Rien ne leur servait de pousser droit devant eux, puisque tes soldats, à dessein, leur cédaient le terrain. La rigidité de leurs armures de fer ne leur permettait pas de se détourner afin de poursuivre l'adversaire. Ainsi, les nôtres attaquent avec des massues les hommes qui leur sont livrés : pourvues de nœuds redoutables et ferrés, elles épuisaient sous leurs coups un ennemi invulnérable et surtout, lorsqu'elles heurtaient les crânes, elles faisaient tomber ceux que le choc avait étourdis. Alors, ils s'abattaient la tête en avant, ils glissaient en arrière, ils chancelaient à demi-morts ou ils étaient retenus, mourants, à leur selle, ils gisaient unis dans la mort, pêle-mêle, avec leurs chevaux qui, blessés à un défaut de la cuirasse, jetaient à terre leurs cavaliers çà et là dans l'affolement de la douleur. Quand tous eurent été tués jusqu'au dernier, alors que tes soldats étaient indemnes, on passa de l'effroi inspiré par cette cavalerie à l'étonnement d'une victoire où ceux qui étaient réputés invulnérables avaient péri sans qu'il t'en coûtât un blessé. L'empereur Antonin, si grand pendant la paix, si brave et si redoutable à la guerre, au cours d'une expédition contre les Parthes, éprouva une si profonde terreur à la vue de ces cuirassiers qu'il écrivit spontanément au roi pour obtenir la paix. Dans son orgueil démesuré, le roi repoussa cette demande : l'insolence du barbare fut, à dire vrai, punie par la défaite, mais il fut manifeste que ces troupes avaient un aspect si terrible qu'elles inspiraient confiance à celui qui devait être vaincu et épouvantaient celui qui devait triompher.

Trad. E. Galletier (*CUF*)

Libanios, *Discours*, LIX, 69-70 : les Perses à la bataille de Singara.

Comme il (*scil.* Sapor II) étudiait toutes les possibilités et qu'il ne voulait rien laisser d'inexploré, il eut l'idée de se constituer une cavalerie pour ainsi dire invulnérable. Car il ne limita pas l'armure, comme l'on faisait auparavant, aux seuls casque, cuirasse et cnémides, ni ne couvrit de bronze que le front et le poitrail des chevaux, mais il voulut que le cavalier fût recouvert de protections de la tête à la pointe des pieds et la monture du sommet du crâne à l'extrémité des sabots ; seuls seraient à

découvert l'emplacement des yeux pour voir ce qu'on faisait et les narines pour ne pas étouffer. C'est à eux qu'on devrait donner l'appellation d'hommes de bronze, plutôt qu'aux soldats évoqués par Hérodote ! Ils étaient obligés pour faire avancer leur cheval d'user de la voix en guise de mors et, porteurs d'une lance disponible pour l'une et l'autre main, ils devaient fondre sur les ennemis sans regarder autour d'eux, n'appliquant leur esprit qu'à l'action et confiant leur corps à la protection du fer.

Libanios, *Discours*, LIX, 110.

D'abord, donc, lors de la mêlée avec les cuirassiers stationnés devant le mur, ils (*scil.* les Romains) trouvèrent une tactique permettant de vaincre cet armement : quand le cheval chargeait, le fantassin s'écartait, le laissant foncer dans le vide, et ce fantassin, au moment où le cavalier se trouvait à sa hauteur, frappait celui-ci à la tempe d'un coup de bâton, le renversait et avait toute facilité pour terminer son œuvre.

Trad. P.-L. Malosse (CUF)

Julien, *Discours*, I, 30 : Constance II.

Car quel empereur pourrait-on citer parmi tes prédécesseurs, dont le génie inventif ou imitateur ait créé une cavalerie et un armement pareils aux tiens ? Après t'être exercé le premier à porter la cuirasse, tu appris aux autres à user de cette armure inattaquable. Bon nombre, s'étant risqués à en discourir, sont restés au-dessous du vrai, de sorte que tous ceux qui, après en avoir entendu parler, eurent une occasion de la voir, ont pu se convaincre que le témoignage des oreilles n'est pas aussi fidèle que celui des yeux. Tu avais une masse innombrable de cavaliers, immobiles sur leurs chevaux comme autant de statues aux membres articulés suivant le modèle de la nature humaine. Allant de l'extrémité du poignet jusqu'aux coudes et s'étendant de là sur les épaules, une cuirasse de mailles s'adapte ensuite à leur poitrine et à leur dos. Le visage étant garanti par un masque de fer, ils ont l'air d'une statue qui brille et reluit : les jambes avec les cuisses et le bout des pieds ont aussi leur armure, rattachée à la cuirasse au moyen d'une sorte de tissu fait de minces anneaux, de sorte qu'aucune partie du corps ne se laisse voir à nu ; ce tissu, en garnissant les mains elles-mêmes, se prête aux flexions des doigts. Telle est la description que mes paroles essayent de rendre exacte ; si elle est insuffisante, quiconque voudra en savoir davantage fera bien, pour

prendre connaissance de ce genre d'équipement, de l'examiner plutôt que d'en écouter l'explication.

Julien, *Discours*, III, 7 : cavaliers de Constance.

Les uns sont des lanciers couverts de cuirasses en lames de métal et de casques de fer ; leurs jambières sont parfaitement ajustées jusqu'aux talons ; ils portent des genouillères et, autour des cuisses, d'autres enveloppes de fer du même genre. Chaque homme à cheval a l'air d'une statue et peut se passer de bouclier.

Trad. J. Bidez (*CUF*)

Ammien Marcellin, XVI, 10, 8 : *adventus* de Constance II à Rome.

Dispersés parmi eux (*scil.* les troupes qui escortent Constance), des cavaliers cuirassés qu'on appelle clibanaires, le visage masqué par une visière, la poitrine bardée par une cote de mailles, un ceinturon de fer à la taille, auraient pu passer pour des statues polies par la main de Praxitèle, et non point pour des hommes. Ils étaient enveloppés de fines mailles de métal qui se prêtaient aux flexions de leur corps, en couvrant tous leurs membres : de la sorte, quelle que fût la direction dans laquelle ils étaient contraints de mouvoir leurs membres, leur vêtement les moulait, tant l'ajustement en était étroit.

Ammien Marcellin, XXIV, 6, 8 : Julien face aux Perses à Ctésiphon.

À cette attaque, les Perses opposèrent les escadrons rangés de leur cavalerie cuirassée, si serrés que les articulations de leurs corps, étroitement épousées par les lamelles de métal, éblouissaient de leur éclat les regards de ceux qui couraient à leur rencontre, et toute la multitude de leurs chevaux était protégée par des caparaçons de cuir.

Trad. E. Galletier (*CUF*)

Claudien, *Contre Rufin*, II, 355-364.

Ici d'autres [cavaliers] agitent d'un air farouche le plumet de leur casque et se plaisent à voir scintiller les couleurs sur la cuirasse qui protège leurs épaules et en épouse la forme ; car les souples lames d'acier, adaptées avec art, sont animées par les muscles qu'elles recouvrent.

C'est un spectacle formidable. On croit voir remuer des statues de fer et respirer ces armures qui ne font qu'un avec les hommes. Les chevaux sont cuirassés de même ; leurs fronts

armés de fer sont menaçants, et leurs flancs sont bardés du même métal qui les met à l'abri des blessures. Chacun est debout à son poste; à les voir on éprouve à la fois de la crainte et du plaisir; l'on admire et l'on tremble.

Trad. J.-L. Charlet (*CUF*)

Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 14-15.

L'appareil somptueux des Perses fascinait les regards; leurs armures argentées et dorées illuminaient la plaine. Le soleil se levait à peine et ses rayons frappaient en face les Perses. Une lumière indescriptible se répandait au loin et semblait jaillir des armures elles-mêmes. [...] Le chef lui-même était au centre, monté sur un char splendide armé de faux, escorté et gardé de chaque côté par une phalange, précédé seulement par les cuirassiers qui lui inspiraient plus de confiance que tous les autres pour affronter le combat. Et en effet, ce sont les meilleurs soldats de l'armée des Perses et leur ligne de bataille forme un mur inébranlable.

Voici quelle est la forme de leur armure. L'homme est choisi et doit avoir une vigueur exceptionnelle. Il est coiffé d'un casque compact, tout d'une pièce, qui, tel un masque, représente exactement une figure humaine, et recouvre entièrement la tête depuis le sommet jusqu'au col, sauf les yeux, pour permettre de voir. Sa main droite est armée d'un épéon plus long qu'une lance ordinaire; la main gauche reste libre pour tenir les rênes. Un sabre est suspendu à son côté. La poitrine et tout le corps sont cuirassés. Voici comment est faite la cuirasse. Des plaques d'airain et de fer quadrangulaires et d'un empan dans chaque sens, sont liées entre elles par leurs extrémités, s'imbriquant les unes dans les autres dans le sens de la hauteur et dans le sens de la largeur, d'une façon continue. Elles sont attachées ensemble par dessous par des liens lâches à l'endroit où elles se rejoignent. C'est comme un vêtement d'écailles qui adhère au corps sans le blesser et l'enveloppe complètement, entourant chaque jambe séparément, sans gêner les mouvements, car il peut se contracter et s'allonger. Elle a des manches et va du col aux genoux, ouverte seulement à hauteur des cuisses, pour permettre à l'homme de monter à cheval. Sur une telle cuirasse les traits rebondissent et nulle blessure n'est à redouter. Le jambart va du bout du pied au genou et s'attache à la cuirasse. Une armure semblable protège le cheval : ses pieds sont entourés de jambarts; sa tête est entièrement couverte de plaques frontales; de son dos pend de chaque côté, sur les flancs, un tissu de lames de fer qui le protège, tout en laissant libre le dessous du

ventre afin de ne pas gêner sa course. Le cheval ainsi armé et pour ainsi dire enchâssé, le cavalier l'enfourche ; mais il ne se hisse pas seul, il faut qu'on le soulève à cause de son poids. Au moment du combat, il lâche les rênes, donne de l'éperon et s'élançe à toute vitesse et avec un grand bruit sur l'ennemi, semblable à un homme de fer ou à une statue taillée dans un bloc solide qui se mettrait en mouvement. L'épieu horizontal darde au loin sa pointe. Il est soutenu du côté du fer par un lien attaché au col du cheval, tandis que sa poignée est fixée à la croupe. Ainsi il ne cède pas sous les chocs, mais aide la main du cavalier, qui n'a qu'à diriger le coup. Celui-ci se raidit et s'arc-boute pour faire une blessure plus profonde, et son élan est si impétueux qu'il transperce tout ce qu'il trouve devant lui, et souvent d'un seul coup embroche deux ennemis à la fois.

Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 18.

Déjà les Blemmyes en étaient aux mains et ils allaient s'enfermer, quand soudain, à un signal, ils glissèrent tous sous les chevaux, un genou en terre, et c'est tout juste si les animaux ne leur écrasaient pas le dos et la tête. Mais en revanche quelle surprise ! et quel carnage ! Ils taillaient de leur épée le ventre des chevaux qui passaient au-dessus d'eux. Un grand nombre tombaient, insensibles au frein à cause de la douleur, et abattaient leurs cavaliers qui gisaient à terre, incapables de remuer. Les Blemmyes leur perçaient les cuisses au défaut de la cuirasse. Le cuirassier perse, en effet, ne peut se mouvoir sans guide. Ceux dont les chevaux avaient pu échapper sans blessure furent emportés vers les Sères qui, à leur approche, se réfugièrent derrière les éléphants, abri et rempart vivant. Ce fut alors un grand carnage de cavaliers qui périrent presque jusqu'au dernier. Surpris par l'apparition soudaine de ces éléphants, auxquels ils n'étaient pas habitués, épouvantés par leur masse, les chevaux tournaient bride, ou bien se mêlaient les uns les autres ; un grand désordre bientôt bouleversa leurs rangs.



La symbolique du char dans l'œuvre d'Eschyle

Alain MOREAU

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Le char antique est un moyen de transport, mais c'est aussi un outil au service de la guerre. D'après Victor D. Hanson, les premiers chars de guerre étaient terrifiants :

Avant 1200, les armes de bronze étant rigides et encombrantes, les chars mycéniens, d'où l'on envoyait projectiles et flèches, devaient se déployer comme des tanks modernes. Les véhicules, après avoir écrasé les fantassins et brisé leurs rangs, servaient d'îlots de protection aux tirailleurs légers¹.

On ne retrouve presque plus cette puissance guerrière dans *l'Iliade*, même si elle n'est pas totalement inconnue d'Homère. C'est ainsi qu'au chant VIII, Nestor tient les rênes du char de Diomède tandis que celui-ci lance sa pique contre Hector, lui-même monté sur son char conduit par Éniopée. Et c'est d'ailleurs Éniopée qui reçoit dans la poitrine le coup destiné à Hector². Mais ces duels à partir de chars sont assez rares et les batailles opposant des armées de chars sont pratiquement ignorées de l'auteur de *l'Iliade*. On est même étonné de l'utilisation dérisoire du char chez Homère. Le plus souvent, c'est un moyen de transport, et rien de plus. Le guerrier arrive sur le champ de bataille, monté sur le véhicule conduit par son cocher ; il descend et combat à pied, d'une façon qui nous paraît absurde puisque le char lui offrait une position dominante par rapport aux fantassins³.

Les Égyptiens, les Perses, les Indiens, les Bretons, eux, continuaient à pratiquer le combat à partir du char. De nombreuses représentations figurées montrent des pharaons égyptiens, profitant de leur position dominante sur le char pour abattre de leurs flèches les bêtes à

1. Hanson (1999) 31.

2. *Iliade*, VIII, 117-121.

3. Ducrey (1999² a) 38 ; Wees (1994).

la chasse et les hommes à la guerre⁴. Pour les Perses en témoigne un mors datant de la période VIII^e-VII^e siècle avant J.-C. trouvé dans une tombe du Luristan et conservé au Louvre : du haut de son char attelé d'un cheval à la bouche ouverte un guerrier brandit son arc contre l'ennemi⁵. Ils continuaient encore à faire du char une arme de guerre au temps d'Alexandre en utilisant des véhicules munis de lames destinés à provoquer la terreur au sein des phalanges d'Alexandre⁶. Une représentation indienne offre une variante pittoresque : le guerrier qui lance sa flèche à cheval sur un éléphant⁷, mais les Indiens affrontés par Alexandre connaissent très bien aussi le char : le fils de Poros, lors de la bataille de l'Hydaspe en 326 avant J.-C., dispose de cent vingt chars⁸. Quant aux Bretons, César a rendu hommage à leur efficacité dans le maniement des chars au cours de la lutte contre les Romains :

[Les conducteurs] réunissent [...] dans les combats la mobilité du cavalier à la solidité du fantassin. (César, *Guerre des Gaules*, IV, 32-33)

Quoi qu'il en soit, le char à l'époque classique apparaît comme une arme qui n'est pas grecque, ou qui n'est plus grecque.

Ce que je voudrais montrer, c'est précisément que, dans la tragédie d'Eschyle, le char n'est pas un élément constitutif de l'appareil guerrier de la cité grecque, mais est porteur d'une valeur symbolique. Une valeur symbolique négative : il connote les mots peur, nuit, malheur, mort, barbarie, monstruosité, violence, désordre, chaos, *hubris*. Ce qui n'étonnera pas quand on sait que le dieu de la mort, Hadès, est très souvent représenté sur son char. À ce char sont attelés des chevaux, animaux chtoniens par excellence et psychopompes, conducteurs d'âmes. C'est d'ailleurs une croyance universelle qu'on retrouve dans toutes les mythologies. Hadès est *klutopôlos*, "aux illustres coursiers"⁹, et c'est notamment grâce à son attelage qu'il peut ravir Perséphone à sa mère Déméter et l'emporter jusqu'aux Enfers.

4. Leclant (1979) 116 sq.

5. Ghirsman (1963) 60, fig. 73.

6. Selon Hanson (1999) 151, la parade était facile : il suffisait de s'écartier de la route des chars lancés à pleine vitesse et de se protéger des lames grâce aux boucliers. Mais plusieurs intervenants au cours du débat qui a suivi ont contesté l'affirmation de Hanson et souligné l'importance du char non seulement comme moyen de transport, mais comme instrument au service de la guerre.

7. Franz (1990) 408.

8. Arrien, *Anabase*, V, 14, 5.

9. *Iliade*, V, 654 ; XI, 445 ; XVI, 625. Sur le cheval chtonien, animal lié à Hadès aux illustres coursiers (*Klutopôlos*), Poséidon Ébranleur du sol (*Ennosigaios*) voir Malten (1914) 198 sq. ; Schuhl (1949²) 80-81 ; Séchan et Lévêque (1966) 99-116.

Les connotations négatives sont présentes tout au long de l'œuvre conservée. Ainsi, dans les *Perses* (41-48) :

ἀδροδιαίτων δ' ἔπεται Λυδῶν
ὄχλος, οἷτ' ἐπίπαν ἠπειρογενὲς
κατέχουσιν ἔθνος, τοὺς Μητρογάθης
Ἄρκτεὺς τ' ἀγαθός, βασιλῆς διοιοί,
καὶ πολύχρυσοι Σάρδεις ἐπόχους
πολλοῖς ἄρμασιν ἐξορμῶσιν
δίρρυμά τε καὶ τρίρρυμα τέλη,
φοδερὰν ὄψιν προσιδέσθαι.

Suit des Lydiens délicats
la foule, qui de leur continent
dominent tous les peuples. Les Mètrogathès
et le preux Arcteus, connétables rois,
et Sardes où foisonne l'or,
montés sur une multitude de chars se précipitent,
puissances à double timon, à triple timon
et c'est un spectacle effroyable à voir.

Après le vacarme de l'armée, la monstruosité du chef, dragon à l'inquiétant regard bleu noir (*kuaneon*) et perçant (*dergma*, un mot de la même famille que le verbe *derkomai* et que le substantif *drakôn*), regard transperceur et fascinateur d'un être qui immobilise sa proie avant de l'enserrer dans les tentacules de ses mille bras et mille vaisseaux, comme la pieuvre géante qu'affronte Gilliatt dans *Les Travailleurs de la mer* de Victor Hugo, grand connaisseur et admirateur d'Eschyle :

Des huit bras de la pieuvre, trois adhéraient à la roche, cinq adhéraient à Gilliatt. De cette façon, cramponnée d'un côté au granit, de l'autre à l'homme, elle enchaînait Gilliatt au rocher. Gilliatt avait sur lui deux cent cinquante suçoirs. (*Les Travailleurs de la mer*, deuxième partie, livre IV, chapitre III)

Mais le char le plus inquiétant apparaît dans le songe d'Atossa, ou plutôt dans le cauchemar d'Atossa¹⁰. On ne saurait trouver un mot plus approprié. En effet le mot "cauchemar" apparaît vers 1375 sous la forme "cauquemare". C'est un mot d'origine picarde. Le premier élément, "cauche", est une forme verbale de "cauchier", presser, lui-même issu d'un croisement entre l'ancien "chauchier", fouler, presser, et le picard "caquier" (latin *calcare*, fouler aux pieds). Le second élément, "mare", est de l'ancien picard, emprunté au néerlandais *mare*,

10. Voir Moreau (1992-1993).

qui désigne un fantôme suscitant de mauvais rêves (cf. l'anglais *nightmare*). La signification initiale du mot "cauchemar" est donc "le fantôme qui foule aux pieds"¹¹. Atossa rêve que son fils, Xerxès, attache à son char deux femmes, l'une vêtue de la robe perse, qui se laisse atteler docilement, l'autre vêtue de la robe dorienne, qui regimbe, se débat et finit par mettre en pièces les courroies du char et briser le joug en deux. Xerxès tombe et, voyant apparaître son père, Darios, déchire ses vêtements en signe de deuil. Songe prophétique annonçant le désastre, et dont la signification funeste est redoublée par un mauvais présage, celui d'un faucon fondant sur un aigle et lui plumant la tête au moyen de ses serres. Ce que représente la première partie du songe, c'est le refus de la Grèce d'accepter le joug perse, tandis que la seconde partie annonce la victoire grecque. L'ambiguïté de cet épisode vient de ce que les personnages représentés sont des Perses et que les spectateurs sont des Grecs. De sorte que la compassion n'est pas associée à la crainte comme dans la *Poétique* d'Aristote (1449 b) dans la mesure où le récit du songe est commémoration du salut et de la victoire des Grecs.

Dans les *Sept contre Thèbes* le mot "char" apparaît trois fois.

– Au vers 151 :

ὄτοθον ἀρμάτων ἀμφὶ πόλιν κλύω

J'entends le tohu-bohu des chars autour de la ville.

– Au vers 204 :

ἀκού-

σασα τὸν ἀρματοκτυπον ὄτοθον ὄτοθον

Entendant le tohu-bohu, le tohu-bohu des chars qui retentissent.

Mazon rend un peu platement ὄτοθον par "bruit" au vers 151 et, de façon plus expressive, par "fracas" au vers 204. Je préfère néanmoins "tohu-bohu" qui est plus conforme aux sonorités du grec, rend mieux l'impression d'un bruit cacophonique et assourdissant, rappelle les nombreux ὄτοτοτοῖ des *Perses* (268, 274, 918, 1043, 1050) et enfin signifie dans la *Bible* le chaos avant la création du monde. Or l'armée argienne (pourtant composée de Grecs) est assimilée par les assiégés à une horde barbare, pleine de bruit et de fureur. Le vacarme épouvantable est mis en valeur dès le début de la description faite (ou plutôt hurlée) par les femmes du chœur :

11. Voir *DHLF* 367.

Ἔλε δ<è γᾶς> ἐμᾶς πεδι' ὄλοχτύπος
 -πότιχρίμπεται, ποτᾶται, βρέμει δ'
 ἀμαχέτου δίκαν ὕδατος ὀροτύπου

Et voici le sol de mon pays livré au fracas des sabots,
 qui s'approche, vole et gronde,
 tel le torrent invincible qui bat le flanc de la montagne.

(*Sept contre Thèbes*, 83-85)

Ici Mazon a bien du mal à rendre les sons discordants, le choc des dentales, labiales et gutturales, des «r» qui grondent et des consonnes doubles, parfois triples, rugueuses, difficiles à prononcer, qui se heurtent comme les roues des chars heurtent les cailloux de la route, ou crissent comme les essieux. Voici une tentative, qui vaut ce qu'elle vaut :

Et voici que le bruit retentissant a atteint la terre de mon pays.
 Il pénètre au travers de la terre, voltige et gronde
 Comme l'eau tempétueuse du torrent impossible à combattre.

Le tohu-bohu des chars de l'armée argienne est encore plus nettement souligné au vers 153, et à nouveau au vers 205 ; les deux vers sont une accumulation de sifflantes, gutturales et dentales :

Ἔλακον ἀξόνων βριθομένων χνόαι

Ils ont craqué, les axes des essieux qui pèsent lourdement.

ὄ τί τε σύριγγες ἔκλαγξαν ἐλίτροχοι

Les cris suraigus dont ont retenti les pièces qui font tourner les roues.

Au craquement des essieux, au sifflement suraigu des pièces qui font tourner les roues s'ajoutent les sons insupportables produits par les muselières des chevaux :

<μ' ἔδν> διὰ δέ τοι γενύων ἰππίων
 κινύρονται φόνον χαλινοί·

Au travers des mâchoires des cavales
 C'est le sang en train de couler qui fait siffler les freins.

(*Sept contre Thèbes*, 122-123)

Ce ne sont plus des humains que dépeint l'éclaireur d'Étéocle, mais des bêtes et, plus exactement, des chevaux. Argos était célèbre pour ses chevaux. Et voici que les chefs argiens se métamorphosent eux-mêmes en chevaux. Tydée est « pareil au coursier qui, crachant sur son frein sa fureur haletante, attend, tout fumant, l'appel de la trompette » (*Sept contre Thèbes*, 393-394). Mais il trouvera en face de lui un adver-

saire à sa mesure : Mélanippos, le cheval noir, qui le conduira aux Enfers¹². Quant au troisième chef argien, Étéoclos, il effectue une parade provocatrice contre la porte Néiste :

Il fait tourner ses cavales grondantes sous leurs têtes, qui voudraient déjà bondir vers nos portes et dont les muselières sifflent un refrain barbare, emplies du souffle de leurs naseaux arrogants. (*Sept contre Thèbes*, 461-464)

De façon très habile, Eschyle exprime la barbarie de ce soudard par les consonnes rugueuses qui s'accumulent et s'entrechoquent : ἀμπυκτῆρσιν, ἐμβριμωμένας, πεπτωκένας, συρίζουσι, μυκκηροκόμπος, ἐσχημάτισται. Et la monstrosité pourrait bien gagner la cité. Étéocle reproche en effet aux Thébaines de se complaire à des « cris haletants aussi vains que sauvages », et aussi cacophoniques que les hurlements argiens :

ἐν ματαίοις κἀγρίοις ποιφύγμασιν (*Sept contre Thèbes*, 280).

L'armée des Argiens, c'est une cohue indescrivable, une succession de bruits intolérables qui déchirent les oreilles, l'image du désordre primitif. Les chars aux crissements criards représentent pour les assiégés thébains l'annonce de l'anéantissement prochain de la cité. Avouons-le, au risque de faire hurler les puristes qui me reprocheront cet anachronisme : c'est à un sabbat infernal que me fait penser la description eschyléenne, ou aux « chasses gallery » de mon Poitou natal. Imaginons l'effet produit sur les spectateurs quand on sait, grâce à Platon (*République*, III, 396 a-b), que les bruits les plus divers étaient reproduits au théâtre :

Et les hennissements des chevaux, les mugissements des taureaux, les murmures des rivières, le fracas de la mer, le tonnerre et tous les bruits de ce genre, imiteront-ils tout cela ?

Platon dénonce cette imitation de la réalité animale ou naturelle au théâtre, mais en la dénonçant il témoigne de la réalité de cette imitation.

Il convient de faire un sort particulier au premier emploi du mot ἄρμα dans les *Sept*, car il est porteur d'une signification diamétralement opposée à celle des emplois examinés jusqu'à présent. Il s'agit du moment où les sauvages chefs argiens ont fait le serment de vaincre ou mourir, sous le regard attentif du messager thébain (qu'il serait plus juste de qualifier d'éclaireur ou d'espion) :

12. Voir Cameron (1971) 81-82.

Sept preux capitaines ont, sur un bouclier noir, égorgé un taureau, et, leurs mains dans le sang, par Arès, Ényo, et la déroutée altérée de carnage, fait serment, ou d'abattre et saccager la ville de Cadmos, ou, par leur mort, d'engraisser ce sol de leur sang. Puis, au char d'Adraste, de leurs propres mains, ils suspendaient des souvenirs pour les parents restés à leurs foyers – en pleurant; mais nulle plainte ne passait leurs lèvres; leurs cœurs de fer fumaient, bouillants de vaillance : on eût dit des lions aux yeux pleins d'Arès. (*Sept contre Thèbes*, 42-53)

La description du messenger est terrifiante et bien faite pour effrayer les vieillards et les très jeunes gens qui l'écoutent. Mais elle possède un sens caché. Essayons de nous représenter la scène. Les sept chefs argiens ont égorgé un taureau dont ils ont fait couler le sang sur un bouclier noir, placé horizontalement, face convexe dessous, face concave dessus, de façon à ce que le bouclier serve de récipient. Ils ont trempé leurs mains dans le sang du taureau et fait un serment solennel en invoquant les divinités de la guerre les plus effrayantes. Puis ils ont suspendu des *mnèmeia* (des souvenirs, des objets personnels destinés à leurs proches) au char d'Adraste, le roi d'Argos. Pourquoi au char d'Argos ? Parce qu'à ce char est attelé un cheval divin, fruit des amours de Déméter métamorphosée en jument et de Poséidon métamorphosé en cheval. Aucune monture ne peut rattraper ce cheval merveilleux. Les chefs argiens savent donc que, même s'ils sont vaincus, Adraste échappera au massacre. Mais imaginons la scène du retour. Les six chefs alliés d'Adraste sont morts sur le champ de bataille. Adraste parvient à s'échapper et à rentrer à Argos. Il ramène les *mnèmeia* suspendus au char par ses compagnons. Or ces *mnèmeia* ont été accrochés au char aussitôt après le sacrifice au cours duquel les chefs ont trempé leurs mains dans le sang d'un taureau. Ce qui signifie que les souvenirs sont tachés de sang, un sang à la valeur symbolique. C'est celui du taureau, mais il représente aussi le sang des six capitaines tombés sous les murs de Thèbes. Le char d'Adraste se métamorphose en char funéraire. Ce qu'il apporte aux parents des chefs argiens, c'est une annonce de défaite et de mort. Ce qui n'étonnera pas outre mesure quand on sait que le nom d'Adraste, *Adrastos*, signifie "celui auquel on ne peut échapper", "l'inévitable", et que c'est l'équivalent masculin de la déesse Adrasteia, divinité de la mort.

Dans *Agamemnon*, le char n'est pas nommé, mais c'est parce qu'il apparaît sous les yeux des spectateurs. Le roi triomphant Agamemnon, fils d'Atrée, entre, debout sur son char; à ses côtés la princesse troyenne Cassandre, devenue esclave et concubine. Mazon sup-

pose qu'elle se trouve sur un autre char, mais aucune indication du texte n'atteste la présence d'un second véhicule. L'hypothèse du char unique est plus dramatique et spectaculaire. Elle permet en effet de souligner l'opposition entre le comportement d'Agamemnon et celui de Cassandre. Le roi triomphant discours, pontifie, menace, sans se rendre compte que les données ont changé depuis son départ dix ans auparavant. La reine le hait depuis le sacrifice d'Iphigénie à Aulis et elle n'aspire qu'à se venger. Elle a pris pour amant Égisthe, fils de Thyeste, le frère d'Atrée, et par conséquent cousin d'Agamemnon. C'est un pâle Sigisbée qui reste dans l'ombre et s'en vante, laissant agir Clytemnestre ; mais il a, lui aussi, de bonnes raisons de haïr Agamemnon : parce que Thyeste était devenu l'amant d'Aéropé, épouse d'Atrée, celui-ci a tué tous les frères d'Égisthe et les a offerts en ragoût à Thyeste lors d'un prétendu banquet de réconciliation. Puis il a chassé ignominieusement son frère et le seul enfant épargné, le treizième, Égisthe. Celui-ci a grandi et préparé dans l'ombre la vengeance. La conjonction des deux haines, celle de Clytemnestre et celle d'Égisthe, débouchera sur la mort du roi d'Argos, le général vainqueur des Troyens. Le malheureux fait preuve d'un incroyable aveuglement, pour ne pas dire de sottise. Il ne saisit pas les allusions du coryphée, il pontifie, il déclare que la ville d'Ilion a été complètement anéantie :

Ilion s'éteint dans la cendre mourante d'où montent des vapeurs lourdes de sa richesse. (*Agamemnon*, 319-320)

Ce qui signifie qu'il a aussi anéanti les temples, s'aliénant ainsi les dieux. Il reconnaît qu'il a tiré du rapt une vengeance sans mesure (ὕπερκότους)¹³ et s'en vante. Comme si la haine sanglante de la reine à son égard n'était pas suffisante, il lui recommande d'accueillir avec bonté sa concubine Cassandre. Toutes les conditions sont remplies pour qu'il s'avance vers la mort avec la tranquille assurance d'un bœuf qui marche vers l'abattoir.

Le contraste est frappant avec Cassandre. Elle est seule, au milieu de ses ennemis, sa famille est anéantie, elle n'est plus qu'une concubine, une esclave, et elle domine de toute sa clairvoyance l'aveugle Agamemnon. Mais elle triomphe aussi de la toute-puissante Clytemnestre. Celle-ci l'invite à quitter le char pour pénétrer à son tour dans le palais. À cette injonction Cassandre ne répond que par le silence. Et Clytemnestre, qui veut en finir avec Agamemnon, s'éloigne, vaincue, elle, la reine au faite du pouvoir, par l'esclave

13. Il n'y a aucune raison de modifier la leçon du *Mediceus*, qui est excellente.

désarmée. Il n'empêche que quand enfin la prophétesse, de sa propre volonté, descend du char et se dirige vers la porte du palais, c'est bien vers son destin qu'elle s'avance. Le char apparaît comme l'anti-chambre de la mort.

Dans les *Choéphores* le mot ἄρμα n'apparaît qu'une fois, mais dans un contexte sinistre. Oreste est rentré à Argos, se faisant passer pour le messager de sa propre mort. Ce stratagème lui permet de s'introduire au cœur du palais et d'attirer Clytemnestre dans le piège où elle trouvera la mort avec son complice, le piteux Égisthe. Le chœur des choéphores se range, bien sûr, aux côtés du fils d'Agamemnon, héritier légitime de la couronne argienne. Mais il ne peut s'empêcher de déplorer la triste situation du jeune prince :

Ἴσθι δ' ἀνδρὸς φίλου πῶλον εἶνιν ζυγέντ' ἐν ἄρματι πιημάτων
 Vois le jeune coursier, orphelin d'un père qui te fut cher, attelé à
 un char de douleurs. (*Choéphores*, 794-796)

La métaphore est longuement filée, mais le manuscrit est corrompu. Mazon, prudent, renonce à traduire et enferme la suite entre deux croix. Plus courageux, ou imprudents, Headlam et Thomson proposent l'interprétation suivante du passage : Oreste, dans sa mission douloureuse, est comme un poulain harnaché à un char. C'est en imposant la modération à l'attelage tandis que la course se déroule qu'on peut triompher, c'est-à-dire en combinant tout au long du parcours ardeur et maintien d'un rythme régulier. Il est vital pour Oreste de rester de sang-froid et le chœur prie Zeus de mettre un frein au jeune coursier, qui pourrait être tenté de se laisser entraîner par sa fougue.

Il n'empêche que, même si l'action des vengeurs conduit au châtement des coupables, c'est la souffrance qui attend le poulain vengeur quand il franchira la ligne d'arrivée. Car le but de son action, le terme de la course, c'est le châtement des assassins de son père. Or l'un des assassins est Clytemnestre, la propre mère d'Oreste, le sang d'Oreste. Et c'est pourquoi la tragédie des *Choéphores* ne détache pas le poulain Oreste de son joug. Si son char n'est pas un char de malheur comme celui d'Adraste, il reste néanmoins pour très longtemps un char de douleurs. Il lui faudra encore des mois de courses à travers l'Europe et l'Asie pour connaître enfin l'apaisement grâce au tribunal de l'Aréopage ; grâce aussi à la protection d'Athéna qui, lors du vote, use de sa voix prépondérante pour obtenir l'acquiescement du matricide.

Peut-être néanmoins aura-t-il trouvé une consolation si le dieu Apollon, son protecteur, lui a fait part des tourments qu'il a infligés à ses persécutrices, cavales piquées par l'aiguillon du dieu de Delphes :

Du fond de mes songes un outrage est venu – brutal comme l'aiguillon qu'un cocher empoigne en plein manche – me frapper au cœur, au foie. Oui, je sens en moi, comme sous le fouet d'un bourreau féroce, passer un cruel, trop cruel frisson. (*Euménides*, 155-161)

Le temps du règne des antiques déesses de la nuit est passé. Maintenant ce sont les dieux d'en haut, les dieux de la lumière, qui dictent leur loi. Dans un monde apaisé, les Érinyes trouveront leur place et seront honorées par « un culte sans pareil » (*Euménides*, 1036-1037), mais dans un antre souterrain. Les Olympiens ont imposé un nouvel ordre, celui des dieux de la lumière.

Mais l'image la plus terrifiante du char comme porte-malheur, c'est un fragment de *Glaukos de Potnies* qui nous la fournit :

ἐφ' ἄρματος γὰρ ἄρμα καὶ νεκρῶν νεκροί,
ἵπποι δ' ἐφ' ἵπποις ἦσαν ἐμπεφυρμένοι

Car char sur char, cadavres sur cadavres,
chevaux sur chevaux, tout était confondu pêle-mêle.

(Fr. 38 Nauck = 22 Lloyd-Jones = 446 Mette = 38 Radt)

Dans cette tragédie, Eschyle met en scène Glaukos, habitant de Potnies en Béotie. Il est difficile d'en reconstituer avec précision l'intrigue, étant donné qu'il ne nous reste que six vers de la pièce, mais grâce à diverses informations apportées par les scholiastes, on peut néanmoins dégager les grandes lignes du mythe. Glaukos était le fils de Sisyphe, célèbre pour ses ruses, dont l'une porta atteinte à l'ordre du monde puisqu'il accomplit l'exploit d'enchaîner Thanatos, le démon de la mort, de sorte que les hommes ne mouraient plus. Il fallut l'intervention de Zeus pour mettre fin à ce scandale susceptible de changer le cosmos en chaos. Glaukos, dans une moindre mesure, dérangeait aussi l'ordre du monde. En effet, dans le but de rendre ses cavales plus rapides, il les empêchait de s'accoupler. En agissant ainsi, il offensait Aphrodite, la déesse de la fécondité, qui ne tarda pas à se venger. Alors que Glaukos se rendait aux jeux funèbres en l'honneur du roi Pélias, elle amena les cavales à s'abreuver à l'eau d'une source magique qui les rendit folles furieuses. Pendant la course de chars, les cavales précipitèrent le véhicule de Glaukos contre celui de son concurrent, Iolaos. Celui-ci réussit néanmoins à échapper au désastre

et à remporter la course, tandis que Glaukos, de son côté, était jeté à bas, piétiné et dévoré par ses propres bêtes, à la grande satisfaction, certainement, de la vindicative Aphrodite. Cependant, à en juger par le fragment 38 Radt, Eschyle offrait une version encore plus sanglante puisque le mot νεκρός est employé au pluriel, ce qui suppose la mort de plusieurs concurrents.

Il apparaît donc clairement que dans l'œuvre d'Eschyle le char est connoté de façon très négative. Ce n'est ni une arme, ni un véhicule familiers aux soldats grecs. C'est dans l'armée des Perses qu'on le trouve surtout. Et si des Grecs l'utilisent, c'est, dans la vision tragique d'Eschyle, qu'ils ne sont pas vraiment des Grecs. La qualité fondamentale dans la sagesse grecque, c'est la modération, la mesure, le «connais-toi toi-même», c'est-à-dire «connais tes limites», «rien de trop». Les chefs argiens qui hurlent devant Thèbes leur volonté de tout saccager, de tout incendier, de tout massacrer, sont de sangui-naires sauvages. Agamemnon, qui, comme le proclame en s'en vantant dans sa dangereuse bêtise le héraut Talthybios, a tiré de l'offense qui avait été faite à son frère Ménélas par le prince Pâris une vengeance sans mesure, qui descend de son char pour fouler le tapis sacré réservé aux dieux, se conduit, lui aussi, comme un barbare. Enfin Glaukos de Potnies, qui empêche ses cavales de s'accoupler, offense Aphrodite, déesse de l'amour et de la fécondité, et par conséquent dérange l'ordre du monde.



Sur les armes de David et Goliath, et d'autres

Michel CASEVITZ

Université de Paris X (Nanterre)

Étudier le vocabulaire de la *Bible d'Alexandrie* en helléniste, non pas comme d'autres en spécialiste de la traduction qui mesure l'écart entre le texte de la bible hébraïque et la traduction des *LXX*, en essayant de tourner à son avantage le handicap constitué par l'ignorance presque totale de l'hébreu, peut être profitable. C'est donc comme helléniste que nous nous intéressons à la *Septante* (au sein de l'équipe qui édite la *Bible d'Alexandrie*, sous la houlette de M. Harl). Dans ce texte grec, c'est la tradition que nous scrutons, plus que les innovations et les hébraïsmes, sans ignorer ceux-ci ni méconnaître celles-là. Le vocabulaire de la *Septante* est riche et, pour une bonne part, il est typique de la langue hellénistique telle qu'on la pratiquait à Alexandrie; aussi n'est-il pas inutile de comparer la langue de la *Septante* (qui en fait s'étend sur plusieurs siècles) aux témoignages de la littérature, de l'épigraphie, de la papyrologie.

Riche, varié, le vocabulaire de la *Septante* offre un témoignage aussi du cosmopolitisme des Alexandrins – et pas seulement des Juifs d'Alexandrie. Pour les armes, l'épisode de David et Goliath (au chapitre 17 de *Règnes 1 = Bible 1 Samuel*) en offre un bon exemple.

Si David avait accepté les armes de Saül, l'armement de David et de Goliath eût été à peu près identique. De fait, seul Goliath combat lourdement armé. Goliath, l'homme fort des Philistins, a, en plus d'une taille énorme, un armement lourd et des armes puissantes.

D'abord une *periképhalaia* : commune aux Philistins et aux gens d'Israël (puisqu Saül commence par donner, outre la *mandua* – sur laquelle nous reviendrons –, sa *periképhalaia*, chaque fois précisée « sur sa tête ». Le mot – qui n'est pas cité dans le *DELG s. u. κεφαλή* – apparaît chez Énée le Tacticien (IV^e siècle avant J.-C., quatre exemples dans les *Poliorkètica*); on le trouve dans les inscriptions (Délös) à partir du III^e s. av. J.-C. et dans les papyrus de même époque (à signaler aussi, dans une inscription de Délös du II^e s. av. J.-C., περικεφαλίδιον). On

le trouve chez Polybe en III, 71, 5, avant la bataille de la Trébie; en VI, 23, 8 pour indiquer l'armement des *hastati* : des javelots (ῥῆσοι), un casque de bronze (περικεφαλαία χαλκῆ) et des jambières (προκνημίδες). C'est toujours un casque en métal, fer ou bronze (cf. aussi avec χαλκῆ *Macchabées* 6, 35). Dans la *Septante*, le mot traduit le mot hébreu *qobbar* (parfois *higen*), mais *qobbar* est traduit une fois par προφυλακῆ (*Ézechiel*). À noter que pour le même passage, qu'il paraphrase, Josèphe (*Antiquités Juives* 6, 171) emploie (et c'est chez lui un hapax) κόρυς (mot homérique, *Iliade*), mais juste ensuite (6, 185), pour l'armement que Saül donne à David, il emploie περικεφαλαία (il emploie aussi le mot en 7, 59). *L'Onomastikon* de Pollux ne cite pas κόρυς dans le chapitre énumérant les armes (1, 137), mais dans celui où sont indiqués les dérivés de κορυφή (2, 43; juste après les dérivés de κεφαλή, dont περικεφαλαία, et de κρανίον, dont κράνος; κόρυς se trouve encore en 10, 42, dans les σκεύη du militaire : κράνος, κόρυς, περικεφαλαία; il y manque notamment κυνέη, ῥῆ et aussi τρυφάλεια). Le traducteur a employé le mot qui, de son temps, apparaît comme le plus banal.

Goliath a revêtu un θώρακα ἄλυσιδωτόν, une « cuirasse faite de mailles » (en hébreu : une « cuirasse à écailles de poisson »). Pollux (1, 135) parle de cuirasse φολιδωτός « pourvue d'écailles de reptile [serpent, tortue] » ou λεπιδωτός « pourvue d'écailles de poisson » (ή φολῖς interchangeable avec λεπίς). Pollux (*ibidem*) : θώρακες δὲ οἱ μὲν φολιδωτοί, οἱ δὲ ἐξ ἄλύσεων... Le mot simple ἢ ἄλυσις, -εως « chaîne », est attesté depuis Hérodote. L'adjectif ἄλυσιδωτός est fait sur le modèle de ces deux épithètes (d'où le -δ-), et comme un adjectif verbal qui serait tiré d'un factitif en -όω. Hésychius a une glose avec le mot ἄλυσίδετος « lié avec des chaînes », que Latte a voulu à tort corriger en -ωτός. La *Souda* parle de ἄλυσίδιον (« chaînette », le mot est aussi dans les papyrus et chez les Mécaniciens Héron et Philon) : καὶ ἄλυσιδωτός θώραξ; Polybe aussi : deux exemples, au pluriel, avec θώρακες, en VI, 23, 5 et XXX, 25, 3. Strabon (III, 3, 6, C 154) dit que la majorité des Lusitaniens ont des cuirasses de lin, λινοθώρακες, composé possessif, attesté en grec depuis *Iliade* (II, 529 pour Ajax fils d'Oïlée, chef des Locriens, ou encore II, 830 pour le Troyen Amphios, un des deux fils de Mérops de Percote; Xénophon, *Cyropédie* VI, 4, 2, en fait mention pour les Perses), mais que de rares Lusitaniens utilisent des ἄλυσιδωτοί (θώρακες). Et Diodore (un seul exemple, en V, 30, 3) les indique pour l'armement des Galates, ceux du moins qui ne combattent pas nus (γυμνοί). Nous retrouverons les Galates tout à l'heure. Pour le passage qui nous occupe, Josèphe (*Antiquités Juives* 6,

171) ne donne que θώραξ sans déterminant, avec juste l'indication du poids énorme (il emploie une fois θώραξ ἄλυσιδωτός, en *Antiquités Juives*, 7, 299, pour l'armure d'un descendant des Géants).

Je laisse de côté δόρυ, le « bois de la lance », et λόγχη, la « pointe de la lance », la « flamme » (cf. aujourd'hui la banderole à deux pointes flottantes garnissant les lances de la cavalerie). Ces mots sont bien connus en grec, ce n'est ici que leur poids qui les rend redoutables et notables.

Saül, lui, donne à David, qui va les refuser, sa *mandua* et sa *rhomphaia*. *Mandua* (génitif *-as* ou *-ès*) est féminin mais peut être aussi masculin (comme ici en 39) : le premier exemple est chez Eschyle (fr. 364 Radt = 711 Mette, cité par Pollux 7, 60) :

Λιθυρνηκῆς¹ μίμημα μανδύης χιτών

Étienne de Byzance (*Ethnika*, p. 415 Meineke) dit aussi : καὶ Λιθυρνηκὴ μανδύη εἶδος ἐσθῆτος.

Outre Pollux, d'autres grammairiens (Denys, Élie) attribuent à la *mandua* une origine perse et la comparent au φαινόλης (cf. latin *pae-nula*, emprunté au grec), « manteau de couleur voyante » selon Taillardat (in *DELG* s. u. φαίνω). En tout cas, *mandua* est un mot emprunté².

Quant à la *rhomphaia* : le mot, qui désigne un sabre, une épée à deux tranchants, est en latin *romphaea*, *rumphaea* ou *rumpia*. À noter que Pollux (1, 133-138) ne mentionne pas la *rhomphaia* parmi les armes barbares ; il ne mentionne que la σάρισσα macédonienne (= δόρυ), le παλτόν mède (= ἀκόντιον), l'ἀκινάκη perse (= ξιφίδιον τι) et les σαγάρεις scythes, qui sont des haches. Le mot *rhomphaia* est sans doute emprunté (hellénisé avec finale en *-αία*, comme *περικεφαλαία*, *θυραία*, *κορυφαία* etc.). Il existe un mot assez proche peut-être, τὸ ῥάμφος, « bec recourbé d'un oiseau », et une glose d'Hésychius ῥαμφή· κοπίς, μαχαίρα, et aussi un mot ῥομφαία, glosé dans la *Souda* μακρὸν ἀκόντιον ἢ μαχαίρα. Si le mot est d'origine indo-européenne, plusieurs radicaux sont possibles, exprimant soit la courbe, soit la vibration (cf. ῥέμδομαι « aller et venir, tourner en rond », ῥόμδος, la « toupie »), soit encore la légèreté (cf. ῥίμφα « vivement »). L'objet était utilisé par les Thraces d'après Phylarchos, histo-

1. Pollux introduit ainsi le fragment : Ἡ δὲ μανδύη ὁμοίον τι τῷ καλουμένῳ φαινόλῃ· τίνων δὲ ἐστίν, ὡς μὴ περιερῶμεθα Κρήτας ἢ Πέρσας, Λίσχυλος ἐρεῖ... Un manuscrit a Λιθυρνηκῆς, mais le témoignage d'Étienne de Byzance appuie la leçon adoptée. La Liburnie se trouve entre l'Istrie et la Dalmatie.

2. En grec moderne, le mot a subsisté et désigne la chape d'un évêque, ou une capote.

rien du III^e siècle avant J.-C. (FGrHist 81 F 57 = Scholie à Dion Aréopagitique 2, 156) : ἡ γὰρ ῥομφαία βαρβαρικόν ἐστὶ ὄπλον, ὡς ἱστορεῖ Φύλαρχος (cf. aussi Plutarque, *Paul-Émile*, 18). Le mot est très fréquent dans la *Septante* (259 exemples), à partir de *Genèse*, 3, 24³.

Ce qui frappe dans ce vocabulaire militaire, c'est son caractère composite, qui correspond bien au cosmopolitisme alexandrin au III^e siècle. On a affaire à un mélange de termes d'origines grecque, macédonienne, perse ou même gauloise (bien sûr, l'abondance et la variété de l'armement de Goliath font contraste avec la simplicité de l'arme du simple pasteur David). C'est ce dernier élément que je voudrais renforcer avec un autre mot tiré d'autres textes de la *Septante*, pour montrer que ces textes portent la marque de leur temps, et que ce temps peut être précisé.

De ce vocabulaire témoin de son époque à Alexandrie, nous avons trouvé un autre exemple avec le mot γαῖσος, masculin (ou γαῖσον, neutre). Le mot désigne une lance gauloise ; c'est l'arme des Galates. Les lexicographes ne s'y attardent guère : on lit chez Pollux (7, 156 : δόρυ ὀλοσίδηρον – καλεῖ δὲ γαισός [noter l'accent], καὶ ἔστι Λιθυκόν – κτλ.) ; dans la *Souda*, 3, 87 Adler : γαῖσα. Καὶ γαισός, κοντός, εἶδος ἀμυντηρίου, οἷον δόρατος. Voir *idem* in *Lexique* de Photius (1, 8 γαῖσος, κοντός, κτλ.) ; chez Pausanias l'Atticiste *Attikôn Onomatôn Sunagôgê*, 3, 1 : γαῖσον· ἐμβόλειον ἢ δόρυ ὀλοσίδηρον. Le mot est attesté aussi dans au moins un papyrus : *Pap. Tebt.* 230 (II^e siècle avant J.-C.). Un auteur « technique », Philon le Mécanicien (III^e-II^e s. av. J.-C.) mentionne les γαισοί (ou γαισά, noter ici aussi l'accent) dans les *Paraskeuastika* et *Poliorkêtika* (éd. Thévenot, p. 99) :

(30) Δεῖ δὲ καὶ ταῖς ὑπορύξεσι τῶν τειχῶν λαθραίοις χρᾶσθαι καθάπερ καὶ νῦν χρῶνται «οὐ μεταλλεύοντες»
 (31) ἐὰν δὲ ἀντιμεταλλεύοντων τῶν ἐνδοθεν συντηρηθῆ ἢ εἰς λεπτόν συνέλθῃ τὸ ὄρυγμα, χρηστέον ἐστὶ τοῖς βουπόροις καὶ τοῖς γαισοῖς καὶ ταῖς ζιβύναις καὶ τοῖς τρισιπιδάμοις καταπάλλταις καὶ τοῖς διμναίοις πετροδόλοις· (32) καὶ καπνιστέον τοὺς ἐν τοῖς μετάλλοις ὄντας· (33) κοινὰ δὲ ἐστὶν ἀμφοτέρων ταῦτα καὶ τῶν πολιορκουμένων καὶ τῶν πολιορκούντων.

Dans la littérature profane non-technique, le mot n'apparaît pas avant Polybe : au neutre en VI, 39, 3 et 4 (éd. Weil et Nicolet, *CUF*) et en XVIII, 18, 4.

3. Cf. Alexandre (1986).

En VI, 39 :

Καλῶς δὲ καὶ τοὺς νέους ἐκκαλοῦνται πρὸς τὸ κινδυνεύειν. (2) ἐπειδὴν γὰρ γένηται τις χρεία καὶ τινες αὐτῶν ἀνδραγαθήσωσι, συναγαγὼν ὁ στρατηγὸς ἐκκλησίαν τοῦ στρατοπέδου, καὶ παραστησάμενος τοὺς δόξαντάς τι πεπραχέναι διαφέρον, πρῶτον μὲν ἐγκώμιον ὑπὲρ ἐκάστου λέγει περὶ τῆς ἀνδραγαθίας, κἄν τι κατὰ τὸν βίον αὐτοῖς ἄλλο συνυπάρχη τῆς ἐπ' ἀγαθῷ μνήμης ἄξιον, (3) μετὰ δὲ ταῦτα τῷ μὲν τρώσαντι πολέμιον **γαῖσον** δωρεῖται, τῷ δὲ καταβαλόντι καὶ σκυλεύσαντι, τῷ μὲν πεζῷ φιάλην, τῷ δ' ἵππεϊ φάλαρ', ἐξ ἀρχῆς δὲ **γαῖσον** μόνον. (4) Τυγχάνει δὲ τούτων οὐκ ἂν ἐν παρατάξει τις ἢ πόλεως καταλήψει τρώση τινὰς ἢ σκυλεύση τῶν πολεμίων, ἀλλ' ἂν ἐν ἀκροβολισμοῖς ἢ τισιν ἄλλοις τοιούτοις καιροῖς, ἐν οἷς μηδεμίᾳς ἀνάγκης οὕσης κατ' ἄνδρα κινδυνεύειν αὐτοὶ τινες ἐκουσίας καὶ κατὰ προαίρεσιν αὐτοὺς εἰς τοῦτο διδάσκει.

Et en XVIII, 18 :

(1) Ὁ δὲ Τίτος οὐ δυνάμενος ἐπιγνῶναι τοὺς πολεμίους ἢ στρατοπεδεύουσι, τοῦτο δὲ σαφῶς εἰδὼς ὅτι πάρεσιν εἰς Θετταλίαν, προσέταξε κόπτειν χάρακα πᾶσιν ἕνεκα τοῦ παρακομίζειν μεθ' αὐτῶν πρὸς τὰς ἐκ τοῦ καιροῦ χρείας. (2) τοῦτο δὲ κατὰ μὲν τὴν Ἑλληνικὴν ἀγωγὴν ἀδύνατον εἶναι δοκεῖ, κατὰ δὲ τὴν τῶν Ῥωμαίων εὐκοπον. (3) οἱ μὲν γὰρ Ἑλληνες μόνις αὐτῶν κρατοῦσι τῶν σαρισῶν ἐν ταῖς πορείαις καὶ μόνις ὑπομένουσι τὸν ἀπὸ τούτων κόπον, (4) Ῥωμαῖοι δὲ τοὺς μὲν θυρεοὺς τοῖς ὄχευσι τοῖς σκυτινοῖς ἐκ τῶν ὤμων ἐξηρηκότες, **ταῖς δὲ χερσὶν αὐτοὺς τοὺς γαῖσους φέροντες**, ἐπιδέχονται τὴν παρακομιδὴν τοῦ χάρακος.

Quant aux Galates (mercenaires), Polybe les mentionne en II, 22, 1; 23, 1; 28, 3; 30, 5 et 34, 2. En II, 22, 1, le mot Γαισαῖτοι (ou Γαισαῖται ailleurs) est expliqué par l'auteur comme désignant des mercenaires : ...Γαλάτας, προσαγορευομένους δὲ διὰ τὸ μισθοῦ στρατεῦειν Γαισαῖτους· ἢ γὰρ λέξις αὕτη τοῦτο σημαίνει κυρίως. Un exemple de *Gaisatai* se trouve chez Strabon (V, 4, 6, description de l'Italie) :

...Τὸ μὲν οὖν ἀρχαῖον, ὡσπερ ἔφην, ὑπὸ Κελτῶν περιφκεῖτο τῶν πλείστων ὁ ποταμός. μέγιστα δ' ἦν τῶν Κελτῶν ἔθνη Βόιοι καὶ Ἰνσουθροὶ καὶ οἱ τὴν Ῥω-μαίων ποτὲ ἐξ ἐφόδου καταλαδόντες Σένονες **μετὰ Γαισαῖτων**. τούτους μὲν οὖν ἐξέφθειραν ὕστερον τελέως Ῥωμαῖοι, τοὺς δὲ Βοίους ἐξήλασαν ἐκ τῶν τόπων. μεταστάντες δ' εἰς τοὺς περὶ τὸν Ἴστρον

τόπους μετὰ Ταυρίσκων ὄκουν πολεμοῦντες πρὸς Δακούς, ἕως ἀπώλοντο πανθενεί· τὴν δὲ χώραν οὖσαν τῆς Ἰλλυριδος μηλόδοτον τοῖς περιοικοῦσι κατέλιπον.

Voir encore, pour les Γαισάται, Plutarque, *Marcellus*, 3, 2; 6, 3-4 et 6; 7, 8.

Le *gaisos* (ou *gaison*) apparaît aussi chez Posidonios (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.), chez qui on trouve un exemple : (*FGrHist* 87 F 59 = Athénée de Naucratis VI, 105-109, p. 273 a-275 b) : ... les Romains ont appris des Samnites l'usage du θυρεός, des Ibères l'usage des γαῖσοι (ou bien γαῖσα) : καὶ παρὰ Σαυνιτῶν δὲ ἔμαθον θυρεοῦ χρῆσιν· παρὰ δὲ Ἰβήρων γαίσων...

Chez Diodore de Sicile, on trouve un exemple en XIII, 57 :

(1) Διὸ καὶ τῆς πόλεως καταλαμβανομένης παρὰ μὲν τοῖς Ἕλλησιν ἦν ὄδυρμους καὶ δάκρυα θεωρεῖν, παρὰ δὲ τοῖς βαρβάροις ἀλαλαγμὸς ἦν καὶ βοή σύμμικτος· οἱ μὲν γὰρ τὸ μέγεθος τῆς περιεστῶσης συμφορᾶς ἐν ὀφθαλμοῖς ἔχοντες περιδεεῖς ἦσαν, οἱ δὲ τοῖς εὐημερήμασιν ἐπηρμένοι σφάττειν παρεκελεύοντο. (2) Εἰς δὲ τὴν ἀγορὰν συνδραμόντων τῶν Σελινουντίων, οὗτοι μὲν ἐνταῦθα μαχόμενοι πάντες ἀνῆρέθησαν· οἱ δὲ βάρβαροι σκεδασθέντες καθ' ὅλην τὴν πόλιν τὴν μὲν ἐν ταῖς οἰκίαις εὐδαιμονίαν συνήρπασαν, τῶν δὲ ἐγκαταληφθέντων σωμάτων ἅ μὲν [ἐν] ταῖς οἰκίαις συγκατακαίον, τῶν δ' εἰς τὰς ὁδοὺς βιαζομένων οὐ διακρίνοντες οὔτε φύσιν οὔθ' ἡλικίαν, ἀλλ' ὁμοίως παῖδας νηπίους, γυναῖκας, πρεσβύτας ἐφόνεον, οὐδεμίαν συμπάθειαν λαμβάνοντες. (3) ἠκρωτηρίαζον δὲ καὶ τοὺς νεκροὺς κατὰ τὸ πάτριον ἔθος, καὶ τινὲς μὲν χεῖρας ἀθρόας περιέφερον τοῖς σώμασι, τινὲς δὲ κεφαλὰς ἐπὶ τῶν γαίσων καὶ τῶν σαυνίων ἀναπέιροντες ἔφερον. ὅσας δὲ τῶν γυναικῶν μετὰ τέκνων εἰς τοὺς ναοὺς συμπεφευγίας κατελάμβανον, παρεκελεύοντο μὴ φονεῦν, καὶ ταύταις μόναις πίστιν ἔδοσαν. (4) τοῦτο δ' ἔπραξαν οὐ τοὺς ἀκληροῦντας ἐλεοῦντες, ἀλλ' εὐλαβοῦμενοι, μήποτε τὴν σωτηρίαν αἱ γυναῖκες ἀπογνοῦσαι κατακάσωσι τοὺς ναοὺς, καὶ μὴ δυνηθῶσι συλῆσαι τὴν ἐν αὐτοῖς καθιερωμένην πολυτέλειαν.

Or, les Gaulois font irruption dans l'histoire grecque au premier quart du III^e siècle avant J.-C., à Delphes et à Alexandrie⁴. À Delphes, ils apparaissent en 279 et sont finalement repoussés vers le Nord par les Phocidiens, les Delphiens et les Étoliens, et détruits en masse par

4. Sur les armes des Gaulois, voir Launey (1949-1950) 511 et sq.

Antigone Gonatas⁵. En Égypte, c'est la date de 275 (juste avant la première guerre syrienne de 274-271) qui est importante, vu l'émotion suscitée par la révolte des mercenaires gaulois à Alexandrie⁶. L'*Hymne à Délos* de Callimaque a dû être écrit, selon Reinach, « sous le coup de l'émotion causée par cette révolte à Alexandrie ». Le commentaire de cet hymne par W. H. Mineur⁷ résume les faits : invasion de Delphes par les Gaulois en 279, avec Brennus (automne ou fin de l'année 279, ou printemps 278), suivie de près par la révolte des mercenaires.

Ces mercenaires avaient été enrôlés par Ptolémée Philadelphie, au nombre de 4 000, pour une expédition contre Magas, roi de Cyrène, qui se préparait à attaquer Alexandrie. Mais ils complotèrent contre Ptolémée et durent être détruits ; sur leur fin, il y a deux versions : selon Pausanias (I, 7, 2), ils périrent par la faim et en se massacrant mutuellement ; selon une *Scholie à Callimaque*, ils périrent par le feu dans une île du Nil.

Callimaque se fait l'écho de l'émotion suscitée par les Gaulois, pour Delphes et pour Alexandrie, aux vers 180 et sq. de l'*Hymne à Délos*, dans la prophétie que délivre Apollon, qui est encore dans le ventre de Lèto :

Déjà, près de mon temple, on apercevra les phalanges ennemies, déjà près de mes trépieds, les glaives et les ceinturons, armure d'impudence, et les boucliers odieux qui pour les Galates, race en délire, marqueront la route d'un destin cruel ; pour une part, ils seront mon butin ; les autres, aux bords du Nil, verront ceux qui les portent expirer sur le bûcher et demeureront là, pour être le prix des grands exploits du Roi ; Ptolémée, tel est l'oracle que je te rends... (traduction Cahen, CUF)

Dans la *Septante*, on trouve deux fois γαῖσον dans *Josué* (Jésus), en 8, 18 ; et une fois dans *Judith*, 9, 7. Selon M. Harl, G. Dorival et O. Munnich (1988) 96-97, la date pour *Josué* est « avant 132 ? » et pour *Judith* « avant les années 100 av. J.-C. ». La mention du mot *gaisos* dans ces deux seuls textes, dans le corpus de la *Septante*, pourrait permettre de leur donner une date plus haute. En tout cas, c'est la première mention du mot – et c'est à Alexandrie, où Callimaque a composé peu après 275 l'*Hymne à Délos*. *Josué* et *Judith* ont été écrits dans la version

5. Voir Flacelière (1937) 94 et sq. ; Nachtergaele (1977) 146, 172 et sq. ; Will (1979²) 108. Voir aussi Walbank (1957) 50 ; Mineur (1979) 119 et sq.

6. Voir Reinach (1911) 40.

7. Mineur (1984) 168.

grecque entre 275 et 132 pour l'un, entre 275 et 100 pour l'autre. Nous sommes donc enclin à adopter une datation « haute » pour ces deux textes.



Appendice I : texte grec

Septante, I Règles

171 Καὶ συνάγουσιν ἀλλόφυλοι τὰς παρεμβολὰς αὐτῶν εἰς πόλεμον καὶ συνάγονται εἰς Σοκχωθ τῆς Ιουδαίας καὶ παρεμβάλλουσιν ἀνὰ μέσον Σοκχωθ καὶ ἀνὰ μέσον Αζηκα ἐν Εφερμεμ.

2 καὶ Σαουλ καὶ οἱ ἄνδρες Ισραηλ συνάγονται καὶ παρεμβάλλουσιν ἐν τῇ κοιλάδι· αὐτοὶ παρατάσσονται εἰς πόλεμον ἐξ ἐναντίας ἀλλοφύλων.

3 καὶ ἀλλόφυλοι ἴστανται ἐπὶ τοῦ ὄρους ἐνταῦθα, καὶ Ισραηλ ἴσταται ἐπὶ τοῦ ὄρους ἐνταῦθα, καὶ ὁ αὐλὸν ἀνὰ μέσον αὐτῶν.

4 καὶ ἐξῆλθεν ἀνὴρ δυνατὸς ἐκ τῆς παρατάξεως τῶν ἀλλοφύλων, Γολιαθ ὄνομα αὐτῷ ἐκ Γεθ, ὕψος αὐτοῦ τεσσάρων πήχεων καὶ σπιθαμῆς·

5 καὶ περικεφαλαία ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, καὶ θώρακα ἀλυσιδωτὸν αὐτὸς ἐνδεδυκώς, καὶ ὁ σταθμὸς τοῦ θώρακος αὐτοῦ πέντε χιλιάδες σίκλων χαλκοῦ καὶ σιδήρου·

6 καὶ κνημίδες χαλκαῖ ἐπάνω τῶν σκελῶν αὐτοῦ, καὶ ἀσπίς χαλκῆ ἀνὰ μέσον τῶν ὤμων αὐτοῦ·

7 καὶ ὁ κοντὸς τοῦ δόρατος αὐτοῦ ὡσεὶ μέσακλον ὕφαιόντων, καὶ ἡ λόγχη αὐτοῦ ἐξακοσίων σίκλων σιδήρου· καὶ ὁ αἶρων τὰ ὄπλα αὐτοῦ προεπορεύετο αὐτοῦ.

8 καὶ ἔστη καὶ ἀνεβόησεν εἰς τὴν παράταξιν Ισραηλ καὶ εἶπεν αὐτοῖς Τί ἐκπορεύεσθε παρατάξασθαι πολέμῳ ἐξ ἐναντίας ἡμῶν; οὐκ ἐγὼ εἰμι ἀλλόφυλος καὶ ὑμεῖς Ἑβραῖοι τοῦ Σαουλ; ἐκλέξασθε ἑαυτοῖς ἄνδρα καὶ καταδήτω πρὸς με,

9 καὶ ἐὰν δυνηθῆ πρὸς ἐμὲ πολεμῆσαι καὶ ἐὰν πατάξῃ με, καὶ ἐσόμεθα ὑμῖν εἰς δούλους, ἐὰν δὲ ἐγὼ δυνηθῶ καὶ πατάξω αὐτόν, ἔσεσθε ἡμῖν εἰς δούλους καὶ δουλεύετε ἡμῖν.

10 καὶ εἶπεν ὁ ἀλλόφυλος Ἴδου ἐγὼ ὠνείδισα τὴν παράταξιν Ισραηλ σήμερον ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ· δότε μοι ἄνδρα, καὶ μονομαχήσομεν ἀμφότεροι.

11 καὶ ἤκουσεν Σαουλ καὶ πᾶς Ἰσραηλ τὰ ῥήματα τοῦ ἀλλοφύλου ταῦτα καὶ ἐξέστησαν καὶ ἐφοδῆθησαν σφόδρα. (Origène et Lucien ajoutent 12-36 absents du *Vaticanus*)

32 Καὶ εἶπεν Δαυιδ πρὸς Σαουλ Μὴ δὴ συμπεσέτω ἡ καρδία τοῦ κυρίου μου ἐπ' αὐτόν· ὁ δοῦλός σου πορεύεται καὶ πολεμήσει μετὰ τοῦ ἀλλοφύλου τούτου.

33 καὶ εἶπεν Σαουλ πρὸς Δαυιδ Οὐ μὴ δυνήσῃ πορευθῆναι πρὸς τὸν ἀλλόφυλον τοῦ πολεμεῖν μετ' αὐτοῦ, ὅτι παιδάριον εἶ σύ, καὶ αὐτὸς ἀνὴρ πολεμιστῆς ἐκ νεότητος αὐτοῦ.

34 καὶ εἶπεν Δαυιδ πρὸς Σαουλ Ποιμαίνων ἦν ὁ δοῦλός σου τῷ πατρὶ αὐτοῦ ἐν τῷ ποιμνίῳ, καὶ ὅταν ἦρχετο ὁ λέων καὶ ἡ ἄρκος καὶ ἐλάμβανεν πρόβατον ἐκ τῆς ἀγέλης,

35 καὶ ἐξεπορευόμην ὀπίσω αὐτοῦ καὶ ἐπάταξα αὐτόν καὶ ἐξέσπασα ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ, καὶ εἰ ἐπανάστατο ἐπ' ἐμέ, καὶ ἐκράτησα τοῦ φάρυγγος αὐτοῦ καὶ ἐπάταξα καὶ ἐθανάτωσα αὐτόν·

36 καὶ τὴν ἄρκον ἔτυπεν ὁ δοῦλός σου καὶ τὸν λέοντα, καὶ ἔσται ὁ ἀλλόφυλος ὁ ἀπερίτμητος ὡς ἔν τούτων· οὐχὶ πορεύσομαι καὶ πατάξω αὐτόν καὶ ἀφελῶ σήμερον ὄνειδος ἐξ Ἰσραηλ; διότι τίς ὁ ἀπερίτμητος οὗτος, ὃς ὠνείδισεν παράταξιν θεοῦ ζώντος;

37 κύριος, ὃς ἐξείλατό με ἐκ χειρὸς τοῦ λέοντος καὶ ἐκ χειρὸς τῆς ἄρκου, αὐτὸς ἐξελεῖταί με ἐκ χειρὸς τοῦ ἀλλοφύλου τοῦ ἀπεριτμήτου τούτου. καὶ εἶπεν Σαουλ πρὸς Δαυιδ Πορεύου, καὶ ἔσται κύριος μετὰ σοῦ.

38 καὶ ἐνέδυσεν Σαουλ τὸν Δαυιδ μανδύαν καὶ περικεφαλαίαν χαλκῆν περὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ

39 καὶ ἔζωσεν τὸν Δαυιδ τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ ἐπάνω τοῦ μανδύου αὐτοῦ. καὶ ἐκοπίασεν περιπατήσας ἅπαξ καὶ δις· καὶ εἶπεν Δαυιδ πρὸς Σαουλ Οὐ μὴ δύνωμαι πορευθῆναι ἐν τούτοις, ὅτι οὐ πεπείραμαι. καὶ ἀφαιροῦσιν αὐτὰ ἀπ' αὐτοῦ.

40 καὶ ἔλαβεν τὴν βακτηρίαν αὐτοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ καὶ ἐξελέξατο ἐαυτῷ πέντε λίθους λείους ἐκ τοῦ χειμάρρου καὶ ἔθετο αὐτούς ἐν τῷ καδίῳ τῷ ποιμενικῷ τῷ ὄντι αὐτῷ εἰς συλλογὴν καὶ σφενδόνην αὐτοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ καὶ προσῆλθεν πρὸς τὸν ἄνδρα τὸν ἀλλόφυλον. (Origène et Lucien ajoutent 41, absent du *Vaticanus*)

42 καὶ εἶδεν Γολιαδ τὸν Δαυιδ καὶ ἠτίμασεν αὐτόν, ὅτι αὐτὸς ἦν παιδάριον καὶ αὐτὸς πυρράκης μετὰ κάλλους ὀφθαλμῶν.

43 καὶ εἶπεν ὁ ἀλλόφυλος πρὸς Δαυιδ Ὡσεὶ κύων ἐγὼ εἰμι, ὅτι σὺ ἔρχῃ ἐπ' ἐμέ ἐν ῥάβδῳ καὶ λίθοις; καὶ εἶπεν Δαυιδ Οὐχί, ἀλλ' ἡ χεῖρω κυνός. καὶ κατηράσατο ὁ ἀλλόφυλος τὸν Δαυιδ ἐν τοῖς θεοῖς αὐτοῦ.

44 καὶ εἶπεν ὁ ἀλλόφυλος πρὸς Δαυιδ Δεῦρο πρὸς με, καὶ δώσω τὰς σάρκας σου τοῖς πετεινοῖς τοῦ οὐρανοῦ καὶ τοῖς κτήνεσιν τῆς γῆς.

45 καὶ εἶπεν Δαυιδ πρὸς τὸν ἀλλόφυλον Σὺ ἔρχη πρὸς με ἐν ῥομφαίᾳ καὶ ἐν δόρατι καὶ ἐν ἀσπίδι, κἀγὼ πορεύομαι πρὸς σὲ ἐν ὀνόματι κυρίου σαβαωθ θεοῦ παρατάξεως Ἰσραηλ, ἣν ὠνείδισας σήμερον·

46 καὶ ἀποκλείσει σε κύριος σήμερον εἰς τὴν χεῖρά μου, καὶ ἀποκτενῶ σε καὶ ἀφελῶ τὴν κεφαλὴν σου ἀπὸ σοῦ καὶ δώσω τὰ κῶλα σου καὶ τὰ κῶλα παρεμβολῆς ἀλλοφύλων ἐν ταύτῃ τῇ ἡμέρᾳ τοῖς πετεινοῖς τοῦ οὐρανοῦ καὶ τοῖς θηρίοις τῆς γῆς, καὶ γινώσεται πᾶσα ἡ γῆ ὅτι ἔστιν θεὸς ἐν Ἰσραηλ·

47 καὶ γινώσεται πᾶσα ἡ ἐκκλησία αὕτη ὅτι οὐκ ἐν ῥομφαίᾳ καὶ δόρατι σφίζει κύριος, ὅτι τοῦ κυρίου ὁ πόλεμος, καὶ παραδώσει κύριος ὑμᾶς εἰς χεῖρας ἡμῶν.

48 καὶ ἀνέστη ὁ ἀλλόφυλος καὶ ἐπορεύθη εἰς συνάντησιν Δαυιδ.

49 καὶ ἐξέτεινεν Δαυιδ τὴν χεῖρα αὐτοῦ εἰς τὸ κᾶδιον καὶ ἔλαβεν ἐκεῖθεν λίθον ἓνα καὶ ἐσφενδόνησεν καὶ ἐπάταξεν τὸν ἀλλόφυλον ἐπὶ τὸ μέτωπον αὐτοῦ, καὶ διέδου ὁ λίθος διὰ τῆς περικεφαλαίας εἰς τὸ μέτωπον αὐτοῦ, καὶ ἔπεσεν ἐπὶ πρόσωπον αὐτοῦ ἐπὶ τὴν γῆν.

51 καὶ ἔδραμεν Δαυιδ καὶ ἐπέστη ἐπ' αὐτὸν καὶ ἔλαβεν τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ καὶ ἐθανάτωσεν αὐτὸν καὶ ἀφείλεν τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ. καὶ εἶδον οἱ ἀλλόφυλοι ὅτι τέθνηκεν ὁ δυνατὸς αὐτῶν, καὶ ἔφυγον.

52 καὶ ἀνίστανται ἄνδρες Ἰσραηλ καὶ Ἰουδα καὶ ἠλάλαξαν καὶ κατεδίωξαν ὀπίσω αὐτῶν ἕως εἰσόδου Γεθ καὶ ἕως τῆς πύλης Ἀσκαλῶνος, καὶ ἔπεσαν τραυματίαι τῶν ἀλλοφύλων ἐν τῇ ὁδῷ τῶν πυλῶν καὶ ἕως Γεθ καὶ ἕως Ακκαρων.

53 καὶ ἀνέστρεψαν ἄνδρες Ἰσραηλ ἐκκλίνοντες ὀπίσω τῶν ἀλλοφύλων καὶ κατεπάτουν τὰς παρεμβολὰς αὐτῶν.

54 καὶ ἔλαβεν Δαυιδ τὴν κεφαλὴν τοῦ ἀλλοφύλου καὶ ἤνεγκεν αὐτὴν εἰς Ἱερουσαλημ καὶ τὰ σκεύη αὐτοῦ ἔθηκεν ἐν τῷ σκηνώματι αὐτοῦ.

Appendice II : traduction personnelle

1 Et les Philistins rassemblent leurs armées pour la guerre, se rassemblent à Sokhoth de Juda et campent entre Sokhoth et Azéka à Ephremem.

2 Et Saül et les hommes d'Israël se rassemblent et campent dans la combe; ils se rangent eux-mêmes en ordre de bataille en face des Philistins.

3 Et les Philistins se tiennent sur la montagne d'un côté, Israël sur la montagne d'un autre côté, et la vallée était au milieu.

4 Et sortit un homme puissant, qui sortit de l'armée des Philistins, nommé Goliath, de Geth, d'une hauteur de quatre coudées et un empan (= 1,998 m; dans la *Bible* : 6 coudées et 1 empan = 2,90 m);

5 et il avait revêtu un casque sur la tête, une cuirasse d'écaillés, et le poids de sa cuirasse était de 5 000 sicles de bronze et de fer (= 60 kg);

6 et il avait sur ses jambes des jambières de bronze, et un bouclier de bronze entre les épaules.

7 et la tige de sa lance était comme l'ensouple des tisserands et la pointe pesait 600 sicles de fer (= 7 kg environ); et celui qui portait les armes marchait devant lui.

8 Et il se tint debout et poussa un cri à l'adresse de l'armée d'Israël et leur dit : Pourquoi sortez-vous pour vous aligner pour combattre contre nous ? Ne suis-je pas, moi, Philistin, et vous les Hébreux de Saül ? Choisissez vous un homme et qu'il descende contre moi.

9 Et s'il peut combattre contre moi et s'il me bat, alors nous deviendrons vos esclaves, mais si c'est moi qui le peux et que je le bats, vous deviendrez nos esclaves et nous servirez.

10 Et le Philistin dit : Voici, moi je viens d'insulter l'armée d'Israël aujourd'hui en ce jour; donnez-moi un homme et nous livrerons un combat singulier.

11 Et Saül ainsi que tout Israël entendirent ces paroles du Philistin, ils s'effrayèrent et eurent grand peur.

32 Et David dit à Saül : Non, que le cœur de mon seigneur ne défaille pas pour lui ! Ton serviteur ira se battre avec ce Philistin.

33 Et Saül dit à David : Non, tu ne pourras aller contre le Philistin et te battre avec lui, car tu es un jeune gars et lui un guerrier depuis sa jeunesse.

34 Et David dit à Saül : Ton serviteur était pour son père un pasteur en son troupeau de petit bétail, et quand le lion ou l'ours survenait, et qu'il prenait un mouton dans le troupeau,

35 j'allais derrière lui, je le frappais et je l'arrachais de sa gueule, et s'il se dressait contre moi, je le saisisais par sa gorge, je le frappais et le tuais.

36 Et ton serviteur frappait l'ours et le lion, et le Philistin non-circoncis sera comme l'un de ces animaux; je n'irai pas le frap-

per, lui, et arracher aujourd'hui l'insulte à Israël ? Car enfin, qui est ce non-circoncis, qui a insulté l'armée du Dieu vivant ?

37 Le Seigneur, qui m'a arraché à la patte du lion et à la patte de l'ours, m'arrachera, lui, au bras du Philistin, ce non-circoncis. Et Saül dit à David : Va et le Seigneur sera avec toi.

38 Et Saül revêtit David d'une capote, et d'un casque de bronze sur la tête

39 et il ceignit David de sa lance au-dessus de sa capote. Et David se dégoûta de déambuler une ou deux fois ; et David dit à Saül : Non, je ne puis marcher avec cela, car je n'ai pas l'expérience. Et on les lui arracha.

40 Et il prit son bâton dans la main et il se choisit cinq pierres lisses dans le torrent et les plaça dans sa besace de berger qu'il avait pour la cueillette, et il mit dans sa main sa fronde et s'avança contre le Philistin.

42 Et Goliath aperçut David et le méprisa, parce que c'était un jeune gars et que lui était roux et avec de la beauté dans les yeux.

43 Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien, moi, pour que tu ailles contre moi avec bâton et pierres ? Et David dit : Non, tu es seulement pire qu'un chien. Et le Philistin maudit David par ses dieux.

44 Et le Philistin dit à David : Viens ici contre moi, et je donnerai tes chairs aux oiseaux du ciel et aux bêtes terrestres.

45 Et David dit au Philistin : Toi, tu viens contre moi avec la lance, la pique et le bouclier, et moi, je marche contre toi au nom du Seigneur, le dieu du sabbat, le dieu de l'armée d'Israël que tu as insultée aujourd'hui.

46 Et le Seigneur t'enfermera dans ma main aujourd'hui, je te tuerai, t'arracherai la tête, je donnerai tes membres et les membres de l'armée des Philistins aux oiseaux du ciel et aux bêtes terrestres, et toute la terre connaîtra qu'il y a un Dieu en Israël.

47 Et toute l'assemblée ici connaîtra que ce n'est pas par la lance ou la pique que le Seigneur sauve, que la guerre appartient au Seigneur, et le Seigneur vous livrera en nos mains.

48 Et le Philistin se dressa et il marcha à la rencontre de David.

49 Et David étendit le bras dans sa sacoche, y prit une pierre, la lança avec sa fronde, et frappa le Philistin au front ; la pierre pénétra à travers le casque dans le front et il tomba face à terre.

51 Et David courut, se tint debout sur lui, lui prit son épée, le mit à mort et lui arracha la tête. Et les Philistins virent que leur homme fort était mort et s'enfuirent.

52 Et les hommes d'Israël et de Juda se lèvent, poussent un cri de guerre et se lancèrent à leur poursuite jusqu'à l'entrée de Geth et jusqu'aux portes d'Ascalon. Et les blessés philistins tombèrent sur la route des portes jusqu'à Geth et jusqu'à Accaron.

53 Et les hommes d'Israël s'en retournèrent en se détournant de l'arrière des Philistins et foulèrent le sol de leurs armées.

54 Et David prit la tête du Philistin, l'apporta à Jérusalem, et plaça ses armes dans sa tente.



Dieux combattants et génies armés dans les temples de l'Égypte de l'époque tardive : archers, piquiers et lanciers

Sydney H. AUFRÈRE

UMR 6125, Université de Provence (Aix-Marseille)

L'Égypte possède nombre de divinités, dont le caractère terrifiant ressortit au simple aspect, mais également à l'armement dont elles sont dotées, qui laisse entendre que l'on a affaire à des êtres dangereux. L'armement implique des organes de préhension, même si l'Égyptien suppose certaines divinités à aspect animal susceptibles de s'en saisir, ce contre toute vraisemblance¹. Ainsi, toutes les divinités armées ou guerrières ou presque sont campées sous des traits soit humains, soit anthropoïdes, celles-ci parfois combinées à des aspects panthées, ajoutant ainsi nombre de facettes conceptuelles à l'être représenté.

Les armes en Égypte² constituent un champ immense, dont la présente communication n'offre qu'une des multiples facettes, car dans l'Égypte tardive – on parlera ici de celle du premier millénaire avant notre ère –, ni les divinités combattantes ni les génies armés ne constituent une exception iconographique. Avec le temps ceux-ci se sont multipliés à tel point que les silhouettes de dieux archers, lanciers et autres se déploient sur les parois des temples et des *naos* comme autant de guerriers spécialisés, voire de gardes du corps, faisant parfois écho aux grands affrontements mythiques que l'on conservait en mémoire. De plus, ces soldats, cette armée divine, dans leurs attitudes,

1. Lanzzone (1881-1884), III, pl. 31, 2 (Anubis). La police de copte employée dans cet article est due au talent de D. Meeks (Ifao).

2. On se reportera aux différents articles sur les armes dans *L'Ä, s. u. Axt, Bogen, Helm, Keule, Köcher, Lanze, Panzer, Pfeil, Schild, Speer, Wagen*, ainsi qu'à Petrie (1917); Wolf (1926) et Yadin (1963). Sur la nature des combats, on verra également Heinz (2001) et Bietak et Schwartz (2002).

dans leur armement, devinrent conformes par analogie, tant à l'idée que l'on se faisait des corps d'élite de l'Égypte que de la nature même des engagements militaires sur un théâtre d'opération. Cette époque a donc non seulement représenté ses dieux guerriers ou gardiens sous des aspects terrifiants, mais les a équipés d'une panoplie très diversifiée, allant des armes de poing – couteaux de boucher, reconnaissables à leur forme effilée à un tranchant, glaives (à deux tranchants), massues diverses, fouets – aux armes de jet – arc et flèches, voire frondes, harpons, lances, épieux –, ainsi que jusqu'aux liens – cordes et lassos – destinés à assujettir l'ennemi. Il existe ainsi bon nombre de personnalités armées, mais aussi des cohortes de gardiens protégeant l'Égypte cosmique et réelle, le dieu et le roi, de leurs ennemis visibles et invisibles.

Les textes tardifs, complets ou lacunaires, abondent de cycles mythiques jalonnés de combats, où les dieux assurent leur propre défense, les armes à la main, dispersant les ennemis, comme si ces guerres divines, où se jouait la destinée de l'Égypte, tiraient leur origine de paradigmes inscrits dans la mémoire collective. L'Égypte a besoin de représentations explicites du pouvoir des divinités prophylactiques luttant virtuellement à ses côtés; celles-ci sont d'autant plus efficaces qu'il s'y attachait une longue tradition faisant d'elles des forces dangereuses, au moins depuis le Moyen Empire. Ainsi, l'iconographie des dieux-guerriers, illustrant de tels textes, permet-elle de retracer les caractéristiques du monde militaire traditionnel transféré peu à peu dans les thèmes iconographiques des temples de l'ancienne Égypte. Et même si les silhouettes offrent une certaine stylisation, accentuée par l'art des derniers temps de l'art égyptien indigène, elles ne sont pas moins instructives, rapportées à l'idée que les Égyptiens se font des armes et de l'art de combattre (*r-^c ht*).

Cet exposé porte sur un échantillon de dieux et de génies gardiens. Il tente de regrouper des divinités offrant des points communs d'ordre mythologique, quelles que soient les armes dont elles usent, en insistant cependant sur l'arc et les flèches qui, à l'époque dont nous parlons, ont déjà un long passé, tant technologique, iconographique et archéologique que conceptuel³.

3. Je laisserai de côté la *harpè*, car ses représentations sont innombrables. Les dieux porteurs de *harpai* (*hpš*) sont ceux qui s'illustrent dans le combat, cas de Rê-Harakhtès (Lanzone (1881-1884) IV, pl. 229, 2 et 230, 2), d'Amon (*ibid.* III, pl. 21, 1), de Ptah-Taténe (*ibid.* III, pl. 94, 2). La *harpè* figure, avec le harpon, parmi les armes qu'Horus remet au roi pour qu'il exerce son emprise sur Seth-hippopotame ou Seth-crocodile (*Edfou* I, pl. 40 b; *Edfou* X, pl. 85; cf. pl. 86 : le roi plantant son harpon dans le corps de

• Arcs et flèches

L'arc a été considéré comme l'arme noble par excellence, comme le révélera une société égyptienne empoignant l'arc comme marque de pouvoir (cf. *infra*). Les Égyptiens sont des chasseurs à l'arc, et l'ennemi est naturellement considéré comme une extension du gibier, en sorte que ne s'est jamais posé le problème moral de la mort à distance.

La multiplication des représentations de l'arc et des flèches à partir de la Première Période intermédiaire succédant à l'effondrement de l'Ancien Empire memphite, a épousé une évolution en profondeur des mentalités. L'arc du guerrier, évoquant une société égyptienne sous le sceau de la guerre civile, s'est brutalement imposé dans l'iconographie à celui du chasseur de l'Ancien Empire. Au cours des guerres menées par les princes de l'époque héracléopolitaine, vers la fin du III^e millénaire, la représentation de ces armes de jet devient récurrente sur les stèles et les bas-reliefs funéraires. Un langage de l'arc s'instaure, semble-t-il : la façon de le tenir peut être soit offensive soit défensive ; et, à plusieurs époques, il représente, tourné voire brisé, un signe de reddition⁴. En outre, les scènes contemporaines connotent plus que de simples escarmouches meurtrières. Les blessures subies par les archers de Montouhotep II Nebhepetrê à Deir el-Bahari, vétérans tombés au combat dans une tentative d'assaut des forces thébaines contre les murailles d'Héracléopolis⁵ le montrent. De nombreuses scènes plus tardives, notamment de l'époque ramesside, évoquent, avec des accents réalistes, des affrontements dévastateurs, reflets d'une vision où gisent hommes et animaux blessés agonisants, pêle-mêle criblés de traits. Le spectacle de leurs effets destructeurs a ainsi promu l'arc et la flèche au rang des vecteurs de la mort à distance par excellence, engendrant nombre de rites.

Arcs et flèches sont fréquemment employés ainsi que les représentations de génies ou de symboles recourant à ces armes⁶, comme


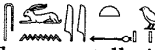
l'hippopotame ; pl. 91 ; *Edfou* XIII, pl. 441), voire sur les ennemis de l'Égypte (*Edfou* X, pl. 105 et 107 ; *Edfou* XIII, pl. 443), car la *harpè* tendue comme synonyme de vaillance (*qn*) sous-entend la victoire, car elle communique la force (*hps*) (*Edfou* I, pl. 40 b ; *Edfou* X, pl. 105 : Montou tendant la *harpè* au souverain ; pl. 94 : Horus ; *Edfou* XIV, pl. 616 et 661). Tendue la lame en avant, cette arme est sommée d'une tête de faucon porteuse d'un disque uréé (*Edfou* XIII, pl. 441). L'arme, avec le *pschent*, fait partie des insignes du pouvoir (*Edfou* XIV, pl. 562).

4. Wilkinson (1988).

5. Winlock (1945) ; Aufrère (2000 a).

6. Nibbi (1997).

marqueur conceptuel⁷. Les flèches décochées marquent l'étendue d'un territoire : tel est le rite « tirer les flèches », au sanctuaire d'Hathor à Gebelein⁸ et ailleurs⁹. On propulse les quatre flèches aux quatre points cardinaux, à titre préventif, contre les nations, un rituel opéré grâce au concours du prêtre de Seth d'Ombos et de celui du prêtre d'Horus d'Edfou, lors de la fête *sed*¹⁰. Un usage semblable est effectué à proximité de la tombe d'Osiris, par la divine adoratrice Nitocris, sur un des bas-reliefs de l'édifice de Taharqa du Lac, à Karnak¹¹ – sans doute en tant que réplique de Ouaset-Nakht (cf. *infra*) –, où elle décoche des flèches contre les ennemis traditionnels de la butte sacrée abritant la dépouille d'Osiris. Le principe de ces rites consiste à maintenir l'adversaire à distance et à délimiter une zone dans laquelle ils ne doivent pénétrer, sous peine de périr sous une grêle de traits invisibles. Les arcs expriment également la capacité offensive et dynamique des peuples étrangers que domine rituellement Pharaon ou le dieu-pharaon¹².

En revanche, les flèches constituent des allégories courantes pour évoquer les méfaits des forces négatives sur l'espèce humaine : les miasmes répandus par les divinités à l'exemple des traits d'Apollon et de sa sœur, Artémis, au moyen desquels l'un et l'autre communiquent la peste¹³. Les sept flèches de Sekhmet, divinité incarnant le danger des jours épagomènes qui correspond à un pic de chaleur, sont des émissaires dangereux, responsables de morts dans les populations, conduits par le dieu Tithoès¹⁴, fils de l'archère Neith. D'ailleurs, les douleurs, dans les textes magiques, portent le nom très évocateur de  *swn* (Erman et Grapow (1971), IV, 68, 14) ou  (*ibid.*, 15)¹⁵. En outre, on retrouvera arcs et flèches chez les constellations du zodiaque, comme moyens d'action des forces

7. Il ne faut pas oublier la nature rituelle et funéraire des flèches, ainsi que des armes, notamment à Méroë : Lenoble (1995) et (1999).

8. Donadoni Roveri (1988) 198, fig. 299. Le roi, une queue cérémonielle attachée à la ceinture, tient un faisceau de flèches à la main, dans un rite de fondation.

9. Voir Gauthier (1931) 215-220.

10. Sauneron (1962) 301. Voir aussi Lanzone (1881-1884), IV, pl. 376.

11. Parker, Leclant et Goyon (1979) pl. 25, p. 48-54. Le texte est le suivant : « L'épouse divine, elle a saisi l'arc *jwnj* asiatique pour (décocher des flèches) au sud, au nord, à l'ouest et à l'est. »

12. *Edfou* XIV, pl. 552.

13. Artémis et Apollon décochant une flèche, sur le châle de Sabine : Delvoye (1985), 50, fig. 1, et 53, fig. 2.

14. Sauneron (1960) 282 et n. 82 + fig. 6 (= Neith décochant une flèche). Voir aussi, sur Sekhmet et ses émissaires : Meeks (1971) 45-49.

15. On se souviendra du terme français « lancées ».

cosmiques sur le destin de l'humanité¹⁶. Conséquemment, de simples objets comme les arcs, signalés comme *pdt*, « l'arc personnel », l'arc de chasse, font partie des enseignes du temple de Dendara¹⁷, de même que les flèches entrecroisées¹⁸. Ces emblèmes sont d'ailleurs des déités à part entière si l'on en croit le Rituel de confirmation du pouvoir royal au Nouvel An (XII, 7)¹⁹. L'arc est un insigne de souveraineté²⁰ et représente, comme on l'a vu, la potentialité offerte à la divinité de délimiter son territoire et d'en assurer la sauvegarde. En outre, apparaissant en compagnie des génies mâles *ka*, des génies femelles, les *hemesout* sont représentées à l'aide d'une cible sur la tête où se croisent deux flèches, en relation avec Neith²¹; comme les *ka* dont elles sont la contrepartie féminine, elles apportent de la nourriture²².

• Dieux archers et couples divins combattants

L'armement divin²³ a suivi l'évolution des armes et des techniques de guerre. Si l'on choisit l'arc comme armement divin et royal par excellence²⁴, on notera que cette arme de jet entre les mains des dieux a bénéficié du prodigieux essor technologique de l'archerie.

16. Les forces cosmiques, qui interviennent souvent en mauvaise part sur le destin de l'humanité, sont armées. Ainsi les décans revêtent l'attitude de lanciers (cf. *Tablettes astrologiques*, 67, 69; 85, n° 4; 109 (TEBIOY) (= *tpj-b3w*) (Goyon, *ibid.*, 70-71). Et la travée E du temple d'Esna le révèle tout aussi bien (Sauneron (1969) pl. après la p. 66, n° 59-61) : à l'avant du Verseau, la figure du Sagittaire, à la queue de scorpion, est représentée sous la forme d'un être hybride à deux visages et s'appêtant à décocher une flèche de son arc tendu, tandis que derrière lui se trouve le Capricorne qui, s'il ne tend pas l'arc, est prêt à en faire usage puisqu'il en empoigne un exemplaire, des flèches et une javeline, le même objet que tient une déesse à couronne blanche à l'avant de la procession (*ibid.*, n° 45. Voir également, sur le Capricorne et le Sagittaire : *Tablettes astrologiques*, 121), un autre personnage cosmique, au-dessus du signe du Lion, tient non pas simplement l'arc et la flèche, mais également le coutelas (*ibid.*, n° 34-35).

17. *Dendara VIII*, pl. 749 et 778; Mariette (1870-1873), IV, pl. 21, 12; pl. 31, registre du bas (2 arcs).

18. Mariette (1870-1873), IV, pl. 4 et 13 (Escalier Est et Ouest : elles viennent après la représentation de Sopdou); pl. 31, registre du haut et registre médian.

19. Goyon (1972) 67 et 102, n. 186. On retrouve aussi le *pd-h3* : *ibid.*, 67, et 102, n. 189. Un génie répondant au nom de *jmj-jwntj'f*, « celui qui est dans son arc », serait à mettre en relation avec l'enseigne de l'arc.




20. Keel (1977).

21. Lanzzone (1881-1884), IV, pl. 391, 2, 4. De même que des couronnes (4). Voir *RÄRG* 286-287; P. Kaplony, s. u. « Hemuset » in *L'Ä II*, 1977, col. 1117-1119; Meeks (1971) 40, n. 136; *id.*, in Yoyotte (1968) 116-117.

22. Lanzzone (1881-1884), IV, pl. 390, 1, 2. Voir *Edfou III*, 153, 5 - 158, 6.

23. Sur l'armement, voir Wolf (1926).

24. Van de Walle (1935); *id.* (1938) 243-244 (Thoutmôsis III et son maître d'armes alors qu'il tend l'arc). Nombreux exemples de tir à l'arc.

Parmi les différents arcs figurent l'arc égyptien, l'arc *pdt* ( Erman et Grapow (1971) I, 570, 12-571, 6), à savoir "l'arc droit", l'arc *iwnt* ( *ibid.*, I, 55, 2), arc nubien traditionnel dessinant des branches courbes²⁵, et l'arc *šmrt* ( *ibid.* IV, 482, 5-7), l'arc asiatique. Ce dernier représente le sommet de l'évolution technologique au tournant de l'époque hyksôs : il s'agit de l'arc syrien composite²⁶, plus court que l'arc droit²⁷, très efficace en combat rapproché et qui accroît les performances dynamiques de celui qui l'utilise, car il permet de décocher avec plus de force des flèches depuis un char dont les chevaux sont lancés au galop. Ces armes diverses forment un assortiment, dont la tombe de Toutânkhamon abritait nombre d'exemplaires plus perfectionnés les uns que les autres²⁸.

Bénéficiant de l'évolution technologique de l'armement, au contact de relations avec le monde extérieur, un archétype de couple guerrier est né, solidaire dans l'entreprise résidant dans le fait de terrasser le mal, exprimé sous la forme du serpent Apophis. Ce couple tire son origine de la rencontre de thèmes solaires et du mythe de la déesse lointaine, déesse alternativement dangereuse et apaisée²⁹. L'affrontement mythique qui oppose le couple guerrier aux forces de l'obscurité se déroule à l'Orient, là où le soleil se lève et où l'ennemi, Apophis, se manifeste pour empêcher l'astre naissant de prendre son essor, mais également à l'Occident. Ces considérations ramènent à des mythes régionaux qui mettent en scène diverses formes locales de la divinité.

Il conviendra de choisir quelques exemples qui offriront une idée de la complexité et de la diversité de ces couples. Le couple paradigmatique pourrait être Amon-Rê-Montou et Ouaset-Nakht, dont le nom signifie "Thèbes-Victorieuse", qui pourrait sans doute être à l'origine un cri de ralliement thébain. Les Grecs venus en Égypte avaient noté, parmi d'autres analogies entre le panthéon égyptien et le leur, les affinités entre Amon-Rê-Montou, divinité thébaine mâle, ancien griffon des déserts, protecteur du nome thébain (4^e nome de

25. Leibovitch (1938).

26. Rausing (1967); Brunton (1938); McLeod (1982), (1970), (1969), (1962), (1960) et (1958); Robinson (1951).

27. Cet arc asiatique est plus court que l'arc personnel, comme le mettent en relief les planches de McLeod (1982) et (1970).

28. McLeod (1982) et (1970).

29. La bibliographie sur ce sujet est importante. On verra, dernièrement : Inconnu-Boquillon (2001).

Haute-Égypte), et Apollon³⁰, tandis que sa parèdre, concept né aux XIII^e-XVII^e dynasties, au plus fort de la lutte contre les Hyksôs³¹, devenait sa sœur, Artémis.

Combattant sur le front de l'est, en sa qualité de soleil, Amon-Rê-Montou³² recevait en hommage au sud-est de Thèbes, au temple de Tôd, la panoplie³³ lui permettant de défendre virtuellement la capitale religieuse : le glaive (*ws*), la massue (*hd*), le bâton (*mdw*), l'épieu (*hwj*), la dague (*bgst*), l'arc à double courbure (*šmrt*) et la flèche (*šsr*)³⁴, bref l'assortiment qui permet de livrer combat contre un ennemi, dont la force réside paradoxalement dans la monstruosité et l'absence d'armes offensives, ce qui permet de définir d'avance l'issue de la lutte. Assimilée à la ville de Thèbes en armes, sa compagne, l'Œil de Rê, Ouaset-Nakht (Thèbes-Victorieuse), quant à elle, était représentée dotée d'un arc, d'un faisceau de flèches glissé dans un archais, cependant que l'iconographie la pourvoyait également d'une masse d'armes à ergot³⁵, en d'autres termes d'un harnachement de guerre (*h'j r3-^c ht*)³⁶, contribuant, pour faire bonne mesure, par son attitude et le choix des armes, à la rapprocher de déesses guerrières cananéennes sur le modèle desquelles elle avait sans doute fini par s'aligner³⁷ : ce sont en effet les Asiatiques qui, au cours des féroces combats les opposant aux Égyptiens, semblent introduire une technologie nouvelle de l'armement, notamment la masse d'arme à ergot et l'arc composite³⁸. Ainsi, dans un pays où le détail iconographique s'avère fondamental, la déesse, identifiée à la défense de la région thébaine en particulier et de

30. Wilcken (1910) 173-174.

31. Vernus (1982).

32. En effet, Montou, dieu combattant, considéré à plusieurs reprises dans l'histoire égyptienne, comme le défenseur de la ville de Thèbes et de son dieu résidant, Amon-Rê, devint l'instructeur divin du souverain en matière de maniement des armes, notamment du tir à l'arc sur cible. Si Montou prête son concours à l'enseignement du souverain en matière de combat, il est rejoint, dans cette fonction, par Seth, bien connu pour sa valeur à la guerre : il est également susceptible d'instruire le roi au tir à l'arc; cf. Nibbi (1983).

33. Cet armement correspond aux *hopla archaia* des sanctuaires grecs, armes réputées être celles des dieux et des héros.

34. Cf. Aufrère (2001) 24-28 n. 4.

35. Jéquier (1921) 205-208.

36. Cf. Aufrère (2001) 24-25.

37. Il n'existe pas de déesse s'affirmant comme déesse guerrière avant Ouaset-Nakht, car le combat n'est pas traditionnellement le fait des déesses. Il s'agit là d'un développement tardif qui tire son origine de la volonté de faire contrepoids aux déesses cananéennes Ichtar et Anat. Voir Caquot, Snyzcer et Herdner (1974). La représentation d'Astarté est déjà attestée à l'époque hyksôs; cf. Guentch-Ogloueff (1933); Dussaud (1938) 382; Ranke (1932).

38. Wolf (1926) 29-59.

celle de l'Égypte en général, s'est vue dotée de l'arme du combat éloigné et du combat rapproché, autant d'allusions iconographiques aux luttes ayant amené aux mains Hyksôs et Thébains, dans l'une desquelles Seqenenrê-tâa, souverain thébain de la XVII^e dynastie, périt, percé sous les coups de lances et de haches. Mais la déesse, si prompte à se défendre, pouvait cependant revêtir une face positive, vu qu'elle apparaissait comme déesse des arts et de la science, à l'instar d'Athéna qui, selon Platon, était dite φιλοπόλεμος τε και φιλόσοφος ή θεός, « une déesse aimant en même temps la guerre et la science » (*Timée* 24 d)³⁹. Cette notion alternative est explicite à Esna pour l'*alter ego* de Thèbes-Victorieuse, Neith de Saïs, autre déesse archère⁴⁰, assimilée, par *interpretatio*, à Athéna.

En outre, et cela permet d'apprécier d'emblée la présence de génies guerriers, au cours de la guerre qu'il menait contre les forces du mal, Amon-Rê-Montou, taureau solaire combattant dans l'arène cosmique, était la divinité principale des quatre temples constituant le *palladium* thébain protégeant Thèbes au nord et au sud, à l'instar des quatre buttes associées, selon la tradition religieuse d'Edfou, aux quatre compagnies de dieux gardiens armés. Il appartenait certainement à la tradition égyptienne que toute capitale terrestre fût protégée par quatre corps d'élite correspondant à quatre garnisons situées aux quatre points cardinaux, à l'instar de Pi-Ramsès⁴¹, garnisons divines sur lesquelles on reviendra. D'emblée, on notera l'analogie de situation entre les lieux mythologiques où se placent les grands affrontements divins et la région de l'est du Delta qui représente, en filigrane, une voie d'invasion très exposée, celle des Asiatiques susceptibles de déboucher sur la région d'Héliopolis-Babylone : les impératifs de la géo-stratégie antique ont fini par influencer profondément sur les croyances religieuses.

Cela amène naturellement à évoquer la nature d'Atoum de Babylone, dieu solaire, représenté, dans sa forme rajeunie, sous l'aspect d'un cercopithèque armé d'un arc et de deux flèches⁴². Son iconographie très spécifique permet de le suivre sur de nombreux monuments. Cet aspect d'Atoum archer – il existe aussi un Atoum

39. Aufrère (2001). Thèbes-Victorieuse conduit, dans les scènes de guerre, les allégories des forteresses conquises ; cf. *Battle Reliefs* (1986) pl. 15 A et 15 C.

40. Sauneron (1962) 282.

41. Sans compter que Ramsès II, à Qadech, est entouré de quatre divisions.

42. Naville (1888), pl. 2, 3^e registre à partir du haut ; pl. 5, registre du bas ; pl. 5, 2^e registre à partir du haut. Sur la nature cercopithèque d'Atoum, voir Mysliwiec (1979) 81-91. Pour Atoum, RÄRG 71-74. Et surtout Brunner-Traut (1956). On connaît une représentation bicéphale de bronze en ronde bosse : Mysliwiec (1979) 265, pl. 15.

coutillier⁴³ – est étroitement associé au lieu où il est vénéré : le « Château du Combat » (*Hr-ḥ3*)⁴⁴, nom du plateau de Babylone. Le dieu passe pour y exterminer ses ennemis⁴⁵ ; il y consume le dragon Apophis et ses séides dans un immense brasier, dont l'expression étiologique minérale n'est autre que le Gebel el-Ahmar, une montagne de quartzite à veines blanches qui s'étend à l'est d'Héliopolis, rappelant, partout où il est employé, la victoire matinale du soleil sur l'obscurité⁴⁶.

Plus largement, Atoum est le gardien naturel d'une région qui s'étend jusqu'au oûadi Toumilat, lieu d'entrée des Asiatiques en Égypte, et sur la frange orientale du Delta⁴⁷. Atoum, auquel est promis un inéluctable destin de vieillard cacochyme et pituiteux⁴⁸, avant de renaître, doté de toutes ses forces, ne parvient pas seul à venir à bout de l'expression ténébreuse du mal sourdant des profondeurs du Noun, l'océan primordial. Des déesses variées, répondant à des aspect locaux de la déesse Lointaine (le terrible œil de Rê), paradoxalement, mère, épouse et fille du soleil, et analogues à Ouaset-Nakht, lui prêtent main forte. Le *naos* du temple d'Hibis, dans l'oasis de Kharga, à l'ouest de la région thébaine, reproduit les traits de plusieurs silhouettes d'Atoum archer. Dans un registre décrivant les divinités de la région thébaine, derrière Chou et Tefnout, un être à tête de cercopithèque représente Atoum accompagné de deux formes coutillières de Bastet⁴⁹. La flèche posée sur l'arc et la corde tendue signifient qu'il s'apprête à décocher sa flèche sur un ennemi énigmatique. L'image de cet adversaire peut être précisée et l'équivoque dissipée. En effet, la scène de la septième heure du parcours solaire à Edfou montre le même Atoum cercopithèque archer ayant fait mouche contre le monstre Apophis, et alors qu'il engage une autre flèche sur la corde de son arc⁵⁰. La septième heure est celle au cours de laquelle bascule le destin de Rê, car il doit se défendre en s'associant à celui ayant vocation à pourfendre le mal

43. Voir le *P. D'Herouben B* – Piankoff (1957) pl. 2 – où ce qui apparaît être un enfant à tête de cercopithèque découpe le serpent Apophis à l'aide d'un coutelas.

44. Mysliwiec (1979) 115-116.

45. Brunner-Traut (1956).

46. Yoyotte (1978) ; Aufrère (1991) 698-699.

47. Il est en effet vénéré à *Pr-Im* (Παθουμος ; cf. Ππεωμ ; Απεωμ), ainsi qu'à *Pr-Spḏw* (Saft el-Henneh).

48. Aufrère (2003). Voir aussi, sur le combat cosmique entre les entités du Mal et du Bien : Meeks et Favard-Meeks (1993) 34-44.

49. *Hibis III* (1953), pl. 2, 6. Il apparaît, par ailleurs, seul, doté de ses armes, et sous un aspect humain, comme « Atoum à Héliopolis », coiffé de la double couronne : *ibid.*, pl. 3, 6. Pour toutes les scènes du *naos* d'Hibis, ici mentionnées, on verra Cruz-Uribe (1988).

50. *Edfou III*, pl. 72, 1^{er} tableau.

– Atoum, son *alter ego* – alors que dans toutes les autres représentations du parcours solaire, la lutte contre le mal est confiée à d'autres divinités⁵¹. Ce n'est que lorsque le danger devient trop grand, évoqué en l'espèce par un serpent démesurément long, qu'Atoum entre en scène. Le monstre a en effet atteint sa grosseur maximale, ayant englouti toute l'eau sur laquelle flotte la barque; le soleil, entrant dans la période tangible de son déclin, intervient en personne sous une forme rajeunie et pugnace, afin de préparer la victoire qui annonce sa renaissance. Il se trouve qu'Atoum est justement représenté, suivi de Iousâs, dans le contexte héliopolitain du *naos* d'Hibis, comme un Nil⁵²; il porte le nom d'« Atoum, Rê-Harakhtès en avant des dieux »⁵³.

À Edfou, Atoum est assimilé à la forme de l'Horus local⁵⁴, à caractère solaire, sa silhouette servant ainsi d'interface entre les mythes apollinopolite et héliopolite. Du fait de son rôle de dieu armé, Atoum archer empoignant un arc et deux flèches, et Sôthis-Sirius archère dotée de même, interviennent sur la protection d'Osiris à Dendara⁵⁵: le couple guerrier vient ainsi mettre sa force opérationnelle au profit d'Osiris, en tant que réplique du soleil mort. Et il ne relève pas de l'effet du hasard qu'au *naos* d'Hibis Atoum d'Héracléopolis, cette fois, figure derrière auprès des figures d'Astarté et de Rechep⁵⁶, dieux guerriers originaires de Canaan, représentés chacun avec son armement traditionnel: par ce goût de l'analogie et de l'ambiguïté si répandu en Égypte⁵⁷, ce qui se passe à l'est du ciel, lorsque le soleil se lève, se produit à nouveau au moment où il se couche, car le crépuscule correspond aussi à une période d'incertitude qu'il faut dissiper à l'aide de guerriers divins expérimentés⁵⁸.

51. Notamment Seth: Nagel (1929).

52. *Hibis* III (1953), pl. 3, 6.

53. Dans sa main apparaissent Geb et Nout.

54. Lanzzone (1881-1884), IV, pl. 183 = Champollion (1835-1845), pl. 126 et Mysliwiec (1979) 87, fig. 56.

55. Mariette (1870-1873), IV, pl. 80, 1^{er} registre.

56. *Hibis* III (1953) pl. 3, 3.

57. L'ambiguïté est absolue sur les désignations du levant et du couchant.

58. On peut donner une extension de ces représentations, à partir des stèles de Deir el-Médina, où Rechep, pour sa part, est armé d'une panoplie complète: soit il empoigne la lance tenue pointe en l'air avec le bouclier, ainsi que la masse d'arme à ergot et un grand carquois rempli de flèches – Lanzzone (1881-1884), IV, pl. 242, 2 –, soit il tient la lance pointe en l'air comme seule arme – *ibid.* pl. 191 et 192, 1 –, soit encore la lance et la masse à ergot. Ailleurs, Anat, assise, porte la masse à ergot, la lance pointe en l'air et le bouclier: *ibid.* pl. 192, 1 = Lanzzone (1881-1884), III, pl. 43, 1. Voir, sur Anat, déesse archère, *RÄRG* 37-38. Sur l'arc d'Anat, voir Wimmer (1994).

On saisira l'occasion d'un tel rapprochement, pour rappeler que la défense de l'Égypte sur ses marches orientales peut tout aussi bien se conjuguer en termes de couples de dieux guerriers égyptiens que cananéens, lesquels servent d'auxiliaires au panthéon égyptien sur la frontière de l'est, à l'instar des peuples engagés sous la bannière de Pharaon. Les dieux cananéens, considérés comme des dieux locaux, veillent aux endroits où ils ont été facilement assimilés par les populations frontalières. Rechef / Rechep⁵⁹, représenté comme dieu-archer, avec le seul carquois⁶⁰, présente ainsi des analogies avec Sopdou, un dieu défenseur de l'Est évoqué sous des traits asiatiques⁶¹.

À Hibis, Rechep, derrière Astarté, et reconnaissable à la tête de gazelle émergeant de son front, fait figure de dieu coutillier⁶². L'efficacité au combat de sa parèdre est connotée par la marque du surarmement qui la caractérise⁶³. Celle-ci est représentée trois fois : coiffée d'une couronne rouge, à l'instar de Neith, avec un carquois, des flèches, un arc et un archais. C'est là l'attirail de l'archer en temps de guerre. Elle monte également en amazone, associant à l'art de la guerre l'importance traditionnelle du cheval pour les divinités cananéennes, coiffée d'une couronne blanche, empoignant un arc, des flèches et des javelines⁶⁴, ce qui lui permet de marquer des affinités avec de vieilles divinités autochtones égyptiennes.

À Edfou, Isis-Astarté, compagne de Rê, portée par un char⁶⁵ répand la terreur⁶⁶, lorsqu'elle assiste à la victoire d'Horus sur Seth tandis que le rideau tombe sur la scène du drame ; et ses chevaux, qu'elle stimule de son fouet, piétinent les ennemis culbutés sous ses roues⁶⁷. L'explication en est simple : sur un véhicule à caractère solaire triomphant des ténèbres, elle vient ainsi – sans armes – prêter assistance à Horus d'Edfou, dans la déroute de l'ennemi, en tant que représentante de la Lointaine cananéenne, de la même façon que Neith tient son rôle de guerrière auprès d'Atoum de Babylone. D'ailleurs, comme on vient de le voir, pour insister sur les convergences entre ces deux

59. Voir, sur Rechep en Égypte, Caquot, Snyzcer et Herdner (1974) 51-52 ; Stadelmann (1967) 56-75.

60. Schulmann (1984) 99, fig. 3-4 ; 100, fig. 5.

61. Schumacher (1988).

62. *Hibis* III (1953), pl. 3, 3.

63. *RÄRG* (1959) 55-57.

64. Voir Leclant (1960), et spécialement la pl. 3 après la p. 48, et les p. 49-53.

65. Decker W., s. u. *Wagen*, in *LÄ* VI, col. 1130-1135.

66. Lanzzone (1881-1884), III, pl. 47.

67. *Edfou* X, pl. 148 ; *Edfou* XIII, pl. 518 et 521 ; cf. Leclant (1960) 54-58, doc. 10 ; Alliot (1954) et surtout p. 774, n. 3.

déeses, Astarté est coiffée par deux fois de la couronne de la déesse de Saïs au naos d'Hibis. En outre, l'explication s'inscrit dans la logique des circuits commerciaux. Astarté, déesse guerrière par excellence, s'est naturellement retrouvée associée à Ptah⁶⁸, du fait que Memphis est non seulement un lieu où les Syriens étaient installés selon Hérodote, mais c'est aussi l'endroit où se déployaient les arsenaux égyptiens⁶⁹. Ainsi, Astarté peut-elle naturellement se substituer aux parèdres traditionnelles de Ptah, dieu des artisans⁷⁰. Et celle-ci est alternativement archère, archère en amazone, lanière au bouclier, en compagnie de Rechef, voire conductrice de char.

Si l'on y prête attention, le *naos* d'Hibis applique également le même principe du couple de divinités guerrières aux forces divines d'Héracléopolis⁷¹, et notamment à Hérychef. Une très curieuse représentation sur la paroi nord, premier registre, fait allusion à douze dieux béliers⁷². Les deux premiers, divinités criocéphales armées d'un couteau, le suivent, sous la forme d'un bélier vénéré par les huit dieux de l'Ogdoade hermopolitaine, tandis que la silhouette de l'animal divin figure à l'avant d'une panoplie de dieu guerrier, plus importante d'ailleurs que celle offerte à Montou, à Tôd. Ces armes sont au nombre de treize et le texte rappelle que « toutes les armes sont dans la main du roi pour combattre » (*r 'h3*). Le combat dont il est question est celui qui est mené, par un dieu solarisé, contre les forces du mal⁷³, à l'instar de celui qu'Atoum ou Amon-Rê-Montou mènent contre celles des ténèbres. Puis, on aperçoit un dieu criocéphale armé d'un arc, de flèches et d'un couteau, qui suggère peut-être qu'un autre bélier, Khnoum de la Campagne d'Esna, manifeste des prédisposi-

68. Voir Lefebvre (1949) 106-113.

69. Sauneron (1954). Voir aussi Zayed (1987). Sur la fabrication des armes, voir Champollion (1835-1845), pl. 402, tombe de Zaouiyet el-Mayetîn : fabricants d'arcs et de lances ; Lepsius (1849-1858), II, pl. 108.


70. On vénérât « Aphrodite étrangère », c'est-à-dire Astarté, à Memphis, dans le quartier nommé « Camp des Tyriens » (Hérodote, II, 112). Astarté apparaît d'ailleurs elle-même à Memphis : Van Siclen III (1991) ; Guilmoit (1962). Pour les convergences entre Ptah et Astarté, voir Giveon (1967). Soulignons également les relations étroites entre Memphis et Héracléopolis : Gamal el-Din Mokhtar (1983) 119-123.

71. Voir Gamal el-Din Mokhtar (1983).

72. Il y a un élément de séparation entre les deux séries de béliers. Selon Cruz-Urbe (1988) pl. 2, 1, les premiers feraient allusion à Atoum. Il existe, en effet, une forme d'Atoum héracléopolite.

73. À Tôd, Montou, représenté sous la forme d'un taureau, est justement armé soit d'une masse d'arme et d'un glaive – Lanzone (1881-1884), III, pl. 119, 2 –, soit d'un arc, de trois flèches et de deux javelines – *ibid.*, pl. 119, 4).

tions pour la guerre⁷⁴. Apparaît ensuite une divinité panthée siégeant sur un trône où sont représentés les Neufs Arcs, évocations des ennemis traditionnels de l'Égypte. Cette théorie s'achève par six êtres criocéphales debout sur des arcs, six béliers divins d'Égypte⁷⁵.

La nécessité de la panoplie entre les mains d'Hérychef s'explique du fait qu'il présente des analogies avec le Khnoum de la cataracte. Dieu d'Éléphantine, Khnoum est associé à l'eau et suscite l'inondation. C'est ainsi le bélier Khnoum qui, à l'aide de sa flèche, fait déborder les eaux du Nil, comme le souligne le *Chant du matin* du temple d'Esna murmuré à ses oreilles par le prêtre devant son *naos* : « Éveille-toi, dieu copulateur qui s'unit aux femelles, dont l'activité produit la jouissance; quand sa flèche est lancée sur les deux cavernes, l'inondation coule à flots pour recouvrir la terre nourricière ! »⁷⁶. Le contexte géographique favorise le jeu de mots, car le nom « Assouan » se rend par un toponyme égyptien très évocateur : , rapprochant la "flèche" de la notion de "commerce"⁷⁷. Ainsi de nombreuses similitudes sont signifiées entre Hérychef, Khnoum et Atoum de Babylone. La flèche décochée par Khnoum sur les deux cavernes s'apparente à celle d'Atoum à la septième heure du jour (cf. *supra*). Car Atoum de Babylone d'Égypte, au dessous d'Héliopolis, veille sur la crue de Basse-Égypte comme Khnoum provoque la crue de Haute-Égypte⁷⁸ : ce sont là les deux sources théoriques du Nil. Babylone est d'ailleurs la transcription de Per-Hâpy-en-Ôn "La Demeure d'Hâpy d'Héliopolis". En tuant le monstre Apophis, Atoum de Babylone lui fait régurgiter l'eau qu'il a avalée, afin qu'elle alimente à nouveau les branches du Nil à

74. Sauneron (1962), 376 : « Il a pris ses flèches, il a empoigné un bâton de la campagne, pour abattre ses adversaires. Il éloigne ainsi les rebelles, prenant sa course à grand pas dans sa campagne, poussant des cris et des rugissements de lion sur la montagne, massacrant parmi les insurgés. Il a levé ses bras, portant son bâton, abattant les rebelles en hâte, prenant l'épieu pour le planter dans 'Apopi, saisissant le couteau et faisant un carnage en tout son corps, massacrant ses alliés, égorgeant les insurgés avec violence; faisant un abattage parmi les adversaires, décapitant Nik, tuant le vil-caractère, mettant Gueule de feu sur son billot divin; amenant ainsi la joie (*bis*) sur son lieu sain, lui-même étant sur son palanquin, (dieu) victorieux, chaque jour. » Un autre bélier revêtant les mêmes traits dans *Hibis III* (1953), pl. 3, 8.

75. Voir aussi Piankoff (1954) 209, fig. 65 (*uraei* sur des arcs).

76. Sauneron (1962) 89 et 92, note Gg. Comparer la huitième section du *Livre des Cavernes* : Piankoff (1954), 285, fig. 82 (une figure de dieu à tête de bélier avec trois flèches horizontales derrière lui).

77. *Swn* correspond à l'*emporion* des Grecs.

78. Comme Hérychef relaye la crue du Nil vers le Fayoum et commande le Bahr el-Youssef. Cf. Gamal el-Din Mokhtar (1983) 165-167.

l'est du Delta. En sorte que la naissance de la crue s'inscrit dans une mythologie qui emprunte aux images de l'archerie.

La flèche de Khnoum s'explique du fait que Satis (l'archère par excellence) est assimilée à Sôthis-Sirius (la Pointue)⁷⁹, laquelle annonce la crue tandis qu'Anoukis (*'nqt*), sur la base d'un jeu de mot étymologique, est celle qui la fait reculer (*'n*). Sôthis-Satis et Anoukis apparaissent, dans leurs actions respectives, antagonistes et complémentaires, telles Isis et Nephthys. De fait, comme simple archère⁸⁰, Anoukis intervient à deux reprises à Hibis, coiffée de son bonnet à plumes : d'une part, en relation avec le Fayoum, armée d'un arc, de deux flèches et d'un faisceau de traits, nommée « Anoukis qui réside dans le pays de To-Ché » ; d'autre part, dans le cadre du nome Aphroditopolite, dotée d'un arc et de flèches, simplement appelée « Anoukis »⁸¹. Les deux représentations rappellent, au nord de la Haute-Égypte, une déesse spécifiquement méridionale. Les flèches d'Anoukis, à la différence de celles de Satis, font, comme on l'a vu, refluer le Nil. Si Satis, assimilée à Sirius, déclenche par sa flèche la crue en direction du Nord au moment de la plus forte chaleur de l'été, Anoukis ne lancerait-elle pas le flot vers le Sud, dont elle tire son origine⁸² ? Le système des dieux guerriers d'Éléphantine, et des localités en situation d'analogie avec cette ville, adapte donc à son profit, d'une façon convenant au lieu, le concept de la lutte armée contre Apophis à laquelle renvoie l'image d'Hérychef bélier sacré, auquel est présentée sa panoplie. Pour en terminer, les différents arcs qui se trouvent sous les pieds des béliers dans le bas-relief d'Hibis, également liés à la naissance de l'eau, ne sont-ils pas une des façons de rappeler que la crue naissait sous les pieds des dieux, ainsi que le souligne Marc Gabolde⁸³, l'arc représentant une métaphore évoquant l'impulsion liquide naissant sous leurs sandales ?

Que de similitudes également avec la mythologie d'Esna, car la mère de Khnoum, bélier divin, n'y est autre que Neith⁸⁴. Celle-ci est

79. Cette ambiguïté vient du fait que Satis représente le vecteur de la crue, tandis que Sôthis-Sirius (autre archère) est l'étoile qui, par son lever héliaque, marque le début du phénomène. On verra, sur Satis et Anoukis, Valbelle (1981).

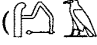
80. *Hibis* III (1953) pl. 3, 3. Sur les différentes représentations de Satis et d'Anoukis dans ce contexte : Valbelle (1981) 53.

81. Valbelle (1981) pl. 3, 7. Il convient de noter, pour le Fayoum, mais le contexte n'est pas sûr, des représentations de Sobek, armé de flèches et d'une massue : *Hibis* III (1953), pl. 4, 8.

82. Sur le caractère nubien d'Anoukis, voir Valbelle (1981) 89.

83. Gabolde (1995).

84. *Ibid.*, 26.

évoquée sous la forme d'un *Lates niloticus*, poisson adapté aux forts courants du Nil, et dont le nom signifie le "Combattant" (*ḥ3*)  Herman et Grapow (1971) I, 217, 4-5), eu égard à la résistance qu'il oppose au pêcheur. Il n'est pas étonnant que Neith déclenche, elle aussi, en tant que démiurge, la crue à l'aide de ses deux flèches, une par caverne d'où surgit l'inondation. Les mythes latopolitain et éléphantin semblent se combiner puisqu'une scène anépigraphie du *naos* d'Hibis, relative au mythe de la cataracte d'Éléphantine, évoque trois déesses que l'on reconnaît comme Satis-Sôthis (elle porte la couronne *atef* et lève le bras, image de la déesse guerrière), Neith (arrière-train de vache et couronne formée de deux plumes) et Anoukis (bonnet de plumes), lesquelles empoignent l'arc et les flèches⁸⁵.

En outre, Neith, la grande déesse créatrice d'Esna et de Saïs, archère de longue date de surcroît, si l'on en croit son emblème – deux flèches croisées dans une cible⁸⁶ – s'impose, au plan de l'iconographie, comme une déesse-archère prophylactique protégeant les dormeurs contre les mauvais rêves provoqués par les revenants⁸⁷. Mais elle fait figure de déesse guerrière à part entière venant prêter son concours au soleil contre les forces du mal en l'emmenant loin du théâtre des affrontements. Elle correspond alors à la description exprimée lors de la fête du 13 Épiphi, lorsqu'elle arrive à Saïs :

Quand elle parvint à Saïs, au soir du 13 Épiphi, ce (fut) une belle et grande fête dans le ciel, sur la terre et en tous pays. Elle prit alors la forme de la déesse Oureret; elle saisit son arc dans sa main, sa flèche dans son poing; et elle se fixa au Château-de-Neith, avec son fils Rê.⁸⁸

85. *Hibis* III (1953), pl. 4, 1. La première est reconnaissable à sa couronne. La deuxième apparaît comme une femme représentée sous les traits d'Amon. Cependant, le fait qu'elle ait des pieds en forme de sabots prouve qu'il s'agit d'une vache. La dernière porte le bonnet de plus si caractéristique d'Anoukis. Bien sûr, au lieu de Neith, on peut également voir Amonet. Sôthis et Amonet-Neith sont séparées par une divinité momiforme debout à tête de bélier et par un Nil accroupi. Le tout rappelle les dieux de la cataracte.

86. el-Sayed (1982), pl. 1-4. Voir aussi Lanzzone (1881-1884), III, pl. 175, 2; 176, 4 et 177, 3.

87. el-Sayed (1982), doc. 679 a-b et pl. 11.

88. Sauneron (1962), 270 et 277. Mais, par ailleurs, elle est censée l'avoir sauvé de ses enfants, le 13 Épiphi en le plaçant sur ses cornes et en l'ayant amené à sa ville (Saïs). Elle protège Osiris; cf. Fakhry (1942) 87, fig. 46, pl. 31.

On a là une adaptation locale saïte du mythe héliopolitain. D'ailleurs, pour fêter cette victoire et sa transformation en déesse guerrière, on lui porte un arc⁸⁹. Le bel hymne à Neith dépeint ainsi la déesse :

Elle est la maîtresse de l'arc, la dame de la flèche, à la puissance destructrice, qui fait massacrer parmi les rebelles, la grande Dorée, puissante de flamme, qui lance son feu contre tout ennemi qu'elle peut avoir et consume l'adversaire de la flamme de Sekhmet.⁹⁰

À la différence de Ouaset-Nakht, saisissant la masse à ergot, l'arc et un faisceau de traits, et en dépit des convergences entre elles, Neith n'empoigne que l'arc et ses deux flèches traditionnelles ainsi que le sceptre *w3s* à l'instar d'un dieu mâle, car il se trouve qu'elle a des caractéristiques androgynes⁹¹, étant à l'origine de la création. Neith, dame du nome saïte, est associée à Amon le Prosopite⁹², autre dieu archer du Delta, qui doit probablement faire bonne mesure, pour le Nord, au Khnoum d'Esna, dont elle est la parèdre. Amon le Prosopite et Neith d'Esna président ainsi au flot de la branche Canopique⁹³, tout comme un autre bélier, Ba de Mendès, associé à une déesse delphine spécialisée, Hatméhyt, fait croître le flot de la branche Mendésiaque⁹⁴. Pourtant, le caractère défensif de Neith est très marqué dans le texte se rapportant à la fête du 13 Épîphi, où il est dit :

Craignez-la, tremblez devant son prestige, car c'est une divinité toute puissante, maîtresse du déchaînement. Elle peut manifester contre quelqu'un de l'hostilité, mais (sait aussi) revenir au calme. Elle est la maîtresse de l'arc, la dame de la flèche, à la puissance destructrice, qui fait un massacre parmi les rebelles.⁹⁵

Un tel texte explique naturellement l'offrande de l'arc à la déesse⁹⁶ tant nécessaire pour protéger son fils Rê que pour susciter la crue.

89. Sauneron (1962) 278 : « Porter un arc devant elle ».

90. *Ibid.* 282.

91. En général les déesses sont dotées du sceptre *w3d* représenté par une ombelle de papyrus qui évoque non seulement leur relation avec le marais primordial, mais une notion juridique et administrative; cf. Aufrère (2002) 67-68.

92. Chassinat (1910) 65, 9 : « À toi appartient [...] la flèche; il empoigne l'arc-iounet... »

93. D'ailleurs, une autre divinité ressemblant à Amon, Min, est « celui qui lance des traits » : Barucq et Daumas (1980) 375.

94. Tous ces dieux béliers se retrouvent d'ailleurs à Éléphantine : Laskowka-Kusztal (1996) 136-137, pl. 83, cat. 4. Il ne faut pas oublier Amon bélier de Napata, lui aussi lié à la crue : Hermann (1966).

95. Sauneron (1962) 282.

96. *Ibid.* 304.

N'a-t-elle d'ailleurs pas été rapprochée d'Artémis, « déesse de l'arc et des flèches »⁹⁷, voire d'Athéna⁹⁸ ?

Si l'on prend à présent le cadre du *naos* de Saft el-Henneh et, par conséquent, si l'on revient à la région de l'est du Delta, le décor change, en fonction des facettes d'un autre mythe. Neith se tient, bandant un arc, auprès de Horus Tjema-â (*tm³-^c* "au bras vigoureux"), lequel manie la lance auprès d'elle⁹⁹. Neith se tenant à ses côtés, cette divinité revêt un rôle approchant de celui d'Horus d'Edfou, lorsqu'il vient à bout de l'hippopotame séthien; dès lors l'épithète *tm³-^c* renvoie à un grand nombre de divinités combattantes, tenant la lance et l'enfonçant dans la tête de l'adversaire¹⁰⁰. Dans une scène remarquable du *naos* d'Hibis, mais dont le contexte géographique ne peut être défini, Neith décoche une flèche sur deux hippopotames dont on peut supposer qu'ils s'affrontent dans les marais, tandis qu'une silhouette de serpent, image d'Isis, domine la scène à gauche, et que dans la partie basse, une main coupée apparaît à l'intérieur de la silhouette d'un poisson, vraisemblablement celle d'un *Lates niloticus*. Cette scène évoque un épisode bien connu du roman d'Horus et de Seth, lorsqu'Isis plante son harpon dans la chair de Seth et se laisse apitoyer par son frère¹⁰¹. Enfin, Neith archère entretient de nombreuses affinités avec Nekhbet, la dame d'Elkab, en tant que déesse cosmique, détentrice des sept propos créateurs, empoignant également un arc et une flèche¹⁰², que l'on l'appelle *Tm³t-pdt*¹⁰³, de la même façon que l'Archère septentrionale, Outo¹⁰⁴, laquelle peut se confondre naturellement avec Neith, puisqu'elles partagent la même couronne rouge de Basse-

97. Cf. *CdE*, 55, fasc. 109-110 (1980) 240.

98. Sur Athéna-Neith, déesse-archère : Perdrizet (1921) 65. Les liens entre les gens d'Athènes et de Saïs sont historiquement attestés et ont engendré un rapprochement des deux divinités Athéna et Neith; cf. Aufrère (2001).

99. Lanzzone (1881-1884), III, pl. 15.

100. Leitz (2003), VII, 462-464, avec les extensions p. 464-465. Voir aussi *Hibis* III (1952), pl. 4, 2, extrême droite, où apparaissent deux divinités : une assise devant le bras, au-dessus de trois arcs *pdt* et du signe *m³*, ainsi qu'une déesse hippopotame nommée *Mwmmw*. Une autre représentation similaire, dans un contexte coptite, *ibid.*, pl. 4, 3, à gauche : il s'agit d'Harsiesi.

101. Tout porte à croire que cette représentation se rapporte au roman des *Mésaventures d'Horus et de Seth* - Lefebvre (1949) 193-196. Neith domine une force du mal, car la main coupée évoque les mains d'Horus souillées par la semence de Seth et qu'Isis envoie au fond des eaux; cf. Aufrère (1998) 99-100. On retrouve une main coupée dans une sorte de vase canope au *naos* de Saft el-Henneh : Naville (1888), pl. 5.

102. Lanzzone (1881-1884), IV, pl. 348, 2; Broze (1999).

103. *Edfou* V, 43, ult.; 207, 15; 211, 7; 318, 3 (« Archère de Nekhen »); 326, 15; *Edfou* III, 38, 14; 261, 7.

104. *Edfou* V, 262, 17.

Égypte. Pour cette raison, le roi est identifié au fils de cette divinité¹⁰⁵, Sobek, le « très violent, la première flèche de Nekhbet »¹⁰⁶, de même que Tithoès est la première flèche de Neith. Les sept flèches sont aussi les propos créateurs qui assurent sa protection¹⁰⁷; la flèche devient ainsi un excellent vecteur de défense¹⁰⁸.

Les parois du *naos* de Saft el-Henneh, déclinent les figurations de couples guerriers adaptés aux mythologies locales dont l'archétype, ainsi que nous l'avons vu, est le dieu solaire. Saft el-Henneh, auquel correspond l'ancien Pi-Sopdou "le Domaine de Sopdou", a été une localité jadis si exposée aux invasions asiatiques que celles-ci ont fini, comme on l'a vu, par influencer sur les mythes locaux, transposant sur le domaine divin des affrontements historiques. Les iconographes ont choisi de représenter plusieurs couples de guerriers, centrés autour de la personne de Sopdou, qui est à l'est du Delta ce qu'Amon-Rê-Montou est à Thèbes, sans oublier que celui-ci renvoie à d'autres divinités de Haute-Égypte avec qui il présente des affinités, sans omettre non plus que ces mythes présentent un caractère universel. Sopdou incarne non seulement la défense de l'Égypte à l'est mais matérialise la lumière zodiacale, annonçant le lever du soleil, d'où son importance dans cette lutte contre les ténèbres. "Sopdou-Chou, fils de Rê" (*Spd šw s3 R3*)¹⁰⁹ est représenté sous l'aspect d'un être humain à corps de falconidé assis, levant la main avec le *flabellum*, tenant l'arc et deux flèches de l'autre, coiffé de deux plumes. Cet aspect, si l'on en croit différentes épithètes divines en relation avec l'élévation du bras (*β-3*), évoque l'image du dieu dangereux¹¹⁰. Devant lui apparaît Khensout¹¹¹, matérialisation de la coiffure divinisée du dieu, à savoir l'*uraeus*, forme de la déesse Lointaine venant prêter main-forte à son maître, le dieu soleil; celle-ci est représentée comme déesse-archère. Une autre scène évoque le même « Sopdou-Chou fils de Rê », paré d'un armement similaire¹¹² auprès d'"Horus qui renverse les oppo-

105. *Dendara* VI, 117, 9; 126 ult.

106. de Meulenaere (1969).

107. Sauneron (1962) 268-269; Koenig (1999) 271-272, note gg.

108. La représentation vient à l'appui du texte, puisque deux figures de dieux crocodiles empoignent deux flèches et une massue au *naos* d'Hibis : *Hibis* III (1953), pl. 4, 8.

109. Naville (1888), pl. 3, 4^e registre à partir du haut.

110. Leitz (2003) III, 187-188, ainsi que des extensions p. 188. Voir aussi, sur les relations entre le bras levé et le phallus : Baqué Manzano (1998) 221-225.

111. Barguet (1949).

112. Naville (1888), pl. 5, 2^e registre à partir du haut.

sants" (*Hr hr btnw*)¹¹³, tandis que Khensout fait encore figure de déesse-archère¹¹⁴, bref autant de représentations auxquelles font écho les mythes locaux¹¹⁵. Mais l'emploi de la figure de Sopdou ne s'arrête pas à ces représentations à caractère dual, car dans sa nature de force divine intervenant de façon solitaire, il est "Sopdou qui frappe les Asiatiques" (*Spd hw Mntjw*); et dès lors, il est représenté deux fois sous l'apparence de Bès armé de deux couteaux, voire de deux arcs et un faisceau de six flèches disposées à côté du socle sur lequel il se tient¹¹⁶. À côté de lui est représenté un édicule, identifié comme la «Chapelle de Sopdou qui frappe les Asiatiques». Il apparaît de façon identique ailleurs¹¹⁷ tandis que s'approchent de lui les divinités de l'est. Guerrier par excellence, «Sopdou seigneur de l'Est, qui frappe les Asiatiques», campé deux coutelas à la main, est doté d'une panoplie pour remplir sa fonction consistant à repousser les ennemis de l'est¹¹⁸. Il rappelle les dieux panthées dont l'aspect terrifiant est dû à la coiffure dont émergent des coutelas, aspect renforcé par des brassées d'armes et d'ophidiens tenus dans les mains¹¹⁹. L'époque tardive voit apparaître l'image du Bès guerrier, non seulement sur des stèles magiques mais aussi sur des représentations en terre cuite¹²⁰, où armé d'un bouclier, nu ou vêtu d'une tunique, il lève un glaive menaçant¹²¹. Il est vrai que cette sorte de Bès est annoncée par les Sopdou-Bès armés de deux coutelas ainsi que d'arcs et de flèches au *naos* de Saft el-Henneh¹²² ainsi que par certaines scènes dès le Nouvel Empire¹²³.

La même image de l'archétype solaire réapparaît à Edfou, dans l'offrande de l'arc *jwt* et des trois flèches à Horus d'Edfou. Ce dernier, à l'aspect guerrier et destructeur, traduit l'existence locale d'un mythe bifocal. D'une part la lutte, en tant que Rê, contre les forces du mal représentée sous la forme Apophis et, d'autre part, en tant qu'Horus, contre Seth. Il est accompagné de la déesse hiérocéphale Biket. Autre forme de sa mère, Isis-archère, tenant d'une main l'arc en

113. *Loc. cit.*

114. *Ibid.*, pl. 5, 3^e registre à partir du haut.

115. Notamment dans le *naos* d'Ismaïlia : Goyon (1936).

116. Naville (1888), pl. 2, 3^e registre à partir du haut; cf. Lanzone (1881-1884), IV, pl. 357.

117. Naville (1888), pl. 3, 4^e registre à partir du haut.

118. *Ibid.*, pl. 5, 4^e registre à partir du haut.

119. Lanzone (1881-1884) III, pl. 81.

120. Hodjash et Berlev (1982) n° 196; Perdrizet (1921), pl. 41; Lanzone (1881-1884), III, pl. 21, 3 et pl. 79.

121. Voir Perdrizet, *loc. cit.*

122. Voir également Lanzone (1881-1884) IV, pl. 369.

123. *Ibid.* III, pl. 78, 2.

question et dans l'autre trois flèches valant pour la multitude, elle vient lui porter secours¹²⁴. D'ailleurs, sur le pylône, un texte, s'adressant à Horus, dit : « Tu es le possesseur de l'arc, qui empoigne la flèche » (*ntk nb pdt hf^c šsr*)¹²⁵, tandis que dans un texte de Dendara (salle d'apparition), l'arc, la flèche, la massue et le bâton d'Horus sont vénérés comme des déités¹²⁶, rappelant les armes offertes à Amon-Rê-Montou à Tôd.

• Les dieux lanciers, piquiers et harponneurs

L'imagerie des dieux archers connaît une extension chez les dieux lanciers, piquiers et harponneurs, chacun sur le terrain d'un biotope particulier, où convergent les épreuves de la guerre et de la chasse. Mais le thème, plus complexe lorsqu'interviennent le lancier ou le piquier, mêle l'image d'Horus vengeur de son père, Osiris, et l'idée du soleil pourfendant son ennemi traditionnel, Apophis. On tentera de développer ici les couples de divinités combattantes recourant à d'autres armes que l'arc, voire à un système mixte. L'Égypte possède en effet une longue tradition de dieux lanciers, piquiers et harponneurs, mais ceux-ci font moins appel, comme on l'a vu précédemment, à une représentation duale et complémentaire, qui semble mieux s'inscrire dans le domaine de l'arc, quoique l'archère soit parfois complémentaire du piquier. Autant l'archer constituait une force stratégique, en faisant tomber sur l'ennemi un déluge de flèches, autant les piquiers faisaient partie de contingents luttant au corps à corps avec un ennemi désigné; cela fait partie de la stratégie archaïque de la guerre égyptienne avant l'introduction du cheval¹²⁷. S'il existe un archétype du dieu archer, il en existe un du dieu lancier qui a fini par être associé au mythe solaire. La lance ou l'épieu arment une divinité assistant Rê dans son combat crépusculaire ou matinal contre Apophis, l'ophidien gigantesque, lorsque ce dernier menace la progression de la barque solaire¹²⁸ : la divinité à la proue de la barque, perce la tête de l'immonde créature à laquelle, en des temps moins fastes pour sa

124. *Edfou* I, pl. 22 a; *Edfou* XI, pl. 267; *Edfou* III, 135, 13 - 136, 6.

125. *Edfou* VIII, 7, 8.

126. *Dendara* IX, 36, 15.

127. Les deux maquettes de Mesehti, nomarque de la région d'Assiout à la fin de la Première Période intermédiaire, en disent plus long que toute explication, d'autant plus qu'elles opposent un corps de piquiers égyptiens à un corps d'archers medjai.

128. Voir une série de trois harponneurs : Lanzzone (1881-1884) III, pl. 32. Sur la lance, voir Reymond (1963-1964).

personnalité, il sera assimilé et rangé au nombre des forces indésirables de l'est¹²⁹, voire assimilé à l'ennemi contre les entreprises duquel il était censé jadis défendre le dieu de la lumière¹³⁰. Ainsi, dans le *Papyrus de Djedkhonsouioefânkh I*¹³¹, et dans le ciel d'Esna, une figure de dieu à tête de faucon remplace Seth, tristement devenu célèbre, à la différence près que le second pique de son harpon représenté sous l'aspect d'une lance, dans un geste qui ne trompe pas, la tête de la tortue considérée comme l'ennemi de Rê : Apophis¹³². Cette figure alterne avec Montou, griffon divin et porté sur les exercices belliqueux¹³³, Nefertoum¹³⁴, Sobek¹³⁵, voire Hor-merty, l'Horus aveugle de Létopolis¹³⁶, dont on sait qu'il revêtait un rôle guerrier¹³⁷, Harsiotef¹³⁸, ou Horus-Khentykhety¹³⁹. Mais l'ennemi peut ne pas être représenté, bien que le dieu maniant la lance soit alternativement Horus d'Edfou¹⁴⁰, ou Onouris¹⁴¹. L'arme remise par le roi au dieu est très distincte : il s'agit d'une hampe à dard détachable en métal ; au-dessus de la figure de faucon qui forme l'extrémité de la hampe, on voit apparaître un nœud qui marque le point de départ du filin fixé à la pointe détachable¹⁴². L'attache du filin peut se muer en cobra, et ainsi signifier la douleur évoquée par la morsure cuisante de l'arme

129. Sur la stèle de Leyde : Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 378, 1 (L'Ombite terrassant Apophis) ; Piankoff (1957) pl. 2 (*P. D'Herouben B*).

130. Nagel (1929).

131. Piankoff (1957) pl. 19. Autres personnages plantant leur harpon dans le corps d'Apophis : Piankoff (1954), pl. 56, p. 191 et p. 200, fig. 60 ; personnage à tête humaine plantant son harpon dans un serpent pendant qu'un autre coupe le corps du serpent : *ibid.*, pl. 155 ; p. 392, fig. 131.

132. Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 5, A, et pl. après la p. 54. Cette scène n'est pas unique, cf. *ibid.*, pl. 153, 1 et 215, 2 ; *Edfou X*, pl. 87 ; *Edfou XIV*, pl. 634.

133. *Ibid.*, pl. 182 ; cf. *ibid.*, III, pl. 120, 4. C'est Montou qui guide le tir de Thoutmôsis IV ; cf. Wreszinski (1935), II, pl. 1.

134. Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 181.

135. *Loc. cit.*

136. *Ibid.*, pl. 184 ; Wainwright (1932).

137. Le croisement de deux flèches sur un pavoi correspondait également à l'enseigne du prêtre de Létopolis *wn-R3* : Wainwright (1932) 160 et 162. Et cela se comprend dans la mesure où l'Horus local est un dieu guerrier.

138. Voir la scène du sarcophage d'Erpaourcheft (*Fitzwilliam Museum, Cambridge*), reproduit dans Belluccio, (1998) et surtout p. 137, fig. 2. Harsiotef pointe sa lance contre le serpent Apophis dont la tête émerge de l'eau et se retourne contre la barque de Rê.

139. Fakhry (1942) 75, fig. 34 ; pl. 27.

140. Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 258. Horus harponneur est évoqué par la pointe d'un harpon émergeant de sa tête : *Edfou X*, pl. 90 et 107. Cette lance (*'bb*) est en métal (*bj3*) selon l'offrande qui en est faite : *Edfou XIII*, pl. 481. On retrouve le harpon divinisé comme sceptre d'Horus : *Edfou I*, pl. 28 b.

141. Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 259 ; *Edfou X*, pl. 149.

142. *Edfou XIII*, pl. 441 et 496 (harpon entre les mains d'Horus).

«goûtant» la chair de l'ennemi¹⁴³. Parfois, le dieu plante son harpon dans le corps de l'adversaire et le maintient par des lignes fixées à la hampe du harpon¹⁴⁴. Le geste en soi n'est pas sans signification, car, tenue de cette façon, la lance permet d'assujettir le mal et de le clouer au sol¹⁴⁵. C'est là, bien entendu, le point de départ d'une multiplicité de représentations évoquant les forces du Bien terrassant les forces du Mal que l'on retrouve chez les saints cavaliers, lesquels empoignent une lance, à l'instar de l'Horus cavalier du Louvre s'en prenant à un crocodile¹⁴⁶.

L'image du dieu terrassant l'ennemi doit certainement être différenciée de celle du dieu chargeant, représenté dans sa course, les jambes éloignées l'une de l'autre et le talon arrière levé. Le dieu Ha, homologue de Sopdou pour la défense de l'ouest¹⁴⁷, est ainsi représenté, notamment dans une tombe de l'Oasis de Baharia¹⁴⁸. Sopdou coiffé d'une perruque qui l'assimile à la contrée du désert de l'est, et Ha¹⁴⁹, la tête sommée du signe du désert, sont destinés à prévenir les attaques menées traditionnellement par les vecteurs du mal susceptibles de s'introduire en Égypte respectivement depuis l'Asie et les franges du Delta à partir de la Libye. Reconnaisable à sa coiffure, on voit Ha, en compagnie de Mahès, dans la chapelle d'Osiris de l'Ouest, comme lancier¹⁵⁰. En tant que dieu protecteur de l'ouest, il est très souvent armé d'un couteau¹⁵¹. Mais le dieu chargeant est parfois confondu avec le dieu terrassant, ce qui est le cas de Ha¹⁵². Cependant l'armement de cette divinité peut alterner puisqu'au *naos* d'Hibis, dans un bas-relief qui évoque la théologie memphite, Horus-Ha empoigne l'arc et le couteau dans chaque main, traînant des ennemis¹⁵³.

143. *Edfou* XII, pl. 338; *Edfou* XIV, pl. 576. Sur la représentation du harpon d'Horus, voir Goyon (1985) I, 32, les deux représentations dans les notes.

144. Lanzone (1881-1884) IV, pl. 185 (béliet divin); *Edfou* XIII, pl. 442.

145. C'est le geste dans lequel sont représentés d'autres divinités et le roi lui-même dans de nombreuses occurrences dans les temples égyptiens.

146. Aufrère (1999) 300-302, n° 128. Le dieu Horus est aussi présenté piquant sa lance dans la tête d'un oryx, évocation du mal et tenant des ennemis par une corde : Lanzone (1881-1884) IV, pl. 243, 4.

147. Mariette (1870-1873) III, pl. 12 a et c.

148. Fakhry (1942) pl. 22 et 34, B. Le talon de la jambe arrière est détaché du sol.

149. Aufrère (1995).

150. Mariette (1870-1873) IV, pl. 79.

151. Lanzone (1881-1884) pl. 344, 1 et 3.

152. *Ibid.*, pl. 344, 2.

153. *Hibis* III (1953) pl. 5, 4. Il ne se trouve pas loin justement de l'Horus de Létopolis, qui passe pour un dieu combattant les ennemis du soleil : Wainwright (1932); F. Gomaà, s. u. *Letopolis*, in *L'À* III, 1009-1011. Sur ce dieu, voir encore Koenig (1999) 273-276.

Tel est également le cas d'une forme d'Harsiotef¹⁵⁴ et d'un autre dieu dont le nom a disparu¹⁵⁵. Montou d'Hermonthis du Sud (= Armant) est représenté de même¹⁵⁶ ainsi que Seth (Aâ-pehty) seigneur d'Ombos¹⁵⁷. Le roi arbore cette arme lorsqu'il témoigne au dieu de la victoire qu'il remporte sur Apophis, voire Seth, sous la forme d'un hippopotame¹⁵⁸, de la tortue¹⁵⁹ ou d'un crocodile¹⁶⁰. Il est vraisemblable que cette pique (𓏏𓏏, *hb*) ne soit autre que le harpon dont Horus se sert¹⁶¹ et dont l'extrémité est formée par une tête de faucon. La lance est également l'armement d'Harsiotef, au *naos* de Saft el-Henneh¹⁶², car il lui incombe d'être le vengeur de son père, Osiris. Onouris, dieu de Thinis, fait également partie des dieux lanciers, seul¹⁶³ ou en compagnie de sa parèdre, Mehyt¹⁶⁴; cependant, son arme est bien un harpon, à extrémité bifide et recourbée à l'autre extrémité¹⁶⁵. Le *naos* d'Hibis évoque, dans un contexte théologique thinite, deux silhouettes d'Onouris lancier à tête d'ophidien, accompagnées de Mehyt archère, à savoir « Onouris Chou fils de Rê » et « Onouris Chou fils de Rê, Horus valeureux »¹⁶⁶. Le dieu figure également dans des contextes magiques, du fait qu'avec sa parèdre, Mehyt, il vient à bout du mal, qui se tortille sous la forme d'un ennemi informe¹⁶⁷. Sa parèdre est également dotée d'arc et de flèches, à partir du modèle fourni par Neith d'Esna et de Saïs¹⁶⁸. En Haute-Égypte, l'Horus Imy-

154. Mariette (1870-1873) IV, pl. 80, registre du haut = Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 284. De cette lance, le dieu ouvre les yeux de son père, dans une autre scène (*ibid.*, pl. 88, registre du bas).

155. Mariette (1870-1873) IV, pl. 82, registre du bas.

156. *Ibid.*, pl. 83, registre du haut.

157. *Loc. cit.*

158. *Ibid.*, III, pl. 18 k et 73 b; *Edfou* X, pl. 91-92 et 146 (Horus monté sur le dos de l'hippopotame = *Edfou* XIII, pl. 512).

159. Mariette (1870-1873) III, pl. 73 a; *Edfou* X, pl. 93.

160. Mariette (1870-1873) I, pl. 22 z; II, pl. 75, 76; III, 50, 51, n. Ces scènes ont leur correspondant avec le roi plantant son harpon dans la tête du crocodile : *Edfou* X, pl. 107; 119; 134.

161. Mariette (1870-1873) pl. 63 c.

162. Naville (1888) pl. 4.

163. C'est le cas des bronzes : Jørgensen (1998) 339 (AEIN 1658).

164. *Hibis* III (1953) pl. 3, 9.

165. Fakhry (1942) 144, fig. 113. Le dieu est alors accompagné d'une déesse Mehyt chevauchant un bovidé. Voir aussi *Hibis* III (1953) pl. 3, 9.

166. *Hibis* III (1953) pl. 4, 4. Mehyt, coiffée de l'œil de Rê, est accroupie sur un édicule renfermant un serpent. La couronne d'Onouris, à quatre plumes, coiffe le chef du roi dès lors qu'il apparaît comme lancier ou harponneur : *Edfou* I, pl. 40 c (sur la tortue); *Edfou* X, pl. 105, 114 (2 fois); 116; 118; 153; 154; *Edfou* XIII, pl. 480.

167. Hodjash et Berlev (1982) n° 189.

168. Cauville (1982) et spécialement p. 119, fig. 4.

chenout, évocation d'Horus vengeur de son père, est représenté sous la forme d'une divinité panthée armée d'un arc et de deux flèches¹⁶⁹. Au *naos* d'Hibis, une figure de ce même dieu, renvoyant au IX^e nome de Haute-Égypte, rappelant l'image de Min, se dresse sur un socle abritant un arc¹⁷⁰, et protège un jujubier contenant l'âme d'Osiris.

• Les dieux tenant la masse, la masse d'arme ou l'épée

Les mêmes ambiguïtés chez les lanciers divins réapparaissent chez ceux qui manient d'autres armes de poing. Certaines des divinités empoignant la masse ou la masse d'arme présentent des affinités avec l'Asie, qu'il s'agisse de Rechef¹⁷¹ ou d'Anat¹⁷². Armes de poing, pour le combat rapproché, la masse et la masse d'arme sont complémentaires de l'arc. On trouve ainsi des dieux armés, entre autres, de massues comme Horus d'Edfou, mais également dotés d'arc et de flèches¹⁷³. La massue conserve un sens rituel traditionnel : Horus massacre un prisonnier représentant Seth¹⁷⁴, mais le roi, à l'image du dieu, achève également devant Horus d'Edfou les ennemis à l'aide de la masse à ergot¹⁷⁵. Certaines divinités arbres manient même la massue¹⁷⁶, comme le laisse penser une scène du temple d'Hibis¹⁷⁷, car certaines espèces comme les épineux se mettent au service des forces divines et expriment, par la masse, leur caractère défensif. Dans la chapelle du Trône de Rê, le Grand Acacia qui est dans la Place-du-massacre (*St-wnp*) tend au souverain la *harpè* de la victoire¹⁷⁸; il est clair que la déesse, de par les épines qui sont celles du végétal en lequel elle s'incarne, apporte son aide à Horus d'Edfou¹⁷⁹, et elle

169. Lanzone (1881-1884) IV, pl. 216, 2.

170. *Hibis* III (1953) pl. 4, 4.

171. Lanzone (1881-1884) IV, pl. 191; 192, 2.

172. *Ibid.*, pl. 192, 1. Sur Anat, voir Caquot, Snyzcer et Herdner (1974) 85-92.

173. Lanzone (1881-1884) IV, pl. 242, 2.

174. *Ibid.*, pl. 243, 1.

175. *Edfou* X, pl. 90; *Edfou* XIV, pl. 630.

176. Voir Koemoth (1998).

177. *Hibis* III (1953), pl. 3, 2^e registre = Koemoth (1998) 655, pl. 1, 2.

178. *Edfou* XI, pl. 321.

179. On pourrait ajouter à ceci le massacre fictif des offrandes qui s'effectue à l'aide du sceptre 'b' ou avec la massue. Les offrandes représentent un substitut du sacrifice des ennemis : *Edfou* I, pl. 22 b ; 34 b-c; 36 a ; 43 a ; *Edfou* X, pl. 89, 115-116, 117 ; *Edfou* XI, pl. 237, 250, 260-262, 264-265, 268 ; *Edfou* XII, pl. 362, 390, 393, 408 ; *Edfou* XIV, pl. 589, 592, 632, 649 (offrande de la Haute et de la Basse Égypte, représentées respectivement

représente, de ce fait, une alternative à la déesse archère, mais adaptée à un biotope ou à une légende locaux.

Les dieux porteurs d'épées sont, quant à eux, extrêmement rares, du fait que les Égyptiens n'usent pas de cette arme d'estoc et de taille ; ils lui préfèrent la *harpè*, arme de taille¹⁸⁰. L'un d'entre eux figure sur le *naos* de Saft el-Henneh¹⁸¹ ; il n'est pas nommé mais se dresse derrière la figure de Khnoum représenté sous la forme de falconidé et à laquelle on offre une silhouette de Maât. Mais on retrouve l'épée à deux reprises dans la main de génies armés d'Edfou¹⁸².

• Les génies armés

Ayant choisi, au cours de cette communication, l'image du soleil combattant les forces du mal, assisté de sa mère-fille, il convient de conclure avec les forces qui, émanations du dieu, démultiplient son pouvoir dévastateur afin de réduire à néant Apophis et ses séides. Ce sont ses forces armées prenant comme modèle les troupes terrestres, escouades de dieux coutilliers qui siègent dans les temples divins, et se dressent à quelques endroits de prédilection, notamment devant le pylône où s'affrontent les forces du Bien et du Mal, comme l'attestent les scènes de massacre représentées sur les môles¹⁸³. Ils forment le plus fort contingent d'ensembles constitués de dieux diversement armés dont l'existence est attachée, d'un point de vue mythique, à la protection du dieu solaire contre les puissances des ténèbres.

À Edfou, quatre compagnies de dieux gardiens se reconnaissent à leur armement mais aussi au fait qu'ils arborent des têtes de faucons (1^{re} compagnie), de lions (2^e compagnie), de taureaux (3^e compagnie), de serpents (4^e compagnie). Les silhouettes de ces quatre compagnies se logent également dans les niches où sont disposés les mâts (4 en tout) et dans la partie basse, sur les chambranles de porte, et à divers endroits stratégiques du temple¹⁸⁴, qualifiés de dieux-coutilliers (*h3tjw*) et représentés comme tels. Chacune de ces compagnies exerce sa protection aux quatre points cardinaux car elles sont primitivement

sous la forme d'une palmeraie et d'un champ de papyrus, qui se trouve à l'avant du grand texte des donations d'Edfou ; cf. pl. 660 ; voir aussi pl. 611) ; pl. 656-657.

180. Cf. *supra*, n. 3.

181. Naville (1888) pl. 4, 2^e registre à partir du haut.

182. *Edfou X*, fasc. 2, pl. 112.

183. Sans oublier que des massacres réels, dont la fosse de Karnak-Ouest porte encore la trace, ont été perpétrés : Cabrol (2001) 697-698.

184. *Edfou III*, 8, 12 - 9, ult. ; 32, 17 - 34, 4.

associées aux quatre vents¹⁸⁵. Des divinités à chef de bovidé s'avancent, au nombre de 15, en direction du roi sur le mur d'enceinte, face interne, paroi ouest¹⁸⁶. Leurs armes sont très différenciées : coutelas, arcs et flèches, glaives, massues, haches. Une procession homologue, formée de 15 divinités à têtes léonines¹⁸⁷, est armée de coutelas acérés. Les quatre compagnies de 15 dieux à tête humaine se retrouvent ailleurs, dans la façade, aux piliers d'angle de la première salle hypostyle du temple d'Edfou¹⁸⁸. Ils constituent, selon les termes mêmes des textes programmes, une armée (*mnfjt*)¹⁸⁹ ou un corps de troupe (*ms'*)¹⁹⁰. La première compagnie, formée de coutilliers, apparaît à l'est (pilier est, haut)¹⁹¹, puis vient la deuxième compagnie, formée de coutilliers et d'un génie tenant une hache, qui lui est opposée, à l'ouest (pilier ouest, haut)¹⁹². La troisième compagnie, formée de harponneurs, est à l'est (pilier est, bas)¹⁹³, juste au-dessus d'une scène où Horus d'Edfou tient le harpon dans sa main¹⁹⁴, tandis que la quatrième compagnie (coutilliers) lui est opposée (pilier ouest, bas)¹⁹⁵. Armés de couteaux et de glaives, de multiples divinités – les soixante-dix-sept de Pharaëthos – assurant la défense du dieu apparaissent dans la chambre de Sokaris¹⁹⁶, tandis que dans la même salle, des divinités viennent assister Horus et Osiris, armés de coutelas et de masses d'arme¹⁹⁷.

Dans la cour d'Edfou, en arrière garde, à l'intérieur, dans l'épaisseur de la paroi sud, dans les revers que forme le fruit entre la base et la corniche de la porte, ce ne sont pas moins de 64 silhouettes d'êtres humains et anthropoïdes arborant des aspects terrifiants, que contribuent à accentuer leurs noms, et les armes de toute nature dont ils sont dotés¹⁹⁸. À l'est et à l'ouest, coutilliers, porteurs de massues,

185. Goyon (1985) I, 117-121.

186. *Edfou* X, pl. 148; *Edfou* XIII, pl. 546-550.

187. *Edfou* X, pl. 153.

188. *Edfou* III, pl. 50; p. 8-9, 32-34. Voir Goyon (1985), I, 41-44.

189. *Edfou* III, 32, 17.

190. *Ibid.*, 32, 9; 33, 13.

191. *Ibid.*, 32, 17. ult. - 33, 1.3; 33, 4-9.

192. *Ibid.*, 8, 12.15; 8, 16. ult. - 9, 1-4.

193. *Ibid.*, 33, 12-16; 33, 17. ult. - 34, 1, 4.

194. *Ibid.*, pl. 50; 32, 4-14.

195. *Ibid.*, 9, 7-10, 11-16.

196. *Edfou* XI, pl. 280.

197. *Edfou* XI, pl. 284.

198. *Edfou* X, pl. 112; 126; *Edfou* XIV, pl. 662-664; *Edfou* V, 11, 1. ult. - 12, 1, 4; 104, 6 - 105, 1, 3. Ces génies n'ont pas échappé à Jean-Claude Goyon (1985) I, 130 : « Sa porte monumentale est en effet l'accès essentiel pour garder les lieux saints et elle est sévèrement gardée par des files de génies coutilliers, placés dans le passage proprement dit, de part et d'autre. » Voir Aufrère (2006) et Aufrère (2007).

archers, détenteurs de fouets, porteurs de glaives, de lasso et aussi de frondes, forment une arrière-garde, destinée à lutter contre les forces négatives qui risqueraient de s'engouffrer dans le sanctuaire, en se précipitant vers l'axe de la porte, porte considérée comme un dispositif théorique d'architecture militaire dont le temple de Médinet-Habou a conservé les traces en dur, sous la forme d'un *midol*, c'est-à-dire d'une forteresse protégeant le palais du roi-dieu, sur la base d'analogies entre mondes céleste et terrestre. Elle représente des dieux associés aux 12 mois de l'année, à savoir les 4 mois de chacune des 3 saisons. Chaque compagnie, comprenant un nombre divers de personnages, dépend d'un dieu : dieu non nommé¹⁹⁹ (I^{er} mois d'Akhet), Atoum (II^e mois d'Akhet), Chou (III^e mois d'Akhet), Seth (IV^e mois d'Akhet), Geb (I^{er} mois de Peret), Thot (II^e mois de Peret), Ptah (III^e mois de Peret), Horus (IV^e mois de Peret), Khonsou (I^{er} mois de Chemou), Bastet (II^e mois de Chemou), Geb (III^e mois de Chemou), Osiris (IV^e mois de Chemou). Les textes parallèles figurant en haut des deux faces de la porte d'Edfou sont les suivants :

Ces dieux, ce sont les *baou* [dangereux] (*b3w tkk*), les puissances qui effectuent la protection de Rê à l'avant de Pê-de-Rê, les coutilliers qui protègent sa chapelle, les veilleurs veillant sur son temple, les massacreurs qui effectuent un massacre des ennemis, qui évacuent le mal d'Outjeset.²⁰⁰

Paroles dites par les bouchers victorieux, grands de prestige dans Mesen, les veilleurs veillant sur Horus, leur maître. Ceux-ci sont vaillants dans Our-nakht, toute protection vaillante à l'avant du Château de la vaillance.²⁰¹

Ainsi, les deux textes, à l'est et à l'ouest, laissent supposer une convergence entre mythes solaire et horien, en comparant Pê-de-Rê (se rattachant au cycle solaire) à Mesen (cycle horien), étant donné que les deux localités se situent à l'est. On observera également que ces divinités terrifiantes sont destinées à accompagner le parcours de Rê lorsque l'ombre du pylône matérialise la course du soleil dans le ciel, la cour étant le lieu d'affrontement, au cours de l'année, des forces de la lumière contre celles de l'obscurité²⁰². Les aventures d'Atoum, de

199. Le premier de ces dieux, n'étant pas nommé, a des chances d'être Noun; cf. *Edfou* VIII, 149, 4 : « Noun, [...], Atoum, Chou, Thot deux fois grand d'Hermopolis, Ptah ».

200. *Edfou* V, 11, 4-5.

201. *Ibid.*, 104, 6-7.

202. Voir Pecoi (1986). Le parcours du soleil s'effectue à partir du côté ouest puisque ce dernier donne le premier mois de l'année (mois de Thot = 1^{er} mois de la

Chou et de Geb sont relatées sur la *naos* 2248 d'Ismaïlia, où était gravé un texte relatif au combat mené par Chou à Pi-Sopdou contre les enfants d'Apophis²⁰³ qui est décrit dans le texte comme une incursion des bédouins sur la frontière de l'est du Delta, qui fond sur l'Égypte à la tombée de la nuit : c'est une troupe dévastant tout sur son passage à l'instar des Hyksôs. Dans ce texte, les buttes de Iat-Nebès (Pi-Sopdou) accueillent les dieux qui matérialisent les quatre piliers du ciel, qui assurent la garde de l'horizon, à l'instar des quatre compagnies de la protection d'Horus d'Edfou²⁰⁴.



Si l'on résume, une croyance générale en Égypte montre que le soleil, auquel sont assimilées de nombreuses divinités régionales, ne

saison Akhet) pour se poursuivre sur le côté est. Et l'on retrouve effectivement, en prenant soin de compter les colonnes et les espaces d'entrecolonnement, 64 espaces, c'est-à-dire le nombre de génies veillant sur l'année solaire. Le chiffre de 32 colonnes est d'ailleurs donné par le bandeau de soubassement; *Edfou* V, 3, 6; cf. Pecoil (1986) 299.

203. Voir Goyon (1936).

204. Ce sont encore, dans la partie basse des deux ailes des deux pylônes au-dessus du passage axial, 24 autres divinités de même nature, considérées comme les Djaisou, à savoir les propos créateurs de Méthyer, voire les «protecteurs de leur maître à l'aide de leur armement» (*mkjw nb·sn m ht·sn*) (*Edfou* XIV, pl. 673, 675 = *Edfou* VIII, 108, ult. - 109, 1-9; 147, 8-ult. Voir spécialement *Edfou* VIII, 108, ult.; *Edfou* III, 315, 1-5). Les coutilliers sont très nombreux parmi les divinités des recensions funéraires - Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 364, 1 (Sekhmet mâle); 368, 4 (Sokaris); 440, 3 (Reret); 445; 208 (Hepet); 210; 211 (Hepet); 307 -; ce sont en général des divinités-gardiennes, diversement armées, par exemple avec un couteau et une lance pointée en haut : Lanzzone (1881-1884) IV, pl. 213, 2 (Heryteptouy); *Ibid.* III, pl. 40, 1 (Ihety); pl. 48-49; 52, 3-4 (Ounout); pl. 110 (dagues et lances pointées en l'air); pl. 116; 117, 3; 134, 3-4; 141, 2. Ou alors des dieux panthées : *Ibid.* III, pl. 24). Dans certains cas, l'aspect dangereux de ces armes est remplacé par des balais ou des épis de céréales : cf. Guilhou (1999). Les coutilliers, qui tiennent un couteau, sont affectés au combat rapproché. À Dendara, dans la chapelle d'Osiris de l'est - Mariette (1870-1873) IV, pl. 59-63 -, ils entourent de leur protection Osiris. Si les uns sont armés de deux dagues, d'autres empoignent la dague et le croc de boucher, certains autres l'arc et les flèches (*Ibid.*, pl. 59, registre du haut, 3^e personnage; pl. 60, registre du bas, 3^e personnage). Les dieux peuvent remplir également cet office (*Ibid.*, IV, pl. 78-84). Mais ces coutilliers ne sont pas *a priori* des soldats mais des bouchers protecteurs (*Ibid.*, I, pl. 30.), mais dans certains cas comme au *naos* de Saft el-Henneh, les dagues sont des armes de combat puisqu'elles sont accompagnées d'arcs et de flèches, comme cela est le cas lorsqu'il s'agit de «Sopdou qui frappe les Asiatiques»; la somme des armes crée une dangerosité potentielle. On a une représentation de Sopdou «seigneur des visages, aux nombreuses manifestations de terreur» (*nb hrw 'š3 snd*): Naville (1888) pl. 5, 4^e registre à partir du bas. La plupart des divinités coutillières ont rarement l'occasion d'affronter l'ennemi dans un corps à corps. Le couteau sert simplement à éloigner ceux qui auraient des velléités de s'approcher. Le couteau en action, comme dans le cadre d'une opération de boucherie, est assez rare et touche des représentations du grand chat de Rê, égorgeant le serpent : Lanzzone (1881-1884) pl. 104, 1, 3; Corteggianni (1995).

peut survivre sans livrer perpétuellement combat. Pour ce faire, on entretient auprès du dieu la panoplie sacrée qui lui permet de l'emporter sur Apophis, qu'il s'agisse de Rê lui-même, d'Atoum, d'Hérychef, de Khnoum, à Éléphantine et à Esna, de Chou à Saft el-Henneh et bien d'autres divinités locales, chacune selon les us religieux du lieu. Le roi mort auquel on attribue les couronnes n'est pas sans jouer le même rôle que celui de Rê, selon des pratiques qui remontent jusqu'aux sarcophages du Moyen Empire, montrant que le défunt devait être capable de lutter efficacement contre ses ennemis²⁰⁵, et il n'est pas surprenant, à l'époque tardive, de découvrir un armement d'archer sous le lit d'Osiris, dans un bas-relief du *naos* de Saft el-Henneh²⁰⁶. D'ailleurs, sur le plafond de la salle H du tombeau de Ramsès VI, le roi mort osirianisé se redresse au-dessus d'un lit dont le dessous est occupé par les couronnes et son armement²⁰⁷.

Quand on fait le bilan, on s'aperçoit que les dieux combattants exerçaient à peu près leurs pouvoirs dans les mêmes lieux où se concentraient traditionnellement des troupes opérationnelles, c'est-à-dire en des points névralgiques et donc stratégiques de l'Égypte : c'était là où devait être renforcée la défense divine, constituant une armée invisible, mais non moins redoutable. Au V^e siècle avant notre ère, Hérodote rappelle que la protection de l'Égypte était assurée par des garnisons à l'ouest, à l'est et au sud, respectivement à Maréa, Daphné, et Éléphantine, zones encore stratégiques aujourd'hui et formant des régions militaires. Ainsi n'était-il pas normal, au-delà des systèmes particuliers à chaque temple et des hiérarchies de dieux coutilliers et diversement armés, que certains dieux régionaux eux-mêmes eussent revêtu les mêmes fonctions de défenseurs que leurs homologues, souverains terrestres, et aient incarné la protection de l'Égypte contre les forces invisibles du mal et, de plus, aient parfois revêtu le masque des divinités de l'adversaire, afin de mieux assurer leurs fonctions ? Rechep, Astarté et Anat, divinités asiatiques fortement spécialisées dans l'art de la guerre, à l'est, Rechep et Astarté se confondant avec la force guerrière de Montou et de Ouaset-nakht,

205. Aufrère (2000 a). Sur l'armement des sarcophages, voir Lapp (1993) 107 et 233, § 554.

206. Naville (1888) pl. 7, 2^e registre à partir du haut.

207. Piankoff (1954) 439, fig. 142. Il en est de même du sarcophage de Psousennès découvert à Tanis, ayant anciennement appartenu à Merenptah. Il en est de même de la tombe de Séthi I^{er} et de certains *ouchebtis* représentés sur un funéraire : Berlandini (2002) et spécialement p. 28-33, pl. 4 a-b.

voire Sopdou et Khensout; Amon de Prosopis²⁰⁸ et Neith de Saïs pour l'ouest, mais aussi Ha, un dieu alternativement lancier ou archer. Et, dans le sud, à Éléphantine, les protections de Khnoum, Sôthis-Satis et Anoukis, tous archers à leurs heures, non seulement pour déclencher la crue mais aussi pour défendre l'Égypte méridionale, contre une autre forme du mal : les populations africaines. De tels dieux lanciers et archers, empruntant aux techniques de combat correspondant à leurs origines, sont ainsi les maîtres de la situation. Il n'en demeure pas moins que la tradition littéraire prête à certains souverains le recours non aux forces armées mais à la magie. Les premières pages du *Roman d'Alexandre*²⁰⁹ rappellent, au sujet du dernier Nectanébo, que celles-ci ne lui étaient pas nécessaires; il lui suffisait de prononcer des incantations, d'invoquer Ammon, pour gérer la guerre par le truchement de la lécanomancie et détruire les armées et la flotte de ses adversaires.



208. C'est sans doute à ce dernier – qualifié d'« Amon, qui préside à Res-Net (sanctuaire de Saïs) » – que l'on dit : « empoigne l'arc *iounet*; offrir la flèche du seigneur de la flèche. » Voir aussi le tableau : « Offrir l'arc et la flèche du seigneur de Res-net de sorte que sa majesté donne son équipement d'archer » (*Edfou* III, 256, 10 - 257, 2). Il est question, dans le tableau juste à côté, de Neith (*Edfou* III, 257, 4-10). Elle revêt les épithètes d'« Amonet qui réside à Ipet-sout ».

209. Aufrère (2000 b).

Réalités et images de la fronde en Grèce ancienne¹

Cédric BRÉLAZ
Pierre DUCREY
Université de Lausanne

Prologue

Des troupes philistines surgit un dénommé Goliath de Gat. Haut de six coudées et un empan, il était coiffé d'un casque de bronze et vêtu d'une cuirasse d'écaillés de bronze qui pesait cinq mille sicles... David choisit dans le torrent cinq pierres plates qu'il serra dans la poche de sa besace de berger. Puis, sa fronde à la main, il s'avança vers le Philistin... Plongeant la main dans sa besace, David y prit une pierre qu'il projeta à l'aide de sa fronde. La pierre frappa le front du Philistin et s'y enfonça; le Philistin tomba face contre terre. (*I Samuel 17, 4-5; 40 et 49; La Bible, Nouvelle traduction, Paris, 2001*)

Ce qu'il y avait de plus irritant, c'était les balles des frondeurs. Elles tombaient sur les toits, dans les jardins et au milieu des cours, tandis que l'on mangeait attablé devant un maigre repas et le cœur gros de soupirs. Ces atroces projectiles portaient des lettres gravées qui s'imprimaient dans les chairs; et, sur les cadavres, on lisait des injures, telles que *pourceau, chacal, vermine*, et parfois des plaisanteries : *attrapé ! ou : je l'ai bien mérité*. (Gustave Flaubert, *Salammô* [1862], Paris, Classiques Garnier, 1953, 273-274)

Alors les javelots, les dards, les balles de frondes jaillirent à la fois. Les éléphants, la croupe piquée par les flèches, se mirent à galoper plus vite... À la droite et à la gauche des éléphants, voltigeaient les frondeurs, une fronde autour des reins, une

1. Les auteurs remercient les participants au colloque de Montpellier pour les suggestions qu'ils leur ont faites à la suite de leur communication. Sauf mention contraire, les dates antiques s'entendent avant notre ère et les traductions sont les nôtres. Nous sommes reconnaissants à Marie Widmer, assistante étudiante de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, pour sa collaboration.

seconde sur la tête, une troisième à la main droite... Par dessus la voix des capitaines, la sonnerie des clairons et le grincement des lyres, les boules de plomb et les amandes d'argile passant dans l'air, sifflaient, faisant sauter les glaives des mains, la cervelle des crânes. (G. Flaubert, *ibid.*, 171-174)

Le siège de Carthage que je termine maintenant m'a achevé. Les machines de guerre me scient le dos ! Je sue le sang, je pisse de l'huile bouillante, je chie des catapultes et je rote des balles de frondeurs. Tel est mon état. (G. Flaubert, Lettre du 27 septembre 1861 à Jules de Goncourt, *Correspondance*, II, Paris, 1991, 177)²

Scandée par la foule, la formule lui donne un nouvel élan. « Avec le sang et l'âme, nous allons défendre notre terre et Al Aqsa (la mosquée de l'esplanade de Jérusalem) ». Les pierres volent, lancées à mains nues ou grâce à des frondes maniées avec une incroyable dextérité. (Luis Lema, envoyé spécial à Hébron du quotidien *Le Temps*, Genève, 2 octobre 2000; voir fig. 1)

Introduction

La fronde tient une place importante dans l'armement des anciens Grecs. L'usage de la fronde comme arme de chasse et de guerre est en effet attesté en Grèce continentale depuis le Néolithique. De plus, des trouvailles archéologiques, des représentations iconographiques et des sources littéraires prouvent que les Grecs ont recouru sans discontinuer à cette arme depuis l'époque mycénienne jusqu'à la période hellénistique. Des unités spécialisées de frondeurs font leur apparition durant la Guerre du Péloponnèse. Le développement de ces troupes légères est tel qu'après l'expédition des Dix-Mille en Perse, l'incorporation de bataillons de frondeurs dans les armées grecques est chose acquise. Désormais, à chaque bataille, des frondeurs appuient la phalange hoplitique aux côtés du reste de l'infanterie légère, voire se substituent à elle, lorsque le terrain ou les circonstances empêchent son déploiement. La fronde est une arme intégrée à toute armée hellénistique. Mais elle reste marginale, car mal considérée; elle est donc rarement mentionnée et, par voie de conséquence, peu étudiée.

2. Nous remercions Guy Ducrey, professeur de littérature comparée à l'Université Marc Bloch-Strasbourg 2, qui nous a signalé ces textes de Gustave Flaubert.

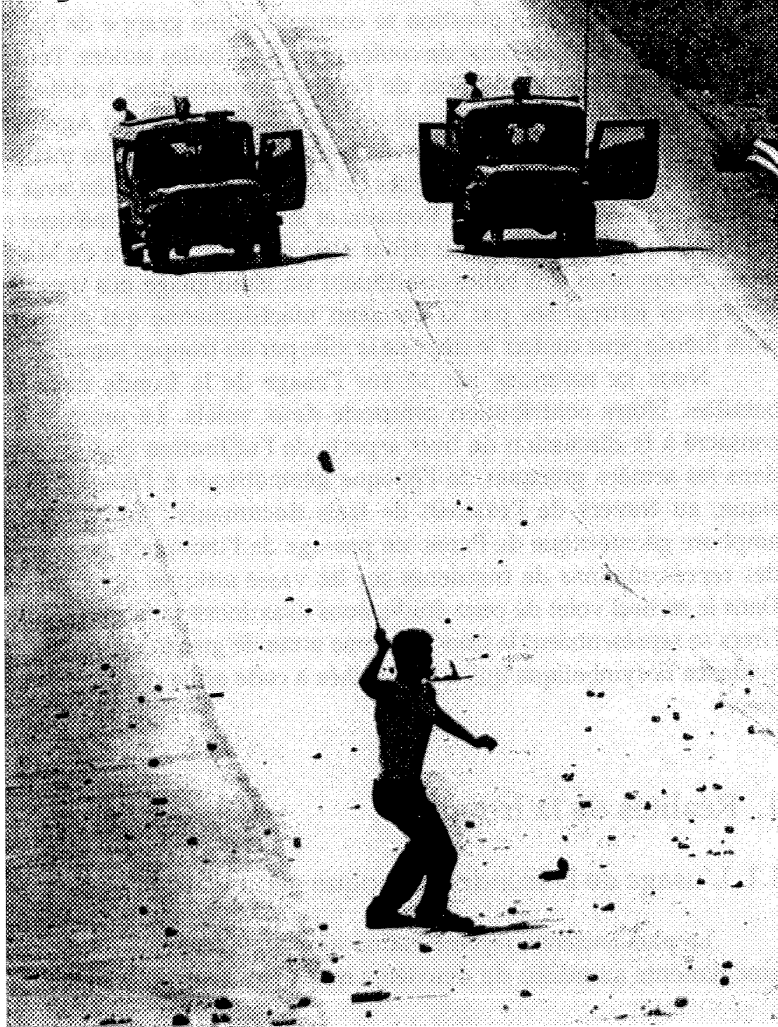


Figure 1.- Frondeur palestinien. Hébron, 1^{er} octobre 2000. Phot. Keystone.

La présente contribution est le prolongement d'une première recherche que nous avons consacrée à l'usage de la fronde dans la Grèce antique en publiant un lot de balles de fronde en plomb, découvert dans les fouilles de l'École suisse d'archéologie à Érétrie, dans l'île d'Eubée³. Le lot en question se compose d'une grappe de balles encore attachées à leur canal de coulée et de trois balles isolées. Toutes les balles sont inscrites du nom de l'officier commandant le détachement de frondeurs ayant fabriqué ces projectiles, un certain Agroitas. Au vu du contexte archéologique de la trouvaille, nous avons mis ces balles de fronde fraîchement sorties de leur moule en relation avec la résistance d'Érétrie contre les Romains et leurs alliés pergaméniens et rhodiens en 198 avant J.-C., au début de la deuxième guerre de Macédoine. Selon nous, ces balles constituent un témoignage des mesures défensives entreprises par la garnison macédonienne qui occupait alors Érétrie pour contrer le siège de la ville par les troupes romaines.

Nous ne revenons pas ici sur l'usage de la fronde dans les batailles. Notre contribution comporte deux volets. Le premier est consacré à la discussion de trois aspects de l'utilisation de la fronde dans les armées grecques de l'époque géométrique à l'époque classique, au travers de l'examen de trois documents : une nouvelle amphore géométrique de Paros, un passage de l'œuvre de Strabon et des représentations de frondeurs sur les vases attiques du V^e siècle. Dans le second volet de cette étude, nous examinons la façon dont les Grecs se représentaient la fronde comme arme de guerre et mettons en évidence la symbolique qui était attachée à cette arme dans le monde grec.

1. Réalités de la fronde

1.1. L'usage de la fronde à l'époque géométrique

La plus ancienne représentation figurée de frondeurs dans l'art grec remonte au milieu du deuxième millénaire avant notre ère et se

3. Cf. Brélaz et Ducrey (2003). Nous renvoyons à cette étude pour une bibliographie et des références plus détaillées sur la fronde en Grèce ancienne. L'étude la plus complète et la mieux documentée sur le sujet reste celle de Pritchett (1991) 1-67. L'École suisse d'archéologie en Grèce présente dans le périodique *Antike Kunst* des rapports d'activités annuels sur les recherches qu'elle conduit à Érétrie depuis 1964 et dans la série *Eretria. Fouilles et recherches* la publication finale de ses travaux.

trouve sur le célèbre «*rhyton* du siège» provenant de Mycènes⁴. On y distingue trois frondeurs, accompagnés d'archers, tenant les lanières de leur arme tendues au-dessus de la tête et prêts à lancer leur projectile. Il pourrait s'agir de défenseurs de la ville dont les murs sont visibles au second plan, au moment d'une sortie pour repousser les assaillants. L'emploi de la fronde aux époques submycénienne et géométrique peut être déduit de quelques textes de *Illiade*, bien que la fronde ne joue dans les batailles homériques qu'un rôle tout à fait secondaire⁵. Contrairement aux guerriers armés de la lance, de l'épée et, souvent, du grand bouclier échancré en forme de 8, qui sont fréquemment représentés sur les vases géométriques, les frondeurs semblaient avoir été totalement absents des scènes de batailles figurées de cette époque. C'est du moins ce que l'on pensait jusqu'à tout récemment. Car la découverte à Paros d'une amphore géométrique illustrant des frondeurs au combat apporte un élément nouveau et inédit à l'iconographie et à l'histoire de cette arme⁶. On reconnaît en effet sur ce vase trois frondeurs en position de tir et visant leurs adversaires, des hoplites et des archers (voir fig. 2 et 3). Entre les frondeurs et leurs adversaires, un guerrier mort gît à terre. Des flèches volent dans les airs. Alors que les hoplites portent le bouclier circulaire, les deux lances habituelles pour les guerriers d'époque géométrique et le casque à cimier, les frondeurs, eux, ne semblent armés que de leur seule fronde. Faut-il en conclure que des guerriers spécialisés dans le maniement de la fronde, dépourvus d'armes de combat rapproché et d'un équipement défensif, pouvaient être engagés dans certains combats dès le VIII^e siècle et cela même face aux précurseurs des hoplites ? Le vase de Paros semble le prouver. Dans ce sens, il renouvelle et modifie notre perception du combat à l'époque géométrique et nous invite à admettre l'existence de combattants légèrement armés aux côtés d'hoplites dès cette époque.

4. Sakellariou (1975). Pour des représentations de frondeurs dans l'art égyptien et mésopotamien, cf. Buchholz (1965). Voir aussi Korfmann (1986); Vutiropulos (1991). [Sur « La fronde et les frondeurs dans l'Égypte ancienne », cf. *infra* p. 353 la contribution proposée par S. Aufrère en complément du colloque].

5. La seule mention du recours à une fronde lors d'un combat dans *Illiade* se rencontre au chant XIII, 716. Voir *infra*, p. 343.

6. Nikou Zaphiropoulou (2000) 287-293 et fig. 7 et 10. Nous remercions Mme Ph. Nikou Zaphiropoulou, qui nous a libéralement autorisés à reproduire des photographies de ce vase encore peu connu.



Figures 2-3.- Amphore géométrique de Paros.
Vue générale et détail avec frondeurs au combat.
Paros, Musée archéologique. Phot. Ph. Nikou Zaphiropoulou.



1.2. L'interdiction du recours aux armes de jet selon Strabon, X, 1, 12

Au début du dixième livre de sa *Géographie*, dans les pages où il décrit l'île d'Eubée, Strabon mentionne le conflit qui, selon la tradition, a opposé les cités de Chalcis et d'Érétrie ainsi que leurs alliés, sans doute dans le cours du VIII^e ou du VII^e siècle. L'enjeu de ce conflit était la possession de la Plaine lélantine, située à mi-distance des deux villes, d'où son nom de Guerre lélantine. Strabon rapporte que les belligérants s'étaient entendus au préalable sur les règles à respecter lors de futurs combats (συνέθεντο, ἐφ' οἷς συστήσονται τὸν ἀγῶνα). Il signale à ce propos l'existence d'une stèle déposée au sanctuaire d'Artémis à Amarynthos, au sud-est d'Érétrie, qui, selon les termes mêmes du Géographe, « stipule qu'on ne devait pas recourir à des armes de jet »⁷. Parmi les combattants se servant de telles armes, celui-ci mentionne explicitement les frondeurs, à côté des archers et des lanceurs de javelines. Strabon poursuit en disant que « le fait est remarquable, car nulle part ailleurs et aujourd'hui pas plus qu'hier les procédés de combat ni l'armement ne sont définis par un usage »⁸. Aussi est-il légitime de s'interroger sur l'historicité de la stèle frappant d'interdit l'utilisation des armes de jet (τηλεβόλα) dont parle Strabon.

Th. Van Compernelle s'est lui aussi intéressé à cet extrait de Strabon dans le présent volume, à propos du statut des armes dans la cité grecque. Dans son exposé, l'auteur rappelle l'existence de lois et usages de la guerre entre Grecs, et plus généralement entre différentes communautés humaines. Figure, entre autres, dans ces lois et usages, l'interdiction de porter atteinte à des personnes réfugiées dans des sanctuaires ou de mettre à mort des ambassadeurs⁹. Mais, fait observer Th. Van Compernelle, « ni sur le plan international, ni dans le cadre des cités, l'arme n'apparaît avoir été un objet de droit »¹⁰. En d'autres termes, si les Grecs connaissent certaines limitations implicites ou explicites à l'exercice du droit du vainqueur à disposer des vaincus comme il l'entend, aucun texte, aucun témoignage autre que celui de Strabon ne fait allusion à une disposition interdisant le

7. Strabon, X, 1, 12 : Δηλοῖ δὲ καὶ τοῦτο ἐν τῷ Ἀμαρυνθίῳ στήλῃ τις, φράζουσα μὴ χρῆσθαι τηλεβόλοις. Pour illustrer la bravoure des Eubéens qui combattaient au corps à corps, Strabon (X, 1, 13) cite également le passage de *l'Illiade* dénigrant les Locriens armés d'arcs et de frondes. Voir *infra*, p. 343.

8. Trad. F. Lasserre, CUF, 1971.

9. Cf. Ducrey (1999²b) 295-304.

10. Voir *infra* p. 587.

recours à certaines armes bien définies, dans le cas particulier les armes de jet.

Il existe toutefois une disposition comparable à cette prohibition dans le document connu sous le nom de «serment amphictionique». Celui-ci nous est transmis par une source unique, le discours d'Eschine sur l'*Ambassade infidèle*. En voici le passage principal :

Je lus leurs serments (*scil.* des Amphictions), par lesquels les Anciens juraient de ne détruire aucune cité amphictionique et de ne pas couper les eaux qui les arrosent, ni en temps de guerre, ni en temps de paix et, si quelqu'un enfreignait ces prescriptions, de faire campagne contre lui et de détruire les cités coupables et enfin, si quelqu'un pillait les biens du dieu, ou se rendait complice d'un sacrilège, ou complotait contre les affaires sacrées, de le punir du bras, du pied, de la voix et de toutes leurs forces. Et une terrible imprécation accompagnait ce serment.¹¹

Ce texte a souvent été cité pour mettre en évidence les limitations que les Grecs avaient introduites dans la conduite de la guerre entre les cités aux époques archaïque et classique¹². Toutefois, l'authenticité du serment a été mise en doute à plusieurs reprises, en dernier lieu par P. Sánchez¹³. Il est en effet probable qu'il faille verser le «serment des Amphictions» au dossier bien connu des «faux documents» du IV^e siècle, transmis par l'épigraphie et les orateurs attiques. Les plus fameux de ces textes sont des inscriptions généralement tenues pour apocryphes, comme le «Décret de Thémistocle», le «Serment de Platées» ou le «Serment des éphèbes»¹⁴.

Dans une longue étude parue voici une quinzaine d'années, E. L. Wheeler avait analysé de manière détaillée le cas du traité interdisant les armes de jet tel qu'il est rapporté par Strabon¹⁵. L'auteur y exprime ses doutes sur l'authenticité du document et met notamment en évidence son aspect inédit dans l'histoire des guerres en Grèce ancienne. Il attribue à Éphore l'information donnée par Strabon, laquelle avait déjà été mentionnée plus tôt par Polybe (XIII, 3, 2-5), sans toutefois que l'historien se réfère à la stèle d'Amarynthos. Pour mieux mettre en évidence la «perfidie» du roi Philippe V, qui emploie des ruses de guerre, Polybe rapporte en effet que les «Anciens» (οἱ

11. Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 115, trad. Sánchez (1997) 159.

12. Cf. Ducrey (1999²b) 333.

13. Sánchez (1997); Sánchez (2001) 44-50.

14. Cf. Habicht (1961); Davies (1996).

15. Wheeler (1987).

ἀρχαῖοι) proscrivaient autrefois, quant à eux, l'usage des armes de jet, qui sont par nature « invisibles » pour l'adversaire (μήτε ἀδήλοισ βέλεσι μήθ' ἐκητόλοισ χρήσασθαι)¹⁶. Selon E. L. Wheeler, Épiphore aurait inventé de toute pièce l'inscription d'Amarnthos afin de dénoncer le développement de l'artillerie (et pas seulement celui des armes de jet) au IV^e siècle. Dans son article, E. L. Wheeler s'appuie sur plusieurs arguments pour rejeter l'authenticité du décret mentionné par Strabon. Certains sont d'ordre épigraphique (comment admettre l'existence aussi précoce d'un décret gravé sur pierre, puis exposé dans un sanctuaire à l'époque archaïque ?), d'autres paraissent plus ténus (est-il vraisemblable que l'usage d'armes frappant à distance, comme l'arc, soit interdit par une cité, Érétrie, dont la divinité tutélaire est Apollon, le dieu archer, ou dans le sanctuaire voué à sa sœur Artémis à Amarnthos ?).

Plus récemment, V. Parker, dans une monographie consacrée à la Guerre lélantine, est revenu sur la stèle mentionnée par Strabon¹⁷. Pour lui, comme pour E. L. Wheeler, la source de Strabon et, avant lui, de Polybe serait un texte – aujourd'hui perdu – d'Épiphore. Cet historien aurait pu lire dans le sanctuaire d'Amarnthos la stèle interdisant l'usage des armes de jet, sans nécessairement qu'il s'agisse du texte originel. Selon V. Parker, le texte pourrait avoir été rédigé postérieurement à la Guerre lélantine. Il ne voit pas de raison formelle de mettre en doute l'existence d'un traité bannissant les armes de jet.

À notre avis, il est effectivement improbable que la stèle à laquelle fait allusion Strabon ait été gravée à l'époque de la Guerre lélantine. D'ailleurs, Strabon lui-même s'étonne de l'existence d'un règlement juridique limitant l'utilisation de certaines armes. On peut concevoir néanmoins que le texte de la stèle ait été créé et inscrit *a posteriori*, à l'époque classique ou hellénistique. Ce faisant, les Érétriens auraient voulu donner plus de lustre à l'idéal hoplitique archaïque et témoigner de l'éthique aristocratique et de la bravoure guerrière des temps anciens. Les circonstances précises qui auraient poussé les Érétriens – ou une partie d'entre eux – à rédiger le texte de la stèle et à illustrer ainsi la noblesse des héros de la Guerre lélantine resteraient toutefois à déterminer¹⁸. Même si, dans les faits, la réprobation mutuelle des armes de jet par les aristocrates chalcidiens et érétriens ne fut pas codifiée et mise par écrit à l'époque de la Guerre lélantine, il

16. Walbank (1967) *ad loc.* 416 incline à l'authenticité de ces dispositions, qui correspondraient selon lui à l'esprit du temps.

17. Parker (1997) 100-107.

18. Cf. Gröschel (1989) 69-73.

n'empêche que ces dispositions pouvaient relever d'un droit coutumier de la guerre aristocratique et faire l'objet d'une entente tacite, voire d'un accord oral, entre les belligérants¹⁹. En bref, nous estimons que la stèle d'Amarnthos que cite Strabon a bel et bien pu exister, mais que le texte gravé ne devait en aucun cas remonter à l'époque de la Guerre lélantine. En revanche, celui-ci a pu servir aux Eubéens de l'époque classique ou hellénistique pour illustrer les nobles pratiques guerrières de leurs ancêtres.

1.3. La place de la fronde dans l'organisation militaire athénienne

Les sources littéraires faisant état de la présence de frondeurs dans les armées athéniennes, ou plus généralement grecques, dans le courant du V^e siècle, sont rares. Hérodote (VII, 158) se contente de mentionner la promesse que fit Gélon, le tyran de Syracuse, d'envoyer en Grèce continentale un corps expéditionnaire comptant – entre autres – deux mille frondeurs pour épauler la coalition grecque dans sa résistance contre les Perses, en prévision de l'attaque de Xerxès. Se voyant dénier le commandement suprême de la coalition, Gélon refuse finalement d'envoyer des troupes en Grèce (VII, 159-163). Quant à Thucydide, il relève des frondeurs du côté athénien seulement à Sphactérie (IV, 32, 4) et lors de la campagne de Sicile (VI, 22 et 25, 2). Pourtant, il n'atteste pas formellement que ces frondeurs sont des citoyens athéniens. Au contraire, il précise même à deux reprises leur origine étrangère : dans un cas, ce sont des Rhodiens (VI, 43); dans l'autre, des Acarnaniens (VII, 31, 5 et 42, 1). Est-ce à dire que les Athéniens n'employaient que des mercenaires comme frondeurs ? Cette hypothèse, que suggère l'examen des seules sources littéraires, est cependant démentie par l'iconographie.

En effet, plusieurs vases attiques datant du V^e siècle figurent des frondeurs dans un contexte guerrier²⁰. Tous ces frondeurs sont

19. Sur ce droit coutumier, voir les témoignages de l'*Illiade* et d'Archiloque cités *infra*, p. 343-344. On peut même éventuellement supposer que ces vers d'Archiloque, qui concernent précisément les seigneurs de guerre eubéens de l'époque archaïque, aient pu servir de modèle aux rédacteurs de la stèle d'Amarnthos dans leur volonté d'embellir la valeur de leurs ancêtres. Voir la contribution de Th. Van Compernelle *infra*, p. 587.

20. Cf. Brélaz et Ducrey (2003) 107-113 avec fig. 5 et pl. 24, 3-4. Cf. ARV² 56, 25; ARV² 530, 25; ARV² 648, 35; Kunish (1997) 161, n° 5 et pl. 4; Hoppin (1917) 83, E 15 et fig. 13 (ce dernier frondeur peut toutefois n'être qu'un chasseur). Voir aussi *infra*, n. 53.

représentés au plus fort du combat, en position de tir, c'est-à-dire qu'on les voit tendre les lanières de leur fronde tout en maintenant le projectile dans la poche de leur arme et viser ainsi leur cible. Le frondeur figuré dans le fond d'une coupe à figures rouges datant d'environ 490 et illustré à la fig. 4 est caractéristique de cette position²¹. Les frondeurs en question ne portent que la fronde comme arme offensive. Aucun d'eux ne dispose d'une armure. Ils sont vêtus d'un *chiton* court et, parfois, d'un *himation*. Certains vont nu-tête, d'autres ont la tête couverte d'un bonnet à poil; mais deux d'entre eux portent un casque à cimier. Quels renseignements pouvons-nous tirer de ces documents iconographiques et en quoi complètent-ils les sources littéraires ?



Figure 4.- *Kylix* attique à figures rouges. Détail du médaillon avec frondeur au combat. Kyoto, Greek and Roman Museum 34. Phot. J. Zbinden, Berne.

21. Kunish (1997) 161, *loc. cit.*

D'abord, le fait que des frondeurs soient représentés sur des vases attiques dès le début du V^e siècle suggère que ce type de combattants devait se rencontrer habituellement dans les armées athéniennes bien avant la Guerre du Péloponnèse, peut-être même déjà durant les Guerres médiques, ce que ne nous apprennent pas les historiens anciens. Ensuite, si l'équipement sommaire et l'apparence fruste des frondeurs figurés sur les vases les distinguent nettement des hoplites lourdement armés, rien n'oblige à faire d'eux des étrangers et des mercenaires. Il est parfaitement possible que ces frondeurs soient des citoyens athéniens issus des classes les plus modestes, à l'instar des archers et des rameurs de la flotte. Enfin, nous avons noté que deux des frondeurs que nous avons relevés sur les vases attiques avaient la tête couverte d'un casque à cimier, identique à celui que porte d'ordinaire l'hoplite²². Il se peut que ces frondeurs soient en réalité des hoplites qui ne se sont pas encore complètement équipés. Si cette interprétation est exacte, il faudrait admettre que la fronde – en plus d'armer des bataillons spécialisés de frondeurs – puisse également servir d'arme d'appoint à l'hoplite athénien. Cette hypothèse semble étayée par deux vases d'époque archaïque (l'un de fabrication corinthienne et l'autre d'inspiration béotienne provenant de Sparte) montrant des frondeurs casqués ou tenant leur équipement hoplitique devant eux²³. Dans ce cas, les hoplites utiliseraient leur fronde avant d'entrer en formation de combat dans la phalange, comme pour tirer une «salve» sur leurs adversaires²⁴, ou au cours du combat, s'ils sont dépossédés de leurs armes usuelles²⁵.

2. Images de la fronde

Tout en reconnaissant les mérites de la fronde, les Grecs, et d'une manière plus générale les Anciens, entourent cette arme de connotations diverses. Notre but, dans cette seconde partie, est d'explorer quelques-unes de ces représentations de la fronde chez les Grecs et de voir si ces conceptions – qu'elles soient d'ordre philosophique, idéologique ou symbolique – ont eu des incidences sur l'engagement de cette arme au combat.

22. ARV² 56, 25 ; ARV² 530, 25.

23. Dugas (1928) 137, n° 459 et fig. 3 ; Courby (1922) 89-92 et fig. 19.

24. Un échange de tirs de frondeurs et d'archers ouvre par exemple la bataille de l'Olympieion à Syracuse en 415 (Thucydide, VI, 69, 2).

25. Il se peut ainsi que le frondeur représenté sur le vase ARV² 56, 25 et tirant dans la direction opposée au sens de sa course esquisse un mouvement de fuite.

Nous retiendrons essentiellement quatre aspects : 1° les croyances portant sur l'efficacité de la fronde ; 2° le reflet de ces croyances dans la poésie ; 3° les préjugés idéologiques qui font de la fronde une arme méprisante ; 4° la symbolique de la fronde dans quelques mythes.

Nous rappellerons, au préalable, que les Grecs donnent à la balle de fronde le nom du plomb, soit ὁ μόλυβδος ou ἡ μολυβδίδς, d'après la matière dont est faite la majorité de ces projectiles, tandis que les Latins utilisent, eux, pour la nommer l'image du gland (*glans*), en référence à la forme effilée de la balle de plomb. Certainement sous l'influence du grec μολυβδίδς, le mot *plumbum* est également employé dans la poésie latine pour désigner la balle de plomb²⁶. Les termes grec ἡ σφενδόνη et latin *funda*, qui désignent la fronde, sont empruntés à un même mot indéterminé, dont l'origine indo-européenne est douteuse²⁷. Cependant, les Latins faisaient traditionnellement un rapprochement étymologique, au demeurant inexact, entre *funda* et le verbe *fundere* "jeter, lancer"²⁸.

2.1. Les croyances portant sur l'efficacité de la fronde

Les balles de fronde en plomb constituent pour les combattants un danger que les Anciens admettaient et reconnaissaient²⁹. Aux risques bien réels s'ajoutaient néanmoins des croyances portant sur le réchauffement de ces projectiles. Les tacticiens antiques considèrent en effet que la balle est invisible durant sa course, ce qui la rend particulièrement dangereuse pour l'adversaire³⁰, et que le réchauffement

26. Pacuvius, *Paulus*, 4 (fr. 403 D'Anna) ; Ovide, *Métamorphoses*, II, 727 ; IV, 709-710 ; Stace, *Thébaïde*, X, 744 ; Silius Italicus, III, 365 ; IX, 233. Μολυβδίδς et *plumbum* sont empruntés à un même terme d'origine inconnue ; cf. DELL 516, s. u. *plumbum* ; DELG 710, s. u. μόλυβδος.

27. DELL 260, s. u. *funda* ; DELG 710, s. u. σφενδόνη.

28. Isidore de Séville, *Étymologies*, XVIII, 10, 1 : *Funda dicta eo quod ex ea fundantur lapides, id est emittantur*. De même, le fréquentatif *funditare*, qui se dit de projectiles qu'on lance au moyen d'une fronde ou d'une baliste (Plaute, *Poenulus*, 481-482 ; Ammien Marcellin, XXIV, 4, 16), semble avoir été créé à la fois sur *funda* et sur *fundere*. Cf. Silius Italicus, I, 314 : *hic crebram fundit Baliari uerbere glandem*. Noter que *glandes fundere*, avec *fundere* au sens de "répandre, verser", se dit aussi de la fusion du plomb pour la fabrication des projectiles ("couler des balles") ; cf. César, *Guerre d'Afrique*, 20, 3 ; Stace, *Achilléïde*, I, 436. Le rapprochement entre *funda* et *fundere* fait penser à celui que les Grecs faisaient entre le nom des Baléares, connus pour leur habileté au tir à la fronde, et le verbe βάλλω "lancer" ; cf. Diodore, V, 17, 1.

29. Cf. Arrien, *Tactique*, 15.

30. Cf. Valerius Flaccus, VI, 192-194 : *Dipsanta Caresus / Strymonaque obscura spargentem uulnera funda / deicit* ; Silius Italicus, I, 316 : *permissum uentis abscondit in aere telum*.

du projectile dû à la vitesse et au contact avec l'air est tel que le plomb entre en fusion et crée de ce fait des blessures encore plus graves. C'est, du moins, le principe qu'expose, au milieu du I^{er} siècle après J.-C., le tacticien Onasandre dans son traité *Sur le commandement militaire* (Στρατηγικός) :

La fronde est, parmi les troupes légères, l'arme la plus dangereuse, car la balle de plomb, étant de la même couleur, se confond avec l'air durant sa course, si bien qu'elle tombe à l'improviste sur les corps découverts des ennemis; de plus, hormis la violence même de l'impact, le projectile, réchauffé par la friction avec l'air, pénètre encore plus profondément dans les chairs, à tel point qu'il devient même invisible et que la blessure se referme très vite sur lui.³¹

Cette idée du réchauffement des projectiles est héritée des philosophes naturalistes, qui s'appuient en l'occurrence sur la théorie atomiste de l'incandescence des astres. Selon cette théorie, la chaleur et la lumière que produisent les astres seraient provoquées par le frottement des corps célestes dans les airs. Or on était persuadé qu'il en était nécessairement de même des autres objets projetés à grande vitesse dans les airs, comme justement les balles de fronde. C'est pourquoi, dans le traité aristotélicien Περὶ οὐρανοῦ (*De caelo*), on recourt à l'exemple des balles de fronde en plomb pour illustrer le phénomène de la luminosité des astres :

La chaleur produite par les astres ainsi que leur lumière sont dues au frottement violent de l'air par leur propre mouvement... Il en va de même, par exemple, des projectiles lorsqu'on les lance : car ils deviennent brûlants au point que les balles de plomb fondent.³²

La même explication, reprenant le parallèle de la fusion des balles de fronde, est invoquée pour rendre compte du phénomène de la foudre. Lucrèce, par exemple, montre que l'éclair naît du réchauffement causé par les mouvements du vent dans les nuages :

31. Onasandre, 19, 3 : Ἡ δὲ τῆς σφενδόνης ἄμυνα χαλεπωτάτη τῶν ἐν τοῖς ψιλοῖς ἐστίν· ὃ τε γὰρ μόλιθδος ὁμόχρους ὦν τῷ ἀέρι λανθάνει φερόμενος, ὥστ' ἀπροοράτως ἀφυλάκτοις τοῖς τῶν πολωμίων ἐμπύμτειν σώμασιν, αὐτῆς τε τῆς ἐμπύμσεως σφοδρᾶς οὐσης καὶ ὑπὸ τοῦ ροίζου τριβόμενον τῷ ἀέρι τὸ βέλος ἐκπυρωθὲν ὡς βαθυτάτω δύεται τῆς σαρκός, ὥστε μὴδ' ὀρᾶσθαι, ταχὺ δὲ καὶ τὸν ὄγκον ἐπιμύειν.

32. Aristote, *Du ciel*, II, 7, 289 a : Ἡ δὲ θερμότης ἀπ' αὐτῶν καὶ τὸ φῶς γίνεται παρεκτριβομένου τοῦ ἀέρος ὑπὸ τῆς ἐκείνων φορᾶς (...) οἶον καὶ ἐπὶ τῶν φερόμενων βελῶν ταῦτα γὰρ αὐτὰ ἐκπυροῦται οὕτως ὥστε τήκεσθαι τὰς μολυβδίδας.

ainsi voit-on devenir brûlante toute chose échauffée par le mouvement; d'ailleurs, la balle de fronde en plomb en vient même à fondre à force de tourner durant sa longue course.³³

Des propos identiques se lisent dans les *Questions naturelles* de Sénèque³⁴.

Comme on l'a vu par l'extrait d'Onasandre, la théorie de la fusion des balles de plomb a tendance à exagérer l'efficacité de la fronde ainsi que l'ampleur des dommages que cette arme peut causer chez l'ennemi. La croyance selon laquelle la gravité et la profondeur des blessures dues aux balles étaient accrues par la vitesse et la fusion des projectiles en mouvement était courante. Ainsi, Tite-Live décrit à son tour les blessures, peu étendues, mais profondes, infligées par les balles de fronde aux Galates, lesquels se battent d'ordinaire nus et sont par conséquent plus vulnérables aux projectiles³⁵. Par ailleurs, Celse, dans la section de son œuvre médicale où il parle du traitement des blessures, consacre un chapitre spécial à l'extraction des projectiles de fronde (balles en plomb ou en pierre) d'une plaie³⁶.

Il est indéniable que l'impact d'une balle isolée devait provoquer une blessure grave, mais c'est surtout l'engagement simultané de nombreux frondeurs qui conférait à la fronde toute son efficacité comme arme de guerre. Le tir simultané de centaines de projectiles est capable de désorganiser la ligne de bataille adverse, d'entraîner des pertes non négligeables et d'entamer l'état psychologique de l'ennemi. Les Anciens ne s'y sont pas trompés en usant d'une nouvelle comparaison atmosphérique pour décrire l'effet produit par le tir groupé d'une multitude de frondeurs. Tite-Live parle de «grêle» (*grando*) ou d'«orage» (*nimbus*) pour des volées de balles de fronde dans les batailles³⁷. Cette image devient un lieu commun littéraire. Elle est tou-

33. Lucrèce, *De la nature*, VI, 177-179 : *ut omnia motu / percaefacta uides ardescere; plumbea uero / glans etiam longo cursu uoluenda liquescit*. Même explication : *ibid.*, 306-308 : *non alia longe ratione ac plumbea saepe / feruida fit glans in cursu, cum multa rigoris / corpora dimittens ignem concepit in auris*.

34. Sénèque, *Questions naturelles*, II, 57, 2 : *sic liquescit excussa glans funda et attritu aeris uelut igne destillat*.

35. Tite-Live, XXXVIII, 21, 11 : *iidem, cum aculeus sagittae aut glandis abditae introrsus tenui uulnere in speciem urit, et scrutantes qua euellant telum non sequitur, tum in rabiem et pudorem tam paruae perimentis uersi pestis prosternunt corpora humi*. Végèce, dans son bréviaire d'art militaire (I, 16, 2), décrit quant à lui les blessures causées par les balles de fronde en pierre.

36. Celse, *De la médecine*, VII, 5, 4 : *tertium genus telorum est, quod interdum euelli debet; plumbea glans aut lapis aut simile aliquid, quod perrupta cute integrum intus insedit*.

37. Tite-Live, XXVIII, 37, 7 : *tanta uis lapidum creberrimae grandinis modo... effusa est* (riposte des Baléares contre un débarquement carthaginois durant la deuxième guerre

jours employée par Sidoine Apollinaire, qui compare la rapidité des chars s'élançant dans le cirque à une « tempête de balles de plomb » (*plumbea glandium procella*)³⁸; et d'ailleurs, aujourd'hui encore, en français, on parlerait volontiers d'une « pluie » ou d'un « déluge » de projectiles. Dans les *Nuées*, Aristophane va jusqu'à employer le terme de « frondes » comme métaphore de la grêle : dans le cours de la pièce, le chœur, qui est censé parler au nom des Nuées, interpelle les juges du concours théâtral qui est en train de se dérouler et menace ces derniers de gâter leurs oliviers et leurs vignes à l'aide de leurs « frondes » (σφενδόνοι), c'est-à-dire par leurs grêlons, s'ils n'attribuent pas la victoire à la comédie d'Aristophane³⁹.

2.2. La fronde comme image poétique

Les opinions sur la trajectoire et le réchauffement des balles de fronde en plomb que nous venons d'évoquer étaient répandues au point de devenir un élément récurrent de comparaison poétique, du moins dans la poésie latine. Ovide emploie à deux reprises dans ses *Métamorphoses* l'image de la balle de plomb pour décrire une source de lumière et de chaleur fulgurante. La première fois, le poète compare l'ardeur amoureuse de Mercure-Hermès pour Hersé, fille de Cécrops, à la chaleur d'une balle en plomb tirée par une fronde :

À la vue de ses attraits, le fils de Jupiter fut saisi d'admiration; suspendu dans les airs, il s'enflamma comme le plomb qui, lancé par la fronde baléaire, vole, s'embrase dans son trajet et trouve sous les nues des feux qu'il ne connaissait pas.⁴⁰

punique); XXXVI, 18, 5 : *qui ex loco superiore fundis uelut nimum glandes et sagittas simul ac iacula ingerebant* (riposte du contingent macédonien contre l'attaque romaine des fortifications d'Antiochos III aux Thermopyles en 191 av. J.-C.). Cf. Pacuvius, *Paulus*, 4 (fr. 403, D'Anna) : *niuit sagittis, plumbo et saxis grandinat*; Stace, *Thébaïde*, VIII, 416-417 : *stridentia funda/saxa pluunt*; X, 535-536 : *exundant saeu fastigia nimbo/armataeque uomunt stridentia tela fenestrae* (X, 542 : *imber atrox*).

38. Sidoine Apollinaire, *Poèmes*, XXIII, 347.

39. Aristophane, *Nuées*, 1124-1125 : ἤνικ' ἄν γὰρ αἶ τ' ἑλᾶαι βλαστάνωσ' αἶ τ' ἄμπελοι, / ἀποκεκόψονται τοιαύταις σφενδόναις παιήσομεν.

40. Ovide, *Métamorphoses*, II, 726-729 : *obstipuit forma loue natus et aethere pendens/non secus exarsit quam cum Balaearica plumbum/funda iacit; uolat et incandescit eundo/et, quos non habuit, sub nubibus inuenit ignis*, trad. G. Lafaye, CUF, 1928.

La seconde fois, le poète compare le passage dans les airs du corps de Romulus lors de son apothéose à la fusion d'une balle tirée d'une fronde⁴¹.

Plusieurs poètes épiques, au moment de mentionner une fronde, ne manquent pas de faire allusion au motif de la fusion des projectiles. Virgile dépeint le roi étrusque Mézence tirant à la fronde dans la bataille contre les Troyens :

Mézence dépose ses javelots, saisit sa fronde stridente, en fait tourner trois fois autour de sa tête la lanière tendue et, d'un plomb qui a fondu en traversant l'air, il fend au milieu le front du jeune homme (le fils anonyme d'Arcens) et l'étend mort sur le sable dont il recouvre une large place.⁴²

Ses épigones, comme Lucain et Stace, reprennent chacun cette idée de la balle de fronde brûlante (*liquefactae, arsurae glandes*)⁴³. Bien que le motif de la balle de plomb ardente soit une manifestation banale de la théorie atomiste de la fusion des corps projetés dans les airs, il n'est pas exclu que cette image, chez les poètes, ait été influencée par l'usage qu'on faisait dans les batailles, et surtout lors de sièges, de balles en terre cuite rougies au feu pour servir de missiles incendiaires⁴⁴. Le même Lucain signale une autre qualité de la balle de fronde, à savoir sa rapidité, lorsqu'il veut lui comparer un mouvement exceptionnellement prompt, comme la marche de César au-delà du Rubicon ou l'effet d'une blessure infligée par un serpent⁴⁵.

2.3. La fronde, une arme déconsidérée

Arme de jet esquivant le corps à corps, la fronde est perçue en Grèce ancienne à toutes les époques comme une arme déloyale et vile, indigne du citoyen-soldat hoplite. Ce sont les caractéristiques mêmes

41. Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 824-826 : *corpus mortale per auras/dilapsum est tenues, ut lata plumbea funda / missa solet medio glans intabescere caelo.*

42. Virgile, *Énéide*, IX, 586-589 : *stridentem fundam positis Mezentius hastis/ ipse ter adducta circum caput egit habena/et media aduersi liquefacto tempora plumbo/diffidit ac multa porrectum extendit harena*, trad. A. Bellessort, CUF, 1936.

43. Lucain, *Pharsale*, VII, 512-513 : *spatioque solutae/aeris et calido liquefactae pondere glandes* (ces vers passent toutefois pour une interpolation ; cf. A. Bourgerly et M. Ponchont, CUF, 1930, note *ad loc.*) ; Stace, *Thébaïde*, X, 533 : *arsuras caeli per inania glandes.*

44. Cf. César, *Guerre des Gaules*, V, 43, 1 : *feruentes fusili ex argilla glandes* ; Tacite, *Histoires*, II, 21, 1.

45. Lucain, I, 229-230 ; IX, 826 (le serpent en question se nomme *iaculus* en latin, celui qui « se jette » sur sa proie). Dans l'un et l'autre cas, Lucain prétend que la rapidité de la balle de fronde est même dépassée par l'action qu'il décrit.

de la fronde qui, en l'opposant à l'armement hoplitique, contribuent à renforcer cette image : bien sûr, la fronde est une arme dont on se sert pour se battre à distance, mais c'est aussi une arme légère, de confection facile, qui est restée simple et qu'on emporte pour cette raison à la chasse⁴⁶. En cela, la fronde partage la réputation d'une autre arme de jet, l'arc et, plus généralement, de toutes les armes légères qui n'entrent pas dans la panoplie du fantassin lourd (javeline, bouclier léger, épée courte, etc.). Dans les poèmes homériques déjà, un préjugé culturel et idéologique discrédite les guerriers maniant la fronde. *L'Iliade* oppose l'armement des hommes d'Ajax, le fils de Télamon et roi de Salamine, à celui des Locriens d'Ajax, fils d'Oilée. Au courage des soldats du premier qui sont armés pour combattre au corps à corps, il oppose la lâcheté des Locriens qui restent à distance et n'utilisent que des armes de jet :

Le fils de Télamon a derrière lui ses hommes, ses hommes nombreux et braves, qui lui prennent son bouclier, quand fatigue et sueur gagnent ses genoux, tandis que les Locriens ne suivent pas le magnanime fils d'Oilée. Leur cœur ne tient pas, quand il faut lutter de pied ferme. Ils n'ont, eux, ni casques de bronze à crins de cheval, ni boucliers ronds, ni lances de frêne. Ils ont suivi Ajax à Ilios confiants dans leurs arcs et dans les tresses en laine de brebis (ἔυστρόφω οἶδς ἄωτω, c'est-à-dire dans les frondes), avec lesquels, sous des milliers de traits, ils tentent d'enfoncer les bataillons troyens. En ce moment donc, tandis qu'à l'avant, couverts d'armures ouvragées, les autres se battent contre les Troyens et Hector au casque de bronze, eux, de l'arrière tirent sans être vus.⁴⁷

46. Pour la fronde comme arme de chasse, cf. Aristophane, *Oiseaux*, 1185-1187; Diodore, III, 37, 3; Strabon, XV, 3, 18; Virgile, *Géorgiques*, I, 309.

47. *Iliade*, XIII, 709-721, trad. P. Mazon, CUF, 1938. L'identification de la « laine de brebis tressée » avec une fronde est assurée par les vers 599-600 du même chant, où les lanières d'une fronde servent de bandage (ἔυστρόφω οἶδς ἄωτω/σφενδόνη: σφενδόνη est une apposition expliquant ἄωτον; on y a parfois vu une glose; cf. Janko (1992) *ad loc.*). C'est d'ailleurs aussi de cette manière que Pausanias (I, 23, 4) a compris le texte d'Homère : Λοκρούς (...) οὗς Ὀμηρος ἐποίησεν ὡς φερόμενοι τόξα καὶ σφενδόνας (« Les Locriens (...) qui, selon Homère, portent des arcs et des frondes »). Cf. *Anthologie Palatine*, VII, 172, 3 : ῥινοῦ χειρῶστίηρος εὐστροφῶ κῶλα τιταίνων. Le terme σφενδόνη au sens de « bandage » (qui renvoie à la forme allongée et tressée des lanières de la fronde) est en outre connu du vocabulaire médical (Hippocrate, *Des Articulations*, 4, 130, 11; *Des maladies des femmes*, 8, 318, 20 [éd. Littré]); il peut, dans la même idée, signifier la sangle d'un engin de levage (*CID* II 31, ligne 46; Eschyle, *Agamemnon*, 1010 ? [cf. Fraenkel (1950), *ad loc.*]). Le mot *fronde* peut également désigner un bandage ou une courroie en français, de même que l'anglais *sling* et l'allemand *Schleuder*, qui n'ont toutefois pas de parenté étymologique avec σφενδόνη/*funda*.

Archiloque porte le même jugement de valeur sur la fronde, lorsqu'il loue la vertu guerrière des seigneurs de guerre eubéens armés de la lance et de l'épée (δεσπόται Εὐβοίης δουρικλυτοί), armes nobles, par opposition à l'arc ou la fronde, qui servent à frapper à distance :

On ne verra pas, en nombre, les arcs se tendre avec force, ni les frondes précipiter leurs coups, quand Arès engagera la mêlée dans la plaine. Seules les épées accompliront leur besogne gémissante. Car c'est à ce combat-là qu'ils excellent, les seigneurs de l'Eubée, guerriers illustres.⁴⁸

Les propos que tient Archiloque contre les armes de jet rejoignent le réquisitoire de l'usurpateur Lycos, lequel tente de s'approprier le trône d'Héraclès à Thèbes, dans la pièce homonyme d'Euripide :

Il (Héraclès) n'a jamais tenu un bouclier à son bras gauche ni affronté une lance; portant l'arc, l'arme la plus lâche (κάκιστον ὄπλον), il était toujours prêt à la fuite. Pour un guerrier, l'épreuve de la bravoure n'est pas le tir de l'arc; elle consiste à rester à son poste, et à voir, sans baisser ni détourner le regard, accourir devant soi tout un champ de lances dressées, toujours ferme à son rang.⁴⁹

Ce qui est dit ici de l'arc pourrait l'avoir été également de la fronde.

Le discrédit qui pèse sur la fronde en tant qu'arme de jet en Grèce est tel qu'on la tient généralement pour une arme servile. À plusieurs reprises, la fronde est présentée comme la marque de la dégradation et de la déchéance civique. Cela est particulièrement visible dans un extrait de la *Cyropédie* dans lequel Xénophon met en scène le roi des Perses aux prises avec les Lydiens : par crainte de voir les plus farouches d'entre eux se rebeller, Cyrus décide de les désarmer, puis, dans l'intention de signifier leur soumission, de les intégrer à son armée en ne leur laissant à chacun qu'une fronde. La fronde est alors qualifiée d'« arme tout à fait digne d'un esclave » (ὄπλον δουλικώτατον)⁵⁰. Il en est de même à Rome, où la fronde arme la cinquième

48. Éd. et trad. F. Lasserre et A. Bonnard, *CUF*, 1958, fr. 9. Voir, à ce propos, le contenu du traité entre Chalcis et Érétrie que mentionne Strabon (X, 1, 12) cité *supra*, p. 332.

49. Euripide, *Héraclès*, 157-164, trad. L. Parmentier et H. Grégoire, *CUF*, 1923. Pour une réfutation de ces griefs contre les armes de jet, cf. *ibid.*, 188-205.

50. Xénophon, *Cyropédie*, VII, 4, 14-15; cf. *ibid.*, II, 1, 18 : ἐν τοῖς ὑπηρετικοῖς ὄπλοις (à propos de l'arc et du javelot); Quinte-Curce, IV, 15, 5 (Alexandre dénigre l'armement des Perses) : *alium nihil praeter iaculum habere, alium funda saxa librare, paucis iusta arma*

et dernière classe censitaire dans l'organisation servienne de l'armée civique⁵¹ et où il arrive que, dans la discipline militaire, des soldats soient dégradés au rang de frondeurs pour s'être rendus à l'ennemi ou avoir été faits prisonniers⁵².

La fronde, arme de guerre connue des Grecs depuis l'époque mycénienne, n'est que très rarement représentée dans les documents iconographiques. En dépit de l'usage fréquent de la fronde dans les armées grecques depuis le début du V^e siècle au plus tard, nous avons en effet pu dénombrer seulement une quinzaine de figurations de frondeurs sur des vases grecs de l'époque mycénienne à la fin du V^e siècle⁵³. On constate, par conséquent, un décalage entre la présence régulière de la fronde dans les activités militaires des Grecs et sa sous-représentation dans l'iconographie, en comparaison des armes hoplitiques, telles que l'épée, la lance, la cuirasse et le grand bouclier circulaire.

La faible proportion de frondeurs dans les peintures sur vases reflète le dédain dont la fronde et les frondeurs sont les objets en Grèce ancienne, ou en tout cas dans le cadre social et culturel de la *polis*, puisque l'usage de la fronde est en revanche traditionnel chez certains peuples (*ethnè*), comme les Acarnaniens, les Étoliens, les Achéens, les Rhodiens, les Crétois⁵⁴. Les armées, c'est incontestable, n'hésitent pas à recourir aux frondeurs : la fronde sert d'arme d'appoint à l'hoplite depuis l'époque archaïque, comme le montrent des vases béotiens et corinthiens, mais aussi attiques. Thucydide affirme que des contingents spécialisés de frondeurs mercenaires sont recrutés tant par les Béotiens que par les Athéniens durant la Guerre du Péloponnèse⁵⁵. Pourtant, dans la reconstruction de l'image de l'organisation militaire des cités, et en particulier d'Athènes, la norme

esse. Voir Démosthène, *Contre Aristocrate*, 148, qui reproche au condottiere Charidémus d'Oréos (Eubée) d'avoir servi comme frondeur dans des troupes légères mercenaires.

51. Tite-Live, I, 43, 7 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IV, 17, 2. La fronde est aussi l'arme des esclaves révoltés de Sicile (Diodore, XXXIV, 2, 16). Sur la place de la fronde dans les pratiques militaires romaines, cf. Völling (1990).

52. Valère Maxime, II, 7, 9 et 15 b.

53. Cf. Brélaz et Ducrey (2003), 105-113. On peut ajouter aux vases cités dans cette étude un *kyathos* attique à figures noires de la fin du VI^e s. représentant symétriquement, de part et d'autre de l'anse, deux jeunes gens maniant chacun une fronde et visant un but situé à l'opposé du sens de leur marche (comme l'Amazone décrite ci-dessous et le guerrier sur le vase ARV² 56, 25) ; cf. *Auktion* (1967) 67, n° 134 avec pl. 38 (mentionné par Lindblom [1999], 83, n. 57). La nudité de ces jeunes gens suggère d'y voir des athlètes plutôt que des guerriers. Sur la fronde comme discipline éducative et agonistique, cf. Platon, *Lois*, 794 c et 834 a. Voir aussi *supra*, p. 335-337.

54. Cf. Pritchett (1991) 54-55.

55. Voir *supra*, p. 335-337.

et l'idéal hoplitiques relèguent la fronde au rang d'arme secondaire. Le rôle joué par les frondeurs, s'il n'est volontairement occulté par l'imagerie et les historiens, est en tout cas négligé et minimisé. L'attitude ambivalente que la cité entretient à l'égard des frondeurs transparaît dans le double jugement que Xénophon porte sur la fronde : d'un côté, en tant que commandant, il fait l'éloge des qualités tactiques de cette arme et encourage sa diffusion dans l'armée des Dix-Mille⁵⁶; de l'autre, en moraliste, il la considère comme l'arme la plus basse et la plus méprisante qui soit⁵⁷.

Les rares figurations de frondeurs sur la céramique attique au V^e siècle présentent ces combattants comme des anti-modèles de l'hoplite : les frondeurs sont représentés à demi-nus, vêtus d'un simple *chiton* et portant plus volontiers un bonnet qu'un casque; ils ne sont armés que de leur fronde et ne possèdent pas d'autre arme ou pièce d'armure. Ces traits suffisent à les distinguer des hoplites et à les caractériser comme des combattants de rang inférieur, issus probablement des couches les plus modestes du peuple athénien ou engagés comme mercenaires⁵⁸.

Les frondeurs n'ont pas eu la fortune iconographique d'autres combattants d'infanterie légère, comme les archers et les peltastes, qui incarnent par convention l'altérité au modèle hoplitique dans l'imagerie attique et sont souvent figurés sous les traits de Barbares, Perses ou Scythes, voire d'Amazones, bien qu'il ait pu y avoir des citoyens athéniens parmi ces catégories de combattants. La quinzaine de frondeurs que nous avons recensés sur des vases pour l'ensemble du monde grec tranche avec les centaines d'archers et de peltastes que F. Lissarrague a relevés dans l'iconographie attique⁵⁹. Si les frondeurs, au lieu d'apparaître travestis dans un costume barbare, ont été largement omis dans l'imagerie attique, on note cependant quelques représentations de ces combattants dans un contexte mythologique. Ce rejet des frondeurs dans le registre fabuleux contribue à accentuer le caractère atypique de la fronde comme arme de guerre⁶⁰. Ainsi, un exploit

56. Xénophon, *Anabase*, III, 3, 15-20.

57. Xénophon, *Cyropédie*, VII, 4, 14-15.

58. Voir *supra* p. 335-337.

59. Lissarrague (1990).

60. On peut en dire de même de l'arc, qui, en Grèce ancienne, est une marque d'anormalité (c'est l'arme des Barbares, des femmes, de certains dieux et héros, comme Apollon et Héraclès). Voir Sergent (1991), qui établit en outre que l'arc est en grande estime chez les peuples indo-iraniens et sémitiques, tandis que ce n'est qu'une arme marginale chez les peuples indo-européens de l'ouest. Au contraire de l'arc, la fronde n'est toutefois pas une arme noble chez les Perses ou chez les Égyptiens, bien qu'elle

d'Héraclès donne lieu à une petite série de représentations de la fronde. Dans sa chasse des oiseaux du lac Stymphale, Héraclès est parfois muni d'une fronde plutôt que d'un arc ou d'un bâton. C'est avec cette arme qu'il apparaît, notamment, sur une amphore à figures noires attique provenant de Vulci (Étrurie) datée des années 550-540⁶¹. Sur un lécythe à fond blanc attique datant d'environ 440, c'est une Amazone qu'on voit armée d'une fronde, dans la poche de laquelle elle maintient une balle faite d'un matériau indéterminé (voir fig. 5). Mais ce n'est pas là sa seule arme : deux lances sont fichées en terre derrière elle et un arc se trouve à ses pieds⁶². Mentionnons enfin le Vase François (vers 570-560) : la décoration du pied du cratère montre un combat entre des Pygmées et des grues ; or, plusieurs de ces Pygmées chevauchent des boucs et chargent les oiseaux au moyen de longues frondes dans lesquelles sont logées des pierres⁶³.

2.4. La fronde, l'arme de la ruse

La victoire de David, qui réussit à abattre le Philistin Goliath d'un tir de fronde bien qu'il soit plus faible que son adversaire lourdement armé, est proverbiale⁶⁴. Or, deux mythes grecs mettant pareillement en scène un duel dans lequel l'un des protagonistes est armé d'une fronde présentent la même symbolique de la fronde comme arme de la ruse et de l'habileté.

Le premier de ces mythes narre la geste d'Oxylos, roi légendaire des Étoliens. Celui-ci, lors de la migration des Héraclides, exigea

soit connue d'eux. Sur les origines et la diffusion géographique et culturelle de la fronde, cf. Korfmann (1986).

61. *ABV* 134, 28. On connaît trois autres vases attiques à figures noires du VI^e et du début du V^e s. avec la même scène conservés à Boulogne, Palerme et Paris ; cf. *LIMC* 5/1 (1990) 54-55, s. u. Herakles, n^{os} 2242-2244, avec ill., 5/2, pl. 71. La chasse aux oiseaux au moyen d'une fronde apparaît également sur les peintures murales de la *Tomba della Caccia e Pesca* à Tarquinia (vers 510) : sur deux parois différentes, deux frondeurs visent des oiseaux en étant postés sur des rochers près de pêcheurs dans leur embarcation ; cf. Moltesen et Weber-Lehmann (1992) 21-24, n^o 1 avec fig. 1.1 et 1.2. Sur les représentations étrusques de la fronde, cf. Völling (1990) 27-30 et fig. 5, 6, 8 et 9.

62. *ARV*² 1200, 38 ; cf. von Bothmer (1957) 202, n^o 153 avec pl. 84, 1 ; *LIMC* 1/1 (1981) 628, s. u. Amazones, n^o 661. Sur l'armement des Amazones, cf. Lindblom (1999), en particulier 81-85 pour la fronde.

63. *ABV* 76, 1 ; cf. *LIMC* 7/1 (1994) 595 s. u. Pygmaioi, n^o 1 avec ill., 7/2, pl. 466.

64. I *Samuel* 17. Voir *supra* p. 325. Pour une analyse lexicale de ce passage biblique, voir la contribution de M. Casevitz *supra*, p. 281. L'épisode de David et Goliath a nourri la symbolique de la fronde comme révolte nobiliaire et parlementaire dirigée contre Mazarin, lequel passe pour le nouveau Goliath dans plusieurs pamphlets des années 1648-1652 ; cf. Carrier (1968).



Figure 5.- Lécythe attique à fond blanc. Amazone tirant à la fronde.
New York, The Metropolitan Museum of Art, Rogers Fund, 1910 (10.210.11).
Phot. Musée.

de la peuplade des Épéens en Élide qu'ils lui remettent leur pays. Suite au refus de ces derniers de céder leur territoire aux Étoliens, les deux peuplades organisèrent un combat singulier entre un champion issu de chaque camp : Pyraichmès du côté étolien, qui s'arma d'une fronde, et Degménos pour les Épéens, qui vint se battre avec un arc⁶⁵. Le récit que Strabon donne de cet épisode est révélateur de l'ingéniosité déployée par le champion étolien :

Degménos, armé à la légère, n'ayant que son arc, pensait venir à bout sans difficulté, grâce à la portée de son arc, d'un adversaire pesamment armé, mais l'autre, qui avait eu vent de la ruse, prit une fronde et un sac de pierres; la fronde était une technique de guerre que venaient d'inventer les Étoliens; comme sa portée était plus grande, Degménos fut tué et les Étoliens occupèrent un territoire d'où ils avaient chassé les Épéens.⁶⁶

Le second mythe raconte également un duel dont l'enjeu est la prise de possession d'un territoire convoité par deux peuplades. Phémios, le roi légendaire des Énianes, passe en effet pour avoir tué au moyen d'une fronde Hyperochos, le roi des Inachiens, alors établis dans la vallée du Sperchios en Thessalie. Le motif du combat est la volonté des Énianes de s'emparer du pays des Inachiens. Dans la version de ce mythe que rapporte Plutarque dans ses *Questions grecques*, il est simplement dit que Phémios tua Hyperochos d'un jet de pierre (λίθω βολών), sans qu'il soit fait mention explicite d'une fronde⁶⁷. Le monnayage des Énianes montre néanmoins qu'on considérait traditionnellement que Phémios avait utilisé une fronde pour battre son rival. Car cette peuplade thessalienne a frappé à Hypata dans la première moitié du II^e siècle des types monétaires représentant au revers son héros national Phémios ajustant un tir à la fronde⁶⁸. Il faut noter, en outre,

65. Pausanias, V (*Élide*), 4, 1-2.

66. Strabon, VIII, 3, 33, trad. R. Baladié, CUF, 1978. Polyen, *Stratagèmes*, V, 48, nomme Aischinos l'adversaire de Pyraichmès. C'est sur cet épisode qu'il s'appuie pour affirmer que la fronde a une portée supérieure à celle de l'arc.

67. Plutarque, *Questions grecques*, 13 (*Œuvres morales*, 294 B-C). Noter que la lapidation est une pratique connue des Énianes; cf. *ibid.*, 26 (297 B-C). Sur le culte que les Énianes vouaient à la pierre ayant tué Hyperochos, cf. Béquignon (1937) 173-177.

68. Moustaka (1983) 56-58; 129-130, n° 147a-b, 150, 151 avec pl. 1. Cf. LIMC 7/1 (1994) 370-371, s. u. Phémios (K. Liampi) avec ill., 7/2, pl. 319-320 (sur certaines représentations, Phémios brandit une lance, mais il porte aussi une besace contenant des balles de fronde). C'est dans cette position de tir que sont figurés la plupart des frondeurs sur les vases ainsi que sur des monnaies de Pamphylie : cf. Brélaz et Ducrey (2003) 110 et pl. 23, 4. Pour la description de la technique de tir, cf. Onasandre, 17; Végèce, II,

que la victoire de Phémios est, elle aussi, due à une ruse. Comme Hyperochos s'était présenté au combat avec un chien, Phémios refusa de se battre en prétextant qu'il n'était pas convenable (οὐκ ἔφη δίκαια ποιεῖν) de s'assurer de l'aide d'un deuxième combattant, en l'occurrence le chien. Et c'est au moment où Hyperochos retournait sur ses pas pour se défaire de son chien, alors qu'il avait le dos tourné, que Phémios le tua de sa pierre.

Les deux légendes, comme le récit biblique, mettent en évidence l'habileté du frondeur, qui sait choisir l'arme adéquate pour vaincre son adversaire par la ruse, à défaut de pouvoir le battre par la force. C'est précisément ce que rappelle à Lycos Amphitryon, le père nourricier d'Héraclès, pour justifier l'usage d'une arme de jet (l'arc) par son fils, dans la tragédie d'Euripide :

il (l'archer) n'expose point son corps à l'adversaire et reste bien à l'abri. Or, c'est l'habileté suprême dans le combat que de faire du mal à l'ennemi, en tenant sa personne en sûreté et sans dépendre du hasard.⁶⁹

L'intelligence dont sait faire preuve celui qui recourt à une arme de jet, qu'il s'agisse de l'arc ou de la fronde, compense en partie le déshonneur que provoque d'ordinaire l'usage de ce type d'arme.

Conclusion

Le tableau que nous venons de dresser des conceptions antiques de la fronde montre que la vision que les anciens Grecs avaient de cette arme était influencée par les images et les connotations qui lui étaient attachées. Ainsi, il semble que les croyances liées à l'efficacité de cette arme – croyances conformes aux connaissances techniques et scientifiques de l'époque – aient eu comme conséquence une surévaluation de l'utilité tactique réelle de la fronde et aient contribué à accentuer le recours généralisé à cette arme dans les armées grecques au IV^e siècle. De même et paradoxalement, la conception idéalisée du combat hoplitique propre à la culture grecque archaïque et classique a

23, 9. Le tir à la fronde est un tableau épique souvent décrit par les poètes ; cf. Virgile, *Énéide*, IX, 586-587 ; XI, 578-579 ; Silius Italicus, I, 314-316 ; Stace, *Thébaïde*, IV, 66-67.

69. Euripide, *Héraclès*, 200-202, trad. L. Parmentier et H. Grégoire, CUF, 1923. Cf. *ibid.*, 188 : l'arc est une « ingénieuse invention », πάνσοφον εὑρημα. Ce débat contradictoire sur le statut et l'utilité de l'arc trouve un écho dans une courte pièce de Dion de Pruse (*Discours*, 58), sous la forme d'un dialogue entre Achille et son pédagogue, le centaure Chiron.

eu comme effet de rejeter les frondeurs aux marges de l'organisation militaire et de minimiser le rôle que ces combattants ont effectivement joué dans les batailles depuis le VI^e siècle au moins. L'exemple de la fronde montre que l'usage des armes dans la Grèce ancienne et l'importance relative accordée à chacune d'entre elles ne sont pas simplement déterminés par les qualités militaires objectivement établies de ces armes, mais qu'ils dépendent aussi dans une large mesure de l'image qu'on s'en faisait et de l'estime qu'on leur accordait.



La fronde et les frondeurs dans l'Égypte ancienne

Sydney H. AUFRÈRE

UMR 6125, Université de Provence (Aix-Marseille)

Les ouvrages évoquant la panoplie du soldat égyptien¹ n'accordent qu'une place limitée à la fronde égyptienne, et en outre colportent quelques erreurs, reposant sur l'ambiguïté de la représentation entre les frondes et les cordes d'arcs². Le dernier ouvrage en date sur les armes, l'ouvrage de Yigael Yadin³, n'apporte que très peu de chose sur le sujet. Cependant, un petit dossier peut être réuni, qui va dans le sens de la communication de Pierre Ducrey et Cédric Brélaz (« Réalités et images de la fronde en Grèce ancienne »), et je dois à l'obligeance de Pierre Sauzeau d'avoir pu le soumettre dans le cadre de ces *Actes*. Plusieurs auteurs ont déjà évoqué l'existence de la fronde en Égypte, et déjà l'inventeur de la discipline, Champollion, dans ses *Monuments d'Égypte et de Nubie*, pl. 388, reproduit une représentation de frondeur, tandis que Wilkinson, à sa suite, en livre deux, d'ailleurs essentielles, que reproduisirent, dès lors, d'autres ouvrages⁴.

Ce dossier ainsi composé comprend neuf documents.

Doc. 1.– Avant d'en venir à son nom (cf. *infra* doc. 8), l'objet en soi est attesté dans le domaine de l'archéologie. Petrie⁵ en a livré un exemplaire fragmentaire de très belle qualité. Il subsiste de cet objet, publié par l'auteur anglais, la partie médiane – la pochette où l'on place la munition – et une des brides. Elle provient d'Illahoun, à

1. Wolf (1926); Bonnet (1926) *s. u.* « *Schleuder* » 114-117; Jéquier (1921) 220-223; *DictBibl* II, col. 2408-2409; *DictBibl* I, *s. u.* « Arme (la fronde) » col. 968; *s. u.* « Fronde (L'infanterie) » col. 974; *DAGR* II, 1363-1367. Voir aussi Cabrol et Leclercq (1923) *s. u.* « Fronde, Frondes (balles de) » col. 2653-2654.

Note : la police de copte employée dans cet article est due au talent de D. Meeks (Ifao, Le Caire).

2. Bonnet (1926) 116, fig. 53; Jéquier (1921) 222, fig. 603.

3. Yadin (1963) 9-10 et 64.

4. Wilkinson (1842²) 316; *DictBibl* II, col. 2408.

5. Petrie (1917), pl. 51.V.4 = Bonnet (1926) 115, fig. 52.

l'entrée de la dépression du Fayoum, et a été découverte en compagnie d'une pointe de flèche en fer⁶. L'emploi de métal détermine une période qui ne peut être antérieure à la seconde moitié de la XVIII^e dynastie, date à laquelle le fer fait une timide apparition en Égypte, notamment dans le trousseau funéraire de Toutânkhamon. Cependant, Petrie, datant ces objets autour de 800 avant J.-C., souligne le fait qu'ils ont été découverts, en 1914, en compagnie d'une pointe de lance en fer. Je reviendrai sur cette date. Au plan technique, la fronde en question est constituée d'une fine tresse en corde raccordée par un tressage à la pochette, en forme de losange, renforcée sur les bords. La bride restante se termine par un œillet, qui sert à passer un doigt pour retenir le brin qu'on lâche au moment du tir ; l'autre extrémité devait être dotée d'un dispositif différent. Il y a de grandes chances que cette bride s'enroulait autour de la paume de la main (cf. doc. 7 a-d). Sur la base de l'examen de l'objet publié par Petrie, il est clair que les cordes supposées être des frondes par Jéquier n'en sont pas, pour la raison qu'elles ne montrent pas de pochette destinée aux munitions.

Doc. 2.– Un doute subsiste sur les objets reconnus par Jéquier comme des frondes dans une tombe de l'Ancien Empire⁷. Deux enfants chassent ou éloignent les oiseaux, mais les objets qu'ils utilisent, dont l'extrémité forme un angle, sont très ambigus. On peut tout aussi bien imaginer des bâtons de jet.

Doc. 3.– Les premières frondes reconnaissables dans l'iconographie égyptienne figurent dans les tombes du Moyen Empire de Beni Hassan⁸. Dans le premier cas, la tombe 14 de Khnoumhotep (règne d'Amenemhat I^{er})⁹, deux frondeurs asiatiques s'appêtent à faire tourner leur arme. L'un d'entre eux est également armé d'un arc, tandis que l'autre l'est d'une dague qu'il tient par le pommeau, ce qui permet d'y reconnaître une dague asiatique, une façon de tenir l'arme qui remonte aux dagues de ce type attestées au Moyen Empire : il s'agit d'un poignard du type ancien ou du type nouveau, selon Jéquier¹⁰. Les frondes dont il s'agit, de par la largeur des brides, sont très certainement en cuir. Les deux personnages portent un objet en bandoulière, qui doit correspondre à une gibecière dans laquelle ils mettent leurs munitions. Il y a de grandes chances que cette scène fasse partie

6. Petrie (1917), pl. 40, H 175 ; p. 36.

7. Lepsius (1849-1858), II, pl. 53.

8. Newberry (1893-1900), I, pl. 47 ; II, pl. 5 et 15.

9. *Ibid.*, pl. 47.

10. Cf. Petrie (1917), pl. 33-34 ; Jéquier (1921) 196, fig. 506-511 et 197, fig. 514-521.

d'une représentation de siège comme dans les scènes suivantes (doc. 5-6), auquel cas, ces personnages s'imposeraient comme des auxiliaires asiatiques¹¹.

Doc. 4.- Trois personnages, la tête couverte de plumes, faisant partie d'un groupe de bédouins, dans le registre inférieur, empoignent une fronde, mais elle ne tournoie pas dans un geste offensif¹². Le matériau paraît être le cuir, malgré la mauvaise qualité de conservation.

Doc. 5.- On voit, dans la tombe n° 5¹³, participant à l'assaut d'une forteresse, un groupe d'étrangers dont il est difficile, *a priori*, de dire, de par leurs seuls traits, s'il s'agit d'Asiatiques ou non. Ils portent les cheveux courts, sont glabres, et sont revêtus de pagnes comportant des éléments de couleur avec une retombée entre les jambes faite du même tissu¹⁴. Apparemment, si l'on se fonde sur leurs vêtements, il s'agit de la même ethnie que précédemment. Parmi ces six personnages, deux frondeurs s'apprêtent à tirer sur les défenseurs de la forteresse assiégée. Les deux hommes arment la fronde. Maintenant la balle dans la pochette avant de donner un mouvement centrifuge dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, ils s'apprêtent à faire tourner l'arme de jet. Le mouvement part du bas, et le bras gauche doit passer par dessus la tête pour l'amorcer. En outre, le talon est légèrement détaché du sol, prouvant qu'ils effectuent un mouvement de torsion, lorsque le corps ploie vers l'avant et se détend, en accompagnant le tir. L'expérience veut que lors de l'armement du tir le talon gauche, si on est droitier, est soulevé; le droit se soulève à son tour lors du lâcher de la balle. Le dessin de Champollion¹⁵ montre le sac à munitions tenu en bandoulière. Cette fronde, dans le détail présenté par Champollion, présente deux brides et peut-être une pochette en cuir. Un autre de ces personnages avait déjà attiré l'attention de Wilkinson¹⁶. Très curieusement, les deux frondeurs du premier groupe sont reproduits chez Wolf¹⁷; il est tiré de l'ouvrage de Wreszinski¹⁸ qui en donne le dessin,

11. Ces personnages sont reproduits, par chance, chez Wreszinski (1935), II, pl. 8.

12. Cf. Newberry (1893-1900), I, pl. 45 et 47.

13. *Ibid.*, II, pl. 5.

14. Jaroš-Deckert (1984), pl. 1 et pl. couleur 1.

15. Champollion (1835-1845), pl. 388, 5 : « Égyptiens diversement armés; ils portent la massue, la fronde, la hache et l'arc. »

16. Wilkinson (1842²) 316.

17. Wolf (1926), pl. 32, fig. 15.

18. Wreszinski (1935), II, pl. 10.

de meilleure qualité que chez Newberry¹⁹, ainsi que la photo. Le dessin de Wreszinski a oublié le sac à munitions du personnage de droite. On peut présumer, étant donné qu'ils ne portent pas de barbe, et en raison du vêtement de couleur, qu'il s'agit d'Asiatiques égyptianisés. La photo fournie par la publication de Wreszinski montre clairement que les brides sont faites d'une cordelette, car les torons sont visibles.

Doc. 6.- Dans la tombe n° 17²⁰, dans une scène du même type que la précédente, ce ne sont plus six mais neuf étrangers. Devant eux, deux archers medjai, reconnaissables à la pigmentation de leur peau et au devant de pagne en cuir, effectuent un tir. Deux d'entre eux s'apprêtent à propulser la balle de fronde; ils effectuent le même geste que dans le doc. 5, mais le talon n'est pas soulevé, contrairement à la scène précédente qui a peut-être servi de modèle. L'un, en avant, qui pourrait être un frondeur, eu égard au baudrier, semble avoir effectué un tir contre les défenseurs de la forteresse. Si cela est le cas, comme dans le précédent, les trois personnages décomposeraient en trois temps le mouvement du tir de fronde. Un homme plus grand que les autres, et qui s'avéra être, de par sa pigmentation et son pagne blanc uni et non multicolore comme ceux de ses voisins, un Égyptien, tient une fronde et arme le tir. Cela prouve, contrairement à ce que prétend Petrie²¹, que cette arme n'est pas uniquement employée par les Asiatiques. Mais il est vrai que les Égyptiens préfèrent employer l'arc, la lance, la hache et le poignard, alors que la fronde est une arme de nomade. La tradition de la fronde était prisée chez les Sémites, et particulièrement chez les Israélites. Les Benjaminites (*Juges* XX, 16), tribu de Benjamin, passaient pour faire mouche à tout coup : « Dans tout ce peuple il y avait sept cents hommes d'élite gauchers. Chacun pouvait, avec la pierre de sa fronde, tirer sur un cheveu sans le manquer. » Et les frondeurs de la tribu étaient, preuve d'adresse absolue, aussi habiles à tirer de la main gauche que de la droite (*1 Chroniques* XII, 24). David, en affrontant le Philistin Goliath, montre une habileté très particulière à l'aide de cette arme de jet (*1 Samuel* XVII, 40 et 49-50), puisqu'il vient à bout de son adversaire à l'aide d'une seule pierre.

Doc. 7a-d.- Dans une représentation de bataille navale livrée sous le règne de Ramsès III, à Médinet Habou, quatre frondeurs font pleuvoir

19. En surimposition sur les jambes du personnage de droite, est écrit *jhmd*. Ce mot ne correspond à rien en égyptien, et par conséquent, il faut bien se résoudre à y voir un anthroponyme, le nom arabe *Ahmed*; cependant, celui-ci est moderne.

20. Newberry (1893-1900), II, pl. 15.

21. Petrie (1917) 66.

des balles de frondes sur l'ennemi : les Philistins²². Leur présence n'a échappé ni à la sagacité de Wilkinson²³, ni à celle de Jéquier²⁴. Et cela est d'autant plus étonnant que le dessin de Champollion²⁵, auquel renvoie Jéquier, ne donne pas accès à cette information. Il a fallu à l'expédition américaine bien du travail pour déchiffrer cette scène, qui a justement fait l'objet, dans l'Antiquité, de diverses retouches.

Les personnages installés à la vigie d'un navire au-dessus de la vergue propulsent des balles de fronde sur les Philistins, qui font partie des Peuples de la Mer. Les soldats du corps de troupe auquel ils appartiennent se caractérisent par deux mèches émergeant du casque, casque dont des représentations sont données dans le même monument dans une scène de remise des armes aux soldats²⁶. Les quatre frondes ont été représentées de façon identique. La balle forme une extrémité arrondie ; l'autre main est tendue, le doigt pointé, pour viser l'ennemi. Le geste de la fronde qui tourne au-dessus de la tête est caractéristique. Et la fronde ne peut que tourner au-dessus de lui, car le frondeur, placé dans le nid de corbeau, ne saurait la manier horizontalement. L'arme est fixée à la main par des tours de la bride, qui forment des lacs, tandis qu'un doigt de l'autre main, fixé à l'œillet, mais qu'on ne voit pas, lâchait la bride pour laisser s'échapper le projectile. Un tel recours à des spécialistes du maniement de la fronde lors de l'assaut de forteresses montre qu'il s'agissait d'une arme de jet efficace, ce que corroborent les textes classiques²⁷. Apparemment, même si les Égyptiens l'emploient – nous possédons au moins deux cas –, les spécialistes de la manipulation de cette arme sont étrangers. Et l'on ne peut exclure des auxiliaires israélites avant la lettre ou phéniciens dont l'excellence dans son maniement était devenue quasi proverbiale²⁸.

Doc. 8.– Le seul document rédigé en hiéroglyphes parlant de la fronde en Égypte est vraisemblablement la stèle de Piânkhi (ligne 32)

22. *Medinet Habu* II, pl. 37, 39-40 = Nelson et Hoelscher (s. d.) 26-31 = Wreszinski (1935) II, pl. 116-117 ; Heinz (2001) 307, l. 18.

23. Wilkinson (1842³) 316.

24. Jéquier (1921) 222-223 : « ...Plus tard, on les retrouve soit dans la marine, où ils occupent le nid de corbeau des navires de guerre, soit dans l'armée, où ils forment des corps spéciaux et appelés *khaïou*... ».

25. Champollion (1835-1845), pl. 222.

26. *Medinet Habu* II, pl. 20. Ces cordonnets, terminés par des glands, sont destinés à transporter les casques ; cf. Wolf (1926) 97, fig. 68 ; Champollion (1835-1845), pl. 263.

27. Cf. DAGR, *loc. cit.*, et spécialement 1364-1365.

28. *Ibid.* 1363 ; cf. *DictBibl loc. cit.*

(715 av. J.-C.), lorsque ce dernier entreprend le siège d'Hermopolis²⁹.
Le texte dit :

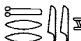



jr^u tw trrj r hbs sbtj
ts(w) b³k r shj stjw hr stt
h³w hr h³c hr 'nw
hr sm³ rmt jm^u sn mj r^c nb

On construit une rampe (= un terrassement en remblai) (a) pour surplomber (b) l'enceinte, et une charpente (c) fut dressée pour surélever les archers pour décocher leurs flèches, et les frondes (d) propulser les balles de pierre (e), et (ainsi) tuer des hommes dans leurs rangs chaque jour.

Il est cependant difficile d'approcher ce texte sans l'assortir d'un commentaire approprié, car il apporte des informations importantes sur la conception du siège de ville chez les anciens Égyptiens.

• Notes de commentaire

(a) Le mot  *trrj* (Erman et Grapow (1971) V, 388, 3) est un terme d'emprunt au sémitique (לָרַם); cf. לָרַם "élever, construire"³⁰. En hébreu, il s'agit d'un talus ou d'un remblai, voire une circonvallation. Les Égyptiens excellent à élever des rampes dans la construction des temples, mais le système employé à l'occasion d'une prise de ville n'est montré dans aucune des scènes de siège de l'iconographie égyptienne, pourtant si riche de l'Ancien au Nouvel Empire. Cependant, il est clair que la poliorcétique égyptienne de ces temps, à travers le vocabulaire, emprunte incontestablement à l'expérience asiatique.

(b) Le terme  *hbs* a également un correspondant sémitique, dont le modèle est תְּבַשׁ³¹. Le sens du mot égyptien, en s'appuyant sur l'hébreu, diffère sans doute de l'idée consistant à encercler l'enceinte de la ville d'Hermopolis, travail long et fastidieux, mais plu-

29. Grimal (1981) 52-53 et 61, n. 135.



30. Brown, Driver et Briggs (1929) 699.

31. Cf. assyrien *hibšu* "coiffure"; Brown, Driver et Briggs (1929) 289-290.

tôt, en un point stratégique donné, de faire en sorte d'approcher l'enceinte, d'être en surélévation, comme les Romains, spécialistes en matière de siège, l'ont fait lors de l'assaut de Jérusalem, selon Flavius Josèphe³² :

Vespasien alors donna l'ordre de faire un abri d'un bout à l'autre de la ville et une terrasse plus haute que la place. Josèphe, à cette vue, réunit des ouvriers pour surélever les murs. Comme ils ne le pouvaient à cause des pierres et des flèches, il leur aménagea un abri à l'aide de peaux de bœufs fraîchement écorchés. Et ainsi, en travaillant jour et nuit, ils surélevèrent de vingt coudées les remparts.

Le verbe *hbs* rendant étymologiquement l'idée de "coiffer", il est ainsi préférable de le traduire par "surplomber".

(c) On a en outre choisi de traduire "ouvrage en bois" le terme  *b3k*, comme le suggère le déterminatif. Ce terme se retrouve dans un contexte identique de siège, celui de Memphis (stèle de Piânkhi, ligne 91)³³, alors qu'il est question de construire une rampe (*st3*). Le vocable *b3k* se rapporte au verbe *b3k* "travailler". Littéralement, il faut comprendre "un ouvrage (en bois)"³⁴, voire "une tour"³⁵. La tour d'assaut mobile, dotée de roues, est employée depuis le règne de Nebhepetrê, au début de la XI^e dynastie, comme le prouve le décor de la tombe du général Antef³⁶. Elle permet de donner l'avantage aux assiégeants qui, ainsi, dominent la situation. L'invention de la tour d'assaut doit certainement remonter à cette époque, remplaçant les échelles, que l'on retrouve antérieurement³⁷ et postérieurement. Le recours à une tour telle qu'elle est dépeinte dans la tombe d'Antef, est d'ailleurs mentionnée dans le texte de la stèle de Piânkhi (ligne 28) :  *'h^s~n jr^t(w) jwn n ms r^s*, « alors on cons-

32. Guerre des Juifs III; Prise de Jérusalem 197; cf. p. 198-199.

33. Grimal (1981) 100.





34. On ne peut tirer argument de 2 *Chroniques* XXVI, 14, rappelant qu'Osias, dixième roi de Juda (781-740), « fit faire à Jérusalem des engins inventés par les ingénieurs, à placer sur les tours et les saillants pour lancer des flèches et de grosses pierres » (trad. *Bible de Jérusalem* 491). Mais il ne faut pas oublier (*ibid.* 481, note *h*) qu'« il ne s'agit pas de balistes ou de catapultes, mais de charpentes ajoutées aux remparts, à la manière des hords du moyen âge. » En outre, la rédaction n'est pas contemporaine des événements qu'elle décrit, puisqu'elle date d'avant 300 av. J.-C. (*ibid.* 439).

35. Grimal (1981) 313, Index.

36. Jaroš-Deckert (1984), pl. 1, c; 17; pl. détail 1 après pl. 46; et pl. 3.

37. Petrie (1898) pl. 4.

truisit une tour en bois pour approcher d'elle (= de la ville)»³⁸. Il s'agit bien d'une tour d'assaut mobile. Apparemment, l'égyptien distingue *b³k* de *jwn*, respectivement un ouvrage élevé en bois, un échafaudage destiné à servir de plate-forme aux archers et aux frondeurs afin qu'ils puissent intervenir à la base de leur rempart soumis à l'action des sapeurs, et la tour d'assaut mobile. De telles tours d'assaut, également dotées de béliers, sont attestées chez les Assyriens³⁹.

(d) Le vocable  *h³c^c w* ne semble pas pouvoir être rendu par "catapultes", bien que ce soit là la traduction des auteurs du *Wörterbuch* (Erman et Grapow (1971), III, 229, 4 : «*Art Wurfmaschine im Kriege, die Steine schleudert*»), à la suite d'une longue tradition de traducteurs du texte, reprise par N. Grimal⁴⁰, surtout dans la mesure où le terme est au pluriel, et exigerait une plate-forme importante pour les y disposer. De telles machines, réclamant un niveau élevé de technologie, ne seront pas inventées avant plusieurs siècles. Bien entendu, *h³c^cw* est un participe forgé à partir du verbe *h³c*, "lancer, propulser" (Erman et Grapow (1971), III, 227) (cf. ^{sf}κω ; ^bχω). La traduction la plus fidèle serait donc "lanceurs, propulseurs". Et si l'on ajoute que le déterminatif, , évoque le cuir ou la peau, on en déduira aisément qu'il s'agit plutôt d'une fronde, laquelle est parfois en cuir ou dont la pochette est en cuir. L'expression  *h³c^cw hr h³c^c nww* "des propulseurs pour lancer des balles de pierre", n'est pas sans faire écho à l'hébreu קלע אבני קלע "les pierres de fronde" (*Job* XLI, 20) ou קלע אבני קלע "les pierres de fronde" (*2 Chroniques* XXVI, 14), le mot קלע *qēla'* "fronde" étant formé à partir de l'équivalent sémitique du verbe égyptien  *h³c*: le verbe קלע *qāla'* (Brown, Driver et Briggs (1929) 887). Dans une métaphore, où Dieu jette au loin les méchants comme avec une fronde, la pochette de l'arme est nommée : קלע הַקָּלֵעַ (1 *Samuel* XXV, 29), "creux de la fronde". Le vocable קלע "frondeur", pluriel קלעִים (2 *Rois* III, 25) est bien attesté en hébreu.

La dénomination égyptienne de la fronde réclame d'interroger les textes de l'*Ancien Testament*. Dans le passage קלע אבני קלע "les pierres de frondes" (*2 Chroniques* XXVI, 14), la LXX traduit (καὶ τόξα καὶ σφενδόνας εἰς λίθους, «(et des arcs et) des frondes pour des pierres»). La version de la LXX (éd. Ralphps) de *Zacharie* IX, 15, ἐν λίθοις σφενδόνης, «par les pierres de fronde» est rendue par *P. Vat. Copte* 9, inédit, écrit en dialecte B74 (bohairique d'attestation ancienne, IV^e

38. Grimal (1981) 46, 48-49, n. 119.

39. H. Lesêtre, s. u. «Siège d'une ville», in *DictBibl* 5, col. 1715-1716, fig. 373.

40. *Ibid.*, 226.

siècle) : $\text{ϩ}\epsilon\text{N}\text{Π}\omega\text{N}\text{I}\ \text{N}\text{N}\text{I}\text{Z}\alpha\text{Y}\omega\text{N}\text{I}$, litt. « par la pierre des frondes »⁴¹. Il utilise un singulier, $\text{Π}\text{-}\omega\text{N}\text{I}$ (< ég. *jnr* “pierre”); cependant on distingue bien le mot “fronde” (univoque en grec) au pluriel, $\text{N}\text{I}\text{Z}\alpha\text{Y}\omega\text{N}\text{I}$ ($\text{N}\text{I}\text{-Z}\alpha\text{Y}\text{-}\omega\text{N}\text{I}$), décalque probable d’une expression démotique **hw-jnr*, qui désignait sans doute la fronde. En effet, le verbe démotique *hwj* (Erichsen 296, 1 > copte ^{SA} $\text{Z}\text{I}\omega\text{Y}\epsilon$, ^{BF} $\text{Z}\text{I}\omega\text{Y}\text{I}$; Crum (1939) 732b) contrairement à l’égyptien de tradition, signifie également “lancer”, d’où l’on conclut que $\text{N}\text{I}\text{Z}\alpha\text{Y}\omega\text{N}\text{I}$ désigne incontestablement “les lance-pierres, les frondes” (avec ^{BS} $\text{Z}\alpha\text{Y}\text{-}$, participe construit). La version bohairique de *Zacharie* IX, 15⁴² recourt à l’équivalent copte $\text{C}\text{P}\text{E}\text{N}\Delta\text{O}\text{N}\text{H}$, du grec $\sigma\text{φ}\epsilon\text{N}\delta\acute{\omicron}\nu\eta$ $\text{ϩ}\epsilon\text{N}\text{Z}\alpha\text{N}\omega\text{N}\text{I}\ \text{N}\text{T}\epsilon\text{O}\text{Y}\text{C}\text{P}\text{E}\text{N}\Delta\text{O}\text{N}\text{H}$, « par des pierres d’une fronde ». Dans *Juges* XX, 16, parlant des Benjamins, il est dit : πάντες οὗτοι σφενδονῆται βάλλοντες λίθους πρὸς τὴν τρίχα καὶ οὐ διαμαρτανόντες, « tous ceux-ci employaient la fronde en étant capables de propulser des pierres sur un cheveu, et sans faillir. » Dans la LXX, 1 *Rois* XVII, 40, le mot σφενδόνη est également employé : καὶ σφενδόνην αὐτοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, « et sa fronde dans sa main ».


Il faut souligner que l’expression hébraïque אֲבָנֵי הַזָּבֵן “les pierres de fronde” (*Job* XLI, 20) est rendue de façon erronée dans la traduction de la LXX, par πετροδόλον (τὸ) “machine à lancer des pierres, baliste” (Baillly s. u., seule référence à *Job* XVI, 20). C’est cette traduction que le copte restitue, à son tour, dans l’expression ^S $\text{B}\alpha\text{K}\omega\text{N}\epsilon$ ou ^B $\text{Π}\epsilon\text{T}\rho\alpha\ \epsilon\text{T}\text{Z}\text{I}\omega\text{Y}\text{I}$ (Crum (1939) 524 b). Le saïdique a donc forgé $\text{B}\alpha\text{K}\omega\text{N}\epsilon$ (cf. $\text{B}\omega\text{K}$, $\text{B}\alpha\text{K}\text{-}\omega\text{N}\epsilon$ [Crum (1939) 29 a]), construit avec le participe construit⁴³ $\text{B}\alpha\text{K}\text{-}$ (“envoyant”) pour rendre le neutre ($\text{πετρο}\text{δ}\acute{\omicron}\lambda\omicron\nu$). S’agit-il d’une traduction artificielle tirée d’une traduction erronée de la Bible hébraïque par les traducteurs de la LXX, ou bien correspond-elle, en copte, à une machine ? Le bohairique $\text{Π}\epsilon\text{T}\rho\alpha\ \epsilon\text{T}\text{Z}\text{I}\omega\text{Y}\text{I}$, “la pierre qui lance” (^B $\text{Π}\epsilon\text{T}\rho\alpha\ \epsilon\text{T}\text{-Z}\text{I}\omega\text{Y}\text{I}$ [Crum (1939) 732 b]), est, quant à lui, la traduction littérale de πετροδόλον , sans respecter l’inversion, inhérente au grec.


(e) Le terme $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$ nw de la stèle de Piânkhi, qui désigne les balles de fronde, est considéré comme une « sorte de pierre » par Erman et Grapow (1971) I, 189, 18); il apparaît d’ailleurs dès le Moyen Empire, figurant parmi les produits que l’Oasien du conte apporte en

41. Je dois la connaissance de ce texte à Nathalie Bosson.

42. Tattam (1836) 204-205.

43. Il s’agit d’un participe construit, nom descriptif exprimant une action verbale.

Égypte⁴⁴, ainsi que comme médicament au *P. Hearst* 7⁴⁵. Le mot est vraisemblablement formé d'après une racine 'nt, "être arrondi" d'où il est tiré  'nt "anneau" (Erman et Grapow (1971) I, 188, 9). Si ces deux occurrences renvoient au même terme que celui de la stèle de Piānkhī, on peut donc y voir des balles de calcaire, celles dont l'oasis de l'Oasien fait commerce dans la vallée du Nil et dans la fabrication desquelles les Oasites auraient excellé⁴⁶, ce qui est possible, au regard des scènes de siège conservées. Le copte, quant à lui, n'a pas gardé trace de ce terme. Il se contente du vague terme ωNE, "pierre" (< ég. *jnr* Erman et Grapow (1971) I, 97, 1.18–98, 1.18).

Doc. 9.– À la lumière des documents précédents, et particulièrement des doc. 7a-d, où l'une des brides de la fronde entoure la main, en formant une sorte de cerceau, il me semble qu'un objet que l'on trouve à plusieurs reprises dans les mains de génies-gardiens défenseurs de la porte monumentale du temple d'Edfou⁴⁷ pourrait être une fronde au repos. L'objet en question évoque un cerceau. Les armes rondes du type de celle qui est décrite n'ayant pas de sens, on peut penser à une corde pour ligoter les ennemis ou à un objet de corde. Dans ce cas, la fronde est un candidat potentiel. Si l'on accepte le fait que les archers figurent traditionnellement aux côtés des frondeurs, on admettra sans peine que dans la représentation du monde divin, prenant appui sur le réel, archers et frondeurs aient pu agir de concert dans la défense du temple, considéré comme une forteresse. En outre, un des personnages arbore un élément linéaire à extrémité arrondie⁴⁸, évoquant schématiquement le signe , qui représente une mèche de lin. Cependant, cet objet (E, 30), associé à l'élément en forme de cerceau, pouvait être une fronde armée tournoyant (cf. doc. 7a-d)⁴⁹. Mais, comme on le verra, le feu fait partie de la panoplie des génies-gardiens. Étant donné que les autres instruments tenus par les dieux sont des armes


44. Lefebvre (1949) 47; Zibelius (1978) 53 et n. 353 = *ALex* 78.0724.

45. Cf. von Deines et Grapow (1959) 97.

46. Comme le souligne justement Petrie (1917) 36, les balles de fronde sont rares et il n'en signale qu'une datant du temps de Khabbach – Petrie (1909) pl. 26, 10 –, les autres datant de l'époque grecque (*id.* (1917), pl. 44, V15-23), revêtues du signe de la foudre, rappelant que les balles frappaient à l'instar de la foudre. Ces balles sont non seulement en plomb, mais fusioïdes.

47. Montant Est, n° 7-10, 29-30, 52-53 : *Edfou* X/2, pl. 112. J'ai consacré à ces génies-gardiens une monographie : Aufrère (2006); Aufrère (2007).

48. Cf. *DictBibl* 2, col. 2408-2409.

49. La fronde, représentée par un élément linéaire à extrémité arrondie (cf. *DictBibl* 2, col. 2408-2409), évoque schématiquement le signe .

diversifiées, l'identification de la fronde me semble devoir être envisagée comme une sérieuse possibilité.

Doc. 10.– Le dernier document évoquant la fronde en Égypte, et non des moindres, est le *Roman de Cambyse* (VIII, 21–IX, 1), rédigé en copte⁵⁰. Ce passage est malheureusement lacunaire, mais ce qui reste est suffisamment instructif pour se faire une assez bonne idée tant de l'emploi de cette arme que de l'enseignement de l'art du combat :

κροοϋν [δε ρωκ]
 ἡρρῆῆκῆμε τῆροϋ δε
 ρενρεϋμῆνε νε
 αϋω ἡνεϋρῖομε δε
 ρενρεϋνεδωνε νε ρῆοϋσφενδονη
 αϋω εϋδπο ἡνεϋσῆρε εϋτσαβο ἡμοοϋ επολεμει.
 σωρπ μεν ρῆτεϋμῆτκοϋῖ σαϋτσαβοοϋ ενεδωνε
 μῆνσωσ ον εϋσαναῖα[...].τε
 εϋσανσῆσσομ Δ[ε ε...] IX, 1
 [σαϋταλ]ο[οϋ] ριῶνρενρτωρ εϋα[σαι]
 [εϋ]σανδωκ δε εβολ
 σαϋτπεϋοϋτ
 ἡσεσβτε ἡῆσotβεϋ ἡμῆνε
 ἡσεαμαρτε ἡρηνπιτε ἡῆοϋμερερ
 εμεϋρρῶτε ρητῆ ἡοϋπολεμοσ
 εϋο γαρ ἡεε ἡπαϋ ἡεβῖω

Or tu sais que tous les Égyptiens sont des guerriers et que leurs femmes sont des propulseuses de pierres à l'aide d'une fronde (σφενδονη) (a); sitôt qu'elles mettent leurs enfants au monde, elles leur apprennent à combattre (πολεμέω). Tout d'abord, au cours de leur jeunesse, elles ont l'habitude de leur enseigner à propulser des pierres (b); puis, dès lors qu'ils ont grandi [...]. Mais dès lors qu'ils ont acquis la capacité à [...], elles les font monter sur des chevaux en nombre, et dès lors qu'ils ont achevé (leur entraînement), elles ont l'habitude de les renvoyer (= "donner congé" τ-πεϋ-οϋοτ) et ils ont l'habitude de fourbir les armes de guerre (c) et d'empoigner des arcs et un javelot (d), n'ayant pas l'habitude d'avoir peur du combat, car ils sont comme l'abeille (e).

(a) La description des femmes frondeuses du *Roman de Cambyse* n'a pas d'équivalent dans la littérature égyptienne. Si l'on se fonde sur les graphies des noms de rois protagonistes de ce texte, Apriès (οϋαφρη), Cambyse, qui sont celles de la LXX, on a affaire à un original grec. En outre, le texte emploie le décalque copte du mot grec qui désigne la fronde, σφενδονη. Le texte fait bien la différence entre les

50. Jansen (1950) 66.

guerriers, d'une part, et les femmes, d'autre part, qui manipulent la fronde, car celle-ci réclame non de la force mais de l'adresse; les femmes, bonnes frondeuses, apparaissent dès lors comme une force d'appui auprès des guerriers en cas de besoin.

(b) On admettra ensuite que l'enseignement de la fronde est une façon de prendre contact avec la maîtrise des armes de jet. Si l'emploi de cette arme par les femmes ne rappelle aucune des dispositions de l'armée égyptienne, quoique les divinités féminines luttent aux côtés des dieux, son enseignement aux jeunes enfants fait cependant écho à la description des Benjaminites dans la *Bible*. L'emploi de la fronde initie donc au combat éloigné, par l'adresse qu'elle réclame, et prépare le futur archer.

(c) $\overline{\text{N}}\overline{\text{C}}\overline{\text{E}}\overline{\text{C}}\overline{\text{O}}\overline{\text{B}}\overline{\text{T}}\overline{\text{E}} \overline{\text{N}}\overline{\text{N}}\overline{\text{C}}\overline{\text{O}}\overline{\text{T}}\overline{\text{B}}\overline{\text{E}}\overline{\text{Q}} \overline{\text{M}}\overline{\text{M}}\overline{\text{I}}\overline{\text{W}}\overline{\text{E}}$ peut également se traduire « et ils ont l'habitude de préparer les flèches de guerre ». Mais, étymologiquement, $\overline{\text{C}}\overline{\text{O}}\overline{\text{T}}\overline{\text{B}}\overline{\text{E}}\overline{\text{Q}}$ rappelle le démotique *stbh**f et est composé à partir du dém. *stbh*, "outil, ustensile, arme" (cf. Černy (1976) 165). L'idée développée ici montre que les jeunes guerriers doivent apprendre à prendre soin de l'armement.

(d) On retrouvera, dans ce même texte, une triple (?) formation associant la propulsion des balles de fronde, l'équitation, et l'archerie. En dépit du caractère littéraire et pseudo-historique du texte, on prend conscience que celle-ci relève d'un art du combat généralisé dans le monde ancien. Ici, la pratique de la fronde est enseignée au cours de l'enfance ($\overline{\text{M}}\overline{\text{N}}\overline{\text{T}}\overline{\text{K}}\overline{\text{O}}\overline{\text{Y}}\overline{\text{I}}$) tandis que l'équitation et l'art de manier l'arc sont acquis dès l'adolescence ($\overline{\text{E}}\overline{\text{Y}}\overline{\text{W}}\overline{\text{A}}\overline{\text{N}}\overline{\text{A}}\overline{\text{I}}\overline{\text{A}}\overline{\text{I}}$) « dès qu'ils sont devenus grands ». La description des femmes éducatrices dans l'art du combat ne relève pas uniquement d'une simple clause de style ou d'une volonté de mettre en avant des critères nationalistes, mais s'appuient sans doute sur des usages empruntés aux Cananéens, matérialisés par deux déesses guerrières, Anat et Astarté, spécialistes de l'équitation, et de la manipulation des armes telles que la lance, l'arc et les flèches. Le parangon de la déesse combattante en Égypte est Ouaset-Nakht⁵¹.

(e) En outre, l'emploi de la métaphore de la « mouche à miel » ($\overline{\text{A}}\overline{\text{Q}} \overline{\text{N}}\overline{\text{E}}\overline{\text{B}}\overline{\text{I}}\overline{\text{W}}$) pour les jeunes soldats renvoie à un thème ancien du harcèlement guerrier associé aux diptères, si bien connu au début de la XVIII^e dynastie.

51. Aufrère (2001).

• Commentaire général

L'idée que l'on tire du passage de la stèle de Piânkhi (doc. 8) ramène indubitablement aux scènes du Moyen Empire (doc. 3-6), où l'assaut mené contre les forteresses nécessitait, déjà ! des corps de frondeurs expérimentés qui, avec les archers, commettaient d'importantes brèches dans les rangs des défenseurs. Le choc de la pierre décochée par David sur son adversaire, le Philistin Goliath, est mortel, puisque sous l'impact « la pierre s'enfonça dans son front » (הִצִּיחַ בְּמִצְחֹוֹ) (1 *Samuel* XVII, 49) (cf. hébreu רָבַע)⁵². Cette description, sans doute fondée sur l'expérience des frondeurs israélites, permet de deviner le caractère létal de l'arme entre les mains des experts. Le thème de David contre Goliath fait écho aux personnages minuscules qui, dans les corbeaux des navires égyptiens, s'attaquent aux géants coiffés de plumes que sont les Philistins du temps de Ramsès III (doc. 7a-d). Or le rôle des armes de jet comme l'arc et la fronde était de désorganiser la défense en l'accablant⁵³, une tactique d'autant plus efficace que l'ennemi ne voyait pas converger sur lui les projectiles de fronde, beaucoup plus traîtres que les flèches⁵⁴. La bataille navale est assurément considérée comme participant de l'assaut d'une forteresse. La position dominante du frondeur dans la cabine de vigie lui donne avantage au cours de l'affrontement, lorsque d'autres hommes jettent les grappins sur le navire adverse, tandis que les Égyptiens abordent l'autre navire et sont à découvert. Les frondeurs viennent traditionnellement en appui des archers, tant en Égypte qu'à Mycènes⁵⁵, ce qui explique qu'ils agissent de concert dans le siège d'Hermopolis décrit dans la stèle de Piânkhy, mais également lorsque les Romains assiègent Jérusalem⁵⁶, et peut-être dans le bas-relief de la porte d'Edfou (doc. 9). D'ailleurs l'ordre des armes est dicté par l'ordre des mots. Ce sont d'abord les arcs, ensuite les frondes, ce qui est aussi le cas dans la *Bible* (*Zacharie* IX, 13, 15 ; 2 *Chroniques* XXVI, 14⁵⁷ ; *Job* XLI, 20⁵⁸). Les Égypt-

52. Brown, Driver et Briggs (1929) 371.

53. DAGR II, 1365.

54. Voir par exemple le passage *Judith* VI, 12 : « Quand les hommes de la ville les virent, ils prirent leurs armes, sortirent de la cité et gagnèrent la crête de la montagne tandis que, pour les empêcher de monter, les frondeurs les criblaient de pierres » (trad. *Bible de Jérusalem*).

55. DAGR II, 1363, fig. 3323.

56. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, III : « Il (Vespasien) chargea les archers arabes et les frondeurs syriens de batailler avec les Juifs » (cf. *Prise de Jérusalem* 199).

57. « À chaque campagne Ozias leur distribuait boucliers, lances, casques cuirasses, arcs et pierres de fronde » (trad. *Bible de Jérusalem*).

tiens, voire les Éthiopiens, n'avaient donc rien à envier aux armées israélites, grecques ou romaines. Avec le recul, j'en viens à me demander si le contingent d'archers dont les membres ont été enterrés à Deir el-Bahari (les crânes ont été, pour certains, écrasés par des pierres)⁵⁹, n'a pas été victime tant des flèches, des cailloux jetés des remparts⁶⁰, que des balles de frondes, car cette arme devait être assurément maniée dans les deux rangs de combattants. La grêle de traits et de pierres de fronde projetés par des assaillants en position dominante, correspondait à un tir de couverture, pour maintenir les défenseurs loin de leurs créneaux, et permettre au génie d'employer ses compétences sur les glacis, en sapant les fondations, une tactique apparemment très prisée. Mais on admettra également, d'après le *Roman de Cambyse* (doc. 10), que le maniement des armes de jet fait partie d'une formation unique. Pour en finir avec la fronde égyptienne, il faut revenir à l'exemplaire de la fronde découvert à Illahoun par Petrie, et que ce dernier date de l'an 800 avant notre ère. On se souviendra que l'armée de Piânkhi a stationné près d'Illahoun, à l'entrée du Fayoum, devant «la Demeure de Sekhemkheperre», et que celle-ci se rendit sans combattre (stèle de Piânkhi, lignes 77-81)⁶¹. Peut-on imaginer que la fronde et les fers d'armement aient été laissés là par des soldats de l'armée de Piânkhi à l'occasion du siège ? Encore une fois, on retrouverait ainsi dans un même contexte, faisant écho à la stèle de Piânkhi, la pointe de flèche et la fronde, ce que ne nie pas, bien au contraire, le *Roman de Cambyse*.

• Addendum

Je dois à Jérôme Rizzo (Université Paul-Valéry) la connaissance d'un autre document reproduit chez Wilkinson⁶². Il s'agit d'une scène où un personnage chasse les oiseaux à l'aide d'une fronde. Celui-ci fait tourner l'arme, dans laquelle est engagée une pierre, tandis qu'un oiseau s'envole à tire d'aile sur la droite.



58. «Les traits de l'arc ne le font pas fuir; il reçoit comme un fétu les pierres de fronde» (trad. *Bible de Jérusalem*).

59. Winlock (1945).

60. Jaroš-Deckert (1984), pl. couleur 1. Les assiégés empoignent des pierres et les jettent sur les assiégeants. Les assiégés d'une forteresse égyptienne se défendent également à l'aide de pierres; cf. Newberry (1893-1900) II, pl. 20. Voir aussi Aufrère (2000).

61. Grimal (1981) 80-81.

62. Wilkinson (1842²) 381, reproduit dans Hugonot (1989) 258, fig. 243.

Machines de guerre et puissance dans la littérature latine

Philippe FLEURY

Université de Caen Basse-Normandie

Chez Jean de la Fontaine, l'oiseau blessé d'une flèche empennée s'écrie :

Cruels humains, vous tirez de nos ailes
De quoi faire voler ces machines mortelles.¹

Dans la littérature grecque et romaine, n'importe quelle arme est aussi une μηχανή ou une *machina* en ce sens qu'il s'agit d'un moyen inventé par l'homme pour accroître sa force naturelle. Mais ce n'est pas sous cet aspect que nous introduisons les machines de guerre dans un colloque sur les armes; nous allons employer le mot « machine » en son sens moderne, considérant, en sens inverse, qu'une machine est bien une arme (aujourd'hui nous parlons, à propos d'engins sophistiqués comme les missiles, d'« armes de destruction massive »). Du reste, la mécanique est à ce point liée à la guerre dans l'Antiquité que Plutarque ne la définit que comme l'une des techniques auxiliaires du soldat depuis que Platon l'a séparée de la géométrie². Il y a plusieurs manières d'aborder la question des machines de guerre romaines : description technique, nomenclature, évolution historique etc. Sur tous ces points il y a encore beaucoup de choses à dire et à écrire pour rectifier et compléter les acquis. Nous avons choisi aujourd'hui d'aborder la question sous l'angle essentiellement littéraire pour essayer de montrer comment les machines sont liées dans les textes (qu'ils soient ou non de nature technique) à l'expression de la puissance, comme les

1. La Fontaine, *Fables*, 2, 5.

2. Plutarque, *Marcellus*, 14, 11 : οὕτω διεκρίθη γεωμετρίας ἐλπεσοῦσα μηχανικὴ καὶ περιορωμένη πολλὸν χρόνον ὑπὸ φιλοσοφίας μία τῶν στρατιωτικῶν τεχνῶν ἐγεγόνει, « la machine déchuée fut ainsi séparée de la géométrie et, longtemps méprisée par la philosophie, elle devint une branche de l'art militaire ».

armes en général (la communication sur les cataphractaires, dans le présent recueil³, le montre bien). Nous étudierons successivement trois aspects. D'abord le mythe de l'invincibilité : du Cheval de Troie à l'hélépole, de la foudre de Jupiter au projectile de baliste, la machine est l'arme qui rend « sur-puissant ». Nous verrons ensuite comment les textes présentent la machine comme un trait caractéristique de civilisation et un élément de la supériorité des Romains sur les « Barbares ». Nous terminerons par les textes qui montrent que, si la machine est « extra-ordinaire » pour les Barbares, elle l'est aussi, dans son emploi et ses effets pour les Romains. Mais avant d'aborder l'aspect littéraire, il est nécessaire de prendre quelques instants pour une rapide revue technique, afin de bien s'entendre sur les mots employés dans le texte (pour une question de longueur, dans le cadre d'un colloque, nous nous limiterons aux textes latins⁴, mais la démonstration serait pour l'essentiel la même avec les textes grecs, malgré une importante différence de nomenclature).

3. Cf. *supra*, p. 265-284.

4. Éditions citées :

- Ammien Marcellin, *Histoires*, Livre 31 : G. Sabbah, CUF, Paris, 1999 ; *Histoires*, Livres 23-24 : J. Fontaine, CUF, Paris, 1977 ; *Histoires*, Livres 15-16 : E. Galletier / J. Fontaine, CUF, Paris, 1968.
- Anonyme, *De rebus bellicis* : Ph. Fleury (en préparation pour la CUF).
- César, *Guerre des Gaules* : L.A. Constans, CUF, Paris, 1926 ; *Guerre Civile*, Livre 2 : P. Fabre, CUF, Paris, 1936.
- Isidore de Séville, *Etymologiarum : sive originum libri XX* : 2, 11-20, Oxford, 1911.
- Lucain, *La guerre civile*, Livre 3 : A. Bourgery, CUF, Paris, 1927 ; *La guerre civile*, Livre 6 : A. Bourgery / M. Ponchont, CUF, Paris, 1930.
- Ovide, *Métamorphoses*, Livre 11 : G. Lafaye, CUF, Paris, 1930 ; *Tristes* : J. André, CUF, Paris, 1968.
- Plaute, *Bacchides*, *Captifs* : A. Ernout, CUF, Paris, 1933 ; *Trinummus* : A. Ernout, CUF, Paris, 1940.
- Plutarque, *Vie de Marcellus* : R. Flacelière/E. Chambry, CUF, Paris, 1966.
- Quinte-Curce, *Histoires*, Livre 8 : H. Bardou, CUF, Paris, 1948 ; *De la Clémence* : F. Préchac, CUF, Paris, 1921.
- Sénèque, *Lettres à Lucilius* : F. Préchac/H. Noblot, CUF, Paris, 1962 ; *Thyeste* : M.F. Greslou, Paris, 1834 ; *Phèdre* : F. R. Chaumartin, CUF, Paris, 1996 ; *Questions naturelles*, Livre 2 : P. Oltramare, CUF, Paris, 1929.
- Sidoine Apollinaire, *Poèmes* : A. Loyer, CUF, Paris, 1960.
- Tacite, *Histoires*, Livre 3 : H. Le Bonniec/J. Hellegouarc'h, CUF, Paris, 1989 ; *Histoires*, Livre 4 : H. Le Bonniec/J. Hellegouarc'h, CUF, Paris, 1992.
- Tite Live, *Livre 21* : P. Jal, CUF, Paris, 1988 ; *Livres 24 et 32* : E. Lasserre, Paris, 1950 ; *Livre 26* : P. Jal, CUF, Paris, 1991 ; *Livre 31* : A. Hus, CUF, Paris, 1990.
- Végèce, *Epitoma rei militaris* : L.F. Shelton, *American University Studies Series XVII, Classical Languages and Literature*, 11, New York, 1990.

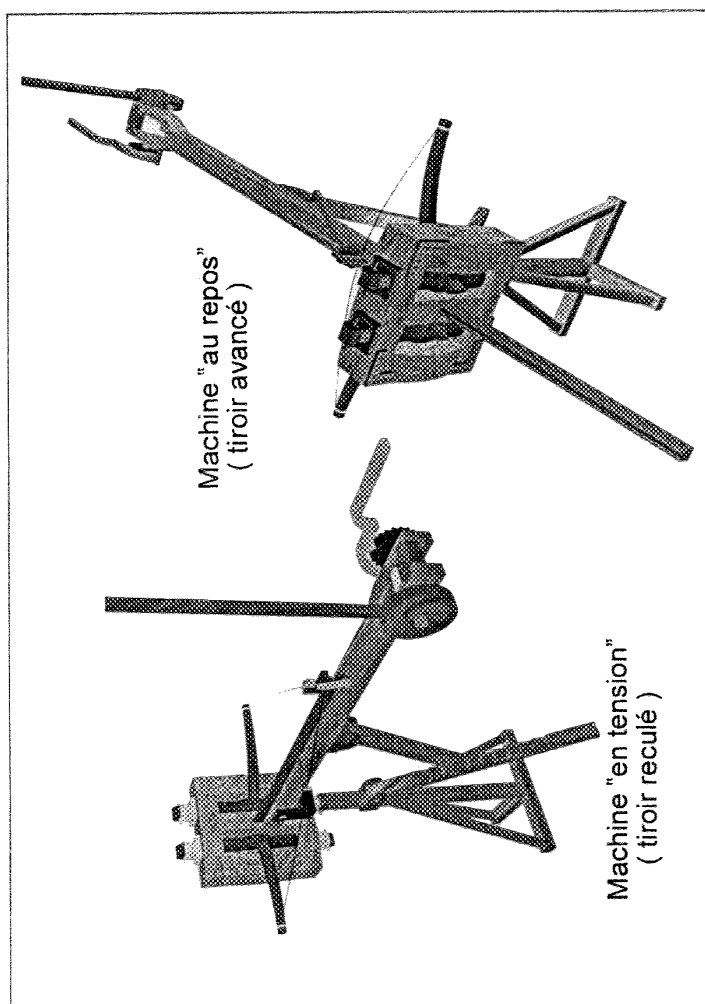


Figure 1.- Catapulta - scorpio (IV^e siècle avant J.-C. - II^e siècle après J.-C.). Reconstitution virtuelle, MRSH, Caen.

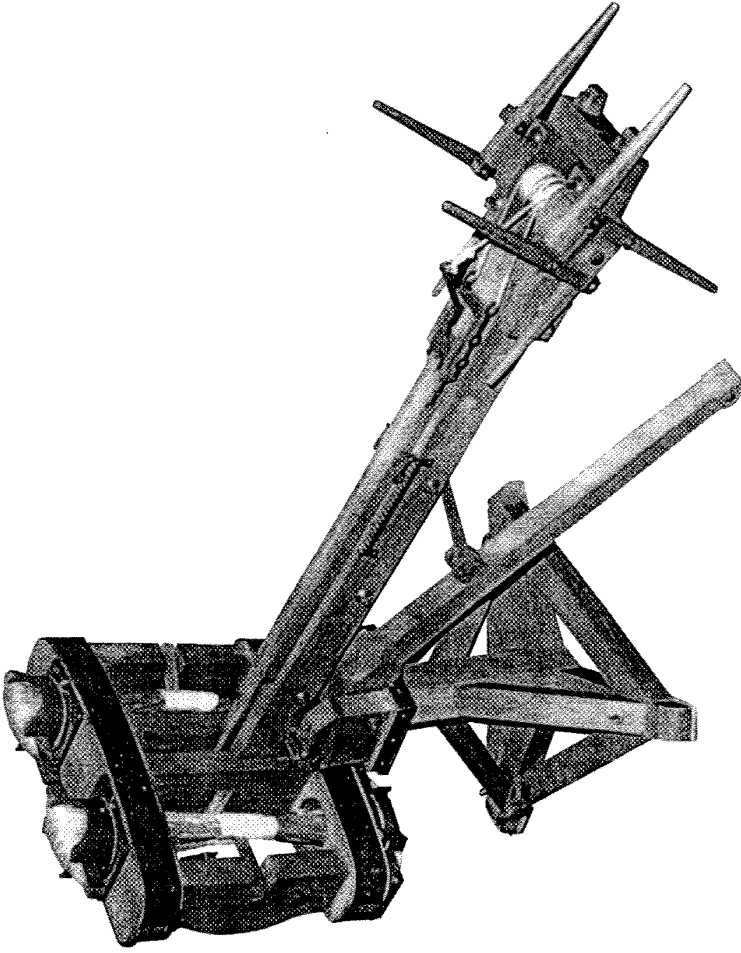


Figure 2.- *Ballista* (IV^e siècle avant J.-C. - II^e siècle après J.-C.). Musée de la civilisation romaine, Rome. Photo Ph. Fleury.

1. Les machines de guerre romaines

Les machines de guerre romaines se répartissent commodément en deux catégories : artillerie et machines de siège, bien que la dénomination des catégories ne soit pas très pertinente puisque l'artillerie sert aussi (et surtout) pour les sièges.

A. L'artillerie

Pour comprendre la signification des termes désignant des pièces d'artillerie, il faut distinguer schématiquement deux périodes. La première période va de l'apparition des premières pièces d'artillerie au IV^e siècle avant J.-C. jusqu'à la guerre contre les Daces de Trajan au début du II^e s. après J.-C. Pendant cette période les mots *catapulta* et *scorpio* (cf. fig. 1) (le *scorpio* étant une petite *catapulta*) désignent des lanceurs de flèches (ou plus exactement des machines à cadre unique), et le mot *ballista* (cf. fig. 2) désigne un lanceur de pierres (ou plus exactement une machine à cadres séparés).

Dans la deuxième période, qui va du début du II^e au IV^e siècle après J.-C. (terme de notre corpus d'étude pour l'essentiel), *ballista* (cf. fig. 3) désigne un lanceur de flèches métalliques (à cadres séparés), *scorpio* ou *onager* (cf. fig. 4) désigne un lanceur de pierres à un seul bras.

Le principe moteur de ces machines est constitué par des ressorts formés de faisceaux de câbles (crins ou nerfs d'animaux, cheveux de femme). Les machines de la première période sont toutes des machines à deux faisceaux de câbles et à deux bras entre lesquels est tendue une corde comme sur un arc. Entre les deux faisceaux passe le fût de la machine constitué d'une longue pièce fixe, à l'intérieur de laquelle coulisse un tiroir. Ce tiroir porte une griffe à laquelle est accrochée la corde archère avant le tir. Le tiroir est amené vers l'arrière au moyen d'un treuil et entraîne donc avec lui la corde archère, qui elle-même tire les bras et tord les faisceaux de câbles. Lorsque le point de tension désiré est atteint, la griffe est soulevée au moyen d'un petit levier, elle libère la corde archère, qui revient violemment à sa position première, entraînant vers l'avant le projectile qui avait été au préalable posé sur le tiroir. L'ensemble, moteur et fût, est disposé sur une base.

Dans la deuxième période, la *ballista* est une machine qui reprend le principe de celles de la première période mais avec une construction entièrement métallique, tandis que le *scorpio* (ou *onager*)

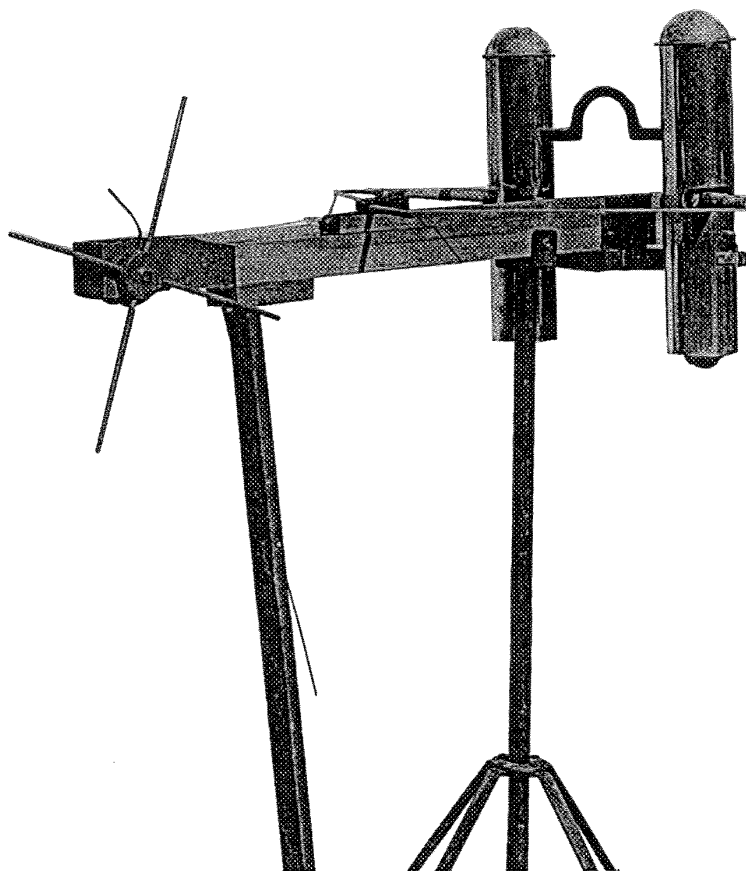


Figure 3.— *Ballista* (II^e siècle après J.-C. – IV^e siècle après J.-C.).
Reconstitution E. W. Marsden, *Historical Development*, 1969, plate 7.

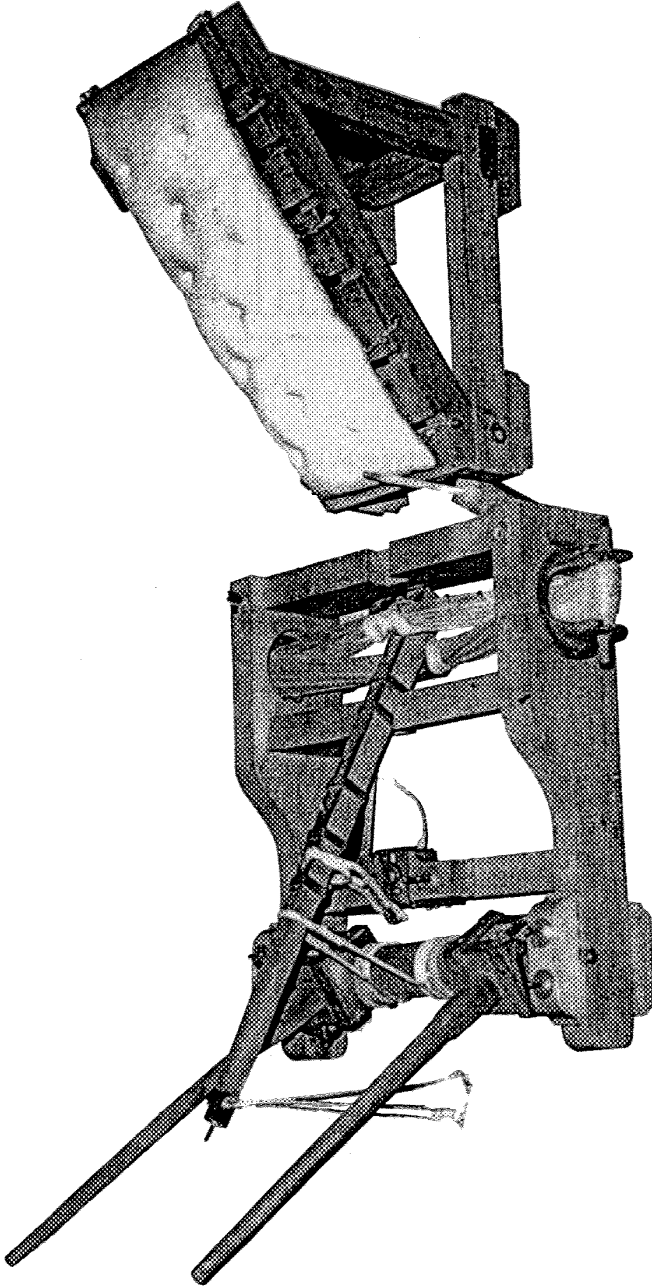


Figure 4.- *Scorpio-onager* (II^e siècle après J.-C. – IV^e siècle après J.-C.). Musée de la Civilisation romaine, Rome. Photo Ph. Fleury.

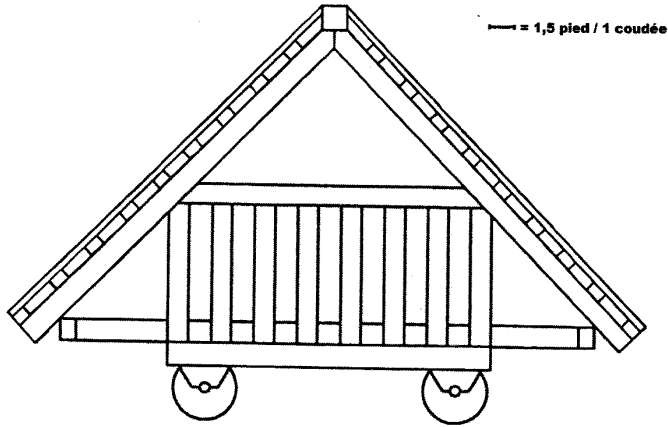


Figure 5.- *Testudo* (d'après Vitruve 10, 14, 1). Dessin Ph. Fleury.

est une machine à un seul bras et à un seul faisceau disposé horizontalement. Il n'y a plus de corde archère. Le projectile (qui ne peut être qu'un boulet) est placé dans une fronde à l'extrémité du bras. Au moment du tir, c'est le bras lui-même qui est tiré vers l'arrière par un treuil. Lorsque le bras est relâché, le ressort le ramène violemment vers l'avant et, au moment du choc avec la butée, le boulet est projeté.

B. Les machines de siège

Nous pouvons distinguer quatre types de machines d'attaque pour les sièges : les machines de protection, les machines de destruction, les machines d'escalade, les tours de tir et d'observation. Il y a naturellement des combinaisons entre ces différents types; la tour de tir et d'observation en particulier peut combiner les trois autres types et devenir alors (parfois sous le nom d'hélépole) un dispositif suscitant tout particulièrement l'effroi et l'étonnement. Dans le premier type nous trouvons la tortue (*testudo*, cf. fig. 5), véritable engin blindé de l'Antiquité; elle sert à protéger les terrassiers préparant un accès pour une tour ou un bélier, les sapeurs travaillant au pied du rempart ou les servants d'un bélier. Au premier type appartiennent aussi des systèmes plus simples et plus légers que la tortue : la simple claie (*cratis*, cf. fig. 6) ou le mantelet (*uinea*, cf. fig. 6). Le deuxième type comprend le bélier (*aries*) avec toutes ses variantes : simple poutre

portée à bras d'hommes, poutre suspendue à un mât ou à un portique, avec ou sans la protection d'une tortue; le trépan (*terebra*) et divers instruments (grappins, mains de fer...) destinés à démolir la muraille par le haut. Dans le troisième type se range d'abord l'instrument le plus simple et le plus souvent cité : l'échelle (*scalae*); s'y ajoutent divers systèmes de balanciers ou de ponts-levis (appelés aussi ponts volants ou ponts d'assaut) installés sur des tours mobiles. Le quatrième type précisément est représenté par les tours mobiles (*turris mobilis, ambulatoria*, cf. fig. 7) permettant de lancer des projectiles à l'intérieur de la place assiégée et d'observer les mouvements des défenseurs. Ces machines sont souvent équipées en plus d'un bélier ou d'un pont-levis.

2. L'invincibilité

Dans la littérature gréco-romaine, le thème de l'invincibilité de la machine apparaît dès les récits de la Guerre de Troie : chacun connaît l'histoire du Cheval de Troie. Qu'il symbolise ou non une hélépole comme celles que nous venons de décrire, ce cheval est l'archétype même de la μηχανή. C'est d'abord un objet non-naturel, fabriqué grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de l'homme. C'est ensuite une ruse⁵, une « machination », accompagnée de toute la mise en scène que l'on connaît pour que les Troyens fassent entrer l'objet dans leurs murs. C'est enfin l'outil de la victoire des Grecs. C'est grâce à lui, et à lui seul, que les soldats d'Agamemnon peuvent pénétrer dans la ville, après un siège de dix ans au cours desquels assiégeants et assiégés ont combattu à égalité.

Lorsque nous quittons la légende pour entrer dans l'histoire, nous nous apercevons que la mécanique militaire s'est essentiellement développée dans le domaine de la poliorcétique : une ville ne peut être vaincue que par des machines, à moins que la ville elle-même ne produise des machines encore plus puissantes, plus efficaces, plus ingénieuses que celles des assaillants. Rappelons-nous l'intervention d'Archimède à Syracuse : sous sa direction les assiégés construisent des machines qui mettent en échec pendant longtemps celles des Romains. Oublions l'histoire des miroirs grâce auxquels il aurait incendié la flotte romaine : l'épisode apparaît tardivement dans la littérature (au VI^e siècle, dans les *Problèmes de mécanique* d'Anthémios

5. Homère emploie le mot δόλος (*Odyssee* VIII, 494)

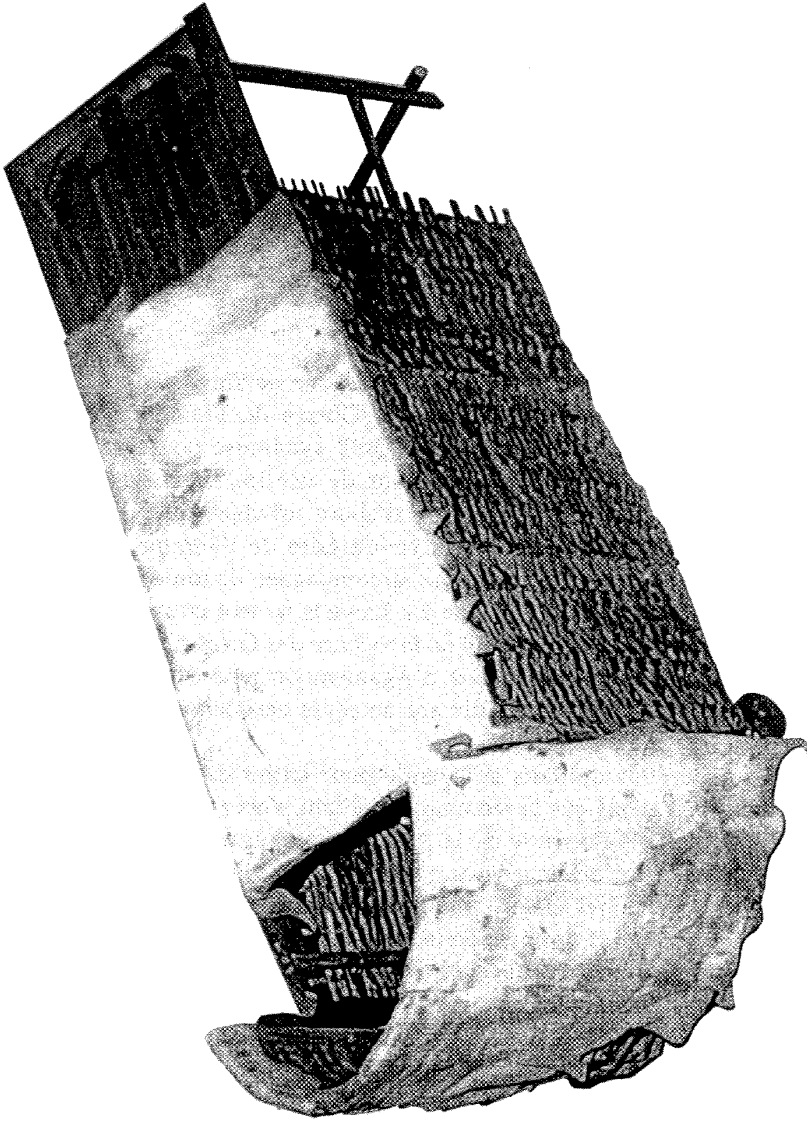


Figure 6.- *Cratis* (à gauche), *uinea* (à droite). Musée de la Civilisation romaine, Rome. Photo Ph. Fleury.

de Tralles) et il a peu de chances de correspondre à une application réelle, même si Archimède avait théorisé ce principe dans un traité aujourd'hui perdu. Plus probablement le savant a conseillé avec efficacité les artilleurs syracusains⁶ et il a imaginé les systèmes de grues et de grappins permettant de neutraliser les navires romains s'approchant trop près du rempart. Cela n'empêchera pas toutefois les Romains de prendre la ville, mais seulement à la suite d'un long blocus. Six siècles après le siège de Syracuse par les troupes de Marcellus, Végèce considère encore que les machines ne peuvent être vaincues que par d'autres machines⁷. Pour défendre une ville en particulier, aucune arme ne vaut, selon lui, les balistes et les onagres s'ils sont bien servis; rien ne leur résiste: «à la manière de la foudre ils pulvérisent ou disloquent tout ce qu'ils frappent»⁸.

À l'inverse, l'absence de machines s'accompagne généralement d'un constat d'impuissance de la part des assiégeants. Lucain le souligne à propos de l'attaque du palais royal d'Alexandrie dans lequel est enfermé César: «On n'emploie pas le bélier qui, d'un seul coup, eût fait sauter les portes et brisé les murs; il n'y a pas une machine de guerre»⁹. Les machines, naturellement, ne sont pas toujours présentes dès le début des sièges. Le blocus, les échanges de projectiles sans machines, les tentatives d'escalade à mains nues ou avec de simples échelles (encore que l'échelle soit une *μηχανή* / *machina* au sens ancien du terme), les sorties et les combats à l'extérieur des murs constituent souvent des prémices. Mais s'il n'y a pas de conclusion de cette manière, alors les assiégeants entreprennent la construction ou le montage des machines qui sont l'ultime recours. Ainsi César tente d'abord d'enlever Soissons «dans la foulée» (*ex itinere*), mais la largeur du fossé et la hauteur des murs font échouer son assaut: il fait donc construire des mantelets (*uineae*) et des tours (*turres*)¹⁰. Son lieutenant Crassus, en Aquitaine, fait de même pour la citadelle des Sotiates: «devant leur vigoureuse résistance, il fit avancer mantelets et tours»¹¹.

6. Tite-Live, XXIV, 34, 8: *aduersus hunc naualem apparatusum Archimedes uariae magnitudinis tormenta in muris disposuit*.

7. Végèce, *Epit. rei mil.* 4, 8: *oppugnantium machinis per alias machinas consuevit obsisti*.

8. Végèce, *Epit. rei mil.* 4, 29: *Ballistae uero et onagri, si a peritis diligentissime temperentur, uniuersa praecedunt; a quibus nec uirtus ulla, nec munimina possunt defendere bellatores. Nam more fulminis, quidquid percusserint, aut dissoluere, aut irrumperere consueuerunt*.

9. Lucain, X, 480-481: *Non aries uno moturus limina pulsu / fracturusque domum, non ulla est machina belli*.

10. César, *Guerre des Gaules* II, 12, 1-5.

11. César, *Guerre des Gaules* III, 21, 2: *Quibus fortiter resistentibus uineas turresque egit*.

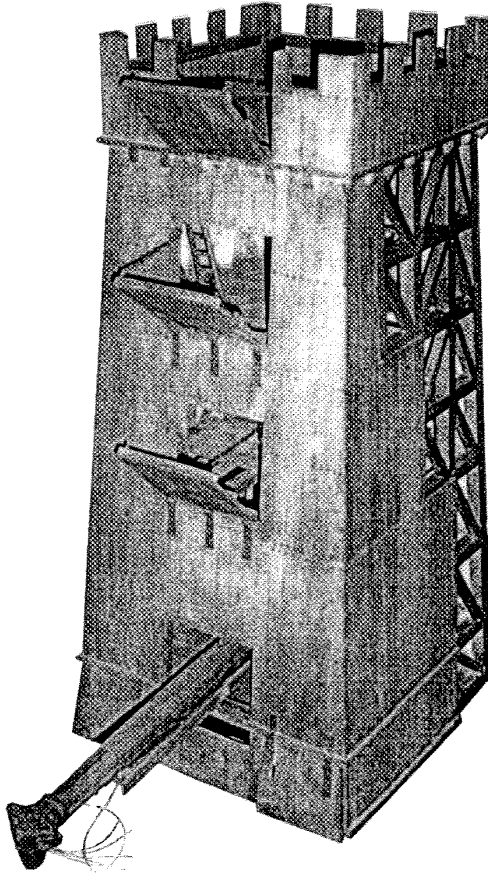


Figure 7.- *Turrus* avec pont-levis et bélière. Musée de la Civilisation romaine, Rome.
Photo Ph. Fleury.

Dans ces deux cas, le simple ébranlement des machines provoque la reddition des assiégés avant même qu'elles soient entrées en action à proprement parler. Le même phénomène s'observe, toujours dans la *Guerre des Gaules*, lors du siège de l'oppidum des Atuatuques : lorsqu'ils voient les tours s'avancer, les Gaulois croient à une intervention divine¹². Trois siècles plus tôt, les habitants de Mazages en Inde croyaient à la même aide des dieux quand Alexandre fit avancer ses tours le long des remparts de la ville et, là aussi, ils se rendirent¹³. Il est du reste fréquent que l'artillerie ou les machines de siège aient

12. César, *Guerre des Gaules* II, 30, 4.

13. Quinte-Curce, VIII, 10, 32.

un simple effet de dissuasion sur les assiégés, comme sur les assiégeants : à plusieurs reprises Tite-Live utilise des expressions signifiant que l'artillerie des assiégeants « dénudait » le rempart de ses défenseurs ou que l'artillerie des assiégés empêchait l'ennemi d'approcher des murs ou des portes¹⁴, et lui aussi relève que la simple approche des machines peut faire céder les assiégeants¹⁵.

Ces constatations d'ordre historique et objectif ont naturellement induit le thème littéraire de la toute-puissance des machines. Ainsi lorsque Sénèque dans les *Lettres à Lucilius* veut montrer que les gens puissants sont eux-mêmes soumis à une autre puissance, celle de l'ambition, il prend l'exemple suivant :

Il se trouve bon nombre de gens qui brûlent des villes, qui jettent à terre des positions inexpugnables à l'assaut des siècles et, des générations durant, toujours imprenables ; qui élèvent des terrasses au niveau des citadelles et battent en brèche par leurs béliers et leurs machines des remparts prodigieux en hauteur.¹⁶

Même image dans le *Thyeste* (le chœur parle de l'âme vertueuse qui possède la royauté) :

Elle n'a pas besoin de renverser les villes en approchant d'elles des machines qui projettent au loin des rochers.¹⁷

Ovide, dans ses évocations de tempêtes, utilise l'image des machines qui battent le mur des villes pour les vagues qui frappent le bordage de navires : dans les *Métamorphoses*, il s'agit du bateau de Cécylx (dans l'histoire légendaire de Cécylx et d'Alcyone) qui va sombrer dans le mauvais temps :

Souvent ses flancs battus par les lames retentissent avec fracas ;
il mugit sous leur assaut comme les murs d'une citadelle lors-

14. Tite-Live, XXI, 11, 7 (siège de Sagonte par Hannibal) : *Quae cum admota catapultis ballistisque per omnia tabulata dispositis muros defensoribus nudasset* ; XXVI, 6, 4 (siège de Capoue) : *porta ballistis scorpionibusque instructa missilibus procul hostes arcebat* ; XXXII, 5, 13 : *magna tormentorum etiam vis ut missilibus procul arcerent hostem idoneis locis disposita est*.

15. Tite-Live, XXXV, 51, 9 : *hi quoque tamen cum terra marique obsiderentur et iam machinis tormenta adportari uiderent, non tulere obsidionem*.

16. Sénèque, *Lettres*, 94, 61 : *Multi inueniuntur qui ignem inferant urbibus, qui inexpugnabilia saeculis et per aliquot aetates tuta prosternant, qui aequum arcibus aggerem attollant et muros in miram altitudinem eductos arietibus ac machinis quassent*.

17. Sénèque, *Thyeste*, 385 et sq. : *admotis nihil est opus / urbes sternere machinis / longe saxa rotantibus*.

qu'un bélier de fer ou une baliste leur porte des coups qui les mettent en pièces.¹⁸

Dans les *Tristes*, c'est le propre navire d'Ovide qui est menacé par les flots :

les vagues n'assaillent pas le bordage avec moins de violence
que le pesant boulet de la baliste ne frappe les murailles.¹⁹

Une ville qui ne peut être prise par des machines de guerre est donc une ville extraordinaire. Sidoine Apollinaire décrit le château du Burgus, au confluent de la Garonne et de la Dordogne, comme une place que les machines, les béliers, les tortues, les mantelets ne pourront jamais détruire²⁰. Les exemples les plus nombreux, nous l'avons vu, s'appliquent aux villes : une place fortifiée ne peut être prise que par des machines, les machines sont les destructrices des villes. Mais ce thème de la puissance qui ne peut être renversée que par l'invincibilité des machines s'applique aussi aux monstres (nous le verrons dans la dernière partie) ou aux héros : dans la *Pharsale* de Lucain, seul un bélier ou une baliste pourrait renverser le centurion Scéva qui s'oppose seul contre tous aux troupes pompéiennes tentant une percée dans le retranchement qui les enferme à l'intérieur de Dyrachium²¹.

Nous pouvons emprunter la conclusion de cette partie à l'auteur anonyme du *De rebus bellicis* :

Ainsi donc, Empereur invaincu, en renforçant aussi ton armée invaincue de ces inventions mécaniques tu doubleras sa puissance : tu feras face aux incursions ennemies non seulement par la force et la violence, mais également par le génie technique, surtout lorsque tu auras vu, grâce à la sagacité de ton esprit, que les machines sont efficaces en toutes circonstances.²²

18. Ovide, *Métamorphoses* XI, 507 et sq. : *Saepe dat ingentem fluctu latus icta fragorem, / nec leuius pulsata sonat, quam ferreus olim / cum laceras aries balistaue concutit arces.*

19. Ovide, *Tristes* I, 2, 47-48 : *Nec leuius tabulae laterum feriuntur ab undis / Quam graue balistae moenia pulsat onus.*

20. Sidoine Apollinaire, *Poèmes* 22, 121 et sq. : *... non illos machina muros, non aries, non alta strues uel proximus agger, / non quae stridentes torquet catapultae molares, sed nec testudo nec uinea nec rota currens / iam positis scalis umquam quassare ualebunt.*

21. Lucain, VI, 198 et sq. : *Hunc [i.e. Scaeuam] aut tortilibus uibrata phalarica neruis / Obruat aut uasti muralia pondera saxi, / Hunc aries ferro ballistaque limite torta, / Promoueat...*

22. Anonyme, *De reb. bel.* 18, 6 : *His igitur, inuicte imperator, machinarum quoque inuentioibus communitam potentiam inuicti duplicabis exercitus, hostium incursibus non ui solum et uiribus obuiando, sed etiam artis, ingenio, maxime cum animi sagacitate per omnia elementa machinas reppereris ualituras.*

Les incursions ennemies auxquelles pense l'auteur sont celles des Barbares ; la machine est en effet un élément essentiel de la supériorité militaire des Romains sur les «non-civilisés».

3. La machine est ce qui fait la supériorité des Romains ou des Grecs sur les «Barbares»

Nous avons déjà effleuré ce point un peu plus haut à propos des textes de Quinte-Curce sur le siège de Mazages et de César sur le siège de l'oppidum des Atuatuques. Dans cet épisode l'auteur nous présente les assiégés, des «Barbares» dans les deux cas, émerveillés par les machines et persuadés qu'Alexandre ou César sont aidés par la puissance divine. Cette équation «machines = civilisation» ou «civilisation = machines» est récurrente dans les textes latins.

Dans la *Phèdre* de Sénèque, Hippolyte célèbre l'âge d'or, c'est-à-dire l'époque antérieure à la civilisation, en utilisant notamment l'exemple des machines de guerre : «la baliste n'avait pas encore brisé les portes closes en lançant de gros blocs de pierre»²³. L'équation est exprimée avec particulièrement de force dans la *Guerre des Gaules* : les Gaulois apparaissent totalement ignorants des machines ; ils n'avaient jamais vu ni même entendu parler des ouvrages de siège avant l'arrivée des Romains, nous dit César à propos des Suessions, mais en généralisant et en utilisant pour sujet *Galli*²⁴. L'histoire des Atuatuques a même une certaine *uis comica* :

Lorsque les Atuatuques virent qu'après avoir poussé les mantelets et élevé un terrassement nous constructions au loin une tour, ils commencèrent par railler du haut de leur rempart et par nous couvrir de sarcasmes : «Un si grand appareil à une telle distance ! Quels bras, quels muscles avaient-ils donc surtout avec leur taille infime (car aux yeux de tous les Gaulois, en général, notre petite taille à côté de leur haute stature est un objet de mépris) pour prétendre placer sur le mur une tour de ce poids ?» Mais quand ils virent qu'elle se mouvait et approchait des murs, vivement frappés de ce spectacle nouveau et étrange pour eux (*noua atque inusitata specie commoti*), ils envoyèrent à César des députés qui lui tinrent à peu près ce langage : «Ils ne pouvaient pas croire que les Romains ne

23. Sénèque, *Phèdre*, 534-535 : *nec torta clausas fregerat saxo graui / ballista portas...*

24. César, *Guerre des Gaules* II, 12, 5 : ... *operum* (= *uinae, agger, turres*), *quae neque uiderant ante Galli neque audierant*.

fussent pas aidés par les dieux dans la conduite de la guerre, puisqu'ils étaient capables de faire avancer si vite des machines d'une telle hauteur»; et ils déclarèrent qu'ils leur livraient leurs personnes et leurs biens.²⁵

L'épisode raconté par Quinte-Curce, littérairement plus tardif, mais historiquement antérieur de presque trois siècles à la guerre des Gaules, est de la même teneur; les Barbares cette fois sont des Indiens, et leur forteresse, Mazages, est dans une position particulièrement favorable: élevée et entourée de vide, empêchant l'artillerie d'approcher à portée efficace. Alexandre fait donc construire une terrasse et approcher des tours. Du haut de ces tours son artillerie peut lancer dans la ville des traits puissants: javelots de siège (*pila muralia*) et lances lourdes (*praegraues hastas*). Les Barbares sont ignorants des travaux de ce genre (*rudes talium operum*) et ne comprennent pas comment les tours peuvent avancer, ni comment ils peuvent être frappés par des projectiles aussi pesants. À l'efficacité objective des machines s'ajoute la terreur qu'elles inspirent – terreur liée à la croyance en une intervention divine – et les assiégés se rendent²⁶.

La supériorité donnée aux «peuples civilisés» par les machines ne vaut pas que pour la prise des villes. Lors de sa première expédition en Bretagne, en 55 avant J.-C., César éprouve des difficultés pour débarquer. Les Bretons l'attendent en grand nombre sur le rivage et leurs chevaux sont habitués à s'avancer dans l'eau. Le tirant d'eau des navires romains les empêche d'arriver jusqu'au sec et les soldats ont du mal à marcher dans la mer avec tout leur équipement sans se faire renverser par les vagues, tout en se protégeant des projectiles lancés par l'ennemi. César met donc en position des navires de guerre équipés de machines de jet et cette simple intervention de l'artillerie suffit à faire reculer les «Barbares troublés par ce que les machines leur offrent de singulier»²⁷.

Le fait de posséder des machines permet aussi aux Romains de compenser leur infériorité numérique face aux Gaulois, par exemple à Gergovie lorsque des troupes considérables assaillent le camp romain en l'absence de César. Fabius, le commandant romain, fait savoir à son général que pour résister à cette attaque les machines avaient été d'un grand secours²⁸.

25. César, *Guerre des Gaules* II, 30, 3 – 31, 3.

26. Quinte-Curce, VIII, 10, 31-33.

27. César, *Guerre des Gaules* IV, 25, 2 : *inusitato genere tormentorum permoti barbari*.

28. César, *Guerre des Gaules* VII, 41, 3 : *ad haec sustinenda magno usui fuisse tormenta*.

En revanche, lorsque César voit que les Nerviens ont utilisé des tours et des tortues pour attaquer le camp de Cicéron en 54 avant J.-C., il en est particulièrement étonné²⁹. L'explication est que déjà trois années se sont écoulées depuis les sièges des forteresses des Suessions et des Atuatuques et que les Gaulois commencent à acquérir l'expérience de ces travaux. De plus ils utilisent des prisonniers romains et apprennent ainsi à se « civiliser »³⁰.

Nous retrouvons la même utilisation de prisonniers, auxquels viennent s'ajouter des déserteurs, presque un siècle et demi plus tard, lors de l'attaque d'un camp romain par des Bataves et des Transrhénans. L'épisode est raconté par Tacite :

Ils [les « Barbares »] eurent recours à tout, même aux machines, emploi nouveau pour eux. Ils n'avaient par eux-mêmes aucun savoir faire : c'étaient des déserteurs et des prisonniers qui leur apprenaient à étagier des pièces de charpente pour en faire une espèce de machine à pont-levis.³¹

En fait la machine construite par les Germains est une véritable hélépole avec plate-forme de tir aux étages supérieurs, pont d'assaut, galeries protégées pour les sapeurs au rez-de-chaussée. Mais l'ensemble est si mal fait (*opus informe...* dit Tacite) que les pierres lancées par les balistes des assiégés suffiront à le disloquer.

Il faut croire que, malgré les contacts inévitables sur les frontières avec les civilisations hellénistique puis romaine, malgré les prisonniers et les déserteurs, les peuples barbares resteront toujours plus ou moins étrangers au machinisme dans le domaine de l'armement militaire : encore à la fin du IV^e siècle après J.-C., devant Andrinople, une pierre énorme lancée par un onagre et qui se brise en arrivant à terre provoque la fuite immédiate d'un groupe de Goths stupéfaits de cette « nouveauté » (*stupore spectaculi noui*) alors même qu'aucun d'entre eux n'a été touché par le projectile³².

Toujours en cette fin du IV^e siècle, le perfectionnement de l'armement et en particulier le perfectionnement des machines de guerre sont

29. César, *Guerre des Gaules* V, 52, 2 : *Institutas turres, testudines munitionesque hostium admiratur.*

30. César, *Guerre des Gaules* V, 42, 1-5.

31. Tacite, *Histoires* IV, 23, 3 : *Machinas etiam, insolitum sibi, ausi. Nec ulla ipsis sollertia; perfugae captiuique docebant struere materias in modum pontis...*

32. Ammien Marcellin, XXXI, 15, 12 : *Scorpio genus tormenti, quem onagrum sermo uulgaris adpellat, e regione contra hostium aciem densam locatus, lapidem contorsit ingentem : qui licet humo frustra illisus est, uisus tamen ita eos metu examinavit, ut stupore spectaculi noui cedentes e medio, abire tentarent.*

la solution proposée à l'Empereur par l'auteur anonyme du *De rebus bellicis* pour résister aux « nations furieuses qui aboient tout autour de l'empire romain »³³. Les Barbares possèdent en effet des armes naturelles : l'abri des forêts, les montagnes, la rigueur du climat, les marais, les fleuves et on doit lutter contre cela avec de nouveaux systèmes d'armement (*nouis armorum machinis*³⁴). Là encore la *machina* (au sens ancien défini plus haut) est la réponse des Romains face aux Barbares.

4. La machine de guerre, objet «extra-ordinaire», dans son emploi et ses effets

Si la machine de guerre est objet d'étonnement pour les Barbares, elle n'en reste pas moins aussi un objet souvent présenté comme extraordinaire dans les textes latins, y compris dans les textes techniques. Quand Végèce décrit les onagres et les balistes, il emploie des termes forts : ces machines disloquent (*dissoluere*) ou brisent (*irrumperere*) tout ce qu'elles frappent, à la manière de la foudre (*more fulminis*)³⁵. Cette image de la foudre est du reste souvent présente (un type de baliste était même appelé *fulminalis*³⁶). Ammien Marcellin applique la comparaison au bélier :

Sous ses assauts successifs, comme sous des coups de foudre répétés, les édifices se lézardent et l'appareil des murs se disloque et s'écroule³⁷,

et aux tridents qui équipent la base de l'hélépole (pics de protection ou pointes des béliers ?)³⁸. Ammien lui-même n'est certes pas un technicien mais, dans la partie du livre XXIII qu'il consacre à une description des machines, il n'est pas indifférent à leur côté extraordinaire : à la fin de sa description de la baliste, il mentionne les étincelles produites au départ du tir (techniquement le détail est insignifiant : il s'agit de pièces de fer qui frottent les unes contre les autres, mais nul

33. Anonyme, *De reb. bel.* 6, 1 : *imperium romanum circumlatrantium ubique nationem perstringat insania.*

34. *Ibid.* 6, 4.

35. Végèce, *Epit. rei mil.* 4, 22.

36. Anonyme, *De reb. bel.* 18, 6.

37. Ammien Marcellin, XXIII, 4, 8 : *Qua crebritate uelut reciproci fulminis impetu aedificiis scissis in rimas, concidunt structurae laxatae murorum.*

38. Ammien Marcellin, XXIII, 4, 12 : *Conseruntur autem eius frontalibus trisulcae cuspides praeacutae, ponderibus ferreis graues, qualia nobis pictores ostendunt fulmina uel fitiores, ut quicquid petierit aculeis exsertis abrumpat.*

doute qu'il impressionnait le lecteur) et il ajoute que bien souvent la victime ressent la blessure mortelle (*letale uulnus*) du projectile avant d'avoir vu celui-ci³⁹. Cela n'étonne malheureusement plus les lecteurs depuis l'utilisation de la poudre dans les armes de guerre ou de chasse, mais le fait était bien sûr impressionnant pour des hommes qui ne connaissaient que la vitesse relativement lente des pierres ou des javelots lancés à la main et même des flèches lancées par les arcs ou des pierres projetées par les frondes. Quand, bien plus tard encore, Isidore de Séville définit le mot *ballista*, il souligne que cette machine lance ses projectiles avec une grande force (*magna ui*)⁴⁰. Tite-Live ou Tacite qualifient de *ingens* les pierres lancées par les balistes⁴¹. Le bruit même de l'artillerie semble avoir toujours fait impression. Sénèque le relève dans ses *Questions Naturelles*⁴² et Ammien Marcellin signale l'utilisation du bruit des machines sans expédition de trait⁴³.

Les effets de l'artillerie sur le champ de bataille peuvent être un sujet d'étonnement même pour des auteurs « aguerris » comme César : lors du siège de Marseille en 49 avant J.-C., il est impressionné par la puissance des machines de jet des assiégés. Des balistes marseillaises (c'est la seule fois que César emploie précisément le mot *ballista* dans son œuvre) lancent des pièces de bois d'environ 3,50 m de long, garnies de pointes de fer, qui ont encore la force de se fichent en terre après avoir traversé quatre rangs de claies⁴⁴. La poésie épique s'est naturellement emparée du sujet. Chez Lucain, à propos du même siège de Marseille, les javelots envoyés par les balistes marseillaises traversent plusieurs hommes en armure et continuent sur leur élan⁴⁵... Nous avons déjà évoqué l'histoire de la défense de Syracuse par les machines d'Archimède : elle est récurrente dans la littérature latine⁴⁶

39. Ammien Marcellin, XXIII, 4, 3 : *Cum ad extremitatem neruorum acumen uenerit summum, percita interno pulsus a ballista ex oculis auolat, interdum nimio ardore scintillans, et euenit saepius ut, antequam telum cernatur, dolor letale uulnus agnoscat.*

40. Isidore de Séville, *Origines* XVIII, 10, 2 : (*ballista*) *magna ui iacit aut hastas aut saxa.*

41. Tite-Live, XXXI, 46, 10 ; Tacite, *Histoires* III, 23, 4 : *ballista ingentibus saxis hostilem aciem proruebat.*

42. Sénèque, *Questions naturelles* II, 16 : *ballistae... scorpionisque tela cum sono expellunt.*

43. Ammien Marcellin, XIX, 6, 10 : *tormentorumque machinae stridebant sine iaculatione ulla telorum.*

44. César, *Guerre civile* II, 2, 2 : *Asseres enim pedum XII cuspidibus praefixi atque hi maximis balistis missi per IIII ordines cratium in terram defigebantur.*

45. Lucain, III, 464 et sq. : *... Nec enim solis excussa lacertis / lancea, sed tenso ballistae turbine rapta / haut unum contenta latus transire quiescit.*

46. Par ex. Tite-Live, XXIV, 34, 8 : « Contre cet appareil naval (= quinquerèmes de Marcellus jointes deux à deux et transformées en plates-formes d'assaut), Archimède disposa sur le rempart des machines de dimensions variées (*uariarum magnitudinis tor-*

et dans la littérature grecque⁴⁷ comme sont récurrentes les anecdotes autour de l'utilisation des machines et plus particulièrement de l'artillerie. Tacite raconte comment, lors de la bataille de Crémone, des soldats de l'armée des Flaviens, se camouflant derrière des boucliers ennemis, réussirent à saboter une baliste vitellienne qui provoquait d'immenses ravages. Il leur suffit de couper quelques câbles des ressorts pour déséquilibrer la machine, mais cet acte courageux leur coûta la vie car ils furent aussitôt tués par les servants de la baliste⁴⁸. Ammien Marcellin raconte la mort terrible d'un architecte militaire, peut-être chargé du réglage des machines de jet : alors qu'il se trouvait auprès d'un onagre lors du siège de Mahozamalcha, la pierre, placée dans la fronde de la machine et probablement mal calée, est tombée sur lui et l'a écrasé au point de le rendre complètement méconnaissable⁴⁹. C'est dire le poids d'un tel projectile...

Est liée aussi aux machines de jet l'histoire extraordinaire du serpent monstrueux tué par les soldats de Régulus. L'épisode se situe pendant la première guerre punique, en Afrique, près du fleuve Bagrada. L'armée romaine rencontre un serpent d'une taille gigantesque (un peu plus de 35 m de long) et pour en venir à bout elle doit mettre en œuvre (comme pour l'attaque d'une place forte, dit Pline) non seulement ses catapultes lanceuses de flèches, mais aussi ses balistes qui finissent par le tuer à coup de grosses pierres. L'anecdote est rapportée par un grand nombre d'auteurs et certains précisent que la peau du serpent fut exposée à Rome⁵⁰. Ce fait nous inciterait à accorder quelque crédit au récit s'il n'y avait pas une forte probabilité pour que tout remonte à Tubéron, y compris l'histoire de l'exposition à Rome. Mais au fond cela importe peu pour notre propos qui est de montrer comment, dans l'imaginaire romain, machines de guerre et histoires extraordinaires sont profondément liées et Sénèque pense probablement à l'histoire de Régulus quand il écrit dans le *De clementia* :

menta). Contre les navires éloignés, on lançait des pierres très lourdes ; ceux qui étaient près, on les attaquait avec des projectiles plus légers et d'autant plus nombreux.»

47. Par ex. Plutarque, *Marcellus* 14, 7 : «Tout cela (= préparatifs de Marcellus) ne comptait pas pour Archimède et ses machines (τοις Ἀρχιμήδους μηχανήμασιν)».

48. Tacite, *Histoires* III, 23, 2. Pour une interprétation précise des mots employés par Tacite, en particulier *libramentum*, cf. Fleury (1981).

49. Ammien Marcellin, XXIV, 4, 28 : *nostrae partis architectus... post machinam scorpionis forte adstans, reuerberato lapide quem artifex tritubanter aptauerat fundae*.

50. Pour nous en tenir aux auteurs latins : Tite-Live, *Per.* XVIII, 1 ; Pline, *Histoire naturelle* VIII, 37 ; Silius Italicus, VI, 151-293 ; Florus, I, 18, 20-21 ; Aulu-Gelle, VI, 3 ; Orose, *Histoires* IV, 5, 10.

Des reptiles tout petits échappent aux regards et la force publique n'intervient pas pour les rechercher, mais quand l'un d'eux dépasse la taille ordinaire et a pris des proportions phénoménales, lorsqu'il empoisonne les sources avec sa bave, brûle tout de son haleine, écrase tout sur son passage, on l'attaque avec des balistes.⁵¹



Ces exemples, glanés dans la littérature latine sans volonté d'exhaustivité, suffisent à faire comprendre comment la machine de guerre a souvent été utilisée dans les métaphores exprimant la force et la puissance. Ainsi l'image de Plaute : « Mon poing est une baliste, mon coude une catapulte, mon épaule un bélier »⁵² se retrouve-t-elle partiellement six siècles plus tard chez Ammien Marcellin quand celui-ci compare les bras des femmes gauloises à des catapultes :

(à propos des mœurs des Gaulois) si l'un d'eux, au cours d'une rixe, fait appel à sa femme, qui est plus vigoureuse que lui et qui a les yeux pers, une troupe d'étrangers ne pourra lui tenir tête, surtout quand celle-ci, le cou gonflé et grinçant des dents, balançant d'énormes bras blancs, commence à décocher, en y mêlant des coups de pieds, des coups de poings semblables à des projectiles de catapultes lancés par la torsion de leurs cordes.⁵³

Cette remarquable pérennité littéraire n'est pas sans poser des problèmes techniques puisque les machines de jet de l'époque de Plaute sont tout à fait différentes de celles de l'époque d'Ammien, mais l'image a probablement survécu à l'objet précis auquel elle se réfère. Les références aux machines de guerre, particulièrement fréquentes chez Plaute (« L'amour est comme un boulet que l'on tire, rien ne vole aussi vite »⁵⁴; « je vais d'abord préparer un boulet contre le vieux à propos des deux cents philippes; si avec ce boulet je renverse la tour et les ouvrages avancés, j'entrerai tout droit par la porte de ce vieux

51. Sénèque, *De la clémence* I, 25, 4.

52. Plaute, *Captifs*, 796-797 : *Nam meus est ballista pugnus, cubitus catapultast mihi, / Vmerus aries.*

53. Ammien Marcellin, XV, 12, 1 : *ut catapultas tortilibus neruis excussas.*

54. Plaute, *Trinummus*, 668 : *Ita est amor, ballista ut iacitur : nihil sic celere est neque uolat.*

fort chargé d'ans»⁵⁵ etc.) se retrouvent régulièrement dans les textes purement littéraires (nous avons vu par exemple comment Ovide comparait les vagues qui frappent le navire aux boulets qui frappent la muraille). Par les textes, les machines sont donc passées de la puissance technique à l'imaginaire de la puissance.



55. Plaute, *Bacchides*, 709 et sq. : *De ducentis nummis primum intendam ballistam in senem. / Ea ballista si peruortam turrim et propugnacula, / Recta porta inuadam extemplo in oppidum anticum et uetus.*

Le poignard de Brutus

Paul-Marius MARTIN

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

« *Quod ferrum, Brute, tenebas ?* » Ainsi Lucain¹ interpelle-t-il Brutus combattant « sous le casque plébéien » à la bataille de Pharsale. Le lecteur ne pouvait évidemment pas manquer d'y voir une allusion à l'arme que tiendra, moins de quatre ans plus tard, le même Brutus aux Ides de mars 44. Ce n'est pas la première allusion du poète au meurtre de César ; déjà, lors de la consultation de l'oracle de Delphes, les trépieds tardaient à révéler les choses à venir, parmi lesquelles :

*Vindicis an gladii facinus poenasque furorum
Regnaque ad ultores iterum redeuntia Brutos*²...

On voit que Lucain utilise une fois *ferrum*, une fois *gladius*. Pourtant, la question posée par le poète à Brutus est purement oratoire : à Pharsale, Brutus devait évidemment tenir une épée. En revanche, on pourrait croire, à lire Lucain, que les armes brandies par les assassins de César étaient des épées. Mais nous possédons deux preuves certaines que c'est à coups de poignards que César fut assassiné.

La première se trouve dans la *Deuxième Philippique* de Cicéron, discours fictif, censé avoir été prononcé le 19 septembre 44 et lancé en fait comme un brûlot, sous forme de pamphlet contre Antoine, publié en octobre ou novembre de la même année. Cicéron, à deux reprises, fait allusion au geste de Brutus qui, au sortir de la Curie de Pompée, où venait de se perpétrer le meurtre, cria « Cicéron ! », en brandissant son poignard ensanglanté :

« *Caesare interfecto, inquit [Antonius], statim cruentum alte extolens M. Brutus pugionem, Ciceronem nominatim exclamavit atque ei libertatem est gratulatus* »³.

1. Lucain, *Pharsale*, VII, 587 : « Quel fer tenais-tu, Brutus ? » (toutes nos traductions, sauf exception signalée, sont originales).

2. Lucain, *Pharsale*, V, 206-207 : « ... ou bien l'exploit d'un glaive de vengeance, le châtement de ces folies furieuses et les temps de la royauté revenus pour des Brutus vengeurs... ». Autres allusions au Césaricide : VII, 596 ; VIII, 610 ; IX, 17 ; X, 342 et 398.

Sic enim dixit [Antonius] : « M. Brutus, quem ego honoris causa nomino, cruentum pugionem tenens, Ciceronem exclamavit; ex quo intellegi debet eum conscium fuisse. — Ergo ego sceleratus appello a te, quem tu suspicatum aliquid suspicaris; ille qui stillantem prae se pugionem tulit, is a te honoris causa nominatur⁴ !

Le terme *pugio* ne laisse aucun doute quant à la nature de l'arme utilisée lors d'un événement encore récent, qui avait eu pour témoin le sénat tout entier, et qui interdisait donc toute inexactitude de la part de l'orateur qui rappelait les circonstances de celui-ci. Le témoignage contemporain de Cicéron est d'ailleurs confirmé par le récit de Suétone :

... utque animaduertit undique se strictis pugionibus peti⁵...

Certes, Cicéron, dans la même *Philippique*, parle une fois de *gladiis*, mais c'est dans un contexte d'emphase oratoire, où il préfère employer le terme noble, comme tout à l'heure Lucain, pour désigner les armes des conjurés⁶. Pourtant Plutarque, rapportant la mort de César, parle obstinément ici d'épée (*ξίφος*)⁷, tandis que Dion Cassius demeure dans le vague sur la nature de l'arme⁸, bien qu'il soit le seul à mentionner aussi l'appel à Cicéron, fait – dit-il de manière assez imprécise – par « des conjurés »⁹. Cependant, rapportant un échange entre Cassius et Antoine lors du banquet de conciliation qui suivit cette journée tragique, le même Dion, au style direct, fait demander par Antoine à Cassius :

« Est-ce que par hasard tu as un poignard (*ξίφιδιόν τι*) sous ton aisselle ? », et celui-ci répondit : « Oui, et un grand, au cas où à ton tour tu serais tenté par la tyrannie. »¹⁰

3. Cicéron, *Philippiques* II, 28 : « César mort, dit-il, aussitôt Brutus, en brandissant bien haut son poignard sanglant, lança dans un cri le nom de Cicéron et le félicita pour cette libération. »

4. Cicéron, *Philippiques*, II, 30 : « Ainsi parle-t-il : « M. Brutus, dont je mentionne le nom avec honneur, tenant un poignard sanglant, cria « Cicéron ! » ; d'où il faut comprendre que celui-ci était complice. » — Ainsi donc, je suis traité par toi de criminel, moi que tu soupçonnes d'avoir eu quelque soupçon de l'affaire; mais lui qui a exhibé un poignard dégouttant de sang, c'est « avec honneur » que tu mentionnes son nom ! »

5. Suétone, *César*, 82, 2 : « ... lorsqu'il se vit cerné par les poignards dégainés... »

6. Cicéron, *Philippiques*, II, 114 : *Hi [les césaricides] primum cum gladiis non in regnum appetentem, sed in regnantem impetum fecerunt* « Ceux-ci sont les premiers à avoir attaqué avec des glaives non quelqu'un qui aspirait à la royauté, mais quelqu'un qui régnait vraiment. »

7. Plutarque, *César*, 66, 12 et 67, 3; *Brutus*, 17, 4-5 et 18, 7; *Antoine*, 14, 7.

8. Dion Cassius, XLIV, 19.

9. Dion Cassius, XLIV, 20, 4.

10. Dion Cassius, XLIV, 34, 7.

Appien, lui, parle, non de poignards, mais d'épées sanglantes quand les conjurés sortent de la Curie, et c'est au bout d'une épée, à l'en croire, que l'un des conjurés plaça un *pilleus*, un bonnet d'affranchi, en signe de liberté retrouvée¹¹. Pourtant, un peu plus haut, narant le meurtre de César, Appien emploie bien le mot ξιφίδιον pour désigner l'arme des agresseurs¹². En fait, les hésitations, tant de Cicéron que des sources grecques, résultent, soit d'une certaine imprécision (pour Plutarque), soit d'une distribution sémantique (pour Cicéron, Appien et Dion Cassius) dont nous trouverons confirmation au cours de notre enquête : quand elles parlent *techniquement*, ou qu'elles rapportent des paroles précises, les sources utilisent le terme exact de « poignard » ; quand ces auteurs parlent de manière oratoire – emphatique –, ou poétique – épique –, ils utilisent le mot noble : « épée ».

Cette hésitation des sources se répercute dans l'iconographie moderne du meurtre de César. Pour prendre quelques exemples, K.V. Piloty et V. Camuccini arment les Césaricides les uns avec des poignards, les autres avec des épées¹³ ; en revanche, Rochegrosse ne leur fait brandir que des poignards¹⁴. Mais il est remarquable que, par fidélité au texte de Plutarque, la célèbre édition espagnole de Plutarque par Quevedo ne montre, en vignette en face du texte relatant la mort de César, que des porteurs d'épée... à l'exception du personnage placé derrière César, donc identifiable avec Casca, qui seul enfonce un poignard dans la clavicule de César¹⁵.

Il n'y a pourtant aucun doute. Nous possédons en effet un document – qui constitue notre seconde preuve – attestant que le *pilleus* fut associé, non à l'épée, mais aux poignards. C'est le fameux denier – et *aureus* – de Casca, frappé BRUT.IMP et L.PLAET.CEST, en 43/42¹⁶, alors que, face à la coalition triumvirale, l'armée républicaine, en Orient, tentait d'affirmer désespérément la légitimité du tyran-

11. Appien, *Guerres civiles*, II, 119.

12. Appien, *Guerres civiles*, II, 118.

13. K.V. Piloty, *La Mort de César* (Provincial Museum, Hanovre) ; V. Camuccini, *La Mort de Jules César* (Scala, Florence).

14. Rochegrosse, *Mort de César* (Musée de Grenoble) ; cf. aussi la représentation de Brutus par Domenico Ghirlandaio dans la salle de l'Horloge du Palazzo della Signoria à Florence : mais la proximité, dans un groupe d'ensemble, de Mucius Scaevola et de Camille, fait plutôt penser à L. Brutus, qui tiendrait alors le couteau de Lucrece, ennobié en poignard.

15. «Plutarco» in *Obras* de D.F. de Quevedo, 1726, t. I, 18, «De la vida de Marco Bruto».

16. Crawford (1974) 508/3. Le *pilleus* encadré des poignards alterne avec la tête casquée de Libertas : cf. Crawford (1974) 501/1. Sur cette monnaie, voir Mattingly (1948) ; Cahn (1957) ; Zehnacker (1973) 619.

nicide des Ides de Mars. En dépit de la petite taille de la monnaie, il est facile d'y reconnaître, flanquant le *pilleus* d'affranchi¹⁷ et accompagnés de la légende EID.MAR., deux poignards qui reproduisent sans ambiguïté le poignard «réglementaire» du légionnaire, adopté à partir du moment (fin III^e siècle av. J.-C.) où se substitua à l'épée courte, très proche de l'épée grecque, l'épée dite ibérique, dont la longueur de lame (72 cm) exigeait l'emploi d'une arme de poing supplémentaire, plus courte. Ce fut le poignard, porté à gauche – l'épée se portait à droite – dont l'archéologie nous livre plusieurs exemplaires, certains contemporains de la fin de la République (en Gaule notamment). Protégée par un fourreau de bronze ou de bois, l'arme est formée de deux parties : un manche, généralement disparu, en bois, et une pièce unique de fer, réunissant la tige de la fusée dans laquelle était enfoncé le manche, une garde à peine plus large que la lame, et la lame proprement dite. Celle-ci, longue de 20 à 25 cm, large de 4 à 7 cm au départ de la garde, est dotée d'une arête longitudinale épaisse – ce qui contribue à sa solidité – autour d'un double tranchant, et d'une pointe très aiguë, souvent renforcée.¹⁸ C'est une arme redoutable, pratiquement incassable, et qui, maniée avec vigueur, est capable d'infliger des blessures larges, profondes et, si le coup est bien ajusté, mortelles.

C'est sans doute ce qu'avaient espéré les conjurés, en confiant à P. Servilius Casca, qui se trouvait debout derrière César assis, le soin de porter à la victime, préalablement immobilisée par L. Tillius Cimber, un coup qui aurait dû être fatal. En effet, la lame «devait pénétrer à la base du cou, à gauche, entre clavicule et épaule, sectionnant les gros vaisseaux sous-claviers (aorte et carotide) et provoquant donc, par une énorme hémorragie, la mort en quelques secondes. Ainsi voit-on les Galates se suicider dans l'art pergaméen. Mais le tueur était-il troublé, la victime a-t-elle bougé un peu ? Toujours est-il que le coup n'occasionna qu'une blessure légère, la lame ayant sans doute glissé sur la clavicule et les côtes, en entamant seulement le sein.»¹⁹ La panique qui s'empara alors des conjurés transforma ce qui aurait dû être un meurtre «propre» en une véritable boucherie. Les conjurés se blessèrent même entre eux et, sur le cadavre de César saigné à blanc, son médecin releva vingt-trois blessures, dont une seule mortelle

17. Sur le *pilleus*, dont nous avons fait le «bonnet phrygien», comme symbole de liberté politique dès l'époque romaine, voir Metzler (2001).

18. Cf. Sievers (1996) 76.

19. Martin (1988) 18-19; voir aussi Martin (1986 a) 44 sq.

(probablement la blessure au ventre)²⁰. Les conjurés, du moins ceux qui étaient chargés de l'exécution, s'étaient donc probablement tous équipés de ce poignard, facile à dissimuler sous l'ampleur d'une toge. En effet, le drapé de la toge couvrait presque complètement l'épaule et le bras gauche : il était donc aisé – à condition évidemment d'être droitier – de dissimuler l'arme, dans son fourreau, sous l'aisselle gauche, en la faisant tenir à l'aide d'une courroie, un peu à la manière dont on porte aujourd'hui une arme de poing – revolver ou pistolet – à l'aide d'un *holster*. On trouve d'ailleurs l'expression *subalare telum*, « arme de dessous l'aisselle » chez Cornelius Nepos²¹, pour désigner le poignard – preuve que ce mode de port d'arme était assez habituel. D'ailleurs, nous avons vu que, dans le dialogue entre Cassius et Antoine, celui-ci lui demandait s'il portait bien un poignard « sous l'aisselle » (μῶλη).

C'est ce dispositif qui avait valu au V^e siècle, à C. Servilius, meurtrier de *l'adfectator regni* Sp. Maelius, le *cognomen* d'*Ahala*. Il s'agit bien en effet du même mot que *ala*, qui désigne couramment l'aisselle²². On ne s'étonnera donc pas que deux conjurés, Brutus, dont la mère était une Servilia, et Servilius Casca, soient dits par Cicéron, toujours dans la *Deuxième Philippique* (26-27) et juste avant le passage cité *supra*, dignes émules de leur lointain ancêtre commun : non seulement tous deux avaient tué un tyran – ou un aspirant à la tyrannie – mais ils l'avaient tué de la même façon, avec la même arme, cachée au même endroit.

N'allons pas croire à une coïncidence : le même Ahala est évoqué par Cicéron dans une *Lettre à Atticus* (II, 24) à propos du rocambolesque projet d'assassiner Pompée l'année du premier consulat de César (en 59). On connaît l'histoire, fort obscure au demeurant : Vettius, personnage assez trouble qui avait servi d'indicateur à Cicéron lors de l'affaire de Catilina²³, affirmait qu'il s'était formé autour de Curion le fils un groupe de conjurés dont le projet était d'assassiner Pompée ; Vettius lui-même prétendait avoir reçu du secrétaire de l'autre consul, Bibulus, un poignard (*pugionem*). Cicéron crie à la manipulation destinée à compromettre certains hommes politiques, dont lui-même, que Vettius désignait dans ses aveux comme « le consulaire

20. Cf. Suétone, *César*, 82 ; Plutarque, *César*, 66 ; Brutus, 17 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 117 ; Dion Cassius, XLIV, 19. Seul Nicolas de Damas, XXIII, 85-87, parle de trente-cinq blessures : désir d'en rajouter ou erreur des manuscrits ?

21. Cornelius Nepos, *Alcibiade*, 10, 5.

22. Cf., par ex., Horace, *Épîtres*, I, 13, 12.

23. Cicéron, *Lettre à Atticus*, II, 24 ; Dion Cassius, XXXVII, 41, 2 ; Suétone, *César*, 17.

beau parleur, voisin du consul, [qui lui] avait dit qu'il faudrait trouver [pour assassiner Pompée] un Servilius Ahala ou un Brutus »²⁴. Les deux premiers renseignements (consulaire beau parleur et voisin du consul) permettent à coup sûr de reconnaître Cicéron dans le personnage désigné par Vettius à mots couverts – pourquoi d'ailleurs à mots couverts, alors qu'il nomme tous les autres dans ses aveux ? Mais les paroles qui lui sont – à tort ou à raison – prêtées par Vettius pouvaient bien le désigner tout autant : il y a en effet une véritable obsession d'Ahala dans toute l'œuvre de Cicéron²⁵ et il n'est donc pas interdit de penser que cette obsession pouvait se manifester, dès cette époque, dans ses paroles. Sans doute, plus tard, l'ingratitude dont le peuple romain avait fait preuve à l'égard de celui qui avait sauvé la République du péril tyrannique au V^e siècle, en l'exilant, lui évoquera-t-elle, en sus, la manière semblable dont lui-même aura été traité indignement après avoir réprimé la sédition catilinaire²⁶. Quoi qu'il en soit, il est remarquable que, dans cette affaire de tyrannicide avorté – n'oublions pas que Pompée était à cette date considéré comme l'homme fort du triumvirat –, la silhouette d'Ahala portant son poignard sous l'aisselle se dessine en arrière-plan.

L'acte d'Ahala – si tant est qu'il ait une valeur historique – avait eu un précédent qui, lui en tout cas, a toutes les chances d'être mythique. Il s'agit de la tentative d'assassinat de Porsenna par Mucius Scaevola, à l'aube des temps républicains. Curieusement, dans le récit détaillé de Tite-Live, celui-ci évite le mot *pugio* et préfère utiliser les termes *mucro* ou, plus vaguement, *ferrum*²⁷. On sait que *mucro* désigne à proprement parler la pointe de l'arme blanche et il est alors à la fois associé à *gladius* et distingué de lui pour le sens²⁸. Mais il est aussi souvent utilisé à la place de *gladius* avec le même sens, comme le remarque Quintilien :

24. Cicéron, *ibid.* (trad. Constans, CUF).

25. Cf. Cicéron, *Pour Sestius*, 143 ; *Pour Milon*, 8, 83 ; *Sur la vieillesse*, 56 ; *De la République*, I, 5.

26. Cicéron, *Sur sa maison*, 86 ; cf. Valère Maxime, V, 3, 1.

27. Tite-Live, II, 12, 5-10 : ⁵ *Abdito intra uestem ferro proficiscitur...⁸ Vadentem inde qua per trepidam turbam cruento mucrone sibi ipse fecerat uiam...¹⁰ "ferrum hostemque in uestibulo habebas regiae"*. Un fer caché sous son vêtement, il s'en va... De là, il s'était frayé un chemin à travers la foule en émoi avec son poignard sanglant... [apprête-toi] « à avoir un fer et un ennemi dans le vestibule de ton palais. »

28. Cf. Lucilius, *Fragments des Satires*, 1187 ; Cicéron, *Catilinaires*, III, 2 ; *Pour Cluentius*, 123 ; *Pour Ligarius*, 9 ; Valère Maxime, VIII, 9, 2.

*Nam prorsa, ut "mucronem" pro "gladio" et "tectum" pro "domo", ita [...]. Et rursus, ut pro "gladio" "ferrum", ita...*²⁹

Sans doute est-ce ainsi qu'il faut comprendre ici l'utilisation de *mucro* par Tite-Live, dont on peut penser qu'il a été influencé par la coloration plus ou moins épique des récits des origines. Mais cette imprécision de vocabulaire pose la question de la nature de l'arme tenue par Scaevola : un poignard ou une épée ? Tite-Live précise qu'il l'avait cachée *intra uestem*. Valère Maxime, de même, dit que le jeune homme était *clam ferro cinctus*³⁰. Tout cela fait penser que, pour ces auteurs postérieurs au meurtre de César, il s'agit bien d'une arme facile à cacher, donc d'un poignard, comme nous le confirme Denys d'Halicarnasse³¹. Seul Plutarque, toujours aussi imprécis sur la question, parle ici d'épée.³²

Qu'il s'agisse d'Ahala ou des meurtriers de César, nous voyons donc que l'utilisation du poignard caché – de préférence sous l'aiselle – est la marque des conjurés, c'est-à-dire d'hommes qui ont prémédité le meurtre politique et qui, pour s'approcher du tyran sans attirer l'attention, sont contraints de cacher leur arme. En tant qu'arme tyrannicide, le poignard, quand il est spécifié comme tel, et non désigné par un terme vague ou emphatique (*gladius, ensis, ferrum, mucro*) est alors appelé, proprement, *pugio*.

Très différente de cet acte prémédité est la situation, soit de la victime qui se défend, soit du meurtrier qui improvise son geste. Ceux-ci sont alors obligés de se servir de ce qui leur tombe sous la main au moment de l'action. C'est ainsi que nous avons conservé, grâce à Denys d'Halicarnasse, un récit de l'affrontement mortel entre Servilius Ahala et Sp. Maelius beaucoup plus complet que tous les autres. Selon lui – ou plutôt selon l'annaliste qu'il suit ici – Sp. Maelius avait tenté de se défendre en s'emparant, dans une boucherie du Forum, d'un couteau de boucher (*μαγειρικὸν καὶ κοπίδα τῶν κρεοκόπων*). Avec lui s'ouvre la série des personnages qui, pour attaquer ou pour se défendre dans un meurtre politique, se sont servis d'armes de poing improvisées, de celles que le vocabulaire de la police moderne désigne sous le nom d'« armes par destination ». À vrai dire,

29. Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 6, 20 : « Car, comme on dit "pointe" pour "épée" et "toit" pour "maison", ainsi... Et, de nouveau, comme on dit pour "épée" "fer", ainsi... » ; cf. X, 1, 11 et 14 ; Martianus Capella, *Les noces de Philologie et de Mercure*, IV, 357.

30. Valère Maxime, III, 3, 1 : « équipé d'un fer non visible ».

31. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, V, 28, 1 (arme cachée) et 3 (ξίφιδιον).

32. Plutarque, *Publicola*, 17, 3 (ξίφος).

nous pourrions commencer par César lui-même qui, face à ses assassins, n'avait pour se défendre que le style dont il usait pour prendre des notes sur ses tablettes de cire et avec lequel il transperça le bras de Casca³³. Mais il s'agit là d'un pis-aller. Avec Sp. Maelius, en revanche, nous avons affaire à un instrument facilement transformable en arme de défense, trouvé sur place, c'est-à-dire sur le Forum ; il ne lui servira d'ailleurs à rien face au poignard d'Ahala.

Ce n'est pas la seule fois où quelqu'un a trouvé sur le Forum de quoi s'armer. C'est ainsi que l'assassin du tribun de la plèbe M. Livius Drusus, en 91, emprunta à un boutiquier du Forum un tranchet de cordonnier (*crepidarium cultellum*) qu'il lui planta dans le flanc après avoir réussi à s'introduire chez lui³⁴. L'identité du meurtrier ne fut jamais établie³⁵, au point que le bruit aurait même couru, à en croire Sénèque, que Drusus se serait suicidé ainsi³⁶ ! En tout cas, le fait qu'on ait retrouvé l'origine de l'arme indique qu'il y a eu enquête, même si celle-ci n'aboutit à rien. La rumeur publique désigna les ennemis de Drusus, le consul Philippe et le préteur Caepio, comme commanditaires du meurtre³⁷, et le bruit dont se fait l'écho Sénèque semble bien n'être qu'un contre-feu ménagé par les *optimates* pour tenter de détourner des deux hommes l'indignation populaire, qui secouait encore, quelques années après, l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (IV, 30).

Faisons ici une parenthèse pour noter que le pouvoir des tribuns de la plèbe, jugé tyrannique lors de l'affrontement entre *populares* et *optimates*, était considéré comme tel déjà aux premiers siècles de la République, par une annalistique qui, dès la fin du II^e siècle av. J.-C., avait remodelé l'histoire de la jeune République sur les schémas idéologiques de la République finissante. Nous en avons la preuve par l'acte de piété filiale de T. Manlius, le futur Torquatus, fils pourtant maltraité de T. Manlius Imperiosus : comme son père était menacé d'être traîné en justice par le tribun de la plèbe Pomponius, il avait menacé celui-ci d'un couteau pour le faire renoncer à son accusation :

33. Suétone, *César*, 82.

34. Sempronius Asella, fr. 11 Peter = Aulu Gelle, XIII, 22 (21), 8 ; Appien, *Guerres civiles*, I, 36 ; Velleius Paterculus, II, 14.

35. Cf., outre la note précédente et la suivante, Anonyme, *Rhétorique à Hérennius*, IV, 31 ; Cicéron, *Sur la nature des dieux*, III, 80 ; Orose, *Histoires*, V, 18 ; Anonyme, *Sur les hommes illustres de la ville de Rome*, 66.

36. Sénèque, *Sur la brièveté de la vie*, 6, 2.

37. Anonyme, *Sur les hommes illustres de la ville de Rome*, 66.

*Inscientibus cunctis cultro succinctus mane in Urbem [...] ... cultrum stringit et super lectum stans ferro intento [...] Pavidus tribunus, quippe qui ferrum ante oculos micare...*³⁸

Il est vrai que les autres sources, pour ennoblir l'acte ou par imprécision, parlent de *ferrum* ou même de *gladius*³⁹, et le témoignage d'Appien vient illustrer l'imprécision du vocabulaire dans la tradition post-livienne : après avoir parlé d'un poignard (ξίφιδιον) caché sous les vêtements du jeune homme, comme Tite-Live, il appelle ξίφος (épée) l'arme dont il menace le tribun⁴⁰. De nouveau, nous voyons la différence entre le renseignement technique (une arme assez petite pour être cachée) et l'amplification oratoire qui, au moment de l'acte, transforme le couteau en épée. En réalité, la lointaine campagne où Manlius avait été relégué par son père en raison d'une difficulté à s'exprimer qui le faisait paraître stupide, « presque un ergastule », dit Tite-Live⁴¹, rend peu vraisemblable qu'il ait eu à sa disposition une arme de guerre ; le terme *cultrum* employé par Tite-Live désigne sans doute ici un vulgaire couteau, comme en possèdent tous les paysans. En tout cas, Manlius, qui, par le parallélisme du schéma narratif de leur geste, apparaît comme une sorte d'avatar du premier Brutus (celui qui fonda la République, cf. *infra*), devint par son acte, en même temps qu'un *exemplum* de piété filiale, un vengeur de la liberté politique face aux pouvoirs jugés excessifs des tribuns de la plèbe.

Revenons au Forum. C'est encore là qu'afin d'éviter à sa fille le déshonneur d'entrer comme esclave sexuelle dans le lit du *decemuir* Appius Claudius, le centurion Verginius trouva le couteau de boucher qu'il plongea dans la poitrine de sa fille :

38. Tite-Live, VII, 5, 3-6 : « À l'insu de tous, muni d'un couteau, il [se rend] de bon matin dans la Ville [...] il tire son couteau et, dressé au-dessus du lit, le fer brandi [...]. Le tribun terrifié en [voyant] briller le fer devant ses yeux... »

39. Pseudo-Tite-Live, *Abrégé*, 7, 4 : ... *adulescens ipse... uenit in cubiculum tribuni strictoque gladio coegit eum in uerba sua iurare...* : « Le jeune homme... pénétra dans la chambre du tribun et, ayant dégainé son épée, il le contraignit à répéter sous serment ses paroles... » ; Anonyme, *Sur les hommes illustres de la ville de Rome*, 28, 2 : *Secretum colloquium a tribuno impetrauit et gladio stricto omitttere eum accusationem terrore multo compulit* : « Il demanda un entretien particulier au tribun et, l'épée nue, il le contraignit par la terreur à retirer son accusation » ; Sénèque, *Sur les bienfaits*, III, 37, 4 : ... *nactus adulescens secretum stringit occultatum sinu ferrum et* : « Nisi iuras » inquit « te diem patri remissurum, hoc te gladio transfodiam. » : « Le jeune homme, l'ayant rencontré sans témoin, met à nu le fer qu'il avait caché dans le pli de sa toge et lui dit : « Si tu ne jures pas d'abandonner les poursuites contre mon père, je te transpercerai avec cette épée » ; cf., plus vaguement encore, Cicéron, *Sur les devoirs*, III, 31 ; Valère Maxime, VI, 9, 1.

40. Appien, *Guerres samnites*, III, 2.

41. Tite-Live, VII, 9, 4 ; cf. Valère Maxime, VI, 9, 1 ; Pseudo-Tite-Live, *Abrégé*, 7, 4 ; Anonyme, *Sur les hommes illustres de la ville de Rome*, 28, 1.

... *ibi ab lanio cultro arrepto*, «Hoc te uno quo possum, ait, modo, filia, in libertatem vindico.» *Pectus deinde puellae transfigit, respectansque ad tribunal*, «Te, inquit, Appi, tuumque caput sanguine hoc consecro.» [...] *Ille ferro quacumque ibat uiam facere*⁴²...

Les paroles, quelque peu grandiloquentes, de Verginius soulignent le caractère commun à tous ces meurtres ou menaces de meurtre, qu'ils aient été prémédités ou non, qu'ils soient exécutés avec un poignard, avec un couteau de professionnel – cordonnier, boucher – ou un vulgaire couteau, qu'ils frappent le coupable ou la victime : ils sont tous perpétrés au nom de la liberté républicaine, mise en danger soit par un roi étranger au service des Tarquins, Porsenna, soit par un *adfectator regni*, Sp. Maelius, soit par un *decemuir* tyrannique, Ap. Claudius, soit par un tribun *popularis* démagogue, Drusus, soit par un tribun de la plèbe aux pouvoirs abusifs, Pomponius, soit par le *dictator perpetuus* César, soupçonné de vouloir devenir *rex*. *Odiun regni* et opposition *libertas / regnum* sont en effet les deux points forts de l'idéologie républicaine romaine⁴³. Et l'arme qui sert à défendre la liberté contre ses ennemis est toujours une arme de poing assez courte pour être dissimulée : poignard ou couteau.

La mère de toutes ces armes au service de la *libertas*, nous la trouvons à la naissance de la République. C'est le couteau « de ménage » ou « de cuisine » – arme improvisée, dont la matrone Lucrece se perce le cœur au matin afin de ne pas survivre au déshonneur d'avoir été violée dans la nuit, dans sa propre maison, par le fils du roi, Sextus Tarquin :

Cultrum quem sub ueste abditum habebat, eum in corde defigit...⁴⁴

42. Tite-Live, III, 48, 5-6 : «... là, s'emparant à un étal d'un couteau de boucher, il dit : «Voici le seul moyen que je puisse, ma fille, de te rendre la liberté.» Puis il transperce la poitrine de la jeune fille et, se tournant vers la tribune, «Sur toi, Appius, et sur ta tête, par ce sang, je lance ma malédiction»... Lui, avec son fer, il traite, il se fraie un chemin où qu'il aille... » ; Pseudo-Tite-Live, *Abrégé*, 3, 11 ; *rapto ex taberna proxima cultro filiam occidit*. «avec un couteau raflé à une boutique proche, il tua sa fille.» Denys d'Halicarnasse, *Antiquités*, XI, 37 (ἐργαστηρίου μαγειρικοῦ μάχαρρον [...] σφραγίδα : un couteau à trancher d'une boucherie) ; Silius Italicus, XIII, 824-827, parle de *ferrum* – terme plus vague et surtout plus épique.

43. Cf. Martin (1981-1994) I, 323-382 ; II, 3-185.

44. Tite-Live, I, 58, 11 : «le couteau qu'elle avait, caché sous son vêtement, elle se le plonge dans le cœur » ; cf. Pseudo-Tite-Live, *Abrégé*, I b, 3 : *Lucretiae pudicitiam, quae... cultro se interfecit* : «la pudeur de Lucrece, qui... se tua avec un couteau » ; Anonyme, *Sur les hommes illustres de la ville de Rome*, 9 : *Illa... se cultro, quem ueste texerat, occidit* : «Celle-ci se tua avec un couteau qu'elle avait caché dans son vêtement.»

Et voilà qu'alors que père et mari s'abandonnent à la douleur, le premier Brutus, Lucius, arrache le couteau sanglant du corps de Lucrece pour leur faire jurer sur lui de chasser les rois de Rome :

Brutus... cultrum ex uolnere Lucretiae extractum, manentem cruore prae se tenens, « Per hunc, inquit, castissimum ante regiam iniuriam sanguinem iuro, uosque, di, testes facio me L. Tarquinius Superbum cum scelerata coniuge et omni liberorum stirpe ferro igni... exsecuturum... » Cultrum deinde Conlatino tradit, inde Lucretio ac Valerio...⁴⁵

Denys et Florus ont beau ennoblir l'arme en l'appelant, l'un *ξιφίδιον*, l'autre *ferrum*⁴⁶, même Ovide, après avoir employé les termes, plus poétiquement vagues, de *ferrum* et de *telum*, finit par l'appeler par son véritable nom, *cultrum* :

*Nec mora, celato fixit sua pectora ferro
Et cadit in patrios sanguinolenta pedes. ...
Brutus adest tandemque animo sua nomina fallit
Fixaque semianimi corpore tela rapit
Stillantemque tenens generoso sanguine cultrum
Edidit impavidos ore minante sonos⁴⁷...*

C'est pourtant, dans l'iconographie moderne, le poignard qui l'emportera sur le couteau de cuisine, dans le traitement du suicide de Lucrece, au nom d'une esthétique classicisante « noble »⁴⁸.

Ce qui ressort en tout cas, c'est que, pour les Romains, le lien entre couteau et liberté d'une part, couteau, liberté et pudeur féminine d'autre part, était senti comme étroit : ils ne manquaient pas de rapprocher le sort de Lucrece de celui de Verginia⁴⁹, car leur mort à toutes

45. Tite-Live, I, 59, 1-2 : « Brutus [...] arrache le couteau de la blessure de Lucrece et, le tenant devant lui tout dégouttant de sang, il dit « Par ce sang si pur avant l'injure infligée par le prince, je jure et je vous prends à témoins, dieux, que je poursuivrai L. Tarquin le Superbe, ainsi que sa criminelle épouse et toute sa descendance, par le fer, par le feu... » Après quoi il passe le couteau à Collatin, puis à Lucretius et à Valérius... »

46. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IV, 67, 1 ; Florus, II (7), 11 : ... *matrona dedecus ferro expiauit*... : « la matrone expia son déshonneur par le fer... »

47. Ovide, *Fastes*, II, 831-832 ; 837-840 : « Et aussitôt, avec le fer qu'elle avait dissimulé, elle se transperça la poitrine et tomba toute sanglante aux pieds de son père... Brutus se présente et, enfin, dément par son énergie son nom : il arrache l'arme fichée dans le corps agonisant et, brandissant le couteau dégouttant d'un noble sang, il prononce d'une bouche menaçante ces paroles impavides... »

48. Cf., par ex., la Lucrece du Parmesan (Musée de Capodimonte, Naples) ou celle de Cranach (Musée d'Alger).

49. Cf., par ex., Sénèque le Père, *Controverses*, I, 5, 3 (*Refer nunc Verginiam, refer Lucretiam*... : « Songe à présent à Virginie, songe à Lucrece... ») ; Juvénal, X, 293 sq.

deux avait été le déclencheur d'une révolution qui avait chassé un pouvoir tyrannique. Notons, de manière anecdotique, qu'il est permis de penser que leur modèle inspira Porcia lorsque, anxieuse d'être laissée à l'écart d'un événement grave qu'elle pressentait – la conjuration contre César – la fille de Caton le Jeune, qui avait de qui tenir, donna à son époux la preuve de son stoïcisme devant la douleur en se plantant dans la cuisse un *cultellum tonsorium*, un « canif de toilette », qu'elle avait réclamé prétendument pour se faire les ongles⁵⁰. C'est la même – rappelons-le – qui se tua en avalant des charbons ardents *quia ferrum non dabatur*⁵¹. On voit que, quand le couteau venait à manquer, les femmes romaines n'étaient pas à court d'imagination !

Donc, l'arme de la liberté est un poignard. Mais l'idéal est que ce poignard soit sanglant, qu'il dégoutte du sang de la victime, pour susciter l'indignation quand elle est innocente, pour inciter à poursuivre l'action entreprise si la victime est le tyran. Pour parler bref, « il faut que ça saigne ! ». À vrai dire, la chose n'est pas difficile à obtenir : contrairement en effet aux lames longues et effilées, qui infligent des blessures peu visibles de l'extérieur, mais provoquent de graves hémorragies internes – comme la baïonnette française des poilus de 14-18, si redoutée des Allemands – le poignard antique ou le couteau à trancher, qu'il soit « de cuisine », « de boucher » ou « de cordonnier », tous dotés d'une lame longue, large et épaisse, par leur simple poids et par leur taille, provoquent des blessures larges et profondes, qui, dans tous les cas, saignent abondamment. Et c'est tant mieux ! Car la vue du sang de la victime joue en quelque sorte un rôle de catalyseur des énergies civiques. C'est ainsi que le couteau retiré du corps de Lucrece par Brutus est *manentem cruore*, « dégouttant de sang », et c'est sur ce sang que Brutus va faire prêter serment aux témoins de la mort de la jeune femme⁵². Après avoir tué celui qu'il croit être le roi, Mucius se fraie un chemin à travers la foule *cruento mucrone*⁵³. Le père de Verginia, ayant frappé sa fille, maudit Appius *sanguine hoc*⁵⁴. Si le récit livien sur la mort de Sp. Maelius ne traite pas explicitement du mode opératoire du meurtre, il ne l'indique pas moins quand il précise que

50. Valère Maxime, III, 2, 15 ; cf. Plutarque, *Brutus*, 13 ; Polyen, VIII 32 ; Dion Cassius, XLIV, 13-14, 1. L'anecdote a inspiré à Francesco Solimena son tableau *Bruto e Porcia* (Pinacothèque, Naples).

51. Valère Maxime, IV, 6, 5 : « ... parce qu'on ne lui donnait pas un fer. »

52. Tite-Live, I, 59, 1 ; cf. Ovide, *Fastes*, II, 832 (*sanguinulentula* : « toute sanglante ») et 839 (*stillantem... cultrum* : « le couteau dégoulinant de sang »).

53. Tite-Live, II, 12, 8 : « avec son poignard sanglant. »

54. Tite-Live, III, 48, 5 : « par ce sang » ; cf. Silius Italicus, XIII, 824 : *cruentato... pectore* : « la poitrine sanglante ».

le meurtrier était *respersus cruore*⁵⁵. Et l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, pour soulever l'indignation des *populares* interpelle en ces termes Drusus assassiné :

*Tuus, o Druse, sanguis domesticos parietes et uultum parentis
aspersit*⁵⁶.

De même, le poignard brandi par Brutus au sortir de la Curie, quand il en appelle à Cicéron, est – précise le même Cicéron – *cruentum, stillantem*⁵⁷. Et c'est en montrant à la foule les trous ensanglantés faits dans la toge de César par les poignards de ses assassins qu'Antoine retourna le peuple contre eux⁵⁸. Ainsi, loin d'atténuer la brutalité crue de la réalité, non seulement les partisans, parents ou amis, de la victime, afin de susciter une indignation bien légitime, mais aussi les ennemis de celle-ci, pour galvaniser les énergies, soulignent tous à l'envi le caractère sanglant de cette mort perpétrée avec un poignard ou un couteau.

Ce qu'il faut souligner, c'est, malgré l'utilisation poétique encore d'autres termes (*ferrum, gladius...*), le caractère radicalement nouveau qu'il y avait à considérer poignard ou couteau comme l'arme spécifique destinée à « venger la liberté ». C'est sans doute cette valeur positive nouvelle qui explique qu'on ne trouve, au propre, que les termes de *pugio* et de *cultrum* pour désigner l'arme anti-tyrannique. Le latin possédait en effet plusieurs autres mots pour désigner l'arme de poing courte⁵⁹. Pour nous en tenir aux plus courants, on ne voit pas apparaître, par exemple, dans la fonction vengeresse de liberté, le mot *sica*, toujours connoté péjorativement comme l'arme du tueur à gages ou, politiquement, du comploteur *contre* la liberté⁶⁰. On ne voit pas non plus apparaître le vieil emprunt au grec *machaera*, pourtant prisé d'Ennius⁶¹, mais qui se spécialisa ensuite comme arme de comédie⁶²,

55. Tite-Live, IV, 14, 6 : « couvert de sang ».

56. Anonyme, *Rhétorique à Herennius*, IV, 30 : « Ton sang, ô Drusus, a aspergé les parois de ta maison et le visage de ta mère. »

57. Cicéron, *Philippiques*, II, 28 et 30 : « sanglant, sanguinolent ».

58. Plutarque, *Antoine*, 14, 7 ; *César*, 68, 1 ; *Brutus*, 20, 4 ; Dion Cassius, XLIV, 35, 4.

59. On en trouvera la liste complète dans Aulu-Gelle, X, 25, 2.

60. C'est l'arme des Catiliniens, à en croire Cicéron, *Catilinaires*, I, 16 et II, 23.

61. Ennius, *Annales*, XV, 400 ; livre inconnu, 597 ; *Fragments des Tragédies*, 175 ; cf. aussi Accius, *Fragments*, 12.

62. Cf. Plaute, *Bacchides*, 68 et 887 ; *Le charançon*, 424, 566, 574 et 631 ; *Le marchand*, 326 ; *Le soldat fanfaron*, 5, 52, 459, 463, 469 et 1423 ; *Le menteur*, 593, 735, 1181 et 1184 ; *Le câble*, 313 ; *Le bourru*, 505, 627 et 926 ; *Fragments* 34 (52) ; Cécilius, *Fragments des comédies*, 69 ; cf. aussi Apulée, *Métamorphoses*, IV, 4 et IX, 40.

puis comme arme de bourreau⁶³. Or, nous voudrions souligner le fait que cette spécialisation du poignard (*pugio*) – ou du couteau (*cultrum*) – comme arme porteuse de la liberté ne nous paraît banale aujourd’hui que parce que nous avons hérité de l’imaginaire politico-instrumental des Romains, en même temps que de leur idéologie républicaine.

En réalité, c’était, à l’époque, une chose tout à fait nouvelle : chez les Grecs, l’arme avec laquelle on s’attaquait aux tyrans était l’épée, arme noble qui convenait à la dignité des vengeurs de la liberté. C’est armés d’une épée qu’Harmodios et Aristogiton avaient redonné la liberté à leur cité⁶⁴. En témoigne le fameux groupe statuaire qui les représente, exécuté par Crixios et inauguré en 477⁶⁵ : si la lame n’existe plus, la largeur de la garde et la longueur de la fusée désignent celle-ci comme étant évidemment une épée⁶⁶ – une épée grecque, donc courte certes, mais une épée. De même, c’est en soldats, donc armés de l’épée, que les démocrates du Pirée renversèrent les Trente Tyrans. Et l’on a vu que, spontanément, Plutarque, peu au fait des questions d’armement, dote d’épées les Romains tyrannicides que les autres sources disent armés de poignards.

L’épée reprend ses droits, si l’on peut dire, dans un contexte militaire, non seulement au combat, mais pour se tuer. C’est avec son épée que se tue Caton à Utique⁶⁷, de même que Brutus après Philippi⁶⁸. Certes, cette mort avait été aussi celle d’Ajax⁶⁹. Mais il ne faut sans doute pas voir dans les morts de Caton et de Brutus une quelconque référence culturelle à cet épisode mythologique grec. En fait, ils se tuent avec « leur arme de service », comme on dirait aujourd’hui – le poignard ne faisant pas partie de l’équipement de l’officier à Rome.

63. Cf. Suétone, *Claude*, 15.

64. Hérodote, V, 55 ; Thucydide, I, 20...

65. Cf. Pausanias, I, 8, 5 ; Pline l’Ancien XXXIV, 17. À noter qu’il avait existé un autre groupe des tyrannicides, réalisé par Anténor, qui fut emporté par Xerxès et restitué aux Athéniens par Antinoüs. La copie en marbre du groupe conservé, celui de Crixios, fut trouvée à la Villa Adriana et transportée, avec la collection Farnèse, en 1790 à Naples où elle se trouve toujours (Museo Nazionale). Elle fut identifiée par Friedrichs en 1853 comme une copie attique datable de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle av. J.-C.

66. Ce que confirme d’ailleurs la représentation de ce groupe sur deux tétradrachmes attiques, sur un trône conservé à Brown Hall et sur deux peintures de vases conservés à Rome et à Londres. Cf. Giglioli (1949).

67. Plutarque, *Caton le Jeune*, 70 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 99.

68. Velleius Paterculus, II, 70, 5 ; Valère Maxime, IX, 9, 2 ; Plutarque, *Brutus*, 52, 7-8 ; Pseudo-Tite-Live, *Abrégés*, 124.

69. Sophocle, *Ajax*, 899-907.

Participe de cette mutation symbolique le fait que l'épée, arme du *bellum externum*, est aussi l'arme du *bellum civile*. Rien n'illustre mieux la faible implication idéologique, en général, de la guerre civile à Rome que de voir qu'elle consiste le plus souvent en un affrontement entre armées de généraux, où le vainqueur non seulement n'exerce en général aucune représaille contre l'armée vaincue, mais souvent même enrôle les soldats du parti adverse dans sa propre armée. Contrairement donc à ce qui se passe dans l'imaginaire instrumental grec, l'épée est alors dépourvue de toute implication politique noble : elle est l'instrument qui donne le pouvoir – un point, c'est tout. On en donnera pour preuve la réflexion cynique du centurion Cornelius venu solliciter avec une délégation armée le consulat pour le jeune Octave, dont les légions campaient aux portes de Rome : comme le sénat traînait les pieds, Cornelius rejeta son manteau en arrière et, montrant la poignée de son glaive (*gladii capulum*), déclara : « *Hic faciet, si uos non feceritis* »⁷⁰. L'épée, dans la guerre civile, n'est donc rien d'autre que l'instrument qui permet de se débarrasser du rival, soit au combat, soit par la sédition militaire : ainsi périrent par le glaive de centurions ou de tribuns militaires Caligula⁷¹, Othon⁷² et bien d'autres. Seul Néron, qui décidément ne faisait rien comme personne, emporta deux poignards pour se faire tuer.⁷³

Pourtant – répétons-le – le poignard de Brutus a imposé définitivement cette arme à l'imagerie idéologique du tyrannicide dans le monde moderne. Au point qu'à l'inverse de ce que nous avons vu dans les textes anciens, le poignard se substitue de manière mythique à l'épée contre la réalité historique. C'est ainsi qu'évoquant les tyrannicides athéniens, Mazzini écrit : « *Santo il pugnale che Armodio incoronava di rose* »⁷⁴. Et quand, dans l'Italie agitée de la Renaissance, Lorenzo de Médicis s'attaque au tyran de Florence en 1536⁷⁵, ce ne peut être qu'avec le poignard de Brutus. Bien avant le *Lorenzaccio* de Musset, qui brode tout au long de la pièce sur le « stylet », le « petit couteau », le « poignard », la « lancette » ou la « dague » qui va frapper le tyran⁷⁶, la chronique, contemporaine du meurtre, que lui consacra

70. Suétone, *Auguste*, 26.

71. Suétone, *Caligula*, 58.

72. Tacite, *Histoires*, I, 41.

73. Suétone, *Néron*, 49.

74. G. Mazzini, *Lettera a Daniel Manin*, 1858.

75. Et non 1537, comme l'écrit par erreur G. Sand, *Une conspiration en 1537* – drame dont elle fit don à son amant Musset et qui inspira en premier son *Lorenzaccio*. Cf. Dimoff (1964²) XXII-XXV et XXXIX-XLIV ; Masson (1964²) 53 sq. et 62.

76. Musset, *Lorenzaccio*, Acte II, scènes 2, 4 et 6 ; Acte III, scènes 2 et 3.

Benedetto Varchi définissait déjà Lorenzo comme «l'homme sans épée»⁷⁷. Or le caractère idéologique de cette appellation éclate quand on sait qu'en réalité, Lorenzo tua son cousin *avec une épée*⁷⁸ ! Mais l'identification de Lorenzo avec Brutus, quand il est appelé «notre second Brutus», «le Brutus florentin», «le Brutus toscan» par les républicains de Florence, Philippe Strozzi en tête⁷⁹, commença du vivant même de Lorenzo⁸⁰, et elle fut reprise par l'intéressé lui-même, dans son *Apologia*⁸¹, La véritable hantise de Brutus que manifeste le héros dans la pièce de Musset n'est donc pas une invention romantique de celui-ci⁸². Nous en avons, outre les témoignages de Lorenzo de Médicis lui-même et de ses contemporains, une preuve tangible : la médaille, attribuée au graveur de l'époque Giovanni Cavino, que Lorenzo fit faire et qui porte, au droit, son profil avec l'inscription LAURENTIUS MEDICES et, au revers, la reproduction presque à l'identique⁸³ de la fameuse monnaie de Casca, avec la légende VIII. ID. IAN, qui rappelle la date de la mort du tyran (6 janvier 1536)⁸⁴.

La Révolution française, quant à elle, préférait le premier Brutus, fondateur de la République, au second ; c'est le buste du premier – ou celui prétendu tel⁸⁵ – que, par décrets du 27 août 1792 et du 10 mai 1793, la jeune République française ordonnait de placer dans tous les bâtiments publics et les sociétés populaires, de porter en tête des manifestations officielles et de fabriquer en série, pour être vendu, par les manufactures de Sèvres⁸⁶. Mais Brutus le Jeune, surtout à partir du procès et de l'exécution de Louis XVI, connut aussi ses moments de gloire, à en juger par le nombre de représentations le mettant en scène, sans que les archives permettent de savoir, en l'absence de tout nom d'auteur, s'il s'agit de représentations ou d'adaptations de la

77. Varchi (1803-1804) 264 sq. C'est dans cette édition que Musset lut l'histoire de Lorenzo. On en trouvera la reproduction dans Dimoff (1964), ainsi que dans Lafoscade (1973²).

78. Cf. Dimoff (1964) 344, 359 et 430 ; Allem (1958) 134, 141 sq. et 180. Musset l'avoue d'ailleurs fugitivement Acte III, scène 3 et Acte IV, scène 11.

79. Cf. Ph. Strozzi, *Lettre à Catherine de Médicis* : «Si votre Seigneurie veut me faire plaisir, qu'elle me recommande cent mille fois au glorieux Laurent de Médicis, dont l'acte magnanime dépasse Brutus et tous ses pareils qui furent après.»

80. Cf. Varchi (1803-1804) 264 sq. et 304 = Dimoff (1964) 56 et 69 ; Lafoscade (1973²) 388 et 392.

81. L. de Medicis, *Apologia*, Pise (N. Capurro), 1818, 141 sq. et 149 sq.

82. Sur ce sujet, nous renvoyons à Martin (1986 b).

83. Seule la garde, plus ouvragée, des poignards, et leur lame plus fine permet de les distinguer des poignards romains.

84. Cf. Habich (1922) 111, pl. LXXVI, n° 11.

85. Sur ce buste, cf. Lesnizkaja (1982).

86. Cf. Parker (1937) 143-147 ; Bianchi (1982) 212.

tragédie de Voltaire, *La Mort de César* (1743), de celle de Vittorio Alfieri, *Brutus Second* (1787), qui connut un grand succès de librairie dès sa parution, ou de pièces de circonstance d'auteurs aujourd'hui perdus. La mort de Louis XVI fut explicitement assimilée au « meurtre du père » par Brutus : « Brutus poignarde César qui l'embrassait en l'appelant son fils »⁸⁷. On ne s'étonnera donc pas que le motif aux poignards encadrant le bonnet d'affranchi fût de nouveau gravé sur une médaille en 1799, avec la date du 27 Pluviôse an VI, pour célébrer le premier anniversaire de l'éphémère République romaine⁸⁸. Celle-ci était née sous le signe de Brutus, quand, dans le cadre fabuleux du Colisée, le 17 octobre 1798, Masséna avait fait représenter par une troupe française *La Mort de César* de Voltaire. À l'annonce « *Il n'est plus* », faite par Cassius, la foule romaine, frustrée de ne pas avoir vu de ses yeux le meurtre de César perpétré en scène, manifesta une telle colère qu'il fallut qu'une section de grenadiers français s'interpose entre le public et les acteurs pour les protéger⁸⁹ !

Le malheur, pour les Jacobins, est que le geste de Brutus inspira surtout Charlotte Corday, meurtrière de Marat. Le jour même où le journal de Marat, *L'Ami du Peuple*, menaçait l'un de ses ennemis du « poignard de Brutus », elle le plongeait dans sa poitrine. Cette jeune aristocrate exaltée, nourrie de Montesquieu, de Voltaire, de Diderot et de l'abbé Raynal, qui se dira, devant le tribunal révolutionnaire, « républicaine bien avant la République »⁹⁰, méritait bien d'être dite « plus grande que Brutus », comme le lui cria une voix anonyme dans la foule le jour de son exécution⁹¹. Si Lamartine s'interroge sur l'efficacité politique de son geste en disant : « Le poignard de Charlotte Corday, au lieu d'étancher le sang [*sic*], semblait avoir ouvert les veines de la France »⁹², Michelet, lui, avec acuité, comprend que la toge antique habille ici une radicale nouveauté : « Une religion se fonde dans le sang de Charlotte Corday : la religion du poignard »⁹³. Il faut

87. *Le Moniteur*, VII, n° 105, p. 428.

88. Cf. Hennin (1828) 618, pl. 90, n° 881.

89. Cf. Rovani (1864) chap. XIII.

90. Wallon (1880) I, 210.

91. Cf. K. Klause, *Korday. Ein Versuch*, 1793 – récit fait à chaud par un contemporain, qu'on trouvera retranscrit in Vatel (1861) 98-100. L'Allemand Adam Lux proposait qu'on lui élève une statue place de la Révolution avec l'inscription « Plus grande que Brutus » (*Journal de Marseille*, 3 août 1793) et c'est ainsi aussi que la qualifiait le « fédéraliste » Guadet.

92. Lamartine (1847) IV, 196.

93. Michelet (1847-1853) II, 669 de l'édition Pléiade ; cf. Martin (1988) 153 sq.

ajouter, avec Klopstock, « du poignard de la Liberté »⁹⁴. Cette religion, dont la grand-messe avait été célébrée sous la Révolution française, animera tout le XIX^e siècle, accompagnant les révolutions successives et la naissance des nationalités en Europe⁹⁵, mais aussi dans l'Amérique latine : à preuve l'hymne écrit en 1845 par Jose Debali, alors que Garibaldi se battait aux côtés des insurgés, et qui devint l'hymne national uruguayen ; en voici les derniers mots : « *Si tiranos, de Bruto el puñal.* »

Au XXI^e siècle, il n'y a pas moins de tyrans. Mais la religion du poignard de Brutus est morte, tuée par la folie des hommes et par leur technologie.



94. K. Klopstock, *Épigramme*, 2.

95. Cf. Gundolf (1933) 247 sq. ; Hano (1985) ; Martin (1988) 137-184.

Sarapis et le glaive de Caracalla

Jean-Claude GRENIER

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Les auteurs (Dion Cassius, Hérodien, *l'Histoire Auguste*) nous apprennent que, l'après-midi du 26 (ou du 27) février 212, l'impératrice Julia Domna reçut ses deux fils, Caracalla et Géta, en ses appartements du Palatin. Cette rencontre, organisée à la demande de Caracalla, avait pour but de tenter une ultime (mais bien improbable) réconciliation entre les deux frères qui se partageaient à égalité la succession de leur père Septime Sévère. Selon Hérodien (IV, 3, 5-8), persuadés que leur aversion mutuelle était irréversible, les deux empereurs avaient manifesté leur intention de scinder l'Empire pour s'éloigner l'un de l'autre malgré les pathétiques exhortations de leur mère de n'en rien faire. À peine les deux frères furent-ils entrés dans la pièce où se trouvait déjà Julia Domna que des sicaires à la solde de Caracalla se ruent sur Géta et le terrassent. Le jeune prince se dégage, court se réfugier dans les bras de sa mère en la suppliant de le protéger et de le sauver. Ses assaillants le rejoignent. Tentant d'écarter les coups de glaive et de poignard, Julia Domna est blessée à une main; elle ne peut cependant empêcher que, sur son sein, le fratricide s'accomplisse (Dion Cassius, LXXVIII, 2, 2-4).

Ces mêmes auteurs s'accordent à voir dans ce meurtre l'œuvre d'un fou furieux, tout entier habité par une haine viscérale, née de frustrations diverses remontant à l'enfance et sans cesse entretenues au cours du temps. Jalousie d'enfant envers un cadet préféré. Jalousie d'homme envers un être mieux fait, plus brillant et mieux accueilli par la société. Jalousie d'Empereur envers un rival qui, en toute légitimité, possédait les mêmes pouvoirs que lui et qui, devant régner sur l'Asie aux termes de leur accord sur la scission de l'Empire, le privait de réaliser son rêve d'être un nouvel Alexandre conquérant de l'Orient.

On a souvent repris et largement commenté tout ceci. Or, curieusement, et sauf erreur de ma part, on n'a pas accordé d'intérêt à deux faits rapportés par Dion Cassius (LXXVIII, 23, 3 et LXXIX, 7, 3-4) qui

forment en quelque sorte l'épilogue de ce dramatique épisode car ils se rapportent au devenir du glaive avec lequel, selon cet auteur, Caracalla assassina son frère. Ces deux anecdotes n'ont pas trait à l'arme elle-même : pour la désigner, Dion Cassius emploie le mot banal ξίφος. Elles portent sur l'histoire même de ce glaive.

Dans la première de ces anecdotes (LXXVIII, 23, 3), Dion Cassius note en passant, non sans une réticence due à l'indignation, que, lors de son séjour en Alexandrie (milieu de l'automne 215 / début du printemps 216), Caracalla consacra ce glaive à Sarapis. Le geste en lui-même avait des précédents. On sait par exemple que Caligula consacra à Mars Ultor trois glaives dont les conjurés du complot d'Aemilius Lepidus comptaient user contre lui (Suétone, *Caligula* 24, 6) ; Vitellius fit consacrer dans le temple de Mars à Cologne (ville où il avait été proclamé Empereur) le poignard avec lequel Othon s'était suicidé (Suétone, *Vitellius* 10, 6). Ce sont là des démarches compréhensibles et, somme toute, « acceptables ». En revanche le geste de Caracalla choque par ce qu'il ajoute à la monstruosité du fratricide.

Cette consécration mérite pourtant que l'on s'y arrête, pour tenter de l'expliquer par autre chose que par un raffinement de cruauté ou par un acte d'insensé. À mon sens, la dédicace de ce glaive explique, à elle seule, le fondement des rapports privilégiés que Caracalla instaura avec Sarapis. Revenons aux instants immédiats et aux heures qui suivirent l'assassinat de Géta.

Selon Dion Cassius (LXXVIII, 3, 1 et sq.) et surtout Hérodien (IV, 4, 3 et sq.), Caracalla, abandonnant Géta expirant dans les bras de sa mère, s'enfuit en courant du lieu de son crime, hurlant qu'il venait d'échapper de justesse à un attentat et qu'il ne devait qu'à la Fortune d'être encore en vie. Entraînant avec lui soldats et populace à travers la Ville, sa course folle le précipita jusqu'au camp des Prétoriens ; il se rua dans le sanctuaire qui y était installé pour rendre grâce aux dieux de l'avoir sauvé.

En état de légitime défense, c'était donc à son glaive et aux dieux qui avaient armé et guidé son bras qu'il devait d'être encore en vie. Le lendemain du crime, Caracalla prononça un discours devant le Sénat pour se disculper et reporter sur Géta toute la responsabilité des événements. Hérodien (IV, 5, 7) le fait conclure en disant : « Jupiter, qui est seul à régner sur les dieux, n'accorde de même qu'à un seul homme de régner sur les hommes. » Comme à l'accoutumée pour ce genre de discours, nous avons là, à l'évidence, une fabrication d'historien. Caracalla ne tarda pas, en effet, à révéler la véritable identité du dieu qui, en le sauvant, lui avait accordé « de régner sur les hommes ».

Dès cette même année 212, apparaissent à Rome des émissions monétaires montrant, au revers de deniers, Sarapis debout, levant la main droite et tenant un sceptre. Ce même type se retrouvera sans discontinuer jusqu'à la mort de Caracalla en 217 et largement reproduit au revers d'as, *dupondii*, sesterces, antoniniens et *aurei*.

Caracalla reprenait ainsi l'iconographie d'un type monétaire créé pour Commode en 191 avec la légende *SERAPIDI CONSERV(atori) AVG(usti)*, contemporaine d'autres types célébrant surtout Jupiter *sponsor securitatis Augusti* ou *defensor salutis Augusti*. Ces émissions monétaires sanctionnaient très vraisemblablement l'échec d'un nouveau complot dont Commode était sorti indemne. Témoignage éloquent de l'importance accrue des cultes orientaux et égyptiens dans les dernières années du règne de Commode, Sarapis partageait ainsi avec Jupiter la prestigieuse fonction de protecteur de l'Empereur, apanage du dieu romain depuis Trajan officialisant la théologie jovienne du pouvoir imaginée par Domitien. À l'évidence, Caracalla trouva là un précédent idéal – outre l'identité de situation – par le fait qu'il s'agissait de Commode, auquel le rattachaient une parenté fictive et une affection toute particulière déjà affichée par son père. Mais le Sévère surenchérit sur le dernier des Antonins : c'est à Sarapis seul que, ostensiblement, Caracalla confiait la protection du pouvoir impérial.

On peut s'interroger sur la signification de ce choix exclusif. On assimile trop souvent le « transfert » (au sens psychopathologique du terme) de Caracalla sur Sarapis à un « engouement » c'est-à-dire à « une passion aussi excessive que passagère » pour reprendre la définition même du mot que donnent nos dictionnaires. J'y verrai plutôt un choix politique raisonné que Caracalla fondait sur trois éléments :

- la résolution de s'inscrire dans la continuité de la politique religieuse de son père Septime Sévère, qui avait commencé à prôner l'identification de la nature divine de l'Empereur à celle du dieu alexandrin en affectant, par exemple, de donner à l'iconographie impériale un type sarapiaque, en délaissant les traditionnels types jovien ou herculéen ;

- la volonté de rompre avec la branche « conservatrice » de la haute société romaine ; de fait, les massacres de notabilités qui suivirent l'assassinat de Géta ressemblent plus à une « purge » politique d'envergure qu'à l'élimination d'une coterie d'affidés ;

- la détermination, à la veille de conquérir l'Orient et d'être un nouvel Alexandre, de placer sa personne et son pouvoir sous la protection du dieu d'Alexandrie qui, à défaut d'avoir été le dieu du

Conquérant, était celui de la Ville que le Macédonien avait fondée et qui abritait son tombeau.

En toute logique, Caracalla donna, alors, un témoignage – encore plus manifeste – de sa reconnaissance envers Sarapis et de son élévation au rang de *conservator Augusti*. C'est vraisemblablement de cette même année 212 que date la fondation, sur la frange ouest du Quirinal, d'un temple grandiose à Sarapis. Or, le choix du site de l'implantation de ce sanctuaire ne semble pas fortuit mais apparaît au contraire lourd d'allusions et d'intentions.

Situé sur le bord de la colline et dominant une bonne partie de la Ville, ce temple était accessible par un grand escalier monumental. On a pu reconnaître là un essai de reconstitution de la position et de la structure du Sérapeum d'Alexandrie. On a pu aussi penser que ce temple, par sa position éminente, sinon défiait celui de Jupiter Capitolin, du moins se posait en *alter ego* de celui du dieu romain.

Ces deux remarques sont sans doute fondées mais l'essentiel, à mon sens, n'est pas là. Caracalla a assigné cet emplacement précis au temple de son protecteur pour deux raisons majeures.

– La première était d'établir l'intégration de Sarapis dans le panthéon officiel. Pour ce faire, il fallait que son temple fût à l'intérieur du *pomerium*. Ce qui fut réalisé en fondant ce temple sur le Quirinal.

– La seconde était d'établir le rôle de protecteur du pouvoir impérial que devait jouer Sarapis dans ce panthéon. Ce qui fut réalisé – et je ne crois pas que ce détail ait vraiment retenu l'attention – en implantant ce temple justement sur la frange ouest du Quirinal, sur la hauteur de la *Collis Mucianis*, à quelques dizaines de mètres d'une autre, la *Collis Salutaris*, zone vouée depuis longtemps à la célébration de la sauvegarde de Rome. Se dressait en effet sur cette dernière le vieux sanctuaire de la déesse *Salus* que, en l'an 311 avant J.-C., le consul C. Junius Bubulcus Brutus avait fait vœu d'élever pour le salut de la République au cours de la guerre contre les Samnites. Le vénérable sanctuaire et le nouveau temple devaient être très proches, dans cette partie de la Ville tout entière vouée au «salut», comme le révèle amplement la toponymie locale : les deux édifices n'étaient peut-être séparés que par le *Clivus Salutis* qui aboutissait à la *Porta Salutaris*. En tous les cas, les Régionnaires les associent étroitement : *Regio VI. ... Continet templum Salutis et Serapis* comme on le lit dans la *Notitia de Regionibus* et le *Curiosum Urbis Romae*.

On ne pouvait pas trouver meilleur site que celui-ci pour édifier le temple du protecteur de l'Empereur, le Sarapis *conservator* qu'évoque en termes éloquents l'inscription d'une base de marbre provenant de

ce Sérapeum (*CIL* VI, 573 + 30.797 + 36.750) qui porte sur une face : *SERAPI(di) CONSERVATORI / ... / ...* alors que sur l'autre on lit : *DEO / [I]N CVIVS TVTELA / DOMVS EST* soit «le dieu sous la protection duquel est la Maison (impériale)».

Voilà donc le lien essentiel qui unissait Caracalla à Sarapis : le dieu avait veillé au Salut de l'Empereur et l'avait armé pour assurer sa sauvegarde. Ce fut donc, alors, en hommage naturel de reconnaissance et d'allégeance que Caracalla eut l'intention – et sans doute depuis la mort de Géta – de dédier à Sarapis ce glaive, instrument de la volonté du dieu, avec lequel il avait tué son agresseur et s'était sauvé du complot.

Caracalla eut l'occasion de présenter son offrande lors du séjour qu'il effectua en Alexandrie où, venant d'Antioche, il arriva à la fin de novembre ou dans les premiers jours de décembre 215. Il tenait particulièrement à ce séjour pour rendre hommage à Sarapis et à Alexandre (Hérodien, IV, 8, 6). Selon Hérodien (IV, 8, 9), dès son arrivée et avant de se rendre dans le tombeau d'Alexandre (où il se dépouilla de ses ornements impériaux et de ses bijoux personnels, qu'il déposa sur le cercueil du Conquérant), Caracalla alla au Sérapeum. Il y sacrifia avec magnificence. Ce fut, sans doute, alors qu'il offrit au dieu le glaive avec lequel il avait tué Géta (Dion Cassius, LXXVIII, 23, 3). Caracalla espérait peut-être que l'offrande de ce glaive, par lequel le dieu l'avait déjà sauvé, susciterait au mieux la bienveillance du *Conservator Augusti* et lui apporterait la guérison du corps (et de l'esprit) que l'Apollon Grannus et Esculape lui avaient refusée (Dion Cassius, LXXVIII, 15, 2-7; Hérodien, IV, 8, 3).

On ne saurait l'exclure mais, avec le recul, on est amené à penser que, dans l'esprit de son donateur, cette offrande se chargeait alors d'un autre et tout aussi sanglant symbole. En effet, Caracalla venait en Alexandrie animé des plus funestes intentions... Son séjour fut d'emblée marqué par un enchaînement de répressions et de violences dont la chronologie est difficile à établir. Un papyrus nous a conservé des fragments du procès-verbal d'un interrogatoire mené par l'Empereur en personne devant lequel comparut le préfet d'Égypte, Aurelius Septimius Heraclitus, coupable – entre autres choses – de n'avoir su prévenir ni contrôler une/des émeute(s); le Préfet et d'autres accusés, sans doute, furent exécutés. De leur côté, les auteurs témoignent du massacre de notables (Dion Cassius, LXXVIII, 22) et de celui de la jeunesse alexandrine (Hérodien, IV, 9, 6 et *Histoire Auguste, Caracalla*, 6), chacun d'eux finissant en carnage général dont fut victime la population d'Alexandrie (Dion Cassius, LXXVIII, 22; Hérodien,

IV, 9, 7; *Histoire Auguste, Caracalla*, 6). On s'interroge sur les raisons qui amenèrent Caracalla à préméditer et à ordonner de telles tueries.

Dion Cassius (LXXVIII, 22, 1) et Hérodien (IV, 9, 2-3) voient dans les violences ordonnées par Caracalla une riposte à la gouaille trop fameuse des Alexandrins. De fait, depuis le fratricide, ceux-ci l'avaient pris pour cible en multipliant les railleries sur ses arguties mensongères à propos de la mort de Géta, sur ses supposés rapports hors nature avec sa mère qu'ils qualifiaient de «Jocaste» et – comble de la méchanceté – ils se gaussaient en évoquant sa petite personne et ses prétentions à devenir un nouvel Alexandre. Le papyrus, quant à lui, fait allusion à une sombre histoire de statues déplacées, dégradées (sans doute des statues d'Alexandre et de Caracalla lui-même), exactions dont Caracalla tint le Préfet et les chefs des ateliers de sculpture pour responsables.

Ce furent là, certes, autant de faits de nature à provoquer la susceptibilité malade de Caracalla. Pour les Modernes, tous ces écarts ne peuvent cependant, à eux seuls, suffire à expliquer la sévérité et l'ampleur de sa vengeance, ni fournir une justification aux tueries. J'estime, pour ma part, que ces débordements peuvent, au contraire, les justifier pleinement, à condition de tenir compte d'un point particulier sur lequel, à mon sens, on n'a pas insisté : c'est parce qu'ils avaient été commis précisément en Alexandrie que la gravité de ces attentats était décuplée aux yeux de Caracalla au point d'atteindre l'insupportable et l'impardonnable.

Les Alexandrins s'étaient rendus coupables de lèse-majesté. Ils avaient aggravé leur crime contre l'Empereur en commettant un odieux sacrilège envers Sarapis et envers la mémoire d'Alexandre, en le perpétrant dans la ville même du dieu dont Caracalla avait fait le protecteur de la dignité impériale, ville, de plus, où reposait le Héros dont il avait fait son modèle et dont il s'appropriait à renouveler les exploits. En ordonnant ces massacres, Caracalla ne faisait que venger par le glaive l'outrage infligé au dieu à travers les insultes adressées à l'Empereur, et celui infligé au Conquérant à travers celles tournant en dérision l'homme qu'il était.

Les faits prennent alors des allures de «purge» expiatoire. Selon Dion Cassius (LXXVIII, 23, 2), Caracalla se tint reclus dans le Sérapeum où il ne cessa de sacrifier à Sarapis tout en organisant et conduisant le carnage qui, dans la ville, dura des jours et des nuits. Et – plus peut-être par «conviction» de fou que par cynisme – il écrivit à la *boulè* d'Alexandrie pour préciser que ces massacres qui ensanglantèrent la ville n'étaient à ses yeux que «des rites de purification».

Si, comme il est probable, Caracalla, dès son arrivée en Alexandrie, dédia à Sarapis le glaive avec lequel il avait tué Géta, force est de constater que son offrande était porteuse d'un sinistre signal prémonitoire. Décidément, l'union entre l'Empereur et son *conservator*, scellée par le glaive dès l'origine, se perpétuait et s'affirmait par le glaive !...

Venons-en maintenant à la deuxième anecdote concernant ce même glaive, et sur laquelle je serai plus bref. Dion Cassius (LXXIX, 7, 3-4), relatant les divers prodiges qui, en 217, annoncèrent la mort de Caracalla, en rapporte deux qu'il apprit par ouï-dire. Le glaive, consacré par l'Empereur à Sarapis et déposé par lui dans le Sérapeum d'Alexandrie, fut consumé par un grand feu qui s'alluma soudainement dans le sanctuaire et s'éteignit de lui-même sans causer d'autres dommages ; le ciel, alors, se couvrit d'étoiles.

Bien que sans talent particulier pour l'art divinatoire, je me risquerai cependant à jouer à l'haruspice. Toujours selon Dion Cassius (LXXIX, 4, 4-5), un mage égyptien annonça sa fin imminente à Caracalla, peu de jours avant sa mort, et lui révéla que Macrin lui succéderait ; ulcéré, Caracalla fit livrer le mage à un lion mais le fauve ne le toucha pas et on dut égorger l'imprudent prophète. Cet Égyptien s'appelait Sarapion...

Ironie du sort ou message divin ? N'hésitons pas à croire que Sarapis voulut avertir ainsi Caracalla qu'il avait cessé de le protéger et n'était plus son *conservator*, qu'il avait cessé de l'aimer et lui refusait le droit de se parer de l'épithète *φιλοσάραπις*. N'hésitons pas davantage à accepter que le dieu tint à faire savoir à l'univers qu'il considérait comme impie l'offrande qui symbolisait leur union, et qu'il s'était décidé à livrer au feu purificateur le glaive que lui avait dédié l'Empereur fratricide et bourreau des Alexandrins.



Éléments bibliographiques et remarques complémentaires

Principales sources littéraires utilisées

- CARY E., *Dio's Roman History*, IX (Loeb Classical Library), London-Cambridge Mass., 1927.
 CHASTAGNOL A., *Histoire Auguste. Les Empereurs romains des I^{er} et III^e siècles*, Paris, 1994.
 ROQUES D., *Hérodien. Histoire des Empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien III*, Paris, 1990.

L'assassinat de Géta

Le récit détaillé de l'assassinat de Géta ne se trouve que chez Dion Cassius. Le texte d'Hérodien, en ce passage précis, est en lacune. Le rédacteur des vies de Caracalla et de Géta dans l'*Histoire Auguste* ne s'étend pas sur le déroulement de l'assassinat lui-même; les détails lui en étaient cependant connus : dans la vie de Septime Sévère (21, 7) il évoque Géta tué par Caracalla dans les bras de sa mère (même chose, à quelques nuances près, chez Zosime I, 9, 2).

La date de cet événement peut être fixée avec précision (si nos sources sont fiables) : Géta naquit le 27 mai 189 selon l'*Histoire Auguste* (Géta 3, 1) et il vécut 22 ans et 9 mois selon Dion Cassius (LXXVIII, 2, 5) ce qui amène au 26 ou au 27 février 212 selon que l'on considère qu'il en était au dernier jour du neuvième mois de sa vingt-deuxième année (le 26 février) ou que, ce neuvième mois étant achevé, il entamait le dixième (le 27 février). Il arrive que l'on confonde encore cet assassinat avec la tentative de meurtre que, selon Dion Cassius (LXXVIII, 2, 1), Caracalla monta en vain contre son frère durant les Saturnales de décembre 211.

En évoquant la dédicace de son glaive, Dion Cassius admet et fait ainsi comprendre que, selon lui, Caracalla prit une part directe à l'assassinat de Géta, ce qui ne ressort pas de sa relation de la scène du crime où seuls des hommes de main interviennent.

Je dois à notre collègue Marie Susplugas les références aux armes dédiées par Caligula et Vitellius, et je l'en remercie vivement. On notera que dans le temple de Mars à Cologne était conservée une arme plus prestigieuse que ne le fut le poignard d'Othon : un glaive ayant appartenu à Jules César, et dont les soldats parèrent Vitellius au moment de sa proclamation impériale (Suétone, *Vitellius* 8, 2).

Tous ces événements ont été longuement analysés par ALFÖLDI (1972) 19-51 : le retour de Caracalla et Géta à Rome (p. 23-29), leur vie à Rome (p. 29-31), l'assassinat de Géta (p. 33-37), l'attitude de Caracalla au camp des Prétoriens (p. 37-43) et devant le Sénat (p. 43-48).

Sarapis

Aussi bien FEARS (1977) que J.-P. MARTIN (1982) n'insistent pas sur Sarapis *conservator* de Caracalla.

Conservator est une épithète souvent attribuée au Zeus Dolichenus de Commagène mais ici, dans notre contexte, c'est bien sûr au Jupiter Capitolin que Sarapis emprunte cette épiclèse que le dieu romain, en tant que protecteur de l'Empereur, avait reçue depuis Domitien (sans doute comme synonyme de *custos*) et Trajan qui, en la matière, ne fit qu'exploiter et officialiser l'idéologie jovienne du dernier Flavien. Cf. par exemple BEAUJEU (1955) 76-78 et FEARS (1981) 74-85.

Sur les émissions monétaires de Commode de 191/192 montrant Sarapis *conservator* associé dans cette fonction à Jupiter Capitolin (comme Cybèle *conservatrix* l'avait été en 187), cf. BEAUJEU (1955) 386-388 qui voit là – sans doute avec raison – la marque d'un nouveau complot déjoué. Voir aussi MALAISE (1972 a) 241-242, n° 449, et MALAISE (1972 b), 434-436. Pour le détail de celles de Caracalla reprenant (sans légende) le même type iconographique, cf. MALAISE (1972 a) 242-243, n° 451, et MALAISE (1972 b) 441, ainsi que HORNBOSTEL (1973) 282.

La frappe d'Alexandrie recommence à émettre en abondance de 212/213 (an XXI de Caracalla) à 214/215 (an XXIII). Elle offre des types variés parmi lesquels on retiendra l'importance accordée à Sarapis et à l'Empereur mais surtout l'apparition (outre l'effigie d'Héra) de deux types nouveaux (qui ne seront plus jamais reproduits) : Sarapis couronnant Caracalla (ce type s'inspire, en l'explicitant, d'un précédent de l'an XIV de Trajan où Sarapis ne faisait que tendre une couronne à l'Empereur) et l'émission régulière de l'effigie de *Securitas*, nouveautés aux significations bien explicites et en parfaite concordance avec les frappes de Rome ; cf. VOGT (1924) I, 169-173 et II, 118-119. La frappe d'Alexandrie cesse d'émettre en 215, conséquence sans doute du séjour dramatique de Caracalla (cf. *infra*).

Sur le renforcement des liens entre Sarapis et l'Empereur opéré par Septime Sévère et traduits dans l'iconographie impériale, cf. par exemple MALAISE (1972 b) 438-439 avec renvoi à L'ORANGE (1947) 77 et sq. On notera cependant que si Jupiter reste très présent dans l'idéologie impériale sous Septime Sévère, il n'en est pas de même sous Caracalla : les revers monétaires au type de *Jupiter Conservator*, bien connus encore sous Septime Sévère, disparaissent dans le monnayage de Caracalla et ne reviennent qu'avec Macrin ; cf. FEARS (1977) 260 et sq. (qui, sans y insister, signale p. 264 les marques de dévotion de Sévère et de Caracalla pour Sarapis) et FEARS (1981) 115-116.

On se gardera sans doute d'accepter sans réserves le chiffre de vingt-mille (!) « amis » de Géta assassinés par Caracalla comme l'avance Dion Cassius (LXXVIII, 4, 1). En revanche, il n'est pas indifférent de compter, parmi les victimes de cette « purge », des notabilités qui semblent bien appartenir à un milieu conservateur « jovien », qui ne pouvait qu'être outré par les excès de Caracalla et constituer une opposition gênante à ses tendances « sarapiaques » ; on relève ainsi, dans cette proscription de 212, une fille (Cornificia) et un petit-fils (L. Aurelius Commodus Pompeianus) de l'empereur Marc Aurèle, le fils de l'empereur Pertinax (P. Helvius Pertinax, consul suffect en 212), d'autres personnages apparentés aux familles impériales, le préfet du prétoire Papi-nien (beau-père de Caracalla) et son prédécessur, L. Fabius Cilo (précepteur de Caracalla et préfet de la Ville en 211), C. Julius Asper (consul en 212), les Vestales, etc. (Dion Cassius LXXVIII, 4, 2 sq. et Hérodien IV, 6, 1 sq.).

L'obsession malade chez Caracalla d'imiter Alexandre est décrite avec force détails par les auteurs (Dion Cassius LXXVIII, 7-8 ; Hérodien IV, 8,

1-3). Il voulait être aussi un nouvel Achille (cf. l'anecdote comique rapportée par Hérodien IV, 8, 4-5).

Le Sérapeum du Quirinal

La remarque embrouillée de l'*Histoire Auguste* (*Caracalla* 9, 10-11), selon laquelle Caracalla «*Sacra Isidis Romam deportavit...*» (même chose chez Aurelius Victor XXI, 4) évoque à l'évidence le transfert et l'installation, à l'intérieur du *pomerium*, des cultes égyptiens auparavant maintenus hors des limites sacrées de la Ville; quant à la séquence *sacra Isidis*, elle s'applique à ces cultes en général et non à celui d'Isis en particulier, comme, du reste, le laisse entendre lui-même le rédacteur de cette remarque, qui n'hésite pas à mettre en doute le bien-fondé et la clarté de son propre exposé...

Sur le *Sérapeum* du Quirinal, cf. SANTAGELI VALENZIANI (1999) avec bibliographie. Ce temple était une gigantesque construction. COARELLI (1994) 172 rappelle qu'il fut, avec le temple de Vénus et Rome, le plus imposant de la Ville : 135 x 98 m (!); en provient un bloc de marbre de plus de 100 tonnes, sculpté en chapiteau de pilastre, qui reste le plus important élément architectural retrouvé dans les ruines de Rome. Voir aussi MALAISE (1972 a) 180-182 pour les documents égyptiens et égyptisants retrouvés dans cette zone.

Sur le temple de Salus, cf. F. COARELLI, in *LTUR* IV (1999) 229-230, s. u. *Salus, aedes*, et, pour la topographie générale de la zone, voir du même auteur *LTUR* I (1993) 285-286, s. u. *Clivus Salutis*; *LTUR* III (1996) 331-332, s. u. *Porta Salutaris*; et *LTUR* IV (1999) 180-185 s. u. *Quirinalis Collis*, en particulier p. 181 et 182 pour la *Collis Mucianis* et la *Collis Salutaris*. J'ai pris le texte des Régionnaires chez HOPFNER Th., *Fontes Historiae Religionis Aegyptiacae*, IV, Bonn 1924, p. 530.

On aura noté l'importance de l'inscription (*CIL* VI, 573 + 30.797 + 36.750) dédiée au Sarapis *conservator*, dont le revers évoque la protection que le dieu exerçait sur la *domus*, terme que l'on peut légitimement comprendre *domus (imperatoria)* et rendre par «*maison impériale*».

Le séjour et les massacres de 215/216 à Alexandrie

Le papyrus qui nous a conservé une copie du procès-verbal de la comparution du préfet Héraclite provient d'Hermopolis. Il a été publié par BENOIT et SCHWARTZ (1948) 17-33.

L'auteur de la vie de Caracalla dans l'*Histoire Auguste* compare sa démesure sanguinaire à celle du roi Ptolémée huitième du nom, (*Caracalla* 6, 3), à savoir Évergète II, en mettant en rapport et en amalgamant différentes sources évoquant deux massacres dont fut victime la jeunesse alexandrine : l'un, perpétré dans le gymnase, que le Lagide fit incendier (Tite-Live, *Epitome* du livre LIX et Orose 5, 10); l'autre, mené sur une «*esplanade*» (*πεδῖον*) à l'occasion d'un simulacre de recrutement d'un corps d'élite en l'honneur

d'Alexandre, qui n'était qu'une embuscade tendue par le Romain (Hérodien IV, 9, 4-8). BOUCHÉ-LECLERCQ (1904) 71, n. 2, fait remarquer que l'exaction d'Évergète II est bien datée par Tite-Live et Orose du consulat de M. Perperna, c'est-à-dire en 131/130 avant J.-C.

Une ample bibliographie est consacrée aux épisodes qui marquèrent le séjour de Caracalla en Alexandrie. Voir, entre autres, LUKASZEWICZ (1989) (et – peut-être ? – LUKASZEWICZ (1993), ouvrage que je n'ai pu consulter et qui, étant rédigé en polonais, me serait resté de toute manière inaccessible). La question a été récemment reprise par É. BERNAND, in GODDIO *et alii* (1998) 143-167, dont l'exposé est enrichi (p. 147-155) par la publication de huit inscriptions grecques nouvelles, découvertes dans les fouilles sous-marines des quartiers des palais royaux (partie est du Grand Port d'Alexandrie), dont six sont en l'honneur de Caracalla.

Sur ces six dédicaces nouvelles au nom de Caracalla, cinq d'entre elles le qualifient de φιλοσάραπις, venant ainsi s'ajouter au seul exemple déjà connu de l'emploi de cette épithète, apparaissant dans une inscription (É. BERNAND, *ibid.* 156, n° 3) datée du 15 Phaménoth de l'an 24 (8 avril 217), un peu plus d'un an après les massacres de fin 215 / début 216; je verrais volontiers les nouvelles dédicaces (dates détruites) à Caracalla φιλοσάραπις appartenir à cette même période postérieure au séjour impérial (la seule inscription datée du lot nouvellement publié – *ibid.* 151, n° 8 – est de 213 et elle ne décerne pas l'épithète à Caracalla). É. BERNAND s'interroge (*ibid.* 152) sur le sens actif ou passif à donner à φιλοσάραπις : il préfère le sens actif et rend l'épithète par «l'adorateur de Sarapis». Il est pourtant bien préférable de s'en tenir au sens passif «l'aimé de Sarapis», comme y invitent Pausanias (I, 9, 1) à propos de l'épithète lagide φιλομήτωρ (cf. sur cette épithète l'étude récente de J.-Y. CARREZ-MARATRAY in *RdE* 53, 2002, p. 61 sq.) et Hérodien (I, 17, 3) à propos du surnom φιλοκόμμοδος d'un mignon de Commode, qu'il commente comme étant un «qualificatif qui soulignait l'affection que l'Empereur portait à l'enfant», et qui doit donc être compris «l'aimé de Commode». En 193/194, l'archiereus Ulpius Serenianus est qualifié de φιλοκόμμοδος καὶ φιλοσάραπις (SB 9.658, *Soknopaiou Nesos*). Il serait surprenant que, dans cette séquence, la première épithète ait un sens passif et la seconde un sens actif : à l'évidence φιλοσάραπις est à comprendre là comme ailleurs «*aimé de Sarapis*».

Ce séjour tumultueux eut des conséquences répressives immédiates sur la vie alexandrine : expulsion des étrangers et des paysans indigènes, interdiction de donner des spectacles et de tenir des banquets, coupure de la ville en deux parties par la construction d'un mur : cf. Dion Cassius LXXVIII, 23, 2-3 (l'interruption des émissions de l'atelier monétaire d'Alexandrie est, sans doute, une autre sanction). On peut se demander si, à titre d'hypothèse, il ne conviendrait pas de dater de la période suivant le séjour (et de justifier par ce séjour) les portraits colossaux de Caracalla – que je qualifierai de portraits au type «haineux» – illustrés par les têtes du Musée Gréco-romain d'Alexandrie (inv. 3.233, Tanis ?) et de l'*University Museum* de Philadelphie (inv. CE

976, trouvé sur l'escalier du temple d'Isis à Coptos) (figure ci-contre); cf. KISS (1984) 81-82, fig. 207-209 et É. BERNAND, *loc. cit.* 167, fig. 67-68. Ces visages poussent jusqu'à la caricature l'expression de vigueur brutale et dédaigneuse que Caracalla voulut donner à ses portraits officiels à partir de 212 (outre le port de la tête tournée vers la gauche à l'imitation de l'iconographie d'Alexandre) et dont on a estimé qu'ils s'inspiraient de visages de soldats figurés sur des bas-reliefs historiques en train de combattre; cf. LEANDER TOUATI (1991) 117-131. Ces visages «haineux» étaient-ils destinés à effrayer les «rustres égyptiens» (ἄγροικοὶ Αἰγύπτιοι) comme les appelait Caracalla (*P. Giessen* 40, 2, 29) et à leur rappeler à quel Maître implacable ils avaient à faire ? Pour ma part, je suis bien tenté de le croire...

Les prodiges, annonces de la désaffection de Sarapis pour Caracalla

Je laisse aux spécialistes le soin d'analyser la nature même du double prodige alexandrin, évident symbole de la rupture entre Sarapis et Caracalla. La rupture entre le dieu qui avait été un éphémère *conservator Augusti* et les Empereurs qui succédèrent à Caracalla n'est pas moins évidente. Après Caracalla, Sarapis ne fit que deux brèves apparitions dans le monnayage de Rome : sous Gordien III (en 239/240) et sous Gallien (en 261). Il faut attendre le règne de Dioclétien pour voir Sarapis et les autres dieux égyptiens retrouver un rôle de premier plan dans la politique religieuse impériale; cf. MALAISE (1972 b) 443-449.





Portraits colossaux de Caracalla «haineux». À gauche : Musée Gréco-romain d'Alexandrie, inv. 3233 (Tanis ?).
À droite : *University Museum of Philadelphia*, CE 976 (Coptos).

Les armes d'Orion

Jean-Michel RENAUD

Université de Liège

Parmi les très nombreux héros de la mythologie grecque, une place toute particulière doit être faite à Orion. Il s'agit d'un personnage étrange à tous points de vue¹. Sorte de géant primordial, il a connu en des temps très anciens une série d'aventures riches de sens; il est mort et a été transporté parmi les astres. Sa présence dans le ciel n'est pas indifférente : la constellation d'Orion, dont le lever héliaque coïncide en gros avec le solstice d'été, constitue un point de repère important pour tous ceux qui s'occupent de la culture de la terre. Le mythe d'Orion est extrêmement compliqué. De surcroît, il est attesté à des époques et dans des sources très diverses. Aucun auteur ancien, même tardif, ne nous a laissé un récit complet du mythe. Nous sommes uniquement renseignés par des narrations d'épisodes isolés, par des allusions ponctuelles ou par des tentatives de synthèse qui sont de toute manière largement incomplètes. Circonstance aggravante : si Orion, comme héros et comme constellation, est mentionné dans l'épopée homérique, s'il apparaît comme constellation dans l'œuvre d'Hésiode, il est pratiquement absent de la littérature classique grecque : aucun des grands tragiques n'a pris la peine de lui consacrer une pièce. Notre documentation provient donc essentiellement de sources tardives, et parfois même très tardives, en grec et en latin. C'est dire qu'évoquer le rôle du personnage, et particulièrement son armement, constitue une tâche difficile et qui ne peut être menée qu'avec une extrême prudence.

On ne va pas raconter ici en détail l'ensemble du mythe d'Orion. D'une part, ce serait trop long et, d'autre part, le sujet qui nous intéresse aujourd'hui est son armement. Toutefois, on sera amené, en analysant les armes du héros, à évoquer certains épisodes de son mythe. Il a donc semblé utile de présenter rapidement les éléments les

1. Afin de ne pas encombrer les notes de trop nombreuses références, on renverra, pour les sources du mythe d'Orion, à des études, déjà parues ou non, où on pourra les trouver : Renaud (1996) 83-93; Renaud (2000) sous presse; Renaud (2004) *passim*.

plus importants du mythe sans pour autant entrer dans tous les détails et en n'abordant pas l'analyse de tous ces éléments, analyse qui figure dans d'autres publications déjà parues ou à paraître.

Suivant les versions, ou bien Orion est fils de Poséidon et d'Euryalè, une fille de Minos – il reçut même de Poséidon le don de se déplacer sur les flots –, ou bien il est fils de deux ou trois divinités, parmi lesquelles se trouvent presque constamment Zeus et Poséidon. Dans cette dernière version, un certain Hyrieus, qui habitait en Béotie, était sans enfants. Sa femme était morte. Trois dieux, Zeus, Poséidon et, le plus souvent, Hermès, se présentèrent chez lui, incognito selon Ovide (*Fastes*, V, 504), pour éprouver l'hospitalité des mortels. Hyrieus reçut les visiteurs avec beaucoup d'égards. Il sacrifia même en leur honneur un bovidé, qu'il leur servit à manger. Touchés par l'accueil du mortel, les trois dieux lui dirent qu'ils exauceraient le vœu qu'il formulerait. Hyrieus fit le vœu d'avoir un enfant. Dans des circonstances qui varient selon les récits, les dieux urinèrent dans la peau de l'animal qui avait été sacrifié. Ils ordonnèrent à Hyrieus de l'enfourer sous terre. Hyrieus obéit et, neuf ou dix mois plus tard, naquit Orion, sorte de géant doué de qualités exceptionnelles : il est très grand, très beau et très fort.

Orion connaîtra un certain nombre d'aventures, qui se termineront le plus souvent à son désavantage, du moins à première vue. Il se rendit notamment à Chios, où régnait Oinopion, personnage proche de Dionysos et qui avait une fille, Méropè. Orion s'éprit de Méropè et tenta de lui faire violence, ou lui fit réellement violence. Pour se venger du héros, Oinopion l'enivra et, tandis qu'Orion cuvait son vin, il l'aveugla puis le jeta sur le rivage. Guidé par le bruit que faisaient les Cyclopes en travaillant à la forge, Orion se dirigea vers l'ancre d'Héphaïstos. Là, le dieu forgeron le confia à un certain Kédalion. Celui-ci, juché sur les épaules du géant, le conduisit vers le soleil levant. La rencontre du soleil, qu'il s'agisse du dieu ou de l'astre, rendit la vue à Orion, lequel chercha, mais en vain, à se venger d'Oinopion.

Orion accomplit quelques travaux en Sicile. Ainsi, pour la cité de Zancle (aujourd'hui Messine), il construisit le port et le promontoire d'Aktè. C'est lui également qui aurait construit le promontoire à Pélôris, où il érigea un sanctuaire en l'honneur de Poséidon.

Mais Orion est surtout connu comme chasseur. Plusieurs récits le montrent comme tel, poursuivant diverses jeunes femmes de ses assiduités. Si les versions sont incompatibles, elles aboutissent toutes, en fin de compte, au même résultat, c'est-à-dire au catastérisme du

héros, à sa transformation en constellation. Selon une version, lors d'une chasse, Orion rencontra les Pléiades, qu'il poursuivit. Zeus mit fin à cette poursuite, qui semblait durer éternellement, en élevant les Pléiades au rang de constellation. À la demande d'Artémis, déesse chasseresse par excellence, Orion reçut le même privilège. Une autre version montre Orion qui tente de faire violence à Oupis, une nymphe d'Artémis, ou qui s'en prend à la déesse elle-même. Celle-ci tua le héros, ou suscita un scorpion, qui piqua Orion au talon et provoqua sa mort. Le scorpion et le héros furent tous deux transformés en constellation. D'après une autre version, le scorpion avait été suscité par la Terre, soit parce que le héros s'était vanté de supprimer toutes les bêtes sauvages de Crète, se montrant par là excessif, soit parce qu'il s'était interposé entre Artémis ou Létô et le fameux scorpion, protégeant ainsi la déesse – ici, le héros joue un rôle positif. Quoi qu'il en soit, Orion et le scorpion ont été transportés parmi les astres. On pourrait aussi évoquer l'enlèvement d'Orion par l'Aurore. Là encore, le héros trouva la mort, cette fois sous les flèches d'Artémis.

Voici, largement résumés, les principaux épisodes du mythe d'Orion. Comme on peut le constater et comme on l'a déjà dit, le mythe comporte de très nombreuses variantes – on n'en a donné ici qu'une petite partie.

En ce qui concerne les armes du héros, la situation est sensiblement la même. Elles sont évoquées chez plusieurs auteurs. Ces évocations comportent des données diverses. Il n'y a pas – et c'est déjà un renseignement en soi –, sous le rapport de l'armement, un personnage Orion qui serait, par le fait-même, doté de qualités précises. On vient de rappeler que, héros extraordinaire, Orion a été transporté parmi les astres. Il n'y a pas d'opposition radicale entre l'armement du héros et l'armement qui est associé à la constellation, mais on doit reconnaître qu'il y a parfois des divergences entre les deux.

Dès l'épopée homérique, Orion apparaît – le fait mérite d'être souligné – à la fois comme héros et comme constellation. Comme héros, il est doté d'une massue (ρόπαλον) avec laquelle il poursuit aux Enfers un gibier qui toujours se dérobe (*Odyssée*, XI, 575). Cette massue est elle-même dotée de qualités diverses : toute en bronze (παγχάλκεον), c'est-à-dire dans un alliage de métal qui renvoie à une période antérieure à l'âge du fer, elle ne peut être brisée, ce qui constitue sans doute l'indication de sa dureté, mais ce qui pourrait aussi lui prêter un caractère inattendu, qui en ferait un objet marqué par le divin. La massue est aussi associée, mais rarement, à la constellation. Dans ce cas, elle est le plus souvent remplacée par un glaive. On en reparlera.

La massue est, par définition, une arme de masse qui accable l'ennemi dans son ensemble, mais qui ne permet pas de développements subtils. On la trouve chez quelques héros grecs, qui sont souvent des personnages d'une époque très reculée, sortes de héros primordiaux. Ainsi, Périphétès, appelé aussi Korynètès parce qu'il portait une massue – κορύνη signifie en grec "massue" –, était, comme Orion, un fils de Poséidon². Il s'agit d'un brigand qui tuait avec sa massue tous ceux qu'il rencontrait. Dans sa marche de Trézène à Athènes, Thésée s'opposa à lui, le tua et s'empara de son arme, qu'il adopta à son tour³. De nombreuses représentations le montrent en effet portant un massue⁴. Dans la tradition, Héraklès est lui aussi muni d'une massue, avec laquelle il massacre un certain nombre de monstres. Dans cette perspective, il apparaît comme un héros civilisateur qui, en des temps très anciens et à l'aide d'une arme très rudimentaire, a permis de débarrasser l'humanité d'êtres indésirables. Autre porteur de massue, Aréithoos, dont il est fait mention dans *l'Illiade* (VII, 103-150), possédait une massue d'argent qui lui avait été donnée par Arès, dieu de la guerre brutale. Aréithoos apparaît lui aussi comme un guerrier brutal. Il fut tué par Lycurgue, héros civilisateur par excellence. La massue d'Aréithoos est d'argent. Des armes en argent peuvent avoir des significations diverses, liées notamment à la brillance. On ne peut s'empêcher, à titre hypothétique, d'évoquer la race d'argent dans le mythe des races tel qu'il est donné dans *Les Travaux et les Jours* d'Hésiode (127-142). Très inférieurs à la race d'or, les hommes de la race d'argent sont en quelque sorte des adolescents prolongés qui sont victimes de leur folie, de leur ὕβρις, et qui refusent l'hommage normalement dû aux dieux immortels. Arrivés enfin à l'âge de l'adolescence, ils vivent peu de temps et Zeus, irrité de leur attitude, les fait disparaître. Faut-il rappeler ici qu'Apollon, qui précisément patronne les adolescents, apparaît, dès le début de *l'Illiade* (I, 37), comme porteur d'un arc d'argent – il est ἀργυρότοξος. À certains égards, Orion apparaît lui aussi comme une sorte d'adolescent prolongé qui, de l'adolescence, a toutes les outrances.

2. Hygin, *Fables*, 38. Selon une autre version, il était fils d'Héphaïstos : Ovide, *Métamorphoses*, VII, 437 et Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 16, 1.

3. Cf. notamment Plutarque, *Thésée*, 8, 1 et Diodore de Sicile, IV, 59, 2.

4. Notamment à la chasse au sanglier de Calydon : cf. Woodford S., *LIMC s.u. Meleagros*, VII, 1, n° 33.

Tardivement, puisque la seule source connue est Babrios (vers 100 après J.-C.)⁵, la constellation d'Orion est dite χρυσότοξος "à l'arc d'or", épithète qu'on trouve notamment pour Apollon⁶, lequel est plus souvent qualifié d'ἀργυρότοξος. Si l'épithète est attribuée par Babrios à Orion quand il parle de la constellation, elle semble néanmoins mieux s'appliquer au héros, qui est un chasseur par excellence. Le fait d'avoir une arme en or constitue sans doute un signe de qualité dans la mesure où l'or est souvent réservé aux dieux, mais on ne peut en tirer d'autres renseignements, car, dans un pareil contexte, l'usage du métal est assez banal.

À travers toute l'Antiquité, le jeu de l'archer a été envisagé de deux manières⁷. En des temps très anciens, il s'agit d'un héros solitaire, présenté en général comme un chasseur qui, de ses flèches, tue un gibier redoutable ou monstrueux qu'il ne pourrait souvent atteindre autrement. Le modèle de ces chasseurs solitaires est sans doute Héraklès qui, de ses flèches, a abattu les oiseaux du lac Stymphale. À date ancienne, il faut sans doute y ajouter Ulysse, qui n'avait pas emporté son arc à la guerre de Troie, mais on sait le rôle décisif que cet arc va jouer contre les prétendants de Pénélope et dans la reconnaissance du héros (*Odyssée*, XXII, 1-380). Plus tard en revanche, dans les récits de guerres et de combats guerriers, l'archer n'a pas bonne presse. Dans l'épopée antique, comme d'ailleurs dans la chanson de geste, l'archer est celui qui frappe à distance parce que, par faiblesse ou par lâcheté, ou parfois pour les deux à la fois, il ne peut se mesurer franchement avec un ennemi au corps à corps. Pâris, par exemple, présenté comme un lâche et un bellâtre, est archer et Homère ne rate pas une occasion de souligner son manque de qualités guerrières. En ce qui concerne Orion, c'est un archer, mais un archer solitaire, un chasseur, ce qui met le héros parmi des héros des temps très anciens, avec Héraklès et un Ulysse bien antérieur à celui qui est dépeint dans *l'Iliade* et *l'Odyssée*.

Orion est aussi armé d'une épée, ou d'un glaive. C'est beaucoup plus une arme de combat. En tant que héros, Orion est doté d'un glaive, mais dans des récits d'une époque relativement tardive, du moins d'après les attestations que nous possédons. La première mention de l'épée du héros apparaît chez Lykophron (*Alexandra*, 328).

5. Babrios, *Fables*, 124, 15-16.

6. Cf. Pindare, *Olympiques*, XIV, 10 et Isyllos d'Épidaure, 48 Powell (*Collectanea Alexandrina*).

7. Cf. notamment Vidal-Naquet (1972) 161-184, spéc. 178; Sergent (1991); Schnapp (1997) 31.

Dans un vers obscur, comme le sont ceux de l'auteur de l'*Alexandra*, il est question d'un héros, Diomède ou Néoptolème – les scholies posent la question –, qui immolera Polyxène, ou Iphigénie, avec le glaive de Kandaon aux trois pères, Kandaon devant être mis en rapport avec le nom d'Orion chez les Thébains. L'expression garde beaucoup de son mystère et les scholies ne nous éclairent qu'assez peu. D'après celles-ci⁸, ce glaive aurait été forgé par Héphaïstos lui-même, qui l'aurait remis à Pélée. Il serait alors passé des mains de Pélée à celles d'Achille et de celles d'Achille à celles de Néoptolème. Les scholies expliquent aussi la triple paternité d'Orion, selon une version de sa naissance dont on a déjà parlé et qui disent, en fin de compte, que c'est Diomède qui possédait l'épée d'Orion. Une question se pose évidemment : quand et comment l'épée a-t-elle appartenu à Orion ?

S'il fallait formuler une hypothèse, on pourrait songer à la suivante : sorte de héros primordial doté d'une arme de sauvagerie, la massue, Orion a été, à un moment donné, inséré dans le monde civilisé des héros qui ont constitué l'aristocratie guerrière. À ce titre, il s'est vu conférer un armement plus régulier, d'où la présence d'un glaive, qui est devenu une sorte d'arme illustre que l'on se transmet de génération en génération. En somme, et si l'hypothèse est fondée, malgré le caractère très limité des informations que nous possédons, d'une sorte de héros sauvage ou primitif, Orion se retrouverait une sorte d'ancêtre noble d'une lignée aristocratique. Le cas ne serait pas unique dans la mythologie grecque. Citons, comme exemple parmi d'autres, le cas de Pélée, peut-être l'homme de la boue, πηλός, voire à la limite le premier homme, le chasseur quelque peu sauvage du Pélion, ami du centaure Chiron. Pour les besoins de l'épopée et de l'aristocratie héroïque, Pélée serait devenu le roi de Phthie, qui règne sur ses sujets dans son palais et qui peut ainsi cousiner avec les plus nobles des princes achéens⁹.

Le glaive est plus fréquemment cité, mais à date très récente, pour la constellation. La première mention apparaît chez Aratos de Soles (*Phénomènes*, 588) et elle est largement reprise et développée chez les auteurs latins, traducteurs et adaptateurs des *Phénomènes*¹⁰. La même notion apparaît chez d'autres auteurs, latins eux aussi,

8. Tzétzès, *Scholies à Lykophron, Alexandra*, 323 et 328.

9. Cf. Wathelet (1969) 511-516.

10. Cicéron, *Phénomènes d'Aratos*, 368-369; Manilius, I, 387; Aviénus, *Phénomènes d'Aratos*, 723; etc.

comme Ovide¹¹, Sénèque (*Hercule furieux*, 12) et Lucain (*Pharsale*, I, 665). En ce qui concerne le glaive, on en arrive à la conclusion suivante : à une époque tardive, mais particulièrement en ce qui concerne le héros transporté parmi les constellations, Orion est doté d'une arme, tout compte fait la plus banale pour un guerrier, c'est-à-dire un glaive. Deux explications sont *a priori* possibles. Ou bien le héros a évolué au fil des siècles et, d'abord personnage quelque peu sauvage doté d'une massue, il a été ensuite intégré au rang des guerriers respectables qui, en tant que tels, sont armés d'un glaive. Cette explication ne peut être exclue, mais elle ne rend guère compte du fait que le glaive appartient surtout au héros une fois qu'il a été transporté parmi les astres. Dès lors, une autre explication est possible, qui peut-être rendrait mieux compte des données que nous possédons, même si on ne peut perdre de vue le caractère partiel de nos sources. L'analyse du mythe d'Orion, pour autant que nous puissions le reconstituer à travers ses très nombreuses variantes, dont plusieurs, on l'a vu, ne sont pas compatibles entre elles, nous montre un personnage très lié, à l'origine, à Poséidon, mais qui, dans une certaine mesure, se rapproche du monde de Zeus, c'est-à-dire d'un monde civilisé, ce qui ne l'empêche pas de commettre de nombreuses fautes d'ὄργη. L'acheminement d'Orion vers le monde de Zeus peut être interprété comme un cheminement vers la civilisation, Zeus régnant sur l'organisation de la cité des hommes. Quand il est transporté parmi les constellations, Orion l'est, dans la plupart des versions, par Zeus lui-même, comme si, dans le ciel noir de la nuit, qui lui est étranger, Zeus voulait inscrire les points lumineux que sont les constellations et comme si, par cette lumière même, par cette organisation de la sphère céleste, Zeus voulait en quelque sorte s'emparer également du ciel nocturne. Dans une telle perspective, on comprendrait mieux qu'Orion, représenté d'abord comme une sorte de sauvage, portant une massue de sauvage, se soit vu peu à peu conférer une arme plus civilisée. C'est évidemment cette arme qu'il aurait emportée dans le ciel.

En tant que constellation, Orion est aussi doté d'un baudrier, lequel semble être souligné par l'alignement de trois étoiles particulièrement brillantes. Dans le cas qui nous occupe, ce baudrier ne peut avoir d'usage que pour porter le glaive, de telle sorte qu'on est amené à formuler pour le baudrier la même conclusion et les mêmes hypothèses que pour le glaive. Ici encore, le héros apparaît comme un être

11. *Métamorphoses*, VIII, 206-207 ; XIII, 294 ; *Art d'aimer*, II, 56 ; *Fastes*, IV, 388.

«civilisé» qui, comme constellation, peut apporter son aide aux marins et aux agriculteurs. Ce n'est dès lors plus une sorte de héros primordial et sauvage qu'il a pu être en des temps très anciens.

Orion est tantôt doté d'une massue, tantôt d'un glaive, tantôt d'un arc, et éventuellement, pour porter le glaive, d'un baudrier. Il s'agit chaque fois d'armes offensives. Le héros est armé pour attaquer, mais il ne dispose d'aucune espèce de protection. La tradition ne lui connaît ni casque, ni bouclier, ni jambières, ni cuirasse. Sur ce dernier point, il existe néanmoins une légère hésitation. Un fragment des *Dithyrambes* de Pindare¹² dit ceci : ἀλόχῳ ποτὲ θωραχθεῖς ἔπεχ' ἄλλοτριᾶ Ὠαρίων, ce qu'on pourrait traduire par «un jour, cuirassé, Orion s'en prit à la femme d'autrui». Il s'agit sans doute d'une allusion à la tentative qu'a faite Orion de violer Méropè, la fille d'Oinopion, mais qui, dans une variante, est dite femme d'Oinopion¹³. Le problème réside dans l'interprétation qu'on fait du passage. Le sens premier de θωραχθεῖς est effectivement "doté d'un θώραξ", c'est-à-dire d'une cuirasse, mais on voit mal pourquoi, voulant faire violence à une femme, Orion se serait affublé d'une cuirasse. On serait plutôt tenté de donner au participe un sens dérivé, et attesté en grec¹⁴ : il signifierait "fortifié" et, en l'occurrence, "fortifié par la boisson", en d'autres termes "saoul", ce qui serait beaucoup plus conforme au récit mythique. Faute d'autres précisions, on ne peut pousser l'investigation plus loin.

Dans l'interprétation qu'on a pu donner ailleurs du mythe d'Orion, le héros apparaît comme un être agressif, proche des temps primordiaux. L'analyse de son armement aboutit à la même conclusion : sorte de brute sauvage, dont l'activité principale est la chasse – et encore, une chasse excessive –, Orion ne possède aucune protection, ce qui le situe à une époque primordiale, antérieure en tout cas à celle des héros guerriers, pour lesquels les armes défensives étaient indispensables. Il suffit d'évoquer les armes qu'Héphaïstos, dans *l'Iliade*, forge pour Achille : il ne s'agit que d'armes défensives¹⁵. On a pu montrer aussi qu'Orion, en étant élevé au rang des constellations par Zeus, tendait à entrer dans un monde déjà plus civilisé. De la

12. *Dithyrambes*, IV, fr. 72, Maehler (= *Etymologicum Genuinum*, 460, 35, s.u. θώραξ).

13. Scholies à Nicandre, *Thèriaka*, 15 (Méropè ou Aéropè suivant les manuscrits). Cf. Suarez de la Torre E., *Commentaire à Pindare* (inédit) 330.

14. Cf. Hippocrate, *Épidémies*, 2, 5, 10; *Sur les maladies*, 4, 56; Nicandre, *Alexipharmaka*, 32; Rufus d'Éphèse, chez Oribase de Pergame, 6, 38, 23; Théognis, 842, 470, 413; Hésychios 1018 Latte, s.u. θώραξις; οἶνοποσία καθόπισις.

15. Cf. Wathelet (1995) 1-15.

même manière, l'armement attribué à la constellation, c'est-à-dire principalement le glaive et le baudrier, est un armement de guerrier, ce qui situe le héros à un âge plus avancé de civilisation. Certes, en tant que constellation, il ne possède pas d'armes défensives, mais, à vrai dire, à quoi auraient servi de telles armes à une constellation ? Il n'y avait aucune raison de lui en inventer. En conclusion, on pourrait dire qu'en devenant constellation, Orion a en quelque sorte été « civilisé ». Il en va de même de son armement, qui, pour la constellation, a lui aussi été « civilisé ».



Armes sacrées,
armes divines

Une arme emblématique, sur le rempart du temple d'Edfou

Françoise LABRIQUE

ISTA - Université de Franche-Comté, Besançon

Sur la face externe orientale du mur d'enceinte du temple d'Edfou, au registre inférieur, se déroule une suite de tableaux aboutissant à la représentation de l'offrande du terroir au patron des lieux, le dieu Horus¹. Du sud au nord (voir fig. 1), nous assistons à l'introduction du roi auprès du dieu (1), ensuite, le roi rend hommage à Horus (2), lui offre les *regalia* (3), exécute un rituel apotropaïque (4), un rituel d'animation du dieu (5), présente des offrandes alimentaires (6), et enfin offre le terroir (7). En d'autres termes, le roi doit être légitimé pour aborder Horus d'Edfou (1) et agir en officiant (2); ensuite, Horus est défini dans sa qualité de souverain (3), protégé (4), et animé comme patron local (5). La suite (6) lui propose un repas varié qui éveillera son intérêt pour le terroir offert à la fin (7). Sur cette paroi tournée vers l'extérieur, les inscriptions du registre inférieur proclament ainsi l'identité théologique du dieu d'Edfou, présent dans le domaine qui lui appartient, et c'est dans un tel contexte que les trois tableaux XI, XII, XIII, du rituel apotropaïque (4), prennent leur sens².

En XI (fig. 2), le roi offre une boisson enivrante, le *hrw-ꜥ*, des raisins infusés dans leur jus allongé d'eau, propre à exalter le courage à la bataille³ : le roi s'avère pour la circonstance à même de « repousser les suppôts du Malin des Oasis »⁴. Dans son discours à Horus d'Edfou, il énonce le rapport entre le breuvage et l'occupation des lieux : « Bois-en : ta place est spacieuse, Faucon-*šnbtj*, quand il a satisfait ta gorge-*šnbt* ». Le dieu bénéficiaire est qualifié de « très fort à Edfou-le-Perchoir-d'Horus, aux guerriers aussi nombreux que des sauterelles, qui

1. La série est datée du règne de Ptolémée X Alexandre I : Labrique (1992) 14.

2. Labrique (1992) 59-62.

3. Wilson (1997) 670 : cette boisson était préparée à l'occasion de la première victoire d'Horus et conférait de la vigueur.

4. *Edfou* VII 200, 1.

pénètre dans le champ de bataille et anéantit celui qui l'attaque, qui arrive en exultant en maître de l'éternité, dont le *ba* s'unit à l'empyrée chaque jour... le Puissant, détenteur de la puissance, qui avale le jus de raisin et mange la grappe, qui dispense sa protection..., le fruit de la vigne, quand il en a avalé, son corps est vigoureux et immarcescible à jamais, ...»⁵.

Cette potion rend ainsi invulnérable au cœur du combat, elle permet à Horus d'agir en champion invincible à Edfou et garantit en même temps le renouvellement et la durée de la manifestation solaire du dieu⁶.

En XII⁷ (fig. 3), le roi tue le serpent Apophis. Ce faisant, il est «le très fort, qui empoigne le harpon à triple barbelure et transperce le serpent-*wbr*, déchiquette le Puni, – L'adversaire est pour l'Empyréen ! Ce fameux rebelle est pour Celui au plumage bigarré ! –, le puissant au bras fort, qui amoindrit Apophis, le seigneur de la vaillance»⁸. Le but de la mise à mort apparaît clairement dans son discours :

J'ai empoigné le harpon à triple barbelure. Si je tue les adversaires en repoussant le serpent de ton voisinage, c'est en sorte que tu sois levé, Rê ! Ton sanctuaire est en fête car Apophis est complètement massacré, de sorte que le mur d'enceinte "rapidement-construit" est sain, Edfou-le-Grand-Siège est sauvé, ta présence physique est protégée dans ton château-divin.⁹

Le descriptif divin évoque le destinataire en guerrier solaire :

Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel, Celui au plumage bigarré, issu de l'empyrée, c'est Rê à Edfou-Perchoird'Horus, qui abat ceux qui lui sont rebelles à Edfou-le-Grand-Siège, qui traverse le ciel chaque jour infatigablement, le *Ba*-agressif qui éviscère ses ennemis ; ..., le faucon [*ba*] agressif, le Behedety qui brille dans l'empyrée et franchit le ciel chaque jour tandis que ses adversaires ne sont plus, qui repousse Apophis avec le jet brûlant de sa flamme, lion au grand prestige¹⁰,

5. Edfou VII 200, 5 et 7-8.

6. Edfou VII 199, 9 - 200, 9 ; Labrique (1992) 119-120.

7. Edfou VII 200, 10 - 201, 11 ; Labrique (1992) 121-122.

8. Edfou VII 200, 17- 201, 1.

9. Edfou VII 200, 12-15.

10. Forme caractéristique d'Horus à Tjarou-Silé, correspondant septentrional d'Edfou, régulièrement évoqué dans les vignettes du «Mythe d'Horus» (*infra* n. 20), voir e.g. Goyon (1985) 19.

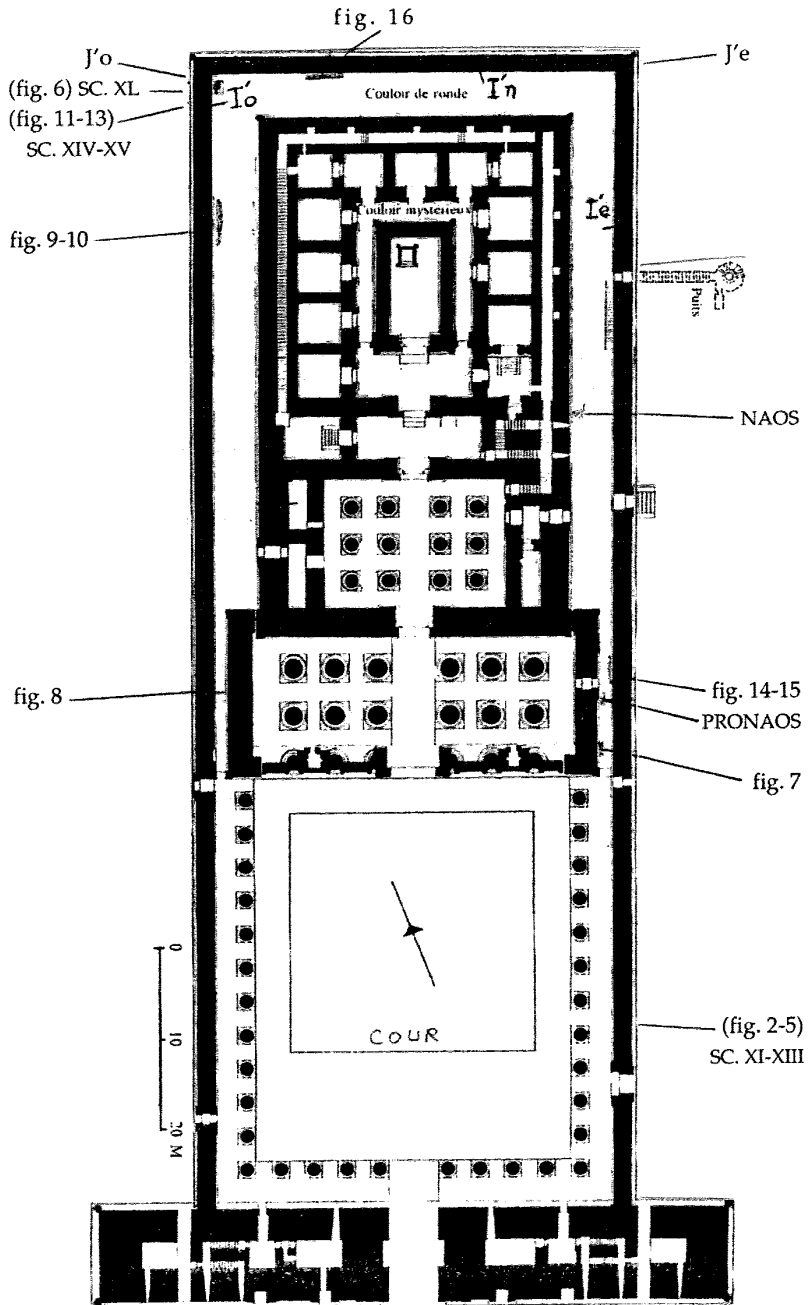


Figure 1.- Plan du temple d'Edfou et situation des figures 2-16.



Figure 2.- Temple d'Horus à Edfou, mur d'enceinte, face externe est, registre inférieur, sc. XI. Cliché Christian Debruynne.

dont le terme n'arrive pas, Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel.¹¹

En éliminant Apophis, le roi assure à la fois la protection du temple d'Edfou défini comme solaire et le lever triomphant de Rê. Son combat rappelle implicitement la lutte de l'Horus solaire contre le serpent lors de la fondation du temple originel et de l'érection de son rempart, comme le suggère notamment le nom "le rapidement construit", donné par Rê au mur d'enceinte à l'aube des temps¹².

En XIII (fig. 4-5)¹³, le roi présente un harpon miniature, pointe dressée vers le ciel :

Edfou VII, 200, 10-201, 11 (tableau J'e. 1 g. XIII) : «Offrir le harpon à triple barbelure».

Descriptif du roi :

«Vive le dieu accompli,
le fils du Behedety, qui fait exulter son père au moyen de ce qu'il désire,
qui empoigne le harpon à triple barbelure,
qui pourchasse les rebelles vers [...] pour le dieu au grand triomphe,
aux bras vaillants quand ils portent le harpon-de-cuivre du dieu,
le détenteur de la force, le victorieux,
le roi de Haute et de Basse Égypte (Héritier du dieu évergète et de la déesse évergète fille de Rê, élu de Ptah, qui accomplit ce qu'aime Rê, image vivante d'Amon)»¹⁴.

Discours du roi : «Récitation.

Prends le harpon à triple barbelure (*hmt*) qui exécute les cœurs fourbes, ta massue vénérable (*hd = k wr*)¹⁵ qui accroît ton pres-

11. *Edfou* VII 201, 4-5 et 10-11. Sans doute «le terme» du dieu «n'arrive-t-il pas» au contraire de celui du serpent. La description du massacre de l'ennemi s'orne souvent d'antithèses opposant le bien triomphant au mal en déroute : Goyon (1985) 139.

12. *Edfou* VII 201, 11-14 et 22, 1, et Goyon (1985) 37-38. Pour le nom donné à l'enceinte originelle du temple juste après le combat mythique contre le serpent, voir Goyon (1985) 24-25, n. 10, et Wilson (1997) 800-801.

13. *Edfou* VII 201,12-202,9; Labrique (1992) 122-124.

14. *Edfou* VII 202, 1-2.

15. Une seule arme, le harpon, se dresse dans la main tendue du roi. Harpon et massue vénérable apparaissent ailleurs comme des formes interchangeable du bâton-fétiche, objet d'adoration originel à Edfou; voir e.g. *Edfou* IV 354, 15-16 et 358, 2 : l'adoration s'adresse à Horus perché sur un fourré de roseaux et à son harpon, que le texte invoque aussi bien comme la "massue vénérable" (*Hd wr*) que comme le "harpon au visage puissant" (*Shm-hr*); voir aussi Wilson (1997) 479.

tige. Grande est la crainte que tu répands dans les eaux tandis que se déroule le massacre des entités aquatiques. C'est ta hampe qui libère ta route, la rébellion, anéantie, est tenue écartée de ton Château-divin»¹⁶.

Descriptif du dieu : «Récitation par Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel, Faucon de l'Or en qualité de protecteur de son père et de sa mère, qui prend l'épieu dans le Château-de-la-Victoire, qui égorge le rebelle dans le Siège-de-l'Égorgement, le protecteur des villes, qui descend dans sa barque et repousse les ennemis-crocodiles, efficace avec son arme»¹⁷.

«Le Roi de Haute et Basse Égypte, harponneur qui brandit le bras, altier, vaillant quand il porte le harpon, qui prend l'épieu et massacre ses ennemis-épouvantés, qui réalise le massacre des <aqua>tiques, qui se précipite dans la bataille, de sorte qu'on ne résiste pas en sa proximité, Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel»¹⁸.

Discours du dieu : «Je t'accorde la force d'exécuter ceux au cœur fourbe. Je protège ta présence physique sur le champ de bataille. Je t'accorde que Edfou-Djebat soit garnie de ses harpons-à-floteurs pour réaliser le massacre de tes ennemis»¹⁹.

Dans ce dernier tableau, l'offrande du harpon à triple barbelure implique le massacre de crocodiles et d'hippopotames. La victoire sur les monstres aquatiques est un thème majeur de la théologie locale d'Edfou, et est longuement célébrée dans le *Mythe d'Horus* sur la face interne occidentale du mur d'enceinte²⁰. Représentée sur les faces externes du *naos*, au registre inférieur, dans un contexte comparable à celui de nos trois tableaux, elle évoque le combat dans les eaux primordiales qui prélu à l'émergence de l'île originelle, support du temple²¹.

16. Edfou VII 201, 13-16.

17. Edfou VII 202, 4-6.

18. Edfou VII 202, 7-11.

19. Edfou VII 202, 4 et 6-7.

20. Pour une présentation pratique du *Mythe d'Horus*, voir les résumés proposés par L'Ä III 54-59, s. u. *Horusmythe*; Cauville (1984) 12 et 70-72; Kurth (1994) 196-229.

21. Edfou IV 57, 9-59, 12 et 211, 7-214, 8; Labrique (1992) 17-18.

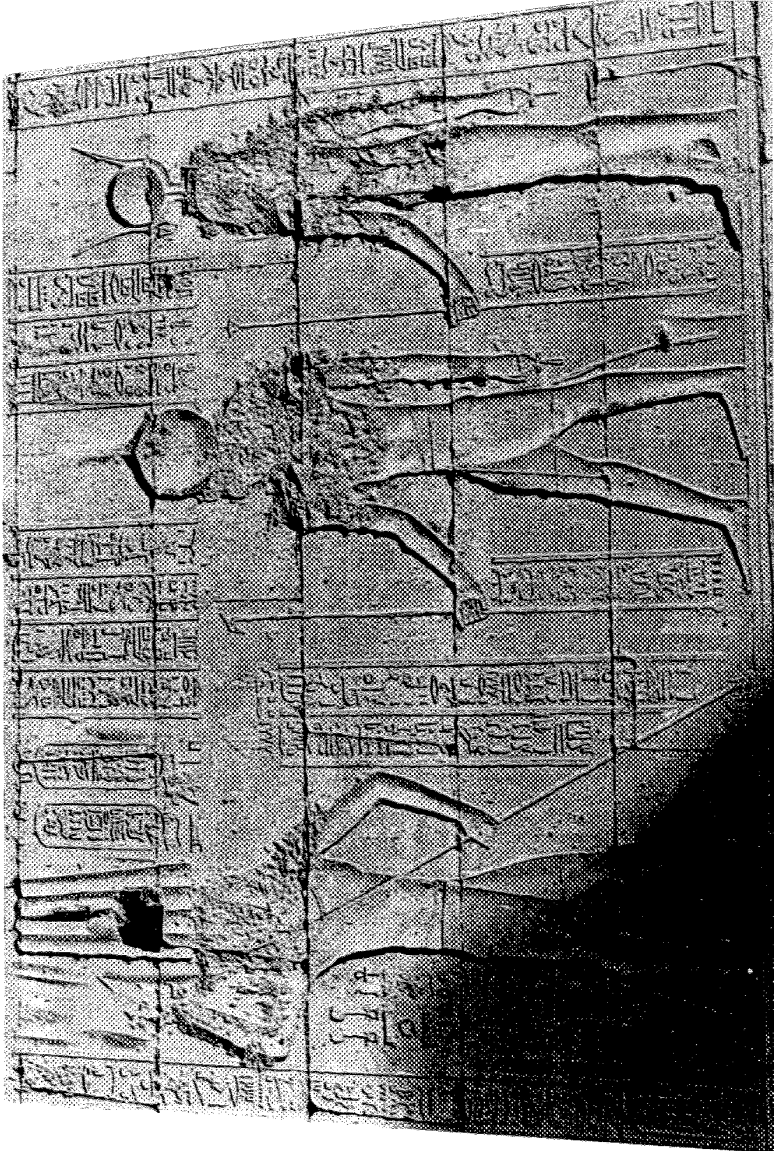


Figure 3.- Temple d'Horus à Edfou, mur d'enceinte, face externe est, registre inférieur, sc. XII. Cliché Christian Debruyne.

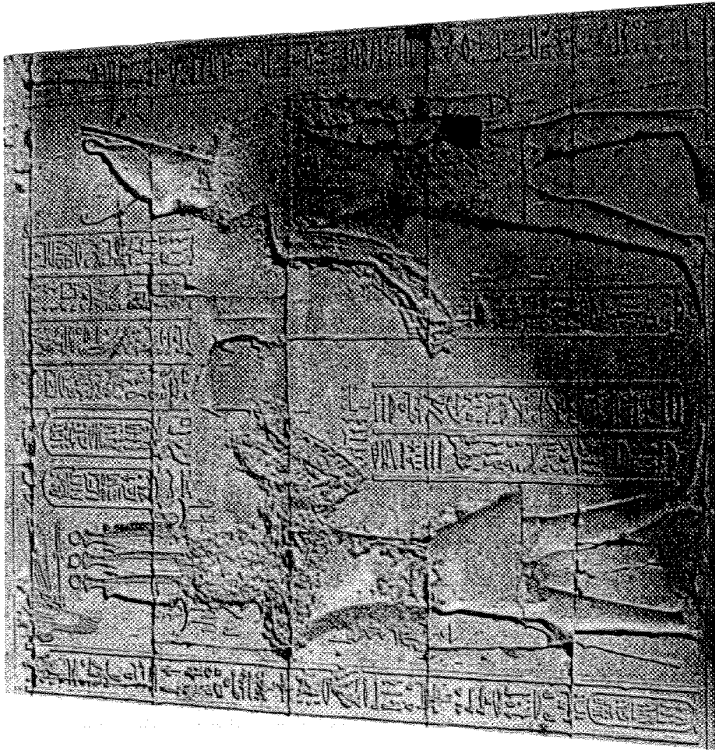


Figure 4.— Temple d'Horus à Edfou, mur d'enceinte, face externe est, registre inférieur, sc. XIII.
Cliché Christian Debruyne.

Dans les tableaux XI-XIII du mur d'enceinte, se pose alors la question de la relation entre les gestes représentés. La succession des actions obéit souvent à un principe d'ordre chronologique. Dans le cas présent, elle déroge à celui de la suite narrative des événements mythiques qui constituent la toile de fond référentielle. En effet, au massacre du serpent (XII) qui assure la protection et rend possible la fondation du sanctuaire succède l'offrande du harpon (XIII), qui contribue à l'assainissement des eaux et à l'émergence de la butte sur laquelle le temple se dressera. La butte émergeant et préexistant à l'édifice fondé, on attendrait la mise à mort des ennemis aquatiques avant celle des adversaires à l'érection du monument, comme cela se passe sur la face externe du *naos*, dans les cas évoqués au paragraphe précédent. Au plan mythique, la scène finale (XIII) évoque ainsi un lieu et un événement antérieurs à ceux de la scène médiane (XII). Pourquoi cette inversion apparente des stades de la genèse du domaine du dieu ?

Selon une lecture globale qui prend en compte l'ensemble des images à l'exclusion des textes, l'accent semble bien être posé sur la scène centrale, plus large que les deux qui l'encadrent, et comportant un personnage supplémentaire, la déesse Hathor, derrière le dieu Horus (fig. 3). Potion (sc. XI) et harpon (sc. XIII), instruments nécessaires à la mise à mort du reptile, semblent ainsi subordonnés à l'acte majeur pour le sens du contexte propre à la muraille, le rite apotropaïque lié à la fondation du temple et à la régulation du *cosmos*.

La symétrie dans la composition du triptyque, apparue ainsi en un premier temps, trouve un écho dans la connotation théologique des rites des extrémités et dans ce que le roi reçoit en retour. En effet, d'une part, tant le breuvage d'invincibilité que le harpon jouent un rôle important dans les exploits évoqués par les inscriptions du *Mythe d'Horus*, qui s'étalent sur la majeure partie de la face interne occidentale du mur d'enceinte²². D'autre part, alors que dans la scène médiane (XII), le bénéfique du roi est politique dans la mesure où le temple garantit la victoire du roi en Égypte et dans les pays étrangers, dans les scènes extrêmes en revanche, le roi est protégé par les puissances locales de Hiérakonpolis et d'Edfou²³. Le tableau suivant résume cette structure :

22. Au premier registre de la paroi, Horus combat victorieusement l'hippopotame, incarnation de l'ennemi; au second registre, sous la forme d'un disque ailé, Horus extermine les ennemis dans tous les temples de l'Égypte : voir *supra* note 18.

23. Labrique (1992) 124-126.

Rituel apotropaïque (face externe est du mur d'enceinte, 1^{er} registre)

	XI potion	XII serpent	XIII harpon
connotation	Mythe d'Horus		Mythe d'Horus
réponse du dieu au roi	le roi est protégé à Nechen (=Hiérakonpolis) par les génies émissaires	le roi domine ses opposants en Égypte et à l'étranger.	le roi est protégé à Djeba (=Edfou) par les harpons à flotteurs du lieu

Cette mise en perspective générale gagnerait à être affinée par la comparaison avec d'autres versions de l'offrande du harpon dans le temple d'Edfou. Sans doute le rituel se déploie-t-il effectivement en un triptyque de composition symétrique, mais les extrêmes en sont-ils pour autant interchangeables ? Qu'en est-il de l'offrande du harpon dans le temple d'Edfou et au reste, quel est en l'occurrence le statut de l'arme offerte ?

Le temple d'Edfou connaît en réalité deux types d'offrande d'arme prestigieuse. À côté de celle que nous avons évoquée figure encore celle de la *harpè* de la victoire ? (*hps-qn*), bien attestée dans d'autres sanctuaires. La fonction de ce cimenterre²⁴ ressort sans ambages de l'exemple suivant, contextuellement proche de notre triptyque. Elle est définie à l'extrémité nord de la face occidentale du mur d'enceinte (fig. 1), lorsque le roi et Horus d'Edfou suivi de sa parèdre Hathor se le tendent mutuellement en un geste qui proclame la correspondance des actions royale et divine ainsi que la réciprocité du *do ut des*. Précédant immédiatement la représentation finale de l'offrande du terroir, le tableau « donner la *harpè* de la victoire » focalise l'intérêt sur une valeur thématique majeure, sous-jacente à la série entière de cette paroi ouest²⁵.

Edfou VII, 84, 12 - 85, 11 (tableau J'o. 1 d. XL) « Donner la *harpè* de la victoire » (fig. 6)²⁶.

Descriptif du roi : « Vive le dieu accompli, l'héritier du Behedety, il est semblable à Montou en personne ! Le puissant vaillant, il est plus vaillant qu'une infinité d'êtres, lui qui inspire autant de crainte respectueuse que Mahes, qui reçoit la puissance du Seigneur-de-la-puissance^(Horus), le seigneur de la vaillance, le fils de Rê (Ptolémée, qu'il vive à jamais, aimé de Ptah) »²⁷.

24. Voir les clichés de cimenterres de bronze : Partridge (2002) 50-51, fig. 79-80.

25. Labrique (1992) 91-92 et 101.

26. Edfou XIV pl. 616.

27. Edfou VII 85, 1-2.

Discours du roi : «Récitation. Moi, je suis ton fils, ô Rapace dont la force physique est grande. Puisses-tu me donner la puissance qui est dans ton bras, car tu es le Seigneur de la vaillance, dont l'autorité dépasse celle des (autres) dieux. Château-de-la-vaillance est le nom de ta ville. **Le Seigneur du palais, c'est toi. Détenteur de la fonction royale, appelle-t-on ton ka**»²⁸.

Descriptif du dieu : «Récitation par Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel, au plumage bigarré, issu de l'empyrée, le Faucon de l'Or, le fils d'Osiris, **le détenteur de la fonction royale, qui donne la royauté à celui qu'il aime, qui octroie la vaillance par décret au seigneur du Double Pays**»²⁹.

Le Roi de Haute et Basse Égypte, le Rapace seigneur de son Perchoir (Edfou), le Prince des dieux et des hommes, le Faucon, Seigneur des villes, Seigneur des [], à l'insu de qui on ne pénètre pas dans le palais, **qui donne la vaillance à celui qui se dresse sur Son trône**, Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel»³⁰.

Discours du dieu : «Je te donne la vaillance de ma majesté pour tes bras, à savoir la puissance pour tes chairs. **Je te donne la bravoure pendant ton règne sur terre, de sorte que tu te saisisses en triomphe de la fonction royale**»³¹.

Descriptif de la déesse : «Récitation par Hathor la vénérable, la maîtresse d'Iounet (=Dendara), l'Œil de Rê, qui réside à Behedety (=Edfou), la maîtresse du ciel, la Dame de tous les dieux, la fauconne, l'Œil-Sain, le Perchoir-d'Horus (*Wist-Hr*), Reine, détentrice de la royauté».

Discours de la déesse : «Je place ton charisme dans le cœur des hommes et ton amour dans le ventre des femmes»³².

Comme le montrent les extraits en caractères gras, la possession du glaive de la victoire, arme symbolique, est mise en relation avec l'obtention du pouvoir royal. Pas de légitimité sans supériorité écrasante au combat. Selon une idéologie pharaonique traditionnelle par ailleurs en harmonie parfaite avec les valeurs de la monarchie hellénistique, le roi, qu'il soit humain ou divin, se doit d'être un champion incontestable³³.

28. *Edfou* VII 84, 13-17.

29. *Edfou* VII 85, 5-6.

30. *Edfou* VII 85, 10-11.

31. *Edfou* VII 85, 4-5 et 6-7.

32. *Edfou* VII 85, 8-9.

33. Labrique (2002) 14-15.

TABLEAU J'o. 1 d. XL (pl. CLXIX).

	12
TITRE ET FORMULE :	13
	14
	15
	16
	17
Le Roi :	18

MUR D'ENCEINTE. FACE EXTERNE.

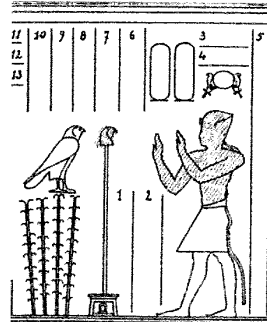
	1
. Derrière lui :	2
	3
→ Divinités : 1° HOUÛS :	4
	5
	6
	7
2° HATHOR :	8
	9
	10
	11

Figure 6.—Edfou VII 84, 12—85, 11 (tableau J'o. 1 d. XL)

À Edfou cependant, du glaive au harpon la distance est minime. Ainsi, au registre inférieur des faces externes est et ouest du *pronaos*, devant Horus d'Edfou suivi de sa parèdre Hathor, le roi abat les ennemis étrangers à l'aide d'une masse d'arme à fer de hache de forme *hd-sm*³⁴ (fig. 7). Le lien entre la victoire et la légitimation y est réaffirmé, comme dans les inscriptions précédentes³⁵. Or, alors que cet Horus « triomphant » « qui repousse les ennemis de l'Égypte-Khetem, veille sur sa butte et protège sa ville »³⁶ est représenté dans le tableau tendant au roi la *harpè* de la victoire, selon le texte, il utilise une arme qui n'est ni le glaive ni la massue : il « tue les adversaires avec son harpon-à-trois-barbelures, ...son arme (*h³y=f*) est prête (*seped*) tous les jours »³⁷. Cette même arme sert, ainsi que ses variantes, dans le contexte immédiat, à tuer l'hippopotame et le crocodile³⁸.

C'est que le harpon est un fétiche à Edfou, manifestation du dieu et objet d'un culte³⁹. Les harpons sacrés reçoivent des noms individuels et étaient sans doute conservés au temple comme objets de vénération et de rituel⁴⁰. C'est ainsi que, dans un tableau célèbre de la face externe ouest du *pronaos*, le roi adresse une prière d'adoration à Horus perché sur quatre roseaux et à son harpon : « Jubilation en ton honneur, Massue Vénérable, Harpon au puissant visage, épieu-*sgmh* issu du Noun »⁴¹ (fig. 8).

Figure 8.– Edfou X
pl. 105 (extérieur
du pronaos, face ouest,
registre supérieur, sc. 3)



34. Edfou X pl. 107 et 105; III 370-371, 10 et 340, 15-342, 3; Alliot (1954) 485, n. 2; cf. Edfou XIII pl. 548, arme dans la dextre du génie de droite. Pour un exemple de cette masse d'arme à fer de hache datant de Ramsès II : Partridge (2002) 50-51, fig. 81.

35. Par exemple Edfou IV 340, 16-341, 3.

36. Edfou IV 341, 3 et 13-14.

37. Edfou IV 342, 2-3.

38. Edfou IV 343, 4-5 et 344, 4 (mise à mort de l'hippopotame, face ouest); 374, 1 et 13 (mise à mort du crocodile, face est).

39. Les harpons sont adorés selon les consignes des écrits théologiques : Edfou VI 61, 1-2; Alliot (1954) 705; LÁ II 1013, s. u. *Harpune*; III 60, s. u. *Horusspeer*; Kurth (1994) 218. Voir surtout Goyon (1985) 32.

40. Schäfer (1904) 68-70; Goyon (1985) 32-33; on connaît par ailleurs des amulettes-harpons : Petrie (1914), 41.

41. Edfou IV 358, 2 et X, pl. 105, voir fig. 8, col. 1-2 et e.g. Kurth (1994) 185-186.

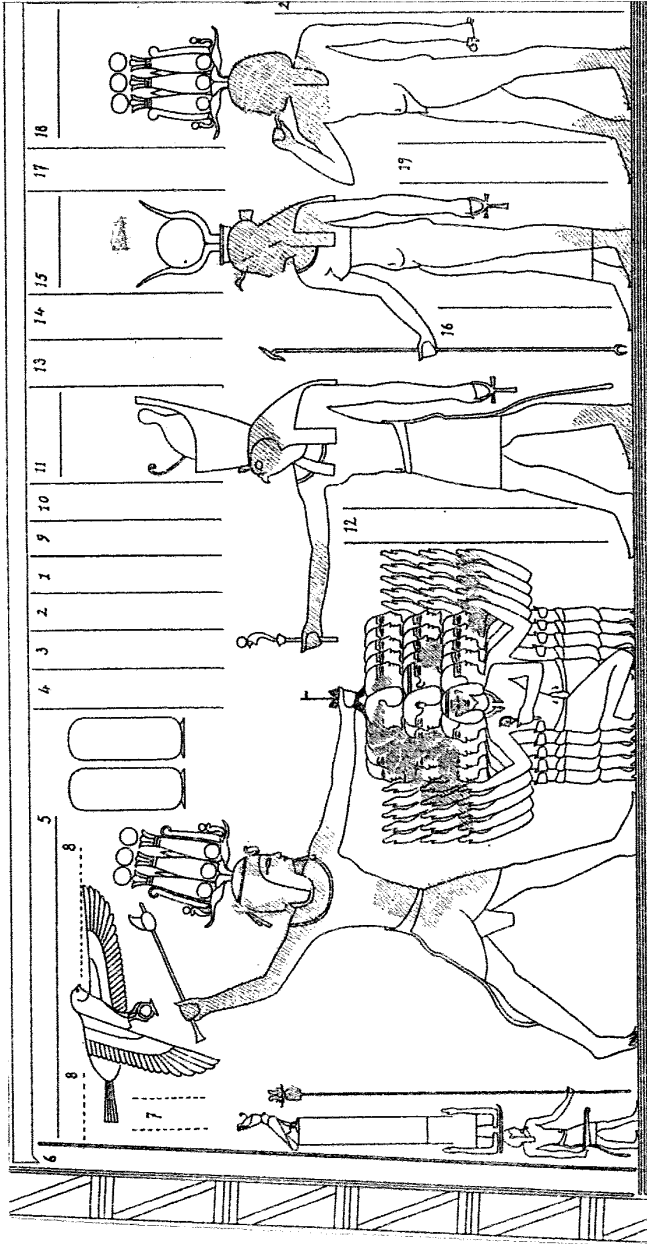
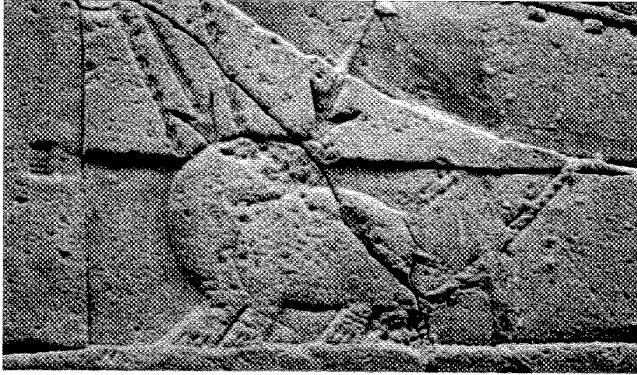


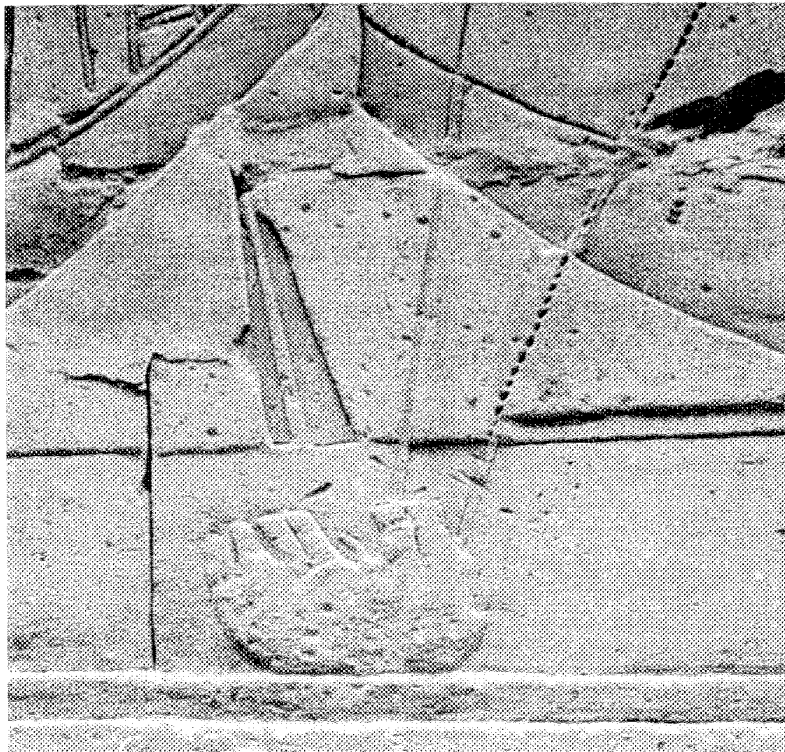
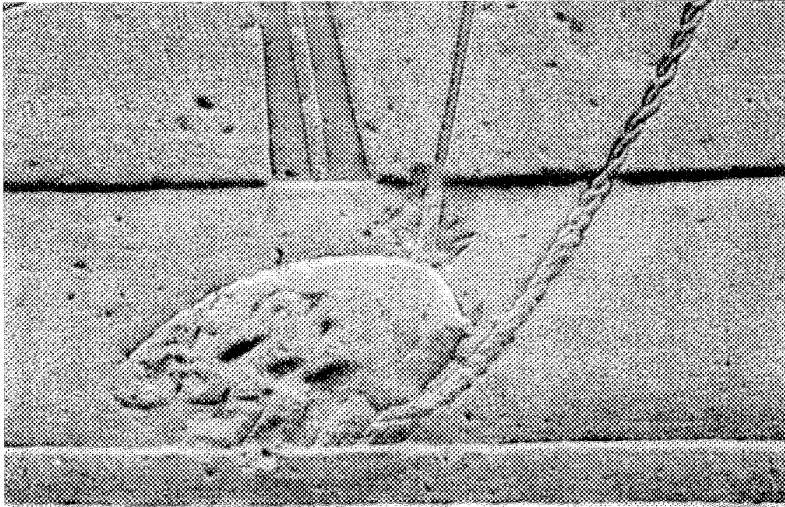
Figure 7.- Edfou X pl. 107 (extérieur du pronaos, face est, registre inférieur, sc. 1)

Sur la face interne ouest du mur d'enceinte, lors de la « fête de la victoire », Horus d'Edfou, et son doublet de Basse Égypte Horus de Silé, agissent en harponneurs pour combattre l'hippopotame, qu'ils frappent à l'aide de dix harpons : mufle, front, nuque, flancs, vertèbres dorsales, ventre, testicules, cuisses, jarrets, aucune partie du corps de leur proie ne leur échappe (fig. 9-10)⁴². En la circonstance, le dieu est un colosse et, en contraste avec la taille lilliputienne du pachyderme sur lequel il s'acharne, son arme est à sa mesure, tel le harpon géant retrouvé à Saqqara et datant de l'Ancien Empire⁴³. Jouxant ces vignettes, le registre s'achève au nord par les tableaux XIV et XV, *i. e.*, successivement, « offrir le harpon » et « offrir la maison à son seigneur » (fig. 1 et 11-12).



42. Ce qu'Alliot a désigné comme « le cérémonial des dix harpons », Alliot (1954) 703 et sq. ; voir aussi *L'Égypte III* 55, s. u. *Horusmythe* ; Kurth (1994) 217-229.

43. *Edfou VI* 61, 9 et Alliot (1954) 707 ; sur la face externe orientale du *naos*, à l'image du dieu dans la « fête de la victoire », le roi est décrit comme un géant « de 7 coudées » lorsqu'il harponne l'hippopotame : *Edfou IV* 213, 8. Pour le harpon de Saqqara, voir Mysliwiec (2001).



Figures 9-10.- Temple d'Horus à Edfou, mur d'enceinte, face interne ouest, registre inférieur, hippopotames des scènes IX, VIII et VII (*Edfou* X pl. 147).
Clichés Fr. Labrique.

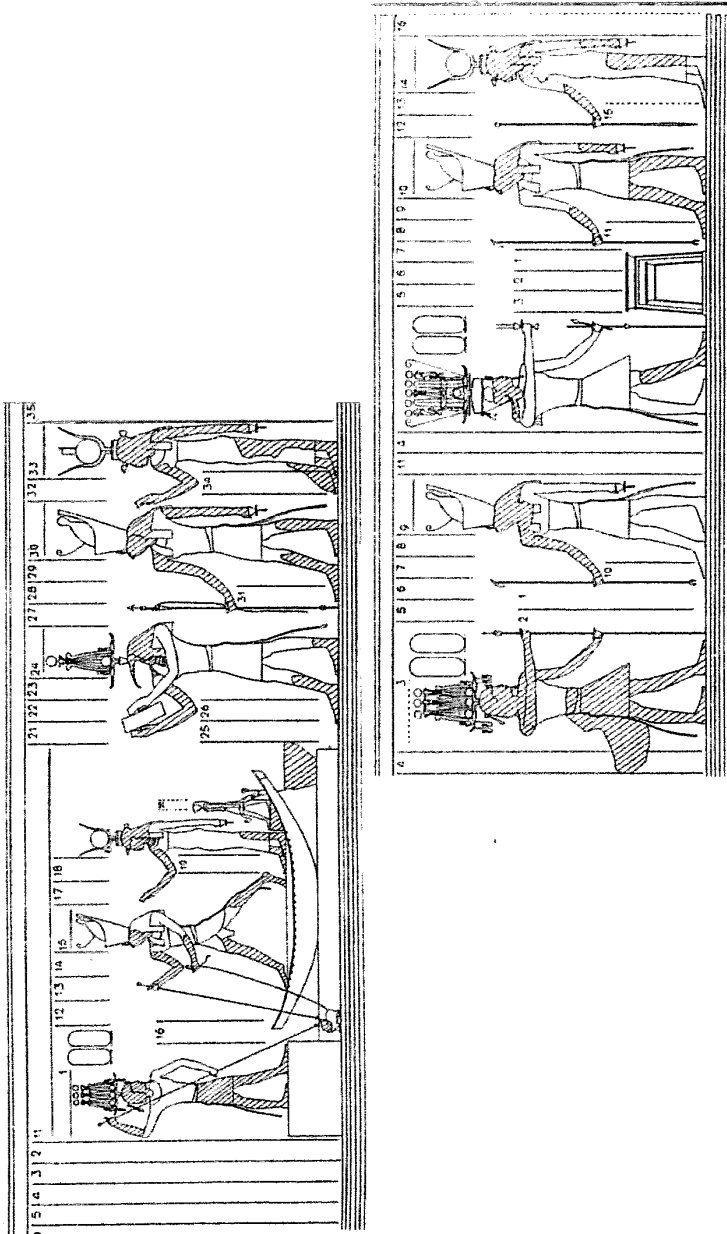


Figure 11. — *Edfou* X pl. 148 (mur d'enceinte, face interne ouest, registre inférieur, extrémité nord).

Edfou VI 90, 19 - 91, 9 (tableau I'o. 1 d. XIV) «Offrir le harpon»⁴⁴ (fig. 13).

Descriptif du roi : «Le serviteur d'Horus-victorieux (?) du Faucon de la Dorée, lion de Khentet-Iabtet. Vive le dieu parfait, héritier du 3. Très justifié, serviteur d'Horus d'Horus Behedety, au bras combattant, maître de la justification d'Horus seigneur de Mesen, purificateur du harponneur, oiseleur vaillant [...] destruction [...]»⁴⁵.

Discours du roi : «Récit[ation]. Prends l'épieu à pointe de métal et la massue en bois de jujubier sauvage⁴⁶ : c'est ton harpon, propre à transpercer les pachydermes, ton harpon-à-trois-barbelures, apte à dépecer les crocodiles (émergeants) [...] comme ton [...], tu écarteras la rébellion grâce à lui, autour de ton château-divin»⁴⁷.

Descriptif du dieu : «Récitation par Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel, seigneur de Mesen, au plumage bigarré, sortant de l'horizon, dont la puissance est efficace, qui frappe les ennemis, le rapace, très fort quand il a pénétré dans l'arène, qui destine ses adversaires à la flamme dévorante. ☩ Le harponneur, le très fort, qui foule le dos de ses ennemis-vociférateurs, rapace en la forme qu'il a dans sa Mesen du Sud, lion dans sa Mesen du Nord, qui empoigne son épieu et piétine les habitants des pays étrangers, Horus Behedety, le grand dieu, seigneur du ciel»⁴⁸.

Discours du dieu : «Je [t']accorde que ma maison soit nantie de son équipement, garnie de la panoplie (*ht-nb'h3*). Je t'accorde que l'armurerie soit équipée d'armes, munie de la panoplie»⁴⁹.

Placée ainsi entre les évocations de la «fête de la victoire» et celle, dans le tableau final, de la consécration du temple au dieu qui en est le patron, cette offrande du harpon semble obéir au même principe stylistique que le tableau de l'offrande de la *harpè-de-la-victoire*, situé à l'avant-dernière place sur la face externe ouest du mur d'enceinte (fig. 1 et 6). Ce dernier associe le terroir offert à Horus d'Edfou à une thématique sur laquelle il met l'accent, centrée sur la

44. Edfou VI 90, 19 - 91, 9 et X pl. 148 (daté de Ptolémée XI).

45. Edfou VI 91, 2-3.

46. Le jujubier, arbre sacré, cf. Goyon, (1985) 323 note 8. Les parties du harpon sont décrites de la même manière e.g. Edfou VI 83, 13 et Alliot (1954) 777.

47. Edfou VI 90, 20-24.

48. Edfou VI 91, 5-7 et 10-11.

49. Edfou VI 91, 5 et 7; dans un contexte qui évoque le harponnement, l'«armurerie» désigne vraisemblablement le temple d'Edfou, voir Edfou IV 10, 9 : «l'armurerie du Harponneur (i.e. Horus)».



Sc. XIV

Sc. XV

Figure 12.- Détails de la fig. 11, scènes XIV et XV. Cliché Fr. Labrique.

90	É. CHASSINAT. — LE TEMPLE D'EDFOU. VI
TABLEAU Fo. 1 d. XIV (pl. CXLVIII).	
19	TITRE ET FORMULE :
20	
21	
22	
23	
24	

MUR D'ENCEINTE, FACE INTERNE. VI		91
1	Le Roi :	
2		
3		
4		Derrière lui :
5	← Honus :	
6		
7		
8		
9		

Figure 13.— *Edfou* VI 90, 10 — 91, 9 (tableau Fo. 1 d. XIV)

notion de légitimation royale par la victoire au combat. Selon un procédé analogue, le tableau de l'« offrande du harpon » sur la face interne ouest définit le temple offert comme le lieu de la victoire du chasseur divin sur les hippopotames, en harmonie avec la théologie spécifique d'Edfou (fig. 13). En somme, les développements voisins de la « fête de la victoire » illustrent l'efficacité de l'arme offerte et en démontrent ainsi la valeur.

Une interprétation similaire permet d'éclairer un exemple que nous propose la face interne orientale du mur d'enceinte. Au registre inférieur, le rite de la chasse au filet et l'offrande du harpon précèdent l'entrée du roi dans le château du dieu et contribuent à définir la fonction du temple⁵⁰ (fig. 1 et 14-15).

Selon les textes relatifs à la genèse du temple, l'enceinte est la minéralisation de quatre escouades de génies protecteurs, dont Jean-Claude Goyon a étudié l'apparition originelle et la fonction⁵¹. Sur sa face interne nord, la scène médiane de la partie ouest du registre supérieur met l'emphase sur le rôle théologique du harpon-fétiche « issu du Noun » à l'aube des temps⁵² (fig. 1 et 16). L'évocation stratégiquement répétée sur ses parois de cette arme emblématique entoure apparemment le dieu d'un *palladium* qui double celui des compagnies de gardes pétrifiés⁵³.

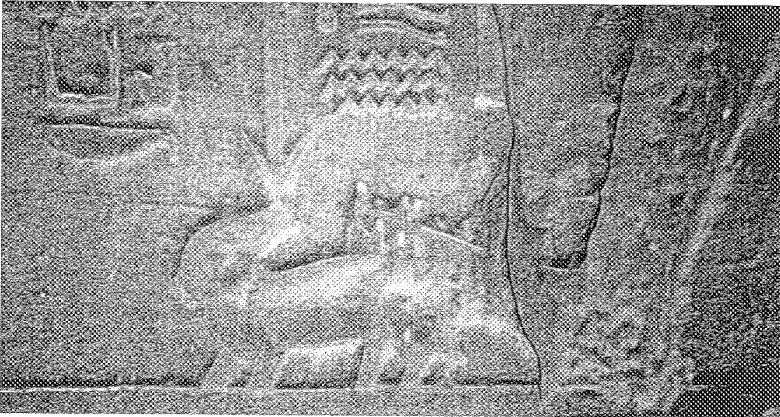


Figure 15.– Détail de la fig. 14. Cliché Fr. Labrique.

50. *Edfou* VI 235, 2-238, 6 (chasse au filet); VI 238, 7-240, 2 (« offrir le harpon-*bb* »); VI 240, 3-241, 11 (« entrer dans le Château du dieu »); Labrique (1992) 27.

51. Goyon (1985).

52. *Edfou* VI 181, 4 - 186, 10 (I'n. 3 d. II), X pl. 149; en particulier VI 185, 29-30.

53. Voir aussi e.g. Berlandini (2002) 32-33 pour un exemple d'époque ramesside.

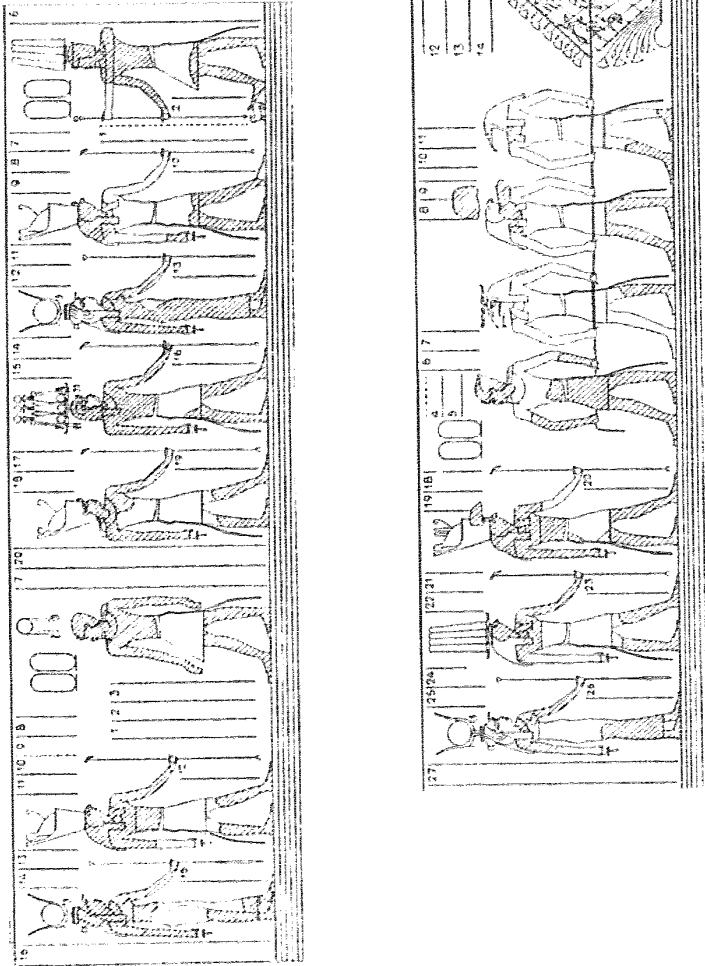


Figure 14.- *Edfou* X pl. 150 (mur d'enceinte, face interne est, registre inférieur, extrémité sud).

Revenons à présent au rituel apotropaïque de la face externe est de la muraille. Les trois actes décrits dans les tableaux XI à XIII (fig. 2-4) reproduisent le combat pour la maîtrise d'un espace mythique entendu comme une émergence au sein d'un marais⁵⁴ originel. La mise à mort du serpent, qui évoque le nettoyage de l'aire de fondation, en représente sans conteste la phase terminale au plan narratif. Mais au plan théologique, le dieu est un roi-champion «qui prend l'épieu dans le Château-de-la-Victoire, qui égorge le rebelle dans le Siège-de-l'Égorgement»⁵⁵, dont les exploits sont constamment réinterprétés comme ceux d'un chasseur-harponneur autour d'Edfou compris comme la butte primordiale. L'offrande du harpon constitue dès lors un acte de consécration fondamentale qui se réfère implicitement à l'arme-fétiche d'Horus. Le harpon est synecdoque du temple entier, «Château-de-la-Victoire», qui n'est autre qu'une arme de préservation du *cosmos*.



54. Plus généralement, pour l'importance, dans la culture égyptienne ancienne, du thème du combat dans les marais *e.g.* sur les parois de tombes, voir Herb (2001).

55. *Edfou* VII 202, 5.

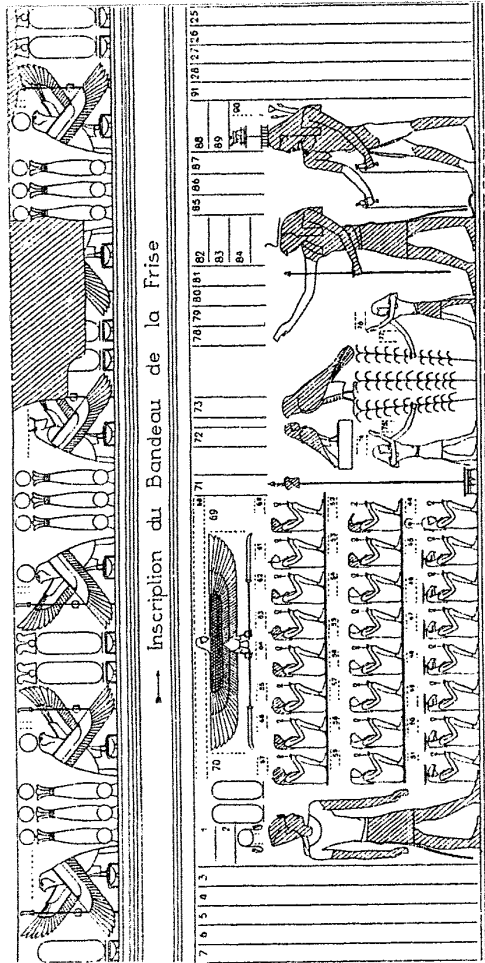


Figure 16.- *Edfou* X pl. 149
(mur d'enceinte, face interne nord, centre de la partie ouest, registre supérieur).

Les armes dionysiaques

Dimitris PALÉOTHODOROS

Université de Thessalie

Le terme «armes dionysiaques» désignera ici deux sortes d'objets : d'une part, les armes ordinaires, pourvues d'emblèmes dionysiaques ; d'autre part, toute sorte d'objet rituel qui apparaît dans l'imagerie dionysiaque athénienne et fonctionne comme une arme dans des scènes de la Gigantomachie dionysiaque. Les deux classes d'objets ainsi décrits, surtout connus par des représentations figurées, offrent la possibilité de redonner au dionysisme sa place dans le système des valeurs de la guerre en Grèce ancienne, aux époques archaïque et classique.

L'introduction des motifs iconographiques dionysiaques dans l'imagerie de la guerre est de peu postérieure à l'invention de l'imagerie dionysiaque au sens strict du terme¹. Une des premières apparitions du thiasse dionysiaque se trouve sur le fameux vase François, datant de 570 avant J.-C., dans la scène du Retour d'Héphaïstos dans l'Olympe². À l'extrémité du tableau, Arès, humilié d'avoir échoué à faire retourner de force son demi-frère pour libérer Héra du trône magique, se tient agenouillé, la tête baissée, derrière Athéna, qui lui adresse la parole. Son bouclier est orné d'un magnifique masque silénique, qui correspond exactement aux visages de silènes qui font partie du cortège dionysiaque de l'autre côté de la même scène (fig. 1)³. Il s'agit là de l'une des premières figurations de l'arme dionysiaque, qui met en scène le motif du masque de profil, en relief. Ce dernier domine sur les céramiques à figures noires, avec plus de cinquante exemplaires, mais il est rare dans les figures rouges⁴ (fig. 2),

1. La figure du satyre est introduite par les imagiers athéniens vers 580 avant J.-C. Cf. Hedreen (1993) 96 ; Paleothodoros (1999 a) 53, n. 7 ; Isler-Kerényi (2002) 81-102.

2. Florence 4209 : *ABV* 76.1 ; Beazley (1971) 29 ; *Add²* 21 ; Beazley (1986) pl. 23-29.

3. Pour une analyse du motif, cf. Paleothodoros (2001). Ajouter les vases suivants : 1. Amphore attique à figures noires de Rome, Villa Giulia 131392 : Moretti Sgubini (2001) 242, n° II B.8.2. 2. Hydrie étrusque à figures noires de Naples, inv. 2781 : Bronson (1966) 34-37, pl. 14-16.

4. Munich 2307, amphore d'Euthymidès : *ARV²* 26.1 ; Beazley (1971) 323 ; *Add²* 155 ; *LIMC* VIII, pl. 774, s. u. *Silenoï et Satyroï* 188.

où l'on retrouve plutôt le masque vu de profil⁵ (fig. 3), ou dessiné au trait et vu de face⁶ (fig. 4). La figure entière du satyre, rendue en silhouette, est également assez courante, surtout sur des vases à figures rouges de la période archaïque, comme par exemple sur une amphore d'Euthymidès à Munich⁷ (fig. 5).

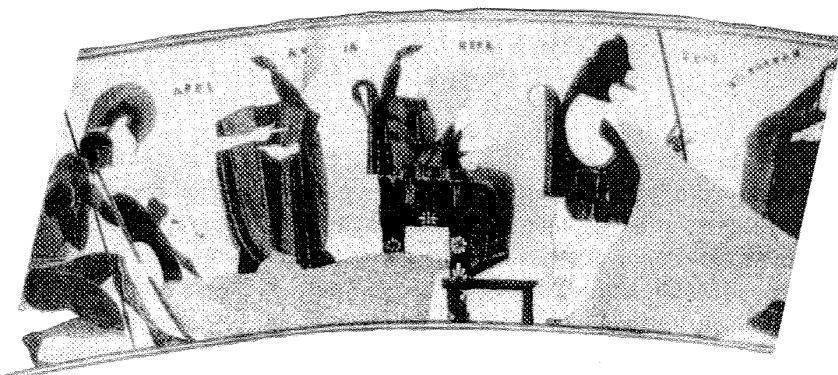


Figure 1.— Florence, Museo Nazionale Etrusco 4219, cratère à volutes de Kleitias et d'Ergotimos. Détail. D'après Furtwängler A. et Reichold K., *Griechische Vasenmalerei*, Munich, 1909, pl. 1 a.

Le motif de l'épissime silénique aura une fortune assez notable dans le répertoire des figures noires et des figures rouges athéniennes : on en a compté environ 120 représentations, en plus d'une dizaine sur des monuments non attiques, notamment étrusques et gréco-orientaux⁸. Après 450, il disparaît complètement⁹. En dehors de la peinture sur vases, l'épissime silénique se rencontre sporadiquement dans les arts punique et étrusque¹⁰. D'autres éléments de la panoplie

5. Cratère à colonnettes de New York 41.162.73 : *ARV*² 235.7 ; *CVA Hoppin Collection and Gallatin Museum*, pl. 9.5, 7-8.

6. Coupe de Tarquinia RC 1911, d'Épictéto : *ARV*² 76.73 ; *JDAI* 44 (1929) 195 ; Ferrari (1988) pl. X.

7. Munich 2308 : *ARV*² 26.2 ; *Add*² 156 ; *CVA*, pl. 169-171, 172.2-4.

8. Les figures dionysiaques se retrouvent également à l'intérieur du bouclier : cf. le cratère de Bologne 290 et le fragment d'une hydrie étrusque à couleurs superpeintes, passé dans le commerce de Londres : *MDAI(R)* 84, 1978, respectivement pl. 26 et 27. Cf. aussi les bandes de cuir qui ornaient l'intérieur des boucliers hoplitiques : Bol (1979) pl. 63.4 et 82 ; Lullies et Berger (1979) 178, n° 69.

9. Nous pouvons signaler deux apparitions tardives de l'épissime silénique, au début de la période hellénistique, sur deux vases à figures rouges étrusques : l'amphore d'Orvieto, Faina 2649 – Cappelletti (1992) 170-172, n° 59 – et le cratère d'Asciano 188 – Martelli (1987) 232, n° 179.2.

10. On le retrouve sur un scarabée de Sardaigne – Boardman (1980) 215, fig. 255 b – et une plaque architecturale peinte de Satricum – Andren (1939-1940) 464, fig. 62.

hoplitique sont occasionnellement ornés des figures dionysiaques : la cuirasse d'un hoplite¹¹, ou les couvre-joues de casques¹².



Figure 2.— Munich, Staatliche Antikensmuseum 2307, amphore d'Euthymidès.
Photo : Staatliche Antikensammlungen Glyptothek München.

Le masque silénique, ou bien la figure entière du silène, sert d'épïsème de bouclier aux figures ambiguës du combat, telles les Géants, les Amazones, et plus rarement les adversaires d'Héraclès comme Kyknos. C'est aussi l'épïsème du bouclier de certains héros illustres, comme Achille, Ajax, Hector (fig. 2), Amphiaraios, et des dieux, notamment Arès (fig. 1), Athéna et Dionysos. Néanmoins, le plus souvent, le personnage qui porte l'épïsème silénique est l'hoplite

11. Ce motif apparaît sur une hydrie étrusque à couleurs surpeintes, à Bâle : Lullies et Berger (1979) 178, n° 69. Le masque silénique remplace ici le Gorgonéion. À comparer surtout avec un *thorax* du IV^e siècle provenant d'une tombe de Laos, où le masque d'un satyre aux traits juvéniles orne la partie correspondant au ventre : Genovese (1999) pl. 24.3.

12. Kunze (1994) 32-36, fig. 42-50, pl. 1-2, 38-39, fig. 51-53, 40, fig. 64 ; Albanese Procelli (1999) 349-350, pl. I-II. Sur des monuments figurés, les casques sont parfois munis d'un appendice en relief, soit à la place du cimier, comme sur les amphores pontiques de Heidelberg 59/5 (CVA 2, pl. 55, 56.1-3) et de Bâle, Zü 209 — Martelli (1987) 153, n° 106 —, soit à l'arrière du casque, comme sur une série de scarabées chypriotes, puniques et étrusques. Le masque du satyre est souvent couplé avec une tête de lion. Cf. les exemples cités par Beazley (2002) 13, n° 12.

anonyme (fig. 3), souvent représenté isolé, et même l'hoplitodrome, le coureur en armes (fig. 4).



Figure 3.– New York, The Metropolitan Museum of Art 41.162.73, cratère à colonnettes à la manière du Peintre de Göttingen.

Photo : *Photograph and Slide Library, Metropolitan Museum of Art, N.Y., Rogers Fund, 1941.*



Figure 4.– Tarquinia, Museo Archeologico Nazionale, inv. RC 1930. D'après *JDAI* 44 (1929) 139.

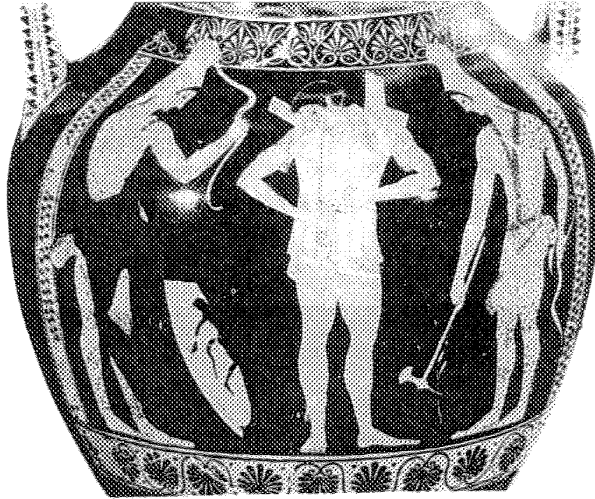


Figure 5.– Munich, Staatliche Antikensammlung 2308, amphore d'Euthymidès. Photo: Staatliche Antikensammlungen Glyptothek München.

Malgré sa popularité chez les peintres de vases, l'épiséme silénique ne se retrouve ni sur des exemples réels d'épisémes¹³, ni dans la littérature¹⁴. Les figurations doivent appartenir au domaine de l'imaginaire; elles sont des inventions des peintres athéniens et sont porteuses d'un message symbolique spécifiquement dionysiaque. L'épiséme silénique est en fait un signe qui inscrit l'image dans le domaine du dieu du vin et apparaît surtout sur des vases destinés au *symposion*¹⁵.

L'opinion qui considère l'épiséme silénique comme une sorte d'équivalent du Gorgonéion, un symbole à caractère apotropaïque et prophylactique¹⁶, n'est pas sans poser problème : l'élément le plus spectaculaire de la représentation du Gorgonéion, la frontalité du regard, est beaucoup plus rare dans les figurations du masque silé-

13. Noter cependant que les figures des satyres et des ménades apparaissent sur un bouclier d'apparat autrefois dans la collection Pourtalès, réputé de provenance chiusine : *Annali Faina* 7 (2000) 203, fig. 1.

14. Sur les épisémes, cf. Chase (1902); Lacroix (1955-1956); Spiers (1990).

15. Des 128 documents céramiques recensés, la majorité sont des vases du *symposion* : amphores (43), *pelikè* (1), coupes (29), *skyphos* (1), *kyathos* (1), assiettes (4), cratères (7), *dinoi* (3), *psyktèr* (1), *olpai* (3) et *oimochoi* (3). Le motif est relativement populaire sur les hydries (13) et les lécythes (9). Il y a aussi une amphore panathénaïque, un *epinetron*, deux pyxides, deux plaques votives et trois sarcophages clazoméniens.

16. Carpenter (1997) 97.

nique¹⁷. Par ailleurs, le satyre n'est en aucune manière lié aux valeurs de la guerre grecque : en effet, Platon oppose à l'agressivité du centaure la passivité du satyre¹⁸. L'agressivité virile du phallus dressé, qui caractérise les figures de satyres dans l'art archaïque, n'est pas mise en valeur sur les épisèmes¹⁹. D'autres symboles, plus spécifiquement liés à la sexualité agressive, exprimeront ce symbolisme peu subtil, à savoir l'âne ithyphallique, le coq et l'oiseau-phallos.

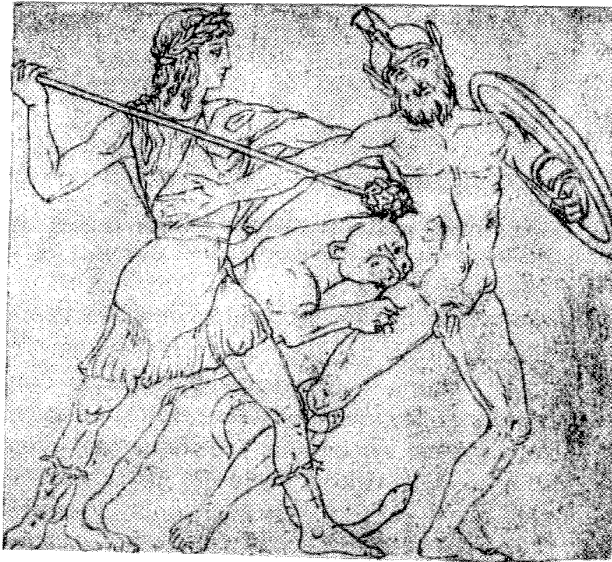


Figure 6.- Métope 2 du côté Sud du Parthénon.
Dessin, d'après Praschniker (1928) 192-193, fig. 19.

La deuxième classe d'armes dionysiaques, les objets rituels dionysiaques utilisés dans le contexte de la bataille, est d'apparition tardive. Le premier témoignage se trouve dans un passage de l'*Ion* d'Euripide (205-218), où le chœur décrit sommairement le fronton

17. Frontisi-Ducroux (1995) 68. L'hypothèse de Smith (1929) sur le caractère politique de l'épisème silénique, qui serait l'un des emblèmes de la famille des Alcéonides, appartient aux excentricités de l'érudition. Cf. Paleothodoros (2001) 77-78.

18. Platon, *Politique*, 291 A-B. Sur la différence entre satyre et centaure, au niveau symbolique et sémantique, cf. Osborne (1994).

19. La figure du satyre ithyphallique est employée comme épisème deux fois seulement, sur une amphore attique à figures noires de Berlin - *Annali* 3 (1831) n° 333 - et sur le *dinos* étrusco-ionien du Louvre E 739 - CVA 24, pl. 4-5.

ouest du temple archaïque d'Apollon à Delphes, décoré d'images inspirées de la Guerre des Géants²⁰. À côté d'Athéna, Héraclès et Zeus, Dionysos est mentionné, tuant son adversaire de son thyrses – arme jugée peu conforme à la guerre (216-218)²¹.

Dionysos apparaît déjà dans le contexte de la Gigantomachie, sur les illustrations les plus anciennes du motif des vases à figures noires dédiés sur l'Acropole vers 560-550 avant J.-C.²². Il assume toujours une position secondaire par rapport aux divinités importantes, comme Athéna, Héraclès, Zeus et Gè, la mère des Géants²³. L'équipement de Dionysos est celui de l'hoplite (*chiton* court, lance, bouclier rond et jambières), mais il porte en outre une peau de félin et une couronne de lierre. Il ne combat pas seul; son adversaire est attaqué par des lions, des panthères, des chiens et plus rarement, par des serpents²⁴. La figure de Dionysos sur la frise nord du Trésor des Siphniens à Delphes dépend du même schéma figuratif²⁵.

20. La construction du temple de Delphes, financée par les Alcéonides, est datée – sur la foi du texte d'Hérodote, V, 62 – d'après 514 : La Coste-Messelière (1931) 15-32; LIMC IV, 198, s. u. *Gigantes* 3.

21. Autres références littéraires sur la participation de Dionysos à la Gigantomachie : 1. Dans un passage apparemment humoristique d'Ératosthène, *Catastérismes*, 11.2, il est question de l'arrivée de Dionysos, d'Héphaïstos et de Silène au champ de la bataille sur des ânes brayant et semant la panique parmi les Géants. 2. Dans le prologue du *Cyclope* d'Euripide (5-9), Silène prétend avoir tué Encélados. 3. Dans un passage d'[Apollodore], *Bibliothèque*, 1, 37, l'adversaire de Dionysos est nommé Eurytos. Diodore de Sicile, III, 71, cite une histoire apparemment tardive, où Athéna, à la tête d'une armée d'Amazones, et Dionysos, à la tête d'une armée d'hoplites, ont battu les Titans.

22. Athènes, Acr. 2211 b : Graef (1925) pl. 94 ; Acr. 607 : *ABV* 107.1 ; *Add*² 29 ; Graef (1925) pl. 32-35 ; Moore (1979) pl. 11-13 ; Acr. 1632 c : Graef (1925) pl. 84 ; Carpenter (1986) pl. 15 A ; Acr. 2134 d : Graef (1925) pl. 94 ; Acr. 608 : Graef (1925) pl. 39. Deux autres vases de la même période illustrent le sujet : Athènes, Agora AP 1953 : *Hesperia* 9 (1940) 199-200, fig. 134 et Malibu 81.AE.211 : Moore (1985) et (1989). Sur la Gigantomachie dionysiaque dans la céramique attique à figures noires, cf. Villard (1947) ; Vian (1951) 85-90 ; Carpenter (1986) 55-75. On a cherché à attribuer cette apparition soudaine à un prototype extérieur à l'imagerie, le *peplos* d'Athéna, un poème épique perdu ou une œuvre d'art importante.

23. Moore (1979) 98, a montré que le groupe central des premières figurations de la Gigantomachie est toujours composé de Zeus, Héraclès, Athéna et leurs adversaires.

24. Le lion accompagne Dionysos sur la grande majorité des vases à figures noires : Vian (1952 a) 85. La panthère et le chien sont moins fréquemment illustrés. Ce sont d'ailleurs les félins attaquant des Géants qui autorisent à reconnaître la présence de Dionysos sur deux vases cités ci-dessus, Athènes Acr. 2134 d et 608 : cf. Carpenter (1986) 56-57. Le savant britannique considère la présence des animaux comme une intrusion orientale, voire ionienne dans l'imagerie dionysiaque. Tous les félins se caractérisent par une forte réduction de taille.

25 Cf. Picard et La Coste-Messelière (1928) 57-171 ; La Coste-Messelière (1944-1945) 27-29 ; Van Lenzen (1946). Outre sur le temple d'Apollon et le Trésor de Siphnos, Dionysos combattant le Géant apparaît sûrement sur les métopes du trésor des Mégariens à

Après 540, les peintres ont tendance à isoler le duel du dieu et de son adversaire, mais les compositions ne s'altèrent pas de manière significative²⁶. Sur les vases à figures rouges archaïques représentant la Gigantomachie, le dieu brandit toujours sa lance, mais le bouclier disparaît²⁷. Le costume du dieu est enrichi d'un *chiton* court, ceinturé mais sans manches, et d'*endromides*, les bottes lacées d'origine thrace, qui sont aussi portées par Héphaïstos et les satyres sur divers monuments²⁸. Plus rarement, Dionysos est pieds nus et porte son habituel *chiton* long²⁹.

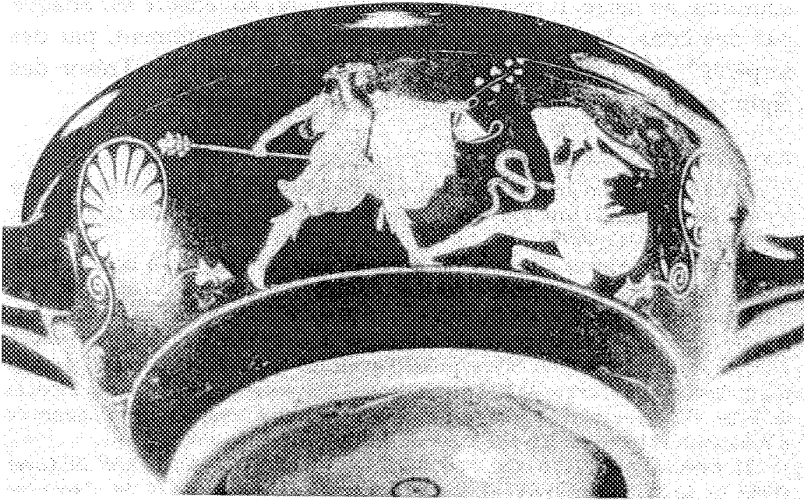


Figure 7.– Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Médailles, inv. 11, coupe-skyphos proche du Peintre de Bologne 228. Face A. D'après Feytmans (1948) pl. 25.

Delphes et sur les métopes du temple F de Sélinonte : *LIMC* IV, 200, s. u. *Gigantes* 6 et 13. Cf. aussi les terres cuites architecturales du temple de Minerve à Satricum : Lulof (1996) 161.

26. Il y a une dizaine des documents environ, le plus ancien étant l'amphore de Londres B 253 du Peintre de la Balançoire : *ABV* 308.68 ; *Add*² 82 ; *LIMC* III, pl. 369, s. u. *Dionysos* 613. Sur l'amphore de Paris, Cab.Méd. R 230, Dionysos porte un *chiton* long et un casque chalcidien : *LIMC* III, pl. 372, s. u. *Dionysos* 625.

27. Cf. les coupes de Londres E 8 – *ARV*² 63.85 ; *Add*² 165 ; Carpenter (1997) pl. 1 B – et de Rome, Villa Giulia 50388 – *ARV*² 65.114 ; *Add*² 166 ; *LIMC* III, pl. 370, s. u. *Dionysos* 615 –, attribuées à Olto, et une coupe du Peintre de Thalie dans une collection privée allemande – Simon (1997) 74-77, n° 21.

28. Sur cet attribut, cf. Carpenter (1997) 18-20.

29. Par exemple sur la coupe de Paris, Cab.Méd. 573, attribuée au Peintre de la Gigantomachie de Paris : *ARV*² 417.1 ; *Add*² 234 ; *LIMC* III, pl. 373, s. u. *Dionysos* 648.

Le fronton ouest du temple d'Apollon à Delphes, si la description d'Euripide est fidèle (ce qui est matière à dispute)³⁰, constitue donc une rupture avec l'iconographie traditionnelle. Il aura fallu un quart de siècle environ aux peintres de vases pour adopter ce nouvel usage du thyrses³¹.

Quelle est l'extrémité meurtrière du thyrses ? La question se pose, puisque parfois le dieu attaque avec le bas du narthex³², mais c'est l'extrémité aux feuilles de lierre qui vise le Géant sur plusieurs images vasculaires³³, et probablement sur la métope 2 de la face est du Parthénon³⁴ (fig. 6). Ensuite, le thyrses se transforme en une véritable arme, le talon étant muni d'un fer pointu³⁵ (fig. 7). La lance à proprement parler ne disparaît pas pour autant³⁶.

30. Cf. Winnington-Ingram (1976) 500; Geoffrey Arnott (1996) 113-115. Les fragments provenant du fronton ouest ne permettent pas de reconstruire la scène de la Gigantomachie : La Coste-Messelière (1931) pl. XXXVI.

31. Les plus anciens documents connus à présent sont deux vases du Peintre de Berlin, représentant des versions à peu près identiques : amphore à col de Sperlonga – Beazley (1971) 344.52 ter; *MDAI(R)* 102 (1995) pl. 68 c, 70 – et cratère en calice de Vibo Valentia, coll. Albanese 401 – *BA* 67 (1982) 63-65, fig. 4-8.

32. *Stamnos* de Paris C 11073, du Peintre de Sylée – *ARV*² 251.37; Villard (1947) –; *Stamnos* de Boston 00.342 du Peintre de Blenheim – *ARV*² 598.4; Beazley (1971) 394; *Add*² 265; *LIMC* III, pl. 373, s. u. *Dionysos* 640; Carpenter (1997) pl. 7 B –; cratère en calice de Bâle, à la manière du Peintre des Niobides – *ARV*² 1661.7 bis; Beazley (1971) 396; *Add*² 268; *LIMC* IV, pl. 140-141, s. u. *Gigantes* 315 –; canthare de Boston 98.932, du Peintre d'Amphitrite – *ARV*² 832.65; Beazley et Caskey (1963) pl. 85.1-2.

33. *Psyktēr* d'Athènes, du Peintre de Tyskiewicz – *ARV*² 291.24; *Add*² 210; *LIMC* III, pl. 476, s. u. *Dionysos* 636; *LIMC* IV, pl. 233, s. u. *Gigantes* 370 –; cratère en calice de Saint-Petersbourg 1149, du Peintre de Blenheim – *ARV*² 598.2; Beazley (1971) 513; *Add*² 265; Carpenter (1997) pl. 7 A –; cratère en calice de Bologne 286, du même peintre – *ARV*² 598.3; *Add*² 265; *LIMC* III, pl. 373, s. u. *Dionysos* 639 –; amphore à col de Londres E 303, du Peintre de Providence – *ARV*² 634.3; *Add*² 273; Beazley (1918) 77, fig. 47 –; amphore à col de Saint-Petersbourg 5577, du Peintre de Nicon – *ARV*² 651.19; *Add*² 276; *LIMC* III, pl. 371, s. u. *Dionysos* 621 –; cratère à volutes du Groupe de Polygnotos à Mulgrave Castle – Beazley (1971) 442; Boardman (1989) fig. 185.1-2.

34. En suivant la reconstitution proposée par Praschnicker (1928) 192-193, fig. 119.

35. Cf. les deux vases du Peintre de Berlin cités ci-dessus (n. 33); le *stamnos* de Londres E 443, du Peintre de Tyskiewicz – *ARV*² 292.29; Beazley (1971) 356; *Add*² 210; *LIMC* III, pl. 372, s. u. *Dionysos* 628; Carpenter (1997) pl. 2 A-B –; le cratère de Londres E 469 – *ARV*² 589.1; *LIMC* III, pl. 374, s. u. *Dionysos* 629 – et l'œnochoé d'Ancône 3125, du Peintre d'Altamura – *ARV*² 595.66; *LIMC* IV, pl. 149, s. u. *Gigantes* 477 –; le *stamnos* d'Orvieto 1044, du Peintre du Lécythe de Yale – *ARV*² 657.1; Vian (1951) pl. 40, n° 376; Carpenter (1997) pl. 6 A-B –; la coupe-*skyphos* de Bruxelles BR 11, proche du Peintre de Bologne 228 – *ARV*² 513; *Add*² 252; Feytmans (1948) pl. 25-28; *LIMC* III, pl. 370, s. u. *Dionysos* 620 – (fig. 7-8); la *pélîké* de Paris G 434 – *ARV*² 665.3; *LIMC* IV, pl. 145, s. u. *Gigantes* 375. Le thyrses-lance est évoqué aussi par Strabon (I, 2, 8) parmi les armes divines, à côté de la foudre, de l'égide, du trident et des torches.

36. *Dionysos* est armé d'une lance sur les vases de la fin de l'archaïsme, comme par exemple le *stamnos* de Paris C 10748, du Peintre de Kléophradès – *ARV*² 187.55; *LIMC*

Du point de vue chronologique, l'introduction du thyrses dans l'imagerie de la Guerre des Géants est *grosso modo* contemporaine de sa conception iconique, si l'on accepte le témoignage de l'*Ion* d'Euripide (216-218) : celui-ci apparaît pour la première fois sur des vases d'Épictétos, Smikros, Oltos et Euthymidès, entre 515 et 510 avant J.-C., toujours dans les mains des ménades³⁷, pour devenir un attribut de Dionysos³⁸ et des satyres³⁹ seulement vers 500 avant J.-C. Ajoutons en passant que le thyrses est un attribut spécifiquement attique à l'époque archaïque, imité par la suite par les imagiers étrusques, italiotes et béotiens. Objet rituel, le thyrses peut être utilisé également comme une arme redoutable dans le cadre du thiasse dionysiaque, comme par exemple sur une coupe de Macron, où la ménade l'utilise pour viser le membre dressé d'un satyre menaçant⁴⁰. Cependant, il n'est normalement pas destiné à percer mais à donner des coups⁴¹.

IV, pl. 145, s. u. *Gigantes* 324 – ; le *kyathos* de Berlin F 2321, du Peintre d'Oinophilos – ARV² 333.3 ; Vian (1951) pl. 51, n° 373 – ; la coupe de Paris, Cab. Méd. 573 (citée ci-dessus, n. 31) ; la *lekaneis* de Ferrare, d'Hermonax – ARV² 491.125 ; Beazley (1971) 379 ; *Add²* 249 ; CVA, pl. 29.1-3 – ; probablement aussi sur le cratère à volutes fragmentaire d'Athènes, Acr. 760, du Peintre de Pan – ARV² 552.20 ; Vian (1951) pl. 41, n° 375 – ; sur le skyphos de Malibu 86.AE.287 – CVA 9, pl. 391 – , Dionysos porte une lance dont le bas est orné de deux branches de lierre.

37. Sur l'origine du thyrses, cf. Paleothodoros (2004) 81-82. Les plus anciennes figurations du thyrses sont : 1-2. Les coupes du Louvre G 6 – ARV² 72.21 ; CVA 10, pl. 10.2-9, 11 ; Paleothodoros (2004) pl. XVII – et d'une collection particulière de New York – *Add²* 396, 403 ; Paleothodoros (2004) pl. XVIII – , par Épictétos. 3. La *kalpis* d'Euthymidès à St.-Pétersbourg, inv. 624 : ARV² 28.15 ; Beazley (1971) 324 et 509 ; *Add²* 156 ; Peredolskaya (1967) pl. 13.1. 4. Le *stamnos* du Louvre G 43, de Smikros : ARV² 20.2, 1619 ; *Add²* 154 ; LIMC III, pl. 235, s. u. *Choran* 1. 5. L'amphore de Tarquinia RC 6843, de Phintias : ARV² 23.2 ; Beazley (1971) 323 ; *Add²* 155 ; Ferrari (1988) pl. 1-3.

38. Cf. l'amphore de Munich 8766 du Peintre de Berlin : ARV² 1700.21 bis ; Beazley (1971) 342 ; *Add²* 191 ; *MJBK* 31 (1980) 6-9, fig. 1-3.

39. Cf. les coupes d'Athènes 1588 – ARV² 81 – ; Bruxelles A 1377 – ARV² 134.2 ; *Add²* 177 ; CVA, pl. 10.2 – ; Paris, Louvre G 69 – ARV² 133.21 ; *Add²* 177 ; CVA 19, pl. 76.1, 2, 77.12-3 – ; Melbourne 1730.4 – ARV² 125.20 ; Beazley (1971) 333 ; *Add²* 176 – et Winchester 42 – ARV² 170.1, 50.193 ; *Add²* 183 ; CVA 1, pl. 6.1-4.

40. Munich 2654 : ARV² 462.47 ; Beazley (1971) 377 ; *Add²* 244 ; Carpenter (1997) pl. 45 B.

41. Une ménade frappe violemment un satyre avec son thyrses sur une coupe du Peintre d'Édipe dans une collection particulière – Simon (1997) 94-97, n° 27 – ; un satyre s'apprête à frapper une ménade qui s'enfuit sur une coupe apode de St.-Pétersbourg (inv. 2262), à la manière du Peintre de Sotadès – ARV² 768.38 ; *MDAI(A)* 53 (1928) pl. 5.2 – ; Dionysos donne de coups de thyrses à un satyre sur un cratère à colonnettes du Peintre du Verger à Aléria, inv. 2752 : Jehasse (2001) pl. 29. C'est de cette manière qu'il faudrait comprendre l'usage du thyrses comme arme offensive dans les *Bacchantes* d'Euripide (733 et 799), et dans toute une série de références chez des auteurs tardifs : cf. Diodore de Sicile III, 64, 6 ; Plutarque, *Propos de table*, 612 c ; Nonnos, *Dionysiaques*, I, 17 ; *Anthologie Grecque* XVI, 185, 2 ; Himerios, *Declamations et orations*, 18, 9 ; Denys le Périégète, 1156 ; Photios, *Bibliothèque*, 372 b, 32 ; Élien, *Histoire Variée*, XIII, 2, 29.

Dans la céramique à figures rouges, les animaux sont plus discrètement figurés aux côtés de Dionysos : en général, le dieu est assisté par un seul félin ou serpent, tandis que le chien disparaît entièrement⁴². Avant de lancer l'assaut, le félin est posé sur le bras armé du dieu⁴³.

Les autres attributs dionysiaques, les pieds de vigne, les branches de lierre et le canthare – vase rituel dionysiaque par excellence – ont aussi leur place dans l'imagerie de la Gigantomachie dionysiaque. Sur la coupe-skyphos de Bruxelles, datée de 470-460, Dionysos brandit ses objets rituels, canthare et tige de lierre, comme s'ils avaient la force de nuire à son adversaire (fig. 7). Toutefois, il n'y a pas de contact direct avec le Géant, de sorte que leur présence dans l'image acquiert un caractère plutôt signifiant que fonctionnel.

Par la transformation des objets rituels en armes, le combat dionysiaque est mis en parallèle avec d'autres récits, où Dionysos triomphe de ses adversaires en utilisant ses forces magiques : non seulement la capacité de provoquer la folie et la dérision (par exemple dans les récits de Lycurgue, ou dans le combat de Xanthos et Mélanthos), mais aussi par ses pouvoirs magiques sur la nature, pouvoir de faire que la vigne s'enroule autour de la jambe de Télèphe,

42. Sur le cratère d'Athènes, Acr. 760 (cité ci-dessus, n. 38), le Géant est attaqué par un serpent, un lion et une panthère. Un serpent et un félin agissent de concert sur le *kyathos* de Munich (cité ci-dessus, n. 38) et sur l'œnochoé d'Ancône (cité ci-dessus, n. 35). Sur le *skyphos* de Malibu, le dieu brandit un serpent, tandis qu'un deuxième mord son adversaire qui s'effondre. Dionysos brandit le serpent sur l'amphore de Londres E 303 (cité ci-dessus, n. 35).

43. Cf. le *kyathos* de Munich (cité ci-dessus, n. 38) et le cratère en calice à la manière du Peintre de Pélée, à Ferrare, inv. 2892 : ARV² 1041.6 ; Beazley (1971) 443 ; *Add²* 319 ; LIMC III, pl. 375, s. u. *Dionysos* 656 ; LIMC IV, pl. 141, s. u. *Gigantes* 315. Le motif est assez régulièrement représenté dans l'imagerie dionysiaque. Dionysos porte sur son avant-bras un lion sur l'amphore de Munich 8766 (cité ci-dessus, n. 40). Cf. aussi la déesse accompagnant « Dionysos chthonien » sur le cratère à volutes de Ferrare 2897, du Groupe de Polygnotos : ARV² 1052.25 ; Beazley (1971) 442 ; *Add²* 322 ; LIMC III, pl. 406, s. u. *Dionysos* 369. Même attribut pour les ménades : cf. le cratère à colonnettes de Bâle, du Peintre de Syriskos – Beazley (1971) 352 ; Lullies et Berger (1979) 123-125 –, l'œnochoé de Londres E 510, du Peintre de Dutuit – ARV² 307.8 ; *JHS* 33 (1913) pl. IX – et le cratère en calice de Londres E 462, du groupe de Polygnotos – ARV² 1057.103 ; *AA* (1977) 214, fig. 19, n° 19. Les ménades portent de la même manière une panthère : cf. par exemple un *stamnos* du Peintre de Berlin passé dans le commerce suisse – ARV² 208.145 ; *Add²* 194 ; *CVA Castle Ashby*, pl. 48, 49.1-2, 61 –, le cratère à colonnettes de Bâle, du Peintre du Porc – Lullies et Berger (1979) 119-120 –, un cratère à colonnettes passé dans le commerce londonien – Sotheby's 11-12/07/1983, 85, n° 203 – et le lécythe arybalisque d'Oxford 1920.55 – ARV² 777.1 ; *CVA* 1, pl. 40.1-2. Sur l'œnochoé d'Ancône (cité ci-dessus, n. 35), le lion est posé sur la tige du thyrsé.

et de transformer le mât du navire des pirates tyrrhéniens en vigne, et ses adversaires en dauphins⁴⁴.

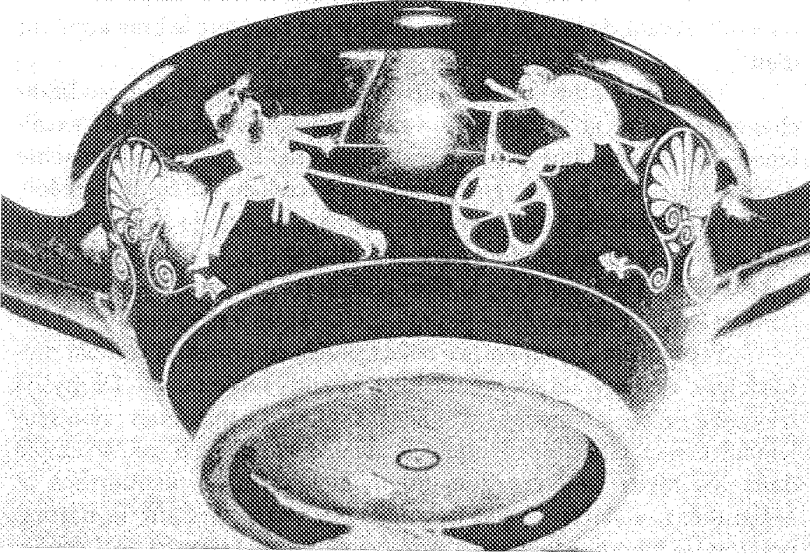


Figure 8.– Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Médailles, inv. 11, coupe-skyphos proche du Peintre de Bologne 228. Face B. D'après Feytmans, (1948), pl. 26.

Sur le revers de la coupe-skyphos de Bruxelles (fig. 8) apparaît un bige tiré par deux satyres infibulés. L'un tient une torche, introduisant dans le récit la notion du temps : le combat est nocturne. L'aurige est un satyre armé d'une *peltè* et d'un bâton phallique. Ce dernier est une arme destinée exclusivement aux satyres⁴⁵. Quant à la *peltè*, le bouclier en forme de croissant de lune fait de matériaux périssables, elle était réservée aux contingents armés non réguliers, qui servaient à des missions spéciales. Dans l'imagerie de la période

44. Lycurgue : Griffin (1983). Xanthos et Mélanthos : Halliday (1926); Robertson (1988). Téléphe : *Scholie à Lycophron*, 206. Le mythe des pirates tyrrhéniens est narré dans le deuxième *Hymne homérique à Dionysos*.

45. Cf. la coupe passée dans le commerce romain, du Peintre de Berlin 2268 – *Add²* 155.44 –; la coupe passée dans le commerce de New York – Christie's 12/06/2000, 72-73, n° 75 –; la coupe de Naples 126058, proche du Peintre d'Adria – *ARV²* 349 –; le *skyphos* de Thèbes, du Peintre de Brygos – *ARV²* 381.177; *ABSA* 14 (1907-1908) pl. XIV –; la coupe de Boston 13.95, du Peintre de la Fonderie – *ARV²* 403.36; Beazley et Caskey (1931), pl. X, n° 27 –; un cratère à colonnettes du Peintre de l'Ange Volant passé dans le commerce italien – *ARV²* 281.39 bis. Les bâtons phalliques sont associés aux rituels dionysiaques. Cf. par exemple l'amphore de Boston 98.882, du Peintre de l'Ange Volant : *ARV²* 279.7; Beazley (1971) 354; *Add²* 208; Beazley (1918) 58.

archaïque, ce type de bouclier est associé aux guerriers en costume thrace ou scythe, aux Perses, aux Amazones et aux Éthiopiens, les catégories marginales des guerriers, qui n'adoptent pas la formation grecque de combat, la phalange⁴⁶. Apparemment, pour les imagiers athéniens, les satyres appartiennent à la même race des combattants marginaux, et, pour cette raison, ils sont régulièrement munis de cette forme de bouclier, sur une quarantaine de documents environ⁴⁷. Le motif se développe à partir de 515 avant J.-C. environ, dans l'œuvre de peintres comme Épictéto (fig. 9) et Smikros⁴⁸, et se poursuit jusqu'au milieu du V^e siècle.



Figure 9. – Coupe du Museum of Art and Archaeology, University of Missouri-Columbia, inv. 1975.81. D'après *Muse* 11 (1975) 26.

46. Lissarrague (1990).

47. Sur les satyres-peltastes, outre Lissarrague (1990) 297-298, cf. Brommer (1959²); Id. (1978-1979); Id. (1983); Lissarrague (1987); Hedreen (1993) 120-121, n. 8; Paleothenodoros (2004) 90-93. Ajouter les vases suivants : 1. Skyphos à figures noires provenant de Karaburun : *Albania* 2 (1927) 48-57, fig. 11. 2. Lécythe à fond blanc du Peintre d'Athéna dans une collection particulière de New York : Padgett (2003) 254-256, n° 60. 3. Fragment de cratère à figures rouges, Thasos 874 p : Kahil (1951) pl. 47, n° 46. 4. Coupe à figures rouges fragmentaire de Tarquinia RC 2660 : Ferrari (1988) pl. 29, n° 18. 5. Coupe à figures rouges fragmentaire à Sienna, mentionnée dans *CVA British Museum* 9, 28. 6. Coupe à figures rouges de St.-Petersbourg, provenant d'Olbia : Gorbunova (1964) p. 181, pl. 2.1.

48. Cf. les coupes de Londres E 3 – ARV² 70.3 ; Beazley (1971) 328 ; *Add²* 166 ; Paleothenodoros (2004) pl. V.1-3 – et de Columbia 1975.81 – CVA 1, pl. 30.5-6 – [fig. 9], d'Épictéto ; l'amphore de Berlin 1966.19 – Beazley (1971) 322.3 bis ; *Add²* 154 ; AA (1974) p. 239, fig. 1-2 –, de Smikros.

Les satyres-peltastes sont représentés seuls, ou bien se trouvent mêlés à des épisodes qui n'ont pas de lien direct avec la guerre dionysiaque, comme par exemple l'assaut sur Iris, la danse armée (la pyrrhique), les danses avec des ménades et des ânes⁴⁹. Néanmoins, ce type d'image a été depuis longtemps lié directement à la représentation d'un drame satyrique mettant en scène la Gigantomachie⁵⁰, thèse corroborée par la présence de la *peltè* dans les mains des satyres vêtus du *perizoma* caractéristique du chœur satyrique⁵¹. Au début cependant, cette iconographie satyrique n'est pas liée à Dionysos⁵². La variété des intrigues dans lesquelles sont impliqués les peltastes milite contre l'attribution de l'ensemble des images à un drame satyrique précis. Par ailleurs, la longévité du motif montre que, même si l'origine est à chercher dans une source visuelle dramatique, il se banalise et se développe de manière autonome⁵³.

L'arme offensive des satyres-peltastes est la lance. Exceptionnellement, ils manient le thyrsos⁵⁴, et, en dérision de l'armement

49. Sur les satyres-danseurs de pyrrhique, cf. Poursat (1968) 583-585; Karouzou (1972); Hedreen (1992) 109-110; Delavaud-Roux (1993) 161-163; Ceccarelli (1998) 67-72; Lesky (2000) 67-71; Padgett (2003) 254-256. Sur l'épisode de l'assaut sur Iris, cf. Simon (1982) 125-129. Danses : par exemple le *skyphos* de Karaburun (cité ci-dessus, n. 46).

50. Pottier (1903) 891; Buschor (1943) 88-89; Vian (1952 a) 89-90; Karouzou (1972) 60-64; Hedreen (1993) 121.

51. Amphore de Malibu 86.AE.1190.6+575, attribuée au Peintre d'Eucharidès : Carpenter (1997) pl. 5 B. Un satyre armé d'une lance et portant une peau animale en guise de bouclier apparaît sur une coupe perdue d'Apollodoros : ARV² 121.23; Buschor (1943) fig. 53. Sur le *perizōma*, cf. Kossatz-Deismann (1975).

52. Un seul vase du VI^e s. présente Dionysos dans l'entourage des satyres-peltastes, un *kyathos* de Rome : *MonAL* 50 (1955) col. 867, fig. 201.

53. Les satyres à l'équipement hoplitique sont liés à ce type d'iconographie : cf. 1. Le lécythe à figures noires d'Athènes - Poursat (1968) 585, fig. 36-37 -, représentant trois satyres-hoplites dansant la pyrrhique. 2. Un lécythe à fond blanc du Peintre d'Athènes (cité ci-dessus, n. 47), au même sujet. 3. Un deuxième lécythe par le même peintre, avec des satyres portant deux arcs et une épée, mentionné par Padgett (2003) 256, n. 5. 4. L'amphore à col de Harrow 55 - ARV² 183.11; Beazley (1971) 340; *Add²* 186; *JHS* 35 (1915) pl. 6 -, du Peintre de Kléophradès, avec un satyre armé d'un bouclier rond et d'une lance et un satyre tenant des jambières et un casque. 5. Un fragment de coupe de Kiel - CVA 2, pl. 42.6 -, avec un satyre casqué. 6. La *pélikè* de Boston 64.2032 - ARV² 285.2; Beazley (1971) 355; *Add²* 209; *CJ* 64 (1968-1969) 64-65, fig. 24 et 27 -, du Peintre de Géras, avec un satyre portant le *perizōma* et tenant une épée. 7. La *pélikè* de Londres E 377 - ARV² 501.35; Beazley (1971) 381; Lissarrague (1987) 116, fig. 11 -, du Peintre de Deepdene, avec l'armement d'un satyre-hoplite. 8. L'amphore d'Orvieto 1044 (cf. ci-dessus, n. 35), avec la représentation de la Gigantomachie dionysiaque. 9. Le cratère en calice de Boston 175.1970 - *LIMC* I, pl. 149, s. u. *Gigantes* 382 -, avec un groupe de satyres sur des biges, accompagnant Dionysos dans la Gigantomachie.

54. Sur l'amphore de New York 46.29.3, mentionnée par Brommer (1983) 119, n° 31, la coupe d'Athènes 1568 (*Add²* 81) et l'amphore de Düsseldorf 1955.1 (CVA *Nordrhein-Westfalen* 1, pl. 15.1-4), les satyres sont armés d'un thyrsos.

hoplitique, une outre de vin, un rhyton ou une cenochoé⁵⁵. Certains peltastes donnent le signal de l'attaque avec leurs trompettes⁵⁶.

Le bige des satyres n'est pas lié expressément à la guerre dionysiaque au VI^e siècle⁵⁷. Ce n'est qu'à partir du début du V^e siècle, que le bige est introduit dans le contexte de la Gigantomachie, sur une coupe fragmentaire d'Athènes⁵⁸. Le motif connut un succès relatif dans le deuxième quart du V^e siècle, où le bige des satyres lancé à l'assaut sur une face du vase se combine avec le terrassement du Géant par Dionysos sur l'autre face⁵⁹. Un *chous* de Laureion, attribué au Peintre d'Altamura, est le seul document de la période où le bige n'est pas lié à la guerre. Néanmoins, il semble que la scène soit un extrait d'un tableau plus grand, adapté à la surface réduite du petit vase en question⁶⁰. Le bige fait certainement pendant au char des dieux allant à la guerre, à la manière des héros de l'épopée⁶¹. Une nouvelle variante apparaît vers la fin du V^e siècle, quand le bige tiré par deux panthères devient le char de Dionysos guerroyant⁶².

55. Outre de vin : l'alabastre de Providence 25.073, du Peintre de Berlin 2268 – ARV² 157.88; CVA, pl. 17.3 – et la tasse du Louvre CA 4356, d'Épictétos – ARV² 1676; Paléothodoros (2004) pl. LI.1-2. Cenochoé et rhyton : la coupe de Londres E 3, d'Épictétos : ARV² 70.3; Beazley (1971) 328; *Add*² 166; *JDAI* 44 (1929) 15. Sur cette inversion de l'imagerie de la guerre, cf. Lissarrague (1987) 172.

56. Sur la coupe de Londres E 3 (cité ci-dessus, n. 55); les coupes de Berlin 3217 – ARV² 168.15; CVA *Berlin* 1 [DDR] pl. 4 – et de Paris, Louvre G 89 – ARV² 170.3; *Add*² 182; CVA 19, pl. 56.1-2 –; le *kyathos* de Rome (cité ci-dessus, n. 51); la coupe fragmentaire d'Athènes, 3^e éphorie – Carpenter (1997) pl. 4 A-B, le *stamnos* d'Orvieto 1044 (cité ci-dessus, n. 35). Sur le *skyphos* à figures noires de Syracuse 26857 – Beazley (1971) 259 –, le trompettiste apparaît entre deux ménades. Sur l'iconographie de la trompette, cf. Bélis (1986) 212-218.

57. Le bige des satyres apparaît sur cinq vases à figures noires et sur huit vases à figures rouges. Sur la coupe de Cambridge 37.17 – ARV² 133.4; Lissarrague (1987) 118, fig. 15 –, il y a un bige tiré par des satyres et un bige tiré par des ménades. Sur le motif, cf. Brommer (1937) 55, n. 21; Buschor (1943) 93-94; Vian (1952 a) 87; Beazley et Caskey (1954) 71-72; Lissarrague (1990) 174, n. 102; Goosens (1992), 117-118; Manakidou (1994) 190-192; Carpenter (1997) 27-30.

58. Citée ci-dessus, n. 54. L'état fragmentaire du vase ne permet pas de reconnaître Dionysos à côté des satyres conduisant le bige sur le flanc, mais autour du médaillon de la coupe on a représenté une Gigantomachie, ce qui fait le lien plus que probable. Cf. Maffre (1972) 225-229.

59. Cf. le *psyktēr* d'Athènes (cité ci-dessus, n. 33), le *stamnos* de Boston 00.342 (cité ci-dessus, n. 32), le *stamnos* d'Orvieto 1044 et la coupe-skyphos de Bruxelles BR 11 (cités ci-dessus, n. 35). Le cratère en calice de Boston (cité ci-dessus, n. 52), reste isolé dans le temps, puisque daté de 430-420 av. J.-C.

60. Laureion TC 75.274 : cf. Goosens (1992).

61. Manakidou (1994).

62. Cf. les cratères de Naples 81.521 – ARV² 1338.1; Beazley (1971) 481; LIMC III, pl. 374, s. u. *Dionysos* 649 –; Würzburg 4729 – ARV² 1346; Vian (1951) pl. 46 – et l'amphore du Louvre S 1662 – ARV² 1344.1; LIMC IV, pl. 144, s. u. *Gigantes* 322.

Vers le début du V^e siècle, donc, l'imagerie des satyres peltastes s'est insérée dans l'iconographie de l'affrontement de Dionysos à un Géant, bien fixée depuis le dernier quart du VI^e siècle. Il en va de même des ménades, qui accompagnent Dionysos sur un nombre réduit de vases⁶³. Le caractère belliqueux des femmes dionysiaques est pleinement évoqué par la légende de l'invasion d'Argos par Dionysos et sa défaite aux mains de Persée⁶⁴. Sur les vases de la Gigantomachie, elles sont armées de grands rochers et d'arbres déracinés, à la manière des femmes thraces responsables du meurtre d'Orphée⁶⁵. La guerre des ménades est en fait une guerre de créatures sauvages, à l'instar du rituel ménadique : des branches d'arbres, les thyrses, et surtout les mains nues constituent leurs armes redoutables⁶⁶.

Les deux types d'armes dionysiaques (le bouclier à l'effigie satyrique et l'attribut rituel dionysiaque mis dans un contexte guerrier) ne se combinent que sur un seul document, un cratère conservé à Saint-Petersbourg, daté de 460 avant J.-C.⁶⁷. Il appartient à un petit groupe de figurations de l'armement de Dionysos, qui, tout en imitant les scènes d'armement des hoplites avant le départ pour la guerre⁶⁸, garde sa spécificité dionysiaque par le mélange des armes hoplitiques et des armes dionysiaques⁶⁹. Le dieu porte déjà sa cuirasse et les *endromides* et tient son thyrses; quatre ménades l'entourent, lui présentant un rameau de lierre, le canthare et son bouclier, décoré de l'image d'un satyre marchant.

À travers l'imagerie de la peinture sur vases, le thiase dionysiaque assume une nouvelle connotation : il devient la troupe qui suit

63. Cf. le *stamnos* de Boston 00.342 et l'œnochoé d'Ancône (cités ci-dessus, n. 32 et 35), ainsi que les vases cités dans la note précédente. Sur une coupe de Naples, Stg. 265 – citée par Beazley et Caskey (1954) 70 –, une ménade armée d'une épée terrasse un Géant. Sur le revers apparaît Arès.

64. Pausanias II, 20, 4; 22, 1; 23, 7-8. Cf. Casadio (1994), 252-284. L'épisode n'a pas attiré l'attention des imagiers. Les rares illustrations sont discutées par Schauenburg (1960) 93-95.

65. Garezou (1996).

66. Un processus inverse se développe cependant à partir de 460 av. J.-C. : les armes ordinaires, comme l'épée, envahissent l'imagerie du sacrifice ménadique, aussi bien dans des scènes où les victimes sont des animaux, que dans des cas où la victime est un petit enfant. Cette transformation de l'iconographie ménadique est bien illustrée dans le corpus d'images réunies dans Provenzale (1999).

67. Cratère à colonnettes de St.-Petersbourg 1598 – ARV² 591.17; Beazley (1971) 513; *Add²* 264; LIMC III, pl. 369, s. u. *Dionysos* 610 –, du Peintre d'Altamura.

68. Spiess (1992).

69. Cf. la *pélikè* de Paris, Cab. Méd. 391, du Peintre de Geras – ARV² 286.15; *Add²* 209; LIMC III, pl. 369, s. u. *Dionysos* 609 – et l'œnochoé de Bologne 338, du Peintre d'Altamura – ARV² 595.65; *Add²* 265; LIMC III, pl. 369, s. u. *Dionysos* 611.

Dionysos dans ses exploits guerriers. Vers 450 avant J.-C., le processus aboutit : les satyres et les ménades combattent à côté de Dionysos et des autres divinités majeures⁷⁰. On détecte là un signe de « démocratisation » du mythe. Quant à la notion de thiasse militaire, elle trouvera sa forme développée dans les mythes hellénistiques sur la conquête des Indes par Dionysos⁷¹.

L'irruption de l'élément dionysiaque dans l'univers guerrier de la Grèce n'est pas seulement un fait artistique. Dionysos est décrit dans les *Bacchantes* d'Euripide (302-304) comme le dieu qui sème la panique dans les rangs de l'ennemi. D'autres sources se référant au V^e siècle, font état de sacrifices (et même de sacrifices humains) au dieu avant le combat⁷². La notion de Dionysos comme dieu de la victoire militaire est solidement ancrée dans l'imaginaire grec de l'époque classique, surtout à Athènes : on entonnait avant l'attaque le péan en l'honneur d'Iacchos, on célébrait la victoire militaire avec des cortèges à caractère dionysiaque et l'on criait *l'évohé* après le triomphe⁷³. Ainsi, le cortège triomphal se transforme en un véritable *kômos*⁷⁴.

C'est surtout la célébration d'une victoire militaire assurant la liberté politique qui est placée sous l'égide de Dionysos, dans une série d'épisodes s'échelonnant du VI^e au I^{er} s. avant J.-C.⁷⁵. Nous ne pouvons

70. Cf. le cratère en calice de Ferrare 2891 : ARV² 602.24 ; Beazley (1971) 395 ; *Add²* 266 ; Vian (1951) pl. 37, n° 338 ; le cratère à volutes de Bâle (cité ci-dessus, n. 32) ; le cratère de Ferrare 2892 : ARV² 1041.6 ; Beazley (1971) 443 ; LIMC IV, pl. 141, s. u. *Gigantes* 315 ; le cratère à volutes de Mulgrave Castle (cité ci-dessus, n. 33) ; le fragment de cratère de Naples 2045 : ARV² 1338 ; Beazley (1971) 481 ; LIMC IV, pl. 142, s. u. *Gigantes* 316 ; et les vases cités dans la n. 62.

71. Sur l'invasion de l'Inde et ses analogies avec la marche triomphale d'Alexandre en Comanie, cf. Diodore de Sicile, XVII, 106. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 67, 1-3 ; Arrien, VI, 28, 1-2.

72. On se réfère à l'épisode bien connu du sacrifice par Thémistocle de trois princes perses à Dionysos, avant la bataille navale de Salamine en 480 av. J.-C., rapporté par Plutarque, *Vie de Thémistocle*, 13, 2, 5 (d'après Phainias d'Éressos). Sur l'historicité controversée de l'épisode, cf. Henrichs (1981) 236-242 et Bonnechère (1994) 288-291, qui résument la bibliographie antérieure. Selon Plutarque (*Vie de Cimon* 18), Cimon, avant son départ pour sa dernière campagne de Chypre, sacrifia à Dionysos.

73. Lonis (1979) 122-124 et 303-307. Suivant Lactance 1, 10, 8, Dionysos fut le premier dieu, après Zeus, à avoir mené un triomphe. Tertullien, *De Corona*, 7 et 12, note, pour sa part, que Dionysos est le premier dieu à avoir porté la couronne des triomphateurs.

74. Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, 32, citant Douris de Samos : « On aurait dit qu'ils conduisaient, après boire, un *kômos* ».

75. À côté des exemples cités par Connor (1985) 97-98 et (1989) 17-23, on se rapporte aux épisodes suivants : 1. Après l'échec de la campagne scythique de Darius en 513 av. J.-C., les Byzantins ont enlevé la stèle commémorative du passage du Roi en Europe, gravée en « lettres assyriennes », et en ont placé une partie auprès du temple de Dionysos, en guise de trophée : Hérodote, IV, 87, 2. En 308 av. J.-C., les Érétriens ont sacrifié à

que souscrire à la thèse séduisante, mais toujours controversée, proposée il y a quinze ans par Connor, qui considère les Dionysies Civiques comme une fête instituée pour célébrer la liberté du *démos* et sa victoire sur les partisans des tyrans venus d'ailleurs, couronnée par le succès de l'annexion du village d'Éleuthères⁷⁶.

Cette théorie nous aide à contextualiser les transformations de l'imagerie de la Gigantomachie dionysiaque qui se développent à partir de l'extrême fin du VI^e siècle, mais qui ne s'expriment pleinement qu'au V^e. Le lent processus de « dionysation » de l'imagerie guerrière, que nous avons parcouru depuis ses origines en 570 jusqu'à son aboutissement vers le milieu du V^e siècle et ses prolongements vers le début du IV^e, est rendu possible par l'invention des armes dionysiaques. L'essor de cette nouvelle culture du dionysisme athénien dépend ultérieurement des circonstances liées au développement du culte de Dionysos Éleuthéreus à Athènes, lors du passage de la tyrannie à la démocratie.



Dionysos et institué une fête, après l'évacuation de la garnison macédonienne de Ptolémée : Jacottet (1990) ; Lewis (1990). 3. En Messambrie, au I^{er} s. av. J.-C., les habitants ont pu résister au roi gète Byrëbistas. Après la victoire, les stratèges ont dédié une stèle à Dionysos Éleuthéreus et les taxiarches à Aphrodite : Seure (1911) 423, n° 1-2. 4. À Maronée, après la libération de la ville des Macédoniens, en 189/8 av. J.-C., on a mis en circulation des tétradrachmes d'argent avec la légende ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ. Cf. Veligianni (1991). La notion de Dionysos comme garant de la liberté de la *polis* est pleinement évoquée dans la fameuse inscription du pacte entre la cité de Pistiros et un roi de Thrace : Velkov et Domaradzka (1994) ; Chankowski et Domaradzka (1999). On jure par Dionysos, non parce qu'il s'agit d'une divinité honorée en Thrace, mais parce qu'il est le dieu de la grécité par excellence, en milieu barbare, comme le montre encore l'épisode du roi scythe Skylès chez Hérodote (IV, 76-80) : Braund (2001) 21-24.

76. Suivant Connor (1989), (1996 a) et (1996 b), les Dionysies Urbaines sont une fête de libération instituée après la chute de la tyrannie, les victoires militaires contre les Béotiens et les Lacédémoniens et l'annexion d'Éleuthères, c'est-à-dire après 506 av. J.-C. Son argument repose en partie sur la révision de la chronologie traditionnelle de la datation de l'introduction des concours tragiques (534/3) dans le programme des Dionysies Urbaines et de la construction du théâtre et du temple de Dionysos. D'autres études ont corroboré cette révision : West (1989) a montré que les dates traditionnellement assignées aux premiers poètes dramatiques ne sont pas fiables. Despinis (1996-1997) a publié des fragments de sculptures provenant du temple archaïque de Dionysos Éleuthéreus, qui remontent au début du V^e siècle ; Moretti (2000) a montré que les premières structures théâtrales installées aux alentours du sanctuaire de Dionysos, sur la pente sud de l'Acropole, appartiennent également au V^e siècle. Cf. aussi Shapiro (1995) 19 ; Osborne (1996) 308-311 ; Parker (1996) 92 ; Cartledge (1997) 23-24 ; Paleothodoros (1999 b). *Contra*, cf. Sourvinou-Inwood (1994) ; Ead. (2003) 101-104 ; Versnel (1995) 376-378 ; Quass (1995) ; Noël (1997) 71 ; Kolb (1999) 204-209 ; Raaflaub (2000) 255-260 ; Lee (2001) 78, n. 4. Sur d'autres développements « politiques », voire « militaires » du dionysisme du V^e siècle, cf. Goldhill (1990) ; Longo (1990) ; Winkler (1990).

Thórr et Thésée

Bernard SERGENT

CNRS

D'un point de vue épistémologique, *il n'y a pas de dieu de la guerre indo-européen*. Certes, la plupart des peuples de langue indo-européenne de l'Antiquité ont eu un dieu de la guerre, ou plus d'un. Mais cela ne constitue pas une originalité ethnologique – puisque des dieux de la guerre sont connus de peuples africains, est-asiatiques ou amérindiens – et, par ailleurs, les dieux de la guerre du monde indo-européen n'ont pas de points communs particuliers. Arès ne ressemble nullement à Mars, ces deux-là ne ressemblent aucunement au dieu germanique Thórr. Seul ce dernier montre des points communs précis avec le dieu indien Indra¹.

Les dieux de la guerre des Grecs, des Latins, sans parler de ceux des Celtes, ne se ressemblent pas plus, par leur mythologie, qu'ils ne ressemblent aux dieux de la guerre d'Asie orientale ou d'Afrique subsaharienne. Dans ces conditions, rien n'interdit de voir dans plusieurs des dieux de la guerre en question autant de créations indépendantes.

Au contraire, si l'on se tourne du côté des déesses de la guerre, la condition requise ci-dessus pour qualifier pertinemment quelque chose d'«indo-européen» est satisfaite : d'un côté, Athéna a de nets points communs avec la déesse de la guerre celtique, Mórrigán ou Bodb², d'un autre, elle en a de non moins nets avec la forme guerrière de la Déesse indienne³.

On est donc fondé à parler d'une *déesse de la guerre* indo-européenne, tandis que parler d'un *dieu de la guerre* ne se justifie que dans la comparaison indo-germanique. Or, Thórr, dont le nom fait référence au tonnerre, a pour plus proche parent onomastique le *Taranis* des anciens Celtes – dont le nom est synonyme : cf. breton *taran*, “ton-

1. Cf. Sergent (1997) 295-298.

2. Cf. Sergent (2004 b) II^e partie, chap. 2.

3. Allen (2001) en a relevé certains en comparant l'apparition de Durgâ dans l'épopée (le *Mahâbhârata*) et celle d'Athéna dans *l'Odyssée*; j'en relève plusieurs autres dans une communication faite à Bruxelles en février 2004, à paraître dans *Ollodagos*.

nerre" – et celui-ci n'est pas un dieu de la guerre; identique au Jupiter gallo-romain, il est un dieu souverain, maître de la foudre comme Zeus et le Jupiter latin, qui ne sont pas non plus des dieux de la guerre.

D'un autre côté, c'est de *héros* – le grec Héraklès, le germanique Starcatherus, les rois de Rome Tarquin père et fils, le gallois Gwynn, en Inde même le roi Śísupála – que G. Dumézil a rapproché le dieu indien Indra, en raison du mythe des fautes réparties trifonctionnellement⁴. Plus récemment, j'ai moi-même comparé les Travaux du même Héraklès aux «épiphanies», ou formes, que prend le dieu iranien Vərəθragna, les uns et les autres exprimant également la vigueur du guerrier⁵, tandis que C. Watkins rappelait que le nom de Méléagre signifie exactement "Celui qui prend soin de son *wagra*", ce dernier étant le nom même de l'arme d'Indra (*vajra*)⁶. Il est frappant que dans les trois cas, à un *héros* grec répond un *dieu* indo-iranien (le même, en fait : Indra est *Vrtrahán*, "Meurtrier de *Vrtra*", forme indienne équivalent au *Vərəθragna* iranien). Cette récurrence de correspondance *héroïque*, dans certaines mythologies indo-européennes, à une *divinité*, dans d'autres, laisse peut-être entrevoir le processus en cause dans la dysharmonie signalée à l'instant entre dieu et déesse de la guerre dans le domaine indo-européen.

De fait, c'est un phénomène analogue que je donne à observer ci-dessous. En effet, si l'on connaît bien le dieu germanique Thórr grâce à l'abondance des mythes le concernant, que consigne l'*Edda* islandaise, force est de reconnaître qu'un seul personnage, dans l'ensemble des mythologies indo-européennes, lui correspond trait pour trait dans un nombre impressionnant d'occasions, et ce personnage est à nouveau un héros, le grec Thésée. En effet :

1. Thórr et Thésée sont l'un et l'autre caractérisés comme des *jeunes combattants*

- C'est à l'adolescence (il était en effet *meirákion*) que Thésée, «laisant voir qu'à la force du corps il joignait le courage et une grandeur d'âme inébranlable, accompagnée d'intelligence et de sagesse»⁷, reçut de sa mère Aithrà la révélation de sa naissance, arracha aisé-

4. Dumézil (1985²) 79-105 = 1969¹ 63-94.

5. Sergent (1992) 69-83.

6. Watkins (1986); il reprenait ainsi, sans le savoir, une étymologie proposée dès la fin du XIX^e s. par B. Delbrück.

7. Plutarque, *Thésée*, 6, 2. Même terme chez Callimaque, fr. 230 Pfeiffer.

ment de sous le rocher l'épée que son père y avait enfoncée, et partit pour gagner Athènes et accomplir ses premiers exploits⁸.

- C'est à la même époque de la vie, quoique Plutarque le raconte avant, que Thésée célèbre un rite d'adolescence typique : comme «c'était encore l'usage alors d'aller à Delphes, au sortir de l'enfance (*ek paídôn*), et d'offrir au dieu les prémices de sa chevelure, Thésée s'y rendit, et l'on dit que l'endroit qui s'appelle encore aujourd'hui la *Thêseia* tient son nom de lui»⁹. Il fonde par la suite, à Athènes, en relation avec l'histoire du meurtre du Minotaure, de nombreux rituels apolliniens, du type, donc, des rites de passage ayant pour modèle l'auteur d'un exploit initiatique paradigmatique (le meurtre du Serpent à Delphes)¹⁰.
- L'adolescence de Thórr n'a pas été mise en relief avec la même insistance que celle de Thésée. Elle est toutefois certaine. Outre l'exploit de jeunesse mentionné au paragraphe suivant, un texte¹¹ qualifie Thórr de "garçon" (*sveinn*), dans le cadre, bien sûr, d'un de ses combats, et un autre, racontant la même aventure, dit que Thórr prit «la forme d'un jeune homme»¹². Thórr est ainsi "garçon" ou "jeune homme" dans le cadre de la série de ses affrontements, tandis que Thésée est *meirákion* au point de départ de ses combats.

2. Thórr et Thésée accomplissent chacun un exploit initiatique contre un être monstrueux

Un Géant, Hrungrnir, est arrivé chez les Ases (les dieux célestes) dans un état de fureur caractéristique (la «rage des géants»); il menace de détruire tout le pays des dieux (*Asgardhr*), de tuer tout le monde, sauf les deux déesses Freyja et Sif, qu'il gardera avec lui. Thórr était absent, mais voici que quelqu'un dans la salle prononce son nom. Aussitôt le dieu surgit, demande qui a invité Hrungrnir, menace de le tuer de son marteau. Le Géant invoque l'honneur : il est sans arme, et il accepte de rencontrer en duel le dieu «sur la frontière», au lieu-dit *Griotunagardar*, «domaines des champs de pierres»¹³.

8. Plutarque, *Thésée*, 6, 7.

9. Plutarque, *Thésée*, 5, 1. Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 125, 7, qualifie aussi Thésée de *país*, «garçon, adolescent». Sur ce, Calame (1990 a) 186-192.

10. Voir désormais principalement Calame (1990 a) 143-324.

11. *Hymiskvidha*, str. 19; Boyer (1974) 387.

12. *Gylfaginning*, 48; Boyer (1974) 381; Dillmann (1991) 87 : «jeune garçon»; Simrock (1987³) 304 : «ein junger Gesell».

13. Dillmann (1991) 198.

Thórr se réjouit, car personne auparavant ne lui avait proposé un duel régulier (*hólmganga*, textuellement « marche sur l'îlot »).

Le texte¹⁴ précise alors, d'une part, que Hrungrnir avait un cœur très particulier, fait de pierre dure, « avec des bords tranchants, et présentait trois cornes saillantes comme le signe magique qui est fait à son imitation et qui est appelé "cœur de Hrungrnir" ». Sa tête était également en pierre, et aussi son bouclier. D'autre part, ses congénères les Géants sont inquiets, parce que Thórr est le plus fort des dieux. Ils bâtissent un « auxiliaire » à Hrungrnir, à savoir un géant d'argile, de neuf lieues de haut, au torse de trois lieues de large, et ils lui mettent un cœur palpitant de jument.

Thórr est souvent accompagné d'un aide, Thjalfi. C'est le cas dans ce combat. Thjalfi court à la rencontre du Géant, et lui dit qu'il a bien mal disposé son bouclier, face au ciel, car Thórr va surgir de terre. Hrungrnir ne brille pas par l'esprit : il croit cette ruse grossière, et, lorsque Thórr – qui est également dieu de l'orage – surgit des cieus, il n'a que le temps de lui lancer son arme, une pierre à aiguiser, tandis que Thórr lance son marteau. Celui-ci fend la pierre à aiguiser, dont un morceau vient se fiché dans le crâne du dieu. Hrungrnir est assommé et tué par le marteau, pendant que Thjalfi renverse sans difficulté le mannequin d'argile.

Toute la carrière de Thésée, jusqu'au moment où il devient roi d'Athènes après son père Aigeus, est remplie de tels combats à valeur initiatique¹⁵. Mais, précisons. Il est clair qu'il y a deux cycles de Thésée, l'un où l'on a insisté sur la pluralité de ses combats, l'autre où l'on a mis en relief un exploit particulier. Le premier est celui du cycle des combats menés par le jeune héros entre Trézène, son lieu de naissance, et Athènes, et au cours duquel il met à mort une série d'êtres monstrueux par leurs intentions, en leur appliquant précisément le type de mort qu'ils réservaient jusque là au passant. Le second se déroule à Athènes ou à partir de cette ville, et la pluralité des exploits est subordonnée au principal, le meurtre du Minotaure¹⁶. Le travail des mythologues a consisté à imbriquer ces deux cycles l'un dans l'autre.

La comparaison que je mène ici amènera à penser que l'un et l'autre de ces cycles sont authentiques, en ce sens qu'ils appartiennent

14. *Skáldskaparmál*, 3 ; traduction de Dillmann (1991) 112-113.

15. Jeanmaire (1938) 228-283 ; Vian (1952 b) 147-148 ; Brelich (1969) 471-472 ; Bremer (1978) 26 ; Calame (1985) 166 ; Moreau (1988) 14-15 ; Moreau (1989 a) 24 ; Moreau (1989 b) 34 ; Capdeville (1995) 217-252.

16. Sur la valeur initiatique de ce combat, cf. par ex. Jeanmaire (1938) 243-245, 338-363 ; Graf (1979) 17-18.

au fonds le plus ancien du mythe, et ne forment pas double emploi. Car, à la série des combats de Thésée entre Trézène et Athènes, répond la pluralité des affrontements entre Thórr et les Géants; tandis que l'exploit mis en relief dans la tradition nordique parce qu'il constitue un duel à valeur initiatique, le combat contre Hrungrnir, répond, dans le cycle de Thésée, au meurtre du Minotaure.

Je rappelle cette histoire, très connue, dans le but, évidemment, de souligner les convergences avec le récit scandinave.

Minôs, roi de Knôsos, a imposé à Athènes, à la suite de l'assassinat de son fils Androgéôs, un tribut de jeunes gens et de jeunes filles. Le nombre, la périodicité, varient. Toujours est-il que le sort de ces jeunes gens est dramatique : amenés à Knôsos, ils sont livrés à un monstre, le Minotaure, qui habite au fond d'un tortueux bâtiment construit de main d'homme, le Labyrinthe. Ce monstre, quoique ayant une tête de taureau, est anthropophage. Apprenant cela, Thésée se mêle aux jeunes gens. La suite est célèbre : arrivé à Knôsos, il a la chance que la fille du roi, Ariadnê, tombe amoureuse de lui, et lui fournisse un fil qui, déroulé tout au long de la marche à travers les méandres du Labyrinthe, permettra à Thésée et à ses compagnons de retrouver leur chemin. Il tue bien sûr le Minotaure, et ramène les jeunes gens et jeunes filles sains et saufs à Athènes, non sans avoir auparavant célébré avec eux une fête à Dèlos, en l'honneur d'Apollon, fête dont l'acte marquant est une danse où l'on imite la marche de la grue et les déambulations dans le Labyrinthe¹⁷.

Les points communs entre l'histoire grecque et l'histoire scandinave sont notables :

— le combat a valeur initiatique : le meurtre de Hrungrnir constitue le « premier » rendez-vous pour un combat régulier de Thórr; et c'est à la suite de ce combat qu'il garde dans la tête une marque, la moitié de pierre à aiguiser de Hrungrnir, que personne n'a pu retirer, et qui est désormais une caractéristique, une « infirmité qualifiante » du dieu. En somme, ce combat lui fournit ses traits canoniques. Pour Thésée, la victoire sur le Minotaure à la fois délivre Athènes d'une sujétion, est l'occasion de la fondation de nombreux rituels apolliniens, à Athènes et à Dèlos, et habilite Thésée à la royauté, puisque c'est à son retour que meurt son père, et qu'il lui succède.

17. Platon, *Phédon*, 58 a; Callimaque, *Hymne à Dèlos*, 310-315; Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 15, 8; Diodore, I, 61; IV, 61, 1-4; IV, 77; Strabon, X, 4, 8 (477); Plutarque, *Thésée*, 15-23; Pausanias, I, 24, 1; 27, 10; III, 18, 11; 16; Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 167; *Héroïdes*, IV, 115; Hygin, *Fables* 40, 41, 42; Virgile, *Énéide*, V, 588; Servius, *ad loc.*; *Schol. à Virg., Én.*, VI, 21; *Schol. à Platon, Minôs*, 321 a; Lactance Placide, à *Stace, Achilléide*, 192.

— les causes du combat sont analogues : Hrungnir voulait tuer tout le monde, sauf deux jeunes et belles déesses, qu'il voulait garder. Minôs réclamait des jeunes gens et jeunes filles pour le Minotaure. La différence est que la consommation de Hrungnir était personnelle et sexuelle, celle de Minôs était différée et alimentaire.

— plus précis encore, le futur héros de l'exploit guerrier survient dans un lieu où les choses se sont enchaînées sans qu'il ait pu y jouer de rôle : c'est Ódhinn qui a attiré maladroitement Hrungnir à Asgardhr, Thórr est absent, et surgit quand on l'appelle. C'est Aigeus qui a dû céder à l'exigence de Minôs, et, selon Plutarque, lorsque Thésée arrive à Athènes, la troisième livraison de jeunes gens déjà allait partir pour la Crète. Thórr et Thésée interviennent comme sauveurs d'une situation compromise.

— le duel a lieu « dans une île » : de fait, dans le mythe grec, puisque le Labyrinthe est en Crète; nominalement, dans le mythe germanique, puisque "duel" se dit, précisément dans ce récit, "marche dans l'îlot".

— l'adversaire a un trait animal : le Minotaure a une tête de taureau ; du côté des adversaires de Thórr, Hrungnir a certes une tête originale – elle est en pierre – à laquelle s'ajoute un cœur très particulier, mais c'est à son auxiliaire spécifiquement qu'est attaché un élément animal, le cœur de jument que lui mettent les Géants. On reviendra ci-dessous sur ces éléments animaux, et la valeur certainement sacrificielle du motif.

— enfin, la victoire n'était pas acquise d'office, et dans l'un et l'autre cas elle réussit grâce à une ruse : celle de Thjalfi, qui amène le Géant à placer absurdement son bouclier; celle d'Ariadnê, qui permet à Thésée de retrouver son chemin après le meurtre¹⁸. La ruse ne supprime ni n'évite le combat, mais elle le facilite.

3. Thórr et Thésée éliminent l'homme qui contrôle un passage

Si le combat de Thésée contre le Minotaure a ainsi des points communs avec celui de Thórr contre Hrungnir, celui-ci, qui est le *premier* des nombreux combats du dieu contre des Géants, a quelques points communs avec celui de Thésée contre Skirôn, qui est le *dernier* de la série des combats menés par le héros entre Trézène et Athènes : il a lieu lui aussi « sur la frontière », juste avant l'arrivée de Thésée en Attique; si Hrungnir est triple, par son cœur¹⁹, Skirôn est dit parfois

18. Ruse soulignée par Moreau (1992) 211.

19. Renauld-Krantz (1972), 154-155, a bien relevé l'importance du détail, en comparant d'autres êtres triples du monde indo-européen.

appartenir à une triade de frères; Hrungrnir est partiellement en pierre, et une version veut que les Roches Skironiennes aient été les os de Skirôn (ci-dessous); enfin l'action attribuée en général à Skirôn est d'avoir précipité ses victimes dans la mer du haut de la falaise où il contrôlait le chemin : le combat de Thórr et de Hrungrnir contient une précipitation « mortelle » également, car, lorsque le Géant a été blessé mortellement par le dieu, il tombe sur lui de tout son long, et lui coince le cou avec une de ses jambes. Seul son fils Magni, tout petit (il avait trois jours !), aura la force de le délivrer²⁰. Enfin, parmi les Géants qu'aurait, par ailleurs, éliminé Thórr, l'un s'appelait *Keila*, nom qui signifie « Passe étroite »²¹; or tout le pouvoir de Skirôn sur les voyageurs est qu'il contrôlait l'unique « passe étroite » le long des montagnes de Mégaride. On voit donc qu'il y a eu interférences : ce sont le meurtre de Hrungrnir et celui de Keila qui, pris conjointement, correspondent à ce qui se retrouve dans la mythologie de Thésée comme meurtre à la fois de Skirôn et du Minotaure.

4. Thórr et Thésée *traitent violemment les bovins*

Il y a une rivalité entre Thésée et les êtres bovins ou taurins. Dès son arrivée à Athènes, raconte Pausanias, alors qu'il passait à côté du temple d'Apollon Delphinios, en construction, les ouvriers se moquèrent de l'aspect féminin de Thésée, dû à son âge et à la longue robe ionienne qu'il portait; le héros alors saisit des bœufs qui étaient là, attelés à une charrette, et les lance par-dessus le mur du temple dont le toit n'était pas encore en place²². En Crète, c'est un homme à tête de taureau qu'il combat. Enfin, après son installation à Athènes, « voulant exercer son activité » et « en même temps se rendre populaire, Thésée marcha contre le taureau de Marathon, qui nuisait grandement aux habitants de la Tétrapole [les quatre localités de la plaine de Marathon, au nord-est d'Athènes]. Il le dompta, puis l'exhiba vivant en le promenant à travers la ville, et enfin l'immola à Apollon Delphinien »²³.

Thórr ne manifeste pas une hostilité pareille envers les bovins, mais ceux-ci ne « pèsent » pas plus de poids à ses yeux qu'à ceux de Thésée. Selon un récit sur lequel on reviendra ci-dessous, le dieu et le Géant Hymir devaient aller à la pêche. Ayant observé les capacités de

20. *Skáldskaparmál*, 3 : Dillmann (1991) 113-114.

21. Renault-Krantz (1972) 166.

22. Pausanias, I, 19, 1.

23. Plutarque, *Thésée*, 14, 1 ; Pausanias, I, 27, 10.

Thórr, le Géant lui demande d'aller chercher un hameçon, et l'appât ne sera rien moins qu'un bœuf. De fait, Thórr s'exécute, «le garçon vivement prit dans la forêt, là où se trouvait un bœuf tout noir», ou un taureau, qu'il abattit²⁴.

Il est intéressant que Thésée sacrifie le taureau de Marathon à Apollon, tandis que les Géants ont dû sacrifier une jument pour fournir un cœur au géant d'argile. En effet, le meurtre du taureau de Marathon fait double emploi avec celui de l'homme-taureau; et de longue date²⁵ a été comparé le couple de motifs, meurtre du Minotaure – célébration de la danse du Gérános à Dèlos, à un dossier iconographique celtique. Le célèbre monument appelé *Pilier des Nautes Parisiens*, conservé au Musée de Cluny à Paris, montre sur une de ses faces un taureau, au dos recouvert d'un tapis, portant sur son dos trois grues, et derrière lui se trouve un arbre; une inscription, TARVOS TRIGARANVS, textuellement «le Taureau aux Trois Grues», surmonte la scène²⁶. Le taureau, calme, avec le tapis sur le dos, est exactement dans l'attitude des bovins qui, dans l'art céramique grec, sont prêts à être sacrifiés; la mise à mort elle-même n'y est en effet jamais représentée²⁷. *Garanus* est l'exact correspondant celtique du grec *geranos*, "grue".

L'association du *taureau qui va être sacrifié* et des *grues* rappelle effectivement le groupe taureau de Marathon sacrifié – danse de la grue célébrée à la suite du meurtre de l'homme-taureau. Cela suggère bien que le meurtre du Minotaure est un sacrifice, et que l'exploit initiatique de Thésée, comme celui de Thórr, ont été accompagnés d'un sacrifice animal.

5. Thórr et Thésée se sont livrés à une pêche impliquant le dieu de la mer

Si, dans ce qu'on peut appeler la «vulgate», tant c'est la version dominante, Thésée se rend en Crète *incognito*, camouflé parmi les jeunes voyageurs, pour ne pas être identifié par Minôs, il a existé une version toute différente, où, Minôs étant sur le bateau qui emporte les jeunes Athéniens, il sait tellement que Thésée est présent qu'un concours de reconnaissance se produit entre eux. Ayant Zeus pour

24. *Hymiskida*, 19 : Boyer (1974) 387.

25. Le rapprochement entre le taureau aux trois grues et la danse du Gérános a été fait, à ma connaissance, pour la première fois par Czarnowski (1925) 36-37, 41 et 48-53.

26. De Vries (1963) 185-186; bibliographie dans Sterckx (1991-1995) IV, 53-54.

27. Le taureau du Pilier des Nautes est destiné au sacrifice également pour Höfer (1916) 128-132; Czarnowski (1925) 36; Benoît (1950) 90. Cf. encore Duval (1982) 102.

père, Minôs demande à ce dieu un signe témoignant de sa paternité, et aussitôt un coup de tonnerre retentit dans le ciel. Face à lui, Thésée se prétend issu de Poséidon, alors Minôs jette à la mer l'anneau qu'il avait au doigt et dit au jeune garçon de trouver un moyen de le récupérer. Thésée n'hésite pas : il plonge. Des dauphins viennent vers lui, et le mènent à Amphitrite et Poséidon, qui lui rendent l'anneau, y ajoutant parfois le don d'une couronne. Le jeune Athénien remonte, triomphant, sur le pont du navire²⁸.

Thórr est le héros d'un exploit formellement tout différent, mais dont la parenté avec l'épisode précédent est manifeste.

Ayant « pris l'apparence d'un jeune homme » (cf. ci-dessus), Thórr se rend, « sans char, sans boucs [son char est normalement traîné par des boucs] et sans compagnon de route » chez le géant Hymir. Celui-ci l'accueille; Thórr passe une nuit chez lui, et le lendemain matin Hymir s'équipe pour aller à la pêche en mer. Aussitôt, Thórr se lève, se prépare, et lui demande « de l'emmener au large avec lui ». Hymir tente de l'en dissuader, car il n'est qu'un « petit garçon », incapable de l'aider, et risquant d'être transi de froid. Là se situe l'épisode raconté juste ci-dessus, où il faut un appât pour la pêche, et Thórr tue pour cela un taureau et lui arrache la tête. Les deux protagonistes du récit se retrouvent enfin sur la barque et rament vers le large. Mais chaque fois qu'Hymir veut s'arrêter, Thórr entend aller plus loin. Hymir l'avertit bientôt qu'on va arriver au-dessus de l'endroit où se trouve le « Serpent du Midhgardh », le colossal serpent appelé parfois Nidhögr, dont les replis font le tour de la terre. De fait, lorsque Thórr jette l'appât, le Serpent ouvre sa large gueule pour l'avalier. Quand il y sent le hameçon, il fait des mouvements véhéments au point de risquer de faire tomber le dieu qui tient la ligne. Alors celui-ci « se mit en colère, s'arma de sa force d'Ase et s'arc-bouta si fermement des deux pieds que ceux-ci passèrent aussitôt à travers le bateau ». S'appuyant au fond de la mer, il tira le Serpent jusqu'au plat-bord. Hymir blêmit,

28. Bacchylide, *Dithyrambe 3*, « les Jouvenceaux » (je cite l'édition d'Irigoin, Duchemin et Bardollet (CUF), 1993, ici p. 30-35; pour le titre, j'adopte la traduction de *èithéoi* par Moreau (1992) 218; pour la numération, les éditions antérieures donnent Bacchylide, *Ode 17*); Pausanias, I, 17, 3 (représentation du mythe dans le temple athénien de Thésée); Hygin, *Astronomie*, II, 5, 3; plusieurs figurations sur vases : cf. Harrison (1898); Dugas et Flacelière (1958) pl. 9, 18, 19; Kaempf-Dimitriadou (1981) n° 75-80. Le mythe est étudié par Jakobsthal (1911); Jeanmaire (1938) 330-331; Alpers (1963) 13-43; Gershenson (1991) 86-88. Selon Herter (1973) 1109, le motif du saut dans la mer de Thésée est emprunté à la légende d'Achille; c'est l'inverse selon Jakobsthal (1911) 7-8. Moreau (1992) 218, note pertinemment que Thésée et Achille ont pu, l'un et l'autre, se livrer au plongeon à valeur initiatique.

surtout lorsque le jeune dieu entreprend d'assommer le Serpent avec son marteau. Le Géant réussit à couper la ligne, et le Serpent replonge au fond des abysses²⁹.

Le récit de Snorri s'arrête ainsi. Mais un poème eddique, la *Hymiskvidha*, à la fois modifie la fin – Thórr assomme effectivement le Serpent, qui est par là rejeté dans les profondeurs – et surtout prolonge l'aventure. Le voyage de Thórr chez Hymir avait en fait un tout autre but que la pêche du Serpent du Midgardh : en effet, Aegir, le dieu de la mer, avait demandé à Thórr de lui apporter un chaudron à brasser la bière, et Hymir en possédait un parfaitement adapté à cet usage. Le dieu Týr lui conseille donc d'aller la chercher, et c'est pour cela que, prenant la forme d'un adolescent, Thórr s'est rendu chez le Géant. Le chaudron est si lourd que le dieu Týr, qui s'y est essayé, n'a pas réussi à le bouger. Seul Thórr, s'arc-boutant, y parvient ; et porte le chaudron au *thing* (l'assemblée) des dieux ; dès lors « chaque automne, / les dieux suprêmes / pourront bien boire / la bière chez Aegir »³⁰.

Il est désormais possible de percevoir les parentés entre ce récit scandinave et l'aventure de Thésée :

— deux protagonistes se trouvent sur un bateau, et s'éloignent vers le large ;

— ils vont aux limites du monde : la Crète, à l'extrémité sud de la mer Égée, ou bien là où se trouve le Serpent abyssal qui fait le tour de la Terre ;

— le plus âgé des deux personnages donne la preuve de ce qu'il pense être sa prééminence : Minôs obtient un éclair de Zeus ; Hymir parvient à pêcher deux baleines³¹ ;

— il impose une épreuve à l'autre protagoniste. Dans l'histoire grecque, cette épreuve coïncide avec la pêche extraordinaire, puisque Minôs provoque Thésée à tenter de récupérer son anneau ; dans l'histoire scandinave, il y a décalage : Thórr décide tout seul de pêcher le Serpent du monde, et c'est auparavant que Hymir lui demande, puisqu'il paraît si fort, d'aller chercher un bœuf comme hameçon ;

— s'ensuit une pêche inimaginable : Thésée parvient à retrouver un anneau, objet minuscule, jeté au fond de la mer ; Thórr parvient à tirer avec sa ligne le Serpent du monde, être colossal situé au fond de la

29. *Gylfaginning*, 48 : Dillmann (1991) 87-89.

30. *Hymiskvidha*, str. 1-6, puis 29-30 : Boyer (1974) 283-292.

31. *Hymiskvidha*, str. 21.

mer, si puissant que, plus tard, par ses remuements, il participera à la destruction du monde lors du Ragnarök ;

— le dieu de la mer joue un rôle central, quoique discret, dans l'histoire : Aegir, parce qu'il est celui qui, réclamant un chaudron, est à l'origine de toute l'aventure ; Poséidon, parce qu'il est celui qui rend à Thésée son anneau et lui permet ainsi de triompher ; autrement dit, Aegir est le moteur de l'événement, Poséidon le moyen de sa réalisation ;

— la cause immédiate de la pêche et du *challenge* est un désir, une concupiscence : Aegir veut de la bière ; dans le dithyrambe de Bacchylide, l'affrontement entre Thésée et Minôs commence lorsque ce dernier ose porter la main sur l'une des sept jeunes filles naviguant avec eux ; aussitôt Thésée se campe devant lui pour l'empêcher ;

— la quête principale porte sur un objet circulaire : un anneau, un chaudron ;

— la quête du chaudron débouche sur un rite annuel, le banquet des dieux chez Aegir ; on a vu que le voyage crétois de Thésée débouche sur la création de rites apolliniens à Athènes et à Dèlos.

À son tour – et c'est une parenthèse – la notion de ce banquet annuel des dieux chez le dieu de la mer a un parallèle grec fameux : l'*Odyssée* montre Poséidon parti «chez les *Aithiopes* lointains, *Aithiopes* répartis au bout du genre humain, dans leur double domaine, les uns vers le couchant, les autres vers l'aurore : devant leur hécatombe de taureaux, il vivait dans la joie, installé au festin», et c'est pour cela qu'au tout début de l'épopée il laisse encore Ulysse tranquille³², tandis que l'*Iliade* signale dans le même pays légendaire des banquets des Immortels³³, dans une circonstance assurément rituelle, puisque Thétis, annonçant à Achille le départ des dieux, ajoute que Zeus reviendra dans l'Olympe dans douze jours³⁴.

Enfin, un chaudron joue aussi un rôle dans l'histoire de Thésée : selon une version de la mise à mort de Skirôn, qui obligeait les voyageurs à lui laver les pieds, et alors les précipitait dans la mer, Thésée l'aurait assommé avec son propre *lébès*, "marmite, chaudron"³⁵.

32. *Odyssée*, I, 20-26.

33. *Iliade*, I, 423-425.

34. *Iliade*, I, 425. Sur cette durée, cf. Sergent (1999 a) et Sergent (2006) 233-243.

35. Version connue par des figurations : Waser (1914) 1010 ; et LIMC, VII, 2, 1994, fig. 45, 52.

6. Thórr et Thésée ont une double affinité céleste et chtonienne

La pêche dont on vient de parler invite à se tourner vers les affinités aquatiques de l'un et l'autre personnage. Thórr est le dieu de l'orage. Son nom se retrouve en vieil-allemand sous la forme de *Donar*, en vieil-anglais sous celle de *Thunor*³⁶. C'est exactement l'allemand actuel *Donner* "tonnerre", dont l'équivalent vieux-francique a donné notre propre mot *tonnerre*. Lorsqu'il y a de l'orage, il pleut.

Thésée a bénéficié d'une double fécondation³⁷. La même nuit en effet, sa mère, Aithrâ, alla se baigner, du côté de l'île de Kalaureia, et fut fécondée par Poséidon, puis, le puissant Aigeus passant par Trézène (ville dont dépend Kalaureia), Pittheus, père d'Aithrâ, s'arrangea pour qu'il dorme avec elle³⁸. Thésée a donc deux pères, et l'un des deux est le dieu de la mer. Ce n'est pas, loin de là ! sa seule affinité avec l'eau. Aigeus, son père humain, se jeta dans la mer Égée – à la suite d'une erreur de Thésée à son retour de Crète – et il donna son nom à la dite mer³⁹ : dans ces conditions, il a été soupçonné de longue date qu'Aigeus n'est autre qu'une forme humanisée, une hypostase de Poséidon⁴⁰. Dès lors, Thésée est fils... de Poséidon et d'une de ses formes humaines !

Enfin, si Aigeus meurt par précipitation dans la mer, on sait qu'il en fut de même de Thésée : alors qu'il s'était réfugié dans l'île de Skyros, le roi de ce pays, Lykomèdès, craignant ce héros, décida de le tuer : il le mena au bord de la mer, et le poussa dans l'eau – à moins que Thésée n'y soit tombé tout seul par maladresse⁴¹. Ainsi Thésée est né de l'eau et y retourne. Il suit la trace de son père, « issu » par dédoublement de Poséidon et retournant à l'eau au point de laisser son nom à celle qui se trouve là.

36. Lecouteux (1991) 230.

37. Sur ce, Sergent (1989) 12-13.

38. Bacchylide, *Dithyrambes*, 3, 34-37 (le père est Poséidon); Diodore, IV, 59, 1 (Poséidon et Aigeus); Pausanias, II, 33, 1 (Poséidon); Plutarque, *Thésée*, 3, 5-6 (Aigeus); Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 16, 3 (Aigeus); Hygin, *Fable* 37 (Poséidon et Aigeus), et *Astronomie*, II, 5, 3 (Poséidon).

39. Plutarque, *Thésée*, 22, 1; Hygin, *Fable* XIII*** et 242; Servius, à *Virg., Én.*, III, 74; *Second Mythographe du Vatican*, I, 117 Bode; *Souda*, s. u. *Aigaiou pelagos*. Dans une variante, d'ailleurs antérieurement attestée, Aigeus se jette du haut de l'Acropole : Diodore, IV, 61, 7; Pausanias, I, 22, 5; Plutarque, *Romulus*, 34, 2.

40. Roscher (1884) 146 et 200; Preller (1894) I, 472; Durrbach (1905) 67; Gruppe (1906) 191, 546, 583, 606 n. 5 et 1148; Saglio (1919) 226, n. 23; Flacelière, in *Plutarque, Vies*, I, Paris, 1964 (CUF) 223, à *Thésée* 6, 1.

41. Plutarque, *Thésée*, 35, 6-7; Pausanias, I, 17, 6; Tzetzés, à Lycophron, *Alexandra*, 1324.

Donc, Thórr est étroitement lié à l'eau céleste – il la suscite – et Thésée à l'eau chthonienne – il en est né et y retourne. On pourrait attribuer cette distinction, mieux, cette opposition, à la différence même de statut des personnages dans leurs mythologies respectives : Thórr est un dieu, donc céleste, Thésée est un humain, donc «son» eau ne peut être que terrestre. Mais une autre observation montre que la situation est plus complexe. Thórr est fils d'une déesse nommée *Jörð*⁴², c'est-à-dire «Terre» (allemand *Erde*, anglais *earth*). La mère de Thésée s'appelle *Aithrâ* : ce n'est qu'une forme féminine du mot *aithèr*, "ciel, voûte du ciel". Je conclus : Thórr a une mère au nom chthonien et produit une eau céleste ; Thésée a une mère au nom céleste et est «produit» par une eau chthonienne. Il y a chiasme, et ce chiasme, tout comme les points communs et les grandes différences dans les récits de pêche du paragraphe précédent, exclut à la fois le hasard – au contraire, il y a structure – et l'emprunt : la mythologie germanique n'a pas «copié» la mythologie grecque.

7. Thórr et Thésée pratiquent des meurtres collectifs

Leur force leur permet à chacun de triompher même en face d'une pluralité d'adversaires. Pour Thésée, l'épisode est célèbre qui le montre vainqueur de ses cousins les Pallantides, au nombre de cinquante, qui pourtant s'étaient mis en embuscade. Leur armée s'étant divisée en deux, et lui-même ayant été prévenu par un transfuge, il massacre la moitié de leur groupe⁴³. Noter que, selon une tradition, les Pallantides étaient des géants⁴⁴.

Dans la *Hymiskvidha*, lorsque Thórr s'est emparé du chaudron de Hymir, il aperçoit bientôt celui-ci menant une armée d'hommes «à multiples têtes», sortant des cavernes à l'est. Il saisit son marteau *Mjöllnir*, et le fait tourner contre eux. «Tous il les occit»⁴⁵. Bien sûr, il n'a pas tué tous les géants : il en reste toujours. Thésée n'a pas tué tous les Pallantides : la moitié de leur armée, apprenant la défaite de l'autre, dit Plutarque, se dispersa. Et peut-on rapprocher la collectivité des Pallantides, portant tous un patronyme, des géants de la *Hymiskvidha*, anonymes à part Hymir, et à plusieurs têtes ?

42. *Gylfagining*, 36.

43. Plutarque, *Thésée*, 13 ; Pseudo-Apollodore, *Epitomè*, I, 11 ; Pausanias, I, 22, 2 ; 28, 10 ; *Schol.* à Euripide, *Hippolyte*, 35.

44. Sophocle, *fr.* 872 Nauck², dans Strabon, IX, 1, 6 (392) ; ce que confirment à la fois certains de leurs noms propres, et leur localisation à Pallène ; cf. Vian (1952 a) 275-276.

45. *Hymiskvidha*, str. 35-36 ; Boyer (1974) 391.

8. Thórr et Thésée *pratiquent des déguisements en femme*

C'est un épisode célèbre de l'histoire de Thórr, et le thème d'un récit spécifique, la *Thrymskvidha*, «Chant de Thrym», «un pur chef-d'œuvre, un des joyaux de l'*Edda* poétique», selon R. Boyer⁴⁶:

Un jour Thórr, lui qui ne se sépare pas de son arme, son marteau Mjöllnir (sur lequel *infra* § 13), se réveillant, découvre qu'il a disparu. Il demande l'aide de Loki, et celui-ci, empruntant le plumage d'oiseau de la déesse Freyja pour se rendre au pays des Géants, le Jötenheim, découvre le nommé Thrym, manifestement tout fier de lui. Il en apprend que ce Géant a effectivement volé le marteau de Thórr, et ne le rendra qu'en échange de la déesse Freyja. Consultée, celle-ci entre en fureur, et refuse net. Conseil des dieux. L'un d'eux suggère une ruse : on déguisera Thórr en femme, en Freyja, et Loki l'accompagnera, comme servante. Aussitôt fait. Les deux «femmes» arrivent chez Thrym. Il faut alors jouer la comédie. Mais Thórr ne peut se retenir d'agir comme le formidable costaud qu'il est. Au repas d'accueil, il mange un bœuf, huit saumons, toutes les friandises, boit trois mesures d'hydromel. Thrym s'étonne, et Loki explique : la pauvre Freyja n'a rien mangé depuis huit jours. Voici que Thrym lève le voile de la fiancée, et recule terrorisé au fond de la salle, tant le regard de la «fiancée» est ardent. Et Loki de justifier... Enfin Thrym demande qu'on apporte le marteau de Thórr, pour le poser sur les genoux de la jeune fille et la consacrer fiancée. Évidemment, Thórr s'en saisit aussitôt, et extermine la famille du géant⁴⁷.

On a dit comment, d'après Pausanias, Thésée, arrivant à Athènes, est pris pour une fille par des ouvriers ; mal leur en prend, puisqu'il fait immédiatement la démonstration de sa force colossale. Par ailleurs, dans la *Vie de Thésée*, Plutarque raconte que parmi les jeunes hommes qui étaient dans le navire allant à Knôsos, deux adolescents, amis de Thésée, «étaient d'apparence féminine et délicate, mais (leur) cœur était viril et ardent ; par des bains chauds, une vie à l'ombre, les lotions et des parures appliquées à leur cheveux, à leur peau lisse, à leur teint, il les transforma autant qu'il put, il leur apprit aussi à imiter la voix, le maintien, la démarche des jeunes filles, de manière à les rendre le plus possible semblables à elles sans en différer en rien, puis il les glissa au nombre des jeunes filles, et personne ne s'en aperçut»⁴⁸.

46. Boyer (1974) 392.

47. Boyer (1974) 393-400.

48. Plutarque, *Thésée*, 23, 3.

Il y a donc parallèle entre ce mythe et le précédent, nordique : dans les deux cas, deux hommes, sans rien perdre de leur virilité, sont déguisés en femme pour aller chez l'ennemi. Il est vrai que cela ne sert pas à la même chose : dans ce que dit Plutarque, le déguisement en femmes de deux adolescents n'a aucune utilité à Knôsos, puisque Thésée est seul à affronter le Minotaure. Le déguisement de deux autres jeunes hommes y est donc fortuit. Cela dit, Dumézil, le premier à comparer ces deux mythes à ma connaissance, notait⁴⁹ que le déguisement des deux jeunes garçons apparaît dans le récit de Plutarque lorsqu'il est question de la fondation de la fête des Oskhophories par Thésée, car elle découle de ce qu'à leur retour, les jeunes Athéniens mirent dans un seul pot tout ce qu'il restait de leur vivres végétaux, puis les cuirent et les mangèrent ensemble⁵⁰, et la fête comprenait une procession, depuis le temple de Dionysos jusqu'à l'enceinte consacrée à Athèna Skiras, deux jeunes garçons « rendus semblables à des jeunes filles » marchant en tête⁵¹. Or, on a vu que le déguisement de Thórr et de Loki prend toute son importance au cours d'un repas offert par l'ennemi ; et, surtout, le livre de Dumézil dont je parle était consacré au mythe du festin d'immortalité, mythe dont le légendaire germain a donné plusieurs versions, dans le *Hymiskvidha*, la *Lokasenna*, et, ici, dans la *Thrymskvidha*, avec le déguisement des récupérateurs d'un objet (ailleurs dans le monde indo-européen, ce sont les voleurs de l'ambrosie qui se déguisent)⁵².

Dumézil ne poussait pas davantage l'étude du parallélisme entre Thésée et Thórr. Pourtant, le récit de Plutarque laisse deviner une version, où le déguisement de deux adolescents en femmes sur le navire allant vers Knôsos devait servir à quelque chose, à savoir à l'affrontement avec le Minotaure, ce qui se comprend d'autant mieux si, comme dans le mythe scandinave, les déguisés étaient Thésée et un aide⁵³, et le petit récit de Pausanias sur Thésée pris pour une fille le confirme. Dans cette version, Thésée rapportait-il l'ambrosie ? Dans le mythe grec, il ramène une seule « chose » de Knôsos : Ariadnè, la fille de Minôs qui l'a aidé à retrouver son chemin dans le Labyrinthe. Mais voici qui va dans le sens de Dumézil : car, dans la théologie, Ariadnè n'est pas la femme de Thésée – selon le mythe, il l'aurait abandonnée à Naxos – mais celle du dieu Dionysos, celui de la végé-

49. Dumézil (1924) 113-114.

50. Plutarque, *Thésée*, 22, 5.

51. Proklos, dans Photios, *Bibliothèque*, 239, 322 a (t. V, 165 Henry).

52. Dumézil (1924) 29-231.

53. Cf. Delcourt (1958) 13.

tation et de la vigne. Et elle est ainsi la mère de la plupart de ses enfants – dont *Staphulos* “Grappe de raisin”, et *Oinopiôn* “le Buveur de vin”. Le vin est la forme concrète prise par l’ambrosie dans certaines versions méditerranéennes du mythe de la quête de l’ambrosie⁵⁴, et l’on peut donc dire que la femme que Thésée ramena de Knôsos jusqu’à Naxos était « grosse » d’une forme grecque de l’ambrosie. De plus, la fête des *Ôskhophoria* tire son nom de l’*ôskhè*, branche de grappes de raisin à maturité, et c’est bien Dionysos qui est, entre autres divinités, honoré lors de cette célébration où des jeunes déguisés en filles portaient l’*ôskhè*⁵⁵. Je n’insiste pas, car il me faudrait sinon reprendre le livre de 1924 de Dumézil, et le présent article est censé avoir une vingtaine de pages. Il m’importe en fait seulement ici d’avoir souligné un autre parallèle précis entre Thórr et Thésée.

9. Thórr et Thésée ont multiplié les duels

La plus grande partie de la vie de Thésée consiste en affrontements individuels. On a mentionné ci-dessus le combat contre le Minotaure, et le domptage du taureau de Marathon. Mais ces épisodes ont été précédés, dans la vulgate représentée par la *Vie de Thésée* de Plutarque, par une série de combats livrés contre une série de « brigands » terrorisant la route entre Trézène et Athènes. Ce sont successivement :

- à Épidaure, le nommé Périphétès, que le port d’une massue (grec *korúnè*) faisait surnommer *Korunètès* ; Thésée le vainc et lui prend sa massue ;
- à l’Isthme, Sinis, qui écartelait les gens entre deux pins ; Thésée lui inflige le même supplice ;
- la laie de Krommuôn, qui est pour lui l’occasion d’une chasse ;
- à l’entrée de la Mégaride, plus au nord dans l’Isthme, Skirôn, qui, profitant de l’étroitesse du chemin, précipitait les passant du haut des falaises ;
- à Éleusis, Kerkuôn ;
- enfin, à Érinéôs, Damastès surnommé Prokroustès. Alors seulement il peut faire son entrée à Athènes⁵⁶.

Ce mode de combat est original dans la mythologie grecque : même Hèraklès, à qui Thésée a de tout temps été comparé, n’a pas à affronter un mode semblable d’adversité. C’est au cours de travaux, de quêtes, qu’il rencontre des ennemis et les vainc, pour se frayer le che-

54. Dumézil (1924) 90, 124 et 281.

55. Proklos, *loc. cit.* ; Plutarque, *Thésée*, 23, 2-3.

56. Plutarque, *Thésée*, 8-11, 1.

min, obtenir l'objet de la quête, ou enfin protéger ce qu'il a conquis. La série de combats de Thésée, sans quête et sans résultat autre que la mort de l'adversaire, est donc originale. J'ai montré naguère qu'elle fondait par contre des modes de mises à mort judiciaires, pratiqués dans l'Athènes ancienne et ailleurs en Grèce⁵⁷.

Sans être homologue, puisque Thórr ne massacre pas ses ennemis au cours d'un trajet d'un point à un autre, les exploits de ce dieu ont un point commun avec les précédents, à savoir leur caractère répétitif et, apparemment, redondant. Thórr passe littéralement son temps à se rendre chez les Géants pour les affronter et, finalement, toujours, les tuer. Il en gagne un qualificatif : Thórr est « celui qui fait pleurer les Géants ». On a vu ci-dessus le meurtre de Hrungnir, celui de l'armée conduite par Hymir, celui de Thrym et de sa famille, celui de Keila. Il y a aussi le meurtre de Geirroed⁵⁸, et, à en croire les textes, une infinité d'autres⁵⁹. Le schéma est toujours le suivant : Thórr est attiré chez les Géants pour une raison ou une autre, ou il y va de par sa propre volonté de combattre. Quelle que soit la force des Géants, comme quelle que soit la force des adversaires de Thésée, la victoire lui appartient toujours.

Notons aussi le caractère anthropomorphe des adversaires de Thésée et de Thórr : les Géants sont semblables à des hommes, mais de taille colossale ; les « brigands » que rencontre Thésée sont, à l'exception de la laie Phaiâ (*infra*), et, ailleurs, du Minotaure, des êtres humains. Ces adversaires se différencient ainsi totalement de ceux d'Hèraklès, qui sont fréquemment des animaux, et des monstres.

Enfin, si les adversaires de Thésée sont conçus comme des hommes, C. Calame a noté des points communs entre ces ennemis du jeune héros et les Géants de la tradition grecque : grande force physique, et arrogance ou présomption⁶⁰, ce que « confirme » une remarque bien antérieure de F. Vian : les adversaires de Thésée ont des relations avec les géants gardiens des passes, fonction qu'ils exercent aussi, en particulier Skirôn, régnant sur le chemin longeant la roche au-dessus de la mer au niveau des « Roches Skironiennes », et dont le nom est aussi donné localement à un vent ; on disait que Skirôn précipitait les gens en bas des roches, où une tortue les dévorait – et cela donna son

57. Sergent (1990 a).

58. *Skáldskaparmál*, 4.

59. Lutr, Leidi, Buseyra, Hengjangtapta... Cf. Renauld-Krantz (1972) 166, avec les sources.

60. Calame (1985) 161 ; Calame (1990 a) 72.

nom à l'endroit, la Tortue, *Khelônê*⁶¹ : or, l'un des géants gardiens de passe, à Kôs, nommé Polubôtès, fut vaincu par Poséidon, le propre père de Thésée, au cap de la Tortue, *ákras tês Khelônês*⁶². Et, si *Skirôn* est un vent, les Géants scandinaves personnifient souvent aussi des phénomènes naturels, tel, ci-dessous, Aegir, dieu de la mer.

10. Thórr et Thésée ont même combattu des personnages féminins

Au sujet de la laie de Krommuôn, Plutarque livre une version selon laquelle c'était en fait «une femme adonnée au brigandage, sanguinaire et débauchée», surnommée «laie» par référence à ses mœurs, et que Thésée tua⁶³. Il s'agit vraisemblablement d'une rationalisation, comme celle où, chez le même auteur, on parle d'une tradition qui transforme le Minotaure en un général de Minôs nommé Tauros⁶⁴, ou comme Hadès devient un roi nommé Aïdôneus⁶⁵. Mais un épisode important du règne de Thésée à Athènes est la guerre avec les Amazones : Philochore et d'autres historiens racontaient que Thésée accompagna Hèraklès dans le Pont-Euxin pour aller combattre les Amazones, d'autres (Phérécyde, Hellanikos, Hérodore) qu'il fit une expédition seul, après celle d'Hèraklès. Il y enlève l'une d'elles, Antiopè. Pour se venger, les Amazones attaquent Athènes, et l'affaire occupe, dans la *Vie de Thésée*, rien moins que deux chapitres (26-27).

La documentation scandinave est beaucoup plus succincte, mais non moins claire : selon le *Chant de Harbard*, Thórr «a molesté les Géantes, les femmes nuisibles qui allaient par les montagnes», puis a assommé les femme-*berserkr* (c'est-à-dire guerrières, les *berserkir* étant les combattants à peau d'ours d'Ódhinn), qui habitaient l'île de Hlesey et avaient commis les pires méfaits. Surtout, elles l'avaient lui-même attaqué, brisant son bateau tiré à terre, et chassant son compagnon Thjálfí⁶⁶.

Malgré la brièveté des données nordiques, le parallélisme est remarquable : Thórr et Thésée ont eu à affronter des femmes guerrières, habitant dans une terre trans-marine, qui n'ont pas hésité à venir les trouver

61. Diodore, IV, 59, 4 ; et nombreuses figurations sur vases.

62. Pausanias, I, 2, 4. Cf. Vian (1952 b) 145-146.

63. Plutarque, *Thésée*, 9, 2.

64. *Ibid.*, 16, 1 ; 19, 7.

65. *Ibid.*, 31, 4 ; 35, 1-3.

66. *Hárbarðsljóð*, § 23, 37-39 ; Boyer (1974) 407-410.

pour les affronter. Les femmes-berserkr de Hlesey sont bien les Amazones scandinaves.

11. Thórr et Thésée ont des téguments notables

Plutarque consacre un long paragraphe à la coiffure de Thésée. Je citais plus haut le début, où il est dit que Thésée alla à Delphes offrir sa chevelure, au moment de l'adolescence, à Apollon, et que cela doit avoir fondé le rite, puisque l'endroit où il le fit s'appelle la *Théseia* — l'auteur de ces propos était lui-même prêtre à Delphes. De fait, un texte postérieur assure que Thésée fut le créateur de ce rite⁶⁷. La suite du texte de Plutarque est non moins intéressante :

Mais il ne se rase que le devant de la tête, comme faisaient les Abantes, au dire d'Homère, et ce genre de coupe fut appelé, d'après lui, la coiffure « à la Thésée ». Les Abantes furent les premiers à pratiquer cette coupe de cheveux, non point qu'ils l'eussent apprise des Arabes, comme quelques-uns le pensent, ni pour imiter les Mysiens, mais parce que c'étaient des guerriers qui combattaient de près et qui étaient tout spécialement exercés à en venir aux mains avec leurs ennemis⁶⁸.

Cette rationalisation mise à part, les Abantes étaient effectivement de purs guerriers, comme en témoignent l'*Illiade* – ce sont les combattants venus de l'Eubée, « respirant la fureur », *ménea pneíontes* – « impétueux » (*megathúmôn*), « guerriers ardents à rompre sous le jet de leur javeline les cuirasses » des ennemis, et dont le chef, Éléphèôn, est « rejeton d'Arès »⁶⁹; puis Archiloque, qui les dit guerriers armés de glaive (*xiphéôn*), excellents au combat, belliqueux maîtres de l'Eubée⁷⁰.

Pour Thórr, ce n'est pas la coiffure qui est mise en exergue, mais la barbe : le dieu est roux – c'est un de ses points communs avec son homologue indien Indra –, et les textes y font allusions à plusieurs reprises⁷¹. De Vries, Dumézil, puis Renauld-Krantz, ont bien mis en valeur la signification de cette barbe rousse : dans tout le monde indo-

67. *Schol. à Iliade*, II, 11.

68. Plutarque, *Thésée*, 5, 1-2.

69. *Iliade*, II, 536-544.

70. Cité par Plutarque, *Thésée*, 5, 3. Sur les Abantes comme peuple de guerriers, et d'aristocrates, cf. Fourgous (1987) 7-11.

71. *Eiríks saga Raudha*, 8 ; *Fornmanna sogur*, 2, p. 182 ; 5, p. 249.

européen, le rouge connote la guerre, et, en matière de poils, le roux est ce qui s'en rapproche le plus⁷².

Dès lors, dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agisse de poils qui pendent derrière la tête, ou de poils qui pendent en bas du visage, les téguments du héros et du dieu servent tout autant à le désigner comme guerrier.

12. *Thórr et Thésée ont pratiqué le retaillage d'un être humain*

Starkadhr est un héros germanique particulièrement célèbre, puisqu'il est attesté aussi bien dans des textes islandais que dans des textes danois, et son ancienneté ne fait aucun doute depuis que G. Dumézil a trouvé à son mythe des parallèles indiens⁷³. Ce qui me retiendra ici est le très singulier traitement qu'il dut subir lorsque, né monstrueux, il fut question de lui rendre forme normale. Citons en effet le texte de Saxo Grammaticus, dans la traduction de Dumézil :

Certains racontent que, issu de la race des Géants, [Starcathe-rus] trahissait cette origine monstrueuse par un nombre inusuel de bras. Ils prétendent aussi que c'est le dieu Thor qui, en écrasant les jointures des muscles, lui enleva quatre des bras créés par l'erreur d'une nature débordante et, lui laissant un corps normal, supprima les doigts superflus. En conséquence, ne gardant que deux mains, son corps auparavant gigantesque et déparé par la surabondance des membres se trouva ramené à une coupe meilleure et correcte et réduit au module humain⁷⁴.

Il est extraordinaire, mais tout à fait réel, dans le mythe, que Thésée se livra à un travail analogue sur la personne d'un autre personnage monstrueux, à savoir le géant Damastès, Polupèmôn ou Prokroustès : siégeant sur la route entre Trézène et Athènes, au plus près de cette dernière ville (à Korudallos selon Diodore, à Érinéos selon Pausanias et Plutarque), il obligeait les passants à se coucher sur un lit de fer, et tous ceux qui étaient trop grands par rapport à lui, il les raccourcissait, donc les tuait, en coupant leurs jambes, ou en les martelant, et ceux qui étaient trop petits, il les étirait, les tuait donc aussi bien – ou encore, il avait deux lits, et obligeait les personnes de grande

72. De Vries (19572) 149; Dumézil (1941) 66-67, 99 et 116-117; Renauld-Krantz (1972) 123-124.

73. Dumézil (1971) 13-130.

74. Saxo, *Gesta Danorum*, VI, 5, 3; Dumézil (1971) 31.

taille à se coucher dans le petit, les gens de petite taille à se mettre dans le grand ; il entendait naturellement imposer le même traitement à Thésée, qui, comme pour tous les autres individus violents rencontrés sur la même route, lui imposa le supplice qu'il faisait subir à ses victimes⁷⁵. Prokroustès étant un homme de force colossale, il appartient implicitement à la catégorie des « grands », de ceux qui dépassaient du lit, et donc Thésée l'a « taillé », raccourci, pour le faire tenir dans le petit lit. Dès lors, on a bien un mythe concernant Thórr où il taille un personnage trop grand, et un mythe concernant Thésée où il fait la même chose. Il est vrai que le but n'est pas du tout le même, l'un est même l'inverse de l'autre : Thórr le fait pour permettre à Starkadhr de mener une vie normale ; Thésée le fait pour tuer.

Mais la différence semble pouvoir être réduite : selon un texte islandais, le même dieu qu'on voit retailler Starkadhr chez Saxo a tué un « autre » Starkadhr, qui, lui, possédait quatre paires de bras⁷⁶. Or, ce Starkadhr y est dit le grand-père du héros homonyme⁷⁷. Autrement dit, le Starkadhr « grand-père » a, dans la saga, le nombre surnuméraire de bras qu'a l'authentique Starcatherus chez Saxo. Il est donc clair que les deux Starkadhr de la *Gautreks saga* ne sont que le dédoublement d'un même personnage. Et il s'ensuit qu'il existait une version du mythe où Thórr mettait à mort celui qui, pourtant, avait été son protégé. C'est effectivement ce qu'assure un fragment du poète Vertlidhi Sumarlidhason, antérieur aux autres textes utilisés jusqu'ici puisqu'il vivait au X^e siècle, et qui classe Starkadhr dans une série de Géants vaincus par Thórr :

Tu as brisé les jambes de Leikn,
 Tu as rossé Thrivaldhi,
 Tu as abattu Starkadhr
 Tu as donné la mort à Gjölþ⁷⁸

texte qui, par sa disposition où les meurtres de Géants par Thórr sont mis en série, rappelle précisément que la mise à mort de Prokroustès intervient dans une série de meurtres opérés successivement par Thésée.

75. Bacchylide, *Dithyrambe* IV, 27-30 ; Diodore, IV, 59, 5 ; Pseudo-Apollodore, *Épitomè*, I, 4 ; Plutarque, *Thésée*, XI, 1-2 ; Pausanias, I, 38, 5 ; *Schol. à Euripide, HIPPOLYTE*, 977 ; Ovide, *Métamorphoses*, VII, 438 ; et *Héroïdes*, II, 69 ; Pseudo-Ovide, *Ibis*, 407 ; Hygin, *Fables*, 38, 3.

76. *Gautreks saga*, 3.

77. Voir Dumézil (1971) 27.

78. Cité par Dumézil (1971) 34.

Tout se passe comme si un état ancien du mythe avait été bien proche de celui de Thésée. La *Gautrekssaga* et le poète Vertlidhi s'accordent pour faire de Thórr le meurtrier de Starkadhr, et le second intègre cette mise à mort dans une série de meurtres de Géants.

Saxo, par ailleurs, est le seul auteur à raconter, longuement, la mise à mort de Starcatherus, et le responsable en est là un jeune chasseur noble, nommé Hatherus⁷⁹. Il est frappant que la définition du meurtrier corresponde largement à celle de Thésée : noble, puisque fils d'Aigeus, il est un « chasseur », encore éphèbe, qui a vaincu un animal, la laie de Kromnuôn, et s'apprête à en vaincre un autre, le taureau de Marathon. Il est vrai que Hatherus, comme bien d'autres héros des *Gesta Danorum*, est identifiable à un dieu germanique, à savoir Hödhr, fils d'Ódhinn, connu principalement dans la mythologie nordique pour avoir été le meurtrier involontaire de Baldr⁸⁰. Il n'importe pas ici que je m'attarde à l'identité de ce meurtrier, que je me demande s'il est (comme le pensent de Vries ou Polomé) ou non (Dumézil) identique à Ódhinn : de toute façon, Starkadhr est un personnage au riche légendaire, un authentique héros, alors que Prokroustès est une bien pâle figure, qui n'apparaît dans le mythe que comme faire-valoir, parmi beaucoup d'autres, de Thésée. Il y a dissymétrie – le héros du mythe de Starkadhr est Starkadhr⁸¹, le héros du mythe de Prokroustès est Thésée – et seuls deux motifs (le taillage d'individus, la mise à mort du personnage taillé, dans certains textes seulement, pour le domaine germanique) sont communs.

13. Thórr et Thésée ont *une ou des femmes aux cheveux clairs*

L'épouse de Thórr est Sif. Cette femme était splendide – on sait que certains Géants ambitionnaient de l'enlever pour en faire leur épouse – mais elle est célèbre surtout pour sa chevelure. Elle était d'or. Un jour, en effet, le trompeur Loki fit une mauvaise blague à Thórr, et à Sif : il coupa toute la chevelure de celle-ci. Le dieu menace d'écraser Loki s'il ne répare pas son méfait. Alors celui-ci jura « de faire pour Sif une chevelure d'or, ayant la propriété de pousser comme les autres cheveux. Loki alla donc trouver les nains qui s'appellent les fils

79. Saxo, *Gesta Danorum*, VIII, 8, 1-12.

80. Cf. la discussion de Dumézil (1971) 49-58, après De Vries (1955) 296.

81. Et pour lequel il existe un correspondant dans la mythologie grecque, bien plus prestigieux que Prokroustès : il s'agit d'Héraklès ! Voir Dumézil (1971) 121-125.

d'Ivaldi, et ils firent la chevelure»⁸². Et cela fournit aux poètes scandinaves une *kenning* : « chevelure de Sif » désigne l'or⁸³.

Thésée n'est pas en reste. D'une part, un mythe veut qu'il ait enlevé Hélène, pas encore nubile, avec l'intention d'en faire sa maîtresse⁸⁴ – et je ne crois pas devoir insister sur la blondeur d'Hélène. Une autre de ses maîtresses, fille de Panopeus, et pour laquelle il aurait abandonné Ariadnè, s'appelait *Aiglè*, "lueur du soleil, lumière du jour"⁸⁵. Du nom propre *Ariadnè*, assurément non-grec, on ignore la signification, mais on doit rappeler qu'elle est fille de Pasiphaè, "Celle qui brille pour tous", elle-même fille du Soleil, et que sa couronne, mise au ciel par Dionysos, est un « signe éclatant » de l'existence passée de l'héroïne⁸⁶, quand elle n'est pas l'héroïne elle-même, portant sa couronne⁸⁷.

Enfin, et surtout, lorsque Thésée se maria officiellement, son épouse portait le nom de *Phaidra* : c'est le féminin d'un adjectif *phaidrós*, signifiant "brillant, lumineux". Le meilleur équivalent de Sif, en quelque sorte. Si donc Thésée eut beaucoup plus d'aventures féminines que Thórr, on voit qu'il eut un faible pour les femmes lumineuses. Thórr avait incontestablement les mêmes goûts.

14. Thórr et Thésée ont une arme caractéristique

L'arme de Thórr est le marteau Mjöllnir. Il en a été plusieurs fois question ci-dessus, puisque c'est l'arme dont il est inséparable – dieu du tonnerre, elle est foudre, et donc pratiquement consubstantielle à lui⁸⁸ – et avec laquelle, en particulier, il tue à longueur de temps les Géants⁸⁹. Thésée également est en rapport avec une arme spécifique : son épée, puisque c'est cette arme que son père Aigeus

82. *Skáldskaparmál*, 5 ; traduction de Dillmann (1991) 117.

83. *Ibid.* (l'histoire du vol de la chevelure de Sif est racontée à l'occasion d'une question d'Aegir : — Pourquoi l'or est-il appelé « chevelure de Sif ? »).

84. Plutarque, *Thésée*, 29, 2, 2 ; 31-34.

85. *Id.*, 20, 1, citant Hésiode, fr. 298 M.-W. ; Athénée, XIII, 4 (557 a), également d'après Hésiode, fr. 147 M.-W.

86. Aratos, *Phénomènes*, 71-73 ; Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, III, 1003-1004 ; Callimaque, *La boucle de Bérénice*, fr. 110 Pfeiffer (cf. Catulle, 66), vers 15 : « la Couronne d'or de la fille de Minôs ».

87. Il est vrai que sur ce point seules les sources latines le disent ou le suggèrent : Vitruve, IX, 4, 4 ; Ovide, *Art d'aimer*, I, 554-556 ; *Héroïdes*, VI, 115-116 ; Manilius, V, 554-555 ; Sénèque, *Phèdre*, 663-664 ; Tertullien, *Scorpiace*, X.

88. De même Indra est parfois identifié à son arme le *vajra*, par ex. en *Rg-Veda*, I, 32, 6 ; 52, 2 ; VIII, 3, 19.

89. Bonne étude, y compris comparative, dans Renauld-Krantz (1972) 126-132.

laissa enfoncée dans un rocher, à titre d'épreuve à venir pour son fils, qui, de fait, fut le seul à pouvoir l'arracher, lorsqu'il atteignit l'âge de quinze ans⁹⁰. Une statue, sur l'Acropole d'Athènes, le représentait en train d'accomplir cet exploit⁹¹. C'est avec cette arme qu'il tue le Minotaure, sur des peintures de vases⁹², et, implicitement, dans le récit le Plutarque, les Pallantides ou les Crétois compagnons du général de Minôs nommé Tauros⁹³. La tradition lui attribue une arme supplémentaire : ayant tué Périphètès, précisément surnommé *Korunètès* parce qu'il utilisait une massue (*supra*) – meurtre réalisé à l'épée – la massue du brigand « lui ayant plu, il la prit, il l'adopta pour arme et ne s'en sépara plus, comme Hèraklès avait fait de la peau de lion »⁹⁴. Plusieurs peintures sur vases lui mettent en main une autre arme encore, une hache bipenne, que les Grecs appelaient une *labrys*⁹⁵. Un seul texte, à ma connaissance, fait allusion à une arme de cette famille dans les mains de Thésée : Pausanias mentionne une légende de Trézène, selon laquelle Hèraklès, passant chez Pitheus et ayant déposé sa peau de lion dans un coin, tous les enfants de la ville, qui étaient venus pour voir le héros, furent effrayés par la peau, sauf Thésée, âgé de six ans, qui s'empara d'une hache et s'attaqua courageusement à l'objet⁹⁶.

Que l'on mette dans la main de Thésée une *labrys* est remarquable, car cette arme symbolisait, au moins sur la rive orientale de la mer Égée, l'arme du dieu du tonnerre : c'est en effet l'arme caractéristique du Zeus Labrandeus de Lydie⁹⁷ et celle de Zeus Dolikhénos de Carie⁹⁸. Certes, rien ne permet de penser que les Grecs d'époque classique voyaient dans Thésée un dieu du tonnerre, et sans doute, dans ses mains, l'arme en question symbolisait-elle sa capacité de

90. Plutarque, *Thésée*, 3, 6-7 ; 6, 2-3 ; Pausanias, I, 27, 8, donne 16 ans. On notera que le motif est connu dans le Nord, mais attribué à un protégé d'Ódhinn : selon la *Völsungasaga*, 3, le dieu, sous la forme d'un vieil homme, cache une épée dans un arbre, et seul Sigmund, le futur père de Sigurd – Siegfried, pourra l'en retirer.

91. Pausanias, *ibid.*

92. Dugas et Flacelière (1958) pl. 1 et 16-17 ; la pl. 10 le montre dégainant son épée ; cf. aussi *LIMC*, VII, 2, 1994, fig. 45, 46, 119***, 104***, 134, 233-235, 238, 240 et 246.

93. Plutarque, *Thésée*, 13, 3 ; 19, 5.

94. *Id.*, 8, 1 ; Diodore, IV, 59, 2 ; Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 16, 1 ; Pausanias, II, 1, 4. D'où des variantes iconographiques où il assomme le Minotaure à la massue, *LIMC*, VII, 2, 1994, fig. 251 et 256. C'est aussi à la massue qu'il assomme le Taureau de Marathon, *LIMC, ibid.*, fig. 200, 208 et 212.

95. *LIMC, ibid.*, fig. 47, 50, 52, 126-128, 132-134, 136-137, 140-141 et 143-144.

96. Pausanias, I, 27, 7.

97. Plutarque, *Questions grecques*, 45 (301 f-302 a).

98. Merlat (1951).

chasseur et de sacrificateur⁹⁹. Cela dit, marteau pour Thórr, épée, massue, hache pour Thésée forment autant d'armes qu'il est possible... de ramener à l'unité ! En effet :

— il arrive au marteau de Thórr d'être une arme fendante : dans le mythe du combat contre Hrungrnir (*supra*), lorsque ce Géant voit apparaître le dieu dans le ciel, il lui lance sa pierre à aiguiser, tandis que Thórr lance son marteau ; or, le marteau fend la pierre à aiguiser (pourtant pierre elle-même pointue) et termine sa course sur le Géant, qu'elle abat, tandis qu'un morceau de la pierre à aiguiser coupée en deux vient se fiché dans le crâne de Thórr ;

— si, comme la présente comparaison l'implique, le mythe de Thésée et celui de Thórr remontent à un prototype commun, il date nécessairement de plusieurs millénaires avant notre ère, donc d'une époque où l'épée n'existait pas encore. Celle-ci apparaît durant le III^e millénaire, et prolonge en fait des silex taillés allongés¹⁰⁰ : faites en métal, ces armes sont alors des dagues, et les premières épées véritables, dites « épées à collet », remplacent les dagues, en Europe centrale, au Bronze Moyen. Dès la période qui s'étend entre 3000 et 2500, on voit dans les « tombes royales du Kouban » les dagues s'allonger¹⁰¹. De ce phénomène témoignent éloquemment les langues indo-européennes, lorsqu'on voit que le latin *ensis* "épée courte", a pour parent le sanskrit *asih* "coutelas, couteau sacrificiel", dont le nom est dérivé de l'un de ceux de la pierre¹⁰². Dans la diachronie, on voit qu'à l'avestique *karəta* "couteau", répond, environ un millénaire plus tard, le pehlevi *kārt* "épée". De même, en pays germanique, l'arme des Saxons était le *sah*, un couteau. Or un de leurs dieux, portant le nom de Saksnôt, est, de l'avis de certains auteurs¹⁰³, le dieu Tîwaz, dont l'arme caractéristique, lorsqu'il devient *Týr* en scandinave ancien, est l'épée¹⁰⁴ ; selon

99. Cf. Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 168-170 ; sur ce, Roux (1949) 218-219 – Ankaïos est un chasseur et un guerrier typique, comme Thésée, et, par ailleurs, en III, 17-20, il abat un taureau de sa bipenne. Artémis a parfois la bipenne en main : cf. Jost (1985) 404.

100. Racht (1983) 328.

101. Freu (1989) 13 et 20 ; cf. aussi Sanders (1961).

102. DELL 197 ; Mayrhofer (1953) 64.

103. Golther (1896) 214 ; Philippson (1929) 117-118 ; Derolez (1962) 73, 132 (avec doutes) ; De Vries (1964) 158.

104. De Vries (19572) 18, § 353 ; De Vries (1964) 158 ; Derolez (1962) 110 ; cf. Dumézil (1959) 69.

d'autres¹⁰⁵, il est le dieu Freyr, dont l'arme caractéristique est également l'épée¹⁰⁶ !

— de la même façon, les parallèles à l'arme de Thórr, chez les autres dieux de l'orage, enseignent la même évolution : Indra, en Inde, est armé d'un « foudre » appelé couramment le *vajra*, mais aussi *ásani* et *párvata*, deux noms tirés de désignations de la pierre¹⁰⁷. Du côté celtique, le dieu de l'orage, Taranis¹⁰⁸, ou « Jupiter gallo-romain », est fréquemment figuré foudre en main : c'est une pierre allongée, affilée aux deux extrémités¹⁰⁹. Pourtant, dans les textes mythologiques irlandais, son correspondant le Dagda est armé d'une massue ; c'est son arme canonique et, selon le mythe, il l'a acquise ainsi : son fils ayant été tué, le Dagda rencontre trois hommes disposant de trois objets merveilleux – un manteau permettant de se métamorphoser, une chemise de santé, et une massue tuant par un bout, ressuscitant par l'autre – et demande à examiner cette dernière ; dès qu'il l'a en main, il abat les trois hommes, va ressusciter son fils, enfin fait de même pour les trois malheureux naïfs, non sans garder la massue en échange de sa gentillesse¹¹⁰.

— lorsque Plutarque parle d'une hache que saisit le petit garçon Thésée, il pense assurément aux armes de métal de son époque ; mais il est connu que la hache de métal a succédé à un objet composite, formé d'une partie en pierre et d'un manche en bois. La partie en pierre tenait elle-même à la fois de l'objet percutant et de l'objet tranchant (qu'on songe par exemple aux haches polies du Néolithique : elles pouvaient servir à couper, ou à assommer !).

Je peux dès lors conclure : l'arme primitive du personnage qui est devenu Thórr dans le nord, Thésée en Grèce, était une pierre allongée, et le mythe, selon son point de vue, insistait sur son caractère tranchant ou sur son caractère percutant. De la pierre allongée proviennent l'épée de Thésée, la hache du même, ou le marteau de Thórr lorsqu'il affronte Hrungrnir ; de la pierre percutante proviennent l'idée même du marteau *Mjöllnir* "Celui qui écrase", et la massue conquise

105. Dumézil (1959) 29 ; Renauld-Krantz (1972) 28 ; Boyer (19922) 89 ; Polomé (1989) 81-82.

106. *Gylfaginning*, 37.

107. Varenne (1982) 98.

108. Qui n'a pas de rapport étymologique avec le nom de Thórr, dont le radical est en *don-* ; par contre, il existe une forme celtique *Tanaris* qui, elle, est bien le correspondant celtique de la forme germanique en question.

109. Deyts (1992) 100.

110. *Leabhar buidhe Leacain*, fo. 789-790 (Osborn Bergin éd.), traduit et cité dans Sterckx (1982) 108.

par Thésée sur un adversaire. Et les mêmes ambiguïtés marquent l'arme du Dagda – Jupiter gallo-romain, ou le *vajra* d'Indra¹¹¹.

15. *L'arme de Thórr et Thésée est accompagnée d'autres objets*

Inséparables de son marteau, Thórr possède deux autres objets importants :

Le second objet précieux qu'il possède est excellent : c'est une ceinture de force; lorsqu'il s'en sert, sa «force d'Ase» croît du double. Le troisième objet précieux qui lui appartient est de très grande valeur : ce sont des gants de fer; il ne peut en être dépourvu quand il veut saisir le manche du marteau »¹¹².

La trace d'une situation analogue dans le mythe de Thésée survit dans la tradition selon laquelle son père Aigeus ne laisse pas sous un rocher seulement une épée, mais également des sandales¹¹³ : ce sont donc deux objets qu'Aigeus a laissés comme marque de paternité, et, quoiqu'on ne parle plus des sandales, on conçoit qu'elles étaient indispensables pour un héros qui allait se rendre à pied de Trézène à Athènes. Noter encore que, si les gants de Thórr étaient destinés à couvrir ses mains, les sandales de Thésée ont pour fonction de protéger ses pieds. Et, dans un article de 1978, D. Briquel a proposé – tout à fait indépendamment du mythe de Thórr, auquel il ne pensait pas dans cette étude – que la série initiale d'objets de Thésée devait être triple. En effet, les deux qu'il reçoit rappellent deux des trois objets que reçoit le roi, aussi bien en Inde ancienne qu'en Irlande médiévale, et qui, comme D. Dubuisson l'avait souligné, connotent les trois fonctions¹¹⁴. Dès lors, dit Briquel, l'épée évoquant naturellement la seconde fonction, qui inclut la guerre, et les sandales la troisième, en vertu du symbolisme sexuel très généralement attribué au pied, quel peut avoir été l'élément correspondant à la première fonction ? Il rappelle alors que Thésée reçoit effectivement d'autres objets, qui, comme les deux précédents, précèdent immédiatement une épreuve à valeur initiatique : lors du «concours de paternité», sur le bateau qui le mène

111. Sur l'homogénéité des diverses formes prises par l'arme du dieu du tonnerre, Sterckx (1986) 61.

112. *Gylfaginning*, 21 ; Dillmann (1991) 54.

113. Plutarque, *Thésée*, 3, 6 ; Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, III, 15, 7 ; 16, 1. Une peinture sur vase remplace les sandales par un *pilos*, chapeau caractéristique des forgerons, mais aussi des jeunes. Cf. Sourvinou-Inwood (1971) ; Bremmer (1978) 19.

114. Dubuisson (1978 a) et Dubuisson (1978 b).

en Crète avec Minôs, Thésée reçoit de Poséidon et d'Amphitrite, selon les cas, une couronne, un manteau, un anneau. Il observe que le manteau et l'anneau, rarement mentionnés, manquent en tout cas sur les représentations figurées, tandis que la couronne se retrouve aussi bien dans les textes que sur les images¹¹⁵. Cela dit, le manteau figure dans les parallèles irlandais et indiens, et il est bien possible que couronne et manteau aient été redondants. Quoiqu'il en soit, Briquel admet que la double série épée + sandale + manteau ou couronne fait bien une série triple, parallèle aux séries royales de l'ouest et de l'est du monde indo-européen¹¹⁶.

16. Thórr et Thésée frappent un adversaire à la tête avec un récipient

On signalait ci-dessus comment une version du mythe de Skirôn attesté par des figurations veut que Thésée l'ait tué avec la bassine dans laquelle Skirôn obligeait les gens à lui laver les pieds : on voit Thésée le frapper à la tête avec ce *lébès*.

Curieusement, un épisode analogue apparaît dans la *Hymiskvidha* : après l'épreuve qui a consisté à arracher la tête d'un taureau (*supra* § 5), puis celle qui portait sur la pêche du Serpent du monde (*supra* § 5), Hymir en impose une troisième à Thórr : il lui dit de briser sa coupe à boire. Un premier essai, où le dieu la lance contre une colonne, est vain : c'est la colonne qui cède. Alors une déesse donne un conseil à Thórr : ce récipient,

Lance-le sur le crâne de Hymir
Ce géant gonflé de mangeaille,
Il est plus résistant
Que n'importe quelle coupe !

De fait, le crâne du géant résiste, mais la coupe à vin est fendue¹¹⁷. La rencontre est impressionnante, puisqu'elle porte ici sur un détail parfaitement imprévisible. On n'invente pas deux fois pareil motif ! Une inversion indique pourtant que celui du mythe nordique n'a pas été copié sur celui du mythe grec : la coupe à boire se casse sur le crâne du Géant qu'elle frappe, tandis que la bassine à laver les pieds tue le géant qu'elle frappe à la tête.

115. Herter (1973) 1006-1007; Dugas et Flacelière (1958) pl. 9 et 18-19.

116. Briquel (1978) 3-5, avec références nombreuses aux discussions antérieures.

117. *Hymiskvidha*, str. 30-32; Boyer (1974) 390.

17. Thórr et Thésée sont en rapport avec un objet qui a été catastérisé

On a vu que Thésée est en relation avec une couronne – certains récits disent qu’il la reçut des dieux de la mer, lorsqu’il plongea pour récupérer l’anneau de Minôs¹¹⁸, et une tradition fortement attestée veut que ce soit cet objet qui fut mis au ciel par une divinité (en général Dionysos), et forma la Couronne Boréale. Que Thésée soit ou non lui-même la figure céleste appelée par les anciens l’Agenouillé¹¹⁹, il reste en tout cas, et principalement, en relation avec un objet qui a été catastérisé.

Or il en est exactement de même de Thórr. Après le combat contre Hrungrnir, comme il lui restait dans la tête une partie de la pierre à aiguïser du géant (*supra* § 2), il alla consulter une magicienne, Groa, pour qu’elle le soigne. Et, pendant qu’elle prépare ses incantations, pour lui faire plaisir il lui raconte l’histoire suivante – qui aura le triste inconvénient que Groa oublie dans sa joie toutes ses incantations !

Revenant du nord, Thórr avait porté Aurvandil, l’époux de Groa, à travers les gués appelés Elivogar ; malheureusement, dans le froid, un des orteils d’Aurvandil avait gelé, et le dieu « l’avait cassé et jeté haut dans le ciel, et il en avait fait l’étoile qui s’appelle à présent *Aurvandilsta* “orteil d’Aurvandil” »¹²⁰. Inversion : le catastérisme auquel est lié Thésée concerne *un objet qui se pose sur la tête*, celui qu’opère Thórr concerne *un « objet » arraché à un pied*. On note qu’il s’agit exactement de la même inversion qu’au paragraphe précédent, mais avec échange entre nord et sud : *le meurtre avec un récipient concerne les pieds en Grèce, la boisson en Scandinavie*, tandis que *le catastérisme concerne le pied en Scandinavie et la tête en Grèce*.

18. Thórr et Thésée ont un rapport précis avec les caprins

Curieusement, Thórr a un char attelé de boucs. La *Gylfaginning* explique en effet qu’il « possède deux boucs, appelés Tanngniost et

118. Hygin, *Astronomie*, II, 5, 3-4 ; Martianus Capella, VIII, 840 ; d’après une autre tradition, donnée aussi par Hygin (II, 5, 1), c’était une couronne faite par Hèphaïstos, et si brillante qu’elle permit à Thésée de s’éclairer dans le Labyrinthe.

119. Hygin, *Astronomie*, II, 5, 1 et 6, 2. La tradition dominante en faisait Hèraklès : c’est notre constellation *Hercules*.

120. *Skáldskaparmál*, 3 ; Dillmann (1991) 114. L’étoile est peut-être Vénus : le vieil-anglais *Earendel* désignait l’Étoile du matin.

Tanngrísnir, ainsi qu'un char dans lequel il se déplace et qui est tiré par les boucs ; c'est pour cette raison qu'il est appelé Aka-Thor »¹²¹. Thésée est par contre un combattant à pied. Mais la relation avec les capridés se retrouve tout autrement. D'une part, raconte Plutarque, alors que les jeunes Athéniens promis à Minôs s'apprêtaient à prendre le départ, « le dieu de Delphes (Apollon) ordonna [à Thésée] de prendre Aphrodite pour guide et de la prier de l'accompagner dans son voyage ; puis, comme il sacrifiait au bord de la mer une chèvre, celle-ci fut miraculeusement changée en bouc, ce qui fit donner à la déesse le nom d'*Epitragia* »¹²² ; d'autre part, un épisode plus célèbre du mythe veut qu'à son retour de Crète, Thésée ait fait halte à Dèlos avec le navire portant ses compagnons et lui, et y ait instauré une danse, le *gérános*, qui comportait une circumambulation de l'autel formé de cornes gauches de chèvres sauvages, le Kératôn¹²³.

Chose remarquable, les deux épisodes qu'on vient de rapporter sont en relation, car, dit le même savant auteur, la première chose que fit Thésée en arrivant à Dèlos fut de sacrifier à Apollon et de lui consacrer « la statue d'Aphrodite qu'Ariadnè lui avait donnée »¹²⁴. Ainsi, Aphrodite, déesse qui préside entre autres à la navigation¹²⁵, est au point de départ de Thésée, et au point d'arrivée en zone athénienne (Dèlos étant à l'époque historique le centre de la ligue dite de Dèlos, qui, on le sait, se transforma rapidement, au cours du V^e s., en empire maritime athénien). Or, dans l'un et l'autre cas, c'est-à-dire au départ comme à l'arrivée, il est question de chèvres mises à mort, la première fois pour propitier le voyage, la seconde dans le cadre d'une danse qui célèbre la victoire sur le Minotaure.

Autrement dit, les boucs mènent Thórr au pays des Géants dans le mythe¹²⁶, tandis que les chèvres « accompagnent » Thésée dans le rite, marquant son point de départ et son (premier) point d'arrivée.

Enfin, si les cornes du Kératôn proviennent de chèvres mises à mort et sanctifiées par la disposition de leurs cornes, un mythe scandinave montre Thórr sacrifiant ses propres boucs pour nourrir une famille qui l'a accueilli et lui-même, puis, ayant conservé la peau et les

121. *Gylfaginning*, 21 ; Dillmann (1991) 54. *Aka-Thórr* signifie « Thórr le Conducteur », Dillmann (1991) 163, n. 2.

122. Plutarque, *Thésée*, 18, 3.

123. *Ibid.*, 21, 2 ; *Ceuvres morales*, 983 e ; Anonyme, *De Incredibilibus*, II, 85.

124. Plutarque, *Thésée*, 21, 1.

125. Cf. par exemple Pirenne-Delforge (1994) 433-437.

126. Par exemple *Gylfaginning*, 44.

os, les ressuscitant le lendemain en les consacrant par le dépôt sur eux de son marteau Mjöllnir¹²⁷.

19. Thórr et Thésée *ne sont vaincus qu'une fois, par un maître de l'Autre Monde*

On connaît l'épisode : devenu l'ami de Peirithoos, Thésée accompagne celui-ci lorsqu'ils ont la faramineuse idée d'aller aux Enfers conquérir Perséphone comme épouse pour le premier, après que le second eut enlevé Hélène pour son propre compte. Ils y furent piégés : Hadès les accueillit en hôte, leur offrit à dîner, mais, lorsqu'ils voulurent se lever de table, ils étaient rivés à leur siège. On disait qu'Héraclès parvint à obtenir la libération de Thésée, mais que Peirithoos resta éternellement fixé à la Chaise d'Oubli¹²⁸.

Il ne peut y avoir un épisode semblable dans le Nord, où la Maîtresse des Enfers – l'équivalent de Perséphone, mais il n'y a pas d'équivalent d'Hadès – n'est guère séduisante, elle qui a la peau « pour moitié de couleur noire et pour moitié de couleur naturelle », et est « passablement sinistre et effroyable »¹²⁹.

Il y a pourtant un récit de l'*Edda* qui raconte une aventure de Thórr ayant bien des points communs avec celle qu'on vient de dire. Il faut préciser que la *Gylfaginning* est un dialogue, entre un roi et une forme d'Ódhinn, et qu'ici le second répond à une question du premier qui demandait s'il n'était pas tout de même arrivé à Thórr d'être vaincu par une force magique. Le dieu répond par le récit suivant :

Thórr part un jour vers le pays des Géants, accompagné d'un autre dieu, Loki ; ils sont accueillis chez un paysan, et là se situe l'épisode raconté ci-dessus, au sujet des boucs de Thórr qui sont tués et ressuscitent. Comme l'un d'eux boîte, Thórr se dédommage en emmenant le fils et la fille du paysan. Ils rencontrent bientôt, au-delà de la mer, un formidable Géant, Skrymir, si

127. *Ibid.* ; Dillmann (1991) 77.

128. *Odyssée*, XI, 631 ; Euripide, *Héraclès furieux*, 619 ; Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 101-104 ; et *Schol.* à 101 ; Diodore, IV, 26, 1 ; 63, 4-5 ; Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5, 12 ; *Epitomè*, I, 23-24 ; Pausanias, I, 17, 4 ; IX, 31, 5 ; X, 29, 9, décrivant un tableau de Polygnote ; Virgile, *Énéide*, VI, 392-397 ; 617-620 ; Hygin, *Fable* 79 ; Sénèque, *Phèdre*, 625-627 ; *Premier Mythographe du Vatican*, 48 ; Aulus Gellius, X, 16, 13 ; Apostolios, *Centuries*, III, 4 ; *Souda*, s. u. *Líspoi* ; *Schol.* à *Aristophane, Cavaliers*, 1368 ; version évhémérisée, d'après Philochore, dans Plutarque, *Thésée*, 21, 4-5 et 35, 1-3 : Hadès devient Aidoneus, roi du pays des Molosses ; de même, dans Pausanias, I, 17, 4-5, où il s'agit d'un roi des Thesprotes.

129. *Gylfaginning*, 34 ; Dillmann (1991) 62.

grand qu'ils avaient pris pour une grande maison son gant qu'il avait laissé par terre. Ce Géant accepte de les accompagner dans leur voyage, mais, à la première halte, Thórr ne parvient pas à ouvrir le sac à provisions du Géant. Furieux, il donne un terrible coup de son marteau sur la tempe du Géant endormi; celui-ci se réveille et demande si une feuille est tombée sur lui. Deux autres fois, Thórr le frappe de son marteau, et le Géant est juste réveillé. La marche vers l'est reprend, pour atteindre le pays d'Útgardhr, où les hommes sont encore plus grands que Skrimir, et où règne un nommé Útgardha-Loki. Skrimir les abandonne, et ils parviennent devant la grille du fort d'Útgardhr. Thórr ne parvient pas à la secouer, aussi se glissent-ils au travers. Ils se présentent au roi, et celui-ci leur demande de quels talents ils disposent, car on n'accepte pas ici des hommes sans talent. Loki affirme aussitôt qu'il a une capacité remarquable, celle de manger plus vite que quiconque. Il est pris au mot : un concours a lieu entre un nommé Logi et lui, et il apparaît alors que lorsque Loki a mangé toute la viande, Logi a mangé aussi les os, et même l'auge. Le fils du paysan, Thjalfi, déclare être très rapide. Cela ne l'empêche pas d'être vaincu par un garçonnet de son âge, Hugi, et ce à trois reprises. Puis c'est à Thórr lui-même qu'Útgardha-Loki demande de tenter des épreuves. Elles sont toutes humiliantes pour lui : il ne parvient pas à vider une coupe à boire, même en trois coups, ce qui était le plus lamentable aux dires du Géant, ni à soulever un chat, ni à vaincre à la lutte la vieille nourrice du roi Géant. Le soir est venu, les visiteurs sont traités avec libéralité, et de même le lendemain on dresse une table à leur intention. C'est lorsqu'ils vont partir qu'Útgardha-Loki leur fait une série de révélations : d'abord, qu'il est le même que Skrimir, et qu'il avait préféré aller à leur rencontre pour voir qui ils étaient; ensuite, que les événements sur le chemin n'étaient pas anodins, car Thórr n'avait pu ouvrir un sac, parce que le Géant l'avait clos avec des fils de fer ensorcelés, et la montagne qu'il leur avait montrée vers le nord au moment de leur séparation, avec trois profondes vallées, c'était les traces de coups de marteau sur lui-même lorsqu'il était endormi¹³⁰; enfin, qu'il leur était impossible de l'emporter dans les épreuves, car dans la première, Logi était le feu, qui dévore tout; le garçon Hugi courait plus vite que tout car il n'était autre que la pensée; la corne que Thórr ne parvenait pas à vider avait son extrémité dans l'océan; le chat impossible à

130. Une tradition voulait que les Roches Skironiennes, près de Mégare, soient nées des os dispersés de Skirôn après que Thésée l'ait tué (Ovide, *Métamorphoses*, VII, 443-447).

soulever était une métamorphose du Serpent du Midgardh, l'ennemi récurrent de Thórr ; enfin la nourrice que le même dieu n'avait pu vaincre à la lutte était la Vieillesse¹³¹.

Dans l'*Odyssée*, c'est au-delà de l'océan qui entoure le monde, le fleuve Ôkéanos, qu'Ulysse se rend pour voir l'Hadès, et y interroger les morts. De même, l'Útgardhr est le continent qui entoure le fleuve qui lui-même entoure le monde mort : la cosmologie germanique ancienne est ici identique à la cosmologie grecque. Si donc Útgardha-Loki n'est pas exactement Hadès, puisque Hel tient la place à la fois d'Hadès et de Perséphone, il en est bien proche, conceptuellement et géographiquement, et, en fait, tout à fait au nord, Hel est une fraction de l'Útgardhr¹³².

Moyennant quoi, l'aventure de Thórr et de ses compagnons a des points communs précis avec celle de Thésée et de Peirithoos : deux personnages se lancent dans une expédition au-dessus de leurs forces ; l'accueil des maîtres de l'Autre Monde est sympathique, on les régale, mais, lorsqu'il s'agit de passer à l'aspect agonistique, leur défaite est totale. Thórr ne peut pas ouvrir un sac et soulever un chat plus que Thésée et Peirithoos ne peuvent se soulever de leur siège. Thórr voulait, comme à l'habitude, casser du Géant, les deux héros grecs voulaient enlever une femme : ils n'y parviennent pas l'un plus que les autres. Bien plus développée dans le récit nordique que dans le récit grec, l'affaire repose sur le même registre : l'impossibilité de renverser l'ordre des choses. On ne peut pas plus vaincre la vieillesse, manger plus vite que le feu, courir plus vite que la pensée, qu'il n'est possible d'inverser la circulation des êtres – le mort va de ce monde-ci dans l'autre, et il n'est pas possible d'opérer une translation dans l'autre chose. Hadès, comme la vieillesse qui y mène, sont inéluctables.

Un détail, de plus : Thjalfi est donné comme très rapide, mais est ici vaincu ; le nom de *Peirithoos* signifie « celui qui court jusqu'au but » ; il est néanmoins vaincu, et reste immobile pour l'éternité.

20. Thórr et Thésée échappent au siège périlleux

Une autre histoire de Thórr rappelle, d'abord, le motif du lit de Prokroustès : Thórr ayant été reçu, sans ses armes, par Loki, chez le Géant Geirroth, celui-ci l'accueille dans la pièce des hôtes, et le dieu s'installe sur l'unique siège qui s'y trouve ; mais la chaise s'élève aus-

131. *Gylfaginning*, 44-48 ; Dillmann (1991) 76-87.

132. Lecouteux (1991) 242.

sitôt vers le plafond. Thórr disposait d'un bâton, qu'il arc-boute contre le toit; la chaise redescend alors – et écrase les filles de Geirroth, qui étaient dessous. Aussitôt après, Thórr tue Geirroth¹³³. Le motif comprend donc le raccourcissement de l'espace, qui risque de tuer la victime installée sur le siège, puis le « retour de bâton », si j'ose m'exprimer ainsi, et la punition de la famille du coupable. Le motif du lit de Prokroustès comprend de même un meuble, objet d'un raccourcissement, et cela se retourne contre le responsable lorsqu'apparaît Thésée.

Mais bien sûr, ce motif du siège qui est un piège, et qui risque d'être mortel, rappelle tout autant le mythe du voyage de Thésée et Peirithoos aux Enfers : eux aussi sont piégés par les sièges sur lesquels ils s'assoient, après avoir été apparemment bien accueillis ; eux aussi, d'ailleurs, étaient au nombre de deux ; eux aussi arrivent dans un domaine où il y a un élément masculin (Hadès) et un élément féminin (Perséphone). On sait que Peirithoos n'échappera pas au piège. Par contre, Thésée sortit des Enfers, ce qu'on expliquait en faisant intervenir, de manière un peu artificielle, Hèraklès. Il est intéressant de remarquer que dans cette comparaison, Peirithoos est compagnon de Thésée, finalement survivant, comme Loki est compagnon de Thórr, incontestable vainqueur. Or, il y a un « air de famille » entre Peirithoos, éternellement immobilisé sur le Siège d'Oubli, et Loki, finalement puni par les dieux de ses méfaits, lorsqu'ils le saisissent et le coincent, pour l'éternité, jusqu'au « Crépuscule des dieux », entre trois pierres où il est lié avec les boyaux de son propre fils. Cette situation est souterraine, car un serpent verse son venin sur Loki ; l'épouse du dieu, Sigyn, le recueille, mais, lorsque le vase est plein et qu'elle doit aller le vider, Loki tressaille sous la douleur causée par le venin, et cela cause les tremblements de terre¹³⁴.

21. Thórr et Thésée *meurent dans l'élément marin*

Tout helléniste connaît le mythe qui raconte la mort de Thésée : selon sa version la plus célèbre, le héros, réfugié dans l'île de Skyros à la suite de troubles à Athènes, est victime du roi de cette île, Lukomédès. Un jour qu'ils se promenaient tous deux au bord de la mer, Lukomédès pousse Thésée – les raisons de cet acte varient dans la tradition, preuve que l'acte lui-même est plus important que ses motiva-

133. *Skáldskaparmál*, 4 ; Dillmann (1991) 115-116.

134. *Gylfaginning*, 50 ; Dillmann (1991) 94.

tions, et d'ailleurs une version veut que Thésée soit tombé seul, en faisant un faux-pas – de sorte que le héros se noie dans la mer¹³⁵.

Thórr meurt lors du «Crépuscule des dieux», le Ragnarök. Alors, dans ce combat cosmique où chaque grand dieu affronte un adversaire démoniaque, le dieu de l'orage est le seul à oser s'attaquer au Serpent du Midhgardh. La prédiction dit (puisque c'est un événement à venir) : «Thórr tuera le Serpent du Midhgardh et fera encore neuf pas avant de tomber mort à terre, en raison du venin que le Serpent crachera sur lui»¹³⁶. Il s'agit donc de morts très différentes. Elles ont pourtant un point commun manifeste : le Serpent du Midhgardh a été pêché par Thórr (*supra* § 5) : il est donc, en temps normal, au fond de la mer. Dès lors, Thésée meurt dans la mer ; Thórr est tué par un élément consubstantiel à la mer.

Et il est un autre point commun, plus étonnant : car, dans l'un et l'autre cas, cette mort est paradoxale ; de notre point de vue logique, elle est absurde. Thésée meurt noyé en tombant dans la mer, alors qu'un mythe (*supra*, le récit de Bacchylide, § 5) le montrait capable de plonger, d'aller au fond de la mer et d'en ramener un anneau jeté par Minôs. Ainsi, dans ce mythe, Thésée dominait la mer, et en ressortait parfaitement vivant lorsqu'il y était entré.

De la même façon, Thórr avait dominé le Serpent du Midhgardh : il l'avait pêché, à son grand dam, s'appêtant à le tirer entièrement hors de l'eau, et, soit l'avait directement renvoyé au fond, soit l'avait fait après l'avoir assommé. Le Serpent, alors, n'avait craché nul venin sur son adversaire. Ainsi, Thórr a dominé le Serpent chthonien et marin à une époque de sa carrière, et est néanmoins tué par lui. C'est le même paradoxe qui traverse les deux carrières.

22. Les fils de Thésée et Thórr ressemblent à leur père

De la Géante Iarnsaxa, Thórr eut deux fils, Modi et Magni. On sait peu de chose d'eux. Du second, on a mentionné la force colossale : âgé de trois jours, il vient dégager son père dont le cou était pris sous la jambe du Géant Hrungnir qu'il avait tué, et qui ne pouvait s'en libé-

135. Aristote, *Constitution des Athéniens*, fr. 6 Masson-Haussoulier ; Lykophron, 1324-1325, et *scholie* de Tzetzés, *ad loc.* ; Diodore, IV, 62, 4 ; Pseudo-Apollodore, *Épitomè*, I, 24 ; Plutarque, *Thésée*, 35, 6-7 ; *Cimon*, 8, 5 ; Pausanias, I, 17, 6 ; Philostrate, *Héroikos*, 19, 3. Selon des variantes, Thésée sauta à l'eau du Rocher Thorikien à Kolone (Sophocle, *Œdipe à Colone*, 595 ; cf. Pausanias, I, 30, 4, sur un sanctuaire héroïque de Thésée et Peirithoos en cet endroit) ; ou de l'*Agelastos Petra* d'Éleusis (*Schol. à Aristophane, Cavaliers*, 785). Sur ce, Glotz (1904) 87.

136. *Gylfaginning*, 51 ; Dillmann (1991) 97.

rer seul. Bien plus tard, après le Ragnarök, Modi et Magni font partie des jeunes dieux qui forment la nouvelle génération, après la mort des grands Ases, et il est dit d'eux qu'ils héritent de Mjölnir¹³⁷. Il est patent, en tout cas, que, pour la force, Magni est un nouveau Thórr.

Or, de Phèdre (parfois on dit d'Ariadnè), Thésée eut deux fils, Akamas et Dèmophôn. Ils succédèrent à leur père, après la guerre de Troie, et après l'intermède du règne de Ménestheus. On sait que la guerre de Troie marquait, dans la tradition grecque, la fin de l'âge des héros, ayant ainsi le sens d'une coupure ontologique : de même, dans la théologie scandinave, le Ragnarök. Dès lors, dans leur rapport au temps, Akamas et Dèmophôn sont à Thésée ce que Modi et Magni sont à Thórr.

Ce n'est pas tout. On disait¹³⁸ que Thésée fut amené à mettre ses fils à l'abri chez Éléphênôr, fils de Khalkodôn, roi d'Eubée. Ils vécurent chez lui, et l'accompagnèrent à la guerre de Troie. D. Fourgous a souligné qu'indépendamment du fait que par un tel mythe Athènes confirmait ses relations d'alliance avec les cités de l'Eubée, il n'est pas neutre que les fils de Thésée se soient rendus chez ces Abantes de l'Eubée dont Plutarque comparait précisément la coiffure avec celle de Thésée adolescent¹³⁹. Cette coiffure, résultat d'une coupe de cheveux, est liée à l'éphébie, comme H. Jeanmaire l'avait montré¹⁴⁰. Thésée aurait envoyé ses fils chez Éléphênôr *secrètement* : ils paraissent alors avoir séjourné chez ce que H. Jeanmaire et J. Gernet ont appelé un maître d'initiation. En effet, « au-delà des simples raisons de sécurité alléguées par Plutarque, il semble bien s'agir pour ces jeunes garçons d'une période de probation et d'apprentissage militaire auprès de ces fougueux guerriers que sont les Abantes. Ils accomplissent une sorte de retraite en Eubée, zone excentrique géographiquement mais proche cependant politiquement d'Athènes »¹⁴¹.

Jusqu'à leur retour à Athènes, les fils de Thésée sont ainsi des éphèbes, combattant devant Troie sous la direction du roi d'une cité d'Eubée : en tout cela, ils reproduisent, sur un mode mineur – tout comme Magni reproduit sur un mode mineur la carrière héroïque de Thórr –, la carrière de leur père, jeune initié, éphèbe, ayant connu sa retraite initiatique dans une autre île, la Crète, auprès d'un autre roi, Minôs, et qui, cela fait, fonda les rites de l'éphébie, puis régna à

137. *Gylfaginning*, 52 ; Dillmann (1991) 101.

138. Plutarque, *Thésée*, 35.

139. *Ibid.*, 5, 1-3.

140. Jeanmaire (1938) 37-39.

141. Fourgous (1987) 11-12.

Athènes ; ses fils sont de jeunes gens en probation en Eubée, puis des combattants outre-mer, enfin reviennent à Athènes pour y régner.

Conclusion

La comparaison entre Thésée et Thórr est exhaustive. Plus précisément : la quasi totalité des mythes de Thésée se retrouvent dans la mythologie de Thórr ; il n'y manque que la partie royale de l'histoire de Thésée, et son aménagement de la ville. La réciproque n'est pas vraie : ce sont bien des mythes concernant Thórr qui ne se retrouvent pas dans le légendaire de Thésée. Autrement dit, la mythologie du dieu est plus riche que celle du héros. Il est clair que, dans leurs sociétés respectives, Thórr et Thésée ont évolué fort différemment, le premier dans le sens « dieu du tonnerre et de la force physique », le second dans celui de « fils de roi, prince fondateur »¹⁴². La ressemblance entre eux est en amont de ces évolutions divergentes. Cela explique la grande divergence de leurs mythes respectifs, en même temps que l'étonnante conservation de la matière mythique, puisque, on l'a vu, ce sont moins les motifs que les idées qui sont communes aux mythologies de ces deux personnages.

Comment s'explique cette ressemblance ? Il y a deux questions : l'aspect historique, et l'aspect théologique.

L'apparement des mythologies du héros grec et du dieu germanique implique un héritage commun. L'emprunt d'une mythologie à l'autre est radicalement exclu : les mythes ont des points communs précis, mais ne sont pas copiés les uns sur les autres ; la mort dans l'élément marin de Thésée n'a rien à voir avec la mort à cause de l'élément marin de Thórr. Autrement dit, les Germains n'ont pas emprunté aux Grecs un motif, ils ont traité à leur manière une idée analogue à celle des Grecs. Et cela peut être dit aussi bien du rapport avec les caprins, nullement homogène ; de la relation entre la chevelure de Thésée et la barbe de Thórr, choses différentes, quoique là encore ce soit l'idée (le rapport entre les téguments et la guerre) qui soit commune : le motif du déguisement féminin n'a pas la même fonction, la ruse d'Ariadne n'a rien de commun avec la ruse de Thjalfi – dans ces deux cas, ce sont les notions même de déguisement et de ruse qui sont en œuvre, non leurs réalisations effectives – ; du taillage d'un personnage (un héros chez les Germains, un adversaire du héros en Grèce),

142. Cf. Graf (1979) 13 ; Capdeville (1995) 217-252.

tandis que le coup sur la tête d'un adversaire avec un récipient et le catastérisme d'un élément sont en parfaite inversion; etc.

Et l'emprunt est d'autant moins probable que c'est souvent la matière germanique qui paraît plus archaïque, plus conservatrice, que la matière grecque : le déguisement de deux jeunes éphèbes dans le mythe de Thésée ne sert strictement à rien, puisque finalement c'est Thésée qui résout la situation par le meurtre du Minotaure, alors que dans le mythe de Thórr, le déguisement féminin a une utilité directe – il sert à tromper celui de qui on veut récupérer une arme. De même, Thórr se livre à une épreuve initiatique, une seule, contre le géant Hrungnir ; tandis que pour Thésée, le premier cycle de combats, entre Trézène et Athènes, a évidemment valeur initiatique, puis le combat contre le Minotaure a, une nouvelle fois, valeur d'épreuve initiatique, et c'est lui, situé après les combats sur la route Trézène-Athènes, qui offre le plus de traits communs avec le combat de Thórr contre Hrungnir.

On a l'impression que la mythologie de Thésée est à la fois démotivée et désorganisée. Une œuvre comme la *Vie de Thésée* de Plutarque est la recomposition d'une vie héroïque à partir de traditions non seulement distinctes, mais qui parfois s'opposent – et encore, il lui a fallu négliger la tradition représentée par un dithyrambe de Bacchylide, parce qu'elle était trop contradictoire avec la version qu'il présentait (le Thésée de Plutarque arrive *incognito* à Knôsos ; celui de Bacchylide se livre à un *challenge* avec Minôs sur le bateau !).

Donc, pas d'emprunt. Alors, il s'agit d'autre chose : ce ne peut être qu'un héritage mythologique commun entre Grecs et Germains. Il ne peut que remonter dans un très haut passé : les isoglosses entre grec et germain n'indiquent nullement un apparentement particulier de ces langues à l'intérieur de la famille indo-européenne ; d'ailleurs aucun voisinage préhistorique n'est décelable entre ces deux populations¹⁴³, et l'on a l'impression ainsi qu'un apparentement mythologique entre Grecs et Germains remonte à un très haut passé dans l'histoire de la famille indo-européenne¹⁴⁴.

Il me paraît inutile de chercher à le dater. Je précise toutefois la « fourchette » : une mythologie commune a pu s'élaborer entre ancêtres des locuteurs des langues germaniques et ancêtres des locu-

143. Contrairement à ce qui s'est assurément produit entre Grecs et Celtes : cf. Sergent (1999 b) 230-239.

144. Celui-ci n'est pourtant certes pas le seul : cf. par exemple Delcourt (1962); Sergent (1988) 50-51, 77-78; Sergent (1994); Sergent (1995 a); Sergent (1998) 221-234; Sergent (2004 a).

teurs du grec, entre le V^e millénaire, époque où commence la dispersion des langues indo-européennes (c'est-à-dire des gens qui les parlaient !), et le III^e millénaire, époque à laquelle les précurseurs des Grecs historiques sont déjà dans les Balkans et commencent à s'infiltrer en Grèce.

Maintenant, la question théologique : qu'un héros et un dieu présentent des points communs pose un problème spécifique. J'ai signalé au début de ce travail qu'un parallèle est fourni par les ressemblances mythiques entre un héros grec, Hèraklès, et d'un côté un dieu indien, de l'autre un dieu iranien – deux formes du même, d'ailleurs. Que faut-il penser ? Que des dieux se sont transformés en héros en Grèce ? Ou l'inverse ? Si j'en reviens à mon observation initiale, selon laquelle on ne peut pas affirmer, au vu du matériel mythique, qu'il existait un dieu de la guerre indo-européen, mais qu'il existait une déesse, alors on en arrive à l'idée que la notion de « héros » a été première. Et qu'alors les Thórr, Indra, Vøræthragna, sont d'anciens héros, ayant acquis le statut de dieu. Ce que, d'ailleurs, la Grèce disait explicitement d'Hèraklès, et dans une certaine mesure d'Achille, tenu pour un dieu dans la région pontique, ou de Thésée lui-même, car Pausanias, décrivant un gymnase de Messène où sont représentés par des statues et honorés Hermès, Hèraklès et Thésée, ajoute que c'est une pratique panhellénique¹⁴⁵. Est-ce généralisable ? Les Arès, Mars, et autres dieux de la guerre de l'époque historique, doivent-ils leurs profondes différences mythologiques à ce qu'ils sont d'origines distinctes, anciens héros transposés en dieux ?

Il est tentant de penser que les divers dieux de la guerre ont commencé par être les parèdres d'une grande déesse (Hèraklès porte *Hèra* dans son nom, et ce héros, comme Thésée, et tous les héros grecs, a été un protégé d'Athèna¹⁴⁶), promus progressivement au statut de dieux lorsque la société a évolué, peut-être lorsque des formes nouvelles de combat sont apparues, ou bien lorsque la domination des hommes sur les femmes s'est accrue¹⁴⁷.

145. Pausanias IV, 32, 1. Delcourt (1942) 61, notait que Thésée est parfois dieu.

146. La mère de Thésée assura le futur en fondant un temple à Athèna Apatouria : Pausanias, II, 33, 1 ; à Athènes, Thésée célébra une *skirophoria* dans le culte d'Athèna Skiras à Phalère, ce qui fonda un rite de la fête des *Ôskhophoria* (*Etymologicum Magnum*, 718) – c'est là qu'interviennent des jeunes garçons déguisés en filles, (*supra* § 8) ; cf. Vidal-Naquet (1983²) 165-166 –, et il était associé à Athèna, à Hèraklès et au héros Marathôn dans les peintures du Pœcile (Pausanias, I, 15, 3).

147. Les Indo-Européens étaient patrilinéaires et patrilocaux dès l'origine : cf. Sergent (1995 a) 196 et 222-224, mais cela n'a pas empêché une aggravation de la situation des femmes au fil des siècles et des millénaires ; cf. par exemple, sur ce point, la diffé-

Il convient de rappeler ici l'hypothèse de M.-P. Nilsson¹⁴⁸, qui, observant que l'enlèvement d'Hélène et celui de Perséphone ont à la fois des attaches géographiques précises, et une très ample attestation dans les textes, posant par ailleurs qu'Hélène est une ancienne déesse, concluait qu'avant qu'on fasse intervenir un héros asiatique, le Troyen Pâris, dans l'histoire d'Hélène, c'était Thésée le véritable responsable de son enlèvement. Comme Perséphone est une déesse, qu'Hélène en était une aussi dans cette théorie, et que Nilsson voyait dans l'enlèvement de la déesse l'expression d'un cycle saisonnier, il s'ensuit que Thésée était alors un jeune dieu. Dès lors, il aurait été dieu avant d'être héros. Deux données vont à l'appui de l'hypothèse de Nilsson : d'une part, il est acquis que la grande guerre où Achille a affronté Hector a été, avant de devenir la « guerre de Troie », un récit dont le cadre était la Grèce continentale, le matériel mythique et linguistique le plus ancien des poèmes homériques étant péloponnésien¹⁴⁹. D'autre part, un phénomène remarquable est qu'H. Fromage, utilisant un matériel mythique tout autre que celui de Nilsson – essentiellement médiéval et français ! – reconstitue un mythe quasi identique à celui qu'a décelé le savant suédois : à partir d'un personnage féminin, nommé Sibille, dans une chanson de geste, de l'histoire de Berthe au Grand Pied, et de contes populaires, le mythe qu'il discerne comprend l'enlèvement par un héros d'une Dame-Fée, disposant souvent d'une forme d'oiseau – colombe ou cygne –, mais que le héros « oublie » dès qu'il revient dans le monde quotidien¹⁵⁰. De la même façon, Thésée a emmené Ariadnè d'un autre monde, le Labyrinthe de Knôsos, mais l'oublie et l'abandonne dès qu'il aborde l'île de Naxos ; il a enlevé Hélène, mais l'a laissée à Aphidnai¹⁵¹, où ses frères les Dioscures sont venus la reprendre¹⁵² ; quant à Perséphone, Peirithoos et lui-même ne sont pas parvenus à l'enlever.

Si l'on rappelle ici que le « mariage » par enlèvement caractérise la seconde fonction indo-européenne¹⁵³, ce qui correspond à la connotation guerrière de Thésée, et que celui-ci a effectivement un statut divin dans le culte grec, on aboutit à l'hypothèse suivante, qui nuance

rence d'écarts entre statut féminin et statut masculin chez les Grecs et chez les Celtes : Sergent (1999 b) 37.

148. Nilsson (1932) 170-173 ; Nilsson (1955²) 475-476.

149. Cf. Sergent (1998) 51-52 et 109-112 ; Sergent (1999 b) 237-238.

150. Fromage (1979) 41.

151. Homologie : Thésée a abandonné Ariadnè pour Aiglè (*supra* § 13), et il laisse Hélène pour aller aux Enfers chercher Perséphone – pour Peirithoos, il est vrai.

152. Plutarque, *Thésée*, 21-22.

153. Sergent (1995 a) 225-227.

l'interprétation précédente : on connaît des divinités guerrières qui en entourent une plus importante (tels les Marut en Inde, compagnons d'Indra); Thésée semble avoir été un dieu héros d'un mythe d'enlèvement d'une déesse. Dès lors, peut-être la forme la plus ancienne de la théologie indo-européenne comprenait-elle une grande déesse, entre autres choses maîtresse de la guerre, qu'entouraient des dieux de niveaux inférieurs, et, pour certains d'entre eux au moins, guerriers. Ces dieux serviteurs de la Déesse seraient finalement passés au devant de la scène, à la suite des changements sociaux ou techniques ci-dessus évoqués.

C'est une hypothèse. Par contre, ce qui est plus assuré, c'est que le rapprochement ici opéré anéantit un grand nombre de suppositions faites par les hellénistes sur les origines de Thésée ! L'idée, assez commune naguère, selon laquelle la geste de Thésée a été une création ionienne, ou athénienne, destinée à faire pièce aux Doriens et à leur Héraklès¹⁵⁴, ne tient plus – à vrai dire, elle était mise en cause depuis longtemps, d'une part parce que les attaches de Thésée paraissent aussi anciennes à Trézène, en Péloponnèse, qu'en Attique, comme par exemple L. Radermacher l'avait déjà reconnu¹⁵⁵, ou encore en Thessalie¹⁵⁶, d'autre part parce que le nom même *Theseus* est apparu en écriture linéaire B à Pylos, au II^e millénaire avant notre ère¹⁵⁷, cette fois en Péloponnèse méridional, et, chose remarquable, l'homme historique en question y est qualifié de « prêtre de Poséidon » : or, dans le mythe, trézénien et athénien, Thésée est fils de Poséidon. Il ne saurait y avoir là un hasard, et l'on peut penser qu'un homme, de chair et d'os, s'est appelé Thésée au XIII^e siècle avant notre ère précisément parce qu'il avait une relation cultuelle avec le dieu Poséidon, et parce qu'une telle relation existait déjà dans le mythe : dès le II^e millénaire,

154. Entre autres, Séchan (1919); Dugas (1943); Schefold (1946) = (1975) 74-75; Schefold (1988) 230; Flacelière, in Plutarque, *Vies*, I, Paris, 1964 (CUF) 4; Neils (1987). Pour Schefold, suivi par Neils, les Pisistratides ayant utilisé politiquement le mythe d'Héraklès, la démocratie, avec Clisthène, leur oppose Thésée, et s'inspire des exploits d'Héraklès pour en pourvoir le héros, en les humanisant. Au contraire, Nilsson voyait dans la différence des adversaires (principalement animaux pour Héraklès, surtout humains pour Thésée) la preuve qu'ils étaient les héros de cycles légendaires indépendants : Nilsson (1955²) 665-666.

155. Radermacher (1943²) 258-260.

156. Friedländer (1907) 162-176; puis Sakellariou (1958) 207 : dans l'*Illiade*, I, 265, et dans Hésiode, fr. 280.26 M.-W., Thésée est d'abord l'ami de Peirithoos, donc son allié contre les Centaures, en Thessalie. Il est donc bien, comme Héraklès, un héros panhellénique, ce qui a été obscurci par la montée en puissance d'Athènes et la place qu'elle accordait corrélativement à celui dont elle faisait son héros national.

157. Tablettes Eo 74, l. 5, et Eo 276, l. 4.

un héros Thésée devait être fils du dieu Poséidon¹⁵⁸. L. Deubner pensait que l'épisode des éphèbes féminisés était tardif, peut-être du VI^e siècle¹⁵⁹ : ce qui est ci-dessus en § 8 implique au contraire que c'est un épisode très ancien. Ch. Dugas a noté que les combats de Thésée contre les brigands «sont absolument inconnus» «antérieurement à 525», tandis qu'«à partir de ce moment, surtout à partir de 500, ils sont couramment représentés»¹⁶⁰ : soit, mais cela ne signifie pas qu'il s'agit d'un mythe apparu à la fin du VI^e siècle, puisque notre § 9 implique qu'on a là un motif commun à Thésée et à Thórr, non séparable de tous les autres, donc très ancien. Je soupçonnerais qu'il s'agissait d'une variante jusque là conservée dans le Péloponnèse, sans doute à Trézène, ou bien dans ces localités au nord-est d'Athènes qui paraissent avoir été l'une des attaches principales du mythe de Thésée¹⁶¹, et parvenue seulement alors à Athènes. En fait, H. Herter supposait déjà que la matière mythique sur Thésée remontait non pas à une *Théséide*, mais à plusieurs¹⁶², et la dispersion même des régions de Grèce où Thésée a été honoré paraît l'impliquer. Ces diverses *Théséides* devaient représenter autant de variantes, par exemple une où Thésée arrivait *incognito* à Knôsos, déguisé en fille, et une autre où il affrontait Minôs sur le bateau ; de même, dans tel récit l'épreuve initiatique de Thésée était le combat contre le Minotaure, dans tel autre on faisait déjà débiter à Trézène la série victorieuse de combats qui habilitait le héros à porter une coiffure guerrière. Et tous ces récits prolongeaient une très ancienne matière mythique, dont les précurseurs de l'ensemble des récits nordiques sur Thórr étaient les équivalents.

Voici donc un nouvel exemple de comparaison mythique entre Grecs et Germains¹⁶³, et une modeste contribution à la difficile question des rapports entre dieux et héros dans le monde indo-européen.



158. Je discute ailleurs de cette question : Sergent (1990 b).

159. Deubner (1932) 142.

160. Dugas (1943) 17.

161. Cf. Vidal-Naquet (1983²) 401-405, sur les aspects politiques de l'installation du culte de Thésée à Athènes.

162. Herter (1939) 283.

163. J'en ai exploré déjà plusieurs autres : cf. *supra* n. 144.

Armes et armées

La fourniture d'armes aux citoyens athéniens du IV^e au III^e siècle avant J.-C.

Jean-Christophe COUVENHES

Université François-Rabelais (Tours)

Introduction

Dans l'historiographie, la question de la fourniture d'armes aux citoyens fut trop souvent posée du point de vue de la propriété individuelle qu'exerçait le citoyen sur son armement. L'opinion commune veut que le citoyen, à l'époque classique, fournisse à ses frais son propre armement¹. Cette capacité à s'équiper est d'ailleurs considérée par de nombreux savants soit comme un critère de citoyenneté², soit comme une sorte de taxation dont devaient s'acquitter les trois premières classes soloniennes³. L'hoplite-citoyen devait donc fournir sa panoplie de combat à ses frais. Aristophane n'indique-t-il pas que Diccépolis accroche dans sa maison son bouclier à un clou⁴; Xénophon ne signale-t-il pas que les citoyens du Pirée ont pris chez eux leurs armes pour faire face au coup de main de Téléutias sur le

1. Busolt-Swoboda (1920-26) 571-572; Detienne (1968) 130, n. 56; Vidal-Naquet (1968) 189, qui néanmoins est plus prudent en 178, n. 92. Tout cela a été repris en dernier lieu par Ridley (1979) 519, qui introduit néanmoins une évolution dans la pratique : « The individual soldier had to provide his own equipment, apart from the shield and spear given him by the state. Now, the only evidence for the state contribution is fourth century (*AP*, 42), and I suggest that this was introduced as a watering-down of the original system where the hoplite provided his complete armour and weapons, when the crucial departure from the fifth century practice was introduced—at what date we do not know—of allowing thetes to serve. Thus in the classical system, only the citizens with means to arm themselves could be hoplites. That was a property-qualification for service ».

2. Comme semblent l'attester les passages de la *Constitution des Athéniens* 4, 2 et du *Politique* III, V, 3, et les remarques de Van Effenterre (1993) 9 sur la traduction de ces passages souvent cités.

3. Ridley (1979) 508..

4. Aristophane, *Acharniens*, 299 : « le bouclier on va le pendre au clou ».

port en 387⁵ ? Mais détenir chez soi un bouclier, une lance ou une épée signifie-t-il que l'on en est le propriétaire ?

Pour défaire l'opinion commune, répétée de manuels en manuels, H. Van Effenterre a, dans un article assez iconoclaste, attiré l'attention sur cinq points, qu'il convient de rappeler⁶. Je cite :

1°) aucun texte ne nous décrit comment le citoyen futur hoplite se procurait ses armes, auprès de qui ni à quel prix. Y avait-il des dépôts officiels auxquels il fallait recourir, des hoplothèques où l'on aurait dû ou pu s'adresser ? Mystère. Y avait-il une réglementation des fabriques d'armes, comme celle du père de Lysias ou celle de Pisistrate dont parle Socrate, et qui s'en occupait ? autre mystère ; 2°) si chacun pouvait s'armer à sa guise, même sous le contrôle *a posteriori* d'un officier recruteur ou d'un Conseil, cela devait aboutir sur le champ de bataille à une pittoresque bigarrure de la phalange [...]; 3°) la remise du bouclier et de la lance, armes emblématiques de l'hoplite, a toute chance d'avoir été une vieille tradition de la cité bien avant la réorganisation éphébique athénienne du IV^e siècle [...]; 4°) [... les armes des citoyens] devaient être des armes en série appartenant à la cité [...]; 5°) l'on ne voit pas pourquoi il aurait été si ignominieux d'abandonner son bouclier afin de sauver sa vie, s'il suffisait après coup d'aller en acheter un autre chez le marchand (rappelez-vous Archiloque !).

Il m'a semblé intéressant de rappeler d'emblée ces différents éléments de l'argumentation de H. Van Effenterre, non pour la développer point par point, mais comme base de départ dans la réflexion à mener sur la manière dont une cité assurait sa défense. N'était-ce pas en effet par la fourniture d'armes à ses concitoyens, qu'une cité était le plus à même de contrôler son avenir militaire ? Cette question est, on va le voir, un peu plus qu'une hypothèse, et permet de déplacer la question de la propriété de l'armement qui a retenu jusqu'alors l'attention, et qui ne me semble pas nécessairement une question très pertinente. Dans une cité antique où les sphères du public et du privé se recoupent dans bien des cas, les pièces d'armement pouvaient être considérées tout autant comme appartenant à la communauté et à celui qui les utilisait. Après tout, il y a encore quelques années de cela - paraît-il - lorsque des soldats suisses se rendaient à la taverne, ils n'hésitaient pas à déposer sur le trottoir leurs fusils en faisceau sans

5. Xénophon, *Helléniques* V, 1, 21-23.

6. Van Effenterre (1993) 8-9 parle de « vérité bien établie ».

que quiconque n'osât voler un bien qui appartenait à la confédération, donc à tous, et que ces mêmes soldats entreposaient chez eux⁷.

Notre étude de la fourniture d'armes aux armées civiles se limitera à la cité athénienne aux IV^e et III^e siècles avant J.-C. Durant cette période, Athènes fut d'abord indépendante, puis, après la guerre lamiaque de 323-322, soumise pendant un siècle à la domination plus ou moins pesante de la puissance des Macédoniens⁸. Un certain nombre d'attestations, à la fois littéraires et épigraphiques, peuvent en effet être retenues, qui témoignent de la possibilité qu'avait la cité athénienne de remettre des armes à ses concitoyens⁹. À l'encontre du principe traditionnel selon lequel les soldats-citoyens athéniens fournissaient à leur propre frais leur équipement, nous examinerons donc dans un premier temps les attestations formelles de fourniture d'armes par la cité, ainsi que la question – difficile – des arsenaux; nous nous intéresserons dans un deuxième temps à la manière dont la cité pouvait contribuer à l'équipement de ses soldats-citoyens pour voir enfin le rôle qu'elle réservait à certains de ses riches citoyens.

À Athènes, on sait que la cité procédait à une remise d'armes auprès des éphèbes dans le dernier tiers du IV^e siècle. C'est ce qu'indique, vers 325 avant J.-C., l'auteur de la *Constitution des Athéniens*, XLII, 4 :

καὶ τὸν μὲν πρῶτον ἐνιαυτὸν οὕτως διάγουσι· τὸν δ' ὅστερον ἐκκλησίας ἐν τῷ θεάτρῳ γενομένης, ἀποδειξάμενοι τῷ δήμῳ τὰ περὶ τὰς τάξεις, καὶ λαβόντες ἀσπίδα καὶ δόρυ παρὰ τῆς πόλεως, περιπολοῦσι τὴν χώραν καὶ διατρίδουσιν ἐν τοῖς φυλακτηρίοις.

Ils passent ainsi la première année de l'éphébie. La seconde année, une assemblée du peuple est tenue au théâtre, les éphèbes y sont passés en revue pour les manœuvres de compagnie. Ils reçoivent alors de la cité un bouclier rond et une lance, font des marches militaires dans le pays et tiennent garnisons dans les forts. (Trad. G. Mathieu et B. Haussoullier, *CUF*, 1952)

À la fin de leur première année de service, les éphèbes recevaient de la cité un bouclier et une lance¹⁰. Il faut se garder de considérer que cette

7. Anecdote qui m'a été rapportée par Alain Bresson.

8. Pour la fourniture d'armes dans l'Athènes du VI^e et du V^e siècles, cf. la communication de Thierry Van Compernelle *infra* p. 585.

9. Ces attestations ont été en partie relevées par Pritchett (1971) 3, n. 3.

10. Rhodes (1993²) 508 reconnaît ces armes sur un vase à figures rouges, mais indique qu'à l'époque du vase, elles n'étaient pas fournies par la cité.

remise avait lieu lors de la revue des éphèbes, qui clôt la première année et se déroule devant l'assemblée du peuple, au théâtre de Dionysos¹¹. Contrairement à ce que laisse supposer la traduction de G. Mathieu, la construction de la phrase ne permet pas de conclure que les éphèbes obtenaient leur équipement lors de la revue. Cette revue est d'ailleurs une *apodeixis*, tout comme le sont les revues auxquelles participent les éphèbes aux II^e et I^{er} siècles, et dont les inscriptions précisent que certaines sont *en hoplois* (en armes), d'autres non¹². Au IV^e siècle, la remise par la cité des armes aux éphèbes est bien plutôt liée au service de garnison qu'ils devaient assurer durant leur deuxième année, tout comme à Téos, un règlement du III^e siècle enjoint que « chacun des gardes envoyés par les Téliens dans le *phrourion* de Kyrbissos, doit avoir un bouclier, une lance, un sabre et un casque »¹³. En fait, on ignore à quel moment les éphèbes recevaient leurs armes. Peut-être était-ce lorsqu'ils prêtaient serment de ne pas « déshonorer leurs armes sacrées », comme le rappelle l'une des clauses de la célèbre stèle d'Acharnes. Or ce document de la deuxième moitié du IV^e siècle nous éloigne du théâtre de Dionysos¹⁴, pour nous conduire dans un sanctuaire péri-urbain dont on perçoit mal le rôle joué dans la formation éphébique.

Difficile est également la question de savoir depuis quelle date les éphèbes athéniens recevaient cet armement. Certes, plus personne ne remet en doute l'existence de l'éphébie à l'époque classique, avant même sa réforme qui date vraisemblablement de 335. Néanmoins, la forme que revêtait l'éphébie avant Chéronée demeure conjecturale¹⁵. Aucun témoignage antérieur à 338 ne vient attester la remise d'armes

11. Ainsi Pelekidis (1962) 114 laisse supposer que les deux événements sont concomitants : « La seconde année commençait par une revue des éphèbes devant l'assemblée du peuple, au théâtre de Dionysos, et par la prise solennelle des armes » ; Habicht (2001) 36 est plus prudent.

12. Aux II^e et I^{er} siècles, nous connaissons trois revues éphébiques : à l'occasion des *Theseia*, des *Epitaphia* et à la sortie de l'éphébie, devenue annuelle ; cf. Pelekidis (1962) 272-273 qui donne les références. Ces revues s'appelaient *ἀποδείξεις*. Les inscriptions disent que les éphèbes *ἐποιήσαντο τὴν ἀπόδειξιν* ou *ἀποδείξαντο* ; et elles précisent souvent, mais pas toujours, « en armes » *ἐν ὅπλοις*, preuve que certaines revues ne l'étaient pas.

13. Robert et Robert (1976) 363-366, qui étudient la clause des lignes 33-34 du décret.

14. Si l'on s'appuie sur le passage de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Aristote, on peut simplement conclure que la revue des éphèbes s'effectuait par compagnie : *ἀποδειξάμενοι τὰ περὶ τὰς τάξεις* ; on peut même penser qu'il s'agissait d'une démonstration de ce que l'on appelle l'ordre serré et pas forcément d'une revue en armes.

15. Sur cette « première » éphébie, voir Vidal-Naquet (1968) 161-182 ; Robert (1938) 296-307 et Gauthier (1976) 190-193.

aux éphèbes par la cité. Le caractère systématique de cette fourniture à tous les fils de citoyens pourrait justement bien avoir été une innovation de l'époque lycurguénne ; innovation qui répondrait à la conjonction de la défaite de Chéronée¹⁶ mais aussi à une évolution générale de la guerre. Car avant cette date le seul exemple d'une remise d'armes par la cité à de futurs citoyens concerne les orphelins de guerre. On sait par Platon qu'une loi prévoyait que les fils de citoyens morts à la guerre étaient parés par la cité d'une armure complète (*panoplia*) lorsque, devenus des hommes, ils entraient en possession des biens paternels gérés jusqu'alors par la communauté¹⁷. À Thasos, une loi datant du milieu du IV^e siècle stipule des prescriptions similaires¹⁸. En 305, les Rhodiens n'agirent pas différemment¹⁹. La pratique athénienne de remettre une panoplie aux orphelins, attestée par d'autres auteurs pour le IV^e siècle²⁰, pourrait même remonter à Solon si l'on en croit les propos placés par Thucydide dans la bouche de Périclès, qui indique que les enfants de soldats morts étaient élevés au frais de la cité²¹. Il est frappant de constater que la remise des armes par la cité aux orphelins englobait la totalité des pièces d'équipement alors que vers 325, les éphèbes ne semblent obtenir qu'un bouclier et une lance, encore que l'on comprend mal pourquoi le fronton de la stèle portant le serment des éphèbes athéniens présente une panoplie complète, à l'exception de la lance²².

Quelles nécessités pouvaient expliquer que la cité athénienne fut contrainte de fournir leur armement à ses concitoyens ? Plusieurs facteurs doivent être pris en considération, mais bien peu sont attestés explicitement par les sources. Le premier tient à l'évolution générale du recrutement des soldats au sein de l'armée civique. Les études menées pour le IV^e siècle ont montré que, loin de l'idée traditionnelle d'un déclin de l'esprit civique, les citoyens continuent de servir pour leur cité, qui ne connaît pas la crise qu'on lui prête parfois encore à

16. Sur la mise en place de l'éphébie comme conséquence de la défaite de Chéronée, on se reportera à l'article suggestif, quoique dépassé sur certains points, de Reinmuth (1971) 47-51.

17. Platon, *Ménéxène*, 248 e 6 – 249 b 2.

18. *Nouveau choix* (1971) n° 19 ; se reporter également au commentaire des lignes 17-21 du texte par Pouilloux (1954) 377-378.

19. Diodore XX, 84.

20. Les textes les plus révélateurs de l'institution sont : Isocrate, *Sur la Paix*, 82 ; Eschine, *Contre Clésiphon*, 154 ; Aristote, *Politique*, 1268 a ; [Aristote], *Constitution des Athéniens*, 24, 3 et 58, 1.

21. Thucydide, II, 46.

22. Le texte datant de la seconde moitié du IV^e siècle.

tort²³. De ce point de vue, les inscriptions relatives aux garnisons de l'Attique mentionnent tout autant des citoyens que des mercenaires pour défendre le territoire²⁴. De plus, l'évolution générale de la guerre depuis 431, le développement des troupes légères, plus faciles à armer, la spécialisation entraînée par certaines de ces armes légères, comme l'arc ou la catapulte, la nécessité de maintenir de manière permanente un corps de garde du territoire au moins depuis le milieu du IV^e siècle, expliquent le progressif « professionnalisme » de l'armée athénienne²⁵. Dans ce contexte, on peut penser que la cité fut amenée à fournir au moins une partie de l'équipement de ses soldats. Mais il reste difficile de préciser un *terminus post quem* à cet usage qui trouve des parallèles ailleurs dans le monde grec, dès la fin du V^e siècle à Syracuse²⁶, vers 360 à Sparte²⁷ ou encore à partir du règne de Philippe II en Macédoine²⁸. À l'époque hellénistique, plusieurs cités participent à l'armement de leurs concitoyens²⁹.

Au IV^e siècle, l'implication de la cité dans la fourniture d'armes trouve une attestation implicite dans l'existence d'arsenaux. On peut se demander si de tels dépôts existent dans les sanctuaires : l'Acropole semble en effet avoir été le lieu d'un stock d'armes³⁰. Dès 369/8, un

23. Voir en dernier lieu Burckhardt (1996).

24. Voir Couvenhes (2000).

25. Par professionnalisme j'entends à la fois la spécialisation des soldats dans telle ou telle activité militaire, et le fait que certains d'entre eux – en réalité des officiers (ce sont les seuls que l'on puisse repérer) et dans des proportions impossibles à déterminer – sont appelés à servir à plusieurs reprises une même charge militaire.

26. Diodore, XIV, 42-43, mentionne « les 140 000 boucliers, et à peu près autant d'épées et de casques » fabriqués à Syracuse grâce au rassemblement d'ouvriers opéré en un même lieu par Denys I^{er}.

27. Selon Finley (1968) 149 un véritable « public supply system » aurait existé à Sparte au IV^e siècle.

28. Les références sont données dans Hatzopoulos (2001) 41-42.

29. Au III^e siècle, des cités crétoises alliées par traités à Antigone Dôsôn ou bien à Rhodes prévoient d'envoyer pas moins de la moitié de leurs citoyens « pourvus d'armes » (*hopla echontes*) : cf. *Staatsverträge* 501, lignes 28-30; 502, lignes 29-31; 551, lignes 19-20 et 552, lignes 33-35. On peut voir là une clause de précaution destinée à éviter au recruteur la charge financière d'avoir à fournir des armes à leurs alliés; on peut tout aussi bien considérer cette clause comme l'indice que la cité devait se charger d'armer ses concitoyens envoyés se battre outremer.

30. La question reste difficile. Les modernes furent partagés sur la destination du Parthénon (lui-même divisé en Pronaos, Hékatompédon, Parthénon ou Naos et Opisthodomos) ou de la Chalkothèque. Nombreux étaient ceux qui les considéraient comme comme des édifices religieux où les armes déposées étaient des dédicaces. Pour grande part, leurs hésitations étaient liées à la destination non militaire qu'avait la Chalkothèque de Délos et aux inventaires conservés des trésoriers d'Athéna au V^e siècle. Ces derniers font certes mention de pièces d'armement, mais leur nombre est si infime qu'il ne peut s'agir que de dédicaces. Ferguson (1932), puis Pritchett (1979) 240-276 ont émis

inventaire des Trésoriers d'Athéna fait apparaître, dans l'Opisthodomos, 318 caisses de flèches et 8 caisses et demi dans l'Hekatom-pédon³¹. De même, à partir du milieu du IV^e siècle, la majorité des bronzes offerts à Athéna et entreposés dans la Chalkothèque, bâtiment situé à l'est du Parthénon, change de nature : divers inventaires, qui nous sont conservés par des inscriptions, font en effet apparaître nombre de boucliers, casques, cuirasses et autres pièces d'armement, y compris des catapultes³². Ces différentes pièces ne sont pas à proprement parler des offrandes (*anathêmata*) mais plutôt des objets placés là sous la protection de la divinité. On sait que, d'une manière analogue, les sanctuaires pouvaient servir de réserve financière pour certaines cités qui y puisaient fréquemment pour des dépenses courantes aussi bien qu'exceptionnelles³³. La Chalkothèque apparaît bien comme un entrepôt public où la cité conservait en réserve une partie de son armement, et dont il fallait régulièrement surveiller l'état des stocks. Ainsi, une inscription de 353/2³⁴, fait apparaître un inventaire, mené à la fois par les trésoriers d'Athéna et tous les magistrats militaires de l'année en cours et des neuf années précédentes. Comme l'a montré Jacques Tréheux, il s'agissait là pour la cité d'établir un *exetasmos*, c'est-à-dire d'un inventaire de contrôle, prescrit à l'occasion de faits exceptionnels ; l'*exetasmos* se distinguant de la *paradosis*, inventaire périodique dressé par les trésoriers d'Athéna chargés d'administrer les objets déposés³⁵. Qu'entre cet *exetasmos* de 353/2 (IG II² 120) et un autre de 350/49 (IG II² 1440) l'on ait les mêmes chiffres ne doit pas nous conduire à considérer que les collections étaient restées intactes, mais plutôt que le stock était demeuré inchangé : si entre-temps des pièces d'armement étaient sorties, elles avaient pu y rentrer à nou-

l'hypothèse selon laquelle, à partir du IV^e siècle, les armes entreposées et recensées dans les inventaires étaient si nombreuses qu'elles ne pouvaient avoir d'autre usage que de servir de réserve. Le livre récent de Harris (1995) n'est d'aucun secours – d'une manière générale, voir le compte rendu de Kosmetatou (2002) 185-197.

31. IG II² 1424 a (add.), lignes 121-122. D'autres caisses de flèches, en nombre significatif, sont mentionnées dans IG II² 1412, ligne 28 ; 1414, ligne 19 et 1422, ligne 8. Snodgrass (1967) 81-84 aborde la question du point de vue de l'archéologie.

32. Pritchett (1979) 260-265 fait un inventaire des dépôts d'armes (flèches, boucliers, lances, etc.) dans les sanctuaires athéniens, qu'il faudrait pousser plus avant.

33. À la fin du V^e siècle, Athènes a emprunté à Athéna des sommes destinées à l'effort de guerre et les a remboursées dans la suite ; les cas les plus intéressants sont ceux de Locres, en Italie du sud (à la fin du IV^e et au début du III^e siècle) et de Délos durant sa période d'indépendance, entre 314 et 167 ; on pourra se reporter à Migeotte (1984).

34. Il s'agit de IG II² 120, sur laquelle revient Tréheux (1958) 135-146 ; cf. La Folette (1986) 78, n. 14.

35. Tréheux (1956) 462-479 à la suite d'une étude d'A. Wilhelm ; Tréheux (1958) 135.

veau, même en mauvais état, ou bien être remplacées, y compris par des prises de guerre³⁶.

On connaît en effet la provenance d'une partie des armes entreposées sur l'Acropole dans la deuxième moitié du IV^e siècle. Le décret conservé dans la *Vie des dix orateurs* du Pseudo-Plutarque attribuée à Lycurgue le fait d'avoir «entreposé à l'Acropole une grande quantité d'armes et cinquante mille traits»³⁷. On sait qu'après la victoire du Granique, Alexandre consacra 300 armures à Athéna. Toutefois, dans ce dernier cas, il s'agit d'une offrande faite à la déesse et prise sur le butin de la bataille, avec cette inscription dédicatoire : «Alexandre, fils de Philippe et les Grecs, à l'exception des Spartiates, [ont consacré ces armes prises] sur les barbares habitant l'Asie»³⁸. Alexandre ne fournissait certainement pas des armes à l'arsenal de l'Acropole, mais consacrait des objets au Parthénon, remettant à l'ordre du jour la vieille tradition qui voulait qu'au V^e siècle, à l'occasion des Grandes Panathénées, les membres de la Ligue de Délos et les cités ioniennes consacraient des panoplies à Athéna³⁹. En revanche, lorsque après sa victoire à Salamine de Chypre en 306, Démétrios Poliorcète envoya à Athènes 1200 panoplies hoplitiques prélevées sur l'énorme butin⁴⁰, on ne peut pas se contenter de dire qu'il surpassait en libéralité Alexandre, comme le font encore certains auteurs⁴¹. La destination des armes était tout autre : ces panoplies furent vraisemblablement envoyées aux Athéniens comme contribution à leur défense⁴², puisque la ville était alors confrontée aux attaques de Cassandre qui l'assiégea en 304.

Sans compter les arsenaux maritimes du Pirée⁴³, la cité possédait d'autres entrepôts militaires. Ainsi, les savants ont tenté de voir un arsenal dans le bâtiment de plan rectangulaire adjacent à l'Héphaistéion

36. Il est frappant de constater qu'entre les deux inventaires exceptionnels, Athènes avait envoyé 5 000 hoplites et 400 cavaliers pour barrer la route à Philippe II aux Thermopyles. La campagne qui dura quelques semaines fut onéreuse puisque, selon Démosthène, *Sur la fausse ambassade*, 84, elle coûta plus de 200 talents à la cité, dépenses des particuliers comprises.

37. [Plutarque], *Vie des dix orateurs*, 852 C : χειροτονηθεῖς δὲ ἐπὶ τῆς τοῦ πολέμου παρασκευῆς ὅπλα μὲν πολλὰ καὶ βελῶν πυριάδας πέντε ἀνήνεγκεν.

38. Arrien, *Anabase* I, 16, 7. Voir Mitchel (1970) 8. Certains boucliers furent placés sur l'épistyle du Parthénon.

39. Habicht (2006) 37-38.

40. Plutarque, *Démétrios*, 17, 1.

41. Habicht (2006) 94.

42. C'est la thèse défendue par Roussel (1943) 337 à laquelle nous adhérons.

43. Sur la skeuothèque de Philon au Pirée, commencée en 347/6, mentionnée par IG II² 1668 et Vitruve, *De architectura* VII, *Praef.* 18, et dont les fondations ont été découvertes en 1988, on se reportera maintenant à Hoepfner et Schwandner (1994) 44-50.

sur le *Colonos Agoraios* parce qu'il présentait des similitudes de construction avec l'arsenal maritime de Philon au Pirée⁴⁴. De même, dans un inventaire de l'Érechthéion consignant les rentrées de l'année 307/6 figurent plusieurs catapultes, de différents types. Une inscription récemment publiée, en provenance de Panakton, atteste-t-elle l'existence d'un arsenal dans cette forteresse du nord de l'Attique, à la frontière avec la Béotie ? Ce document lacunaire, daté de 343/2, se présente comme un inventaire d'armes, que l'on pourrait presque qualifier d'inventaire de munitions, s'il ne manquait les premières lignes de la pierre (cf. Annexe 1). Le matériel recensé est soit incomplet – puisque l'on note des flèches sans pointe ou sans empennage – soit défectueux – on note des caisses endommagées, sans couvercle, des javelots brisés. Quelques difficultés subsistent pour l'identification de certaines pièces (l. 6-7) ou leur destination : on ignore à quoi ressemblaient ces mécanismes de déclenchement de catapulte de la ligne 11 ; à quoi servaient au juste ces caisses et ce qu'étaient ces pointes scythes.

À mes yeux, une des difficultés de l'inscription réside dans la mention de deux tubes pour soufflet de forge ainsi que d'un marteau, dont les poids sont donnés en statères. Il est évident que ce matériel, qui n'a rien de militaire, pouvait servir à réparer ou assembler les diverses pièces d'armement dont disposait l'arsenal de la forteresse. Mais sa présence sur la pierre étonne et la photographie donnée par l'éditeur ne permet guère de vérifier ces deux lectures, en grande partie restituées, et dont nous n'avons trouvé aucun parallèle épigraphique. On est mal renseigné sur la forme que pouvait prendre un tel artisanat. En dehors de cet indice ténu, nous n'avons nullement mention de l'existence d'ateliers publics d'armement. En revanche, les orateurs nous renseignent sur des armureries détenues par des citoyens ou bien des métèques. On sait que Képhalos, le père de Lysias, exploitait un atelier d'armurerie qui employait 120 esclaves⁴⁵. Démosthène rapporte que Pasion a fourni (*edoke*) 1 000 boucliers à la cité⁴⁶. Une inscription de Kymè récemment publiée atteste l'existence d'*ergastèria*, c'est-à-dire de fabriques permettant au dynaste de Pergame Philétairos de fournir aux citoyens de la petite cité d'Éolide 1 000 boucliers (*peltai*), dont 600 à titre gratuit, probablement vers 269/8⁴⁷. Louis

44. Thompson et Wycherley (1972) 80-81 ; Pounder (1983) 233-256.

45. Sur Lysias, voir Dover (1968).

46. Démosthène, *Contre Stéphanos I* (XLV), 85 : οὐμὸς ὑμῖν πατήρ χιλίας ἔδωκεν ἀσπίδας. Ce que l'on prend habituellement pour un don n'est en réalité qu'une "fourniture".

47. Manganaro (2000) 403-413.

Robert a bien montré que ce type de fabrique royale, bien connu à Pergame, consistait en réalité en de petits ateliers, vraisemblablement logés dans les *oikoi* d'un portique⁴⁸. Il est probable que les ateliers de réparation ou d'assemblage de Panakton étaient de même nature. La cité devait faire appel à des artisans locaux pour réparer ou assembler son stock d'armes.

La présence d'arsenaux militaires pose immanquablement deux autres questions. La première est celle de l'uniformisation des armements. On se doute que des critères de standardisation entraient en ligne de compte, notamment pour les munitions, tels que les traits de flèches ; mais on se doute aussi que la production artisanale de l'Antiquité ne pouvait constituer que des pièces uniques. L'uniformisation passait plutôt par l'apposition d'une marque distinctive. On sait que Philippe II fit faire des pointes de flèches à son nom⁴⁹ ; on sait aussi qu'au III^e siècle, Philétairos fournit à Kymè des boucliers portant son nom ainsi que celui de la tribu à laquelle une part de sa dotation était destinée⁵⁰. À ma connaissance, aucun texte n'indique une telle pratique pour la cité athénienne. La deuxième question est celle de la distribution de cet arsenal. Là encore, aucun texte ne nous renseigne de manière explicite. Le seul élément à verser au dossier est constitué de neuf jetons de plomb découverts en 1971 mais dont l'interprétation reste très délicate⁵¹ (cf. Annexe 2). Il s'agit de neuf jetons portant sur l'avvers des pièces de l'équipement du fantassin : un casque de type attique (1), une cuirasse avec jupette (2), une cnémide (3), un bouclier avec l'épisème A qu'il faut restituer A[*thènaioi*]⁵², et une Nikè ailée tenant un trophée (?) de la main droite. L'éditeur, J. H. Kroll a proposé de lire la Nikè comme une représentation symbolique d'une épée qui, avec la lance, reste la seule pièce d'armement absente de la panoplie ainsi constituée. Au revers, on note des lettres A et Γ, Δ, que Kroll a judicieusement interprétées comme étant des tailles : le bouclier comme la Nikè étant mentionné en une taille unique, A, alors que les

48. Robert (1984) 496-499 suivi par Gauthier (1989) 101-107.

49. Pour une représentation, voir la fig. 141 dans Ducrey (1985) 210 ; cf. Brélaz et Ducrey dans ce même volume *supra* p. 328 sur les balles de fronde retrouvées à Érétrie.

50. Manganaro (2000) 410-412.

51. Kroll (1977 b) 141-146.

52. On sait que Λ était l'épisème des boucliers lacédémoniens ; les Athéniens de l'époque classique préférant arborer sur leurs boucliers un œil apotropaïque, une roue de chariot, une gorgone (comme Lamachos d'après Aristophane, *Acharniens*, 574) ou un Éros (comme Alcibiade d'après Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, 16) ; on possède néanmoins quelques attestations d'épisèmes A ou AΘE. Sur tout cela, voir Chase (1902), notamment 110, n° 147 et 152, et Anderson (1970) 18-19 et 263.

tailles des casque, corset et cnémides pouvaient varier. On se doute que sur la base de seulement neuf jetons, toute interprétation reste hypothétique. Kroll voit sur les jetons des pièces d'armement pour la cavalerie ; il me semble qu'on peut tout aussi bien y voir des pièces à destination de fantassins⁵³. À quoi servaient ces jetons ? Il est tentant de les considérer comme des contremarques distribuées par la cité aux citoyens pour leur permettre de retirer une pièce d'armement auprès d'un arsenal. Mais là encore, seul un texte pourrait donner un sens à ces documents.

La cité contrôlait l'état de ses stocks d'armes par l'intermédiaire de ses magistrats militaires. Dans le décret de 353/2 relatif à l'*exetamos* de la Chalkothèque⁵⁴, tous les magistrats militaires de l'année en cours et des neuf années précédentes étaient concernés : soit une commission de 40 stratèges, hipparques, phylarques et taxiarques collaborant avec les dix trésoriers d'Athéna et secondés par « un essaim d'esclaves et de secrétaires publics »⁵⁵. Dans le décret conservé dans la *Vie des dix orateurs* Lycurgue entreposa des armes sur l'Acropole en qualité de commissaire aux armements⁵⁶. L'absence d'inventaire de la part des trésoriers d'Athéna au III^e siècle a été expliquée par leur disparition et leur remplacement par la nouvelle magistrature du στρατηγός ἐπὶ τὴν παρασκευήν⁵⁷. L'intérêt principal de l'inscription de Panakton est d'attester le contrôle qu'exerçait un magistrat (peut-être l'épimélète de la forteresse ?) sur l'arsenal qui s'y trouvait. Ce magistrat était chargé de remettre un état complet de l'armement dont il disposait à son successeur, Démoklès, fils de Kléokritos d'Acharnes⁵⁸.

53. À la fois en raison de la nature des armes représentées et de ce que l'on sait sur la manière dont les cavaliers obtenaient leur armement ; voir *infra*, p. 533.

54. *IG* II² 120.

55. Tréheux (1958) 139.

56. [Plutarque], *Vie des dix orateurs*, 852 C : ὁ ἐπὶ τῆς τοῦ πολέμου παρασκευῆς. Dans la deuxième moitié du IV^e siècle, cette charge de « commissaire aux armements » est inconnue par ailleurs ; seule la fonction de stratège ἐπὶ τὴν παρασκευήν est attestée : dans [Aristote], *Constitution des Athéniens*, 61, 1 et dans des inscriptions, mais pas avant 307/6 (*IG* II² 1487, ligne 80-84), puis parmi les participants de la Pythaidè à la fin du II^e et au début du I^{er} siècle av. J.-C. ; sur cette magistrature militaire, voir Tracy (1982) 123-124 et Ferguson (1909) 315-323.

57. L'hypothèse est soutenue par Ferguson (1932) 126 qui considère que les trésoriers d'Athéna sont abolis en 306/5 et leur fonction d'inventaire d'armes prise en charge par le στρατηγός ἐπὶ τὴν παρασκευήν. Ce magistrat est attesté dans cette fonction pour la première fois dans une inscription de 296/5, *IG* II² 682, lignes 21-24.

58. Le verbe *paradidomi* est attesté par des parallèles dans le corpus des textes relatifs aux garnisons de l'Attique, et s'applique aux stratèges.

Par l'intermédiaire de ses officiers militaires la cité contrôlait vraisemblablement l'état de ses stocks d'armes.

Mais il ne faudrait pas imaginer des pratiques uniformes ni trop rigides. Il convient de souligner que la participation de la cité à l'armement de ses concitoyens n'est en rien antithétique avec la nécessité ou la possibilité qu'avaient les citoyens de s'armer eux mêmes, notamment pour des armes plus « personnelles » telles que les épées et les boucliers. Que des canaux d'armements différents aient existé apparaît chez Énée le Tacticien, au chapitre 30, 1, de sa *Poliorcétique*, composée vers les années 350. Énée y précise qu'en cas de siège, la cité devra « surveiller par précaution les armes importées pour la vente et exposées à l'agora », car leur présence sur le marché peut être massive. D'où la nécessité pour la cité de veiller à ce que le gros du stock puisse être mis en vente sur décision officielle (εἶναι δημοσίᾳ κρίνειν, en 30, 2). Au chapitre 10, 9, Énée indique également que tout étranger entrant dans la ville devra « porter ses armes bien visibles et faciles à atteindre » et « qu'on les leur enlèvera aussitôt ». Au chapitre 30, 2, Énée justifie le nécessaire contrôle des marchés par la cité « car – dit-il – il est absurde de confisquer les armes de tout homme qui arrive, tandis que sur les marchés et dans les dépôts (*sunoikia*) on trouve en masse des bannes de petits boucliers et des caisses de poignards »⁵⁹. Il apparaît clairement que la cité ne se substituait pas au marché d'approvisionnement en armes, mais tentait d'en contrôler sinon l'approvisionnement du moins l'écoulement.

L'un des moyens de contrôle à la disposition de la cité était certainement d'ordre financier. On sait par exemple que les cavaliers athéniens bénéficiaient du système assez bien connu de la *katastasis*. Ce système, qui est attesté dès le IV^e siècle⁶⁰ fut confirmé par la découverte de tablettes de plomb au Céramique et sur l'Agora⁶¹. Il fonctionnait comme une aide financière de la cité destinée à couvrir les frais d'équipement du cavalier, qui appartenait pourtant aux catégories les plus fortunées de la population civique. En réalité, il ne s'agissait pas pour la cité d'offrir au cavalier sa monture, mais seulement d'en faciliter l'achat. En lui octroyant 1 200 drachmes, la cité prêtait au cavalier une somme dont elle avait l'assurance d'être remboursée à la fin du

59. Énée le Tacticien, 30, 2 : εὐθηδες γὰρ τῶν μὲν ἀφικνουμένων ἀνδρῶν παραιρεῖσθαι τὰ ὄπλα, ἐν δὲ τῇ ἀγορᾷ καὶ ταῖς συνοικίαις ἀθρόα ὑπάρχειν σωράκους τε ἀσπίδιων καὶ ἐγχειριδίων κισώτια.

60. Lysias, XVI, 6-7 (se référant à 404/3); Eupolis fr. 268 (datant de c. 429-425); cf. Martin (1887) 335-345 et Bugh (1988) 56-57.

61. Sur ces tablettes, voir Braun (1970) 129-269 et Kroll (1977 a) 83-140.

service de cavalerie, après plus de douze ans passés dans l'escadron. La somme correspondait en effet à la valeur initiale de la monture et baissait chaque année de 100 drachmes. Cet « amortissement » était pris en considération en cas de perte de la monture, sur le champ de bataille ou pour raison de service. La somme atteinte alors par le cheval était remboursée au cavalier qui devait tirer de sa poche le supplément pour s'acheter une nouvelle monture ou bien rembourser la *katastasis*⁶².

Aucun mécanisme comparable à ce système n'est attesté pour l'infanterie. On ignore comment la cité aidait ses citoyens à se procurer leur équipement. Le seul indice réside dans un passage de l'*Aréopagitique* (VII, 82) d'Isocrate, composé vraisemblablement en 354. Ce passage met en relation *exetasis* et *misthos*. Se lamentant sur une gloire passée qu'une défaite toute fraîche dans la guerre des Alliés avait mise à mal, Isocrate se plaint de la disparition du bon ordre d'autrefois (*eutaxia*), qui enseignait si bien la valeur militaire (*aretè*) aux citoyens. Isocrate se plaint de ce que les Athéniens ont à ce point négligé ce qui concerne la guerre « que nous n'allons même pas aux revues si nous ne touchons pas d'argent » :

Ἐτι δὲ πρὸς τούτοις ὑπὸ μὲν ἐκείνης τῆς εὐταξίας οὕτως ἐπαιδεύθησαν οἱ πολῖται πρὸς ἀρετὴν, ὥστε σφᾶς μὲν αὐτοὺς μὴ λυπεῖν, τοὺς δ' εἰς τὴν χῶραν ἐμβάλλοντας ἅπαντας μαχόμενοι νικᾶν. Ἡμεῖς δὲ τοῦναντίον· ἀλλήλοις μὲν γὰρ κακὰ παρέχοντες οὐδεμίαν ἡμέραν διαλείπομεν, τῶν δὲ περὶ τὸν πόλεμον οὕτω κατημελήκαμεν, ὥστ' οὐδ' εἰς τὰς ἐξετάσεις ἵεναι τολμῶμεν ἢν μὴ λαμβάνωμεν ἀργύριον.

Et en outre, le bon ordre d'autrefois enseignait si bien la vertu aux citoyens qu'ils ne se tourmentaient pas mutuellement et qu'ils remportaient la victoire sur tous les envahisseurs. Pour nous c'est le contraire : nous ne cessons pas un seul jour de nous créer des difficultés les uns aux autres, et nous avons tant négligé ce qui concerne la guerre que nous n'allons même pas aux revues si nous ne touchons pas d'argent. (Trad. G. Mathieu, *CUF*, 1950)

Le passage a été interprété de différentes façons. D'une manière générale, L. Marinovic fait de ces passages d'Isocrate et d'autres de

62. Le système était assorti du paiement par la cité de la ration journalière en avoine pour la monture, l'*hippotrophia*, mais ces frais de fonctionnement différaient de la fourniture de la monture. Sur la *katastasis*, voir Bugh (1988) 53-58 et 66-70; Spence (1993) 279-280.

Démosthène un élément constitutif de sa démonstration de la crise de la *polis*, confrontée au développement du mercenariat et à la disparition de l'engagement militaire des citoyens⁶³. On sait maintenant qu'Isocrate – tout comme Démosthène – a exagéré le trait d'une cité ayant abdiqué ses devoirs militaires⁶⁴. Empreint de cette idée de la crise de la cité, Pelekidis a pour sa part commis un contresens sur ce passage, en estimant qu'il s'agissait là pour les citoyens « d'assister (en spectateurs) aux revues », et donc d'être « payés » en conséquence. Pelekidis ramenait cet *exetasis* à la revue des éphèbes qui avait lieu au théâtre de Dionysos⁶⁵. Or l'*apodeixis* – c'est-à-dire la revue des éphèbes, selon les propres termes de la *Constitution des Athéniens*, 42, 4 – n'est pas l'*exetasis* – c'est-à-dire la revue en armes des soldats-citoyens : les deux revues n'ont aucun lien entre elles.

En réalité, le passage d'Isocrate doit être compris de manière plus simple. *Exetasis* a ici le sens de “revue d'arme pour inspection ou inventaire”, sens attesté dans l'épigraphie et les sources littéraires⁶⁶. Il faut donc traduire : « Nous avons tant négligé ce qui concerne la guerre que nous n'osons même plus nous rendre aux inspections en armes, à moins de percevoir de l'argent (pour cela) ». Il s'agit donc pour les citoyens de “se rendre en armes” à l'appel des stratèges et pour cela de toucher de l'argent (*argurion*). La question est de savoir à quoi servait cet argent. Est-ce l'équivalent d'une solde en temps de

63. Marinovic (1988) 270-299.

64. Burckhardt (1996) 154-256.

65. Dans son raisonnement, Pelekidis (1962) 114-115 indique que l'*apodeixis* des éphèbes avait lieu au théâtre de Dionysos, comme cela se déduit de la *Constitution des Athéniens*, 42, 4, puis mentionne la désaffection des citoyens aux revues d'armes (*exetasis*) qu'il prend pour les premières : « Isocrate parle des revues en général ; il est évident que ce qu'il dit en général peut s'appliquer à ce cas particulier ; mais il n'aurait pas exclu qu'Isocrate puisse être soupçonné d'exagération. Peut-être ces revues avaient-elles retrouvé une partie de leur éclat d'autrefois, sous l'impulsion patriotique donnée par le groupe politique de Démosthène et de Lycurgue dans la préparation de la lutte contre Philippe et Alexandre ».

66. Garlan (1964) 147-151 est revenu sur les attestations des termes ἐξέτασις, ἐξετασμός et ἐξοπλασία dans les sources littéraires et épigraphiques à propos d'un passage mal compris – Salviat (1958) 198-201 – d'une loi judiciaire de Thasos qui prescrivait que les procédures d'ἐνδειξις et d'ἀπαγωγή ne pourraient être utilisées « ni en temps de revue, ni en temps d'expédition de secours, ni en temps de garde » (μηδὲ ἐν ἐξετάσει, μηδὲ ἐν βοηθείαι, μηδὲ ἐμ φυλακῆι). Le terme d'ἐξέτασις, tout comme ἐξετασμός dérive d'ἐξετάζω dont un des sens signifie “passer en revue, examiner de près”. Le Bailly et le *LSJ* s. u. ἐξέτασις renvoient à Thucydide, IV, 74 (ἐξέτασιν ποιείσθαι) ; VI, 45 ; VI, 96 ; ou Xénophon, *Anabase* I, 2, 9 (ἐξέτασιν ποιεῖν) ; I, 2, 14 ; V, 3, 3 (ἐξέτασιν σὺν τοῖς ὀπλοῖς ἐγίγνετο). Le *LSJ*, s.u. ἐξετάζω renvoie à Thucydide, VII, 33 ; 35 ; *Hell. Oxy.* 10, 1 : ἐξ στρατιώτας σὺν τοῖς ὀπλοῖς. Le Bailly, s.u. ἐξετασμός renvoie à Démosthène, 230, 14 et Plutarque, *Moralia*, 1060 b.

guerre ? On peut s'étonner qu'Isocrate s'offusque d'une réalité qui est attestée à Athènes depuis le V^e siècle. Le *misthos*, indemnité de service, est attesté à Athènes depuis au moins le début de la guerre du Péloponnèse⁶⁷. Dès lors, l'*argurion* dont il est question chez Isocrate traduit certainement une réalité plus récente, et en même temps différente de celle de la solde versée en temps de guerre. Deux hypothèses peuvent être émises, me semble-t-il : soit il s'agit d'une solde destinée à occuper les citoyens en temps de paix, soit il s'agit d'une somme d'argent destinée à l'achat par les citoyens de tout ou partie de leur armement, les deux hypothèses pouvant d'ailleurs se recouper.

Que les citoyens athéniens aient touché de l'argent pour constituer leur armement n'est pas invraisemblable. *Misthos* aurait alors ici un sens comparable à celui qu'on lui donne dans un passage de l'*Hipparque* (I, 22-23) de Xénophon, composé peu après 362, relatif à l'équipement en armes des cavaliers⁶⁸.

ἀλλὰ μὴν τοῦ καλῶς γε ὀπλισθῆναι τοὺς ἰππέας οἱ φύλαρχοι ἄν μοι δοκοῦσι μέγιστον συλλαμβάνειν, εἰ πεισθεῖησαν ὅτι πολὺ ἐστὶ πρὸς τῆς πόλεως εὐδοξότερον τῆ τῆς φυλῆς λαμπρότητι κεκοσμηθῆσθαι ἢ μόνον τῆ ἑαυτῶν στολῆ. Εἰκὸς δὲ μὴ δυσπείστοις εἶναι αὐτοὺς τὰ τοιαῦτα, οἳ γε φυλαρχεῖν ἐπεθύμησαν δόξης καὶ τιμῆς ὀρεγόμενοι, δυνατοὶ δ' εἰσὶ [καὶ] τὰ ἐν τῷ νόμῳ πορίσαι καὶ ἄνευ τοῦ αὐτοῖ δαπανᾶν τῷ μισθῷ ἐπαναγκάζοντες κατὰ τὸν νόμον ὀπλιζεσθαι.

Mais en fait, ce qui peut avant tout contribuer, je crois, à doter les cavaliers d'un bel armement, c'est que les phylarques soient persuadés que l'éclat de leur escadron, bien mieux que leur seule tenue personnelle, leur vaudra, aux yeux de la cité, une parure de gloire. Il est naturel qu'en pareille matière ils entendent vite raison, puisque c'est le désir de gloire et d'honneur qui leur font briguer la charge de phylarque et que, d'autre part, ils ont les moyens d'armer leur troupe selon les dispositions légales, et sans dépenses personnelles, en les contraignant, selon la loi, à employer leur solde à s'armer.

67. On trouve parfois dans les manuels que la solde aux armées fut introduite par Périclès peu après le *dikastikos misthos*, entre 463/2 et 451, mais tout cela reste conjectural. Pritchett (1971) 7-14 essaye de préciser la date d'introduction de la « pay for soldiers » à Athènes, à partir d'auteurs du IV^e siècle ou plus tardifs. Will (1975) 576-577 a bien rappelé à la suite de Pritchett que, dans le domaine militaire, « l'usage thucydéen consiste généralement à désigner par *trophè* les versements en numéraires dont bénéficiaient soldats et marins, tant Athéniens que Péloponnésiens, ce qui implique qu'il ne s'agissait pas d'un 'salaire' mais d'une indemnité alimentaire ».

68. Sur ce passage, voir Bugh (1988) 193.

Le passage indique clairement l'existence d'une ordonnance prévoyant que les cavaliers puissent s'armer avec le *misthos* perçu. La cité laisse donc l'initiative de l'équipement aux citoyens eux-mêmes, sans exclure toutefois la possibilité pour leurs officiers de contribuer à cet équipement. Dans le même ouvrage, Xénophon prescrit au commandant de cavalerie de ne jamais être démuné de courroies de cuir pour les cavaliers qui en manqueraient⁶⁹; l'auteur précise que ces courroies indispensables à l'emploi des mors ou des selles nécessitent «une dépense minime». Nous sommes là, semble-t-il, aux origines d'une pratique évergétique qui atteint son plein développement à l'époque hellénistique. Dans un décret pour l'hipparque Théophrastos, datant de 220/19 et émanant des Athéniens en garnison à Éleusis, Panakton et Phylè, ce dernier est honoré pour avoir «veillé, non seulement à la nourriture des chevaux (*hippotrophia*), mais aussi à ce que les cavaliers soient équipés des meilleures armes possibles, en versant une contribution volontaire (*epidosis*) de 10 mines aux officiers (*lochagoi*)»⁷⁰. L'hipparque Théophrastos participe pour une somme considérable à l'armement de son escadron.

L'infanterie athénienne a certainement connu une évolution comparable. Il est possible que dès le milieu du IV^e siècle, si l'on veut bien interpréter comme je le propose le passage d'Isocrate, les fantasins touchaient une somme leur permettant de s'équiper. Il est certain qu'à l'époque hellénistique leurs officiers pouvaient contribuer à cet équipement. On peut citer le décret de 211/10 pour le stratège d'Éleusis Démainetos honoré par ses soldats pour avoir fourni de l'argent (*argurion*) pour leurs vêtements (*esthèta*)⁷¹. On peut surtout invoquer les considérants de trois décrets en l'honneur de taxiarques athéniens. Ceux qui ont servi en 272/1 «se sont occupés chacun de sa propre tribu afin que l'état de l'équipement soit le meilleur possible pour se rendre dans les forteresses, dans les postes de surveillance et dans les

69. Xénophon, *Hipparque*, 8, 4.

70. IG II² 1303, lignes 13-17, avec les suppléments de Ferguson et Dow (1933) 447-449 et Wilhelm (1946) 115-123 : [χειροτονηθεῖς δὲ καὶ ἵππαρχος εἰς τὸν ἐνταυτοῦν πόλιν] ἐπὶ Μηνεκέκρηάτου ἄρχοντος ἐπεμελήθη τοῦ ἱππικαίου, ἱππείας πάντας ἱπποτροφῶν, ἴνα δὲ| τοῖς ὄπλοις ὡς ἄριστα | κλητεσκευασμένοι ᾖσιν, ἐξπέδωκεν δέκα μινῶν ἐπίδοσιν | τοῖς λοχολογίοις; Kroll (1977 b) 146, n. 15 pense qu'il faut en réalité comprendre *phylarchoi* pour *lochagoi*.

71. IG II² 1304, lignes 35-36 : καὶ ἐν πάσι τοῖς ἔτεσίν αὐτοῖς προδιδούς ἀργύριον εἰς ἐσθῆτα. Ce que recouvrait exactement le terme d'*esthèta* ne se laisse pas percevoir avec précision. Nous nous garderons de franchir le pas qui pourrait en faire des uniformes, tant notre documentation sur ce point est lacunaire.

revues»⁷². Le deuxième décret, qui honore les taxiarques ayant servi sous l'archontat d'Olbios, présente une construction similaire, bien que restituée⁷³. Le troisième décret indique que les taxiarques «en charge sous l'archontat d'Euxénippos se sont occupés de la garde des murs et n'ont cessé dans toutes les revues d'armes de prendre soin et de commander au mieux et avec zèle les citoyens, et de suivre toutes les autres prescriptions que leur ordonnaient le conseil et le peuple»⁷⁴.

À la lecture de ces documents, trois points doivent être soulignés. Il apparaît premièrement qu'au III^e siècle les taxiarques avaient pour mission d'assurer l'équipement de leurs soldats et que cet équipement s'effectuait dans le cadre de troupes recrutées à l'échelon de la tribu. À Kymè, les 600 boucliers demandés à Philétairos devront pareillement être réparties à raison de 50 par tribu, et les phylarques s'en occuperont⁷⁵. Deuxièmement, si l'équipement des soldats à une triple destination (la garde, les reconnaissances sur le territoire et les revues d'armes), la vérification de l'équipement lui-même avait lieu justement lors des revues d'armes pour inspection ou inventaire, que les sources appellent *ἐξέτασις*, *ἐξετασμός* ou parfois *ἐξοπλάσια*. L'intérêt principal de ces revues n'était pas seulement d'effectuer une parade comme au 14 juillet, mais bien plutôt, si l'on veut bien se rappeler du sens qu'*exetasmós* a dans les inventaires de la chalthothèque, de faire la recension des armes et de leur état. Énée prescrit qu'en cas de siège, «on fera de fréquentes prises d'armes (*exoplasiá*), à l'occasion desquelles les étrangers résidants seront conduits à un endroit convenu ou resteront dans leurs maisons»⁷⁶. Le Tacticien indique que dans les mêmes circonstances, «les armes doivent être inscrites sur un

72. Décret des Athéniens de 271/0 en l'honneur de taxiarques, Pouilloux (1960) n° 1, lignes 13-16 : (ἐπειδή)... ἐπεμελήθησαν δὲ καὶ τῆς φυλῆς τῆς ἑαυτοῦ ἕκαστος ὅπως ἂν ὡς βέλτιστα τοῖς ὅπλοις κατεσκευασμένοι εἶς τε τὰς φυλακὰς καὶ τὰς ἐφεδρείας καὶ τοὺς ἐξετασμοὺς πορεύωνται.

73. Le décret a été publié par M. B. D. Meritt, *Hesperia* 2 (1933) 156, n° 5 mais les lignes 7-16 ont été restituées de manière plus juste par Pelekidis (1956) 192-194. Aux lignes 11-14, ce décret des Athéniens de 275/4 en l'honneur de taxiarques indique : (ἐπειδή)... ἐπεμελήθησαν δὲ καὶ [...] τῆς τάξεως τῆς ἑαυτοῦ ἕκαστος ὅπως ἂν ὡς ἄριστα κατεσκευασμένοι τοῖς ὅπλοις εἶς τε τοὺς ἐξετασμοὺς καὶ τὰς φυλακὰς πορεύωνται.

74. Décret des Athéniens de 302/1 en l'honneur de taxiarques, *IG II² 500 (Syll.³ 345)*, lignes 9-17 : ἐπειδὴ οἱ ταξίαρχοι οἱ ἐπ' Εὐξενίππου ἄρχοντος ἐπεμελήθησαν τῆς τε φυλακῆς τῶν τευχῶν καὶ ἐν τοῖς ἐξετασμοῖς ἅπασιν διετέλεσαν ἐπιμελόμενοι καλῶς καὶ φιλοτίμως ἡγούμενοι τῶν πολιτῶν καὶ τάλλα πράττοντες ὅσα αὐτοῖς ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος προσέταττεν.

75. Manganaro (2000) 404, lignes 1-13.

76. Énée le Tacticien, 10, 13.

registre quand on a plus d'un équipement»⁷⁷. La revue d'armes est donc un moment essentiel dans le processus de défense de la cité, qu'Isocrate soulignait mais dont il regrettait que ce fût au prix du versement d'argent. Troisièmement, les officiers ont contribué à ce que les armes disponibles soient dans le meilleur état possible. Les textes épigraphiques sont explicites, encore qu'il ne faille pas les surinterpréter. Il est vrai que Théophrastos s'est défait de 100 mines pour assurer l'équipement de ses cavaliers. Mais dans les autres décrets, les choses sont moins claires. Veiller à ce que les soldats soient munis des meilleures armes possibles peut être compris de différentes manières. On peut penser que les taxiarques ont prodigué leur libéralité financière en puisant dans leur poche pour pallier au mauvais état de leur troupe. On peut penser aussi tout simplement que ces officiers ont géré convenablement les fonds nécessaires à assurer cette fourniture⁷⁸. Au III^e siècle, la cité n'est pas pieds et mains liés face à de riches citoyens qui se substitueraient à elle (le fameux régime des notables de L. Robert n'apparaît sans doute pas avant l'époque impériale). Elle garde la haute main sur ses destinées militaires, même si sa marge de manœuvre a pu varier en fonction de la domination macédonienne. Elle peut faire appel à la générosité de ses citoyens, mais cette générosité n'est certainement qu'un complément.



Annexe 1 : Panakton (Colline de Kavasala). Inventaire d'armes - 343/2 a. C.

Support : Stèle. *Matériau* : Marbre du Pentélique. *État du monument* : Fragment d'une stèle, brisée en haut et en bas. La pierre est dégrossie de manière rudimentaire à l'arrière et de manière plus lisse sur les cotés.

— *Lieu de déc.* : Colline de Kavasala. *Cond. déc.* : la pierre fut découverte près de Prasino, sur la colline de Kavasala, dans les ruines d'habitation à l'intérieur de la forteresse, lors des fouilles du «Skourta Plain Project», menées par l'Université de Standford. *Lieu de conserv.* : Panakton. *Inst. de conserv.* : Réserve. *N° inv.* : 1992-300. *Dimensions* : 26/28,3/5.

Datation du texte : -342/-341. *Justif. dat.* : Mention de l'archonte éponyme. *Style écr.* : Non-stoichédon, 34-40 lettres.

77. Énée le Tacticien, 10, 7.

78. Supposition similaire à propos d'un décret pris par les Érythréens (*I. Erythrai* 24) pour leurs stratèges, c. 277/6-269/8. Le décret mentionne aux ligne 9-10 «qu'ils se sont occupés de manière impeccable et avantageuse de la sécurité et des revues d'armes». C'est l'ensemble du collège des neuf stratèges qui est honoré : la responsabilité est donc collective et d'autant plus diluée que le collège n'est en fonction que pour un quadri-mestre.

Éd. : M.H. MUNN, «The First Excavations at Panakton on the Attic-Boiotian Frontier», in John M. Fossey, *Boeotia Antiqua* VI, Amsterdam, 1996, p. 52-53, photo du support, pl. 19 (SEG, 46, 145); *Garnisons*, 2.

H. min. l. : 0,4. H. max. l. : 0,5.

[-----]ς [ᾠ] [ᾠ] ΗΗΗΗ [-----]
 [-----]σο<ι> ΓΙ, σταθμὸν σ[τατῆρες -----]
 [-----] σταθμὸν στατῆρες ΠΙΙ [-----]
 4 [----] αὐ]λοὶ φύσαις δύο, σταθμὸν στα[τῆρες -----]
 [---]ς ΠΙ, σταθμὸν στατῆρες ΓΠΠ· σφῦ[ρα χαλκ]-
 [ευτικ]ῆ [μ]ία, σταθμὸν στατῆρες ΠΙ· φ[- ca 2 -]ΛΙΔ[- ca. 5 -]
 [β]εθρωμένα Ι· τοξεύματα ἀκίδας οὐκ ἔχ[οντα]
 8 ἀπερωμένα [ᾠ] ΗΗ[ᾠ]· ἕτερα τοξεύματα ἄπτε[ρα]
 ἄνευ ἀκίδων Χ[ᾠ] ΗΗ[ᾠ]· ἀκίδες σαυθικαὶ ΧΗΗ[.]
 σώρακοι τρεῖς κενοὶ οὐχ ὑγιεῖς ἄνευ ἐπιθημ[ά]-
 των· σχασ<τ>η<ρ>ία καταπάλτου· οἰστοὶ καταπάλ[του]
 12 ἄπτεροι [ᾠ] ΔΔΓΙ· ἕτεροι ἀκίδας οὐκ ἔχουσαι ΔΓΙ[Ι]
 ἀκίδες τούτων ΔΠΙ· κιδώτιον, ἐν ᾧ ΔΙ οἰστοὶ, οὐ[χ ὑ]-
 γιές· σαύνια ΗΔΔΠΠ· ἀκόντια ΔΔΓΠΠ, λογχία οὐ[χ ἔ]-
 χοντα ΠΙ, <ᾠ>ν οἱ παλαιοὶ ΓΙ· τούτων εἷς δεδεμένο[ς],
 16 ἕτερος ἔρρωγός· ταῦτα π[ά]ντα παρέδωκα Δημοκ-
 [λ]εῖ Κλεοκρίτου Ἄχαρνεῖ ἐπὶ Πυθοδότου ἄρχοντ-
 [ος] *vacat*

Apparat crit. : L.6-7 : « Perhaps φ[ια]λίθ[ια διαβ]εθρωμένα but there is apparently only one » Chaniotis, *SEG*, 46, 185; L.12 : Munn restituait ΔΓΙ[.].

[...] cinq mille neuf cent [...]

[...] six, poids en statères [...]

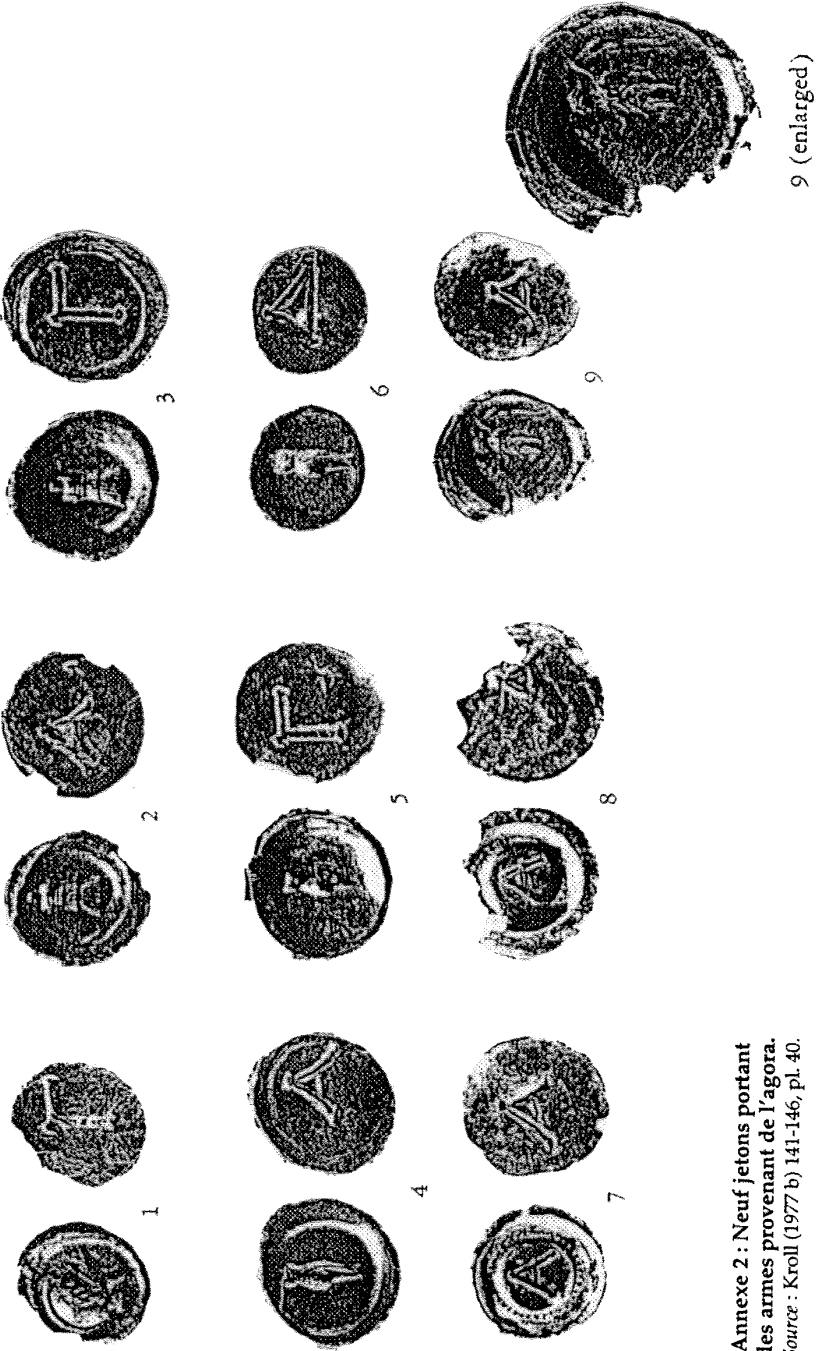
[...] poids en statère : trois [...]

[..tu]bes pour soufflet de forge (?) : deux, poids en statère : [...]

[...] : trois, poids en statère : neuf; marteau de forge (?) : un, poids en statères : trois; [...];

flèches avec pointes et non pourvues d'empennage : sept cent cinquante; autres flèches sans empennage et sans pointe : mille sept cent cinquante; pointes scythes : mille deux cent [...]; trois caisses vides endommagées et sans couvercle; des mécanismes de déclenchement de catapulte; traits sans empennage de catapultes : soixante-seize; autres (traits de catapulte) non pourvus de pointe : 17; pointes pour ces traits : 13; une caisse endommagée dans laquelle il y a onze traits; javelines : cent vingt-quatre; javelots : vingt-huit, dont quatre non pourvus de fer, six vieux; parmi ceux-ci, un est lié, et un autre brisé. Toutes ces pièces, je les ai remises à Démoklès, fils de Kléokritos d'Acharnes, sous l'archontat de Pythodotos.





Annexe 2 : Neuf jetons portant des armes provenant de l'agora.
 Source : Kroll (1977 b) 141-146, pl. 40.

Les Romains : des imitateurs en matière d'armement ? Le débat sur l'origine du camp romain

Dominique BRIQUEL
Université de Paris IV-Sorbonne

Dans un article publié en 1986, qui étudiait le point particulier de la tradition sur les emprunts des armes samnites par les Romains au cours des guerres samnites du IV^e siècle avant J.-C.¹, nous avons dégagé ce qui semble avoir été une manière courante pour ce peuple, qui s'était persuadé que les dieux lui avaient assigné comme mission d'étendre sa domination sur la terre entière², de se représenter l'origine des armes et des dispositions tactiques qui lui avaient permis de remplir ce programme et d'asseoir effectivement son empire sur l'essentiel de la terre habitée. Selon une tradition qui trouve sa forme la plus achevée dans une série de textes – *Ineditum Vaticanum*; Diodore de Sicile, XXIII, 2, 1; Athénée, VI, 273 F – qui nous ont paru remonter au père de l'historiographie romaine, Fabius Pictor, mais qu'on retrouve, sous une forme moins systématique, chez des auteurs aussi divers que Polybe, Salluste, Symmaque³, les Romains n'auraient pas été des créateurs en matière d'armement ou de formation tactique, mais auraient constamment imité les autres, et en l'occurrence les peuples contre lesquels ils s'étaient battus. Ainsi l'art de la poliorcé-

1. Voir Briquel (1986).

2. Il suffit d'évoquer les vers par lesquels l'Anchise virgilien expose, aux Enfers, devant Énée, cette mission qui sera celle du peuple issu de lui (*Énéide* VI, 851-853 : *Tu regere imperio populos, Romane, memento / hae tibi erunt artes, pacique imponere morem, / parcere subiectis et debellare superbos* : « Toi, Romain, souviens-toi de régir les peuples sous ton empire; tes arts à toi seront d'imposer les conditions de paix, d'épargner les vaincus et de dompter les superbes »).

3. Polybe, VI, 6, 25; Salluste, *Catilina*, 51, 38; Symmaque, *Correspondance* III, 11, 3. Sur l'originalité de Rome, qui pose le concept d'*imitatio* comme « un des éléments clés de l'identité romaine », Moatti (1997) 273-275.

tique aurait été chez eux un emprunt aux Grecs, celui de la guerre sur mer aux Carthaginois. Le cas échéant, ils seraient passés d'un modèle à un autre, pour faire face à des nécessités militaires nouvelles, mais toujours en copiant ce que des étrangers avaient élaboré. Ainsi, après un premier stade où ils auraient adopté le combat en phalange et le type d'armement hoplitique qui lui est lié, avec bouclier rond (*clipeus*) et lance (*hasta*), que leur opposaient leurs adversaires étrusques, ils les auraient abandonnés au profit de l'ordre souple permis par l'organisation manipulaire et l'armement plus maniable, avec bouclier long (*scutum*) et javelot (*pilum*), qui leur aurait permis de se mesurer avec succès aux Samnites dont le mode de combat reposait sur ces principes⁴.

Cette conception de l'histoire militaire de Rome est largement représentée dans nos textes. Or il faut bien reconnaître qu'elle est assez paradoxale. À aucun moment les Romains n'apparaissent comme des inventeurs dans le domaine de l'art militaire, qui pourtant constituait celui dans lequel le peuple de Romulus se targuait d'une supériorité sur tous les autres – et avait, il faut le reconnaître, de bonnes raisons de le penser. La mission de soumission de l'*oikoumenè* par les armes que l'Anchise virgilien, dans les Enfers, trace pour la nation qui naîtra d'Énée, est posée en contrepoint à la supériorité intellectuelle, littéraire ou scientifique que Rome veut bien laisser aux Grecs⁵. Il est donc étonnant que l'*Urbs* se soit contentée ici d'un rôle d'imitateur, et de confesser – d'une manière aussi constante, puisque cette affirmation est répétée depuis les tout débuts de la littérature romaine, avec Fabius Pictor, jusqu'à ses derniers feux, avec Symmaque – que le peuple vainqueur de l'univers n'avait fait que copier les autres, et singulièrement les nations dont il avait triomphé. Assurément Salluste dégage une leçon morale de cette situation : pour lui, ce serait la marque de l'absence de *superbia*, d'orgueil, de ses compatriotes, qui n'auraient pas hésité à reconnaître leur infériorité vis-à-vis d'étran-

4. Nous rétablissons ici les termes latins auxquels correspondent les mots grecs que donnent nos sources, qui sont rédigées en grec. Nous n'avons pas à faire ici la critique de cette représentation de l'histoire de l'armement et de la tactique romains, représentation qui est effectivement très artificielle. Ce qui nous intéresse est uniquement le schéma mental dont elle est tributaire.

5. Virgile, *Énéide* VI, 847-850 : *excudent alii spirantia mollius aera/ (credo equidem), uiuos ducent de marmore uultus, orabunt causas melius caelique meatus describent radio et surgentia spirantia dicent* « d'autres sauront avec plus d'habileté assouplir et animer l'airain – je le crois volontiers – et tirer du marbre des figures vivantes, mieux faire les plaidoiries et mieux décrire au compas le mouvement des cieus et dire le cours des constellations ».

gers, voire d'ennemis, et à en faire leur profit⁶. Mais cet éloge du pragmatisme romain peut sembler un peu insuffisant pour expliquer cette situation, et cela d'autant plus qu'on peut trouver des textes où les Romains semblent attribuer à certains de leurs grands hommes l'origine de tel ou tel point d'ordre militaire⁷. Mais il est patent que ce n'est pas cette vision, nationale, qui l'a emporté. Les Romains paraissent s'être contentés de la situation somme toute subalterne où ce mode de concevoir leur histoire militaire les confinait.

Comment expliquer cette modestie s'agissant de l'*ars militaris* de la part d'un peuple qui généralement ne nous a pas habitués à une telle attitude ? Nous voudrions reprendre ici cette question en nous penchant sur un aspect particulier qui n'était pas abordé dans les textes que nous avons pris en considération en 1986, et qui montre bien que, parfois, les Romains n'ont pas accepté aussi facilement de se voir taxés d'être des imitateurs dans le domaine militaire. Il s'agit de l'organisation des camps militaires, pour lesquels Rome semble avoir fourni à l'humanité un modèle quasiment idéal, qui se retrouve encore aujourd'hui dans le plan de tant de cités coloniales qui ont été d'abord des *castra*, et dans lequel Polybe, dans un long passage sur lequel nous reviendrons, reconnaissait déjà une des meilleures applications du génie romain⁸. Or, dans ce secteur particulier de l'*ars militaris* également, le processus d'explication par emprunt d'un modèle étranger a joué. Une notice des *Stratagèmes* de Frontin explique en effet que les Romains auraient d'abord disposé leurs camps de manière désordonnée et que c'est uniquement à l'imitation de Pyrrhus, qui le premier avait songé à dresser des camps selon des règles, qu'ils auraient adopté la disposition de leur camp classique :

Autrefois les Romains comme les autres nations installaient leurs camps en distribuant leurs cohortes çà et là, comme autant de hameaux formés de huttes, puisque les hommes d'autrefois ne concevaient de murailles que pour les villes. Pyrrhus, le roi d'Épire, fut le premier à concentrer une armée tout entière à

6. Salluste, *Catilina*, 51, 38 : *neque illis superbia obstat quo minus aliena instituta, si modo proba erant, imitarentur... quod ubique apud socios aut hostis idoneum uidebatur, cum summo studio domi exsequebantur* « et il n'y avait pas chez eux d'orgueil pour les empêcher de copier les institutions étrangères, si du moins on pouvait les approuver [...]. Ce qui leur semblait approprié chez les alliés ou les ennemis, ils l'appliquaient chez eux avec le plus grand zèle ».

7. La création du manipule était parfois attribuée à Romulus (Plutarque, *Vie de Romulus*, 8, 7 ; *Origo gentis Romanae*, 22, 3).

8. Polybe, VI, 27-42. Nous citons le texte dans la traduction de D. Roussel, *Bibliothèque de la Pléiade*, Paris, 1970.

l'intérieur d'un même retranchement. Par la suite, les Romains, après avoir vaincu Pyrrhus dans les plaines Arusiennes près de la ville de Maleventum, s'emparèrent de son camp, étudièrent sa disposition et en vinrent peu à peu à la délimitation du camp qu'ils pratiquent aujourd'hui.⁹

Assurément l'épisode est glorieux pour les Romains puisque c'est à la suite de leur victoire sur Pyrrhus, à Bénévent, en 275 avant J.-C., où ils s'emparent du camp du roi ennemi¹⁰, qu'ils introduisent cette innovation dans leur comportement militaire. Il n'empêche qu'ils ne sont pas des créateurs : l'inventeur de la disposition régulière des camps, de l'art de la castramétation est un Grec, le roi Pyrrhus. Or c'est là une doctrine qui est connue par ailleurs par Tite-Live : celui qui était considéré comme le *primus inuentor* en matière de disposition des camps était le roi d'Épire. Dans le passage fameux où l'historien raconte, d'après les annales en grec d'Acilius, qu'il connaît à travers Claudius Quadrigarius, comment lors d'une ambassade à Éphèse en 192 avant J.-C.¹¹, Scipion l'Africain avait rencontré Hannibal et lui avait demandé quels étaient, à son avis, les plus grands chefs militaires, le chef punique justifie le classement en deuxième position de Pyrrhus, juste après Alexandre le Grand, avant tout parce qu'il avait

9. Frontin, 4, 1, 14 : *castra antiquitus Romani ceteraque gentes passim per corpora cohortium uelut mapalia constituere soliti erant, cum solos urbium muros nosset antiquitas. Pyrrhus Epirotarum rex primus totam exercitum sub eodem uallo continere insituit ; Romani deinde, uicto eo in campos Arusinis circa urbem Maluentum, castris eius potiti et ordinatione notata, paulatim ad hanc usque metationem quae nunc effecta est peruenerunt.* Nous citons le passage dans la traduction qu'en a donnée P. Laederich, *Frontin, Les stratagèmes*, Paris, 1999.

10. Un fragment du livre XX des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse fait allusion à la prise du camp du roi d'Épire lors de la bataille d'Ausculum en 278 av. J.-C. Ce sont des soldats dauniens, alliés de Rome, qui s'emparent du camp ennemi, et il n'est pas fait état d'une influence que ce modèle aurait eue ensuite sur les Romains. Mais on ne peut exclure que la tradition rapportée par Frontin soit issue d'une extrapolation à partir de cet événement survenu en 278 et non en 275 av. J.-C. Voir Pittia (2002) 378-380, avec note 67, et 429-430. Mais la tradition semble avoir admis la prise de deux camps de Pyrrhus, à Ausculum puis à Bénévent (Florus, I, 18, 25 : *eodem postea bis exuto castris, bis saucio et in Graeciam suam trans mare ac terras fugato* ; allusion à la prise du camp à Bénévent aussi dans Eutrope, II, 15, 3 : *Curius contra eum pugnavit, exercitum eius cecidit, ipsum Tarentum fugavit, castra cepit*).

11. Sur l'ambassade envoyée auprès du roi Antiochus et sur le problème de la participation de Scipion à cette ambassade, voir Chassignet (1996), Acilius fr. 7, avec note 2, 96-97, et bibliographie. Il s'agit d'une création artificielle : M. Holleaux (1913) a montré que le Romain était en mission à Carthage au moment de sa prétendue rencontre avec Hannibal à Éphèse.

été le premier à montrer comment il fallait disposer les camps¹² : *castra metari primum docuisse*.

Ici encore donc, Rome n'aurait fait qu'imiter d'autres, et en l'occurrence l'un des chefs grecs les plus prestigieux, le plus illustre des émules d'Alexandre. Mais, à côté de cette affirmation qu'on trouve chez Frontin, on rencontre des présentations qui peuvent sembler aller à l'encontre de cette répétition du schéma habituel sur les Romains imitateurs mais capables de surpasser leurs maîtres. Car Polybe, qui nous a laissé une des descriptions les plus précises qui soient de l'organisation du camp romain, ne souligne en aucun cas une quelconque dette des Romains à l'égard du roi hellène ou de qui que ce soit. Bien qu'il n'aborde pas nommément la question de l'origine du camp romain, dont la perfection de l'organisation a visiblement frappé l'officier grec qu'il était, il semble considérer qu'il s'agit d'une

12. Il est nécessaire que nous citions ce passage dans son ensemble. Tite-Live, XXXV, 14, 5-12 (= Acilius, fr. 5 Peter, 7 Chassignet, = Claudius Quadrigarius, fr. 64 A Peter) : *Claudius, secutus Graecos Acilianos libros, P. Africanum in ea fuisse legatione tradit eumque Ephesi collocutum cum Hannibale et sermonem unum etiam refert. Quaerenti Africano, quem fuisse maximum imperatorem Hannibal crederet, respondisse, Alexandrum Macedonum regem, quod parua manu innumerabiles exercitus fudisset quodque ultimas oras, quas uisere supra spem humanam esset, peragrasset. Quaerenti deinde, quem secundum poneret, Pyrrhum dixisse; castra metari primum docuisse; ad hoc neminem elegantius loca cepisse, praesidia disposuisse; artem etiam conciliandi sibi homines eam habuisse, ut Italicae gentes regis externi quam populi Romani, tam diu principis in ea terra, imperium esse mallerent. Exsequenti quem tertium duceret, haud dubie semet ipsum dixisse. Tum risum obortum Scipioni et subiecisse « Quidnam tu diceres, si me uicisses ? ». « Tum uero me, inquit, et ante Alexandrum et ante Pyrrhum et ante alios omnes imperatores esse. » Et perplexum Punico astu ante responsum et improvisum adsentationis genus Scipionem mouisse, quod e grege se imperatorum uelut inestimabilem secreuisset. « Claudius, qui a suivi l'ouvrage en grec d'Acilius, rapporte que Publius Scipion l'Africain a fait partie de cette ambassade et a eu des entretiens à Éphèse avec Hannibal, dont il relate même un des propos. L'Africain lui demandant quel était à son avis le plus grand général, Hannibal lui répondit que c'était Alexandre de Macédoine, parce qu'il avait mis en déroute, avec une petite troupe, des armées innombrables et parce qu'il avait parcouru les confins du monde qu'un homme ne peut espérer voir. Comme il lui demandait ensuite quel était le deuxième, il lui dit que c'était Pyrrhus ; il était le premier à avoir montré comment il fallait disposer les camps ; en outre personne n'avait choisi ses positions ou placé ses postes avec plus d'art ; enfin il avait su comment gagner la faveur des hommes, au point que les peuples d'Italie préféraient être sous l'autorité d'un roi étranger plutôt que sous celle du peuple romain qui avait exercé la suprématie sur cette terre depuis si longtemps. Comme il poursuivait en lui demandant qui il choisissait comme troisième, il dit que c'était sans aucun doute lui. Alors cela déclencha l'hilarité de Scipion qui lui demanda : "Et qu'aurais-tu dit, si tu m'avais vaincu ?" "Alors, répondit-il, je serais supérieur à Alexandre, à Pyrrhus et à tous les autres généraux." Cette réponse compliquée, pleine d'astuce carthaginoise, et ce genre d'approbation inattendu frappèrent Scipion, parce qu'il l'avait mis à l'écart du troupeau des autres généraux comme s'il était au-dessus de toute estimation. »*

Sur C. Acilius, et la question de l'intermédiaire de Claudius Quadrigarius, voir Chassignet (1996) LXXXVI-LXXXVIII.

création nationale, qu'il oppose au camp tel que le conçoivent ses compatriotes. En tout cas, il n'hésite pas à proclamer la supériorité du camp romain sur son homologue hellénique :

Dans ce domaine donc, il apparaît que les Romains, soucieux d'efficacité, ont suivi une voie tout opposée à celle des Grecs. En effet, quand ces derniers établissent un camp, ils estiment que le plus important est de tirer parti des avantages naturels du lieu et cela aussi bien pour s'épargner la peine de creuser un fossé que parce que leurs retranchements faits de main d'homme ne leur paraissent pas comparables à la protection naturelle qu'offrent les accidents de terrain. C'est pourquoi, en ce qui concerne la configuration générale de leurs camps, ils sont obligés d'adopter des formules variables selon les cas. S'adaptant au terrain choisi, ils doivent changer l'emplacement des divers quartiers et parfois les établir dans des endroits qui ne conviennent pas. De là vient que chacun se retrouve dans l'incertitude au sujet de l'emplacement qui lui sera réservé et de la disposition des divers corps. Les Romains, eux, préfèrent se donner la peine de creuser des fossés et d'effectuer tous les travaux qui s'ensuivent pour avoir l'avantage de se retrouver toujours en terrain connu, dans des camps conçus sur un seul et même type.¹³

L'auteur grec ne paraît donc à aucun moment envisager l'hypothèse d'une influence hellénique sur les Romains. Il ne rattache nullement la pratique militaire romaine, sur ce plan, à ce qui existe dans le monde grec, et suggère encore moins que les Hellènes auraient pu introduire un progrès que Rome n'aurait fait que reproduire. On retrouve chez lui la comparaison de la disposition du camp bien établi avec une ville, qui était déjà sous-jacente à la manière dont était présentée l'innovation introduite par Pyrrhus, mais sans que cela

13. Polybe, VI, 42 : ἡ δοκοῦσι Ῥωμαῖοι, καταδιώκοντες τὴν ἐν τούτοις εὐχέριαν, τὴν ἐναντίαν ὁδὸν πορεύεσθαι τοῖς Ἕλλησι κατὰ τοῦτο τὸ μέρος. Οἱ μὲν γὰρ Ἕλληνες ἐν τῷ στρατοπεδεύειν ἡγούνται κυριώτατον τὸ κατακολουθεῖν ταῖς ἐξ αὐτῶν τῶν τόπων ὀχυρότησιν, ἅμα μὲν ἐκκλίνοντες τὴν περὶ τὰς ταφρείας ταλαιπωρίαν, ἅμα δὲ νομίζοντες οὐχ ὁμοίας εἶναι τὰς χειροποιήτους ἀσφαλείας ταῖς ἐξ αὐτῆς τῆς φύσεως ἐπὶ τῶν τόπων ὑπαρχούσαις ὀχυρότησιν. Διὸ καὶ κατὰ τὴν τῆς ὅλης παρεμβολῆς θέσιν πᾶν ἀναγκάζονται σχῆμα μεταλαμβάνειν, ἐπόμενοι τοῖς τόποις, τὰ τε μέρη μεταλλάττειν ἄλλοτε πρὸς ἄλλους καὶ ἀκαταλλήλους τόπους· ἐξ ὧν ἄστατον ὑπάρχειν συμβαίνει καὶ τὸν κατ' ἴδιαν καὶ τὸν κατὰ μέρος ἐκάστω τόπον τῆς στρατοπεδείας. Ῥωμαῖοι δὲ τὴν περὶ τὰς τάφρους ταλαιπωρίαν καὶ τῶν ἄλλων παρεπόμενα τούτοις ὑπομένειν αἰροῦνται χάριν τῆς εὐχερείας καὶ τοῦ γνώριμον καὶ μίαν ἔχειν καὶ τὴν αὐτὴν αἰεὶ παρεμβολήν.

dénote la moindre dette de Rome envers la Grèce¹⁴. Pourtant l'historien de Mégalopolis est un des auteurs chez qui le *topos* de la présentation des Romains comme les émules de leurs ennemis, et notamment des Grecs, en matière militaire, est attesté. «Ce peuple, dit-il, parlant de questions militaires, est en effet plus apte qu'aucun autre à modifier ses usages pour imiter ceux qui lui paraissent meilleurs chez autrui»¹⁵. Il l'applique même d'une façon originale par rapport à la tradition représentée par Diodore, Athénée et l'*Ineditum Vaticanum*, qu'avait dû, quelque temps avant lui, développer Fabius Pictor, puisqu'il en fait état pour la cavalerie, point que n'envisageaient pas ces auteurs¹⁶ :

Quant à l'armement des cavaliers, il est aujourd'hui semblable à celui des cavaliers grecs. Mais autrefois ils ne portaient pas de cuirasses et combattaient revêtus d'une simple tunique, ce qui leur donnait beaucoup d'aisance pour descendre de cheval ou se remettre en selle avec promptitude, mais les rendait très vulnérables dans le combat parce que leur corps n'était pas protégé. Leurs lances, d'autre part, étaient des armes peu efficaces et cela pour deux raisons. Étant donné leur minceur et leur fragilité, il était impossible de leur faire atteindre le but car, avant d'y arriver, la pointe s'accrochait à n'importe quoi et, le plus souvent, la pointe se brisait avec les secousses provoquées par les mouvements du cheval. En outre, comme elles n'étaient pas ferrées à leur extrémité inférieure, on ne pouvait porter qu'un seul coup de pointe, puis, le fer une fois brisé, l'arme ne servait plus à rien. Les boucliers des cavaliers étaient en peau de bœuf et avaient la même forme que ces gâteaux renflés dont on se

14. Polybe, VI, 31, 10-11 : τούτων δ' οὕτως ἐχόντων τὸ μὲν σύμπαν σχῆμα γίνεται τῆς στρατοπεδείας τετράγωνον ἰσόπλευρον, τὰ δὲ κατὰ μέρος ἤδη τῆς τε ῥυμοτομίας ἐν αὐτῇ καὶ τῆς ἄλλης οἰκονομίας πόλει παραπλησίαν ἔχει τὴν διάθεσιν. Τὸν δὲ χάρακα τῶν σχηνῶν ἀφιστάσι κατὰ πάσας τὰς ἐπιφανείας διακοσίους πόδας. Τοῦτο δὲ τὸ κένωμα πολλὰς καὶ δοκίμους αὐτοῖς παρέχεται χρείας. «L'ensemble du camp affecte ainsi la forme d'un carré et, avec ses quartiers et ses rues, il semble être disposé comme une ville. Sur tout son pourtour, les tentes sont séparées du retranchement par une bande de terrain large de deux cents pieds. Cet espace laissé libre est fort utile à bien des égards». Nous pouvons relever que cette analogie avec la ville, appliquée au cas du camp romain, n'est pas appuyée, comme cela aurait pu être le cas, sur l'évocation de la cité idéale telle que les rites de fondation l'établissent (forme carrée, existence d'un espace libre autour des habitations et en deçà de l'enceinte qui correspond, pour la cité, au *pomerium*). Nous aurons à revenir sur ce point.

15. Polybe, VI, 25 : ἀγαθοὶ γὰρ, εἰ τινες ἕτεροι, μεταλαθεῖν ἔθη καὶ ζηλωσοὶ τὸ βέλτιον καὶ Ῥωμαῖοι. Cette phrase arrive en conclusion du développement sur l'armement des cavaliers romains que nous allons citer.

16. On peut considérer que l'*Ineditum Vaticanum*, qui adjoint à l'apport des Samnites à Rome l'art de combattre à cheval, qui n'est pas évoqué ailleurs, innove sur ce point.

sert pour les sacrifices. Ne supportant pas les chocs, ils ne servaient à rien pour les charges et, quand la pluie avait amolli et détérioré le cuir, ces armes, qui déjà ne rendaient guère de services, devenaient alors totalement inutilisables. C'est pourquoi, ayant constaté à l'expérience que leurs cavaliers étaient mal équipés, les Romains adoptèrent bientôt l'armement à la grecque, lequel comporte une lance, de fabrication robuste et sûre, dont le premier coup de pointe porte juste et avec force, et qui, étant ferrée également à l'extrémité inférieure, peut être retournée et par conséquent continuer à servir et à frapper fort. Il en est de même pour le bouclier, qui est lui aussi construit de façon à résister aux projectiles et aux coups portés de près. Voilà pourquoi les Romains se sont empressés d'imiter les Grecs.¹⁷

Polybe admet donc parfaitement, lui aussi, que les Romains ont emprunté aux autres, et en l'occurrence aux Hellènes, certains de leurs équipements militaires. Ce qui rend d'autant plus notable le fait que, traitant des camps un peu après le passage où il a abordé la question de la cavalerie, il ne mentionne aucune dette de *l'ars militaris* des Romains à la Grèce sur ce point. Or son avis est loin d'être négligeable. Dans les chapitres où il traite des camps aussi bien que dans ce passage sur l'armement des cavaliers, on constate aisément que c'est un véritable technicien de la chose militaire qui parle. Ses analyses détaillées de chaque point, son jugement nuancé et sa conclusion réfléchie sur les avantages et les inconvénients du système grec et du

17. Polybe, VI, 25, 3 : ὁ δὲ καθοπλισμὸς τῶν ἵππεων νῦν μὲν ἐστὶ παραπλήσιος τῶ τῶν Ἑλλήνων τὸ δὲ παλαιὸν πρῶτον θώρακας οὐκ εἶχον, ἀλλ' ἐν περιζώμασιν ἐκινδύνευον, ἐξ οὗ πρὸς μὲν τὸ καταβαίνειν καὶ ταχέως ἀναπῆδαν ἐπὶ τοὺς ἵππους ἐτοίμως διέκειντο καὶ πρακτικῶς, πρὸς δὲ τὰς συμπλόκας ἐπισηφῶς εἶχον διὰ τὸ γυμνοὶ κινδυνεύειν. Τὰ δὲ δόρατα κατὰ δύο τρόπους ἄπρακτα ἦν αὐτοῖς, καθ' ἓνα μὲν ἢ λεπτὰ καὶ κλαδαρὰ ποιῶντες οὔτε τοῦ προτεθέντος ἠδύναντο σκοποῦ στοχάζεσθαι, πρὸ τοῦ τε τὴν ἐπιδορατίδα πρὸς τι προσερεῖσαι, κραιδαινόμενα δι' αὐτῆς τῆς τῶν ἵππων κινήσεως τὰ πλεῖστα συνετριβέτο· πρὸς δὲ τούτοις ἄνευ σαυρωτήρων κατασκευάζοντες μᾶ τῆ πρώτῃ διὰ τῆς ἐπιδορατίδος ἐχρῶντο πληγῇ μετὰ δὲ ταῦτα κλασθέντων λοιπὸν ἦν ἄπρακτα αὐτοῖς καὶ μάταια. Τὸν γε μὲν θυρεὸν εἶχον ἐκ βοείου δέρματος, τοῖς ὀμπαλωτοῖς ποπάνοις παραπλησίον τοῖς ἐπὶ τὰς θυσίας ἐπιτιθεμένοις· οἷς οὔτε πρὸς τὰς ἐπιβολὰς ἦν χρῆσθαι διὰ τὸ μὲν στάσιν ἔχειν ὑπὸ τε τῶν ὄμβρων ἀποδερματούμενοι καὶ μυδαίντες δύσχρηστοι καὶ πρότερον ἦσαν καὶ νῦν ἐτι γίνονται παντελῶς. Διόπερ ἀδοκίμου τῆς χρείας οὔσης, ταχέως μετέλαβον τὴν Ἑλληνικὴν κατασκευὴν τῶν ὀπλων, ἐν ἣ τῶν μὲν δοράτων τὴν πρώτῃν εὐθέως τῆς ἐπιδορατίδος πληγὴν εὐστοχον ἅμα καὶ πρακτικὴν γίνεσθαι συμβαίνει διὰ τὴν κατασκευὴν ἀτρεμοῦς καὶ στασίμου τοῦ δόρατος ὑπάρχοντος, ὁμοίως δὲ καὶ τὴν ἐκ μεταλήψεως τοῦ σαυρωτήρος χρείαν μόνιμον καὶ βίαιον. Ὁ δ' αὐτὸς λόγος καὶ περὶ τῶν θυρεῶν· καὶ γὰρ πρὸς τὰς ἐπιβολὰς καὶ πρὸς τὰς ἐπιθέσεις ἐστηκῦϊαν καὶ τεταγμένην ἔχουσι τὴν χρείαν. Ἄ συνιδόντες ἐμιμήσαντο ταχέως.

système romain, sont d'une autre venue que la construction, brillante et suggestive, mais qui se contente de survoler les données techniques et dont le fondement historique apparaît parfois contestable, qu'offre la tradition issue de Fabius Pictor¹⁸. Alors qu'avec les textes de Diodore, Athénée et l'*Ineditum Vaticanum* nous avons affaire à un beau morceau de rhétorique – et l'origine de la tradition repose sur un discours prêté, sans doute, à un ambassadeur Fabius au début de la première guerre punique – Polybe nous met en présence d'une étude de spécialiste, où l'on sent poindre toute l'expérience de l'ancien officier, et qui doit assurément beaucoup aux conversations que l'intéressé avait pu avoir avec d'aussi éminents connaisseurs en matière militaire que ses protecteurs Scipions et les autres chefs romains qu'il côtoyait à Rome. Ceux-ci étaient assurément capables de reconnaître ce que le soldat romain avait emprunté à la Grèce, comme cela a certainement été le cas pour l'équipement de la cavalerie. Mais la manière dont est présentée chez Polybe la question du camp induit à penser qu'ils estimaient que la castramétation en usage à Rome était une création nationale, et qu'elle ne devait rien à l'imitation des Grecs, fût-ce d'un stratège aussi reconnu que Pyrrhus. Au contraire, comme cela ressort de la comparaison esquissée par l'historien, le camp grec leur apparaissait bien inférieur à leurs propres réalisations.

On peut de ce fait parler, sur la question du camp militaire, de la confrontation de deux points de vue, celui des Grecs qui faisaient du roi d'Épire un *primus inuentor* dans ce domaine, et celui des Romains qui étaient portés à estimer que leur propre manière d'édifier un camp, qu'ils considéraient comme purement nationale, l'emportait sur celle des Grecs, fût-elle rapportée à Pyrrhus¹⁹. Et un texte met justement face à face ces deux conceptions : car Plutarque, dans sa *Vie de Pyrrhus*, met dans la bouche du souverain hellénique, arrivant en Italie, un jugement admiratif devant le camp romain, qu'il avait

18. Pour une appréciation de cette construction et de son fondement historique, voir Briquel (1986).

19. Bien entendu la tradition grecque sur Pyrrhus a aussi joué sur les Romains. On la trouve chez Acilius qui était un contemporain de Polybe. Mais il est remarquable que cet auteur soit nourri d'hellénisme (il s'était proposé en 155 av. J.-C. pour servir d'interprète pour les philosophes athéniens reçus par le Sénat) et fasse partie des historiens romains qui, dans la tradition de Fabius Pictor, écrivaient leur ouvrage en grec et visaient donc avant tout un public hellénique. Derrière Polybe, c'est un tout autre milieu qui transparaît, celui des cercles dirigeants de Rome et de ses généraux : la référence est de rigueur à Grimal (1975), en particulier 258-260.

découvert alors qu'il s'était livré, personnellement, à une reconnaissance des positions de l'armée ennemie²⁰ :

Ayant appris que les Romains étaient tout près et campaient au-delà du Siris, il se rendit à cheval sur les bords de ce fleuve pour les observer. Quand il eut vu leurs positions, leurs postes de garde, leur bon ordre et l'aménagement de leur camp, il fut saisi d'admiration et, s'adressant à celui de ses amis qui était le plus près de lui, il lui dit : « Voilà, Mégacles, des barbares disposés d'une façon qui n'est pas barbare, mais nous verrons bien ce qui adviendra ! »

La même anecdote est rapportée, il est vrai, à Philippe V de Macédoine chez Tite-Live, et, après tout, c'est peut-être à propos de celui-ci que l'histoire a été créée²¹. Mais, pour le point que nous étudions, le cas de Pyrrhus est plus intéressant. Plutarque met précisément en avant les points sur lesquels Acilius fondait les qualités éminentes du roi d'Épire en tant que chef militaire : il évoquait déjà les positions (*loca*), les postes de garde (*praesidia*) et surtout la disposition du camp. Sans qu'il soit nécessaire de se livrer ici aux joies de la *Quellenforschung* et d'essayer de déterminer quel auteur a pu être responsable de l'élaboration de cette anecdote, évidemment imaginée pour les besoins de la cause, il paraît évident qu'on se trouve en présence d'une histoire qui aura été élaborée par un historien romain qui connaissait la réputation de Pyrrhus comme maître dans l'art de disposer les camps chez les Grecs, et a voulu réagir en soulignant les capacités que les Romains s'attribuaient dans ce domaine et qu'ils estimaient ne devoir à personne d'autre. Ils n'avaient pas besoin du *primus inuentor* Pyrrhus pour connaître l'art de tracer un camp militaire.

20. Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, 16, 6-7 (traduction CUF) : πυθόμενος τοὺς Ῥωμαῖους ἔγγυς εἶναι καὶ πέραν τοῦ Σίριος ποταμοῦ καταστρατοπεδεύειν, προσίππευσε τῷ ποταμῷ θέας ἔνεκα καὶ κατιδὼν τάξιν τε καὶ φυλακὰς καὶ κόσμον αὐτῶν καὶ τὸ σχῆμα τῆς στρατοπεδείας, ἐθαύμασε καὶ τῶν φίλων προσαγορεύσας τὸν ἔγγυτά-
τω, τάξις μὲν, εἶπεν, ὦ Μεγάκλεις, αὐτῆ τῶν βαρβάρων οὐ βάρβαρος, τὸ δ' ἔργον εἰσόμβρα.

21. Tite-Live, XXXI, 34, 8 (pour 200 av. J.-C.) : *subiecta cernens Romana castra, admiratus esse dicitur et uniuersam speciem castrorum et discripta suis quaeque partibus cum tendentium ordine tum itinerum interuallis et negasse barbarorum ea castra ulli uideri posse* « voyant le camp romain placé devant lui, il fut saisi d'admiration, dit-on, à la vue de l'apparence générale du camp et la judicieuse disposition de ses parties, aussi bien dans le placement des campements que dans les emplacements laissés pour la circulation, et déclara que personne ne pourrait croire que c'était le camp de barbares ».

Ainsi, alors que, là comme sur d'autres points de l'art militaire, on retrouve la doctrine selon laquelle les Romains auraient pris ce que leurs ennemis leur offraient de mieux pour en faire leur profit, la question de la disposition des camps a donné lieu à des développements originaux. Si la présentation des Romains comme imitateurs apparaît sous sa forme classique, avec le texte de Frontin dont nous sommes parti, il semble que cette façon de concevoir l'histoire de leur passé militaire ait été contrebalancée, chez les Romains, par l'opinion inverse selon laquelle ils étaient supérieurs aux autres, et notamment aux Grecs, dans l'art de dresser les camps, au point qu'ils ont voulu faire assumer par celui qui, dans le monde hellénique, apparaissait comme le grand maître en fait de camps militaires, Pyrrhus, l'excellence de leur propre technique de castramétation.

Le camp romain doit-il beaucoup à Pyrrhus et à la prise de son camp par les Romains lors d'une bataille qui aurait opposé les deux adversaires ? On peut en douter et il paraît assez probable que l'organisation du camp romain, avec son plan carré, tient davantage à l'application à l'armée, et à titre provisoire, des principes qui étaient ceux de l'urbanisme que Rome mettait en œuvre dans ses fondations coloniales, et dont la ville étrusque de Marzabotto, en Émilie, fournissait déjà un exemple pour la fin du VI^e siècle avant J.-C. Ainsi, on serait enclin à y voir une application de la représentation, de lointaine ascendance étrusque, de la cité, dont les origines, bien sûr, nous reportent bien avant l'époque où Rome eut à affronter le roi d'Épire. Mais nous ne voudrions pas ici poser la question proprement historique de l'origine du camp romain – sur laquelle d'autres ont une compétence que nous n'avons nullement. Ce que nous voudrions seulement souligner, c'est le type de débat auquel cette question a donné lieu. Il est flagrant que nulle part la ressemblance, pourtant notée par Polybe, entre le camp romain et le plan idéal de la cité, avec sa disposition orthogonale et son espace périphérique laissé libre, n'a donné lieu à des développements sur l'origine du camp romain, dont nul auteur n'a exposé qu'il appartenait aux traditions nationales les plus antiques, éventuellement d'origine étrusque, comme justement les rites de fondation de la cité dont on aurait pu le rapprocher²². La seule

22. Nous ne voudrions cependant pas pousser trop loin l'analogie entre la cité et le camp. Le rapprochement est valable sur un plan formel, mais bien sûr le camp n'a pas la signification religieuse de la cité, et l'aspect religieux des rites de fondation est totalement absent dans son cas. De ce fait les analogies de disposition prennent un sens différent : le boulevard externe du camp n'a pas la signification religieuse du *pomerium*, et il est douteux que la disposition orthogonale et carrée du camp ait été conçue comme

doctrine sur l'origine de la castramétation dont on ait trace dans la littérature latine est celle qui fait appel au roi Pyrrhus.

Mais on ne peut qu'être frappé par le fait que toute cette question de l'invention des armes et autres points de l'art militaire est un débat grec. Pyrrhus est un monarque hellénique, le plus illustre des émules d'Alexandre. Et le rôle qui lui est conféré, dans la doctrine qui lui rapporte l'invention de la disposition régulière des camps, est celui d'un héros culturel : il fait passer ces camps d'une absence d'organisation, par répartition au hasard d'abris dispersés, à une organisation unitaire et concentrée, qui ne fait que reproduire, pour cet habitat provisoire, ce qui s'est passé pour l'habitat durable des peuples, lorsque ceux-ci sont passés du stade des regroupements éparés par petits noyaux à celui de la cité. Or c'est là une manière typiquement hellénique de concevoir l'histoire de l'humanité, qui aurait connu l'habitat par bourgades – *κατὰ κώμας* ou *κομήδον*, selon la terminologie des Grecs – avant que naisse la *πόλις*²³. Mais ce caractère grec transparait dans l'ensemble des textes dans lesquels la question de l'origine des armes romaines, et la position réceptrice de Rome est abordée. Derrière la tradition reflétée par Diodore, Athénée, *l'Ineditum Vaticanum*, c'est un auteur latin sans doute, mais écrivant en grec et s'adressant à un public hellénique, Fabius Pictor, qu'on retrouve. Il en va de même pour Acilius, qui est la source ultime de Tite-Live pour le passage dans lequel Pyrrhus est posé comme le *πρῶτος εὐρετής* de la castramétation. Et nous avons vu intervenir Polybe, qui certes a vécu à Rome, mais était bien sûr un Grec. Cet aspect hellénique n'est pas étonnant : la question des premiers inventeurs est elle-même une création des Grecs, qui ont développé et systématisé ce type d'interrogation à la période hellénistique, pour aboutir à des « catalogues d'inventeurs », dont le livre VII de *l'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien nous fournit le plus bel exemple – passé en latin²⁴.

D'autre part, il est remarquable que les textes qui traitent de la question qui nous occupe, au moins par les sources ultimes qu'on peut leur attribuer, renvoient à une époque encore assez ancienne. Nous avons affaire à des auteurs de la fin du III^e siècle avant J.-C.

un microcosme orienté à l'image de ce qu'on peut dire de la cité. Sur le sens du plan de la cité romaine, voir nos remarques dans Briquel (2000).

23. Ce schéma est celui qui est mis en œuvre dans l'« archéologie » de Thucydide (I, 5-7).

24. Sur ce type de recherche et le genre de littérature auquel il a donné lieu, on verra Kremmer (1890), Kleingünther (1933), Thraede (1962); pour la question particulière des armes, Fourgous (1976).

– Fabius Pictor – ou de la première moitié du siècle suivant – Polybe et Acilius – et c'est à eux que les auteurs ultérieurs se sont référés, sans beaucoup innover dans le débat. Celui-ci s'est donc instauré à une époque où Rome commençait à peine à s'imposer à la conscience des Grecs comme étant une grande puissance, et celle qui allait prendre la suite des monarchies issues du démembrement de l'empire d'Alexandre comme la force dominante dans l'ensemble du monde méditerranéen. Elle était donc une puissance nouvelle, bien à l'image de ce qui apparaît dans ces textes où elle recueille l'héritage d'autres peuples, soit des populations comme les Étrusques, Samnites ou Carthaginois, avec lesquelles les Hellènes étaient depuis un certain temps en contact en Méditerranée occidentale, mais que Rome avait supplantées ou était en train de le faire, soit des Grecs eux-mêmes.

Ainsi, les textes où il est fait état de la part, plus ou moins grande, attribuée respectivement à Pyrrhus et aux Romains dans l'origine de l'art de dresser des camps militaires entrent dans un type de débat dont les Grecs de l'époque hellénistique étaient friands, et qui a abouti à l'établissement de listes minutieuses où les inventeurs de tout ce qu'il était possible d'imaginer étaient soigneusement répertoriés. Mais, dans ce genre des « catalogues d'inventeurs », né en milieu hellénique, la tard venue qu'était Rome n'avait guère sa place. Elle devait se contenter de sa situation d'imitatrice des autres²⁵. Même dans un domaine comme celui de l'art des camps, dans lequel de véritables connaisseurs des choses militaires comme Polybe reconnaissaient sa maîtrise, il fallait qu'elle se situe par rapport à celui qui, pour les Grecs, apparaissait comme le créateur de la castrametation, le roi Pyrrhus. Formés, par leur culture grecque, à ce genre de débat et connaissant ceux que l'érudition hellénique avait établis comme *primi inuentores*, les Romains pouvaient s'accommoder de cette situation, et chercher à affirmer la supériorité de leur cité d'une autre manière, en acceptant l'idée qu'elle ait imité les autres, mais en affirmant que l'élève avait dépassé son maître : c'est le sens de la présentation de l'histoire militaire de Rome qu'avait développée Fabius Pictor, et dont le texte de Frontin garde trace de l'application à la question des camps. Mais il est évident que les Romains devaient ressentir avec une certaine aigreur d'être exclus du débat, instauré dans le monde hellénique, sur les inventions militaires, au moment même où ils étaient en

25. Cette situation devait, à son tour, donner lieu à un autre type de catalogage, où les Romains répertoriaient ce qu'ils devaient aux autres. Varron avait ainsi exposé dans son *De uita populi Romani* les emprunts qu'ils avaient faits aux autres peuples (*quid a quaque traxerint gente per imitationem* ; voir Servius, *ad Verg., Aen.* VII, 176).

train d'assujettir les Grecs. La phrase qu'ils ont attribuée à Pyrrhus (et à Philippe de Macédoine), avouant que, pour des non-Grecs, ils savaient comment dresser un camp, trahit l'énerverment de ceux qui n'étaient, aux yeux des Hellènes, que des barbares, devant l'absence de reconnaissance, de la part des Grecs, de leur évidente supériorité, qui était pourtant en train de devenir de plus en plus manifeste.

L'anecdote rapportée par Acilius sur l'entretien entre Scipion et Hannibal exprime sans aucun doute l'opinion qui était celle du monde grec contemporain sur les plus grands généraux que l'histoire avait connus²⁶ : il est remarquable que Rome n'y ait nullement sa place, puisqu'il s'agit d'Alexandre, de Pyrrhus et d'Hannibal. Or les Romains pouvaient légitimement s'estimer supérieurs aux deux derniers, qu'ils avaient finalement vaincus, et, même s'agissant du premier, ils étaient suffisamment confiants dans leurs propres forces pour que, dès l'époque de la guerre de Pyrrhus, ils eussent été persuadés que le conquérant de l'Orient n'aurait pas été de taille à se mesurer avec eux²⁷. Mais, malheureusement pour eux, ils ne comptaient pas encore assez aux yeux des Grecs pour que ceux-ci, dans un jugement soigneusement pesé comme celui dont fait état le passage de Tite-Live, fassent entrer en ligne de compte le moindre chef romain. Pour que leur valeur militaire, dont ils étaient assurément conscients, émergât, il leur fallait s'en tirer par une entourloupette – comme l'homme indirect que cette histoire fait rendre à Scipion par Hannibal, alors qu'assurément il ne serait venu à l'esprit d'aucun Grec d'introduire le nom du vainqueur de Zama (dont il faut avouer qu'il est plutôt terne à côté d'Alexandre, Hannibal ou même Pyrrhus...) dans un tel classement. Ou il fallait se réfugier dans l'imaginaire – comme le rêve de cette victoire sur le grand Alexandre qui faisait fantasmer

26. L'anecdote peut d'autre part répondre à des préoccupations proprement romaines : une étude de S. Laconi Bastian (1980) suggère que la référence à Alexandre, Pyrrhus et Hannibal répond, chez cet auteur, au désir de mettre en avant des exemples de chefs capables de dépasser un simple niveau de force militaire, et d'occuper une place de premier plan aussi en politique, comme son temps venait de le constater avec Sylla.

27. C'est là la question abordée dans le célèbre *excursus* sur Alexandre du livre IX (sur lequel on verra en dernier lieu Mahé-Simon (2001), où on trouvera l'abondante bibliographie). La conviction des Romains de la fin du IV^e et du début du III^e s. av. J.-C. qu'ils auraient écrasé Alexandre s'il était venu en Italie, était déjà reflétée dans le célèbre discours d'Appius Claudius contre les propositions de paix de Cinéas en 280 av. J.-C. (Plutarque, *Vie de Pyrrhus*, 19, 2-3; ce discours était conservé à l'époque classique – *tamen ipsius Appii exstat oratio*, selon Cicéron, *De la vieillesse*, 6, 16 – et il n'y a pas de raison de considérer comme erroné le renseignement donné par Plutarque; voir Mahé-Simon (2001) 54-56.

déjà les contemporains d'Appius Claudius Caecus, ou encore, ce qui nous a occupé ici, la reconnaissance par la figure même du *πρῶτος εὐρετής* des Grecs en matière de disposition des camps de la qualité remarquable des *castra* romains.



L'arme des enfants spartiates

Jean DUCAT

Université de Nice

1. Au cours des fouilles exécutées à Sparte dans le sanctuaire d'Orthia (assimilée à Artémis à l'époque impériale), on a retrouvé une des plus étonnantes séries épigraphiques de l'Antiquité grecque. Ce sont les restes, plus ou moins complets, de 135 stèles¹ portant dédicace de prix remportés par des enfants d'âges divers lors de concours qui se déroulaient dans le sanctuaire. Ces prix étaient encastrés dans la stèle même. L'objet n'est resté en place que dans un cas, celui de la dédicace de Léonteus², mais, dans celles des autres stèles qui sont suffisamment bien conservées pour cela, on en lit clairement la forme par celle des encastremets. Cette forme est variable; entre l'objet exhibé par la stèle de Léonteus, qui pour nous est manifestement une faucille, et les encastremets dans la stèle d'Arexippos³, qui, avec leur courbure en croce de hockey, évoqueraient plutôt la serpette ou l'émondoir, tous les intermédiaires existent, par exemple, dans la stèle de Xénoklès⁴. Sur la nature de ces objets, l'ensemble des stèles, avec les textes qu'elles portent, permettent deux conclusions assurées. D'abord, ce sont les prix que des victoires remportées dans certains concours enfantins ont valu aux vainqueurs. La chose est déjà suggérée par la dédicace d'Arexippos (τάδε... νικῶν ἀνέσηκε); elle est clairement affirmée par la stèle de Timokratès⁵ (τόδ' ἄεθλον) et celle de Léonteus (τόδ' ἔπαθλα λαβών). Ces concours étaient au nombre de cinq, appelés *katthèratorion*, *mōa* (cas de Xénoklès et de Léonteus), *keloia*, *eubalkès* et *deros*⁶. Seconde conclusion : ce sont des faucilles; du moins, c'est ainsi que les dédicaces les nomment, quand elles les nomment⁷ (on trouve les deux formes δρέπανον et δρεπάνη). De fait, les faucilles

1. Dawkins (1929) n° 1 à 135.

2. *Ibid.* n° 7, Musée inv. 218.

3. *Ibid.* n° 1, Musée inv. 1541.

4. *Ibid.* n° 2, Musée inv. 1505.

5. *Ibid.* n° 4.

6. Sur la nature de ces concours, cf. Kennell (1995) 51-55.

7. Dawkins (1929) n° 4, 8 et 9.

retrouvées ailleurs, par exemple dans la fosse de la purification de Délos à Rhénée, montrent une diversité de formes comparable, même à l'intérieur de groupes chronologiques homogènes.

2. Dans la série, la stèle d'Arexippos occupe une place particulière. Elle se caractérise d'abord par son isolement chronologique. Elle est la première; on la date du IV^e siècle, probablement vers le milieu du siècle. Cette position inaugurale lui confère naturellement une importance particulière pour qui s'intéresse à la signification de ces faucilles. Elle est également isolée par rapport à ses suivantes, puisqu'il faut attendre un peu plus de deux siècles pour lui en trouver une, avec la stèle de Xénoklès. Le second trait qui met à part la stèle d'Arexippos est le nombre des faucilles qu'elle portait : cinq, alors que par ailleurs les inscriptions ne mentionnent au plus que des quadruples vainqueurs, et que les stèles ne présentent au plus que trois encastresments⁸. Ce nombre exceptionnel permet de proposer une hypothèse pour expliquer le caractère inaugural de la stèle d'Arexippos. Il est probable que déjà auparavant les vainqueurs consacraient leur(s) prix à Orthia, mais sous la forme plus modeste et traditionnelle d'un simple dépôt dans le sanctuaire. Le caractère exceptionnel de l'exploit réalisé par Arexippos a pu lui inspirer (ou, plutôt, inspirer à son père) l'idée de rechercher un mode de présentation inédit et spectaculaire : c'est ce que voudrait souligner le second vers de la dédicace, τὰδε... ἐν συνόδοις παίδων πᾶσιν ἠορῆν φανερά, « ces objets... manifestes à voir pour tous lors des rassemblements des enfants ». À l'époque romaine, on connaît, nous l'avons vu, cinq concours : Arexippos aurait-il remporté tous les prix d'une année ? Je ne le crois pas : d'une part, nul ne peut affirmer que ces concours existaient déjà tous à l'époque classique; d'autre part, la stèle peut avoir eu (et a probablement eu) une valeur récapitulative, en rassemblant les divers prix remportés par Arexippos au cours de sa « carrière » d'enfant. Cette pratique est en effet attestée par la stèle de Xénoklès : celui-ci a remporté trois fois le même concours, celui dit *mōa*, pendant trois années différentes.

3. C'est un usage normal en Grèce qu'une stèle porte une dédicace à une divinité. Celle-ci consiste en un texte qui assure la publicité de la consécration en indiquant la divinité concernée, l'identité du dédicant, les circonstances de la dédicace. Ces indications sont présentes sur la stèle d'Arexippos, et l'on ne saurait prétendre que le texte qu'elle porte ait été considéré par le dédicant comme un élément

8. Il va de soi que chaque objet correspond à une victoire.

peu important, à en juger par le soin apporté à sa rédaction, qui a été confiée à un poète professionnel. Mais l'originalité de toute la série des 135 stèles d'Orthia par rapport aux autres stèles grecques est que, manifestement, l'essentiel n'y est ni la stèle, ni le texte qu'elle porte, mais l'objet ou les objets que sa fonction est d'exhiber (*πᾶν ἡορῆν φανερά*). La stèle est l'ostensoir de la ou des faucilles, et le texte n'en est que le commentaire. Il arrive qu'il énonce lui-même ce rôle en employant le démonstratif *τόδε* (*τόδε*, stèle de Timokratès; *τάδε*, stèles d'Arexippos et de Léonteus) : ce vers quoi il fallait orienter le regard, c'était la faucille.

4. Pourquoi, donc, des faucilles ? Dans un article récent, Uta Kron⁹ a rassemblé les cas connus de consécration de faucilles dans des sanctuaires. Elle propose deux explications : soit par le caractère agraire du culte, soit en tant qu'instruments du sacrifice. Je suis sceptique devant la deuxième interprétation : ce n'est que dans quelques cas très particuliers (le seul véritablement attesté étant celui des *Chthonia* à Hermionè¹⁰) que des faucilles ont été utilisées pour le sacrifice ; et même si on était sûr que des faucilles dont on retrouve des fragments dans un sanctuaire ont servi à tuer des victimes, rien ne prouverait qu'elles y ont été consacrées. Reste donc l'interprétation agraire : si celle-ci est très vraisemblable dans les cas, nombreux, de sanctuaires de Déméter¹¹, elle devient beaucoup plus douteuse quand il s'agit d'Athéna ou d'Artémis. Je ne pense donc pas qu'il soit de bonne méthode de chercher d'emblée une explication globale ; il vaut mieux étudier d'abord chaque cas séparément. Chez Orthia, la raison pour laquelle les jeunes consacraient les faucilles est clairement énoncée par les textes eux-mêmes : c'est parce qu'ils les avaient reçues comme prix à des concours qui se déroulaient dans le sanctuaire. La vraie question est donc : pourquoi des faucilles comme prix ? On peut être tenté de réutiliser à ce niveau, comme le fait U. Kron, la théorie du caractère agraire du culte d'Orthia. Mais, d'une part, ce caractère agraire est tout à fait évanide et ne repose pour l'essentiel que sur les faucilles elles-mêmes, ce qui ressemble fâcheusement à un cercle vicieux ; d'autre part, si on peut établir un rapport entre les pratiques agricoles et l'éducation des enfants, celui-ci reste vague et ne convainc plus guère aujourd'hui. En s'appuyant sur l'un des textes qui seront cités

9. Kron (1998).

10. *Ibid.* 211-212.

11. *Ibid.* 199-201.

plus loin, E. Krotera-Feyer¹² a avancé une autre hypothèse : ces faucilles auraient été des armes utilisées par les enfants dans des combats faisant partie des concours en l'honneur d'Orthia. Ce que l'on sait de ces concours contraint de l'écartier, car il est manifeste que ceux-ci n'étaient en rien des combats, et qu'ils avaient un caractère strictement culturel. L'explication retenue autrefois par J. Boardman¹³, qui fait de ces objets des strigiles, n'est pas davantage acceptable, puisque les textes les appellent *drepana*. Il faut donc chercher dans une autre direction.

5. Mon opinion est que si des faucilles étaient données comme prix aux vainqueurs des concours enfantins, c'est parce que cet objet jouait un rôle important et symbolique dans la vie de tous les jours des garçons de Sparte. Plusieurs textes montrent que c'était l'arme qui les accompagnait pendant leur éducation. Je citerai d'abord, mais seulement pour être complet, un apophtegme féminin recueilli par Plutarque (*Apophtegmes des Laconiennes*, Gyrtias 1, *Moralia* 240e), où l'on voit Akrotatos (s'agit-il du fils de Cléomène II ou de celui d'Areus, on ne sait) «ramené à la maison comme mort» après avoir «reçu de nombreux coups lors d'un des combats d'enfants», ἔκ τινος τῶν παιδῶν μάχης πολλὰς πληγὰς λαβόντα. Le terme *πληγή*, en effet, peut désigner n'importe quelle sorte de blessure, et rien ne précise que les faucilles soient impliquées; ce sont seulement les autres textes qui rendent cette possibilité envisageable. Un autre apophtegme, lui, est parfaitement clair : *Apophtegmes laconiens*, Anonyme 34, *Moralia* 233f-234a. Il commence ainsi : «Deux enfants se battaient, et l'un d'eux blessa l'autre mortellement d'un coup de faucille», ἄτερος δὲ αὐτῶν ἔτρωσε δρεπάνῳ πληγῇ θανασίῳ. Dans la suite, les paroles du mourant montrent que ce qui s'était déroulé était un véritable duel.

Voici enfin un texte d'époque classique, antérieur même à la stèle d'Arexippos. Dans *l'Anabase* (IV, 8, 25), Xénophon rapporte que, parvenus en Chalcidique, les Grecs organisent un concours gymnique; ils choisissent comme agonothète «le Spartiate Drakontios, qui, étant enfant (*παῖς ὄν*) avait été exilé de Sparte pour avoir involontairement tué un autre enfant d'un coup de *xyèlè*»¹⁴. Ce terme de *xyèlè*, qui signifie littéralement «polissoir», est déjà apparu antérieurement dans *l'Anabase* (IV, 7, 15), où l'expression *ξυήλη λακωνική* sert de

12. Krotera-Feyer (1993) 104, n. 6.

13. Boardman (1971).

14. Je laisse naturellement de côté les autres problèmes que pose ce texte : comment un enfant peut-il être condamné à l'exil ? Comment Drakontios, exclu de la cité, donc de l'éducation, a-t-il néanmoins pu devenir «Spartiate» ?

référence pour la description de l'arme d'un peuple barbare d'Asie, les Chalybes : elle montre que pour les Grecs la *xyèlè* était étroitement associée avec Sparte. Dans la *Cyropédie* (VI, 2, 32), la *xyèlè* est un outil qui sert à polir les hampes de lance. Tout cela évoque une longue lame effilée, à l'extrémité recourbée : il ne fait donc pour moi aucun doute que la *xyèlè* de Drakontios, la *xyèlè lakônikè*, n'était pas autre chose que ce que les dédicaces à Orthia appellent « faucille ».

6. La faucille apparaît donc comme un instrument dont les enfants Spartiates étaient normalement pourvus dans leur vie quotidienne. Au départ, c'est un outil, et comme tel il était courant à Sparte comme dans les autres cités grecques. Dans son récit de la conspiration de Cinadon (*Helléniques*, III, 3, 7), Xénophon fait figurer les faucilles (πολλὰ δρέπανα), côte à côte avec des broches et des haches, dans la liste des objets dont les insurgés pourront s'emparer au marché au fer pour les utiliser comme armes. La faucille était donc d'abord pour l'enfant un outil, avec lequel il pouvait couper du bois (par exemple pour faire du feu) et le travailler. Ainsi, quand Plutarque dit (*Lycurgue*, 16, 13) que les enfants devaient confectionner leurs matelas avec des roseaux cueillis au bord de l'Eurotas « sans l'aide du fer », ἄνευ σιδήρου, c'est très probablement à la faucille qu'il pense. Mais les textes qui ont été cités ci-dessus montrent qu'elle était aussi, pour l'enfant, une arme, et sans doute ne s'en séparait-il jamais. Avec une telle arme, à cause de sa forme recourbée, qui empêchait de frapper d'estoc, il devait être assez difficile de tuer ; mais les textes montrent qu'on pouvait fort bien y parvenir, par exemple en frappant au cou, et elle était en tout cas capable d'infliger d'assez horribles blessures. On comprend mieux ainsi pourquoi Xénophon affirme par deux fois (*Constitution des Lacédémoniens*, II, 10 et 11) qu'à Sparte on prenait soin de ne jamais laisser les enfants hors de la surveillance d'un adulte. On est naturellement tenté de se demander pourquoi les Spartiates jugeaient indispensable que leurs enfants fussent armés, malgré le risque évident que cela comportait ; mais je pense qu'il vaut mieux poser la question en d'autres termes : qu'est-ce que cette coutume nous apprend sur la société et l'éducation spartiates ? Cette dernière avait un caractère extrêmement physique, et, comme l'ont noté successivement, mais avec des explications différentes, Platon et Aristote, elle était empreinte de brutalité et même de violence. La principale critique qu'Aristote adresse à l'éducation spartiate est précisément sa sauvagerie (*to thèriôdes*), qui tient à ce que, selon lui, les Spartiates cherchaient consciemment à développer chez les enfants l'agressivité et l'absence de peur, pour en faire des guerriers efficaces.

Peut-être voulaient-ils aussi développer un trait moins négatif, la maîtrise de soi, mais sans toujours y réussir, comme on voit.

7. Ainsi, les enfants de Sparte avaient une arme, et celle-ci n'était pas, comme on aurait peut-être pu s'y attendre, la réplique en réduction de l'une de celles des adultes, mais un objet spécifique, qui n'était une arme que par destination. Ce choix s'explique, selon moi, par deux caractéristiques de l'image que les Grecs avaient de la faucille utilisée comme arme. La première est que pour eux c'était une arme « primitive », caractéristique de populations situées d'une façon ou d'une autre en marge de l'humanité. Il s'agissait principalement de populations barbares : nous avons vu l'exemple de la *xyèlè* des Chalybes chez Xénophon, et Hérodote fait de la faucille (*drepanon*) l'arme typique des Cariens (V, 112 et VII, 93) et des Lyciens (VII, 92). C'est aussi une arme féminine : c'est avec elle que l'on voit, sur les vases attiques, les femmes thraces massacrer Orphée¹⁵, et que, selon Pausanias (II, 35, 5), quatre femmes d'Hermionè sacrifiaient quatre génisses à Déméter Chthonia¹⁶; dans le cas des femmes thraces, la détermination « femmes » se superpose à la détermination « barbares ». La faucille avait aussi un autre caractère, d'ailleurs en rapports étroits avec le précédent, qui la rendait tout à fait adaptée à la catégorie sociale « en marge » que constituaient dans la cité les enfants : son association fréquente avec le monde des initiations, que manifestent des mythes comme celui de la castration d'Ouranos par Kronos, et, plus nettement encore, celui de la décapitation de Méduse par Persée : exploits qui qualifiaient leur auteur comme dieu ou comme héros. C'est avec cette arme que le garçon spartiate devait faire ses preuves.



15. Kron (1998) 213.

16. *Ibid.* 211-213.

Entre *gumnazein* et *hippeuein* : chevaux et « dressage » militaire de l'éphèbe à Cyrène

Giuseppe CORDIANO

Université de Sienna

On rapporte que Cyrène et Barcè, et certaines autres villes (de la Cyrénaïque), envoyaient des expéditions de secours par de longues routes carrossables au moyen de chars à deux et à quatre chevaux (συνωρίδες καὶ ζευγά). Quand les chars étaient arrivés à l'endroit convenable et s'étaient rangés en files, les hoplites qui en descendaient et se mettaient en ordre de bataille (ἀποδάντες οἱ ὀπλίται καὶ ἐν τάξει γενόμενοι) se portaient immédiatement, puisqu'ils étaient tout frais, contre l'ennemi. Ainsi, ceux qui ont des chars en abondance (εὐπορία ζευγῶν) ont là un bel avantage : leurs soldats arrivent vite et sans fatigue au point utile (ταχύ τε καὶ νεοκμηῆτας τοὺς στρατιώτας εἰς τὸ δέον ἐλθεῖν).¹

Ainsi s'exprimait, vers le milieu du IV^e siècle avant J.-C., Énée le Tacticien (XVI, 14-15), l'auteur méconnu du plus ancien recueil de *Poliorketika* à nous être parvenu, au sujet d'une des plus étranges parmi les coutumes militaires caractéristiques de l'ancienne Cyrénaïque grecque. L'usage des chars comme moyen de transport des troupes, pour éviter à l'infanterie de longs et fatigants déplacements à pied jusqu'au champ de bataille, mais aussi comme instrument pour le combat lui-même, constituait aux yeux de l'auteur ancien une particularité, d'un genre un peu extravagant, des Grecs de la Libye nord-orientale, pour laquelle il était difficile de trouver des parallèles dans la Grèce métropolitaine².

1. Traduction Bon (CUF) 31. Voir aussi Bettalli (1990) 115 (et 267, à la suite des considérations de J.K. Anderson, en particulier au sujet de la signification de *sunoris* comme bige et de *zeugos* comme terme générique indiquant tout type de char).

2. À ce sujet, voir *supra* les considérations exprimées par A. Moreau au début de sa communication.

À plusieurs reprises, on a souligné combien ce passage doit être rangé au nombre des témoignages relatifs au rôle remarquable revêtu, d'abord dans le cadre militaire, par les chars, de combat ou non, à Cyrène et dans ses environs aux époques classique et hellénistique. D'autres auteurs anciens mettent, à divers titres, l'accent sur le même aspect, mais seulement quand ils remarquent la fierté civique manifestée par les Cyrénéens au travers de leur don à Alexandre le Grand, en 331, de, justement, cinq quadriges de guerre et de cinq cents chevaux³, ou quand ils montrent comment, pour s'assurer de la fidélité effective des Cyrénéens, le Lacédémonien Thibron s'était fait remettre en 323 la moitié de leurs redoutés chars de guerre⁴, soit encore quand ils soulignent la composition de l'armée cyrénéenne⁵ conduite par Ophellas en 309/8 contre Carthage, qui comprenait en effet cent chars et plus de trois cents auriges et parabates (et, en outre, cinq cents cavaliers)⁶, ou, enfin, quand étaient célébrées par Pindare les victoires pythiques de deux illustres Cyrénéens, obtenues pendant la première moitié du V^e siècle et, dans un cas, précisément à la course de quadriges⁷. Par rapport au reste de la documentation, le passage d'Énée laisse disparaître, en outre, les modalités d'usage des chars dans un contexte guerrier, liées d'abord au transport de troupes, mais pas seulement : en effet, arrivés sur le champ de bataille, « les chars étaient disposés en file » (τῶν ζευγέων παραταχθέντων)⁸; mais notre auteur, en fin de compte, ne nous illustre pas dans le détail, à l'intérieur de la dynamique de l'engagement du combat, le rôle effectivement joué par ceux-ci. Les phases préparatoires et le déroulement même d'une bataille rangée typique dans la Cyrénaïque (colonisée à partir du VII^e siècle par des Grecs de souche dorienne provenant principalement

3. Diodore, XVII, 49, 3.

4. Diodore, XVIII, 19, 4.

5. Analysée par exemple par Laronde (1987 a) *passim*; à ce sujet, voir *infra*.

6. Diodore, XX, 41, 1. Cf. aussi le témoignage de Polyen (VII, 28), relatif aux conditions de paix imposées vers 483 aux habitants de Barcè (ville de Cyrénaïque) par le général perse Arsamès, qui comprenaient aussi la fourniture d'appoint de chars de combat au roi Xerxès en vue de l'expédition contre les Grecs (en faveur de la crédibilité historique du récit, voir Chamoux (1953) 164 sq.; Bianco (1997) 225, n. 53, avance des doutes quant à l'identité du général perse).

7. Cf. *Pythiques* IV, V et IX.

8. Sur la base du passage suivant, Greenhalgh (1973) 16-17, polémiqueant avec Anderson, fait l'hypothèse d'un usage cyrénéen des chars durant la bataille dans le seul but de protéger le campement (ou tout au plus pour le transport des blessés), alors que l'allusion de Xénophon (*Cyropédie* VI, 1, 28) à la présence sur les chars, cyrénéens aussi, d'ἀκροβολιστοὶ laisse disparaître, comme le notait déjà Delebecque (1978) 159, l'usage guerrier du char à Cyrène pour effectuer aussi au cours de la bataille rangée le « harcèlement qui gaspille les forces et la qualité des combattants ».

de l'île de Thèra) prévoyait en principe, comme par exemple aussi dans le cas déjà cité de l'expédition conduite par Ophellas contre Carthage, l'usage massif, et non secondaire, des chars et de la cavalerie. Au sujet des quadriges de guerre et des dynamiques qui en faisaient d'efficaces instruments de combat, et pas seulement d'utiles moyens de transport de l'infanterie portée, Xénophon, dans la *Cyropédie*, dans le passage où il rapporte le scepticisme de Cyrus sur ce point, évoque lui aussi, en passant, le mode d'emploi contemporain typiquement cyrénéen des quadriges au combat (τὴν Κυρηναίων ἔτι καὶ νῦν ἄρματῆλασίαν)⁹, conduits par un aurige avec au moins un combattant à bord. Dans l'analyse du phénomène en question, l'attention de plusieurs savants s'est donc concentrée, de longue date¹⁰, sur les causes de ces particularités de nature guerrière, dues en toute probabilité aux conditionnements géomorphologiques de cette partie de l'Afrique du Nord, caractérisée par des espaces ouverts illimités dans lesquels l'éloignement de la *polis* et l'accès relativement aisé aux champs de bataille, grâce au réseau routier, devaient induire les colons grecs à adapter les techniques de combat, donnant de l'importance, sur le plan militaire, pour les batailles terrestres, aux quadriges et aux biges de transport ou non, qui n'étaient pas d'usage courant, car inadaptés à une grande part des terrains escarpés et aux routes étroites de la Grèce continentale. En outre, pour reprendre les mots de François Chamoux dans une étude datée de 1987, les différentes *kômai* grecques de Cyrénaïque « étaient souvent menacées par les raids des pillards libyens qui avaient leurs bases dans le désert »¹¹; et ce n'est certes pas un hasard si Hérodote avait déjà signalé ces mêmes populations indigènes comme étant habiles non seulement dans la domestication et la mise sous le joug des chevaux, mais aussi dans la conduite même des quadriges¹².

9. *Cyropédie* VI, 1, 27 (cf. aussi 2, 8) – passage probablement connu d'Arrien (*Tactiques* XIX, 5).

10. Nombreux sont ceux, parmi les modernes, qui ont insisté précisément sur l'utilité pour Cyrène des quadriges et des biges de transport, inadaptés, par contre, à une grande partie des terrains et des routes étroites de la Grèce continentale, et sur le soin particulier réservé en Cyrénaïque à l'élevage et à l'usage guerrier des chevaux : Chamoux (1953) 234 sq. ; Anderson (1961) 32 sq. ; Greenhalgh (1973) 2 et 16 sq. ; Laronde (1987 a) 70 sq. ; Chamoux (1990) et Snodgrass (1991) 119. En outre, ce n'est peut-être pas un hasard si les Romains eux-mêmes préférèrent, à l'époque impériale, faire stationner dans la zone des détachements avant tout de *cohortes equitatae* ; sur ce thème, Lewin (1989) 204-206, avec bibliographie antérieure, et Lewin (1992) 759-760.

11. Chamoux (1990) 16.

12. En IV, 170, Hérodote décrit l'habileté des Libyens Asbystes dans la conduite des quadriges, et en IV, 189, il rapporte une tradition selon laquelle ce seraient précisément

Souvent, donc, les descriptions que Diodore de Sicile¹³, Polybe¹⁴, Polyen¹⁵ et d'autres auteurs consacrent aux batailles rangées qui eurent pour protagonistes les armées des *poleis* de la Cyrénaïque, restent incomplètes, en particulier par rapport aux modalités exactes de l'usage des chars cyrénéens en de telles circonstances. Les détails de ces modalités nous échappent parce que, comme nous l'avons déjà noté, elles ne sont que rarement décrites de manière précise par les auteurs anciens.

Toutefois, le rôle central du cheval à Cyrène, et du char, de guerre aussi, était renommé dès le V^e siècle, et ce n'est pas un hasard s'il est exalté par Pindare : c'est ce poète lyrique qui le remémore de façon répétée dans la *Quatrième* et la *Cinquième Pythique*, écrites suite à la victoire delphique remportée en 462 avant J.-C. par le roi de Cyrène Arcésilas IV justement avec le quadriges ; et il s'agit bien du véritable *leitmotiv* de ces deux odes qui visent à célébrer le commanditaire (en particulier dans la *Quatrième Pythique*, aux vers 65 et suivants), mais aussi sa Cyrène aux beaux chevaux (εὐίππου Κυράνας), la cité aux beaux chars (εὐάρματον πόλιν) habitée par un peuple équestre (ἐλάσιππον ἔθνος)¹⁶ qui incarnait l'accomplissement de la prophétie de Médée : « au lieu des dauphins aux ailes courtes ils (les Cyrénéens) auront les rapides cavales, et les rênes au lieu des rames pour mener leurs chars plus vite que le vent »¹⁷. D'ailleurs le même poète avait déjà, quelques années auparavant, avec la *Neuvième Pythique* dédiée au Cyrénéen Télésicratès (vainqueur à la course des hoplites en 474), souligné dans une œuvre qui n'est pas, cette fois, reliée aux victoires équestres, la provenance du destinataire : Cyrène renommée dans l'ensemble du monde grec en tant qu'aurige, experte dans la conduite du char (v. 4 : διωξίππου Κυράνα).

Ce n'est peut-être pas un hasard si, en effet, pour nous limiter à quelque exemple relatif à la période comprenant le V^e et le IV^e siècles :

les Libyens qui auraient enseigné aux Grecs comment atteler les chevaux aux quadriges (et, d'autre part, ce n'est pas par hasard si Diodore, XX, 64, 3, fait allusion aux chars libyens, au nombre d'au moins 6000, mis à la disposition d'Agathoclès à la fin du IV^e siècle avant J.-C.).

13. Voir *supra*.

14. Cf. par exemple XXXI, 18, 13 (sur les *politikai dunameis* envoyées au combat par les Cyrénéens au II^e siècle av. J.-C., à l'époque de leur rébellion contre Ptolémée VIII Évergète II).

15. *Loc. cit.*

16. Respectivement IV, 2 et 7 ; V, 115.

17. IV, 17-20 ; traduction Chamoux (1953) 235. En outre, le même Arcésilas IV remporta une autre victoire (à Olympie cette fois), toujours avec le quadriges, vers 460 av. J.-C. : cf., par exemple, Chamoux (1953) 198 sq.

a) dans ce laps de temps trouvent place six victoires panhelléniques remportées par des Cyrénéens dans des concours équestres¹⁸;

b) en outre, à Delphes, selon le témoignage de Pausanias¹⁹, les Cyrénéens avaient dédié deux monuments à leur fondateur Battos et à Zeus Ammon, représentés tous deux sur autant de chars;

c) le Cyrénéen Annikéris, vainqueur avec son quadriges à Olympie peut-être en 388, avait obtenu une appréciation particulière à Athènes pour ses évolutions aux rênes d'un char effectuées dans le gymnase de l'Académie²⁰. Il faut en somme conclure que la manière dont étaient utilisés les chars par les Cyrénéens, pendant la bataille rangée, reste incertaine, de même que les manœuvres qu'ils accomplissaient dans ce contexte, et donc le type d'emploi qui faisait du char une arme de combat efficace.

• Les chevaux entre *agôgè* et éphébie

C'est un fait, pour en venir au thème qui nous intéresse, que le rôle central du cheval comme instrument de combat à Cyrène peut déjà se retrouver dans le cadre de l'instruction des jeunes Cyrénéens.

En effet, le *diagramma*, c'est-à-dire la « lettre-édit » contenant le schéma de réforme constitutionnelle imposé avant 305 par Ptolémée I à ses nouveaux sujets de la Cyrénaïque conquise depuis peu²¹, contient, au paragraphe 7, une disposition spécifique. Celle-ci visait à éviter, grâce à une interdiction expresse²², que parmi les *politai*, entre autres, celui qui remplissait le rôle de maître pour l'enseignement de la monte (*hippeuein*) aux jeunes de la cité et celui qui était affecté au combat hoplitique (*hoplomachein*) ne puissent revêtir un rôle dange-

18. Sur lesquelles, par exemple, Santi Amantini (1998), dont la conclusion, qui tend à attribuer la réputation équestre cyrénéenne avant tout à l'influence de la prééminence traditionnellement reconnue par le public panhellénique aux concours équestres, ne peut être que partiellement partagée. Pour une présentation des différents vainqueurs cyrénéens de concours hippiques panhelléniques à cette époque, voir surtout Moretti (1953) 96; Luni (1976 a) 233-234; *Id.* (1976 b) 109-112 et Laronde (1987 a) 147-148.

19. X, 13, 5 et 15, 6-7.

20. Élien, *Histoires Variées* II, 27 et Lucien, *Démophile* 23, sur lesquels, par exemple, Vigneron (1968) 205 et Luni (1976 a) 234.

21. Avant donc l'année où il s'attribua le titre de *basileus* : voir par exemple Laronde (1987 a) 88; à propos des caractéristiques et des contenus du texte, mais aussi des problèmes relatifs à la datation, cf. à présent Criscuolo (2001) et Bencivenni (2003) 105 et sq.

22. SEG IX, 1, lignes 43-45 : ὅστις ἐκ τοῦ πολιτεύματος δημοσία ἰατροῦν ἢ παιδοτριβῆν ἢ διδάσκειν τοξεύειν ἢ ἵππεύειν ἢ ὀπλομαχεῖν ἢ κηρύσσει ἐν βρυτανείῳ, μὴ συνπορεύεσθω μυριακᾶς ἀρχᾶς· ὃς ἂν τούτων.

reux, évidemment par rapport au maintien de la domination lagide sur la *polis*. On notera aussi l'ordre des mentions, presque comme si le premier des deux maîtres d'armes était, sinon plus important, du moins potentiellement plus dangereux que le second. Il est par ailleurs très probable que les révoltes cyréennes répétées contre la domination ptolémaïque, qui caractérisent déjà la fin du IV^e et le III^e siècle, furent soutenues, comme par exemple dans le cas des claires velléités autonomistes et expansionnistes de l'ex-gouverneur lagide Ophellas²³, par des troupes civiques (*politikai dunameis*) capables et bien entraînées par les divers maîtres d'armes du lieu.

Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure d'établir si la construction du *damosion gumnasion*, c'est-à-dire du principal gymnase de Cyrène, actif dès le IV^e / III^e siècle²⁴ (et ensuite restructuré dans le courant du II^e siècle et dénommé *Ptolemaion*)²⁵, ni si l'introduction de l'éphébie remonte à une époque (fût-ce de peu) antérieure à celle de

23. Les Cyrénéens en appelèrent probablement aux conditions de l'alliance stipulées déjà avec Alexandre le Grand (cf. par exemple Diodore XVII, 49), en demandant, vers 324 av. J.-C., l'appui militaire de Ptolémée fils de Lagos pour affronter l'expédition conduite contre eux par le Spartiate Thibron. Si l'envoi salvateur d'Ophellas depuis l'Égypte entraîna le début de l'ingérence lagide à Cyrène, il marqua d'autre part le début, pour cette domination, de cette période tourmentée, caractérisée par au moins deux révoltes anti-ptolémaïques à Cyrène (dans les quinze dernières années du IV^e siècle) et des aspirations autocratiques, et donc indépendantistes, des ex-gouverneurs ptolémaïques de Cyrène (c'est les cas d'Ophellas à l'époque de l'expédition africaine du syracusain Agathoclès, et aussi de Magas, restaurateur de la domination lagide, qui se proclama ensuite roi de Cyrène vers 279 av. J.-C.) jusqu'à ce que le mariage de Bérénice, fille de Magas, et Ptolémée III Évergète I en 246 av. J.-C. sanctionne le plein rétablissement, momentané, du contrôle ptolémaïque sur la Cyrénaïque; sur cette période de l'histoire cyréenne, cf. par exemple Laronde (1987 a) 252 et sq., 349 sq. et 379 et sq.; Consolo Langher (1996) 151-190; *Ead.* (1998) et Ravazzolo (1996).

24. Et documenté, pour la haute époque hellénistique, non seulement par une base votive inscrite de la première moitié du III^e siècle découverte à l'intérieur du *Ptolemaion* postérieur (cf. Gasperini (1971) 4-5) et d'une marque en bronze (à l'effigie d'un athlète et à interpréter probablement comme une carte d'accès au gymnase : Luni (1987) 42) retrouvé lui aussi dans l'espace du *Ptolemaion* (précisément dans les strates de terrain sous-jacentes), mais aussi par quelques restes de murs relatifs au plus ancien gymnase : Luni (1976 a) 273, n. 14; (1987) 42 et (1990) 92.

25. En l'honneur de Ptolémée VIII Évergète II. À ce sujet, cf. Stucchi (1967) 95 et sq.; *Id.* (1975) 204 et sq., et Luni (1992), avec la bibliographie antérieure. À partir de l'époque augustéenne, le *Ptolemaion* fut progressivement transformé en *Caesareum* (en attestent *in primis* des inscriptions latines, placées sur les façades des deux Propylées du complexe, et relatives aux premières interventions de transformation et de restauration : voir surtout Gasperini (1971) 5 et sq., et (1996) 154-156). L'ex-gymnase devint en quelque sorte la nouvelle agora de la cité, c'est-à-dire le forum principal d'époque impériale romaine (et déjà au I^{er} siècle apr. J.-C. le gymnase avait été, dans un même temps, transféré sur un site voisin, constitué par l'*insula* dite de Jason le Grand : Mingazzini (1966) et Luni (1992) 124, et *infra* n. 30).

Ptolémée I^{er} (même si leur datation à l'époque préhellénistique semble, comme nous le verrons, improbable). Le fait est que la référence explicite dans le *diagramma* aux *didaskaloi*, maîtres qui, dès avant l'imposition de la domination lagide sur la *polis*, c'est-à-dire en plein IV^e siècle, donnaient comme enseignement des entraînements militaires spécifiques, confirme la présence indiscutable de traditions guerrières efficaces, axées sur le rôle central du cheval et du char, et donc pas seulement de la panoplie hoplitique, comme instruments de combat. Ce dernier aspect mérite à coup sûr approfondissement.

Des reliefs figurés sur pierre (à savoir des stèles ou des bases de statues souvent dédiées à Hermès et Héraclès), figurant des *protomai* équestres²⁶, des chevaux, des cavaliers, des auriges et des quadriges²⁷, étaient, à l'époque hellénistique, préférés par les éphèbes Cyrénéens pour y enregistrer (en général de manière désordonnée) leur propre nom, avec, en principe, l'année pendant laquelle chaque jeune avait exercé son apprentissage civique et militaire; mais, par ailleurs, les listes éphébiques annuelles étaient elles aussi parfois réalisées sur des supports de pierre décorés de cette manière²⁸.

C'est cependant de manière générale l'éphébie même qui présente des particularités toutes propres à Cyrène²⁹. En effet, l'éphébie

26. Comme par exemple dans le cas de la stèle portant la liste éphébique de l'année 3-4 apr. J.-C. (= *SEG* XX, 1964, 741 a), sur laquelle voir *infra*.

27. Cf. avant tout Luni (1976 a) 245-246, n° 14 et 14 bis : il s'agit de deux bases en marbre, provenant toutes deux de l'agora, portant l'une une dédicace originelle de la part d'un personnage unique à Hermès et Héraclès – cf. *S.E.Cir.* n° 164 et Gasperini (1985) 35 et sq. – et la représentation, d'un côté, d'un quadriges avec aurige, de l'autre d'un cheval conduit par un jeune habillé en éphèbe; l'autre base – prévue pour une statue – quatre quadriges au galop formant autant de bas-reliefs, et quelques graffiti éphébiques postérieures à 19/8 av. J.-C. Voir en outre Pandolfi (1998) pour quatre autres reliefs cyréniens similaires (mêmes types de représentations et de graffiti) de la fin de l'époque hellénistique.

28. Cf. notes 26-27.

29. Par commodité, résumons les caractéristiques principales de cette institution formative typiquement grecque, centrale dans le parcours éducatif du jeune Grec au sein du cadre plus général de la *paideia*. Si, en effet, comme le remarquait Marrou (1966) 112 et sq., les réflexions des plus importants maîtres à penser grecs (comme d'abord Socrate, Platon, Isocrate et Aristote) ne produisirent pas, dans les faits, l'introduction concrète d'un nouveau parcours pédagogique unique, cohérent et uniformément diffusé, commençant à la puberté, le contraire avait par contre déjà eu lieu dans une grande partie du monde grec avec l'éphébie, dont le rôle, ce n'est pas un hasard, ne fut jamais remis en cause par aucun des penseurs cités; par conséquent, l'éphébie finit par rester presque le seul moment standard dans le parcours éducatif grec à l'échelle panhellénique. L'éphébie constituait en effet dans le monde grec une période de conscription – d'une durée au moins annuelle : Marrou (1966) 147 et Moretti (1977) 489 – au service de la communauté civique, visant à faire des jeunes de bons citoyens, et donc finalisée *in primis*, selon les intentions et les exigences considérées depuis toujours par les Grecs

cyrénéenne, attestée explicitement à partir du III^e siècle avant J.-C., montre des caractéristiques en partie discordantes par rapport à celles qui étaient les standards presque uniformes, généralement typiques de celle-ci dans le monde grec. Les attestations les plus importantes de ce fait, qui proviennent de Cyrène, sont constituées de quelques listes dites éphébiques, c'est-à-dire de six *catalogi ephedorum* qui enregistrent, du haut hellénisme à l'époque augustéenne³⁰, selon un même schéma

comme prioritaires et incontournables, à la formation de soldats capables, qui soient en mesure de défendre en cas de besoin leur propre cité et soient dotés d'une certaine habileté dans le combat en rangs serrés (en premier lieu du type dit hoplitique), ainsi que moulés dans l'esprit d'appartenance commune à une unique patrie, c'est-à-dire à la même *polis* – cf. Nilsson (1973) 28; Moretti (1977) 470 et 483; Garlan (1985) 89-96 et 261-265; *Id.* (1991) 65 et sq. Dans une telle optique s'explique le fait qu'à l'intérieur du service éphébique soit presque partout prépondérant le soin dans la préparation gymnique et militaire, ainsi que l'apprentissage des diverses techniques de combat : même aux périodes plus récentes caractérisées par l'affaiblissement considérable du rôle institutionnel de l'éphébie à l'égard des jeunes, les disciplines relatives à la guerre et leurs préliminaires (ces derniers représentés en premier lieu par les disciplines gymniques) eurent toujours la première place par rapport, par exemple, à l'enseignement des rudiments cognitifs de base (y compris, même, le savoir lire et écrire), ainsi que des matières littéraires ou même de la musique (ou encore des mathématiques ou des études *retoriques* et philosophiques) : emblématique, dans ce sens, est le cas d'Athènes, où, encore au I^{er} s. av. J.-C., alors que depuis longtemps prévalaient les connotations avant tout « culturelles » au sein de l'éphébie attique, celui qui se trouvait à la tête du gymnase prenait le soin de maintenir en vigueur, au côté des autres disciplines gymniques et en particulier littéraires et philosophiques, l'enseignement de l'*hoplomachein* : cf. Pelekidis (1962) 165 et sq., et Nilsson (1973) 32 et sq.; en outre, dans chaque centre antique, les maîtres d'armes s'avéraient être en moyenne les mieux rétribués tant par rapport à leurs collègues de gymnastique que vis-à-vis de ceux des matières littéraires, musicales et mathématiques : voir Moretti (1977) 480. Et le lieu affecté à l'accomplissement de la part la plus importante de l'entraînement, et pour ainsi dire de l'instruction, dans le cadre de ce service militaire qui, en principe, occupait le jeune grec de façon assez absorbante, sans pour autant l'obliger à une « vie de caserne » – comme, au contraire, à Sparte : sur l'*agôgè* lacédémonienne, voir par exemple Ducat (1999); Cartledge (2001) 79-90 et *infra* n. 32 – c'était justement le gymnase, c'est-à-dire, à la lettre, le lieu destiné aux exercices gymniques préparatoires à la guerre – cf. par exemple Delorme (1960) 27 : « le gymnase conserva très longtemps après ses origines un caractère militaire qu'il ne peut tenir que de sa destination primitive » et Pelekidis (1962) 258 : « le gymnase était le centre de la vie éphébique, l'endroit le plus fréquenté par les éphèbes : l'éducation physique, l'instruction militaire, les études littéraires, les cultes des dieux du gymnase avaient lieu dans le gymnase même ». Par conséquent, le magistrat civique préposé à l'éphébie se trouvait être, en principe, le gymnasiarque, c'est-à-dire l'« archonte du gymnase ».

30. SEG IX (1938) 51; XXXII (1982) 1604; XX (1964) 739; *S.E.Cir.* n° 241; SEG XX (1964) 740 a et 741 a. Quant à SEG IX (1938) 58, remontant à la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. – et non à la deuxième moitié de ce siècle, comme le soutient Casarico (1982) 119, étant donné que vers 37 apr. J.-C. Claudia fille d'Olympias était déjà prêtresse de Héra : cf. Laronde (1988) 282 et 284 – à savoir la base en marbre découverte à l'intérieur de l'*insula* dite de Jason le Grand (donc dans l'aire du gymnase d'époque impériale : voir *supra* note 25) et dédiée par les Cyrénéens à la mère de Claudia fille d'Olympias

que l'on peut considérer comme canonique, les noms de ceux qui composaient le contingent des éphèbes d'une année déterminée (ou d'une partie de ce contingent); ce n'est pas un hasard si, comme j'ai tenté de le montrer dans un article paru récemment³¹, ces textes semblent révéler un apprentissage éphébique fruit d'un étrange mélange entre l'*agôgè* originelle, très analogue à celle de Sparte (d'où, par exemple, le rôle rituel central des fêtes Carnéennes et certaines autres particularités³²) et l'éphébie introduite par la suite.

De cette dernière, la *polis* dorienne ne devait pas avoir, à proprement parler, besoin, étant déjà pourvue de quelque chose de plus que d'un simple apprentissage civique et militaire pour les jeunes, à savoir d'une forme d'*agôgè*. De l'étrange mélange qui, par conséquent, en dérivait, est emblématique l'aspect même des charges des magistrats préposés *in loco* à l'apprentissage éphébique dès l'époque hellénistique : les listes cyréniennes des contingents probablement annuels³³ des éphèbes Cyréniens, dits localement *triakatíoi*³⁴, c'est-à-dire "les trois cents", ou d'une partie de ceux-ci, montrent la reproduction, à partir de l'en-tête, d'une même structure. Le schéma prévoyait que l'énumé-

«gymnasiarque perpétuelle» (lignes 4-5 : ματέρα Κλαυδίας' Ολυμπιάδος αιώνιω γυμνασιάρχιδος), atteste désormais un type (extraordinaire ?) de gymnasiarchie, bien différent de celui de l'époque précédente en ce qu'il n'est plus annuel mais assigné à vie, assumé presque à la manière d'une *leitourgia* par un unique personnage, lequel, en outre, s'avère être de sexe féminin, et entré en vigueur à l'époque julio-claudienne après 3/4 apr. J.-C., donc après le plus récent des *catalogi ephedorum* cités.

31. Cordiano (2001) 255-296.

32. Cf. Cordiano (2001) 255-256. Les Carnéennes, sans doute affines à celles qui se déroulaient à Sparte, devaient très probablement constituer ici aussi la fête la plus importante pour les jeunes garçons parvenus à l'âge adulte, en tant que sommet (au moins d'un point de vue rituel) d'un moment important de leur *agôgè*, caractérisée, ce n'est pas un hasard, à Sparte et ailleurs, par un μίμημα στρατιωτικῆς ἀγωγῆς – Démétrios de Skepsis *apud* Athénée de Naucratis IV, 141 e-f – des concours athlétiques, des *diadromai* et des banquets : cf. Brelich (1969) 148 et sq.; Pettersson (1992) 62 et sq.; Malkin (1994) 155 et Kennell (1995) 66-67.

33. Dans ce sens, on notera que ces listes mentionnent toujours l'éponyme dans leur en-tête. *SEG IX 4, l. 29* (... τὸς καθ' ἔτος ἕκαστον γυμνασιάρχεντας...) atteste, en outre, avec certitude que les gymnasiarques ne restaient en charge qu'une seule année à Cyrène.

34. Sur les éphèbes cyréniens dits *triakatíoi* : Aristophane, fr. 47 Slater (ἐν δὲ Κυρήνῃ τοὺς ἐφήβους τριακαδίουσιν – sic – καλοῦσιν); Ammonios d'Alexandrie, *De adfinitum vocabulorum differentia*, 117 (ἐν δὲ Κυρήνῃ τοὺς ἐφήβους τριακατάιους καλοῦσιν); Hétychios s. u. τριακατίοι (οἱ ἐφηβοί, καὶ τὸ σύστημα αὐτῶν); Eustathe, *ad Il.*, 727, 18 (τοὺς δὲ μετ' αὐτοὺς ἐφήβους Κυρηναῖοι μὲν τριακάτιους – codd. τριακάπους – καλοῦσι). Sur leur dénomination (les Trois-Cents) et les particularités originelles de nature civique et militaire (à relire aussi dans le cadre des nombreuses formes de tripartition chères en particulier au monde dorien, comme par exemple les *triakades* spartiates) cf. Hérodote I, 65, 5; voir *infra*.

ration de chaque éphèbe³⁵ soit toujours précédée de celle de certains des magistrats en charge durant le même laps de temps. Ces derniers revêtaient une série toujours égale d'*archai* mentionnées dans le même ordre et assumées par un nombre d'*archontes*³⁶ qui s'est maintenu inchangé, comme si ces *archai* étaient toujours disposées hiérarchiquement (par ordre d'importance ?) en fonction de leurs compétences respectives à l'égard des éphèbes³⁷.

À la mention de l'éponyme³⁸ fait toujours suite celle des quatre triacatariques en charge (introduits par la forme verbale dénominative *triakatiarchentas*), de l'*aporutiazon* (terme et *arché* d'interprétation controversée)³⁹, des trois gymnasiarques « génériques », c'est-à-dire dépourvus d'autres spécifications et de celui des *presbuteroi*. Bref, il faut retenir que, dans le cadre de l'éphébie cyrénéenne, s'était configurée une sorte d'inhabituel « collègue des neuf » ou, pour mieux dire, des quatre triacatariques-éphébarques⁴⁰ et de l'*aporutiazon* d'une part,

35. C'est à dire des *triakatiotai*, mentionnés à l'accusatif (avec ensuite l'addition de leur patronyme) sur deux colonnes ou plus et introduits par l'accusatif pluriel τριακατιος : cf. Marengo (1982) 631 et sq.

36. Comme déjà le notait Luni (1976 a) 247 et 269 – cf. aussi Laronde (1987 a) 134 –, avec cependant quelque imprécision (il n'est pas exact que le nombre des gymnasiarques *tôn presbuterôn* ait jamais changé, en l'espèce de trois à un), et comme l'a ensuite repris avec une précision extrême Marengo (1982) 630, laquelle a souligné le « forte conservatorismo che ha mantenuto invariati l'ordine di presentazione, la designazione e il numero » des magistrats et des officiers cyrénéens ; cf. aussi Laronde (1987 a) 437.

37. Ainsi déjà Luni (1976 a) 241.

38. C'est-à-dire du prêtre d'Apollon. La fonction éponymique de ce *hierous*, placé à Cyrène au sommet des magistratures civiles jusqu'à l'Antiquité tardive, est attestée à partir au moins du IV^e s. av. J.-C. (cf. par exemple SEG IX, 11 et sq. – les comptes dits des démiurges) mais fut probablement introduite dès la seconde moitié du V^e siècle, après la chute de la dynastie des Battiades : voir Laronde (1987 b) 469 et sq., et à présent Ottone (2000) 72.

39. Comme on le sait, ce participe dérive d'un verbe qui représente un *hapax* de compréhension difficile, en raison de ses dérivations possibles – selon Oliverio (1930) 189, de ἀπό + ἑντιζω (= ἑντιδω) pour indiquer la « vecchiaia imperversante » (*sic*) – au point de contribuer à rendre peu claire la nature même de la magistrature en question. Le fait est que celle-ci, « da riferire comunque al mondo dell'efebia » – Sartori (1997) 46 – vu sa récurrence dans ces seules inscriptions, est mentionnée après les quatre triacatariques et avant les quatre gymnasiarques, d'où la faible probabilité qu'il s'agisse du « responsable de l'instruction militaire des *presbuteroi* » – comme pour Luni (1976 a) 240 et 269 et Laronde (1987 a) 437 ; elle semblerait donc devoir être reliée plus aux quatre officiers de l'armée cyrénéenne qu'aux responsables du gymnase, mentionnés seulement à leur suite. Pour une récente interprétation heureuse du terme par Dobias-Lalou, voir *infra*.

40. Les τριακατιάρχαι (dont la mention apparaît aussi dans les *tabulae militum* S.E.Cir. 243.1 et SEG IX, 50) étaient explicitement dits éphébarques à l'époque impériale (cf. l'ἐφήβαρχος τριακατιάρχης d'époque antonine dans SEG IX, 742, lignes 5-6) : sur

auxquels d'autre part semblent s'adjoindre les trois gymnasiarques en même temps que le gymnasiarque de ceux qui n'étaient plus éphèbes⁴¹.

Pour la commodité des lecteurs, j'ai reproduit le schéma cano- nique des listes en question, lequel se déduit, à mon avis, de façon évidente de l'examen du matériel épigraphique s'y rapportant⁴² :

Pendant l'année du tel prêtre d'Apollon (Ἐπὶ τοῦ δεῖνα)
 quand les tels étaient commandants des *triakatioi* : (τριακαταρχέντας·)
 quatre noms suivent (τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \ τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \
 τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \ τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα)
 quand un tel était *aporutiazon* (ἀπορουτιάζοντα)
 un nom suit (τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα)
 quand les tels étaient gymnasiarques : (γυμνασιαρχέντας·)
 trois noms suivent (τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \ τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \
 τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα)
 et quand un tel était gymnasiarque de ceux qui n'étaient plus éphèbes
 (καὶ τῶν πρεσβυτέρων)
 enfin le nom de ce dernier suit (τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα),
 furent *triakatioi* : (τριακατίος·)
 la liste nominative des éphèbes Cyrénéens de cette année suit
 (τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνα \ etc.).
 (au bas) L'éphèbe untel dédia cette stèle (ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνα)
 à Hermès et Héraclès. (Ερμῆι Ἡρακλεῖ)

leur rôle de véritables officiers de l'armée civique (confirmé aussi, depuis la fin de l'époque classique au moins, par les listes militaires que nous venons d'évoquer), voir *infra*.

41. Sur cette classe d'âge, cf. par exemple Nilsson (1973) 58 et sq. et Cordiano (1997) 25-26.

On notera enfin la mention, au bas de la stèle, de la dédicace, de la part d'un ou de deux éphèbes, probablement à leurs frais, aux divinités protectrices par antonomase du gymnase dans le monde grec, Hermès et Héraclès. La citation des deux divinités dans nos textes s'avère en effet précédée de celle de l'éphèbe ou des deux éphèbes dédicants – cf. *SEG XX* (1964) 741 a et 740 a – : dans ce dernier cas, la citation répétée du nom de l'un des éphèbes (il s'agit du premier des *triakatioi* énumérés, à nouveau évoqué devant le couple divin) assure qu'il s'agit de celui qui consacra la stèle aux deux divinités, et non pas, donc, de l'éphèbe secrétaire. En effet, les seuls *epheboi grammateis* explicitement cités (en outre sans la dénomination de *triakatioi*) dans les listes éphébiques cyréennes sont ceux de 161 et de 223/4 apr. J.-C. – *SEG IX* (1938) 128, ligne II, 23 et *XX* (1964) 742, ligne 17 – et ils se retrouvent seulement à l'intérieur du second groupe, distinct et plus récent, des *catalogi ephedorum* cyréens, caractérisé par des « bouleversements » continus de la hiérarchie des magistratures éphébico-gymnasiales – Luni (1976 a) 270; Cordiano (2001) 263-264 et n. 33-34.

42. Cf. Cordiano (2001).

De l'examen des listes éphébiques cyréniennes, ressort en premier lieu la présence des quatre triacatiarques en haut de la liste de la hiérarchie des magistrats de l'éphébie locale, c'est-à-dire, à la lettre, des éphébarques, et donc des *archontes* qui, en principe, dans le cadre de l'éphébie, constituaient les principaux assistants des gymnasiarques (qui, ici, se trouvent mentionnés seulement par la suite); en outre, on notera aussi que le nombre total de ces derniers (trois plus un) est égal à celui des triacatiarques. Les *archontes* des *triakatiai*, comme le montre la plus importante des *tabulae militum* retrouvées à Cyrène (SEG IX, 50) et comme le confirme M. L. Lazzarini⁴³, devaient être considérés à tous égards, encore vers le milieu du IV^e siècle, comme des officiers chargés du commandement d'une partie de l'armée civique, mais leur nombre était bien supérieur, puisqu'il s'élevait à dix-sept, et non pas à quatre seulement. Mais, même si l'éphébie n'était pas à Cyrène (ce de manière donc anormale) marquée de l'habituelle subsidiarité du préposé aux éphèbes par rapport au chef du gymnase, il semblerait, quand même, qu'elle ait été redimensionnée entre le IV^e et le III^e siècle avant J.-C., sans doute, étant donné que : a) le nombre de ces « officiers » est considérablement réduit⁴⁴ et b) bien qu'ils aient désormais une certaine prééminence au moins hiérarchique, les triacatiarques se retrouvent flanqués dans leur tâche d'autant de gymnasiarques.

En une autre occasion, j'ai cherché en particulier à mettre en évidence le fait que la dénomination même de *triakatiai* (les "trois cents") est antérieure à l'introduction du gymnase et de l'éphébie à Cyrène, avant qu'elle n'en vienne à indiquer, à partir au moins du III^e siècle avant J.-C., les jeunes Cyrénéens tout court⁴⁵. J'ai en outre remarqué une autre donnée : la mention des dix-sept triacatiarques dans la *tabula militum* déjà citée revient d'une part après celle des *lochagoi* responsables des forces militaires civiques dotées de chevaux (et donc de ceux qui se trouvent à la tête respectivement des *lochoi* des quadriges et des *monippoi*, c'est-à-dire des cavaliers)⁴⁶ et, d'autre part,

43. Lazzarini (1996) 175-192.

44. Selon la *communis opinio*, il semble en effet peu crédible que seuls quatre de ces dix-sept magistrats aient été préposés aux *triakatiai* à l'époque hellénistique, dans le cadre de leur apprentissage au gymnase.

45. Cf. *supra* note 34.

46. Au nombre de six dans le premier cas, de cinq dans le second. Les *monippoi* doivent vraisemblablement être interprétés comme combattants à cheval, cavaliers montés – ainsi récemment Dobias-Lalou (2000) 241, mais aussi déjà Lazzarini (1996) 177 et Chamoux (1990) 8 – plutôt que comme « chars à un seul cheval », c'est-à-dire chars de course, comme le retenait S. Stucchi (1975) 95, n. 3 : tant Xénophon (*Cyropédie* VI, 4, 1)

précède celle de l'infanterie, composée des fantassins (les *pezoi*), des peltastes (c'est-à-dire de fantassins légers) affectés aux *triakatioi*⁴⁷, des lanceurs de javelot (les *akontistai*)⁴⁸, des peltastes auxiliaires des quadriges⁴⁹, des *para(i)bat(a)i* (c'est-à-dire les soldats placés aux cotés de l'aurige sur le char)⁵⁰ et des « aides » des *para(i)bat(a)i*⁵¹. Grâce donc à cette liste sur pierre des commandants des différentes parties de l'armée de terre cyrénéenne remontant à la fin de l'époque classique, les *triakatioi* ne pouvaient par conséquent être, en procédant par exclusion, ni des fantassins légers comme les peltastes (qui en effet combattaient en partie à leurs flancs), ni constituer le gros des *pezoi*. Les « trois cents », toutefois, s'ils ne servaient pas dans les rangs de l'infanterie proprement dite, ne devaient pas non plus représenter l'ossature de la cavalerie de l'armée cyrénéenne, qu'il faut probablement identifier avec les *monippoi*; les *triakatioi* sembleraient plutôt devoir être assimilés, aussi par analogie avec des cas semblables, à un corps d'élite⁵² d'éphèbes à cheval⁵³.

On trouve en effet un parallèle pertinent précisément dans la métropole putative, c'est-à-dire à Sparte⁵⁴, où trois cents jeunes *hippeis*

que Platon (*Lois* 834 c) sont en effet univoques dans l'usage du terme *monippos* pour désigner exclusivement le cheval de monte, voire celui qui le chevauche.

47. Commandés si possible par vingt-deux lochages. À la tête du groupe précédent, nous trouvons par contre dix-huit lochages.

48. Très probablement sous les ordres de vingt lochages.

49. On évalue à douze ou treize le nombre des lochages qui les commandaient.

50. Commandés par cinq lochages.

51. Tant Stucchi (1975) 95, n. 3, que Lazzarini (1996) 182, rendent semblablement l'expression *λοχαγοὶ παραβατικῶν λόχων* (les lochages en question étaient au nombre de huit).

Il ne paraît pas vraisemblable qu'aux vingt-deux *λοχαγοὶ πελταστῶν συμμεριτῶν* τοῖς τριακαστίοις mentionnés au bas de la stèle doivent être ajoutés, comme le retient au contraire Lazzarini (1996) 182 et sq., les neuf premiers noms présents sur l'avant de la base : en effet, trois lignes avaient été laissées en blanc sur la stèle après la mention des vingt-deux commandants en question ; pour cette raison, les trois faces de la base doivent peut-être être lues, comme le propose Stucchi (1975) 95, n. 3, de la gauche vers la droite (de cette manière, entre autres, les trois premiers groupes de troupes auxiliaires seraient présentés en ordre décroissant : d'abord les vingt-deux lochages des peltastes en question, puis les vingt lochages des *akontistai*, enfin les douze ou treize lochages des peltastes disposés en appui des quadriges). Le *ductus* lui-même, plus soigné sur la seule face antérieure de l'inscription (y compris la base) peut s'expliquer par la disposition frontale de celle-ci.

52. Launey (1949-1950) II, 596, n. 5 (« corps d'élite de 300 hommes ») et Lazzarini (1996) 182.

53. Stucchi (1975) 95, n. 3. De même, à présent, Dobias-Lalou (2000) 241.

54. Pour un tableau et une analyse des rapports directs entretenus par Cyrène avec la *polis* lacédémonienne, se référant *in primis* aux sources littéraires et historiographiques, cf. surtout Chamoux (1953) *passim*; Nafissi (1985), avec un examen spécifique,

formaient à l'époque historique un corps d'élite d'infanterie lourde, qu'il faut considérer, vu son nom, comme à l'origine monté à cheval⁵⁵. Il est en somme possible que, de façon analogue à leurs collègues lacédémoniens, les trois cents Cyrénéens constituaient une formation militaire composée de jeunes soldats sélectionnés pour avoir manifesté de façon particulière leur habileté guerrière⁵⁶, connotés par une certaine forme d'usage militaire du cheval (à la différence de ce qui se passait en Laconie à l'époque historique) et flanqués dans les batailles terrestres d'une composante particulière de l'infanterie légère, c'est-à-dire de troupes auxiliaires proprement dites (πελτασταὶ συμμεριταὶ τοῖς τριακαταίοις).

Les jeunes Lacédémoniens qui, dans leur *polis*, concouraient pour être inscrits par les trois *hippagretai* parmi les prestigieux trois cents *hippeis* spartiates, semblent en somme avoir inspiré les Cyrénéens dans l'institution parallèle, avant l'époque hellénistique, d'un corps de jeunes combattants dits précisément les « trois cents ».

Nous avons déjà noté combien le rôle remarquable de l'équitation dans le contexte civique et militaire est confirmé, et pas seulement pour le IV^e siècle, par l'importance et la dangerosité propres justement, parmi les autres magistrats, aux diverses figures de maîtres (*didaskaloi*) de l'*hippeuein* (ainsi que de l'*hoplomachein*), assez chères aux Cyrénéens, et dont l'enseignement devait être en première instance destiné aux jeunes de la *polis*⁵⁷.

Par ailleurs, les triacatiarques continuent à être attestés à l'époque hellénistique, et pour être précis, justement dans les listes éphébiques déjà examinées, même si leur fonction semble avoir été réformée à cette époque, du fait qu'ils passèrent numériquement de

et *Id.* (1991) 322 et sq.; Breglia (1989) *passim*; Calame (1990 b) 311 et sq., et *Id.* (1996); Vannicelli (1992) et (1993) 123 et sq.; Minervini (1995) *passim* et, récemment, Monico (2000) et Giangiulio (2001). Ce n'est pas un hasard si des appels à retrouver l'originelle [Αλακωνική σωφροσύνη καὶ ἄσκη[σις] semblent avoir été adressés, au II^e s. apr. J.-C., par l'empereur Hadrien aux habitants de Cyrène : *SEG XXVIII*, 1566, lignes 31-43; cf. Reynolds (1978) 118-119; Kennell (1995) 85-86 et Jones (1998).

55. Cf. par exemple Pritchett (1974) 224-225; Cozzoli (1979) 84-97 et Nafissi (1991) 82 et sq., 153 et sq.

56. Mais peut-être aussi pour les disponibilités économiques qui permettaient l'entretien et l'élevage de chevaux : sur la situation parallèle attestée à Sparte, un bon point de départ reste Cozzoli (1979) 86 et sq. On notera que le nombre en question (300) revient aussi dans le cas du Bataillon sacré thébain.

57. En atteste le *diagramma* : cf. *supra* et *infra*. Sur les cavaleries militaires grecques en général, cf., par exemple, récemment, Worley (1993); Spence (1993) – se référant en particulier à Athènes – et Petrocelli (2001) VII-XXV – dans son introduction au commentaire de l'*Hipparque* de Xénophon.

dix-sept à quatre et qu'ils furent en particulier flanqués des gymnasiarques dans le contexte de l'apprentissage éphébie institué depuis peu. On continua par ailleurs à reconnaître un rôle important aux chefs des *triakatioi* au sein de cette éphébie, rôle que ceux-ci maintinrent donc probablement comme héritage de leur fonction originelle principalement militaire.

Mais il y a plus : selon une proposition heureuse avancée il y a trois ans par C. Dobias-Lalou⁵⁸, l'*aporutiazon*, comme semble l'indiquer la racine du terme en question, paraît être « celui qui faisait aller au galop », c'est-à-dire, à la lettre, celui qui hurlait : « à bride abattue ! », en un mot, l'instructeur de cavalerie au sein avant tout de l'éphébie. Je me permets, dans une telle perspective, d'avancer une hypothèse personnelle supplémentaire : les dimensions démesurées propres au principal gymnase civique (un quadrilatère couvrant un espace d'un peu moins d'un hectare, à la superficie égale à celle de trois îlots urbains) depuis probablement le IV^e-III^e siècle avant J.-C. (avant donc que fût édifié le *Ptolemaion* monumental sur le même emplacement au siècle suivant) sont totalement disproportionnées si on les compare avec les données démographiques relatives à Cyrène hellénistique, analysées avant tout par A. Laronde dans sa monographie de 1987⁵⁹ ; mais on peut peut-être les reconsidérer en prenant en compte l'usage probable de chevaux au gymnase, dans le cadre de l'apprentissage avant tout équestre fourni par le biais de l'éphébie dans cette *polis* dont le gymnase principal présentait, comme cela a été récemment confirmé⁶⁰, des dimensions gigantesques, presque sans parallèles dans le monde grec⁶¹.

Sur un plan général, il semblerait qu'à l'époque hellénistique l'éphébie cyrénéenne ait assimilé et conformé la figure du *triakatios* à ses canons standard jusqu'à un certain point seulement. Le *triakatios* était déjà auparavant fortement connoté dans un sens guerrier puisqu'il représentait un des « trois cents », c'est-à-dire un des jeunes combattants d'un corps d'élite civique particulier. Il est évident qu'à partir du haut hellénisme, l'attestation des trois gymnasiarques amène à retenir que ce sont désormais ceux-ci qui doivent prendre soin des *triakatioi*, et donc de *tous* les jeunes Cyrénéens dans le cadre de

58. Dobias-Lalou (2000) 244-246.

59. Laronde (1987 a) 392 sq.

60. Fontani (2002) 922.

61. Nous avons par ailleurs déjà rappelé (*supra* n. 20) le cas du Cyrénéen Annikéris, qui, dans la première moitié du IV^e siècle, fut admiré à Athènes pour son habileté dans la conduite du quadriges, précisément à l'intérieur d'un gymnase.

l'apprentissage éphébie, de la même manière que cela se produisait avec les éphèbes dans une grande partie du monde grec⁶². Toutefois, les quatre triacatiarques, à qui revenait la place d'honneur dans les listes éphébiques, semblent encore principalement liés, en même temps que l'*aporutiazon*, à l'idée des *triakatiai* préexistante à l'introduction de l'éphébie, et pour cette raison, peut-être constituaient-ils un trait d'union significatif avec le monde équestre qui caractérisait la figure du *triakatos* jusqu'à l'époque lagide dans le cadre de l'*agôgè* cyrénéenne. En effet, les reliefs figurés d'époque hellénistique liés à l'équitation et à l'éphébie, l'attestation contemporaine de l'instructeur de la cavalerie militaire et les dimensions du gymnase construit dès le IV^e-III^e siècle avant J.-C. renvoient à un monde lié en dernière instance à l'*agôgè* cyrénéenne, qui n'avait pas du tout été délaissée suite à l'introduction de l'éphébie⁶³ : il est très probable que tous les jeunes Cyrénéens ne pouvaient pas se permettre la propriété, l'élevage et l'entretien d'un cheval à partir du moment où ils avaient atteint l'âge de dix-huit ans. En outre, on peut se demander si, à la lumière, en particulier, du nombre de *triakatiai* attestés annuellement à l'époque hellénistique (soixante dix-huit ou un peu plus)⁶⁴, s'élevant à quelques dizaines plutôt qu'à quelques centaines, comme on s'y attendrait, on

62. En qualité, donc, comme nous l'avons déjà dit, d'«archontes» préposés en particulier à la gestion de l'édifice public : de ce dernier aspect témoigne explicitement *SEG IX, 4* (au sujet, spécialement, de la célébration de sacrifices dans le *Ptolemaion*, prérogative exclusive des gymnasiarques). L'inscription sur les listes de la citoyenneté des jeunes qui formaient les contingents éphébiques annuels devait probablement être leur compétence première – sur le système ternaire en usage aussi au niveau institutionnel à Cyrène, et notamment sur la subdivision du corps civique en trois *phulai*, promue par Démonacte de Mantinée vers le milieu du VI^e siècle en se fondant sur l'origine ethnique des colons, et maintenue à l'époque hellénistique (cf. par exemple *SEG IX, 72*, ligne 134), voir Hérodote IV, 161, 3 et cf. tout spécialement Hölkeskamp (1993).

63. On pensera par exemple aux processions de jeunes Cyrénéens à cheval le long de la *Skurota* à l'occasion des fêtes Carnéennes, dont témoignent Pindare et le Cyrénéen Callimaque. Encore dans la première moitié du III^e siècle, ce dernier, dans le *Second Hymne à Apollon*, 65 sq., mentionnait en effet la *telesphoria* célébrée annuellement dans l'*Apollonion* cyrénéen, dont il remémorait en particulier l'hécatombe des taureaux destinés aux banquets et la danse des jeunes guerriers avec les femmes libyennes – sur ce thème voir par exemple Laronde (1987 a) 331 et 362. Déjà Pindare, deux siècles plus tôt (*Pythique V*, 74 sq.), dans une des épiniques dédiées à Arcésilas IV après la victoire de 462 av. J.-C., laissait entendre comment l'ode serait interprétée par un chœur de jeunes (cf. v. 103) durant les Carnéennes de Cyrène, au terme de la procession rituelle à cheval qui traversait la cité le long de la *Skurota*, jusqu'au sanctuaire d'Apollon où avait ensuite lieu le banquet entre *sodales* – cf. Gentili et Giannini (1995) 160-161 et 531-533.

64. La première donnée est fournie par *SEG XX* (1964) 741 a, tandis qu'un second cas assez semblable semble suggéré (par comparaison avec le premier) par l'achat de quatre-vingt strigiles effectué, au II^e-I^e siècle, par un ex-gymnasiarque : *SEG XVIII*, 1674 et Marengo (1987) 307-317.

ne devrait pas conjecturer la présence de *triakatiai* « de première classe » et de *triakatiai* « de seconde classe », les premiers liés au monde de l'équitation, ce qui rappelait des situations et institutions précédentes, les seconds, bien plus nombreux, étant assimilés génériquement aux éphèbes tels qu'ils sont connus un peu partout⁶⁵.

Il est probable que désormais la dénomination de *triakatios* dans le cadre de l'éphébie devait représenter avant tout le jeune Cyrénéen qui était amené, grâce à cet apprentissage civil et militaire plus ou moins standardisé, au rôle nouveau de citoyen-soldat, sans même que soit nécessaire une affectation spécialisée particulière de type guerrier (sauf pour un petit nombre) : dans un tel sens, et ce n'est pas un hasard, déjà dans le courant du III^e siècle, Aristophane de Byzance⁶⁶ identifiait intégralement cette figure avec celle de l'éphèbe. Mais la présence des instructeurs de cavalerie dans le gymnase de Cyrène, dont les dimensions n'étaient pas disproportionnées par hasard, doit peut-être être reconsidérée en même temps que la rédaction des listes éphébiques par le soin d'éphèbes particuliers, appartenant vraisemblablement à ce seul groupe de jeunes fortunés dotés d'un cheval, et en même temps aussi qu'à la réforme de la triacatiarchie, redéfinie pas seulement numériquement, dans le cadre d'un processus entamé dès le début de l'époque lagide de redéfinition générale des institutions originelles liées à l'instruction militaire, pour favoriser une meilleure intégration des *triakatiai* et de leurs officiers dans le monde de l'éphébie et du gymnase⁶⁷.

Déjà Ptolémée I^{er} eut à cœur le redimensionnement du rôle joué à Cyrène sur les plans institutionnel et politique par les différents magistrats-officiers préposés à l'instruction et au commandement à la guerre des différents corps qui composaient des *politikai dunameis* bien préparées, d'où la réduction du nombre des triacatiarques, mais aussi celle du nombre des stratèges (qui, dès l'année suivant la promulgation du *diagramma*, passèrent de douze à seulement six)⁶⁸; le tout dut

65. Donc, ces *triakatiai* mentionnés dans les *catalogi ephedorum* cyréniens doivent, à mon avis, être identifiés avec les homonymes constituant le corps d'élite à cheval attesté, au sein de l'armée civique, peu avant l'époque hellénistique.

66. Cf. *supra* n. 34.

67. Dans ce cadre, il y a un parallélisme substantiel, avant tout numérique, institué entre triacatiarques (4) et gymnasiarques (3+1), attesté par ailleurs (au moins dans le courant du I^{er} s. av. J.-C.) également dans l'ancienne Ptolémaïs (3 + 3, avec un rapport numérique toujours paritaire entre triacatiarques et gymnasiarques : cf. SEG XXVI (1976-1977) 1839). Sur la tripartition des *phulai* cyréniennes et sur celle, parallèle, de la gymnasiarchie, voir *supra* n. 62.

68. SEG IX, 1, § 4, lignes 26-27 et § 11, lignes 73-77.

aller de pair, dans le cas au moins de la triacatiarchie, avec une plus forte intégration de celle-ci à l'intérieur d'*archai* gymnasiales et éphébiques nouvelles (ou au moins rénovées), dont l'«éphébarchie» se trouva être flanquée dans toutes ses prérogatives, sans toutefois être tout à fait assimilée et en maintenant au contraire une certaine valence propre de type avant tout militaire.

Vu l'absence totale, à ce jour, de documentation relative au corps d'élite des trois cents durant l'entière époque hellénistique et romaine, l'histoire de la *polis* entre le IV^e et le III^e siècle témoigne, comme nous l'avons déjà dit, de combien le joug lagide a été ressenti par Cyrène, ce qui en fait désormais une armée civique propre, efficiente et bien entraînée; et dans un tel sens on doit justement noter que l'examen des sources historiographiques concernant les *politikai dunameis* cyréniennes relatives à la fin du IV^e siècle et à l'année 163/2⁶⁹ ne permet pas de pouvoir parler d'une diminution considérable des effectifs militaires, si l'on se réfère aux un peu plus de dix mille fantassins et six cents cavaliers de l'époque d'Ophellas et aux environ huit mille fantassins et cinq cents cavaliers du II^e siècle avant J.-C.⁷⁰.

La réforme des institutions civiques et militaires originelles, d'empreinte doriennne, telle que la triacatiarchie (à laquelle furent ajoutées à Cyrène, durant le haut hellénisme, les institutions plus proprement liées au monde du gymnase et de l'éphébie), contribua en fait au maintien en vie de la tradition de l'«école militaire» cyrénienne, et à déterminer pour les nouveaux maîtres ptolémaïques essentiellement deux phénomènes opposés, l'un négatif (en matière de contrôle de la *polis*) et l'autre au contraire positif (pour ce qui concerne le mercenariat militaire). Ce dernier s'exprime, à partir de la fin du IV^e siècle, dans l'intense émigration militaire, bien attestée, survenue au départ de Cyrène (et aussi d'autres *poleis* de la Cyrénaïque) vers l'Égypte

69. Respectivement avant tout Diodore XX, 41, 1 et Polybe XXI, 18, 13.

70. Entre les deux séries de données ne subsistent en fait guère de différences marquantes en termes numériques.

Par ailleurs, des phénomènes de baisse démographique sont à exclure, vu qu'il faudrait plutôt parler de surpopulation à Cyrène au III^e s. av. J.-C. : ainsi déjà Launey (1949-1950) I, 594-595 et, par exemple, Applebaeum (1979) 52 sq. Ce n'est pas le lieu d'affronter à nouveau la *uexata quaestio* de la composition numérique du *lochos* dans l'armée à Cyrène, ni de rouvrir la question de possibles évaluations plus ponctuelles des effectifs de cette *polis* en cas de guerre aux diverses époques, étant donné que l'incertitude règne parmi les savants : le même *lochos* est, en effet, considéré comme composé de 8, 10, 16, 24 ou même 100 ou 150 soldats, voire plus encore, et paraîtrait, en outre, varier numériquement tout bonnement d'un secteur à l'autre de l'armée cyrénienne. À ce sujet, voir par exemple Stucchi (1975) 95, n. 3 ; Laronde (1987 a) 76-77 et 132 sq. et Lazzarini (1996) 192.

lagide, où les Cyrénéens servirent dans les divers détachements, garnisons et contingents de l'armée ptolémaïque, si bien qu'ils furent, jusqu'au milieu du II^e siècle au moins, les seconds en nombre parmi les militaires grecs, après les seuls Macédoniens⁷¹. Il y a déjà cinquante ans, Launey⁷² avait en effet pu énumérer, en se référant à la documentation épigraphique et surtout papyrologique, une centaine de soldats, de colons militaires et de leurs descendants d'origine cyrénéenne attestés pour le III^e et la première moitié du II^e siècle, dans divers centres de l'Égypte ptolémaïque ainsi que dans d'autres domaines lagides, mais aussi divers officiers, parmi lesquels figurent des hipparques, des lochages, des syntagmatarques et des *dekanikoi*⁷³. Un tel processus eut cependant des coûts et des répercussions pour les nouveaux maîtres de la Cyrénaïque puisque, s'il détermina d'un côté, sur le plan institutionnel, par intervention ptolémaïque directe, la redéfinition du rôle des magistratures militaires civiques (dans le contexte – comme dans le cas de la triacatiarchie – de leur intégration meilleure dans le monde de l'éphébie et du gymnase), d'un autre côté il favorisa une accentuation de la vitalité guerrière de cette *polis* toujours plus intolérante et belliqueuse⁷⁴. La qualité des services rendus par les nombreux mercenaires cyrénéens qui servirent dans les rangs de l'armée lagide et leur disponibilité massive, dans le courant du III^e siècle surtout, au départ de surcroît d'une région située aux marges de l'Égypte, durent donc avoir pour contrepartie la vitalité particulière des institutions militaires à Cyrène à cette époque, que les différents Ptolémée, en

71. Avec des pourcentages très remarquables, notamment au III^e siècle, en particulier sous l'Évergète I et sous Philopator – cf. Lesquier (1911) 322 sq. ; Griffith (1935) 242 et spécialement Launey (1949-1950) I, 590-597 – avant le début de la contraction qui se vérifia à partir de 217 av. J.-C., liée à l'intégration des premiers grands contingents indigènes dans l'armée lagide : sur ce thème, voir Griffith (1935) 111 sq. ; Van't Dack (1977) et Peremans (1983).

72. *Ibidem*.

73. Nous ne savons pas si le corps des *Kurenaikoi* – présent par exemple dans la garnison d'Hermopolis au II^e siècle : Launey (1949-1950) I, 595, n. 2 – montrait des caractéristiques techniques particulières, éventuellement liées à l'emploi guerrier du cheval.

74. On n'oubliera pas que c'est seulement au milieu du III^e siècle que Ptolémée III Évergète put réaffirmer concrètement le plein contrôle lagide sur Cyrène et la Cyrénaïque, après les longues et tumultueuses périodes de révoltes et rébellions soutenues aussi par les ex-gouverneurs ptolémaïques eux-mêmes, entamées dès le dernier quart du siècle précédent – pour ensuite exploser à nouveau dans la première moitié du II^e siècle avec la révolte de Cyrène contre Ptolémée le Jeune, à savoir, le futur (à partir de 145 av. J.-C.) Ptolémée VIII Évergète II, conduite vers 162 av. J.-C., une fois encore, par un ex-gouverneur lagide, en l'occurrence Ptolémée Sympetesis, en profitant des conflits dynastiques opposant le *basileus* cyrénéen à son frère Ptolémée VI Philométor au sujet du contrôle de Chypre : cf. Romanelli (1943) 13 sq. et Laronde (1987 a) 437 sq.

réformant l'organisation politique de la *polis*, ne purent pas entièrement rabaisser (comme l'illustre le cas de la triacatiarchie) vu leur intérêt direct à tirer bénéfice des potentialités guerrières offertes localement et à les préserver avec soin, comme le montre l'usage d'enrôler dans la zone une grande partie des mercenaires grecs.

Afin de prendre le chemin de la conclusion, je voudrais remettre l'accent sur le rôle joué à Cyrène par le cheval comme instrument de guerre dès avant l'introduction de l'éphébie, parce que les répercussions dans le domaine social et politique me semblent particulièrement intéressantes.

Nous avons vu comment l'usage du cheval à la guerre par les *triakatiai* configure probablement, au moins jusqu'à l'époque hellénistique, la présence d'un corps d'élite de combattants à cheval et détermine en dernière analyse, à partir de cette époque au moins, une dichotomie absolument anormale à l'intérieur même du corps civique, caractérisée par de nouvelles levées constituées de jeunes dotés d'un cheval, c'est-à-dire les *triakatiai stricto sensu*, et de collègues éphèbes de rang inférieur parce qu'ils en étaient dépourvus.

Dès lors, une question vient spontanément à l'esprit : historiquement, ce dernier aspect fortement anormal est-il plausible ? La réponse peut, à mon avis, être positive, parce que certains indices indiquent comment :

a) en s'en tenant à ce qu'a mis en évidence François Chamoux⁷⁵, aux sommets de la *polis*, dans le domaine social et aussi militaire, existait déjà, à l'époque battiade, après le roi, un groupe de grands propriétaires terriens constituant la partie la plus éminente et influente de l'aristocratie cyrénéenne (composée en premier lieu, selon Chamoux, des descendants des plus anciens colons) ;

b) ces *beltistoi* tenaient particulièrement à l'hipprotrophie⁷⁶, c'est-à-dire à l'élevage et au dressage des chevaux, qui leur fournissait les moyens fondamentaux pour les seules actions de guerre efficaces réalisables dans ce contexte géographique pour s'opposer d'égal à égal aux populations non-grecques locales, et enfin

c) comment donc tout cela conduisait à la consolidation d'une forme d'oligarchie de type pré-hoplitique. En substance, pour reprendre les mots d'Aristote, « car en Grèce, après les royautes, la puissance et la supériorité au combat résidaient dans la cavalerie (en effet, sans

75. Chamoux (1953) 233 sq.

76. Explicite en ce sens est le fragment de Mnaséas de Barcè (*FHG* III, 156, fr. 40) au sujet des chars typiques de Barcè et du fait que les habitants de cette cité *ἐσπούδαζον περὶ ἵπποτροφίαν*. Sur ce fragment, voir à présent Ottone (2002) 358 sq.

formation tactique, l'infanterie lourde ne sert à rien), toute la force résidait donc dans la cavalerie»⁷⁷ et «ceci explique qu'aux temps anciens, dans toutes les cités dont la puissance résidait dans la cavalerie, il y avait des oligarchies»⁷⁸ puisque «les élevages des chevaux sont aux mains des grands propriétaires fonciers»⁷⁹.

Voici illustré, *mutatis mutandis*, un aspect particulier de la situation vécue par Cyrène jusque dans le courant de l'époque hellénistique, et, par conséquent, voici en bonne partie expliquée, non seulement l'agitation guerrière, jusqu'à l'époque hellénistique, de ces groupes d'*aristoi* cyréniens éleveurs de chevaux, mais aussi voici expliqués :

a) la tradition qui veut que le principal législateur de la cité, Démonax de Mantinée, fût l'auteur au VI^e siècle de l'introduction des duels, c'est-à-dire des monomachies⁸⁰ (un type de combat au « corps à corps » encore une fois aux antipodes des combats en rangs serrés propres à l'hoplitisme), et

b) le fait que dans la *polis*, contrainte aussi à une époque tardive (donc dans un contexte déjà éphébique) à disposer de chevaux à usage militaire, fut maintenu de façon délibérée le rôle prééminent des triacatiarques et de l'instructeur de cavalerie (comme suggéré aussi par le *diagramma* par rapport au maître même de l'*hoplomachein*) et des *triatikatioi* montés, par rapport à leurs collègues homonymes qui n'étaient pas dotés de chevaux⁸¹. Le tout à l'intérieur d'un contexte social où, pour pasticher Marrou, c'était le héros de moule homérique, noble guerrier solitaire, qui, pour cette partie de l'aristocratie cyréenne, représentait l'idéal absolu de grandeur et de poids économique, plus que le citoyen-hoplite, ceci en négation partielle non seulement de

77. Aristote, *Politique* IV, 13, 1297 b, 17 sq., traduction Aubonnet (CUF) 176-177.

78. *Ibid.* IV, 2, 1289 b, 36 sq., traduction Aubonnet (CUF) 148.

79. *Ibid.* VI, 7, 1321 a, 11, traduction Aubonnet (CUF) 128. Bien que de nombreux savants aient mis en doute l'existence réelle d'une phase durant laquelle la guerre de cavalerie aurait été le mode de combat dominant dans la Grèce du haut archaïsme, le modèle aristotélicien, en se fondant sur un profond isomorphisme entre le pouvoir politique et la fonction militaire, trouve une de ses raisons d'être en soulignant comment « uno stato la cui forza militare primaria sia la cavalleria sarà governato da una piccola aristocrazia terriera di nobile origine e (almeno in linea di principio) d'antica ricchezza » : ainsi Cartledge (1996) 694 (et 703 avec un *status quaestionis*).

80. Athénée IV, 154 d : « Ἐρμῆπος δ' ἐν α' περὶ νομοθετῶν τῶν μονομαχοῦντων εὐρετὰς ἀποφαίνει Μαντινεῖς Δημόνακτος ἐνὸς τῶν πολιτῶν συμβουλευέσαντος, καὶ ζηλωτὰς τούτων γενέσθαι Κυρηναίους ; cf. Luni (1976 a) 235.

81. Et ce n'est pas un hasard si le rôle d'éclaireur aux limites de la Cyrénaïque était encore confié, dans l'Antiquité tardive (à l'époque de Synésios) à des patrouilles d'éphèbes à cheval : cf. Synésios, *Épître* 132, et à ce sujet Roques (1987) 263 et 280.

l'horizon culturel de la *polis* (d'où émergea à l'époque archaïque et classique l'institution de l'éphébie), mais aussi de l'idéologie spartiate elle-même, centrée sur les *homoioi* et caractérisant le modèle oligarchique par excellence. En somme, certaines franges aristocratiques élitaires et éminentes voyaient peut-être dans le cheval, grâce à son rôle guerrier fondamental, l'instrument pour maintenir dans le temps leurs propres prérogatives militaires et nobiliaires, se refusant presque à accepter la diffusion de l'esprit hoplitique à l'intérieur de leur propre cité, laquelle, et ce n'est pas un hasard, ne brilla jamais par sa cohésion sociale durant sa longue histoire, étant donné qu'encore à l'époque de Sylla quelques *aristoi* cyrénéens, comme le Nicocratès évoqué par Plutarque⁸², tentèrent d'imposer leur domination absolue sur la *polis*.



82. Plutarque, *Vertus des femmes* 19 ; cf. Laronde (1987 a) 455.

L'arme : au centre ou aux marges de la cité ?

Thierry VAN COMPERNOLLE

Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Nombreuses sont les études consacrées au rapport entre participation à la guerre et plein exercice de la citoyenneté. L'armement n'est bien sûr pas absent de ce questionnement : la « révolution hoplitique », le développement de la marine de guerre athénienne, l'enrôlement par les tyrans sicéliotes de mercenaires non-Grecs autorisés à s'équiper de leurs armes traditionnelles en sont autant d'exemples forts. Mais la place même de l'arme dans la cité est un sujet qui semble étranger aux catégories de l'historiographie antique comme moderne. Il s'avère pourtant possible de relever les indices d'une évolution dans la position physique et symbolique de l'arme au sein de la cité, de la naissance de cette dernière à sa sujétion aux monarchies hellénistiques.

• Armes et citoyenneté

Dans la cité naissante, telle qu'on peut l'appréhender au détour des poèmes homériques, la conquête du butin est, avec l'accomplissement d'un exploit individuel mémorable, l'un des objectifs fondamentaux de la guerre. Si, au moment du partage du butin, ce dernier est déposé au centre de la troupe, dans une sorte d'espace public avant la lettre, le *meson*, il n'en va pas de même des armes des chefs grecs et troyens qui, conquises de haute lutte, reviennent aux vainqueurs des duels entre adversaires de même rang (*Illiade* VII, 77-78 ; XVII, 130-131). Le combat en rangs serrés ne concerne que les anonymes *laoi*¹,

1. Scheid-Tissinier (2002) 10-13. Voir aussi les considérations tout en finesse et en nuances de Cartledge (1996).

comme les Myrmidons, sous les ordres de Patrocle et Automédon, troupe dont «le bouclier s'appuie sur le bouclier, le casque sur le casque, le guerrier sur le guerrier» (*Iliade* XVI, 215). L'idéal du paysan soldat est déjà pleinement exprimé dans le défi lancé par Ulysse à Eurymaque au XVIII^e chant de l'*Odyssée* (366-379), qui porte sur les travaux des champs, fenaison et labour, mais aussi sur la guerre, au premier rang des combattants, armé d'un bouclier, de deux lances et d'un casque.

Défense du territoire, liberté et autarcie, amènent la recherche individuelle de la gloire à se subordonner à l'intérêt collectif, ce qui n'exclut bien sûr pas l'entretien de l'esprit agonistique au sein de la phalange. Il est désormais beau de mourir au premier rang (Tyrtée, fr. 7 Diehl). Un des *Apophtegmes laconiens* de Plutarque (220 a) illustre à merveille cette solidarité nouvelle :

Quelqu'un ayant posé [à Démarate, roi de Sparte d'environ 510 à 491] la question de savoir pourquoi ceux qui, chez les Spartiates, jetaient leur bouclier étaient notés d'infamie, alors qu'il n'en allait pas de même pour ceux qui abandonnaient leur casque ou leur cuirasse, — C'est, répondit-il, parce qu'on ne prend ces derniers que pour se couvrir soi-même, tandis qu'on prend le bouclier pour la protection en commun de la ligne tout entière².

La belle mort a désormais supplanté la belle guerre. C'est dans la mort que, par exemple, l'iconographie attique, du milieu du VI^e siècle aux guerres médiques, peut exprimer l'héroïsation individuelle de l'hoplite par opposition à l'image de l'archer ou du peltaste, ou encore du barbare³.

• Armes et lois de la guerre

C'est dans ce contexte que naissent des lois communes de la guerre, les *koina nomima* (ou encore les *nomima tôn Hellênôn*), formellement évoquées dans les récits historiques de Thucydide (III, 59, 1; IV, 97, 2) et de Diodore de Sicile (XIII, 23, 4; XIX, 63, 5)⁴. Ces interdits religieux traditionnels ne concernent pas l'usage d'armes particulières. Selon Strabon (X, 1, 12, C 448), lors de la guerre qui opposa Chalcis à Érétrie pour la possession de la plaine Lélantine, ces deux cités

2. Traduction F. Fuhrmann (CUF).

3. Lissarrague (1990).

4. Voir aussi Connor (1988) 19-21.

avaient fixé par convention les conditions des combats. Le géographe évoque une stèle du sanctuaire d'Amarnthos qui interdit l'usage des armes de jet (μη̄ χρη̄σθαι τηλεβόλους). Son commentaire est des plus pertinents : « Le fait est remarquable, car nulle part ailleurs, et aujourd'hui pas plus qu'hier, les procédés de combat ni l'armement ne sont définis par un usage... »⁵. Que cette convention relève bien de l'histoire positive, ce qui me semble peu vraisemblable, ou qu'il s'agisse d'une invention paradigmatique appartenant à la catégorie des *aitiai*⁶, visant à justifier le mépris pour l'usage des armes de jet comme remontant à la « première guerre mondiale » des Hellènes⁷ et à garantir le monopole aristocratique de la pratique guerrière⁸ face à l'implication croissante du *dèmos* dans la vie des *poleis*, il est un fait que, ni sur le plan international, ni dans le cadre des cités, l'arme n'apparaît pas avoir été objet de droit⁹.

• Production d'armes et cité

Une étude archéologique de l'armement, de sa matière première à son usage ultime, relève actuellement de la gageure. Les métaux étaient raffinés dès après extraction pour être transportés sous forme de lingots, d'outils, d'armes (c'est une problématique dont l'archéologie languedocienne est partie prenante, notamment avec les bronzes dits launaciens¹⁰ et, en particulier, le cas de l'épave de Roche-longue, à 600 m au large d'Agde, datée de la fin du VII^e ou de la première moitié du VI^e siècle¹¹). La section consacrée aux armes dans le catalogue d'une exposition récente, *Arte e artigianato in Magna Grecia*,

5. Traduction F. Lasserre (CUF).

6. À ce titre comparable aux *arkhaia hopla* prétendument sacrés dans nombre de sanctuaires par des héros des temps mythiques, telle l'offrande d'Héraclès à Athéna Lindia (FGrHist 532 F 1, 5).

7. Murray (1995) 81-84 et 350 ; Ducrey (1999² a) 29, 81 et 90. Voir aussi la contribution de C. Brélaz et P. Ducrey, *supra* p. 325.

8. Cf. Archiloque, fr. 3 Diehl, dont l'invention poétique, qu'elle se rapporte ou non à la guerre Lélantine, a pu être détournée, en prenant ses vers au pied de la lettre, pour inspirer la rédaction de la convention exposée, selon Strabon, dans le sanctuaire d'Amarnthos.

9. L'interdiction d'introduire armes et outils tranchants dans certains sanctuaires relevait de leur réglementation propre visant à y garantir la pureté rituelle ; cf., par exemple, Le Guen-Pollet (1992) 79-80. Quant à l'interdiction du port d'armes faite aux citoyens, il s'agit, selon Aristote (*Politique*, V, 10, 11, 1310 b), d'une mesure typiquement tyrannique, donc étrangère au droit.

10. Vergier (2003).

11. Garcia (2002).

au Musée Archéologique de Tarente, montre l'extrême difficulté à identifier les ateliers producteurs, grecs ou non-grecs, des armes, même retrouvées en fouilles dans des tombes ou dans des dépôts votifs de sanctuaires¹².

Les données littéraires relatives à la production d'armes à l'époque classique sont peu nombreuses. On connaît à Athènes l'atelier de boucliers du Syracusain Képhalos, le père du logographe Lysias (Lysias, *Contre Eratosihène*, 19), le fabriquant de cuirasses Pistias (Xénophon, *Mémoires* III, 10, 9-15), la coutellerie du père de Démosthène (Démosthène, *Contre Aphobos* I, 9 : μαχαιοποιός), et la fabrique de boucliers de l'affranchi Pasion (Démosthène, *Pour Phormion*, 4 et 11). Ces ateliers engendraient des profits considérables. Un passage ironique de la *Paix* d'Aristophane (1208-1264) met en scène un marchand d'armes (ὄπλων κάπηλος), un fabricant de casques (κράνοποιός) à panache de crin et un fabricant de lances (δορυξόος). Les prix pratiqués sont au centre de la scène, en particulier celui d'une cuirasse (θώραξ) à 10 mines, c'est-à-dire à 1000 drachmes. En pleine guerre du Péloponnèse (la *Paix* fut présentée en 421), rien n'existe, donc, à Athènes, dans le domaine de l'armement, qui soit comparable aux mesures visant, depuis la législation solonienne, à empêcher la spéculation sur le prix du grain. De telles dispositions auraient évidemment été inconcevables dans une société où l'armement participait du processus de hiérarchisation.

• L'arme aristocratique

L'arme n'est donc pas un objet de droit dans la cité grecque. Elle paraît toutefois avoir été prise en compte dans l'élaboration de certaines constitutions. Selon la *Constitution des Athéniens* aristotélicienne (4, 2), les lois de Dracon de 621/0 auraient donné la citoyenneté à ceux qui avaient la capacité de s'armer en hoplite ('Απεδέδοτο μὲν ἢ πολιτεία τοῖς ὅπλα παρεχομένοις). Les lignes suivantes de ce passage comprennent des invraisemblances¹³ qui donnent à penser à une reconstruction tardive, c'est-à-dire à un faux. La constitution solonienne de 594/3 fonde le régime censitaire sur les revenus de la terre. Une des mesures prises par Solon implique l'usage des armes : «Celui qui dans une guerre civile (στασιαζούσης τῆς πόλεως) ne prendra pas les armes (μὴ θῆται τὰ ὅπλα) avec un des partis, sera frappé

12. Mazzei (1996).

13. Rhodes (1993²) 113.

d'atimie (ἄτιμον εἶναι) et n'aura aucun droit politique»¹⁴ (*Constitution des Athéniens* 8, 5). Il s'agit pour Solon de rétablir l'ordre dans la cité en mettant fin à la transgression du modèle du combat hoplitique et des valeurs et limites que celui-ci implique. Selon la *Théogonie* d'Hésiode, l'avènement de Zeus avait mis un terme à une suite de violences, de l'émasculatation d'Ouranos par Cronos à la victoire, par l'adresse et par la force, de Zeus sur son père Cronos. Dans le nouvel ordre établi du monde, «bien fou qui résiste à plus fort que soi : il n'obtient pas la victoire et à la honte ajoute la souffrance»¹⁵ (*Les Travaux et les Jours*, 210-211). Pour Solon (fr. 3 Diehl, 32-39),

Eunomiè rend toutes choses bien ordonnées et les met à leur place. / Elle enchaîne souvent l'injuste. / Elle apaise le brutal, arrête l'excessif, aveugle l'insolent, / Flétrit les fleurs du Vice, / Remet d'aplomb les jugements déséquilibrés, / Adoucit l'arrogant, empêche les factions de comploter (διχουστασίη) , / Les durs conflits d'éclater; sous son règne / Toutes les actions humaines sont sages et mesurées¹⁶.

En tentant de s'emparer du pouvoir par la force, en 561, Pisistrate met à son tour en péril l'ordre cosmogonique du monde. Simulant une agression dont il aurait été victime, il obtient du peuple, selon Hérodote (I, 59) et la *Constitution des Athéniens* (14, 1) de pouvoir recruter trois cents gardes du corps, cinquante selon Plutarque (*Solon*, 30, 3). Ceux-ci n'étaient pas des porte-lance (δορυφόροι) mais des porte-massue (κορυνηφόροι). Plutôt que de signifier un lien très hypothétique avec Héraclès¹⁷, la massue, arme du pauvre, caractérise le tyran comme un démagogue transgressant les règles établies de la lutte légitime¹⁸. Cette dernière trouve son terrain d'expression sur le champ de bataille où la victoire est sanctionnée par la consécration à

14. Traduction G. Mathieu et B. Haussoullier (CUF).

15. Traduction P. Mazon (CUF).

16. Traduction d'après Murray (1995) 201.

17. Boardman (1972) 62.

18. Considérer la massue comme une arme à valeur héroïque ne semble pas applicable à cet épisode, si ce n'est au niveau de l'historiographie, voire de la propagande, après la deuxième tentative de prise du pouvoir par Pisistrate, marquée par son entrée triomphale en Athènes au côté d'une prétendue Athèna (Hérodote I, 60). Pour que l'hypothèse de J. Boardman soit acceptable, il faudrait imaginer que Pisistrate ait programmé deux tentatives de coup d'État, c'est-à-dire l'échec de la première pour pouvoir, par la seconde, porter à terme son «programme idéologique héracléen». Lire la première tentative à travers la seconde revient donc à interpréter de manière, en l'occurrence, inadéquate, la massue comme arme d'un Héraclès-Pisistrate. Sur les armes des non-hoplites : Loraux (1995) 310; Ruzé (1997) 355-357.

Zeus du trophée¹⁹, constitué principalement d'armes prises sur les dépouilles des vaincus.

• L'arme démocratique

La remise en cause des usages traditionnels de la guerre par Périclès, qui, en 431, abandonne les campagnes de l'Attique pour concentrer les forces athéniennes au sein des Longs-Murs, atteint un point de non-retour à Sphactérie, en 425, quand la phalange hoplitique athénienne reste immobile face à la charge de la phalange lacédémonienne, qui est bombardée, par les flancs, de pierres, de traits et de javelots (Thucydide IV, 34). Cette victoire déloyale des stratèges Cléon et Démosthénès amène, l'année suivante, à une mobilisation générale de tous les étrangers présents et des citoyens dans les troupes légères athéniennes partant en campagne en Béotie. Cette mobilisation semble improvisée puisque nombre d'hommes ne portaient pas d'arme (Thucydide IV, 94, 1 : ἄοπλοι πολλοί), en tout cas pas d'arme hoplitique. Une joute verbale de l'*Héraclès* d'Euripide, donne le sentiment que le débat dut être vif à Athènes²⁰ : l'invective est prononcée par le dénommé Lykos (151-154 et 157-164), tyran impie au nom évocateur de Loup²¹ :

Qu'a donc de grandiose l'exploit de ton époux tuant l'hydre d'un marais ou la bête de Némée, cette bête qu'il a prise au lacet et qu'il prétend avoir fait périr enlacée dans ses bras ! [...] Mais il était un homme de rien qui s'acquit une apparence de bravoure dans ses combats contre des bêtes et fut incapable de toute autre prouesse. Il n'a jamais tenu un bouclier à son bras gauche ni affronté une lance; portant l'arc, l'arme la plus lâche, il était toujours prêt à fuir. Pour un guerrier, l'épreuve de la bravoure n'est pas le tir de l'arc; elle consiste à rester à son poste, et à voir, sans baisser ni détourner le regard, accourir

19. Voir Burkert (1985) 267; Jacquemin (2000) 62-64.

20. La datation de l'*Héraclès* d'Euripide est incertaine. La date de 424 est la plus communément admise. Il ne serait pas sans danger de la fonder sur un contexte historique présumé, mais, comme le montre L. Parmentier, *CUF*, p. 16, elle s'appuierait aussi sur un parallèle signifiant entre le vers 183 de l'*Héraclès* et les vers 1048-1050 des *Nuées* d'Aristophane, présentées en 423. D'autres arguments, bien moins convaincants, sont rassemblés notamment par Delebecque (1951) 129-131. Toutes les autres dates proposées sont plus récentes de quelques années, ce qui ne pose pas problème. En ce sens, par exemple, Romilly (1986) 130-132 et 235.

21. Sur la marginalité de la figure du loup : Gernet (1982) 214; sur sa brutalité meurtrière : *Iliade*, XVI, 156-163.

devant soi tout un champ de lances dressées, toujours ferme à son rang²² !

À quoi le vieil Amphitryon réplique (188-205) :

Quant à l'équipement de l'archer, cette ingénieuse invention que tu dénigres, écoute ma réponse et instruis-toi. L'hoplite est esclave de son armure, et s'il a dans son rang des compagnons sans bravoure, il succombe, victime de la lâcheté de ses voisins. Sa lance se brise-t-elle, il ne peut écarter la mort, car il n'a que cette seule défense. Au contraire, celui dont le bras est habile à tirer de l'arc possède cet avantage unique de pouvoir lancer mille flèches pour protéger les autres contre la mort; se tenant à distance, il repousse les ennemis qui voient des traits aveugles les atteindre sûrement; il n'expose point son corps à l'adversaire et reste bien à l'abri. Or, c'est l'habileté suprême dans le combat que de faire du mal à l'ennemi, en tenant sa personne en sûreté et sans dépendre du hasard. Telles sont les raisons que j'oppose à ton avis sur cette question.

Par le propos d'Amphitryon, Euripide oppose donc l'efficacité aux traditions, aussi bien sur le plan opérationnel que du point de vue moral. Est-il permis de concevoir la guerre comme une chasse à l'homme²³ ? L'habileté technique de l'être humain, qui lui permet de se soustraire au hasard, est le thème du chant choral, admirable entre tous, par lequel Sophocle, le compagnon d'armes de Périclès en tant que stratège dans la répression des Samiens, proclame l'homme la plus grande de toutes les merveilles de la nature (*Antigone*, 332-375) : « il est fécond en ressources : il n'en manque point quoi que l'avenir lui réserve ; Hadès seul, il ne trouvera pas le moyen de le fuir... »²⁴ (360-362). Cette habileté, ce savoir-faire est le fruit de l'éducation, promue par le gouvernement péricléen comme moyen d'acquisition de la vertu politique, accessible à tous selon la conception cosmologique d'une égalité naturelle entre les hommes. Dans le cadre de la pratique de la guerre, l'oraison funèbre confère à l'ensemble des citoyens athéniens morts pour la cité une qualité jusque-là réservée à l'élite des lignées d'eupatrides : celle d'*agathos* (Thucydide II, 35, 1 : ἀνδρῶν ἀγαθῶν ἔργῳ γενομένων). Selon Démocrite, pour qui « les qualités

22. Traduction L. Parmentier (CUF).

23. Sur l'arc, arme de chasse par excellence, voir les contributions de G. Devallet p. 183, J.-M. Renaud p. 421 et P. Wathelet p. 53; sur sa marginalité dans la conduite de la guerre par les Grecs : Sergent (1991) 230-231. Voir aussi Moggi (2002).

24. D'après la traduction de P. Masqueray (CUF), modifiée (la traduction de ces vers par P. Mazon, dans la même collection, ne me semble pas des plus heureuses).

existent par convention, mais les atomes et le vide par nature» (fr. A 1), «la nature veut que le commandement soit le propre du plus fort»²⁵ (fr. B 267), ce que Thucydide rend par l'expression : «la nature humaine qui vous fait dominer»²⁶ (I, 76). Plutarque (*De l'intelligence des animaux* 7, 964 d-e) rapporte qu'«Empédocle et Héraclite ne cessent de plaindre et d'injurier la nature, parce qu'elle est Nécessité et Guerre, qu'elle ne contient rien de simple ni de pur et qu'elle s'accomplit à travers de nombreux et justes changements»²⁷. Héraclite pose en effet qu'«il faut connaître que le conflit est universel, que la discorde est le droit et que les choses naissent et meurent selon discorde et nécessité» (fr. B 80)²⁸ et aussi que «pour Dieu toutes choses sont belles, bonnes et justes, mais les hommes ont forgé l'idée que certaines sont injustes et d'autres justes» (fr. B 102). C'est pourquoi, affirme-t-il, «le peuple doit combattre pour sa loi comme pour son rempart» (fr. B 44). À l'image des lois de la nature, les lois humaines sont donc en mouvement, tout comme les normes de la guerre. Le débat sur le choix des armes, focalisé dans l'*Héraclès* d'Euripide sur la lâcheté ou la bravoure du héros à l'arc, a donc valeur de preuve que le choix des armes n'est pas le fruit d'un simple concours de circonstances, mais bien le produit d'une évolution des mentalités, qui, dans l'histoire athénienne, trouve son origine dans la mise en pratique, par Périclès et son entourage, des acquis de la pensée cosmologique et naturaliste, acquis transmis au peuple par le biais du spectacle tragique²⁹. Hérodote, aussi, dont l'œuvre est destinée à la lecture

25. Traduction J.-P. Dumont (*Folio-Essais*) pour les fragments de Démocrite, Héraclite et Anaximandre.

26. Traduction J. de Romilly (*CUF*).

27. Traduction J. Bollack, Gallimard.

28. Déjà Anaximandre soutenait que «ce dont la génération procède pour les choses qui sont, est aussi ce vers quoi elles retournent sous l'effet de la corruption selon la nécessité» (fr. B 1). Cf. Ruzé (1985) 165 = Ruzé (2003) 89.

29. On pourrait objecter qu'une telle analyse ne prend en compte que le seul point de vue athénien. Ce serait oublier que, si un seul des belligérants transgresse consciemment les règles de la guerre, les autres transgresseront celles-ci par nécessité. Le «crime de guerre» commis par les Athéniens à Sphactérie – j'emprunte l'expression à Vial (1999) 144 – ne fut pas l'usage d'armes de jet en tant que tel, mais bien l'attitude indigne de la phalange hoplitique qui, par son refus du combat, abandonna le premier rôle aux archers et autres fantassins légers, traditionnellement méprisés (*Iliade* XI, 385-390; Sophocle, *Ajax*, 1120-1124) : les conventions symboliques et culturelles de la guerre – voir Connor (1988) 8, 17 et 27-29 – furent alors honteusement bafouées.

Comme l'a très justement souligné Segal (1983) 318, le spectacle tragique était un moment privilégié dans la quête d'un compromis entre valeurs traditionnelles et pouvoir du peuple. Dans l'*Héraclès* d'Euripide, on peut en trouver l'expression dans la manière dont est construite et déconstruite l'opposition entre la lance et l'arc, qui conduit à leur dénomination commune, au vers 1377, par le terme de ὄπλα : voir

publique, dénonce le caractère irrationnel des règles coutumières de la guerre (VII, 9) :

Pourtant les Grecs, à ce que j'entends dire, ont coutume d'engager des guerres dans les conditions les plus folles, par manque de jugement et sottise : lorsqu'ils se sont déclaré la guerre les uns aux autres, ils cherchent la place la plus belle, la plus unie ; et, quand ils l'ont trouvée, c'est là qu'ils descendent pour combattre, si bien que les vainqueurs ne se retirent qu'avec de grandes pertes ; quant aux vaincus, je n'en parle même pas : ils sont anéantis³⁰.

Les conspirations oligarchiques et la désastreuse expédition de Sicile mirent un terme à ce débat. Un coup d'État oligarchique engendra deux tentatives pour rétablir le pouvoir des hoplites, en 411 (*Constitution des Athéniens* 31, 2) et en 410 (Thucydide VIII, 97, 1 : ὄπλα παρέχονται ; *Constitution des Athéniens* 33, 2). Ce sont bien les circonstances, cette fois, qui, en 403, conditionnent l'équipement de l'armée populaire du Pirée (Xénophon, *Helléniques* II, 4, 25).

• L'arme par delà les limites de la cité

Le IV^e siècle voit l'apparition de clauses de non-agression, construites sur des variantes de la formule ὄπλα οὐκ ἐπιφέρειν (ne pas prendre les armes), comme dans le décret d'alliance entre les Athéniens et Denys de Syracuse (en 367) ou dans le serment constitutif de la Ligue de Corinthe (en 338). Denys de Syracuse avait, dès 399, suscité l'invention de machines de guerre³¹ par le recrutement d'ingénieurs spécialisés (Diodore de Sicile XIV, 41-43). Il fut suivi en ce sens

Hamilton (1985) 23-24. Sur le rapport entre lâcheté et bravoure dans cette tragédie : Romilly (1986) 69 et 131-132.

Dans la discussion, A. Pontrandolfo a fait état – je l'en remercie – d'une recherche sur l'iconographie attique d'Héraclès et sa diffusion en Occident, menée à l'Université de Salerne par R. Cantilena, L. Cerchiai et A. Pontrandolfo, qui mettrait en évidence un intérêt particulier pour l'image du héros archer dans le dernier quart du V^e siècle. Ceci renforcerait l'idée d'un changement fort dans la perception de l'usage militaire de l'arc, arme autrefois vile, désormais utile.

30. Traduction Ph.-E. Legrand (CUF).

31. Des catapultes et des navires à cinq rangs de rameurs avec leurs hangars. Cf., par exemple, Bettalli (1998) 737-739.

par Philippe II³² et Alexandre le Grand³³. Ce dernier introduisit aussi dans ses armées le corps des cataphractaires, inspiré des Perses³⁴.

Quand il s'empare de l'Asie, Alexandre fonde sur une symbolique nouvelle, qui se réfère à l'héroïsme homérique, la légitimité de sa victoire : « Du navire, il jeta sa lance et, l'ayant fichée dans le sol, il fut le premier Macédonien à sauter à terre, déclarant recevoir l'Asie des Dieux comme un bien conquis à la pointe de la lance »³⁵ (Diodore de Sicile XVII, 17, 2 : τὴν Ἀσίαν δέχεσθαι δορίκτητον³⁶).

Désormais, l'arme emblématique n'est plus le bouclier, protecteur du citoyen soldat, garant de la défense du territoire civique, mais la lance, arme offensive par excellence³⁷ et outil premier de l'esprit conquérant du monarque hellénistique³⁸. Un arbitrage des Magnésiens du Méandre dans un conflit entre les cités crétoises d'Itanos et de Hiérapytna, dans la deuxième moitié du II^e siècle (SIG³, 685)³⁹, énonce les règles de droit qui assurent la possession d'un territoire : « l'avoir reçu des ancêtres, l'avoir acquis par de l'argent, l'avoir conquis par la lance (δόρατι κρατήσαντες) ou l'avoir obtenu d'un des puissants ». Le droit international n'est plus celui des cités.

• L'adieu aux armes ?

Dans la vie quotidienne de la cité grecque, l'arme s'exhibe surtout aux marges, c'est-à-dire dans les activités exceptionnelles, à caractère religieux, que sont les danses armées – en particulier la danse pyrrhique (Platon, *Lois*, 815 a) –, les courses en armes (Platon, *Lois*, 833 a-b), ou encore l'anthippasie (Xénophon, *Hipparque* III, 11-12). L'arme est aussi présente, toujours aux marges de la cité, dans le processus

32. Invention des oxybèles.

33. Invention des lithoboles.

34. Sur la fortune de ce corps d'armée, voir la contribution de P.-L. Malosse, p. 249.

35. Traduction P. Goukowsky (*CUF*).

36. L'épithète δορίκτητον est bien évidemment d'inspiration homérique : l'Asie soumise à Alexandre est personnifiée, telle Briséis conquise par la lance d'Achille (*Iliade* IX, 343).

37. Mais, de même que le casque ou le bouclier peuvent assumer un rôle offensif, la lance peut aussi se transformer en arme défensive, en particulier la sarisse dans la phalange macédonienne. Cette transformation se limite toutefois au seul plan pratique. Pour le casque, voir la contribution de P. Sauzeau, p. 13 ; pour le bouclier, celle de C. Galinier et A.-F. Laurens, p. 105.

38. Mehl (1980-81). Sur le sens équivalent de *hasta* et la symbolique du jet de la lance, voir la contribution de J.-F. Thomas, p. 35. Sur la légitimité que ce geste confère : Van Compernelle (2003).

39. Ager (1996) 431-446, n° 158.

éducatif, pour les jeunes Spartiates⁴⁰ comme durant l'éphébie athénienne (*Constitution des Athéniens* 42, 3-4). L'arme peut se confondre avec l'outil, comme, par exemple, la *machaira*, dont le nom peut évoquer si bien l'ardeur guerrière que Polybe s'est permis le composé *μαχαιρομαχείν* (X, 20, 3)⁴¹, mais qui est tantôt couteau, tantôt coutelas, tantôt épée ou sabre, ou même rasoir. L'arme est un outil : l'outil du travail de la guerre et de la chasse, le seul travail noble qui puisse s'accomplir en dehors des limites de l'*oikos*⁴². Apprendre le bon usage des armes pour mieux ne pas s'en servir, que cela fût par respect des dieux ou par crainte des lois⁴³, cela aurait pu être la suite logique de l'évolution depuis les temps les plus anciens de la Grèce, cernée par Thucydide dans son *Archéologie* (I, 6, 1) :

Car toute la Grèce portait les armes, faute d'habitations protégées et de communications sûres : vivre sous les armes était une habitude constante, comme chez les barbares⁴⁴.

Mais, pour pasticher une des *Fables* attribuées à Ésope (319 Chambry), Polémos et Hybris, hélas, ne voulurent pas l'accomplissement de ce miracle grec.



40. Voir la contribution de J. Ducat, p. 557. Sur l'armement des éphèbes cyréniens, voir celle de G. Cordiano, p. 563.

41. On notera d'ailleurs que Chantraine (*DELG, s.u. μάχαιρα*) juge nécessaire de souligner l'absence de lien étymologique entre *μάχαιρα* et *μάχομαι*. La sonorité du passage de Polybe n'est pas sans rappeler les bruitages de la scène théâtrale évoqués dans la contribution d'A. Moreau, p. 269. Sur la *machaira* et le *drepanon* comme outils / armes, voir les contributions de P. Sauzeau, p. 13, et J. Ducat, p. 557.

42. Sur la différence entre « agir » et « produire » : Vernant (1955).

43. Selon que l'on adhère à la pensée cosmogonique ou cosmologique.

44. Traduction J. de Romilly (*CUF*).

Résumés des communications

Résumés des communications par ordre alphabétique

Sydney H. AUFRÈRE

[p. 295]

Dieux combattants et génies armés dans les temples de l'Égypte de l'époque tardive : archers, piquiers et lanciers.

Les dieux combattants et les génies armés se multiplient sur les parois des temples à partir du début du 1^{er} millénaire avant notre ère. À partir de cette époque, le monde divin égyptien vit sur le pied de guerre à l'instar du monde des hommes. Cette prise d'armes – armes de jet et armes de poing – de la société divine répond à une situation de conflits qui se règlent les armes à la main. L'Égypte jusqu'à la fin du IV^e siècle avant notre ère connaît tour à tour les invasions libyenne, éthiopienne, babylonienne, perse – par deux fois – et grecque. L'univers des dieux se veut le fidèle reflet d'un monde contaminé par le combat, en sorte que les divinités guerrières se multiplient, à commencer par les divinités archères dont l'arme est le vecteur de la mort lointaine. L'arc est soit une arme réelle, employée dans la guerre fictive que se mènent les dieux entre eux, soit un vecteur de mort par maladie chez certaines divinités dangereuses. À côté de l'archerie se trouve l'infanterie des dieux. Si l'arc, en effet, dans son aspect perfectionné, est omniprésent, la lance et la pique représentent les domaines de la charge, tandis que la massue ou la masse d'arme sont plus traditionnels et évoquent des corps à corps plus archaïques. En revanche les divinités armées de l'épée sont extrêmement rares, car l'Égyptien n'est pas un homme d'épée (arme d'estoc et de taille) mais de *harpé* (arme de taille), qui n'a pas été abordée ici. L'ensemble des techniques de combat, y compris l'emploi de la fronde, est illustré dans le domaine divin. Certaines divinités réputées pour leur aspect guerrier, notamment Montou-Rê ou Khnoum-Rê, disposent de panoplies qui leur permettent de vaincre les forces de l'obscurité sous la forme d'Apophis, dans un affrontement titanesque. De telles divinités, avec leurs légendes, sont assez souvent postées aux endroits où se produisaient les affrontements traditionnels à l'est de l'Égypte.

*Warrior Gods and Armed Spirits in Late Egyptian Temples:
Archers, Pike-Bearers and Lance-Bearers.*

Warrior gods and armed spirits increase in number upon temple walls from the beginning of the first millennium B.C. Starting from this period, Egyptian divinities live on the brink of war, following the example of the world of men. This taking up of arms—projectile arms and thrusting arms—on the part of the gods corresponds to a situation of conflicts which are settled through the use of weapons. Egypt, up to the end of the fourth century B.C., finds herself confronted by a series of invasions: Libyan, Ethiopian, Babylonian, Persian (on two separate occasions), and Greek. The universe of the gods attempts to be the accurate reflection of a world contaminated by combat, and so warrior divinities multiply, starting with the archer divinities whose weapon is the vector of a faraway death. The bow is either a real weapon, used in the fictional war which the gods wage between themselves, or a vector of death by illness among certain dangerous divinities. Next to the archers is the infantry of the gods. If the bow, in its perfected state, is in fact omnipresent, the lance and the pike represent the domains of the charge, whereas the club or the mace are more traditional and evoke more archaic hand-to-hand fighting. On the other hand, divinities armed with a sword are extremely rare, since the Egyptian is not a man of the sword (a cutting and thrusting weapon) but of the harpê (a cutting weapon), which has not been studied here. The entirety of combat techniques, including the use of the sling, is illustrated in the domain of the gods. Certain divinities reputed for their war-like aspect, notably Montou-Rê or Khnoum-Rê, have at their disposal an array of weapons which allow them to defeat the forces of darkness in the form of Apophis, in a Titanesque confrontation. Such divinities and their legends are often found in the locations where traditional confrontations took place in Eastern Egypt.



Sydney H. AUFRÈRE

[p. 353]

La fronde et les frondeurs dans l'Égypte ancienne.

Cette communication fait écho à celle de Pierre DUCREY et Cédric BRELAZ sur la fronde. Elle présente dix documents où il est question de la fronde, une arme de jet méconnue dans l'histoire de l'armement de l'Égypte ancienne. Un seul exemple archéologique est attesté par une trouvaille à Illahoun, à l'entrée du Fayoum. Plusieurs représentations explicites du Moyen Empire figurent dans les tombes de Béni-Hassan. L'instrument est en effet manié par des corps de frondeurs asiatiques, une spécialité traditionnelle qui continue d'être par la Bible chez les

Benjaminites. L'arme finit cependant par devenir incontournable et participe au sort de la bataille, car des corps de frondeurs semblent accompagner régulièrement les corps d'archers : situés à la place des vigies, des frondeurs égyptiens s'emploient à propulser des balles de pierre contre l'ennemi, lors de l'affrontement naval contre les Peuples de la Mer, et notamment contre les Philistins. Les frondes tournoient encore dans la stèle de Piânkhly, à la XXV^e dynastie, en compagnie des arcs, lors du siège de la ville d'Hermopolis. Un dernier document, exceptionnel, le *Roman de Cambyse*, rédigé en copte, exalte la valeur des Égyptiens au combat. Il montre que la fronde, lors d'une guerre fictive entre Cambyse et Ouaphrê, est maniée par des femmes et enseignée par elles aux enfants, tandis que les hommes manient d'autres armes de poing.

The Sling and Sling-Bearers in Ancient Egypt

This paper echoes the study by Pierre DUCREY and Cedric BRELAZ on the sling. It presents ten documents about the sling, a projectile weapon which has been little recognized in the history of Ancient Egyptian weaponry. Only one archaeological example is attested by a discovery at Illahoum, at the entrance of Fayoum. Several explicit representations from the Middle Empire figure in the tombs of Béni-Hassan. The instrument is in fact handled by Asian sling-bearing corps, a traditional way of fighting which is still mentioned in the Bible among the Benjaminites. The weapon ends up becoming a necessary one, and helps decide the battle's outcome, as the sling-bearing corps appear to accompany the archery corps on a regular basis: situated in the lookout position, Egyptian sling-bearers work at shooting stone bullets at the enemy, during the naval confrontation against the sea peoples, and notably against the Philistines. Slings continue to whirl on the Piânkhly stele of the 15th Dynasty, accompanied by bows, at the siege of Hermopolis. A final and exceptional document, the Novel of Cambyse, written in Coptic, exalts Egyptian valor in battle. It shows that during a fictional war between Cambyse and Ouaphrê, the sling is handled by women and taught by women to their children, whereas the men handle other thrusting weapons.



Dominique BRIQUEL

[p. 541]

Les Romains, des imitateurs en matière d'armement ?

Le débat sur les origines du camp romain.

Le camp romain suscitait déjà l'admiration de Polybe et nous sommes habitués à y voir une des réalisations les plus achevées de la

science militaire romaine. Néanmoins les Romains ne se sont pas posés comme les inventeurs de la castramétation. Ils ont rencontré sur ce point comme sur d'autres, relevant de l'art militaire dans lequel ils se sentaient pourtant supérieurs aux autres, la difficulté de se situer vis-à-vis d'une tradition érudite bien établie chez les Grecs, qui avait fixé des listes d'inventeurs et ne laissait pas place à une nouvelle venue comme Rome. Dans la tradition grecque, l'inventeur de la castramétation était Pyrrhus. Les auteurs romains ont dû se situer par rapport à cette tradition pré-existante, tout en essayant de donner à Rome une place privilégiée dans ce domaine. Ils l'ont fait en faisant reconnaître l'excellence du camp romain par celui-là même qui passait pour le maître en la matière dans le monde grec, Pyrrhus.

*Romans, Imitators in the Field of Weapons?
About the Origins of the Roman Camp.*

The Roman camp was already admired by Polybius and we are used to seeing it as one of the highest achievements of Roman military science. However, the Romans did not present themselves as the inventors of castrametation. In this, as in other instances, although it pertained to military art, where they felt superior to others, they experienced the difficulty of finding a place in a well-established Greek tradition of scholarship that had established lists of inventors and did not leave any space for a newcomer like Rome. In the Greek tradition, the inventor of castrametation was Pyrrhus. The Roman authors had to find a place in this pre-existing tradition while trying to give Rome a privileged position in the field. They achieved this by having the Roman camp's excellence acknowledged by the very master of castrametation according to the Greeks, Pyrrhus.



Michel CASEVITZ

[p. 281]

Quelques mots du vocabulaire des armes
dans l'épisode de David et Goliath et autres personnages.

En examinant quelques termes des armes et armures dans l'épisode de David et Goliath et dans *Josué* ainsi que dans *Judith*, le philologue peut trouver des repères pour dater les textes de la *Bible d'Alexandrie*, en les mettant en rapport avec des textes supposés contemporains.

*Some Words about Weapon Vocabulary
in the David and Goliath Episode, and in Other Characters.*

By examining some terms belonging to the vocabulary of arms and armours in the David and Goliath episode, as well as in Joshua and in Judith, and linking them to some contemporary (or so believed) texts, the philologist may find hints to date the different texts composing the Alexandrian Bible.



Giuseppe CORDIANO

[p. 563]

Entre *gumnazein* et *hippeuein* :
chevaux et « dressage » militaire de l'éphèbe à Cyrène.

Il est bien connu qu'à Cyrène, à l'époque grecque, on peut relever une tradition militaire bien documentée qui se rapporte à l'emploi massif, dans le domaine de la guerre, du cheval, soit attelé aux chars de combat, soit dans la cavalerie. Dans le cadre de l'éphébie et des institutions parallèles d'origine dorienne qui remontent à une époque plus ancienne, on rencontre en effet un soin particulier pour l'enseignement de l'*hippeuein* aux jeunes Cyrénéens qui pouvaient se permettre l'entretien d'un cheval.

L'analyse de six *catalogi epheborum* (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) est, en effet, significative dans ce sens, à la lumière même du schéma canonique toujours adopté (cf. Cordiano, *MEP* 2001). De plus, on trouve peut-être un corps d'élite de jeunes cyréneens montés à cheval grâce à la mention indirecte des *triakatioi* (les 300) déjà dans la plus importante *tabula militum* cyréenne (remontant à l'époque pré-hellénistique : *SEG* IX 50), qui énumère les commandants des divers détachements de l'armée de la ville.

*Between gumnazein and hippeuein:
Horses and the Military 'Dressage' of Ephebes in Cyrene.*

It is well-known that Cyrene, in the Greek period, provides us with a well-documented military tradition relating to the extensive use of horses in war, either for drawing battle chariots or in the cavalry. Indeed, ephebia and older parallel institutions of Dorian origin display particular care for the teaching of hippeuein to those young Cyrenaeans who were able to maintain a horse.

The analysis of six catalogi ephoborum (3rd-1st c. B.C.) confirms this, even in the light of the canonical interpretation (cf. Cordiano, MEP 2001). Further, there may be indirect evidence of an elite corps of mounted young Cyrenaeans through the mention of the triakatoi ("the 300") already in the most important Cyrenaeen tabula militum (going back to pre-Hellenistic times: SEG IX 50), which lists the commanders of the cities' military corps.



Jean-Christophe COUVENHES

[p. 521]

**La fourniture d'armes aux citoyens athéniens
du IV^e au III^e s. avant J.-C.**

À la lumière des sources épigraphiques et littéraires – et notamment d'un passage de l'*Aréopagitique* d'Isocrate – il convient d'examiner à nouveau la question de la fourniture d'armes aux citoyens athéniens du IV^e au III^e siècle avant J.-C. Bien que citoyen, l'hoplite, et plus généralement le fantassin, a-t-il jamais été contraint de fournir, à ses frais, l'essentiel de son armement ? Quelle était la finalité de certains dépôts d'armes, notamment dans les sanctuaires ? Comment s'opérait la remise des principales pièces d'armement ? Où ces armes étaient-elles fabriquées et quelle autorité s'exerçait-elle sur les ateliers ? Telles sont quelques-unes des questions que nous pouvons poser au regard d'une certaine professionnalisation des armées civiques, dictée par l'influence du mercenariat qui se développe en Grèce à la faveur de la Guerre du Péloponnèse.

*The Providing of Weapons to Athenian Citizens
from the 4th to the 3rd c. B.C.*

Certain epigraphic and literary sources—in particular a passage from Isocrates' Areopagitica—invite us to reexamine the question of how Athenian citizens in the 4th and 3rd c. B.C. got their weapons. Though a citizen, was the hoplite—and more generally the foot soldier—ever compelled to equip himself at his own cost? What was the purpose of certain arms depots, especially those found in sanctuaries? What was the procedure for handing over the main pieces of armoury? Where were these weapons manufactured and had authority over the workshops? Those are some of the questions we may ask regarding a certain professionalisation of civic armies under the influence of the growing importance of mercenaries after the Peloponnesian War.



Georges DEVALLET

[p. 183]

**Nature et emploi des armes dans l'épopée romaine :
essai de typologie.**

Il n'est pas d'épopée sans combats, et la panoplie y est donc aussi variée que parfois originale, car les armes revêtent une signification symbolique qui dépasse le cadre pratique de leur emploi. La présente étude essaie donc d'abord de bâtir une typologie des armes dans quelques épopées romaines, puis de préciser les conditions dans lesquelles elles apparaissent.

*Nature and Use of Weapons in the Roman Epic.
An Essay in Typology.*

There is no epic without battles, and epic weapons are both varied and sometimes uncommon, as they take a symbolic meaning well above their practical use. This paper will first try to propose a typology of weapons in some classical Roman epics, then to show the conditions of their appearance in the poem.

**Jean DUCAT**

[p. 557]

L'arme des enfants spartiates.

Chacun sait que l'éducation spartiate était dure, et comportait une part de brutalité, pour ne pas dire de violence : ce pourquoi, sans doute, Aristote emploie à son propos l'adjectif *thériodès*. Ce qu'on sait moins, c'est que, dans leur vie de tous les jours, les garçons de Sparte portaient une arme. En rapprochant des textes « littéraires » des documents archéologiques et une série de dédicaces trouvées dans le sanctuaire d'Orthia, on peut se faire une image précise de cette coutume. Cette arme enfantine n'était pas la reproduction en miniature d'une de celles des adultes ; c'était un objet spécifique, à la fois outil et arme « primitive », qui symbolisait le statut, marginal dans la cité, de ses porteurs.

The Weapon of the Spartan Children.

Spartan education was notably harsh, even with a brutal, not to say violent, quality, which is probably why Aristotle calls it thériodès. But it is less

well-known that Spartan boys carried a weapon in everyday life. A comparison of "literary" texts with archaeological documents and with a series of dedicatory inscriptions found in the sanctuary of Orthia, gives a clear view of that custom: this weapon for children was not a miniaturized reproduction of those for adults, but a specific artefact, both a tool and a "primitive" weapon, a symbol of the marginal status assumed in the city by those who carried it.



Pierre DUCREY et Cédric BRELAZ

[p. 325]

Réalités et images de la fronde en Grèce ancienne.

Dans la première partie, les auteurs étudient le rôle joué par la fronde dans la conduite de la guerre par les Grecs. Ils s'arrêtent à trois cas particuliers, illustrés par des documents figurés ou écrits : l'usage de la fronde à l'époque géométrique ; l'interdiction des armes de jet, dont la fronde, durant la Guerre lélantine ; la place de la fronde dans l'organisation militaire athénienne. Dans une seconde partie, les auteurs s'intéressent aux symboles liés à la fronde dans l'Antiquité gréco-romaine et aux images que cette arme évoquait pour les Grecs. Ils s'efforcent, notamment, d'expliquer la raison de la rareté relative des mentions de frondeurs dans les textes, et des représentations figurées de ces combattants sur les vases de l'époque classique.

Realities and Images of the Sling in Ancient Greece.

In the first section, the authors study the role played by the sling in Greek battle conduct. They pay close attention to three examples in particular, which are illustrated by figurative or written documents: the use of the sling during the Geometric period; the prohibition of projectile weapons, including the sling, during the Lelantine War; the sling's place in Athenian military organization. In the second section, the authors study the symbols linked to the sling during Greco-Roman Antiquity, and the images which this weapon evoked for the Greeks. They endeavor notably to give an explanation for the relative rarity of sling-bearers mentioned in the texts, and of figurative representations of these fighters on vases from the Classical period.



Philippe FLEURY

[p. 367]

Machines de guerre et puissance dans la littérature latine.

Après une rapide présentation des machines de guerre romaines (artillerie et machines de siège), cette communication s'écarte du domaine technique pour aborder la question sous l'angle littéraire. La machine (conformément au sens originel du radical **magh-*) est toujours expression de puissance; c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit des machines de guerre; du Cheval de Troie à la tour mobile, de la foudre de Jupiter à la baliste, le mythe de l'invincibilité fascine les auteurs. La machine est le dernier recours pour prendre une ville ou se sortir d'une situation difficile et elle est arme de dissuasion. La machine de guerre est aussi un «trait de civilisation» et un élément de la supériorité des Romains sur les peuples barbares qu'elle effraie. C'est enfin un objet «extraordinaire», dans sa finalité, son emploi et ses effets: elle est utilisée pour combattre les monstres... Il n'est donc pas étonnant de la retrouver souvent utilisée dans les métaphores de la puissance, notamment dans la comédie et la poésie.

War-Machines and Power in Latin Literature.

*After a brief presentation of Roman war-machines (artillery and siege-machines), this paper moves away from the technical domain and tackles the question from a literary angle. The machine (in accordance with the original meaning of the radical *magh-) is always an expression of power; this is even more true concerning war-machines; from the Trojan Horse to the mobile tower, from Jupiter's thunderbolt to the ballistic missile, the myth of invincibility fascinates authors. The machine is a last resort in order to take a city or to extricate oneself from a difficult situation, and it is an arm of dissuasion. The war-machine is also a "mark of civilization" and an element of Roman superiority over the Barbarian peoples whom it terrifies. It is finally an "extraordinary" object, in its objective, its use, and its effects: it is used to combat monsters... It is therefore not surprising that the war-machine is often used in power metaphors, notably in comedy and in poetry.*



Dominique FRÈRE et Laurent HUGO

[p. 121]

**Images et imaginaires des armes en Étrurie archaïque :
du rituel au combat. La mise en scène des armes
dans la peinture des VII^e et VI^e siècles av. J.-C.**

Dès l'époque orientalisante, l'aristocrate étrusque s'affirme comme un chef charismatique, plus proche, toute proportion gardée, d'un souverain oriental que d'un guerrier grec. Toutefois, à l'époque archaïque, les céramiques grecques mettant en scène des hoplites sont si nombreuses en Étrurie que s'impose l'image de ce guerrier emblématique. Mais, si les Étrusques connaissent la technique de la phalange, la figure de l'hoplite n'est pas revêtue d'une charge politique et symbolique. En effet, même si les artisans étrusques intègrent et s'approprient ce nouveau vocabulaire iconographique, ils le transforment et adoptent seulement en partie les pratiques aristocratiques grecques. Ainsi, les aristocrates étrusques éprouvent relativement peu le besoin de s'affirmer comme des guerriers hoplitiques, ils préfèrent souvent montrer leur domination sur les animaux et les éléments naturels.

*Picturing and Imagining Arms In Archaic Etruria:
From Ritual to Battle. Arms as Represented in Etruscan Painting
of the 7th and 6th Centuries B.C.*

From the orientализing period on, the Etruscan aristocrat asserted himself as a charismatic leader, and closer under all regards to an Oriental monarch than to a Greek warrior. Still, Greek vases picturing hoplites were numerous enough in the archaic period for the pattern of this emblematic warrior to become prevalent everywhere. However, in spite of the fact the Etruscans did know the phalanx tactics, the hoplite's figure was devoid of any political or symbolic dimension. Even though Etruscan craftsmen indeed assimilated this new iconographic vocabulary and made it their own, they also altered it and only adopted a part of the aristocratic Greek practices. It follows that Etruscan aristocrats felt a comparatively poor need to assert themselves as hoplitic warriors, mostly preferring to exhibit their domination over animals and natural elements.



Cécile GALINIER et Annie-France LAURENS [p. 105]

Boucliers en images et images de boucliers, effets de réel.

L'olpè Chigi est un objet bien connu pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au monde grec et à l'apparition de la phalange hoplitique, passant du statut de document historique exceptionnel à celui de représentant paradigmatique de la *paideia* grecque, selon le regard du spécialiste. Mais replacée dans le contexte de la production du peintre de Chigi, la frise des hoplites est finalement, pour l'historien de l'art, le témoin d'un temps antérieur à l'installation de stéréotypes iconographiques telles les files de guerriers, les scènes de déroute ou de combat au-dessus de la dépouille, où les armes et en particulier le bouclier sont traités comme le prolongement du guerrier, le commentaire de son destin. Révélé par la vision éphémère de l'action, du reflet ou du songe, ce destin est inscrit à jamais sur l'épisème des boucliers, ces porteurs de signes par nature qui nous fournissent d'importantes clés de « regard » du langage figuré des Anciens.

Shields on Pictures and Pictures on Shields: Reality Effects.

According to the specialist's eye, the so-called Chigi Olpè—a well-known piece of craftsmanship for all those who are somehow interested in the Greek world and in the emergence of the hoplitic phalanx—may be seen as an outstanding historical document or as the paradigmatic representative of the Greek paideia. But if replaced in the context of the Chigi painter's production, the frieze of the hoplites should be considered by art historians as bearing witness to an age before the fixing of iconographic stereotypes like files of warriors, routing scenes or battle scenes over a corpse, where arms and especially shields are pictured as the warrior's continuation, a commentary on his fate. Viewed instantaneously through action, reflection or dream, this fate is forever inscribed on the episema of the shields, those sign-bearers which naturally give us keys for looking at the figurative language of the Ancients.



Jean-Claude GRENIER [p. 407]

Sarapis et le glaive de Caracalla.

L'assassinat de Géta par Caracalla en février 212 est un épisode bien connu, souvent cité et commenté. En revanche, la critique historique a négligé deux anecdotes rapportées par Dion Cassius concernant

le glaive avec lequel Caracalla avait tué son frère. Selon l'historien (LXXVIII, 23, 3), Caracalla fit offrande de ce glaive à Sarapis et le déposa dans le Sérapeum d'Alexandrie lors de son dramatique séjour dans cette ville en 215/216. Plus tard, en 217, parmi les prodiges qui annoncèrent la mort de Caracalla, Dion Cassius rapporte (LXXIX, 7, 3-4) que ce glaive fut détruit par un feu qui s'alluma soudainement dans le sanctuaire alors que le ciel se couvrait d'étoiles. La première de ces anecdotes permet de préciser la nature des liens qui unissaient Caracalla à Sarapis promu au rang de *conseruator Augusti*, union scellée et entretenue par le glaive. Quant à la seconde, elle consacre la rupture entre le dieu et l'Empereur ; rupture entre Sarapis et Caracalla d'abord, entre Sarapis et ses successeurs ensuite...

Sarapis and the Sword of Caracalla.

Geta's murder by Caracalla is a well-known episode, often mentioned and commented on. But, on the other hand, historical criticism has not paid attention to two anecdotes related by Cassius Dio (LXXVIII, 23, 3) who says that Caracalla offered that sword to Sarapis and deposited it in the Serapeum of Alexandria, when he stayed in that city in dramatic circumstances. Later on (217), among the wonders that foretold Caracalla's death, we are told (LXXIX, 7,3-4) that the sword was destroyed by a fire that broke out suddenly in the sanctuary, while the sky filled with stars. The first of these anecdotes shows the nature of the links between Caracalla and Sarapis promoted to the rank of Conseruator Augusti, a link sealed and maintained by the sword. The second one shows the break between the god and the emperor, first between Sarapis and Caracalla, then between Sarapis and Caracalla's successors.



Christine HAMDOUNE

[p. 191]

**Les armes du cavalier africain :
de la réalité à la symbolique.**

Les cavaliers africains disposent d'un petit bouclier rond à *umbo* pour se défendre et de plusieurs javelots comme armes offensives. Les descriptions des auteurs anciens mettent en valeur l'adaptation de ces armes aux tactiques de ces cavaliers, essentiellement le harcèlement. Mais ces armes sont également représentées sur des documents iconographiques depuis la Préhistoire et jusqu'à la fin de l'Antiquité. De telles représentations ont une valeur symbolique et religieuse dans la Pré-

histoire et la Protohistoire, et identitaire à l'époque romaine en contribuant à forger l'image du Maure.

*The Weapons of African Horsemen:
From Reality to Symbolic Meaning.*

African horsemen use a small circular shield with an umbo to defend themselves and several javelins to attack others. In their descriptions, ancient authors emphasize how appropriate these weapons were to the horsemen's mainly guerrilla tactics. But these weapons are also depicted in iconographic documents from Prehistory to the end of Antiquity. Such representations have a symbolic and religious meaning in Pre- and Protohistory, but in the Roman period they refer to the horsemen's identity and contribute to the creation of the image of the Moor.



Françoise LABRIQUE

[p. 433]

Une arme emblématique, sur le rempart du temple d'Edfou.

Qu'en est-il de l'offrande du harpon dans le temple d'Edfou, quel est le statut de l'arme offerte ? L'article tente de montrer que le harpon, qui est un fétiche à Edfou, une manifestation du dieu Horus et objet d'un culte, est synecdoque du temple entier, une arme de préservation du cosmos.

An Emblematic Weapon, on the Wall of the Temple of Edfu.

What is there about the harpoon offering in the temple of Edfu? What is the status of the weapon? This paper tries to show that the harpoon, which is a fetish in Edfu, a manifestation of the god Horus and a cult object, is a synecdoche of the temple as a whole, a weapon used to preserve the cosmos.



Thierry LEJARS

[p. 145]

Caractères originaux de l'armement celtique.
Contraintes idéologiques et choix techniques.

Arme emblématique des Celtes, l'épée est aussi depuis les débuts de l'archéologie celtique un des principaux indicateurs chrono-culturels de la civilisation de La Tène (V^e-I^{er} s. av. J.-C.). La découverte fréquente de cette arme dans les sépultures et dans les lieux de culte témoigne de son rayonnement en Europe et de l'importance de leurs propriétaires au sein de la société. La spécificité de cet armement, confirmée par les historiens et artistes méditerranéens contemporains, est surtout connue par les données archéologiques qui permettent d'en restituer les principales caractéristiques morphologiques et techniques et de suivre leur évolution.

Les artisans, pour les fabriquer, se sont conformés à des schémas généraux relativement stricts, obéissant en cela aux désirs des utilisateurs qui adhéraient à une idéologie guerrière commune et se reconnaissaient autant dans leur manière d'être que dans leur équipement. Les images qui ornent leurs armes sont peut-être la marque la plus évidente de leur appartenance à une même communauté d'esprit. De ce point de vue, les régions périphériques comme l'Italie du Nord (IV^e-II^e s. av. J.-C.) permettent de se rendre compte du succès de l'épée celtique auprès des élites guerrières, qu'il s'agisse ou non de Celtes. Les données archéologiques montrent de façon claire que celles-ci ont conservé et entretenu des liens durables avec leurs voisins nord-alpins, et cela même au temps de la romanisation.

*Particular Features of Celtic Armour:
Ideological Constraints and Technical Choices.*

Apart from being the emblematic arm of the Celts, the sword has also been valued, since the very beginnings of Celtic archaeology, as a foremost chrono-cultural indicator for the La Tene civilisation (5th-1st c. B.C.). Its frequent discovery in sepultures and in cult places proves its widespread influence throughout Europe and the social importance of its owners. The particularities of this weapon (which are confirmed by historians and contemporaneous Mediterranean artists), its main morphological and technical features and their evolution can be gathered mostly from archaeological evidence.

These weapons used to be manufactured according to fairly strict patterns, to fulfil the users' wish to comply, through attitude and armour, with a common warlike ideology. The imagees which decorate their weapons are perhaps the most obvious sign of their belonging to the same way of thinking. Discoveries made in peripheric areas like North Italy (4th-2nd c. B.C.) reveal how popular the Celtic sword used to be among the Celtic as well as non-Celtic

warlike elites. As archaeological data show it, contacts between peoples of these areas and their North-European neighbours were still going on even in the romanization period.



Philippe LE MOIGNE

[p. 69]

Essai sur la symbolique des armes
dans l'*Apocalypse* de Jean.

L'épée acérée à double tranchant, qui sort de la bouche de l'Alpha et l'Oméga (1. 16), se retrouve encore en 2.12, 2.16 et 19.15. La communication tente de percevoir sa fonction dans la fresque grandiose offerte par l'auteur de l'*Apocalypse*, et de cerner les rapports qu'elle entretient avec d'autres « armes » issues de la bouche (trompettes, feu...).

About Weapon Symbolism in the Revelation of John.

The sharp double-edged sword coming out of Alpha's and Omega's mouths in 1.16 may be found again in 2.12, 2.16 and 19.15. This paper tries to show its role in the magnificent epic created by the author of the Apocalypse and to show its links with other "weapons" coming out of a mouth (trumpets, fire...).



Françoise LÉTOUBLON

[p. 215]

La lance en frêne du Pélion et les armes d'Achille.

L'étude du formulaire des armes dans l'*Illiade* a déjà été faite par plusieurs auteurs mais je n'en connais aucune étude complète. J'aborde le problème ici en m'attachant parmi les armes d'Achille plus spécifiquement à sa lance, qui a beaucoup moins attiré l'attention des chercheurs que son bouclier. Le formulaire montre pourtant bien le caractère exceptionnel de la lance d'Achille par rapport aux lances des autres guerriers et par rapport aux armes d'Achille elles-mêmes : c'est le seul objet de sa panoplie que Patrocle ne prend pas pour affronter les Troyens et finalement mourir de la main d'Hector. L'étude des comparaisons dans les scènes d'armement et de combat confirme ce caractère exceptionnel : tirée par le Centaure Chiron des forêts du Pélion, en rela-

tion probablement aussi avec le nom du père d'Achille, Pélée, cet objet a probablement de par son origine un caractère magique que le récit homérique laisse seulement deviner. L'étude détaillée des actions menées par Achille avec sa lance montre qu'elle peut parfois se planter dans la terre ou dans un rocher, mais qu'elle revient toujours, miraculeusement parfois, dans ses mains. Paradoxalement d'ailleurs, elle ne sert vraiment à blesser à mort dans toute l'aristie de «Meilleur des Achéens» qu'une seule fois, pour Hector. Cela explique son aspect exceptionnel et le grandissement épique qu'elle permet : Patrocle ne l'a pas prise, Achille l'essaie contre divers combattants, mais c'est vraiment l'arme de mort pour le seul ennemi qui vaille, le meurtrier de Patrocle, Hector.

The Pelion Ashwood Spear and Achilles' Weapons.

This paper deals mostly with Achilles' spear in the Iliad, as this weapon has not been as thoroughly examined as his shield, although it has a very peculiar status as compared with the other warriors' spears and even with Achilles' own arms. It is the only item in his armoury that Patroclus does not take with him when he goes out to face the Trojans and die at the end by Hector's hand. A study of the comparisons in the scenes of arming and fighting confirms that special status: the spear, made by the Centaur Chiron out of a tree from Pelion (a name probably related to that of Achilles' father) may be endowed, through its origin, with a magical power which is only hinted at in the epic. A thorough study of Achilles' feats with his spear shows that it can sometimes be driven into the ground or a rock, but that it always comes back into his hands, sometimes miraculously. Ironically, it is only used once to give a lethal wound during the aristieia of "The Best of the Acheans", against Hector. This explains its special status and the epic magnification it achieves: Patroclus did not take it, Achilles tries it against some enemies but its value as a lethal weapon is reserved for the only enemy worthy of it: Patroclus' murderer, Hector.



Pierre-Louis MALOSSE

[p. 249]

Les cataphractaires (et comment s'en débarrasser) :
un *topos* littéraire du IV^e siècle après J.-C.

Une trentaine de textes de l'Antiquité font référence à ces cavaliers lourdement cuirassés qu'on appelle tantôt cataphractaires tantôt clibanaires. Seuls huit auteurs leur ont consacré ce que la rhétorique ancienne appelle *ekphrasis* et qui est à la fois plus et moins que notre

description. Or ces auteurs sont presque tous du IV^e siècle après J.-C., ce qui fait supposer une mode de l'*ekphrasis* de cataphractaires à cette époque. On a donc là une bonne occasion de comprendre ce qu'est l'*ekphrasis* et comment les anciens concevaient la mise en œuvre d'un *topos*. On s'aperçoit alors que le recours au lieu commun ne produit pas, comme on le croit souvent, une littérature sclérosée et impersonnelle, mais que c'est au contraire une invitation à la liberté et à la création. À partir d'un fonds commun de formes et de sujets, chacun a fait des choix personnels : le type d'*ekphrasis* (brève ou détaillée), le point de vue, les éléments de base et leur disposition. Parmi ces éléments, que les théoriciens appellent « arguments de *topos* », chacun décide, en fonction de ses intentions, de parler ou de ne pas parler du pourquoi, du comment, de l'impression visuelle initiale, du détail des protections, du caparaçon, de la manière de combattre; d'utiliser ou de ne pas utiliser la comparaison ou la référence culturelle, de raconter ou de ne pas raconter comment on arrive à abattre les cataphractaires. Qu'il y ait ainsi une grande variété de possibles ne nuit pas pour autant à la vérité et les textes les plus rhétoriques ne sont pas forcément les moins utiles à l'historien. Mais celui-ci doit à son tour savoir choisir en tenant compte du caractère rhétorique de ces témoignages, s'il ne veut pas être berné.

*The Cataphracts (And How to Get Rid of Them):
A Literary Topos of the Fourth Century A.D.*

In about thirty ancient texts we find mentions of heavily armoured cavalrymen known as cataphracts or clibanarians. But only eight authors devote to them what ancient rhetoric used to call ekphrasis, which is at the same time more and less than our modern description. As these authors belong to the Fourth Century A.D., one can assume that there was a sort of cataphract-ekphrasis fashion during this period. We can take this opportunity to get a better knowledge of what ekphrasis is and of how the implementation of a topos was conceived by ancient rhetoric. The use of commonplaces does not produce, as it is often believed, fossilized and impersonal literature, but enhances freedom and creation. From a common set of forms and subjects, each of these authors made his own choices: the type of ekphrasis (a short or a detailed one), the point of view, basic elements and their layout in the text. Among these elements that theoreticians used to call "arguments of the topos", each one decided, according to his own aims, to speak or not to speak about 'the why', 'the how', the first visual impression, the different parts of the whole protective device, the horse caparison, the method of fighting; they could use or not use comparison or cultural reference, tell or not tell how cataphracts could be overthrown. The existence of so many possibilities is not detrimental to truth and the most rhetorical texts are not necessarily the least useful ones for the historian. But he,

too, when choosing among them, must be able to take into account the rhetorical nature of these sources, if he does not want to be mistaken.



Paul-Marius MARTIN

[p. 389]

Le poignard de Brutus.

L'arme que tenait Marcus Brutus quand il assassina César est identifiable avec le poignard « réglementaire » du légionnaire. Mais M. Brutus se situe au bout d'une longue chaîne de tyrannicides ou de victimes de tyrans qui usèrent du poignard ou du couteau pour venger la liberté opprimée sur la personne du tyran ou sur leur propre personne. On remontera cette chaîne jusqu'à l'acte fondateur de la liberté républicaine romaine : le serment que fit prêter l'autre Brutus, Junius, sur le couteau dont Lucrece, violée par le fils du roi, venait de se frapper. Cette mutation romaine de l'arme du tyrannicide – qui, chez les Grecs, était l'épée, arme « noble », non le poignard – persistera tout au long de l'Histoire. Les apparentes exceptions tiennent à des raisons stylistiques ou esthétiques. De Lorenzo de Médicis aux révolutionnaires d'Amérique latine au XIX^e siècle, en passant par la Révolution française, c'est toujours le poignard libérateur qui est célébré.

Brutus' Dagger.

The weapon that Brutus held when he murdered Caesar can be identified with the "ordnance" dagger of the Roman legionary. But Brutus stands at the end of a long line of killers or victims of tyrants who used a dagger or a knife to avenge suppressed freedom upon the tyrant's body or upon their own self. That line goes back to the very founding act of Roman Republican freedom, the oath of the other Brutus, Junius, sworn upon the knife with which Lucretia, raped by the king's son, had just committed suicide. That Roman mutation of the tyrant-killer's weapon (in Greece it was a sword, a "noble" arm, and not a dagger), will persist through out history. The apparent exceptions are due to stylistic or aesthetic reasons. From Lorenzo da Medici to the French revolution and 19th century insurgents in Latin America, the celebrated weapon that gives freedom is always a dagger.



Alain MOREAU

[p. 269]

La symbolique du char dans l'œuvre d'Eschyle.

Dans l'œuvre d'Eschyle le char est connoté de façon très négative. Ce n'est ni une arme, ni un véhicule familiers aux Grecs. C'est dans l'armée des Perses qu'on le trouve surtout. Et si des Grecs l'utilisent, c'est qu'ils ne sont pas vraiment des Grecs. Les chefs argiens qui hurlent devant Thèbes leur volonté de tout saccager, de tout incendier, de tout massacrer, sont de sanguinaires sauvages. Agamemnon, qui, comme le proclame en s'en vantant dans sa dangereuse bêtise le héraut Talthybios, a tiré de l'offense faite à son frère Ménélas par le prince Pâris une vengeance sans mesure, qui descend de son char pour fouler le tapis sacré réservé aux dieux, ne mérite pas, lui non plus, le nom de Grec. Enfin Glaucos de Potnies, qui empêche ses cavales de s'accoupler, offense Aphrodite, déesse de la fécondité, et par conséquent déranger l'ordre du monde. Bien entendu, dans le *cosmos* surveillé par le regard de Zeus, les perturbateurs sont impitoyablement éliminés.

The Symbolic Meaning of the Chariot in Aeschylus' Plays.

In Aeschylus' tragedies, the chariot has a very negative connotation. It has never been a usual vehicle or weapon in Greece, but is mostly employed in the Persian army. So the Greeks who use it are not real Greeks. The Argive chiefs who cry aloud before Thebes their will to destroy, burn and murder, are bloodthirsty savages. In the same way, Agamemnon, who, after taking an immoderate revenge (as boasts Talthybios, the dangerously foolish herald) for the offence made to his brother Menelaus by Paris, gets off his chariot to tread on the sacred carpet that is only for the gods, does not deserve to be called a Greek. Lastly Glaucos from Potnies, who does not allow his mares to mate, offends Aphrodite, the goddess of fecundity, and so disrupts the world order. Of course, in the cosmos under Zeus' gaze, the disrupters are mercilessly eliminated.

**Dimitris PALEOTHODOROS**

[p. 459]

Les armes dionysiaques.

Le terme «armes dionysiaques» désigne deux sortes d'objets et représentations d'objets : les armes ordinaires, munies cependant des attributs dionysiaques (notamment des boucliers ayant comme blason une figure du dieu ou de satyre, mais aussi des cuirasses et casques

ornés de mêmes motifs) et les « armes » utilisées par les membres du thiasse dionysiaque mythologique dans les traditions littéraires et les sources iconographiques. Le premier groupe est soumis à une analyse iconographique et typologique précise, qui montre que les figures du thiasse dionysiaque ne sont pas incompatibles à la mentalité guerrière. Le deuxième groupe est constitué de toutes sortes d'attributs ou objets rituels dionysiaques : le thyrsse, un arbre déraciné, le serpent, le félin, une outre pleine de vin et même le vase rituel du dieu, le canthare. Il y a aussi un nombre considérable d'images vasculaires, où Dionysos et ses satyres sont représentés comme hoplites ou fantassins légers. La comparaison de ces classes d'images et objets, à première vue disparates, permet de mieux cerner la part que joue la guerre dans le dionysisme de la Grèce archaïque et classique.

Dionysiac Weapons.

The words "dionysiac weapons" designates two types of objects or representations of objects: ordinary weapons, which, however, have dionysiac devices (e.g., shields emblazoned with the god's or a satyr's figure, or cuirasses and helmets likewise adorned), and the "weapons" wielded by the members of the mythological dionysiac thiasos in literary traditions and iconographic sources. The first group undergoes a detailed iconographic and typological analysis, revealing that the figures of the dionysiac thiasos are not incompatible with a warlike outlook. The second group consists of all kinds of dionysiac devices or cult-objects: the thyrsus, an uprooted tree, a snake, a feline, a full wine-skin and even the god's ritual vessel, the cantharos. There is also a considerable number of vase-paintings where Dionysus and his satyrs are represented as hoplites or light infantry. Comparing these at first seemingly unrelated classes of images and items allows us to define more clearly the role of war in archaic and classical Greek dionysism.



Jean-Michel RENAUD

[p. 421]

Les armes d'Orion.

Le mythe d'Orion, dont on ne connaît aucune version complète dans l'Antiquité et qui est attesté surtout à des époques tardives, est complexe. Depuis l'épopée homérique, Orion est présenté tantôt comme héros tantôt comme constellation. Les armes attribuées au héros au cours des épisodes de sa vie sont une massue, ce qui caractérise un personnage des temps très anciens, et, plus tardivement, un glaive. La constellation

est munie d'un arc, d'un baudrier et d'une épée, ce qui semble indiquer un guerrier semblable aux héros aristocratiques, en tout cas un personnage plus avancé dans la marche de la civilisation. En devenant constellation, Orion, ainsi que son armement, ont été en quelque sorte «civilisés».

Orion's Weapons.

There is no complete version of the myth of Orion in Antiquity, and this complex myth is mostly attested in later times. Since Homer's epic, Orion is shown either as a hero or as a constellation. The arms that the hero carries during the episodes of his life are a club (a feature of an ancient character), and later on a sword. The constellation wears a belt and carries a bow and a sword, apparently the weapons of a warrior similar to the aristocratic heroes, or in any case a more advanced character in the progress of civilization. When he became a constellation, Orion and his arms became in a way "civilized".



Pierre SAUZEAU

[p. 13]

Proléomènes à l'étude du vocabulaire et de la symbolique des armes dans l'Antiquité; l'exemple du casque.

À partir d'un certain nombre d'exemples, on tentera de montrer l'apport de la sémantique historique à l'étude des armes antiques, dans le domaine des langues indo-européennes et plus particulièrement en Grèce. L'étymologie diachronique du vocabulaire des armes permet d'apercevoir les techniques anciennes de fabrication, les échanges entre les peuples, qui empruntent le mot en même temps que l'objet; mais aussi, et surtout, l'étymologie (qu'elle soit «diachronique» et «scientifique», ou bien «synchronique» et «contextuelle») permet d'atteindre les significations et les connotations, c'est-à-dire la conception que les peuples indo-européens se faisaient de leurs armes et des fonctions symboliques de celles-ci. Les armes défensives sont symboliquement offensives. On s'intéressera particulièrement au casque, qui peut faire du guerrier un fauve, un sanglier, un cheval, le «cacher» pour en faire un fantôme, ou bien encore un être rayonnant d'une lumière surnaturelle. Les textes poétiques orchestrent ce vocabulaire des armes et ces conceptions héroïques de la guerre.

Prolegomena to a Study of the Vocabulary and Symbolism of Arms in Antiquity. The Example of the Helmet.

This paper intends to show how important historical semantics may be for the study of ancient weapons, by a survey of Indo-European languages and, more specifically, of Greek. With diachronic etymology, as the name used to be borrowed with the artefact, we may imagine the manufacturing techniques and the exchanges between peoples. Above all, through etymology (be it "diachronic" and "scientific" as well as "synchronic" and "contextual"), we can reach the meanings and connotations, i. e. perceive how arms were conceived in the Indo-European world, and what their symbolic functions were. Defensive arms are also symbolically offensive. A prominent example is the helmet, which may turn a warrior into a wild beast, a boar, a horse, or "conceal" him in the guise of a ghost or as a being glowing with supernatural light. The vocabulary and heroic conception of war are all skilfully emphasized in poetry.



Bernard SERGENT

[p. 477]

Thórr et Thésée.

Les dieux de la guerre du domaine indo-européen ont peu de points communs entre eux. Indra a des rapports surtout avec des héros grecs. Or, il en est de même pour le dieu germanique Thórr : c'est avec un héros grec, Thésée, qu'il offre un nombre étonnant de points communs (jeunesse, force, combat initiatique, série de meurtres d'adversaires humanoïdes, combat contre des troupes de femmes...), y compris les motifs les plus improbables (tels double ascendance céleste et chthonienne, déguisement en femme, victoire sur un taureau, retaillage d'un personnage, meurtre d'un autre d'un coup de bassine à la tête...). Il s'agit donc de mythologie héritée (et non pas d'emprunt) entre Grecs et Germains. Cela pose la question du sens de l'évolution : transformation d'un dieu en héros, ou l'inverse, ou autre processus encore.

Thórr and Theseus.

War-gods in the Indo-European area have few things in common: Indra is mostly related to Greek heroes, as is the German god Thórr who shows an astonishing number of similarities with a Greek hero, Theseus: youth, strength, initiatory fighting, series of murders of human-shaped beings, fights against troops of women, and even more improbable characteristics (double ascent,

heavenly and chthonian, womanly disguise, victory against a bull, man made shorter, murder by a stroke on the head with a pan... So, between Greeks and Germans, it is an inherited, not a borrowed, mythology. One may wonder how the evolution was achieved: from a god into a hero, or the other way round?



Jean-François THOMAS

[p. 35]

Vocabulaire et symbolique des armes en latin.

Les vocabulaires techniques sont souvent considérés comme faits de termes monosémiques. Si cela se vérifie pour les mots désignant des armes empruntées, les substantifs dénommant des armes plus familières s'appliquent à d'autres réalités selon un rapport métaphorique. *Arma* occupe une place particulière car, à partir de son sens d'«armes», il signifie aussi «armée» et «guerre» selon une relation métonymique. La signification globale d'*arma* trouve son unité dans l'idée de force dynamique, et cette notion transparait dans plusieurs représentations littéraires des armes. Enfin la polysémie peut reposer sur un lien de nature symbolique. Loin d'être confinée à des abstractions systématisantes, la sémantique donne son éclairage particulier à l'étude des *realia*.

Vocabulary and Symbolism of Arms in Latin.

Technical vocabulary is often thought of as being reduced to monosemic terms. Although this is true for words referring to arms borrowed from other people, nouns for more usual arms, on the other hand, apply metaphorically to other realities. A special position should be devoted to arma, which, starting off from the meaning of 'weapons' metonymically happens also to signify 'army' and 'war'. The overall meaning of arma is entirely grounded in the idea of dynamic force—an idea which comes across in several literary representations of arms. Finally, polysemy may be based on a symbolic relationship. Far from being confined to systematizing abstractions, semantics sheds its own light on the study of realia.



Thierry VAN COMPERNOLLE

[p. 585]

L'arme : au centre ou aux marges de la cité ?

L'apprentissage des armes était un des aspects essentiels de l'éducation de tout futur citoyen grec. Des lois coutumières, religieuses et civiques, en réglementaient l'usage. Ces dispositions furent transgressées à la suite d'évolutions dans les mentalités, issues des valeurs religieuses et philosophiques promues par les régimes politiques successifs. Le recours aux armes aurait pu rester exceptionnel, et donc l'arme confinée aux marges de la cité, si les anciens Grecs n'avaient appréhendé la guerre comme un travail noble, ce qui permit le retour, avec les monarchies hellénistiques, à une symbolique d'inspiration homérique de l'arme comme instrument de la conquête et de la légitimité du pouvoir royal.

Weapons: At the Core or on the Fringe of the City?

Learning how to wield weapons was one of the most important aspects of any aspiring Greek citizen's education. Customary laws, both religious and civic, laid the rules. These were broken following mentality-shifts that originated in the religious and philosophical values promoted by successive political regimes. Resorting to weapons could have remained exceptional, thus relegating weapons to the fringe of the city, had not the ancient Greeks considered war a noble trade. This made it possible for Hellenistic monarchs inspired by Homeric values to use weapons as a symbol of conquest and of their kingship's legitimacy.



Jean-Christophe VINCENT

[p. 231]

Le bouclier d'Aristoménès : une « arme » de propagande politico-religieuse dans la *Périégèse* de Pausanias.

L'histoire du bouclier d'Aristoménès, le héros national de la Messénie, n'est connue que par deux textes, la *Périégèse* de Pausanias et les *Stratagèmes* de Polyen. Deux textes tardifs qui recèlent pourtant une mine d'information. En suivant l'histoire d'Aristoménès, nouvel Achille que Rhianos va chanter, on analysera le rôle symbolique que joue son bouclier magique, en particulier lors de la perte de l'arme, ou durant le sauvetage du héros jeté dans le Kéadas. Malgré le courage du « meilleur des Hellènes », la Messénie sera soumise par les Spartiates. Mais, éton-

namment, Aristoménès va continuer le combat, à distance et par le biais de son bouclier, sorti de l'oubli par Épaminondas lors de la bataille de Leuctres. La réapparition du bouclier héroïque, transformé en arme de propagande politique, constitue en quelque sorte le prodrome de la renaissance de la Messénie libre.

Aristomenes' Shield: A Weapon for Politico-Religious Propaganda in Pausanias' Periegesis.

The shield of Aristomenes, the national hero of Messenia, is known only through two texts: Pausanias' Periegesis and Polyen's Strategemata. Though late texts, they provide us with a great deal of useful information. Throughout the story of Aristomenes, a new Achilles whom Rhianos will celebrate in his poems, we may analyse the symbolic function devoted to his shield, especially in the episodes when it gets lost or when the hero is rescued after being thrown into the Keadas. In spite of the courage shown by the best of the Hellenes, Messenia will be subdued by Sparta. But, most surprisingly, A. will keep on fighting in an indirect way, through his shield, which will be brought back to the fore by Epaminondas during the battle of Leuctra. The reappearance of the heroic shield, now a weapon for political propaganda, is turned into a premonitory sign of the Messenian renaissance.



Paul WATHELET

[p. 53]

Les armes dans les formules de l'épopée homérique.

Il n'est pas possible d'envisager en peu de temps tout le problème des armes dans l'épopée homérique. Quelques cas particuliers sont évoqués. Comme il fallait s'y attendre, les termes qui désignent ces armes sont étroitement liés aux formules épiques. D'Hector, Homère a fait un modèle d'humanité, mais les emplois formulaires de son nom et son nom lui-même révèlent un aspect guerrier, proche d'Arès. Le fait qu'Hector soit doté d'un armement très archaïque confirme qu'il s'agit d'un héros très ancien. Il en va de même des deux Ajax, dont le plus important, dit « fils de Télamon », est devenu, par suite d'une mauvaise compréhension, « fils du baudrier » qui soutient son bouclier-tour. L'étude des armes et des formules qui les mentionnent permet souvent de voir les héros homériques avec un regard neuf.

Weapons in Homeric Formulas.

Because it is impossible to examine in a single paper the overall problem of arms in the Homeric epic, we shall study here only a few examples. As could be expected, terms referring to arms are closely linked to epic formulas. Homer has portrayed Hector as a paradigm for humanity, but the formulas using his name and his name itself show him as a warrior close to Ares. The very archaic type of armour he is given confirms his being a most ancient hero. The same thing is true for the two Ajaxes: the greater one, the so-called son of Telamon, has been misinterpreted as the son of the Belt which holds up the tower-shield. The study of arms and formulas mentioning arms often leads us to take a fresh look at Homeric heroes.



Bibliographie

La plupart des abréviations se réfèrent à

ROSUMEK P. (1982), *Index des périodiques dépouillés dans la Collection de Bibliographie classique et index de leurs sigles*, Paris (Supplément à l'Année Philologique, 51).

Autres abréviations :

ABV : BEAZLEY J. D., *Attic Black Figure Vase-Painters*, Oxford, 1956.

ACSMG : *Atti del Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto, 1 [1961]—

Add² : CARPENTER T. H., *Addenda. Additional References to ABV, ARV² and Paralipomena*, Oxford, 1988².

ALGRM : *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* (ROSCHER W.-H. dir.) Leipzig, 1884-1937 (réimpr. Hildesheim, 1965).

ARV² : BEAZLEY, J. D., *Attic Red-Figure Vase-Painters*, Oxford, 1963².

CID : *Corpus des inscriptions de Delphes*, Paris.

CVA : *Corpus Vasorum Antiquorum*.

DAGR : *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments* (DAREMBERG C. et SAGLIO E. éd.), Paris, 1877-1919.

DELG : CHANTRAINE, P. et alii, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1968-1980¹ ; 1999².

DELL : ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1967⁴.

DHLF : REY A. et alii, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992.

FGrHist : JACOBY F. et alii, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Leiden, 1923—

LÄ (I-VI) : *Lexikon der Ägyptologie I-VI* (OTTO E. et HELCK W. éd.), Wiesbaden, 1972-1986.

LfgrE : SNELL B. et alii, *Lexicon der frühgriechischen Epos*, Göttingen, 1955—

LIMC : *Lexicum iconographicum mythologiae classicae* (KAHIL L. éd.), Zürich-München, puis Düsseldorf, 1981-1999.

LSJ : LIDDELL H. G., SCOTT R., JONES H. S., *A Greek-English Lexicon with a Revised Supplement*, Oxford, 1996.

LTUR : STEINBY E. M., *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, Roma, 1993-2000.

RÄRG : BONNET H., *Realexikon der ägyptischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1952.

RdE : *Revue d'Égyptologie*, Paris.



- ADAM A.-M. et JOLIVET V. (1986), « À propos d'une scène de combat sur un vase falisque du musée du Louvre », in *Guerre et société en Italie aux V^e et IV^e siècles av. J.-C. Les indices fournis par l'armement et les techniques de combat, Table ronde, ENS mai 1984* (ADAM A.-M. et ROUVERET A. éd.), Paris, 129-144.
- ADAMS J. N. (1982), *The Latin Sexual Vocabulary*, Baltimore.
- AGER S. L. (1996), *Interstate Arbitrations in the Greek World, 337-90 B.C.*, Berkeley-Los Angeles-London.
- d'AGOSTINO B. et CERCHIAI L. (1999), *Il Mare, la Morte, l'Amore. Gli Etruschi, i Greci e l'immagine*, Roma.
- ALBANESE PROCELLI R. M. (1999), « Identità e confini etnico-culturali : la Sicilia centro-orientale », in *ACSMG 37 [1997]* 327-359.
- ALBRECHT M. VON (1961), *Silius Italicus, Freiheit und Gebundenheit römischer Epik*, Amsterdam.
- ALEx : MEEKS D., *Année lexicographique*, Paris, I (1977), 1980; II (1978), 1981; III (1979), 1982.
- ALEXANDRE M. (1986), « L'épée de flamme (Genèse 3, 24), textes chrétiens et traditions juives », in *Hellenica et Judaica. Hommage à Valentin Nikiprowetzky* (CAQUOT A., HADAS-LEBEL M. et RIAUX J. éd.), Louvain-Paris, 403-441.
- ALFÖLDI G. (1972), « Der Sturz des Kaisers Geta und die antiken Geschichtsschreibung », in *Bonner Hist. Aug. Colloquium 1970*, Bonn, 19-51.
- ALLEM M. éd. (1958), *Théâtre de Musset*, Paris.
- ALLEN N. (2001), « Athena and Durgâ : Warrior Goddesses in Greek and Sanskrit Epic », in *Athena in the Classical World* (DEACY S. et VILLING A. éd.), Köln, 367-382.
- ALLIOT M. (1954), *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, Le Caire (BdE 20).
- ALPERS A. (1963²), *Dolphins*, London.
- ALVINO A. (1981), « L'invisibilità di Ades », *SSR* 5, 45-51.
- ALVINO G. (2000), « Le sepulture a tumulo di età preromana e il tumulo di Corvaro di Borgorose », in *Studi sull'Italia dei Samniti*, Roma, 7-15.
- AMYX D. A. (1988), *Corinthian Vase-Painting of the Archaic Period*, Berkeley.
- ANDERSON J. K. (1961), *Ancient Greek Horsemanship*, Berkeley-Los Angeles.
- (1970), *Military Theory and Practice in the Age of Xenophon*, Berkeley-Los Angeles.
- (1999), « Équipement hoplitique et armes offensives », in *La Guerre en Grèce à l'époque classique* (BRULÉ P. et OULHEN J. éd.), Rennes, 111-131.
- ANDREA B. (1991), « L'image des Celtes dans le monde antique : l'art hellénistique », in *Les Celtes* (MOSCATI S. éd.), Milano, 61-71.
- ANDRÉN A. (1939-1940), *Architectural Terracottas from Etrusco-Italic Temples*, Lund-Leipzig.
- ANSELMINI L. (1998), « Lo scudo di Aiace. Note archeologiche e letterarie », *Aevum Antiquum* 11, 51-126.
- APPLEBAEUM S. (1979), *Jews and Greeks in Ancient Cyrene*, Leiden.

- ARCELIN P. et RAPIN A. (2002), « Images de l'aristocratie du second âge du Fer en Gaule méditerranéenne. À propos de la statuaire funéraire », in *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (du I^{er} s. avant J.-C. au I^{er} s. après J.-C.)* (GUICHARD V. et PERRIN F. éd.), Glux-en-Glenne, 29-66 (*Bibracte* 5).
- Archéologue* (2000) : « L'archéologue », *Archéologie nouvelle* 49, 41.
- AREND W. (1933), *Die typischen Szenen bei Homer*, Berlin.
- Armi (1993) : voir BOTTINI (1994).
- ARMISEN-MARCHETTI M. (1989), *Sapientiae facies : études sur les images de Sénèque*, Paris.
- ARMSTRONG J. I. (1976), « The Arming Motif in the *Iliad* », *AJP* 79, 337-354.
- AUBERGER J. (1992 a), « Pausanias romancier ? », *DHA* 18, 257-280.
- (1992 b), « Pausanias et les Messéniens : une histoire d'amour ! », *REA* 94, 187-197.
- (1994), « Les mots du courage chez Pausanias », *RPh* 48, 7-18.
- (2000), « Pausanias et le livre 4 : une leçon pour l'empire », *Phœnix* 54, 255-282.
- (2001), « D'un héros à l'autre : Pausanias au pied de l'Ithome », in *Lire, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000. Actes du Colloque de Neuchâtel et de Fribourg, 18-22 sept. 1998* (KNOEPFLER D. et PIÉRART M. éd.), Genève, 261-273.
- AUBRIOT D. (1999), « *Imago Iliadis*. Le bouclier d'Achille et la poésie de l'*Illiade* », *Kernos* 12, 9-56.
- AUFRÈRE S. H. (1991), *L'univers minéral dans la pensée égyptienne II*, Le Caire (BdE 105/2).
- (1995), « Dieux du désert égyptien : 1) Ha et la défense mythique des déserts de l'Ouest », *L'Archéologue/Archéologie nouvelle*, mai 1995.
- (1998), in *L'interdit et le sacré dans les religions de la Bible et de l'Égypte* (MARCONOT J. et AUFRÈRE S. H. éd.), Montpellier, 99-100.
- (1999), in *Égyptes... l'Égyptien et le copte* (BOSSON N. et AUFRÈRE S. H. éd.), Lattes.
- (2000 a), « Les vétérans de Montouhotep Nehepetrê, une garnison funéraire à Deir el-Bahari », *Égypte, Afrique & Orient* 19, 9-16.
- (2000 b), « L'archer dans l'au-delà à la PPI. Les tombes du chancelier Nakhty à Assiout (tombe n° 7) et du nomarque Mesehty », *Égypte, Afrique & Orient* 19, 37-48.
- (2000 c), « Le dernier Nectanébo et la tradition hellénistique de la magie égyptienne », in *La Magie. Actes du colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999* (MOREAU A. et alii éd.) I, p. 95-118.
- (2001), « Thèbes-Victorieuse, allégorie de la guerre et de la science, histoire d'un concept », *Méditerranées* 28, 13-40.
- (2002), « La fabrication du papyrus égyptien et son circuit commercial en Méditerranée de l'époque saïte au haut Moyen Âge », *Méditerranées* 30/31, 49-68.
- (2003), « La sénescence de Rê. La salive, le serpent, le rire et le bâton dans les textes cosmogoniques de l'Égypte ancienne », in *L'ancienneté chez les anciens II. Mythologie et religion* (Bakhouché B. éd.), Montpellier, 321-339.

- (2006), «Les génies armés, gardiens de la porte du pilône du temple d'Horus à Edfou», *Res Antiquae* 3, 3-56.
- (2007), «La garnison divine postée à la défense de la porte du temple d'Horus à Edfou», *Cahiers KUBABA* (à paraître).
- Auktion* (1967) : *Kunstwerke der Antike, Auktion 34*, Bâle, Münzen und Medaillen A.G. (éd.), 1967.
- BAKKER E. J. et FABBRICOTTI F. (1991), «Peripheral and Nuclear Semantics in Homeric Diction. The Case of Dative Expressions for "Spear"», *Mnemosyne* 44, 63-84.
- BAQUÉ MANZANO L. (1998), *Los colosos del dios Min en el templo de Coptos : etiología conceptual de una gran figura divina (iconografía, iconología, y mitología)*, thèse Université Paul-Valéry, Montpellier III et Université autonome de Barcelone, novembre 1998.
- BARGUET P. (1949), «La déesse Khensout», *BIFAO* 49, 1-7.
- BARNES T. D. (1998), *Ammianus Marcellinus and the Representation of Historical Reality*, Ithaca.
- BARUCQ A. et DAUMAS F. (1980), *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris (LAPO 10).
- Battle Reliefs* (1986) : *The Battle Reliefs of King Sety, I. The Epigraphic Survey, Reliefs and Inscriptions at Karnak 4*, Chicago (OIP 107).
- BAUMGÄRTEL E. (1937), «The Gaulish Necropolis of Filottrano in the Ancona Museum», *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 67, 231-286.
- BEARZOT C. (1992), *Storia e storiografia di Pausania il Periegeta*, Venezia.
- BEAUJEU J. (1955), *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, Paris.
- BEAZLEY J. D. (1918), *Attic Red-Figured Vases in the American Museums*, Harvard.
- (1947), *Etruscan Vase Painting*, Oxford.
- (1971), *Paralipomena. Additional References to ABV and ARV²*, Oxford.
- (1986), *The Development of Attic Black-Figure²* (BOTHMER D. VON et MOORE M. B. éd.), Berkeley.
- (2002), *The Lewes House Collection of Ancient Gems [now at the Museum of Fine Arts, Boston]²* (BOARDMAN J. éd.), Oxford (BAR- International Series 1074).
- BEAZLEY J. D. et CASKEY, L. D. (1931) (1954) (1963), *Attic Vase Paintings in the Museum of Fine Arts, Boston*, I, II, III, Oxford.
- BÉLIS A. (1986), «La Phorbéia», *BCH* 110, 205-218.
- BELLUCCIO A. (1998), «Les poissons célestes», in *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists* (EYRE C. J. éd.), Leuven, 129-142 (OLA 82).
- BENASSAI R. (2001), «La Tomba delle Bighe a Tarquinia. Immagine di un aristocratico tarquiniese di V sec. a.C.», in *La peinture funéraire antique, IV^e siècle av. J.-C.-IV^e siècle apr. J.-C.* (BARBET A. éd.), 243-247.
- BENCIVENNI A. (2003), *Progetti di riforme costituzionali nelle epigrafi greche dei secoli IV-II a.C.*, Bologna.
- BENOIT F. (1950), *Les mythes de l'outre-tombe, le cavalier à l'anguipède et l'écuycère Épona*, Bruxelles (Collection Latomus, 3).

- BENOIT P. et SCHWARTZ J. (1948), «Caracalla et les troubles d'Alexandrie en 215 après J.-C.», in *Études de Papyrologie VII*, Le Caire, 17-33.
- BENSEDDIK N. (1982), *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne sous le Haut Empire*, Alger.
- BENSON J. L. (1989), *Earlier Corinthian Workshops*, Amsterdam.
- BENVENISTE É. (1969), (1937), «Noms d'armes orientaux en grec ancien», in *Mélanges Boisacq*, Bruxelles, 37-46.
- *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2, Paris.
- BÉQUIGNON Y. (1937), *La vallée du Spercheios des origines au IV^e siècle. Études d'archéologie et de topographie*, Paris.
- BÉRARD C. et alii (1984), *La Cité des Images*, Paris-Lausanne.
- BERGONZI G. et PIANA AGOSTINETTI P. (1997), «La seconda età del Ferro nelle Alpi centrali», in *La valle d'Aosta nel quadro della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, Courmayeur, Giugno 1994, Atti della XXXI Riunione Scientifica, Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria*, Firenze, 361-391.
- BERLANDINI J. (2002), «Le "double-chaouabti gisant" des princes Ramsès et Khâemouaset», *REgypt* 53, 5-44.
- BERMOND MONTANARI G. éd. (1988), «Verucchio», in *La formazione della città in Emilia Romagna*, Bologna, 207-283.
- BERNABÉ A. (1995), «Hom. ἀμφίβοτος, mic. a-pi-qa-to, un caso de etimología popular», in *Corolla Complutensis. Homenaje al Profesor Jose S. de la Vega* (Gil L., MARTINEZ PASTOR M., AGUILAR R. M. éd.), Madrid, 34-48.
- BERTHIER A. et CHARLIER R. (1955), *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Paris.
- BERTRAND J.-M. (1992), *Inscriptions historiques grecques*, Paris.
- BESQUES S. (1986), *Catalogue raisonné des figurines en relief et terre cuite grecques, étrusques et romaines*, 4, 1, *L'Italie méridionale*, Paris.
- BETTALLI M. (1998), «L'esercito e l'arte della guerra», in *I Greci. Storia. Cultura. Arte. Società*, 2, *Una storia greca*, 3, *Trasformazioni* (SETTIS S. éd.), Torino, 729-742.
- BETTALLI M. éd. (1990), *Enea Tattico. La difesa di una città assediata (Poliorketika)*, Pisa.
- BIANCHI S. (1982), *La Révolution culturelle de l'An II*, Paris.
- BIANCO E. éd. (1997), *Gli stratagemmi di Polieno : introduzione, traduzione e note critiche*, Alessandria.
- Bible de Jérusalem : La Bible de Jérusalem. La sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem*, Paris, 1988¹².
- BICHET P. et MILLOTTE J.-P. (1992), *L'âge du Fer dans le haut Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier (Doubs)*, Paris (DAF 34).
- BIETAK M. et SCHWARTZ M. éd. (2002), *Krieg und Sieg. Narrative Wanddarstellungen von Altägypten bis ins Mittelalter, Internationales Kolloquium 29.-30. Juli 1997 im Schloß Haindorf, Langenlois, Wien (ÖAW 20)*.
- BILLAULT A. (1991), *La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale*, Paris.

- BIVILLE F. (1990), *Les emprunts du latin au grec : approche phonétique*, Louvain-Paris.
- BLANCK H. et PROIETTI G. (1986), *La tomba dei rilievi di Cerveteri*, Roma.
- BLASS F. et DEBRUNNER A. (1990¹⁷), *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch* (revu par REHKOPF F.), Göttingen.
- BLINKENBERG C. (1931), *Lindos. Fouilles de l'Acropole, 1902-1914, I. Les petits objets*, Berlin.
- BLOCH R. (1969), «Un casque celtique au corbeau et le combat mythique de V. Corvinus», in *Mélanges M. Durry*, 166-174 (REL suppl. XVII bis).
- BLOCKLEY R. (1994), «Ammianus Marcellinus' Use of Exempla», *Florilegium* 13, 53-64.
- (2001), «Ammianus and Cicero on Truth in Historiography», *AHB* 15, 1-2, 15-24.
- BOARDMAN J. (1971), «Sickles and Strigils», *JHS* 91, 136-137.
- (1972), «Herakles, Peisistratos and Sons», *RA*, 57-72.
- (1974), *Athenian Black Figure Vases*, London.
- (1980), *The Greeks Overseas*³, London.
- (1989), *Athenian Red-Figured Vases. The Classical Period*, London.
- (1996), *Les vases athéniens à figures noires*, Paris.
- (1997), *Les vases athéniens à figures rouges. La période archaïque*, Paris.
- (1998 a), *Early Greek Vase Painting*, London.
- (1998 b), *Aux origines de la peinture sur vase en Grèce*, Paris.
- BOEHRINGER D. (2001), *Heroenkulte in Griechenland von der geometrischen bis zur klassischen Zeit. Attika, Argolis, Messenien*, Berlin.
- BOL P. C. (1979), *Argivische Schilden*, Berlin (*Olympische Forschungen* 17).
- Bologne (2000) : *Principi etruschi tra Mediterraneo ed Europa*, Bologna.
- BONAMICI M. (1974), *I bucceri con figurazioni graffite*, Firenze.
- BONNECHÈRE P. (1994), *Le sacrifice humain en Grèce ancienne*, Liège-Athènes (*Kernos* suppl. 3).
- BONNET H. (1926), *Die Waffender Völker des Alter Oriens*, Leipzig.
- BORCHHARDT J. (1977), in *Kriegswesen*, Teil 1 (BUCHHOLZ H.-G. et WIESNER J.), Göttingen, (*Archaeologia Homerica*, E 1).
- BOTHMER D. VON (1957), *Amazons in Greek Art*, Oxford.
- BOTTINI A. (1988), in *Antike Helme: Handbuch mit Katalog*, Mainz-am-Rhein.
- BOTTINI A. éd. (1994), *Armi, gli strumenti della guerra in Lucania*, Bari.
- BOUCHÉ-LECLERCQ A. (1904), *Histoire des Lagides*, II, Paris.
- BOYER R. (1974), *Les Religions de l'Europe du Nord* (avec LOT-FALCK E.), Paris.
- (1989), *La Saga de Sigurd ou la parole donnée*, Paris.
- (1992²), *Yggdrasill, la religion des anciens Scandinaves*, Paris.
- (1997), *Héros et dieux du Nord*, Paris.
- BOZIC D. (1981), «Relativna kronologija mlajše zelezne dobe v Jugoslovanskem podonavju», *Arheoloski Vestnik, Acta Archaeologica* 32, 315-336.
- BRAUN K. (1970), «Der Dipylon. Brunnen B1. Die Funde», *MDAI(A)* 85, 129-269.

- BRAUND D. (2001), «Palace and Polis: Dionysus, Scythia and Plutarch's Alexander», in *The Royal Palace Institution in the First Millennium B.C. Regional Development and Cultural Interchange between East and West* (NIELSEN I. éd.), Athens, 15-31 (*Monographs of the Danish Institute of Athens*, IV).
- BRÉAL M. (1897), *Essai de sémantique*, Paris (réimpr. 1982).
- BREGLIA L. (1989), «Eforo e le tradizioni sugli Egidi», *AION(archeol)* 9, 9-30.
- BRÉLAZ C. et DUCREY P. (2003), «Une grappe de balles de fronde en plomb à Érétrie. La technique de fabrication des projectiles et l'usage de la fronde en Grèce ancienne», *AK* 46, 99-115.
- BRELICH A. (1958), *Gli eroi greci. Un problema storico-religioso*, Roma.
 — (1969), *Paidés e Parthenoi*, I, Roma.
- BREMMER J. (1978), «Heroes, Ritual and the Trojan War», *SSR* II, 1, 5-38.
- BRESSON A. (1991), *Recueil des inscriptions de la Pérée rhodienne (Pérée intégrée)*, Besançon-Paris.
- BRIQUEL D. (1978), «Note à propos de l'article de D. Dubuisson, "L'équipement de l'inauguration royale dans l'Inde védique et en Irlande"», *RHR* 193, 153-178.
 — (1986), «La tradition sur l'emprunt d'armes samnites par Rome», in *Guerre et sociétés en Italie (V^e-IV^e s. avant J.-C.)* (ROUVERET A. et ADAM A.-M. éd.), Paris, 65-89.
 — (1995), «Des comparaisons animales homériques aux guerriers fauves indo-européens», *Kernos* 8, 31-39.
 — (1997), *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV^e siècle / début du I^{er} siècle av. J.-C.)*, Besançon.
 — (2000), «Les rites de fondation des cités dans le monde romain», *Kubaba* 3, fasc. 1, 27-33.
- BRIZIO E. (1899), «Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia», *MonAL* 9, col. 617-791.
- BRIZZI G. (1997), «Une coutume de guerre des Numides : réflexions d'après quelques épisodes des campagnes d'Hannibal», *BCTH* 24, 53-58.
- BROMMER F. (1937), *Satyroi*, Würzburg.
 — (1959²), *Satyrspele. Bilder Griechischen Vasen*, Bonn.
 — (1978-1979), «Huckepack», *GettyMusJ* 6-7, 139-146.
 — (1983), «Satyrspielvasen in Malibu», *Greek Vases in the Getty Museum* 1, 115-120.
- BRONSON R. (1966), «Three Masterpieces of Etruscan Black Figure Vase-Painting», *ArchClass* 18, 23-40.
- BROWN F., DRIVER S. S. et BRIGGS C. A. (1929), *A Hebrew and English Lexikon*, Oxford.
- BRÖZE M. (1999), «Les sept propos de Méthyer. Structure narrative et théorie du savoir dans la cosmogonie de Neith à Esna», *BIFAO* 99, 63-72.
- BRUN P. (1987), *Princes et princesses de la Celtique. Le premier âge du Fer (850-450 avant J.-C.)*, Paris.
- BRUNAUX J.-L. (1990), «La chronologie des armes laténiennes. Systèmes chronologiques utilisés pour les armes de La Tène», in *Gaule interne et*

- Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. avant J.-C. Confrontations chronologiques* (DUVAL A., MOREL J.-P. et ROMAN Y. éd.), Paris, 167-191 (RAN, suppl. 21).
- BRUNAUX J.-L. et LAMBOT B. (1987), *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris.
- BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P. et POPLIN F. (1985), *Gournay I, Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Paris, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial.
- BRUNAUX J.-L. et RAPIN A. (1988), *Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées*, Paris, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial.
- BRUNI S. (1998), *Complesso monumentale di età arcaica della necropoli etrusca di Pisa nei terreni in fregio a via San Jacopo*, Firenze.
- BRUNNER-TRAUT E. (1956), «Atum als Bogenschüte», *MDAI(K)* 14 (*Festschrift H. Kees*), 20-28.
- BRUNTON G. (1938), «Syrian Connection of the Composite Bow», *ASAE* 38, 251-252.
- BUCHHOLZ H.-G. (1965), «Die Schleuder als Waffe im ägäischen Kulturkreis», *Anadolu Arastirmalari* 2, 133-159.
- BUGH G. R. (1988), *The Horsemen of Athens*, Princeton.
- BUITRON-OLIVER D. (1995), «Stories from the Trojan Cycle in the Work of Douris», in *The Ages of Homer. A Tribute to Emily Townsend Vermeule* (CARTER J. et MORRIS S. éd.), Austin, 437-447.
- BURCKHARDT L. (1996), *Bürger und Soldaten: Aspekte der politischen und militärischen Rolle athenischer Bürger im Kriegswesen des 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Stuttgart.
- BURKERT W. (1983), *Homo Necans*, Berkeley, Los Angeles, London.
- (1985), *Greek Religion*, Oxford.
- BUSCHOR E. (1943), *Satyrtänze und frühes Drama*, München.
- BUSOLT G. et SWOBODA H. (1920-1926), *Griechische Staatskunde*, I-II, München.
- BUXTON R. (2001) «Deux mondes de l'Iliade», *Europe* 865, 48-58.
- CABRE M. T. (1998), *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Paris-Ottawa.
- CABROL A. (2001), *Les voies processionnelles de Thèbes*, Leuven (OLA 97).
- CABROL R^{me} dom F. et LECLERCQ R. P. dom H. (1923), *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* V/2, Paris.
- CAGNAT R. (1912), *L'armée romaine d'Afrique*, Paris.
- CAHN H. A. (1957), «L'aureus de Brutus avec 'Eid. Mar' », in *Actes du Congrès international de Numismatique*, Paris, 1953, Paris, 215.
- CALAME C. (1985), «Les figures grecques du gigantisme», *Communications* 42, 147-172.
- (1990 a), *Thésée et l'imaginaire athénien. Légende et culte en Grèce antique*, Lausanne.
- (1990 b), «Narrating the Foundation of a City: The Symbolic Birth of Cyrene», in *Approaches to Greek Myth* (LOWELL E. éd.), Baltimore, 275-341.

- (1996), *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque : la création symbolique d'une colonie*, Lausanne.
- CALVETTI A. (1987), « Rappresentazioni "saliari" nella decorazione plastica di un vaso bronzeo a Bisenzio (VIII sec. a.C.) », *Studi Romani* 35, 1-11.
- CAMERON H. D. (1971), *Studies on the Seven Against Thebes of Aeschylus*, Den Haag-Paris.
- CAMPOREALE G. (1984), *La caccia in Etruria*, Roma.
- (1987), « La danza armata in Etruria », *MEFRA* 99, 11-42.
- CAMPS G. (1961), *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires proto-historiques*, Paris.
- (1978), « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *BCTH* 10-11, 148-151.
- (1989), « Armes », in *Encyclopédie berbère*, 6, Aix-en-Provence, 888-901.
- (2002³), *Les Berbères. Mémoire et identité*, Paris.
- CAMPS G., CHAKER S. et LAPORTE J.-P. (1999), « Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier », *BCTH* 25, 19-32.
- CANTEINS J. (1986), *Sauver le mythe I. Le Potier démiurge*, Paris.
- CAPDEVILLE, G. (1995), *Volcanus. Recherches comparatistes sur les origines du culte de Vulcain*, Rome.
- CAPPELLETTI M. (1992), *Museo Claudio Faina di Orvieto. Ceramica Etrusca Figurata*, Perugia.
- CAQUOT A., SNYZCER M. et HERDNER A. (1974), *Textes ougaritiques, I, Mythes et légendes*, Paris (LAPO 7).
- CARPENTER T. H. (1986), *Dionysian Imagery in Archaic Greece*, Oxford.
- (1997), *Dionysian Imagery in Classical Athens*, Oxford.
- CARRIÉ J.-M. et JANNIARD S. (2000-2001), « L'armée romaine tardive dans quelques travaux récents », 1 : « L'institution militaire et les modes de combat », *AnTard* 8 (2000) 321-341 ; 2 : « Stratégies et techniques militaires », *AnTard* 9 (2001) 351-361.
- CARRIER H. (1968), « Le mot "Fronde" : sens et implications », *Cahiers de lexicologie* 13, 15-31.
- CARTLEDGE P. (1996), « La nascita degli opliti e l'organizzazione militare », in *I Greci. Storia. Cultura. Arte. Società*, 2, *Una storia greca*, 1, *Formazione* (SETTIS S. éd.), Torino, 681-714.
- (1997), « 'Deep Plays': Theatre as Process in Greek Civic Life », in *The Cambridge Companion to Greek Tragedy* (EASTERLING P. E. éd.), Cambridge, 3-35.
- (2001), *Spartan Reflections*, London.
- CASADIO G. (1994), *Storia del culto di Dioniso in Argolide*, Roma.
- CASARICO L. (1982), « Donne ginnasiarco (a proposito di P. Med. inv. 69.01) », *ZPE* 48, 117-123.
- CASEVITZ M. (1992), « MANTIS, le vrai sens », *REG* 105, 1-18.
- CASTELLI C. (1994), « Riano e Omero : i *Messeniaci* tra imitazione e innovazione », *Acme*, 47, 3, 5-24.

- (1995), «Poeti ellenistici in Pausania», in *Studia Classica J. Tarditi oblata* (BELLONI L., MILANESE G., POSSO A. éd.), I, Milano, 711-725.
- CAUVILLE S. (1982), «L'hymne à Mehyt d'Edfou», *BIFAO*, 82, 105-125.
- (1984), *Edfou*, Le Caire (*Bibliothèque Générale* 6).
- CECCARELLI P. (1998), *La pirrica nell'antichità greco-romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Roma.
- Celtes* (1991) : *Les Celtes* (MOSCATI S. éd.), Milano.
- Celtes en Champagne* (1991) : *Les Celtes en Champagne, cinq siècles d'histoire. Musée d'Épernay, Catalogue de l'exposition* (CHARPY J.-J. et ROUALET P. éd.), Épernay.
- Ceramica* (2000) : *La ceramica degli Etruschi. La pittura vascolare* (MARTELLI M. éd.) Novara.
- CERCHIAI L. (1980), «La machaïra di Achille : alcune osservazioni a proposito della Tomba dei Tori», *AION (archeol)* 2, 23-39.
- (1987), «Sulle Tombe del Tuffatore e della Caccia et della Pesca. Proposta di lettura iconologica», *DArch* 5, 113-123 = D'AGOSTINO B. et CERCHIAI L. (1999) 61-71.
- ČERNÝ J. (1976), *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge.
- CHAMOIX F. (1953), *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris.
- (1990), «Chars cyrénéens», in *Archeologia Cirenaica. Giornata Lincea (Roma 1987)*, Roma, 7-16.
- CHAMPOLLION J.-F. (1835-1845), *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, I-IV, Paris.
- CHANKOWSKI V. et DOMARADZKA L. (1999), «Réédition de l'inscription de Pistiros et problèmes d'interprétation», *BCH* 123, 246-256.
- CHANTRAINE P. (1958), *Grammaire homérique*, I, *Phonétique et morphologie*, Paris.
- CHAPOUTHIER F. (1935), *Les Dioscures au service d'une déesse. Étude d'iconographie religieuse*, Paris.
- CHARPY J.-J. (1987), «Les épées laténiennes à bouterolle circulaire et ajourée des IV^e et III^e siècles avant J.-C. en Champagne», *EC* 24, 43-102.
- (1995), «The Late Hallstatt Burial at Saint-Lumier-la-Populeuse (Marne) and the Problem of Jogassian Daggers», in *Sites and Sights of the Iron Age. Essays on Fieldwork and Museum Research Presented to I. M. Stead* (RAFTERY B. et RIGBY V. éd.), Oxford, 13-30 (*Oxbow Monographs*, 56).
- CHASE G. H. (1902), «The Shield-Devices of the Greeks», *HSCP* 13, 61-127.
- CHASSIGNET M. (1996), *L'annalistique romaine*, I. *Les annales des pontifes, l'annalistique ancienne*, Paris (CUF).
- CHASSINAT É. (1910), *Le mammisi d'Edfou*, Le Caire (MIFAO 16).
- CHATEIGNER C. (1989), «Cortèges en armes en Étrurie. Une étude iconographique des plaques de revêtement architectonique étrusques du VI^e s.», *RBPh* 67, 122-138.
- CHERICI A. (1995), «Vasellame metallico e tombe con armi in Etruria», *REA* 1995-97, 1-2, 115-139.

- (2001) «Le armi, la panoplia del guerriero piceno», in *Eroi e Regine, Piceni Popolo d'Europa*, Roma, 112-115.
- Cheval* (2001) : *Le cheval symbole de pouvoirs dans l'Europe préhistorique*, Nemours.
- CHEW H. éd. (1991), *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*, Paris.
- CHUVIN P. (1990), *Chronique des derniers païens. La disparition du paganisme dans l'Empire romain, du règne de Constantin à celui de Julien*, Paris.
- CICHOBIUS C. (1896-1900), *Die Reliefs der Traianssäule*, Berlin.
- CLARK M. (1999), *Flesh and Spirit in the Songs of Homer. A Study of Words and Myths*, Oxford.
- CLARKE H. (1981) *Homer's Readers. A Historical Introduction to the Iliad and the Odyssey*, Newark.
- CLAY J. S. (2002) «Dying is Hard to Do», *Colby Quarterly* 38, *Essays on Homeric Epic*, 7-16.
- Clermont-Ferrand (1989) : *Les Étrusques à Vulci. Le Peintre de Micali et son monde*, Clermont-Ferrand.
- CLODORÉ L. et VENDRIES C. (2002), «Le second âge du Fer et la civilisation celtique», in *Préhistoire de la musique. Sons et instruments de musique des âges du Bronze et du Fer en France. Catalogue de l'exposition du Musée de Préhistoire de Nemours, 17 mars-10 novembre 2002*, Nemours, 101-131.
- COARELLI F. (1994), *Guide archéologique de Rome*, Paris.
- COARELLI P. (1976), «Un elmo con iscrizione latina arcaica al museo di Cremona», in *L'Italie préromaine et la Rome républicaine, Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Rome, 157-179.
- COEN A. (1991), *Complessi tombali di Cerveteri con urne cinerarie tardo-orientalizzanti*, Firenze.
- COLLIN-BOUFFIER S. (1999) «Denys l'Ancien et la guerre», in *Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322)* (BRUN P. éd), Paris, 55-72.
- COLLINS D. (1998), *Immortal Armor. The Concept of Alke in Archaic Greek Poetry*, Lanham.
- COLLIS J. (1994), «Celts, culture, contacts : confrontation et confusion», *Aquitania* 12, 447-456 (*L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, mai 1992*).
- COLONNA G. (1989), «Gli Etruschi e "l'invenzione" della pittura», in *Pittura etrusca al Museo di Villa Giulia nelle foto di Takashi Okamura*, Roma.
- CONNOR W. R. (1985), «The Razing of the House in Greek Society», *TAPhA* 115, 79-102.
- (1988), «Earley Greek Land Warfare as Symbolic Expression», *P&P* 119, 3-29.
- (1989), «City Dionysia and Athenian Democracy», *C&M* 40, 7-32 (= CONNOR W. R., HANSEN M. H., RAAFLAUB K. A. et STRAUSS B. S. (1990) 7-32).

- (1996 a), «Civic Society, Dionysiac Festival and the Athenian Democracy», in *Demokratia. A Conversation on Democracies, Ancient and Modern* (OBER J. et HEDRICK Ch. éd.), Princeton, 217-226.
- (1996 b), «Festival and Democracy», in *Démocratie athénienne et culture. Colloque international organisé par l'Académie d'Athènes en coopération avec l'UNESCO, 23, 24 et 25 novembre 1992* (SAKELLARIOU M. éd.), Athènes, 79-89.
- CONNOR W. R., HANSEN M. H., RAAFLAUB K. A. et STRAUSS B. S. (1990), *Aspects of Athenian Democracy*, Copenhagen.
- CONSOLO LANGHER S. N. (1996), *Siracusa e la Sicilia greca tra l'età arcaica e l'alto ellenismo*, Messina.
- (1998), «Cirene, Egitto e Sicilia nell'età di Agatocle», in *La Cirenaica in età antica. Atti del Convegno (Macerata 1995)*, Roma, 151-190.
- CORDIANO G. (1997), *La ginnasiarchia nelle poleis dell'occidente mediterraneo antico*, Pisa.
- (2001), «La ginnasiarchia a Cirene. I. Dall'età tolemaica fino all'epoca augustea», *MEP* 4, fasc. 6, 255-296.
- CORTEGGIANNI J.-P. (1995), «La "Butte de la décollation" à Héliopolis», *BIFAO* 95, 141-151.
- COURBY F. (1922), *Les vases grecs à reliefs*, Paris.
- COUVENHES J.-C. (2000), *Les garnisons de l'Attique du IV^e au I^{er} s. av. J.-C. par les inscriptions*, thèse Université Paris IV-Sorbonne.
- COZZOLI U. (1979), *Proprietà fondiaria ed esercito nello stato spartano*, Roma.
- CRAWFORD M. H. (1974), *Roman Republican Coinage*, Cambridge.
- CRISCUOLO L. (2001), «Questioni cronologiche e interpretative sul diagramma di Cirene», in *Punica-Libya-Ptolemaica. Festschrift für W. Huss*, Leuven-Paris-Sterling, 141-158.
- CRISTOFANI M. et MARTELLI M. (1985), *L'or des Étrusques*, Novara.
- CRUM W. E. (1939), *Coptic Dictionary*, Oxford.
- CRUZ-URIBE E. (1988), *Hibis Temple Project I: Translations, Commentary, Discussions and Sign List*, San Antonio.
- CUQ É. (1917), *Manuel des institutions juridiques des Romains*, Paris.
- CZARNOWSKI, S. (1925), «L'arbre d'Ésus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule», *RC* 42, 1-57.
- D'ERCOLE V. (2001) «L'armamento nell'Abruzzo protostorico», in *Eroi e Regine, Piceni Popolo d'Europa*, Roma, 115-117.
- DAVIES J. K. (1996), «Documents and "Documents" in Fourth-Century Historiography», in *Le IV^e siècle av. J.-C. Approches historiographiques* (CARLIER P. éd.), Paris, 29-39.
- DAVIES M.-I. (1979), «L'oiseau sur le casque : le corbeau divin des Celtes, M. V. Corvinus et Tite-Live 7, 26», in *Bronzes hellénistiques et romains*, Lausanne, 127-132.
- DAWKINS R. M. (1929), *The Sanctuary of Artemis Orthia at Sparta*, London.
- DE JULIUS E. M. (1992), «Ipogeo Scocchiera A», in *Principi imperatori vescovi, duemila anni di storia a Canosa* (CASSANO R. éd.), Venezia, 225-230.

- DE NAVARRO J. M. (1972), *The Finds from the Site of La Tène, I, Scabbards and the Swords Found in Them*, London.
- DE VRIES J. (1955), «Die Starkadsage», *GRMS* 36, 281-297 (= DE VRIES (1964) 20-36).
- (1957²), *Altgermanische Religionsgeschichte*, Berlin, II (1937¹).
- (1964), *Kleine Schriften*, Berlin.
- DÉCHELETTE J. (1927), *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, *Archéologie celtique ou protohistorique*, 3, *Second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris (réimpr. 1989).
- DEINES H. VON et GRAPOW H. (1959), *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen*, Berlin.
- DELAMARRE X. (2003), *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris.
- DELAUVAUD-ROUX M.-H. (1994), *Les danses armées en Grèce antique*, Aix-en-Provence.
- DELCOURT M. (1942), *Légendes et cultes de héros en Grèce*, Paris.
- (1958), *Hermaphrodite. Mythes et rites de la bisexualité dans l'Antiquité classique*, Paris.
- (1962), «The Legend of Sarpedon and the Saga of the Archer», *History of Religio*, 2, 33-21.
- DELEBECQUE E. (1951), *Euripide et la guerre du Péloponnèse*, Paris.
- DELEBECQUE E. éd. (1978), *Xénophon. Cyropédie. Tome III*, Paris (CUF).
- DELORME J. (1960), *Gymnasion : étude sur les monuments consacrés en Grèce*, Paris.
- DELVOYE C. (1985), «Éléments iconographiques gréco-romains dans l'art copte : le "châle de Sabine" au Musée du Louvre», *CdE* 60, fasc. 119-120, 48-55.
- Dendara* : CHASSINAT É., DAUMAS F. et CAUVILLE S., *Le temple de Dendara I-XI*, Le Caire, 1934-2000.
- DEROLEZ R. L. M. (1962), *Les dieux et la religion des Germains*, Paris.
- DESPINIS G. (1996-1997), «Il Tempio arcaico di Dioniso Eleutereo», *ASAA* 58-59, 193-214.
- DETIENNE M. (1968), «La Phalange : problèmes et controverses», in VERNANT (1968) 121-142.
- DEUBNER L. (1932), *Attische Feste*, Berlin (rééd. Berlin 1956 et Hildesheim 1969).
- DEVALLET G. (1984), «Un thème guerrier de l'épopée antique : la bataille des remparts», *Pallas* 21, 1984, 5-28.
- DEVIJVER H. (1984), «L'armée romaine en Maurétanie césarienne», *Latomus* 43, 584-595.
- DEYBER A. (1986) «Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au premier siècle av. n. è.», in *Actes du VIII^e colloque de l'AFEAF, Angoulême 1984*, Bordeaux, 331-342 (*Aquitania*, suppl. 1).
- (1987) «La guérilla gauloise contre la seconde conquête romaine, 58-50 av. J.-C. : les opérations», in *Revue Historique des Armées*, 2-5.
- DEYTS S. (1992), *Images des dieux de la Gaule*, Paris.

- DHENNEQUIN L. (1999) « L'armement dans le Sud-Ouest de la France au début de l'âge du Fer », *Antiquités Nationales* 31, 159-170.
- DI MEO C. (1983), *Lingue tecnica del latino*, Bologna.
- DictBibl* : VIGOUROUX F. (éd.), *Dictionnaire de la Bible*, Paris, 1895-1912.
- DIEHL H. (1952), *Le symbolisme dans la mythologie grecque*, Paris.
- DIEUDONNÉ-GLAD N. et PARISOT J. (1998), « Étude métallographique d'épées celtiques et romaines du Musée Denon à Châlon-sur-Saône », in *Les métaux antiques : travail et restauration. Actes du colloque de Poitiers, septembre 1995* (NICOLINI G. et DIEUDONNÉ-GLAD N.), Montagnac, 153-163 (*Monographies Instrumentum*, 6).
- DILLMANN F.-X. (1991), *L'Edda. Récits de mythologie nordique* par Snorri STURLUSSON, Paris.
- DIMOFF P. (1964²), *La Genèse de Lorenzaccio*, Paris.
- DOBIAS-LALOU C. (2000), *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, Paris.
- DOMASZEWSKI A. VON (1889), *s.u. cataphracta*, in *RE* III, 2, col. 1783.
- DONADONI ROVERI A. M. éd. (1988), *Egyptian Museum of Turin. Egyptian Civilization. Les arts de la célébration*, Milano.
- DORE A. (1995), « L'armamento lateniano in Italia : riflessioni e proposte per un corpus », *Ocnus* 3, 37-45.
- DOUBLET G. (1893), *Musée d'Alger*, Paris.
- DOVER K. J. (1968), *Lysias and the Corpus Lysiicum*, Berkeley-Los Angeles.
- DUBUISSON D. (1978 a), « L'équipement de l'inauguration royale dans l'Inde védique et en Irlande », *RHR* 193, 153-164.
- (1978 b), « Le roi indo-européen et la synthèse des trois fonctions », *Annales ESC*, 21-34.
- DUCAT J. (1999), « Perspectives on Spartan Education in the Classical Period », in *Sparta. New Perspectives (Manchester 1997)* (HODKINSON S. et POWELL A. éd.), London, 43-66.
- (2006), *Spartan Education, Youth and Society in the Classical Period*, Swansea.
- DUCREY P. (1985), *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris.
- (1999² a), *Guerre et guerriers dans la Grèce antique* (réimpr. augm.), Paris.
- (1999² b), *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique des origines à la conquête romaine*, Paris.
- DUGAS C. (1928), *Exploration archéologique de Délos X, Les vases de l'Héraion*, Paris.
- (1943), « L'évolution de la légende de Thésée », *REG* 56, 1-24.
- DUGAS C. et FLACELIÈRE R. (1958), *Thésée. Images et récits*, Paris.
- DUMÉZIL G. (1924), *Le festin d'immortalité. Étude de mythologie comparée indo-européenne*, Paris (*Annales du Musée Guimet*, 34).
- (1941), *Jupiter Mars Quirinus*, Paris.
- (1959), *Les dieux des Germains*, Paris.
- (1969¹), *Heur et malheur du guerrier*, Paris.
- (1971), *Mythe et épopée II. Types épiques indo-européens : un héros, un sorcier, un roi*, Paris.

- (1982), *Apollon sonore et autres essais*, Paris.
- (1983), *La Courtisane et les seigneurs colorés. Esquisses de mythologie* Paris.
- (1985), *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux*, Paris.
- (1985²), *Heur et malheur du guerrier*, Paris.
- (2000), *Mythes et dieux de la Scandinavie ancienne*, Paris.
- DURAND G. (1969), *Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris.
- DURRBACH F. (1905), «Neptunus», in *DAGR* IV, 59-72.
- DUSSAUD R. (1938), «Le prophète Jérémie et les lettres de Lakish», *Syria* 19, 256-271.
- DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et PERRICHET-THOMAS C. (1986), «La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)», in *Actes du VIII^e colloque de l'AFEAF, Angoulême 1984*, Bordeaux, 35-45 (Aquitania, suppl. 1).
- DUVAL A., LEHOCZKY L. et SCHAAFF U. (1986), «Zum keltischen Helm von Amfreville», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 16, 83-84.
- DUVAL P.-M. (1982), «Observations sur la mythologie celtique : les sources numismatiques», *Études Celtiques* 19, 93-105.
- EADIE J. W. (1967), «The Development of Roman Mailed Cavalry», *JRS* 57, 161-173.
- Edfou* : ROCHEMONTEIX M. DE, CHASSINAT É., CAUVILLE S. et DEVAUCHELLE D., *Le temple d'Edfou, Mémoires publiés par la Mission Archéologique Française au Caire, I-XV*, Le Caire, 1897-1985.
- EDWARDS M. W. (1987), *Homer: The Poet of the Iliad*, Baltimore.
- (1991), *Volume V: Books 17-20*, in *The Iliad: A Commentary* (KIRK G. S. éd.), Cambridge.
- EGG M. (1996), «Zu den Fürstengräbern im Osthallstattkreis», in *Die Osthallstattkultur, Sopron, mai 1994* (JEREM E. et LIPPERT A. éd.), Budapest, 53-86.
- (2000), «Die Waffen der "Lepontier"», dans *I Leponti, tra mito e realtà* (DE MARINIS R. et BIAGGIO SIMONA S. éd.), Locarno, 319-339.
- EMILIOZZI A. (1997), *Carri da guerra e principi etruschi*, Roma.
- ERBSE H. (1978) «Hektor in der Ilias», in *Kylos. Griechisches und byzantinisches. Rudolf Keydell zum neunzigsten Geburtstag* (BECK H. G., KAMBYLIS A. et MORAUX P. éd.), Berlin, 1-19.
- ERMAN A. et GRAPOW H. éd. (1971), *Wörterbuch der Ägyptischen Sprache I-VI*, Berlin.
- ERNOUT A. (1954), *Aspects du vocabulaire latin*, Paris.
- Étymologie* (1991) : *Étymologie diachronique et étymologie synchronique en grec ancien. Actes du Colloque de Rouen, 21-22 Nov. 1991*, RPh 65, fasc. 1.
- Europe* (1999) : *L'Europe au temps d'Ulysse. Dieux et héros de l'âge du Bronze*, Paris.
- FAKHRY A. (1942), *Bahria Oasis*, Le Caire.
- FEARS J. R. (1977), *Princeps a Diis electus*, Roma.
- (1981), «Jupiter and Roman Imperial Ideology», in *ANRW* II, 17/1, 74-85.
- FENIK B. (1968) *Typical Battle Scenes in the Iliad. Studies in the Narrative Techniques of Homeric Battle Description*, Wiesbaden.

- FERGUSON W. S. (1909), «Research in Athenian and Delian Documents III», *Klio* 9, 315-323.
- (1932), *The Treasures of Athena*, Cambridge Mass.
- (1940), *Treasurers of Athena*, Cambridge Mass.
- FERGUSON W. S. et DOW S. (1933), «The Decree of the Athenian Garrisons Honoring Theophrastos IG II² 1303», *Hesperia* 2, 447-449.
- FERRARI G. (1988), *Materiali del Museo Nazionale di Tarquinia*, XI. *I vasi attici a figure rosse del periodo arcaico*, Roma.
- FERRILL A. (1986²), *The Fall of the Roman Empire: The Military Explanation*, London.
- FEUGÈRE M. (1993), *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris.
- (1994), *Casques antiques : les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris.
- FÉVRIER J. (1966), *Inscriptions antiques du Maroc : les inscriptions puniques et néopuniques*, Paris.
- FEYTMANS D. (1948), *Les vases grecs de la Bibliothèque Royale de Belgique*, Bruxelles.
- FIEBIGER O. (1900), «*Clibanarii*» in RE IV, 1, col. 21-22.
- FINLEY M. (1968), «Sparta», in VERNANT (1968) 143-160.
- FIRMATI M. et RENDINI P. éd. (2002), *Museo archeologico di Scansano*, Siena.
- FLACELÈRE R. (1937), *Les Étoliens à Delphes*, Paris.
- FLEURY P. (1981), «Vitruve et la nomenclature des machines de jet romaines», *REL* 59, 216-234.
- FOLEY J. M. (1997) «Oral Tradition and its Implications», in *A New Companion to Homer* (MORRIS I. et POWELL B. éd.), 146-173.
- FONTANI E. (2002), «Il ginnasio», in *I Greci. Storia. Cultura. Arte. Società*, 4, *Atlante*, 2 (SETTIS S. éd.), Torino, 903-976.
- FOUCHER A. (2000), *Historia proxima poetis. L'influence de la poésie épique sur le style des historiens latins de Salluste à Ammien Marcellin*, Bruxelles (Collection Latomus).
- FOURGOUS D. (1976), «L'invention des armes en Grèce ancienne», *ASNP* 3^e série, 6, 1129-1164.
- (1987), «Gloire et infamie des seigneurs de l'Eubée», *Mêtis* 2.1, 5-59.
- FRAENKEL E. (1950), *Aeschylus, Agamemnon. Edited with a Commentary*, Oxford.
- FRANZ H. G. éd. (1990), *L'Inde ancienne. Histoire et civilisation*, Paris.
- FRÈRE D. (à paraître), «Deux vases inédits du Peintre de Castellani», *BSAF*.
- FREU, J. (1989), «L'arrivée des Indo-Européens en Europe», *BSGB* mars 1989, 3-41.
- FRIEDLÄNDER P. (1907), *Hèraklès*, Berlin.
- FROMAGE H. (1979), «Gargantua au Mont-Aimé (Marne)», in *Histoire et Tradition en Champagne*, Comité de Folklore champenois, 29-41.
- FRONTISI-DUCROUX F. (1995), *Du masque au visage. Aspects de l'identité en Grèce ancienne*, Paris.

- FRONTISI-DUCROUX F. et VERNANT J.-P. (1997), *Dans l'œil du miroir*, Paris.
- FRUYT M. (1989), « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta* 67, 106-122.
- GABOLDE M. (1995), « L'inondation sous les pieds d'Amon », *BIFAO* 95, 235-258.
- GAIGNEBET C. (1986), *À plus hault sens. L'ésotérisme spirituel et charnel de Rabelais*, Paris.
- GALAND L. (1966), *Inscriptions antiques du Maroc : les inscriptions libyques*, Paris.
- Galli (1978) : *I Galli e l'Italia, Mostra di Roma 1978*, Roma.
- GAMAL EL-DIN MOKHTAR M. (1983) in *Ihnâsya el-Medina (Herakleopolis Magna). Its Importance and its Role in Pharaonic History*, Le Caire, 119-123 (BdE 40).
- GARCIA D. (2002), « Épave de Rochelongue (Cap d'Agde) », in *Les Étrusques en mer : épaves d'Antibes à Marseille, Aix-en-Provence*, 38-41.
- GAREZOU X. (1996), « Orpheus », in *LIMC* VII, 81-105.
- GARLAN Y. (1964), « Sur la loi judiciaire thasienne », *BCH* 88, 147-150.
- (1974), *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris.
- (1985), *Guerra e società nel mondo antico*, Bologna [trad. ital. di *La guerre dans l'antiquité*, Paris 1972].
- (1991), « L'uomo e la guerra », in *L'uomo greco* (VERNANT J.-P. éd.), Bari, 55-86.
- GASPERINI L. (1971), « Le iscrizioni del Cesareo e della Basilica di Cirene », *QAL* 6, 3-22.
- (1985), « Fasi epigrafiche e fasi monumentali : contributi alla storia e all'archeologia di Cirene greca e romana », in *Cyrenaica in Antiquity* (BARKER G. éd.), Oxford, 349-355.
- (1996), « Note di epigrafia cirenea », in *Scritti di antichità in onore di S. Stucchi*, Roma, I, 143-156.
- GAULTIER F. (1987 a), « Le " Peintre de la Danseuse aux Crotales ". Recherches sur les ateliers de céramique de Vulci dans la première moitié du V^e s. av. J.-C. », *MEFRA* 99, 63-93.
- (1987 b), « Dal gruppo della Tolfa alla Tomba dei Tori : tra ceramica e pittura parietale », in *Tarquinia : ricerche, scavi e prospettive* (BONGHI JOVINO M. et CHIARAMONTE TRERÉ C. éd.), Milano, 209-218.
- (2000), « Le ceramiche dipinte di età arcaica », in *Venise* (2000), 421-437.
- (2003), *CVA, France* 39, *Musée du Louvre* 26, Paris.
- GAUTHIER H. (1931), *Fêtes du dieu Min*, Le Caire (RAPH 2).
- GAUTHIER P. (1976), *Un commentaire historique des Poroi de Xénophon*, Paris-Genève.
- (1989), *Nouvelles inscriptions de Sardes II*, Genève.
- GAVOILLE É. (2000), *Ars : étude sémantique*, Louvain-Paris.
- GENDRON C. et alii (1986), « Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France », *Aquitania* 4, 39-54.
- GENOVESE G. (1999), *I santuari della Magna Grecia*, Roma (*Studia Archaeologica* 102).

- GENTILI B. et GIANNINI P. éd. (1995), *Pindaro. Le Pitiche*, Milano (Fondazione Valla).
- GEOFFREY ARNOTT W. (1996), «Realism in the Ion», in *Tragedy and the Tragic. Greek Theatre and Beyond* (SILK M. S. éd.), Oxford, 110-118.
- GERDSEN H. (1989), *Notes sur les tombes à épée du Hallstatt ancien*, Osnabrück.
- GERMAIN G. (1954), *Essai sur les origines de certains thèmes odysseens et sur la genèse de l'Odyssée*, Paris.
- GERNET L. (1982), «Dolon le loup», in *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 201-223 (= *Mélanges Franz Cumont*, Bruxelles, 1936, 189-208).
- GERSHENSON D.-E. (1991), *Apollo the Wolf-God*, Washington (JIES Monograph 8).
- GHIRSMAN R. (1963), *Perse. Proto-Iraniens. Mèdes. Achéménides*, Paris.
- GIANGIULIO M. (2001), «Constructing the Past: Colonial Traditions and the Writing of History. The Case of Cyrene», in *The Historian's Craft in the Age of Herodotus* (LURAGHI N. éd.), Oxford, 116-145.
- GIGLIOLI G. Q. (1929), «L'oinochoe di Tragliatella», *SE* 3, 111-159.
- (1949), «Armadio e Aristogitone», in *Enciclop. Ital.* IV, 517-518.
- GINOUX N. (1994), «Les fourreaux ornés de France du V^e au II^e siècle avant J.-C.», *EC* 30, 7-86.
- (1996), *Le thème symbolique de la «paire de dragons» dans l'Europe celtique du V^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, thèse dactylographiée, EPHE Paris.
- GIVEON R. (1967), «Ptah and Astarte on a seal from Accho», in *Studi sull'Oriente e la Bibbia offerti al P. Giovanni Rinaldi nel 60 Compleanno da allievi, colleghi, amici*, Genova, 143-153.
- GLOTZ G. (1904), *L'ordalie dans la Grèce primitive*, Paris.
- GODDIO F. et alii (1998), *Alexandrie. Les quartiers royaux submergés*, London.
- GODLHILL S. (1990), «The Great Dionysia and Civic Ideology», in WINKLER et ZEITLIN (1990) 97-129.
- GOLTHER W. (1896), *Handbuch der germanischen Mythologie*, Leipzig.
- GOMEZ DE SOTO J. (1986), «Le casque du IV^e siècle avant notre ère de la Grotte des Perrats à Agris, France», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 16, 179-183.
- GOMEZ DE SOTO J. et VERGER S. (1999), *Le casque celtique de la grotte d'Agris, Angoulême*.
- GOOSENS E. (1992), «A Red-Figure Chous with Satyrs from Thorikos», *Miscellanea Graeca* 9, *Studies in South Attica* II, Gand, 115-128.
- GORBUNOVA S. (1964), *Olbiya. Temenos y Agora*, Moskow-Leningrad.
- GOYON G. (1936), «Les travaux de Chou et les tribulation de Geb», *Kêmi* VI, 1-42.
- GOYON J.-C. (1972), *Confirmation du pouvoir royal au Nouvel An*, Le Caire (BdE 52).
- (1985), *Les dieux-Gardiens et la genèse des temples (d'après les textes égyptiens de l'époque gréco-romaine). Les Soixante d'Edfou et les soixante-dix-sept dieux de Pharabaethos*, Le Caire (BdE 93/1-2).
- GRAEF B. (1925), *Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen*, I, Berlin.

- GRAF F. (1979), «Apollo Delphinios», *MH* 39, 2-22.
- GRAN-AYMERICH J. (1995), «Le bucchero et les vases métalliques», *REA* 97, 45-96.
- GRAUE J. (1974), *Die Gräberfeld von Ornavosso. Eine Studie zur Chronologie der Späten Latène-und Frühen Kaiserzeit*, Hamburg (*Hamburger Beiträge zur Archäologie*, 1).
- GRAY D. H. F. (1947) «Homeric Epithets for Things», *CQ* 91, 109-121.
- GREENHALGH P. A. L. (1973), *Early Greek Warfare: Horsemen and Chariots in the Homeric and Archaic Ages*, Cambridge.
- GRIFFIN J. (1983), «The Myth of Lycurgos, King of Edonians», in *Ancient Bulgaria*, I (POULTER A. éd.), Nottingham, 217-232.
- GRIFFITH G. T. (1935), *The Mercenaries of the Hellenistic World*, Cambridge.
- GRIMAL N. (1981), *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au musée du Caire*, Le Caire (MIFAO 105).
- GRIMAL P. (1975), *Le siècle des Scipions*, Paris.
- GRÖSCHEL S.-G. (1989), *Waffenbesitz und Waffeneinsatz bei den Griechen*, Frankfurt.
- GRUPPE O. (1906), *Griechische Mythologie*, München (réimpr. New York 1975).
- GSELL S. (1918), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 2, Paris.
- GUENTCH-OGLOUEFF M. (1933), «Astarti syrienne et le Ded d'Osiris», *REgypt* 1, 197-202.
- GUILHOU N. (1999), «Génies funéraires, croque-mitaines ou anges gardiens ? Études sur les fouets, balais, palmes et épis en guise de couteaux», in *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne* (AUFRÈRE S. H. éd.), Montpellier, 365-417 (*OrMontp* 10).
- GUILLAUMET J.-P. et SZABO M. (2002), «Les fourreaux d'épée de La Tène dans la vallée de la Saône, au musée de Chalon-sur-Saône», in *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France. Actes du XVII^e colloque de l'AFEAF, Nevers, mai 1993* (MARANSKI D. et GUICHARD V. éd.), Glux-en-Glenne, 199-232 (*Bibracte*, 6).
- GUILMOT M. (1962), «Le Sarapeion de Memphis. Étude topographique», *CdE* 37, fasc. 74, 359-381.
- GUNDOLF F. (1933), *César, Histoire et Légende* (trad. M. BEAUFILS), Paris.
- GUYONVARCH C. J. (1980²), *Textes mythologiques irlandais*, I, Rennes.
- HABICH G. (1922), *Die Medaillen der italienische Renaissance*, Berlin.
- HABICHT C. (1961), «Falsche Urkunden zur Geschichte Athens im Zeitalter der Perserkriege», *Hermes* 89, 1-35.
- (2006), *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine* (trad. M. et D. KNOEPFLER), Paris.
- HAFNER A. (1976), *Die Westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Berlin (*Römisch-Germanischen Forschungen*, 36).
- HAFNER A. éd. (1989), *Gräber-Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Biespiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum, Mainz-am-Rhein*.

- HAINSWORTH J. B. (1993), *Volume III: Books 9-12, in The Iliad: A Commentary* (KIRK G. S. éd.), Cambridge.
- (1999), «Meaning, Precision and History in Homeric Diction», *Aevum Antiquum* 12, 5-15.
- HALLIDAY W. R. (1926), «Xanthos-Melanthos and the Origin of Tragedy», *CR* 40, 179-181.
- HAMDOUNE C. (1999), *Les auxilia externa africains des armées romaines, III^e siècle av. J.-C.-V^e siècle apr. J.-C.*, Montpellier.
- HAMILTON R. (1985), «Slings and Arrows: The Debate with Lycus in the Heracles», *TAPhA* 115, 19-25.
- HANO M. (1985), *L'image de César dans la peinture du XV^e au XIX^e siècle*, in *Présence de César* (CHEVALLIER R. éd.), Paris, 304-328.
- HANSON V. D. (1991), *Hoplites: The Classical Greek Battle Experience*, Londres.
- (1999), *Les guerres grecques 1400-146 av. J.-C.*, Paris.
- HARL M. (1992) «La Septante et la pluralité textuelle des Écritures : le témoignage des Pères grecs» in *La langue de Japhet. Quinze études sur la Septante et le grec des chrétiens* (HARL M. éd.), Paris, 253-266.
- HARL M., DORIVAL G. et MUNNICH O. (1988) *La Bible grecque des Septante, du judaïsme hellénistique au christianisme ancien. Introduction au christianisme ancien*, Paris.
- HARRIS D. (1995), *The Treasures of the Parthenon and Erechtheion*, Oxford.
- HARRISON H. J. (1898), «Archaeological and Mythological Notes on Bacchylides», *CR* 12, 85-86.
- HARRISON S.-J. (1994), «Yew and Bow: Vergil, *Georgics*, II, 448», *HSCPh* 96, 201-202.
- HASPELS C. H. E. (1936), *Attic Black-Figure Lekythoi*, Paris.
- HASTRUP BLIKENBERG H. (1999), «La clientèle étrusque de vases attiques a-t-elle acheté des vases ou des images ?», in *Céramique et peinture grecques. Modes d'emploi*, Paris, 439-444.
- HATZOPOULOS M. (2001), *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux*, Athènes (MEΛETHMATA 30).
- HAUDRY J. (1985), «Beowulf dans la tradition indo-européenne», I, *EIE* 9, 1-56.
- HEDREEN G. M. (1993), *Silens in Attic Black Figure*, Ann Arbor.
- HEINZ S. C. (2001), *Die Feldzugdarstellungen des Neuen Reiches. Eine Bildanalyse*, Wien (ÖAW 18).
- HELLMANN O. (2000) *Die Schlachtszenen der Ilias. Das Bild des Dichters vom Kampf in der Heroenzeit*, Stuttgart.
- HEMELRIJK J. M. (1984), *Caeretan Hydriae*, Mainz-am-Rhein.
- HENDERSON J. (1991), *The Maculate Muse, Obscene Language in Attic Comedy*, New York-Oxford.
- HENNIN H. (1828), *Histoire numismatique de la Révolution française*, Paris.
- HENRICH A. (1981), «Human Sacrifice in Greek Religion: Three Case Studies», in *Le sacrifice dans l'Antiquité* (RUDHARDT J. et REVERDIN O. éd.),

- Vandœuvres-Genève, 195-235 (*Entretiens de la Fondation Hardt sur l'Antiquité Classique*, XXVII).
- HERB M. (2001), *Der Wettkampf in den Märschen*, Hildesheim (Nikephoros Beihefte 1).
- HERMANN A. (1966), «Magische Glocken aus Meroe», *ZÄS* 93, 1966, 79-89.
- HERTER H. (1939), «Theseus der Athener», *RhM* 88, 244-326.
- (1973), «Theseus», in *RE*, Suppl. 13, 1045-1238.
- HIBIS III (1953) : BULL L. et HALL L. F., *The Temple of Hibis in the Khargeh Oasis. Part III : The Decoration*, New York (PMAEE 17).
- HÖCKMANN O. (1980) in *Kriegswesen*, Teil 2 (BUCHHOLZ H.-G. et WIESNER J.), Göttingen (*Archaeologia Homerica*, E 2), 229-344.
- HODJASH S. et BERLEV O. (1982), *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts*, Moscow-Leningrad.
- HOEPFNER W. et SCHWANDNER E.-L. (1994²), *Haus und Stadt im klassischen Griechenland*, München.
- HÖFER O. (1916), «Taruos Trigaranos», in *ALGRM* V, 128-132.
- HÖLKESKAMP K. J. (1993), «Demonax und die Neuordnung der Bürgerschaft von Kyrene», *Hermes* 121, 404-421.
- HOLLEAUX M. (1913), «L'entretien de Scipion l'Africain et d'Hannibal», *Hermes* 48, 75-98 (= *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, V, Paris, 1952, 184-207).
- HOPFNER T. (1924), *Fontes Historiae Religionis Aegyptiacae*, IV, Bonn 1924.
- HOPPIN J. C. (1917), *Euthymides and his Fellows*, Cambridge.
- HORNOSTEL W. (1973), *Sarapis*, Leiden (EPRO, XXXII).
- HOW W. W. et WELLS J. (1928), *A Commentary on Herodotus with Introduction and Appendixes*, II, Oxford (1980²).
- HUGONOT J.-C. (1989), *Le jardin dans l'Égypte ancienne*, Frankfurt-am-Main.
- HULS Y. (1957), *Ivoires d'Étrurie*, Wetteren (*Études de philologie, archéologie et histoire ancienne de l'Institut belge de Rome*, IV).
- HURWIT J. M. (2002), «Reading the Chigi Vase», in *Hesperia* 71, 1-22.
- INCONNU-BOQUILLON D. (2001), *Le mythe de la déesse Lointaine à Philae*, Le Caire (BdE 132).
- ISLER-KERÉNYI C. (2002), *Dionysos nella Grecia arcaica*, Pisa-Roma.
- JAKOBSTHAL, P. (1911), *Theseus auf dem Meeresgrunde*, Leipzig.
- (1944), *Early Celtic Art*, Oxford (réimpr. 1969).
- JACOTTET A. F. (1990), «Le lierre de la liberté», *ZPE* 80, 150-156.
- JACQUEMIN A. (2000), *Guerre et religion dans le monde grec (490-322 av. J.-C.)*, Paris.
- JANKO R. (1992). *Volume IV: Books 13-16*, in *The Iliad: A Commentary* (KIRK G. S. éd.), Cambridge.
- JANNORAY J. (1955) *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris (BEFAR, 181).
- JANNOT J.-R. (1984), *Les reliefs archaïques de Chiusi*, Rome.
- (1985), «Les cités étrusques et la guerre», *Ktema* 10, 127-141.

- (1986), «Description d'un combat : à propos d'une représentation de l'archaïsme tardif», in *Paris* (1986), 121-128.
- (1991), «Armement, tactique et société. Réflexions sur l'exemple de l'Étrurie archaïque», in *Arte militare e architettura nuragica*, Stockholm, 73-81.
- (1992), «Les danseurs de la *pompa* du cirque. Témoignages textuels et iconographiques», *REL* 70, 56-58.
- JANSEN H. L. (1950), *The Coptic Story of Cambyses' Invasion of Egypt*, Oslo.
- JAROŠ-DECKERT B. (1984), *Das Grab des Jnj-jtj.f. Die Wandmalereien der XI. Dynastie*, Mainz-am-Rhein (*ArchVeröff* 12).
- JEANMAIRE H. (1939), *Couroi et Courètes*, Lille.
- JHASSE J. et JHASSE L. (1973), *La nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968)*, Paris (*Gallia*, suppl. 25).
- (2001), *Aléria. Nouvelles données de la nécropole*, Lyon (*Travaux de la MOM*, 34).
- JÉQUIER G. (1921), *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, Le Caire (*MIFAO* 47).
- JODIN A. (1987), *Volubilis, Regia Iubae. Contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien*, Paris.
- JOHANSEN K. (1923), *Les vases sicyoniens*, Paris.
- JONES C. P. (1998), «A Constitution of Hadrian Concerning Cyrene», *Chiron* 28, 255-266.
- JØRGENSEN M. (1998), *Catalogue Egypt II (1550-1080 B.C.) Ny Carlsberg Glyptotek*, Copenhagen.
- JOST, M. (1985), *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, Paris (*Études péloponésiennes*, 9).
- JULLIAN C. (1920-1926), *Histoire de la Gaule*, Paris (réimpr. 1993).
- KAEMPF-DIMITRIADOU, S. (1991), «Amphitrite», in *LIMC* I, 1, 724-735.
- KAENEL G. (1990), «La dendrochronologie appliquée aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.», in *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. avant J.-C. Confrontations chronologiques* (DUVAL A., MOREL J.-P. et ROMAN Y. éd.), Paris, 321-326 (*RAN*, suppl. 21).
- KAHIL L. B. (1951), *La céramique grecque de Thasos*, Paris.
- KAMPTZ H. von (1985). *Homerische Personennamen. Sprachwissenschaftliche und historische Klassifikation*, Göttingen.
- KAROZOU S. (1972), «Σάτυροι Πυρριχιστές», in *Κέρνος. Τιμητική Προσφορά στον καθηγητή Γεώργιο Βακαλάκη*, Thessaloniki, 58-71.
- KEEL O. (1977), «Der Bogen als Herrschaftssymbol. Einige unveröffentlichte Skarabäen aus Ägypten und Israel zum Thema "Jagd und Krieg"», *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins* 93, 141-147.
- KENNEL N. H. (1995), *The Gymnasium of Virtue. Education and Culture in Ancient Sparta*, Chapel Hill-London.
- KILLIAN-DIRLMEIER I. (1993), *Die Schwerter in Griechenland (ausserhalb der Peloponnes), Bulgarien und Albanien*, Stuttgart (*Prähistorische Bronzefunde* IV, 12).
- KIRK G. S. (1985), *The Iliad: A Commentary. Volume I: Books 1-4*, Cambridge.

- (1990), *The Iliad: A Commentary. Volume II: Books 5-8*, Cambridge.
- KISS Z. (1984), *Études sur le portrait impérial romain en Égypte*, Varsovie.
- KLEINGÜNTHER A. (1933), *Πρώτος εὐπετής*, Leipzig.
- KLINDT-JENSEN O. (1949), «Foreign Influences in Denmark's Early Iron Age», *AArch* 20.
- KOEMOTH P. P. (1998), «Bosquets, arbres sacrés et dieux guerriers», in *Egyptian Religion the Last Thousand Years I. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* (CLARYSSE W., SCHOORS A. et WILLEMS H. éd.), Leuven, 647-659 (OLA 84).
- KOENIG Y. (1999), «Le contre-empoûtement de Ta-Idi-Imen. *Pap. Deir el-Medineh* 44», *BIFAO* 99, 259-281.
- KOLB F. (1999), «Bemerkungen zur archaischen Geschichte Athens. Peisistratos und Dionysos, das Heiligtum des Dionysos Lenaios und das Problem der "Alten Agora" in Athen», in *Text & Tradition. Studies in Greek History & Historiography in Honor of Mortimer Chambers* (MELLOR R. et TRITLE L. éd.), Claremont CA, 203-218.
- KORFMANN M. (1986), «Die Waffe Davids. Ein Beitrag zur Geschichte der Fernwaffen und zu den Anfängen organisierten kriegerischen Verhaltens», *Saeculum* 37, 129-149.
- KOSMETATOU E. (2002), «The Athenian Inventory Lists: A Review Article», *AC* 71, 185-197.
- KOSSATZ-DEISSMANN A. (1975), «Zur Herkunft des Perizoma im Satyrspiel», *JDAI* 97, 65-90.
- KRAUBE D. (1999), «Le symposion aristocratique pendant le Hallstatt final et La Tène ancienne dans le sud-ouest de l'Allemagne», in *Fastes de Celtes entre Champagne et Bourgogne du VII^e-III^e s. avant notre ère (Mémoires de la Société archéologique champenoise 15, suppl. 4)*.
- KREMMER M. (1890), *De catalogis hereumatum*, Leipzig.
- KRENTZ P. (1999), «Nature de la bataille hoplitique», in *La Guerre en Grèce à l'époque classique* (BRULÉ P. et OULHEN J. éd.), Rennes, 205-217.
- KROLL J. H. (1977 a), «An Archive of the Athenian Cavalry», *Hesperia* 46, 83-140.
- (1977 b), «Some Athenian Armor Tokens», *Hesperia* 46, 141-146.
- KRON U. (1998), «Sickles in Greek Sanctuaries, Votives and Cultic Instruments», in HÄGG R. éd., *Ancient Greek Cult Practice from the Archaeological Evidence*, Stockholm, 187-216.
- KROTERA-FEYER E. (1995), *Die Strigilis*, Frankfurt.
- KRUTA V. (1978), «Le casque d'Amfreville-sous-les-Monts et quelques problèmes de l'art celtique du IV^e siècle avant notre ère», *EC* 15, 405-424.
- (1988), «I Celti», in *Italia omnium terrarum alumna. La civiltà dei Veneti, Reti, Liguri, Celti, Piceni, Umbri, Latini, Campani e Iapigi*, Milano, 261-311.
- (2000) *Les Celtes, histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris.
- KRUTA POPPI L. (1986), «Épées laténiennes d'Italie centrale au Musée des Antiquités Nationales», *EC* 23, 33-46.

- KUNISH K. (1997), *Makron*, Mainz-am-Rhein.
- KUNZE E. (1994), «Chalkidische Helme IV-VII und Nachträgen zu I und II», in *Olympiabericht IX*, Berlin, 27-100.
- KURTH D. (1994), *Treffpunkt der Götter*, Zürich.
- L'ORANGE P. (1947), *Apotheosis in Ancient Portraiture*, Oslo.
- LA BLANCHÈRE M.-R. (1893), *Musée d'Oran*, Paris.
- LA COSTE-MESSELIÈRE P. DE (1931), *Fouilles des Delphes*, IV, 3, *Art archaïque : Sculpture des temples*, Paris.
- (1944-1945), «Nouvelles remarques sur les frises siphniennes», *BCH* 68-69, 5-35.
- LA FOLETTE L. (1986), «The Chalkotheke on the Athenian Akropolis», *Hesperia* 55, 75-87.
- LABRIQUE F. (1992), *Stylistique et Théologie à Edfou*, Leuven (OLA 51).
- (2002), «La transmission de la royauté égyptienne, dans le *De Iside*, le *Jugement d'Horus et Seth* (P. Chester Beatty I) et le *Conte des Deux Frères* (P. d'Orbiney)», in *Pouvoir des hommes, signes des dieux, dans le monde antique* (FARTZOFF M., SMADJA E., GENY E. éd.), Paris, 9-26.
- LACONI BASTIAN S. (1980), «Significato del frammento 64 a P. di Claudio Quadrigario nel quadro della sua propanganda politica», *AFMC* 4, 283-306.
- LACROIX L. (1955-1956), «Les blasons des cités grecques», *Études d'archéologie classique II*, 91-115.
- (2002), «Les problèmes des armes d'Achille dans l'*Iliade* et dans les prolongements de la légende», *JS*, 207-235.
- LAFOSCADE L. (1973²), *Le théâtre d'A. de Musset*, Genève.
- LAMARTINE A. DE (1847), *Histoire des Girondins*, Paris.
- LAMBERTERIE C. DE (1990), *Les adjectifs grecs en -ός. Sémantique et comparaison*, Louvain-la-Neuve.
- LAMMERT F. (1919), «κατόφρακτοι » n° 1, in *RE X*, 2, col. 2479.
- LANZILLOTTA E. (1984), «I prodigi per la battaglia di Leuttra», in *Problemi di storia e di cultura spartana* (LANZILLOTTA E. éd.), Roma, 163-179.
- LANZONE R. V. (1881-1884), *Dizionario di Mitologia egizia I-IV*, Torino.
- LAPORTE J.-P. (1992), «Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie», *L'Africa Romana* 9, 389-423.
- LAPP G. (1993), *Typologie der Särge und Sargkammern von der 6. bis 13. Dynastie*, Heidelberg (SAGA 7).
- LARONDE A. (1987 a), *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris.
- (1987 b), «Prêtres d'Apollon à Cyrène au I^{er} siècle apr. J.C.», in *L'Africa Romana. Atti del IV Convegno (Sassari 1986)*, Sassari, II, 469-484.
- (1988), «Prêtresses d'Héra à Cyrène», in *L'Africa Romana. Atti del V Convegno (Sassari 1987)*, Sassari, 279-286.
- LASKOWKA-KUSZTAL E. (1996), *Die Dekorfragmente der ptolemäisch-römischen Tempel von Elephantine (Elephantine XV)*, Mainz-am-Rhein (*ArchVeröff* 73).

- LASSÈRE J.-M. (1991), «Le cheval barbe à l'époque antique», in *Encyclopédie Berbère*, 9, Aix-en-Provence, 1355-1360.
- LAUNEY M. (1949-1950), *Recherches sur les armées hellénistiques*, I-II Paris.
- LAURENS P. (1987), *L'abeille et l'ambre*, Paris.
- LAYARD A. (1848), *Niniveh and its Remains II*, London.
- LAZZARINI M. L. (1996), «SEG IX 50 : una revisione alla luce di vecchi e nuovi frammenti», in *Scritti di antichità in onore di S. Stucchi*, Roma, I, 175-192.
- LE GUEN-POLLET B. (1992), *La vie religieuse dans le monde grec du V^e au III^e siècle avant notre ère. Choix de documents épigraphiques traduits et commentés*, Toulouse.
- LEANDER TOUATI A. M. (1991), *Munuscula Romana...*, Stockholm (*Acta Ist. Rom. Regni Suecae* 8°/17).
- LECLANT J. (1960), «Astarté à cheval d'après les représentations égyptiennes», *Syria* 37, 1-67.
- LECLANT J. éd. (1979), *Les Pharaons. L'Empire des conquérants*, Paris.
- LECOUTEUX Cl. (1991), *Petit dictionnaire de mythologie allemande*, Paris.
- LEE K. H. (2001), «The Dionysia: Instrument of Control or Platform for Critique?», in *Gab es das Griechische Wunder? Griechenland zwischen dem Ende des 6. und des Mitte des 5. Jahrhunderts v. Chr.* (PAPENFUSS D. et alii éd.), Mainz-am-Rhein, 77-86.
- LEFEBVRE G. (1949), *Romans et contes égyptiens de l'époque pharonique*, Paris.
- LEIBOVITCH J. (1938), «Quelques remarques sur l'arc nubien dans l'Égypte antique», *AAA* 1, 1-6.
- LEITZ C. éd. (2003), *Lexikon der Ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen (I-VI)*, Leuven (OLA 116).
- LEJARS T. (1994), *Gournay III. Les fourreaux d'épée, le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris.
- (1996 a), «Les armes en fer : une source d'information privilégiée pour l'étude du fonctionnement des sanctuaires celtiques», *MEFRA* 108, 607-630.
- (1996 b), «L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise», *Revue Archéologique de Picardie* fasc. 3-4, 79-103.
- (1998), «Des armes celtiques dans un contexte culturel particulier : le "charnier" de Ribemont-sur-Ancre (Somme)», *Revue Archéologique de Picardie* fasc. 1-2, 233-244.
- (2003 a), «La nécropole celtique de Roissy», *Pour la Science* 306, 58-64.
- (2003 b), «Les fourreaux d'épée laténiens, supports et ornementation», *L'immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico, Aspetti della cultura figurativa nell'antichità* (D. VITALI éd.), Università di Bologna, 9-70.
- (à paraître), «Les guerriers et l'armement celto-italique de la nécropole de Monte Bibele», in *Tra mondo celtico et mondo italico. Colloque de l'École Française de Rome, octobre 1997*, MEFRA.
- LEJARS T. et RAPIN A. (2000), «Empreintes organiques et produits de corrosion : limites et contraintes des nettoyages», in *La conservation-restauration en archéologie : objets composites ; traces et prélèvements*, St-Denis, 42-50 (*Conservation-restauration des biens culturels, Cahier technique* 5).

- LEJARS T., VERGER S. et VITALI D. (2002), «Monterenzio (prov. de Bologne) : la nécropole celto-étrusque de Monterenzio Vecchio», *MEFRA* 114, 517-530.
- LEJEUNE M. (1956), «Les adjectifs mycéniens à suffixe -φεντ-», *REA* 58, 3-39 (= *Mémoires de Philologie mycénienne*, 2^e série [1958-1969], Roma, 1971, 13-33).
- (1963), «Noms propres de bœufs à Cnossos», *REG* 76, 1-19 (= *Mémoires de Philologie mycénienne*, 2^e série, Roma, 1971, 379-390).
- LENOBLE P. (1995), «Enterrer les flèches, enterrer l'empire. I : Carquois et flèches des tombes impériales à el-Hobagi», in *Actes de la VIII^e conférence internationale des Études nubiennes II*, 137-152 (CRIPEL 17).
- (1999), «Enterrer les flèches, enterrer l'empire. II : Les archers d'El-Kadada et l'administration de l'imperium méroïtique», *CRIPPEL* 20, 125-144.
- LEPSIUS R. (1849-1858), *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopen nach den Zeichnungen der von seiner Majestät dem Könige von Preussen Friedrich Wilhelm IV. nach diesen Ländern gesendeten und in den Jahren 1842-1845 ausgeführten Wissenschaften Expedition*, I-VI, Berlin.
- LERAT P. (1995), *Les langues spécialisées*, Paris.
- LESKY M. (2000), *Untersuchungen zur Ikonographie und Bedeutung antiker Waffentänze in Griechenland und Etrurien*, München.
- LESNIZKAJA M. (1982), «Das sog. Brutus-Bildnis aus dem Konservatorenpalast zu Rom», *ZWBerl* 31, 243-245.
- LESQUIER J. (1911), *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, Paris.
- LÉTOUBLON F. (1983) «Défi et combat dans l'Iliade», *REG* 46, 27-48.
- (1985) *Il allait, pareil à la nuit. Les verbes de mouvement en grec : supplétisme et aspect verbal*, Paris.
- (1998 a), «Descriptions dans l'Iliade», in *Quaestiones homericae. Acta colloquii Namurcensis* (ISEBAERT L. et LEBRUN R. éd.), Louvain-la-Neuve, 163-186.
- (1998 b), «Η περιγραφή στην Οδύσσεια η το βλέμμα του Οδυσσέα. La description dans l'Odyssee ou le Regard d'Ulysse», in *Homerica: Proceedings of the 8th International Symposium on the Odyssey (1-5 September 1996)*, Ithaca, 219-238 (en grec, résumé en français).
- (2001) «Le récit homérique, de la formule à l'image», *Europe* 865, 20-47.
- (2003) «L'art de la "formule" et de la "scène typique" dans les scènes de mort de l'Iliade», in *Koronís. Homenaje a Carlos Ronchi March* (CAVALLERO P., BUZÓN R.P. et NOCIVO A. éd.), Buenos Aires, 29-56.
- LÉTOUBLON F. et DEVALLET G. (1992), «Boucliers palimpsestes», in *L'univers épique* (WORONOFF M. éd.), Besançon, 173-200.
- LÉTOUBLON F. et MONTANARI F. (2004) «Les métaphores homériques. L'exemple du "cœur de fer"», in *Skhèma / Figura. Formes et figures chez les Anciens* (CELENTANO M. S., CHIRON P. et NOËL M.-P. éd.), Paris, 31-46 (*Études de littérature ancienne* 13).
- LEVEAU P. (1976), «Les nouvelles inscriptions de Cherchel» *BAA* 5, 1971-4 [1976], 111-192.

- LEWIN A. (1989), «La difesa dal deserto : osservazioni preliminari per uno studio comparato delle frontiere», in *L'Africa Romana. Atti del VI Convegno (Sassari 1988)*, Sassari, 197-209.
- (1992), «Le aristocrazie della Cirenaica romana ed i conflitti con le tribù barbare (I sec. a. C.-V sec. d. C.)», in *L'Africa Romana. Atti del IX Convegno (Sassari 1991)*, Sassari, 757-762.
- LEWIS N. (1990), «The 'Ivy of Liberation' Inscription», *GRBS* 31, 197-202.
- LINDBLOM A. (1999), «The Amazons: Representatives of Male or Female Violence?», *Arctos* 33, 67-91.
- LISSARRAGUE F. (1980), «Iconographie de Dolon le loup», *RA*, 3-30.
- (1987), «Dionysos s'en va-t-en guerre», *Images et Société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse, Actes du Colloque international, Lausanne 8-11 février 1984* (BRON Ch., BÉRARD C. et POMARI A. éd.), Lausanne, 111-120.
- (1990), *L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie athénienne*, Paris-Rome.
- LONGO O. (1990), «The Theatre of the Polis», in WINKLER et ZEITLIN (1990) 12-19.
- LOUIS R. (1979), *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique. Recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire*, Paris.
- LONSDALE S. H. (1990), *Creatures of Speech. Lion, Herding, and Hunting Similes in the Iliad*, Stuttgart.
- LORAUX N. (1989), *Les expériences de Tirésias*, Paris.
- (1994) «L'Illiade moins les héros», *L'Inactuel* 1, *Guerres*, 29-48.
- (1995), «La guerre civile grecque et la représentation anthropologique du monde à l'envers», *RHR* 212, 3, 299-326.
- LORD A. B. (1991), *Epic Singers and Oral Tradition*, Ithaca.
- LORENZ H. (1986), «Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement?», in *Actes du VIII^e colloque de l'AFEAF, Angoulême 1984*, Bordeaux, 281-291 (*Aquitania*, suppl. 1).
- LORIMER H. L. (1947), «The Hoplite Phalanx with Special Reference to the Poems of Archilochus and Tyrtaeus», in *ABSA* 42, 76-138.
- (1950), *Homer and the Monuments*, London.
- LOWENSTAMM S. (1981) *The Death of Patroclus. A Study in Typology*, Königstein.
- LUBTCHANSKY N. (1998), «Le pêcheur et la mêtis. Pêche et statut social en Italie centrale à l'époque archaïque», *MEFRA* 110, 111-146.
- LUKASZEWICZ A. (1989), «Alexandrie sous les Sévères et l'historiographie», in *Egitto e Storia Antica ...*, Bologna, 491-496.
- (1993), *Aegyptiaca Antoniniana*, Warszawa.
- LULLIES R. et BERGER E. (1979), *Antike Kunstwerke aus Sammlung Ludwig I*, Basel-Mainz-am-Rhein.
- LULOF P. S. (1996), *The Ridge-Pole Statues from the Late Archaic Temple at Satricum*, Amsterdam (Satricum V).

- LUNI M. (1976 a), «Documenti per la storia dell'istituzione ginnasiale e dell'attività atletica in Cirenaica, in rapporto a quelle della Grecia», *QAL* 8, 223-284.
- (1976 b), «Istituzione ginnasiale e attività atletica a Cirene», *Africa. Riv. bimestr. studi e documentaz.* 21, 1, 109-132.
- (1987), «Il Ginnasio-Cesareo nel quartiere monumentale dell'Agorà», in *Da Batto Aristotele ad Ibn El-'as. Introduzione alla mostra (nov.-dic. 1987)*, Roma, 41-46.
- (1990), «Il ginnasio-“Caesareum” di Cirene nel contesto del rinnovamento urbanistico della media età ellenistica e della prima età imperiale», in *Archeologia Cirenaica. Giornata Lincea (Roma 1987)*, Roma, 87-120.
- (1992), «Strutture monumentali e documentazione epigrafica nel Foro di Cirene», in *L'Africa Romana. Atti del IX Convegno (Sassari 1991)*, Sassari, 123-146.
- LUPAS L. et PETRE Z. (1981), *Commentaire aux Sept contre Thèbes d'Eschyle*, Bucaresti-Paris.
- LUQUET A. (1967), «Gravures rupestres de la région de Demnate», *BAM* 7, 576-579.
- Mabinogi* (1993) : *Les Quatre Branches du Mabinogi et autres contes gallois du Moyen Âge* (traduit du moyen-gallois, présenté et annoté par P.-Y. LAMBERT), Paris.
- MAFFRE J.-J. (1972), «Une gigantomachie de la première décennie du V^e siècle», *RA*, 221-232.
- MAGGIANI A. (2000), «Aspetti del linguaggio figurativo tardo-orientalizzante a Tarquinia : dalla metafora al simbolo», in *Ceramica* (2000) 245-251.
- MAHÉ-SIMON M. (2001), «L'enjeu historiographique de l'exkursus sur Alexandre (IX, 16, 11 - 19, 17)», in *Le censeur et les Samnites, sur Tite-Live, livre IX*, Paris, 37-63.
- MALAISE M. (1972 a), *Inventaire préliminaire des documents égyptiens découverts en Italie*, Leiden (EPRO XXI).
- (1972 b), *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leiden (EPRO XXII).
- MALHOMME J. (1959-1961), *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Rabat.
- MALKIN I. (1994), *Myth and Territory in the Spartan Mediterranean*, Cambridge.
- MALTEN L. (1914), «Das Pferd im Totenglauben», *JKDAI* 29, 179-255.
- MANAKIDOU E. (1994), Παραστάσεις με άρματα (8^{ος}-5^{ος} αι. π. Χ.). Παρατηρήσεις στην Εικονογραφία τους, Thessaloniki.
- MANGANARO G. (2000), «Kyme e il dinasta Philetairos», *Chiron* 30, 403-413.
- MARENCO S. M. (1982), «Su di un'iscrizione efebica da Cirene», *AFLM* 15, 625-636.
- (1987), «Dedica di un ginnasiarca da Cirene (S.E.Cir. 163 = I.R.T. 848)», *AFLM* 20, 307-317.
- MARIETTE A. (1870-1873), *Dendérah (I-IV). Description générale du grand temple de cette ville*, Paris.

- MARINESCU-HIMU M. (1975), «Les sources d'inspiration de Pausanias du livre IV de la *Périégèse*», in *Actes de la XII^e Conférence Eirene (2-7 oct. 1972)*, Bucarest-Amsterdam, 251-257.
- MARINOVIC L. (1988), *Le mercenariat grec au IV^e siècle avant notre ère et la crise de la polis*, Paris.
- MARROU H.-I. (1966), *Storia dell'educazione nell'antichità*, Roma [trad. ital. di *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris 1964^e].
- MARTELLI M. éd. (1987), *La ceramica degli Etruschi. La pittura vascolare*, Novara.
- MARTIN A. (1887), *Les cavaliers athéniens*, Paris.
- MARTIN J.-P. (1982), *Providentia deorum. Recherches sur certains aspects religieux du pouvoir impérial romain*, Rome (Coll. EFR, 61).
- MARTIN P.-M. (1981-1994), *L'Idée de Royauté à Rome*, I-II, Clermont-Ferrand.
- (1986 a), «L'assassinat de Jules César», *L'Histoire* 93, octobre 1986, 38-46.
- (1986 b), «Lorenzo de Medicis et le mythe historique de Brutus», in *La Mythologie, clef du monde classique – Hommage à R. Chevallier* (MARTIN P. M. et TERNES Ch. M. éd.), Tours, 487-525.
- (1988), *Tuer César*, Bruxelles.
- MASSA-PAIRAULT F.-H. (1992), *Iconologia e politica nell'Etruria antica. Roma, Lazio, Etruria dal VII al I sec. a. C.*, Milano.
- (1997), «La fonction politique du mythe dans l'iconographie étrusco-italique : quelques exemples», in *Iconografia iberica. Iconografia italiana. Propuestas de interpretacion y lectura*, Madrid.
- MASSON B. (1964²), *Musset et le théâtre intérieur*, Paris.
- MATTINGLY H. (1948), «Eid. Mar.», *Acl* 17, 445-451.
- MAYRHOFER M. (1953), *Kurtgefasstes etymologisches Wörterbuch des Altindischen*, Heidelberg.
- MAZARD J. (1955), *Corpus nummorum Numidiae et Mauretaniae*, Paris.
- MAZZEI M. (1996), «I metalli. Le armi», in *I Greci in Occidente. Arte e artigianato in Magna Grecia* (LIPPOLIS E. éd.), Napoli, 119-128.
- MCLEOD W. (1958), «An Unpublished Egyptian Composite Bow in the Brooklyn Museum», *AJA* 62, 397-401.
- (1960), «An Unpublished Egyptian Composite Bow in the Brooklyn Museum», *Journal of the Society of Archer-Antiquaries* 3, 11-17.
- (1962), «Egyptian Composite Bows in New York», *AJA* 66, 1962, 13-19.
- (1969), «Were Egyptian Bows made in Asia?», *Journal of the Society of Archer-Antiquaries* 12, 1969, 19-23.
- (1970), *Composite Bows from the Tomb of Tut'ankhamun*, Oxford.
- (1982), *Self Bows and Other Archery Tackle from the Tomb of Tut'ankhamun*, Oxford.
- Medinet Habu* : HÖLSCHER U. (1939), *The Excavations of Medinet Habu II*, Chicago.
- MEEKS D. (1971), in *Génies, anges et démons*, Paris, 19-84 (SO 8).
- MEEKS D. et FAVARD-MEEKS C. (1993), *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris.
- MEGAW R. et MEGAW J. V. S. (1989), *Celtic Art from its beginnings to the Book of Kells*, London-New York (réimpr. 2001).

- MEHL A. (1980-81), « Δορίκτητος χώρος. Kritische Bemerkungen zum "Speererwerb" in Politik und Völkerrecht der Hellenistische Epoche », *AncSoc* 11-12, 173-212.
- MEIER-BRÜGGER M. (1976), « Ἔχω und seine Bedeutung im Frühgriechischen », *MH* 33, 180-181.
- MENICHETTI M. (1994 a), *Archeologia del potere. Re, immagini e miti a Roma e in Etruria in età arcaica*, Milano.
- (1994 b), « "L'oinochoe" di Tragliatella : mito e rito tra Grecia ed Etruria », *Ostraka* 1, 7-30.
- MERLAT P. (1951), *Répertoire des inscriptions et des monuments figurés de Jupiter Dolichenus*, Rennes-Paris.
- MESLIN M. (1985), *L'homme romain*, Bruxelles.
- MESSERSCHMIDT F. (1932), « Inedita Etruriae », *SE* 6, 509-524.
- METZLER D. (2001), « Die Freiheitsmünze vor der Revolution und in der Antike », in *Die Freiheit und die Künste. Modelle und Realitäten von der Antike bis zum 18. Jahrhundert*, Stendal, 67-85.
- MEULENAERE H. DE (1969), « Sébek à Elkab », *CdE* 44, fasc. 87, 13-21.
- MICHELET J. (1847-1853), *Histoire de la Révolution française*, Paris.
- MIELCZAREK M. (1993), *Cataphracts and clibanarii. Studies on the heavy armoured cavalry of the Ancient World*, Warsawa.
- MIGEOTTE L. (1984), *L'emprunt public dans les cités grecques. Recueil de documents et analyse critique*, Paris-Québec.
- MINERVINI F. (1995), « Quattro studi Cirenei », *MGR* 19, 19-75.
- MINEUR W. H. (1979), « The Boys and the Barbarians », *Mnemosyne*, sér. IV, 32, 119-127.
- (1984), *Callimachus : Hymn to Delos*, Leiden.
- MINGAZZINI P. (1966), *L'insula di Giasone Magno a Cirene*, Roma.
- MINICONI P.-J. (1951), *Index des thèmes « guerriers » de la poésie épique gréco-romaine*, Paris.
- MITCHEL F. (1970), *Lykourgan Athens*, 338-322, Cincinnati.
- MOATTI C. (1997), *La raison à Rome : naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II^e-I^{er} s. avant J.-C.)*, Paris.
- MOGGI M. (2002), « L'oplita e l'arciere (ideologia e realtà tra guerra antica e guerra moderna) », *Ktema* 27, 195-207.
- MOHEN J.-P. (1979), « La présence celtique de La Tène dans le sud-ouest de l'Europe : indices archéologiques », in *Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} s. avant notre ère* (DUVAL P.-M. et KRUTA V. éd.), Paris, 30-48.
- MOLTESEN M. et WEBER-LEHMANN C. (1992), *Etruskische Grabmalerei*, Mainz-am-Rhein.
- MONBRUN P. (2001), « Apollon : de l'arc à la lyre », in *Chanter les dieux* (BRULÉ P. et VENDRIES C.), Rennes.
- MONICO M. (2000), « Cirene tra Tera e Sparta : quale la vera madrepatria ? », *Anemos* 1, 157-183.

- Monte Bibele* (à paraître) : «Monte Bibele», in *Tra mondo celtico et mondo italico. Colloque de l'École Française de Rome, octobre 1997*, MEFRA.
- MOORE M. B. (1979), «Lydos and the Gigantomachy», *AJA* 83, 79-99.
- (1985), «Giants at the Getty», *Greek Vases in the Getty Museum* 2, 21-40.
- (1989), «Giants at the Getty Again», *Greek Vases in the Getty Museum* 4, 33-40.
- MOREAU A. (1985), *Eschyle. La violence et le Chaos*, Paris.
- (1988), «Le labyrinthe et la grue», *ConnHell* 37, 7-16.
- (1989 a), «Le labyrinthe et la grue», *ConnHell* 38, 24-33.
- (1989 b), «*Lupus duplex*. L'Énigme de Lycomède», *ConnHell* 40, 26-35.
- (1992), «Initiation en Grèce ancienne», *DHA* 18.1, 191-244.
- (1992-1993), «Le songe d'Atossa. *Perses*, 176-214. Éléments pour une explication de textes», *CGITA* 7, 29-51.
- MORET J.-M. (1984), *Cédipe, la Sphinx et les Thébains. Essai de mythologie iconographique*, Genève.
- MORETTI J.-C. (1998), «L'implantation du théâtre d'Argos dans un lieu plein de sanctuaires», in *Topographie et urbanisme, Actes de la Table ronde internationale, Athènes-Argos 28/4-1/5 1990* (PARIENTE A. et TOUCHAIS G. éd.), Athènes-Paris, 233-259.
- (2000), «Le Théâtre du sanctuaire de Dionysos Eleuthéreus à Athènes, au V^e siècle», *REG* 113, 275-298.
- MORETTI L. (1953), *Iscrizioni agonistiche greche*, Roma.
- (1977), «La scuola, il ginnasio e l'efebia», in *Storia e civiltà dei Greci*, IV, 8, Milano, 469-490.
- MORETTI SGUBINI A.-M. (2001), *Veio, Cerveteri, Vulci. Città d'Etruria a confronto, Roma Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia, 1 ottobre-30 dicembre 2001*, Roma.
- MORETUS J. (1970), «Les peintures détruites des tombes étrusques de style archaïque à Chiusi», in *Recherches d'archéologie et d'histoire de l'art (Antiquité)*, Louvain-Paris, 81-115.
- MORIGI GOVI C. et TOVOLI S. (1993), «Due piccoli scudi di bronzo e il problema dell'armamento nelle società villanoviana bolognese», *ArchClass* 45, 1-54.
- MORPURGO A. (1963), *Mycenaeae Graecitatis Lexicon*, Roma.
- MORTILLET G. DE (1870-1871), «Les Gaulois de Marzabotto dans l'Apennin», *RA* 22, 288-290.
- MOULTON C. (1977), *Similes in the Homeric Poems*, Göttingen.
- MOUSSY C. (1989), «Les métaphores lexicalisées et l'analyse sémique», in *Actes du V^e Colloque de Linguistique Latine* (LAVENCY M. et LONGRÉE D. éd.), Leuven, 309-319.
- MOUSTAKA A. (1983), *Kulte und Mythen auf thessalischen Münzen*, Würzburg.
- MUELLNER L. (1996), *The Anger of Achilles. Mênis in Greek Epic*, Ithaca.
- MÜLLER F. (1990), *Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern. Zur Deutung latènezeitlicher Sammelfunde mit Waffen*, Basel (*Antiqua* 20).
- MURRAY O. (1995), *La Grèce à l'époque archaïque*, Toulouse.

- Museo Bologna* (1988²): Il Museo civico archeologico di Bologna, Guida² (MORIGI GOVI C. et VITALI D. éd.), Imola.
- MUSTI D. et TORELLI M. (1991), *Pausania, Guida della Grecia. Libro IV. La Messenia*, Milano (Fondazione Valla).
- MYSLEWIEC K. (1979), *Studien zum Gott Atum*, Hildesheim (HÄB 5).
- (2001), «Le harpon de Sakkara», in *"Le lotus qui sort de terre"*, *Mélanges offerts à Edith Varga* (GYÖRY H. éd.), Budapest, 385-410 (*Bulletin du Musée Hongrois des Beaux-Arts*, Supplément 2001).
- NACHTERGAEL G. (1977), *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, Bruxelles.
- NAFISSI M. (1985), «Battiadi ed Aigeidai : per la storia dei rapporti tra Cirene e Sparta in età arcaica», in *Cyrenaica in Antiquity* (BARKER G. éd.), Oxford, 375-386.
- (1991), *La nascita del kosmos*, Perugia.
- NAGEL G. (1929), «Seth dans la barque solaire», *BIFAO* 28, 33-39.
- NAGY G. (1994) *Le Meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque*, Paris (éd. originale en anglais, 1979).
- NAIDEN F. (1999) «Homer's Leopard Simile», in *Nine Essays on Homer* (CARLISLE M. et LEVANIUK O. éd.), Lanham, 177-203.
- Naissance de Rome* (1977) : *Naissance de Rome, Paris, Petit Palais*, Paris.
- NAVILLE E. (1888), *The Shrine of Saft el Henneh and the Land of Goshen* (1885), London (EEF 5).
- NEEFT C. A. (1991), *Addenda et Corrigenda to D. A. Amyx, Corinthian Vase-painting in the Archaic Period*, Amsterdam.
- NEILS J. (1987), *The Youthful Deeds of Theseus*, Roma.
- NELSON H. H. et HOELSCHER U. (s.d.), *Medinet Habu 1924-28, s.d.* (*Oriental Institute Communications* 5).
- NESTLE E. et ALAND K. (1984²⁷), *Novum Testamentum Graece et Latine*, Stuttgart.
- NEWBERRY P. (1893-1900), *Beni Hasan, I-IV*, London.
- NIBBI A. (1983), «Some Remarks on the God Amun», *GM* 63, 53-63.
- (1997), «Lapwings and Bow Weapons as Alternative Symbols of West and East in Ancient Egypt», *DiscEgypt* 39, 71-80.
- NICOLAS C. (1996), *Vtraque lingua : Le calque sémantique, domaine gréco-latin*, Louvain-Paris.
- NICOLET C. (1979), *Rome et la conquête du monde méditerranéen, I, Les structures de l'Italie romaine*, Paris.
- NIENS C. (1987), *Struktur und Dynamik in den Kampfszenen der Ilias*, Heidelberg.
- NIKOU ZAPHIROPOULOU Ph. (2000), «Τὸ ἀρχαῖο νεκροταφεῖο τῆς Πάρου στὴ γεωμετρικὴ καὶ ἀρχαϊκὴ ἐποχὴ», *AE* 139, 283-293.
- NILSSON M. P. (1932), *The Mycenaean Origin of the Greek Religion*, Cambridge.
- (1955²), *Geschichte der griechischen Religion*, München.
- (1973), *La scuola nell'età ellenistica*, Firenze [trad. italiana de *Die hellenistische Schule*, München, 1955].
- NOËL D. (1997), «Les Grandes Dionysies», *AION* n. s. 4, 69-86.
- Nouveau choix* (1971) : *Nouveau choix d'inscriptions grecques*, Paris.

- OLIVER JR. A. (1968), *The Reconstruction of two Apulian Tombs Groups*, Olten (AK, Beiheft 5).
- OLIVERIO G. (1930), « Campagna di scavi a Cirene nell'estate del 1928 », *Africa Italiana* 3, fasc. 3-4, 141-229.
- ONIANS R. B. (1999) *Les Origines de la pensée européenne sur le corps, l'âme, le monde, le temps et le destin*, Paris (éd. originale en anglais, 1951).
- OSBORNE R. (1994), « Framing the Centaur. Reading Fifth Century Architectural Sculpture », in *Art and Text in Ancient Greek Culture* (GOLDHILL S. et OSBORNE R. éd.), Cambridge, 52-84.
- (1996), *Greece in the Making, 1200-479 B.C.*, London.
- OTTONE G. (2000), « Alcune considerazioni sull'eforato nelle poleis della Cirenaica », *MEP* 3, fasc. 3, 69-81.
- OTTONE G. éd. (2002), *Libyka. Testimonianze e frammenti*, Tivoli.
- PADGETT J. M. éd. (2003), *The Centaur's Smile. The Human Animal in Greek Art*, Princeton University Art Museum, New Haven-London.
- PAGE D. L. (1959), *History and the Homeric Iliad*, Berkeley.
- PALÉOTHODOROS D. (1999 a), « Le culte des satyres », *Revue des Archéologues et des Historiens d'Art de Louvain* 32, 51-63.
- (1999 b), « Pisisstrate et Dionysos : mythes et réalités de l'érudition moderne », *LEC* 67, 321-340.
- (2001), « Satyrs as Shield Devices in Vase-Painting », *Eulimene* 2, 67-92.
- (2004), *Épictétos*, Louvain-Namur-Paris (*Collection des Études Classiques*, 18).
- PALMER L. (1963), *The Interpretation of Mycenaean Greek Texts*, Oxford.
- PANDOLFI L. (1998), « Rilievi eroici di Cirene », in *La Cirenaica in età antica. Atti del Convegno (Macerata 1995)*, Roma, 449-456.
- PAPI R. (2000), « Continuità e trasformazione dell'ideologia militare nei territori sabellici medioadriatici », in *Studi sull'Italia dei Samniti*, Roma, 138-165.
- Paris (1986) : *Guerre et sociétés en Italie aux V^e et IV^e siècles avant J.-C. : les indices fournis par l'armement et les techniques de combat*, Paris.
- PARKE W. H. et WORMELL D. W. (1956) *The Delphic Oracle*, Oxford.
- PARKER H. T. (1937), *The Cult of Antiquity and the French Revolutionaries*, Chicago.
- PARKER R. (1996), *Athenian Religion, A History*, Oxford.
- PARKER R., LECLANT J. et GOYON J.-C. (1979), *The Edifice of Taharqa*, London (*Brown Egyptological Studies* 8).
- PARKER V. (1991), « The Dates of the Messenian Wars », *Chiron* 21, 23-47.
- (1997), *Untersuchungen zum Lelantischen Krieg und verwandten Problemen der frühgriechischen Geschichte*, Stuttgart.
- PARRY M. (1928 a) *L'épithète traditionnelle dans Homère. Essai sur un problème de style homérique*, Paris.
- (1928 b) *Les formules et la métrique d'Homère*, Paris.
- (1971) *The Collected Papers of Milman Parry* (Parry A. éd.), Oxford.

- PARTRIDGE R. B. (2002), *Fighting Pharaohs. Weapons and Warfare in Ancient Egypt*, London.
- PATILLON M. (1988), *La théorie du discours chez Hermogène le rhéteur. Essai sur les structures linguistiques de la rhétorique ancienne*, Paris.
- PEARSON L. (1962), «The Pseudo-History of Messenia and Its Authors», *Historia* 11, 397-426.
- PECOIL J.-F. (1986), «Le soleil et la cour d'Edfou», *BIFAO* 86, 277-301.
- PELEKIDIS C. (1956), «Note d'épigraphie attique. Un décret en l'honneur des taxiarques (*Hesperia*, II, 1933, pp. 156-158, n° 5)», *REG* 69, 192-194.
 — (1962), *Histoire de l'éphébie attique des origines à 31 av. J.-C.*, Paris.
- PERDRIZET P. (1921), *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet, I*, Nancy-Paris-Strasbourg.
- PEREDOLSKAYA A. A. (1967), *Krasnofigurnye attichetkie vazy v Ermitazhe*, St.-Petersbourg.
- PEREMANS W. (1983), «Les Égyptiens dans l'armée de terre des Lagides», in *Althistorische Studien. Festschr. H. Bengtson*, Wiesbaden, 92-102.
- PERNOT L. (1981), «Topique et topographie : l'espace dans la rhétorique épictétique grecque à l'époque impériale», in *Arts et légendes d'espace. Figures du voyage et rhétoriques du monde* (JACOB C. et LESTRIGANT F. éd.), Paris, 99-109.
 — (1986), «Les topoi de l'éloge chez Ménandros le rhéteur», *REG* 99, 33-53.
 — (1993), *Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris.
- PETRES E. F. et SZABO M. (1986), «Notes on the So-called Hatvan-Boldog Type Scabbards», in *Actes du VIII^e colloque de l'AFEAF, Angoulême 1984*, Bordeaux, 257-272 (*Aquitania*, suppl. 1).
- PETRIE W. M. F. (1898), *Deshasheh 1897*, London (*EEF* 15).
 — (1909), *The Palace of Apries (Memphis II)*, London (*BSAE* 15).
 — (1914), *Amulets illustrated by the Egyptian Collection in University College, London*, London.
 — (1917), *Tools and Weapons*, London (*BSAE* 22).
- PETROCELLI C. éd. (2001), *Senofonte. Ipparchico*, Bari.
- PETTERSSON M. (1992), *Cults of Apollo at Sparta. The Hyakinthia, the Gymnopaïdiai and the Karneia*, Stockholm.
- PEYRE C. (1979), *La Cisalpine gauloise du III^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Paris.
 — (1994), «Les Gaulois cisalpins et la vallée du Rhône à la fin du III^e siècle av. J.-C. : remarques sur quelques problèmes de numismatique et d'histoire», in *Numismatica e archeologia del celtismo padano. Atti del convegno internazionale, Saint-Vincent, settembre 1989*, Aosta, 193-195.
- PHILIPPSON E. A. (1929), *Germanisches Heidentum bei den Angelsachsen*, Leipzig.
- PIANA AGOSTINETTI P. (1972), *Documenti per la protostoria della val d'Ossola. San Bernardo d'Ornavasso e le altre necropoli preromane*, Milano.
- PIANKOFF A. (1954), *The Tomb of Ramses VI*, Chicago.
 — (1957), *Mythological Papyri*, Chicago.

- PICARD C. et LA COSTE-MESSELIÈRE P. DE (1928), *Fouilles des Delphes, IV, 2, Art archaïque : les Trésors « ioniques »*, Paris.
- PICARD G.-C. (1957), *Les trophées romains*, Paris.
- PIRENNE-DELFORGE V. (1994), *L'Aphrodite grecque*, Athènes-Liège (Kernos, Suppl. 4).
- PITTIA S. éd. (2002), *Denys d'Halicarnasse, Rome et la conquête de l'Italie aux IV^e et III^e s. avant J.-C.*, Paris.
- PLEINER R. (1993), *The Celtic Sword*, Oxford.
- POLITO E. (1998), *Fulgentibus armis. Introduzione allo studio dei fregi d'armi antichi*, Roma.
- POLOMÉ E. (1989), *Essays on Germanic Religion*, Washington (JIES Monographs 6).
- PONSICH M. (1970), *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris.
- POTTIER M.-H. (1984), *Matériel funéraire de la Bactriane méridionale à l'âge du bronze*, Paris.
- POTTIER E. (1903), *Vases antiques du Louvre, II*, Paris.
- POUILLOUX J. (1954), *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos. I - De la fondation de la cité à 196 av. J.-C.*, Paris.
- (1960), *Choix d'inscriptions grecques*, Paris.
- POUNDER R. L. (1983), « A Hellenistic Arsenal in Athens », *Hesperia* 52, 234-256.
- POURSAT J.-C. (1968), « Les représentations de danse armée dans la céramique attique », *BCH* 92, 550-615.
- PRASCHNIKER E. (1928), *Parthenon-Studien*, Wien.
- PRELLER L. (1894^a), *Griechische Mythologie* (ROBERT C. éd.), Berlin.
- Prima Italia* (1981) : *Prima Italia. L'Arte italica del I millennio a. C.*, Roma.
- Prise de Jérusalem* : JOSÉPHE LE JUIF, *La prise de Jérusalem*, Monaco, 1964.
- PRITCHETT W. K. (1971) *The Greek State at War I*, Berkeley-Los Angeles-London.
- (1974), *The Greek State at War, II*, Berkeley-Los Angeles.
- (1979), *The Greek State at War III*, Berkeley-Los Angeles-London.
- (1991) *The Greek State at War, V*, Berkeley.
- PROVENZALE V. (1999), « La ménade à l'enfant ou le paroxysme du délire », *AK* 42, 73-80.
- QUASS F. (1995), compte rendu de CONNOR W. R., HANSEN M. H., RAAFLAUB K. A. et STRAUSS B. S. (1990), in *Gnomon* 67, 27-33.
- QUESADA SANZ F. (1997), *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la cultura ibérica (siglos VI - I a. C.)*, Montagnac (Monographies Instrumentum 3).
- RAAFLAUB K. A. (2000), « Zeus Eleutherios, Dionysos the Liberator and the Athenian Tyrannicides. Anachronistic Uses of Fifth-Century Political Concepts », in *Polis and Politics. Studies in Ancient Greek History* (FLENTZED-JENSEN P., NIELSEN T. H. et RUBINSTEIN L. éd.), Copenhagen, 249-275.
- RACHET G. (1983), *Dictionnaire de l'archéologie*, Paris.

- RADERMACHER L. (1943²), *Mythos und Sage der Griechen*, München-Wien, (réimpr. 1968).
- RAHJE A. (1986), «Five Ostrich Eggs from Vulci», in *Italian Iron Age Artefacts in the British Museum*, London.
- RANKE H. (1932), «Istar als Heigöttin», in *Studies Presented to F. L. Griffith*, Oxford, 412-418.
- RAPIN A. (1983), «L'armement du guerrier celte au deuxième âge du Fer», in *L'art celtique en Gaule. Collections des Musées de Province. Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon* (HEUDE D. éd.), Paris, 69-79.
- (1987), «Le système de suspension des fourreaux d'épées laténiens au III^e siècle avant J.-C. Innovations techniques et reconstitution des éléments périssables», in *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a. C. alla romanizzazione. Atti del colloquio internazionale, Bologna, aprile 1985* (VITALI D. éd.), Imola, 529-539.
- (1990), «L'armement, fil conducteur des mutations du second âge du Fer», in *Les Gaulois d'Armorique : la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée* (DUVAL A., LE BIHAN J.-P. et MENEZ Y. éd.), Rennes, 287-297 (*Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 3).
- (1991 a), «L'armement», in *Celtés* (1991) 321-331.
- (1991 b), «Le ceinturon métallique et l'évolution de la panoplie celtique au III^e siècle av. J.-C.», *EC* 28, 349-368.
- (1996), «Les armes des Celtes, des messages enfouis sous la rouille», *MEFRA* 108, 510-516.
- (1999), «L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V^e au I^{er} siècle avant J.-C.», *Gladius* 19, 33-67.
- (2000), «Image et langage», in *Les Druides*, Paris, 16-20 (*L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, hors série 2).
- (2001), «Un bouclier celtique dans la colonie grecque de Camarina (Sicile)», *Germania* 79, 273-296.
- (2003), «Entre *terminus post quem* et *terminus ante quem* : la chronologie de l'armement laténien», in *Les Gaulois aux marges de l'Armorique. Indices matériels et sources écrites, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes, mai 1999* (MANDY B. et SAULCE A. de, éd.), 269-278 (*Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 10).
- (à paraître), *L'abstraction narrative dans l'imagerie des Celtes*, Rome.
- RAPIN A. et SCHWALLER M. (1987), «Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault)», *RAN*, 153-183.
- Rätsel der Kelten* (2002) : *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg. Glaube, Mythos, Wirklichkeit*, Stuttgart.
- RAUSING G. (1967), *The Bow. Some Notes on its Origin and Development*, Bonn.
- RAVAZZOLO C. (1996), «Ofella, Atene e l'avventura libica», in *Hesperia* 7, Roma, 121-126.
- RAYNAUD C. (2002), «"À la hache !" Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e s.)», Paris.
- REARDON B. P. (1971), *Courants littéraires grecs des II^e et III^e siècles après J.-C.*, Paris.

- REDFIELD J. (1984), *La Tragédie d'Hector. Nature et culture dans l'Iliade*, Paris, (éd. originale en anglais, 1975).
- (2001), «La guerre et le héros dans le monde classique», *Europe* 865, 172-192.
- REINACH A. J. (1911), «Les Gaulois en Égypte», *REA* 13, 33-74.
- REINACH S. (1906), «Un mythe né d'un rite. L'épée de Brennus», *L'Anthropologie*, 321-336.
- REINE M. (1969), «Les gravures pariétales libyco-berbères de la haute vallée du Draa», *AntAfr* 3, 35-54.
- REINMUTH O. W. (1971), «The Spirit of Athens after Chaeronea», in *Acta of the 5th International Congress of Greek and Latin Epigraphy*, Cambridge 1967, Oxford, 47-51.
- RENAUD J. (1993) *Les dieux des Vikings*, Rennes.
- (1996), «Le catastérisme d'Orion», in *Les astres. Actes du Colloque international de Montpellier (23-25 mars 1995)* (BAKHOUCHE B., MOREAU A et TURPIN J.-Cl. éd.), Montpellier, 83-93.
- (2000), «Monde sauvage et monde civilisé dans le mythe : le cas d'Orion», in *Les espaces du sauvage. Actes du Colloque international de Besançon (4-5 mai 2000)*, sous presse.
- (2004), *Le mythe d'Orion. Sa signification, sa place parmi les autres mythes grecs et son apport à la connaissance de la mentalité antique*, Liège, CIPL.
- RENAULD-KRANTZ H. (1972), *Structures de la mythologie nordique*, Paris.
- REYMOND E. A. E. (1963-1964), «The Origin of the Spear. I-II», *JEA* 49, 140-146; 50, 133-138.
- REYNOLDS J. (1978), «Hadrian, Antoninus Pius and the Cyrenaican Cities», *JRS* 68, 111-121.
- RHODES P. J. (1993²), *A Commentary on the Aristotelian Athenaion Politeia*, Oxford.
- RICHARDOT Ph. (2001²), *La fin de l'armée romaine (284-476)*, Paris.
- RICHARDSON N. (1993), *Volume VI: Books 21-24*, in *The Iliad: A Commentary* (KIRK G. S. éd.), Cambridge.
- RICHER N. (1998), *Les éphores : Études sur l'histoire et l'image de Sparte (VIII^e-III^e siècles av. J.-C.)*, Paris.
- RIDLEY R. T. (1979), «The Hoplite as Citizen : Athenian Military Institutions in their Social Context», *AC* 48, 508-548.
- ROBERT J. et ROBERT L. (1976), «Une inscription grecque de Téos en Ionie : l'union de Téos et Kyrbissos», *JS*, 154-235 (= *OMS* VII, 297-375).
- ROBERT L. (1938), *Études épigraphiques et philologiques*, Paris.
- (1984), «Fabriques royales», *BCH* 108, 469-499 (= *Documents d'Asie Mineure*, 1987, 484-487).
- ROBERTSON N. (1988), «Melanthus, Codrus, Neleus, Caucon : Ritual Myth as Athenian History», *GRBS* 29, 201-261.
- ROBINSON E. (1951), «The Egyptian Composite Bow», *Archery* 23, fasc. 4, 4-5.
- RODRIGUE A. (1994), «Corpus des gravures rupestres libyco-berbères de Marrakech», *BAM* 17, 89-180.

- ROMANELLI P. (1943), *La Cirenaica romana (96 a. C.-642 d. C.)*, Roma.
- Rome (1988) : *Un artista etrusco e il suo mondo. Il Pittore di Micali*, Roma.
- ROMILLY J. DE (1986), *La modernité d'Euripide*, Paris.
- ROQUES D. (1987), *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris.
- ROUSSEL P. (1943), *Étude sur le principe de l'ancienneté dans le monde hellénique*, Paris (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 63, 2).
- ROUVERET A. (1988), « Espace sacré/espace pictural : une hypothèse sur quelques peintures archaïques de Tarquinia », *AION(archeol)* 10, 203-216.
- ROUX D. et COFFYN A. (1987), « Le tumulus n° 3 de La Lande Mesplede à Vielle dans les Landes », in *Le Sud-Ouest et la péninsule ibérique*, Pau, 35-44.
- ROUX R. (1948), *Le problème des Argonautes*, Paris.
- ROVANI C. (1864), *Cento anni*, IV, Milano.
- RUIJGH C. J. (1986), « Observations sur κοπέσαι, κοπέω, myc. da-ko-ro, δακόρος, etc. », in *o-o-pa-ro-si. Festschrift E. Risch* (ETTER A. éd.), Berlin, 376-392 (= *Scripta Minora*, II, Amsterdam, 1996, 108-122).
- (1967), *Études sur la grammaire et le vocabulaire du grec mycénien*, Amsterdam.
- (1971), *Autour du "TE épique". Études sur la syntaxe grecque*, Amsterdam.
- (1980), Compte rendu de DELG, IV, 1, P-Y, *Lingua* 51, 85-94 (= *Scripta Minora*, I, Amsterdam, 1991, 614-623).
- (1981), « Interprétation hypothétique de la tablette Va 15 de Pylos », *ZivaAnt* 31, 47-62.
- (1987), « À propos de F1F0 (wi-so-wo), ἐφισυ (e-wi-su) et hom. ἐ(F)εισάμενος », *Minos* 20-22, 533-544 (= *Scripta Minora*, II, Amsterdam, 1996, 147-158).
- (1995), « D'Homère aux origines proto-mycéniennes de la tradition épique. Analyse dialectologique du langage homérique, avec un excursus sur la création de l'alphabet grec », in *Homeric Questions. Essays in Philology, ancient History and Archaeology* (CRIELAARD J. P.), Amsterdam, 1-96.
- RUSSO J. (1997), « The Formula », in *A New Companion to Homer* (MORRIS I. et POWELL B. éd.), 238-260.
- RUSU M. (1969), « Das Keltische Fürstengrab von Ciumesti in Rumänien », *BRGK* 50, 267-300.
- RUTA SERAFINI (1996), « Nuovi restauri di armi venete », *MEFRA* 108, 631-640.
- RUZÉ F. (1985), « Le style ionien dans la vie politique archaïque », *REA* 87, 157-167.
- (1997), *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate*, Paris.
- (2003), *Eunomia. À la recherche de l'équité*, Boulogne-sur-Mer.
- S.E.Cir. : OLIVERIO G., PUGLIESE CARRATELLI G. et MORELLI D., « Supplemento Epigrafico Cirenaico », *ASAA* n.s. 23/24, 1961-1962, 217-375.
- SABBAH G. (1978), *La méthode d'Ammien Marcellin : recherches sur la construction du discours historique dans les Res gestae*, Paris.

- SAKELLARIOU A. (1975), « La scène du "siège" sur le rhyton d'argent de Mycènes, d'après une nouvelle reconstitution », *RA* 1975, 195-208.
- SAKELLARIOU M. (1958), *La migration grecque en Ionie*, Athènes.
- SALIN E. (1957), *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris (réimpr. 1988).
- SALVIAT F. (1958), « Une nouvelle loi thasienne : institutions judiciaires et fêtes religieuses à la fin du IV^e siècle », *BCH* 82, 193-267.
- SALZANI L. (1996), *La necropoli gallica e romana di S. Maria di Zevio (Verona)*, Mantova.
- SÁNCHEZ P. (1997), « Le serment amphictyonique [*Æschn. Legat.* (2) 115] : un faux du IV^e siècle ? », *Historia* 46, 158-171.
- (2001), *L'Amphictionie des Pyles et de Delphes. Recherches sur son rôle historique des origines au I^{er} siècle de notre ère*, Stuttgart.
- SANDARS N.-C. (1961), « The First Aegean Swords and their Ancestry », *AJA* 65, 17-29.
- SANKOT P. (1996), « Un domaine à découvrir : l'art appliqué sur les objets en fer et l'armement des Celtes en Bohême », *MEFRA* 108, 555-573.
- SANMARTI J. (1994), « Éléments de type celtique du nord-est de la péninsule Ibérique », *Aquitania* 12, 335-351 (*L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI^e colloque de l'AFEAF, Agen, mai 1992*).
- SANTAGELI VALENZIANI R. (1999), « *Serapis, aedes, templum* » in *LTUR* IV, 302-303.
- SANTI AMANTINI L. (1998), « La gran gloria dei carri di Cirene », in *L'Africa Romana. Atti del XII Convegno (Olbia 1996)*, Sassari, 155-162.
- SARTORI F. (1997), « Schemi costituzionali nell'Occidente greco », in *Il dinamismo della colonizzazione greca. Atti del Convegno (Venezia 1995)*, Napoli, 43-57.
- SASSATELLI G. (1995), « Verucchio. Una città etrusca di frontiera », *Ocnus* 4.
- SAULNIER C. (1980), *L'armée et la guerre dans le monde étrusco-romain (VIII^e-IV^e s.)*, Paris.
- SAUNERON S. (1954), « La manufacture d'armes de Memphis », *BIFAO* 54, 7-12.
- (1959), *Quatre campagnes à Esna*, Le Caire (*Esna* I).
- (1960), « Le nouveau sphinx composite du Brooklyn Museum et le rôle du dieu Toutou-Tithoès », *JNES* 19, 269-287.
- (1962), *Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire (*Esna* V).
- (1963), *Le temple d'Esna*, Le Caire (*Esna* II).
- (1968), *Le temple d'Esna*, Le Caire (*Esna* III).
- (1969), *Le temple d'Esna*, Le Caire, (*Esna* IV).
- SAUZEAU P. (1997), « Χρυσάωρον, χρυσάορος, et l'épée d'or de Déméter », *RPh* 71, 103-118.
- (1999), « "Quand la femelle victorieuse..." Interprétations contextuelles d'un oracle énigmatique », *RHR* 216, 131-165.
- (2002), « À propos de l'arc d'Ulysse : des steppes à Ithaque », in *La mythologie et l'Odyssee, Hommage à G. Germain* (HURST A. et LÉTOUBLON F. éd.), Genève, 287-304.

- (2003 a), «Laërte, le retraits lamentable», in *L'ancienneté chez les Anciens* (BAKHOUCHE B. éd.), Montpellier, II, 357-370.
- (2003 b), «Des berserkir en Grèce ancienne ?» in *Des Géants à Dionysos : Mélanges offerts à F. Vian* (ACCORINTI D. et CHUVIN P. éd.), Alessandria, 95-108.
- (2005), *Les Partages d'Argos*, Paris.
- SAUZEAU P. et SAUZEAU A. (2002), «Le symbolisme des métaux et le mythe des races métalliques», *RHR* 219, 259-297.
- EL-SAYED R. (1982), *La déesse Neith de Saïs*, Le Caire (*BdE* 86/2).
- SCHAAFF U. (1973), «Frühlatènezeitliche Grabfunde mit Helmen vom Typ Berru», *JRGZ* 20, 82-106.
- (1974), «Keltische Eisenhelme aus vorrömischer Zeit», *JRGZ* 21, 152-171.
- (1988), «Keltische Helme», in *Antike Helme, Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikensmuseums Berlin, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Staatlichen Museen Preussischer Kulturbesitz Antikensmuseum Berlin*, Mainz-am-Rhein, 293-317.
- SCHACHTER A. (1995), *Cults of Boiotia*, 3. *Potnia to Zeus*, London (*BICS* 38).
- SCHÄFER H. (1904), «Der Speer des Horus als Rückenbrett von Mumien und als Amulett», *ZÄS* 41, 68-70.
- SCHAUBURG K. (1960), *Perseus in der Kunst des Altertums*, Bonn.
- SCHAUER P. (1971), *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz*, I, München (*Prähistorische Bronzefunde* IV, 2).
- SCHFOLD K. (1946), «Kleisthenes. Der Anteil der Kunst an der Gestaltung der jungen attischen Freistaates», *MH* 3, 59-93 (= Schefold (1975) 71-76).
- (1975), *Wort und Bild. Studien zur Gegenwart der Antike*, Basel.
- (1988), *Die Urkönige, Perseus, Bellerophon, Herakles und Theseus in der klassischen und hellenistischen Kunst*, München.
- SCHEID-TISSINIER E. (2002), «Laos et dèmos, le peuple de l'épopée», *AC* 71, 1-26.
- SCHEID J. et SVENBRO J. (1994), *Le métier de Zeus : mythe du tissage et du tissu dans le monde gréco-romain*, Paris (rééd. 2003).
- SCHEIN S. L. (1984), *The Mortal Hero. An Introduction to Homer's Iliad*, Berkeley.
- SCHLIHA P. VON (1943), *Patroklos. Gedanken über Homers Dichtung und Gestalten*, Basel.
- SCHNAPP A. (1997), *Le chasseur et la cité. Chasse et érotique dans la Grèce ancienne*, Paris.
- SCHNAPP-GOURBEILLON A. (1981), *Lions, héros, masques. Les représentations de l'animal chez Homère*, Paris.
- SCHUHL P.-M. (1949²), *Essai sur la formation de la pensée grecque*, Paris.
- SCHULMANN A. R. (1984), «The Cult Statue "Reshep, He Who Hears Prayers"», *BES* 6, 89-106.
- SCHUMACHER I. W. (1988), *Der Gott Sopdu, der Herr der Fremdländer*, Göttingen (*OBO* 79).

- SCHWALLER M. *et alii* (2001), «Échanges, influences, productions dans les nécropoles du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Hérault)», *Documents d'Archéologie méridionale* 24, 173-184.
- SCOTT W. C. (1974), *The Oral Nature of the Homeric Similes*, Leiden (*Mnemosyne* Suppl. 28).
- SÉCHAN L. (1919), «Theseus», in *DAGR* V, 225-239.
- SÉCHAN L. et LÉVÊQUE P. (1966), *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris.
- SEGAL C. (1983), «L'homme grec, spectateur et auditeur», in *L'homme grec* (VERNANT J.-P. éd.), Paris, 281-325.
- SERGET B. (1978), «Le partage du Péloponnèse entre les Héraclides (2^e partie)», *RHR* 191, 3-25.
- (1982), «Les Pyliens à Athènes (XII^e siècle av. J.-C.)», *REA* 84, 5-28.
- (1988), «Enfers, mode grec», *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 145-183.
- (1989), «Les trois excellentes raisons de se débarrasser de ce bébé-là», *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie, L'enfant exposé*, 11-53.
- (1990 a), «Initiations, ordales, pénalités, marques de victoire dans le monde indo-européen», *Ollodagos* 1.4, 75-137.
- (1990 b), «Héortologie du mois pylien Plowistos», *DHA* 26.1, 175-217.
- (1991), «Arc», *Mêtis* 6, 223-252.
- (1992), «(Cello-Hellenica V) Les Travaux de Brian», *Ollodagos* 5.1, 69-129.
- (1994), «Pommes celto-grecques, pommes gréco-germaniques», in *La pomme, contes et mythes* (LE QUELLEC J.-L. et SERGET B. éd.), Chevilly-Larue – Paris, 45-60.
- (1995 a), *Les Indo-européens*, Paris.
- (1995 b), «Sur l'inversion mythique : Korê et Baldur», *RHR* 312, fasc. 2, 131-143.
- (1996²), *Homosexualité et initiation chez les peuples indo-européens*, Paris.
- (1998), *Les trois fonctions indo-européennes en Grèce ancienne, I, De Mycènes aux Tragiques*, Paris.
- (1999 a), «Histoire ancienne des Douze Jours», *BSMF* 196, 2-12.
- (1999 b), *Celtes et Grecs, I, Le livre des héros*, Paris.
- (2004 a), «Pieds d'or, Wieland, Dédale et Héphaïstos», *BSMF* 212, 32-40.
- (2004 b), *Celtes et Grecs, II, Le Livre des dieux*, Paris.
- (2006), *L'Atlantide et la mythologie grecque*, Paris.
- SEURE G. (1911), «Archéologie thrace», *RA*, 423-449.
- SHANNON R. S. (1975) *The Arms of Achilles and Homeric Compositional Technique*, Leiden.
- SHAPIRO H. A. (1995), *Art and Cult under the Tyrants in Athens, Supplement*, Mainz-am-Rhein.
- SHERO L. R. (1938), «Aristomenes the Messenian», *TAPhA* 69, 500-531.
- SIEVERS F. (1996), in *L'armée romaine en Gaule* (REDDE M. éd.), Paris.
- SIEVERS S. (1980), *Die mitteleuropäischen Hallstattdolche. Ein Beitrag zur Waffenbeigabe im Westhallstattkreis*, Marburg (*Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar Marburg*, Heft 7).

- SIMEK R. (1984), *Lexicon der germanischen Mythologie*, Stuttgart.
- SIMON E. (1982), «Satyr-Plays on Vases in the Time of Aeschylus», in *The Eye of the Greece. Studies Presented to Martin Robertson* (KURTZ D. C. et SPARKES B. A. éd.), Cambridge, 123-148.
- SIMON E. éd. (1997), *Mythen und Menschen. Griechische Vasenkunst aus einer deutschen Privatsammlung*, Würzburg.
- SIMONEAU A. (1968-1972), «Nouvelles recherches sur les gravures rupestres du Haut-Atlas et du Drâa», *BAM* 8, 2-36.
- SIMROCK, K. (1987³), *Die Edda. Die ältere und jüngere Edda und die mythischen Erzählungen der Skalda*, Essen.
- SMITH H. R. W. (1929), *New Aspects of the Menon Painter*, Berkeley.
- SNODGRASS A. (1964), *Early Greek Armour and Weapons from the End of the Bronze Age to 600 B.C.*, Edinburgh.
- SNODGRASS A. M. (1967), *Arms and Armours of the Greeks*, London (réimpr. 1999).
- (1991), *Armi ed armature dei Greci*, Roma [trad. italienne de *Arms and Armour of the Greeks*, London, 1967].
- SORDI M. (1974), «Propaganda politica e senso religioso nell'azione di Epaminonda», in *Propaganda e persuasione occulta nell'antichità* (SORDI M. éd.), Milano, 45-53.
- SOURVINOU-INWOOD C. (1971), «Theseus Lifting the Rock and a Cup near the Pithos Painter», *JHS* 91, 94-109.
- (1994), «Something to do with Athens, Tragedy and Ritual», in *Ritual, Finance and Politics. Athenian Democratic Accounts presented to David M. Lewis* (OSBORNE R. et HORNBLLOWER S. éd.), Oxford, 269-290.
- (2003), *Tragedy and Athenian Religion*, Lantham-New York-Oxford.
- SPAGNOLO GARZOLI G. éd. (1999), *Conubia Gentium. La necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori, Oleggio, Palazzo Bellini*, Torino.
- SPEIDEL M. P. (1992), «*Exploratores*, Mobile Units of Roman Germany», in *Roman Army Studies*, 2, *Mauors VIII*, Stuttgart, 89-104.
- (1993), «*Mauri equites*, the Tactics of Light Cavalry in Mauretania», *AntAfr* 29, 121-126.
- SPENCE I. G. (1993), *The Cavalry of Classical Greece. A Social and Military History with Particular Reference to Athens*, Oxford.
- SPIERS R. P. (1990), «Emblems in Archaic Greece», *BICS* 37, 107-129.
- SPIESS A. B. (1992), *Der Kriegerabschied auf attischen Vasen der archaischen Zeit*, Frankfurt.
- SPIVEY N. (1987), *The Micali Painter and his Followers*, Oxford.
- (1988), «The Armed Dance on Etruscan Vases», in *Proceedings of the 3rd Symposium on Ancient Greek and Related Pottery*, Copenhagen, 592-603.
- (2001), *L'art grec*, Paris.
- Staatsverträge : Die Staatsverträge des Altertums*, III (SCHMITTH. H. éd.), München, 1969.
- STADELMANN R. (1967), *Syrisch-Palästinische Gottheiten in Ägypten*, Leiden (PÄ 5).

- STARY P. F. (1981), *Zur eisenzeitlichen Bewaffnung und Kampfweise in Mittelitalien*, Mainz-am-Rhein.
- STEAD I. M. (1985), *Celtic Art in Britain before the Roman Conquest*, London.
- (1991), «Many More Iron Age Shields from Britain», *Antj* 71, 1-35.
- STEINGRÄBER S. (1984), *Catalogo ragionato della pitura etrusca*, Tokyo.
- STERCKX C. (1982), «La Théogonie irlandaise», *Jahrbuch für Anthropologie und Religionsgeschichte* 4, 67-211.
- (1986), *Éléments de cosmogonie celtique*, Bruxelles.
- (1991-1995), «Le Cavalier et l'anguipède», *Ollodagos* 3 (1991) 1-107; 4 (1992) 1-126; 6, (1994), 1-196; 7 (1995) 230-239.
- STUBBINGS F. H. (1962). *Arms and Armour*, in *A Companion to Homer* (WACE A.J.B. et STUBBINGS F. H. éd.), London, 504-522.
- STUCCHI S. (1975), *Architettura cirenaica*, Roma.
- STUCCHI S. éd. (1967), *Cirene 1957-1966 : un decennio di attività della Missione archeologica italiana a Cirene*, Tripoli.
- SUAREZ DE LA TORRE E., *Commentaire à Pindare* (inédit).
- SZILÁGYI J. G. (1981), «*Impletae modis saturae*», *Prospettiva* 24, 2-24.
- (1995), *Ceramica etrusco-corinzia figurata*, I, 630-580 a.C., Firenze.
- (1998), *Ceramica etrusco-corinzia figurata*, II, 590/580-550 a.C., Firenze.
- Tablettes astrologiques : Les tablettes astrologiques du Grand (Vosges)*, Lyon, (1993).
- TAISNE A.-M. (1994), *L'esthétique de Stace*, Paris.
- TAMBA-MECZ I. (1981), *Le sens figuré*, Paris.
- TANTILLO I. (1997), *La prima orazione di Giuliano a Costanzo*, Roma.
- TARDITI G. (1983), «Tirteo : momenti di una campagna di guerra», *Aevum* 17, 3-13.
- TATTAM H. (1836), *Duodecim prophetarum minorum libros in lingua Aegyptiaca vulgo Coptica seu Memphitica*, Oxonii.
- THALMANN W. G. (1984) *Conventions of Form and Thought in Early Greek Epic Poetry*, Baltimore.
- THEMELIS P. (1998), «The sanctuary of the Demeter and the Dioscouri at Messene» in *Ancient Greek Cult Practice from archaeological evidence. Proceedings of the 4th intern. sem. on Ancient Greek Cult, Athens 22-24 oct. 1993* (HÄGG R. éd.) 157-186.
- (2002²), *H APXAI A MEΣΣHNH*, Athina.
- THOMAS J.-F. (2000), «Le champ sémantique de la notoriété et de la gloire en latin : problèmes de synonymie nominale», *RPh* 74, 232-256.
- (à paraître), «Les noms d'instruments agricoles en latin : monosémie, polysémie, homonymie», in *Les langues techniques du latin, Actes du Colloque organisé par le centre A. Ernout (Paris IV), juin 2002*.
- THOMAS J. (1999), «L'imaginaire de l'amour chez les Latins», *Euphrosyne* 27, 31-49.
- THOMPSON H. A. et WYCHERLEY R. E. (1972), *The Athenian Agora, XIV. The Agora of Athens*, Princeton.
- THRAEDE K. (1962), «Das Lob des Erfinders», *RhM* 105, 158-162.
- THUILLIER J.-P. (1986), «La course armée en Étrurie», in *Paris* (1986), 11-18.

- THUMB A. et SCHERER A. (1959²), *Handbuch der griechischen Dialekte*, II, Heidelberg.
- TONINI A. (1970), «La tomba tarquiniese del Cacciatore», *SE* 38, 45-65.
- TORELLI M. (1997), *Il rango, il rito, l'immagine. Alle origine della rappresentazione storica romana*, Milano.
- (1998), *L'arte degli Etruschi*, Roma-Bari.
- TOUCHAIS G., HUBER S. et PHILIPPA-TOUCHAIS A. (2001), «Chronique des fouilles en Grèce en 2000, s.u. Messène», *BCH* 125, 850-855.
- TRACY S. V. (1982), *IG II 2 2336. Contributors of First Fruits for the Pythais, Meisenheim-am-Glan (Beiträge zur klassischen Philologie 139)*.
- TRÉHEUX J. (1956), «L'inventaire des clérouques d'Imbros (IG XII 8, 51)», *BCH* 462-479.
- (1958), «L'aménagement intérieur de la Chalkothèque d'Athènes», *Études d'archéologie classique I, 1955-1956*, 135-146 (*Annales de l'Est* 19).
- TRUE M. (1995), «The Murder of Rhesos on a Chalcidian Neck-Amphora by the Inscription Painter», in *The Ages of Homer. A Tribute to Emily Townsend Vermeule* (CARTER J. et MORRIS S. éd.), Austin, 415-429.
- TRÜMPY H. (1950), *Kriegerische Fachausdrücke im griechischen Epos*, Basel.
- TURNER L. A. (1994), *The History, Monuments and Topography of Ancient Lebadeia in Boeotia, Greece*, Ann Arbor.
- VALBELLE D. (1981), *Satis et Anoukis*, Mainz-am-Rhein.
- VAN COMPERNOLLE T. (2003), «Royaumes et cités : de la légitimité du pouvoir monarchique dans l'Orient méditerranéen à l'époque hellénistique», in *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au I^{er} siècle avant notre ère* (LE DINAHET M.-T. éd.), Nantes, 29-45.
- VAN DE WALLE B. (1935), «Les rois archers de l'Égypte ancienne», *La revue catholique des idées et des faits*, 15, fasc. 23, 14-18.
- (1938), «Les rois sportifs de l'ancienne Égypte», *CdE*, fasc. 26, 234-257.
- VAN EFFENTERRE H. (1993), «Modernité du droit grec : un patrimoine», *Cahiers Centre Glotz* 4, 1-11.
- VAN LENZEN, V. (1946), *The Figure of Dionysos in the Siphnian Frieze, California Publications in Classical Antiquity* 3, 1-29.
- VAN SICLEN III C. (1991), «A Memphite Lintel With Astarte», *VarAeg* 7, 131-143.
- VANNICELLI P. (1992), «Gli Egidi e le relazioni tra Sparta e Cirene in età arcaica», *QUCC* 70, 55-73.
- (1993), *Erodoto e la storia dell'alto e medio arcaismo*, Roma.
- VAN'T DACK E. (1977), «Sur l'évolution des institutions militaires lagides», in *Armées et fiscalité dans le monde antique. Actes du Colloque (Paris 1976)*, Paris, 77-105.
- VARCHI B. (1803-1804), *Storia fiorentina*, in *Classici italiani*, I. XV, t. V, Milano.
- VARENNE, J. (1982), *Cosmogonies Védiques*, Paris-Milan.
- VATEL C. éd. (1861), *Dossier du procès criminel de Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire*, Paris.

- VELIGIANNI C. (1991), «Weihinschrift aus Maroneia für Philip V», *ZPE* 85, 138-144.
- VELKOV V. et DOMARADZKA L. (1994), «Kotys I (383/2-359) et l'Emporion de Pistiros en Thrace», *BCH* 118, 1-15.
- Venise* (2000) : *Gli etruschi*, Roma.
- VERCHÈRE DE REFFYE J.-B. (1864), « Les armes d'Alise », *RA* 5, 10, 337-349.
- Vercingétorix* (1994) : *Vercingétorix et Alésia, Saint-Germain-en-Laye*, Paris.
- VERGER S. (2003), «Des objets gaulois dans les sanctuaires archaïques de Grèce, de Sicile et d'Italie», *CRAI*, 525-572.
- VERNANT J.-P. (1955), «Travail et nature dans la Grèce ancienne», *Journal de Psychologie* 1-29 (= *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, 1994, 274-294).
- (1985), *La Mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne : Artémis, Gorgô*, Paris.
- (1989), *L'individu, la mort, l'amour*, Paris.
- VERNANT J.-P. éd. (1968), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye.
- VERNUS P. (1982), «La stèle du roi Sekhemsankhtaouyrê Neferhotep Iykhernofret et la domination hyksôs (stèle Caire JE 59635)», *ASAE* 68, 129-135.
- VERSNEL H. S. (1995), «Religion and Democracy», in *Die athenische Demokratie in 4. Jahrhunderts v. Chr.* (Eder W. éd.), Stuttgart, 367-387.
- VIAL C. (1999), «Le jugement des auteurs athéniens sur la guerre du Péloponnèse», in *Armées et sociétés de la Grèce classique. Aspects sociaux et politiques de la guerre aux V^e et IV^e s. av. J.-C.* (PROST F. éd.), Paris, 137-146.
- VIAN F. (1951), *Répertoire des Gigantomachies*, Paris.
- (1952 a), *La guerre des Géants. Le mythe avant l'époque hellénistique*, Paris.
- (1952 b), «Génies des passes et des défilés», *RA* 39, 129-155.
- VIDAL-NAQUET P. (1968), «La tradition de l'hoplite athénien», in VERNANT (1968) 161-181.
- (1972), «Le Philoctète de Sophocle et l'éphébie», in *Mythe et tragédie en Grèce ancienne* (VERNANT J.-P. et VIDAL-NAQUET P. éd.), Paris, 161-184.
- (1983²), *Le Chasseur Noir*. Paris.
- (1992), «Retour au chasseur noir», in *La Grèce ancienne*, 3, *Rites de passage et transgressions* (VERNANT J.-P. et VIDAL-NAQUET P. éd.), Paris, 215-251.
- VIGNERON P. (1968), *Le cheval dans l'antiquité gréco-romaine*, Nancy.
- VILLARD F. (1947), «Dionysos combattant le Géant», *RA* 27, 5-11.
- VITALI D. (1987), «Monte Bibele tra Etruschi e Celti : dati archeologici e interpretazione storica», in *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a. C. alla romanizzazione. Atti del colloquio internazionale, Bologna, aprile 1985* (VITALI D. éd.), Imola, 309-380.
- (1992), *Tombe e necropoli galliche di Bologna e del territorio, con saggio di Ch. Peyre*, Bologna.
- (1996), «Manufatti in ferro di tipo La Tène in area italiana : le potenzialità non sfruttate», *MEFRA* 108, 575-605.

- (2002), «L'armamento dei Celti nel periodo della battaglia del Metauro», in *La battaglia del Metauro, tradizione e studi* (LUNI M. éd.), Urbino, 103-134.
- VITALI D. éd. (2003), *La necropoli di Monte Tamburino a Monte Bibebe*, Bologna.
- VITALI D. et alii (2002), «Due anni di scavi nella necropoli celtico-etrusca di Monterenzio (provincia di Bologna)», *Ocnus* 9-10, 235-243.
- VLAD BORRELLI L. (1989), «Nota sulla tecnica e sulla conservazione della pittura parietale», in *Pittura etrusca al Museo di Villa Giulia*, Roma, 33-36 (*Studi di archeologia pubblicati dalla soprintendenza archeologica per l'Etruria meridionale* 6).
- VOGT A. (1924), *Die alexandrinischen Münzen*, Stuttgart.
- VÖLLING Th. (1990), «Funditores im römischen Heer», *SJ* 45, 24-58.
- VOUGA P. (1923), *La Tène, monographie de la station*, Leipzig.
- Vulci (1987) : *La Tomba François di Vulci*, Città del Vaticano.
- VUTIROPULOS N. (1991), «The Sling in the Aegean Bronze Age», *Antiquity* 65, 279-286.
- WACKERNAGEL J. (1877), «Zum homerischen Dual», *KZ* 23, 302-310 (= *Kleine Schriften*, I, Göttingen, 1953, 538-546).
- WAINWRIGHT G. A. (1932), «Letopolis», *JEA* 18, 159-172.
- WALBANK F. W. (1957), *A Historical Commentary on Polybius*, I, Oxford.
- (1967), *A Historical Commentary on Polybius*, II, Oxford.
- WALDBAUM J. C. (1978), *From Bronze to Iron. The transition from the Bronze Age to the Iron Age in Eastern Mediterranean*, Göteborg (*Studies in Mediterranean Archaeology*, 54).
- WALLON H. (1880), *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, Paris.
- WARMENBOL E. (1983), «"Ils ont plié armes et bagages...". Quelques réflexions au sujet des épées ployées trouvées en Syrie et au Liban», in *Studia Phoenicia*, Leuven, 79-89 (OLA15).
- WASER O. (1914), «Skiros», in *ALGRM* V, 1004-1014.
- WATHELET P. (1966), «La coupe syllabique et les liquides voyelles dans la tradition formulaire de l'épopée grecque», in *Recherches linguistiques en Belgique* (LEBRUN Y. éd.), Wetteren, 145-173.
- (1969), «Le Pélion, πηλός et Pélée», in *Disputationes ad montium vocabula aliorumque nominum significationes pertinentes*, Wien, 511-516.
- (1970), *Les traits éoliens dans la langue de l'épopée grecque*, Roma (*Incunabula Graeca*, 37).
- (1986), «Homère, Lykaon et le rituel du mont Lycée», in *Les Rites d'initiation. Actes du colloque de Liège et de Louvain-la-Neuve, 20-21 novembre 1984*, Louvain-la-Neuve, (*Homo religiosus* 13), 285-297.
- (1988), *Dictionnaire des Troyens de l'Iliade*, Liège.
- (1989 a), *Les Troyens de l'Iliade. Mythe et Histoire*, Liège.
- (1989 b), «Rhésos ou la quête de l'immortalité», *Kernos* 2, 213-231.
- (1992), «Arès chez Homère ou le dieu mal aimé», *LEC* 60, 113-128.
- (1995), *Le bouclier d'Achille ou le pacifisme d'Homère*, Liège (*Entretiens sur l'Antiquité*).

- WATKINS C. (1986), «The Name of Meleager», in *O-o-pe-ro-si. Festschrift am 75. Geburtstag E. Risch* (Etter A. éd.), Berlin-New York.
- WEBSTER G. (1969), *The Roman Imperial Army, of the First and Second Centuries A.D.*, London.
- WEES H. VAN (1994), «The Homeric Way of War : The *Iliad* and the Hoplite Phalanx», *G&R* 41, 1-18 et 131-155.
- WEST M. L. (1989), «The Early Chronology of Attic Tragedy», *CQ* 39, 251-254.
- WHALLON W. (1969), *Formula, Character, and Context. Studies in Homeric, Old English, and Old Testament Poetry*, Washington.
- WHEELER E. L. (1987), «Ephorus and the Prohibition of Missiles», *TAPhA* 117, 157-182.
- WHITMAN C. H. (1965²), *Homer and the Heroic Tradition*, Cambridge Mass.
- WILHELM A. (1946), «Theophrastos, Hipparchos der Athener», *Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften in Wien* 83, 115-127.
- WILCKEN U. (1910), «Ein Schwur im Chons-tempel von Karnak», *ZÄS* 48, 168-174.
- WILKINSON R. (1988), «The Turned Bow in Egyptian Iconography», *VarAeg* 4, 181-187.
- WILKINSON J. G. (1842²), *Manners and Customs of the Ancient Egyptians I*, London.
- WILL É. (1975), «Notes sur ΜΙΣΘΟΣ», in *Hommages à Claire Préaux*, Bruxelles, 426-438 (= *Historica Graeco-Hellenistica. Choix d'écrits 1953-1993*, Paris, 1998, 569-582).
- (1979²), *Histoire politique du monde hellénistique*, I, Nancy.
- WILSON D. M. et alii (2003), *Le Monde nordique. Histoire et héritage des peuples d'Europe du Nord* (trad. française), Paris.
- WILSON P. (1997), *A Ptolemaic Lexikon*, Leuven (OLA 78).
- WIMMER S. (1994), «"Der Bogen der Anat" in Bet-Schean?», *Biblische Notizen* 73, 36-41.
- WINKLER J. J. (1990), «The Ephebe's Song: Tragoidia and the Polis», in WINKLER et ZEITLIN (1990) 20-62.
- WINKLER J. J. et ZEITLIN F. éd. (1990), *Nothing to do with Dionysus? Athenian Tragedy in its Social Context*, Princeton.
- WINLOCK H. (1945), *The Slain Soldiers of Neb-hepet-Rê' Mentu-hotpe*, New York (Egyptian Expedition Publications, 16).
- WINNINGTON-INGRAM R. P. (1976), «The Delphic Temple in Greek Tragedy», in *Miscellanea Tragica in Honorem J. C. Kamerbeek* (BREMER J. M., RADT S. L. et RUIJGH C. J. éd.) Amsterdam, 483-500.
- WOLF W. (1926), *Die Bewaffnung des Altägyptischen Heeres*, Leipzig.
- WOLFRAM H. (1990), *Histoire des Goths*, Paris.
- WORLEY L. J. (1993), *Hippeis. The Cavalry of Ancient Greece*, Boulder.
- WRESZINSKI W. (1935), *Atlas zur altägyptischer Kulturgeschichte II*, Leipzig.
- YADIN Y. (1963), *The Art of Warfare in Biblical Lands in the Light of Archaeological Discovery*, London.

- YOYOTTE J. (1968), «Religion de l'Égypte ancienne», *AEHE*, V^e sect., 76, 108-121.
- (1978), «Apopsis et la montagne rouge», *REgypt* 30, 148-150.
- ZARINI V. (1997), *Berbères ou barbares ?*, Nancy.
- ZAYED A. (1987), «Perou-nefer, port de guerre d'Aménophis II», *ASAE* 66, 75-109.
- ZEHNACKER H. (1973), *Moneta. Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 av. J.-C.)*, I-II, Rome.
- ZIBELIUS K. (1978), *Ägyptische Siedlungen nach Texten des Alten Reiches*, Wiesbaden.
- ZUNINO M. L. (1997), *Hiera Messeniaka, La storia religiosa della Messenia dall'età micenea all'età ellenistica*, Udine.



Index sélectif

Index sélectif

des armes, de leurs fonctions, de leurs inventeurs, producteurs et utilisateurs

- Abantes : 495, 512.
Acarnaniens : 335, 345.
Achéens : 220, 345.
Achille : 66, 137, 215-229, 232, 350
n. 69, 426, 428, 461, 515-516, 594
n. 36.
adolescence : 364, 478-479, 495.
Adraste : 275.
affrontement : 43-45, 52, 112.
Agamemnon : 62, 216, 275-276, 279.
agkulides, aclydes : 16 n. 21, 36, 189.
agôgê : 571, 578.
Ahala (C. Serullius) : 393-394, 396.
aigrette : 25, 30, 186.
Ajax fils d'Oïleus : 59, 61, 67, 343.
Ajax fils de Télamon : 57-61, 67, 116,
343, 461.
akinakê(s) : 15, 283.
akis, akôkê : 19.
akôn, akontion : 19.
akontistai : 575.
Alexandre (le Grand) : 232 n. 3, 378,
382, 528, 594.
Alexandrins : 281, 284, 411-412.
alôpekis : 25, 27.
Amazones : 16, 204, 346-347, 461,
471.
ambulatoria : 375.
Amon : 324.
Amon-Rê-Montou : 300-302, 306.
Amphiarao : 461.
Ânat : 301 n. 37, 304 n. 58, 318, 323,
364.
Anchise : 542.
animalité : 29.
Annikéris : 567, 577 n. 61.
Anoukis : 308, 324.
anthippasie : 594.
aor : 20, 226.
aortères : 20.
apobate : 122.
apodeixis : 524, 534.
Apollon : 53, 65, 298, 301, 334, 424-
425.
aporutiazon : 572, 577-578.
apotomos : 86.
apparat : 160, 185.
apprentissage : 364, 512, 569.
arbre, arbre épineux : 318, 474; cf.
tronc.
arc, *arcus* : 14, 18, 19, 21 n. 58, 22, 37,
63-66, 74, 142, 186-187, 204, 215,
270, 296-302, 304-314, 316-318,
320, 322 n. 204, 324 n. 208, 334,
343-344, 346, 347, 349, 350, 353-
354, 355 n. 15, 356, 365-366, 385,
424-425, 428, 472 n. 53, 526, 591
n. 23, 592.
Arcésilas IV : 566.
archais : 305.
archer, archerie : 17 n. 25, 63, 295,
299, 302-306, 308-314, 317, 321,
323-324, 329, 332, 337, 360, 362,
364, 366, 425, 586.
Archimède : 375, 377, 385-386.
Areithoos : 424.
Arès : 23, 55, 56, 424, 459, 461, 477,
515. — *Chalkeos* : 19.
argent : 47, 169, 424.
Argus : 47.
aries : 374.
aristocratie (prérogatives militaires
de l') : 584, 587.
Aristogiton : 402.
Aristoménès : 232-247.
arma : 36, 38-52.
arme d'appoint : 337, 345. — de jet :
332. — dionysiaques : 459-476.
— « naturelle » (climat, fleuve,
forêt, marais, montagnes) : 384.
— « par destination » : 395, 562.
armée : 40, 44, 129, 320.
armement (scène d') : 216-217, 219-
220, 224. — spirituel : 90.

- Arméniens : 250.
 armure : 20, 33, 228-229, 525, 528.
 armurerie : 451, n. 49, 529.
 arquebuse : 58.
 arrière-garde : 321.
 arsenal : 306, 523, 526, 528-531.
 — maritime : 528-529.
 Artémis : 64, 298, 301, 311, 334, 423, 559.
 Arthur : 146.
 artillerie, artilleur : 334, 371-374, 377, 379, 382, 385-386.
 artisan, artisanat : 529-530.
āsani : 502.
asbyttè : 186.
 Ascagne : 187.
asih : 501.
aspis : 14, 18, 22, 54, 57, 61 n. 63, 62, 63, 66, 217 n. 5, 231-232.
 assaut : 365.
 Astarté : 301 n. 37, 303, 306, 323, 364.
 Astéropée : 226.
 astiquage : 111.
 Assyriens : 360.
 atelier : 530, 588. — public : 529.
 Athéna : 28, 32 n. 117, 108, 220, 227, 302, 311, 461, 477, 528, 559.
 — *Chalkioikos* : 235. — *India* : 587 n. 6. — *Phalaritis* : 25 n. 76.
 Athénien : 335, 337, 346, 521-540.
 atimie : 589.
 Atoum : 302-307, 323.
 attribut : 84.
 Atuatuques : 381.
 Auguste : 48.
aulōpis : 25, 54.
aulos, aulète : 108.
 aurige : 564-566, 569, 575.
 Autolykos : 27, 216.
 auxiliaire(s) : 186, 198, 355, 357, 575-576.
 Auentinus : 186.
axinè : 21.

 baïonnette : 400.
 balancier : 375.
 Baléares : 186-187, 338 n. 28.
 baliste, *ballista* : 188, 338 n. 28, 361, 368, 371, 377, 380, 383-386.
 balle (de fronde) : 328, 338-342, 347, 360-362, 366.
 bataillon sacré : 239.
 Bataves : 383.
 bâton : 129-130, 260 n. 47, 301, 314, 347, 510. — de jet : 354.
 — fétiche : 437 n. 15.
 — phallique : 470.
 baudrier : 20, 60-61, 67, 116, 356, 427-429.
bb : 317.

Bebra : 36.
 bélier : 188, 360, 374-375, 380, 384.
bellum : 43.
belos, *belemnōn* : 20, 53, 74.
 Benjaminites : 356, 361, 364.
berserkir : 30, 238, 494.
 Bes : 313.
bgst : 301.
 Bibulus : 393.
 bige : 470, 472 n. 53, 473, 565; cf. char.
bios : 14, 64, 65.
bōk : 359.
 blason : 186.
 blindé : 374.
 Bodb : 477.
 Boiens : 176.
 boisson enivrante : 433.
 boomerang : 36, 189.
 bouclier : 14-19, 22, 23, 26, 36-38, 48, 54, 57, 58, 61 n. 62, 62, 66, 105-120, 123, 124, 129-130, 142, 139, 147, 151, 153-154, 158, 165-167, 170, 184, 195-196, 198-201, 203-204, 216, 217 n. 5, 221-223, 225, 228, 231-247, 275, 304 n. 58, 306, 313, 329, 343, 345, 386, 459, 465-466, 470-471, 472 n. 53, 474, 480, 482, 521-525, 527, 529-530, 532, 542, 586, 588, 594.
 boulet : 374, 387-388.
 bourreau : 402.
bous : 18.
 bouterolle : 158, 161.
 brassard : 249, 259.
 Bretons : 269, 382.
 breuvage : 441.
 brigand : 424, 492, 500, 518.
 brillant, brillance : 32-33, 46-47, 111, 227-229, 258 n. 38, 424.
 broche : 561.
 broigne : 17.
 bruit, effet sonore, fracas, tohubohu, vacarme : 46, 220, 271-274, 385.
 Brutus : 389-406.
 butin : 232, 528, 585.

calamus : 18.
 Caligula : 414.
 Camille : 167, 185.
 camp : 531, 543-555.
 Cananéens : 364.
 canif de toilette : 400.
 canthare : 469, 474.
 caparaçon : 249, 259 n. 42.
 Caracalla : 407-419.
 Cariens : 14, 562.
 Carnéennes : 571 n. 32.
 carquois : 19, 20, 22, 304 n. 58, 305.
 Carthaginois : 542.

- Casca (P. Seruilius) : 391-393, 404.
casque : 15, 19, 20, 23-33, 36, 37, 38
n. 13, 47-49, 53-56, 58, 65, 107,
116, 119, 123, 130, 137, 139, 142,
147, 154, 167-170, 180, 184, 186,
201, 216, 217 n. 5, 221, 228, 250,
282, 329, 336-337, 357, 461, 472
n. 53, 524, 527, 530-531, 586,
588, 594 n. 37.
Cassandre : 275-276.
cassis : 15, 36.
castra : 543, 545.
castramétation : 531, 544-545, 549,
551-553.
castration : 562, 589.
cataphractaires, *catafracti* : 249-268,
368, 594.
catapulte, *catapulta* : 16, n. 20, 360,
371, 386, 526-527, 529, 593 n. 31.
cateia : 16 n. 19, 36, 189.
Caton d'Utique : 402.
cavalier, cavalerie : 40, 124, 131, 133,
150, 160, 191-211, 249-250, 252,
257, 260-261, 532-533, 535-536,
547-549, 564-565, 569, 574-575,
580, 583.
ceinture, ceinturon : 14, 20-21, 153,
162, 164, 170, 176, 259, 503.
Celts : 29, 145-146, 182.
Cénomans : 182.
certamen : 184.
César : 342, 377, 381-383, 385, 396,
414.
chaise : 507, 509.
chaleur : 339, 341.
chalkeos : 19.
chalkotèque : 527, 531, 537.
Chalybes : 561-562.
char (voir bige, *harma*) : 59, 60, 123,
131, 133, 154, 167, 186, 269-279,
300, 306, 473, 505-506, 563-567,
569, 575.
charbons ardents : 400.
Charidémus : 345 n. 50.
charge : 249, 260-261.
chasse, chasseur : 27, 66, 127-129,
131-133, 136, 141, 142, 186, 200,
202, 270, 297, 299, 314, 326, 335
n. 20, 343, 354, 422-423, 424 n. 4,
425-426, 428, 454, 456, 492, 498,
501, 595. — chasse à l'homme :
591.
chermadion : 17.
cheval, cavale : 30, 31, 59, 133, 192-
194, 200, 204, 259, 261, 270, 273-
275, 278-279, 305, 314, 533, 563-
584. — de Troie : 368, 375, 382.
chien : 26, 465 ; cf. peau de chien,
kuneē.
Chimère : 47.
Chiron : 223, 350 n. 69, 426.
choix des armes : 592.
Chou (dieu égyptien) : 322, 323.
Cicéron : 389.
cimetière : 15, 16 n. 15, 441-442.
cimier : 30, 107, 119, 130, 139, 147,
169, 186, 228.
Cincinnatus : 41.
citoyen-soldat : 37, 122, 129, 190,
337, 342, 345, 521, 523, 525-526,
533-538, 568, 579-580, 583, 588.
— déchéance civique : 344-345.
claie : 374, 385.
claua : 18.
clauses (de non-agression) : 593.
Cléon : 590.
clibanaire, *clibanarius* : 249, 250 n. 4.
clipeus, *clipeum*, *clupeus* : 15, 37, 542.
cnémide (voir aussi *knemis*) : 137,
154, 220, 530-531.
coiffure : 312-313.
colon militaire : 581.
combat : 42, 106-107, 115, 195, 200,
202, 217, 296-297, 306, 323, 329,
336, 563-564, 566-567. — naval :
356-357, 365, 444, 542, 585.
— nocturne : 470.
comédie (arme de la) : 401.
commandement : 134.
commissaire (aux armements) : 531.
Commode : 415.
compagnie : 319-320.
concours : 557-560.
conjuraton, complot : 390, 395, 401,
408.
consécration : 408, 558-559, 589.
Constance : 257.
conus : 38 n. 13.
copis : 36.
corail : 152, 164, 169.
Corday Charlotte : 405.
corde : 296.
corne : 139.
Cornelius : 403.
corps d'élite : 296, 302, 575-576, 580,
582. — de garde : 526.
corset : 130, 531.
Coryneus : 188.
corytus : 16, n. 20.
cotte de mailles : 158, 249, 259.
coupe : 504.
coureur, course (en armes, d'hoplites)
: 137, 462, 566, 594.
courroie : 393, 536.
couteau, coutelas : 20, 21, 74, 126-
127, 197, 201, 296, 303 n. 43, 306,
313, 316, 320, 322 n. 204, 395-
400, 402-403, 501, 595.
coutellerie : 588.
coutilier : 303, 305, 319-321, 322
n. 204, 323.

- couvre-chevilles : 20. — -jous : 20, 29, 169-170, 461. — -nuque : 154, 167-168, 169-170. — -ventre : 14.
 Crassus : 377.
cratis : 374.
 Créthée : 44.
 Crétois : 186, 345.
 cri, hurlement : 274.
 crime (de guerre) : 592 n. 29.
 crin : 221.
 croc : 322 n. 204.
 Cuchulainn : 33, 228.
cudo : 36.
 cuirasse : 18, 20, 21 n. 59, 147, 151, 154, 158, 167, 184, 216, 221, 250, 282, 345, 428, 461, 474, 527, 530, 588.
 cuirassier, cavalier cuirassé : 249, 251-252, 256, 259.
 cuissard : 250.
culter, cultellum : 21 n. 57, 396, 397, 399-402.
cuspis : 15, 38.
 Cyclope : 28, 46.
 Cyrénéens : 563-584.

dābār / dēbār : 99-101.
 Daces : 187.
 Dagda : 502-503.
 dague : 159-160, 301, 322 n. 204, 354, 403, 501.
 Damastès : 496.
 danse armée : 134, 137, 140-142, 472, 594.
 David : 281-283, 291-293, 325, 347, 356, 365.
 décapitation : 562.
 déclaration de guerre : 50.
decus : 47.
 dédicace : 235, 237, 414, 526 n. 30, 557-558, 561.
 défense : 190.
 défilé : 114, 124, 133.
 Degmnénos : 349.
 Déiphobos : 227.
 déloyauté, vilénie : 342, 590.
 Déméter : 559.
 Démétrios Poliorcète : 528.
 Démonax de Mantinée : 583.
 Démosthènes (stratège) : 590.
 Denys l' Ancien : 173, 593.
 départ (du guerrier) : 129.
 dépouille : 112, 115.
 dérouté : 112, 114.
 Didon : 185.
 Diomède : 26, 29 n. 101, 119, 216, 269, 426.
 Dionysos : 461, 465-466, 469, 473-476; cf. armes dionysiaques.
 Dioscures : 236-237.
 dissimulation : 28.

distomos : 75-76, 97.
 divinisation (des armes) : 315 n. 140.
Dolabra : 36.
 Dolon, *dolôn, dolo* : 27, 63, 64, 189, 216.
donax : 18.
doriktêton : 594.
doru : 18, 54, 217-218, 283, 594.
dorudrepanon : 20 n. 53.
doruphoroi : 589.
doruxoos : 588.
 dossier : 154.
 dragon : 97-98, 271.
drepanê, drepanon : 20, 557, 560-562.
 Drusus (M. Liuius) : 396.
 duel, combat héroïque : 114, 124, 131, 136, 184-187, 215, 269, 466, 479-480, 482, 492-494, 560, 583, 585.
Durandal : 22.
 Durgâ : 477, n. 3.

 eau : 97-99.
 échafaudage : 360.
 échelle : 359, 375, 377.
 éclat : 32, 45-49, 111, 186, 227, 258.
egcheiridion : 20.
egchos : 14, 53, 56, 57, 217-219.
 Égide : 24.
 Égyptiens : 269.
 éleveur, élevage de chevaux : 583.
 émail : 152.
 emblème : 223.
 émondoir : 557.
 emprunt : 15-16, 18, 26, 541, 543, 548-549.
 Énée : 41, 45-46, 48, 49, 61 n. 63, 62, 184-185, 225.
 enfance : 364, 557-562.
 Éniopée : 269.
 enlèvement, mariage par enlèvement : 516-517.
ensis : 20, 395, 501.
entea : 20.
 entrepôt : 527.
 Épaminondas : 244-247.
 épée : 15, 19-22, 26, 27, 37, 38 n. 13, 48, 57, 58, 74, 75, 116, 145-147, 150-151, 153-154, 158-161, 164, 170-171, 176, 184-185, 232 n. 3, 283, 319, 329, 343-345, 389-392, 395, 397, 402-404, 425-426, 472 n. 53, 479, 499-503, 522, 530, 532, 595; cf. tranchant. — de feu : 91, 96. — qui sort de la bouche : 69-101.
 éphébarque, éphébarchie : 574, 580.
 éphèbe, éphébie : 498, 512, 518, 523-524, 534, 563-584, 595.
epidosis : 536.
 épieu : 15, 16 n. 21, 18, 296, 301, 314, 446, 456.

- épisème, *epithéma* : 23, 106, 108, 111-112, 116, 119-120, 129-130, 232, 242, 460-461, 463-464, 474, 530.
epispuria : 20.
equitatae (cohortes) : 565 n. 10.
 équitation : 364.
 Éros : 530 n. 52.
 esprits impurs : 96-97.
etheirai : 31.
 Éthiopiens : 30, 471.
 éthique (aristocratique) : 334-335.
 étincelle : 384.
 Étoliens : 345.
 Étrusques : 121-143, 542.
 étui : 150, 153, 158, 162.
 Eubéens : 344.
 Euphorbos : 115, 136, 232.
eutaxia : 107.
 évergétisme : 536.
Excalibur : 22.
 exécution capitale : 493.
exercitus : 40.
exetasis, exetasmos, exoplasia : 533-534, 537.
 exploit : 43, 479, 482, 484-485, 500, 558, 585; cf. initiation.

 fabrication, fabriquant (des armes) : 306 n. 69, 588.
 Fafnir : 29.
 faisceau (de traits) : 308, 310, 313.
 falarique : 188.
falcata : 175.
 fantassin : 124, 160, 260, 261 n. 49, 580.
 faucille : 20, 557-562.
 fécial : 50, 51.
 félin : 469.
 femmes armées de la faucille : 562.
 — armées de la fronde : 363-364.
 — guerrières : 494.
 fer (de lance) : 153.
ferrum : 389, 394-395, 397, 399, 401.
 feu : 22, 47, 94-96, 146, 188, 220-221, 226, 362.
 file (de guerriers) : 114, 131.
 filet : 454.
flabellum : 312.
 flèche : 14, 15, 17-19, 22, 37, 53, 63, 187, 270, 296-300, 302-314, 317-318, 320, 322 n. 204, 324 n. 208, 329, 364-366, 367, 385-386, 425, 529-530; cf. lanceur de flèches, pointe, poison, rite de tirer des flèches.
 flûte : 108, 111, 137.
 force armée : 40, 41, 43, 45, 52.
 — d'appui : 364.
 foudre : 368, 502.
 fouet : 296, 321.
 fourniture d'armes : 521-540.

 fourreau : 159-164, 170-171, 176, 182, 392-393.
 fratricide : 407-408, 412-413.
 Freyr : 502.
 fronde, frondeur, *funda* : 15, 17 n. 25, 63, 186-187, 296, 321, 325-351, 353-366, 385.
fulgentia arma : 32, 46-48.
 funéraire (mobilier) : 123, 145.

gaesum, gaison, gaisos : 16, 36, 284, 286-287.
gaisatai (oi) : 285-286.
 Galates : 282, 284-285, 392.
galèè, galea : 16 n. 20, 25, 37, 49.
 gant de fer : 503.
 garde du corps : 295, 589.
 gardien : 296, 322 n. 204.
 garnison : 302, 524, 526.
gastër : 22.
 Gaulois : 146, 286-287, 381-383, 387.
 Géantes : 494.
 Geirrodh : 509-510.
 Gélon de Syracuse : 335.
 Genysus : 188.
 Germains : 383.
geron : 18.
 Gètes : 187.
 Gigantomachie : 29, 465-466, 468-469, 472-474, 476.
gladium, gladius : 16, 37, 389-390, 394-395, 397, 401, 403.
 glaive : 73, 76, 84, 197, 216, 221, 226, 228, 301, 313, 320-321, 407-408, 411, 414, 423, 425-429, 444, 446, 495.
glans : 338.
 Glaukos : 32 n. 117. — de Potnies : 278-279.
 Goliath : 281-282, 291-292, 325, 347.
 Gorgone, *gorgoneion* : 24, 108, 111, 115, 223, 530 n. 52.
 goryte, *gòrutos* : 19.
Gramr : 22.
 grappin : 365, 375, 377.
 grêle *grando*, déluge, pluie, tempête (de balles, de traits) : 340-341, 366.
 grelots, cloches : 23, 140.
 grue : 377.
 guerre : 41-43, 133. — civile : 42.
 — Lélantine : 332, 334-335, 586-587.
 gymnase, gymnasiarque : 558, 572-574, 577-579.

 Ha : 316, 324.
 hache : 21, 33 n. 124, 123, 124, 126-129, 142, 158, 283, 302, 320, 355 n. 15, 356, 500-502, 561.
 Hadès : 28, 270, 507.

- hallebarde : 20 n. 53.
halusidōtos : 282.
 hameçon : 484-486.
 hampe : 315.
 hangar : 593 n. 31.
 Hannibal : 173, 184-185, 187.
Harma : 274, 277.
 Harmodios : 402.
 harnachement : 154, 170, 301.
harpē : 20, 296 n. 3, 318-319, 442, 446, 451.
 harpon, harponneur : 296, 311, 314-317, 320, 434, 437-438, 441-442, 446, 448, 451, 454, 456.
 Harsiotef : 315, 317.
 hast (arme d') : 151, 164-165.
hasta : 18, 50, 51, 185, 382, 542.
 Hathérus : 498.
 haubert : 249.
hā : 301.
hā-sm : 446.
 heaume : 17, 33 n. 125, 249.
 Hector : 31, 32, 54-58, 66, 115, 136, 216, 228-229, 269, 461, 516.
 hélépole : 368, 374-375, 383-384.
 Héphestos : 221, 223, 225, 422, 428.
 Héraklès, Hercule : 25, 27, 32 n. 117, 66, 185, 344, 347, 424-425, 461, 478, 492-494, 515, 569 n. 27, 587 n. 6, 589-590, 592.
 Hermès : 569 n. 27.
 Hérychef : 307-308, 323.
 hiérarchie : 190.
hippeis : 575-576.
hippeuein : 567, 576.
hippotropia : 533 n. 62, 536, 582.
h'j r³-² ht : 301.
 hochet : 140 n. 64.
holster : 393.
 hommes de bronze : 19.
 hoplite, guerre / armement hoplitique : 20, 23, 105-106, 108, 112, 114, 122, 124, 129-131, 133, 136, 231, 238, 329, 337, 342-343, 345-346, 461, 465, 472 n. 53, 474, 521, 542, 583, 586, 588, 593.
 hoplitodrome : 462.
hoplomachein : 567, 576.
hoplon, -a : 20, 39, 105-120, 142, 239, 524, 588, 592 n. 29, 593. — *hopla archaia* : 301 n. 33, 587 n. 6.
 Hor-merty : 315.
 Horus : 311-318, 320, 433-434, 437-438, 441-442, 444, 446, 451, 456.
hps-qn : 442.
hrw-³ : 433.
 Hrungnir : 479-483, 505.
 Hrunting : 22.
 huile : 111.
husos : 282.
h³sw : 360.
hwj : 301
 Iacchos : 475.
iaculum : 37, 203.
 Ibères : 146.
 Ichtar : 301 n. 37.
 idéal (hoplitique) : 334, 346, 350, 584.
 identité : 17, 173, 182, 186, 198, 203, 368, 381-384, 549, 551.
iktis : 27 ; cf. peau de martre.
 image : 105-120, 121-144.
imitatio, imitation, imitateur : 541-555.
 importation : 532.
 Inachus : 47.
 incendie : 375.
 Indiens : 269, 382.
 Indra : 477-478, 495, 502-503, 515.
 infanterie : 533, 536, 563, 575-576, 583. — légère : 326, 526, 575. — portée : 565.
 initiation : 480-481, 514, 518, 562.
 innovation, invention : 162-163, 350 n. 69.
 insigne : 142.
 inspection : 537.
 insurgé : 561.
 interdit (d'utilisation) : 332, 587, 593.
 inventaire : 527, 529, 537-538.
 inventeur : 552.
 invincibilité, invulnérabilité : 255, 257, 260, 368, 375-381, 434, 441.
 invisibilité : 28, 338, 365.
 Iô : 47-48.
ios : 14.
 Iraniens : 250.
 Isis : 313. — Isis-Astarté : 305.
itea : 17.
 jambières (cf. cnémides, *knēmis*) : 184, 216, 221, 249, 259, 282, 465, 472 n. 53.
 javeline, javelot : 14, 16, 19, 20, 33, 36, 37, 124, 127, 129, 145, 154, 164, 185, 188-189, 196, 198-201, 203-204, 282, 305, 332, 343, 382, 385, 495, 529, 542, 590.
 jet de la lance : 50, 228 n. 38, 594 n. 38.
 Jupiter : 368, 478, 502-503.
 justaucorps : 250.
jwmt : 300, 313.
kamax : 18.
 Kandaon : 426.
kapelos (hoplōn) : 588.
karōta, kārt : 501.

- kataitux* : 26.
kataphraktos : 249.
katastasis : 532, 533 n. 62.
kausia : 24.
 Képhalos : 529, 588.
 Khensout : 312-313, 324.
 Khnoum : 306-308, 324.
knêmis, proknêmis : 20, 221, 282.
kopis : 21.
korunê : 424, 492.
korunêphoroi : 589.
 Korynètes : 424, 492, 500.
korus : 24, 53, 55, 282.
kranopoiros : 588.
kranos : 30.
 Kronos : 562, 589.
 Kyknos : 461.
kumbachos : 19.
kunê : 26, 28, 53.

labrus : 500.
 Laërte : 26, 228 n. 38.
laisêia : 18 n. 37.
 lame : 270.
 lance, *lancea, logchê* : 15, 18, 22, 50, 54, 56, 57, 66, 106-107, 115, 123, 128-130, 140-141, 142, 145, 153, 154, 158, 160, 164-165, 170, 185, 200, 215-219, 222-228, 232, 249, 252, 283-284, 296, 302, 304 n. 58, 311, 314-317, 322 n. 204, 329, 344-345, 347, 356, 364, 382, 403, 465-467, 472, 522-525, 530, 542, 561, 586, 588, 592 n. 29, 594 ; cf. jet de la lance.
 lanceur de flèches : 371. — de javeline : 332, 575. — de pierre : 371.
 lancier : 295, 306, 314, 317, 324.
 lasso : 296, 321.
 launaciens (bronzes) : 587.
lêbês : 487, 504.
 légitimité, légitimation : 444, 446, 454, 594 n. 38.
leontê : 25, 27.
 Lepidus (Aemilius) : 408.
 Léo : 64.
 Libyens : 565.
 lierre : 469, 474.
ligula : 38 n. 13.
limothôrêx : 18.
 lion : 465 ; cf. *leontê*, peau de lion.
 lit de fer : 496-497, 509-510.
 lithobole : 594 n. 33.
loca : 550.
lochagot, lochoi : 574.
 Locriens : 63.
logades : 238.
logchê : voir lance.
 lois et usages de la guerre : 332-335, 586-587, 592-593.
lophos : 30, 31.

 Lorenzo de Medicis : 403-404.
lorica : 18.
 Lucretia : 398-399.
lukeia : 25.
 lumière, luminosité : 32, 222, 339, 341 ; cf. brillant, *fulgentia arma*.
 Lusitaniens : 282.
 Lusius Quietus : 191, 198.
 Lycaon : 226.
 Lyciens : 562.
 Lycos : 344, 590.
 Lycurque d'Athènes : 528, 531.
 Lysandre : 27.

 Macédoniens : 24, 283.
machaira, machaera : 16 n. 20, 21, 74-76, 84, 85, 137, 142, 232 n. 3, 401, 595.
machairomachein : 595.
machairopoiros : 588.
 machine de guerre, *mechanê, machina* : 16 n. 21, 188, 367-388, 593.
 Maelius Sp. : 395-396, 400.
 magique (arme, force) : 223, 225-226, 247, 317, 324, 469, 507.
 magistrats militaires : 531.
 main(s) de fer : 375. — nues : 474
 maître d'armes, instructeur : 567-569, 576-579, 583.
 manche : 187, 392, 502.
mœnia : 189.
 manipule : 151, 167, 542, 543 n. 7.
 Manlius Torquatus : 396.
 mantelet : 374, 377, 380.
 marginalité : 471, 562.
 marque (d'identification) : 530
 Mars : 51, 185, 414, 477, 515.
 — Ulltor : 408.
 Marseillais : 385.
 marteau : 479-480, 486, 489-490, 499, 501-503, 507.
 masque : 28, 29, 111, 115, 171, 259, 459-461, 463.
 massacre : 319, 411-412, 416, 437 n. 11, 438.
 masse (d'armes, de jet) : 189, 301, 304 n. 58, 310, 318, 320, 446.
 Massinissa : 194.
 massue : 17 n. 28, 18, 20, 185, 187, 260, 296, 308 n. 81, 312 n. 108, 314, 318, 320, 355 n. 15, 423-424, 426-428, 437 n. 15, 446, 492, 501-502, 589.
Mataris, matara : 16 n. 19.
 Maures, Maurusiens : 192-193, 198, 203-204.
 Mehyt : 317.
 Mêlée : 112.
meliê : 18, 223.
 Médès : 283.
 Méléagre : 478.

Ménades : 468, 474.
 Ménélas : 115, 136.
 méprisable (arme, combattant) : 346, 425, 592 n. 29.
 mercenaire, mercenariat : 14, 173, 255, 285, 287, 335-337, 345-346, 526, 534, 580-582, 585.
 Mercure-Hermès : 341.
 Méron : 26, 63-65, 216.
 Messapus : 187.
 Messénie (guerres de) : 233-234.
 Mézence : 41, 342.
migdol : 321.
 mime : 140.
 miroir : 375.
misthos : 533, 535-536.
mitrâ, mitrê : 14.
 Mitra, Mithra : 14.
 Mjöllnir : 489-490, 499, 502, 507, 512.
molubdos, molubdis : 338.
monippoi : 574-575.
 monomachie : 583.
 monte (du cheval) : 567.
 Montou : 301 n. 32, 315, 317, 323.
 Mopsus : 187.
 Mórrigán : 477.
 mors : 536.
muuro : 19, 394.
 muselière : 273.
 Myrmidons : 219, 586.
 navire : 382, 593 n. 31.
 Nefertoum : 315.
 Neith : 298-299, 302, 305, 308-309, 312, 317, 324.
 Nekhbet : 311-312.
 Néoptolème : 116, 426.
 Néron : 403.
 Nerviens : 383.
 Nestor : 269.
neura, neurê, neuron : 18, 64.
 Nitocris : 298.
 nomades (armes de) : 356.
nomima : 586.
 Noun : 446.
 nudité : 130, 147.
 Numides : 193-194, 195 n. 19, 197.
nw : 361.
 Odinn : 228 n. 38.
 œil, yeux : 111, 115, 220, 530 n. 52.
 cenochoé : 473.
 officier : 328.
 offrande : 145, 310, 313, 411, 441-442, 451, 454, 456, 527-528.
oistos : 15.
omphalos : 22.
 onagre, *onager* : 371, 377, 383-384, 386.
 Onouris : 315, 317.

opération armée : 42, 43.
 Ophellas : 568.
 or : 32, 48, 146-147, 152, 164, 169, 221, 435.
 Oreste : 277.
 Orion : 421-429.
 orle : 151, 167.
 orphelins de guerre : 525.
 Orthia : 557-561.
 Osiris : 320, 323.
 ostentation : 24, 123, 133.
 Othon : 408, 414.
 Ouaset-Nakht : 300, 301 n. 37, 310, 323, 364.
 outil, outil-arme : 7, 19, 36, 37, 39, 364, 395-398, 400, 595.
 outre (de vin) : 473.
 oxybèle : 594 n. 36.
 Pallantides : 489.
palton : 20, 283.
 panache : 30, 31, 221, 588.
 Pandaros : 53, 63, 64.
 panoplie : 107, 115-116, 130, 170, 184, 301, 306-308, 313, 323, 343, 353, 460, 521, 525, 528, 530, 569.
 — de Dieu : 89.
 panthère : 465 ; cf. peau de panthère.
 parade (arme de) : 137, 141-142.
 parabate, *paraibatai* : 564, 575.
paragnathides : 20, 116, 170.
 Pâris-Alexandre : 63, 64, 216, 219 n. 8, 425.
parma, parmê : 16, 36.
 parole, parole de Dieu : 81, 83-85, 87-90, 100-101.
 Parthes : 187, 250.
 parure : 120.
 Pârvata : 502.
 Pasion : 529, 588.
 Patrocle : 216-217, 223-224, 229.
 paysan-soldat : 586.
 péan : 475.
 peau : — de chien : 26. — de léopard : 216, 219 n. 8. — de lion : 25, 27, 500. — de martre : 27. — de panthère : 219 n. 8. — de renard : 25, 27.
 pêche, pêcheur : 131-133, 136, 308, 483-487, 489, 511.
pdt : 299-300.
 Peirithoos : 509.
 Pélée : 223-224, 426.
pelekus : 21.
pêlêx : 25.
pelta, peltê, peltaste : 16 n. 20, 17, 18, 36, 346, 470, 472-474, 529, 575-576, 586.
 Péoniens : 63.

- Périclès : 590-592.
perikephalaia, *perikephalaidion* : 20, 281-282.
 Périphètes : 424, 492, 500.
perizônton, *perizôma* : 21, 129-130, 133, 137.
 Persée : 28, 111, 562.
 Perses : 269, 283, 346, 471.
petrobolon : 361.
petros : 17.
pezoi : 575.
Pfeil : 17.
 phalange (hoplitique) : 106, 111-112, 122, 239, 326, 471, 542, 586, 590.
phalos : 25, n. 76.
pharetra : 16 n. 20, 19, 20.
phasganon : 20, 26.
 Phémios : 349-350.
 Philétairos : 529-530, 537.
 Philippe II : 530, 594.
phobos : 115.
 Piânkhi : 357-358, 366.
 pic : 36, 126.
 piège : 510.
 pierre, rocher : 17, 63, 187, 347, 349, 360-362, 366, 385-386, 474, 480-481, 501-502, 505, 590.
pilos : 18, 24.
pilum : 17, 50, 180, 382, 542.
 pique, piquier : 18, 51, 53, 127, 187, 314.
 pirate, piraterie, : 123, 470.
 Pisistrate : 589.
 Pistias : 588.
 pistolet : 393.
plumbum : 338.
 plume : 139.
 poignard : 19-21, 27, 37, 74, 75, 159-160, 197, 200, 354, 356, 389-407, 532.
 poignée : 150, 159-160.
 poing : 139.
 pointe, — de flèche, — de lance : 15, 19, 151, 283, 354, 366, 530.
 poison de flèche : 14.
 poliorcétique : 358, 375, 541-542.
 polissoir : 560.
 Polupêmôn : 496.
 pommeau : 150, 158.
 Pompée : 40.
 pont (d'assaut, mobile, volant) : 375, 383.
 pontet : 162.
 Porcia : 400.
 porte-lance, porte-massue : 589.
 positions : 550.
 poste de garde : 550.
 potion : 434, 441-442.
 poursuite : 112.
 poutre : 374-375.
 pouvoir, souveraineté (insigne, marque de) : 297, 299.
praesidia : 550.
 préparatif (au combat) : 107, 129.
 prestige (arme de) : 24.
princeps : 130-131, 133, 202.
 prisonnier(s) : 383.
 prix : — de vente : 588. — d'un concours : 557-559.
 professionnalisation : 526.
 progression (avancée, vers l'ennemi) : 107-108, 111-112
 Prokroustès : 496-498, 509-510.
prophulakê : 282.
 propriété, propriétaire (de l'armement) : 522.
 propulseur : 360.
 protège-nez : 116.
 Ptah : 306.
 Ptolémée I^{er} : 567, 579.
 Ptolémée X Alexandre I^{er} : 433, n. 1.
pugio : 20, 390, 393-394, 401.
 pureté rituelle : 587 n. 9.
 Pygmées : 347.
 Pyraichmès : 349.
 pyrrhique : 472, 594.
 Pyrrhos, Pyrrhus : 232, 543-544, 546, 549-553.
 quadriges : 564-567, 569, 574; cf. char.
qela : 360.
qobbar : 282.
 rameur : 337.
 rampe : 358-359.
 Ramsès VI : 323.
 rasoir : 595.
 razzia : 123.
 Rê : 323.
 Rechep : 304-305, 323.
 reconnaissance : 198.
 reflet : 111.
 registre : 538.
 Regulus : 386.
 remise (des armes) : 523-525.
 rempart : 189, 360.
 rênes : 566.
 renseignement : 198.
 révolution : 42.
 revolver : 393.
 revue : 524, 533-534, 537-538.
 Rhésos : 29 n. 101, 116, 119-120.
rhinon : 18.
 Rhodiens : 335, 345.
rhomphaia, *rumpia*, *romphaea* : 16, 74, 75, 80, 84, 91-92, 101, 283.
rhopalon : 20, 423.
 rhyton : 473.
 rite de tirer les flèches : 298.
 rituel (objet) : 469.

- rocher : 225.
 Romains : 250, 344-345, 368, 541-555.
 Romulus : 49, 342, 543 n. 7.
 roue : 530 n. 52.
 ruse : 482.
- sabre : 16 n. 15, 21, 36, 74, 283, 524, 595.
 sac (à munitions) : 354-356.
 sacrificateur : 501.
 sacrifice humain : 137.
sagaris : 15, 283.
 Sagontins : 187-189.
sagitta : 15, 37.
sah(s) : 17, 501.
sakos : 18, 26, 54, 58, 62, 66, 217 n. 5, 221.
 Saksnot : 501.
 salpinx : 93.
 salve : 337.
 Samnite : 541-542, 547 n. 16.
sampsêra : 16 n. 15.
 sapeur : 360, 366, 374, 383.
 Sapor II : 257-258.
 Sarapis : 408-418.
sarissa, sarisse : 16, 283.
 Sarmates : 250.
 Sarpédon : 56, 62, 63.
 Sassanides : 250.
 Satis : 308.
 satyre : 470, 472, 474.
 Saül : 281-283, 291-292.
Saxones : 17.
 Scaeuola (Mucius) : 394-395, 400.
scalae : 375.
 Scipion : 188.
scorpio : 371.
scutum : 18, 36, 542.
 Scythes : 15, 250, 283, 346, 471.
 Sekhmet : 298.
 Séleucides : 250.
 selle : 536.
 Sénons : 176.
Sept contre Thèbes : 24.
 serment : 524.
 serpe, serpette : 20, 557.
 serpent : 465, 469.
 serpentiforme : 141.
 servant : 374, 386.
 servile : 344, 345 n. 51.
 sicaire, *sica*, *sicarii* : 16, 37, 401, 407.
 siège (de ville) : 188, 358-359, 365, 374, 382, 532.
 signe identitaire : 17.
sigunê, *sibunê(s)* : 15, 16 n. 16.
 Sigurd : 23 n. 67.
 silex : 501.
skeuê : 20.
 skeuothèque : 528 n. 43.
- Skirôn : 482-483, 487, 492-494, 504.
skutalon : 18.
šmrt : 300-301.
 Sobek : 315.
 solde : 535 ; voir *misthos*.
 Sopdou : 312-313, 316, 322 n. 204, 324.
 Sophocle : 591.
 Sôtis-Satis, Sôtis-Sirius : 304, 308, 324.
 soufre : 95.
 Spartiate : 557-562, 576.
sparus, *sparum* : 18.
spathê, *spat(h)a* : 19.
 spécialisation, unité spécialisée : 186, 198, 326, 337, 345, 357, 526.
 spéculation : 588.
sphagis : 20.
sphendonê : 15, 338, 343 n. 47, 360-361, 363.
spiculum : 19 n. 43.
šsr : 301.
sp̄ : 359.
 Starkadhr : 496-498.
stoma : 76 n. 19, 81 n. 27, 85.
 stratège : 579.
stratêgos epi tèn paraskeuên : 531.
 strigile : 560.
 style, stylet : 396, 403.
subalare telum : 393.
 Surticus : 187.
 suspension (système de) : 163-164, 170.
 symbolique : 8, 21-23, 45, 48-52, 73, 86, 100-101, 120, 128, 141, 189, 200-201, 216, 270, 328, 403, 444, 463-464, 560, 592 n. 29.
- talisman : 247.
 talon : 151.
 tank : 261 n. 49.
 Taranis : 477, 502.
 targe : 17.
 taxiarque : 537-538.
 technique, technicité : 152-153, 162.
 Télamon, *Telamôn* : 60, 61, 67.
têlebolon : 332, 587.
 Télésicratès : 566.
telum, -a : 39, 45, 185, 399.
tebrea : 375.
 terrassier, terrasse : 374, 382.
testudo : 374.
teucha : 20.
 Teukros : 23 n. 67, 63, 64.
 Théron (de Sagonte) : 186.
 Thésée : 477-518.
thôrax : 16 n. 20 & 21, 20, 221, 282-283, 428, 588.
 Thor : 477-518.
 Thraces : 283, 471.

- Thrasymède : 26.
 Thrym : 490.
thureos : 19.
 thyse : 465, 467-468, 472, 474.
 Tillius (L. — Cimber) : 392.
 Tithoès : 298, 312.
 Tīwaz : 501.
 Tlepolemos : 232 n. 3.
tormenta : 188.
 tortue : 374-375, 380, 383.
 tour (d'assaut), *turris mobilis* : 359-360, 374-375, 377-378, 382-383.
 Toutānkhamon : 300.
toxon : 14, 15, 18, 64, 65, 74.
 trait : 15, 17, 20, 74, 185, 196, 590.
 tranchant (de l'épée) : 75-76, 86.
 tranchet : 396.
 transgression : 592 n. 29.
 transmission (des armes) : 115.
 transport de troupes : 563-565.
 travail : 595.
 travestissement : 490-492, 514, 515 n. 146, 518.
 trépan : 375.
 triacatiarque, triacatarchie : 572, 574, 578-583.
triakatīoi (= les Trois Cents), archonte des *triakatīoi* : 571, 574-580, 583.
 trident : 132, 384.
 triomphe : 48, 131, 133, 475.
 trompette : 92-94, 473.
 tronc (d'arbre) : 187.
trophè : 535 n. 67.
 trophée : 48, 201, 245-246, 590.
 Trophōnios : 232, 238, 245-246.
trrj : 358.
truphaleia : 25.
 tueur à gages : 401.
tukos : 21.
 Turnus : 47-49, 185, 187.
 Tydée : 273.
 Týr : 501.
 tyran, tyrannie : 587 n. 9, 589.
 tyrannicide : 391-395, 398, 400-406.
 Ulysse : 22, 26, 27, 65, 66, 116, 215-216, 425, 586.
uinea : 374, 377.
umbo : 22, 38, 151, 153, 167, 195.
 uniformisation, standardisation : 530.
 unité (militaire) : 198.
vajra : 478, 502-503.
 Vel Saties : 143.
 vénération (des armes) : 314, 446.
 Verginia : 399.
 Verginius : 397-398.
 Vērōthraghna : 478, 515.
 verre : 164.
 victoire : 48, 112, 143, 232, 237, 245-246, 444, 446, 451, 454, 456, 475.
 vigne : 469-470.
 Vitellius : 414.
 Vulcain : 49, 185.
xiphidion : 391, 395 n. 31, 397, 399.
xiphos : 15, 57, 73, 74, 75, 221, 390, 395 n. 32, 397, 408, 495.
xulon : 18.
xyèlè, xyèlè lacōnikè : 560-561.
 Zeus : 478. — Dolichenos : 500.
 — Labrandeus : 500.
zōgus (zōtus) : 21, n. 59.
zōnè, zōstēr : 21.



Table des matières

Pierre SAUZEAU (Montpellier), Faire parler les armes ! 7

• Vocabulaires et symboliques de l'armement

Pierre SAUZEAU (Montpellier), Prolégomènes à l'étude du vocabulaire et de la symbolique des armes dans l'Antiquité. L'exemple du casque 13

Jean-François THOMAS (Montpellier), Vocabulaire et symbolique des armes en latin 35

Paul WATHELET (Liège), Les armes dans les formules de l'épopée homérique 53

Philippe LE MOIGNE (Montpellier), « Et de sa bouche sortait une épée acérée, à double tranchant... » : étude sur la symbolique des armes dans l'*Apocalypse* de Jean 69

• Armement et civilisation

Cécile GALINIER et Annie-France LAURENS (Montpellier), Boucliers en images et images de boucliers, effets de réel 105

Dominique FRÈRE (Lorient) et Laurent HUGOT (Rennes), Images et imaginaires des armes en Étrurie archaïque : du rituel au combat. La mise en scène des armes dans la peinture des VII^e et VI^e siècles avant J.-C. 121

Thierry LEJARS (ENS-Paris), Caractères originaux de l'armement celtique. Contraintes idéologiques et choix techniques 145

Georges DEVALLET (Montpellier), Nature et emploi des armes dans l'épopée romaine : essai de typologie 183

Christine HAMDOUNE (Montpellier) Les armes des cavaliers africains : de la réalité à la symbolique 191

• Armes et armures

Françoise LÉTOUBLON (Grenoble), La lance en frêne du Pélion et les armes d'Achille	215
Jean-Christophe VINCENT (Besançon), Le bouclier d'Aristoménès : une « arme » de propagande politico-religieuse dans la <i>Périégèse</i> de Pausanias	231
Pierre-Louis MALOSSE (Montpellier), Les cataphractaires (et comment s'en débarrasser) : un <i>topos</i> littéraire du IV ^e siècle après J.-C.	249
Alain MOREAU (Montpellier), La symbolique du char dans l'œuvre d'Eschyle	269
Michel CASEVITZ (Paris X), Sur les armes de David et Goliath, et d'autres	281
Sydney H. AUFRÈRE (Aix-Marseille), Dieux combattants et génies armés dans les temples de l'Égypte de l'époque tardive : archers, piquiers et lanciers	295
Pierre DUCREY et Cédric BRELAZ (Lausanne), Réalités et images de la fronde en Grèce ancienne	325
Sydney H. AUFRÈRE (Aix-Marseille), La fronde et les frondeurs dans l'Égypte ancienne	353
Philippe FLEURY (Caen), Machines de guerre et puissance dans la littérature latine	367
Paul-Marius MARTIN (Montpellier), Le poignard de Brutus	389
Jean-Claude GRENIER (Montpellier), Sarapis et le glaive de Caracalla	407
Jean-Michel RENAUD (Liège), Les armes d'Orion	421

• Armes sacrées, armes divines

Françoise LABRIQUE (Besançon), Une arme emblématique, sur le rempart du temple d'Edfou	433
Dimitris PALÉOTHODOROS (Volos), Les armes dionysiaques	459
Bernard SERGENT (CNRS-Paris), Thórr et Thésée	477

• Armes et armées

Jean-Christophe COUVENHES (Tours), La fourniture d'armes aux citoyens athéniens du IV ^e au III ^e siècle avant J.-C.	521
Dominique BRIQUEL (ENS-Paris IV), Les Romains : des imitateurs en matière d'armement ? Le débat sur l'origine du camp romain	541
Jean DUCAT (Nice), L'arme des enfants spartiates	557
Giuseppe CORDIANO (Sienne), Entre <i>gumnazein</i> et <i>hippeuein</i> : chevaux et « dressage » militaire de l'éphèbe à Cyrène	563
Thierry VAN COMPERNOLLE (Montpellier), L'arme : au centre ou aux marges de la cité ?	585
• Résumés des communications (par ordre alphabétique)	597
• Bibliographie générale	625
• Index sélectif	675
• Table des matières	689



Maquette et mise en page

D. BLANC

13100 AIX EN PROVENCE

tél. 04 42 21 58 25 - fax 04 42 23 02 53

d.blanc-microedition@club-internet.fr

Outil de chasse ou de guerre, de violence et de mort, l'arme devient un objet de culture quand les peuples anciens créent des armes solides ou complexes, l'art de s'en servir et les règles de leur usage; des armes de prestige; des armes-signes identitaires, qui structurent la société des guerriers, autour desquelles s'articule la citoyenneté, qui participent de la légitimation du pouvoir, de l'acte libérateur du tyranicide. Des armes où se reflètent le cosmos et le monde des dieux — armes réelles ou armes d'images et de poésie.

À défaut d'une exhaustivité encyclopédique, on pourra voir s'esquisser dans cet ouvrage, où se retrouvent linguistes, littéraires, historiens, historiens de l'art, tous spécialistes des civilisations antiques, quelques grandes lignes d'une histoire totale des armes anciennes, histoire fondamentale pour concevoir la guerre dans l'Antiquité, mais qui déborde de toutes parts l'histoire proprement militaire.



Mots-clés

- ▶ Antiquité
- ▶ Armes
- ▶ Guerre
- ▶ Imaginaire



Étude Universitaire Européenne
de Montpellier
et de Languedoc-Roussillon



50 €

ISBN 978-2-84269-799-0



9 782842 697990 >

